PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CENT TRENTE-NEUVIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT-TROISIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

29, RUE DE TOURNON, 29

1885

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant139unse

LE

CORRESPONDANT

UN PAPE PRISONNIER

ROME — SAVONE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS[1]

Au milieu des événements, dont nous avons suivi la marche progressive, l'opinion, sévèrement contenue, n'avait pas laissé que d'en ressentir le contre-coup. A Rome, l'étonnement et la crainte duraient toujours. La consulte s'occupait d'établir une administration régulière; mais elle se heurtait à des difficultés qui, appartenant au domaine des consciences, échappaient à son action. Deux jours avant l'assaut du Quirinal, Pie VII avait « suspendu de leurs fonctions tous les ecclésiastiques qui, en assistant aux funérailles de la princesse Borghèse, avaient communiqué avec les autorités françaises[2] »; cet acte marquait nettement la ligne que devaient suivre les fidèles, et l'éloignement du pontife ne fit point oublier ses prohibitions. Quelques membres de la noblesse, à l'exemple de « l'ancien prince de Piombino », se prêtèrent, il est vrai, au service du nouveau pouvoir. Mais souvent les choix de la consulte tombèrent sur des personnages qui, s'ils n'osaient repousser les faveurs, n'en demeuraient pas moins attachés au

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 novembre et 25 décembre 1884, 10 janvier et 25 février 1885.

[2] Dépêche de M. Ortoli, 10 juillet 1809.

Saint-Siège. C'est ainsi que l'on vit, parmi les membres de « la ville libre et impériale » de Rome, les plus illustres noms du patriciat, et, à la tête du tribunal d'appel, un prélat de l'ancienne cour, Mgr Bartolucci, désigné comme « l'auteur de notes incendiaires » contre le gouvernement de l'empereur [1]. Les réformes administratives et judiciaires étaient vigoureusement poursuivies, et apportaient avec elles de réels avantages; mais le serment exigé froissait les convictions d'un grand nombre et provoquait des résistances. La pénitencerie consultée refusa de modifier la formule que le pape avait adoptée, et qui donnait pour limite à l'obéissance jurée le respect des « lois de Dieu et de l'Église ». Cette restriction liait les consciences. Sur les deux cent cinquante avoués, attachés auparavant au tribunal d'appel, et maintenus dans leur emploi par une prudente décision de la consulte, six seulement se présentèrent devant la cour, réunie en séance solennelle, pour recevoir leur serment [2]. Le correspondant officieux du ministre des relations extérieures dénonçait « l'obstination coupable de plusieurs fonctionnaires, des prêtres de Saint-Louis des Français, des chanoines et des autres ecclésiastiques auxquels on avait demandés des *Te Deum* et des messes ». Il fallut même « faire arrêter tous les chapelains de Saint-Louis » ; mais, remarquait justement l'agent de M. de Champagny, « que fera la consulte pour tous les autres? Elle sera obligée de changer sa détermination, à moins qu'elle ne se décide à comprimer d'une manière trop forte l'opinion des dévots, et à faire emprisonner tout le clergé de Rome ». En effet, ce clergé n'était point près de capituler; les sentiments de la population l'encourageaient à la lutte, et empêchaient même les faibles de tomber en défaillance; ceux qui, d'après Ortoli, « raisonnaient sur l'excommunication et sur toutes les vicissitudes du moment, en bons ecclésiastiques, se laissaient entraîner par l'exemple » des opposants, « pour n'être pas montrés au doigt [3] ».

Le 15 août, jour de « la Saint-Napoléon », aucun prêtre romain ne voulut chanter les prières officiellement ordonnées. Si des feux d'artifice éclairaient le château Saint-Ange, si la coupole de Saint-Pierre étincelait, comme aux fêtes d'autrefois, la ville, à l'exception de quelques rares maisons, n'était pas illuminée et ne prenait point part aux réjouissances. « On a voulu idolâtrer la noblesse, disait le Corse Ortoli, elle a répondu aux égards par une conduite insolente et audacieuse » ; le peuple « voit, avec une secrète complaisance », que, de ce côté, l'attente de l'autorité française a été

[1] Dépêches de M. Ortoli, 10 et 29 juillet 1809.
[2] Dépêche de M. Ortoli, 23 août 1809.
[3] Dépêche de M. Ortoli, 13 août 1809.

trompée. Mais il y avait une compensation à ce déboire : « les Juifs du Ghetto », dans la synagogue, où le gouvernement papal leur avait permis de célébrer leur culte, s'étaient signalés « par les cérémonies les plus solennelles et des discours prononcés en l'honneur de Sa Majesté impériale et royale [1] ».

De graves mesures fournirent de nouveaux motifs d'inquiétude. « Tous les généraux et chefs d'ordres religieux furent mis en état de détention, pour être conduits en France sous escorte [2] » ; bientôt le bruit courut qu'un « concile allait décider sur le sort du pape. » Quand on connut l'envoi de Pie VII à Savone l'espérance revint avec ses décevantes chimères, et, de ce double courant, où la crainte et la confiance se disputaient entre elles, naissait une incertitude pénible, peu propice à l'apaisement [3]. Une chose, du reste, « touchait surtout la généralité des habitants », c'était le défaut de sécurité, qui mettait toutes les existences à la gêne. On ne payait plus les intérêts de la dette publique, « quoiqu'il y eût de l'argent dans les caisses » ; et, en voyant que les individus, attachés au service de Sa Sainteté, continuaient de toucher exactement la totalité de leurs traitements, l'on ne manquait pas d'établir un parallèle désavantageux à l'administration impériale. La police avait besoin d'être complètement réorganisée; les voleurs couvraient les routes et dépouillaient les voyageurs, les assassins infestaient les campagnes. Les Romains, toutefois, devaient s'estimer heureux; la consulte hâtait le départ des députés désignés pour « aller complimenter » l'empereur, au nom de leurs concitoyens, et « 8000 francs » étaient remis à « chacun d'eux », à l'effet de subvenir aux « frais de voyage » et d'enthousiasme [4].

Exalté par le succès, Radet, à son retour de Florence, avait célébré les résultats de son entreprise, par ces accents vainqueurs : « Rome, ses États et presque toute l'Italie sont dans l'étonnement et la stupéfaction. L'esprit de vertige est tué; les prêtres et leurs partisans sont atterrés et tout marche. Les cris de vive l'empereur! retentissent de toutes parts, et l'empereur règne vraiment, depuis le départ du pape. A la vérité, on est plus français à Rome qu'en Toscane; c'est qu'on n'a pas à y regretter le gouvernement de Léopold [5] ». Le bouillant général cédait trop à son imagination; les cris qui le réjouissaient ne dominaient pas le murmure des masses; l'esprit de vertige entraînait l'empire dans une lutte in-

[1] Dépêche de M. Ortoli, 16 août 1809.
[2] Dépêche de M. Ortoli, 13 août 1809.
[3] Dépêches de M. Ortoli, 13 et 23 août 1809.
[4] Dépêche de M. Ortoli, 23 août 1809.
[5] Rapport du général Radet au ministre de la guerre, 13 juillet 1809.

sensée contre l'Église catholique, et le gouvernement libéral de Léopold devait être moins regretté, en Toscane, que ne le fut, à Rome et ailleurs, le gouvernement décrié du souverain pontife. Le pouvoir temporel des papes n'était certes pas exempt d'abus; mais sa chute livrait la dignité chrétienne au bras séculier, et le régime de la conquête, le mépris du sanctuaire, l'outrage à ses ministres, ne suffisaient pas à persuader aux Romains qu'ils jouissaient enfin des libertés modernes : « Tout marche! » s'écriait Radet, et tout marchait, en effet, vers ces suprêmes violences qui conduisent la passion à la stupidité de l'ivresse et le génie au délire de la folie.

Si, à entendre Radet, « l'on était plus français à Rome qu'en Toscane », les symptômes que nous avons relevés n'avaient pourtant rien qui pût enorgueillir la consulte, et il faudrait conclure que les sujets d'Élisa Baciocchi étaient bien près de s'insurger. Ce serait cependant commettre une grossière exagération. A Florence, et dans toutes les contrées de l'Italie, le mécontentement ne franchissait pas certaines bornes, comme il arrive toujours dans les premiers temps des luttes religieuses contre le pouvoir civil; car le sentiment qui révolte alors les âmes sert aussi à les contenir. La foi blessée a le secret de panser ses blessures; elle réveille les cœurs, et en même temps les modère, elle les anime à la résistance, et leur enseigne les patientes résignations. Dans ces grands conflits, où les forces de l'État sont aux prises avec les croyances, celles-ci ont, au début, et gardent parfois longtemps une apparence craintive et timide, qui ne trompe pas un observateur attentif, mais qui égare et enhardit un adversaire passionné.

Vers le milieu de 1809, une agitation presque générale régnait dans les pays italiens. Les disputes successives entre le Saint-Siège et l'empereur, l'envahissement de Rome, les protestations du pape, et, en particulier, l'excommunication, avaient produit d'abord une assez vive impression, qui, de jour en jour, s'était accrue. Les documents émanés de la chancellerie pontificale, quelques soins qu'on eût mis à en interdire la publication, étaient partout répandus. Leur texte se trouvait souvent altéré, et, grâce à l'ignorance du public, touchant les nouvelles de Rome, des écrits apocryphes obtenaient autant de crédit que les pièces les plus authentiques. Les autorités étaient si peu renseignées, qu'elles ne savaient pas toujours distinguer entre le faux et le vrai. Près d'un mois après l'excommunication, le général Alexandre Lameth, préfet du Pô, ne connaissait pas encore officiellement la protestation et la bulle du 10 juin, qui « commençaient à circuler dans son département ». Il en était de même dans toute l'Italie septentrionale, et les fonction-

naires impériaux ne pouvaient que se livrer à des conjectures sur le plus ou moins de valeur des documents saisis. « La protestation, disait Lameth, est libellée de manière à laisser croire qu'elle peut être véritable, mais le décret d'excommunication n'est pas rédigé dans le style employé en pareilles circonstances, et il y a tout lieu de penser que cette pièce est apocryphe; on assure, du reste, que le pape est décidé à en venir à cette extrémité » [1]. Le commissaire Joliclerc faisait, à Gênes, des réflexions semblables; il signalait « un acte prétendu authentique », qu'un « très petit nombre d'initiés du clergé et autres fanatiques se montraient avec les plus grandes précautions [2] ». « L'extrémité », dont parlait le préfet du Pô, était un fait accompli, et ses observations ne pouvaient plus changer les événements.

Vous connaissez, écrivait-il au ministère de la police, les sentiments qui animent les habitants du ci-devant Piémont et les principes qui dirigent le clergé ultramontain, et vous penserez probablement que la discussion élevée entre le pape et l'empereur, si elle finit par une rupture absolue, aura des conséquences extrêmement graves dans ce pays. J'avais déjà écrit dans ce sens du département de la Roër; l'esprit des habitants des départements du Rhin, et surtout de la Belgique, étant assez analogue à celui des Piémontais. Les affaires de religion présentent des difficultés inextricables; l'orgueil sacerdotal, se couvrant du manteau de la religion et de la conscience, ourdit des trames d'autant plus dangereuses qu'on ne les découvre que lorsque le mal a déjà fait beaucoup de ravages. Une opinion politique ne peut, dans ce pays, réunir tous les esprits, attendu qu'il existe plusieurs partis qui ont des intérêts différents; mais la question religieuse peut leur donner une unité de direction dont les suites pourraient devenir plus graves. En vous communiquant ma manière de voir à cet égard, je me garderai bien, vis-à-vis des autres, de paraître attacher à cet objet l'importance que je crains qu'il n'ait en effet.

De tous les départements, qui formaient le gouvernement du prince Borghèse, arrivaient des informations identiques. Les nouvelles de la Toscane ne méritaient pas moins d'attention, et le royaume d'Italie venait de traverser une crise assez intense. Tandis que le prince Eugène était retenu en Autriche, « l'effervescence » fut si grande, surtout à « Milan », que la « vice-reine, assurait-on, fit tous les préparatifs pour se rendre à Turin [3] ». Des mouvements

[1] Lettre du général Alexandre Lameth, préfet du Pô. Turin, 6 juillet 1809.
[2] Rapport confidentiel du commissaire général de police, à Gênes; 12 juillet 1809.
[3] Lettre du préfet du Pô, 17 juillet 1809.

insurrectionnels avaient troublé les campagnes de Bologne et de Faenza, où le préfet du département du Reno se plaignait de ne disposer d'aucune « force répressive [1] ». Dans le grand-duché d'Élisa Napoléon, les mécontents étaient nombreux, et leur hostilité n'avait pas attendu le passage du Saint-Père pour se déclarer. A la date du 7 juillet, le directeur de la police, Dubois, envoyait de Florence à Paris, cet intéressant rapport :

Vous aurez remarqué que j'ai fait transférer à l'île d'Elbe quelques prêtres marquants, considérés comme des meneurs et comme les chefs des insinuations qui agitent perpétuellement les peuples de ces contrées. Ces exemples ont été utiles et ont, jusqu'à ce moment, maintenu la tranquillité, malgré l'absence de toute espèce de force. Mais il est constant qu'il existe une tendance générale à la résistance et à la sédition dans l'Italie. Tout ce qu'il est possible de faire, dans cet état de choses, c'est de gagner du temps. J'ai des listes nombreuses d'ennemis prononcés du gouvernement sur toute la surface de la Toscane. On pourrait centupler ces listes, sans y comprendre la totalité des individus dangereux. Parmi eux, il faut particulièrement et presque exclusivement distinguer les prêtres et les moines. Au nombre de vingt-trois à vingt-quatre mille, dans la Toscane, il n'en est pas cent qui ne soient en conspiration perpétuelle contre le gouvernement. Si j'étais maître de mes mesures, je prendrais trois cents otages dans cette classe et je laisserais redouter à tous d'être compris dans cette disposition. Dans la classe du peuple, dans celle des propriétaires même, l'exemple des actes de sévérité serait perdu; le sort de l'un n'affecterait point l'autre, parce que ces éléments sont isolés et que les prêtres qui les dirigent comptent pour rien quelques victimes sacrifiées. Je vois des hommes de toutes les classes, et mon jugement sur l'esprit du pays est bien formé, mais j'ose assurer qu'il n'est point de territoire où la police soit plus éminemment difficile à exercer. On veut une administration régulière, méthodique, conforme aux lois, dans un pays qui est exactement un pays de conquête, une terre où le régime militaire eût dû être établi jusqu'à la fin des guerres du continent. Cette situation est extrêmement pénible; je n'y résisterais pas six mois si elle devait durer cet espace de temps. J'ai un travail qui m'écrase et une inquiétude qui ne me laisse pas de sommeil. Dans l'instant où je vous écris, je suis prévenu que le pape est arrêté et arrive à Florence la nuit prochaine; ce passage exige de grandes précautions et expose la tranquillité publique. J'espère qu'au moyen des précautions prises tout se passera tranquillement...

[1] Rapport du directeur de la police, dans les départements de la Toscane. Florence, 7 juillet 1809.

Aucun mouvement dans la Toscane, mais le voisinage de Bologne peut en faire éclore d'un instant à l'autre, et, dans cette supposition, on ne peut compter que sur les Français. Tout ce qu'on appelle *autorités constitutionnelles toscanes* ou serait nul et caché, ou prendrait parti contre nous. Ce pays n'était pas mûr, à beaucoup près, pour être gouverné par un système municipal et judiciaire indigène; il n'y avait que le temps qui pût amener avec sécurité le moment où la destinée des Français, dans ce pays, pût être confiée à des Toscans.

Pendant le voyage du souverain pontife, aucun désordre n'éclata dans les départements au-delà des Alpes; mais le directeur de la police, d'Auzers, ne se faisait pas illusion sur les véritables dispositions du peuple. « Tous les rapports confidentiels venus des différents points de sa direction lui faisaient voir combien il aurait été périlleux de laisser séjourner longtemps le pape dans ces contrées. » A Gênes, « où le fanatisme religieux et l'influence du clergé étaient, croyait-il, encore plus redoutables qu'ailleurs, il ne fallait qu'une étincelle pour allumer un grand incendie, qui pouvait gagner, dans un instant, les départements du Taro et des Apennins »; c'était assez « d'une seule tête exaltée pour en échauffer cent mille autres, ce qui était d'autant plus dangereux qu'il n'y avait presque aucune troupe et que devant le port de Gênes, la mer se trouvait pavée de vaisseaux anglais ». Le pape « ayant voulu absolument voyager en grands habits pontificaux, son entrée aurait produit beaucoup de fermentation; s'il eût fait, à la tête du clergé réuni (ainsi qu'on l'avait annoncé d'avance), une protestation, renouvelé une excommunication ou tout autre acte de cette nature, on n'eût pu prévoir jusqu'où les choses auraient été portées »... Et d'Auzers terminait par ce trait, qui ne déparait point le reste du tableau : « Gênes est tranquille, il est vrai, grâce aux soins du préfet et du commissaire général de police; mais je ne dois pas dissimuler que cette ville est dans la plus grande stupeur [1]. »

La police maintenait l'ordre apparent, et les victoires de l'empereur déjouèrent les calculs que la guerre avec l'Autriche avait favorisés. Mais, à « l'agitation », dont les auteurs pouvaient être aisément découverts, succédaient « des menées sourdes », difficiles à réprimer. Les craintes religieuses du peuple augmentaient; « beaucoup de maires et de juges de paix » menaçaient de « quitter leurs emplois ». Pour dociles que fussent les évêques, leur « surveillance » paraissait « insuffisante », leur attitude « embarrassée »

[1] Rapport confidentiel du directeur de la police des départements au-delà des Alpes; Turin, 20 juillet 1809.

et molle [1]. Avec la netteté de ce langage spécial, dont l'administration impériale devait nous laisser le modèle, d'Auzers va dépeindre les mouvements des esprits, dans ces provinces italiennes que le pape venait de traverser et où le ramenait son escorte :

J'ai la certitude, disait-il le 20 juillet, que plusieurs fonctionnaires, fort honnêtes gens d'ailleurs, mais mal dirigés par une conscience timorée, et stimulés sourdement par le clergé, ont une telle appréhension de la pièce dont je vous envoie copie (pièce notifiant aux fidèles l'excommunication du 10 juin), qu'ils se sont adressés à M. le cardinal archevêque et à ses grands vicaires pour savoir s'ils pouvaient continuer dans l'exercice de leurs fonctions. M. le cardinal, qui n'a peut-être pas toujours toute la fermeté nécessaire, a répondu d'une manière évasive. S. A. I. le prince gouverneur général vient de lui écrire confidentiellement à ce sujet, pour lui tracer la marche invariable qu'il doit suivre dans cette circonstance. L'essentiel est de parer au premier moment sans éclat ni fracture. A Turin, la secousse a été bien moins forte (qu'à Gênes) ; le moment du passage de Sa Sainteté près de cette ville a été tellement caché, que presque personne ne s'est trouvé sur sa route. Le clergé et ses partisans affectent aujourd'hui de dire que, le pape étant prisonnier, les cardinaux sont autorisés, d'après les canons de l'Église, à en nommer un autre et que cette élection va se faire à Palerme. Je connais parfaitement les personnes qui tiennent ces propos; je les fais surveiller secrètement et avec soin. Prendre une mesure contre eux serait impolitique et d'ailleurs impraticable, puisqu'il faudrait l'étendre sur presque toute cette classe de la société et sur une foule de leurs adhérents. Ce qu'il faut faire dans ce moment, dans les départements au-delà des Alpes, c'est de s'occuper efficacement à raffermir l'esprit public, qui a été fortement ébranlé par le machiavélisme de nos ennemis. Il faut aussi redoubler d'activité contre le brigandage et toute espèce de rassemblement. Enfin, lorsqu'on est forcé de prendre des mesures sévères, les motiver toujours sur l'intérêt politique et la sûreté générale, et jamais, s'il est possible, sur les fausses directions des consciences. J'ai bien quelques craintes momentanées pour le département du Taro. Les insurgés du royaume d'Italie, qui ont été repoussés dans leurs attaques sur Bologne, pourraient se porter sur cette partie; S. A. I., sur le rapport que je lui en ai soumis, envoie six cents hommes de troupe de ligne dans ce département; il y en avait déjà huit cents. Cette force, réunie aux gardes nationales et à la gendarmerie, pourra s'opposer à toute agression.

[1] Rapports confidentiels du directeur de la police d'Auzers. Turin, 20 juillet et 7 août 1809.

Le 7 août, il insistait, avec force, sur l'état de l'opinion, dans une note très complète, très détaillée, dont nous ne voulons presque rien retrancher.

Les événements qui se sont succédé depuis quelques mois ont donné à l'esprit public des couleurs et des modifications différentes. J'en ai suivi pas à pas toutes les gradations. Il est de mon devoir de ne pas vous laisser ignorer que l'opinion publique prend, dans ce moment, une direction d'autant plus fâcheuse, qu'elle y arrive par une marche presque invisible, et qui échappera aux regards de plusieurs administrateurs de ces contrées.

Depuis six mois (et j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte plusieurs fois) l'esprit public a été fortement ébranlé au-delà des monts; cette secousse s'est fait sentir depuis le mont Cenis jusqu'à la Calabre, depuis la Méditerranée jusqu'à l'Adriatique. Nos ennemis ont employé, pour arriver à ce but, des moyens machiavéliques qui leur ont réussi en partie : pamphlets, proclamations, nouvelles alarmantes et controuvées, tout a été mis en œuvre en même temps; la confiance des malveillants a été encouragée, la crédulité de la multitude a été souvent surprise.

La tranquillité du royaume d'Italie a été troublée momentanément; et si celle des départements au-delà des Alpes ne l'a pas été, on doit l'attribuer à la surveillance de tous les instants qui a été déployée; à quelques mesures énergiques, prises à propos; au soin que l'on a eu de prévenir la réunion des brigands; à plusieurs battues générales exécutées avec succès; en un mot, à une marche régulière et soutenue de l'autorité, qui a maintenu les malveillants dans la crainte et l'obéissance.

Les victoires éclatantes de Sa Majesté ont fait disparaître ces craintes, en mettant fin à des espérances ridicules et chimériques. Mais je ne dois pas dissimuler que ces espèces d'agitations dans les esprits ont été remplacées, depuis quelques jours, par des menées sourdes, qui réclament toute mon attention, et, malheureusement, contre celles-ci, tous les moyens de police et de surveillance deviennent souvent insuffisants.

C'est le clergé, qui, dans ce moment, se prépare en quelque sorte à mettre en œuvre toute son influence. Les rapports secrets, qui parviennent de Turin, Gênes, Parme et autres points de ma direction, m'annoncent qu'on voit arriver beaucoup de prêtres dans ces villes, pour y visiter les membres de leur corps les plus marquants. Nul doute qu'ils viennent chercher des instructions et se concerter sur la conduite qu'ils doivent tenir, dans cette circonstance; ils retournent ensuite dans les campagnes y porter des principes de doctrine très éloignés des événements présents.

La surveillance à exercer par MM. les évêques est bien insuffisante, pour plusieurs motifs que je vais avoir l'honneur de vous soumettre.

L'archevêque de Turin [1] et l'évêque de Verceil [2], dont le dévouement au gouvernement est connu, par cela même, n'ont aucune influence sur leur clergé, qui consulte de préférence d'anciens vicaires généraux, ou chanoines entièrement prononcés pour le pape.

M. le cardinal archevêque de Gênes [3], qui a essayé de marcher au milieu de tous les partis, a fini par être un objet de méfiance pour tous. Ce prélat, très prudent, évite de se mettre entièrement à découvert; il fait presque toujours aux questions qu'on lui adresse, dans cette circonstance, sur les cas de conscience, des réponses évasives ou ambiguës; les membres influents de son clergé en profitent pour donner aux prêtres la direction qu'ils veulent, et cette direction est loin de nous être favorable.

MM. les évêques de Plaisance [4] et d'Acqui [5] sont remplis de bonne volonté; mais, comme ils occupent leurs sièges depuis peu de temps, il est douteux que, malgré leurs lumières et leur dévouement, ils puissent, dans ce moment, donner à l'esprit de leur clergé la direction convenable, d'autant qu'en leur qualité d'étrangers, ils sont un objet de méfiance pour la plupart des prêtres de leurs diocèses.

Les autres évêques du gouvernement général ont tous, à peu de choses près, la même contenance très embarrassée de la conduite et des discours qu'ils doivent tenir; ils se tiennent le plus qu'ils peuvent à l'écart, cherchant à se faire oublier et à ne donner aucune décision dont on puisse prendre acte dans la suite.

Le clergé se trouve en quelque sorte dirigé, d'une manière presque invisible, par ceux de ses membres qui ont la tête la plus exaltée. Je suis persuadé que, à l'heure qu'il est, un grand nombre de curés ont déjà leur leçon toute faite et savent d'avance ce qu'ils doivent dire au peuple dans telle ou telle circonstance. Des hommes, bien plus exas-

[1] Le comte de la Tour, Hyacinthe, sénateur, né à Saluces, le 15 mars 1747; archevêque de Sassari, le 2 mai 1790; nommé à l'évêché d'Acqui, en 1797, et à l'archevêché de Turin, en 1805.

[2] Le baron de Canaveri, J. B., aumônier de Son Altesse impériale Madame mère de l'empereur, né à Borgomaro, département de Montenotte, le 25 septembre 1753; sacré, à Rome, évêque de Bielle, le 6 août 1797; nommé à l'évêché de Verceil, le 1er février 1805.

[3] S. Em. M. le cardinal Spina Joseph, aumônier de Son Altesse impériale Mme la princesse Pauline, né à Sarzane; archevêque de Corinthe, le 30 septembre 1798; nommé à l'archevêché de Gênes, le 24 mai 1802.

[4] Le baron Fallot de Beaumont, Et.-André-Fr. de Paule, né à Avignon, le 1er avril 1750; sacré le 21 décembre 1782.

[5] Le baron Arrighi de Casanova, Louis, né à Corte, en Corse, le 11 avril 1754; sacré le 13 décembre 1807.

pérés encore, sont les moines supprimés et pensionnés, fainéants, ignorants, superstitieux, fanatiques, pour la plupart, répandus sur toute la surface des départements au-delà des Alpes, ennemis irréconciliables de l'ordre de choses actuel et dirigeant une grande quantité de consciences...

Dans cet état de choses, une partie des moyens de police se trouve paralysée; ceux de répression sont inutiles, là où il n'y a pas de faute ostensible; ceux de surveillance sont nuls contre le tribunal de la pénitence. C'est un mal caché qui agit sourdement; l'esprit public peut se détériorer ainsi, sans troubles apparents, sans désordres répréhensibles, sans secousse violente, ce qui, à mon avis, est bien plus pernicieux.

Il est de mon devoir de vous soumettre toutes mes pensées et mes craintes, sur ce pays que j'ai appris à connaître, depuis sept ans que j'y remplis des fonctions publiques. Je vous transmets *confidentiellement* ma pensée tout entière, que votre sagesse saura approuver ou rectifier.

Si le clergé de ces départements était jamais forcé de se prononcer entre ce qu'il croit devoir à la religion et ce qu'il doit à l'autorité temporelle, je ne doute pas que la grande majorité ne se range du côté de l'autel. Ceux mêmes qui voudraient prêcher une doctrine différente deviendraient peu utiles au gouvernement, par le discrédit dans lequel ils tomberaient auprès des fidèles, auxquels ils seraient signalés comme des espèces d'apostats ayant trahi leur conscience et leur caractère sacré.

Si même la conduite du pape est imprudente et répréhensible, elle ne sera jamais envisagée et présentée sous ce point de vue; sa résistance sera appelée fermeté évangélique, et l'on confondra avec adresse les points de dogme et les intérêts purement temporels. Les prêtres s'occuperont uniquement à alarmer les consciences, et il faut convenir qu'ils y trouveront trop de facilité, au-delà des Alpes, où les pratiques extérieures ont souvent fait la partie la plus essentielle de la religion. Déjà le peuple commence à être imbu des idées de damnation éternelle, pour tous ceux qui coopéreront, en quelque chose, dans ce qu'on lui persuade être une persécution.

Si cette opinion se propage jamais, il est à craindre que beaucoup de maires, juges de paix et autres fonctionnaires des campagnes ne quittent leurs emplois, pour ne pas compromettre (diront-ils) le salut de leurs âmes. Déjà je suis informé que plusieurs d'entre eux ont consulté des ecclésiastiques à cet effet.

Je sais parfaitement que ces prétendues bulles d'excommunication sont des pièces apocryphes. Je vous dirai même que M. le chef d'escadron de gendarmerie Gaillot, chargé d'accompagner M. le cardinal

Pacca d'Alexandrie à Grenoble et de Grenoble à Fénestrelle, a entendu dire à ce prélat que le pape était incapable de se servir de ces moyens violents, qui d'ailleurs ne convenaient plus au dix-neuvième siècle, et qu'il était persuadé qu'il désavouerait ces pièces d'imposture [1]. Mais ces prétendues bulles n'en sont pas moins connues de tout le monde, et le clergé, maître de la direction des consciences, persuade facilement au peuple qu'elles sont véritables.

En outre, il cherche à accréditer, dans ce moment, une autre fausseté : que le pape, dans un consistoire secret tenu à Rome, a fait, en présence des cardinaux, une déclaration, par laquelle, dans le cas où il ne serait plus libre, il se démettait de tous ses pouvoirs spirituels et temporels et les transportait à M. le cardinal Pignatelli, archevêque de Palerme.

Le clergé, partant de cette conviction, attend avec impatience de connaître les premières démarches de ce cardinal, investi (dit-il) de toutes les prérogatives de la papauté. Ainsi, il est très possible que ce faux bruit ait été jeté en avant, afin de préparer à voir paraître de nouvelles foudres, que le clergé assurera avoir été lancées de Palerme, et qui l'auront été aussi peu que celle que l'on a déjà prétendu l'avoir été à Rome. Dans tout ceci, le but du clergé est de se rendre maître de l'esprit du peuple, en lui faisant craindre pour sa foi. L'empereur est tellement grand, que tous ses moyens tortueux ne peuvent rien contre les actes de sa volonté ; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils donnent à l'esprit public une direction fâcheuse et jettent du vague et de l'incertitude dans les opinions d'une masse d'individus, d'ailleurs très estimable.

La translation du pape à Savone, n'étant pas encore connue dans ce pays, je ne puis affirmer l'effet que produira cette nouvelle mesure dans l'opinion publique. Cependant, je crois qu'on verra avec plaisir le pontife en deçà des monts. Les personnes vraiment pieuses y trouveront une espèce de garantie contre un schisme dans l'Église, ce que les malveillants cherchent surtout à accréditer. Au total, je ne dois pas dissimuler qu'il règne une grande stupeur dans les esprits, et qu'ici on est dans l'observation et dans l'attente des événements qui vont succéder, et auxquels chacun attache un intérêt très direct, quoique souvent dans des vues différentes.

J'attends avec impatience les instructions relatives à la conduite à

[1] Comme nous l'avons dit, il circulait alors plusieurs pièces relatives à l'excommunication, et, quelques-unes étaient certainement fausses; c'est à celles-ci que pouvait s'appliquer le désaveu du cardinal Pacca, désaveu mal compris et plus mal interprété par le commandant Gaillot, peu versé en ces matières; le cardinal Pacca avait conseillé l'excommunication, et il n'était pas homme à se démentir.

tenir avec le pape à Savone. Il vous aura déjà été rendu compte de l'affluence de monde qui, à Grenoble, se portait tous les soirs, à six heures, à la grille de son jardin, lorsqu'il donnait sa bénédiction; elle sera certainement encore plus grande à Savone, surtout à cause de la proximité de cette ville avec Gênes...

L'influence morale des prêtres sur toutes les classes de la société, était, comme on a pu le voir, la préoccupation la plus sérieuse des fonctionnaires impériaux qui avaient su observer les pays italiens. Ils rendaient justice au clergé, dont la fidélité au Saint-Siège n'avait pas été ébranlée par les faiblesses et les complaisances de l'épiscopat; ils reconnaissaient que la docilité des évêques ne profitait point au gouvernement, et que le discrédit suivait de près une soumission trop complète. Et pourtant Napoléon avait à un rare degré les qualités et les défauts propres à séduire l'Italie, toujours éprise de ces pompes de la gloire qui évoquent pour elle les souvenirs de l'ancienne Rome, souvenirs vivaces, où ses peuples divers, à toutes les époques, aux heures même de leurs plus ardentes querelles, alors qu'ils soutenaient les brillants tournois de leurs rivalités, jaloux et fiers de conserver chacun leur indépendance, venaient puiser néanmoins une aspiration vague, indécise, mais soutenue, vers la flottante image d'une patrie commune. Ce sentiment intime des cœurs italiens, la politique papale ne l'a point méconnu, et il a trouvé sous la tiare d'illustres défenseurs. La Révolution lui a offert, il est vrai, la brutale formule de l'unité, qui a passé son niveau sur les races, les nationalités et les couronnes; mais l'unité n'est pas l'union, et l'histoire n'a pas dit le dernier mot de la papauté. Un grand rôle peut être réservé à l'Italie; ceux qui l'ignorent sont légers ou aveugles. Sur son sol, les complots contre l'Église n'ont jamais réussi qu'à ouvrir au Saint-Siège des voies nouvelles. La souveraineté du pontife romain, triomphante ou vaincue, y fut et y restera la première des questions politiques; si elle touche, dans le monde, aux intérêts les plus élevés de l'ordre moral et religieux, elle demeure aussi le principal élément des destinées italiennes. Puisse la France ne pas l'oublier et reprendre à temps le poste d'honneur où ses traditions l'avaient placée!

En 1809, un souffle violent avait renversé la couronne pontificale, et par son origine, ses affinités de race, l'éclat de son nom, le bruit de ses victoires, Napoléon réunissait en lui tout ce qui pouvait flatter l'amour-propre des peuples de la péninsule, ou frapper leur imagination mobile. Roi d'Italie, couronné à Milan, salué par la renommée comme empereur d'Occident, il allait, ébau-

chant à coups d'épée son œuvre colossale, toujours habile au maniement des hommes, soigneux de développer, en ses domaines, l'ordre administratif, les grands travaux publics et toutes les ressources de la prospérité matérielle. L'Italie eut sa large part dans le concert des acclamations dont s'enivrait le moderne César; elle applaudit cet empereur qui lui parlait une langue imagée, sonore et grandiose, qui s'occupait de son bien-être, lui donnait des fêtes et l'associait à ses grandeurs. Mais il ne fallait pas toucher à la foi des ancêtres, il fallait ménager les consciences et craindre les effets d'un système fatalement condamné à préparer une ère de persécution contre l'Église romaine.

Pour empêcher le bruit et l'éclat que les affaires de Rome pouvaient amener, Fouché se bornait alors à prescrire des moyens de police; il recommandait la prudence et la fermeté. En Toscane, « la sévérité » lui paraissait « une chose nécessaire », le directeur de la police devait « tout voir par lui-même », nouer des « relations avec tous les chefs d'influence, de quelque parti qu'ils fussent », et, quant aux mesures proposées « contre les prêtres et les moines », elles « avaient besoin d'être mûries et considérées sous de nouveaux rapports, depuis l'arrivée du pape ». Dans le gouvernement du prince Borghèse, il invitait ses agents à « étouffer, dès leur naissance, les plus petits mouvements que la présence du Saint-Père pourrait exciter ». Il voulait qu'on ne soulevât pas « les querelles religieuses par des persécutions », mais que « la police se montrât prête à sévir contre tout individu, qui ne serait pas disposé à attendre, dans le calme, la soumission et la confiance, caractérisant les sujets fidèles, ce que Sa Majesté jugerait à propos de faire pour le bien de son empire et de la religion [1] ». Il était difficile de convaincre un peuple catholique que le sort du souverain pontife n'intéressait point sa foi, que l'autorité civile avait qualité pour diriger les consciences, et que le clergé manquait à ses devoirs, sortait de ses attributions légitimes, en revendiquant les droits du Saint-Siège. Pour exécuter le programme de Fouché, les évêques auraient été de puissants auxiliaires, si la séquestration de Pie VII n'avait pas permis aux simples fidèles de chercher dans leur attachement au Saint-Père la mesure de l'obéissance due à leurs pasteurs.

Le pape chassé de Rome, il arriva, par une conséquence naturelle, que, de l'autre côté des Alpes, les membres de l'épiscopat trop ouvertement asservis au gouvernement perdirent tout crédit.

[1] Notes du ministère de la police pour les directeurs de la police en Toscane et dans les départements au-delà des Alpes, 14 juillet 1809.

Leur sujétion ne pouvait que diminuer leur prestige, et plus ils se faisaient les appuis de la politique impériale, moins ils étaient en état de la servir. D'autre part, le tempérament populaire exigeait des ménagements, que lui refusait l'administration française, en se disant appelée à briser le joug du « fanatisme ». L'esprit philosophique avait mis à la mode, dans notre pays, l'art des distinctions, entre le respect que la raison pouvait accorder à l'idée religieuse et le mépris qu'elle devait professer pour « la superstition romaine ». Cette tendance, qui s'autorisait par de grands mots sur le progrès et l'émancipation de l'humanité, blessait tous les instincts de la race italienne, et, sous prétexte d'une lutte civilisatrice, favorisait les plus intolérantes prétentions. Les pieuses pratiques, d'une innocuité certaine pour qui veut s'en abstenir, étaient regardées comme contraires aux lumières du siècle, les miracles tenus pour des manifestations séditieuses. Et si des malades s'avisaient d'invoquer les madones, si des paralytiques avaient l'imprudence d'abandonner leurs béquilles dans quelque sanctuaire vénéré, si surtout de telles audaces se révélaient à la veille de la Saint-Napoléon, ou en un lieu voisin de la route suivie par le pape, la preuve et la noirceur de la conspiration devenaient évidentes. Avec quelle gravité les dépositaires de l'autorité publique traitaient des moindres faits de cette nature, et y trouvaient un sujet de remontrances aux évêques, nous aurions peine à le croire, sans l'irrécusable témoignage des documents originaux. Un exemple suffira, et l'on nous pardonnera de sourire, en entendant cette singulière déposition, faite par un préfet, annotée au ministère de la police comme une pièce d'importance :

Il y a eu ici (à Turin) un événement relatif au culte, dont je crois devoir vous informer. Le 14 (août), une femme, âgée de dix-huit ans, qui habite une commune dans la montagne, est venue, ou plutôt s'est fait transporter à l'église de Notre-Dame de la Consolation, elle y est entrée avec des béquilles et de plus soutenue par une femme qui l'accompagnait. Elle s'est confessée et s'est rendue ensuite, avec les mêmes secours, à la balustrade où se distribue la communion. A peine avait-elle reçu le sacrement de l'Eucharistie qu'elle annonce avoir éprouvé un effet extraordinaire, que sa jambe et sa cuisse, frappées de paralysie, avaient recouvré le sentiment et le mouvement. On a été avertir le prêtre, qui était déjà rentré dans la sacristie, et qui a adressé des remerciements à la Vierge, et tous ont crié au miracle, dont le bruit s'est répandu aussitôt dans toute la ville. Le prince et M. d'Auzers ont été instruits, ainsi que moi, de ces détails, et le dernier a entamé une correspondance à cet égard avec M. l'arche-

vêque, avec lequel j'ai eu une conversation assez étendue sur cet objet. Je lui ai représenté l'inconvénient qu'il y avait à échauffer l'imagination du peuple, par des choses de ce genre, au moment du passage du pape et la veille de la fête de l'empereur; que les vrais miracles étaient ceux qui s'opéraient sur le moral des hommes, en les rendant meilleurs, plus soumis aux lois, et plus fidèles à leur prince; je lui ai témoigné pour lui-même le regret que ce fût son maître des cérémonies, et conséquemment un homme attaché à son chapitre et à sa personne, qui eût été l'acteur principal, dans cette scène qui n'était plus appropriée au temps présent. M. l'archevêque m'a témoigné regretter aussi qu'on eût fait du bruit sur cet événement, il m'a annoncé avoir mis son maître des cérémonies au séminaire, pour ne s'être pas comporté avec assez de circonspection et a assuré n'avoir eu aucune connaissance antérieure de ce qui devait se passer. Il est bien évident qu'il ne pouvait pas avouer avoir été dans le secret de cette comédie, quand il en aurait eu connaissance, ce que j'ignore; mais il insiste toujours sur la puissance de Dieu, qui peut faire des miracles, s'il le juge à propos. Comme il me paraît que c'est à S. Exc. le sénateur ministre à juger du degré d'importance qu'elle croit devoir attacher à cet événement (qui pourrait en avoir dans un pays où l'on n'est pas à l'abri de l'influence de la superstition) et qu'elle croira peut-être devoir en conférer avec le ministre des cultes, je me dispense d'en informer ce dernier. Au total, j'ai parlé très fortement et avec un sentiment d'affection à M. l'archevêque, en lui représentant que, après s'être prononcé de la manière la plus loyale, il se laissait dévier de la bonne position qu'il avait prise, et se plaçait sur une ligne ambiguë qui le forcerait à des démarches incertaines, qui ne ramèneraient pas à lui son clergé, et lui feraient perdre la confiance du gouvernement. Il m'a paru assez frappé de mes observations, dont il m'a remercié, mais, s'il manque par le caractère, de grands exemples ont prouvé qu'il ne fallait pas espérer pouvoir y porter remède[1].

Le miracle, ainsi dénoncé par le préfet du Pô, n'avait pourtant pas nui aux réjouissances de « la Saint-Napoléon »; vingt-cinq à trente mille personnes du Piémont et des autres parties de l'Italie étaient venues à Turin, pour y prendre part. Une course de chevaux avait attiré cette foule, et c'était un spectacle bien choisi, « qu'on savait être dans le goût des habitants du pays ». Au souci de flatter leur goût, n'eût-il pas fallu joindre celui de respecter leur foi? D'incessantes incursions sur le domaine ecclésiastique, en abaissant le pouvoir épiscopal, en offensant des croyances

[1] Lettre du préfet du Pô au ministre de la police. Turin, 16 août 1809.

ardentes, devaient semer des germes de discordes elles provoquèrent le mécontentement et la défiance, parmi des populations qui ne demandaient qu'à s'abandonner, en sécurité de conscience, aux séductions d'un éblouissant empire.

L'enlèvement du pape, indépendamment de toute autre considération, avait été une faute politique, et les informations venues de tous les points de l'Italie permettaient d'en prévoir les fâcheux résultats. Mais ces renseignements ne parvenaient à l'empereur, dans sa résidence de Schœnbrunn, que sous la forme jugée convenable par le ministère de la police. Or les notes inscrites, à Paris, en marge des dépêches, pour servir à la rédaction des bulletins définitifs, montrent bien que ce travail de révision laissait dans une ombre discrète les observations alarmantes. A l'expression de leurs inquiétudes, les préfets, les directeurs et les commissaires généraux de police ne manquaient point d'apporter certains correctifs, qu'une main exercée pouvait aisément mettre en lumière. Tous se déclaraient prêts « à faire exécuter les ordres qu'il plairait au gouvernement de leur envoyer » ; tous se plaisaient à dire que, si certaines manœuvres troublaient les esprits, « la tranquillité était complètement maintenue » ; que « des exemples, faits avec sagesse et discernement, avaient imposé et imposeraient encore silence aux mécontents » ; que « les frondeurs, les alarmistes et autres mauvais sujets, seraient promptement châtiés ». La situation générale réclamait leur vigilance, mais le passage du pape « s'était heureusement effectué » ; peut-être aurait-on à traverser « une petite crise », mais chacun se hâtait de constater que, dans sa circonscription, la présence du Pontife n'avait produit que « peu ou point de sensation ». Ils n'oubliaient pas enfin l'argument décisif qui possédait la vertu de dissiper toutes les craintes et de répondre à toutes les exigences : rien ne prévaudra, disaient-ils, contre « la volonté du héros qui nous gouverne », « l'empereur est si grand, si mémorables sont ses victoires », que nul obstacle ne saurait lui résister [1] ».

Les glorieux faits d'armes des 5 et 6 juillet, en abattant la maison d'Autriche, avaient puissamment contribué à réfréner les velléités de rébellion. Néanmoins, dans le courant du mois d'août, « on ne s'occupait plus guère, sur les bords du Pô, des opérations militaires », tandis qu'on y entendait toujours « un certain bourdonnement relativement aux affaires de Rome », qui, suivant le préfet Lameth, « dérangeaient un peu » les têtes, sans excepter celle

[1] Rapports des préfets, directeurs et commissaires généraux de la police dans les départements au-delà des Alpes, juillet et août 1809.

de « M. l'archevêque[1]. » Toutefois, Napoléon, pour les raisons que nous avons indiquées, n'avait, de ce côté, aucune inquiétude, et la pensée de retenir le pape à Savone, en pays italien, suffirait à le démontrer.

En France, les incidents de la lutte entre l'empire et le Saint-Siège, avant l'assaut du Quirinal, n'avaient pas causé la même émotion qu'en Italie. Les faits étaient à peine connus; le mutisme des journaux, le silence universel, devenu loi de l'État; l'habitude, dans les questions religieuses, de ne point aller jusqu'à Rome, pour chercher une règle de conduite, et de s'en remettre aux avis des évêques, toutes ces causes réunies avaient engourdi l'opinion; l'indifférence paraissait complète. Mais la vue de Pie VII, livré aux mains des gendarmes, son séjour à Grenoble, son départ pour Savone, furent le signal d'un réveil dans les contrées que traversait le pontife. Le public commençait à être las des guerres perpétuelles, et cette disposition le portait à discuter, bien qu'à voix basse, les actes du pouvoir. Les intérêts de la religion ne furent pas le motif immédiat de l'opposition, dont on entrevoyait les premiers indices; ils lui fournirent un aliment, et rapprochèrent des consciences que la politique avait longtemps pliées à ses décrets. Cependant la nation, dans son ensemble, était encore loin de secouer sa torpeur. Il ne manquait pas de gens pour dire, avec cet abandon qui appartient aux mœurs du despotisme : « Puisque l'empereur a ordonné que le pape fût amené en France, il faut qu'il ait eu de bonnes raisons. » Quelques jours après l'arrivée du Saint-Père à Grenoble, les rapports de police faisaient connaître qu'on avait cessé de tenir « des propos inconsidérés »; dans cette ville, où les procédés du conseiller Girard soulevèrent les protestations que nous avons rappelées, le peuple, à la fin, tendait à montrer moins d'empressement auprès du chef de l'Église; et, lorsque celui-ci donnait la bénédiction, beaucoup d'hommes continuaient leurs promenades, sans même se découvrir. Au milieu de la foule, on entendit parfois certaines remarques, qui ne déplaisaient pas à Girard; les uns prétendaient que le pape avait volontairement quitté Rome, les autres qu'il projetait de se livrer aux Anglais et de se rendre en Sicile; plusieurs ajoutaient : « On a bien fait, pourquoi n'a-t-il pas voulu reconnaître les rois d'Espagne et de Hollande? » Néanmoins, un murmure de désapprobation s'élevait lentement, vague et confuse rumeur, que les puissants, comme de coutume, négligeaient d'écouter[2].

[1] Lettre du préfet du Pô. Turin, 16 août 1809.

[2] Rapports de plusieurs préfets de l'empire, et bulletins du conseiller de préfecture Girard, juillet et août 1809.

Les succès de nos armes autorisaient l'empereur à se croire dans la plénitude de sa puissance; ils lui inspirèrent une de ces fantaisies qui auraient pu lui révéler le déclin de son autorité morale, en face d'un pape séquestré. Du camp de Znaïm, en Moravie, Napoléon avait envoyé aux évêques une lettre circulaire, datée du 13 juillet, ordonnant de « réunir ses peuples dans les églises », et de rendre au « Dieu des armées » de ferventes actions de grâces pour les glorieuses victoires d'Enzersdorf et de Wagram. L'occasion lui parut bonne d'exposer sa doctrine sur les droits de « Jésus-Christ » et « le pouvoir de César ». Il se posait en arbitre suprême de la foi; n'était-il pas aussi apte à résoudre les questions théologiques qu'à gagner des batailles? Il demandait « des prières conformes aux sentiments qui l'animaient », et, par une singulière hardiesse, il prenait le soin de caractériser ces sentiments, qui n'avaient rien de commun avec les prières exigées. Disposant du sanctuaire, comme d'une province conquise, sans se soucier de rattacher au préambule la suite du discours, il parlait aux évêques ce singulier langage...

Notre-Seigneur Jésus-Christ, quoique issu du sang de David, ne voulut aucun règne temporel; il voulut, au contraire, qu'on obéît à César dans le règlement des affaires de la terre. Il ne fut animé que du grand objet de la Rédemption et du salut des âmes. Héritier du pouvoir de César, nous sommes résolu à maintenir l'indépendance de notre trône et l'intégrité de nos droits. Nous persévérerons dans la grande œuvre du rétablissement de la religion. Nous environnerons ses ministres de la considération que nous seul pouvons leur donner. Nous écouterons leur voix dans tout ce qui a rapport au spirituel et au règlement des consciences. Au milieu des soins des camps, des alarmes et des sollicitudes de la guerre, nous avons été bien aise de vous donner connaissance de ces sentiments, afin de faire tomber dans le mépris ces œuvres de l'ignorance et de la faiblesse, de la méchanceté ou de la démence, par lesquelles on voudrait semer le trouble et le désordre dans nos provinces. On ne nous détournera pas du grand but vers lequel nous tendons et que nous avons déjà en partie heureusement atteint, le rétablissement des autels de notre religion, en nous portant à croire que ses principes sont incompatibles, comme l'ont prétendu les Grecs, les Anglais, les protestants et les calvinistes, avec l'indépendance des trônes et des nations. Dieu nous a assez éclairé pour que nous soyons loin de partager de pareilles erreurs; notre cœur et ceux de nos sujets n'éprouvent point de semblables craintes. Nous savons que ceux qui voudraient faire dépendre de l'intérêt d'un temporel périssable l'intérêt éternel des consciences

et des affaires spirituelles sont hors de la charité, de l'esprit et de la religion de Celui qui a dit : *Mon empire n'est pas de ce monde.* Cette lettre n'étant à d'autres fins, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde [1].

Malgré son ton emphatique et bizarre, cette lettre, en d'autres circonstances, n'aurait provoqué aucune réflexion ; peut-être même y eût-on découvert un motif de louer le zèle de l'empereur pour la religion, et nous ne serions pas étonnés que Napoléon, dans son camp de Znaïm, se fût flatté d'atteindre ce résultat. Mais le pape n'était plus à Rome ; il n'habitait plus ce palais du Quirinal, où sa réclusion passait, aux yeux des ignorants, pour être volontaire, où, à défaut d'autre liberté, il avait encore celle de n'en point sortir. Arraché de son siège, il subissait la plus manifeste des violences ; entre l'exercice de son indépendance spirituelle et celui de sa souveraineté temporelle, il n'y avait plus à distinguer, car l'un et l'autre étaient supprimés. Aussi l'affectation de l'empereur à se prévaloir des lumières qu'il avait reçues de Dieu, et à parler de la considération que « lui seul » pouvait donner aux ministres du culte, sembla-t-elle une prétention à l'inspiration divine, au gouvernement de l'Église, et l'on y vit « le dessein » d'imiter Henri VIII. Sans consulter l'autorité épiscopale, les prêtres comprirent le défi qui leur était porté, et, sur plus d'un point, fatigués de l'arrogance impériale, les laïques se prononcèrent en leur faveur. C'était une bonne fortune, pour une opposition timide, que de pouvoir faire discrètement son début, en ne se compromettant point par une agitation ouvertement séditieuse. Ce fut aussi, pour les âmes religieuses, une première secousse, dont personne assurément n'aurait su deviner les conséquences. L'empire affichait un respect d'ancien régime envers les libertés et franchises de l'Église gallicane ; il ne se doutait pas, en les mettant au service de ses instincts de tyrannie et de sa politique contre le Saint-Siège, qu'il détruisait le prisme de leur légende. Les catholiques français étaient accoutumés à n'apercevoir l'autorité du souverain pontife que dans un lointain favorable aux entreprises du pouvoir civil, en matière de doctrine et de discipline ecclésiastique. Le jansénisme, dont l'influence fut étendue et profonde, qui peuplait encore les bureaux du ministre de la police, de l'ancien

[1] Lettre circulaire de l'empereur aux évêques de France ; camp impérial de Znaïm, 13 juillet 1809. Cette lettre, sauf le dernier membre de phrase, se trouve dans la *Correspondance de Napoléon Ier* ; elle a été publiée dans le *Moniteur* du 21 juillet 1809.

oratorien Fouché, avait accru la distance entre Rome et la France[1]. Depuis la révolution, le peuple chrétien était divisé, comme le clergé, en constitutionnels et inconstitutionnels, concordataires, puristes et anticoncordataires. La « petite Église », qui repoussait le traité conclu entre le premier Consul et Pie VII, avait ses fidèles et ses prêtres; elle brisait les liens de l'orthodoxie, rompait avec le pape et constituait un véritable schisme. L'événement du sacre, l'apparition du chef de l'Église au milieu des fêtes impériales, sujets de scandale pour plusieurs, excitèrent l'étonnement, la curiosité, plus encore que la piété des croyants et parurent, du reste, une éclatante confirmation des prérogatives revendiquées au nom de l'Église de France. Mais le spectacle d'un pape dépouillé, réduit à la condition d'un détenu politique, produisit un effet tout différent. La main dominatrice, qui avait relevé les autels, fut soupçonnée de préparer un culte nouveau, et le protecteur des libertés gallicanes les rendit suspectes; n'en faisait-il pas les complices avouées de la persécution? L'exil, les souffrances, la captivité de Pie VII éveillèrent un sentiment de commisération, qui insensiblement rattacha les cœurs au Pontife romain, et ce mouvement de sympathie était le prélude encore indécis d'une rénovation catholique, dont le Saint-Siège devait bénéficier.

Le pape n'avait point quitté Grenoble, lorsque le *Moniteur*, qu'on « lui faisait lire tous les jours », y apporta le texte de l'étrange circulaire, partie de Znaïm, le lendemain de l'armistice, qui était le préliminaire de la paix de Vienne. Il parut plus « rêveur » que de coutume, mais il demeura silencieux, et son gardien ne put surprendre en lui un geste de révolte ou d'impatience[2]. Quant aux évêques, leur embarras fut extrême; il ne serait pas juste pourtant de penser avec M. d'Haussonville que les prélats de la Dalmatie eurent seuls, « dans le monde entier », le courage de défendre les droits de « leur chef opprimé[3] ». Ceux-ci, sans doute, protestèrent en des termes dont la vaillance et la noble indépendance trouvèrent peu d'échos parmi les membres de l'épiscopat français; cela n'empêche que quelques-uns de nos évêques s'exposèrent aux rigueurs du gouvernement, et, si de tels exemples furent rares, ils méritaient d'autant plus d'être soustraits à l'oubli. Nous ne saurions avoir la pensée de nier l'abaissement des caractères, sous le poids écrasant de l'empire, et les plus hauts dignitaires de l'Église de France ne furent malheureusement pas les derniers à en donner les

[1] Lettres de M. Ollier à M. Nageot, 25 septembre 1810 et 18 mars 1811.
[2] Bulletin du conseiller de préfecture Gérard. Grenoble, 26 juillet 1809.
[3] *L'Église romaine et le premier Empire*, par M. le comte d'Haussonville, chap. XXXIX.

signes les moins équivoques. Toutefois il importe, pour juger, sans passion, cet abaissement universel, de ne point s'en tenir à des comparaisons, qui, rapprochant des époques absolument disparates, auraient le double inconvénient de nous rendre peut-être trop sévères à l'égard du passé et, par l'effet d'une illusion dangereuse, trop indulgents envers le temps présent. Les faiblesses du cœur humain se mesurent, non pas seulement au degré de bassesse où descendent les âmes défaillantes, mais aussi d'après la hauteur où s'est placé le maître devant qui se courbent les fronts et fléchissent les genoux. S'il est des platitudes, aujourd'hui hors d'usage, satisfaits de ce changement, n'en soyons pas fiers à l'excès et sachons, pour être humbles, regarder la taille de nos persécuteurs. A ce point de vue, croyons-nous, il nous convient d'être modestes, et il serait peu séant de nous attribuer quelque supériorité morale sur une société, qui, brisée par le choc révolutionnaire, se prit à respirer, sous le joug, dans l'ivresse de la gloire, et sut garder la parure de l'héroïsme militaire.

La plupart de nos évêques, cédant aux regrettables entraînements de la flatterie, semblaient ignorer que le pape, privé de la puissance temporelle, ne pouvait plus communiquer avec eux; leurs mandements « représentaient l'empereur comme l'instrument de cette puissance invisible qui place et déplace les pouvoirs, qui distribue à son gré les succès et les revers, qui a confié l'empire aux césars et l'Église aux pontifes ». L'évêque d'Agen insinuait que tel avait été l'enseignement de tous les siècles, et que, dans la tourmente de notre révolution, Pie VI avait voulu seulement maintenir les droits spirituels du Saint-Siège. C'était pousser un peu loin le désir de s'accommoder aux événements. Si un trop grand nombre imita l'évêque d'Avignon, que les agents du gouvernement purent louer d'avoir mis « une remarquable énergie à paraphraser dans le sens le plus favorable » la lettre impériale [1], beaucoup aussi se hasardèrent à réclamer « la liberté d'annoncer l'Évangile, sans que l'unité fût rompue, sans cesser d'être en communion avec le pape [2] ». « Il y en eut qui, n'osant pas résister, pour le fond, tentèrent d'atténuer la forme; l'archevêque d'Aix fut du nombre, et bien qu'il eût dit, à l'occasion de l'arrivée du Saint-Père dans sa ville : « J'ai trop vécu de quelques mois », il obtint le témoignage officiel que son mandement était « établi sur de bons principes », mais « son style » était jugé « mou, sans

[1] Rapport du commissaire général de police de Marseille, 8 et 9 août 1809.
[2] *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France, pendant les premières années du dix-neuvième siècle,* par Jauffret.

couleur », et il n'évitait pas le reproche d'avoir « craint de se compromettre [1] ». Quelques-uns eurent de plus nobles inspirations, et exprimèrent avec force leur attachement à l'Église de Rome. L'évêque de Saint-Brieuc, que son frère, le général Cafarelli, protégea contre les violences du pouvoir, s'écriait, en empruntant la voix de Bossuet : « Sainte Église romaine, mère des Églises et mère de tous les fidèles, Église choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la même foi et dans la même charité, nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles. Si je t'oublie, Église romaine, puissé-je m'oublier moi-même! Que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne te mets pas au commencement de tous mes cantiques de réjouissance. » D'autres s'enhardirent à parler des « horreurs de la guerre », et il s'en fallut peu que l'évêque de Namur ne fût arrêté, pour avoir prononcé ces libres paroles, aussitôt accusées de provoquer au mépris de la discipline : « O mon Dieu, souvenez-vous de vos promesses! Dites au ministre de vos vengeances : *C'est assez que sa main ne frappe plus;* sans quoi, le continent désolé verra bientôt périr tous ses habitants. Les victoires ne sont pas, pour les vainqueurs, une preuve parfaitement sûre de la protection du Ciel [2]. » C'était là un courageux langage, et il retentit aux oreilles des contemporains comme une audacieuse nouveauté. Plusieurs, parmi lesquels se rangea l'évêque de Grenoble, ordonnèrent les prières, sans publier de mandement, et un pareil acte avait déjà l'apparence d'une témérité qui appela sur ses auteurs le blâme du ministre des cultes. Le cardinal Fesch avait pris un moyen terme, et sa qualité d'oncle de l'empereur ne le mit à l'abri ni du soupçon ni de la critique. Ses explications, adressées directement à Napoléon, avaient un accent de franchise qui justifie ce que nous avons dit touchant l'état de l'opinion dans les rangs du clergé et de la population catholique, aussi pensons-nous utile d'apporter à nos observations l'appui de ses propres affirmations, telles que nous les a conservées la pièce suivante, envoyée à l'empereur, le 27 août 1809 :

Sire, votre ministre des cultes m'a demandé des éclaircissements sur l'omission, faite par mes grands vicaires de Lyon, d'une partie de la lettre de Votre Majesté aux évêques, à l'occasion des étonnantes victoires de Wagram. Je ne me suis pas contenté de les lui donner

[1] Rapport du commissaire général de police de Marseille, 8 et 9 août 1809.
[2] *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France, pendant les premières années du dix-neuvième siècle,* par Jauffret.

verbalement, j'ai cru nécessaire de lui adresser une lettre, dont copie est ci-jointe. Elle établit les faits et expose en partie les raisons qui peuvent être données par écrit, car dans une lettre on ne peut pas détailler tous les motifs de prudence et de sagesse qui décident l'administrateur à prendre tel ou tel parti. Ces faits consistent : 1° dans l'ordre, donné par moi à mes grands vicaires, *de ne parler que des victoires;* 2° dans l'*omission* faite par ceux-ci dans le mandement *de la lettre de Votre Majesté*, selon l'usage. Le ministre ne m'avait pas encore envoyé la circulaire de Votre Majesté, pour le diocèse de Lyon, lorsque les grands vicaires capitulaires de Paris s'adressèrent à moi, pour me confier l'embarras où ils étaient sur le commentaire à donner dans un mandement, qui devait être imprimé dans la nuit, pour le *Te Deum.* Leur manière de voir n'était pas la même, leurs vues étaient incohérentes, elles auraient déplu à Votre Majesté autant qu'au public. Je décidai alors qu'il ne fallait parler *que de la victoire remportée et des actions de grâces à rendre à Dieu.* Cependant, j'eus occasion de voir le ministre des cultes, le même soir; il applaudit aux raisons qui m'avaient décidé à prendre le parti susdit.

Le diocèse de Lyon présentait encore des difficultés plus graves. Les alarmes croissent en raison de l'éloignement de la capitale, où plus facilement on éclaircit les doutes, on dissipe les craintes inspirées par les circonstances, et je dus me résoudre à donner le même ordre à Lyon. Votre Majesté remarquera que ces grands vicaires étaient bien plus embarrassés que ceux de Paris, au point que, non seulement ils suivaient mes ordres en *ne parlant pas des observations que Votre Majesté adressait aux évêques*, mais même qu'ils ne les insérèrent point dans leur mandement.

Votre Majesté verra les raisons qu'ils m'ont données officiellement, et ils ont cru devoir omettre ce que la prudence leur dictait impérieusement de faire. Ils ont dû craindre qu'une grande partie des curés, effrayés d'ailleurs par la voix sourde de la malveillance, n'augmentât les alarmes, ce qui n'aurait pas manqué, n'eussent-ils fait que d'exhorter les fidèles à redoubler leurs prières pour les circonstances actuelles. En retranchant, dans leur mandement, les susdites observations, ils ont obvié à l'inconvénient d'être obligé de sévir contre ceux qui, par indiscrétion et plus encore par ignorance, auraient pu déraisonner.

Sire, le diocèse de Lyon est très difficile à gouverner. Les partis sont toujours en présence. Le jansénisme, le plus effréné ennemi de toutes les lois, qui rallie dans son sein tous les révolutionnaires exagérés, les anti-concordatistes et les malveillants de toute espèce, ne s'endort pas et profite de toutes les occasions, pour accréditer les bruits les plus absurdes, pour inspirer aux catholiques la méfiance et la crainte. Ces

ennemis du gouvernement, eux seuls, auraient voulu voir les prêtres se mettre dans le cas d'être réprimandés et sévèrement punis; mais qui administre doit prendre sur soi de tâcher de prévenir ces malheurs. Ainsi mes grands vicaires, ne croyant pas déplaire à Votre Majesté, ont dû prendre le parti de l'omission susdite.

Du reste, je puis témoigner à Votre Majesté qu'elle n'a pas, en France, de sujets plus fidèles et plus attachés que ces grands vicaires. Je dois les connaître : ils peuvent avoir manqué par trop de prudence, et, s'ils ont trop osé, c'est qu'ils sont accoutumés à prêcher toute la journée la confiance que les catholiques doivent avoir en Votre Majesté, et à écrire sans cesse pour dissiper toutes les craintes et les alarmes.

Permettez, Sire, que j'exprime à Votre Majesté le désir de la voir arriver bientôt au sein de son empire, sa présence produira des biens immenses, un mot d'encouragement rétablira la paix et la confiance. Oui, Sire, non seulement le clergé, mais tous vos sujets catholiques s'affligent, se désolent, s'exaltent; les meilleurs sont calmes, ils se reposent sur la Providence et sur la direction des premiers pasteurs; les plus faibles s'inquiètent, les mauvais veulent prévoir l'avenir et croient effacer leurs démérites par de mauvais soucis et des présages sinistres [1].

Napoléon se montra de facile composition, et jugeant que le cardinal « avait parfaitement expliqué la bêtise de ses grands vicaires », il lui adressa des éloges [2]. Quant aux autres prélats, ils eurent, dans la personne du ministre des cultes, un avocat dévoué, qui sut conjurer tout orage et réussit même à faire modifier le premier jugement porté à Schœnbrunn contre l'évêque de Saint-Brieuc [3]. L'empereur feignit d'être satisfait; il voulut qu'on publiât un extrait du mandement, mais, — l'aveu vaut qu'on le retienne, pour l'honneur de l'épiscopat, — il recommandait de « retrancher les douteux et les mauvais [4] ». Toujours désireux d'apaiser et de concilier, M. Bigot de Préameneu assurait que la lettre impériale, adressée aux évêques, « avait eu le meilleur effet [5] », et cette flatterie ne fut pas inutile, bien que la réalité lui opposât un démenti. Si le cardinal Fesch exagérait un peu, il était pourtant plus près

[1] Lettre de S. Em. le cardinal Fesch à l'empereur, 27 août 1809.

[2] Lettres de l'empereur au cardinal Fesch et au comte Bigot de Préameneu; Schœnbrunn, 2 septembre 1809. (*Correspond. de Napoléon Ier.*)

[3] Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu; Schœnbrunn, 3 octobre 1809. (*Corresp. de Napoléon Ier.*)

[4] *Ibid.*

[5] Lettre du comte Bigot de Préameneu à l'empereur. Paris, 7 août 1809.

de la vérité, en déclarant que les catholiques « se désolaient, s'affligeaient et s'exaltaient ». De son côté, le conseiller Girard faisait œuvre de rapporteur exact et sincère, lorsqu'il disait à Fouché : « Les ecclésiastiques et les dévots sont occupés à expliquer et à commenter la lettre de Sa Majesté, que j'ai fait imprimer et répandre dans toutes les communes. Ils discutent surtout ce passage : *Nous environnerons les ministres* (du culte) *de la considération que nous seul pouvons leur donner. Nous écouterons leur voix, dans tout ce qui a rapport au spirituel et au règlement des consciences*. Quelques-uns croient voir, dans ces expressions de Sa Majesté, le dessein formé de s'établir chef de religion[1]. »

Le gouvernement ne resta pas indifférent à cette agitation, et voulant être exactement renseigné sur les départements, où les voyages du Saint-Père pouvaient causer des impressions plus vives, il interrogea les préfets et les maires. Si l'on consulte leurs réponses, il faut constater que, tout en s'appliquant à tranquilliser le ministre de la police, ils laissaient percer par instants certaines appréhensions. Le préfet du Rhône, nommé Maillochau, se réjouissait d'apprendre que le pape n'irait pas à Lyon: « Cette nouvelle, disait-il, me fait infiniment de plaisir, parce que je la regarde comme d'une grande importance pour la tranquillité de cette ville. » Il se disposait à envoyer un agent à Grenoble, et ses remarques prouvent que, si les partis, au sein de la société française violemment déchirée par la Révolution, était silencieux, ils n'avaient point complètement désarmé. « Cet agent », suivant lui, aurait à « s'occuper, non seulement des alentours du pape, mais des divisions intestines qui règnent à Grenoble, dont les citoyens sont toujours divisés en deux classes, comme en 1790 », et où, « le préfet » passe pour être « subjugué par le parti aristocratique[2] ». Quelques jours plus tard, il écrira que « l'affaire du pape » ne produit que « peu de sensation publique », cependant, pour le cas assez probable où le pape ne devrait pas rester à Grenoble, « il demandera surtout » que, s'il vient à Lyon, « l'on s'arrange pour l'y faire passer pendant la nuit, et même alors il serait important qu'il en fût informé auparavant ». « Dans l'intérieur des familles, ajoutait-il, les femmes et les prêtres expriment la plus vive douleur sur ce qui s'est fait et une frayeur plus grande sur ce qui se fera. Plusieurs lettres d'Italie ayant annoncé que le

[1] Bulletin confidentiel n° 4 du conseiller de préfecture Girard. Grenoble, 27 juillet 1809.

[2] Lettre du préfet du Rhône au comte Anglès, chargé du 3e arrondissement de la police générale. Lyon, 22 juillet 1809.

palais du pape avait été pris d'assaut par la gendarmerie, et que le Pontife avait été déclaré prisonnier, on s'apitoie sur son sort; et quand les imaginations auront été exaltées dans ces petits clubs dévots, il serait possible qu'on partît en foule pour visiter le *martyr*. Convaincu que ce pèlerinage pourrait avoir des résultats fâcheux et n'est pas dans les vues du gouvernement, je me propose de l'empêcher autant qu'il sera en moi. »

Il n'était pas permis alors de passer d'un département à un autre, sans être muni d'un passeport, et le préfet Maillochau apercevait, dans cette règle de police, un moyen efficace de « retenir sans éclat beaucoup d'individus qui n'iraient à Grenoble que pour chercher de nouveaux aliments au fanatisme[1] ». Le maire de Valence se félicitait, avec le préfet de la Drôme, de n'avoir à signaler « aucun incident capable d'inquiéter »; mais il ne lui échappait point que « le passage inattendu de Sa Sainteté paraissait avoir surpris » et incité les curieux « à en découvrir les causes, par des conjectures toujours hasardées »; du reste, « le peuple était resté spectateur très froid », et l'on « avait l'attention » d'échanger les pensées malveillantes « *intra muros* »[2]. A Marseille, le commissaire général de police ne cachait point que le département des Bouches-du-Rhône était en proie à de « vives alarmes ». Bien que « les prêtres » soient « très réservés », faisait-il observer, « le départ du pape de Rome, dont on ne connaît pas précisément les détails, son arrivée en France, sa marche rétrograde vers l'Italie, donnent lieu à une foule de conjectures, qui décèlent l'inquiétude et le mécontentement. Ces alarmes, ce mécontentement, se manifestent aussi dans les *salons*. L'opinion, à cet égard, y est à peu près générale; on y blâme bien positivement cette manière de faire voyager le pape ainsi escorté, et tant que le Journal officiel ne donnera pas quelques explications sur cette matière délicate, je ne pense pas que l'opinion s'améliore. Dans les lieux publics, les discoureurs, les mécontents ont la bouche close; sous ce rapport, le but de la police est atteint. Il est hors de sa portée de maîtriser l'opinion, qui ne se manifeste que parmi les coteries des sociétés particulières ». Se reprochant, sans doute, d'avoir trempé son pinceau dans des couleurs trop sombres, ce scrupuleux commissaire imaginait cette conclusion réjouissante : « La ville est calme, les chemins sont sûrs, les délits graves très rares, ces résultats sont satisfaisants, dans les circonstances où nous sommes[3]. » Il est

[1] Lettre du préfet du Rhône, 28 juillet 1809.

[2] Lettre confidentielle du maire de Valence au préfet de la Drôme. Valence, 5 août 1809.

[3] Rapport du commissaire général de police de Marseille au conseiller

probable, cependant, qu'on ne redoutait pas précisément, à Paris, de voir se multiplier tout à coup, sous les pas du Saint-Père, les voleurs et les assassins; on s'y préoccupait davantage de surveiller les prêtres et de saisir toutes les publications se rapportant aux affaires ecclésiastiques. Le clergé devint partout l'objet d'un incessant espionnage; les agents de la police inspectaient les églises, commentaient les sermons et dressaient des procès-verbaux constatant les sujets traités par les prédicateurs, ou les prières demandées aux fidèles; car il ne suffisait pas de ne rien dire contre le gouvernement, une invitation à prier pour le pape et « la conservation de la religion » était un acte suspect [1]. Les défaillances qui venaient à se produire étaient notées avec joie et entretenaient chez quelques-uns le désir d'amener l'Église de France à une véritable apostasie. L'empereur se flattait, en effet, de gouverner la chrétienté par l'entremise d'un pape résidant « aux environs de Paris [2] », et ses serviteurs ardents à lui plaire devançaient sa pensée, en la dépouillant de tout artifice de style. Le préfet Maillochau, qui avait eu si grande peur de voir le Saint-Père à Lyon, s'empressait, quand le départ de Grenoble l'eut entièrement rassuré, d'exprimer ainsi ses espérances : « Les dévots s'agitent, parlent de la fin du monde, de l'Antechrist, etc.; mais, en général, on parle fort peu de cette affaire du pape, et le peu qu'on en dit est sage, ou au moins très modéré. La masse du clergé craint uniquement pour ses moyens de subsistance, elle se soumettra avec plus de facilité qu'on ne croit à tout ce que le gouvernement voudra ordonner », à la condition « qu'elle y voie qu'on a pourvu d'une manière fixe à son aisance. Elle s'attend à la création d'un patriarche, qui exercerait en France l'apparence de la puissance spirituelle, tandis que l'empereur serait le véritable chef de l'Église. Cette idée ne révolte point les ecclésiastiques, et je crois qu'il serait facile de la faire goûter, avec certains ménagements, au moins à la majorité [3] ». Nous ignorons à quels ménagements songeait le préfet du Rhône; mais il est certain que les ministres du culte, encore qu'ils fussent souvent d'une excessive docilité, ne

d'État, chargé du 3e arrondissement de la police générale. Marseille, 8 et 9 août 1809.

[1] Lettre du conseiller de préfecture Girard au comte Anglès, 31 juillet 1809. Divers rapports de sous-préfets et de commissaires de police, août 1809.

[2] Lettre de l'empereur au ministre de la police. Schœnbrunn, 15 septembre 1809. (Cette lettre est publiée dans l'*Histoire de l'Empire*, par M. Thiers, liv. XIX.)

[3] Lettre du préfet du Rhône, 3 août 1809.

méritaient point ces insinuations injurieuses. Plus indépendants que les évêques, les prêtres des paroisses n'exécutèrent pas toujours leurs ordres; ils ne menaçaient point la sûreté publique, mais leurs plaintes légitimes tiraient peu à peu les âmes de leur engourdissement, et les divisions qui affligeaient l'Église contribuaient à augmenter l'agitation religieuse. Cette situation est minutieusement dépeinte dans un intéressant rapport, où un honnête bourgeois de la Drôme, maire de sa ville et « ami du gouvernement », communiquait à son préfet ces curieux renseignements, qui pouvaient trahir quelque inexpérience littéraire, mais qui offraient un tableau fort exact de la province :

... Dès que la lettre de Sa Majesté, adressée aux évêques de l'empire, fut connue, l'on s'aperçut d'une certaine agitation parmi tous les ecclésiastiques. Les curés ou desservants des environs se portèrent, pendant quelques jours, en nombre dans la ville; ils paraissaient inquiets, questionnaient, demandaient même des conseils et s'entretenaient, sans doute entre eux, de ce qu'ils devaient faire; mais il ne m'est connu qu'aucun d'eux ait manifesté de faire des actes de résistance. Je crois cependant fermement que, s'ils pouvaient trouver quelques moyens pour entraver les vues du gouvernement, ils ne manqueraient pas de s'en saisir; et ce point de ralliement, que la politique éclairée de notre auguste chef vient de leur ôter, est la mesure la plus sûre, pour leur empêcher de jeter le monde observateur de la loi de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans un état de discorde et de désunion. Au reste, sur ces matières, je ne saurais aller plus loin et je dis, de bonne foi, qu'il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui appartient à César. Ici nous vîmes des femmes pleurer sur le sort du pape, à son passage; quelques hommes montrèrent de la sensibilité. M. le curé ne lui put pas articuler un mot... Je dois dire que, s'il y a un peu plus de fermentation dans les têtes des femmes et même de quelques hommes, dans ce pays, nous le devons à l'influence d'une mission que l'on a prêchée, après Pâques, en cette ville; je crois ces mesures excellentes pour ramener à l'esprit de la religion la masse des citoyens, qui s'en était éloignée depuis la Révolution, et de ceux qui, nés depuis lors, n'avaient presque pas entendu parler des principes de morale; mais, pour exprimer et développer les maximes sublimes de l'Évangile, il faudrait des hommes dégagés de passion, de préjugés, et surtout des amis sincères du gouvernement, ce qui est difficile de trouver parmi eux. Si, comme l'on ne peut pas en douter, il doit en résulter un bien manifeste, il me semble que ces moyens extraordinaires devraient au moins émaner de l'autorité suprême, et je pense que ces mesures livrées au gré d'intré-

pides prédicateurs, comme elles l'ont été depuis quelque temps, ont contribué à faire, peut-être, fléchir l'attachement que nous devons au souverain, plutôt que de lui fournir des soutiens.

D'abord, l'on s'est écarté, dans ce temps-là, des décrets du Concordat, en forçant une infinité de personnes à se faire de nouveau conférer la bénédiction nuptiale, parce qu'elle leur avait été conférée par des prêtres constitutionnels; on a été jusqu'à rebaptiser même. Il est résulté de là quelques désordres dans des ménages, parce que bien des maris ne voulaient pas s'y soumettre. Nous avons observé aussi que le choix des douze sujets missionnaires avait été fait parmi les inconstitutionnels, ou ceux qui avaient fait des abjurations solennelles. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a encore une ligne de démarcation à cet égard bien déterminée; il y a aussi une classe de prêtres, qui exercent cependant des fonctions sacerdotales, qui n'ont pas, à ce qu'on assure, le pape pour point de réunion, à cause du Concordat; j'en connais deux, en cette ville, qui n'ont jamais fait ni ne feront jamais des fonctions sacerdotales à l'église paroissiale. Ce sont M. de Saint-Marc, qui exerce dans la ci-devant église paroissiale de Saint-Nicolas, qui appartient à deux dames de cette ville, et M. l'abbé Cotte, aumônier des dames institutrices de la Visitation. Il est donc hors de doute qu'entre eux il y a déjà schisme, mais je pense que les mesures énergiques et salutaires, que l'empereur nous annonce devoir prendre, feront disparaître toutes ces nuances.

Je pense aussi que, dans la circonstance où nous nous sommes trouvés la semaine dernière, à raison du passage du pape, il eût été d'une nécessité indispensable de lire au prône, le dimanche suivant, 6 août, comme il était prescrit aux curés de le faire, la lettre de Sa Majesté et le mandement de Mgr l'évêque de Valence; mais tout a passé sous silence, ce qui me paraît porter un caractère de résistance, ou tout au moins de mécontentement et d'inquiétude sur les mesures du gouvernement. Je ne doute pas que, s'ils eussent rempli, avec franchise et fermeté, ce devoir qui leur était imposé, ce jour-là, par Mgr l'évêque, ce dévouement n'eût produit les plus salutaires effets sur les consciences faibles et inquiètes.

Cette inexécution de publication de mandement est presque habituelle; mais comme les administrateurs civils n'ont point d'inspection sur ces sortes d'actes, pour en constater l'exécution, il faut espérer que le gouvernement prendra des mesures pour cette surveillance, qui est, à mon avis, d'une importance majeure. Je n'entends point ici faire de déclarations particulières à cet égard, mais j'observe que ces sortes d'actes étant publiés dans diverses paroisses, tandis qu'ils ne le sont pas dans d'autres, cela détruit l'unité d'action que le gouvernement s'attend à trouver chez les ministres du culte, qui, chargés

par lui d'aussi importantes fonctions, doivent concourir essentiellement au maintien de l'ordre social. Quant aux missions, je pense aussi que le gouvernement prendra des mesures pour les mettre en rapport avec les autorités civiles, soit pour le temps apte à leur admission dans les communes, soit pour le choix des personnes chargées des sermons et des discours.

Depuis le passage du pape, on a fait mille contes; on le regarde comme un prisonnier d'État, conduit au fort Mont-Alban, à Nice, je crois que c'est à peu près le mot; on conte des aventures vraies ou fausses, arrivées pendant le cours de son voyage; mais l'on se retranche, aujourd'hui, à dire (et cela part encore du foyer de la discorde) que le pape a conféré ses pouvoirs, en partant de Rome, à quelqu'un qui se fera connaître en temps et lieu.

Quoique certaines personnes, dont on ne se douterait pas, jouent un rôle actif dans tout ceci, je crois pouvoir dire que leur influence ni leurs petites menées ne causeront aucun mauvais effet dans ce pays, où l'esprit en général est bon... Cette relation doit être absolument secrète; je me recommande donc toujours à votre sage discrétion et vous prie de m'assurer réception de l'épître et de la réduire en cendre [1].

Cet excellent maire, qui signait : Giraud aîné, dévoué à son empereur, point hostile à l'éloquence de la chaire, mais grand partisan de la réglementation administrative, n'avait nulle ambition de passer à la postérité; son dernier souhait, fort heureusement, ne fut point exaucé, et son épître est ainsi parvenue jusqu'à nous. Elle est l'expression juste et fidèle de ce que pensaient, voyaient, et entendaient les bourgeois de ce temps, qui sont peut-être de tous les temps, citoyens avisés, indépendants chez eux, timides et modérés dans les affaires publiques; doués de sens et de jugement, à leurs foyers domestiques; sachant, au dehors, flatter les puissants; ayant assez de religion pour ne point perdre tout équilibre en penchant vers la Révolution; estimant, au-dessus de toute gloire, l'honneur d'être attelés au char de l'État; braves gens, qui, suivant les occasions, tournent au bien ou se laissent induire à mal, ont l'instinct et le besoin de servir, se révoltent pour chercher un maître, et fournissent le type accompli du fonctionnaire, quand le sort n'en a pas fait des avocats sans cause, orateurs de club, ou des soldats héroïques; car il y a en eux le germe de toutes les

[1] Lettre confidentielle du maire de Romans au préfet de la Drôme. Romans, 12 août 1809. (Cette pièce et les différentes lettres ou rapports que nous venons de citer sont reproduits dans les *Chroniques dauphinoises* de M. A. Champollion-Figeac.)

contradictions, et, redoutant les extrêmes, ils sont prêts, sous la main que les guide, à les atteindre tous.

Nous demandons pardon à nos lecteurs de cette digression; ne fallait-il pas expliquer l'intérêt que nous avons pris à la lettre d'un modeste maire de province? Si nous avions besoin d'une excuse, nous pourrions ajouter que cette longue citation nous dispensera d'insister sur d'autres documents, où les mêmes observations sont faites, mais moins bien présentées.

Les doléances du maire de Romans, au sujet des missions, eurent l'honneur de précéder les résolutions de Napoléon, qui eut hâte de lancer ses foudres contre « les prédicateurs errants ». Il multiplia ses dépêches aux deux ministres des cultes et de la police, pour en « finir » avec « ces énergumènes », et « rendit » M. Bigot de Préameneu personnellement « responsable », si, dans un délai de quinze jours, « il y avait encore en France des missions ou des congrégations ». Il interdisait les conférences de l'abbé de Frayssinous à Saint-Sulpice, parce qu'elles « excitaient le cagotisme », et entendait « ne souffrir aucune réunion ». Il ne voulait plus « de missions quelconques », ni françaises, ni étrangères ». Les missionnaires à son avis, « sont pour qui les paye, pour les Anglais, s'ils veulent s'en servir [1] ». Pourtant il n'essaya point de payer leurs services; il préféra les supprimer. « Je veux la religion chez moi, disait-il à Fouché, mais je n'ai envie de convertir personne. Je viens d'effacer du budget des cultes les fonds que j'avais accordés pour les missions étrangères. Écrivez aux préfets, commissaires généraux de police et même aux commandants de la gendarmerie, de veiller à ce qu'on ne prêche en France ailleurs que dans les églises, et qu'il n'y ait que les curés, chanoines et prédicateurs appelés par les curés, avec l'autorisation de l'évêque, qui aient cette faculté. Mais je ne veux ni affiliés à des associations, ni missionnaires, ni prédicateurs errants dans mes États. Voyez le ministre des cultes pour que les missionnaires soient placés, comme curés et desservants, dans les paroisses [2]. » Le cardinal Fesch essayait-il de lui représenter les inconvénients de telles décisions, il recevait aussitôt cette réponse, d'où la passion bannissait la raison politique : « Je ne mets jamais en comparaison l'intérêt des affaires spirituelles avec celui des affaires temporelles. Si les missions étrangères jugent profitable de se mettre sous la

[1] Lettres de l'empereur au comte Bigot de Préameneu; Schœnbrunn, 12 septembre 1809; et au comte Fouché, 15 septembre 1809. (*Corresp. de Napoléon Ier.*)

[2] Lettre de l'empereur au comte Fouché; Schœnbrunn, 24 septembre 1809. (*Correspondance de Napoléon Ier.*)

protection de l'Angleterre, je le verrai avec plaisir, puisque cette nation est plus en état que moi de protéger leur sainte entreprise. Qu'elles mettent donc de côté toute considération de patrie, et ne voient que la patrie du ciel. Quant aux missions de l'intérieur, on m'a rendu compte qu'elles faisaient du mal..... Les intérêts de mes peuples sont ma plus chère occupation. Ils m'ont fait prendre la résolution de proscrire les missions ambulantes dans mes provinces, d'autant plus que mes États, étendus par le secours de la Providence divine, renferment des églises qui varient beaucoup dans leurs opinions sur leurs relations avec l'autorité spirituelle, et qu'une partie de ces missionnaires, élevés à Rome, dans les principes antigallicans, ne lisent leurs devoirs que dans les leçons d'orgueil et les maximes d'usurpation de la cour de Rome. Ma volonté est irrévocable, c'est à mon clergé à s'y conformer [1] ». Le cardinal Fesch n'avait qu'à s'incliner; qu'aurait-il pu objecter, quand il lisait cette stupéfiante leçon d'orgueil, qui n'était assurément ni gallicane ni romaine : « Je ne partage pas les craintes que vous me faites entrevoir, parce qu'il est du devoir de mon clergé de m'obéir, et que le Saint-Esprit cesserait d'être avec lui le jour où il tenterait de s'écarter de l'obéissance qu'il me doit [2]? »

Ce fut alors que l'empereur décida d'éloigner de Rome « tous les généraux d'ordre et les cardinaux qui n'avaient pas d'évêchés, ou qui n'y résidaient pas, soit Italiens, soit Toscans, soit Piémontais [3] ». Il ne s'agissait plus de simples expulsions, comme celles que le général Miollis avait opérées; Napoléon prétendait transporter à Paris, avec les membres du sacré collège et le pape lui-même, tout le gouvernement de l'Église. « Les premiers mois pensait-il, cela fera une nouveauté, mais qui finira bien vite [4]. » La nouveauté entrevue par son imagination, ne devait point sortir du domaine de ses rêves ambitieux. Ses agents, toutefois, pressés d'aller au-devant de ses désirs, n'attendirent point ses instructions pour surveiller le clergé, entraver son ministère, réprimer ou sévir, dût leur zèle accréditer le bruit répandu que « jamais la religion n'avait été plus en danger », et que « les temples » seraient prochainement « fermés [5] ». Les réu-

[1] Lettre de l'empereur au cardinal Fesch; Schœnbrunn, 8 octobre 1809. (*Corresp. de Napoléon Ier*).

[2] *Ibid.*

[3] Lettre de l'empereur au ministre de la police; Schœnbrunn, 15 septembre 1809. (*Histoire de l'Empire*, par M. Thiers, liv. XIX.)

[4] *Ibid.*

[5] Rapport du conseiller de préfecture Girard, 29 juillet 1809; rapport du sous-préfet de Saint-Marcellin, août 1809.

nions ecclésiastiques furent sévèrement prohibées; c'était un point d'importance pour les préfets, « car, écrivait l'un d'eux, les prêtres, pris chacun isolément, sont timides, mais rassemblés, ils sont capables de faire bien des sottises [1] ». Le gouvernement, qui n'était point dépourvu d'une pareille aptitude, se gardait de reculer devant la sottise de réserver ses rigueurs à l'Église, et de laisser le champ libre aux sociétés révolutionnaires. Celles-ci jouissaient des immunités et franchises qu'on refusait au reste de la nation. Elles avaient fait de nombreuses recrues, parmi les irréguliers du sanctuaire, les réfractaires du cloître; et tel moine, qui n'eût pu enseigner l'obéissance au pape, sans s'exposer aux coups de la police, vaquait librement à la prédication, dans les assemblées des loges, auxquelles les dignitaires de l'empire étaient eux-mêmes affiliés. C'est ainsi qu'à Grenoble, au-dessus de l'appartement occupé par le cardinal Pacca, les francs-maçons de la ville se réunissaient, sous le regard indulgent des autorités, et mêlaient leurs chansons, dites patriotiques, aux discours d'un certain P. Ollivier, ex-doctrinaire, devenu médecin, dont la voix arrivait aux oreilles du secrétaire d'État [2], comme une provocation triomphante de la liberté maçonnique à la papauté dans les chaînes.

L'histoire a ses sévérités pour la politique du Saint-Siège; elle atteste, du moins, que nulle tyrannie ne s'est levée sur le monde, sans frapper la Chaire de saint Pierre, et avec elle l'Église catholique. Le despotisme, que ce soit celui du génie ou celui des médiocrités, qu'il redresse ou renverse les autels, qu'il ait été, à son origine, bénit ou combattu par des mains consacrées au service de Dieu, mais sujettes aux infirmités de l'homme, le despotisme toujours a mis l'Eglise au rang de ses victimes, toujours l'a rattachée, par la persécution hypocrite ou violente, à la cause de l'indépendance et de la dignité des peuples, lorsque la fragilité du prêtre pouvait l'en séparer. La liberté n'abdique pas, elle est impérissable. Ses œuvres sont salutaires ou funestes; la refuser aux bons, c'est la donner aux mauvais; ce n'est pas la détruire, c'est la déshonorer. Et quel plus grand exemple que celui d'un empereur, investi d'un pouvoir sans bornes, impuissant à la supprimer, lui ouvrant la porte des sociétés secrètes, parce qu'il lui ferme la porte des temples, réduit à en faire le privilège de la maçonnerie, parce qu'il l'enlève à la papauté?

Si nos efforts n'ont pas été trop inférieurs à notre tâche, il est aisé maintenant de se rendre un compte exact de l'état des esprits,

[1] Rapport du préfet du Rhône; Lyon, 28 juillet 1809.
[2] *Mémoires* du cardinal Pacca.

en Italie et en France, au moment où l'on apprit qu'un pape, errant sur les routes qui traversaient les Alpes, allait être interné à Savone. Dans les deux pays, les prêtres et les moines ne possédaient pas une égale influence; la tempête révolutionnaire, les proscriptions, les massacres, avaient brutalement séparé la nation française de sa religion traditionnelle, les blessures faites à l'ancien culte n'étaient point toutes cicatrisées; quoique le clergé fidèle y eût puisé le prestige du martyre, les scandales, les apostasies, ne laissaient pas que d'avoir ébranlé les âmes, et il faut ajouter qu'une répugnance instinctive, dont la trace apparaît aux époques les plus reculées de nos annales, restreignait la sphère politique de l'action sacerdotale. Néanmoins, d'occultes menées, un sourd bourdonnement, témoignaient, de part et d'autre, d'une commune inquiétude. En Italie, c'était la foi populaire et naïve qui menaçait l'excommunié; en France, c'était l'esprit de justice et de liberté qui s'essayait à protester contre la violence. Un souffle religieux passa sur les mécontents et ranima leurs forces languissantes; on y sentait moins l'inspiration d'une croyance intrépide que la surprise de l'opinion, froissée par les traitements infligés au chef de cette Église dont l'empereur avait restauré les autels. Les philosophes raillaient, les chrétiens attristés gémissaient, les indifférents, dans les salons, commençaient à fronder; il y avait quelques murmures en province, mais la masse du peuple se taisait. Comme dans le désert, aux approches d'une oasis, s'élève un bruissement de source et de feuillage, un léger frémissement traversait ce grand silence, et railleries, gémissements, critiques et murmures demeuraient confondus en un long soupir qu'exhalaient des poitrines oppressées. La force qu'avait apportée à l'empire le retour à la religion des aïeux, Napoléon, pris de vertige, en usait pour la briser. Derrière les murs de la prison de Savone, la papauté lui parut encore une citadelle, qu'il fallait abattre, et, chaque jour, sa ruse et sa colère vont lui livrer un continuel assaut.

H. DE MAYOL DE LUPÉ.

BERRYER

ET

EUGÈNE DELACROIX

CORRESPONDANCE INÉDITE

Au moment où sont rassemblées dans une exposition solennelle les œuvres d'Eugène Delacroix, où sa gloire, si longtemps contestée, reçoit tant d'hommages, il y a, croyons-nous, quelque opportunité à faire connaître sa correspondance avec Berryer. Si l'on recueille avec un pieux respect les esquisses, les écrits, les moindres billets, tombés de la main du grand artiste, quel intérêt ne trouvera-t-on pas à lire les lettres qu'il adressait au grand orateur ou qu'il reçut de lui ?

De tous les témoignages d'affection qui vinrent encourager la vie souvent amère et attristée d'Eugène Delacroix, de tous les éloges qui relevèrent et affermirent son âme impressionnable, facilement ulcérée par les dénigrements d'une critique hostile, les plus sensibles, les plus efficaces, au moins dans la dernière période de sa carrière, furent peut-être ceux que lui prodigua Berryer. Car ils flattaient son orgueil en touchant son cœur, et ce sera certainement faire honneur à sa mémoire que de publier les marques d'amitié et d'admiration qui lui furent données par Berryer, en même temps qu'on aura occasion de montrer celui-ci dans le généreux abandon de sa belle et attachante nature.

Berryer et Eugène Delacroix étaient cousins. La grand'mère paternelle de Berryer était fille de M. Varroquier, bailli de Givry en Argonne, dont une sœur avait épousé le sieur Delacroix (ou de Lacroix, suivant l'orthographe qu'a toujours employée Berryer), grand-père du peintre. Eugène était fils de Charles Delacroix, ancien premier commis du contrôle des finances, sous l'administration de Turgot, et qui, plus tard, membre de la Convention, devint tour à tour ministre des relations extérieures, ambassadeur en

Hollande, et enfin, sous l'Empire, préfet des Bouches-du-Rhône et de la Gironde.

Les deux cousins avaient longtemps vécu séparés. Mais Berryer tenait beaucoup aux liens de parenté. Il recherchait avec soin, il accueillait avec empressement tous les documents, tous les souvenirs qui se rapportaient à sa famille. Il envoyait des consultations jusqu'en Hollande à des parents éloignés qui s'étaient rappelés à lui, et le nombre est grand de ceux qui l'intéressèrent à leur sort, en invoquant avec les siens quelque lointaine alliance.

Des traditions toutes particulières d'affection et de gratitude le rattachaient au nom d'Eugène Delacroix. En 1774, Charles Delacroix, alors premier commis de Turgot (véritable poste de sous-secrétaire d'État, dont le titre modeste ne nous laisse pas soupçonner l'importance), Charles Delacroix avait reçu avec bienveillance le père de Berryer, jeune homme de seize ans, arrivant de Champagne à Paris, pour s'y faire une carrière. Il avait guidé ses premiers pas et secondé ses débuts au barreau, où Pierre-Nicolas Berryer devait précéder par une si haute et si pure renommée la gloire de son fils. Membre de la Convention, associé aux plus déplorables votes de cette assemblée, comme il le fut ensuite à la réaction qu'ils provoquèrent, approbateur du 18 brumaire et dignitaire de l'Empire, Delacroix n'avait que trop fidèlement représenté, dans le contraste de ses qualités privées et de ses défaillances publiques, cette opinion flottante qu'emporte jusqu'aux abîmes le torrent des révolutions. Il était de ceux auxquels pouvait songer de Serre, dans cette séance fameuse où, après avoir dit que dans la plupart des assemblées « les majorités étaient saines », il ajoutait, en réponse à l'interruption de M. de la Bourdonnaye : « Quoi ! même la Convention ? » — « Oui, monsieur, même la Convention ; et si la Convention n'avait pas voté sous les poignards, la France n'aurait pas eu à gémir du plus épouvantable des crimes. »

Charles Delacroix avait mêlé à ses faiblesses législatives les actes courageux de son dévouement pour les personnes ; il avait préservé Berryer père des vengeances du parquet révolutionnaire, qui ne pardonnait pas à l'avocat son zèle intrépide pour les proscrits. C'était toujours à lui que Berryer s'adressait pour sauver quelque victime ; il avait été témoin de ses efforts désespérés pour arracher à l'échafaud son oncle Varroquier, membre de la municipalité de Sedan ; il savait que, si Delacroix n'avait pas réussi, il avait du moins tout tenté pour le salut de son parent, au péril de sa propre vie.

L'enfance du jeune Berryer s'était formée au milieu de ces scènes d'inquiétude et de deuil ; elles étaient restées gravées dans sa mémoire. Il avait souvent entendu son père parler avec reconnaissance

de son cousin Charles Delacroix. Il se rappelait les bontés de Mme Delacroix pour son adolescence, et il se plaisait à reporter sur leur fils, devenu célèbre, les sentiments qu'il leur devait.

Cependant il ne paraît pas que jusqu'en 1845 Berryer et Eugène Delacroix aient eu de fréquents rapports. Les termes cérémonieux de leurs premières lettres laissent supposer qu'ils s'étaient peu vus jusque-là. A mesure qu'elles se succéderont, la familiarité sera plus grande et l'affection plus expansive.

Le dossier que nous avons entre les mains comprend à la fois les lettres de Berryer et celles d'Eugène Delacroix. Berryer avait conservé les lettres de son cousin; celles qu'il lui avait lui-même écrites lui furent rendues, en 1863, après la mort du peintre. La correspondance, ainsi complétée, figure parmi les papiers que Berryer a légués aux amis qu'il a institués propriétaires de ses œuvres. C'est à leur autorisation que nous devons de pouvoir les publier.

Nous rencontrons tout d'abord une lettre de Berryer, qui porte la date du 14 juillet 1845. Berryer se rappelle au souvenir de son cousin. On voit dès les premières lignes le prix qu'il attache à sa parenté avec Delacroix, et combien étaient rares à cette époque ses relations avec lui :

Monsieur et cher cousin,

Il est rare que nous nous rencontrions et, à mon grand regret, le torrent d'affaires qui emporte ma vie ne me laisse pas la liberté de vous rechercher autant que j'en aurais le désir; je ne peux cependant oublier une parenté qui réveille en moi de chers souvenirs...

L'année suivante, de nouvelles lettres s'échangent, provoquées par le deuil qui vient de frapper Eugène Delacroix. Son frère, Charles-Henri, baron Delacroix, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, était mort à Bordeaux, où il s'était retiré depuis plusieurs années. Volontaire à quatorze ans, il avait conquis ses grades sur les champs de bataille de l'Empire; il avait été l'aide de camp et l'ami du prince Eugène, et depuis qu'il était rentré dans la vie civile, il avait trouvé le moyen d'illustrer encore sa retraite par l'héroïque sauvetage de deux jeunes gens [1]. Le général était mort comme un saint, et la ville de Bordeaux, qu'avaient édifiée ses derniers moments, célébra sa perte comme un malheur public [2].

[1] Son frère l'a peint, en villégiature, avec son corps robuste, sa mâle et loyale figure, assis, en costume de campagne, sur un pré de sa propriété du Louvoux; le tableau fait partie de l'exposition des œuvres du maître (no 125).

[2] Dans un numéro que Berryer avait classé parmi ses papiers de famille,

Delacroix pleura ce frère qu'il aimait avec une sorte d'admiration; il n'arriva à Bordeaux que pour conduire les funérailles.

A peine Berryer est-il informé de la triste nouvelle qu'il écrit à son cousin :

Monsieur et cher cousin,

J'apprends par les journaux la perte cruelle que vous venez de faire. A peine ai-je revu monsieur votre frère depuis notre première enfance; mais je n'ai pas perdu le souvenir des témoignages d'amitié bienveillante que j'ai reçus autrefois au sein de votre famille. En m'avançant dans la vie, il m'est de jour en jour plus pénible d'en voir sortir ceux à qui je ne fus pas étranger, et je m'unis du fond du cœur aux regrets de ceux qui leur survivent. La lettre tout amicale et toute gracieuse que vous m'avez écrite, il y a peu de temps, me fait éprouver aujourd'hui le besoin de vous dire la part que je prends à votre juste douleur et de vous prier d'agréer mes sincères condoléances.

Votre tout dévoué serviteur,

Berryer.

7 janvier 1846.

Cette lettre se croisa avec celle que Delacroix adressait, au même moment, à Berryer. Sous le coup qui venait de l'atteindre, la pensée du frère affligé s'était aussitôt tournée vers son cousin, comme pour s'appuyer sur cette affection dont il ne doutait pas et lui demander un adoucissement à son chagrin.

Bordeaux, 6 janvier 1846.

Monsieur et cher cousin,

J'ai la douleur de vous faire part de la mort de mon cher frère Charles, arrivée le 30 décembre dernier. Vous estimiez son noble caractère et vous comprendrez tout ce que je perds; car il est mon dernier parent aussi proche et presque mon dernier ami. J'ai pu lui rendre le dernier devoir dans le même lieu où quarante ans auparavant avait été déposé le corps de notre père, et mon âme restera toujours dans ce cher endroit.

En perdant ce noble cœur, j'ai cherché ce qui me restait. J'ai pensé à vous, mon cher cousin, et à un bien petit nombre encore d'amis

la *Guyenne* racontait que, prévoyant depuis trois mois sa mort, le général Delacroix avait fait venir un prêtre pour s'y préparer. « Rien n'était touchant, disait ce journal, comme de le voir s'incliner devant le Dieu des armées et de l'entendre s'écrier : « Voilà encore le plus beau de mes jours. Lui seul peut me faire oublier les joies de nos anciennes campagnes. Plus que jamais, je plains l'homme qui ne connaît pas la religion chrétienne. » Le même journal, à Bordeaux, et la *Gazette du Midi*, à Marseille, tous deux royalistes, rendaient aussi hommage à l'administration du père des Delacroix, l'ancien préfet des Bouches-du-Rhône et de la Gironde.

avec lesquels je suis par la pensée. Conservez-moi, je vous en supplie, votre précieuse affection, et recevez l'assurance bien sincère de celle que je m'honore de vous porter et qui ne s'éteindra pas.

Votre bien dévoué serviteur et bien affectionné parent,

Eug. Delacroix.

Berryer fut vivement touché de l'élan qui, dans une telle épreuve, avait porté vers lui son parent. Il lui écrivit immédiatement :

Mon cher cousin,

Ne sachant pas que vous aviez fait ce triste voyage de Bordeaux, au moment où les journaux m'ont apporté la cruelle nouvelle, je me suis empressé de vous adresser à Paris mes condoléances et l'expression bien sincère de mes regrets et de la part que je prends à votre douleur. Vous trouverez ici ma lettre à votre retour.

Je suis bien profondément touché du soin que vous avez voulu prendre en m'écrivant au milieu de ces accablantes émotions. J'ai besoin que vous sentiez que votre lettre m'a été droit au cœur et suis impatient de vous revoir pour vous le redire. La mort, en frappant tant de personnes aimées dans la famille au milieu de laquelle nous avons vécu sans presque nous rencontrer, nous ramène l'un près de l'autre; nous restons à peu près seuls et, je crois, les plus proches parents désormais d'une très nombreuse lignée. Avant d'arriver au terme, à notre tour, unissons-nous dans la pensée de notre commune origine. Il nous sera doux de parler de ceux que nous regrettons. Je n'ai point perdu le souvenir des bontés que votre mère prodiguait à mon enfance, et j'ai souvent entendu mon père reconnaissant nous raconter les bons conseils et l'appui qu'il avait reçus du vôtre.

Ne manquez pas de me faire savoir votre retour à Paris et croyez-moi tout à fait votre ami et bon cousin,

Berryer.

10 janvier.

Dès lors Berryer et Delacroix reprirent leurs relations, et, malgré la diversité des deux existences, ils ne manquèrent plus de se donner de fréquents signes de vie et d'amitié. La correspondance s'interrompt entre eux pendant plusieurs années; mais on devine que, s'ils ne se sont pas écrit, c'est qu'ils se sont beaucoup vus, en remarquant le ton plus familier des lettres qui reparaissent après un long intervalle.

C'est Berryer qui rouvre la série. On est en 1854. L'Académie des beaux-arts va procéder à l'élection de son secrétaire perpétuel. Berryer a un candidat; il est allé chez Delacroix pour lui demander de l'appuyer. Le piquant de la démarche, c'est que Delacroix, solli-

cité d'agir pour autrui auprès des membres de la compagnie, n'a pas encore obtenu lui-même de devenir leur collègue, et que le candidat, soutenu par Berryer, homme du goût le plus exercé et de l'esprit le plus fin, n'est pas du tout, on le verra plus tard, de l'école d'Eugène Delacroix.

Ce candidat, c'est M. Vitet. Berryer ne recommande en lui que le critique délicat et pur; mais, avec son habitude de porter en toutes choses, sans en avoir l'apparence, le souci de sa cause politique, on peut croire qu'en donnant à M. Vitet cette marque d'amitié, il a en vue de s'attacher par des liens plus intimes un des hommes en qui il a trouvé le concours le plus loyal et le plus dévoué pour la grande œuvre à laquelle il a consacré les derniers efforts de sa vie, la fusion des deux branches de la Maison royale.

Mon cher cousin et ami,

J'étais allé hier vous rendre visite et vous adresser la demande assurément la plus saugrenue du monde. Je voulais vous parler, à vous! de l'Académie des beaux-arts, qui n'a pas l'honneur de vous compter au nombre de ses membres. Précisément parce qu'elle a de tels torts, il faut à cette Académie un secrétaire perpétuel, éclairé, indépendant, homme de bon goût et d'esprit, écrivain distingué, et enfin n'appartenant à aucune des quatre sections qui composent ce corps. La place est vacante par la mort de M. Raoul Rochette; l'élection de son successeur se fait après-demain 29. Il ne se peut pas que vous n'ayez point crédit et même autorité sur quelqu'un de messieurs les académiciens. Je viens vous prier de conquérir des suffrages à mon ami, M. Vitet, qui, à mon avis, réunit incontestablement et mieux que personne toutes les qualités désirables. Sortez, je vous prie, mon cher cousin, de votre laborieuse retraite, et cherchez à rencontrer quelques membres de cette Académie à qui vous puissiez imposer ce choix tout à fait honorable et certainement utile. Je désire bien que ma sollicitation ne vous soit pas importune et que vous ne la trouviez pas trop ridicule dans votre position...

27 juillet 1854.

Delacroix était, à cette époque, disposé à soutenir M. Vitet. Mais des raisons toutes personnelles lui commandaient l'abstention. Il les fait connaître dans sa réponse à Berryer.

Mon cher et bon cousin,

M. Vitet ne vous a-t-il pas dit qu'il m'avait vu à l'égard de sa sollicitation pour laquelle je l'encourageai fort? je lui ai promis à l'instant de l'aider auprès des trois ou quatre seuls et uniques membres qui

aient pour moi un peu de déférence, et en première ligne d'Halévy qui est, je crois, le seul qui m'ait constamment porté sans me faire d'infidélité depuis quinze ans. Halévy est justement le concurrent le plus redoutable de Vitet. Il ne faut donc pas penser à celui-là. Adam se voit obligé de voter pour son confrère en musique. Gisors, l'architecte, mon vieux camarade, est absent; mais il y a une chose qui dominerait encore tout, c'est que je ne pourrais solliciter contre Halévy, quoique j'aie reçu de Vitet toutes sortes de marques d'intérêt. Que j'aurais été heureux de faire quelque chose qui vous fasse le moindre plaisir!...

L'année suivante voit à la fois le triomphe des deux cousins. Au mois de février 1855, Berryer fait son entrée à l'Académie française. Sa réception avait été longtemps ajournée. Il ne se décidait point à terminer son discours; il le commençait, puis le remettait sans cesse, ne sachant, disait-il, « ni lire ni écrire », double aveu démenti par la vigueur classique de son style et son admirable diction. La circonstance, en tout temps, eût été solennelle. Elle était à cette heure, dans le silence du *Forum*, un événement politique. On se disputait les billets pour entendre, dans cette nouvelle enceinte, devant ses anciens émules des luttes parlementaires, le grand orateur que la tribune ne connaissait plus.

Au moment de recevoir cet hommage qui va couronner sa gloire, Berryer cherche des yeux son cousin; il veut l'avoir près de lui, comme l'un des représentants de ces parents qu'a aimés son enfance et dont il se plaît à mêler le souvenir à l'honneur qui lui est fait :

Mon cher et très aimable cousin,

Je voudrais être sûr que vous viendrez m'apporter l'appui de votre bienveillance au jour de ma réception à l'Académie. La séance est fixée à jeudi prochain 22 février. Faites-moi savoir si vous avez quelque moyen assuré d'y trouver place. Mille amitiés.

Lundi matin, 19 février.

Quoi donc! Berryer ne s'est-il pas souvenu que Delacroix ne fait point partie de l'Institut? L'artiste n'a garde de le lui laisser oublier, il n'a pas de billet, et il accuserait volontiers ses adversaires de lui interdire en toute occasion, même pour assister à la réception de son cousin, l'entrée de l'Académie.

Le jour même, il répond à Berryer :

Mon cher cousin,

Je m'empresse de vous dire que je n'espère qu'en vous pour trouver place à une séance aussi intéressante pour moi. Je n'ai quasiment que

des ennemis dans le palais Mazarin. Ils me veulent à la porte de toutes les façons; recevez-moi au moins pour ce jour qui m'est cher à plus d'un titre...

Aussitôt Berryer lui envoie le billet désiré. Il semble, à le lire, qu'il est l'obligé; c'est lui qui s'excuse du temps qu'il va dérober aux travaux du grand peintre.

Mon cher cousin,

Voici le billet que je vous avais réservé. Il est malheureusement nécessaire de venir de très bonne heure, et mon désir de vous avoir près de moi va vous causer un bien grand dérangement. Mais ne me manquez pas, je vous prie...

20 février.

Mais voici que pour Delacroix la revanche ou plutôt la justice commence. L'exposition universelle s'est ouverte à Paris. Les œuvres du grand peintre paraissent au milieu de celles des plus célèbres artistes de la France et de l'Europe. L'effet est prodigieux. L'étranger, « cette postérité contemporaine », apprend par son admiration aux compatriotes du maître français quel orgueil il leur doit inspirer. La grande médaille est décernée par le jury à Eugène Delacroix.

Berryer est tout heureux de cette victoire. Il s'en fait honneur; il est fier de son « très cher et triomphant cousin ». Il l'appelle auprès de lui, à Augerville; il veut l'y retenir, et comme la cérémonie de la distribution des prix de l'exposition a forcé Delacroix d'abréger son séjour et de revenir à Paris, il lui écrit, le 17 novembre :

Illustre et très cher cousin,

Je vous félicite autant que vous pouvez en être satisfait et de la grande médaille et de la croix de commandeur. Mais je regrette les bonnes journées que m'ont fait perdre les honneurs qui vous sont rendus. Votre gloire est toute dans l'exposition de vos œuvres, et je me réjouis du fond du cœur de la puissance qu'a eue cette exhibition pour vous faire triompher et du mauvais vouloir des esprits jaloux et des faux jugements de l'ignorance. En rendant grâces à cet heureux appel fait au public européen, dont les suffrages vous ont couronné, je ne pardonne pas aux vaines cérémonies de vous avoir obligé de nous quitter en trop grande hâte. Les regrets de nos amis ont été d'accord avec les miens. Je ne suis pas le seul à goûter le charme des jours passés avec vous. Il est si bon de jouir d'un rare mérite qui semble s'ignorer lui-même et ne rappelle jamais dans son aimable causerie l'admiration

qu'on lui doit. Il est vrai que cette séduisante modestie pourrait être une spéculation, car elle fait redoubler le tribut d'hommages qu'on prend plaisir à payer au talent. Je ne vous dirais pas ces choses-là face à face; mais, de loin, j'hésite moins à vous louer...

Depuis plusieurs années, Eugène Delacroix a pris l'habitude de venir passer à Augerville quelques jours d'automne. Berryer multiplie, pour l'attirer, les plus aimables instances. Il cherche dans le charme de la société qu'il a réunie, dans la beauté des horizons, dans les grâces de la nature, les séductions qui pourront vaincre les indécisions de son cousin. « Les légers brouillards du matin promettent de belles journées d'automne »; il sera doux « de deviser des choses du temps passé »; la musique attend Delacroix, avec Batta et la princesse Marcelline Czartoryska; il trouvera « des soins amis et un empressement discret » pour lui rendre son séjour agréable et salutaire.

Delacroix se plaisait, en effet, dans cette belle résidence. Il avait coutume d'écrire chaque jour, sur un carnet, ses impressions et ses pensées. « Les cahiers les plus nourris, après le carnet de voyage au Maroc, nous raconte un témoin de sa vie [1], sont ceux qu'il emportait quand, l'été, il allait se reposer quelques jours à Augerville. »

Il a peint, dans quelques lettres à des amis, la grâce de cette hospitalité, « cette bonté et cette admirable esprit présent à tout et dont le charme réuni, disait-il à Berryer lui-même, n'est qu'en vous ».

Je suis ici depuis lundi, écrit-il d'Augerville, le 27 octobre 1854, et voici le premier jour où le temps semble s'adoucir et nous donner un peu de soleil... La réunion, toujours agréable, qu'on trouve ici, n'est cependant pas aussi nombreuse que la dernière fois que j'y suis venu. M. Batta, qui en était un des ornements, et la princesse nous manquent, cela nous sèvre d'excellente musique... M. Berryer est pour moi une compensation à tout cela par un surcroît d'amabilité. Dans ces soirées qui étaient occupées par la musique qu'il aime beaucoup, nous étions, comme lui, concentrés dans ce délassement unique; maintenant que nous en sommes privés, il est intarissable en souvenirs précieux racontés de la manière la plus piquante, et je crois que je gagne au change. Si le temps se remettait au beau, je n'aurais rien à souhaiter que de mener longtemps cette vie; mais il faut de la raison [2]...

[1] *Illustration* du 7 mars 1885. — Article de M. Ph. Burty.
[2] Lettre à Mme de Forget. — *Lettres d'Eugène Delacroix,* recueillies et publiées par Philippe Burty, t. II, p. 115.

Les triomphes de 1855 présageaient à Delacroix une autre récompense qu'il ne se lassait pas d'ambitionner, bien qu'elle se fût jusque-là refusée à sa gloire. Il s'était présenté plusieurs fois à l'Académie des beaux-arts, et chaque fois il avait vu passer avant lui des compétiteurs dont le talent, plus conforme aux règles admises, ne devait pas, dans l'avenir, soutenir avec le sien la comparaison. Il était attristé de ces échecs ; il pensait, sans doute, à ses implacables adversaires, lorsque, dans un article sur le *Beau*, ironiquement signé : Eugène Delacroix, *membre de l'Académie d'Amsterdam*, il parlait de « la cohorte des envieux que le beau désespère toujours [1] ».

Cependant il ne renonçait pas, tout en en médisant, à forcer les portes du temple ; il se disait, avec raison, que, quelle que fût la valeur de l'homme, « l'étiquette » de l'Institut n'était pas inutile pour qu'une partie du public « le mît à une certaine place [2] », et il écartait avec quelque impatience les conseils de ceux qui l'engageaient à s'abstenir : « Il y a plus de fatuité que de véritable estime de soi-même, écrivait-il, à rester dans sa tente : au reste, je ne manque point ici à mes antécédents, puisque, une fois mon parti pris, je n'ai pas cessé de me présenter [3]. »

Il envoya donc une nouvelle lettre à l'Académie des beaux-arts pour l'élection qui devait avoir lieu au mois de janvier 1857. Le malheur voulut qu'il tombât malade, peu de jours avant le scrutin, et se trouvât ainsi dans l'impossibilité de faire les visites de rigueur. Ce fut pour lui un grand sujet d'inquiétudes ; il craignait surtout que l'on ne vît dans cette abstention une marque d'irrévérence pour l'Académie, et s'adressa au président lui-même pour le prier d'expliquer sa situation à la compagnie.

Enfin il fut élu, grâce au zèle de quelques amis « comme il n'en existe guère, écrivait-il, qu'au Monomotapa », et parmi lesquels, si nous en jugeons par la chaleur de ses remerciements, il faut compter le sceptique et spirituel Auber.

Berryer s'était fort occupé de l'élection.

Je suis allé ce matin à l'Académie, écrit-il le 7 janvier à Delacroix, et j'y retourne demain. Il est bien décidé que l'élection aura lieu samedi et que les malveillants ne vous opposent que M. X. J'aime assez qu'il en soit ainsi... Votre gloire n'est pas mise en jeu. Je sais que

[1] *Revue des Deux Mondes.* — 15 juillet 1854.
[2] *Lettres d'Eugène Delacroix,* recueillies et publiées par Ph. Burty, t. II, p. 162.
[3] *Ibid.*, p. 158.

M. Robert Fleury montre beaucoup de zèle pour que justice vous soit rendue...

A peine élu, Delacroix témoigne à Berryer sa gratitude en l'informant de son succès :

Cher cousin,

La chose s'est passée le mieux du monde, seize voix au premier tour et vingt-deux au second qui a décidé. Me voici donc votre confrère. C'est double joie. Quant à ma santé, je ne puis plus dire un mot, à cause des camarades qui m'ont apporté la nouvelle et auxquels il a fallu tenir tête. Mille remerciements de votre aimable empressement et dévouement de cœur...

Dès les premiers jours de l'été, Berryer renouvelle à son cousin, à son « confrère académique » l'invitation de venir à Augerville. Malheureusement la maladie et, avec elle, la tristesse avaient repris Delacroix. Il était à sa campagne de Champrosay, souffrant de la poitrine et du larynx, fatigué par la moindre promenade, obligé d'éviter toute conversation.

Je suis réduit à lire, écrivait-il à Berryer... je me suis trouvé dans un accablement fébrile que je ne savais comment définir... J'espère bien, cher cousin, ajoutait-il, que vous ne pouvez vous empêcher de me plaindre. J'ai été atteint plus profondément que je ne croyais puisqu'au bout de six mois, j'en suis à frémir sur la moindre démarche.

Berryer ne manquait pas, en effet, de plaindre le malade; dans une suite de lettres, il s'informait avec sollicitude de la santé de Delacroix, en s'efforçant de le consoler par sa tendre sympathie.

Votre lettre m'a fort contristé; je vous vois souffrant et du larynx et d'un peu trop de mélancolie. Vous croirez aisément que votre interminable convalescence et la privation du plaisir de vous avoir ont été ici l'objet de bien des regrets. Ils ont fait à bien des reprises le fond de la conversation avec Mmes de la Grange et Czartoryska; aux beaux et bons morceaux de Mozart et de Beethoven, Batta se récriait sur le chagrin de n'avoir pas un auditeur tel que vous. Dans nos promenades nous avons dit tout d'une voix que, malgré le mutisme que vous êtes obligé de vous imposer, il n'est pas bon que vous demeuriez enfermé dans une solitude aussi absolue; il faut que vous repreniez en silence plus d'activité de vie et que vous vous donniez des distractions... Dussiez-vous jeter de grands cris, je vous conseillerais pour arriver à une guérison complète de passer en un pays chaud, comme

la Sicile, les mauvais mois d'hiver, car il vaut mieux être séparé de ses amis et de ses travaux par l'absence que par la maladie. Enfin, par quelque sacrifice que ce soit, remettez-vous en possession d'une bonne santé et pour vous-même et pour la satisfaction de vos amis qui chérissent votre talent, votre gloire, votre esprit et votre cœur...

10 juin 1857.

Delacroix avait songé à passer quelques mois d'hiver en Italie, rêve qu'il forma souvent et ne réalisa jamais. Pour le moment, il se rabattait sur l'Allemagne, projet qui souriait peu à Berryer.

Je faisais un sacrifice à l'espoir qu'un voyage en beau, chaud et riant pays vous restituerait toute la fraîcheur du larynx et toute liberté de conversation; vous allez vous enrouer encore avec les gutturales germaniques. J'espère que vous vous ennuierez par-delà le Rhin, et je vous demande de me tenir averti du moment où l'impatience vous ramènera près de nous. Venez alors vous délecter de nos Thomery, remède excellent, spécial, je vous assure, pour les organes dont vous souffrez; j'en parle en homme qui a assez abusé des instruments de la parole...

27 juin.

Deux mois se passèrent sans que Berryer entendît parler de son cousin. Il le croyait parti pour l'Allemagne, lorsqu'il apprit que le voyage n'avait pas eu lieu. Aussitôt il prend l'alarme et écrit à Delacroix :

Vous ne m'avez pas répondu, mon cher cousin, et me voyant sans nouvelles de vous, je vous ai cru parti pour le voyage d'Allemagne que vous aviez le projet de faire. Mais voici que j'apprends que vous ne vous êtes point absenté. Votre silence m'inquiète, je crains que vous ne soyez plus souffrant ou plus mélancolique. Donnez-moi du moins signe de vie, ne demeurez pas en trop profonde solitude, il ne vous vaut rien d'adorer l'écho, à vous qui ne pouvez sans fatigue élever la voix. Il y a de par le monde assez de parleurs devant lesquels on peut garder le silence et qu'il n'est pas toujours ennuyeux d'écouter. Nous saurions bien réunir quelques amateurs de musique, bonne compagnie pour les gens à fine oreille qui veulent se taire; malheureusement je ne peux vous convier à venir ici bien prochainement; je vais être absent pendant presque tout septembre, mais je passerai à Augerville le mois d'octobre, et je serais charmé si vous aviez le bon vouloir de venir y chercher quelques silencieuses distractions. Je n'aurai pas grand monde, et dans cette intimité votre liberté serait entière. Mais avant tout, mon cher cousin, parlez-moi de votre

santé de corps et d'esprit, croyez à la bien sincère et cordiale amitié que j'ai pour vous; elle se fortifie chaque jour de mes souvenirs de famille et de mon admiration pour votre talent. Je vous embrasse de bon cœur.

22 août 1857.

Delacroix était rétabli, autant que le comportait sa délicate santé. Il n'attendait qu'un signal, et accepta bien vite l'invitation de Berryer.

J'ai reçu hier votre bonne lettre, vous me proposez une chose dont je meurs d'envie; c'est d'aller vous tenir compagnie à Augerville, que j'aime presque autant que vous ou plutôt à cause de vous. J'ai été si fort étrillé l'hiver dernier que j'ai une grande peur du froid et des occasions de parler, et y en eut-il jamais de plus charmantes? Enfin je m'armerai de mon mieux...

Il fut fidèle au rendez-vous. L'impression du séjour qu'il fit cette année à Augerville revit dans sa lettre de remerciements.

Ce 6 novembre 1857.

Mon cher cousin,

Si je ne vous ai pas écrit quelques mots jusqu'ici pour savoir de vos nouvelles, c'est que je n'en avais pas de très bonnes à vous donner sur mon compte; et que de fois pourtant j'ai pensé à vous! Vos bons soins, l'amitié que vous avez la bonté de me montrer, me rendent le souvenir d'Augerville bien délicieux. Le contraste est parfait à présent, je voulais dire complet. Je suis encore souffreteux : plus de ces belles courses en plein air et dans la société la plus agréable; par conséquent plus de ce bel appétit et encore moins de cet inimitable esprit dont vous assaisonniez les repas. Enfin, comme il est difficile d'être toujours très heureux et que c'est le contraire qui est la règle, je fais comme Scapin, je me fais un bonheur de tous les malheurs qui ne m'arrivent pas. C'est la consolation de ceux qui n'ont pas toujours été gâtés par le destin.

Si vous avez une minute à me donner, dites-moi comment vous allez, aussi bien que madame votre belle-fille et votre charmant petit Henry. Rappelez-moi au souvenir de ces messieurs qui ont été si aimables pour moi. Votre lettre sera un écho de ces moments agréables que je vous ai dus.

Berryer répond, le jour même, à l'amicale demande de son cousin :

Il est fort aimable à vous d'avoir pris le soin d'écrire et d'ajouter si gracieusement au plaisir que j'ai eu de vous retenir quelques jours,

trop peu de jours auprès de moi. Votre lettre me serait bien plus satisfaisante si vous m'aviez pu dire que vous étiez rentré à Paris en pleine possession de votre santé. Vous voyez bien que vous avez eu doublement tort, et pour vous et pour moi, d'abréger votre séjour et de ne pas mettre à profit cette charmante arrière-saison qui nous donne des douceurs de printemps... Vous êtes vraiment admirable de me remercier encore de la réception que je vous ai faite; qui ne serait charmé de votre si spirituelle causerie et de l'agrément de votre caractère, qui n'en deviendrait pas plus aimable! Mon cher cousin, il n'y a rien au monde que l'on se complaise plus à goûter que la réunion des dons heureux qui vous sont naturels avec le rare mérite d'un talent supérieur et modeste. Ma belle-fille garde un aimable souvenir de votre séjour à Augerville, elle espère bien vous retrouver à Paris... Quant au jeune Henry, il court à merveille, j'en raffole et ne lui souhaite que de savoir plus tard comprendre et aimer un homme tel que vous.

Au bon revoir, mon cher cousin, je suis à vous de tout cœur.

Deux voyages, en pays et pour des motifs fort différents, marquèrent pour les deux correspondants l'année 1858.

Au mois d'avril, Berryer se rend à Venise. Il va mettre ses hommages aux pieds du prince qui représente à ses yeux, avec le principe du droit héréditaire, avec les glorieux souvenirs de la race de nos rois, l'avenir de la France, et soumettre à son examen les avis que dicte à son loyal dévouement l'observation attentive de l'état et des besoins du pays. Quelques mois plus tard, Eugène Delacroix est aux eaux de Plombières, n'ayant en vue que d'y retrouver la santé et de reprendre des forces pour ses grands travaux : il s'y rencontre avec la cour impériale dont l'empressement va troubler et flatter à la fois sa solitude.

Berryer profite de son séjour à Venise pour visiter ces palais, ces églises, ces couvents que peuplent les chefs-d'œuvre des maîtres; il songe à Delacroix, en les admirant, et ne résiste pas au désir de lui donner des nouvelles de cette famille de grands artistes avec lesquels il aime à le confondre :

... Quoique je doive bientôt me retrouver près de vous, j'ai besoin de continuer avec vous-même la longue causerie que j'ai eue hier avec le Tintoret et Paul Véronèse, dont j'ai admiré les chefs-d'œuvre. Le Tintoret a couvert de ses compositions les murs des magnifiques salles de la confrérie de Saint-Roch, et devant sa manière libre, variée, hardie et puissamment colorée, je pensais fort à vous et me sentais par vous en cousinage avec ces grands maîtres vénitiens.

Bien que parlant peu de politique avec son cousin qui n'en a souci, Berryer laisse échapper sur l'état de l'Italie quelques remarques tristes, mêlées d'inquiétudes prophétiques sur le danger de cette intervention de la France que n'avait pas encore annoncée pourtant la fameuse interpellation de l'empereur à M. de Hübner. Il revient ensuite au pur domaine de l'art, et il en définit les conditions en termes qui rappellent le caractère de sa propre éloquence.

... Que ce pays-ci serait agréable à habiter, si le spectacle de la magnificence des temps anciens n'était pas attristé par celui de la misère présente qui semble être excessive et sous laquelle la population se montre en haillons, triste et courbée sous une domination qu'elle déteste ! Ce qui afflige le plus, c'est la pensée des maux plus grands encore que les prétendus vengeurs et sauveurs de l'Italie réservent certainement à ces malheureux peuples. Dieu veuille que nous n'en ayons pas notre part ! Qu'au moins il nous garde quelque tranquille retraite où, comme à Augerville, je pourrai jouir du plaisir de deviser avec vous des vraies beautés de l'art, le naturel, la vérité, la liberté ! Grandes conditions qui seules perpétuent la personnification de l'artiste et ses sentiments par ses œuvres. Plus que jamais, je suis amené à disputer, même contre vous, sur le métier des photographes...

Venise, 5 avril 1858.

Quelques mois plus tard, en juillet 1858, c'est Delacroix qui, de Plombières, écrit à Berryer.

Il faut bien que sa santé lui ait rendu ce séjour nécessaire, car il a horreur de cette vie des eaux où la mode étale ses frivolités, où l'on rencontre, comme il l'écrivait naguère : « ces faces fardées, habillées, bourgeoises ou aristocratiques, tous mannequins ». Ah ! quel ennui le saisit devant ce monde de convention ! Dans ces moments, il veut fuir ; il a hâte de voir « les champs, au milieu des paysans, des bœufs, de quelque chose de naturel enfin [1] ». C'est alors seulement qu'il rentre « dans la possession de lui-même », alors qu'il jouit « de la vie ».

Il ne se lamente pas tant sur son existence à Plombières, et tout en trouvant « la distraction sotte », il dédaigne moins le mouvement que ce pays lui offre. La présence de l'empereur y serait-elle pour quelque chose, et si détaché que l'artiste soit des honneurs, les attentions du souverain ont-elles ému son indifférence? Il s'en défend et il est trop sincère pour n'être pas cru sur parole.

[1] Philippe Burty, t. II, p. 52.

Plombières, ce 23 juillet 1858.

Mon cher cousin,

Mon projet était bien de ne pas attendre pour vous parler de ce qui m'arrive dans un voyage qui me prive, hélas! d'un autre bien plus agréable et dont mon imagination jouissait à l'avance. Je ne vous écris que maintenant parce que je n'avais que de mauvaises nouvelles à vous donner. Enrhumé de nouveau, presque en arrivant ici, j'ai été obligé de suspendre mes bains, de sorte que j'avais la perspective de n'être venu ici que pour me promener. Je suis à présent dans un état plus satisfaisant; et la distraction, sotte distraction si vous voulez, celle de vivre dans la place publique comme on fait aux eaux et de rencontrer toutes sortes de figures, cette distraction et ce mouvement, si différents de la vie habituelle, me redonnent du ressort et de la force. *Il faut secouer sa fiole*, c'est un proverbe de mon invention, applicable aux vases fêlés et boiteux comme je le suis, moyen qui me réussit toujours et qu'une sotte paresse m'empêche d'employer à Paris : l'air, les promenades, le *point d'affaires*, ni de travail, tout cela aide la machine à se remettre dans l'ordre de la nature.

La présence du chef de l'État, comme on dit, ne dérange rien à la vie qu'on mène ici; lui seul peut être dérangé quand il ne se tient pas suffisamment sur ses gardes. Ce lieu est plein de gens qui se portent bien, mais qui ont tous un placet dans leur poche à l'adresse de leur infortuné souverain qui se défend, comme il peut, de leurs attaques. Il m'a rencontré par hasard et m'a fait l'honneur de me demander de mes nouvelles. Depuis, j'évite autant que je peux de le rencontrer, pour ne pas être confondu avec la nuée des solliciteurs et de ceux qui veulent faire penser à eux...

Berryer n'entend pas que le voyage de Plombières nuise au séjour d'Augerville. Ne recevant rien de Delacroix aux approches de l'automne, tandis que la renommée parle de ses œuvres nouvelles, il lui reproche aimablement son silence en réclamant la visite habituelle.

Mon très cher cousin, vous êtes, avouez-le, un abominable homme; quelque affection que vous me connaissiez pour vous, vous me laissez durant des mois entiers sans aucune nouvelle de vous et dans le souci que me donnent les mauvaises variations de votre santé. Quand vous m'avez parlé de la nécessité de votre voyage aux eaux, j'ai accepté cette excuse et me suis même félicité des soins que vous preniez en faisant des vœux pour que, tout en me privant du plaisir de vous avoir ici, ces soins vous fussent salutaires. Passe encore quand vous m'avez dit que vous étiez retenu à Paris pour l'achèvement de vos peintures

de Saint-Sulpice. Mais voici plus de trois semaines que les journaux m'ont dit que les travaux de cette chapelle étaient terminés, et de vous aucun signe de vie ne m'est venu.

Vous persuaderez-vous qu'il suffise, à ceux qui vous aiment d'une amitié particulière, de se dire pendant vos long silences qu'ils jouiront plus tard, avec tout le monde, du spectacle de vos beaux ouvrages? Avez-vous juré de ne pas venir cette année à Augerville me faire jouir de ces charmantes causeries, nées du repos de la campagne, prolongées à loisir, et qu'il n'est jamais possible d'avoir sur les galères de Paris? J'ai suspendu pendant trois semaines sur Batta l'espérance d'être écouté par vous, et vraiment il s'exerçait chaque jour à notre grand contentement pour mériter vos applaudissements...

1er octobre 1858.

Delacroix était revenu à Paris et s'était remis avec une nouvelle ardeur au travail. Enfermé à Saint-Sulpice, il avait repris la décoration de la chapelle des Saints-Anges, et trouvait dans son œuvre une jouissance dont il se plaît à faire part à Berryer. Mais quel démon a soufflé aux journaux d'annoncer que cette œuvre, encore si loin du terme, est achevée! L'artiste est exaspéré de cette impatience des nouvellistes; il maudit le bruit, comme en d'autres temps, il eût maudit le silence fait autour de son nom.

... A peine de retour et voulant travailler, j'en suis revenu avec succès, mais avec beaucoup de peine et d'alternatives, à me remettre en état de souffrir la fatigue. Elle est extrême, mais la plus délicieuse du monde. J'ai commencé dans un état de langueur qui m'a désespéré pendant plusieurs jours. Maintenant je suis à la nage dans la plus forte besogne; j'ai donnné un coup de collier qui, je crois, sauvera l'ouvrage qui était passablement embourbé.

Dites-moi quels gueux sont ces journalistes qui, sur je ne sais quel fondement, ont assuré qu'une besogne qui, en mettant toutes les circonstances favorables, ne peut être achevée d'un an allait être vue ces jours-ci? Cela m'a valu plus d'un dérangement. Ils ont dit l'année dernière que j'étais mort, ce qui a causé une certaine émotion parmi bon nombre de gens de Champagne et autres qui comptent sans doute sur mon héritage. Ils diront un de ces jours que vous avez enlevé la sultane favorite, et vos amis s'étonneront de ne pas être priés à la noce. Tel est ce brillant flambeau, cette *conquête de* 89, pour parler le langage du jour, qu'on appelle la Presse, et qui ne me dédommage pas par les romans-feuilletons du peu d'exactitude des nouvelles.

4 octobre 1858.

Berryer répond en souriant à cette fureur du peintre. Il prend avec moins de souci les propos des gazettes.

L'impatience de voir votre ouvrage a pu faire dire trop tôt, je ne sais plus par qui, que la chapelle était terminée; que cela vous ait valu des dérangements et des ennuis, je le regrette; mais je demeure bien tranquille, hélas! sur l'accusation d'un enlèvement de sultane; je ne peux plus être suspect de semblable haut fait, comme vous de l'achèvement d'un chef-d'œuvre. Plaisanterie à part, ne vous livrez pas trop à ce travail à la nage. Il est inflammatoire. Donnez-vous des espaces de *far niente* dont j'espère faire mon profit.

11 octobre 1858.

Mais l'ouvrage est trop bien engagé pour que Delacroix puisse s'en détacher.

Je m'applaudis toujours d'avoir travaillé à ma chapelle, ce travail si fatigant m'a, chose extraordinaire, donné des forces; il me fait sortir de chez moi par toutes sortes de temps. Seulement je ne puis être le soir un homme de salon; je dîne en sortant de là, c'est-à-dire à quatre heures. Je fais ensuite un somme de deux ou trois heures, et je sors vers dix heures du soir pour faire une ou deux lieues à pied dans les rues de Paris. Que dites-vous de ce joli régime qui me réussit?

18 octobre.

Cependant Delacroix n'a pas renoncé au voyage d'Augerville. Il se dispose à partir, lorsque l'impérial voisin de Plombières se rappelle à son souvenir. Delacroix reçoit une invitation pour Compiègne. Il en a déjà refusé une deux ans auparavant. Impossible de décliner celle-là. Voilà donc Augerville ajourné.

Berryer se venge par cette charmante épître :

Mon cher cousin,

Dans une autre saison, Jean-Baptiste, regrettant l'absence de son ami, pouvait dire à l'abbé de Chaulieu :

Je vous pardonne
De préférer les beautés
De Palès et de Pomone
Au tumulte des cités.

A cette heure je ne puis vous reprocher de négliger les prés fleuris, les verts feuillages, les douceurs de l'ombre et du *riant exil des bois;* le vent de bise souffle fort, les arbres sont dénudés et l'on grelotte au soleil. Mais ici, sans être pédant, je vous aurais dit comme Horace :

Dissolve frigus ligna super foco
Large reponens, atque benignius
Deprome quadrimum Sabina
. . . . merum diota.
Permitte divis cætera!...

Ce que le même Jean-Baptiste paraphrasait très bien, en disant au même abbé ce qui s'adresserait à merveille à vous-même.

Ici nous trouverions sans peine
Avec toi, le verre en main,
L'homme après qui Diogène
Courut si longtemps en vain,
Et dans la douce allégresse
Dont tu sais nous abreuver
Nous puiserions la sagesse
Qu'il chercha sans la trouver.

Oui, mon cher cousin, près d'un grand feu, près de grands et beaux yeux, dans de douces causeries entrecoupées de quelques mélodies de Batta et dans le spectacle de la sincère joie de votre présence, je vous aurais pu offrir encore, en dépit de l'hiver précoce, quelques plaisirs à Augerville. Mais vous fuyez ma retraite pour courir au pays où les gens

Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,
Sont ce qu'il plait au prince et s'ils ne peuvent l'être
Tâchent au moins de le paraître...
C'est bien là que les gens sont de simples ressorts.

C'est le bonhomme qui parle ainsi de la cour, et, je le crois, sur parole, moi qui n'en ai fréquenté aucune; pourtant, je vous pardonnerai vos dédains, si, même dans celle-là, on a, par bonne fortune, assez d'esprit pour demander à votre pinceau quelque noble et grand ouvrage qui charmera vos amis, fera taire les envieux et animera les indifférents ou les *pikers* de bourse d'un peu de passion pour le beau.

Après tout, je crois aux regrets que votre lettre d'avant-hier m'exprime bien amicalement, et je vous en remercie en vous priant de croire que je vous garde sans rancune un très cordial attachement.

10 novembre 1858.

Piqué au vif et fort amusé de la lettre, Delacroix réplique aussitôt :

Ce 2 novembre 1858.

Mon cher cousin,

L'aimable tableau que vous me faites de ces amis trinquant autour d'une table hospitalière ne me prépare guère à ce que je vais trouver. Mais j'espère que le souffle empoisonné des cours ne m'enlèvera pas à

mes solides affections. Je ne porte pas encore bien profondément les marques de ce *collier dont je suis attaché*, n'ayant aujourd'hui qu'une ambition qu'aucun homme ne peut satisfaire, celle de me bien porter : Mais *la a a a forme!* comme dit Bridoison.

Mettez-moi aux pieds de ces beaux yeux anonymes que quelque chose me dit être ceux de Mme de la Grange [1], plus faits que beaucoup d'autres pour ajouter à mes regrets. Eh quoi! Vous l'avez déterminée à venir dans cette saison pendant que je vais faire l'apprentissage du métier de courtisan! Et Batta encore! dites-lui que je l'embrasse et le regrette bien ainsi que tous vos hôtes.

J'ai bien mis à profit le temps que j'ai passé à mon église, sans parler de la musique qu'on fait dans ce lieu-là, et auprès de laquelle toutes les autres sont bien minces. Je travaillais le double les jours de messes chantées...

Notons ce dernier trait. Se figure-t-on le grand artiste, cloîtré dans sa chapelle, invisible aux fidèles qui prient, aux curieux qui passent, et tout à coup, dans le feu du travail, au milieu des perplexités de la composition, peut-être dans une de ces crises de découragement qui le saisissaient souvent, entendant les chants qui s'élèvent au maître-autel, l'accompagnement des orgues, et sentant à cette harmonie sacrée l'inspiration revivre et la confiance se ranimer dans son âme? Les chantres de Saint-Sulpice ne se doutaient pas qu'ils entraient ainsi dans une sorte de collaboration avec le grand peintre, et ne fût-ce qu'au point de vue de l'art, ceux qui veulent bannir Dieu de toutes choses peuvent apprendre de ce maître, étranger pourtant à la dévotion, tout ce que prêtent au génie les accents de la foi.

Plusieurs semaines se passent, et voilà que de nouveau Delacroix garde le silence. A-t-il oublié ses amitiés sous l'influence de Compiègne? Est-il malade? Est-il absorbé dans son œuvre? Berryer veut le savoir, et, de retour à Paris, il convie son cousin à une réunion d'amis.

Mon cher cousin,

Vous n'êtes certainement pas mort, car les cent voix de la Renommée me parleraient de vous, et tout intelligent ami de l'esprit, du talent, du génie me redirait au moins votre nom. Pourquoi donc ne me vient-il aucune nouvelle de vous? J'ai été trop enchaîné chez moi par mille affaires depuis mon retour à Paris pour avoir pu aller vous chercher. Vous ne nuancez guère votre palette sous ce vilain ciel anglais qui me

[1] La marquise Conrad de la Grange, fille de M. Outrey, ancien consul de France à Constantinople, et d'une famille qui a compté plus d'un membre parmi les meilleurs agents de la France en Orient.

permet à peine de lire et d'écrire. J'aime à croire que vous n'êtes point malade; en quelque veine de sauvagerie que vous puissiez être, j'exige de vous que vous veniez dîner lundi prochain chez moi avec quelques personnes amies qu'il ne vous déplaira pas de revoir et qui seront charmées de vous retrouver.

Venez lundi et ne vivons pas enterrés loin l'un de l'autre. Mille amitiés.

15 décembre 1858.

L'automne de 1859 ne s'achève pas sans qu'Eugène Delacroix ait repris le chemin d'Augerville. Il en revient pénétré, comme toujours, des affectueuses attentions de son hôte et l'oreille encore charmée de la musique qu'il a entendue.

J'essaye ici (à Champrosay) d'oublier en travaillant les douceurs de mon séjour auprès de vous : un ou deux voyages à Paris m'ont donné un peu de distraction, et néanmoins je pense toujours avec un vif plaisir aux bons moments que vous m'avez donnés. Il faudra bientôt que vous vous arrachiez vous-même à votre retraite. Vous m'avez dit que vous commenciez à trouver les salons fatigants et ennuyeux; on y trouve plus de *barons allemands* et autres originaux insupportables que d'hommes comme vous. Si vous restez quelquefois chez vous, par suite de cette résolution, des ours comme moi auront la chance d'aller jouir quelquefois près de vous des rares agréments que le monde ne peut guère procurer...

Excusez mon ridicule post-scriptum. Je suis poursuivi par les deux airs de *l'Enlèvement au sérail*, *Un vieux barbon* et le *Chevalier*. J'ai résolu d'en apprendre les paroles, s'il est possible, M. Chaillous [1], à qui je serre bien le main, serait bien aimable de les copier dans la partition.

12 novembre 1859.

Berryer, à son tour, aime à redire à Delacroix les regrets qu'il a laissés à Augerville et l'impression que font à chacun son esprit et son caractère.

Les jours que vous m'accordez sont pour moi pleins de charme, et j'en jouis doublement en voyant avec quel plaisir mes amis goûtent

[1] Tous ceux qui ont approché Berryer, à cette époque, ont connu son aimable et intelligent secrétaire, M. Chaillous. Entré depuis dans la magistrature, devenu juge à Angers, M. Chaillous a été exclu de ces fonctions qu'il honorait, par la loi rendue contre l'inamovibilité. — On voit, à l'exposition des œuvres de Delacroix, sous le n° 421 *bis*, un dessin donné par le maître à M. Chaillous : « Lionne qui marche en détournant la tête. — Augerville, 18 octobre 1857. »

votre esprit toujours aimable, naturel et intéressant. Il est si bon de se sentir en compagnie d'une cordiale franchise.

14 novembre 1859.

Les deux cousins ne se fréquentèrent pas dans l'hiver de 1860, comme ils s'en étaient flattés. Delacroix s'isolait dans son œuvre de Saint-Sulpice, passant de la confiance au découragement et d'un transport de travail à un véritable anéantissement; Berryer était emporté par le torrent des affaires qui se disputaient ses conseils et sa parole, non seulement à Paris, mais encore en province et même à l'étranger. C'est lui pourtant qui, l'esprit toujours dispos, le cœur toujours plein d'élan dans cette mêlée de sa vie, pense le premier à son ami et va le chercher dans sa retraite :

Mon très cher cousin,

Vous êtes certainement le plus négligent, ou le plus ingrat, ou le plus coquet, ou le plus affairé des hommes. Comment depuis tant de temps ne m'avez-vous pas donné signe de vie? Comment ne sais-je pas seulement où vous êtes à cette heure? Souffrez-vous? Travaillez-vous? M'oubliez-vous? Faut-il vous aller chercher dans la chapelle de Saint-Sulpice ou sous les ombrages de la forêt de Sénart? Si vous dépensez *diem solidum nunc viridi membra sub arbuto stratus, nunc ad aquæ lene caput sacræ*, je vous porte grandement envie. Jamais ma vie n'a été plus remuée et plus occupée; je n'ai pu depuis le printemps venir passer de suite à Augerville plus de deux ou trois jours; je plaide sans cesse à Paris et en province, on dit même que je dois plaider ces jours-ci à Londres. Quelques mots de vous, si vous aviez eu le loisir ou la bonne pensée de me les écrire, m'auraient reposé un moment de ces perpétuelles agitations. Quant à nous voir, je ne vous l'ai pas demandé parce que jusqu'au jour où je serai débarrassé des procès et des plaideurs, nous serions trop peu de moments ensemble. Il y a cependant trop de mois que je ne vous ai serré la main et que je n'ai cherché dans vos yeux l'état de votre santé. Aussi j'ai rencontré dernièrement l'octogénaire qui sent les fumées du diable partout où vous avez passé, et il n'a point dit du tout que j'eusse une odeur de soufre.

Je suis depuis samedi à Augerville, j'en pars demain matin pour plaider à Paris après-demain; je crois bien que je mènerai ce même genre de vie jusqu'à la fin de juillet; mais durant les quatre mois qui suivront, je veux être tout entier au repos, c'est-à-dire aux bonnes causeries, aux fainéantises amicales, à l'oubli des procès, des guerres garibaldiennes... des abdications et rétractations de l'infant d'Espagne, des paroles de paix données aux Allemands et des vertus du roi Jé-

rôme. Quand me viendrez-vous? Je vous adresse assez de questions pour avoir une réponse. Dites-moi au moins qu'en bon cousin vous me gardez une sincère amitié et ne doutez pas du très cordial attachement que j'ai pour vous à toujours.

Lundi 9 juillet 1860.

Nous n'avons pas la réponse de Delacroix, mais nous pouvons présumer, par la lettre suivante, que le peintre, au moment où lui arrivait d'Augerville ce gracieux appel, était dans une de ses phases de souffrance et de mélancolie, et que, sur un mot de lui, Berryer aura été le voir et le réconforter.

Au mois de septembre en effet, Eugène Delacroix écrit à Berryer, de sa campagne de Champrosay :

... Je vous ai vu, il y a deux mois et plus, souffrant et ne pouvant travailler parce que j'avais fait abus du travail. Je ne savais que devenir. J'ai imaginé qu'un séjour au bord de la mer vaudrait mieux que tout. Je pars pour Dieppe; j'y trouve des pluies si insupportables, que j'en reviens au bout de huit jours, avec un rhume affreux ajouté à mes autres indispositions. Je suis venu droit ici. De travail point question, et il y a trois mois que cela dure et que je n'ai touché un pinceau, pendant que les véridiques journaux me font achever un travail qui est devenu le cauchemar de mes jours et que je n'achèverai probablement jamais. Certes ceux qui s'affligent des restrictions de la presse, comptant qu'ils seraient mieux informés si elle était plus libre, feraient mieux de redouter le retour d'une liberté qui lui donnera la licence de mentir, de calomnier, de se contredire cent fois davantage, alors qu'elle pourra s'en donner à loisir... Je n'oublierai pas de vous informer de ce que je deviens, puisque votre bonté, votre aimable souvenir, se tournent vers moi et me donnent au moins la consolation d'être un peu aimé par le meilleur des hommes et des génies.

11 septembre 1860.

Pauvre grand artiste! Vous vous plaignez des journaux! Ils ont osé dire que vous aviez achevé votre œuvre, alors que vous êtes dans toutes les angoisses de la composition, vous demandant si vous verrez jamais ce couronnement dont une presse importune a lancé la nouvelle. Le tort est grand en effet, le crime impardonnable. Mais savez-vous bien à qui vous portez vos doléances! Votre vie, trop repliée sur ses propres inquiétudes, a-t-elle jamais connu tout ce que celui que vous entretenez de vos griefs a souffert lui-même dans sa longue carrière? Ce n'est pas seulement la tribune qu'il a perdue, la tribune qui pour lui était la palette et la toile. Quelle accusation, quelle ingratitude lui fut épargnée! Talent, sincérité,

honneur, indépendance, ces journaux, que vous trouvez envers vous si coupables, ont en lui tout contesté, et non pas seulement parmi ses adversaires... Pourtant son front reste serein. De ces peines il ne vous a jamais fait confidence, et si quelque voix vient à s'indigner contre l'injustice d'autrui, il la calme avec sa douceur superbe, voulant ignorer ce que depuis plus de trente ans il a appris à dédaigner.

Il n'en est que plus compatissant pour les cœurs endoloris, et c'est une chose curieuse et touchante que la confiance des misanthropes dans cette âme lumineuse et indulgente. Delacroix, dans ses découragements, se tourne vers lui comme vers « le meilleur des hommes et des génies », et c'est à lui que le grand désespéré du siècle, la Mennais, dont nous dirons quelque jour les relations avec Berryer, c'est à lui que la Mennais écrivait : « Comment ne vous aimerait-on pas ! Vous êtes si bon, cher ! Mon pauvre cœur se repose dans le vôtre, et là il sent que tout n'est pas douleur et tristesse sur la terre[1]. »

Mais que notre artiste est mobile et comme on reconnaît l'homme qui s'écriait un jour : « Ma vie, ce sont mes nerfs, mon foie, ma rate, c'est ma fièvre. Cette fièvre enfante pour moi des chimères. Or quand un homme est malheureux par des chimères, à quel degré de malheur ne peut-il pas bientôt descendre[2] ? »

Delacroix en était là tout à l'heure. Attristé, abattu, se faisant « des monstres des choses les plus simples », voyant tout travail impossible, et l'avenir brisé. Soudain il se relève ; il passe des affres de la mort à l'épanouissement de la vie, gai, plaisant, ardent au travail, l'imagination empreinte, comme sa palette, des plus riches couleurs, s'élançant avec confiance vers cet idéal qu'il aperçoit dans la lumière.

Comparez avec les plaintes désespérées que vous venez d'entendre la lettre qu'un mois après, il écrit à Berryer.

Champrosay, 14 octobre 1860.

Je vous ai promis de vous donner des nouvelles de l'héroïque résolution que j'ai prise et que j'ai tenue jusqu'ici de me lever tous les jours à cinq heures et demie du matin pour prendre le premier convoi qui me conduit à Saint-Sulpice, où je travaille quelques heures, pour revenir ici dîner de bonne heure, sobrement, me coucher à huit heures pour recommencer le lendemain. Voilà ma vie depuis un mois et qui me réussit au-delà de mes espérances. Non seulement j'ose concevoir l'espoir de terminer, ou à peu près, ma grande entreprise pendante depuis si longtemps. Mais ma santé est tout à fait remise et j'ai trouvé un

[1] *Correspondance* de la Mennais, édit. Forgues, t. I, p. 206.
[2] *Lettres*, édition Burty, t. I, p. 251.

remède que les médecins connaissent peut-être aussi bien que moi, mais qu'ils ne recommandent à personne de peur de faire baisser leurs actions. Non seulement, je fais de l'exercice, qui a l'avantage d'être forcé et de ne pas être simplement une promenade sans autre but qu'elle-même, mais je n'ai pas un seul moment de vide ou d'ennui : grande recette aussi pour la santé, pour la mienne au moins. L'intérêt, la passion pour mon travail, m'animent pendant toutes ces courses, et les trajets eux-mêmes, qui ne durent pas longtemps, m'amusent plus qu'ils ne me fatiguent.

Tout cela est au prix d'un sacrifice qui me coûte beaucoup, celui des charmants moments que vous m'invitiez à passer près de vous. Mais il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, et il l'est à travers la pluie continuelle qui semble conspirer contre ma constance, pour me geler dans les voitures et m'ôter le jour pendant que je travaille. Je ne redoute guère qu'un rhume qui serait un obstacle sérieux; sauf cet inconvénient, je continuerai autant que je le pourrai et ne me ralentirai pas, car mon entrain s'accroît et la fatigue des premiers jours diminue. Je vous assure que je cours à mon église avec une ardeur que nous mettions autrefois à courir dans de tout autres lieux.

Écrivez-moi, cher et respecté cousin, que vous m'approuvez, et qu'une âme comme la vôtre comprend et encouragera ce beau zèle. Je suis heureux de me le trouver encore, et je m'aperçois que mon corps est plus vieux que mes sentiments et ma passion pour la peinture. Mille et mille tendresses mêlées à mes regrets et à mon bien sincère attachement.

Berryer adressait à la même époque une lettre à Delacroix pour lui rappeler Augerville : « J'ai à vous offrir encore bon coin du feu, bon gîte, bon cœur et causerie à votre gré, lui écrivait-il, je vous crois enfermé dans votre retraite de Champrosay ; je veux vous tirer un peu de la rêverie qui rend *hypocondriaque*... » Mais en recevant cet agréable récit des travaux et de l'ardeur du peintre, il s'efface devant l'intérêt de l'art et n'a plus de paroles que pour encourager son cousin.

Je rouvre cette lettre au moment où la vôtre m'arrive. Ce qui précède se trouvera n'être l'expression que de mon égoïsme, encore bien que, vous voyant enfermé dans Champrosay, je me sentisse bien soucieux de votre santé, des dispositions de votre esprit; je craignais qu'elles ne fussent chagrines comme au jour de votre première lettre. Mais je vous vois avec plaisir actif, occupé, ardent à la poursuite de la gloire comme si elle ne vous était pas acquise. Je vous regrette; je suis fâché de ne pas vous avoir ici; mais la jeunesse de vos paroles

me réjouit; c'est, quoi que vous en disiez, une véritable jeunesse du corps que celle de l'esprit et du cœur.

Je vous aime par ces deux côtés et vous embrasse, en vous disant au revoir.

16 octobre 1860.

L'heureuse disposition n'est pas, cette fois, une lueur fugitive; elle continue d'animer Delacroix, et c'est lui qui, deux mois plus tard, en donne encore l'assurance à Berryer.

J'ai bien regretté de manquer votre bonne visite. On vous a dit, sans doute, où j'étais, où je suis tous les jours, c'est-à-dire à mon travail, très colossale entreprise qui pourra s'achever dans peu si le ciel me favorise comme il a fait depuis trois mois. Auriez-vous cru qu'il fût possible à un homme si difficile à remuer que moi de se lever pendant deux mois et demi à cinq heures du matin, pour aller, à travers la boue et le froid, gagner un chemin de fer, pour aller s'enfermer quatre ou cinq heures dans ses échafauds et ses peintures? Voilà le régime qui m'a donné de la santé et de plus me permet d'espérer d'avoir fini dans six semaines, malgré l'obscurité du jour.

4 décembre 1860.

Il se complaît, dans une autre lettre, à revenir sur cette vie de labeur enchanté, en répondant, non sans quelque amertume pour un confrère et un émule, à une demande « d'un coup de crayon quelconque » que lui a adressée Berryer :

Mon cher cousin,

J'aurai le plus grand plaisir à faire ce que vous me demandez, et cela à votre considération unique, à cause de la presse où je suis, qui me rendrait impossible en ce moment de faire même un croquis.

Je ne peux que faire retourner mes cartons pour vous envoyer quelque dessin qui fasse acte de bonne volonté. J'ai regret de vous dire, entre nous, que M[me] de *** m'a toujours regardé de travers; elle était la plus grande amie de mon camarade Delaroche qui, me regardant comme un des mauvais sujets de la peinture, aura communiqué à l'illustre princesse une partie de ses antipathies. Je vous enverrai donc, *à vous*, le peu ou le beaucoup que je pourrai découvrir. Je me lève avec le jour; je ne fais point ma barbe; finir demande un cœur d'acier. Il faut prendre un parti sur tout, et je trouve des difficultés où je n'en prévoyais point. Pour tenir à cette vie, je me couche de bonne heure, sans rien faire d'étranger à mon propos, et ne suis soutenu dans ma résolution de me priver de tout plaisir, et au premier rang, celui de rencontrer ceux que j'aime, que par l'espoir

d'achever. Je crois que j'y mourrai; c'est dans ce moment que vous apparaît votre propre faiblesse, et combien ce que l'homme appelle un ouvrage fini ou complet contient de choses incomplètes et impossibles à compléter.

Aimez-moi absent. Si vous étiez chez vous le soir, j'aurais été vous conter mes peines et solliciter votre indulgence. Votre mille fois et respectueusement dévoué cousin.

15 janvier 1861.

Enfin la grande œuvre est terminée. La chapelle des Saints-Anges est débarrassée de ses échafaudages. Elle n'est pas encore livrée au public. Mais des invitations sont envoyées à quelques privilégiés, et voici en quels termes sur ces lettres imprimées l'auteur lui-même a défini le sujet de ses compositions :

Première chapelle à droite, en entrant par le grand portail.

Plafond. L'archange saint Michel terrassant le démon.

Tableau de droite. Héliodore chassé du Temple. S'étant présenté avec ses gardes pour en enlever les trésors, il est tout à coup renversé par un cavalier mystérieux; en même temps, deux envoyés célestes se précipitent sur lui et le battent de verges avec furie, jusqu'à ce qu'il soit rejeté hors de l'enceinte sacrée.

Tableau de gauche. La lutte de Jacob avec l'ange. Jacob accompagne les troupeaux et autres présents, à l'aide desquels il espère fléchir la colère de son frère Esaü. Un étranger se présente qui arrête ses pas et engage avec lui une lutte opiniâtre, laquelle ne se termine qu'au moment où Jacob, touché au nerf de la cuisse par son adversaire, se trouve réduit à l'impuissance. Cette lutte est regardée par les livres saints comme un emblème des épreuves que Dieu envoie quelquefois à ses élus [1].

Ce jour qu'il avait appelé de vœux si ardents et si inquiets, dont il avait si souvent désespéré de voir se lever l'aurore est devenu pour Delacroix le jour de l'anxiété et du supplice. Il se confesse plein d'amour-propre et il est en même temps d'une modestie rare. « Quel exécrable métier, écrivait-il dès sa jeunesse, que de faire consister son bonheur dans des choses de pur amour-propre ! » Il a besoin de l'approbation du public, et nul n'est plus découragé que lui devant ses propres œuvres : « J'ai toujours eu ce bonheur, dit-il encore, d'être sincère pour moi-même. » Bonheur méritoire, mais chèrement acheté. Quand il envoie ses tableaux à une exposition, il n'ose pas les y aller voir : « Le premier aspect de ma sacrée pein-

[1] *Lettres d'Eugène Delacroix,* recueillies et publiées par Philippe Burty, t. II, p. 261.

ture accrochée à côté de celle des autres me jugule entièrement. Cela me fait l'effet d'une première représentation où tout le monde sifflerait [1] ».

Telle est encore son appréhension devant ces peintures de Saint-Sulpice, qui lui ont fait passer tant d'heures cruelles et délicieuses. L'enthousiasme de l'inspiration, la fièvre du travail, sont tombés; l'idéal entrevu, comme l'étoile mystérieuse vers laquelle se hâtait sa course, ne lui apparaît plus que pour lui mettre au cœur la désolation d'en être demeuré si loin. Que la critique se fasse entendre, qu'un mot de blâme s'élève, voilà notre artiste accablé; tout sera perdu pour lui. Mais si la louange parle, il reprend aussitôt courage; la joie, l'espoir, le raniment, et combien plus si c'est un homme tel que Berryer qui s'en fait l'interprète. « Vous le savez et tous les artistes le savent, écrivait-il au retour d'une visite qu'il avait faite à Augerville; les éloges sont le vent qui enfle la voile et nous pousse à aller plus loin. Il faut être doué d'un furieux amour-propre pour pouvoir se passer de l'assentiment des autres, et j'avoue mon faible à cet égard [2]. »

Berryer connaît bien ce faible du grand peintre, il est impatient de contribuer, pour sa part, à dissiper son tourment. Absent de Paris, il n'a pu encore visiter la chapelle. Il veut du moins redire à Delacroix les louanges arrivées jusqu'à lui :

On m'a fait de la belle chapelle des éloges qui me réjouissent plus qu'ils ne m'étonnent. Votre Héliodore est superbe et l'ange qui le foudroie est sublime. Dans la voûte, l'archange qui, d'un pied dédaigneux, repousse Satan dans l'abîme, excite une admiration générale... Voilà ce qu'on m'a dit, et ces suffrages viennent de gens dignes de voir et d'être écoutés...

7 août.

Ce premier témoignage va au cœur de Delacroix. Il le reçoit à la campagne, à Champrosay où il a voulu chercher le calme et l'oubli; il a hâte de remercier son cousin. Mais il lui tarde d'avoir l'opinion de Berryer lui-même :

Champrosay, par Draveil (Seine-et-Oise), ce 11 août 1861.

Mon cher cousin,

Votre lettre que je n'ai eue qu'ici, car on me l'a donnée comme je partais pour aller au chemin de fer, me cause une bien vive joie et la part que vous prenez à l'achèvement de ce travail vraiment bien difficile me rend bien heureux. Je suis impatient d'avoir votre impres-

[1] *Lettres d'Eugène Delacroix*, t. II, p. 119.
[2] *Ibid.*, p. 322.

sion sur cette tardive production où j'ai apporté plus de constance que de talent. On ne m'a pas dit qu'il *sentît l'huile*, comme disait votre parent Démosthène, et pourtant je ne suis arrivé au terme que grâce à un travail obstiné...

Cette impression que Delacroix désire ne lui manquera pas. Berryer passe quelques heures à Paris. Il se rend à la chapelle des Saints-Anges, et le jour même, en sortant de l'église, il se fait conduire chez Delacroix pour lui dire son sentiment. Ne l'ayant pas trouvé, il lui laisse ces mots :

13 août 1861.

Cher, j'ai vu! j'ai vu! Vu autant que je sais voir de mes yeux ignorants. Je suis ravi, je vous embrasse; mais je pars ce soir. Je vous écrirai mes séjours et je vous attends avant que vous n'alliez à d'autres. Je prétends que mon amitié est la première.

De retour à Augerville, il envoie à Delacroix une appréciation plus développée. Le peintre sera fier de cet enthousiasme auquel les complaisances d'une amitié généreuse ne sont peut-être pas étrangères. Mais ce qui doit lui être plus sensible encore, ce qui doit le flatter, comme le plus bel éloge, c'est cette fidélité de mémoire, cette exactitude d'interprétation avec lesquelles, de loin, comme s'il était encore en leur présence, Berryer détaille les beautés de ces tableaux qu'il n'a vus qu'une fois, entre deux procès, au moment d'aller, comme il l'écrit, s'enfermer cinq heures au Palais de Justice.

Augerville, 17 août 1861.

Très cher cousin,

Je passe ma vie comme vous, allant de Champrosay à Saint-Sulpice; les affaires m'appellent de côté et d'autre et quand je ne suis pas sur les grands chemins, je suis absorbé par des travaux impérieux. Je quittais mardi dernier la chapelle pour aller m'enfermer pendant cinq mortelles heures à l'audience, au milieu d'une foule chauffée par ce soleil des tropiques. Je suis parti de Paris ce soir même, et me voici rentré à Augerville pour en partir encore lundi prochain. Je n'ai pas pu trouver le moment de vous écrire plus que les premiers mots jetés à la hâte sur un chiffon dans la loge de votre concierge. Mais en cheminant, votre chef-d'œuvre me suivait, et je n'ai guère cessé de l'avoir devant les yeux. Je vous dirais bien ce que j'admire le plus si j'avais droit de parler de l'éloquence de la peinture; votre archange est sublime, c'est la première fois que je vois un corps ainsi soutenu dans les airs par la puissance des larges ailes qui ne sont plus un simple ornement symbolique, mais la réelle force qui fait planer majestueusement l'archange si libre de ses mouvements, que d'un

heurt léger de son talon dédaigneux sur l'épaule de Satan, il le précipite dans l'abîme. Mon ami, toutes ces expressions de votre pinceau sont un magnifique langage; vraiment, les grandeurs sublimes sont votre domaine. L'ange qui descend sur Héliodore, celui qui est si noblement à cheval, ont une sérénité vengeresse qui montre en eux les enfants du ciel; et celui qui lutte contre les efforts de Jacob exprime admirablement, par le calme de ses mouvements, l'infaillible puissance d'une nature surhumaine.

Vous me direz si ce n'est pas un trait de dessin merveilleux que cette jambe droite d'Héliodore soulevée par la douleur du pied de cheval qui pèse sur sa poitrine. L'architecture du temple est d'une grande splendeur, la distribution des groupes, surtout celui du grand prêtre, me semble du plus bel effet, tout parle et de toutes parts dans ce vaste tableau les sentiments sont concentrés sur la scène principale; pas un détail inutile, et un goût parfait a décidé le choix des ajustements et l'harmonie de ces éclatantes couleurs; voyons, dans la liberté d'une causerie intime, avouez que les connaisseurs admirent tous la grandeur du paysage où lutte Jacob.

Mon cher cousin, je suis très content de vous, c'est tout ce que j'ai le droit de vous dire et je devrais rayer le bavardage de ma précédente page..

Adieu, je vous admire et je vous aime encore plus, parce que je suis plus sûr de mon cœur que de mon jugement...

Comment Delacroix ne se sentirait-il pas remué jusqu'au fond de l'âme par une louange si délicate? Il en est d'autant plus touché qu'il a trouvé, on le devine à la lettre qu'on va lire, moins de bienveillance chez ses confrères :

Je ne vous ai pas encore dit tout le bonheur que m'a fait votre lettre... Combien cette lettre remplie de verve et de bonté m'a grandi à mes propres yeux, en voyant toutes mes intentions si admirablement exprimées dans l'art qui est votre domaine. J'avais espéré... aller m'entendre dire par vous et en vous embrassant ce que votre lettre m'a si bien exprimé et ce que j'ai vu avec plus de reconnaissance, s'il est possible, dans le billet que vous avez pris la peine d'écrire chez moi et que je n'ai vu qu'hier, car c'était la première fois que je retournais à Paris depuis que je l'avais quitté. Mon malaise pendant la chaleur ne m'avait pas laissé la force d'y aller, quoique ma présence y fût nécessaire pour la toilette définitive de ma chapelle. Hier donc j'y suis arrivé comme on venait de démolir la clôture, de sorte que le bon public est le maître d'admirer ou de gloser. Dieu veuille qu'il ait vos yeux et votre jugement dont vous avez l'air de vous défier, comme si nous ne travaillions que pour des mangeurs de peintures et pour un

tas d'artistes qui, au fond, n'admirent rien qu'eux-mêmes. Adieu, mon cher cousin, et qu'on ne sait comment remercier pour sa bonté ou admirer pour son génie...

23 août 1860.

Mais un nuage est venu assombrir l'horizon. La *Revue des Deux Mondes* a publié un article sur la chapelle des Saints-Anges; il est signé de l'éminent écrivain que Berryer aurait voulu faire élire, en 1854, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, de M. Vitet. La critique est fine, courtoise, mêlée de louanges qui, pour un lecteur superficiel, couvriraient les réserves. Mais la susceptibilité de l'artiste ne s'y trompe pas; il sent amèrement l'ironie de cette comparaison de son Héliodore et de son Archange avec les Raphaël du Louvre et du Vatican; il frémit sous cet éloge railleur de sa jeunesse qui, le reportant aux années de ses débuts et de ses luttes, lui paraît une offense pour la dignité de son âge et l'honneur de ses longs travaux.

La jeunesse! voilà le véritable mot! Tout s'est usé, tout a vieilli, tout, excepté M. Delacroix. Il n'a pas pris un jour... Toujours le même, toujours le jeune romantique de 1828, ardent, confiant, téméraire, heurtant de front toutes les traditions, même celles qui sont mortes, pour le plaisir de les heurter [1].

Berryer a lu l'article; il soupçonne la blessure que cette main amie aura faite à l'artiste; sans avoir l'air d'y toucher, sa prévenante bonté essaye de l'adoucir. Il écrit d'Augerville à Delacroix :

... J'espère pouvoir rester ici jusqu'à la Quasimodo. Ah! que je ferais joyeusement provision de bon sang, si vous pouviez venir pendant huit ou dix jours respirer avec moi mes lilas, mes saintes-lucies, mes giroflées, l'exquise senteur des prés verdissants et de la feuillée naissante...

Je ne vous promets pas autre musique que les premiers chants du rossignol qui valent bien ceux de Schumann et autres Orphées de l'avenir, qui, peut-être, ont fatigué vos oreilles cet hiver... C'est moins à de trop longues plaidoiries qu'à mes colères contre les Wagner et les Schumann que je dois l'irritation de mon larynx et l'engorgement de mes bronches. Partie de mes maux est bien due aussi à mon ami Vitet que j'ai fort querellé sur son article, quoiqu'il ait compris et admiré comme moi le Jacob dans le splendide aspect du plus beau lieu de l'Orient. Je suis Cornélien comme Mme de Sévigné. Ah! si je savais la langue de votre art, si je savais un peu dessiner, si j'avais

[1] *Revue des Deux Mondes,* 1er avril 1862.

surtout l'heureuse témérité des usurpateurs, comme je répondrais à ces décisions magistrales! Quel dommage que vous ne parliez jamais de vous et de vos ouvrages! Vous m'aideriez à dire ce que je sens, ce que je pense...

10 avril 1862.

Engagé dans de nouveaux travaux, Eugène Delacroix ne peut se rendre à Augerville. Il ne veut d'abord que célébrer, avec Berryer, ce charme de la nature, loin de laquelle le devoir le tient enchaîné. Mais l'aimable diversion n'a pas dissipé son ennui, et sa pensée, revenant vers l'article de la *Revue des Deux Mondes*, s'échappe en plaintes amères :

... Le discours est en bon train ; mais je compte sur ma péroraison que je ne puis interrompre. Talma disait que, quand il était en scène, il y serait demeuré quand sa maison eût été en feu. Quel chagrin! Quelle verdure et que de bonnes causeries! Rien ne vaut ce premier soupir de la nature qui secoue les liens de l'hiver. Je vois verdir sous mes yeux les pauvres petits arbres de mon jardin qui me réjouissent le cœur. Mais qu'est-ce que cela auprès d'Augerville avec vous! J'ai travaillé comme à trente ans et dans un calme profond... Je n'attristerai pas ma lettre commencée en pensant au printemps et à ses charmes, en vous entretenant longuement de mes impressions sur l'article de Vitet. Qui diable l'a forcé de prendre la plume, et il confesse que c'est malgré lui! Il n'est pas dans la situation des journalistes à tant la ligne, forcé d'écraser amis et ennemis pour remplir leurs colonnes. Ne pouvait-il vanter Raphaël tout à son aise et me laisser en paix? Quelle insistance désobligeante dans ce parallèle et que d'hypocrites éloges à travers cette amertume si peu déguisée! Son grand compliment est que je suis jeune. Plût à Dieu qu'il pût m'ôter les années que j'ai de trop au prix de ses tristes critiques! Il me croit encore en 1825; c'est ainsi que Delescluze me traitait dans ce temps-là. Dans ce moment de ma vie et de ma carrière l'objet est plus grave...

13 avril 1862.

La critique lui était d'autant plus pénible qu'elle visait, dans sa personne comme dans un chef, l'école romantique, et qu'il avait, contre l'opinion générale, la prétention de n'être point de cette école. Ses goûts littéraires ne répondaient nullement à ceux du Delacroix dont le public s'était fait l'idée; ils étaient purement classiques, et Racine, opposé à Victor Hugo, symbolisait à ses yeux, comme on va le voir, la supériorité du dix-septième siècle sur le nôtre.

Berryer lui avait écrit le 30 juillet 1862 :

Réservez-moi une bonne suite de jours. Nous parlerons peu de Chine, Cochinchine, Turquie, Mexique, États du nord, États du sud, fédéraux et confédérés... Nous remplirons négligemment la journée entre bon jour et bonne nuit. Je tâcherai de vous grouper une peu nombreuse compagnie qui vous sache être agréable. Sans nous trop émouvoir, nous rirons de l'artillerie *ineuphonique* de M. Sax, mettant en fuite Mozart, Cimarosa et Rossini; nous pardonnerons aux progrès mécaniques de l'industrie s'efforçant d'interdire à l'art le sentiment, la couleur et la pensée; enfin nous craindrons peu que Racine soit *enfoncé* sous la plume qui commente si agréablement en de longues pages le mot grossier que Cambronne n'a jamais proféré...

30 juillet 1862.

La dernière phrase contient une rectification historique qui a son prix, venant du défenseur de Cambronne. Ni le mot grossier ni le mot sublime n'étaient du soldat, qui se contenta d'agir, sinon de parler, en héros.

La réponse de Delacroix est empreinte de quelque tristesse. Il était retombé sous le joug de la souffrance et des idées noires. Mais il applaudit à la verve toujours jeune de Berryer; il s'associe avec une vivacité singulière à ses impressions, et il aime à se reposer de ses découragements et de ses dégoûts dans cette bienfaisante affection.

... Quelques beaux jours, ininterrompus dans le mois de septembre, me laisseront près de vous oublier cet infernal charivari de nos gloires, de notre industrie, de nos progrès en tous genres, qui ne laisseront plus rien à faire à nos neveux, mais que je déteste et qui m'importunent à un point que vous devez comprendre à merveille, à la manière charmante dont vous les caractérisez. Quel bonheur au contraire de trouver chez vous égales sympathies et égales antipathies! Hugo, Racine, voilà, à mon avis, les types qui résument le génie de notre incomparable époque et celle que nos bons aïeux avaient la simplicité de mettre au-dessus de tout. Je m'arrête sur ces sujets qui me conduisent tout droit à l'indignation contre mon espèce. Elle contient heureusement quelques exemples de dignité et sujets de vénération. Vous, que tout le monde admire et que j'aime tendrement par-dessus le marché, vous êtes un de ces modèles qui encouragent et qui consolent. J'ai besoin de cela; je m'attriste et je m'ennuie; la vie est ce que vous savez. Les années qui s'accumulent sont loin de lui donner du prix. La goutte, de mauvais yeux et le reste la rendent fort insipide. L'ennui, en un mot, indépendamment de la souffrance, voilà les monstres qu'il faudrait combattre; mais il faut aussi de l'énergie pour savoir s'amuser...

1er août 1862.

Berryer ne rentra qu'au mois de septembre à Augerville. Il en prévint Delacroix, qui arriva dans le courant d'octobre. Ce fut le dernier séjour du peintre chez son cousin. Il y trouva la réunion amie que Berryer lui avait promise; il parut à Augerville avec sa distinction ordinaire, son sourire fin, sa conversation spirituelle mais réservée, sa modestie grave et haute, son ironie voilée, parlant rarement de son art, mais toujours avec un naturel et une simplicité qui semblaient à dessein faire oublier le maître, s'animant silencieusement au mouvement, à la joie, à la vie que répandait partout avec sa voix sonore, sa grâce expansive et souveraine, son ingénieuse vigilance pour le plaisir de ses hôtes, l'incomparable châtelain. « Tu sais, sans doute, écrivait-il alors à un ami, que je suis chez M. Berryer, qui est le meilleur des hommes et le plus attentionné à ses amis : des distractions, un parc charmant, quelques personnes agréables. Tout cela vous endort à l'endroit de vos devoirs et contribue surtout à vous empêcher de prendre la plume[1]. » Cela l'endormait même à l'endroit de ses souffrances; car il ajoutait, lui naguère si accablé : « Ma santé est bien plus égale qu'elle n'a peut-être jamais été. »

L'amélioration ne fut pas de longue durée. On voit par les lettres de Delacroix que, dès les premiers mois de l'année suivante, il est de nouveau en proie à la maladie et à la tristesse. Il avait pu, pendant l'hiver, voir Berryer à Paris. Mais l'état de sa poitrine, gravement atteinte, lui fit du repos une loi impérieuse, et il alla le chercher à Champrosay : « Le repos et le silence, surtout le silence », disait-il lui-même.

Le 13 juillet 1863, dans une lettre, où son écriture d'ordinaire si ferme est devenue incertaine et comme tremblée, il donne à Berryer de ses nouvelles :

Cher cousin, je suis sûr que vous me pardonnerez. Il y a deux mois que je garde la chambre et c'est avec difficulté que je vous écris. J'ai eu tout l'hiver un rhume inguérissable, et bref, au moment même où vous étiez acclamé, je crachais le sang et depuis je n'ai pu reprendre de forces... Pendant tout cela, je n'ai pu ni écrire ni parler, et aurai-je osé me permettre de dire mon avis à un homme comme vous en si grave circonstance. Vos amis de salon vous disent que c'est un beau succès; on a été trop heureux au contraire de vous avoir et vous êtes trop bon. La liberté, bon Dieu! elle nous étouffe.

C'est ce que je vous dis là et ma hardiesse de vous le dire qu'il faut que vous me pardonniez. Vous voyez quels projets je puis former. Je devais aller aux eaux; mais je ne pourrais pas seulement monter en voiture...

[1] Lettre à M. Guillemardet, 11 octobre 1862, t. II, p. 320.

La lettre était écrite peu de temps après que le suffrage de Marseille avait élu Berryer député au Corps législatif.

Delacroix avait, au plus haut degré, le souci de son art; mais aussi, osons le dire, il en avait l'égoïsme. Il donnait peu d'attention aux événements du jour, et, d'autant plus impressionnable aux dires de la presse que son esprit s'enfermait dans un cercle exclusif, il n'avait gardé pour la liberté d'autre disposition que le souvenir irrité de l'indiscrète invasion des journaux dans son atelier.

Ce n'était pas sans dessein que Berryer lui promettait, en badinant, de laisser de côté, dans l'abandon de leurs conversations et le charme de leurs « fainéantises amicales », tout sujet de politique étrangère ou intérieure. Il se faisait une règle, en effet, et il avait le don, lorsqu'il se retirait à la campagne, ou promenait ses soirées dans les réunions du monde, de secouer les soucis de son existence militante et affairée; il se créait, pour quelques heures, pour quelques semaines, une région apaisée et sereine où ne devaient point pénétrer les passions brûlantes et les luttes de la vie publique. Mais il s'en fallait que, même alors, il perdît de vue sa cause; il observait, comme de haut, la cime des événements, et l'on s'étonnait de tout ce qu'il rapportait, au retour, de renseignements précis, de prévisions et de résolutions.

Cette élection, dans laquelle Eugène Delacroix ne voyait qu'un triomphe personnel et une jouissance de salon, s'était montrée à Berryer comme un devoir longtemps décliné et qu'avaient imposé à sa conscience les intérêts les plus sacrés et les voix les plus respectées. Tous ceux qui l'ont vu à cette époque peuvent témoigner des amertumes, des souffrances morales et physiques, de la torture véritable qu'il traversa avant de se résigner à cette décision dont il s'efforçait de détourner le calice. Il fallut les instances, les dépêches, les députations des Marseillais, que ne décourageait aucun refus, se succèdant auprès de lui; il fallut les représentations de ses amis, des membres les plus autorisés de son parti, des hommes d'État les plus éclairés, lui exposant que, s'il repoussait le vœu de ses concitoyens, on l'accuserait d'avoir sacrifié son pays à un mot d'ordre et que ce serait, bien plus que lui-même, sa cause et son prince qui porteraient la responsabilité publique de sa résistance; il fallut enfin les supplications des chefs les plus illustres du clergé et des ordres religieux, l'adjurant de donner ce témoignage à la défense du pouvoir temporel et de l'Église, pour lui arracher ce consentement dont il disait lui-même : « C'est une véritable immolation à tout ce qu'il y a pour moi d'intérêts chers et sacrés dans mon pays. »

Isolé et malade, Eugène Delacroix ignorait ces choses, et les agitations de la vie publique n'inspiraient à son humeur incrédule qu'une ironie dédaigneuse et quelque peu chagrine.

Vers la fin du mois de juillet, il se fit transporter à Paris, et le 6 août, il dicta trois lettres (dont deux ont été publiées), conçues presque dans les mêmes termes, l'une pour M. Riesener, son cousin, l'autre pour M. Andrieu, son élève et son ami, la troisième pour Berryer.

Paris, 6 août 1863.

Mon cher cousin, ma faiblesse est si grande que je ne puis écrire; mais, en revanche, tous les autres accidents ont disparu; j'espère à présent qu'il ne me faut plus que de la patience.

Je ne vous en dis pas long et je vous embrasse de cœur,

Eugène Delacroix.

La signature seule était de la main de l'artiste.

Berryer se trouvait alors à Augerville. Quoique rassuré par ce billet, il faisait régulièrement prendre des nouvelles de Delacroix, et il n'en avait point reçu qui fût de nature à l'alarmer, lorsqu'une lettre lui apprit subitement que le malade s'était éteint, le 13 du mois, à six heures du matin. Son affliction fut grande et bien vif son regret de n'avoir pu, mieux informé de l'état de son cousin, se trouver auprès de lui à l'approche de ses derniers moments.

Je suis bien touché, nous écrivait-il quelques jours plus tard, de la part que vous prenez au chagrin que la mort inattendue de mon cousin de Lacroix m'a causé. Vous aviez apprécié son aimable caractère, l'élégance et la justesse de son esprit; la mort, en mettant fin à ses travaux, le fera regretter par tous les amis de l'art, et justice sera rendue à la belle originalité de son talent.

23 août 1863.

La différence des natures était grande, on a pu le voir par cette correspondance, entre Berryer et Delacroix; si grande qu'on s'expliquerait difficilement l'attrait qu'ils avaient l'un pour l'autre, si l'on ne savait combien Berryer compta d'amitiés parmi des caractères que séparaient de lui bien des contrastes. Il est certain qu'ici les avances viennent de Berryer. C'est lui qui fait les frais; il est aux petits soins pour Delacroix; mais si l'artiste ne prend pas l'initiative de la rechercher, il sent vivement la douceur de cette affection compatissante et admirative à la fois que lui témoigne si délicatement son cousin. Berryer se pare de la gloire du maître; il la met hors de conteste; il en est fier, comme si lui-même ne portait pas le rayon. Quelque attention qu'il ait de s'effacer, il y a cependant comme une supériorité cachée dans son allure; c'est un puissant qui soutient un plus faible. Pour emprunter une image familière au peintre, c'est le lion — non pas comme dans le tableau

de Delacroix, le *Lion dévorant le cheval* — mais, au contraire, le lion qui flatte l'élégant coursier du désert, à l'œil ardent et inquiet, et qui le protège de sa force reposée et caressante.

Si les deux caractères diffèrent, il y a, en revanche, plus d'une analogie entre le tempérament de l'artiste et celui de l'orateur. Delacroix a vraiment la peinture oratoire. Voyez-le dans son atelier; cet homme d'apparence si frêle, au teint jaune, au regard triste, enveloppé dans sa souffrance, s'est tout à coup transformé. Son pinceau à la main, il a le transport de l'orateur qui veut épancher les idées dont il déborde, qui précipite sa parole, sans se soucier de la phrase, entraînant dans sa flamme, à travers les scories de l'improvisation, un auditoire frémissant avec lui. Delacroix met sa passion sur la toile; le dessin sera parfois indécis, les effets heurtés, les détails inachevés. Mais un torrent de vie circule dans l'ensemble, la lumière inonde les horizons : les expressions sont saisissantes; la colère, l'effroi, l'ironie, l'héroïsme, les mouvements terribles ou sublimes éclatent. Le spectateur, j'allais dire l'auditeur, est violemment secoué, fréquemment surpris, quelquefois en suspens ou même en révolte, mais toujours remué, parce qu'il a devant lui la passion et la vie, et que dans ce peintre il sent un homme.

C'est par là que Delacroix a captivé le regard de Berryer, et c'est là ce que Berryer admire en lui. On peut se demander si Berryer a tout dit sur l'œuvre de son cousin, et si, avec son goût exquis, son art suprême des proportions, il n'a pas en son fond intime relevé plus d'une lacune dans les tableaux du grand artiste. Berryer avait la force, au sens propre du mot, c'est-à-dire le parfait équilibre des facultés humaines. Delacroix a la puissance plus que la force pleine; il a cette énergie, cette fougue, ces éclats extraordinaires dont sont capables les natures nerveuses, plutôt que cette force supérieure qui, dans ses effets les plus pathétiques, dans ses mouvements les plus impétueux, dans ses plus redoutables accents, demeure toujours maîtresse d'elle-même.

C'était là le don de Berryer à la tribune.

Mais tous deux avaient la sincérité et la passion. Si Berryer, dans une lettre que nous avons citée, a pu se peindre lui-même, en célébrant dans le talent de Delacroix « le naturel, la variété, la liberté », il semble que Delacroix, à son tour, ait pensé à son cousin, dans ces pages de son article intitulé : *Questions sur le Beau*, où il compare avec l'éloquence, non sans songer à sa propre manière, les compositions des Rubens et des Tintoret.

Il est des talents délicats qui ne peuvent facilement se satisfaire; attentifs à captiver l'esprit, ils s'adressent à lui par tous les moyens dont

l'art dispose; ils refont cent fois un morceau, ils sacrifient la touche, l'exécution savante, qui fait ressortir plus ou moins les détails, à l'unité et à la profondeur de l'impression. Tel est Léonard de Vinci, tel est Titien. Il est d'autres talents, comme Tintoret, même encore comme Rubens, et je préfère ce dernier parce qu'il va plus avant dans l'expression, *qui sont entraînés par une sorte de verve qui est dans le sang et dans la main*. La force de certaines touches *sur lesquelles on ne revient point* donne aux ouvrages de ces maîtres une animation et une vigueur auxquelles ne parvient pas toujours une exécution plus circonspecte. Il faut en comparer les effets à ces saillies singulières des orateurs qui, entraînés par le sujet, par le moment, par l'auditoire, s'élèvent à une hauteur qui les surprend eux-mêmes quand ils sont de sang-froid. On est convenu de donner le nom d'improvisation à ces élans particuliers qui ravissent l'auditeur et l'orateur lui-même. On concevra facilement que dans la peinture, pas plus que dans l'art oratoire, ce genre d'improvisation, si l'on veut l'appeler ainsi, ne produirait que des effets vulgaires, si ces effets n'étaient préparés et couvés, pour ainsi dire à l'avance, par un travail persévérant, soit sur l'art en général, soit sur la matière même qui est l'objet de l'orateur et du peintre. On prétend assez généralement que les effets de cette espèce ne supportent pas l'examen comme ceux que produisent les ouvrages plus châtiés dans la forme. Les discours de Mirabeau, par exemple, ne répondent pas, quand on les lit, à l'idée que nous donnent ses contemporains de leur prodigieux éclat à la tribune : en ont-ils moins satisfait à la condition du beau quand il les a prononcés, quand il a ému, entraîné, non pas seulement une assemblée, mais une nation tout entière? N'est-il pas arrivé au contraire que tel discours très étudié, très senti même dans le silence du cabinet, n'ait rencontré au Forum et devant des milliers d'auditeurs qu'une froide approbation? Tel tableau irréprochable dans l'atelier a-t-il toujours rempli, au grand jour d'une exposition, l'attente de ses admirateurs et du public [1]?

Tout n'est point exact dans cette comparaison, d'ailleurs si fermement tracée, de la peinture avec l'éloquence. Les plus grands admirateurs de Delacroix ne dissimulent pas que, dans son impatience de réaliser sur la toile, comme s'il avait peur qu'il ne lui échappât, l'idéal conçu dans sa pensée, le maître a souvent négligé des parties accessoires sur lesquelles il ne pouvait revenir, craignant de nuire à l'effet général. « Mon plus grand malheur, a-t-il écrit lui-même, a toujours été d'altérer par des retouches ce que le premier jet avait trouvé [2]. » Ce sont ces entraînements du pinceau

[1] *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1854.
[2] *Lettres*, éd. Burty, t. I, p. 206.

que Delacroix rapproche de ces élans de l'orateur qui enlèvent dans le moment l'auditoire, et s'évanouissent ensuite avec la parole, ne laissant plus soupçonner au lecteur l'effet prodigieux du discours.

Mais si le discours perd tant à la lecture, c'est qu'il n'a pas gardé ce qui est un élément essentiel de l'éloquence, l'action oratoire, la physionomie, le geste, le son de la voix. L'action est au discours ce que la couleur est au tableau : supprimez la couleur, vous aurez dépouillé le tableau de ce qui frappe les foules. Il pourra demeurer d'admirables cartons qui raviront les connaisseurs; mais ils ne transporteront jamais le public, comme ces nuances variées qui peignent la vie, la lumière, la chair, les teintes visibles de la passion humaine et les tons divers de la nature. Il ne dépend pas de l'orateur que son *action* lui survive; mais la couleur, jetée par le peintre sur la toile, se transmet à l'admiration de la postérité.

Delacroix n'évitait pas une contradiction née, à son insu peut-être, d'une préoccupation personnelle. Voulant répondre à ces écoles qui « enseignent le beau comme on enseigne l'algèbre », il en vient presque à nier l'utilité de la science, et pourtant il ne peut méconnaître que, si la science ne supplée pas le génie, le génie lui-même n'a pu se passer d'elle pour guider sa course à travers les routes inconnues que lui ouvrait l'inspiration. Rubens, Tintoret, Titien, Raphaël, Michel-Ange, tous ces maîtres qu'il invoque, ont soutenu, par une science profonde, leur admirable initiative, et les innombrables études de Delacroix sont là pour attester à la fois son savoir et son immense labeur. Trop souvent il parle de n'obéir qu'à son instinct : « Je ne prendrai conseil que de mon instinct... L'instinct a toujours été toute ma science, et la science des autres n'a jamais servi qu'à m'égarer [1]. »

Ne prenons pas ses déclarations à la lettre, non seulement parce que ce ne serait pas rendre justice à l'artiste, mais aussi parce que son exemple pourrait encourager beaucoup d'imitateurs qui, n'ayant pas son génie, prétendraient suivre leur instinct pour se dispenser de la science.

Un ami de Berryer s'étonnait un jour de ses prédilections pour Delacroix. « Je ne m'explique pas que vous l'aimiez tant, lui disait-il, vous qui êtes si simple. » « Il n'est pas simple, reprenait Berryer, mais il est toujours vrai. » On retrouve ce sentiment dans une lettre du 10 juillet 1859, que nous allions omettre :

Avez-vous terminé *Herminie?* écrit Berryer à Delacroix. Ce charmant tableau m'a ravi, et j'en ai toujours devant les yeux la scène

[1] *Lettres,* éd. Burty, t. II, p. 123 et p. 161.

pittoresque et simple. Ah! Nature! Nature! ce cri plaisant de Molière sera toujours la meilleure expression d'admiration pour une œuvre vraiment bonne.

C'est ce goût de la personne, de la nature, de la vie, qui les unit tous deux, l'orateur et le peintre, dans leurs préférences littéraires et musicales. Molière, Racine, sont leurs auteurs privilégiés. (Je ne parle pas de Bossuet, qui plane à part, et que Berryer mettait au-dessus de tous.) Souvent, à Augerville, ils se citaient l'un à l'autre quelques vers de Molière, et soudain, cédant au même élan, ils se levaient, s'accoudaient aux deux coins de la cheminée, et récitaient ou plutôt jouaient des scènes entières des *Femmes savantes* ou du *Misanthrope*. La Comédie-Française eût pris des leçons à les entendre, et avec quelle verve, par quels aperçus animés, originaux, pleins de curieux retours sur le passé, sur les anciens usages, sur le vieux Paris, ils exprimaient à l'envi leur admiration pour cette langue du grand siècle! On sait ce qu'ils pensaient de Racine. Delacroix était racinien jusqu'au fond de l'âme; il est vrai qu'il faisait leur part aux novateurs en appelant Racine le romantique de son temps: « N'oublie pas, contrairement à nos idées de jeunesse, écrivait-il à un ami, que Racine est le *romantique* de son époque; son succès, très contesté dans son temps, vient du naturel de ses pièces. On lui a reproché de n'avoir fait que des Grecs de Versailles; et que voulait-on qu'il fît, sinon ce qu'il avait sous les yeux? Mais il a fait des hommes et surtout des femmes [1]. »

Mêmes goûts, mêmes répugnances, mêmes enthousiasmes dans l'art musical rapprochaient également Berryer et Delacroix.

Si les admirateurs de Wagner avaient eux-mêmes plus de tolérance, nous leur demanderions grâce pour les imprécations qu'arrache à Berryer « la musique de l'avenir ». Peut-être trop rebelles à des beautés qu'on ne peut méconnaître, Berryer et Delacroix trouvaient la méthode nouvelle trop compliquée pour être vraie; elle n'avait pas à leurs yeux ce naturel, cette variété, cette liberté, qui font de l'art en toutes choses, jusque dans ses inspirations les plus hautes, l'expression claire et saisissable de nos idées et de nos rêves.

Quelle n'était pas cependant leur ferveur pour la musique! La musique, « le plus puissant des arts », comme disait Delacroix! Tous deux, avec la diversité de leurs caractères et de leurs physionomies, Delacroix, silencieux, immobile, concentré dans sa jouissance; Berryer, ému, palpitant, les mains rapprochées, l'œil en feu ou en larmes, la voix accompagnant les *motifs* préférés, se passion-

[1] *Lettres*, éd. Burty, t. II, p. 189.

naient aux harmonies de Mozart, de Beethoven, de Rossini. « Grâce à Dieu, écrivait Berryer au *maestro* lui-même, il y a encore en France des hommes qui comprennent et savourent le langage des Cimarosa, des Mozart, des Rossini, cette parole universelle, ravissante accentuation des sentiments et de la pensée [1]. » Ce génie libre, simple, éclatant, débordant de vie, du *Barbier de Séville* et de *Guillaume Tell*, convenait à ces deux natures. Pour Delacroix, Rossini est le Rubens de la peinture : « Quand je vois des Rubens, disait-il, je pense à Rossini ; quand j'entends des opéras de Rossini, ils me font songer à Rubens [2]. »

On ne saurait dire quelle place a tenue dans les sentiments et les pensées de Delacroix ce que le grand Beethoven appelait, dans la langue de son art, « la basse fondamentale », ce qui provoque de plus en plus, favorables ou hostiles, les préoccupations de notre siècle, la religion. Le fils du conventionnel avait-il reçu cette éducation religieuse dont Berryer, l'élève de Juilly, garda toujours, à travers les agitations de sa vie, la profonde empreinte? Il semble que jusque dans la fin de ces deux hommes la différence des natures se soit conservée : l'un s'éteignant dans le silence, la tristesse et la solitude, non sans avoir consigné dans un acte suprême le souvenir de ses amitiés; l'autre partant pour Augerville avec une sorte de grandeur radieuse, l'âme en paix, ses croyances publiquement professées, accompagné de fidèles amis et des regards de son temps, saluant, à son arrivée dans cette demeure aimée où il sait qu'il va mourir, les images de ceux de son sang qui l'ont devancé et qu'il s'apprête à rejoindre. Le général Delacroix, le frère de l'artiste, avait puisé sa foi dans son héroïsme; il avait rencontré les sources de vie en affrontant la mort. Ce qu'on peut affirmer d'Eugène Delacroix, c'est qu'avec le goût des sujets religieux, il eut toujours le respect du sentiment qui les pénétrait. La musique sacrée, on l'a vu, avait pour lui un charme inspirateur. Il écrivait, dans un de ses carnets sur l'art du moyen âge et de la renaissance : « Les hommes étaient heureux alors; l'art du moyen âge et de la renaissance élevait l'âme en la forçant à sortir d'elle-même et à regarder plus haut un idéal surnaturel. L'art aujourd'hui ne tend qu'à nous rabaisser, en nous offrant le spectacle de nos propres misères que nous connaissons trop bien [3]. » Aussi avait-il une inclination marquée pour les grandes scènes de l'Écriture : « Outre tous les genres d'attrait que ces sujets présentent, écrivait-

[1] Lettre inédite à Rossini, 20 avril 1860.

[2] *Lettres* de Delacroix. — Ed. Burty, t. II, p. 19. Notes biographiques de M. Lassalle-Bordes.

[3] Cité par M. Léon Lagrange, dans un article d'une rare compétence sur Eugène Delacroix. — *Correspondant* du 25 mars 1864.

il encore, ils ont celui de laisser toute carrière à l'imagination, de manière que chacun y trouve à exprimer son sentiment particulier [1]. » De séjour à Nohant, chez George Sand, sait-on à quoi il passe son temps? A faire un tableau pour l'église : « J'ai entrepris une Sainte Anne pour la paroisse, et je l'ai déjà mise en train [2]. »

Il est une page des Évangiles qui a surtout attiré Eugène Delacroix, et dont son pinceau s'est efforcé à diverses reprises de faire revivre la sublime beauté : c'est le Christ endormi sur la barque pendant la tempête. On retrouve la scène reproduite cinq fois dans l'exposition de ses œuvres; avec quelle vérité il a peint ce ciel sombre, ces flots déchaînés et qu'on croit entendre mugir, ce désespoir des apôtres désolés, effarés, perdus, se tournant, pour l'éveiller, vers le Sauveur sommeillant en paix, au milieu des vagues en furie, sur le bord du frêle esquif! Y avait-il dans cette préférence de l'artiste un retour de l'homme sur lui-même, et comme un secret appel du fond de ses découragements et de ses souffrances à la foi endormie dans son âme tourmentée?

Absent de Paris, lors des obsèques d'Eugène Delacroix, Berryer eut, deux années plus tard, l'occasion de lui donner un témoignage public de son attachement et de son admiration.

Un monument funèbre avait été élevé, à la mémoire du grand artiste, conformément à ses dernières volontés, dans le cimetière du Père-Lachaise. Le lundi 22 mai 1865, quelques amis se réunirent, convoqués par un de ceux que le maître avait le plus affectionnés et qui lui avaient été le plus dévoués, M. Ch. Rivet, pour assister à la consécration religieuse du tombeau de Delacroix. Après la messe, célébrée dans la chapelle du cimetière, et une touchante allocution de l'aumônier, qui bénit le monument, M. Rivet retraça, avec une fidélité expressive, la physionomie originale et attrayante du peintre regretté. Les assistants se pressèrent alors autour de Berryer pour lui demander quelques paroles. Il céda à leurs instances et dans une improvisation dont les journaux de toute opinion redirent l'éloquence émue et profonde, il célèbra l'artiste et l'homme.

Delacroix loué par Berryer! Que n'a-t-on pu reproduire et conserver cette page d'histoire! La correspondance qu'on vient de lire aura, du moins, donné quelque idée des sentiments qui unissaient le peintre et l'orateur, et montré tout ce qu'il y avait de naturel, de modestie, de confiance, de simplicité charmante et cordiale dans les épanchements de leur mutuelle amitié.

Charles de Lacombe.

[1] *Lettres,* éd. Burty, t. II, p. 55.
[2] *Ibid.,* t. I, p. 266.

LES RUSSES DANS L'ASIE CENTRALE

UNE ÉTAPE VERS LES INDES [1]

NOUVELLE PHASE DE LA QUESTION D'ORIENT

II

Je ne comprends pas que l'Angleterre puisse craindre l'invasion des Indes. Elle n'est point praticable. Je ne me chargerais pas d'une pareille expédition.

Telles furent les paroles rassurantes adressées à un Anglais par le général Skobelef, en 1879.

Pour soumettre l'Akkal, continuait le célèbre commandant de l'armée transcaspienne, nous n'avions pas 10 000 hommes, et il nous a fallu 20 000 chameaux. L'invasion des Indes! mais elle demanderait 150 000 hommes, car il en faudrait 90 000 pour garder nos communications. Et quels seraient les moyens de transport? L'Afghanistan est un pays pauvre, qui ne saurait nourrir notre armée. Non, non, aucun général n'aimerait à être chargé de l'entreprise. Ah! si l'Angleterre irritait la Russie, la poussait à bout! Et encore, je conseillerais seulement une démonstration du côté des Indes, c'est à Hérat que je combattrais...

Comme le fit judicieusement observer l'interlocuteur anglais, M. Marvin, la Russie, dans le cas où la guerre éclaterait, ne manquerait sans doute pas de se considérer comme « poussée à bout ». La sympathie est médiocre entre les deux peuples. Skobelef, l'incarnation de la race slave, ne s'en cachait pas. « Je hais l'Angleterre! » s'écria-t-il impétueusement, au milieu même de ses assurances pacifiques. Les choses d'ailleurs ont marché depuis l'époque où fut tenue cette conversation. Dans je ne sais plus quel conte de fées, on représente un pays où un jour équivaut à un siècle, les

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mars 1885.

arbres croissent, les fruits mûrissent, les enfants deviennent des hommes dans l'espace de quelques heures. C'est l'histoire de l'Asie centrale; hier, plongée dans d'épaisses ténèbres, fermée par la double barrière de ses déserts de sable et de sa barbarie, immobilisée dans son farouche fanatisme, elle est aujourd'hui le théâtre d'une activité qui tient du prodige.

La difficulté des communications était, d'après Skobelef, le principal obstacle à une invasion des Indes. Cette consolante barrière est en voie de disparaître. La construction du chemin de fer transcaspien changera la face des choses. L'aride désert qui engloutit tant de caravanes, et dont les sables, lors de l'expédition contre les Tekkes, servit de tombeau à un si grand nombre de Russes, est déjà franchi en quelques heures; les trains partant de la mer Caspienne pour Kizil-Arvat peuvent, dans un délai relativement fort court, jeter 100 000 hommes au milieu de la fertile oasis d'Akkal. Une bonne route, sur un sol uni, offre aux caravanes, comme à l'artillerie et aux fourgons de guerre, un facile moyen de transport de Kizil-Arvat jusqu'à l'importante station d'Askabâd. En 1878, les colonnes russes devaient passer par Tashkend, la traversée du désert demandait quatre mois d'efforts inouïs, elles peuvent en 1885 venir en quinze jours d'Odessa jusqu'au cœur de l'Asie centrale.

La construction du chemin de fer transcaspien rencontra d'abord une vive opposition et trouva beaucoup d'incrédules. La voie, disait-on, serait emportée par les tempêtes de sable, ou noyée sous les périodiques inondations des plages de la mer Caspienne. Le général Annenkof laissa rire les plaisants qui traitaient son projet de chimère. Grâce à son génie, grâce à la libéralité du trésor russe, le travail fut entrepris et poussé jusqu'à Kizil-Arvat. Le désert a vu depuis lors bien des tempêtes de sable, elles n'ont point déraciné la solide construction; les flots de la mer, à leur tour, ont fait rage contre elle; ils n'ont point ébranlé les massifs remblais de pierre opposés à leur fureur.

Le chemin de fer du Caucase, de Batoum à Bakou, venait d'être achevé; celui de Michaïlovsk à Kizil-Arvat, sur la rive opposée de la mer Caspienne, se rattachait naturellement au grand réseau des voies russes, et le cabinet de Saint-Pétersbourg en avait sans doute apprécié toute l'importance. Une étude nouvelle, plus étendue, plus complète des régions situées au sud de l'Asie centrale, fut confiée par le général Annenhof à un jeune ingénieur de grand talent et de grand avenir, Gospodin Lessar. Neuf ouvriers, deux surveillants, chargés de l'arpentage et des travaux topographiques, deux interprètes, un guide, le tout placé sous la protection de

vingt-deux Cosaques, voilà quels furent les pionniers de la pacifique expédition qui devait être si féconde en résultats, et qui, prochainement peut-être, réalisera le rêve entrevu par le moyen âge, caressé par Pierre le Grand, vainement poursuivi par ses successeurs : trouver une route de terre vers les Indes.

Nous avons dit que la région située entre Kizil-Arvat et Askabâd n'offre aucun obstacle à la prolongation de la voie ferrée. Lessar devait explorer la zone comprise entre cette station et les frontières de l'Afghanistan, ou pour mieux dire la ville d'Hérat. D'Askabâd à Sarakhs, sur une distance d'environ 60 lieues, les voyageurs eurent à parcourir un pays relativement fertile, parsemé de cultures, sillonné de canaux. Le seul danger à craindre était une attaque des Turcomans; mais les Russes ont su se rendre si populaires, leur nom est entouré d'un tel prestige, que les habitants, au contraire, offrirent à Lessar toute l'assistance qui était en leur pouvoir.

Sarakhs est d'une grande importance stratégique. Sa possession avait pour les Russes plus de prix encore que celle de Merv, car elle commande la route d'Askabâd aux Indes. Merv est le chemin d'Hérat pour une armée qui viendrait du Turkestan; Sarakhs, pour une expédition qui, de la mer Caspienne, s'avancerait vers les Indes. Or, la voie du Turkestan ayant été reconnue trop difficile et trop longue, c'était précisément la route par la mer Caspienne que les Russes avaient ouverte en inaugurant le chemin de fer de Kizil-Arvat.

Un coup d'œil jeté sur la carte, écrivait dès 1875 le colonel Mac Grégor, montrera que, dans les complications futures de la question russo-indienne, Sarakhs est appelée à jouer un rôle peut-être décisif. Placée à la jonction des routes d'Hérat et de Meshed, sur un point qui offre un accès facile dans le nord du Khorassan, elle ne saurait manquer d'exercer une influence sérieuse le jour où éclaterait un conflit. Si ma faible voix peut être entendue avant qu'il soit trop tard, je résumerai mon opinion en ces mots : *Sarakhs doit être entre les mains de l'Angleterre une arme défensive, sinon elle sera aux mains de la Russie une arme offensive.*

La même rivière, l'Héri-Roud, baigne Sarakhs et la ville d'Hérat. Elle vient de l'est, traverse la cité afghane, puis, tournant à angle droit vers le nord, elle arrose Sarakhs, et fertilise l'oasis de Tedjend, qui va rejoindre Merv. L'Héri-Roud forme la frontière entre l'Afghanistan et la Perse. La rive occidentale, fréquemment explorée, ne pouvait donner lieu à aucune découverte intéressante;

mais la rive afghane était, sur presque toute son étendue, une sorte de *terra incognita*. Aucun voyageur européen n'avait encore osé paraître sur cette terre jalousement gardée par les rudes montagnards asiatiques, et les officiers persans, bien que limitrophes, ne brillent pas précisément par le courage. Les géographes de chambre, cependant, n'aiment pas les espaces vides. Sous leurs doigts ingénieux, la haute chaîne qui abrite Caboul s'était étendue jusqu'aux rives de l'Héri-Roud, et, l'imagination aidant, avait atteint une élévation de 18 à 20 000 pieds.

Cette majestueuse barrière, bien propre à décourager toute invasion, était l'un des motifs sur lesquels s'appuyait la sécurité de l'Angleterre. Lessar découvrit, à son extrême joie, que cet épouvantail était purement fantaisiste. Le géant de glace et de neige, gardien du chemin des Indes, fondait au soleil de la réalité; la montagne devenait taupinière, car elle se résolvait en ondulations de terrain, dont la hauteur n'atteint pas 300 mètres, et au milieu desquelles passe une route qui peut être appelée belle, étant donné le pays qui la possède.

L'émoi fut grand à Londres; mais, comme toutes les choses de ce monde, il n'eut qu'un temps. L'annexion de Merv, ce coup de main si habilement exécuté par le lieutenant Alikhanof, absorbait d'ailleurs à ce moment l'attention. Lessar s'avança jusqu'aux portes d'Hérat; il avait renvoyé son escorte cosaque, reconnue peu nécessaire dans un pays animé pour les Russes des dispositions les plus bienveillantes.

Lessar n'avait nulle prétention au rôle d'homme politique, mais les résultats de son exploration le remplirent d'enthousiasme. La route des Indes était trouvée! Les ingénieurs se mirent à tracer des plans minutieux, on calcula les dépenses de la voie future, on mesura les distances à parcourir, on établit des comparaisons propres à enflammer les imaginations les moins ardentes.

De Kizil-Arvat à Askabâd, la route compte 220 verstes, moins de 50 lieues; Annenkof évalue les frais de construction à environ 14 millions de francs. Ce premier tronçon achevé, les troupes russes pourraient en *huit jours* être acheminées d'Odessa et du Caucase au cœur de l'Asie centrale.

D'Askabâd à Sarakhs, la distance est de 280 verstes, 60 lieues environ, de pays également plat. Cette partie du tracé coûterait 18 millions.

Reste à joindre la ville d'Hérat, située à 305 verstes, 65 lieues. Une moitié de la route est identique aux deux premières sections, l'autre offre des ondulations de terrain qui augmenteraient quelque peu la dépense. Annenkof estime qu'elle dépasserait 20 millions.

En résumé, le réseau de chemins de fer, complété de la Caspienne jusqu'à Hérat, n'exigerait pas le quart des capitaux récemment employés à la ligne du Caucase. Si on considère les sommes énormes déjà enfouies dans l'Asie centrale, 50 ou 60 millions de plus ne doivent guère peser dans la balance, lorsque, sur l'autre plateau, se trouve la clé des Indes. La réalisation d'une pareille entreprise, disent les Russes, aurait pour l'Europe entière une immense portée au point de vue économique et commercial ; le jour où, de son côté, la voie ferrée des Indes s'avancerait à la rencontre de la ligne russe, de Candahar jusqu'à Hérat, le trajet de Paris au bord de l'Indus s'accomplirait en *neuf jours!* Le canal de Suez serait rejeté dans l'ombre, l'immense trafic de l'Asie passerait par le Turkestan et la Russie centrale. En outre, deux cent cinquante millions d'Hindous, empêchés par leur religion de franchir la mer, verraient s'ouvrir devant eux une sphère d'activité jusque-là inconnue.

L'Afghanistan, ajoute le général Annenkof, dont nous analysons le vaste dessein, formerait entre la Russie et l'Angleterre une zone neutre, où toutefois l'influence britannique serait prédominante. Que le Foreign-Office y songe. Le choix ne devrait pas être douteux entre un conflit qui ferait couler d'incalculables flots de sang, et une entente fondée sur la communauté des intérêts commerciaux. Une mauvaise paix vaut mieux que la plus juste des querelles. La Russie désire donner à la question de l'Asie centrale une solution pacifique ; il est à souhaiter que l'Angleterre soit animée des mêmes sentiments.

Il nous semble au moins douteux que la Grande-Bretagne prête l'oreille à ces assurances conciliantes, à ces menaces voilées. On ne saurait exiger d'elle cet acte d'abnégation de mettre ses relations avec l'empire des Indes à la merci d'une puissance rivale. Jusqu'ici, bien que le soleil ne se couche jamais sur ses immenses possessions, elle a pu se vanter de n'avoir aucune frontière à défendre ; le chemin de fer projeté par le général Annenkof détruirait sans retour cette sécurité. Il lui faudrait mettre sur pied une armée nombreuse. Imagine-t-on qu'elle voulût se servir des chemins de fer russes pour le transport de ses troupes, ou que, en cas de guerre, le cabinet de Saint-Pétersbourg y consentît ?

Les éventualités qui troublent à bon droit l'Angleterre ne sont pas, on le comprend, de nature à décourager les ambitions russes ; aussi le plan du général Annenkof se poursuit-il avec activité. En attendant que le railway transcaspien relie l'Occident aux Indes orientales, il est déjà en état de faciliter grandement le transport des troupes.

On objectera peut-être que, des vallées du Caucase jusqu'au fond de l'Asie centrale, le trajet passe par la mer Caspienne, et que la Russie n'ayant pas de flotte, il doit se produire sur ce point un temps d'arrêt fort sérieux; mais il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état actuel des provinces du Caucase pour se convaincre du peu de fondement d'une telle supposition. « Cette région montagneuse, disait-on naguère, est pauvre, stérile; la Russie n'y trouvera pas la compensation des efforts que lui a coûtés la conquête. » Et voici que ce pays pauvre, stérile, non seulement possède des vallées d'une fertilité incomparable, mais encore promet de faire concurrence à la richesse proverbiale du nouveau monde. Considérez ce sol noirâtre, dur pendant les froides journées d'hiver, amolli par les chaleurs de l'été, de telle sorte que le pied y laisse son empreinte, comme le cachet sur la cire; nulle végétation ne vient égayer le regard; l'air est rempli d'âcres senteurs, de poussière marneuse; la couche impalpable couvre vos habits, et, sous l'influence du moindre rayon de soleil, s'y fixe d'une façon qui défie tous les efforts pour l'en déloger. Cette plage d'aspect lugubre est pourtant l'Eldorado du Caucase, c'est à elle que la Russie doit d'avoir aujourd'hui une marine. En un mot, nous sommes à Bakou, dans un district où le pétrole est si abondant, qu'un auteur anglais l'appelle, avec une emphase légèrement envieuse, « la région du feu éternel. »

Quoique l'Europe y ait prêté peu d'attention, le trafic de la précieuse denrée a, depuis quelques années, pris au Caucase un énorme développement. Jusqu'en 1875, malgré l'abondance prodigieuse des gisements de pétrole, l'exploitation, entravée par la difficulté des transports, était restée stationnaire. Ce furent les frères Nobel, Suédois d'origine, qui lui donnèrent l'impulsion dont nous voyons aujourd'hui les effets. Ils perfectionnèrent les moyens d'extraction, construisirent des steamers, opérèrent une véritable révolution industrielle. D'autres compagnies suivirent cet exemple. Une société française exploita plusieurs districts; M. de Freycinet, le frère du ministre à qui vient d'échoir le portefeuille des affaires étrangères dans le cabinet si laborieusement fermé, prit même une part considérable à l'une de ces entreprises.

Le pétrole de Bakou sera vraisemblablement pour la Russie la base d'une grande prospérité commerciale. Agent de chaleur non moins que de lumière, il aspire à détrôner également la houille de Newcastle et le pétrole d'Amérique, à les chasser des ports de la mer Noire et de la Méditerranée. Déjà Marseille est entrée en relations avec les compagnies du Caucase; le nouveau combustible est employé par les steamers de la mer Caspienne, il alimente les

locomotives de Batoum à Bakou, de Michaïlovsk à Kizil-Arvat. Placé sur la grande route naturelle du transit entre l'Orient et l'Occident, il fournira aux besoins des futurs chemins de fer de la Perse, de l'Arménie, de l'Asie centrale, il éclairera les villes d'Hérat, Candahar, Caboul, et, transporté jusqu'aux Indes, il se vendra peut-être dans les bazars de Delhi et de Calcutta.

Mais la Russie, nous venons de le dire, lui doit plus encore que ces riches perspectives ; elle lui doit une flotte, non pas une flotte armée, capable de tenir tête à la formidable puissance navale de l'Angleterre ; toute prétention de ce genre est morte depuis la guerre de Crimée ; ce que le pétrole a créé, c'est une marine marchande, qui pourrait cependant rendre pendant la guerre d'immenses services. Grâce aux nombreux bâtiments dont elle se compose, une armée entière serait en quelques jours amenée à Michaïlovsk, tête de ligne du chemin de fer de Kizil-Arvat. En 1883, le port de Bakou n'a pas reçu dans ses eaux moins de huit mille bâtiments de toutes sortes ; la flottille de la Caspienne comptait à la même époque quinze cents bateaux, dont un grand nombre à vapeur et d'un tonnage considérable. Ajoutons que l'armée du Caucase s'élève, sur le pied de paix, à un effectif de 150 000 hommes, et l'on comprendra que ces faits sont de nature à inspirer aux hommes d'État anglais des réflexions sérieuses.

La difficulté des communications ainsi diminuée, les Russes peuvent avancer sans autre obstacle que la longueur du chemin. Le pays est semé d'oasis, l'hostilité des populations n'est pas à craindre. Sur les frontières de la Perse, comme sur celles de l'Afghanistan, leur présence serait accueillie avec plus de joie que de colère. Leurs brillantes campagnes dans le Turkestan, leurs rapides conquêtes, l'ordre qu'ils ont fait succéder au pillage et à l'anarchie, leur générosité envers les vaincus, les entourent d'un prestige qui, à lui seul, vaut des armées. Les officiers anglais qui ont exploré ces régions ont eu maintes fois la mortification d'être les témoins d'un enthousiasme que la politesse orientale dissimulait à peine devant eux.

— Quand donc les Russes prendront-ils Hérat? demandaient les indigènes au colonel Mac Grégor, lorsqu'il visita les frontières du Khorassan.

— Mais les Russes ne prendront pas Hérat. Les Anglais sauront l'empêcher.

— Le padishah est bien puissant.

— Nous le sommes davantage. Une seule fois, nous avons eu la guerre avec les Russes, nous les avons battus. *Inshillah!* Nous le ferions encore.

Un sourire d'incrédulité accueillait ces paroles. Les peuples de l'Asie centrale connaissent l'histoire des temps modernes, et ceux qui la leur ont apprise n'ont omis aucun détail utile.

— Vous avez été les plus forts parce que vous n'étiez pas seuls; mais ici vous n'auriez personne pour vous soutenir; comment pourriez-vous lutter contre les Russes?

Qu'aurait eu à répondre le colonel Mac Grégor?

Est-il surprenant, ajoute-t-il avec mélancolie, que les habitants des frontières regardent comme un bienfait l'approche des aigles moscovites? On ne compterait peut-être point parmi eux un seul homme qui n'ait eu à souffrir les rapines des pillards turcomans; la plupart des vieillards avaient subi plusieurs années de rude captivité. Un mois auparavant, un malheureux indigène s'était vu enlever sa femme, ses deux filles et un de ses fils. Il était plongé dans un sombre désespoir, car on lui demandait une rançon de 3000 krans, et il savait qu'il ne serait jamais en état de les payer. « Puisse Allah nous envoyer bientôt les Russes! » répétait-il sans cesse.

Depuis cette époque, l'annexion de Merv a purgé l'Asie centrale des bandits qui l'infestaient. Les pillards deviennent des marchands pacifiques. L'ancienne mythologie donnait le même patron aux uns et aux autres; toujours est-il que la civilisation et la sécurité gagnent grandement à la transformation.

Ces faits expliquent comment Lessar, quand il vint étudier sur les lieux le tracé du chemin de fer d'Askabâd à Hérat, crut pouvoir, au bout de peu de jours, renvoyer son escorte de Cosaques. La sympathie des populations lui était une sauvegarde plus sûre. Un jour qu'il visitait un fort afghan, il fut très surpris d'entendre un des soldats lui adresser la parole en russe. Cet homme avait été l'un des esclaves délivrés par Kaufmann, lorsqu'il s'empara de Khiva en 1873; il avait servi quelque temps dans l'armée de ses libérateurs, et leur gardait une reconnaissance profonde.

Tous les voyageurs s'accordent à reconnaître la prodigieuse renommée que les Russes ont acquise dans ces régions, par la délivrance des esclaves détenus chez les Turcomans; la seule ville de Khiva en renfermait quarante mille, et l'on évalue à cent cinquante mille le nombre de ceux qui doivent aux armes moscovites de n'avoir point péri dans les fers au fond de l'Asie centrale. Les conquérants n'ont pourtant pas toujours été cléments aux vaincus. L'Américain Shuyler a, d'une voix indignée, protesté contre les massacres qui ont accompagné les guerres de l'Akkal et le siège de Géok-Tepé; mais dans le Turkestan, la vie des hommes est

comptée pour peu de chose, et les procédés... asiatiques des vainqueurs, ont depuis longtemps été oubliés en faveur des bienfaits qu'ils ont répandus sur le pays. Dans les steppes où le chameau transportait péniblement les rares caravanes, la locomotive glisse rapide comme l'éclair, le postillon russe conduit ses chevaux et fait entendre gaiement un refrain national; de solitaires marchands, chargés des articles de leur commerce, suivent paisiblement les routes où naguère un Européen eût trouvé une mort certaine.

Bien plus, les Turcomans mettent déjà une sorte d'orgueil à parler la langue de leurs vainqueurs; ils portent des épaulettes, couvrent leur poitrine de décorations russes, et ces tièdes observateurs du Coran semblent apprécier à toute leur valeur les bienfaits de la culture occidentale, y compris les liqueurs fortes.

A demi asiatique elle-même, la Russie déploie dans les nouvelles provinces de son empire l'énorme pouvoir d'assimiliation dont elle a tant de fois donné la preuve sur les bords du Volga et de l'Oural, dans les steppes des Kirghiz, les défilés du Caucase. Son génie s'adapte merveilleusement à la tâche qu'elle a entreprise.

Le duché de Moscou, devenu l'autocratique empire dont le sceptre s'étend sur la moitié du monde asiatique, a pu, écrit Vambéry avec sa verve habituelle, absorber, dès sa naissance, et digérer les éléments les plus hétérogènes : qui oserait dire que l'appétit du colosse est éteint et qu'il ne convoite pas les Perses, les Afghans, les Hindous?

L'éclat de ses récentes conquêtes lui est un puissant auxiliaire. La Russie, aux yeux des Asiatiques, est la plus grande nation militaire des temps modernes. Les maîtres actuels de Bokhara leur semblent les successeurs de Gengis-khan, de Tamerlan, d'héroïque mémoire, et la vallée de l'Indus est considérée comme une partie de leur héritage. Les nomades, courbés depuis si peu de temps sous le joug pacifique de la civilisation, reprendraient vite le goût des aventures.

Le Turcoman, dit Vambéry, est le meilleur écuyer de l'univers; il a le cheval le plus rapide qui existe, son élan est incomparable, sa constitution de fer défie les fatigues et les privations; une fois en selle, il ne connaît plus amis ni parents; témoin ce dicton du steppe : « Si les voleurs viennent attaquer la tente de ton père, entre avec eux et prends part au pillage. » La coopération de ces chevaliers au cœur tendre ne serait assurément pas, pour les armées qui marcheraient sur l'Inde, une quantité négligeable.

En cas de conflit avec l'Angleterre, la Russie aurait donc de sérieux avantages, les sympathies des Asiatiques, des troupes aguerries, l'ivresse de ses propres victoires, des communications relativement faciles. Mais, à partir de Kizil-Arvat ou d'Askabâd, les transports devraient être faits à dos de chameaux; il est vrai que les gigantesques montagnes, protectrices de l'Afghanistan sur la frontière occidentale, ont été reléguées par Lessar dans le domaine de la légende; toutefois, la route serait encore longue jusqu'à Hérat. De son côté, l'Angleterre défendrait énergiquement la ville dont la possession lui semble une question de vie ou de mort pour son empire asiatique. Serait-elle en mesure, comme l'affirmait le colonel Mac Grégor, de résister victorieusement à sa rivale? Quelles sont les forces dont elle dispose? Quelle est sa situation dans les Indes? C'est ce que nous allons examiner rapidement.

III

Les Anglais sont le peuple colonisateur par excellence; leur pavillon flotte sur toutes les mers, et nulle nation ne peut rivaliser de richesse avec eux. Mais, parmi les joyaux qui composent le splendide écrin de la Grande-Bretagne, la pierre précieuse la plus rare est sans contredit l'empire des Indes. Aussi a-t-il été depuis un siècle l'objet d'une constante sollicitude; rien n'a été épargné pour étendre, consolider cette magnifique conquête. Si l'on s'arrête aux résultats purement extérieurs, il semble que le but soit atteint, et que les 250 millions d'Hindous, sujets de Sa Majesté l'impératrice des Indes, n'aient qu'à bénir le bienfaisant pouvoir qui étend sur eux sa main tutélaire.

Il faut le reconnaître, un vaste travail de civilisation s'est accompli dans la péninsule hindoustanique. Le respect de la loi, l'ordre, la sécurité, ont remplacé la cruelle et capricieuse tyrannie des princes indigènes; une culture plus éclairée a fait disparaître les superstitions barbares qui coûtaient la vie à tant de victimes volontaires; de confortables railways sillonnent le pays dans tous les sens, des institutions charitables s'ouvrent à la misère; des écoles, en grand nombre, portent l'instruction et ses éléments civilisateurs jusqu'aux classes les plus pauvres; les sciences et les lettres musulmanes comptent aux Indes plus d'adeptes que dans aucun autre pays soumis à l'islam. La prospérité commerciale est immense; Calcutta, Bombay, voient chaque année entrer dans leurs ports une armée de vaisseaux qui échangent les produits indigènes contre les articles manufacturés en Europe. Que peuvent désirer les populations?

Si nous les interrogeons pourtant, nous verrons qu'une antipathie profonde existe entre les Hindous de toute race et ces maîtres si généreux. L'Anglais ne possède à aucun degré le pouvoir d'assimilation du Russe; la nature froide et hautaine qu'il puise dans son île brumeuse ne se réchauffe point sous les chauds rayons du soleil des Indes. Vivante incarnation de la civilisation moderne, avec son activité dévorante, son esprit positif, son orgueil, son âpre avidité commerciale, il est aux antipodes des peuples du Bengale, les plus Asiatiques de tous les Asiatiques. Les bouddhistes, retenus par leurs lois religieuses, enfermés dans le cadre inflexible des castes, regardent avec une crainte mêlée de haine les envahisseurs européens; mais un ressentiment plus profond encore brûle au cœur du musulman. Vambéry, qu'on ne saurait accuser de préventions contre l'Angleterre, ne laisse aucun doute à cet égard.

J'ai eu, dit-il, des relations fréquentes et nombreuses avec les mahométans de l'Inde, et je puis affirmer qu'au cas d'une levée de boucliers dans l'islam, ils marcheraient en tête des plus fanatiques. Les derviches déguenillés et sauvages, qui vont en tous lieux prêcher au vrais croyants la guerre sainte, partent des bords du Gange. Les princes vassaux de la Grande-Bretagne ou déchus de leur pouvoir, mais richement dotés par le parlement, vêtus à l'européenne et parlant anglais, ne nourrissent pas une haine moins farouche, moins avide de vengeance.

« Ils ont, conclut Vambéry, l'horreur du nom chrétien, ils sont les ennemis de la civilisation européenne. » Nous ne prétendons certes pas que le Coran soit une loi de tolérance et de progrès, mais pourquoi ces mêmes musulmans se montrent-ils moins réfractaires dans l'Asie centrale? Le contraire s'expliquerait mieux: l'Angleterre, liée par ses intérêts à la cause du sultan, semble la protectrice naturelle de l'islam. Les causes de désaffection doivent se trouver ailleurs, elles sont nombreuses, et toute puissance coloniale qui veut jeter dans le sol de profondes racines fera bien de les méditer.

L'Inde est un pays essentiellement agricole. Or, nulle part, le proverbe : « Cette terre est à nous, mais la récolte est au roi », n'a été appliqué sur une plus large échelle. Les taxes pèsent d'un tel poids sur le paysan, que ce sol si riche ne suffit pas à nourrir les bras qui le cultivent. Les Anglais eux-mêmes le reconnaissent. « Les dangers politiques et sociaux que peut faire naître une population rurale appauvrie, dégradée, prennent chaque jour un aspect plus menaçant, écrivait, en 1881, H. S. Cunningham, l'un des

juges de la haute cour de Calcutta; les témoignages officiels les plus graves, venus de sources très différentes, s'accordent à établir que, dans un grand nombre de nos provinces de l'Inde, la situation du peuple des campagnes est un péril pour la société, une honte pour la civilisation. » Quels que soient les progrès réalisés par l'établissement des railways et des télégraphes, par la création des écoles, les Hindous en éprouvent peu de gratitude, si ces bienfaits sont achetés au prix de charges écrasantes et ruineuses. « Les Anglais, disent-ils, s'occupent des routes, des canaux navigables, de tout ce qui facilite leur commerce; ils trouveraient trop coûteux d'établir un système d'irrigation, de creuser des réservoirs, d'accomplir enfin les travaux nécessaires dans un pays où les sécheresses et les famines sont si fréquentes. » La disette de 1870 est encore dans toutes les mémoires. L'Angleterre fit les efforts les plus énergiques pour remédier au mal qu'elle n'avait pas su prévenir; mais, avant que les secours fussent organisés, le nombre des malheureux qui avaient péri se chiffrait par centaines de mille, peut-être par millions.

L'industrie indigène n'a pas, aux mains des Anglais, moins souffert que l'agriculture. Non seulement les marchés de l'Inde ont été inondés par les produits des manufactures de Manchester et de Birmingham, mais les autorités de Calcutta ont mis tout en œuvre pour étouffer les fabriques des Hindous. Acheter à bon marché les produits bruts de l'Inde, et les lui revendre fort cher sous forme de cotonnades et autres articles, voilà l'ingénieux mécanisme des lois existantes dans le Bengale, lois qui ont pour effet de ruiner la population ouvrière, et de la rendre aussi misérable que celle des campagnes.

En même temps que l'État poursuivait cet appauvrissement systématique des indigènes, les trésors ainsi accumulés servaient à enrichir les rejetons sans fortune des nobles maisons anglaises. L'Inde est un vaste champ ouvert à l'activité des cadets de famille que l'application du droit d'aînesse oblige à se frayer une carrière hors de la mère patrie. Cette aristocratie étrangère aurait pu toutefois devenir pour les nouveaux maîtres du pays une source de force, si elle s'était solidement implantée dans le sol. Mais il n'en a rien été, les Anglais qui vont aux Indes n'ont d'autre pensée que celle d'amasser la plus grande fortune possible dans le temps le plus court, et de quitter une contrée dont le climat, mortel aux Européens, ne leur permet pas même d'élever près d'eux leurs enfants.

De dangereux ferments de révolte existent donc dans les Indes. Une insurrection, comme celle qui, en 1857, ensanglanta le pays,

n'aurait rien d'absolument invraisemblable, et serait autrement dangereuse si les Hindous soulevés voyaient sur la frontière une armée russe prête à les soutenir. La Grande-Bretagne compte dans la péninsule 65 000 soldats, 200 000 cipayes et 350 000 hommes entretenus par les princes indigènes. Cet effectif serait fort imposant si l'on marchait d'accord contre un ennemi commun; mais peut-on prévoir quelles défections auraient lieu parmi ces douteux auxiliaires?

La récente guerre d'Afghanistan n'a point amélioré l'état des esprits. Déjà, malgré l'annexion de Chypre, le traité de Berlin, qui, en 1878, termina le conflit russo-turc, avait été considéré comme une défaite morale pour la Grande-Bretagne; la Turquie pesa la protection anglaise et la trouva légère; la Perse montra ouvertement ses préférences pour l'alliance russe; l'Afghanistan tourna les yeux vers le nord, un frémissement parcourut l'Inde entière, et les autorités de Calcutta sentirent le pouvoir trembler dans leurs mains.

L'Angleterre devait frapper un grand coup pour rétablir son prestige affaibli; mais la rude et difficile campagne d'Afghanistan fut mêlée de sanglants échecs, de victoires tardives et chèrement achetées. Les Anglais pourtant réussirent à prendre Caboul et Candahar; ils avaient formé le dessein de marcher sur Hérat; la clé des Indes leur eût paru infiniment plus en sûreté dans leur poche que dans celle des Afghans; ils durent renoncer à l'entreprise. Négocier avec les chefs n'eût abouti qu'à un refus indigné; conquérir la ville, s'y maintenir au milieu d'un peuple en armes, alors que la Perse refusait nettement son concours, était une entreprise hérissée d'obstacles, qui eût demandé une grande dépense d'hommes et d'argent. Garder Candahar eût peut-être été possible, mais l'émir Abdurrahman, que les révolutions politiques avaient placé sur la trône du malheureux Shere-Ali, refusa de souscrire à une aussi onéreuse condition. Derrière le patriotisme afghan, on pouvait d'ailleurs apercevoir l'ombre des Russes. Un traité honorable fut conclu. La Grande-Bretagne évacua Caboul, évacua Candahar, et se déclara satisfaite d'avoir obligé l'émir à reconnaître son protectorat. « Pour se montrer généreux, il faut être fort », dit, en apprenant cette nouvelle, le général Annenkof. La modération des Anglais fut regardée comme un tacite aveu d'impuissance. Depuis la Perse jusqu'au fond du Béloutchistan et du steppe des Kirghiz, les vrais croyants poussèrent un cri de triomphe. Le lion afghan avait eu raison des mécréants qui étaient les maîtres des Indes. L'Angleterre avait reculé, elle était rentrée dans ses limites; le fait fut raconté dans les bazars, commenté par la presse locale. C'était l'époque où la Russie venait de réduire les Tekkes. Les lignes

suivantes, extraites d'un journal persan *l'Akhtar*, donneront une idée des appréciations qui eurent cours dans le monde musulman :

Depuis trente ans, on a beaucoup parlé de l'hostilité croissante qui existe entre la Grande-Bretagne et la Russie. Les Anglais crient beaucoup, protestent hautement, puis se croisent les bras; aussi les Russes, sans tenir compte de ce flot de paroles, poursuivent l'exécution de leurs desseins. Partout et toujours, les Anglais ont en vue leur intérêt propre; l'ambition des Russes semble mieux fondée; ils sont plus proches des pays qu'ils veulent soumettre, ils ont un plus grand respect pour les lois, les coutumes et les droits des peuples.

Les Russes n'ont pas toujours en Europe mérité un pareil éloge. Mais autre chose est d'avoir à réduire sous son joug une nation civilisée, autre chose est d'étendre sa domination sur des tribus à demi sauvages, fort inférieures en culture intellectuelle, et pour qui l'annexion constitue un bienfait véritable. « Pour se montrer généreux, il faut se sentir fort. »

Les sentiments exprimés par la feuille persane trouvent un écho dans l'Inde tout entière. En dehors des sujets de plainte que nous avons énumérés, l'Hindou reproche à ses maîtres leur altière raideur, leur profond dédain pour tout ce qui n'est pas anglais, les humiliations journalières qui rendent la servitude pesante et odieuse. « Les Russes, dit-il, sont bien moins hautains; leur caractère, leur forme de gouvernement, leurs idées même sont plus asiatiques; leur domination nous semblerait préférable à celle des Anglais, s'il entre dans notre destin d'être soumis à une nation étrangère. »

Ces dispositions ne sont pas ignorées des Russes; le maigre résultat de la campagne d'Afghanistan a augmenté leur confiance, et la guerre actuelle du Soudan n'est pas faite pour l'abattre. Faut-il conclure qu'ils méditent une prochaine invasion des Indes? Non, ils enregistrent les faits, préparent le terrain, calculent leurs avantages, mais il s'en faut que le fruit soit encore assez mûr pour le cueillir. L'Angleterre a établi sur toute la surface de la péninsule un puissant réseau stratégique, elle possède d'immenses richesses; l'argent est le nerf de la guerre, c'est une vérité vieille comme le monde; le magique métal a plus d'une fois fait germer des légions, et pour garder les Indes, la pratique, la positive Angleterre ouvrirait toutes grandes les caisses de l'État. L'opinion exprimée par Skobelef en 1879, est encore celle qui règle les actes du cabinet de Saint-Pétersbourg. Les Russes pourraient inquiéter les frontières des Indes, ils pourraient peut-être pousser leurs escadrons

jusque dans les plaines du Bengale, ils ne seraient pas en état de garder leur conquête. Pour lutter avec avantage contre une puissance implantée depuis un siècle, il faut d'abord qu'ils aient complété leurs lignes de chemins de fer; puis, qu'ils aient accompli dans les khanats de l'Asie centrale le travail de transformation effectué au Caucase. Le sol, ébranlé par leurs récentes victoires, par la marche rapide de leurs armées, tremble encore sous leurs pas; ils doivent l'affermir, le niveler, le rendre propre à devenir une solide base d'opération. Alors seulement ils pourront conquérir les Indes.

Ce temps est encore éloigné. Le péril beaucoup plus proche auquel vient d'échapper l'Angleterre, c'est l'occupation d'Hérat par les Russes. Tous les journaux ont retenti du bruit de la querelle. Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en leur disant que cette ville possède, au point de vue de la sécurité des Indes, une importance capitale. Située sur les bords de l'Héri-Roud, à une altitude d'environ 800 mètres, Hérat forme la halte nécessaire que tout général ferait faire à ses hommes avant de les engager dans les régions sauvages et désolées qui mènent à Candahar. Nulle situation ne saurait être mieux choisie : des eaux limpides ; un sol fécond, qui produit en abondance du blé, de l'orge et du riz; de riches pâturages, couverts de nombreux troupeaux; un climat salubre, un ciel clément, tout contribue à rendre Hérat digne du nom que lui donnaient les anciens poètes, « la perle du Khorassan ». Une fois maîtresse de cette fertile vallée, la Russie commanderait les routes de l'Asie centrale, de l'Afghanistan et de la Perse. Hérat deviendrait, sous le rapport de l'importance administrative et de la prospérité commerciale, une seconde Tiflis; Candahar ne tarderait pas à partager le sort de Kars.

Deux voies s'ouvrent devant les armées du Turkestan pour atteindre cet objectif si désirable. L'une, par la vallée du Mourghab, où elles sont depuis deux années déjà établies à Merv, et depuis quelques semaines à Sariyazi; l'autre, plus occidentale, mais presque parallèle, va du nord au sud par la vallée de l'Héri-Roud, depuis Sarakhs, station où les Russes se fortifient de jour en jour, jusqu'à Hérat même. Dans l'oasis comprise entre les deux rivières, leurs avant-postes ont occupé Zulfikar, et vers le sud-est, Akrobat, situé à peu près à égale distance du Mourghab et de l'Héri-Roud, à 25 lieues à peine d'Hérat.

Les Russes semblaient n'avoir plus qu'à mettre la main sur cette antique cité, si célèbre dans les fastes de l'Orient. Elle est à la Perse ce qu'Erzeroum est à l'Asie Mineure. « L'Iran est un cimeterre, celui qui tient Hérat en tient la poignée », disent les Asia-

tiques. Mais la possession de la ville offre un avantage d'un bien plus vif intérêt. La longue chaîne dont les ramifications couvrent l'Afghanistan et forment la muraille qui sépare les brûlantes plaines de l'Inde des steppes de l'Asie centrale, s'ouvre sur un seul point, la vallée de l'Héri-Roud. Par là ont passé tous les conquérants : Hérat, Candahar, le col de Gomal, c'est le chemin qui mène aux vallées de l'Indus.

Il peut mener ailleurs; et si, interrogeant ses organes les plus accrédités, nous cherchons à lire jusqu'au fond de la pensée russe, nous surprendrons des espérances, nous entendrons des aveux sur lesquels l'attention publique ne nous semble pas avoir été attirée d'une manière suffisante. Au mois de juillet 1882, quelques jours après la mort de Skobelef, la *Gazette de Moscou* publia un article dans lequel se trouvaient résumées, dans le style le plus clair et le plus précis, les opinions de l'illustre chef du parti slave.

Les idées politiques et militaires qui m'ont toujours guidé, disait Skobelef, sont celles que l'empereur lui-même m'avait solennellement rappelées lorsqu'il m'envoya dans l'Akkal soumettre les Tekkes.

Quelles sont ces vues, partagées par le tsar, évoquées à la veille d'une campagne meurtrière, et qui ont dirigé toute la carrière de Skobelef? La réponse mérite d'être écoutée.

A mes yeux, continue-t-il, le plan à poursuivre dans l'Asie centrale est fort simple. Si nos victoires ne nous mettent pas, dans un délai plus ou moins rapproché, en état de reprendre et de *résoudre la question d'Orient*, toute la toison de l'Asie ne vaut pas une épingle. Il est un fait que nos hommes d'État seront tôt ou tard amenés à reconnaître : *la Russie doit avoir le Bosphore.*

Vambéry, dont l'autorité en ces matières est si justement reconnue, exprime la même opinion : « Le nœud gordien de la question d'Orient sera, dit-il, tranché sur les sommets abrupts du Suleiman. »

Le moment pouvait paraître opportun. L'Angleterre, engagée dans la déplorable expédition du Soudan, Khartoum tombé, le Mahdi prêchant la guerre sainte, méditant de former un royaume arabe, et peut-être d'arborer hardiment son drapeau en face de celui des usurpateurs turcs qui trônent à Stamboul, c'étaient là autant de conditions heureuses qui facilitaient les desseins de la Russie. Quelle meilleure occasion de surprendre l'Angleterre, de la faire trembler pour les Indes et d'obtenir ainsi l'abandon du Bos-

phore? Les colonnes du Turkestan s'avancèrent, de Sarakhs et de Merv, dans les vallées de l'Héri-Roud et du Mourghab, l'armée du Caucase fut augmentée, des corps de troupes se massèrent silencieusement au sud de la Sibérie. On assure même que des négociations secrètes s'ouvrirent avec Abdurrahman pour la cession d'Hérat. Il n'y aurait pas eu lieu de s'étonner beaucoup que l'émir d'Afghanistan, qui, pendant huit années, a reçu chez les Russes une hospitalité princière, eût préféré le protectorat de ses anciens amis à celui de la Grande-Bretagne.

Le cabinet Gladstone sortit de sa quiétude. L'opinion publique, d'ailleurs, pesait sur lui et l'obligeait d'agir. Des concentrations furent opérées sur la frontière des Indes, les renforts destinés au Soudan eurent l'ordre de se tenir prêts à partir pour Bombay. En même temps, l'or était répandu à pleines mains dans l'Afghanistan, et l'émir recevait le conseil, qui était un ordre, de mettre Hérat en état de défense.

Ces démonstrations allaient-elles suffire à conjurer le péril? On l'espérait à Londres, il n'en fut rien. Tandis que les officiers britanniques, chargés d'étudier sur place la délimitation des frontières de l'Afghanistan, attendaient au bord du Mourghab l'envoyé russe, le jeune et déjà célèbre Lessar, un détachement de Cosaques poursuivait sa marche en avant, et poussait jusqu'à Pùl-i-Khatoum.

L'odeur de la poudre était dans l'air. Il semblait que la voix du canon ne dût pas tarder à se faire entendre. L'Europe, attentive, écoutait. Plusieurs, à la vérité, tournaient leurs regards vers Berlin, mais le Jupiter des bords de la Sprée demeurait silencieux, enveloppé dans sa glaciale indifférence, ni plus ni moins que le Dieu de *la Henriade*. Tout à coup, on apprit que le comte Herbert de Bismarck allait partir pour Londres. Quelques jours plus tard, M. Gladstone avait la satisfaction d'annoncer à la Chambre des Communes que les négociations pendantes entre l'Angleterre et la Russie avaient pris une tournure pacifique.

Que s'est-il passé? Le tout-puissant chancelier s'est-il ému des maux qu'eût déchaînés une guerre entre deux grandes puissances européennes? A-t-il conclu avec la Grande-Bretagne une convention coloniale favorable aux intérêts allemands? Ou bien le cabinet de Saint-James a-t-il dévoilé à ses yeux les menaçantes visées de la Russie sur le Bosphore? Quoi qu'il en soit, le prince de Galles, en retour des bons offices de M. de Bismarck, ne pouvait faire moins que de lui porter les témoignages de gratitude de sa patrie.

L'Angleterre a donc provisoirement réussi à sauvegarder la ville d'Hérat. On assure que les travaux relatifs à la délimitation des

frontières afghanes seront repris au commencement de mai. En face de l'intervention officieuse de l'Allemagne, la Russie, qui avait toujours protesté de son ardent désir d'éviter une collision, déclare hautement qu'elle ne songe pas à s'emparer d'Hérat. Sans vouloir mettre en doute son sincère amour de la paix, nous ferons observer tout ce qu'une pareille conduite a d'habile. Si les circonstances interdisent de nouveaux progrès, on peut alléguer sa modération, et se dire au comble de ses vœux; si l'on marche en avant, on est poussé par la force des choses. La Russie, toutefois, ne reculera point; elle sait qu'aux yeux des Asiatiques, une pareille mesure équivaut à l'aveu d'une défaite. Elle gardera Sariyazi, Akrobat et Zulfikar, comme elle a gardé Merv et Sarakhs; elle n'évacuera ni Pûl-i-Khatoum ni les pâturages salés qu'elle revendique pour les nomades turcomans de sa dépendance; elle s'engage simplement à ne pas s'avancer plus loin jusqu'à ce que la délimitation des frontières ait été réglée.

Cette question sera lente à résoudre. Dès le début, l'Angleterre se trouve avoir contre elle un précédent fâcheux. En 1872, les autorités de Calcutta ont fait dresser une carte des provinces orientales de la Perse et de l'Afghanistan qui confinent à l'Asie centrale. Khiva n'était pas encore tombé; l'Akkal, Merv et Sarakhs appartenaient aux Turcomans; or la carte officielle, publiée par l'Indian-Office, met en dehors de l'Afghanistan et enclave dans le territoire de Merv, maintenant province russe, les positions qui forment l'objet du litige.

Aussi l'échange des vues entre les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg n'a point, aujourd'hui encore, abouti à une entente. La presse anglaise ne se montre nullement satisfaite des maigres concessions de la Russie, et le ministère Gladstone, un instant rassuré, conçoit de nouvelles alarmes. Les préparatifs belliqueux se poursuivent attentivement; les fêtes de Pâques, si religieusement observées par nos voisins d'outre-Manche, n'ont pas même interrompu les travaux qui se continuent nuit et jour dans les chantiers de Liverpool, et les télégrammes de Calcutta aussi bien que ceux de Londres nous apprennent sans cesse de nouvelles concentrations de troupes, de nouveaux apprêts de défense.

De son côté, la Russie se prépare à toutes les éventualités. De grands bâtiments sont réunis dans les eaux d'Astrakhan et de Bakou, prêts à embarquer au premier signal les troupes du Volga et du Caucase, et les travaux stratégiques sont conduits avec ardeur. Malgré cette fièvre guerrière, ni l'une ni l'autre des deux puissances ne nous paraît encore prête à la lutte formidable dont les

frontières de l'Inde seraient le théâtre. Il s'écoulera des mois, des années peut-être, avant qu'elles se soient mises d'accord au sujet de l'Afghanistan. Elles emploieront cette trêve à consolider leurs positions, à préparer leurs moyens d'attaque et de défense; la Russie terminera ses lignes de chemins de fer de la mer Caspienne jusqu'à Sarakhs, travail qui lui permettra d'amener en six jours l'armée du Caucase aux portes d'Hérat, et de jeter cent mille hommes sur la frontière des Indes.

L'Angleterre a des difficultés plus grandes à vaincre. Le canal de Suez, à la vérité, abrège la distance qui la sépare des Indes, mais le transport des troupes par cette voie demande encore plus de trois semaines. En outre, au temps où nous vivons, il faut compter avec les agents nouveaux, et la dynamite pourrait, en cas de guerre, jouer un rôle que les Anglais n'envisagent pas sans effroi. La terrible substance, qui a déjà de si lugubres annales, se transporte facilement; un espion, à la faveur de la nuit, couperait en quelques instants les communications avec l'Inde, et ce désastre ne saurait être promptement réparé. Dans ces conditions inquiétantes, le projet, longtemps abandonné, du railway de la vallée de l'Euphrate recommence à prendre faveur; il ne serait pas aussi rapide et ne jouirait pas des mêmes avantages que celui de l'Asie centrale, qui traverse uniquement des territoires russes; mais le trajet ne demanderait guère qu'une quinzaine de jours, et, en cas d'attaque, les travaux de réparation seraient relativement faciles.

Ces mesures ne suffiraient pas encore à rassurer nombre d'esprits; les amis de la Grande-Bretagne, Vambéry entre autres, recommandent de plus énergiques moyens de défense. Il ne s'agirait de rien moins que d'un triangle stratégique, formé de Balkh, Hérat et Candahar. Le conseil en est bon.

« Chose ne paraîtrait à tous plus salutaire, » mais l'exécution ne serait pas aisée. Se figure-t-on Afghans et Russes se croisant les bras, et laissant, les uns, démembrer leur pays, les autres, prendre par les Anglais de tels gages de sécurité?

Une hostilité latente continuera donc de régner entre les deux nations qui dominent l'Asie. Les Russes ne renoncent jamais à la proie une fois convoitée. Un double appât les attire vers Hérat, ils pensent y trouver la clef du Bosphore en même temps que celle des Indes. L'avenir est encore gros d'orages. Que les sages et les prudents avisent.

Pierre du Quesnoy.

LIVADIA[1]

VII

Le lendemain était un dimanche; à l'heure de la messe, la marquise et son fils se trouvèrent seuls près de la voiture qui les attendait. Ils montèrent en silence, et quand ils furent en route, la marquise remarqua des larmes dans les yeux du jeune homme; elle lui prit la main, en lui disant d'une voix affectueuse :

— Il ne faut pas te chagriner, mon enfant. C'est par une longue patience que tu amèneras ta femme à partager ta foi et tes prières.

— C'est vrai, ma mère, je le sais, mais n'aurait-elle pu au moins venir s'agenouiller près de moi? C'est si dur d'être séparés ainsi! blessure de cœur d'abord, blessure d'amour-propre ensuite de ne pouvoir amener ma femme à donner à nos paysans l'exemple qu'ils ont toujours reçu de vous.

— Mon cher fils, reprit la marquise avec une douce autorité, si tu veux que ta femme arrive à ce but tant souhaité, souviens-toi d'éviter deux choses : la première de lui en parler directement et surtout avec mauvaise humeur; la seconde de mêler mon nom à tes exhortations. Livadia, par caractère et par éducation, ne voudra être ni prêchée ni humiliée; ménage-la, si tu en veux obtenir quelque chose.

Louis médita ces sages conseils pendant le saint sacrifice; il était triste et confus sous les regards de tous ces braves gens qui cherchaient près de lui la belle compagne qu'il venait d'amener au pays; il comprenait vaguement qu'il était en face d'une nature de fer que rien ne ferait plier, et pourtant quand l'image de Livadia flottait devant ses yeux, il sentait passer en lui comme un anéantissement d'ivresse et d'amour.

Après la messe, ils revinrent au château où les attendait le déjeuner qu'on avait l'habitude de retarder le dimanche. Louis, pénétré des conseils de sa mère, monta rapidement à la chambre de Livadia, à laquelle il comptait ne rien dire de la souffrance intime qu'elle lui avait infligée. Il était résolu à agir par tendresse, il comprenait qu'il ne fallait point obliger ce beau front à se courber :

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mars 1885.

c'est à force d'amour qu'il essayerait de l'amener à lui. Mais il ne la trouva pas dans son appartement. Il descendit au salon, la chercha, l'appela sans recevoir de réponse. Enfin la femme de chambre de la marquise, la vieille Marie, lui dit qu'on avait amené de la gare pendant la messe un cheval russe que la jeune marquise semblait aimer beaucoup, qu'elle en avait été très joyeuse, avait immédiatement demandé son amazone et écrit un mot pour M. le marquis. Et Louis lut tristement sur une carte ces trois lignes griffonnées.

« Mon père vient de m'envoyer Pérolef; je suis ravie, je cours faire une promenade; déjeunez sans moi. »

Confus, mécontent, il présenta ce billet à sa mère qui, malgré toute son indulgence, ne put s'empêcher de froncer le sourcil. Il lui déplaisait de voir la jeune femme, à peine connue dans le pays, courir les chemins comme une aventurière, alors que tous les braves gens étaient à prier Dieu; elle souffrait aussi du peu d'amour que Livadia montrait pour Louis et du manque de déférence absolue que cette étourderie dénotait envers elle-même. Mais son exquise charité lui fit en même temps deviner que la jeune femme n'avait pas fait de si longues réflexions, qu'elle avait cédé à l'entraînement d'une passion vive, d'une soif exagérée de liberté, et pas un mot de blâme ne sortit de ses lèvres. En face d'elle, Louis mangeait tristement. Tout à coup, on entendit le galop d'un cheval, puis une voix vibrante qui appelait le cocher, puis une délicieuse apparition, plus fraîche et plus belle que jamais, qui traversa le vestibule et disparut dans l'escalier.

La marquise sut calmer le mécontentement de son fils, elle trouva de douces paroles pour apaiser sa fierté justement blessée, et l'image de Livadia, devant laquelle Louis était toujours faible, acheva de le désarmer. Mais la tendresse maternelle de Mme d'Ardennes avait déjà reçu une funeste impression, et la voix mystérieuse qui lui montrait un avenir inquiétant se fit entendre plus distinctement à son oreille.

Les jours, les semaines qui suivirent furent tous marqués par de petits événements qui confirmèrent ses alarmes. Au bout de quelques mois, il était clair, en effet, que Livadia souffrait et ferait souffrir les autres. La vie calme et sereine de Langelle lui était souverainement pénible; sa nature sauvage prenait en horreur cet horizon borné, cette exactitude, ces occupations familières qui remplissaient l'existence de Louis et de la marquise. Elle avait un sourire moqueur quand elle voyait son mari entrer dans les détails de l'administration agricole, s'entretenir avec ses fermiers du prix des bœufs, ou de l'état des grains. Lorsque Mme d'Ardennes, au retour de sa messe matinale, arpentait le château, en donnant tous

les ordres nécessaires à la journée, allant de l'office au salon et de la lingerie à la basse-cour, Livadia était exaspérée par cette vigilante sérénité, par cette activité douce et féconde qui était une des principales supériorités de la marquise, et il lui prenait des envies folles d'indépendance et d'aventures. Plus sa belle-mère mettait d'affection et d'indulgence vis-à-vis d'elle, plus elle était blessée de sa condescendance; Livadia sentait qu'à Langelle, elle n'était point souveraine, qu'on la traitait comme une enfant gâtée, et elle se prenait à détester tout ce qui l'entourait.

Le curé de Saint-Ernigout avait surtout le don d'exciter sa colère.

Par la faute de son origine, de son éducation, de son caractère altier, elle le confondait avec les prêtres moscovites, avec ces popes dont Schouvalof a écrit : « Ce clergé gréco-russe, surtout celui des campagnes, dans quel état est-il tombé! Comment le prêtre est-il reçu par le seigneur du village et même par les domestiques du château? Comment est-il considéré par le paysan? Où est la dignité du sacerdoce? Dépendant, asservi, timide par position, le prêtre russe n'est qu'un fonctionnaire de l'État, tombé au dernier degré de la hiérarchie. »

Lorsque le curé de la paroisse était venu au château rendre aux jeunes mariés leur visite d'arrivée, elle avait hésité à descendre au salon, tant elle se sentait peu sûre d'elle-même. Pourtant la pensée de Louis l'avait décidée. Au moment où elle entrait, le vieux prêtre souhaitait le bonjour au jeune homme et l'embrassait cordialement. Elle en fut froissée et s'avança les lèvres serrées, faisant un léger signe de tête d'une insolence à peine contenue :

— Bonjour, curé, dit-elle. Asseyez-vous.

Le prêtre rougit légèrement; mais il ne perdit pas son sang-froid, et, faisant de la main droite un imperceptible signe de croix :

— Dieu vous bénisse, madame, dit-il doucement.

Au même instant la marquise entra; elle vit d'un coup d'œil le curé un peu ému, Louis qui pâlissait, Livadia qui semblait près d'éclater, et elle se hâta de faire diversion en causant avec son intelligence habituelle. La jeune femme, trop fière pour quitter le salon, ne prit cependant aucune part à la visite. Elle alla s'asseoir près de la fenêtre, effeuillant avec ardeur les fleurs de la jardinière dont elle jonchait le tapis, ne faisant aucune attention aux regards suppliants de son mari, et lorsque le curé se leva et s'approcha d'elle, lui rendant à peine son salut et se retournant aussitôt pour se pencher à la fenêtre et appeler les chiens.

— Livadia, lui dit Louis, quand il revint de conduire le curé, vous avez mal agi et vous m'avez vivement blessé.

Livadia allait répliquer vertement; mais à ce moment même la

main de la marquise, qui entrait, se posa doucement sur le bras de Louis; l'aimable femme avait deviné que son fils allait faire des reproches à Livadia, et cherchant à prévenir les conséquences d'une explication vive entre son fils et sa belle-fille :

— Voulez-vous me le céder un instant, dit-elle à la jeune femme, j'ai un bail à terminer, dont j'ai peine à me tirer seule, et j'aurais besoin des lumières de sa sagesse?

Louis suivit aussitôt sa mère, et quand ils furent dans le petit salon dont elle avait fait courageusement, après la mort de son mari, un véritable cabinet de travail, où elle avait étudié avec un soin scrupuleux les détails si absorbants d'une grande gestion territoriale, le calme et la douce énergie de cette âme vaillante passèrent une fois de plus dans les veines de Louis. Ils ne se parlèrent point du sujet qui les attristait tous deux; d'un commun accord, ils comprirent qu'il prendrait des proportions d'autant plus vastes qu'ils se l'avoueraient plus souvent; mais ils passèrent une grande heure à causer affaires et fermages, avec une entente complète de jugements et de sentiments, et quand le jeune homme sortit de ce sérieux entretien, il se sentait fort et rasséréné.

Fidèle au plan qu'il s'était tracé, il alla trouver Livadia qui, allongée sur un fauteuil, sous la grande allée de marronniers, semblait s'ennuyer profondément. Elle avait été saisie, après son mouvement de colère, d'un dégoût si absolu de sa vie, d'une lassitude si grande de l'existence tranquille de Langelle, dont elle était incapable de comprendre le charme et la fécondité, elle soupirait si avidement après la moindre distraction, que la vue de son mari lui fit du bien. D'ailleurs elle souffrait toujours quand elle le savait avec la marquise; son instinct féminin comprenait l'influence exercée par la mère sur le fils, et, sans chercher à savoir si cette influence était heureuse ou regrettable, elle songeait seulement qu'elle lui portait ombrage, et elle eût voulu l'éloigner de tout son pouvoir. Elle avait bien deviné que la marquise avait emmené Louis pour éviter une querelle; souvent déjà elle avait remarqué semblable iutervention et c'était pour elle un grief de plus.

Ce qui l'exaspérait surtout, sans qu'elle s'en rendît bien compte, c'était de ne pouvoir jamais prendre la marquise en défaut; elle lui eût pardonné de s'emporter contre elle, de lui dire une parole violente; mais la persistante douceur qu'elle rencontrait dans tous ses rapports avec Mme d'Ardennes lui était intolérale.

Et, tout en pensant ainsi, elle se rendait compte malgré elle de la vertu de sa belle-mère et de la courageuse tendresse qui se cachait sous ces devoirs si simplement accomplis. Alors, sentant la fougue de ses ardentes passions et son impuissance à les régler, elle

s'abîmait dans des réminiscences du passé; ses steppes bien-aimés passaient devant ses yeux en déroulant leurs splendeurs infinies; elle retrouvait les émotions vives de cette vie de liberté où elle avait grandi; des images rapides de chevaux emportés, de cavaliers téméraires, de soleil couchant dorant la cime des kourganes; des parfums d'une végétation surabondante enivraient tout son être; puis, comme un vent violent venant de ces régions sauvages, une parole de menace frémissait à ses oreilles : « L'amour méprisé veille ! » Ce cri de vengeance et de désespoir la ramenait au sentiment de la réalité; elle sentait qu'il fallait se cramponner à sa vie actuelle, qu'un abîme plus grand que le désert était creusé maintenant entre elle, marquise d'Ardennes, et l'ardente jeune fille, amante passionnée de la Russie. Elle cherchait à trouver de la poésie aux pelouses de Langelle et à aimer les plates-bandes soigneusement cultivées. Mais derrière son mari se redressait l'image en deuil de sa belle-mère qui l'irritait de nouveau, et, lasse de combattre ses pensées, lasse de rêver, lasse de tout, elle tombait dans de mortelles défaillances morales.

— Nous avons encore quelques heures avant le dîner, Livadia; voulez-vous venir faire une promenade dans les bois? dit Louis en rejoignant la jeune femme.

— Je le veux bien, répondit-elle, heureuse de secouer son fardeau.

Elle posa légèrement sur sa tête son grand chapeau de soleil, et marcha près de Louis avec cet éclat soudain de ses yeux noirs qui lui donnaient, quand elle le voulait, une puissance irrésistible. Louis siffla ses chiens, et ils partirent tous deux vers les collines de Bouvray.

A mi-chemin des bois, ils rencontrèrent la cabane de la mère Julienne :

— Entrons, dit Louis; c'est une vieille connaissance à qui je veux vous présenter, Livadia.

La jeune femme ne répondit pas, et poussant la porte basse, le marquis pénétra dans la pauvre demeure :

— Bonjour, mère Julienne, dit-il, bonjour mon brave Mathurin, comment va la jambe aujourd'hui?

— Pas trop bien, monsieur le marquis, elle me refuse tout à fait service; mais c'est trop d'honneur que vous me faites de vous en inquiéter...

Et il ajouta timidement :

— C'est sans doute cette belle dame qui est notre nouvelle marquise; j'avais bien entendu dire qu'elle était aussi belle que la fée de la montagne, et j'avais bien du regret de ne pouvoir aller

jusqu'à Langelle pour la voir de mes yeux... Mais à présent, je suis content.

— Tant mieux, mon brave, dit Livadia, que le compliment touchait, tout rustique qu'il fût, puisque cela te fait plaisir de me regarder, je ne refuse pas la permission.

Le bonhomme était surpris du ton familier et moqueur de la jeune femme, qui était habituée à traiter les moujiks avec une hauteur dédaigneuse; la bonne femme écoutait en silence, et dans un coin leur petite-fille, de trois ou quatre ans, fixait sur la marquise des yeux effarouchés. Ce regard sauvage de l'enfant plut à Livadia; elle s'approcha d'elle, la saisit dans ses bras et l'emporta en riant et en courant dans le petit jardin, derrière la masure. Louis resta à causer avec les deux vieilles gens qui se remirent peu à peu de leur émotion; la grand'mère jetait de temps à autre un regard furtif du côté de la porte :

— Que va-t-elle faire de la petite? pensait-elle.

Et plus bas encore, dans le plus intime de son cœur, elle se disait que les fées jettent des sorts avec de belles paroles.

Mais elle se sentit rassurée quand Louis, ayant ouvert la porte pour sortir, elle aperçut la jeune marquise qui avait assis l'enfant dans un arbre à fruits. La petite riait de tout son cœur en se voyant couverte de feuilles mortes que Livadia faisait tomber sur elle en secouant les branches :

— Tu n'as pas peur, au moins?

— Nenni, la dame, encore, encore!

— A la bonne heure, tu es une brave petite fille, nous recommencerons à jouer ensemble.

Sans se retourner aux adieux des vieilles gens, Livadia s'élança dans le chemin.

— Mais, monsieur le marquis, dit la pauvre mère Julienne, comment voulez-vous que j'aille chercher la petite à présent?

— C'est juste, ma brave femme, répondit Louis.

Il enleva l'enfant dans ses bras robustes et la déposa par terre avec un gros baiser. Derrière le buisson, Livadia riait de l'embarras de la mère Julienne et grondait Louis de l'avoir secourue.

— J'aurai voulu entendre les doléances des deux vieux, lui dit-elle.

— Mais ils n'auraient jamais pu atteindre leur enfant.

— Allons donc! vous avez peur de tout. Les enfants sont comme les chats, ils savent grimper et descendre en venant au monde.

Espérant être plus heureux, Louis conduisit sa femme chez quelques autres fermiers qui demeuraient sur la lisière du bois et partout leur arrivée fut saluée par des cris de joie. Mais partout

Livadia resta froide et hautaine. Son attitude glaçait aussitôt l'enthousiasme de ces braves gens qui venaient au-devant de Louis avec tant de plaisir. Elle ne pouvait comprendre la nature de nos paysans qui savent si bien concilier la dignité de leurs foyers avec le respect chrétien qu'ils portent à leurs maîtres. Les moujiks n'ont perdu de l'esclave que le nom. Aussi Livadia parlait-elle aux fermiers d'un ton qui cachait mal un dédain à peine déguisé. Le tutoiement continuel dont elle se servait achevait de donner à ses paroles un ton méprisant, et le jeune marquis put se rendre un compte trop exact de la mauvaise impression qu'avait causée sa femme. Cette promenade qui devait rapprocher les deux jeunes gens ne fit que les aigrir davantage l'un contre l'autre. Chaque jour apportait ainsi son grain de sable aux obstacles qui s'élevaient, en dépit même des espérances de maternité, entre les divers habitants de Langelle.

Lorsqu'il s'agissait de faits touchant à la religion catholique, les différences fondamentales qui existaient entre leurs manières de voir s'accentuaient plus profondément, et Livadia, qui sentait instinctivement combien elle atteignait facilement la marquise d'Ardennes en touchant aux choses de Dieu, devenait plus acerbe et plus aiguë. Dans son dépit contre elle, elle se servait de ce moyen, comme d'une arme sûre pour la blesser.

Lorsque les bonnes religieuses qui tenaient l'école de Saint-Ernigout étaient venues, tremblantes et timides, présenter leurs hommages à la nouvelle marquise, elle n'avait rien compris à la sainte humilité de ces pieuses filles ; elle n'avait saisi que l'embarras de leurs phrases troublées. Elle contint à peine un sourire moqueur en voyant les égards dont sa belle-mère les entourait par respect pour leur habit, et, sitôt qu'elles furent parties, elle donna libre cours aux plaisanteries qui se pressaient sur ses lèvres :

— Faut-il donc avoir les yeux baissés pour apprendre à lire aux enfants ! A quoi bon cette singulière coiffure et ces longs voiles noirs ?

— Ma chère enfant, répondit Mme d'Ardennes avec fermeté, nous sommes trop heureux de nous appuyer sur le dévouement de ces saintes filles qui donnent si généreusement leur temps aux enfants et aux malades. La plus jeune surmonte les fatigues d'une santé délicate pour parler de longues heures tous les jours à une vingtaine de petites filles aussi étourdies qu'ignorantes ; c'est un travail ingrat dont elle s'acquitte avec une patience angélique ; l'autre va visiter nos pauvres, soigne les malades, assiste les mourants et vous verrez, quand vous aurez vécu plus longtemps parmi nous, de quelles bénédictions elle est entourée.

— Je serai vraiment trop heureuse d'admirer tant de vertus, dit Livadia en s'éloignant avec son grand air insolent.

Cependant son cœur n'était pas mauvais, mais à la façon de ces arbres sauvages qui produisent quelques bons fruits sous des touffes de branches folles, fruits si difficiles à cueillir qu'il faut risquer sa vie pour les détacher.

Un jour qu'elle était dans sa chambre, elle entendit dans le salon, au-dessous d'elle, la marquise qui s'entretenait avec deux personnes qu'elle reconnut à la voix pour être les deux religieuses de Saint-Ernigout. Comme le bruit de la conversation venait jusqu'à elle, par les fenêtres ouvertes, elle saisit le nom du père Mathurin, le vieil infirme qu'elle était allée voir avec Louis :

— Oui, madame la marquise, disait sœur Marthe, le pauvre homme est mort cette nuit, après de grandes souffrances.

— Mais alors sa veuve doit se trouver dans une profonde misère avec la petite qu'elle s'est chargée d'élever?

— C'est ce que je voulais vous dire, madame la marquise; la maladie du vieux a absorbé les dernières ressources de la maison, et la pauvre femme n'avait pas même de pain pour elle et pour sa petite-fille.

— Je vous remercie de m'avoir prévenue, ma chère sœur; j'irai aujourd'hui même et je tâcherai d'arranger les choses pour que la grand'mère puisse continuer à élever l'enfant.

Elles causèrent encore quelques instants; un sentiment de pitié s'était élevé dans le cœur de Livadia en entendant parler de cette misère. La cabane, le petit jardin, la jolie petite fille avec laquelle elle avait joué, lui revinrent en mémoire, et, au moment où les sœurs, ayant pris congé de la marquise, traversaient le perron, elle se pencha à la fenêtre, détacha son bracelet et le leur jeta en disant :

— Prenez cela pour la mère Julienne.

Le bracelet, lancé d'une main énergique, vint s'accrocher dans le voile de sœur Marthe, qui se retourna toute tremblante et confuse. La sainte fille resta un moment interdite, levant les yeux vers la fenêtre de Livadia et les abaissant sur le bijou dont elle ne savait que faire, jusqu'à ce qu'enfin la jeune marquise la tirât d'embarras par un geste impérieux en lui disant brusquement :

— Emportez-le. Allez... allez!

Sœur Marthe obéit et vint conter son aventure au curé de Saint-Ernigout qui savait déjà à quoi s'en tenir sur les allures de Livadia.

— Rassurez-vous, mes chères sœurs, dit-il; la jeune marquise ne distingue pas encore l'aumône de la charité. Gardez ce bijou. Il nous servira pour les pauvres quand nous serons à bout de ressources. Tout bon mouvement va droit au ciel, où Dieu en tient compte à son auteur.

Et quand elles furent parties, songeant en lui-même à tout ce que cet acte révélait de bonté naturelle et d'ignorance chrétienne :

— Mon Dieu, murmura-t-il, vous seul serez assez puissant pour refaire cet édifice auquel il manque la pierre angulaire et pour combler l'abîme qui sépare des êtres destinés à être unis.

L'hiver vint; les arbres étaient dépouillés, une froide bise soufflait autour du château, les girouettes grinçaient sous le vent du nord et le givre commençait à tomber. Depuis quelques jours, il avait couvert les haies, les prés, les champs voisins, d'une très légère couche blanche qui s'était attachée aux moindres rameaux et durcie à l'air de la nuit. Il avait fait un temps si brumeux, coupé de tant de rafales, que la jeune femme n'avait pu sortir depuis quelques jours, et comme elle ne savait guère s'occuper à la maison, les heures lui avaient paru mortellement longues. Souvent, le front appuyé contre les vitres, elle regardait le vent qui secouait rudement les branches d'arbres, ou bien elle cherchait dans la profondeur des nuages les grandes bandes d'oiseaux sauvages qui traversent nos climats et dont l'apparition lui causait un mouvement joyeux, car elle trouvait triste et désolé cet hiver de France à côté de l'hiver magnifique de sa chère Russie. Elle se rappelait avec regret l'éclat de la neige, le scintillement des glaçons, le silence imposant de ce désert immaculé, les courses rapides en traîneau. Elle s'étonnait de voir les flocons blancs fondre et se corrompre si rapidement, elle gémissait de la teinte sombre du ciel, de l'absence de lumière, de l'humidité malsaine du climat. Enfin, la tempête se calma un peu, elle put profiter d'une éclaircie et sortit seule dans la campagne. L'herbe gelée craquait sous ses pieds, des gouttes d'eau se détachaient de loin en loin des buissons et tombaient avec un bruit lourd, de petites branches mortes se séparaient tout d'un coup des troncs d'arbre; la campagne était plus déserte que de coutume, et la jeune femme s'en réjouit. Elle se dirigeait vers un petit étang situé à quelques centaines de mètres du château et suivait un sentier bordé de grandes haies. L'air vif qui fouettait son visage lui rappelait son air natal; elle l'aspirait à pleins poumons; elle marchait vite, d'un pas fier et relevé qui ne connaissait point l'hésitation et elle arriva bientôt au but qu'elle avait choisi. Cet étang était formé par une source vive qui prenait naissance non loin de là; la source était abondante et, à peine descendue de la colline voisine, s'étalait ainsi en large nappe d'eau dans une vaste prairie bordée de grands chênes. L'été, des nénuphars blancs s'étalaient à la surface, des joncs croissaient çà et là, les oiseaux et parfois les chevreuils venaient se désaltérer à cette eau limpide. En approchant, Livadia remarqua sur la rive une légère couche de

glace qui dessinait l'étang comme un contour lumineux; les roseaux raidis et agités par le souffle de l'hiver se heurtaient avec un bruit sec; des feuilles mortes que le vent avaient apportées sur l'eau couraient en tourbillonnant comme de frêles nacelles. Au moment où elle arrivait, une bande de canards sauvages, qui s'était abattue pour quelques instants, s'envola avec un grand bruit d'ailes, et Livadia, qui les suivit des yeux, les vit se reformer en files, formant dans les airs un long trait noir. Elle s'approcha d'un gros chêne et s'y appuya; des corbeaux à l'aile noire passèrent avec leur cri sinistre; dans le ciel, les nuages couraient toujours, rayés de bandes sombres et de croupes blanches. Comme la jeune femme les regardait, elle crut en voir descendre un groupe, un vol d'oiseaux qui s'abaissa vers la terre. Peu à peu, elle distingua des points noirs distincts; puis ils s'abaissèrent encore, elle vit de longues pattes, des cous élancés :

— Si c'étaient des cigognes, pensa-t-elle.

Mais non! Livadia était en France, et ces oiseaux, qu'elle aimait, ne s'y reposent guère. Pourtant ses yeux ne sont pas en défaut; les voilà, elles s'approchent, elles descendent en hésitant, regardant si l'endroit est assez sauvage, si nul regard indiscret ne trahira leur passage. Elles ont soif; leur course immense les a altérées, et le petit étang est là qui brille entre les arbres. La bande sauvage tourne deux fois sur elle-même en poussant des cris aigus. Livadia, cachée par le tronc d'arbre, reste immobile; elle retient son souffle; un moment encore et ces amies de son enfance seront près d'elle comme autrefois. Elles descendent toujours, allongeant leurs grandes pattes, déjà elles effleurent presque l'étang, et le battement de leurs ailes agite l'air qui frappe au visage Livadia. Ce sont bien elles, ce sont ses belles cigognes, égarées comme elle sur ce coin de terre français; elle les regarde avec délices, elle attend le moment où elles vont se reposer dans les roseaux, laissant dans son esprit un souvenir qui enchantera ce lieu solitaire; mais, à l'instant, un coup de feu retentit, la fumée s'allonge sur l'étang, la troupe des cigognes bat des ailes avec un cri d'alarme et d'un effort puissant remonte vers les cieux avant même d'avoir touché la terre :

Quel est le profane qui s'attaque aux cigognes?

L'une d'elle, soit touchée par le plomb, soit surprise par l'effroi ou la fatigue, cherche vainement à rejoindre les autres; son vol est lourd, elle ne peut monter; elle trace un grand cercle autour de l'arbre même qui abrite Livadia. La jeune marquise croit qu'elle va tomber et s'élance avec un cri pour l'arracher à l'imprudent qui l'a tuée. Mais l'oiseau, qui a repris ses forces, s'élève droit comme une flèche rapide que le regard perd de vue en un instant, et Livadia

voit se refermer sur lui le nuage blanc qui le dérobe à ses yeux.

En face d'elle, le garde sortait d'un buisson et s'avançait de son côté :

— Ah! madame la marquise, quel coup j'aurais pu faire! Les avez-vous vues?... c'étaient des cigognes!... j'ai tiré trop tôt!

Livadia semblait se contenir à grand'peine et, regardant avec colère le pauvre garde qui ne pouvait pas la comprendre :

— Pierre, lui dit-elle, si vous les aviez tuées, je vous aurais chassé sur l'heure.

Le vieux garde laissa tomber ses deux bras, et la crosse de son fusil heurta la terre avec un bruit sourd. Livadia le regarda un instant, puis, dédaignant tout effort pour lui faire comprendre sa pensée, elle lui tourna le dos et reprit le sentier qui la ramenait à Langelle.

Quand elle arriva au château, ses sourcils froncés témoignaient de sa colère; elle traversa rapidement le vestibule, entra dans le salon avec un mouvement brusque, et vit sa belle-mère et Louis qui lisaient tranquillement au coin du feu. A sa vue, ils relevèrent la tête, et Livadia leur jeta sourdement ces mots :

— Il arrivera malheur à Langelle! on a voulu tuer les cigognes!

Louis s'approcha d'elle; il eut peine à lui faire expliquer la scène qui l'avait si douloureusement frappée; une sombre irritation, une crainte superstitieuse l'avait saisie, et tout à coup, sans qu'elle pût les retenir, des larmes folles jaillirent de ses yeux. Longtemps après, quand elle se sentait oppressée sans savoir pourquoi, quand il lui semblait sentir l'aile sombre des pressentiments qui la frappait au visage, elle murmurait encore en elle-même :

— Ils ont voulu tuer les cigognes!

VIII

Quelques mois se passèrent ainsi, et les relations de chaque jour entre les trois habitants du château devenaient de plus en plus tendues. Livadia était d'une humeur sombre et violente qui ne souffrait aucune contradiction; tout l'irritait, tout la blessait. Parfois elle passait de longues heures dans un silence voulu, indifférente à tout, absorbée dans de ténébreuses pensées qui assombrissaient sa beauté; d'autres jours elle était agressive et amère, et cherchait à heurter Louis à tout ce qu'elle savait lui être cher. Elle redoutait surtout ce qui pouvait avoir une apparence d'intimité avec son mari ou sa belle-mère; elle gardait pour elle toutes les lettres de son père et de sa tante qui lui arrivaient d'Italie, les relisait avec avidité, et s'abîmait ensuite dans de longues rêveries. Louis vivait

près d'elle comme un étranger, se rendant compte qu'il ne possédait ni son cœur ni son esprit, et tremblant comme un enfant devant cette situation menaçante. La marquise se mêlait le moins possible à la vie de sa belle-fille, et ne hasardait un mot de blâme que lorsque les folies de la jeune femme devenaient trop criantes.

Un matin, plus envahie que jamais par les rêves du passé, Livadia alla aux écuries, prit Pérolef et, sans penser aux suites de sa folle imprudence, sauta en selle et se lança dans la campagne. La matinée était belle et brumeuse; partout la rosée d'avril faisait briller les haies et reluire les jeunes feuilles; des senteurs âpres et vivifiantes s'échappaient des buissons, et Livadia se dilatait dans cette solitude et cette liberté. Elle se laissait emporter par ces chemins creux, sans penser à rien, seulement pour vivre, pour respirer, pour apaiser l'angoisse qui étreignait son cœur altier. Arrivée près d'un carrefour qu'elle connaissait, elle ralentit la course de Pérolef et s'enfonça plus doucement dans le chemin qui y conduisait. L'endroit était sauvage et désert; un rocher de couleur sombre le dominait d'un côté, de l'autre s'élevait une vieille croix de pierre, couverte de mousse dont l'origine se perdait dans le passé, un épais tapis d'herbe, rarement foulé, éteignait tout bruit de pas.

Comme elle arrivait au carrefour, Livadia leva la tête pour contempler les formes bizarres du rocher. Elle pensait à ses courses en Russie, alors que, libre de tout lien, elle arpentait seule les domaines de son père et se perdait ainsi dans la campagne; elle repassait tous ces souvenirs de jeunesse, si vivants en elle, quand, tout à coup, elle vit se dresser devant elle une apparition; sur la crête du rocher un homme se tenait debout, comme le génie de ces lieux sauvages; et cet homme, c'était Wladimir Warousof. Livadia fut sur le point de s'enfuir au galop de son cheval; mais sa fierté la retint, et cet amour du danger qui faisait le fond de sa nature lui fit entendre sa voix puissante. Wladimir se pencha légèrement, s'inclina vers elle et lui dit à demi-voix :

— Livadia, je vous attendais, j'étais sûr que vous viendriez. J'avais à vous parler.

— Comment, Wladimir, qui a pu vous faire croire...?

— Il y a des instincts qui ne trompent pas, Livadia, et des lumières qui ne font pas défaut aux cœurs dévoués. Je savais que vous êtes attirée ici, comme vous êtes attirée par la Russie qui vous veut toujours, qui vous redemande à grands cris.

— Mais que dites-vous, Wladimir, et quelle folie vous passe dans l'esprit? Vous savez qu'il n'est plus temps, ma vie est fixée ici.

Il se pencha plus encore et ajouta d'un souffle rapide et pénétrant :

— O Livadia, fée bienfaisante, amie passionnée de notre Russie,

quelle est cette vie dont vous parlez et comment peut-elle entrer en balance avec les glorieuses destinées auxquelles je vous appelle? Vous avez été créée pour sauver un pays, pour conquérir à la liberté des milliers d'âmes qui souffrent, et vous auriez le triste courage de rester dans cet obscur village, inutile à tous, haïssant tout et maudissant chaque jour la vie qui vous fut faite? Quand ma présence ici fait trembler votre voix et soulève vos aspirations mal éteintes, ce n'est pas seulement parce que je suis votre ami d'enfance, c'est parce que je suis votre frère d'armes. C'est la Russie tout entière qui se lève avec moi devant vos yeux, c'est elle qui crie vers vous, qui redemande celle que la nature lui avait donnée, que la fortune lui a enlevée et qui, transplantée loin du sol natal, souffre comme une plante exilée. Voyez-vous nos steppes qui s'agitent sous le souffle ardent du vent du printemps, nos paysans qui chantent par groupes en demandant leurs seigneurs absents? Entendez-vous les cris de tous ces malheureux qui souffrent et que vous étiez destinée à conduire vers de plus nobles libertés, vers un entier affranchissement? Livadia, sentez-vous encore l'odeur âpre de nos grandes herbes qui flottent à la cime des kourganes? Livadia, vous souvenez-vous?.....

— C'est assez, Wladimir, interrompit-elle en frémissant et s'éloignant de quelques pas. Je vous l'ai déjà dit. Je n'ai rien de semblable à entendre de vous.

Mais il remarqua l'étrange pâleur qui, dans sa lutte intime, avait envahi la jeune femme. Un sourire ironique passa sur les lèvres du comte, il se redressa et reprit d'une voix plus forte :

— Livadia, j'en étais sûr, votre ardeur slave n'est point éteinte; la corde de vos souvenirs vibre encore au premier souffle qui l'agite; vous êtes encore à nous, vous ne pouvez vous en défendre. Je vais en Italie où m'appelle maintenant ma mystérieuse destinée. J'y reverrai votre père, et vous y viendrez aussi, j'en ai la confiance. Adieu, c'est là que je vous retrouverai.

Et il disparut à la pointe du rocher pendant que Livadia confuse, irritée, baissait la tête sur le cou de son cheval; puis, la relevant violemment et rejetant d'un superbe geste ses cheveux en arrière, elle enleva Pérolef et s'enfonça dans le sentier qui revenait à Langelle. Chemin faisant, il lui semblait qu'un feu étrange bourdonnait à ses oreilles, qu'une chaleur ardente avait enflammé ses joues et oppressé sa poitrine, que son esprit agité courait follement par monts et par vaux. Elle croyait se plonger dans les profondeurs des hautes herbes des steppes, si grandes, disent les légendes de l'Ukraine, qu'un Cosaque à cheval peut s'y tenir caché; elle croyait les voir onduler autour d'elle, se refermer

au-dessus de sa tête comme un berceau mobile en la couvrant de leurs parfums, en la charmant de leurs murmures; son imagination saisie l'étreignait avec une terrible puissance. Tout au fond de son être, il y avait une satisfaction intime d'avoir résisté au danger, une perception de la jouissance exquise du bien; elle voulait se calmer, elle avait besoin de mettre ordre à ses pensées, elle se promettait de s'enfuir dans sa chambre et de s'abîmer dans ses songes. Mais, à peine revenue au château, Louis et la marquise accoururent vers elle. Ils étaient tremblants, ils se récrièrent sur son imprudence, sur la témérité avec laquelle elle compromettait sa santé et la vie de son enfant, et Louis, qui n'entendait pas raillerie à ce sujet, fut froid et presque sévère. Moins que jamais Livadia était d'humeur à écouter semblables reproches; il lui prit envie de se sauver de nouveau; puis, bondissant dans le corridor, elle leur cria d'une voix forte :

— Laissez-moi! laissez-moi!

Et frappant violemment la porte de sa chambre, elle s'y enferma et n'ouvrit pas de la journée.

La patience et la bonté de Louis étaient à une rude épreuve. Tout son espoir était maintenant dans cet enfant si impatiemment attendu, et dont il espérait un changement complet pour Livadia. Il n'y avait sacrifices ni souffrances qui lui coûtassent pour assurer cette douce espérance. Aussi, quand Livadia avait déclaré qu'elle lui donnerait une nourrice russe, Louis avait cédé; quand elle avait choisi pour lui un nom russe, Louis avait fait quelques timides objections, puis il avait cédé encore. Mais la jeune femme ne lui tenait aucun compte de ces faiblesses; plus sombre que jamais, plus fière, plus glorieuse d'elle-même et se croyant désormais inaccessible à toute faiblesse, elle imposait durement ses volontés et ses caprices.

Deux fois, pour narguer Louis et sa belle-mère, elle recommença ses courses sur Pérolef. Elle semblait trouver un farouche plaisir à ces excursions inconsidérées, dans lesquelles elle s'abandonnait sans contrainte à de dangereuses réminiscences. Elle en revenait toujours plus superbe, plus dure, plus arrogante vis-à-vis de ceux qu'elle faisait tant souffrir. A la fin, Louis s'exaspéra; voyant que ni prières ni menaces ne venaient à bout d'elle, il s'imagina qu'elle allait tuer son enfant et dit au palefrenier d'emmener Pérolef, en cachette, dans une ferme et de le dissimuler à la jeune marquise. Quelques jours après, quand Livadia s'en aperçut, elle entra dans une sombre et muette colère; son sourcil se fronça, elle se livra à de noires pensées; mais l'éclat de ses yeux irrités révéla seul les sentiments qui l'agitaient. Dans son découragement, elle se comparait à cette

plante des steppes, dont le vent arrache les tiges desséchées, les roule en touffes légères et les emporte sans trêve d'un bout à l'autre de ces solitudes. Elle entendait gémir en elle ces vers du poète, comme on entend au loin le sourd grondement de l'orage :

« Je suis la fleur de la prairie, je suis l'herbe qui se courbe et ploie sous le vent léger.

« Je suis l'herbe des steppes; j'ai grandi au milieu de mes compagnes; je me suis élancée vers le ciel comme une flèche audacieuse; ma tête s'est couverte d'un panache flottant.

« Je suis la fleur de la prairie, je suis le pérékatipolé, j'ai germé sous le gai printemps, j'ai mûri au soleil de l'été; pourquoi le vent d'automne m'a-t-il arrachée de la terre! Pourquoi m'a-t-il enlevée du sol où je suis née?

« Je suis l'herbe des steppes, le vent d'automne a brisé ma tige, il m'a saisie dans ses bras puissants, il a dispersé mes graines légères, il m'a roulée avec mes sœurs comme une touffe desséchée.

« Et maintenant il m'emporte à travers l'espace, il me balance dans la solitude, tantôt il me fait voltiger doucement, tantôt il m'entraîne avec violence.

« J'étais la fleur de la prairie, j'ai vu se faner mes compagnes, j'entends gémir mes sœurs dispersées, j'entends passer la mort dans les rafales du vent qui court sur la Russie en annonçant l'hiver. »

Pourtant le moment de ses couches arriva. Elle supporta l'épreuve avec cette énergie qui ne la quittait jamais; la marquise fut admirable de soins, d'attentions délicates, de dévouement discret, et Louis tremblant, fou de bonheur et d'inquiétude, reçut dans ses bras un bel enfant fort et sain qui semblait déjà lui ressembler.

Au château, la joie fut immense. Tous les bons paysans venaient par famille féliciter M. le marquis et demander humblement à voir « le jeune monsieur »; les vieux domestiques pleuraient de joie dans les corridors et dans les escaliers; le curé arriva tout haletant pour serrer dans ses bras son cher Louis, et lui dire combien il augurait favorablement de cet événement heureux; enfin la marquise s'oublia sur son prie-Dieu, dans l'effusion de sa reconnaissance, et Louis alla doucement la relever, embrassa son vénérable visage tout inondé de larmes de joie qu'elle ne connaissait plus guère, en lui reprochant tendrement de délaisser trop vite ses devoirs de grand'-mère. Si doux reproche fut jamais injuste, ce fut certainement celui-là, car la sainte femme s'attacha au lit de sa belle-fille et au chevet de son petit-fils avec une passion de dévouement que les cœurs contenus et éprouvés peuvent seuls connaître. Elle ne quittait pas la chambre où ils reposaient, elle retrouvait pour cet enfant

des caresses, des charmes infinis, et Louis renaissait au bonheur en voyant sa mère si gracieuse et comme rajeunie.

Pourtant le regard de Livadia qui suivait toutes choses du fond de son alcôve était loin d'être aussi rassurant qu'il l'avait rêvé. Aux explosions de joie, aux remerciements passionnés dont Louis l'avait accablée dans les premiers jours, elle avait répondu par un calme et hautain sourire; puis elle avait étudié les agissements de tous ceux qui l'entouraient, elle avait vu comment ils accaparaient son fils, comment il semblait leur appartenir plus qu'à elle, comment ils comptaient l'élever à leur guise, le soigner à leur manière, et un vaste sentiment d'indifférence l'avait envahie tout entière et se manifestait dans ses moindres actes. Elle attendait avec impatience le moment où elle pourrait échapper à la contrainte de soins et de précautions qu'elle était obligée de subir.

Le baptême d'Ivan qui fut pour tout le pays une si joyeuse fête la laissa froide; son fils était un catholique, et par là encore il lui échappait. Livadia, si absolue, le voulait tout à fait ou pas du tout; le sentiment maternel n'était pas né en elle ou dormait enseveli au fond d'un cœur malade; Louis dut le constater avec désespoir et renoncer à cette dernière illusion.

Alors il s'attacha plus profondément à son fils, à mesure qu'il se détachait forcément de la mère. Quand, au retour de l'église, alors que les cloches sonnaient encore à toute volée, il prit dans ses bras le petit Ivan tout enveloppé de dentelles, des cris et des vivats retentirent dans la cour, et Louis tout ému s'avança vers la fenêtre avec son précieux fardeau. Les paysans s'étaient réunis pour faire une ovation à leur nouveau petit maître, ils avaient apporté des gerbes de fleurs, des branches de feuillages dont ils jonchaient la cour; le vieux garde, n'y pouvant résister, demanda la permission de tirer quelques coups de fusil dans le bois voisin pour que le nouveau-né fût bon chasseur; et quand Louis se présenta à tous ces braves gens, avec son fils dans les bras, on l'acclama comme un petit prince; ce furent, pendant un instant, des cris de joie confus, des élans de reconnaissance et d'attachement :

— Vive monsieur Louis! vive madame la marquise! que le bon Dieu conserve le petit marquis!

Et les petits se levaient sur le bout des pieds pour voir le bel enfant enrubanné :

— Merci, mes amis, dit Louis tout bouleversé, je veux que cet enfant vous aime comme je vous aime moi-même et comme vous a aimés mon père. Soyez tranquilles, quand il sera d'âge, je lui apprendrai moi-même le chemin de vos maisons!

Puis il se retira et ferma la fenêtre, et la marquise envoya sa

fidèle Marie convoquer discrètement tous les pauvres du pays à se trouver le lendemain matin au château pour recevoir une donnée de pain, au nom du nouveau-né.

Louis s'approcha du lit de sa femme, il avait besoin d'épancher son cœur. Qu'avait ressenti Livadia? C'est ce que personne ne put deviner; mais sur sa figure glacée aucune émotion ne trouvait place, et comme l'enfant se mit à pousser quelques cris au moment où Louis s'avançait :

— Emmenez-le, dit-elle brièvement, tout ce bruit me fatigue.

Deux jours après, sans qu'on pût l'en empêcher, au mépris de toute autorité affectueuse ou médicale, Livadia déclara qu'elle n'entendait pas recevoir plus longtemps des soins qui l'obsédaient; elle se leva, se para elle-même, constata avec un secret orgueil que sa beauté n'avait reçu aucune atteinte, et reprit sa vie habituelle sans que sa merveilleuse santé en souffrît aucunement. Au bout de peu de temps, elle recommença ses promenades solitaires, qu'elle dirigeait souvent sans en avoir conscience vers le carrefour où lui était apparu Wladimir. Il lui semblait que ce coin de terre lui appartenait en propre, qu'elle y retrouvait sa chère Russie, et elle se laissait aller à mille plans fantastiques pour la liberté de son pays. Elle ne croyait pas à ces rêves, mais elle aimait à s'en bercer, et elle ne sentait pas qu'elle revenait au château toujours plus amère et plus exaltée. Un jour qu'en rentrant dans la cour, elle vit le palefrenier étriller Pérolef :

— Sellez-le, dit-elle.

Puis elle appela la nourrice d'Ivan, et prenant l'enfant dans ses bras, elle lui fit une bizarre couronne de fleurs sauvages qu'elle avait cueillies, l'attacha sur le cheval et se mit à le suivre en excitant Pérolef de la voix et du geste.

— Allez, petit cosaque, s'écriait-elle en riant, allez, et vive la Russie!

Les domestiques effrayés tremblaient de l'imprudence de la jeune femme, mais n'osaient rien dire; la nourrice surtout gémissait; et Livadia, enchantée de ce jeu sauvage, s'animait encore en courant près du cheval. Le bruit attira Louis à la fenêtre, il poussa un cri, bondit dans la cour et arrachant l'enfant à grand'peine :

— Madame, dit-il d'une voix tremblante de colère et d'effroi, laissez cet enfant. Je vous défends d'y toucher. Vous n'avez pas assez... de raison pour vous en occuper.

Il le porta de suite chez sa mère et la pria désormais de le surveiller seule, de le garantir de tout danger :

— O mère, dit-il, conservez-moi le fils que Dieu m'a donné dans sa pitié!

Deux larmes mal contenues glissèrent le long de ses joues, et pour la première fois, il lui échappa de dire :

— C'est fini, je sens que je n'aime plus celle dont j'ai reçu de si vives blessures, et quand on a tant aimé et qu'on est déçu, vous savez ce qui arrive, ma mère...

— Tais-toi, mon enfant, reprit la douce marquise et repousse tout sentiment violent, pour cet enfant et pour moi, qui ai cherché à développer en toi les énergies et les douceurs d'un chrétien.

— Vous avez raison, ma mère, toujours raison ; mais je n'avais jamais éprouvé combien il était difficile d'être bon et doux quand on souffre...

La marquise ne répondit que par un sourire, puis prétextant un ordre à donner, elle déposa l'enfant dans les bras de Louis, et les laissa quelques instants seuls tous les deux. Ce qu'elle avait prévu arriva; le jeune père pressa son fils sur son cœur dans un élan d'amour, et le petit commença de lui sourire doucement. Enchanté, Louis se mit à lui parler comme s'il pouvait le comprendre, à l'accabler de tendresse et de rêves d'avenir ; l'enfant continuait de sourire, et ce fut le premier échange de pensées entre le père et le fils. Quand la marquise revint, elle les trouva joyeux tous deux, et admira la bonté de Dieu, toujours attentif à écarter le nuage pour laisser voir l'étoile.

Louis sortit, il siffla son grand lévrier et prit le chemin du village. Tout en marchant, il croisait les petits garçons qui revenaient de l'école, les uns tout confus de rencontrer M. le marquis, car la journée avait été mauvaise et les pensums remplaçaient les bons points, les autres fiers d'étaler sur leur blouse la croix brillante avec l'inscription : *Au mérite*. Louis les arrêtait, grondait les uns, félicitait les autres, et s'amusait à jeter un coup d'œil indiscret dans le fond des cartons. Il riait du trouble des coupables pris en flagrant délit, et se rappelait avec joie le temps où il commettait de semblables méfaits.

Plus loin, il aperçut la bande des petites filles, plus sages, plus graves, plus dignes dans leurs mouvements, et qui lui firent en s'approchant une de ces belles révérences dont les bonnes sœurs ont gardé le secret. Il eut de la peine à en tirer quelques timides réponses, tant elles étaient rougissantes et embarrassées ; mais à peine eut-il continué son chemin que les petites bavardes se remirent à parler toutes à la fois, se retournant curieusement pour le voir et caquetant comme une volée de fauvettes.

Toutes ces têtes insouciantes, tous ces bruits du chemin lui rappelaient son enfance et convenaient à sa douce et bonne nature. Il connaissait par le menu tous les détails du pays. Si parfois un arbre en fleurs lui envoyait de loin son parfum pénétrant :

— Ah! se disait-il, c'est le beau tilleul de la mère Jeanne qui est déjà en fleurs. Hé, bonjour, la mère Jeanne, ne m'oubliez pas quand vous ferez la cueillette; vous savez qu'il n'y a pas dans le pays de meilleur tilleul que le vôtre et que depuis longtemps nous n'aimons que celui-là, ma mère et moi.

— C'est bien de l'honneur, monsieur le marquis, répondit la bonne femme enchantée, mon homme le récoltera demain si le temps est beau et le portera à madame la marquise.

— Merci, ma bonne mère Jeanne... Voilà encore ce mauvais petit chien du sabotier, qui du plus loin qu'il l'aperçoit aboie contre le mien.

Il fit quelques pas rapides dans le chemin et arriva jusqu'à la cabane où le vilain animal noir et blanc, les oreilles pointues et les dents ouvertes, faisait entendre sa voix aigre :

— Père Antoine, vous avez là une vilaine bête. Je vous en donnerai un autre qui vaudra mieux et qui ne criera pas si haut contre les honnêtes gens.

Il faisait à chacun un bout de conversation et, avant d'arriver au village, avait rencontré plus de monde qu'un Parisien en traversant le boulevard. Tout en se promenant, il réfléchissait, et sa situation lui apparaissait plus nette et plus précise. Il savait mieux que personne qu'il n'avait rien obtenu de Livadia, rien gagné sur ce caractère fougueux et altier. Il ne se faisait plus d'illusions sur la naissance de son fils, et il était sûr que la vie de la jeune femme ne serait point modifiée par ce grand événement. De jour en jour, au contraire, l'abîme allait se creusant. Sans aliment pour son activité, sans frein pour la conduire, sans but, sans amour, la vie de Livadia allait s'user dans des querelles journalières aussi pénibles pour elle que pour Louis et sa mère. C'était donc fini. Voilà le résultat de tous ces beaux rêves qu'il avait formés, la récompense d'un ardent et fidèle amour! A cette pensée, Louis sentait une révolte de tous ses sentiments. Il se demandait s'il n'était pas possible que Livadia souffrît, elle aussi, qu'elle cherchât de son côté un remède à leur pénible existence; il se demandait si une tendresse douloureuse, un feu intérieur ne s'échappait point parfois en bouffées terribles et irrégulières de ce volcan caché. Ces flots de passion qu'il soupçonnait chez Livadia lui causaient à la fois de la joie et de la terreur. De la joie, parce qu'à tout prix il ne voulait pas que ce cœur fût mort, mais seulement endormi; le sommeil, qui ressemble à la mort, laisse place à l'espérance, et Louis avait trop aimé pour désespérer tout à fait; de la terreur, parce que les ardentes affections de Livadia, n'étant point retenues dans leurs véritables limites, pouvaient l'emporter bien loin de Langelle. Il ne croyait pas désor-

mais qu'elle pût l'aimer comme il l'avait souhaité, mais il se disait encore qu'il pouvait peut-être la rapprocher de lui et la ramener doucement des sphères où elle s'égarait. Sa conscience délicate, sa modeste simplicité, lui murmuraient qu'il lui restait encore quelques efforts à faire pour gagner et toucher Livadia.

— Peut-être, pensait-il, l'ai-je amenée trop vite dans un milieu qui ne lui convenait point. J'aurais dû la faire voyager, partager avec elle la joie de voir du pays, de distraire et d'occuper son esprit. J'essayerai, je tenterai pour elle tout ce qui est en mon pouvoir.

Tout le long du chemin, il élabora ce nouveau projet; il pensait emmener Livadia en Italie, s'arrêter pendant quelque temps à Milan, où était le comte Nelsor, aller jusqu'à Naples et voir en revenant tout le midi de la France.

De retour au château, il parla de son idée à sa mère qui l'approuva et ne douta pas plus que lui que Livadia n'accueillît ce départ avec une grande joie. Louis était si content de cette nouvelle et frêle espérance, qu'il ne put différer d'en avertir sa femme; il alla la trouver immédiatement et lui communiqua le plan qu'il venait de former. La jeune femme était assise sur un banc devant la fenêtre du salon, et traçait distraitement sur le sable de mystérieuses arabesques avec le bout de son pied. Au grand étonnement de Louis, elle resta froide; le pli qui indiquait chez elle un combat intérieur se forma sur son front.

— En Italie! dit-elle en regardant Louis fixement.

— Oui, j'ai pensé que ce voyage vous plairait plus que tout autre.

— J'y vais réfléchir, répondit-elle, et je vous rendrai réponse.

Elle se leva ensuite et rentra chez elle, laissant une fois de plus Louis déçu, inquiet, irrité de cette avance inutile. Non seulement elle ne l'avait pas remercié, non seulement elle n'avait pas deviné qu'il lui faisait le sacrifice de ses goûts et de son repos, mais elle n'avait pas même consenti, elle n'avait pas même agréé l'offrande qu'il lui présentait si délicatement. Qu'était-ce donc que cette femme mystérieuse? Dans quels détours inconnus se cachaient ses sentiments? Que lui fallait-il? Que demandait-elle?

Si Louis eût pu la suivre des yeux, il l'eût vue monter rapidement à sa chambre et se livrer sans témoins à la lutte violente qui s'élevait en elle. Ce seul mot d'Italie avait soulevé dans son sein des images tumultueuses, des réminiscences malsaines. Un nom, celui de Wladimir, bourdonnait sans relâche à ses oreilles troublées; sa fierté en était importunée. N'aurait-elle pas l'air d'obéir à un ordre, de réaliser une fatale prédiction, n'allait-elle pas retrouver une influence qu'elle n'avait secouée qu'imparfaitement? Son désir,

sa nature ardente, l'attiraient vers l'Italie, mais un sentiment étrange d'effroi la retenait à Langelle; elle voulait résister à cette puissance fatale qui s'emparait d'elle; elle pensait aussi à l'enfant qu'il lui faudrait quitter et s'étonnait de sentir à cette seule pensée des flots de larmes dans ses yeux. Quoi donc? Livadia aurait peur, Livadia craindrait un danger? Non, c'était une folle illusion, une faiblesse passagère; elle était toujours forte et sûre d'elle-même. N'allait-elle pas d'ailleurs vers son père, vers sa tante Pradine, et Louis ne serait-il pas près d'elle?... Mais du fond de sa pensée l'image de Wladimir s'élevait à la fois menaçante et séduisante; à son aspect Livadia se sentait frissonner comme sous le charme d'une apparition fantastique. Il valait mieux pour elle rester à Langelle.

Elle en était là de ses réflexions quand elle se pencha par hasard à la fenêtre. Au bout de l'avenue, elle aperçut son mari et la marquise qui causaient intimement. Cela lui déplut, elle s'imagina qu'on complotait contre elle, elle sentit le désir immodéré d'échapper, coûte que coûte, au mortel ennui de ces influences rurales; ses mauvais instincts reprirent le dessus et elle s'écria d'une voix résolue :

— Eh bien, partons, et place à l'avenir!

Sa résolution était prise; quand elle descendit pour dîner, elle dit tranquillement à Louis qu'elle serait prête à quitter Langelle quand il voudrait.

Ce fut un triste et sombre départ. Louis ne pouvait s'arracher à sa mère et à son enfant, il se sentait malade, il se sentait faible; la marquise tremblait pour lui à tous les points de vue. Livadia, d'une beauté éclatante dans son costume de voyage, monta la première dans la voiture après avoir gravement salué sa belle-mère. Puis se penchant négligemment vers l'enfant qu'on avait amené :

— Soignez-le bien, nourrice, et laissez-lui un peu de liberté!

D'un geste brusque elle se renfonça dans les coussins, on eût dit qu'un sanglot soulevait sa poitrine, mais il n'en parut rien, et voyant que les adieux de Louis s'éternisaient, elle fit un geste d'impatience et donna un ordre au cocher. Les chevaux partirent, le jeune homme se retourna vers sa femme, il fut effrayé de l'expression de dureté qui animait ses traits et se dit en lui-même :

— Elle viendra à bout de mes forces; elle a déjà blessé mon cœur, que brisera-t-elle encore dans ma vie?

Jacques Bret.

La fin prochainement.

LE VOLTAIRIANISME

OU

LA PHILOSOPHIE DE VOLTAIRE

Quelque merveilleux qu'ait été son esprit, Voltaire s'est montré en tout trop frivole pour qu'on le doive compter au nombre des philosophes, et ce n'est que par abus de langage qu'on a pu et qu'on peut parler de la philosophie de Voltaire.

Tout préoccupé du soin de sa renommée ou des intérêts de sa fortune, sans cesse entraîné par la passion ou dominé par le démon de la raillerie, livré, en un mot, corps et âme, à toutes les agitations du dehors, jamais homme, en effet, n'a moins souffert que Voltaire de la noble inquiétude de savoir, ou ne s'est trouvé moins capable de méditer, dans le calme de la réflexion, sur les problèmes qui sont excellemment les problèmes humains. D'autre part, il le faut constater, jamaish omme non plus ne s'est rencontré, plus curieux de toute espèce de connaissances, plus prompt à s'engager dans toute sorte de discussions, plus étourdiment décisif sur toute espèce de sujets. Tous les goûts, jusqu'au goût de la philosophie,

> Tous les goûts à la fois sont entrés dans son âme.

C'est pourquoi il n'y a guère en philosophie de question de quelque importance à laquelle, de près ou de loin, il n'ait touché, et si, se jouant toujours à la surface, il n'a rien approfondi, si garanti par son bon sens contre les chimères, mais par ses préventions rendu le plus souvent hostile ou inaccessible à la vérité, il a surtout fait consister sa doctrine à n'en point avoir; si enfin il s'en est tenu à des vues éparses et qu'il n'a jamais tenté de réduire en système, ses œuvres volumineuses n'en comprennent pas moins une foule d'assertions philosophiques, avant lui ou après lui indéfiniment répétées, et dont l'ensemble constitue cette fausse et basse sagesse qu'on appelle le Voltairianisme.

« Riez, écrivait en 1775 à Voltaire le cardinal de Bernis, riez et faites-nous rire; mais il est digne du plus beau génie de France de terminer sa carrière littéraire par un ouvrage qui fasse aimer la vertu, l'ordre, la subordination, sans laquelle toute société est

trouble. Rassemblez ces traits de vertu, d'humanité, d'amour du bien général, épars dans vos ouvrages, et composez-en un tout qui fasse aimer votre âme autant qu'on admire votre esprit. Voilà mes vœux de cette année ; ils ne sont pas au-dessus de vos forces, et vous trouverez dans votre cœur, dans votre génie, dans votre mémoire si bien ornée, tout ce qui peut rendre cet ouvrage un chef-d'œuvre. Ce n'est pas une pédanterie que je vous demande, ni une capucinade, c'est l'ouvrage d'un honnête homme et d'un esprit juste. » On ne voit pas que Voltaire se soit rendu au conseil que lui donnait, pour occuper ses dernières années, l'*estreme gionarte di sua vita*, celui que Voltaire appelait *Babet la bouquetière*. Ni alors ni à aucune époque, il n'a songé à composer un pareil ouvrage.

Sans doute, à parcourir ses écrits, il ne serait pas impossible d'en tirer de nombreux passages, où, dans un style toujours clair et charmant, parfois même éloquent et ému, quoique d'une émotion toute de théâtre, sont affirmées, par exemple, les notions de l'âme, de la liberté, de Dieu, du devoir. Aussi bien, de pareils extraits, tant en prose qu'en vers, ont été assez souvent mis sous les yeux du public. Mais comment ne pas remarquer combien un tel procédé demeure puéril, ou même à quel point ceux qui l'emploient manqueraient de sincérité, s'ils se proposaient de faire connaître ainsi ce qu'a pensé Voltaire et non pas simplement de signaler quelques pages brillantes, en se réduisant au rôle de compilateurs ? Il n'y a peut-être pas effectivement un seul sujet qui mérite qu'on s'y arrête, sur lequel Voltaire n'ait tour à tour soutenu le pour et le contre. D'autre part, évidemment, ce serait commettre, en sens contraire, une inexactitude non moins reprochable, que de se borner à rappeler les négations impertinentes, où la plupart du temps s'est complu son frivole et sarcastique génie. Ce qui importe, par conséquent, dans ce va-et-vient perpétuel d'une intelligence qui n'a ni lest ni boussole, c'est d'indiquer le fond sur lequel elle est venue enfin, comme par lassitude, s'échouer. Or il est impossible de le contester. Au milieu de contradictions surprenantes, d'incohérences singulières, d'ignorances inqualifiables, ce fond c'est, en tout et presque en tout, le scepticisme. Non qu'il s'agisse pour Voltaire de ce scepticisme critique ou méthodique qui tend à la vérité et atteste du moins la vigueur de l'esprit qui l'emploie, ni de cette mélancolique incertitude, qui fait tout ensemble la grandeur et le tourment des âmes où elle a pénétré. Sauf de rares instants de désespoir secret, le scepticisme de Voltaire n'est, à le bien prendre, qu'un acte de défiance universelle, qui débute par l'ironie, se continue par l'invective et se termine par un éclat de rire.

Cependant, philosophe, si tant est qu'il soit philosophe, quelle idée, avant tout, Voltaire a-t-il conçue de la philosophie?

I

Il semble au premier abord que Voltaire pense de la philosophie ce qu'en ont pensé les philosophes de tous les pays et de tous les temps. « Sans la philosophie, nous ne serions guère au-dessus des animaux qui se creusent des habitations, qui en élèvent, qui s'y préparent leur nourriture, qui prennent soin de leurs petits dans leurs demeures et qui ont par-dessus nous le bonheur d'être vêtus. » Les questions qu'elle examine « sont d'une importance à qui tout cède, et les recherches dans lesquelles nous amusons notre vie sont bien frivoles en comparaison ». En un mot, « cette philosophie, dont on a dit tant de mal, est pourtant l'unique consolation, pour les esprits bien faits, dans les malheurs de la vie ». Par instant même vous croiriez entendre, chez Voltaire, comme un écho de la voix de Malebranche ou de Pascal. « Esclave de tout ce qui m'environne, au lieu d'être roi, resserré dans un point et entouré de l'immensité, je commence, s'écrie-t-il, par me chercher moi-même. » Mais, au demeurant, comme cette recherche l'occupe peu, et combien il la juge oiseuse, stérile, décevante! Théologie, métaphysique, philosophie, ne sont, en réalité, à ses yeux, que de ridicules ou dangereuses distractions.

« La théologie m'amuse, la folie de l'esprit humain y est dans toute sa plénitude. Il faut absolument qu'on la détruise, comme on a détruit l'astrologie judiciaire, la magie, la baguette divinatoire, la cabale et la chambre étoilée. » A la bonne heure, et pour qui connaît les sentiments de Voltaire à l'égard du christianisme, de pareils discours n'ont rien qui nous doive surprendre. Mais la métaphysique, avec laquelle d'ordinaire il identifie toute philosophie, échappera-t-elle du moins, après avoir été magnifiée par lui, à ses anathèmes? Nullement. La métaphysique n'est, en somme, à l'en croire, « que le champ du doute et le roman de l'âme ». « Elle a cela de bon, qu'elle ne demande pas des études préliminaires bien gênantes. C'est là qu'on peut savoir tout sans avoir jamais rien appris; et pour peu qu'on ait l'air subtil et bien faux, on peut être sûr d'aller loin. Mettons à la fin de presque tous les chapitres de métaphysique les deux lettres des juges romains, quand ils n'entendaient pas une cause, N. L., *non liquet*, cela n'est pas clair. O métaphysique! nous sommes aussi avancés que du temps des premiers druides. » Ce n'est pas que, au gré de Voltaire, une différence notable ne sépare la théologie et la métaphysique. Car, oubliant

qu'il a dit « que les livres gouvernent le monde », il estime que si la philosophie est vaine, on ne saurait redouter du moins que, à l'égal de la théologie, elle trouble les sociétés. « Ce n'est ni Montaigne, ni Locke, ni Bayle, ni Spinoza, ni Hobbes, ni milord Shaftesbury, ni M. Collins, ni M. Toland, qui ont porté le flambeau de la discorde dans leur patrie; ce sont, pour la plupart, des théologiens. » Et la raison, c'est que les philosophes n'ont point ou presque point de lecteurs. « Divisez le genre humain en vingt parts. Il y en a dix-neuf composées de ceux qui travaillent de leurs mains. Dans la vingtième part qui reste, combien trouve-t-on peu d'hommes qui lisent! Et parmi ceux qui lisent, il y en a vingt qui lisent des romans contre un qui étudie la philosophie; le nombre de ceux qui pensent est excessivement petit, et ceux-là ne s'avisent pas de troubler le monde. » Nous voilà, à coup sûr, fort loin du sentiment des écrivains qui s'imaginent que Descartes a préparé la révolution française, et que les Encyclopédistes et Voltaire lui-même y ont quelque peu contribué. Mais, au risque de renier son propre crédit, Voltaire tient que les philosophes n'ont jamais exercé sur les affaires humaines la moindre influence. « Depuis Thalès jusqu'aux professeurs de nos universités et jusqu'aux plus chimériques raisonneurs et jusqu'à leurs plagiaires, aucun philosophe n'a influé sur les mœurs seulement de la rue où il demeurait. Pourquoi? Parce que les hommes se conduisent par la coutume et non par la métaphysique. Un seul homme éloquent, habile et accrédité, pourra beaucoup sur les hommes; cent philosophes n'y pourront rien, s'ils ne sont que philosophes. »

Et, en effet, de quelle autorité pourraît être la philosophie, alors qu'elle n'offre, suivant Voltaire, non plus qu'aucune évidence, aucune utilité. A son sens, les mathématiques seules sont claires, et seule la physique est fructueuse. « Il faut que les mathématiques domptent les écarts de notre raison; c'est le bâton des aveugles, on ne marche point sans elles, et ce qu'il y a de certain en physique est dû à elles et à l'expérience. Entre nous, la métaphysique n'est qu'un peu d'esprit; c'est le pays des romans; toute la *Théodicée* de Leibniz ne vaut pas une expérience de Nollet. »

Qu'est-ce donc finalement que la vraie philosophie, ou l'amour de la vraie sagesse? « O philosophe! les expériences de philosophie bien constatées, les arts et les métiers, voilà la vraie philosophie. Mon sage est le conducteur de mon moulin, lequel pince bien le vent, ramasse mon sac de blé, le verse dans la trémie, le moud également, et fournit à moi et aux miens une nourriture abondante. Mon sage est celui qui, avec la navette, couvre mes murs de tableaux de laine et de soie, brillant des plus riches couleurs, ou

bien celui qui met dans ma poche la mesure du temps en cuivre ou en or. Mon sage est l'investigateur de l'histoire naturelle. » Soit, et sans discuter à nouveau ce lieu commun cent fois réfuté que les mathématiques seules sont certaines et les sciences physiques seules utiles, il reste que des problèmes s'imposent à nous, que les mathématiques ne résolvent pas et que les sciences physiques ne sauraient comprendre. Effectivement, ce n'est point assez pour l'homme que d'avoir du pain, des tapisseries, une montre. Il éprouve un irrésistible besoin de savoir qui il est, d'où il vient, où il va. Il ne cesse de s'interroger soi-même et d'interroger ses semblables sur sa nature, sur son origine et sur sa fin. Et non seulement il décerne le titre de sages à ceux surtout qui ont travaillé à lui donner, relativement à ces essentiels problèmes, quelque lumière, mais il est persuadé que, naturellement et dans une certaine mesure, cette lumière éclaire son intelligence de même que naturellement aussi elle se réfléchit dans son cœur. Car c'est aux clartés de cette lumière qu'il délibère, qu'il choisit et qu'il agit.

Telle n'est point l'opinion de Voltaire. « A foi et à serment, il ne trouve dans toutes les ténèbres métaphysiques de parti raisonnable que le scepticisme. Il n'est permis d'affirmer, de décider qu'en géométrie. Partout ailleurs imitons le docteur Métaphraste de Molière. *Il se pourrait, la chose est faisable, cela n'est pas impossible, il faut voir.* Adoptons-le *peut-être* de Rabelais, le *que sais-je?* de Montaigne, le *non liquet* des Romains, le doute de l'Académie, dans les choses profanes s'entend. C'est donc très judicieusement que l'abbé de Saint-Pierre disait qu'il ne faudrait jamais prétendre avoir raison, mais dire je suis de cette opinion quant à présent. Il conviendrait enfin d'avoir toujours devant les yeux le proverbe espagnol, *de las cosas mas seguras la mas segura es dudar.* »

A la vérité, il y a des moments où Voltaire semble regretter d'être sceptique, en déplorant les conséquences que le pyrrhonisme produit. « On a tant fait que tout est devenu problématique, depuis la loi salique jusqu'au système de Law, et, à force de creuser, nous ne savons plus où nous en sommes. » Mais il est aisé de s'apercevoir que ce ne sont là que d'ironiques doléances. L'ironie du moins se montre pleinement dans les mots suivants. « Il était réservé à notre siècle de produire des monstres qui établissent un pyrrhonisme affreux, sous prétexte qu'ils sont un peu mathématiciens, et qu'ils aiment la raison, la vérité et la justice. »

En définitive, pour Voltaire, mais dans un tout autre sens que pour Pascal, « le pyrrhonisme est le vrai ». Ce n'est pas, à coup sûr, qu'il mette en doute, non plus que ne l'ont jamais fait les pyrrhoniens les plus outrés, les découvertes accomplies dans le domaine

des sciences mathématiques ou physiques. Loin de là, il admire ces inventions et y applaudit. « Un nouvel univers a été découvert par les philosophes du dernier siècle, et ce monde nouveau était d'autant plus difficile à connaître, qu'on ne se doutait même pas qu'il existât. Galilée, par ses découvertes astronomiques, Képler, par ses calculs, Descartes, au moins dans sa *Dioptrique*, et Newton, dans tous ses ouvrages, ont vu la mécanique des ressorts du monde. Dans la géométrie, on a assujetti l'infini au calcul. La circulation du sang dans les animaux et de la sève dans les végétables, a changé pour nous la nature. Une nouvelle manière d'exister a été donnée aux corps dans la machine pneumatique; les objets se sont rapprochés de nos yeux à l'aide du télescope; enfin ce que Newton a découvert sur la lumière est digne de tout ce que la curiosité des hommes pouvait attendre de plus hardi après tant de nouveautés. » Mais, encore un coup, hors des mathématiques et de la physique, il n'y a qu'incertitude. « Nous nageons tous dans une mer, dont nous n'avons jamais vu le rivage. Malheur à ceux qui se battent en nageant! Aborde qui pourra. » Il est certes bien entendu que la théologie n'est qu'un amas de billevesées abominables. Mais, d'un autre côté, un philosophe, un métaphysicien se trouve-t-il beaucoup au-dessus d'un théologien? Dire qu'un métaphysicien est bien plus grand qu'un autre, « que M. Clarke, par exemple, est un bien plus grand métaphysicien que M. Newton, n'est-ce pas comme si l'on disait que l'un joue mieux au ballon que l'autre? La métaphysique, la philosophie elle-même n'est que vanité, *vanitas vanitatum et metaphysica vanitas* »; et Voltaire avoue « avoir pris pour son patron saint Thomas Didyme, qui voulait toujours mettre le doigt dessus ».

Est-ce donc le doute d'un penseur qui doute, à la manière de Descartes, afin d'arriver à ne douter plus? A s'arrêter à de certaines phrases, vous diriez que Voltaire entend ainsi le doute et qu'il en fait une partie de la méthode. « Un fétu suffit pour nous démontrer notre impuissance. Il nous est donné de mesurer, calculer, peser et faire des expériences, mais souvenons-nous toujours que le sage Hippocrate commença ses aphorismes par dire que l'expérience est trompeuse, et qu'Aristote commença sa métaphysique par ces mots : Qui cherche à s'instruire doit savoir douter. » Toutefois cette espèce de doute ne s'applique, en somme, qu'à la science de ce qui se mesure, se calcule et se pèse. C'est là que « pour croire fermement, Voltaire veut voir par ses yeux, toucher par ses mains et à plusieurs reprises ». Ce n'est pas même assez; « il veut encore être aidé par les yeux et par les mains des autres ». Mais qu'on sorte du monde des corps et qu'on se demande ce que nous savons ou ce que nous pouvons savoir. « Nous autres petits hommes, avec

nos petits yeux et notre petite cervelle, nous distinguons hardiment toute la nature en matière et en esprit, en y comprenant Dieu, ne sachant pas d'ailleurs un mot de ce que c'est au fond que l'esprit et la matière... Que doit par conséquent nous apprendre la philosophie, sinon à douter sur tout ce qui n'est pas du ressort des mathématiques et de l'expérience? » Oui, dans tout ce qui n'est pas du ressort de la géométrie et des sens, si, « après les réflexions on ne sait pas douter, il faut qu'on soit bien fier ». C'est par le doute que tout y commence et c'est par le doute que tout s'y termine. Car les pourquoi s'y accumulent sans qu'il soit possible de répondre à aucun de ces pourquoi. Ainsi « pourquoi existons-nous? pourquoi y a-t-il quelque chose? Aucune philosophie n'a répondu ni ne répondra jamais à ces questions ». Voltaire, déclare en conséquence, « qu'à mesure qu'il avance en âge, il doute de tout ».

II

Mais quoi! depuis qu'il y a des hommes et qui pensent, les hommes ne sont-ils donc parvenus à obtenir une solution d'aucun des problèmes qui sollicitent leur légitime et irrésistible curiosité? Les sages, qui se sont succédé dans le long cours des siècles, ont-ils vainement consumé leur génie en stériles efforts? Voltaire n'hésite point à l'affirmer : on ne rencontre à toute époque de l'histoire que « de grands compositeurs de rien, pesant gravement des œufs de mouches dans des balances de toiles d'araignée ». Comment s'en étonner? La vérité ne demeure-t-elle point hors de nos prises, s'il la faut laborieusement chercher dans les systèmes si souvent contradictoires ou obscurs des philosophes et la dégager de leurs innombrables écrits? « Un homme qui veut s'instruire un peu de son être et qui n'a pas de temps à perdre est bien embarrassé. Il voudrait lire à la fois Hobbes, Spinoza; Bayle, qui a écrit contre eux; Leibniz, qui a disputé contre Bayle; Clarke, qui a disputé contre Leibniz; Malebranche, qui diffère d'eux tous; Locke, qui passe pour avoir confondu Malebranche; Stillingfleet, qui croit avoir vaincu Locke; Cudworth, qui pense être au-dessus de tous, parce qu'il n'est entendu de personne. On mourrait de vieillesse, avant d'avoir feuilleté la centième partie des romans métaphysiques. » Et quel serait, aussi bien, le résultat d'un si long et si pénible labeur? On n'aurait fait, d'après Voltaire, que dépenser son temps en pure perte. Car « lorsqu'il a examiné l'infaillible Aristote, le Docteur angélique, le divin Platon, il a pris toutes ces épithètes pour des sobriquets, et il ne craint point de mettre au rang des maîtres d'erreurs Descartes et Malebranche ».

Ainsi, l'ignorance et le dédain, sans soupçonner que son ignorance seule engendre son dédain, voilà, relativement aux philosophes les plus illustres, soit de l'antiquité, soit des temps modernes, les sentiments de Voltaire. Il faut d'ailleurs le rappeler à sa décharge. Ce sont là les sentiments et c'est là l'état des connaissances de la plupart de ses contemporains. Ainsi, Diderot, qui est celui d'entre eux peut-être qui a le plus écrit sur l'histoire de la philosophie, n'en a pourtant qu'une teinture très légère; et s'il s'agit des doctrines métaphysiques, il n'est guère possible de s'y montrer moins initié que ne le paraît Condillac dans son *Traité des Systèmes*, c'est-à-dire dans l'ouvrage même où il entreprend de réfuter ce qu'il appelle « les systèmes abstraits ».

Voltaire, de même, juge les philosophes et les philosophies sans les connaître. De rapides et incomplètes lectures, le souvenir confus de lieux communs surannés, quelques maximes prises au hasard et distraites des textes qui les expliquent, ce lui est assez pour s'ériger en arbitre suprême des théoriciens et des théories, et se répandre en toute espèce de critiques inconsidérées, qui presque toujours aboutissent à des bouffonneries. Par exemple, s'occupe-t-il de Socrate? « Socrate, comme on sait, avait un bon ange, écrira-t-il, mais il faut que ce soit le mauvais qui l'ait conduit. Ce ne peut être qu'un très mauvais ange qui engage un philosophe à courir de maison en maison pour dire aux gens, par demande et par réponse, que le père et la mère, le précepteur et le petit garçon sont des ignorants et des imbéciles. L'ange gardien a bien de la peine alors à garantir son protégé de la ciguë. » Platon ne sera pas mieux traité. « Ce fut Platon qui, le premier chez les Grecs, essaya de prouver, par des raisonnements métaphysiques, l'existence de l'âme et sa spiritualité, c'est-à-dire sa nature légère et aérienne, exempte de tout mélange de matière grossière; sa permanence après la mort du corps, ses récompenses et ses châtiments après cette mort, et même sa résurrection avec un corps tombé en pourriture. Il réduisit cette philosophie en système dans son *Phédon*, dans son *Timée*, et dans sa *République* imaginaire; il orna ses arguments d'une éloquence harmonieuse et d'images séduisantes. Mais n'est-ce pas une chose pitoyable que toutes ces prétendues preuves de l'immortalité de l'âme alléguées par Platon?

« O vous qui avez lu Platon attentivement, c'est-à-dire sept ou huit songe-creux cachés dans quelques galetas de l'Europe, si jamais ces questions viennent jusqu'à vous, je vous supplie d'y répondre. C'est cependant tout ce beau galimatias qui valut à Platon le surnom de divin, comme les Italiens le donnent aujourd'hui à leur charmant fou l'Arioste, qui est pourtant plus intelligible que Platon. »

Quoique Voltaire n'ait guère plus étudié Aristote que Platon et qu'en conséquence le terme d'entéléchie lui semble bien ridicule, il ne peut néanmoins s'empêcher d'accorder au Stagirite de banales louanges. « Aristote, par les règles de la logique, rendit un grand service à l'esprit humain en prévenant toutes les équivoques; car ce sont elles qui font tous les malentendus en philosophie, en théologie et en affaires. » « Quel homme qu'Aristote qui trace les règles de la tragédie de la même main dont il a donné celles de la dialectique, de la morale, de la politique, et dont il a levé, autant qu'il a pu, le grand voile de la nature! » Et encore : « Roger Bacon a-t-il fait quelque chose de mieux que la *Poétique*, la *Rhétorique* et la *Logique* d'Aristote? Ces trois ouvrages immortels prouvent assurément qu'Aristote était un très grand et très beau génie, pénétrant, profond, méthodique, et qu'il n'était mauvais physicien que parce qu'il était impossible de fouiller dans les carrières de la physique lorsqu'on manquait d'instruments. » De la sorte, c'est uniquement comme par le dehors que Voltaire apprécie le philosophe de Stagire, et sans avoir, à aucun degré, pénétré ni les profondeurs de la *Métaphysique* ou des *Morales*, ni les secrets de ces belles recherches sur la nature, qui de nos jours encore faisaient l'admiration d'un Cuvier. Aristote n'est pas même, dans l'antiquité le philosophe qu'il prise le plus. En grand physicien qu'il est (n'a-t-il pas disserté sur la nature du feu?) Voltaire n'estime guère certaines parties de la physique d'Épicure. Mais combien chez Épicure n'admire-t-il point, en même temps que le promoteur du vide et des atomes, le moraliste excellent? « Cet Épicure était un grand homme pour son temps; il vit ce que Descartes a nié, ce que Gassendi a affirmé, ce que Newton a démontré, qu'il n'y a point de mouvement sans vide. Il conçut la nécessité des atomes pour servir de parties constituantes aux espèces invariables. Ce sont là des idées très philosophiques. Rien n'était surtout plus respectable que la morale des vrais épicuriens; elle consistait dans l'éloignement des affaires publiques, incompatibles avec la sagesse, et dans l'amitié, sans laquelle la vie est un fardeau. Mais, pour le reste de la physique d'Épicure, elle ne paraît pas plus admissible que la matière cannelée de Descartes. »

D'Épicure, l'admiration de Voltaire s'étend nécessairement à Lucrèce, dont il voudrait traduire le troisième chant qui traite de l'âme, c'est-à-dire qui nie l'âme. Comme si, à rigoureusement parler, une morale était possible sans un sujet spirituel qui soit un sujet moral! Mais Voltaire ne s'embarrasse pas de si peu, non plus que jamais il ne prend souci de ne point tomber dans la contradiction. C'est pourquoi, après avoir exalté Lucrèce, il se met

à célébrer l'adversaire de Lucrèce, Cicéron. A son sens, « les *Tusculanes* et le *Livre de la Nature des dieux* sont les deux plus beaux ouvrages qu'ait jamais écrits la sagesse qui n'est qu'humaine, et le traité *des Offices* est le plus utile que nous ayons en morale ».

Ce sont là les vues étroites, erronées, partielles et d'une dérisoire insuffisance, auxquelles se ramènent les appréciations de Voltaire, relativement à la philosophie des anciens. A vrai dire, l'antiquité tout entière, pour lui, n'existe pas ou n'existe que par ouï-dire. C'est qu'en effet, comme la plupart des écrivains de son temps, tout préoccupé de l'avenir, il tient le passé en méprisant oubli, et se persuade qu'une ère nouvelle est commencée, qui n'a rien à emprunter aux âges précédents.

Telles n'avaient pas été les dispositions des novateurs de la Renaissance. C'était à l'antiquité, au contraire, qu'ils avaient demandé les enseignements qui devaient les mettre à même de créer ou de préparer tant de merveilles de la science, tant de chefs-d'œuvre de la littérature et de l'art. Mais comment Voltaire eût-il suivi les traces de penseurs, dont à peine il soupçonnait l'existence, ou qu'il ne nomme que pour les dénigrer? Francis Bacon lui-même ne semble lui avoir été que très imparfaitement connu, et s'il se met à l'unisson des encyclopédistes, en déclarant « que Bacon est le père de la philosophie expérimentale, que ce précurseur de la philosophie fut aussi un écrivain élégant, un historien, un bel esprit », rien ne prouve néanmoins qu'il ait pratiqué les œuvres de l'illustre chancelier.

III

Voltaire sera-t-il du moins mieux au courant des doctrines des philosophes modernes en général et des philosophes français en particulier? Il serait naturel de le penser. Et pourtant on est obligé de constater que les modernes, toute proportion gardée, ne lui sont guère plus familiers que les anciens. Effectivement, pour les modernes de même que pour les anciens, ne lui demandez point des appréciations qui soient fondées sur la connaissance des textes. Il imagine les théories plus qu'il ne les expose; il les considère par le dehors sans jamais en scruter l'intérieur; il les persifle plus qu'il ne les juge. Le peu qu'il sait de philosophie, c'est surtout durant son séjour forcé en Angleterre qu'il l'a appris, et par les conversations encore plus que dans les livres. Aussi, est-ce à la philosophie anglaise qu'il ramène, en définitive, toute philosophie véritable, et, avec le même esprit de patriotisme et d'équité, qui lui fait préférer aux institutions politiques de son pays

celles de la plupart des autres contrées de l'Europe, c'est à une philosophie étrangère qu'il subordonne la philosophie française. « Nous avons quelques bons philosophes, écrit-il, mais il faut l'avouer, nous ne sommes que les disciples des Newton, des Locke, des Galilée. »

Qu'on n'aille point d'ailleurs se figurer, lorsque Voltaire accorde « que nous avons quelques bons philosophes », qu'il s'agisse en aucune façon de Descartes ou des cartésiens les plus considérables. Ce sont ses contemporains immédiats qu'il daigne de la sorte recevoir en grâce. Quant à Descartes, si fréquemment il en parle, s'il le cite et le commente en maints endroits de ses ouvrages, ce n'est presque toujours que pour tourner le cartésianisme en dérision. Quelquefois, à la vérité, on est bien près de croire qu'il sait rendre justice à ce profond et hardi penseur, et qu'en honorant, comme il convient, ses travaux immortels, il se fait une juste idée de son génie. « Descartes, dira-t-il, était né avec une imagination brillante et forte, qui en fit un homme singulier dans sa vie privée comme dans sa manière de raisonner... La nature en avait presque fait un poète... Descartes a fait un aussi grand chemin du point où il a trouvé la géométrie jusqu'au point où il l'a poussée, que Newton en a fait après lui. » Mais, d'ordinaire, l'esprit de moquerie l'emporte, et Voltaire ne songe plus qu'à dénigrer Descartes soit en prose, soit en vers. Ainsi, quelle est, d'après Voltaire, l'opinion publique en Angleterre sur Descartes et sur Newton? « C'est que le premier était un rêveur, et que l'autre était un sage. » « Newton n'a jamais ni suivi, ni expliqué, ni même réfuté Descartes : à peine le connaissait-il. Il voulut un jour en lire un volume, il mit en marge à sept ou huit pages *error*, et ne le relut plus. » Du reste qu'eût appris Newton de Descartes? « Celui-ci se crut fort au-dessus d'Aristote, lorsqu'il répéta en français ce que ce sage avait dit en grec : il faut commencer par douter. » Mais qu'est-ce que sa philosophie, « sinon un roman mal tissu, qu'on ne se donne plus la peine de réfuter ni d'examiner? Quel homme aujourd'hui perd son temps à chercher comment des dés, tournant sur eux-mêmes dans le plein, ont produit des soleils, des planètes, des terres et des mers? Les partisans de ces chimères les appelaient les hautes sciences, ils se moquaient d'Aristote, et ils disaient : nous avons de la méthode. On peut comparer le système de Descartes à celui de Law : tous deux étaient fondés sur la synthèse. Descartes vint dans un moment où la raison humaine était égarée. Law se mit à philosopher en France, lorsque l'argent du royaume était plus égaré encore. Tous deux élevèrent leur édifice sur des vessies. Les tourbillons de Descartes durèrent une quarantaine d'années; ceux de Law ne sub-

sistèrent que dix-huit mois. On est plutôt détrompé en arithmétique qu'en philosophie ».

« On a assurément grande raison d'être révolté de ce ton décisif avec lequel Descartes donne ses mauvais contes de fées... mais qu'on ne lui reproche pas l'algèbre et le calcul géométrique; il ne l'a que trop abandonné dans tous ses ouvrages. Il a bâti son château enchanté sans daigner seulement prendre la moindre mesure. Il était un des plus grands géomètres de son temps, mais il abandonna sa géométrie et même son esprit géométrique, pour l'esprit d'invention, de système et de roman. C'est là ce qui devrait le décrier et c'est, à notre honte, ce qui a fait son succès. Il faut l'avouer, toute sa physique n'est qu'un tissu d'erreurs : lois du mouvement fausses, tourbillons imaginaires démontrés impossibles dans son système, et raccommodés en vain par Huygens; notions fausses de l'anatomie, théorie erronée de la lumière, matière magnétique cannelée impossible, trois éléments à mettre dans les *Mille et une Nuits*, nulle observation de la nature, nulle découverte, voilà pourtant ce que fut Descartes. Il y avait de son temps un Galilée qui était un véritable inventeur, qui combattait Aristote par la géométrie et par l'expérience, tandis que Descartes n'opposait que de nouvelles chimères à d'anciennes rêveries; mais ce Galilée ne s'était point avisé de créer un univers, comme Descartes; il se contentait de l'examiner. Il n'y avait pas là de quoi en imposer au vulgaire grand et petit. Descartes fut un heureux charlatan; mais Galilée était un grand philosophe...

« Le malheur de Descartes fut de n'avoir pas, dans son voyage d'Italie, consulté Galilée, qui calculait, pesait, mesurait, observait. Que d'erreurs n'eût-il pas évitées et de combien d'opinions singulières ne se fût-il pas garanti! On a eu bien raison de dire, en parlant de lui, que la géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve. Il propose sérieusement de faire vivre les hommes huit à neuf cents ans, en les conservant comme les œufs qu'on empêche d'éclore. Se peut-il, en outre, rien rencontrer de plus dénué de bon sens que sa théorie relative à la nature des êtres? Non, évidemment,

Descartes n'en eut pas (de bon sens) quand il les crut machines;
Il raisonna beaucoup sur les œuvres divines;
Il en jugea fort mal, et noya sa raison
Dans les trois éléments, au coin d'un tourbillon.
Le pauvre homme ignora, dans sa physique obscure,
Et l'homme, et l'animal, et toute la nature.
Ce romancier hardi dupa longtemps les sots. »

Ajoutez que Descartes, au dire de Voltaire, n'a guère mieux

connu la nature de l'homme. Qu'est-ce, en effet, que l'âme qui réside dans la glande pinéale? Que sont les idées appelées innées? « Nous n'avons pas réellement plus d'idées innées que Raphaël et Michel-Ange n'apportèrent, en naissant, des pinceaux et des couleurs... Descartes, pour tâcher d'accorder les parties éparses de ses chimères, supposa que l'homme pense toujours; j'aimerais autant imaginer que les oiseaux ne cessent jamais de voler, ni les chiens de courir, parce que ceux-ci ont la faculté de courir et ceux-là de voler. »

Il s'en faut bien d'ailleurs, « que ses prétendus principes physiques conduisent l'esprit à la connaissance de son créateur. A Dieu ne plaise que, par une calomnie horrible, j'accuse ce grand homme d'avoir méconnu la suprême intelligence à laquelle il devait tant, et qui l'avait élevé au-dessus de presque tous les hommes de son siècle! Je dis seulement que l'abus qu'il a fait quelquefois de son esprit a conduit ses disciples à des précipices dont le maître était fort éloigné : je dis que le système cartésien a produit celui de Spinoza; je dis que j'ai connu beaucoup de personnes que le cartésianisme a conduites à n'admettre d'autre Dieu que l'immensité des choses, et que je n'ai vu, au contraire, aucun newtonien qui ne fût théiste dans le sens le plus rigoureux ». A prendre les résultats de sa philosophie dans leur ensemble, Descartes se trompa en tout, « retardant ainsi de plus de cinquante ans, les progrès de l'esprit humain ». — « Il se trompa sur la nature de l'âme, sur les lois du mouvement, sur la nature de la lumière. Il admit des idées innées, il inventa de nouveaux éléments, il créa un monde, il fit l'homme à sa mode, il poussa ses erreurs métaphysiques jusqu'à prétendre que deux et deux ne font pas quatre, parce que Dieu l'a voulu ainsi. Mais ce n'est point trop de dire qu'il était estimable même dans ses égarements. » C'est pourquoi, et en un mot, « estimons la personne de Descartes, cela est juste, mais ne le lisons point, il nous égarerait en tout. »

C'est avec ce même ton de supériorité écrasante et qui, en réalité, lui sied si mal, que Voltaire parle de Malebranche, le confondant avec Descartes dans la même pitié. Écoutez-le plutôt. Voici d'abord les jeux de sa muse badine :

Je renonce au fatras obscur
Du grand rêveur de l'Oratoire
Qui croit parler de l'esprit pur
Ou qui veut nous le faire accroire,
Nous disant qu'on peut à coup sûr
Entretenir Dieu dans sa gloire.
Ma raison n'a pas plus de foi

Pour René le visionnaire;
Songeur de la nouvelle loi,
Il éblouit plus qu'il n'éclaire,
Dans une épaisse obscurité
Il fait briller des étincelles.
Il a gravement débité
Un tas brillant d'erreurs nouvelles
Pour mettre à la place de celles
De la bavarde antiquité.
Dans sa cervelle trop féconde
Il prend, d'un air fort important,
Des dés pour arranger le monde :
Bridoye en aurait fait autant.

Ensuite Voltaire fait l'entendu. Il daigne reconnaître que « de tous les raisonneurs hardis qui se sont perdus dans les profondeurs de leurs recherches, le P. Malebranche est celui qui a paru s'égarer de la façon la plus sublime ». Cependant Malebranche lui semble « avoir écrit la moitié de son livre de la *Recherche* avec sa raison, et l'autre avec son imagination et ses préjugés. S'il eût pu s'arrêter sur les bords de l'abîme, il eût été le plus grand ou plutôt le seul métaphysicien; mais il voulut parler au Verbe, il sauta dans l'abîme et il disparut ». Malebranche a voulu parler au Verbe! Voilà le grand grief de Voltaire contre le célèbre Oratorien. Lisez le morceau intitulé : *Tout en Dieu*, *Commentaire sur Malebranche.* Tout s'y ramène à cet éternel refrain. Malebranche est « le commentateur d'Aratus, de saint Paul et de Platon. En creusant cet abîme, la tête lui tourna; il eut des conversations avec le Verbe, il sut ce que le Verbe a fait dans les autres planètes; il devint tout à fait fou.

Oui, d'un air persuadé, Malebranche assura
Qu'il faut parler au Verbe et qu'il nous répondra. »

Ce n'est pas que les objections de Voltaire contre la philosophie de Malebranche soient toutes sans fondement. Il ne lui échappe point, par exemple, que, par ses conséquences extrêmes, le malebranchisme se rapproche beaucoup de la doctrine même du spéculatif, que l'auteur de la *Recherche* ne craignait point, dans son indignation, d'appeler « le misérable Spinoza ». — « Par quelle fatalité, le système de Malebranche paraît-il retomber dans celui de Spinoza, comme deux vagues qui semblent se combattre dans une tempête, et le moment d'après s'unissent l'une dans l'autre? Si nous ne pouvons avoir des perceptions que dans Dieu, nous ne pouvons avoir de sentiment que dans lui, ni faire aucune action que dans lui; cela me paraît évident. On peut donc

en inférer que nous ne sommes que des modifications de lui-même. Il n'y a donc dans l'univers qu'une seule substance. Voilà le spinozisme, le stratonisme tout pur. Et Malebranche pousse les illusions qu'il se fait à lui-même jusqu'à vouloir autoriser son système par des passages de saint Paul et de saint Augustin. Je ne dis pas que ce savant prêtre de l'Oratoire fût spinoziste, à Dieu ne plaise; je dis qu'il servait d'un plat dont un spinoziste aurait mangé très volontiers. On sait que depuis il s'entretint familièrement avec le Verbe. Eh! pourquoi avec le Verbe plutôt qu'avec le Saint-Esprit! Mais comme il n'y avait personne en tiers dans la conversation, nous ne rendons point compte de ce qui s'est dit; nous nous contentons de plaindre l'esprit humain, de gémir sur nous-mêmes et d'exhorter nos pauvres confrères les hommes à l'indulgence. »

Cette pitié part certainement d'un bon naturel, et Voltaire n'en est point avare. Il ne l'a point ménagée à Malebranche; il la prodigue à Leibniz.

> Leibniz avertissait le Turc et le chrétien
> Que sans son harmonie on ne comprendra rien;
> Que Dieu, le monde et nous, tout n'est rien sans monades.

« Il y a des pays où cela s'est enseigné dans les écoles à des gens qui avaient de la barbe au menton! Il y a des gens qui ont étudié cela sérieusement! »

Voltaire avait-il donc, pour en parler ainsi, étudié cela sérieusement? « Je n'ai point lu la collection des ouvrages de Leibniz, écrivait-il en 1769 à d'Alembert; je crois que c'est un fatras où il y a bien peu de choses à apprendre. » D'où il conclut « qu'on ne doit pas s'embarrasser de ce que Leibniz a pensé ». Aussi bien, que deviendrait Voltaire s'il s'avisait de ne disserter que de ce qu'il connaît? Sans avoir lu Leibniz, il n'hésite donc pas à juger chez Leibniz et l'homme et le penseur. Il lui arrive même de s'exprimer équitablement sur son compte et comme s'il avait réellement examiné ses ouvrages. « Le fameux Leibniz naquit à Leipsick; il mourut en sage à Hanovre, adorant un Dieu, comme Newton, sans consulter les hommes. C'était peut-être le savant le plus universel de l'Europe; historien infatigable dans ses recherches; jurisconsulte profond, éclairant l'étude du droit par la philosophie, tout étrangère qu'elle paraît à cette étude; métaphysicien assez délié pour vouloir réconcilier la théologie avec la métaphysique, et enfin mathématicien assez bon pour disputer au grand Newton l'invention du calcul de l'infini et pour faire douter entre Newton et lui. » Mais bientôt l'impertinence de Voltaire reprend le dessus, et il en vient, contre Leibniz et le leibnizianisme, au sarcasme et même à

l'injure. S'il entreprend d'exposer les principales idées du philosophe de Hanovre, c'est, en effet, à peu près uniquement pour s'en moquer. Vainement il proteste « de son respect sincère pour ce beau génie ». Ses monades, son harmonie préétablie, son grand principe des indiscernables, son principe de la raison suffisante ne lui paraissent, au fond, que des inspirations assez misérables, et on sait quelles amères et odieuses railleries contre l'optimisme leibnizien, rajeuni par Shaftesbury et commenté par Bolingbroke, renferment le *Poème sur le désastre de Lisbonne* et surtout le roman déplorable de *Candide.* « Franchement, Leibniz n'est fait que pour embrouiller les sciences. Sa raison suffisante, sa continuité, son plein, ses monades, etc., sont des germes de confusion dont M. Wolf a fait éclore méthodiquement quinze volumes in-quarto, qui mettent plus que jamais les têtes allemandes dans le goût de lire beaucoup et d'entendre peu. Son système est un labyrinthe dont une allée vous mènerait au spinozisme, une autre au stoïcisme, et une autre au chaos. » Toutefois, si la doctrine reste sommairement condamnée, l'homme du moins se verra-t-il amnistié par ce rigide censeur? Aucunement. Comme Descartes, Leibniz n'est, à son tour, au jugement de Voltaire, qu'un charlatan. « Je suis fâché pour Leibniz, qui sûrement était un grand génie, qu'il ait été un peu charlatan; ni Newton ni Locke ne l'étaient. Ajoutez à sa charlatanerie, que ses idées sont presque toujours confuses. Puisque ces messieurs veulent toujours imiter Dieu, qui créa, dit-on, le monde avec la parole, qu'ils disent donc, comme lui, *fiat lux!* » De la sorte, Leibniz reste définitivement et impitoyablement jugé. « Cet homme était un charlatan et le gascon de l'Allemagne. Il est vrai que Descartes était bien un autre charlatan. »

Parmi tous les penseurs qui, dans les temps modernes, ont le plus honoré l'esprit humain ou se sont fait le plus grand renom, ne s'en trouvera-t-il donc pas même un pour lequel Voltaire témoigne une réelle sympathie? Quand on pénètre le fond des préférences du vieillard de Ferney, il est impossible de ne pas le constater : après Locke, de tous les philosophes du dix-septième siècle, celui et le seul peut-être qui lui inspire quelque tendresse, c'est Spinoza. De nos jours, l'auteur de l'*Éthique* est redevenu comme à la mode, et on se plaît à exalter, en même temps que son génie, ses vertus. C'est ainsi que, dans une solennité récente, à l'occasion de l'érection de sa statue à la Haye, on lui rendait hommage, non seulement comme à un métaphysicien sublime, mais encore comme « au parfait locataire ». Voltaire n'est point étranger à ces sentiments.

Spinoza fut toujours fidèle
A la loi pure et naturelle;

Spinoza fut doux, simple, aimable;
Le Dieu que son esprit coupable
Avait follement combattu,
Prenant pitié de sa faiblesse
Lui laissa l'humaine sagesse
Et les ombres de la vertu.

Les louanges délayées dans ces vers de mirliton n'empêchent pourtant pas Voltaire de juger d'ordinaire le spinozisme avec sévérité et vérité. « Après m'être plongé avec Thalès dans l'eau dont il faisait son premier principe, après m'être roussi auprès du feu d'Empédocle, après avoir couru dans le vide en ligne droite avec les atomes d'Épicure, supputé des nombres avec Pythagore et entendu sa musique; après avoir rendu mes devoirs aux androgynes de Platon, et ayant passé par toutes les régions de la métaphysique et de la folie, j'ai voulu enfin connaître le système de Spinoza. »

Or quel est ce système?

« Entêté encore de l'idée incompréhensible et antiphysique que tout est plein, Spinoza imagine qu'il ne peut exister qu'une seule substance, qu'un seul pouvoir qui raisonne dans les hommes, sent et se souvient dans les animaux, étincelle dans le feu, coule dans les eaux, roule dans les vents, gronde dans le tonnerre, végète sur la terre, est étendu dans tout l'espace... Selon lui, tout est nécessaire, tout est éternel; la création est impossible, point de dessein dans la structure de l'univers, dans la permanence des espèces et dans la succession des individus... Son système est une citadelle bâtie sur l'ignorance de la physique et l'abus le plus monstrueux de la métaphysique. »

Spinoza, effectivement, se montre athée « dans toute la force du terme ». « Sans doute, il n'est point athée comme Épicure; il l'est comme Straton, comme Diagoras, mais enfin il est athée. Bayle a parfaitement vu combien il est insensé de faire Dieu astre et citrouille, pensée et fumier. » Du reste, cette doctrine « a été réfutée par l'humain Fénelon, par le subtil Lami et surtout par M. l'abbé de Condillac, par M. l'abbé Pluquet. Encore un coup, on ne comprend donc pas que tout le monde retombe malgré soi dans les idées de ce mauvais Juif ».

Oui, encore un coup, pour être « le premier athée qui ait procédé par lemmes et par théorèmes, ce mauvais Juif n'en est pas moins athée ». Et c'est avec l'art le plus délicat, que, dans sa satire intitulée les *Systèmes*, Voltaire réussit à la fois à noter les contradictions inséparables de l'athéisme de Spinoza et à représenter sa personne.

Alors un petit Juif, au long nez, au teint blême,
Pauvre, mais satisfait, pensif et retiré,
Esprit creux et subtil, moins lu que célébré,
Caché sous le manteau de Descartes son maître,
Marchant à pas comptés, s'approcha du grand Être.
Pardonnez-moi, dit-il, en lui parlant tout bas,
Mais je pense, entre nous, que vous n'existez pas;
Je crois l'avoir prouvé par mes mathématiques.

Toutefois l'athéisme de Spinoza n'est pas sans rencontrer auprès de Voltaire une certaine indulgence. D'abord cette doctrine est tellement abstraite, qu'elle lui semble devoir demeurer inoffensive. Ensuite « ce Spinoza, après tout, admettait, avec toute l'antiquité, une intelligence universelle, et il faut bien qu'il y en ait une, puisque nous avons de l'intelligence ». Au contraire, voyez nos athées modernes! « Ils substituent à cela je ne sais quelle nature incompréhensible et je ne sais quels calculs impossibles. C'est un galimatias qui fait pitié. » Voltaire estime que Spinoza leur est fort supérieur. Bien plus; oubliant même parfois le reproche d'athéisme qu'il a si souvent adressé au philosophe de la Haye, Voltaire ne craint pas de le proclamer « le plus religieux des hommes ». « Spinoza, dans son fameux livre, si peu lu, ne parle que de Dieu, et on lui a reproché de ne point connaître Dieu! C'est qu'il n'a point séparé la divinité du grand Tout qui subsiste par elle. C'est le Dieu de Straton, c'est le Dieu des Stoïciens,

Jupiter est quodcumque vides, quocumque moveris [1],

c'est le Dieu d'Aratus, dans le sens d'une philosophie audacieuse. *In Deo vivimus, movemur et sumus.* » Voltaire ne laisse donc pas, en définitive, que de témoigner pour Spinoza une sympathie manifeste.

Si l'on veut connaître quel est, au dix-septième siècle, le principal objet de son implacable et sournoise aversion, c'est l'école théologique qu'il faut considérer, et très particulièrement l'école janséniste. A la vérité, il n'a point osé s'en prendre directement à Bossuet, et il se contente tantôt de rééditer contre l'évêque de Meaux la fable ridicule de son mariage secret avec Mlle de Mauléon, tantôt d'opposer au *Discours sur l'histoire universelle* l'*Essai sur les mœurs*. Il est vrai également que, sous prétexte de tolérance, prodiguant à Fénelon des louanges que Fénelon eût repoussées, il l'appelle « le grand Fénelon »,

Ce Fénelon que l'Europe admire,

[1] *Phars.*, IX, v. 580.

« ce citoyen de toute l'Europe par son amour du genre humain, encore plus dangereux peut-être à la cour que son amour de Dieu ». Mais nous savons comment il traitait Malebranche. L'abbé Faydit ne faisait que traduire en vers ce que lui-même avait à satiété répété en prose, lorsque, parlant de l'illustre Oratorien, il écrivait :

> Lui qui voit tout en Dieu, n'y voit pas qu'il est fou.

De même, d'après Voltaire, les jansénistes, « cette secte ennemie des plaisirs », les jansénistes ne sont guère que des sots ou des fous. « Racine et Boileau étaient des jansénistes ridicules, Pascal est mort fou, et la Fontaine est mort comme un sot. »

Voltaire, sans doute, ne manquera pas d'évoquer en l'honneur des jansénistes et pour ravilir toute autorité le souvenir des persécutions qu'ils endurèrent.

> Arnauld qui dut jouir du destin le plus beau,
> Arnauld manquant d'asile, et même de tombeau.

Néanmoins et en réalité, qu'était-ce qu'Arnauld? Le promoteur « d'une philosophie brutale ».

> Arnauld vit que de Dieu la bonté souveraine
> Exprès pour nous damner forma la race humaine.

« Il faut avouer que ce système, qui suppose que l'être tout-puissant et tout bon a créé exprès des millions de milliards d'êtres raisonnables et sensibles, pour en favoriser quelques douzaines et pour tourmenter tous les autres à jamais, paraîtra toujours un peu brutal à quiconque a des mœurs douces. »

D'ailleurs, comme il était naturel, c'est contre Pascal que Voltaire dirige le fort de ses attaques, et c'est sur sa mémoire qu'il déverse le plus amer de son ironie. Oubliant, ce qui pourtant ne pouvait lui déplaire, que Pascal était l'auteur des *Lettres provinciales*, ou plutôt ne parlant des *Provinciales* que pour innocenter les Jésuites et déclarer « que tout le livre porte sur un fondement faux », il ne veut voir en Pascal que l'auteur des *Pensées*, c'est-à-dire le défenseur du christianisme, défenseur ardent, émouvant, triomphant. Aussi le juge-t-il particulièrement digne de ses coups. « Il y a déjà longtemps que j'ai envie de combattre ce géant (Pascal). Il n'y a guerrier si bien armé qu'on ne puisse percer au défaut de la cuirasse; et je vous avoue que si, malgré ma faiblesse, je pouvais porter quelques coups à ce vainqueur de tant d'esprits, et secouer le joug dont il les a affublés, j'oserais presque dire avec Lucrèce :

> *Qua re superstitio pedibus subjecta vicissim*
> *Obteritur, nos exæquat victoria cælo.*

Non, l'admiration que Voltaire professe pour Pascal,

> Ce pieux misanthrope, Héraclite sublime,
> Qui pense qu'ici-bas tout est misère et crime,

l'admiration de Voltaire ne fléchira pas à son amour de la vérité. « Je respecte le génie et l'éloquence de M. Pascal; mais plus je le respecte, plus je suis persuadé qu'il aurait corrigé lui-même beaucoup de ses pensées. Il me paraît qu'en général l'esprit dans lequel il écrivit ses *Pensées* était de montrer l'homme sous un jour odieux... Il dit éloquemment des injures au genre humain... J'ose prendre le parti de l'humanité contre ce misanthrope sublime... Je suis de plus très persuadé que s'il avait suivi, dans le livre qu'il méditait, le dessein qui paraît dans ses *Pensées*, il aurait fait un livre plein de paralogismes éloquents et de faussetés admirablement déduites... Je n'ai de parti que la vérité. »

Effectivement, toutes telles qu'elles nous sont parvenues, comment Voltaire apprécie-t-il les *Pensées?* « Les *Pensées* sont d'un enthousiaste et non d'un philosophe. Si le livre que Pascal méditait eût été composé avec de pareils matériaux, il n'eût été qu'un édifice monstrueux bâti sur le sable mouvant. Mais il était lui-même incapable d'élever ce bâtiment, non seulement à cause de son peu de science, mais parce que son cerveau se dérangea dans les dernières années de sa vie, qui fut courte. »

Pascal avait peu de science! De plus son cerveau avait fini par se déranger! Sans que Voltaire produise aucune preuve, sans que rien vienne justifier ces assertions énormes, et quand tout, au contraire, les dément, voilà les grands mots lâchés! Voltaire ne devait-il pas, dès lors, avoir fort aisément raison de Pascal?

> J'examine avec soin les informes écrits,
> Les monuments épars et le style énergique
> De ce fameux Pascal, ce dévot satirique.
> Je vois ce rare esprit trop prompt à s'enflammer :
> Je combats ses rigueurs extrêmes.
> Il enseigne aux humains à se haïr eux-mêmes;
> Je voudrais, malgré lui, leur apprendre à s'aimer.

Or à quoi se réduit cette polémique dans laquelle Voltaire se flattait de confondre Pascal et de le réduire en poudre? L'entreprise lui a tout d'abord semblé si ardue que, pour la mener à bonne fin, il a jugé nécessaire de s'adjoindre un second, Condorcet, « Pascal-Condor ». Et qu'est-il résulté finalement contre Pascal des efforts combinés de ces deux critiques? Une pitoyable édition des *Pensées*, criblée de notes plus pitoyables encore, où les textes sont falsifiés, mutilés, tronqués, commentés avec une malveillance qui n'a d'égale

que l'ignorance des commentateurs. Certes, il n'y avait pas là de quoi emboucher le clairon de la victoire! Voltaire, néanmoins, avec sa bonne foi accoutumée, ne manquera pas d'écrire : « Ce qui est très vrai, c'est que le Pascal, ou plutôt l'anti-Pascal d'un homme très supérieur à Pascal, a le succès qu'il mérite auprès des gens de bien qui ont eu le bonheur de le lire. »

Pourtant et en dépit de l'esprit de fronde qui le portait à tout dénigrer, il ne se pouvait pas que Voltaire, qui déjà n'était pas sans éprouver pour Spinoza quelque sympathie, se séparât complètement de tous les philosophes qui l'avaient immédiatement précédé. C'est ainsi qu'il ne cache point l'espèce d'admiration que Bayle lui inspire. « A-t-on jamais vu un plus abominable homme? Il expose les choses avec une fidélité si odieuse, il met sous les yeux le pour et le contre avec une impartialité si lâche; il est d'une clarté si intolérable, qu'il met les gens qui n'ont que le sens commun en état de juger et même de douter : on n'y peut pas tenir, et, pour moi, j'avoue que j'entre dans une sainte fureur quand on me parle de cetho mme-là et de ses semblables. » Assez comparable à Bayle, sinon par l'érudition, du moins par le tour des idées, Voltaire s'en rapproche encore davantage par la tactique que fréquemment il emploie. « Nous ne parlons ici que suivant les lueurs trompeuses de notre raison. Nous sommes des enfants qui essayons de faire quelques pas sans lisière : nous marchons, nous tombons, et la foi nous relève. » L'hypocrisie, ou plutôt l'ironie, est ici presque grossière. Cependant le fait saute aux yeux. C'était surtout en Angleterre que Voltaire avait été initié à la philosophie et qu'il avait puisé les opinions dont il remplit ses *Lettres anglaises*. C'étaient par conséquent les philosophes anglais qu'il devait préconiser avant tous autres et qu'effectivement, d'ordinaire, il comble de ses louanges. « L'île barbare des Cassitérides, où les hommes vivaient dans les bois du temps de Platon, a produit enfin des philosophes qui sont autant au-dessus de lui, que Platon était au-dessus de ceux de ses contemporains qui ne raisonnaient pas. Parmi ces philosophes, Clarke est peut-être le plus profond ensemble et le plus clair, le plus méthodique et le plus fort de tous ceux qui ont parlé de l'Être suprême. Il semble que Locke et Clarke aient eu les clefs du monde intelligible. Locke a ouvert tous les appartements où l'on peut entrer; mais Clarke n'a-t-il pas voulu pénétrer un peu au-delà de l'édifice? Je crois voir des aigles qui, s'étant élancés dans les nues, vont se reposer sur un fumier. » En même temps que Clarke et Locke, Hobbes et Pope obtiennent eux-mêmes de Voltaire quelque part dans ses hommages. S'il déclare que « quiconque étudie la morale doit commencer par réfuter les livres de Hobbes,

dans son cœur », il n'en célèbre pas moins l'auteur du *Léviathan*, comme « un profond quoique bizarre philosophe, bon citoyen, esprit hardi, ennemi de Descartes ». Quant à Pope, son *Essai sur l'Homme* lui paraît « le plus beau poème didactique, le plus utile, le plus sublime qu'on ait jamais fait dans aucune langue ». De là, et par une espèce d'imitation, ses propres *Discours sur l'Homme*. Toutefois, on ne l'ignore pas, c'est à Locke que Voltaire s'attache particulièrement, et de Locke seul qu'il consentirait peut-être à s'avouer le disciple. « Plus il les relit, plus il se confirme dans l'opinion que Clarke est le meilleur sophiste qui ait jamais été, Malebranche, le romancier le plus subtil, et Locke l'homme le plus sage. » « Après tant de courses malheureuses, fatigué, harassé, honteux d'avoir cherché tant de vérités et d'avoir trouvé tant de chimères, c'est à Locke qu'il revient comme l'enfant prodigue qui retourne chez son père. » Voltaire reconnaît bien « que Locke est un peu diffus, mais il parlait à des esprits prévenus et ignorants, auxquels il fallait présenter la raison sous tous ses aspects et sous toutes ses formes ». Voltaire affirme donc « que ce grand homme n'a pas la réputation qu'il mérite. C'est le seul métaphysicien raisonnable qu'il connaisse », et, après lui, il met Hume. « Depuis Platon jusqu'à Locke, il n'y a rien. Personne, dans cet intervalle, n'a développé les opérations de l'âme, et un homme qui ne saurait que Platon, saurait peu et saurait mal. Il faut même convenir que les hommes raisonnables qui viendraient de lire l'*Entendement humain* de Locke, prieraient Platon d'aller à son école. Nous admirons dans Locke la seule métaphysique qui ait paru dans le monde depuis que Platon la cherche, et nous n'avons rien à pardonner à Locke. » Peut-être doit-on s'étonner « qu'en réfutant si bien les idées innées, Locke ait prétendu qu'il n'y a aucune notion du bien et du mal qui soit commune à tous les hommes ». Et Voltaire avoue que Locke est tombé là dans une erreur. Mais, au demeurant, il y a, selon lui, « beaucoup d'injustice et bien peu de philosophie à taxer de matérialisme l'opinion professée par l'apôtre de la raison, le sage Locke, que les sens sont les seules portes des idées. Il y a lieu de louer surtout cette retenue si nouvelle, si sage en même temps et si hardie, avec laquelle il dit que nous n'en saurons jamais assez par les lumières de notre raison pour affirmer que Dieu ne peut accorder le don du sentiment et de la pensée à l'être appelé matière ». « Jamais il ne fut peut-être un esprit plus sage, plus méthodique, un logicien plus exact que Locke; cependant il n'était pas grand mathématicien... Avant lui, de grands philosophes avaient décidé positivement ce que c'est que l'âme de l'homme; mais puisqu'ils n'en savaient rien du tout,

il est bien juste qu'ils aient tous été d'avis différents. » En somme, Voltaire se console ou plutôt se vante « d'avoir été persécuté pendant trente ans par une nuée de fanatiques, pour avoir dit que Locke est l'Hercule de la métaphysique, qui a posé les bornes de l'esprit humain ».

Ce serait pourtant se méprendre que de se persuader que Voltaire se fût jamais définitivement rallié à une école, quelle qu'elle pût être, ou qu'il eût embrassé, comme certaine, une doctrine, même celle de Locke. Toutes les écoles lui paraissent également impuissantes et toutes les doctrines sans valeur. « Tout ce qu'il sait, c'est qu'il n'y a guère de systèmes dont on puisse parler sans rire. » D'une étude qu'il croit solide autant qu'étendue et qui n'est que superficielle et diffuse, il n'arrive, après tout, à rien conclure, si ce n'est qu'il n'y a rien qui ne soit douteux. « Plus ma vieillesse et la faiblesse de mon tempérament m'approchent du terme, plus j'ai cru de mon devoir de savoir si tant de gens célèbres, depuis Jérôme et saint Augustin jusqu'à Pascal, ne pourraient pas avoir quelque raison. J'ai vu clairement qu'ils n'en avaient aucune, et qu'ils n'étaient que les avocats subtils et véhéments de la plus mauvaise de toutes les causes... Monades, qui étiez le miroir concentré de l'univers; harmonie préétablie entre l'horloge de l'âme et l'horloge du corps; idées innées, tantôt condamnées, tantôt acceptées par une Sorbonne; *Sensorium commune*, qui n'êtes nulle part; détermination du moment où l'esprit vient animer la matière, retournons au pays des chimères avec le *Targum*, le *Talmud*, la *Mishna*, la *Cabale*, la chiromancie, les éléments de Descartes et les *Contes nouveaux*. Sommes-nous à jamais condamnés à nous ignorer? Oui. »

Tels sont, en matière d'histoire de la philosophie, les derniers mots d'un homme qui a prétendu avoir lui-même, ou à qui du moins on a attribué une philosophie. C'est par le pyrrhonisme que finit Voltaire, comme c'est par le pyrrhonisme qu'il a commencé. Tantôt il prétend avoir suivi la méthode de l'éclectisme et tantôt il déclare « haïr tout système, parce que son esprit est heureusement borné ». En soi, tout système lui paraît insensé. « O démangeaison de dire des choses nouvelles! ô fureur des systèmes! ô folie de l'esprit humain! »

IV

« Vous aimez la vérité, écrivait Voltaire; mais l'attrape qui peut. Je l'ai cherchée toute ma vie sans pouvoir la rencontrer. Je n'ai aperçu que quelques lueurs que l'on prenait pour elle; c'est ce qui fait que j'ai toujours donné la préférence au sentiment sur la raison. »

Qui d'ailleurs ne préférerait parfois aux sèches certitudes de la raison les charmantes erreurs du sentiment?

On a banni les démons et les fées;
Sous la raison les grâces étouffées
Livrent nos cœurs à l'insipidité;
Le raisonner tristement s'accrédite,
On court, hélas! après la vérité;
Ah! croyez-moi, l'erreur a son mérite.

Aussi bien, certitude et erreur, comment démêler l'une de l'autre? « Il n'y a d'immuable que la géométrie; tout le reste est une variation continuelle... Toute certitude qui n'est pas démonstration mathématique n'est qu'une extrême probabilité. » « Ainsi, il n'y a pas non plus de certitude historique. « De génération en génération le doute augmente, et la probabilité diminue, et bientôt la probabilité est réduite à zéro. » Il n'y a, en définitive, de certain que ce qui se fonde sur le principe de contradiction, « grand principe auquel il faut toujours revenir, et première source de toutes nos connaissances, c'est-à-dire qu'une même chose ne peut pas exister et ne pas exister en même temps. Encore, telle est notre nature, et tel est notre chétif esprit, que l'on peut tirer les conséquences les plus sûres, les plus lumineuses, et n'avoir pas le sens commun ». « Il n'y a que les charlatans qui soient certains. Nous ne savons rien des premiers principes. Le doute n'est pas un état bien agréable, mais l'assurance est un état ridicule. » C'est pourquoi, à le bien prendre, toute la vie humaine ne roule que sur des probabilités. Il n'y a pas plus de demi-certitude, que de demi-vérité. Une chose est vraie ou fausse, point de milieu. On est certain ou incertain. « Or l'incertitude étant presque toujours le partage de l'homme, on se déterminerait très rarement, si on attendait une démonstration. »

Quoi! de ce que la certitude mathématique est immuable et éternelle, s'ensuit-il qu'il n'y ait de certitude qu'en mathématiques? Le bon sens de Voltaire l'empêche d'aller jusqu'à une assertion aussi extrême.

Et d'abord, c'est avec un dédain moqueur qu'il repousse le pyrrhonisme proprement dit. Effectivement, « lorsque, par exemple, on aura donné quelque bataille, il faudrait dire que dix mille hommes ont paru être tués, qu'un tel officier semble avoir la jambe cassée, et qu'un chirurgien paraîtra la lui couper. De même, quand nous aurons faim, nous demanderons l'apparence d'un morceau de pain pour faire semblant de digérer? » A une pareille logique le seul argument qu'il conviendrait d'opposer, ce serait sans doute l'argument du bâton, *argumentum baculinum*. « Les pyrrhoniens,

observe Voltaire, me permettront de commencer par croire qu'il y a des corps, sans quoi il faudrait que je refusasse l'existence à ces messieurs... L'évêque de Cloyne, Berkeley, est le dernier qui, par cent sophismes captieux, a prétendu prouver que les corps n'existent pas. Ils n'ont, dit-il, ni couleurs, ni odeurs, ni chaleur; ces modalités sont dans nos sensations, et non dans les objets. Il pouvait s'épargner la peine de prouver cette vérité; elle est assez connue. » « Il y a certainement des corps. »

La certitude de l'existence des corps suppose d'ailleurs d'autres certitudes, que Voltaire n'hésite point à déclarer de la même valeur que la certitude mathématique, quoique d'un genre différent. « J'existe, je pense, je sens de la douleur. Tout cela est-il aussi certain qu'une vérité géométrique? Oui, tout douteur que je suis, je l'avoue. Pourquoi? c'est que ces vérités sont prouvées par le même principe qu'une chose ne peut pas être et n'être pas en même temps. La certitude physique de mon existence, de mon sentiment, et la certitude mathématique sont donc de même valeur, quoiqu'elles soient d'un genre différent. »

Ainsi, pour sceptique que soit Voltaire, son scepticisme n'est point pyrrhonisme, et si, se contredisant sans cesse lui-même, il ne fait pas toujours, à beaucoup près, du principe de contradiction toutes les applications que ce principe comporte, il n'en confesse pas moins dans certains cas que sa force est irrésistible.

Toutefois, Voltaire reste sceptique. Voué au scepticisme par tempérament et par bel esprit, il est en outre condamné au scepticisme par sa théorie des idées.

« Qu'est-ce qu'une idée? qu'est-ce qu'une sensation, une volonté? etc. C'est moi apercevant, moi sentant, moi voulant. » Rien n'est mieux dit. Mais, une fois de plus, « qu'est-ce qu'une idée? c'est une image qui se peint dans le cerveau. Toutes nos pensées sont donc des images? Assurément ». Comme si l'idée de la saveur, par exemple, ou l'idée de la vertu était une image!

Cependant, il ne nous suffit pas d'entendre ce que c'est qu'une idée, et nous prétendons pénétrer le secret de l'origine des idées en même temps que celui de leur formation. « Chose étrange! nous ne savons pas comment se produit un brin d'herbe, comment une femme fait un enfant, et on croit savoir comment nous faisons des idées! »

Las! nous pensons, le bon Dieu sait comment!
Connaissons-nous quel ressort invisible
Rend la cervelle plus ou moins sensible?
Connaissons-nous quels atomes divers
Font l'esprit juste ou l'esprit de travers,

Dans quel recoin du tissu cellulaire
Sont les talents de Virgile ou d'Homère,
Et quel levain, chargé d'un froid poison,
Forme un Thersite, un Zoïle, un Fréron?

En somme, Condillac avait raison. « La sensation enveloppe toutes nos facultés, disait ce grand philosophe. Que conclure de tout cela? Vous qui lisez et qui pensez, concluez. » Toutes les idées procèdent des sens. « D'où vient, en effet, cette expression : sens commun, si ce n'est des sens? Les hommes, quand ils inventèrent ce mot, faisaient l'aveu que rien n'entrait dans l'âme que par les sens, autrement auraient-ils employé le mot de sens pour signifier le raisonnement commun? Nous avons cinq sens, ce qui est bien peu de chose. Il est à croire qu'il est, dans d'autres mondes, d'autres animaux qui jouissent de vingt ou trente sens, et que d'autres espèces encore plus parfaites ont des sens à l'infini. » Quoi qu'il en soit, chez l'homme, à l'action des sens s'ajoute l'influence de l'éducation. Car il est clair « qu'abandonné à la pure nature, l'homme n'aurait pas plus connaissance de Dieu et de l'âme que des mathématiques; ses idées seraient renfermées dans le soin de se nourrir. L'espèce des castors serait très préférable ».

D'autre part, comment ne pas l'observer? Les idées se produisent en nous plutôt que nous ne produisons les idées. « Vous avez souvent des idées en dormant; vous faites des vers en rêves. César prend des villes; je résous des problèmes; les chiens de chasse poursuivent un cerf dans leur songe. Les idées nous viennent donc indépendamment de notre volonté; elles nous sont donc données par une cause supérieure. » Cette cause supérieure serait-elle différente de la sensation? Évidemment, comme tout est donné de Dieu, à ce compte les idées aussi nous sont données de Dieu. Mais elles ne nous sont pas données immédiatement. « Est-il en effet un homme qui prévoie l'idée qu'il aura dans une minute? Ne paraît-il pas que les idées nous sont données comme les mouvements de nos fibres? Et si le P. Malebranche s'en était tenu à dire que toutes les idées sont formées de Dieu, aurait-on pu le combattre...? On cherche à expliquer comment on sent, comment on pense, continue Voltaire; je m'en tiens au poète Aratus que saint Paul a cité : *in Deo vivimus, movemur et sumus*. Ah! si Malebranche avait voulu tirer de ce principe toutes les conséquences qu'il en pouvait tirer! Peut-être quelqu'un renouera le fil qu'il a rompu. »

Bien qu'il soit nécessaire d'admettre une cause supérieure des idées, il y a une chose que Voltaire considère comme démontrée,

c'est qu'il n'y a point chez l'homme d'idées innées. « Les philosophes qui ont soutenu que nous avions des idées innées ont abusé de leur raison, et ils ne l'ont assuré que sur le même fondement qu'ils ont dit que Dieu avait pris des cubes de matière et les avait froissés l'un contre l'autre pour former ce monde visible. » Parler d'idées innées, quelle ridicule et inutile invention! Assurément, « celui qui imagina la navette l'emporte furieusement sur celui qui imagina les idées innées ».

Des sens viennent les idées; la mémoire les conserve et le langage les développe. Effectivement, « sans les sens, il n'y a point de mémoire, et sans la mémoire il n'y a point d'esprit. » Otez la mémoire à l'homme et dans la vie humaine tout tombe en confusion. C'est ce que Voltaire s'amuse à établir dans le conte graveleux intitulé : *Aventure de la Mémoire.* Quant au langage, « la langue primitive n'est-elle pas une plaisante chimère? Que diriez-vous d'un homme qui voudrait chercher quel a été le cri primitif de tous les animaux... Avant d'en venir à former une société nombreuse, un peuple, une nation, il faut un langage et c'est le plus difficile. Sans le don de l'imitation, on n'y serait jamais parvenu. On aura sans doute commencé par des cris qui auront exprimé les premiers besoins; ensuite les hommes les plus ingénieux, nés avec les organes les plus flexibles, auront formé quelques articulations que leurs enfants auront répétées; leurs mères surtout auront dénoué leurs langues les premières. Tout idiome commençant aura été composé de monosyllabes comme plus aisés à former et à retenir. »

Condillac et Locke, voilà donc les maîtres auxquels, malgré ses affectations de supériorité et ses airs d'indépendance, Voltaire a, de toutes pièces, emprunté toute sa doctrine de la connaissance.

Ce n'est pas que certaines affirmations de Locke ne lui inspirent quelques scrupules. Ainsi la polémique du philosophe anglais contre l'innéité ne risque-t-elle pas de compromettre, avec l'unité de la morale, son autorité? « Locke, le plus sage des métaphysiciens que je connaisse, semble, en combattant avec raison les idées innées, penser qu'il n'y a aucun principe universel de morale. J'ose combattre, ou plutôt éclaircir en cela l'idée de ce grand homme. » Avec plus d'à-propos que de logique, Voltaire cherchera donc à préserver, s'il le peut, la morale des atteintes du sensualisme de Locke. Mais, en tout le reste, il suivra Locke pas à pas et, non plus que Locke, n'attribuera à aucune de nos idées un caractère absolu.

Conséquemment, s'agit-il de l'idée du beau? Voltaire a toujours confondu le beau avec le joli. Disons même qu'il était d'une légèreté d'esprit trop grande pour comprendre le beau. Aussi n'a-t-il que des railleries lorsqu'il rappelle l'admirable et classique discours

dans lequel Platon, par la bouche de Diotime, célèbre la beauté non engendrée et non périssable, dont toutes les beautés qui s'offrent à nos regards mortels ne sont que d'imparfaites copies.

D'un autre côté, bien qu'il distingue deux sortes d'imagination, « l'une qui consiste à retenir une simple impression des objets, l'autre qui arrange les images reçues et les combine en mille manières, l'une passive, l'autre active », il méconnaît dans l'imagination la faculté supérieure, créatrice, qui nous élève jusqu'à la conception de l'idéal, et il ne voit dans le beau « qu'une idée toute relative ». A plus forte raison traite-t-il de chimériques les idées métaphysiques, telles que l'idée de l'esprit pur, de la substance ou de l'infini. « L'esprit pur est un mot qui ne nous donne aucune idée, et nous ne connaissons la matière que par quelques phénomènes. Nous la connaissons si peu, que nous l'appelons substance; or le mot substance veut dire ce qui est dessous, mais ce dessous nous sera éternellement caché. Ce dessous est le secret du Créateur, et ce secret du Créateur est partout. » Pour ce qui est de l'infini, qu'est-il autre chose « que l'image d'une mesure bornée, mais que l'on prolonge sans en trouver la fin? Cavallero n'osait pas plus prononcer le mot d'infini en mathématiques que Descartes en physique; ils se servaient l'un et l'autre du terme adouci d'indéfini. Et, en effet, de même que nous ne pouvons nous former aucune idée positive d'un infini en durée, en nombre, en étendue, nous ne pouvons nous en former une en puissance physique, ni même en morale. L'infini n'est en réalité que l'indéfini ».

Cependant, et toute destituée que se trouve la pensée de ses parties hautes, c'est-à-dire de ces notions universelles et nécessaires qu'on appelle notions premières ou premiers principes, la pensée n'est-elle pas essentielle à l'homme? N'est-ce pas la pensée qui fait l'être de l'homme, et, dans ce cas, la pensée n'est-elle pas son essence, comme l'étendue et la solidité sont l'essence de la matière? Or, si l'entendement est essentiel à l'homme, on se le demande : l'homme, toute différence gardée, n'est-il point, comme Dieu, pensant par sa nature? « Si je voulais, répond Voltaire, essayer de définir Dieu, autant qu'un être aussi chétif que nous peut le définir, je dirais que la pensée est son être, son essence; mais l'homme! » Ce qui pense chez l'homme, n'est-ce donc pas l'âme? Soit. Mais qu'est-ce que l'âme?

NOURRISSON.

La suite prochainement.

LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE

CONTEMPORAINE

LE ROMAN ET LE RÉALISME [1]

III

M. PÉREZ GALDÓS

Avant d'étudier à part les deux plus éminents romanciers de l'Espagne contemporaine, ceux qui, par la vérité, l'intérêt, le grand nombre de leurs ouvrages, ont appelé l'attention de tous les critiques, et inspiré à toutes les écoles le désir de les attirer à elles, nous permettra-t-on d'expliquer un mot qui plusieurs fois déjà est tombé de notre plume? Nous avons loué les *belles descriptions* de Mme Pardo Bazan et de M. Palacio Valdés; nous donnerons bientôt le même éloge à MM. Pérez Galdós et Pereda. Ces quatre écrivains excellent dans la description; c'est l'élément le plus incontestable de leur talent; on peut se trouver quelquefois déçu par l'intérêt insuffisant ou la vérité douteuse de leurs récits et de leurs analyses morales; mais on ne niera jamais qu'ils aient su décrire les œuvres de la nature et de l'homme.

Leur plume est à la fois un crayon et un pinceau; chez eux, la justesse du trait le dispute à l'éclat, et c'est l'espace, non la bonne volonté, qui nous manque pour en donner ici de nombreux échantillons. Dans tous les genres de descriptions, ils ont réussi; ils savent les tracer courtes et fortes, ils savent les colorer de teintes fantastiques, y multiplier les grands traits ou les minutieux détails. Que Mme Pardo nous montre le soleil se jouant à travers les vitraux d'une église gothique et éclairant tout ce monde de statues, de tombeaux et d'ornements, ou que, après le départ d'un train, elle nous introduise au buffet d'une gare, sous la lumière crue des becs de gaz; que M. Palacio Valdés nous fasse voir le jour pénétrant peu à peu dans la chambre d'un jeune raffiné, ou qu'il nous emmène aux portes de Madrid, dans cette campagne où tout serait

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mars 1885.

affreux si la lumière d'en haut n'était superbe; partout l'œil de notre imagination s'arrête ou se promène avec un plaisir curieux, et avec une puissance visuelle que nous ne soupçonnions pas, et que la description même semble à chaque instant augmenter.

Je dis, *à chaque instant*, car ces brillants passages sont d'ordinaire très développés. La description courte et sobre d'autrefois n'est pas impossible aux romanciers de la France ou de l'Espagne contemporaine, mais évidemment elle n'est plus de leur goût; ils décrivent beaucoup et longuement; reste à savoir si, pour cette raison, ils décrivent moins bien.

A priori, je les déclarerais inférieurs aux peintres classiques; je dirais qu'il y a plus de mérite à produire un grand effet avec peu de moyens, et j'ajouterais, avec le critique allemand Lessing, qu'une longue description est forcément confuse, parce que les détails, se succédant l'un à l'autre, s'effacent peu à peu dans notre mémoire et ne nous laissent pas une vue d'ensemble. Une toile, une statue, une façade d'édifice, envoient simultanément à notre œil l'image de leurs plus petites parties; nous en faisons, sans nous en douter, la synthèse, nous en recevons l'impression complète et harmonieuse. Mais quand il faut lire une à une les lignes qui décrivent un objet, les premiers détails sont vite oubliés, et le tout n'est jamais qu'une série, une succession. C'est là ce que je dirais si le raisonnement seul devait régler nos jugements esthétiques; mais l'expérience a ses droits, et voici ce qu'elle prouve, surtout quand on lit les descriptions des quatre romanciers espagnols qui nous occupent.

Chacun des traits, étant heureusement choisi, confirme ou fait ressortir les autres; à mesure qu'on avance, on voit mieux l'objet, et la nécessité de l'avoir longtemps sous les yeux, de l'imaginer sous toutes ses faces, d'en ressentir toutes les impressions, le grave bien profondément en nous. Ce caractère de généralité un peu abstraite que lui donnerait une description plus courte, il le perd complètement par le nombre des détails; il devient un être réel, très particulier et très multiple à la fois; il est lui-même et ne peut plus être un autre; si on lui donne un nom, ce nom ne convient qu'à lui, et nous demeurons persuadés que l'auteur, pour préciser à ce point tous les phénomènes, a dû les voir et ne s'en rapporter à personne. Dans un siècle, d'ailleurs, où la nature et l'art sont étudiés passionnément à tous les points de vue, rien de ce qui existe n'est indifférent; toute chose a droit de nous intéresser, de faire impression sur nos sens ou de poser une question à notre esprit.

Voilà pourquoi le monde intérieur, la succession des sentiments et des idées, n'attirent plus à eux seuls toute notre attention; et pourquoi nous aimons que le poète ou le romancier nous parle à

son aise des choses qui entourent et qui (nous en sommes convaincus) expliquent ou modifient les personnages. Que sera-ce surtout s'il s'agit de dresser le théâtre, où l'action variée du roman va se passer! Alors il ne suffira plus à M. Pérez Galdós de nous dire que tout s'accomplit dans une petite ville maritime et agricole; il voudra que cette ville, cette mer, cette campagne, nous occupent tout entiers pendant quelques instants, et que le milieu où les passions vont s'agiter soit pour nous aussi vrai, aussi naturel, aussi concret que les passions elles-mêmes.

Là-bas au loin, nous dit M. Pérez Galdós, sur une verte colline que baignent au nord l'Océan et au levant une rivière tortueuse, est située Ficobriga, ville qu'on ne doit pas chercher dans la géographie, mais sur la carte morale de l'Espagne, où je l'ai vue.

En route vers cette ville! Le jour serein et la pureté d'une atmosphère embaumée nous invitent au voyage. Nous sommes en juin, mois enchanteur sur cette côte, au moment où l'ouragan la lâche de ses mains terribles et dévastatrices. Tout, jusqu'à la mer, jusqu'à cet irritable et capricieux océan Cantabrique, est tranquille aujourd'hui. Il permet aux navires de courir sans crainte sur sa surface apaisée; il se jette endormi sur les plages et dans les grottes profondes, dans les petites baies, sur les points escarpés et les récifs, où mille langues d'écume murmurent des paroles de paix.

Les douces collines vertes, étagées depuis la mer jusqu'aux montagnes, grimpent les unes sur les autres, comme si elles se disputaient à qui arrivera la première. Le beau spectacle qu'offrent d'ici ces montagnes, immense escalier conduisant au ciel! Les plus lointaines confondent leurs teintes vagues avec les nuages; sur les plus rapprochées, on voit des taches rouges semblables à de sanglantes blessures; et ce sont des blessures en effet, ouvertes par le pic du mineur qui, jour à jour, déchire les muscles de ces géants.

. . . .

Les premières maisons (nous arrivons enfin, messieurs) sont misérables, les secondes aussi. Ficobriga est une ville de marins et de laboureurs pauvres. Quelques riches Américains s'endorment sur leurs lauriers commerciaux dans une demi-douzaine de logis propres et commodes. Mais quelles rues, grand Dieu! Si les malheureuses maisons, étroites et sales, ne tombent pas par terre, c'est par un reste de pudeur; on voit pendre à leurs indescriptibles balcons des filets, des robes bleues, des capotes humides, et mille espèces de haillons décolorés, en même temps que de leurs auvents pourris pendent des maïs en grappes, des poulpes mis à sécher et des chapelets d'oignons.

Nous passons devant le conseil municipal qui est au fond de la

place, emphatiquement convaincu qu'il mérite d'être visité. Nous passons près de l'abbaye, vieille grognon qui se cache entre des masures aussi vieilles qu'elle et formant le plus déplorable groupe architectural; et après avoir fait le tour de la ville, nous revenons à son extrémité sur le bord du petit fleuve par où nous sommes entrés. En ce lieu, il y a une place très étroite, ombragée par deux acacias et par un peuplier chargé de verrues.

Sur cette place (regardez-la bien parce qu'ici commence notre histoire) est une maison qu'on ferait mieux d'appeler palais, parce que son aspect au milieu d'un si méchant bourg est véritablement superbe. Elle se compose en réalité de deux édifices, l'un vieux et surchargé de sculptures héraldiques, l'autre neuf, joli et presque artistique, non moins élégant que ce que l'on appelle *villa* ou *cottage* dans le langage à la mode. Au midi et au levant, il est environné d'un très beau jardin de pins d'Alep, d'acacias fleuris, de platanes, de magnolias, de conifères de toute espèce, entre les rameaux desquel se voient les cinq élégantes fenêtres du premier étage. Une multitude variée d'arbustes pleins de force, camélias comme des arbres, myrtes élagués avec soin, rosiers, peuple immense de pensées, de géraniums, d'impériales et d'autre menue végétation, s'aperçoivent à travers les barreaux de la grille de fer, là où ne s'y opposent pas les officieuses plantes grimpantes, toujours si jalouses d'empêcher que le passant voie ce qui se fait dans le jardin.

Cette demeure enchanteresse est située en un endroit d'où l'on domine la mer au nord, toute l'étendue occidentale de la côte, et le petit fleuve avec son pont à l'est; Ficobriga au centre, et au midi les champs et les montagnes. Des fleurs et des ombrages l'entourent, un air bienfaisant la baigne. C'est un séjour fait pour l'amour égoïste ou pour les méditations de l'étude. Quel bonheur a une âme, touchée d'un amour profond ou pénétrée des curiosités de la science, que de rencontrer une si délicieuse prison pour s'y enfermer, y mourir au monde, et y vivre en elle-même d'une vie immense! La maison est de celles qui arrêtent le voyageur et lui disent : parions que tu ne devineras pas qui m'habite.

Eh bien, dans ce tableau si vrai, si exact, et qui représente en réalité la ville asturienne de Gijon, Pérez Galdós fait pressentir tout le drame. Cette demeure, palais et villa, sera le théâtre d'une lutte effrayante entre le passé et le présent, entre l'esprit espagnol et les mœurs étrangères, entre la foi catholique et la révolte moderne contre les religions positives. La mer apportera dans la petite cité, où les idées nouvelles ne pénètrent que lentement, un jeune Israélite, Américain très riche. Une jeune fille, habitant la

charmante maison, l'aimera, fera mourir de chagrin son vieux père, soulèvera contre elle toute sa famille, et ne tardera pas à expirer elle-même, victime de sa passion, de ses doutes et de ses remords [1].

Sur l'esprit qui préside à toute cette conception, sur les thèses soutenues par l'auteur ou par ses héros, on peut différer de sentiment, mais la description que nous venons de citer produira toujours un grand effet : elle est à la fois pittoresque, précise et pleine de sens; rarement on a poussé plus loin le don d'observer les choses extérieures et de rendre l'impression qu'on en a subie.

Et si le lecteur nous dit qu'à en juger par ces premières pages, l'auteur doit aimer médiocrement les vieux édifices et les vieilles mœurs de l'Espagne, nous lui répondrons qu'il ne se trompe point. M. Pérez Galdós adopte l'esprit nouveau, il en désire et veut en seconder le triomphe, tout en frémissant des problèmes terribles que cet esprit même ose soulever.

Né le 10 mai 1845 à Las Palmas, ville principale de la plus grande des Canaries, D. Benito Pérez Galdós vint jeune à Madrid. Il y était dès l'âge de dix-sept ans, après avoir fait ses études à l'Institut provincial de son pays. Connu alors d'un très petit nombre d'amis, il fréquentait, nous dit-on, le café Universel et les bibliothèques. Il dévorait les livres, et surtout les documents relatifs à l'histoire d'Espagne durant les premières années de notre siècle. Étant allé à Bagnères-de-Bigorre, il y écrivit, en 1867, un roman qu'il ne publia que deux ans après et qui reçut un encourageant accueil. Ses concitoyens eurent plaisir à lui voir imiter un genre créé chez nous par MM. Erckmann-Chatrian, et à lui entendre raconter pour toutes les classes, mais surtout pour le peuple, l'histoire des luttes soutenues dans la péninsule par les défenseurs de l'indépendance et les promoteurs de la liberté. Son premier livre avait pour titre : *la Fontaine d'or;* c'était le nom d'un ancien café de Madrid, où se rassemblaient en 1820 les plus ardents ennemis du despotisme. Jugé très sommairement et avec sévérité par une de nos revues [2], accusé de longueurs et de déclamations larmoyantes, Pérez Galdós poursuivit sa route avec la confiance que lui inspiraient les applaudissements de ses compatriotes. Bientôt il ajouta à *la Fontaine d'or* toute une série de romans analogues; là les événements militaires et politiques, de 1804 à 1835, de la cour de Charles IV, où régnait Godoy, à la guerre de sept ans, soutenue par don Carlos, revivaient en des scènes variées et tracées

[1] Le roman a pour titre : *Gloria,* nom de la jeune fille, et fut publié à Madrid, en mai 1877.

[2] *Revue des Deux Mondes,* 15 avril 1876. *Le Roman patriotique en Espagne,* article de L. Lande.

avec un talent qui voulait et pouvait grandir. Aux reproches trop fondés que *la Fontaine d'or* lui avait valus de la part de L. Lande, M. Pérez Galdós répondit, comme doit le faire un jeune auteur, en les méritant de moins en moins. Jamais découragé et toujours jaloux de mieux faire, il acheva presque glorieusement ses vingt-deux volumes d'*Épisodes nationaux*.

Toute l'Espagne les a lus et en admire plus d'un passage; d'habiles dessinateurs les ont illustrés, et en ont augmenté le prix, même aux yeux des personnes que leurs opinions éloigneraient de l'auteur. N'eût-il rien composé de plus, M. Pérez Galdós serait sûr de rester célèbre, au moins tant que durera sa vie. Mais il n'a pas voulu en demeurer là. Soit qu'il jugeât épuisée cette veine historique, soit qu'il crût, comme nos réalistes français, que l'observation des types contemporains peut seule donner naissance à des peintures vraies, il a cessé de raconter le passé pour s'attacher à reproduire le présent. Neuf ouvrages nouveaux sont sortis de sa plume, et ont intéressé le public à des scènes qui peuvent être d'hier ou d'aujourd'hui. Les premiers de ces romans *actuels* se rattachent cependant aux *Épisodes nationaux* par les idées politiques et religieuses dont ils s'inspirent. Ils continuent la lutte contre les défenseurs de l'ancien régime, et peignent sous d'assez noires couleurs les adversaires du parti libéral. Tantôt c'est une dame qui fait assassiner, par un émissaire carliste, son neveu, coupable d'aimer sa cousine, de s'en faire aimer, et de ne plus croire aux dogmes catholiques [1]; tantôt c'est un savant qu'on accuse d'athéisme et qu'on rend malheureux, qu'on déshonore même en dépit de toutes ses vertus [2].

Ce savant croit pourtant à l'existence de Dieu, et se déclare convaincu que l'âme humaine est distincte du corps, responsable et appelée à se perfectionner dans ce monde, et peut-être dans un autre. Bref, c'est un rationaliste, et non un athée; mais comme il ne pratique aucune religion positive, sa femme et ses parents le supposent matérialiste et rebelle à toute croyance en Dieu. Jusque-là l'auteur a raison de blâmer cette aveugle et fréquente intolérance; mais quand il nous raconte qu'un prêtre a ordonné à la femme de cet homme *de ne plus l'aimer*, je réponds que jamais un prêtre n'a dit pareille chose, et je m'indigne de voir une calomnie fausser et pervertir un roman qui a du mérite et qui pouvait donner une bonne leçon à certains zélés.

Laissons donc de côté ces œuvres trop polémiques, où l'esprit de parti joue de méchants tours à l'auteur; passons également

[1] *Doña Perfecta*. Madrid, avril 1876.
[2] *La Famille de Léon Roch*. Madrid, décembre 1878.

sous silence l'émouvante histoire de *Marianela* [1], analysée naguère dans *le Correspondant* [2] par M. le comte de Toulouse-Lautrec, et voyons se déployer le talent du romancier en des fictions d'où la poésie et la dignité humaine ne sont pas absentes, et qui pourtant serrent de plus en plus près la réalité.

On a bien des fois raconté chez nous comment la fille pauvre, par amour du luxe et horreur du travail, descend au dernier degré de la corruption. M. Pérez Galdós, reprenant le même sujet, lui imprime, dans sa *Déshéritée* [3], une physionomie toute nouvelle.

Il suppose qu'un contact, à jamais regrettable, avec une famille aristocratique a troublé le cerveau d'un homme du peuple, lui a fait rêver de chimériques grandeurs et l'a envoyé mourir dans une maison de fous. Ce malheureux transmet à sa fille Isidora des papiers qui prouvent (lui dit-il) qu'elle et son frère sont petits-fils d'une marquise. Elle le croit, et tout ce qu'elle voit ou ressent en elle-même la confirme dans cette conviction. Sa beauté gracieuse et noble, son élégance instinctive, son goût exquis, lui paraissent des marques irrécusables de son origine patricienne. En vain une de ses tantes, marchande de sangsues et grande travailleuse, cherche à la détromper et lui rappelle vivement que depuis longtemps son père avait perdu la tête; Isidora s'obstine à renier sa roture, à regarder le peuple avec dégoût, à déclarer que son frère ne travaillera plus dans un atelier de corderie. « Non, je ne le veux pas, s'écrie-t-elle; je viens de le voir tourner la roue comme un pauvre chien; c'est indigne de nous, et je lui défends de recommencer. »

Sans partager les visions de sa sœur, l'enfant déteste assez le travail pour applaudir à cette résolution. Au lieu de l'atelier, il fréquente les faubourgs et les horribles amas de terre sèche et de scories accumulés aux portes de Madrid. En jouant au soldat, il se prend de querelle, et tire un couteau dont il blesse un de ses camarades qui lui disputait des épaulettes en papier. Aussitôt on le poursuit, on lui coupe toutes les issues, on le force à se réfugier dans un égout, où il endure le froid, la faim, l'humidité pendant plusieurs heures. Enfin, par ruse, un garde civil s'empare de lui et le mène en prison. Il en est quitte, cette fois, vu son âge, pour quelques mois de captivité.

Cependant sa sœur se prépare à faire reconnaître leurs droits. Avec un peu d'argent qu'un parent lui a légué, elle s'habille gentiment, et fait entrer son frère comme apprenti chez un graveur : au moins ce travail-là n'est plus celui d'une bête; c'est déjà pres-

[1] *Marianela*. Madrid, janvier 1878.
[2] N° du 10 août 1883.
[3] *La Desheredada*. Madrid, janvier-juin 1881 (deux parties).

que une étude d'artiste. Durant plusieurs semaines Isidora s'enivre de promenades à travers Madrid, de stations devant les magasins ; elle songe avec bonheur qu'elle sera bientôt de celles qui, par droit de naissance et de fortune, jouissent le plus complètement de tout cet éclat. Un jeune gentilhomme s'offre à la protéger auprès de la marquise de Aransis, dont elle croit être la petite-fille, et qui, en ce moment absente de Madrid, ne doit revenir que dans quelque temps. Isidora accepte cette protection ; mais le jour où le jeune homme essaye de se la faire payer au prix de l'honneur, elle rassemble toute sa dignité, le repousse, refuse ses présents, et, quoique attirée vers lui par un certain charme, elle se conserve sans tache pour le jour solennel où sa grand'mère la reconnaîtra.

Ce jour arrive, la marquise de Aransis a consenti à la recevoir; et alors commence une suite de belles scènes, un peu éloignées de l'ordre commun, mais possibles néanmoins, puisque les substitutions d'enfant, les naissances secrètes, les procès de filiation et autres romans de ce genre se produisent encore dans la réalité et font parfois retentir les tribunaux. Isidora entre dans le magnifique palais dont elle se prétend héritière et qu'elle a déjà visité, par une complaisance du concierge, durant l'absence de la marquise.

Ces beaux salons, rarement habités, sont si tristes ! ils gagneraient tant à recevoir pour maîtresse une jeune fille si charmante, si naturellement distinguée, et si sincèrement convaincue de ses droits ! Oui, l'on souhaite que les papiers légués par le fou disent la vérité, et qu'Isidora soit née, en effet, de l'union secrète que contracta jadis la fille égarée, mais bientôt repentante, de la marquise. Et puisque celle-ci a bien voulu ouvrir sa maison à Isidora, pourquoi cette naissance ne serait-elle pas vraie? Le lecteur commence à se laisser gagner par la foi et par l'espérance; mais l'auteur lui ménage une de ces *trahisons* dont Fénelon accusait jadis les plus grands poètes. Tout ce beau rêve auquel nous nous associons si bien va se dissiper.

La marquise arrive, froide, sévère, comme un juge qui vient questionner un prévenu et avant l'interrogatoire l'observe en silence. Portant à ses yeux un binocle d'or, la vieille et noble dame regarde Isidora, et finit par lui dire après un instant de trouble :

— Vous êtes, je crois, la fille d'un certain Tomas Rufete?

— Non, señora, répond l'autre avec énergie. J'ai porté et je porte encore ce nom, qui n'est pas le mien. D. Tomas Rufete a jusqu'ici passé pour mon père, je l'ai regardé et je l'ai aimé comme tel; mais je me nomme Isidora de Aransis.

La marquise l'interrompt d'un geste de colère, et continue à l'observer :

— Vous paraissez, lui dit-elle, très sincère, et en vous déclarant ma petite-fille, vous n'êtes point poussée par un vil intérêt.

A ces mots, Isidora se jette à genoux, lui baise la main avec un effrayant mélange de respect, de tendresse, d'ambition qui touche au but. Mais la marquise, alarmée de cet empressement, lui dit d'un ton plus sec :

— Relevez-vous, mon enfant; vous ne m'avez pas bien comprise. Votre physionomie, votre manière de vous exprimer, m'ont fait concevoir pour vous une certaine estime; je ne vous crois ni menteuse ni intrigante, mais je suis loin d'admettre que vous ayez raison et je vous déclare, au contraire, que vous êtes complètement trompée.

Immobile d'étonnement, pénétrée de douleur, Isidora devient froide et pâle comme une statue. Mais bientôt la colère et l'orgueil la réveillent :

— Je jure, dit-elle, que mon frère et moi nous sommes nés de doña Virginia de Aransis. On peut nous enlever ce qui est à nous; on peut nous refuser notre patrimoine et même notre nom; mais Dieu, qui connaît notre droit, nous défendra.

— Puisque vous vous opiniâtrez, reprend la vieille dame, je me repens de vous avoir crue honnête et sincère. C'est un chapitre de roman que vous m'apportez, c'est un rôle étudié d'avance.

— Mais j'ai des documents, dit la jeune fille; voici mes papiers.

— Je ne veux pas les lire, dit la marquise; je sais déjà quelles preuves vous pouvez m'apporter... Puis, la voyant tout à coup fondre en larmes, elle reprend avec plus de douceur :

— On vous a trompée; dites-moi donc qui vous a mis en tête pareilles histoires; contez-moi tout, et si vous avez besoin...

— Je ne veux rien, répond fièrement Isidora. Si l'on ne me donne pas ce qui m'appartient, je n'accepte pas autre chose. Je demande justice, je ne demande pas l'aumône.

— Si vous êtes aussi convaincue, dit la marquise, ayez recours aux tribunaux.

— J'y aurai recours, répond Isidora.

Mais tout à coup une double inspiration lui vient.

— Señora, dit-elle avec dignité, vous me chassez de chez vous au moment où j'espérais que vous me recevriez à bras ouverts. Vous me détestez parce que vous ne croyez pas à mes droits, et moi je vous adore parce que j'y crois. Il n'y a point de haine dans mon cœur, il ne peut y en avoir pour la mère de ma mère. Laissez-moi vous baiser les mains...

Et une seconde fois, agenouillée, attendrie, Isidora cherche à retenir la marquise. Repoussée par elle, elle se relève, écarte son voile, montre à découvert sa tête et sa taille.

— A quoi bon les lois? s'écrie-t-elle, je suis mon propre témoin, et mon visage proclame mes droits. Je suis le portrait vivant de ma mère, dont j'ai vu l'image dans votre salon.

— La marquise la regarda encore et pâlit. Une ombre de doute, dit le romancier, passa-t-elle par l'esprit de la noble dame. Hésita-t-elle dans sa ferme croyance? Qui peut le savoir? Elle fut sur le point de pleurer.

— N'interprétez pas ces larmes comme une concession, dit-elle encore à Isidora. Je pleure parce que je me rappelle ma chère fille. Quant à la ressemblance ..

Elle se remit à la contempler fixement, et Isidora, en se sentant caressée par ce regard profond, frémit d'espérance. La beauté de la jeune fille, sa distinction incontestable, sa toilette simple et décente, firent sur la marquise une grande impression.

— Quant à la ressemblance, ajouta-t-elle pourtant, je n'ai rien à en dire, parce que s'il y en a une, elle est purement fortuite. Vous me ferez plaisir de vous retirer.

« Elle sonna, dit l'auteur, et s'éloigna tranquille, sans aucune hâte ni colère, comme on s'éloigne après avoir écrasé un insecte. Isidora se trouva seule dans le boudoir; un laquais parut à la porte, cela voulait dire qu'on la mettait poliment dehors. Elle se leva, et sortit. Elle avait la hauteur affectée et la sérénité terrible dont se revêtent quelques-uns de ceux qui vont à l'échafaud. Les salons du palais restaient derrière elle, comme le monde s'évanouit pour nous quand nous mourons. »

Retombée dans cette vie pauvre et incertaine, mêlée à ce peuple dont les manières, le langage, les privations lui répugnent, Isidora croit en effet mourir. Et pour échapper à cette mort, elle en va chercher une autre; elle se jette dans le suicide moral, comme dit le romancier. Se rappelant son jeune protecteur, le marquis de Saldeoro, elle se donne à lui, et la voilà riche... jusqu'à ce qu'il se lasse d'elle et l'abandonne. C'est ce qui arrive; Saldeoro se marie; un autre lui succède, parce qu'Isidora, malgré quelques velléités de redevenir sage, ne sait plus ni travailler ni se passer de rien. Obstinée d'ailleurs à croire qu'elle était née pour un autre sort, elle emploie une partie de l'argent si mal gagné à soutenir un procès en revendication. La marquise finit par perdre patience, et laissant toute liberté à ses gens d'affaires, leur permet de poursuivre Isidora comme coupable de faux en écritures.

Conduite en prison et longtemps détenue par les lenteurs de la procédure espagnole, elle est à la fin acquittée, parce que, s'il y a eu faux, le coupable n'est pas elle; mais comment vivre? Abandonnée par un premier amant, lâchement dépouillée par un autre,

elle en accepte un troisième plus brutal encore. En même temps, elle apprend que son frère, transfuge de tous les ateliers, s'est fait anarchiste et, pour avoir tenté d'assassiner le roi, sera peut-être condamné à mort. Tout la délaisse, excepté un vieux comptable sans emploi, aussi pauvre qu'elle et qui la sert avec des tendresses de père et de platonique amoureux. Aimant la vie et ne voulant pas mourir de faim, dégoûtée de ces hommes qui tous l'ont trahie, traitant son frère de bandit incorrigible, regardant comme un embarras un petit enfant qu'elle a eu jadis, elle laisse ce dernier à son vieil ami, s'habille au miroir, se trouve belle encore, rassemble quelques hardes, et descend dans la rue. « Bientôt, nous dit l'auteur, elle se perd dans un labyrinthe; le gouffre social qui l'a reçue, la dévore comme une proie et paraît tranquille à sa surface. »

Mais où va-t-elle donc? Dans quel antre de corruption mangera-t-elle le pain de chaque jour, sans avoir besoin de s'en inquiéter? M. Pérez Galdós ne nous le dit pas. Du moment qu'elle tombe tout au fond, il ne la suit plus, même des yeux; son récit s'arrête juste au point où plus d'un romancier français aime à commencer.

Et cependant l'influence de notre littérature est visible dans l'œuvre espagnole. Cette *hérédité* de la folie ambitieuse, cet enfant d'Isidora, maladif, précoce et dont la tête énorme fait craindre pour sa raison, tout cela semble un reflet de certaines fictions françaises et des théories physiologiques en faveur chez nous[1]. Mais quelle noble répugnance à peindre le vice comme un besoin inné du tempérament ou comme le premier moyen d'existence! Combien Isidora s'estime plus haut elle-même que ne le font les *Nana*, les *Elisa* et les *Sapho!* Et que d'épreuves, que de déceptions l'ont épuisée avant qu'elle consentît à ne plus vivre que de la corruption publique! Jamais on ne lira son histoire sans désirer souvent qu'elle soit heureuse, jamais on ne la condamnera sans la plaindre et sans regretter que le monde n'ait pu la voir et l'admirer dans les grandeurs.

Et maintenant voulons-nous étudier un autre caractère de femme, presque aussi ambitieuse, mais mille fois plus sage qu'Isidora? Ouvrons le roman de M. Pérez Galdós, intitulé : *l'Ami Manso*[2]. L'homme qui porte ce nom et qui est censé raconter l'histoire fut, il y a peu d'années, si l'on en croit l'auteur, professeur de philosophie dans un des collèges madrilènes. Tout événement de la vie, tout trait de mœurs ou de caractère, en passant par la plume d'un de ces gens voués à la métaphysique, prend une physionomie que l'on reconnaît vite, surtout lorsqu'on a lu le *Vicaire de Wakefield*.

[1] *Généalogie physiologique des Rougon-Macquart*, et *Louiset*, le fils de *Nana*.
[2] *El amigo Manso*. Madrid, janvier-avril 1882.

Oui, un philosophe voit partout plus ou moins que ne voient les autres hommes. Un mot lui suffit quelquefois pour pénétrer toute une suite de mystères, et dans d'autres moments, mille paroles, mille actions se produisent devant lui sans qu'il en comprenne le sens; il ne les entend et ne les aperçoit même pas. De plus, il répugne à la lutte, au déploiement extérieur de l'énergie; il aime mieux céder ou s'abstenir que de discuter avec un brutal; il se laisse exploiter plutôt que de perdre du temps à examiner si on le trompe. Il trouve les gens ridicules, et ne le leur dit pas; il soupçonne un mensonge, mais il se fait scrupule de démasquer trop durement un fourbe ou de repousser un malheureux. Il est tour à tour trop crédule, ou trop raffiné dans ses conjectures, et presque jamais il n'est pratique, quoiqu'il veuille l'être et le croie sincèrement. Puis, un beau jour, il s'aperçoit que le sens de la vie lui manque, et il le regrette, tout en ayant honte de le regretter. Ses narrations offrent donc un piquant contraste entre la pensée et le fait, entre ce qui se conçoit et ce qui est. Chez l'*Ami Manso*, la franchise, le sérieux du récit et des réflexions est comme une perpétuelle ironie de l'auteur, ironie très douce au début, indignée et triste vers la fin, résignée dans les dernières pages. Et que raconte-t-il, cet ami Manso, ce philosophe? L'histoire de la jeune Irène, qu'il a connue enfant et déjà judicieuse, discrète et contenue, autant que sa tante doña Candida, était bavarde, quémandeuse et parasite. Irène apprend bien ce qu'on lui enseigne, remporte tous les prix de sa classe, devient une grande fille instruite et charmante; et lorsque don José Manso, frère de Maximo Manso, le philosophe, arrive de la Havane avec une femme créole et un essaim d'enfants très mal élevés, c'est elle que notre ami introduit dans la famille pour y servir de gouvernante et d'institutrice. Bientôt les enfants l'aiment et la respectent, la dame la chérit, le maître de la maison l'estime, Maximo Manso se plaît à lui entendre donner les premières leçons, à lui voir mettre au pas tout ce petit monde, et peu à peu l'idée que cette jeune fille est la plus parfaite des femmes envahit complètement son esprit et son cœur. Timide comme un philosophe et comme un vertueux célibataire de trente-cinq ans, il n'ose se déclarer, il attend, il désire; parfois il appelle sa raison au secours contre un entraînement qu'il redoute. Très fort sur l'esthétique gréco-allemande que Winckelmann, Lessing, Hegel ont fait fleurir, il l'examine en prenant pour base de son jugement les règles posées par ces grands maîtres. Alors il trouve ses traits et toutes ses formes imparfaits, mal proportionnés; « mais tout à coup, dit-il, elle se retournait vers moi, m'adressait une question amicale ou indifférente, et à sa voix je me réveillais comme d'un songe. Je la

regardais en face, et je la trouvais aussi parfaite que je me semblais gauche, sottement malicieux et difforme de corps et d'âme. Elle me paraissait belle, bien équilibrée comme une femme du Nord, comme un de ces êtres chez qui tout est profond, sincère, et sur lesquels un homme aimant et sage peut toujours compter ». — Mais c'est l'histoire française de *Méta Holdenis*, institutrice admirable, ange de la sagesse et de la beauté morale, nous dira peut-être un de nos lecteurs. — Non, lui répondrons-nous, ce n'est pas *Méta Holdenis*. D'abord les personnages de M. Victor Cherbuliez sont en très petit nombre, et presque tous riches ou accoutumés à la grande vie de voyages et de châteaux. Ceux de M. Pérez Galdós sont sur tous les degrés de l'échelle sociale; il y a parmi eux des gens du peuple, des nourrices, des paysans, des poètes, des orateurs, des banquiers, des parasites, que le mouvement de la vie ambiante plutôt que les nécessités du drame amène tour à tour devant nous, et qui nous restent gravés dans la mémoire en traits hardis, puissants, grossiers même lorsqu'il le faut pour que la ressemblance soit parfaite.

Et quant à l'héroïne, elle est profondément habile, jamais perfide; toutes ses démarches sont dictées par l'intérêt, jamais par la pensée de nuire à qui que ce soit; et lorsque notre ami Manso connaîtra cette âme tout entière, il l'estimera moins haut, sans pouvoir la mépriser, sans avoir surtout le droit de la flétrir.

Assistant avec curiosité aux leçons que donne Irène dans la chambre des enfants, il remarque peu à peu combien est incomplet le savoir qu'il croyait acquis par cette jeune fille. Décidément c'est un professeur assez médiocre, mais c'est encore une femme raisonnable et attrayante. Bientôt surviennent des changements d'humeur, des silences obstinés, des larmes, des choses qui troublent ou attendrissent Manso, et que longtemps Irène refuse d'expliquer. Enfin elle quitte cette maison où tout le monde l'aimait, et s'en va demeurer chez sa tante. De là elle écrit à Manso de petits billets courts et mystérieux, l'appelant à son aide contre sa tante elle-même, contre José Manso qui voudrait la séduire, et que la tante, besoigneuse et avide, favoriserait sans trop de scrupule... pour son argent. Maximo Manso parle énergiquement à son frère, le repousse, protège la jeune fille, la sauve, mais se demande ensuite pour qui elle a voulu être ainsi sauvée. Car enfin ce n'est pas lui, pauvre Maximo, qu'elle semble aimer; elle fait de lui son ami, son défenseur, son confesseur presque; mais jamais elle ne montre qu'elle souhaite d'être à lui; jamais elle ne l'encourage à lui offrir autre chose que son dévouement. Un jour enfin, quand l'habile jeune fille juge qu'il est temps, elle découvre tout. Celui

qu'elle aime est un charmant garçon, riche, et de grand avenir, car il parle merveilleusement.

Ce Manuel Peña, élève de Manso, n'a jamais su approfondir la moindre idée, mais il a de l'imagination, et facilement il s'émeut ou croit s'émouvoir. Il sent surtout avec un infaillible instinct ce qui peut charmer ou toucher le public, et il le charme, il le touche à son gré, parlant à ce qui vibre dans les hommes, non pas aux facultés qui calculent et qui raisonnent. Dans une séance où son maître et lui se sont fait entendre, le maître a creusé et lié ensemble des idées qu'on a pas comprises; l'élève, avec des images et des sentiments, a ravi tout le monde, et Madrid le proclame déjà futur député, futur ministre.

Irène, avant le public, l'avait deviné; Irène s'entendait avec lui, sans en avoir l'air; Irène se sert de tout, même des obstacles, pour amener chacun à vouloir et à accomplir le dénouement qu'elle a souhaité. Pauvre, mais noble, elle épousera donc un jeune homme riche, ce Manuel Peña, fils d'une belle veuve à qui son mari a légué le fonds de boucherie le mieux achalandé de Madrid. La bouchère gronde quelque temps contre les maîtresses d'école maigrelettes et pâlotes, intrigantes et sans argent; mais elle cède, comme les autres, aux désirs de son fils et à la pensée que la *maîtresse d'école* était, après tout, d'un rang supérieur, appartenait, comme on dit, à la *société*.

Ah! s'écrie le philosophe en causant avec Irène, vous avez bien choisi les filets où vous êtes tombée; vous allez être riche, vous aurez tout : voitures, domestiques, loge au théâtre...

— Taisez-vous, taisez-vous, dit-elle en devenant toute rouge, en se mettant à rire et en se cachant la figure...

Puis, remise peu à peu du joyeux embarras où la jetaient ces éloges accordés par Manso à l'avantageux placement de son cœur :

— Tout ce que je puis vous assurer, reprit-elle, c'est que mes désirs ont toujours été les plus nobles du monde. Je veux être heureuse comme le sont d'autres : y a-t-il quelqu'un qui ne désire être heureux? Non... Eh bien, j'en ai vu d'autres qui se sont mariées à des jeunes gens de mérite et bien posées; pourquoi ne serais-je pas comme elles? Je l'ai demandé à Dieu, Manso; pour qu'il me l'accordât j'ai tant prié Dieu et la sainte Vierge!

— Allons, pensai-je, bigote par-dessus le marché! Il ne me manquait plus que cela pour ma complète désillusion!... Horreur de l'étude; ambition de figurer dans la nombreuse classe de l'aristocratie ordinaire; secret enthousiasme pour les choses triviales; dévotion insensée qui consiste à demander à Dieu des calèches, un petit hôtel

et des revenus assurés; passion exaltée, esprit borné, conscience élastique, voilà ce que je découvrais à mesure, et, dominant tout, protégeant tout contre la curiosité du monde, un art incomparable de dissimulation, art avec lequel mon amie sut se présenter à mes yeux si différente de ce qu'elle était.

Et le plus triste pour Manso, c'est qu'Irène continue de lui sembler charmante, malgré toutes ses imperfections. Il a beau être détrompé sur son compte; il ne se console pas de ce que cette femme n'a voulu voir en lui et ne verra jamais que l'*ami* Manso. Il tombe en langueur, vieillit avant l'âge : « Qu'ils vivent, dit-il, qu'ils jouissent, moi je m'en vais. » Impossible à guérir, impossible même à soigner, il meurt, et c'est de l'autre monde qu'il est censé nous écrire ce récit. « Heureux état, dit-il en terminant, heureuse région que celle d'où je puis regarder Manuel, Irène, José, doña Candida et toutes ces autres misérables petites figures avec autant de dédain que l'homme mûr voit les jouets qui ont amusé son enfance. »

Evidemment le héros de M. Pérez Galdós devait souffrir bien plus que celui de M. Cherbuliez. Trompé par Méta Holdenis, on peut, plus tard, échapper à ses pareilles, car on les reconnaît à leur race, à leur culte et à leur jargon : déçu par Irène, on doit craindre d'en retrouver une autre non moins habile. Les Métas sont Allemandes, protestantes, et citent la Bible; les Irènes sont de tout pays, de toute religion, et l'on ne saurait se consoler de leur dédain ni par le mépris ni par la haine; le seul moyen d'en obtenir une est de briller; malheur à quiconque ose les aimer sans avoir à la fois la fortune et l'éclat mondain!

Malheur aussi à l'homme et à la famille dominés par une femme semblable à *la Bringas!* Celle-ci, qui donne son nom au dernier roman de M. Galdós, est un type très espagnol, que trois siècles d'absolutisme et soixante ans de bureaucratie parlementaire ont formé. Son mari, Bringas, est un employé consciencieux qui n'a point de malversations à se reprocher. Elle-même est honnête femme, et malgré sa beauté, malgré son goût secret pour l'élégance, et l'exiguïté de ses ressources pécuniaires, elle n'a jamais failli à ses devoirs d'épouse. Malheureusement Bringas obtient, par protection, d'être nommé chef de bureau au domaine royal. Il va, ainsi que sa femme et ses enfants, habiter un logement au palais d'Isabelle II, et là il trouve une infinité de voisins qui ne vivent pas seulement de traitements fixes, mais de faveurs et d'aumônes que fait la cour. Tout ce personnel intrigant, pauvre et servile est admirablement décrit par M. Pérez Galdós, qui nous fait parcourir

deux étages du palais de Madrid, vrai labyrinthe de cellules où quelques abeilles et beaucoup de frelons sont nichés. Pour témoigner sa gratitude à don Juan Pez, un des grands chefs de l'administration, qui l'a élevé à ce poste et l'y soutient, Bringas compose un vaste tableau en cheveux à la mémoire des enfants que Pez a perdus.

A ce travail, sa vue s'affaiblit; il devient même complètement aveugle pendant quelques mois, et cette période est fatale à sa femme, qui contracte des goûts ruineux et se pervertit.

Comme il ne peut plus compter son argent, Rosalie le vole, gaspille ses réserves, met en gage ses flambeaux d'argent, installe tout un atelier de couture pour préparer des toilettes éblouissantes à elle-même et à ses enfants. Lorsque le médecin de la cour (payé par la liste civile) déclare qu'à force de soins Bringas va recouvrer la vue, Rosalie a l'air de se réjouir, de remercier le Ciel, mais intérieurement elle frémit des découvertes que le malheureux va faire. Tant de prodigalités en effet le frappent de stupeur; mais, très épris de sa femme, il accepte ses excuses, croit ses mensonges et ignore d'ailleurs la moitié du mal qu'elle a commis. Elle doit partout, elle emprunte à l'un pour payer l'autre, et les embarras où elle tombe, les tortures que chaque échéance lui apporte, ne corrigent pas en elle la passion de paraître, de briller, d'éblouir le monde.

Quand vient l'été, il est de mode de quitter Madrid; Rosalie enrage d'y être retenue par un mari trop économe, trop sage, qui lui dit :

« — Avec quoi veux-tu que nous allions à Saint-Sébastien ou à Biarritz?

« — La reine, répond-elle, nous fera donner des billets gratuits.

« — Peut-être, dit l'excellent homme; mais il faut vivre en route et à l'hôtel; mon traitement ne me permet pas ces folies. »

Un jour ils reçoivent d'un cousin très riche une invitation à venir le rejoindre en France, et une promesse de payer tous les frais. « Quel bonheur! s'écrie Rosalie; nous irons jusqu'à Arcachon; nous passerons fièrement devant Saint-Sébastien, devant Biarritz; nous rirons de nos amis qui ne peuvent pas aller plus loin, et nous aurons de belles choses à conter au retour. » Mais cette fois encore Bringas n'y consent point, parce que le cousin étant à Arcachon avec une femme d'antécédents suspects, notre honnête père de famille ne veut pas autoriser par sa présence un pareil scandale, ni le mettre surtout sous les yeux de ses pauvres enfants. Ah! Rosalie eût été moins scrupuleuse; le pire, pour elle, n'est pas de voir mauvaise compagnie, mais de ne pas pouvoir suivre la mode et dire : J'ai quitté Madrid en été!

Faute d'être libre et d'errer à prix d'argent sur des plages loin-

taines et célèbres, on va se promener sur la belle terrasse du palais, d'où l'on voit le soleil se coucher magnifique derrière les cimes arides et fauves du Guadarrama, dressées vers un ciel sans nuage, implacablement pur depuis trois mois entiers. Promenades dangereuses pour la vertu de Rosalie. Le grand Pez lui offre le bras, s'éloigne avec elle du reste de la compagnie, lui conte ses ennuis domestiques, les maladies et les dévotions de sa femme. Rosalie, à son tour, lui dit que c'est pitié de voir l'incapacité de son mari, ou plutôt sa timidité, sa stupide défiance de lui-même. « Croiriez-vous qu'il refuse d'accepter cette préfecture où vous avez promis de le faire nommer? Il veut rester à jamais chef de bureau, avec 7000 francs d'appointements; que peut-on tirer d'hommes pareils? » Le puissant Pez écoute ces doléances, et, tout doucement, s'attendrit avec elle; de son côté, elle l'admire, elle envie sa femme, et un jour, pressée par les réclamations d'un créancier, ne sachant où trouver de l'argent, n'ayant d'espoir que dans ce protecteur... Mais non : au moment le plus inattendu, une somme lui rentra, elle put s'acquitter et garder encore sa vertu. Une autre fois, retombée dans les mêmes angoisses, elle allait de nouveau s'adresser à Pez; mais, par bonheur pour l'honneur de Bringas, Pez, ce jour-là, avait d'autres pensées : la révolution approchait; elle éclata en septembre 68; il fallut quitter le palais, subir des destitutions, croire qu'on allait rester sans ressource, mourir de faim... Mais Pez, nous dit M. Pérez Galdós, quoique destitué lui-même, ne perdit pas courage; il avait partout des amis qui s'offraient à le relever; la révolution, d'ailleurs, s'annonçait bénigne; on disait que la dynastie seule serait changée, qu'il y aurait toujours un domaine royal et des employés du domaine.

Donc ils ne tarderont pas à recouvrer leurs places; mais Bringas, qui ne soupçonne pas tous les périls, conservera-t-il son honneur conjugal? Rosalie vivra-t-elle sagement, sans se ruiner ou se vendre pour la toilette? L'auteur paraît en douter, et promet de nous dire plus tard ce qu'il aura appris sur ce sujet.

Le roman, comme on le voit, réclame une continuation; il n'est pas dénoué, mais interrompu; en cela, il ressemble à la vie et suit la tendance des romans du jour, de ceux du moins que la nouvelle école applaudit chez nous. Ni *Numa Roumestan*, ni *Pot-Bouille*, ni *la Joie de vivre* n'ont un dénouement; ils finissent par une simple halte, après laquelle tout peut recommencer... et recommencera.

Dans les trois récits espagnols dont nous venons de donner l'analyse, la part de l'imprévu et de l'extraordinaire diminue sans cesse. *La Déshéritée*, *l'Ami Manso*, *la Bringas* sont de moins en moins romanesques et compliqués; le plus récent n'est que l'his-

toire toute simple d'une maladie morale très commune, qui, grandissant peu à peu chez une femme, lui fera demain, si ce n'est aujourd'hui, trahir tous ses devoirs. Et cette femme ne peut plus être oubliée; elle est trop vraie, trop vivante pour cela; mêlée à de plus dramatiques événements, elle nous causerait une émotion plus forte, mais nous serions peut-être moins sûrs qu'elle a vécu.

Ne désespérons pas pourtant de voir l'auteur unir un jour la grandeur de l'effet final à la vérité parfaite et indiscutable des moindres détails. M. Pérez Galdós n'a que quarante ans à peine; une belle carrière est ouverte devant lui, et le courage ne lui manque pas pour la parcourir. Après avoir traversé très rapidement les luttes de la presse politique, il s'est voué tout entier à son œuvre littéraire, il peint la société espagnole de notre temps. Comme Balzac, il travaille beaucoup; comme lui, il établit un lien entre toutes ses créations; d'un roman à l'autre les mêmes personnages se retrouvent, et quelques-uns ont en eux tant de vie que, pour les revoir, on relit parfois tout un volume dont on n'a été qu'à demi content. M. Pérez Galdós recherche de plus en plus l'exactitude; les lieux qu'il décrit il les a vus, et s'il se mêle peu aux réunions du monde, c'est qu'il lui suffit de quelques instants pour pénétrer les caractères humains, et qu'il ne veut pas perdre de temps en conversations inutiles, encore moins en divertissements. Par les dates qu'il inscrit à la fin de ses récits, on voit que plusieurs ont été composés très vite, et ceux-là ne sont pas toujours les moins bons. *La Bringas*, qui a trois cents pages, ne lui a coûté que deux mois. Malgré cette rapidité d'exécution, son style nous semble être en progrès. Oserons-nous, étranger que nous sommes, porter un jugement sur un point si délicat? Nous dirons seulement que, dans ses premiers livres, nous avons cru entrevoir des phrases lourdes ou contournées, des traits d'un goût douteux, des associations de termes peu correctes, et que dans les derniers, la forme nous a charmé, tant elle nous semblait plus simple, plus agile, mieux appropriée, et sans effort, aux diverses nuances de la pensée.

Enfin, quoique hardi et franc dans ses tableaux, il respecte toujours le lecteur, comme Boileau désirait qu'on le respectât. C'est qu'en dépit de ses doutes religieux et de certaines préventions contre les catholiques, M. Pérez Galdós est demeuré spiritualiste : il ne se complaît ni à peindre ni à rendre l'homme esclave de ses sens. Puisse son art, en devenant chaque jour plus vrai, n'être jamais moins chaste et moins sévère!

A. de Tréverret.

La fin prochainement.

UNE CORRESPONDANCE POLONAISE

DU

COMTE DE MONTALEMBERT

Une communication bienveillante nous permet de donner à nos lecteurs deux pièces inédites du comte de Montalembert. C'est une lettre importante au sujet de M. de la Mennais, et une admirable et touchante prière inspirée à l'ardent défenseur de la Pologne en 1832.

M. l'abbé Jean Siemienski s'occupe de la biographie d'Ad. Mickiewicz et, entre parenthèses, de celle de la comtesse Henriette Ankwicz[1], sorte de Corinne polonaise, qui, dans l'émigration, sut grouper autour d'elle nombre d'hommes éminents, Polonais d'origine ou sympathiques à la Pologne. Le comte de Montalembert prit place parmi eux, et eut, avec la comtesse Ankwicz, pendant plusieurs années, une correspondance suivie. C'est de cette correspondance que M. l'abbé Siemienski a extrait les pages suivantes, qu'il nous permet de révéler aux amis du comte de Montalembert, et à ceux de la noble nation qu'il a si chaleureusement défendue.

La comtesse Ankwicz avait demandé au jeune pair de France quelques lignes pour un album, où elle aimait à réunir les pensées de ses plus illustres amis. Mickiewicz venait d'y écrire. M. de la Mennais lui avait donné son hymne célèbre : *Dors, ô ma Pologne!* composée à cette occasion. M. de Montalembert refusa de se mettre en parallèle avec ces deux hommes de génie et répondit à la comtesse Ankwicz : « Plus tard, quand votre livre aura fait le tour de tous ceux qui voudront voir l'œuvre de M. de la Mennais, quand il ne sera plus exposé à la publicité, alors je vous promets d'écrire ce qui me viendra dans l'esprit pour vous toute seule et votre famille. » La modestie du jeune écrivain fut récompensée par une sainte inspiration, et le vendredi saint de cette même année, Montalembert écrivit dans l'album la prière suivante :

PRIÈRE D'UN CATHOLIQUE FRANÇAIS POUR LA POLOGNE

Dieu tout-puissant, nous nous approchons de vos autels le cœur chargé de tristesse à la vue des impénétrables mystères de votre volonté : nous y venons non pas pour nous plaindre de vos décrets, mais pour mettre notre deuil sous votre protection, et pour confier notre timide espérance à votre miséricorde. Dieu très saint, écoutez les prières que nous vous offrons aujourd'hui pour une sainte et innocente victime. Dieu très juste, souffrez que nous venions hâter de nos humbles vœux le temps où votre justice vengeresse reviendra

[1] Mariée plus tard en premières noces au comte Soltyk, en secondes noces au comte Kuczkowski.

sur la terre. En ce jour où votre divin Fils étendit naguère ses bras sur la croix pour sauver le monde, étendez la main de votre clémence sur cette Pologne que vous semblez avoir choisie pour hostie expiatoire des péchés de ce siècle. Nous célébrons aujourd'hui la mémoire du plus grand des malheurs; et cependant au sein de notre douleur nous savons que demain se lèvera l'aurore du jour le plus glorieux de l'histoire du monde : ô Dieu, qui n'êtes jamais plus miséricordieux et plus paternel que dans les épreuves dont vous frappez vos créatures, permettez-nous de lire aussi dans les funérailles de la Pologne un avenir de liberté et de gloire. Permettez-nous d'espérer que, pour elle aussi, un jour viendra où, après l'avoir livrée aux bourreaux, vous saurez la ressusciter pour votre justice et pour notre amour. Permettez-nous de croire que vous, dont la mémoire est éternelle, vous n'oublierez aucune de ses souffrances, aucune de ses humiliations, aucun de ses supplices, et que tous ces maux qui troublent aujourd'hui notre âme ne serviront qu'à la désigner à l'avenir comme la première née d'entre les nations que vous avez aimées et sauvées.

Mais, en attendant sa délivrance, exaucez du moins les prières que nous versons aujourd'hui aux pieds ensanglantés de votre Fils. Vous qui n'abandonnez pas les petits des oiseaux, servez de père à tous ces orphelins que la mort, ou une destinée pire que la mort, a privés de ceux qui leur ont donné la vie. Vous qui avez des trésors de grâces pour toutes les douleurs, prenez entre vos mains les cœurs de tous ces pauvres exilés qui osent à peine nommer ce pays pour lequel ils ont tant combattu, qu'ils ont tant aimé, dont ils sont si loin. Ils n'ont plus de patrie sur la terre! mais faites-leur entrevoir déjà cette patrie d'en haut dont vous êtes le Roi. Vous, dont la miséricorde devient plus haute et plus grande à mesure que la misère de l'homme devient plus profonde et plus amère, jetez surtout un regard de compassion et d'amour sur ces infortunés qui n'ont connu ni le bonheur de mourir ni la liberté de l'exil, mais qui languissent, sans famille, sans amis, sans espoir, dans une affreuse servitude, sous un ciel glacial comme le cœur de leurs bourreaux, loin des prêtres de leur foi, loin des lieux où fut leur berceau, loin des tombeaux de leurs pères, loin de tout ce qui fait supporter la vie! Prenez pitié de leur inouï malheur, éclairez la nuit de leur esclavage, descendez avec eux dans l'abîme des douleurs, faites qu'au fond de leur calice ils trouvent un peu d'espérance; faites qu'ils ne perdent jamais de vue ce Sauveur crucifié, qu'ils ont bien plus que nous le droit d'adorer, initiés, comme ils l'ont été plus que tous les autres hommes, à ses douleurs, à son abandon.

Mais, qui sommes-nous, ô mon Dieu, pour oser implorer votre miséricorde sur d'autres maux que les nôtres? Qu'avons-nous fait

pour oser remplir auprès de vous le rôle d'intercesseurs? Hélas! nous avons tous nos douleurs, nous sommes tous sur cette terre, exilés de la patrie céleste. Si donc nous vous prions aujourd'hui pour d'autres que pour nous-mêmes, c'est parce que nous connaissons l'infortune, et que jamais nous n'en avons vu de pareille à celle qui est devenue le partage de nos frères. Vous savez d'ailleurs combien la Pologne nous est chère, vous avez vu couler les larmes, les amères et abondantes larmes que nous a arrachées l'idée des souffrances qu'elle endurait pour nous. Ah! si ces larmes, mêlées au sang si pur qu'elle a versé, pouvaient achever d'expier nos fautes et nous mériter de voir votre courroux s'apaiser... Mais si notre voix vous importune, si nos prières sont indignes d'être exaucées, alors n'écoutez plus les nôtres, mais au moins ne soyez pas sourd à celles qu'ont élevées vers vous tant de guerriers mourant pour l'antique foi, tant de prêtres immolés en tenant votre croix à la main, tant d'exilés sans espoir, tant de malheureux qui, du sein des déserts et du fond des cachots, lèvent vers vous un regard d'angoisse, tant de vierges qui vous ont consacré leur innocente vie, tant de mères qui n'ont plus rien à aimer en ce monde.

Et vous sainte Vierge, vous à qui cette pauvre Pologne a donné sa couronne, alors qu'elle était glorieuse et libre, oublieriez-vous, dans sa misère et sa servitude, celle qui vous a toujours associée à son bonheur et à sa gloire? Vous que nous nommons chaque jour *Reine des martyrs*, répudierez-vous une royauté qui vient aussi d'être consacrée par le martyre? Vous qui êtes l'amie de ceux qui n'ont plus d'amis, ne serez-vous pas aussi la mère de ce peuple orphelin? Oui, nous le croyons en ce jour, où le glaive perça naguère votre cœur, vous vous serez rappelé dans le ciel celle qui sur la terre est couchée expirante au pied de la croix de votre fils : et vous aurez demandé, à Celui qui ne sait rien vous refuser, de rendre bientôt à la justice divine son éclat, aux exilés, aux captifs leurs foyers, à l'Europe la barrière de son indépendance, à l'Église sa noble fille du Nord, à tous les cœurs qui aiment Dieu et la liberté une patrie.

Rome, ce vendredi saint, 20 avril 1832.

Le second document est plus intéressant encore. Il date du mois de juillet 1834. Les *Paroles d'un Croyant* venaient d'être condamnées, M. de Montalembert était navré du rude coup qui frappait son ancien maître, il aurait souhaité qu'il pût lui être épargné, il souhaitait plus encore qu'il sût l'accepter. Voici comment il s'en exprimait avec sa correspondante, amie fidèle, comme lui, de M. de la Mennais :

Je vous remercie, mille fois, aussi de tout ce que vous me dites d'intéressant et de précieux sur les dispositions du noble évêque de

Cracovie et de son clergé envers M. de la Mennais, je n'ai pas manqué de lui en faire part. Hélas! il a besoin plus que jamais de consolations, car il se trouve aujourd'hui dans une position plus douloureuse que jamais. On ne peut se dissimuler que M. de la Mennais a appelé en partie cette condamnation sur sa propre tête par l'excessive inconséquence qu'il y a entre la soumission absolue qu'il fit il y a six mois et l'apparition d'un livre tel que celui des *Paroles d'un Croyant*, comme aussi par certaines doctrines, entremêlées aux pages sublimes de cet ouvrage, qui sont évidemment en contradiction avec le catholicisme, telles que l'origine diabolique du pouvoir, le bonheur universel sur cette terre. Il était impossible que l'Église ne relevât pas ces idées, peut-être aurait-elle pu le faire avec plus de douceur et de clémence envers un fils si illustre et dont la gloire fait partie de son propre patrimoine. Mais ce qu'il y a de plus affreux dans ceci, c'est la position où se trouve M. de la Mennais, abandonné par tous les catholiques qui, en France, n'hésiteront jamais entre le pape et lui, et qui en cela ne feront que suivre ce qu'il leur a lui-même enseigné pendant vingt ans avec une irrésistible éloquence. A moins de faire une seconde soumission, il sera regardé comme étant hors de l'Église, et cette seconde soumission ruinera sa position d'homme public, et lui fermera la bouche pendant le reste de sa vie. C'est cependant le seul parti qu'il doive prendre selon moi, et que je lui ai conseillé, car, avant tout et malgré tout, il faut rester dans l'Église. Je l'ai supplié de faire cette soumission, et puis de quitter aussitôt la France, et de venir voyager, et se faire oublier avec moi. Je lui ai promis de l'accompagner partout où il voudrait : en Orient, en Amérique, partout enfin hors de France. C'est la France qui l'a perdu par ce tourbillon de vie publique et bruyante auquel il est impossible d'échapper lorsqu'on y reste. Moi-même, laïc jeune et obscur, j'ai senti la nécessité de me dérober à cette agitation dévorante, où il est impossible d'entendre la voix de Dieu et de la vérité. Combien plus n'était-ce point nécessaire pour un prêtre si illustre, et comptable envers Dieu, l'Église et le monde, de tant de gloire et de tant de génie. Prions pour lui, prions beaucoup que Dieu l'éclaire, le console et le conduise.

Cette lettre n'a pas besoin de commentaires, elle témoigne une fois de plus que l'amitié la plus généreuse envers une âme égarée peut s'allier dans un cœur chrétien à la soumission la plus ferme et la plus fidèle.

Nos lecteurs sauront gré à M. l'abbé Siemienski de leur avoir permis de lire ces pages. La noble femme qui a mérité de les recevoir mérite aussi sans doute d'être connue des amis de la Pologne et de voir perpétuer sa mémoire.

***.

LE LIVRE DES COLLECTIONNEURS

La librairie Renouard vient de faire paraître le *Livre des Collectionneurs*, de M. Alph. Maze-Sencier. Cet ouvrage, écrit pour les amateurs en tous genres, renferme de précieux renseignements, la plupart inédits, sur les tabatières, l'orfèvrerie, la ferronnerie, l'horlogerie, la verrerie, les tapisseries tissées, la céramique, les instruments de musique, les peintures en miniature et en émail, les sculpteurs en ivoire, les modeleurs en terre, les ébénistes, etc.

Au milieu de ces immenses recherches, véritable ouvrage de bénédictin, plusieurs chapitres offrent un intérêt particulier. L'histoire de la tabatière, qui jusqu'à ce jour n'avait pas été faite, est un travail d'érudit. L'auteur nous intéresse d'abord par une foule d'anecdotes historiques, puis il nous cite les grands orfèvres qui signent leur nom sur la gorge des boîtes, comme les peintres signent leurs portraits. Il nous décrit ensuite ces tabatières historiques et politiques qui se multiplièrent à l'infini sous la Révolution, et nous amène par étapes chronologiques jusqu'à l'avènement du prince Louis-Napoléon. Le chapitre sur ces tabatières diplomatiques présente l'énumération de ces boîtes merveilleuses, dont le prix dépasse parfois 40 000 livres, et offertes, par les rois Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, aux ambassadeurs accrédités à la cour de France. Le lecteur verra défiler devant lui toute la grande famille diplomatique européenne, depuis 1668 jusqu'à 1786, et il fera connaissance avec quelques ambassadeurs besoigneux, dont les tabatières, au sortir des mains royales, sont échangées contre des valeurs plus courantes.

L'étude qui traite des peintres en miniatures et en émail et qui se relie à l'histoire des tabatières est aussi très sérieusement traitée. Des artistes de talent, inconnus jusqu'à ce jour, nous sont révélés; d'autres, dont on ne connaissait guère que les noms, nous apparaissent sous un jour nouveau.

A la suite de la notice sur l'orfèvrerie, aux *Présents du roi*, nous assistons à la distribution de ces dons royaux répandus à profusion dans l'aristocratie française, à l'occasion des mariages, des naissances et des baptêmes.

Les notices ayant trait au costume intéresseront bien des lectrices. Citons : les *Buscs de corsage*, avec leurs devises un peu lestes; — les *Jarretières*, honni soit qui mal y pense; — les *Boutons d'habit*, si variés d'aspect et parfois si inconvenants, que les libertins qui osaient les porter faisaient baisser les yeux des honnêtes femmes; — les *Éventails*, dont quelques-uns, garnis de petites fenêtres invisibles, permettaient aux yeux fripons de tout voir sans être vus; — les *Gants*, ceux de Vendôme se vendaient dans des coques de noix; — les *Navettes* qui servaient à faire des nœuds connus sous le nom de frivolités; Mme de Pompadour en avait à profusion, et cependant elles ne suffisaient pas à toutes ses frivolités.

Ce qui donne au *Livre des collectionneurs* une saveur particulière, c'est la masse de documents inédits dont il est émaillé. Ces documents proviennent des Archives nationales (comptes des menus plaisirs du roi) et du Ministère des affaires étrangères, où M. Maze-Sencier a eu la bonne fortune de compulser le premier, 60 volumes in-folio manuscrits, intitulés : *Présents du roi*, et qui, oubliés ou inconnus des savants, n'avaient pas encore été communiqués.

Louis Joubert.

REVUE DES SCIENCES

Découvertes et inventions. — Les explosions de chaudière à vapeur. — Accidents et catastrophes. — Une bonne nouvelle. — Plus d'explosions. — Moyen d'empêcher les chaudières d'éclater. — Les règlements et les soupapes de sûreté. — Douces illusions. — Effets balistiques de l'eau surchauffée. — La soupape préservatrice. — Vidange instantanée de l'eau et de la vapeur. — Une révolution en perspective dans les procédés typographiques. — Le travail des compositeurs typographes. — Une machine à composer et à justifier. — Système Lagerman. — Vitesse du travail. — Une machine pour quatre compositeurs. — Paléontologie : La nouvelle galerie du Muséum de Paris. — Les animaux antédiluviens. — Les oubliettes de Gargas. — L'hyène des cavernes. — Histoire naturelle : Une lutte entre un crapaud et une araignée. — Morale. — L'exposition d'électricité à l'observatoire de Paris. — Variétés : Une locomotive échappée. — Nouvelles astronomiques. — L'immortalité pour 1250 fr. — La mise en vente des étoiles.

Un brave entrepreneur de chaudronnerie vient d'avoir une idée excellente, presque un trait de génie! Barbe est le nom de cet inventeur heureux, un nom qu'il sera équitable de conserver dans la mémoire. Si je disposais des prix de l'Académie des sciences, je n'hésiterais pas à donner à M. Barbe un prix Montyon, car il a trouvé le moyen de débarrasser l'humanité, et surtout les ouvriers, d'un danger permanent, d'un péril redoutable, des explosions de chaudière à vapeur! Les explosions de chaudières produisent des accidents épouvantables. Les cloisons sautent, les murs s'écroulent, les moellons, les solives, les planchers s'entre-choquent, tout s'effondre. La chaudière est en pièces; les débris font projectiles et vont tuer les passants à plus de cent mètres de distance; les chauffeurs, les mécaniciens sont brûlés, déchiquetés, les lambeaux humains pendent aux toitures, aux arbres... Le spectacle est lamentable. Jamais je n'oublierai ce bras humain projeté par une explosion sur un rosier grimpant; la chair saignante teintait de gouttes rouges les petites roses pompon d'un blanc éclatant; au milieu d'un parterre de géraniums roses gisait, grimaçante, la tête du chauffeur, à moitié calcinée par la vapeur! mort horrible! Chaque année les victimes sont nombreuses; depuis la récente explo-

sion à bord du *Rigault de Genouilly*, qui tua treize matelots et en blessa vingt-deux, on a relevé à Paris seulement et aux environs une demi-douzaine d'accidents plus ou moins graves. Il est de fait que la vie de milliers d'individus dépend uniquement de la solidité d'une tôle et de la vigilance d'un chauffeur; elle peut dépendre aussi quelquefois de circonstances absolument imprévues.

Certes, il y a un règlement pour les chaudières. L'article 6 du décret du 30 avril 1880 prescrit l'emploi de deux soupapes de sûreté, mais ces soupapes n'ont réellement de sûreté que leur nom. Tous les ingénieurs savent bien qu'elles sont insuffisantes à prévenir les explosions. Ce sont au fond de simples appareils avertisseurs; quand la vapeur s'échappe furieusement par les soupapes, le chauffeur est prévenu que la pression dépasse la limite fixée par le timbre réglementaire, et s'il ne modère pas son feu, l'explosion est proche. Mais souvent l'explosion suit cet avertissement tardif de trop près pour qu'on puisse l'éviter.

Les soupapes actuelles sont absolument illusoires; il faudrait pour empêcher la pression de devenir dangereuse que la soupape se soulevât au-dessus de son siège d'une hauteur égale au quart du diamètre de l'orifice d'évacuation. Or l'expérience montre qu'elles ne se soulèvent guère que de *un millimètre*. Au-delà d'une certaine limite, il y a équilibre entre la pression, quelle qu'elle soit, et le contrepoids, en sorte que la pression peut, sans qu'on le sache, augmenter brusquement dans la chaudière. On serait tenté de croire, tout d'abord, qu'il suffirait, pour tourner la difficulté, d'agrandir les soupapes, mais le calcul montre qu'il faudrait leur donner des dimensions telles, que l'appareil devient impraticable.

Quant aux tubes à niveau d'eau, aux manomètres, évidemment ce sont des instruments de contrôle, mais les manomètres métalliques se déforment après plusieurs années, et leurs indications peuvent être faussées. Les tubes à niveau fonctionnent quelquefois de façon à tromper le chauffeur quand les robinets sont mal ouverts ou que l'un est ouvert et l'autre est fermé. Bref, nous sommes assez mal défendus contre le danger. Et la preuve malheureusement que le règlement est insuffisant et que les soupapes sont impuissantes, c'est que les chaudières sautent toujours! Nous espérons bien maintenant que tout va changer.

M. Barbe a fait un raisonnement tout simple : Qu'est-ce qui produit les explosions? La vapeur. Qu'est-ce qui produit la vapeur? L'eau. Donc c'est l'eau qui détermine le mal. Supprimez l'eau au moment dangereux et vous supprimerez l'explosion.

Voilà l'idée. Voici le moyen. Au moment où la pression dépasse la limite qui convient à la solidité des tôles, tout à coup automatique-

ment à la partie inférieure de la chaudière s'ouvre un trou béant, l'eau s'échappe dehors avec toute la vapeur. Et la chaudière est vidée en deux secondes!

En pratique, M. Barbe ménage, sous la chaudière, près du rampant, un trou de 8 à 10 centimètres; pendant la marche normale, ce trou est bouché par un obturateur, un disque métallique, bien rodé, appliqué contre les rebords de l'ouverture par l'extrémité d'un bras de levier muni d'un contrepoids. Quand la pression de la vapeur a dépassé la limite qui lui est assignée, que les soupapes réglementaires, disposées sur la chaudière, crachent énergiquement, l'obturateur cesse d'être équilibré par le contrepoids; il tombe et la porte est ouverte toute grande, l'eau et la vapeur fuient avec un bruit de fauve qui reconquiert sa liberté.

C'est bien simple sans doute, mais, comme toujours, il fallait y penser. Avec les soupapes ordinaires, une chaudière est un peu comparable à un canon chargé. De l'eau surchauffée à 200° prend 1700 fois son volume primitif; quand la masse liquide se vaporise brusquement, c'est en petit l'effet de la poudre. Une arme à feu éclate quand le projectile et les gaz ne peuvent s'échapper; de même ici, si la chaudière n'éclate pas, c'est que l'eau et la vapeur trouvent une libre issue par le trou de vidange qu'on a placé sous la chaudière.

On a fait en Belgique et en France de nombreuses expériences du système Barbe. Récemment, dans deux usines de Paris, M. Julien, ingénieur en chef des mines, M. Wickersheimer, ingénieur ordinaire des mines, chargés du contrôle des chaudières du département de la Seine, ont fait exécuter des expériences sous leurs yeux; elles ont été extrêmement probantes. Nous avons de notre côté poussé les feux jusqu'à ce que la pression atteignît vite 10 atmosphères en alimentant à l'eau froide très énergiquement; les soupapes ordinaires laissaient fuir la vapeur bruyamment, le danger était imminent; pour les assistants, tout allait sauter. Sauf l'inventeur qui a la foi, tout le monde s'était mis à l'abri. Tout à coup une détonation retentit, une détonation mate, caractéristique, puis un nuage de vapeur! M. Barbe, toujours calme, était resté devant la chaudière. La soupape préservatrice avait joué, tout danger était passé.

Il est donc permis d'avancer que, sauf circonstances imprévues, on peut empêcher les chaudières à vapeur de faire explosion. C'est un résultat sur l'importance duquel il est inutile d'insister. Ce que nous souhaiterions, par exemple, c'est que, puisqu'il y a un règlement administratif, on le réformât quelque peu. On prescrit deux soupapes. Eh bien, soit! mais qu'on remplace au moins l'un de ces petits joujoux inutiles par une véritable soupape préservatrice, par la soupape Barbe. Le règlement au moins servira à quelque chose; c'est avant tout d'ail-

leurs une question d'humanité. Quel est l'industriel qui hésitera à mettre ses ouvriers à l'abri du danger? Au surplus, il est bon de le dire pour bien fixer les responsabilités : Maintenant sautera qui voudra.

On voit fonctionner depuis quelque temps au Palais-Royal, galerie d'Orléans, une très intéressante machine, destinée à faire automatiquement le travail des ouvriers typographes. Il y a longtemps que l'on a imaginé des machines à composer, chaque exposition nous en a apporté de nouvelles. Ces machines, très coûteuses et très compliquées, ne se sont pas répandues dans les imprimeries. Cependant il en existe qui fonctionnent bien, puisque le *Times* les utilise. Vingt-deux machines servent dans la grande imprimerie du *Times* à composer rapidement les débats du Parlement qui finissent quelquefois à plus de deux heures de la nuit, et la première édition du *Times* est mise en vente à six heures du matin. Ce tour de force est accompli par les machines à composer. Mais ces machines sont sous clef et nous n'en connaissons pas exactement la disposition. On dit qu'on ne réalise pas avec elles des économies d'argent, mais seulement des économies de temps. C'est déjà beaucoup dans certains cas. L'*Agence Havas*, en France, se sert aussi de machines à composer pour ses dernières nouvelles. Quoi qu'il en soit, sauf circonstances exceptionnelles, le travail mécanique n'a nulle part remplacé le travail à la main. Il pourrait bien se faire que la machine du Palais-Royal modifiât cet état de choses.

Elle nous arrive de Stockholm, et elle a été combinée par M. Lagerman, ingénieur en chef de la fabrique d'allumettes de Jonpöking, le même ingénieur qui a inventé ces étonnantes machines avec lesquelles on peut façonner par jour plus d'un million de boîtes. On met un morceau de bois dans la machine, et en un clin d'œil le bois sort à l'état de boîte d'allumettes. Il y a plus de cinq ans que M. Lagerman travaille à sa machine à composer. On peut avancer qu'au point de vue mécanique pur, c'est un véritable petit chef-d'œuvre. Cette machine fait dans son entier tout le travail du typographe. Elle ne *compose* pas seulement, elle *justifie* et elle *distribue*.

Un compositeur typographe va chercher ses caractères dans différentes casses [1] et les assemble lettre par lettre, il sépare les mots, puis, après la *composition* des lignes, il procède à la *justification*, c'est-à-

[1] Chaque compartiment spécial à chaque caractère s'appelle en langage typographique un *cassetin* et l'ensemble des compartiments *la casse*. On sait que les caractères d'imprimerie sont fondus en relief à l'extrémité de petites lames métalliques. On les assemble en plaçant côte à côte les petites lames. Les blancs et les séparations de mots sont obtenus au moyen de lames moins hautes intercalées.

dire qu'il doit agrandir ou diminuer les espaces libres pour donner à la ligne strictement la longueur voulue. Les lignes rassemblées par groupes, les unes au-dessous des autres, on forme des paquets que l'on assujettit avec des ficelles ou dans une forme métallique, et ces paquets réunis donnent ensuite les pages ou les colonnes d'un journal. Enfin quand les caractères ont servi à l'impression, il faut les rendre libres, les retirer un à un pour les replacer dans leurs casses respectives, c'est la distribution. On peut se demander comment ce travail complexe et qui nécessite de l'attention et de l'intelligence peut être exécuté par une machine. M. Lagerman a résolu le problème. Esquissons en quelques lignes l'invention.

On a devant soi, placée sur un support en fonte, comme un tableau sur un chevalet, une large plaque métallique sillonnée de haut en bas par une série de rainures parallèles. Chaque rainure remplace la casse ordinaire du compositeur; les mêmes caractères l'emplissent, bien rangés du sommet à la base; cette disposition est excellente, car d'un coup d'œil on peut s'assurer qu'une lettre ne s'est pas trompée de rainure et qu'elle est bien à sa place. Il existe naturellement autant de rainures que de lettres, de signes typographiques, de blancs à intercaler, etc.

A la partie inférieure de cette plaque-magasin est installée une sorte de longue crémaillère à roulette qui peut se déplacer horizontalement et courir de droite à gauche et inversement. Cette crémaillère mobile se termine à son extrémité droite par trois anneaux qui rappellent les anneaux de ciseaux, on y passe les doigts pour la manier. Un peu au-dessous de la crémaillère et dans toute la largeur, existe une large bande métallique sur laquelle sont inscrits, en gros caractères, toutes les lettres et tous les signes typographiques groupés trois par trois au-dessous de petites encoches. Du doigt on pousse le premier anneau de la crémaillère dans l'encoche qui correspond à la lettre dont on a besoin. Ainsi on veut faire sortir la lettre E, on place le doigtier dans l'encoche E. A ce moment précis, l'extrémité de gauche de la crémaillère se trouve exactement devant la rainure qui contient les E. En enfonçant le doigtier dans l'encoche, on fait du même coup ouvrir la porte de la rainure; alors et comme par magie, une pince minuscule saisit la lettre et vient l'installer entre deux guides verticaux encastrés dans la crémaillère. Ces guides ont la hauteur d'une ligne; quand l'intervalle est rempli, la ligne est composée. L'opérateur, assis devant la machine, n'a qu'à lire le manuscrit qui est déroulé sous ses yeux et à jouer du doigtier pour remplir la ligne, un peu comme un pianiste touche ses notes.

La ligne terminée, la crémaillère s'en va à droite porter son petit chargement sous un ressort qui le soulève et l'introduit dans le *justi-*

ficateur. On voit alors un curieux mécanisme qui égalise la ligne avec dextérité, serre ou écarte les lettres, place des intervalles jusqu'à ce que la ligne ait la longueur voulue; c'est stupéfiant! Le mécanisme agit comme un être intelligent. En une seconde, la besogne se fait et la ligne poussée en avant va prendre sa place dans le paquet déjà justifié. Quand le paquet est complet, on le retire saisi et maintenu entre des guides métalliques, et ainsi de suite.

Tous ces mouvements sont obtenus simplement à l'aide du jeu d'une pédale. Quant à la *distribution*, elle se fait par en haut, soit par le même ouvrier quand il a fini de composer, soit par un auxiliaire. Nous n'y insisterons pas; elle se pratique par une opération inverse; une crémaillère, située à la partie supérieure, prend chaque lettre et va la porter dans la rainure à laquelle elle appartient.

Devant nous, un jeune opérateur a composé 4 lignes de 48 lettres en 59 secondes. Il paraît qu'un opérateur exercé peut composer de 7000 à 8000 lettres à l'heure. Un bon compositeur à la main ne fait guère que 1500 lettres dans le même temps. On admet qu'une machine Lagerman peut remplacer quatre compositeurs. Il faut bien près de trois ans pour faire réellement un bon typographe; trois mois suffisent, dit-on, pour apprendre à bien manier la machine Lagerman. Enfin son prix ne dépasse pas 2000 francs. Il est donc probable que le travail mécanique va pouvoir entrer en concurrence avec le travail à la main. Certes, la composition et la justification n'ont pas le fini et la perfection du travail à la main; mais enfin le résultat est très acceptable surtout pour les imprimés à bon marché et pour les journaux. Les femmes principalement pourront sans doute tirer bon parti de la nouvelle invention.

Quoi qu'il en soit, avant de formuler une opinion certaine, il convient de savoir comment la machine Lagerman se comportera en pratique courante; il serait donc bien à désirer qu'elle fût mise en service dans une de nos imprimeries parisiennes.

La paléontologie est, comme on sait, une science toute française. L'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, etc., ont depuis longtemps des collections remarquables d'animaux fossiles. Le Muséum de Paris, illustré par Cuvier, seul n'avait pas un pauvre petit coin pour grouper des échantillons et des spécimens épars dans diverses salles. M. A. Gaudry, secondé par M. E. Fremy, directeur du Muséum, est parvenu à installer, sous un hangar dans la cour des Baleines, un embryon de musée. Dans la nouvelle galerie, on a groupé différents squelettes de grands animaux antédiluviens, des mammouths, des mastodontes; mais le public examine surtout avec curiosité le squelette de l'*Elephas meridionalis*, découvert à Durfort (Gard), par MM. Ca-

zalès de Fondouce et Ollier de Marichard. Ce gigantesque animal mesurait plus de 4 mètres de hauteur; il aurait pu prendre ses aliments de la main d'un locataire parisien du deuxième étage. Ses restes ont été trouvés en 1877; les défenses seules sortaient de terre; on fit des fouilles avec précaution, et toutes les pièces à peu près intactes ont pu être transportées à Paris et le squelette reconstitué. L'animal était debout; il s'était sans doute enfoncé dans un marécage. Nous ne donnerons pas la nomenclature des singuliers animaux réunis dans la galerie de M. Gaudry. La plume est impuissante à décrire ces types bizarres des temps géologiques; il faut voir cette collection; elle intéressera vivement les amateurs de paléontologie.

Il existe dans les Hautes-Pyrénées, non loin de Montréjeau, une grotte très vaste et très belle, célèbre par ses légendes : c'est la grotte de Gargas. Dans ces derniers temps, M. Félix Regnault a entrepris l'exploration détaillée de la grotte de Gargas; vers le fond se trouve un puits à parois verticales qui n'a pas moins de 20 mètres de profondeur; on le connaît sous le nom d'*oubliettes de Gargas*. Personne n'avait encore osé y pénétrer. M. Regnault fit réunir des échelles de corde et s'enfonça dans le gouffre. Il trouva tout au fond une riche moisson d'ossements et notamment des squelettes bien conservés de loups, d'hyènes et d'ours des cavernes. Ces squelettes valaient bien un trésor pour le savant; on les a remontés avec précaution jusqu'à la surface. Ce sont des débris d'animaux datant de la période quaternaire.

Les hyènes ont été très communes dans les cavernes de la France et de l'Angleterre; elles ont même été trop communes au gré des paléontologistes, car elles ont détruit les os d'un grand nombre d'animaux quaternaires, tantôt en les dévorant, tantôt en les rongeant au point de les rendre méconnaissables. Comme elles n'ont point épargné les os de leur espèce, on n'en rencontre le plus souvent que des parties très incomplètes. La trouvaille des oubliettes de Gargas a donc son importance, car on en aura retiré le premier spécimen complet de l'hyène des cavernes. Comment ces animaux se sont-ils trouvés au fond du puits? C'est ce qu'il est assez difficile de dire; il est probable qu'ils y seront tombés en combattant; ils se seront tués dans leur chute; autrement on ne comprendrait guère comment ils ne se seraient pas dévorés entre eux jusqu'à ce que le plus fort restât maître de la place, car les os n'indiquent pas qu'il y ait eu lutte.

D'après les recherches auxquelles s'est livré M. Gaudry, la hyène quaternaire ressemblait complètement à la hyène tachetée qui vit de nos jours dans l'Afrique australe; comme la hyène tachetée, la hyène des cavernes est plus forte que la hyène rayée; elle devait être même

plus lourde, plus massive que la variété actuelle. On pourrait s'étonner que l'ancienne hyène du midi de la France ne fût pas la hyène rayée de l'Algérie; la hyène tachetée est confinée de nos jours dans l'Afrique australe en deçà du 17e degré de latitude nord. Mais il est probable que la hyène des cavernes, comme la hyène actuelle, s'accommodait aux changements de climat. Selon Brehm, on rencontre en ce moment l'hyène tachetée dans les montagnes de l'Abyssinie, jusqu'à une altitude de 4000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Ah! l'esprit des bêtes, comment n'y pas croire! Elles ne vont pas consulter le médecin au moindre mal, elles ne courent pas chez le pharmacien; elles ont la science infuse! Je n'en veux pour nouvelle preuve que le fait suivant. Il est garanti anthentique par le journal anglais *The Wieekly Freeman.*

Un promeneur passe dans un champ; il y avait rixe entre un crapaud et une araignée des prés. Par un mouvement rapide, l'araignée s'élança sur le dos du crapaud et le mordit, bien que celui-ci se défendît énergiquement avec ses pattes de devant. Le crapaud se dirigea aussitôt vers un pied de plantain qui se trouvait tout près; il le mâcha et revint vers l'araignée. La lutte reprit de plus belle. Chaque fois que le crapaud était mordu, il avait recours au plantain. Le spectateur, intrigué de ce manège, arracha le pied de plantain. Il vit alors le crapaud qui n'avait plus trouvé son remède, enfler rapidement et mourir bientôt en présentant tous les signes d'un empoisonnement. Qui avait appris au crapaud que le plantain le tirerait d'affaire?

Il paraît en effet que le plantain jouit de propriétés curatives assez remarquables contre les piqûres venimeuses. Dans certaines campagnes, les paysans, qui sont souvent de bons observateurs, se servent du *Plantago major* (haut plantain) contre les piqûres des guêpes et des frelons. On broie les feuilles de cette plante et on les applique sur la partie malade; l'enflure disparaît bientôt.

C'est seulement pour mémoire que nous mentionnerons ici l'exposition d'électricité, installée à l'observatoire de Paris par les soins de la Société internationale des électriciens. Il suffit de prononcer le mot d'électricité pour que la foule accoure, surtout quand l'entrée est gratuite. Des milliers de personnes se sont pressées pendant douze jours à l'Observatoire; les salles étaient prises d'assaut; il a fallu plusieurs fois fermer les grilles. Le succès a donc été grand. Ajoutons à regret qu'il a été moins grand quand, pendant les derniers jours, il a fallu payer 1 fr. d'entrée. Au fond, il n'y avait rien de bien neuf, et il ne fallait guère s'y attendre; nous ne sommes pas bien loin de l'exposition de 1881. Cependant elle a présenté de l'intérêt, parce qu'elle a

permis de bien voir si les espérances conçues autrefois s'étaient réalisées, si certaines promesses avaient été tenues, quel était en définitive le véritable champ d'exploitation de l'électricité. Disons seulement que les progrès les plus saillants ne pouvaient guère frapper les yeux, car ils portent avant tout sur des questions d'économie et de rendement. On voyait bien des lampes briller, mais on en voit partout; on entendait bien la parole transmise par des téléphones et notamment des chants transmis par le thermo-microphone Ochorowicz que nous avons récemment décrit, mais ce sont là des expériences que tout le monde connaît aujourd'hui. Les visiteurs ne pouvaient d'un regard apprécier les perfectionnements obtenus depuis quelque temps. Par exemple, il fallait, il y a deux ans, pour obtenir 160 bougies avec les lampes Edison, dépenser un cheval électrique. Aujourd'hui avec la même force, on peut produire 300 bougies. Ainsi partout, les progrès s'accusent très sérieux, mais ce sont des progrès qui ne sautent pas aux yeux. On a bien montré aussi, fait nouveau, des lampes par incandescence de 1200 bougies; seulement les charbons résisteront-ils à un service d'un mois seulement? C'est peu vraisemblable. Bref, l'exposition de l'Observatoire laissera sa marque; mais il n'y a réellement pas lieu d'y insister autrement.

Un bien singulier accident est survenu dernièrement sur le chemin de fer de Nantes à Brest, en gare d'Auray. Il mérite une mention spéciale. Le train de Lorient venait d'arriver. Aussitôt on détache la machine pour la faire rentrer au dépôt. Pour cela, il faut conduire la locomotive à 200 mètres de la gare pour pratiquer l'aiguillage et la faire entrer sur la voie de Vannes. Le train venant de Vannes n'étant pas encore signalé, on pensa avoir le temps d'effectuer la manœuvre.

Ce jour-là, il faisait une brume épaisse; à peine arrivé à quelques dizaines de mètres de l'aiguille, le mécanicien aperçut tout près de lui les feux du train de Vannes. Il renversa la vapeur, mais c'était déjà trop tard; le choc se produisit. Le mécanicien et le chauffeur de la machine en manœuvre furent projetés violemment sur le sol et se firent des contusions assez graves. Les voyageurs du train de Vannes ne ressentirent qu'une forte secousse. Voici maintenant en quoi l'accident présente certain intérêt.

La locomotive débarrassée de ses conducteurs continua sa route, on avait renversé la vapeur; elle retourna donc sur ses pas et traversa la gare d'Auray comme un éclair se dirigeant sur Lorient. Tout était à redouter; sous la gare se trouvaient de nombreux voyageurs et des employés; aux passages à niveau les barrières pouvaient se trouver ouvertes. Par le plus grand des bonheurs, la locomotive poursuivit sa route sans rencontrer d'obstacles et sans occasionner d'accident. Elle

s'arrêta faute de pression, près de la gare de Landevant, après un parcours de 13 kilomètres!

Nouvelles astronomiques. On annonce qu'en ce moment les personnes douées d'une vue perçante peuvent distinguer les satellites de Jupiter, en abritant l'œil contre le rayonnement de la planète, à l'aide de la main fermée comme un cornet. Les 18, 21 et 25 avril les satellites seront groupés d'un même côté de Jupiter. Le 13 mai, à 10 h. 34 du soir, un seul satellite, le deuxième, sera bien visible dans une lunette astronomique à l'ouest de la planète. Ce phénomène est rare.

Enfin tous les ans du 19 au 23 avril, on remarque un flux considérable d'étoiles filantes qui est le plus souvent suivi de nombreuses chutes de météorites. Les Annales chinoises, qui remontent à plusieurs siècles avant notre ère, donnent déjà des renseignements sur l'apparition d'avril. Les points radiants sont au nombre de douze ou quinze, parmi lesquels on en distingue quatre principaux. Le premier situé au sud de θ d'Hercule, dans le voisinage de Vega; il paraît se rattacher à la comète I de 1862; le second est près de μ du serpent; le troisième un peu au nord de β Bouvier, et le quatrième au sud-est de l'Épi de la Vierge.

M. Palisa, astronome à l'observatoire de Vienne, vient d'avoir une singulière idée. Nous avions déjà les agences matrimoniales, les agences de décorations, encore un peu et nous aurons des agences qui conféreront l'immortalité.

M. Palisa, qui trouve avec une chance qu'on lui envie les petites planètes, ayant besoin de recueillir des fonds pour l'expédition qu'il projette en vue d'observer l'éclipse de soleil d'août 1886, s'est avisé d'offrir en vente au prix de 1250 francs le droit de donner un nom à l'astéroïde numéro 244, le dernier découvert! Pour 1250 francs on pourra passer à la postérité. Comme Le Verrier, on pourra avoir sa planète. Il paraît que les demandes abondent. Est-ce assez bien imaginé? *Vanitas vanitatum!* Maintenant qu'on abuse des statues, on changera avec plaisir un buste contre une planète. Plus de statues, vivent les étoiles!

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

10 avril 1885.

Voilà, dans l'état de la République, bien des péripéties et des changements, en neuf jours! Une nouvelle qui annonce un désastre arrive du Tonkin, le 30 mars; on avait des alarmes déjà, depuis le 25. Tout ce qui s'était amassé de haine et de mépris dans l'opinion publique éclate aussitôt contre le ministre arrogant et fourbe qui la trompait encore la veille, contre M. Jules Ferry. Il est renversé du pouvoir; peu s'en faut qu'on ne le traîne sur la claie. La crise commence. La France et la République n'ont plus l'une et l'autre qu'une émotion : la France se demande ce que deviennent là-bas, sur le chemin de la déroute, ses armes et son drapeau; la République, quel ministère elle va se recomposer... Les patriotes sont inquiets et comme honteux : ils reprochent à la République d'avoir laissé vaincre par la Chine cette France déjà si malheureuse d'avoir été vaincue par l'Allemagne; et puis, tout en étant jaloux de réparer l'échec, ils voudraient savoir jusqu'où mènera la vengeance, ce qu'elle coûtera et si la patrie aura bien sa sécurité sur sa frontière des Vosges, pendant qu'on relèvera son honneur à la Porte de Chine. Quant aux républicains, ils ne dissimulent qu'avec peine leur frayeur. Ils constatent qu'un coup profond vient de frapper la République. La plupart gémissent et quelques-uns s'irritent que, non contente d'avoir manqué au devoir national et rabaissé la France, cette république fasse encore voir, le lendemain d'un désastre et neuf jours durant, les impitoyables discordes de ses partis, leurs scandaleuses convoitises, leur impuissance acharnée. Tout haut ou tout bas, on se dit : « Il faut en finir! » et c'est un vœu que M. Brisson, en prenant la place de M. Jules Ferry, n'apaise pas sérieusement. On a cru être dans la dernière phase de la République; on s'est senti un instant dans l'ère de l'imprévu : il y a là une sorte de préparation morale qui est singulièrement grave pour

un gouvernement aussi sujet que la République à l'accident et au mal...

On connaît mieux aujourd'hui l'épisode que, le 29 mars, la dépêche du général Brière de l'Isle nous a sommairement et douloureusement appris. Le général de Négrier était à Dong-Dang, près de la Porte de Chine, le 22. Dans la nuit, il repousse une attaque. Mais l'ennemi le serre de trop près. Négrier veut se « donner de l'air »; il se décide à prendre l'offensive. Il a devant lui, sur le territoire chinois, le camp de Bang-Bo. Il y conduit sa brigade et s'empare des forts qui dessinent la première ligne du camp. C'est à la date du 23. Le lendemain, il se heurte à des retranchements formidables; l'ennemi déploie autour de lui des masses épaisses. Après avoir épuisé les munitions de son artillerie, Négrier rentre à Dong-Dang; sa petite armée a eu deux cent soixante-quinze tués ou blessés. Le 25, l'intrépide Négrier se tient toute la journée devant la Porte de Chine. Inutilement; car les Chinois ne se montrent pas. Négrier revient à Lang-Son et y concentre toutes ses troupes. A en croire une dépêche du général Brière de l'Isle, Négrier reste ferme et confiant : « Il n'a pas besoin de renforts; son artillerie est suffisante. » Mais, le 28, les Chinois, qui avaient suivi de loin Négrier, se rapprochent et paraissent sous les murs de Lang-Son. Une de leurs colonnes menace même de déborder la place. Le combat s'engage. Il est plus qu'inégal. Négrier tombe, atteint d'une balle à la poitrine. Une panique saisit deux de ses bataillons. Le lieutenant-colonel Herbinger, qui succède à Négrier dans le commandement, ordonne la retraite; il évacue Lang-Son. Sur son chemin, il laisse aux mains de l'ennemi le Trésor et précipite dans les eaux du Song Thuong une batterie qu'il ne peut sauver, à moins de sacrifier les blessés qu'il a recueillis. Il rétrograde sur Dong-Son et Than-Moï. Telle est la terrible nouvelle que le général Brière de l'Isle transmet au ministre de la guerre, le soir du 28 mars, et qui se publie, dans l'après-midi du 29, à Paris. Les mots qui terminent la dépêche sont pleins d'épouvante : « L'ennemi grossit toujours sur le Song-Koï, dit Brière de l'Isle. Quoi qu'il arrive, j'espère pouvoir défendre tout le delta. » Et il adjure le gouvernement de lui envoyer « le plus tôt possible » des renforts. Cependant la retraite de Herbinger se continue « en bon ordre ». Le 30, on arrête l'ennemi à Dong-Son. Puis, la brigade recule sur Kep et Deo-Quan. Elle arrive, le 1er avril, à Kep et à Chu, où Brière de l'Isle a expédié d'Hanoï tout ce qu'il a d'hommes disponibles. Il y appelle bientôt la brigade de Giovaninelli, qui était à Tuyen-Quan. Lui-même, quand il juge « assurée » contre l'invasion qui descend le long du fleuve Rouge la défense de Hong-Hoa et de la rivière Claire, il se porte à Chu

et c'est là qu'en ce moment, sur un terrain naguère illustré par une victoire dont il avait partagé la gloire avec Négrier, Brière de l'Isle attend l'ennemi...

On était, le 30 mars, sous l'empire, non pas tant de la tristesse et de l'effroi inspirés par la dépêche du général Brière de l'Isle, que de la colère provoquée par les mensonges et les artifices de M. Jules Ferry : il avait plus que déçu le patriotisme français, il l'avait dupé. Elles étaient encore dans toutes les oreilles, les paroles qu'il avait prononcées, le 28 mars, à la tribune de la Chambre, quand il répondait à l'interpellation de M. Granet : « Messieurs, vous me permettrez de ne pas vous dire quel est le chiffre de troupes qui a été indiqué par nos généraux, pour accomplir le programme ainsi conçu et défini : — Prise de possession du Tonkin tout entier. — Mais ce que je tiens à dire à la Chambre, c'est que les forces demandées par les généraux et par l'amiral Courbet leur ont été envoyées et que nous sommes allés plutôt au-delà des demandes de ces chefs militaires. Ces renforts, en ce qui touche l'armée de terre, sont arrivés depuis plusieurs semaines à Hanoï... Non seulement Lang-Son est bien gardé, mais toute la ligne de Chu à Lang-Son est fortement occupée par nos troupes... Il est certain, dès à présent, que le général de Négrier a dans la main les forces nécessaires pour tenir à Lang-Son. Il est certain que, de ce côté, la pleine possession de la frontière tonkinoise nous est acquise et que nous sommes dans la situation dont je vous parlais tout à l'heure, dans la meilleure pour traiter si l'on veut traiter, et qui consiste à dire : — Chacun derrière ses frontières. » — Ces paroles de M. Jules Ferry n'étaient pas encore imprimées au *Journal officiel*, l'écho n'avait pas encore porté à tous les coins de la France le bruit des applaudissements dont il avait été salué en quittant la tribune, et déjà le télégramme foudroyant du général Brière de l'Isle circulait sous les flots pour nous apporter la nouvelle que Lang-Son était évacué, la brigade de Négrier en déroute et la région de Lang-Son à Chu envahie par les Chinois. Quel contraste! Ou plutôt quelle dénégation cruelle l'événement lui-même opposait à toutes ces déclarations de M. Jules Ferry! Jusqu'alors il avait toujours pu dérober à la connaissance du public une partie de la vérité, quand les faits avaient çà et là démontré la fausseté de ses audacieuses assertions. La vérité, cette fois, était plus forte que lui : elle se manifestait avec une violence sanglante; il fallait qu'il la laissât voir dans son affreuse simplicité ou bien il fallait qu'il commît contre la France un second crime. Encore si M. Jules Ferry n'avait pas eu l'habitude de l'artifice et du mensonge! Mais non : on était las de sa duplicité; on en avait le dégoût; et voilà comment cette imposture si tragiquement dévoilée

révoltait maintenant tout le monde. On ne criait pas : « Malheur au vaincu ! » On criait : « Haro à l'imposteur ! »

Il le savait bien, quand il se présentait, pâle et la tête basse, devant cette majorité qui l'acclamait l'avant-veille et qui, tout à l'heure, allait répéter pour elle-même, soit de ses lèvres avilies, soit au fond de son misérable cœur, ces mots si durs de M. Clémenceau : « Nous ne vous connaissons plus. Nous ne voulons plus vous connaître ! » Il ne pouvait plus soutenir son rôle, ce Ferry dont l'impudence était encore si altière, quarante-huit heures auparavant, et ses amis d'alors rougissaient maintenant de lui comme d'un homme qui avait escroqué à la patrie quelque chose de son honneur. Ce n'était pas pourtant le seul sentiment qui les animât. Les uns n'étaient qu'apeurés par l'opinion publique; ils avaient senti passer sur eux, timides et accoutumés à ployer, ce grand vent de réprobation patriotique qui avait si puissamment soufflé, le matin, à travers Paris et la France. Les autres étaient encore plus lâches : ils n'abandonnaient M. Jules Ferry que parce que la fortune le trahissait. Presque tous, ils avaient été, à bon escient, les complices de M. Jules Ferry; il ne s'était pas joué de leur ignorance, de leur naïveté; au contraire, il leur avait plu de favoriser son jeu; ils l'avaient aidé à leurrer la France; ils lui avaient fourni des moyens pour tous ses actes avec la même hypocrisie que lui-même leur fournissait des raisons pour tous leurs votes : ils n'en étaient que plus ardents aujourd'hui à feindre d'avoir été abusés. Tous ensemble, et ceux-ci et ceux-là, ils étaient heureux de décharger sur la tête de ce maudit leur propre responsabilité; ils s'imaginaient s'absoudre en le condamnant. Et le jugement ne sera pas long. Au surplus, M. Jules Ferry succombe d'avance, il n'essaie de se défendre qu'en rusant une dernière fois. Il est humble; il a perdu non seulement sa jactance, mais son courage; il ne lui reste qu'un peu de ténacité avec un peu de perfidie. Il veut bien faire cet aveu : « Nos généraux se trouvent en présence de forces organisées dont le nombre et l'importance ont soudain dépassé toutes leurs prévisions. Ils sont contraints de rentrer dans le Delta et de s'y tenir sur la défensive. » Puis, il s'écriera : « Il faut réparer, venger l'échec de Lang-Son... Que cet effort décisif soit à la hauteur de toutes les éventualités !... Nous vous demandons de voter pour la guerre de Chine un crédit extraordinaire de 200 millions. » Mais il daigne déclarer que, le vote de ce crédit, il ne le considérera « nullement comme un vote de confiance ». C'est une tempête de clameurs mêlées de ricanements qui lui répond. Et voici la sentence. M. Clémenceau parle; on pourrait croire un conventionnel qui désigne à la guillotine un suspect. Plus froid, M. Ribot somme M. Jules Ferry

de « se retirer » ; il le lui commande, au nom de la Chambre, au nom de la République et de la France. Il propose ensuite cet ordre du jour : « La Chambre, résolue à faire tous les sacrifices pour maintenir l'intégrité de l'honneur national, blâme les fautes commises, regrette de n'avoir pas connu jusqu'ici toute la vérité »... M. Jules Ferry va-t-il, sous un tel soufflet, bondir à la tribune? Va-t-il les braver, ces juges dont il a eu si souvent la connivence pour « les fautes commises » qu'ils prétendent maintenant punir? Non, il se lève péniblement de son banc ministériel et réclame, quoi? « la priorité pour la discussion sur la demande de crédits »... Cette chicane de procédure parlementaire sera son suprême combat, son dernier essai de résistance et de défense! Ils sont 149, les fidèles qui lui apportent leurs suffrages; il y en avait, l'avant-veille, 259 pour l'approuver et le louer, pour triompher avec lui. Tout est fini. M. Jules Ferry donne sa démission et se hâte de « se retirer » : il ne rencontre pas même un ami, un seul ami sur son passage, pour lui tendre la main. Derrière lui, M. Delafosse et M. Laisant se sont précipités à la tribune, invitant tous deux la Chambre à le mettre en accusation. Ah! s'il avait voulu se retourner et dire seulement : « Soit! mettez-moi en accusation; mais décrétez que tous les coupables comparaîtront avec moi »... Et, ces coupables, il aurait pu les nommer, sans crainte que, cette fois, l'histoire lui reprochât de mentir; ils sont bien connus : ce sont les 259 et, antérieurement à la journée du 28 mars, plus d'un autre encore; c'est le président de la République aussi. Car si, pour sa part, la majorité a permis l'expédition du Tonkin, sans souci des interêts majeurs de la France, M. Grévy, de son côté, a permis la guerre, sans déclaration préalable, en dépit de la loi constitutionnelle dont il a la garde souveraine...

Comme il n'est plus de honte qui puisse réellement submerger un homme en cette ère de république et que nous en avons eu bien des exemples mémorables depuis 1871, nous pensons prudent, certes, de ne pas prophétiser à M. Jules Ferry un châtiment éternel dans la Chambre ou devant les électeurs : la démocratie est un maître indulgent, bien que capricieux; nous n'oserions pas affirmer que M. Jules Ferry fût condamné pour plus de temps que n'a duré naguère le décri de M. Gambetta ou de M. de Freycinet. Toutefois, quand il tentera son apologie, il faudra que M. Jules Ferry renonce à se plaindre de « l'affollement » du public. L'affollement! c'est le propre des races versatiles, enthousiastes et nerveuses comme le peuple français. Nous le voulons bien, et cependant, sous sa vieille monarchie, la France sut, avec un calme héroïque, supporter des revers et des calamités tout autrement graves. Mais, l'affollement,

c'est surtout le propre des peuples qu'on a exaltés, selon l'usage de la République, par mille promesses, même par mille utopies, et qu'on ne traite pas avec la virilité du bon sens. C'est particulièrement le propre des peuples auxquels leur gouvernement a l'habitude de mentir ou de cacher la vérité. Que M. Jules Ferry ne cherche pas ailleurs le secret de l'affollement qui lui semble avoir été la cause principale de sa chute! Et puis il se rappellera que, le signal de l'affollement, il l'a donné lui-même. N'a-t-il pas demandé 200 millions à la Chambre et annoncé par la voix de ses journaux officieux qu'il fallait expédier au Tonkin 50 000 hommes? Eh bien! n'était-ce pas de quoi exciter violemment l'inquiétude du public? N'était-ce pas assez pour faire croire à la France qu'elle avait un désastre à réparer au Tonkin?.. M. Jules Ferry ne s'est occupé que quelques jours plus tard à se rasséréner lui-même et à rassurer le public, à réconforter les cœurs. Il voyait les embarras, les hésitations de M. de Freycinet, à qui M. Grévy avait confié le soin de constituer le ministère nouveau. Il reprenait peu à peu l'espérance de redevenir, lui, le ministre nécessaire. Il suffisait de rendre impossible, non seulement à M. de Freycinet, mais à M. Constans et aux autres, la tâche ministérielle qu'ils essayaient d'accomplir. Ses amis l'y excitaient avec une énergie d'autant plus zélée qu'ils n'avaient pu se résigner à perdre le pouvoir : leur bande ne voulait pas lâcher sa proie! Donc, avec leur assistance, M. Jules Ferry se mettait à travailler l'opinion du public par tous les moyens que lui procurait le gouvernement occulte qu'il exerçait, dans le provisoire où l'on était depuis le 31 mars. Ses panégyristes se lamentaient sur son injuste destinée. Il était « la grande victime » du jour! L'une après l'autre, des dépêches du Tonkin venaient attester qu'il n'y avait eu là-bas, à Lang-Son, « qu'un simple accident de guerre »! Le général Brière de l'Isle avait manqué de sang-froid et de coup d'œil! Le lieutenant-colonel Herbinger avait sans raison précipité la retraite; il était l'unique auteur de la catastrophe : il s'était « affolé »! On communiquait même aux journaux des dépêches où le général Brière de l'Isle incriminait le lieutenant-colonel Herbinger! M. le duc d'Audiffret-Pasquier s'indignait-il pour l'honneur de l'armée et protestait-il, devant le Sénat, le général Lewal, qui, le 31, était resté muet à la Chambre, s'empressait de déclarer qu'au Tonkin comme à Paris l'émoi avait été excessif, qu'il n'y avait pas à s'alarmer, que le mal était déjà presque réparé, qu'on pouvait s'en fier à sa parole, etc... Ce n'était pas tout. On informait subitement le public que M. Jules Ferry, au moment de sa disgrâce, était en train de conclure avec la Chine un arrangement pacifique par l'intermédiaire du directeur de la douane chinoise, l'anglais

Robert Hart, et de son agent, M. Campbell. La paix! Une paix bienfaisante et glorieuse! La paix, telle que l'avait préparée le traité de Tien-Tsin, le 11 mai 1884! On l'avait enfin, malgré « l'incident fâcheux » de Lang-Son, et on la devait au génie industrieux de M. Jules Ferry, à son activité diplomatique, à son sage patriotisme!

Eh bien! Ni cette justification n'a prévalu, ni ces intrigues n'ont réussi : M. Jules Ferry n'a pu ressaisir le pouvoir. De main en main, ce pouvoir tant convoité a passé, comme un objet de trafic, entre celles de M. de Freycinet, de M. Constans, pour être enfin accepté de M. Brisson. Parmi toutes les combinaisons ministérielles qui s'opéraient chaque matin ou chaque soir, les chefs de l'Union républicaine ne faisaient ou ne défaisaient rien que selon qu'on laissait ou non à leur avidité la possession qui leur était la plus chère, celle du portefeuille de l'intérieur : il leur fallait jouir des fonds secrets, au profit de leurs journaux, et tenir sous leur loi les préfets et les candidats, au temps des élections! Cette prétention a été plus que visible; elle s'est montrée cyniquement et ce scandale a comme achevé le malheur de l'odieux parti qui exploitait, sous le régime de M. Jules Ferry, la République et la France. Encore s'il n'y avait pas eu d'autre scandale pendant cette crise! Mais la République a offert à la France un spectacle non moins triste dans ces couloirs du Palais-Bourbon, dans ces salons de l'Élysée, où les égoïstes politiciens de la gauche, anxieux seulement de savoir à quels groupes et à quels individus le pouvoir serait distribué, oubliaient pour cette âpre dispute de leur parti et de leurs personnes le Tonkin, le sort de nos pauvres soldats, le péril du drapeau, l'intérêt de la patrie. Il y avait sept jours que l'incertitude durait et que le gouvernement était dans ce chaos : à tous la République paraissait de plus en plus incapable ni d'accorder les ambitions des siens ou de concilier leurs principes, ni de pourvoir, dans ses déchirements politiques, aux nécessités nationales du moment. Le septième jour, M. Brisson, quittant la présidence qu'il occupait et qui lui servait à attendre, dit-on, celle de la République, a bien voulu permettre qu'on l'érigeât en président du Conseil des ministres. Est-ce parce qu'il a eu pitié de la République? Est-ce parce qu'il s'est effrayé de l'impuissance où elle se débattait? Est-ce, en un mot, pour sauver la République, qu'il est descendu de la hauteur olympienne où il était resté jusqu'alors inaccessible à toutes les offres, comme pour mieux ménager son autorité, garder son crédit et réserver son espérance? Ou bien M. Brisson, si austère et si pur qu'il ait la réputation d'être encore, aurait-il obéi à quelque raison moins noble? Aurait-il subi la menace des radicaux? Aurait-il fait avec eux tel ou tel pacte électoral, tel ou tel marché temporaire? On l'ignore. Ce qui est sûr, c'est

qu'il a composé un ministère dont les radicaux se déclarent contents, sans que les opportunistes lui aient d'abord paru hostiles. M. de Freycinet, qui a une modestie égale à sa faiblesse, sera son ministre des affaires étrangères. M. Allain-Targé, jadis l'un des familiers de M. Gambetta, reçoit le portefeuille de l'intérieur. M. le général Campenon redevient ministre de la guerre. M. Clamageran remplace M. Tirard dans le maniement du budget. Le contre-amiral Galiber veillera sur la marine. M. Goblet administrera l'instruction publique et les cultes. On prépose M. Sadi-Carnot à la gestion des travaux publics. M. Pierre Legrand est nommé ministre du commerce; M. Hervé-Mangon, ministre de l'agriculture. M. Cochery lui-même, l'inamovible ministre des postes et des télégraphes, a disparu dans l'orage qui a emporté M. Jules Ferry; c'est M. Sarrien qui lui succède. M. Brisson a lu à la Chambre, mardi, le programme de ce ministère : il est court et M. Brisson n'y annonce aucune des réformes qu'il promettait aux électeurs de Paris, en 1881. Régler les affaires du Tonkin; discuter le budget de 1886; assurer à tous les partis leur liberté électorale : voilà l'œuvre à laquelle M. Brisson veut se vouer. Nous le jugerons selon ses actes. Mais hâtons-nous de l'avertir : les « opportunistes », qui, mardi, l'ont accueilli et acclamé presque à l'envi des radicaux, lui accorderont bien le temps de régler les affaires du Tonkin; quant au budget, il n'est pas certain qu'ils le discutent avec lui sans tenter de lui porter, dans la discussion, tel ou tel coup mortel, s'ils le peuvent. Ils ne lui seront soumis qu'autant qu'il leur sera docile pour la préparation et la pratique des choses électorales. Déjà hier, il a pu mesurer leur force et leur inimitié. L'un d'eux, M. Rouvier, a été choisi pour présider la commission du budget. Peu s'en faut que la présidence même de la Chambre n'ait été décernée à M. Fallières, cet autre complice de M. Jules Ferry; M. Floquet, que patronnait M. Brisson, n'a eu sur M. Fallières que le médiocre avantage de quatre voix de plus. Prenez garde, M. Brisson!...

Le nouveau ministère ne veut de la Chine, paraît-il, qu'une concession bien facile au Tsong-li-Yamen, l'exécution du traité de Tien-Tsin. Si elle le refuse, il l'y contraindra par les armes et voilà pourquoi M. Brisson a demandé au Parlement, comme M. Jules Ferry, un crédit de 200 millions : c'est une provision qu'il emploiera jusqu'au jour où, définitivement, la Chine aura évacué le Tonkin, selon les stipulations du traité de Tien-Tsin. Mais la Chine n'a-t-elle pas toujours juré, depuis le 11 mai 1884, que le traité de Tien-Tsin lui suffisait? Et même n'est-il pas vraisemblable que, si M. Jules Ferry a pu, le 25 mars, reprendre indirectement avec elle les négociations dont il a été fait un si violent bruit dans les journaux

qui louangeaient « la grande victime », c'est parce que la Chine n'a jamais cessé de vouloir traiter à cette unique condition? Donc, quand on lui propose d'accepter la convention de Tien-Tsin, la Chine y consent d'avance : c'est elle, et non la France, qui pourra se vanter d'avoir réduit son adversaire à reconnaître sa prétention, à s'incliner devant sa volonté. Pourquoi, depuis un an, M. Jules Ferry continuait-il avec tant de passion la guerre? N'était-ce pas précisément parce qu'il ne bornait plus à la convention de Tien-Tsin son exigence diplomatique et que, pour bien venger l'outrage de Bac-Lé, il avait élevé plus haut sa réclamation? S'il faut en croire certains récits et certaines dépêches, la paix ne serait plus douteuse. La *Gazette officielle de Pékin* aurait publié, le 6 avril, un édit impérial qui ordonnerait aux généraux chinois d'évacuer le Tonkin; cet édit mentionnerait même les stipulations suivantes : « Cessation des hostilités le 10 avril. — Evacuation du Tonkin par les troupes chinoises pour les points les plus rapprochés du Delta, à partir du 20 avril, et graduellement, pour les autres points jusqu'à la frontière, à des dates fixes et échelonnées. — Signature à Tien-Tsin dans un bref délai d'un traité définitif comprenant une convention de commerce. — Jusqu'à la signature de ce traité, la France pourra exercer le droit de visite des neutres pour empêcher la contrebande de guerre et le transport du riz; elle conservera également Formose et les points du territoire chinois occupés actuellement. — La France renonce à demander à la Chine une indemnité de guerre. » Si c'est là le traité que la République doit signer avec la Chine, l'orgueil du Céleste Empire pourra se pavaner à l'aise et le souvenir de Lang-Son sera bien cruel à notre armée. Cinq mille Français auront péri au Tonkin; nous aurons dépensé aux bords du fleuve Rouge un demi-milliard; il nous faudra occuper le pays en guerroyant encore contre les Pavillons Noirs; nous y resterons sur le qui-vive, entre les infatigables pirates du Yunnam et les astucieux mandarins du Quang-Si. En vérité, cette acquisition du Tonkin aura coûté cher non seulement à l'honneur de la France, mais à sa puissance nationale, à sa liberté d'action diplomatique et militaire!...

La leçon de tous ces événements est grave pour la France. Elle vient de voir comment la République, par les vices de son gouvernement non moins que par les fautes de ses hommes d'État, est impropre à lui assurer ses destinées et spécialement à faire les affaires de la patrie dans la situation actuelle de l'Europe. Car, les sophistes et les tribuns du parti républicain auront beau se récrier, ce gouvernement qui, même pour la guerre étrangère, pour une guerre de Chine, subordonne tout, et la conduite de ses armes et celle de sa diplomatie, à l'intérêt de sa politique électorale,

ce gouvernement n'est devant la patrie qu'un gouvernement inférieur. Qualifions-le de son vrai nom : c'est un gouvernement dangereux pour la patrie, quand, hier blessée presque à mort par un ennemi implacable, elle est isolée aujourd'hui et comme resserrée entre ses frontières incomplètes par toutes sortes de défiances et de haines. Oui, la responsabilité des Grévy, des Ferry et des députés qui ont commis ou laissé commettre la folie du Tonkin, implique la responsabilité de la République elle-même. Que les électeurs se souviennent de cette folie : elle leur a été rendue plus sensible par le douloureux événement de Lang-Son; beaucoup d'entre eux, au fond de leurs villages, connaissaient à peine ce mot de Tonkin devenu si funèbre à tant des leurs; une clarté sinistre leur a mis soudain sous les yeux toute cette aventure du Tonkin, avec tout le mal qu'en souffre la France et qu'elle doit à la République. S'ils n'oublient pas cette crise et s'ils veulent prévenir les fautes dont les hommes d'Etat de la République sont encore capables, ils choisiront leurs représentants du côté où les avertissements leur ont été donnés, c'est-à-dire du côté où les conservateurs leur offrent le salut sous les auspices d'une monarchie réparatrice pour la patrie comme pour la société. Et ce ne sera pas le seul souvenir que les électeurs garderont de cette crise : ils se rappelleront qu'avec le ministère de M. Brisson, la République devient, par une transformation de plus, une république radicale, une république qui préparera le règne absolu du radicalisme. Peut-être même voudront-ils se rappeler que la dernière élection qui aura précédé les élections générales aura été pour nommer député de Saint-Etienne le citoyen Amouroux, l'un des héros et des apôtres de la Commune. N'est-ce pas assez de ce présage comme de ces leçons?

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LES DÉBUTS DE M. THIERS

A LA TÊTE DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS [1]

22 FÉVRIER — 6 SEPTEMBRE 1836

I

C'est le 22 février 1836, après la dissolution du grand ministère du 11 octobre, que M. Thiers exerce, pour la première fois, en qualité de président du conseil, le pouvoir d'un chef de gouver-

[1] J'ai eu déjà l'occasion de témoigner ma reconnaissance aux personnes qui, comme M. le duc de Broglie et M le baron de Viel-Castel, avaient aidé mes travaux sur la Monarchie de Juillet, en mettant à ma disposition d'importants documents inédits. A ces noms, je dois en ajouter d'autres. M. le duc d'Ayen, petit-gendre du comte Molé, m'a permis de consulter le recueil, considérable à tous les titres, des lettres reçues par cet éminent homme d'État. — M. le marquis de Sainte-Aulaire a bien voulu me communiquer les *Mémoires*, jusqu'ici inédits, de son père, le comte de Sainte-Aulaire, pair de France, membre de l'Académie française et titulaire de plusieurs grandes ambassades pendant le gouvernement de 1830 : ces Mémoires écrits avec l'agrément, l'aisance, la politesse supérieure, la distinction sans apprêt, qui étaient autrefois les dons de certains lettrés de bonne maison, sont à la fois une charmante lecture et un recueil de renseignements précieux pour l'histoire diplomatique de notre époque. — Je dois à M. le baron de Barante d'avoir pu prendre connaissance de la correspondance de son père, le célèbre historien des ducs de Bourgogne; M. de Barante, qui a été ambassadeur comme son ami M. de Sainte-Aulaire, était l'un des observateurs les plus fins, les plus judicieux et les plus impartiaux des choses et des hommes de la politique, aussi bien en Europe qu'en France; les lettres nombreuses qu'il a reçues des personnages considérables du temps ne sont pas moins utiles à connaître. — Mme la comtesse de Bresson, veuve du comte de Bresson, l'un des plus brillants et des plus habiles diplomates du gouvernement du roi Louis-Philippe, a bien voulu me communiquer ce qui lui restait de la correspondance politique de son mari. — Enfin, M. Emmanuel Duvergier de Hauranne a mis à ma disposition les notes fort intéressantes, souvent passionnées, mais toujours sincères, vives et nettes, que son père écrivait d'ordinaire après chaque session, pour fixer ses souvenirs : ces notes, émanées d'un homme qui était à la fois un parlementaire consommé et un historien fort distingué, m'ont été d'un grand secours pour la connaissance exacte du jeu des partis.

nement et en porte la responsabilité. Jusqu'alors il avait été ministre; il n'avait eu ni à former ni à diriger un cabinet. Associé à des hommes considérables dont le caractère et les idées différaient beaucoup des siennes, on eût été embarrassé de dire dans quelle mesure la politique appliquée avait été la sienne ou la leur. Désormais, il va donner sa vraie mesure et on pourra le juger d'après son œuvre propre : d'autant mieux qu'il ne risque pas d'être dominé ou éclipsé par aucun des collègues qu'il s'est donnés, M. Sauzet à la justice, M. de Montalivet à l'intérieur, M. d'Argout aux finances, M. Passy au commerce, M. Pelet de la Lozère à l'instruction publique, le maréchal Maison et l'amiral Duperré à la guerre et à la marine; quel que fût le mérite de ces hommes, leur renom était loin d'égaler celui de leur président, et d'ailleurs leurs origines étaient trop diverses, trop contraires même, pour que leur réunion eût une signification bien nette. Aussi, dans ce cabinet, le public ne voyait-il que M. Thiers.

Cet effacement des autres ministres faisait ressortir davantage la hardiesse, d'aucuns eussent dit volontiers la présomption, avec laquelle leur jeune chef, de fortune récente et de considération encore discutée, s'était élevé au poste naguère occupé par les Périer, les Soult et les Broglie. La curiosité, dont le nouveau président du conseil se trouvait l'objet, n'était pas, en effet, toute bienveillante. Pour être plus populaire que M. Guizot, il n'avait pas acquis une importance morale en rapport avec son talent. Les circonstances même de son avènement prêtaient aux critiques, et il semblait naturel de soupçonner quelque intrigue dans le fait de cet homme qui grandissait par la chute du cabinet dont il avait fait partie, et qui prenait, parmi les adversaires les plus acharnés de ce cabinet, plusieurs de ses nouveaux collègues. Pour le moins se croyait-on autorisé à y voir une ambition un peu impatiente, et l'on ne manquait pas d'y opposer le désintéressement si vrai et si fier du duc de Broglie[1], ou la retraite, moins sereine au fond, mais très digne aussi, de M. Guizot; on montrait ce dernier rentrant simplement, avec sa vieille mère et ses enfants, dans sa modeste maison de la rue de la Ville-l'Évêque, et y reprenant cette vie de famille et de travail dont l'austérité puritaine imposait le respect aux plus ennemis. Chacun se disait que le jeune premier

[1] La duchesse de Broglie écrivait, le 25 février, à M. de Barante, au sujet de son mari : « Nous retrouvons notre rôle tranquille plus et mieux que l'année dernière. Personne n'a besoin de nous pour rentrer, et nous ne serons sur le chemin de personne. J'admire avec quelle sérénité Victor reprend sa vie régulière. Il y a une grande leçon sur les vanités du monde à avoir été placé plus haut pour les bien voir. » (*Documents inédits.*)

ministre, pour justifier une élévation aussi anormale, chercherait à faire quelque chose d'extraordinaire et d'éclatant. Mais que serait-ce? On l'ignorait. Il avait déjà donné assez de preuves de son agilité et de sa mobilité pour que personne ne pût prévoir, la veille, l'attitude qu'il aurait fantaisie de prendre le lendemain. On attendait : attente un peu inquiète; car, si la merveilleuse intelligence de l'homme était connue, on n'ignorait pas ce qu'il s'y mêlait d'infatuation et de légèreté aventureuse [1]. Aussi ceux-là même qui avaient, comme M. de Talleyrand, le plus poussé au changement de cabinet, tenaient-ils, aussitôt la chose faite, à dégager leur responsabilité, à se garer de toute solidarité avec le nouveau président du conseil. Dans une lettre écrite, le 2 mars, à M. de Sainte-Aulaire, la duchesse de Dino protestait avec vivacité contre les bruits qui attribuaient à son oncle le renversement du ministère précédent; ne pouvant nier cependant toute participation de M. de Talleyrand à l'élévation de M. Thiers, elle jugeait prudent de la limiter autant que possible. « Si de connaître M. Thiers depuis dix ans, disait-elle, de lui avoir toujours reconnu et beaucoup d'esprit, et beaucoup de talent, et l'humeur facile, c'est l'avoir fait ce qu'il est aujourd'hui, en effet nous sommes complices. Je ne nous connais point d'autre participation à ce qui s'est fait, et peut-être que notre amitié pour M. Thiers lui aurait souhaité une marche de plus entre celle sur laquelle il se trouvait déjà et le sommet qu'il a atteint si rapidement. Du reste, il a trop d'esprit pour ne pas mesurer la difficulté, trop de courage pour ne pas l'affronter, trop de bon sens pour s'enivrer, trop de ténacité pour se décourager. Il est possible qu'il périsse dans l'entreprise... Cette maison-ci (c'est-à-dire la maison de M. de Talleyrand) est trop dévouée au Roi pour ne pas désirer le succès de ses ministres, mais elle n'accepte aucune responsabilité, n'admet aucune solidarité. M. Thiers est trop habile pour qu'on essaye de le diriger et de l'influencer, et, s'il doit l'être par quelqu'un, c'est par le Roi [2]. »

[1] Quelques années plus tard, Henri Heine écrivait de M. Thiers : « La facilité avec laquelle il se meut a quelque chose d'effrayant; elle nous inspire des inquiétudes étranges. Mais elle est toujours extraordinaire et admirable, cette facilité, et, quelque légers et agiles que soient les autres Français, en les comparant à Thiers, on les prendrait pour des lourdauds allemands. » (Lettre du 20 mai 1840, *Lutèce*, p. 63-64.)

[2] « On vous aura sûrement mandé, écrivait encore la duchesse de Dino, que c'est cette maison-ci qui a tout fait : inspiré à M. Humann la conversion, dicté à M. de Broglie l'âpre gaucherie de ses discours, à la Chambre l'humeur qu'elle a prise, aux ministres la taquinerie téméraire d'avoir fait d'une question incidente une question de cabinet, au dernier cabinet la volonté de ne pas affronter la session, quand le Roi les priait de rester tous, et s'y

M. Molé écrivait de son côté, 9 le mars, à son ami M. de Barante : « Les influences étrangères qui viennent aboutir à la rue Saint-Florentin (c'était là que demeurait M. de Talleyrand) s'étonnent et s'inquiètent de leur ouvrage. M. de Talleyrand le désavoue et fait écrire partout qu'il n'a été pour rien dans tout ce qui s'est passé. C'est l'habitude de sa vie entière de renier ou détruire ce qu'il a fait [1]. »

Cette incertitude sur la direction que suivrait M. Thiers avait pour résultat qu'aucun parti ne se pressait de prendre attitude d'opposition. C'était à croire que, en débutant, le cabinet ne rencontrait pas d'ennemis. Quand, le 1er mars, le président du conseil ouvrit ses salons, les représentants des opinions les plus opposées s'y rendirent, depuis M. Guizot jusqu'à M. O. Barrot, chacun conduit par des raisons différentes. Les doctrinaires étaient sans doute au fond fort irrités de ce qu'ils appelaient volontiers « la défection » de leur ancien allié [2], mais ils jugeaient de leur dignité et de leur intérêt d'éviter une hostilité trop prompte qui eût trahi leur dépit, et où ils n'eussent pas été suivis par la masse des conservateurs. Aussi prirent-ils une attitude expectante. La duchesse de Broglie, écho de son mari, écrivait, le 25 février, à M. de Barante : « Ce ministère-ci a une attitude peu brillante ; on désire sa durée, on lui souhaite bon succès et bonnes intentions, mais on doute beau-

refusant par l'organe de M. de Broglie, sous le prétexte assez cavalier que leurs convenances personnelles s'y opposaient. C'est cette maison-ci qui a donc aussi provoqué tous les refus qu'a essuyés M. Dupin, l'impossibilité pour M. Molé de marcher sans Thiers, et la volonté de celui-ci d'aller tout seul. Il faut convenir, en effet, que si nous avions fait tout cela, nous serions des gens bien habiles, et je suis fâchée de devoir dire, en l'honneur de la vérité, que nous ne sommes ni si coupables ni si sorciers. »

[1] *Documents inédits.* — Faut-il croire d'ailleurs que, rue Saint-Florentin, on avait un moment pensé à un autre président du conseil ? Nous lisons en effet, dans une lettre écrite par le duc Decazes, le 29 février 1836, à M. de Barante : « M. de Talleyrand avait rêvé la présidence du conseil sans portefeuille. Royer-Collard a fait manquer l'affaire, en en faisant honte à Mme de Dino. « Y pensez-vous, madame, lui dit-il, vous voulez donc déshonorer « les derniers moments de M. de Talleyrand ? Ne voyez-vous pas qu'il peut « à peine soutenir une conversation ? Lui faire gouverner la France, dans « un tel état, mais c'est une dérision ! » (*Documents inédits.*)

[2] Le duc de Broglie lui-même, bien qu'il fût personnellement désintéressé du pouvoir et supérieur aux petites rancunes, ne s'exprimait pas sans amertume sur la formation du nouveau cabinet ; il écrivait à un de ses amis, le 1er mars 1836 : « Vous connaissez le dénouement de notre crise ministérielle. Jugez-en. Vous aurez quelque peine à le concilier avec les notions les plus élémentaires du gouvernement représentatif. Je ne me charge ni d'excuser ni d'expliquer la conduite de personne. Il faudrait une bien longue narration pour vous expliquer la série d'intrigues dont ceci est le malheureux résultat. » (*Documents inédits.*)

coup[1]. » De Saint-Pétersbourg, le sage et fin M. de Barante écrivait à M. Guizot, en voilant le conseil sous la forme d'un éloge : « Je suis sûr que vous ne serez ni impatient ni ardent. » Le *Journal des Débats* se proclamait prêt à soutenir le cabinet, tant que celui-ci resterait fidèle à la politique de ses prédécesseurs, et souhaitait de pouvoir demeurer longtemps ministériel. Il feignait, non sans malice, de croire impossible que M. Thiers désavouât son propre passé en changeant cette politique, et écartait, comme une injure pour le président du conseil, les espérances manifestées par l'opposition. « Ce que le ministère a à faire, disait-il, c'est de décourager au plus vite ces espérances. »

Dans le tiers parti, satisfaction vive et sincère. Ce groupe était heureux de voir dans le cabinet trois des siens, MM. Passy, Sauzet, Pelet de la Lozère; plus heureux encore d'en voir exclus tous les doctrinaires[2]. C'était pour lui la revanche du « ministère des trois jours. » Il ne se sentait pas gêné par le souvenir de la guerre si rude que M. Thiers lui avait faite naguère à la tribune, ou du mépris que, tout récemment encore, cet homme d'État lui témoignait dans ses conversations[3]. Le *Constitutionnel* se chargeait de présenter le nouveau président du conseil comme un homme de Juillet qui sortait enfin, le front levé, de sa longue captivité doctrinaire; durant cette captivité, il avait été forcé de sacrifier aux faux dieux et de voter, le cœur déchiré, les lois de septembre et toutes les mesures de rigueur qui avaient marqué cette fatale époque; mais il venait maintenant, le rameau d'olivier à la main, tout réparer, tout apaiser, brûlant d'embrasser des frères dont il avait été trop longtemps l'adversaire. Le *Constitutionnel* en était tout attendri.

Quant à la gauche dynastique, elle se flattait d'attirer et de compromettre M. Thiers, en lui offrant sa protection: elle comptait

[1] *Documents inédits.*

[2] Le *Constitutionnel*, disait le 23 février 1836 : « Le fait très grave, c'est l'exclusion des doctrinaires. Le personnel du cabinet nouveau ne fût-il pas satisfaisant, le pays l'accueillerait avec faveur, seulement à cause de ce qui ne s'y trouve pas. »

[3] Pendant la crise même d'où était sorti le ministère, un jour que M. Thiers, au milieu d'un groupe, s'égayait sur le tiers parti en masse et, en détail, sur MM. Dupin, Sauzet et Passy, un ami de ce dernier, M. Legrand, de l'Oise, s'approcha de lui : « Et pourtant, lui dit-il, le tiers parti est à vos pieds. — Je l'y laisse, » répondit brusquement M. Thiers. A la même époque, comme il était question d'un ministère Dupin, où M. Sauzet prendrait le ministère de la justice, M. Thiers s'était écrié : « M. Sauzet garde des sceaux, quelle délicieuse bouffonnerie! » Or ce fut précisément le poste que M. Sauzet occupa dans le cabinet du 22 février. (*Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*)

qu'une fois séparé de ses alliés du 11 octobre, il serait fatalement conduit à s'appuyer sur elle; d'ailleurs, ce ministre ne lui rendait-il pas tout de suite un inappréciable service, en rompant le faisceau formé par Casimir Périer et maintenu depuis lors à si grand'peine. « Il ne faut pas, disait M. O. Barrot, qu'on nous accuse de ne vouloir d'aucun gouvernement. Soutenons ce ministère, et nous l'enlevons à la Doctrine [1]. » Aussi, les journaux de gauche, à l'exception des républicains du *National* et du *Bon Sens*, quittèrent immédiatement le ton d'opposition à outrance qui avait été si longtemps le leur, se montrèrent aimables pour le nouveau cabinet, affectèrent de voir, dans le seul fait de son avènement, une sorte de détente, et indiquèrent seulement que, plus tard, ils lui demanderaient l'abrogation des lois de septembre et l'extension du droit électoral.

M. Thiers ne pouvait cependant se faire illusion sur les difficultés que voilait cet accueil, en apparence si unanimement bienveillant. Les divers partis prétendaient tous lui imposer leurs conditions, et celles-ci étaient contradictoires et inconciliables. Les conservateurs n'étaient disposés à le soutenir qu'autant qu'il resterait fidèle à la politique de résistance, et il pouvait s'en fier à la vigilance peu indulgente des doctrinaires, pour signaler toute déviation. Si la gauche lui permettait les transitions et les dissimulations nécessaires, c'était dans l'espoir qu'il se dirigerait réellement vers elle. Entre les deux, il est vrai, était le tiers parti, mais il ne pouvait suffire, ni comme qualité ni comme quantité; lui-même d'ailleurs était malaisé à satisfaire : jaloux, si les ministres ménageaient trop les doctrinaires; épouvanté, s'ils penchaient trop vers la gauche.

Pour sortir d'embarras, M. Thiers imagina tout de suite une tactique d'autant plus intéressante à étudier, qu'elle lui servira dans l'avenir, toutes les fois qu'il se retrouvera au pouvoir. Elle ne consistait pas à prendre nettement parti dans un sens ou dans l'autre. Le nouveau président du conseil ne songeait pas à rester enchaîné à cette politique de résistance qui lui paraissait un peu vieillie et qui, en le brouillant avec la gauche, l'eût placé sous la protection et la dépendance des doctrinaires. Il n'avait pas davantage dessein de passer nettement à l'ancienne opposition et d'y chercher une majorité nouvelle qu'il aurait eu peine à trouver; son passé conservateur si proche l'eût gêné pour cette complète évolution; et d'ailleurs il ne lui convenait pas plus d'être à la merci de M. Odilon Barrot qu'à celle de M. Guizot La majorité fixe que, d'ordinaire, les hommes d'État désirent comme un appui,

[1] Lettre de M. Bresson à M. de Barante, du 7 mars 1836. (*Documents inédits.*)

M. Thiers semblait plutôt la redouter comme un lien. Il lui suffisait d'empêcher qu'on n'en formât une contre lui, se fiant à sa prestesse pour manœuvrer entre les divers groupes et y trouver, au jour le jour, des majorités formées d'éléments multiples et variables. Le morcellement extrême de l'Assemblée paraissait faciliter cette tactique [1]. Le jeu du ministre était donc de plaire simultanément, ou tout au moins successivement, aux conservateurs et aux hommes de gauche, disant aux premiers : « Ma présence vous garantit contre un ministère Barrot »; aux seconds : « Je vous ai débarrassés des doctrinaires »; à ceux-là : « Ne me connaissez-vous pas pour avoir combattu cinq ans à votre tête? » à ceux-ci : « Ne suis-je pas, de tous les ministres, depuis Casimir Périer, le premier qui ne vous traite pas en ennemis? » Se faisant honneur auprès des uns de ne rien abandonner des armes de la résistance, donnant à entendre aux autres que cette fermeté n'était que transitoire. Sans doute, il ne croyait pas lui-même qu'un tel manège, si habile fût-il, pût durer indéfiniment. L'heure viendrait où don Juan serait contraint de se prononcer entre les filles qu'il courtisait. Pour laquelle? Il ne le savait peut-être pas bien lui-même. Il se réservait de se décider suivant les circonstances et les chances de succès, résolu d'ailleurs à reculer ce moment le plus possible, et se flattant qu'il trouverait, d'ici là, l'occasion de quelque coup d'éclat qui en imposerait à l'opinion et le dispenserait de compter avec aucun parti.

II

Ce fut d'abord aux conservateurs que M. Thiers jugea nécessaire de donner des gages. Le jour même où il venait de prendre le pouvoir, le 22 février, quand il se rendit à la Chambre, l'attitude de l'ancienne majorité le frappa. Autour de M. Guizot, qui était entré la tête haute, une foule empressée. Le nouveau président du conseil était au contraire si délaissé, qu'un doctrinaire, M. Duvergier de Hauranne, le prit en compassion et vint s'asseoir un moment auprès de lui; M. Thiers le remercia, en lui serrant la main avec effusion. « La force des choses, lui dit-il en manière d'excuse, m'a porté là malgré moi, mais je ne veux changer ni de principes ni d'amis; vous allez en juger par ma déclaration [2]. »

[1] Un contemporain décomposait ainsi la Chambre : 150 députés dévoués à l'ancien cabinet, 50 faisant partie de la réunion Ganneron, 70 du tiers parti proprement dit se réunissant rue de Choiseul, 70 de la gauche Odilon Barrot, 25 de l'extrême gauche, 20 légitimistes.

[2] *Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*

Celle-ci, en effet, fut telle, que M. Guizot lui-même en eût accepté tous les termes : « Vous n'oublierez pas, je l'espère, — disait le président du conseil en parlant de lui et de ses collègues, — que, pour la plupart, nous avons administré le pays au milieu des plus grands périls, et que, dans ces périls, nous avons combattu le désordre de toutes nos forces... Ce que nous étions il y a un an, il y a deux ans, nous le sommes aujourd'hui. Pour moi, j'ai besoin de le dire tout de suite et tout haut, car je ne veux rester obscur pour personne : je suis ce que j'étais, ami fidèle et dévoué de la monarchie de Juillet, mais convaincu aussi de cette vieille vérité, que, pour sauver une révolution, il faut la préserver de ses excès. » M. Thiers, ne craignant même pas de faire allusion aux lois de septembre si attaquées par la gauche, continuait ainsi : « Quand ces excès se sont produits dans les rues ou dans l'usage abusif des institutions, j'ai contribué à les réprimer par la force et par la législation. Je m'honore d'y avoir travaillé de concert avec la majorité de cette Chambre, et, s'il le fallait, je m'associerais encore aux mêmes efforts pour sauver notre pays des désordres qui ont failli le perdre. Voilà ce que j'avais besoin de dire, et de dire à haute et intelligible voix... » Plus loin, à la vérité, il paraissait vouloir adoucir un peu ce programme de combat, par des paroles de conciliation et de pacification. « Nous ne voulons pas, disait-il, perpétuer la division des esprits, éterniser les haines. Non, messieurs, les troubles qui ont affligé notre beau pays paraissent toucher à leur terme; des jours meilleurs nous sont promis, et nous ne viendrons pas inutilement affliger la paix des images et des souvenirs de la guerre. » Toutefois, comme s'il craignait qu'on ne vît là une intention de distinguer sa politique de celle du 11 octobre, il ajoutait aussitôt : « Ici encore, nous serons fidèles à la pensée du dernier cabinet. » La déclaration apportée, le lendemain, à la Chambre des pairs, fut plus formelle encore. Non seulement le ministre y rappelait la part qu'il avait prise aux lois de résistance, mais il annonçait la volonté de les appliquer. « Nous ne souffrirons pas, disait-il, qu'on s'associe pour des machinations factieuses, qu'on discute publiquement le principe du gouvernement établi, qu'on propose publiquement ou un autre prince ou une autre forme de gouvernement, et, pour empêcher de tels désordres, s'ils pouvaient se reproduire, nous en appellerions aux juridictions établies. » Il ajoutait seulement que, « dans sa conviction, il y aurait peu à faire pour obtenir de tels résultats ». Loin de contredire leur chef, les ministres venus du tiers parti s'attachaient à établir, dans leurs conversations, que leur avènement à la place des doctrinaires n'im-

pliquait aucun changement de système. « Il n'y a rien de changé, disait M. Sauzet, si ce n'est qu'à la place de cinq personnes désagréables à la Chambre, on a mis, sur le banc des ministres, cinq personnes qui lui sont agréables [1]. » Le langage de M. Thiers ne pouvait que plaire à l'ancienne majorité : il devait être naturellement moins agréable au centre gauche et à la gauche. A le prendre même à la lettre, n'eût-il pas été un démenti à toutes les espérances que ces partis avaient fondées sur le nouveau cabinet? Mais, de ce côté, on ne parut pas vouloir l'interpréter ainsi, ou tout au moins on évita de s'en plaindre tout haut.

Ce n'était pas la seule épreuve à laquelle M. Thiers devait mettre la bonne volonté de l'ancienne opposition. Quelques jours plus tard, la Chambre discutait la loi sur les chemins vicinaux [2]. M. Odilon Barrot avait présenté un amendement qui enlevait au préfet, pour le transporter au conseil général, le droit de distribuer les subventions. Le débat se poursuivait, fort calme, quand M. Thiers intervint tout à coup et prit à partie le chef de la gauche avec une rudesse qui surprit tout le monde et que l'ardeur même des opinions centralisatrices, professées par le président du conseil, ne suffisait pas à faire comprendre. Le *Journal des Débats* proposa aussitôt son explication : « Cette vivacité, disait-il, aurait paru dépasser peut-être ce que pouvait exiger le besoin de la discussion particulière et un peu subalterne dont il s'agissait, si l'on n'avait pas cru voir que le dissentiment de la circonstance présente rappelait tout d'un coup, à M. le président du conseil, beaucoup d'autres dissentiments d'une nature plus grave et que personne n'a encore pu oublier. M. Thiers semblait presque revenu aux jours où, dans sa lutte incessante contre le désordre et contre les principes générateurs de tout désordre, il avait à gauche ses adversaires les plus déclarés et comptait pour lui les hommes qu'on appelle aujourd'hui l'ancienne majorité [3]. » Autour de M. Odilon Barrot, on fut tout d'abord quelque peu effaré de cette sortie. Mais des négociateurs officieux s'interposèrent, avec des explications conciliantes; celles-ci furent acceptées, et, malgré les provocations railleuses du *National*, les journaux de la gauche dynastique laissèrent passer l'attaque sans la relever.

Ce silence, rapproché de l'attitude gardée en face des déclarations du ministère, révélait toute une tactique de la part des anciens opposants. Ceux-ci croyaient, ou du moins feignaient de croire que les paroles de M. Thiers étaient une comédie destinée

[1] *Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*
[2] 3 mars 1836.
[3] *Journal des Débats* du 4 mars 1836.

à faciliter certaines évolutions, et qu'entre le ministère et eux, il y avait un sous-entendu autorisant toutes leurs espérances. C'est ce que l'un des députés de la gauche, qui aimait à jouer les enfants terribles, M. de Sade, ne craignit pas d'exprimer tout haut, à la tribune, quelques semaines plus tard. « Nous savons bien, dit-il, que M. le président du conseil nous a fait certaines déclarations pour nous annoncer qu'il ne comptait rien changer à sa politique et que son ministère n'était que la continuation du ministère précédent; mais nous savons aussi ce que valent ces déclarations de tribune. Il faut ménager les transitions et, comme on l'a dit, c'était une dernière politesse qu'on faisait à ses amis avant de se séparer d'eux [1]. »

Les doctrinaires n'étaient pas d'humeur à faciliter cette tactique de la gauche. Dès le premier jour, leurs journaux s'étaient employés à compromettre M. Thiers en appuyant sur ses déclarations, à provoquer l'ancienne opposition en lui demandant quelle comédie cachait sa satisfaction feinte, à empêcher enfin qu'il restât entre eux aucun sous-entendu. Cela ne suffit pas. M. Guizot et ses amis résolurent de continuer avec plus d'éclat la même manœuvre à la tribune de la Chambre. Une demande de fonds secrets leur fournit l'occasion qu'ils cherchaient. Le rapport de la commission, rédigé par l'un d'eux, M. Dumon, posa tout d'abord la question avec une netteté calculée pour interdire tout échappatoire. Après avoir rappelé que le vote des fonds secrets était un vote de confiance, il concluait à l'accorder, par la raison que le cabinet avait formellement promis de continuer le « système » du 11 octobre et du 13 mars. Il insistait sur cet engagement, puis donnait à entendre que ceux qui, après une telle déclaration, soutiendraient le ministère, se rallieraient, par cela même, au « système » et feraient amende honorable de l'avoir autrefois attaqué.

Le débat, ainsi préparé, s'ouvre le 24 mars. Après quelques discours sans grand intérêt, M. Guizot paraît à la tribune et chacun a aussitôt le sentiment qu'une grosse partie se joue. Dans son discours, aucune apparence d'attaque contre M. Thiers, mais tout y est combiné pour l'enchaîner à sa déclaration du 22 février. L'orateur rappelle comment cette déclaration a été faite pour rassurer ceux qui avaient pu craindre qu'un changement de cabinet n'amenât un changement de système; il insiste sur ce que cette politique, à laquelle on a promis de demeurer fidèle, est la sienne, celle qu'il a toujours pratiquée et dont il se pose encore comme le champion et le docteur; il se félicite enfin,

[1] Séance du 24 mars.

non sans ironie, d'y voir rallié des hommes qui l'ont si longtemps combattue. De là, il s'élève à une magnifique apologie de cette politique, revendiquant fièrement pour elle l'honneur d'être le vrai « progrès », appuyant avec intention sur son caractère de résistance, confessant le mal de la « révolution qui pèse encore sur toutes les têtes, qui trouble et égare la raison de l'homme », proclamant bien haut la nécessité de réagir contre ce mal. Rarement sa parole a été aussi élevée, aussi imposante; rarement il a été aussi maître de sa pensée et aussi libre de l'exprimer tout entière, et cette liberté contraste avec les réticences et les équivoques dans lesquelles on sent M. Thiers obligé de s'envelopper. Sans malice trop visible et tout en semblant planer dans la seule région des principes, bien au-dessus des questions de personnes, M. Guizot accomplit peu à peu, autour du cabinet et contre la gauche, la manœuvre qu'il avait en vue. « Ne vous y trompez pas, s'écrie-il en terminant, quelles que soient leur nécessité et leur légitimité, les révolutions ont toujours ce grave inconvénient qu'elles ébranlent le pouvoir et qu'elles l'abaissent : et quand le pouvoir a été ébranlé et abaissé, ce qui importe par-dessus tout à la société, à ses libertés comme à son repos, à son avenir comme à son présent, c'est de raffermir et de relever ce pouvoir, de lui rendre de la stabilité et de la dignité, de la tenue et de la considération. Voilà ce qu'a fait la Chambre depuis 1830, voilà ce qu'elle a commencé, car Dieu me garde de dire que tout soit fait! Non, tout est commencé parmi nous, rien n'est fait, tout est à continuer. » L'effet est immense : l'ancienne majorité éclate en une superbe et puissante acclamation; la gauche est comme écrasée; au centre gauche et sur le banc des ministres, l'embarras est visible [1]. Malgré l'émotion de la Chambre, M. Odilon Barrot essaye de répondre immédiatement. Mais son discours n'est pas fait pour diminuer la gêne du cabinet. En effet, le chef de la gauche proteste que son parti n'a rien abandonné de ses anciennes préventions contre la politique de résistance, et il donne à entendre que, s'il ménage le nouveau ministère, c'est qu'il a lieu d'espérer le changement de cette politique.

Le soir, dans les salons parlementaires, on ne cause que de la séance. L'avis général est que, sans avoir été directement attaqué, M. Thiers sort de là gravement atteint. M. Guizot a parlé en chef de la majorité et s'est approprié la politique que le ministère se

[1] « Les huit ministres avaient l'air, sur leurs bancs, de huit criminels attachés au carcan. On ne peut en effet, si l'on n'a été présent, se figurer et l'accent de M. Guizot et l'enthousiasme de la majorité. » (*Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*)

vantait de continuer. Si le président du conseil accepte cette situation, il se trouve diminué; s'il proteste, ne risque-t-il pas de tomber à gauche? En tous cas, après cette rencontre de M. Guizot et de M. O. Barrot, il semble impossible de réunir plus longtemps les amis de l'un et de l'autre autour du même ministère : il faut choisir. Aussi attend-on avec curiosité la séance du lendemain, pour voir comment M. Thiers se tirera de cette difficulté.

La trouve-t-il au-dessus de ses forces? A la surprise générale, il prend le parti de se taire, et se fait remplacer à la tribune par le garde des sceaux, M. Sauzet. Celui-ci, venu du tiers parti, profite de la mission qui lui est confiée, pour donner — est-ce par l'ordre ou seulement avec la tolérance de son chef? — un coup de bascule à gauche. Au lieu de se présenter, ainsi que l'a fait M. Thiers, le 22 février, comme le continuateur de l'ancienne politique, il proclame que le ministère a une politique nouvelle. « J'ai dit sa politique, déclare-t-il, et je l'ai dit à dessein, car cette politique est la sienne, elle est à lui; il s'appartient à lui-même. » Puis il ajoute : « A chaque époque ses nécessités : nous ne pouvons être ni le ministère du 13 mars, ni le ministère du 11 octobre. Nés dans d'autres circonstances, nous ne sommes et nous ne devons être que le ministère du 22 février. Et ces paroles, messieurs, ont leur portée; elles vous annoncent en effet que, quand l'administration nouvelle s'est formée, elle a porté son attention sur l'état des esprits, sur la politique à suivre, sur les combinaisons ministérielles et parlementaires qui convenaient à la situation présente et à l'époque même où le cabinet était constitué. » Tâchant ensuite de définir cette nouvelle politique, le ministre lui donne surtout un caractère de détente, de conciliation, de rapprochement entre les partis autrefois divisés : phraséologie un peu vague et molle, mais d'où ressort le désir de répudier la thèse de M. Guizot. C'est d'ailleurs à ce dernier qu'il fait allusion, sans le nommer, quand il s'écrie : « Nous voulons que notre amour pour la conciliation soit efficace, et nous pensons tous que ce serait un gouvernement insensé que celui qui, au moment où les esprits se rapprochent, les irriterait par les souvenirs du passé, voudrait les contraindre à confesser des erreurs, leur imposerait des amendes honorables et des génuflexions, et chercherait péniblement de quel côté furent les torts dans le passé. » Pendant tout ce discours, la partie la plus conservatrice de l'ancienne majorité laisse voir sa surprise et son mécontentement. De temps à autre, au contraire, la gauche applaudit. Que vont faire les doctrinaires? Protesteront-ils? Proclameront-ils que le ministère a cessé de mériter leur confiance et qu'ils lui refusent les fonds secrets? M. Guizot,

à qui ce rôle eût naturellement appartenu, répugne à une déclaration de guerre si ouverte et si prompte. La majorité de la commission cherche à se concerter; peu s'en faut que le rapporteur, M. Dumon, ne demande la parole. Mais, pendant qu'on hésite, le président met aux voix le crédit : voté aussi bien par ceux qui ont approuvé le garde des sceaux que par ceux qui avaient acclamé M. Guizot, il est adopté par 251 voix contre 99, majorité trop forte pour avoir une signification bien précise.

Ce vote ne mit pas fin à l'émotion produite par le discours de M. Sauzet. Le soir, aux Tuileries, il y eut une sorte de protestation des membres de l'ancienne majorité. « Nous formions un cercle autour du Roi, rapporte l'un d'eux, et successivement nous lui faisions, sur ce qui s'était passé le matin, des plaintes qu'il paraissait fort bien écouter [1]. » Cet incident devenait du reste le sujet de toutes les polémiques de la presse. A l'inverse de ce qui s'était produit après la déclaration du 22 février, c'était maintenant à la gauche de triompher, et le *Journal des Débats* dénonçait avec insistance l'espèce de répudiation qui avait été faite du 13 mars et du 11 octobre : « Voyez la joie de l'opposition, disait-il; les espérances qu'elle a aujourd'hui, les avait-elle il y a deux mois [2]? »

M. Thiers s'inquiéta-t-il de se trouver trop porté à gauche? On le vit s'efforcer de détruire, par ses conversations particulières, l'effet produit à la tribune. Il invita les membres du centre à venir chez lui et, avec son adroite souplesse, chercha à leur persuader que le discours du garde des sceaux n'avait pas la portée qu'on lui attribuait. En même temps, il écrivait à notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, M. de Barante, qu'il savait en correspondance avec les doctrinaires : « Il n'y a pas un seul fait, un seul qui puisse fournir prétexte fondé aux accusations de déviation. Le langage a été adouci, parce que le temps le comportait ainsi. Nous ne pouvons pas parler aujourd'hui comme du temps des émeutes. Mais, sauf la douceur des formes, le fond est le même [3]. » Cela ne suffisant pas, M. Thiers résolut de faire donner, du haut de la tribune, un nouveau coup de bascule, cette fois à droite. Le ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, en apportant, le 29 mars, aux pairs, le projet relatif aux fonds secrets, protesta que le cabinet resterait fidèle aux principes qui, depuis six années, avaient dirigé la politique du gouvernement et rendu au pays sa tranquillité comme sa force au pouvoir. Cette déclaration, qui semblait destinée

[1] *Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*
[2] 28 mars 1836.
[3] Lettre du 15 avril 1836. (*Documents inédits.*)

à effacer celle de M. Sauzet, parut assez importante pour que la commission voulût en prendre acte dans le rapport. Le ministre fut d'ailleurs amené à la confirmer, non sans éclat, dans la discussion publique[1]. Et même, pour donner un gage plus décisif aux conservateurs, il se prononça très nettement, « non seulement en son nom, mais au nom du cabinet tout entier », contre l'amnistie. La déclaration était d'autant plus remarquable que cette amnistie figurait depuis longtemps en tête du programme de la gauche, que le tiers parti l'avait soutenue et que quelques-uns des ministres actuels, M. Sauzet entre autres, en avaient été les champions. « Que serait-ce aujourd'hui que l'amnistie, s'écria M. de Montalivet, sinon la négation de la répression en matière politique? Le gouvernement ne peut l'admettre. » Au tour de la gauche à être désappointée. Cette fois même, quelques-uns de ses journaux, en dépit des explications atténuantes aussitôt fournies par les officieux du tiers parti, ne purent contenir l'explosion de leur mauvaise humeur. Le *Courrier français*, qui, au lendemain du discours de M. Sauzet, s'était montré presque ministériel, déclara que ce nouveau manifeste détruisait ses illusions et qu'il ne voulait pas, en affectant de conserver encore quelque espérance, se rendre complice d'une déception.

Le double jeu du président du conseil se manifestait jusque dans ses invitations à dîner. Un jour, il avait à sa table la fine fleur

[1] Dans cette discussion qui s'ouvrit le 21 avril, M. de Tascher rappela la contradiction qui avait apparu entre le langage de M. Thiers et celui de M. Sauzet. « Prenant au sérieux, dit-il, le gouvernement représentatif, la présidence du conseil et les paroles du chef du cabinet, je déclare devant la Chambre, qui peut-être ne me désavouera pas, que je vote le crédit demandé, dans la confiance que la marche du ministère, moins vacillante que ses paroles, restera fidèle au système auquel la Chambre des pairs s'est constamment associée depuis cinq ans. » Loin de repousser une confiance ainsi motivée, M. de Montalivet déclara que le cabinet suivrait avec fermeté, avec énergie, les principes qui avaient dirigé le gouvernement depuis le 13 mars 1831; il affirma, qu'il s'était mis en mesure, non seulement de maintenir les lois de défense sociale, mais encore de les exécuter avec cette constance qui est la meilleure alliée de la modération. A l'entendre, le discours de M. Sauzet avait différé par la forme, non par le fond, de celui de M. Thiers; le garde des sceaux avait voulu dire seulement que l'apaisement des esprits n'exigeait plus autant d'énergie dans l'application des mêmes principes. Faisant allusion à la façon dont ce discours avait paru proclamer une politique nouvelle, datant du 22 février : « Acceptons, dit-il, la date indiquée par mon éloquent ami, M. le garde des sceaux, non comme une date de scission ou de reproche, mais comme une date d'espérance et d'avenir. » Puis il ajoutait : « Si la révolte venait de nouveau à éclater sur nos places publiques, nous retrouverions toute l'énergie qui a signalé le ministère du 13 mars et celui du 11 octobre. »

de l'ancienne majorité et même des doctrinaires; alors il semblait n'être que l'homme du 13 mars, du 11 octobre; la gauche, le tiers parti même étaient traités lestement et de haut. Le lendemain, autour de la même table, s'asseyaient MM. Dufaure, Vivien, Etienne; alors le 13 mars et le 11 octobre avaient fait leur temps et la chute irrémédiable des doctrinaires égayait la conversation. Dans ces libres propos, l'ancienne opposition avait le sentiment qu'elle était mieux partagée que l'ancienne majorité. Cela l'aidait à se consoler du déplaisir que lui causaient certaines déclarations de tribune. D'ailleurs, quand ce déplaisir était trop vif, il restait toujours au cabinet un moyen de l'apaiser, c'était de lui distribuer des places, d'offrir aux personnes la compensation de la résistance que l'on croyait encore prudent de faire aux idées. M. Thiers aimait cet expédient. Il se fiait d'ailleurs, un peu présomptueusement peut-être, à son adresse à manier les hommes, pour se faire servir par ces nouvelles recrues, sans se laisser compromettre par elles. Ce genre d'avance n'était pas moins goûté de ceux à qui elles étaient faites. Il leur semblait que c'était, de la part du président du conseil, une manière de leur dire, en clignant de l'œil et en leur faisant des signes d'intelligence : « Vous voyez bien qu'au fond et malgré les protestations apparentes, nous sommes avec vous, ou que tout au moins nous marchons vers vous. » Outre le côté pratique de ces avantages, les anciens opposants y trouvaient une revanche d'amour-propre, prêts à beaucoup pardonner au ministre qui leur rouvrait enfin cette porte des fonctions publiques, si sévèrement fermée pour eux depuis la chute de M. Laffitte.

En dépit donc de la mauvaise humeur, plus ou moins passagère, que pouvait lui causer telle ou telle déclaration de tribune, la gauche ne sortait pas d'une attitude expectante où dominaient la bienveillance et surtout l'espoir d'attirer peu à peu à elle le ministère. Aussi, l'année suivante, quand M. Thiers ne sera déjà plus au pouvoir, M. Odilon Barrot pourra-t-il définir ainsi la conduite que ses amis et lui avaient tenue en face du ministère du 22 février : « Bien que ce ministère ait paru craindre beaucoup plus d'être appuyé qu'attaqué par nous, quoiqu'il ait eu grand soin de désavouer tout contact avec les opinions auxquelles j'ai l'honneur d'être associé, cependant cette opposition, qu'on représente comme si violente, lui a-t-elle créé des entraves? lui a-t-elle fait une guerre systématique? Non, nous avons mis l'arme au bras et attendu. » Il rappellera même, pour mieux faire sentir le mérite de cette « réserve » et de cette « modération », que « ses amis les plus avancés les lui avaient reprochées ». En effet le *National* et les autres journaux d'extrême gauche ne se faisaient pas faute de railler

avec mépris une tactique qu'ils trouvaient niaise et où ils dénonçaient une sorte de trahison [1]. Mais ces railleries étaient sans effet. La gauche dynastique n'en persistait pas moins dans son attitude, tout en s'étonnant parfois de ne plus se voir dans l'opposition [2].

III

Les doctrinaires étaient moins disposés que la gauche à prendre en confiance ou même seulement en patience le jeu de M. Thiers. A leurs ressentiments personnels se joignait l'inquiétude plus désintéressée de voir altérer la politique de résistance. Entre leurs journaux et ceux du tiers parti, devenus à peu près les officieux de M. Thiers, les polémiques étaient de plus en plus aigres. Pas de jour où le *Constitutionnel* ne fît honneur aux nouveaux ministres d'avoir renversé la « puissance doctrinaire ». De son côté, le *Journal des Débats* disait, avec une mordante ironie : « Le ministère, nous en sommes convaincus, n'a pas établi ses calculs de durée sur cette espèce de chaos de toutes les opinions ; il ne cherche pas à donner des espérances à tout le monde et à ne mécontenter comme à ne satisfaire pleinement personne ; il est franc, il est loyal, nous le croyons ; c'est malgré lui que les partis

[1] « L'opposition dynastique, — écrivait Carrel dans le *National*, à la date du 31 mars 1836, — ressemble à une bande de déserteurs qui se seraient introduits dans une ville assiégée, en jetant leurs armes à la porte, et qui, reçus par la garnison comme transfuges, crieraient aux gens du dehors qu'ils sont maîtres de la place. Oui, la gauche dynastique s'est fait recevoir dans la ville assiégée, mais elle y est entrée désarmée ; elle a courbé la tête sous les lois de septembre, sous la censure, sous les violations du pacte fondamental qu'elle avait dénoncées avec fureur ; elle a passé sous les Fourches Caudines de la Doctrine, portant au dos son *Compte rendu* comme un écriteau infâme. Elle a l'honneur insigne de manger aujourd'hui le pain des vainqueurs ; elle a ramassé les os de leur table... Elle a pitié de nous, pauvres esprits qui consentons à nous morfondre encore dans une opposition systématique... On ne sait ce qui doit inspirer le plus de pitié de cette morgue ou de cette niaiserie. » Carrel terminait en raillant ces « hommes habiles du tiers parti et de la gauche dynastique » qui ont pris « pour général en chef M. Thiers, leur plus insultant adversaire ». Quelques semaines plus tard, le 6 mai, il disait encore : « Doctrinaires, tiers parti, gauche dynastique, tant que l'œuvre législative des six ans demeure, tout nous est indifférent. »

[2] M. Léon Faucher, rédacteur d'un journal de gauche, écrivait alors à un de ses amis : « On dirait que la presse a fait peau neuve. Le *Journal des Débats* a des velléités d'opposition ; le *Temps* et le *Constitutionnel* accourent à l'appui du ministère. M. Barrot fréquente le salon de M. Sauzet et celui de M. Thiers ; M. Guizot n'y paraît plus. Le monde politique est à moitié renversé. » (*Léon Faucher, biographie et correspondance,* t. I, p. 44.)

le caressent et le ménagent. Il sentira pourtant qu'il faut sortir de cette position équivoque, que les affaires du pays sont trop sérieuses pour être menées comme une intrigue de théâtre et que, si aujourd'hui tout le monde est content, demain tout le monde craindra d'avoir été dupe[1]. » Toutefois le *Journal des Débats* ne voulait pas laisser dire que « les doctrinaires fussent dans l'opposition ». « Des amis imprudents du ministère, ajoutait-il, voudraient les y mettre... Ils resteront toujours dans les rangs de l'ancienne majorité. Ils ne feront la guerre que pour se défendre et non pour attaquer[2]. » Attitude peu nette qui fournissait prétexte aux railleries des ministériels. « Qui pourrait dire, demandait le *Constitutionnel*, ce que pense et veut aujourd'hui le parti doctrinaire? Il est content, et il est fâché; il fait des compliments au ministère, et il lui dit des méchancetés; il loue la majorité, et il la blâme; il félicite l'opposition de se prêter à la conciliation générale, et il la raille de sa patience; il est pour la paix et la concorde, et il désire la guerre. » Ce qui s'écrivait dans les journaux n'était rien à côté de ce qui se disait dans le laisser-aller des conversations. Chacun pouvait entendre, dans les couloirs du Palais-Bourbon ou dans les salons ministériels, M. Thiers s'exprimer, avec une vivacité et une amertume croissantes, sur le compte de M. Guizot et de ses amis : il ne faisait exception que pour le duc de Broglie, dont il louait la modération et le désintéressement[3]. Les doctrinaires ne demeuraient pas en reste d'épigrammes dédaigneuses. Ces propos, tenus des deux parts, aussitôt colportés dans le monde politique, parfois même reproduits dans les journaux, n'étaient pas faits pour rapprocher les esprits. Les rapports extérieurs de société ne se trouvaient pas cependant rompus. « On se voit encore, écrivait un témoin, mais tout juste ce qu'il faut pour ne pas être obligé d'expliquer pourquoi on ne se voit plus, et cela en évitant tous les sujets de conversation qui sont pourtant dans l'esprit de chacun[4]. »

La bataille, ainsi plus ou moins sourdement engagée aux abords du parlement, ne pouvait pas ne pas y pénétrer de temps à autre. M. Dupin, ami et protecteur du cabinet, s'adressant au Roi, le jour de sa fête, et portant la parole au nom de la Chambre dont il était le président, ne se priva pas d'introduire, dans cette harangue

[1] 13 mars 1836.
[2] 12 mai 1836.
[3] « Guizot se plaint de ce que Thiers aurait cherché à séparer Broglie de lui. » Lettre du duc Decazes à M. de Barante, du 12 mai 1838. (*Documents inédits.*)
[4] Lettre de la duchesse de Dino à M. de Barante, 28 février 1836. (*Documents inédits.*)

officielle, des allusions blessantes pour les doctrinaires. A l'entendre, le pays avait montré sa volonté de ne pas « s'abandonner à cet esprit de système qui brave la puissance des faits, et qui, sous le mysticisme calculé d'obscures théories, couvre souvent de funestes doctrines et nourrit de fatales pensées ». Cette frasque présidentielle fit un tel scandale, que MM. Joubert et Piscatory en saisirent le lendemain la Chambre et provoquèrent des explications fort aigres qui naturellement n'aboutirent pas. Les députés, qui avaient ouvert ce débat, représentaient la partie la plus jeune et la plus ardente du groupe doctrinaire, celle qui se résignait le moins volontiers à la réserve conseillée par les sages. En dépit des consignes, ils ne pouvaient s'empêcher de lancer parfois quelque trait, ou même d'engager quelque escarmouche, non plus seulement contre le président de la Chambre, mais contre le président du conseil. M. Thiers, qui, de 1833 à 1836, s'était trouvé à la tête du département des travaux publics, avait particulièrement compté sur l'achèvement de certains monuments de Paris, entre autres de l'arc de l'Étoile et de la Madeleine, pour marquer avec éclat ses débuts ministériels. Il s'y était attaché comme à son œuvre personnelle, avait conçu à ce sujet un plan financier, hardi pour l'époque, en avait dirigé et pressé l'exécution avec son activité toujours un peu impatiente des obstacles et même des règles. Il en était résulté, ce qui se produit d'ailleurs dans presque tous les travaux de ce genre, plusieurs modifications des plans primitivement approuvés et quelques mécomptes sur le chiffre des dépenses. Le ministère du 22 février se vit par suite obligé de demander, pour terminer les constructions, un crédit de 4 millions et demi. En majorité dans la commission saisie de ce projet, les jeunes doctrinaires l'examinèrent avec un esprit peu bienveillant. Le rapport, rédigé par le plus militant d'entre eux, le comte Jaubert, s'étendit avec complaisance sur les irrégularités commises, grossissant les torts, ne parlant pas des services rendus : c'est à peine si l'on voulait bien ne pas mettre en cause la probité du ministre; mais on insistait sur la nécessité de lui donner un « sévère avertissement ». M. Thiers fut atteint au vif et se défendit avec une émotion irritée; après avoir longuement réfuté les reproches : « J'ajouterai en finissant, dit-il, que je proteste contre tous les avertissements qu'on voudrait nous donner... Ce n'est pas quand on est animé des meilleures intentions, du désir d'honorer son pays et son temps, quand on a entrepris des travaux pareils avec tout le zèle que j'y ai mis, ce n'est pas après des peines et des tourments de toute espèce, qu'on peut consentir à recueillir un blâme. Non, je ne l'ai pas mérité; je ne puis le subir.

Si l'on veut m'imposer un blâme, qu'on le produise par un vote, je me soumettrai au jugement de la Chambre. Mais un avertissement sévère infligé par une commission ! Non ! je le répète, je ne l'accepte pas; je le repousse de toutes mes forces[1]. » Ni la Chambre ni l'opinion ne donnèrent raison, en cette circonstance, à ceux qui avaient soulevé le débat. Si le moment était venu de s'attaquer au ministère, ce ne devait pas être par une taquinerie de ce genre. Les doctrinaires ne retirèrent donc, de cette petite campagne, ni grand honneur ni grand profit. Le seul résultat fut d'aigrir encore davantage leurs rapports avec le président du conseil.

M. Guizot n'avait pris personnellement aucune part à l'incartade de ses jeunes amis[2]. Au fond, sans doute, et malgré les apparences que de part et d'autre on tâchait de garder, entre lui et M. Thiers il y avait eu de l'irréparable et l'on pouvait considérer la séparation comme étant dores et déjà consommée[3]; mais, à défaut de bienveillance pour le ministère, le chef des doctrinaires était trop soucieux de la dignité de son propre rôle pour se commettre dans une mesquine querelle. S'attachant à garder cette attitude de surveillance expectante, sans apparente animosité, qu'il avait prise dès le début, il ne paraissait que rarement à la tribune, et la plus grande partie de la session s'écoula sans qu'il se trouvât en contradiction directe avec M. Thiers. Il était sans doute intervenu dans le débat sur les fonds secrets, et on se rappelle avec quel éclat, mais il avait affecté plutôt de protéger le cabinet que de

[1] Séance du 16 mars 1836.

[2] « C'est ce qui faisait dire à M. Thiers : « Mes anciens collègues sont mieux pour moi que leurs amis. Ceux-ci sont aigres et tracassiers. » Lettre particulière à M. de Barante, 15 avril 1836. (*Documents inédits.*)

[3] Pendant la crise qui avait précédé la formation du ministère, M. Thiers avait témoigné de sa rivalité jalouse à l'égard de M. Guizot, et celui-ci y avait été sensible. Un incident entre autres l'avait particulièrement irrité. Au moment où le ministère Dupin paraissait fait, la question de la présidence de la Chambre s'était trouvée posée et le nom de M. Guizot avait été prononcé. M. Thiers sembla d'abord admettre cette candidature, disant que, quant à lui, il n'était pas fait pour ce poste. Mais dès le lendemain, poussé par son entourage et soucieux de ne pas laisser arriver M. Guizot avant lui, il fit poser sa candidature par ses amis, sans même en avertir les doctrinaires : « C'est moi, disait-il, qui dois être le chef du ministère prochain : il faut donc que la Chambre, en m'investissant d'avance de sa confiance, me désigne elle-même au choix du roi. Nommer Guizot plutôt que moi, ce serait le faire premier ministre, et je ne dois pas le souffrir. » M. Guizot ne voulut pas lutter, mais il fut blessé et s'en exprima avec beaucoup d'amertume. En fin de compte, M. Dupin ayant refusé le ministère et gardé la présidence, la question se trouva supprimée, mais le ressentiment n'en subsista pas moins. (*Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*)

le critiquer, et le président du conseil avait évité de lui répondre. Ce fut seulement à la veille de la séparation des Chambres que, sur un terrain fort imprévu, les deux grands orateurs se rencontrèrent face à face. Il s'agissait du budget de l'Algérie. On avait entendu successivement les adversaires et les partisans de l'occupation, d'un côté, MM. Duvergier de Hauranne, Desjobert, le comte Jaubert; de l'autre, M. Delaborde, M. Thiers, le maréchal Clauzel, quand M. Guizot demanda la parole[1]. Il se prononça hautement pour le maintien et même le développement de notre conquête; seulement, inquiet des projets qu'il supposait au maréchal Clauzel, nommé récemment gouverneur général, — et le désastre de Constantine devait prochainement prouver que ses inquiétudes n'étaient pas sans fondement, — il crut devoir donner des conseils de prudence. Opposant à la politique « agitée, guerroyante, jalouse d'aller vite et loin », qu'il craignait de voir prévaloir, « une conduite plus lente, plus pacifique, plus modérée », il recommanda instamment la seconde. « Il n'y a encore aucun parti fâcheux irrévocablement pris, disait-il en finissant, aucune faute décisive; mais nous sommes sur une route périlleuse; nous pourrions y être entraînés. La Chambre peut beaucoup pour avertir et retenir le gouvernement; je la conjure d'y employer toute sa sagesse. » M. Thiers, dont l'imagination était alors fort échauffée à la pensée de faire grand en Algérie, qui prétendait tout y diriger lui-même et qui encourageait, avec plus d'ardeur que de réflexion, les desseins téméraires du maréchal Clauzel[2], reçut, non sans une impatience visible, ces conseils qu'il appela des « leçons »; sa réponse fut aigre et raide. M. Guizot répliqua brièvement, avec une modération un peu hautaine. La Chambre n'était pas appelée à se prononcer entre les contradicteurs, puisque M. Guizot concluait au vote des crédits demandés par le ministère; mais elle assistait, avec une curiosité émue, au premier choc de ces deux anciens alliés. « L'ardeur de la rivalité, — écrivait un témoin

[1] 10 juin 1836.

[2] Nous lisons, à la date du 12 mai 1836, dans le journal de M. de Viel-Castel : « M. Thiers, dont l'esprit mobile accepte, avec une facilité surprenante, toutes les impressions qu'on essaye de produire sur sa vive imagination, est, en ce moment, saisi d'un véritable enthousiasme pour Alger Au fond, il connait très peu la question. Mais on lui a monté la tête... Il trouve que jusqu'à présent les affaires d'Alger ont été très mal conduites; il veut désormais se charger de les diriger. » M. Guizot écrivait de son côté à M. de Barante, à la date du 14 juin : « Thiers a eu un moment l'esprit très échauffé sur l'Afrique et quelque vague désir de faire là, en personne peut-être, une seconde expédition d'Égypte. » (*Documents inédits.*)

au sortir même de la séance, — déguisée sous des apparences un peu forcées de modération, de réserve et de courtoisie, se trahissait, comme malgré eux, dans l'étroite enceinte de la question qu'ils avaient prise pour champ de bataille. Elle donnait à leur geste, à leur accent, à leur parole, une animation toute particulière; elle imprimait un caractère plus énergique à leur éloquence si diverse. Un sentiment inexprimable d'intérêt et d'anxiété régnait dans la Chambre, et les tribunes, où l'on paraissait s'attendre à voir le débat se transformer, d'un moment à l'autre, en une grande discussion de politique générale [1]. »

Dans leur évolution vers une opposition plus ou moins déclarée, les doctrinaires n'étaient pas suivis par toute l'ancienne majorité. Nombre de bonnes gens, à vue courte et à cœur timide, se laissaient prendre aux équivoques de M. Thiers. D'ailleurs, pour avoir combattu quelque temps sous les ordres de M. Guizot, ces conservateurs n'avaient presque rien de commun avec lui, plus effarouchés que curieux des doctrines, plus jaloux qu'admirateurs des supériorités intellectuelles, amenés à la résistance, au lendemain de 1830, moins par conviction que par intérêt, moins par courage que par peur, moins par volonté propre et réfléchie que par docilité un peu subalterne à l'impérieuse impulsion de Périer et de ses successeurs. Les doctrinaires, importants par le talent, mais peu nombreux, n'avaient guère fait d'adeptes parmi ceux dont ils semblaient avoir été les chefs : ils leur étaient plutôt superposés que mêlés. On eût dit une sorte d'état-major commandant à une armée d'une autre nationalité [2]. Situation toute particulière qui aide à comprendre la facilité relative avec laquelle M. Thiers parvint à détacher de M. Guizot une partie de ceux qui le suivaient la veille. Le même phénomène devait se reproduire plus tard, sous M. Molé.

Vers la fin de la session de 1836, cette division dans le sein de l'ancienne majorité était assez visible pour ne pas échapper aux observateurs. Un des amis du duc de Broglie, étranger à la Chambre, mais spectateur attentif et avisé de ce qui s'y passait, écrivait alors, en parlant des doctrinaires : « Sans doute, les

[1] Journal de M. le baron de Viel-Castel. (*Documents inédits.*)

[2] La *Revue des Deux Mondes*, prétendant faire, en 1837, le dénombrement des doctrinaires, membres de la Chambre des députés, n'en comptait que treize, MM. Guizot, Duchâtel, Duvergier de Hauranne, Dumon, d'Haubersaert, Guizard, Janvier, Jaubert, Piscatory, de Rémusat, Renouard, Vitet, Saint-Marc Girardin. Encore ce dernier ne nous paraît-il pas pouvoir être compris dans ce groupe. Par contre, on eût pu ajouter d'autres personnages ne faisant pas partie de la Chambre des députés, comme le duc de Broglie et M. de Barante.

hommes d'élite qui forment la tête de ce parti seront toujours puissants par leurs talents, leur union et la considération qui s'attache à leur caractère, mais la masse de leurs adhérents s'éclaircit peu à peu par la défection de tous ceux dont la possession du pouvoir leur avait procuré l'appui et qui, après leur chute, ne leur sont restés fidèles qu'autant qu'on a pu croire que leurs successeurs n'auraient pas la majorité. Chaque jour révèle les progrès de cette défection : elle s'étend même à certains hommes qu'on aurait dû présumer inséparablement liés à la Doctrine. Tout cela ne se passe pas grossièrement; on y met des façons. On parle toujours avec estime et respect de MM. de Broglie et Guizot; mais on gémit, en secouant la tête, des imprudences et des maladresses de leurs amis. On vante avec exagération le talent et l'habileté de M. Thiers. On dit hautement qu'on ne veut pas faire une opposition de personnes, comme s'il y en avait d'autres. Puis, pour se faire illusion à soi-même, pour se persuader qu'on reste fidèle à ses principes, on ne manque pas d'aller dire à M. Thiers qu'on ne le soutiendra qu'autant qu'il soutiendra lui-même les principes de l'ancienne majorité. On affecte de le séparer de ses collègues du tiers parti et de ne s'exprimer sur ces derniers qu'avec des termes de dédain et de mépris[1]. » Les doctrinaires voyaient cet abandon, et le courage de plusieurs en était parfois abattu. « Les nôtres, écrivait M. Guizot, le 18 juin 1836, partent assez épars et découragés. Selon leur usage, ils le paraissent encore plus qu'ils ne le sont, car c'est leur plaisir d'amplifier leur disposition à force d'en parler[2]. »

Il y avait là autre chose que le mécompte d'un groupe particulier; il y avait la dislocation du grand parti de gouvernement et de résistance dont la laborieuse formation, sous Casimir Périer, avait sauvé la monarchie, la société et la France en péril, et que, pendant trois ans et demi, le ministère du 11 octobre avait eu tant de peine à maintenir. De toutes les conséquences que pouvait avoir la politique équivoque du 22 février, nulle n'était plus funeste. Si M. Thiers fût nettement passé à gauche, c'eût été un malheur; son exemple eût, peut-être, entraîné quelques défections; mais le parti conservateur, même s'il était devenu minorité, n'en serait pas moins demeuré uni et compact : il aurait pu être réduit, non décomposé. Telle n'était pas la conduite du président du Conseil; il prétendait demeurer conservateur, tout en attirant

[1] Journal de M. de Viel-Castel, 23 juin 1836. (*Documents inédits.*)
[2] *Lettre de M. Guizot à sa famille et à ses amis,* recueillies par Mme de Witt, p. 160.

à lui les gauches, parlait un double langage, en disait assez pour tromper une partie de ses alliés de la veille, trop pour ne pas inquiéter les autres. Ainsi, il faisait pis que de combattre la majorité conservatrice; il l'égarait et la divisait, commençant l'œuvre dissolvante qu'il reprendra toutes les fois que les événements le porteront au pouvoir, en 1840 et en 1871, aussi bien qu'en 1836.

IV

M. Thiers ne sentait pas le malheur de cette dissolution du parti conservateur, ou tout au moins ne s'en inquiétait pas. Bien au contraire, il y voyait une facilité de plus pour ses évolutions. Sans avoir une majorité à lui, il trouvait, pour tous les votes qu'il demandait à la Chambre, des majorités d'autant plus étendues qu'elles étaient composées d'éléments plus divers. Elles lui servaient à franchir lestement les obstacles sur lesquels on eût pu s'attendre à le voir trébucher.

Au nombre de ces obstacles, était la proposition de conversion des rentes. Peu de semaines auparavant, la Chambre l'avait jugée si urgente, que pour ne pas la laisser ajourner, elle avait brisé le ministère du 11 octobre. Or, si certains membres de la nouvelle administration, comme M. Passy ou M. Sauzet, avaient soutenu alors la conversion, d'autres, comme M. d'Argout et surtout M. Thiers, l'avaient vivement combattue [1]. Le cabinet se décida à accepter le principe de la mesure, mais à en renvoyer à plus tard la discussion et l'exécution; le seul engagement qu'il prit fut de présenter lui-même un projet de conversion dans la session suivante, « si les circonstances le permettaient ». Certes, on avait beau jeu à montrer que c'était, sous une étiquette fort peu différente, le même ajournement qui avait été refusé au précédent cabinet; on avait beau jeu également à mettre les divers ministres en face des opinions contradictoires qu'ils avaient naguère manifestées; ils firent une figure assez embarrassée, et M. Thiers ne put se soustraire à ces attaques qu'en répondant : « Ce qui importe, ce n'est pas ce que nous avons pu dire autrefois, ce que

[1] Non seulement M. Thiers avait combattu à la tribune la conversion, quand il faisait partie du ministère du 11 octobre, mais, ce ministère une fois dissous, il disait tout haut dans les couloirs de la Chambre : « Maintenant que je ne suis plus ministre, je pourrai du moins dire tout ce que je pense de cette absurde conversion. Croyez-moi, c'est la mesure la plus inepte, la plus folle, la plus funeste qu'on puisse imaginer. » (*Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*)

nous avons pu vouloir en d'autres temps, c'est ce que nous voulons aujourd'hui. » Mais, en fin de compte, tout le monde se prêta ou se résigna à l'expédient proposé, et la résolution d'ajournement fut votée à une immense majorité; à peine trente ou quarante membres des deux extrémités se levèrent-ils à la contre-épreuve [1].

En même temps qu'il trouvait moyen d'écarter les questions gênantes, le ministère faisait voter plusieurs lois utiles, dont quelques-unes, il est vrai, lui venaient de ses prédécesseurs : loi supprimant les maisons de jeu [2] et les loteries d'immeubles, comme avait été supprimée, l'année précédente, la loterie royale; lois relatives aux chemins de fer de Paris à Versailles, et de Montpellier à Cette; loi augmentant les ressources de notre matériel naval; loi du 21 mai 1836, sur les chemins vicinaux, qui devait donner un grand développement à la construction de ces chemins, et dont les dispositions fondamentales subsistent encore aujourd'hui.

Parmi toutes ces lois alors soumises aux Chambres, il n'en fut pas de plus longuement discutées que celles qui modifiaient certains tarifs de douane [3]. Sous l'Empire et la Restauration, ces tarifs étaient nettement protecteurs et même souvent prohibitifs. On avait pu croire un moment que la secousse de 1830 aurait son contre-coup sur cette partie de notre législation comme sur tant d'autres, que la liberté commerciale paraîtrait le corollaire logique de la liberté politique, et qu'en frappant l'aristocratie, on n'épargnerait pas ce qu'on se plaisait à appeler « la féodalité industrielle ». L'école du *Globe*, que la révolution faisait arriver au pouvoir, ne s'était-elle pas prononcée théoriquement pour le libre-échange? Mais il fut bientôt visible que cette prétendue « féodalité » était plus que jamais puissante dans les Chambres, influente sur le gouvernement. Ne semblait-elle même pas avoir gagné, sous ce régime bourgeois, tout ce qu'avait perdu l'aristocratie de naissance? Aussi les premières tentatives faites pour modifier la législation douanière furent-elles d'abord repoussées. Cependant, quand M. Duchâtel, qui avait été, avant 1830, un économiste libéral, devint ministre du

[1] Séances du 21 et du 22 mars 1836.

[2] Cette loi stipulait que toutes les maisons de jeu seraient fermées le 1er janvier 1838. Le 31 décembre 1837, les habitués furent donc prévenus que les jeux s'arrêteraient à minuit précis. Ils se pressèrent nombreux à cette suprême veillée de la roulette. Le jeu continua jusqu'à la dernière seconde, avec une intensité fiévreuse. Un ouvrier, qui avait perdu tout ce qu'il avait, se tua en sortant de l'un des tripots du Palais-Royal. A l'instant fixé par la loi, la police fit évacuer toutes les maisons, et la foule assista, gouailleuse et méprisante, à la dispersion des joueurs et surtout des joueuses.

[3] Avril et mai 1836.

commerce en 1834, il tâcha, prudemment, sans prétention absolue, sans brusque changement, d'abaisser quelques tarifs, de supprimer quelques prohibitions. Il y était parvenu sur certains points, et avait déposé, à la veille de quitter le pouvoir, deux projets de loi sanctionnant ou complétant les réductions de droits que la législation d'alors lui permettait d'opérer provisoirement par simple ordonnance. Ce sont ces projets qui vinrent en discussion sous le ministère du 22 février. Le débat, qui n'occupa pas moins de dix-sept séances, fut à la fois acharné et un peu confus. Tous les partis semblaient mêlés, chaque député prenant position, non d'après le groupe politique auquel il appartenait, mais d'après les intérêts de la région qu'il représentait. Manufacturiers et agriculteurs étaient unis pour faire tête aux économistes. Le cabinet fut loin d'avoir une attitude une et décidée : le ministre du commerce, M. Passy, eût été volontiers favorable aux idées de M. Duchâtel, et il intervint à plusieurs reprises dans ce sens; mais, à côté de lui, M. Thiers, qui ne monta pas moins de cinq fois à la tribune, se montrait dès cette époque un « protectionniste » passionné. De là, quelque tiraillement dans la direction donnée à la Chambre, et quelque incertitude dans ses votes. On n'eût pu dire pour laquelle des deux doctrines elle se prononçait. Parmi les réductions proposées, les unes furent admises, les autres repoussées. Néanmoins, si petit qu'il fût, c'était un premier pas dans la voie de la liberté commerciale [1].

La session se termina par le budget, qui fut voté rapidement, tel à peu près que le gouvernement l'avait présenté. La Chambre, fatiguée, n'était pas en goût de discuter longuement. Le seul épisode à signaler fut un débat provoqué par une sortie de M. Laffitte. Celui-ci, aigri par sa chute et surtout par sa déconsidération, avait prétendu reprocher à la royauté nouvelle de n'avoir pas diminué le budget de l'ancienne. « Quant à moi, s'était-il écrié, la rougeur m'en monte au front; et je le déclare : si tel devait être le résultat financier de cette glorieuse révolution, je le dis avec douleur, mais je croirais devoir demander pardon à Dieu et à mes concitoyens de la part que j'ai pu y prendre. » M. Berryer saisit habilement l'occasion qui lui était ainsi offerte de faire, aux dépens du régime actuel, l'apologie des budgets de la Restauration. M. Thiers répondit aussitôt, en attaquant cette dernière et en faisant ressortir la sagesse heureuse avec laquelle la monarchie de Juillet venait, au lendemain de la révolution, de rétablir l'ordre, la prospérité et l'économie des finances nationales. Les deux orateurs firent assaut

[1] Cf., pour les renseignements plus détaillés sur cette question spéciale, l'ouvrage de M. Amé sur les *Tarifs des Douanes*.

d'éloquence. C'était merveille de les voir manier et remanier les chiffres, en quelque sorte les animer et les échauffer. Rarement, sur ce terrain d'ordinaire aride, on avait assisté à un aussi brillant tournoi oratoire. Au fond, la querelle était un peu vaine : chacun des champions avait raison, sinon dans la critique, trop souvent injuste, qu'il faisait de la politique financière du régime opposé, du moins dans les louanges qu'il donnait au gouvernement de ses préférences [1]. Et quant à la question qui faisait plus particulièrement l'objet du débat, au chiffre comparé des budgets avant et après 1830, si la Restauration était digne d'éloge pour être demeurée longtemps au-dessous du milliard et l'avoir à peine dépassé dans les deux dernières années de son existence, la monarchie de Juillet n'avait pas moins de mérite d'être revenue, en 1834, 1835 et 1836, après les surélévations momentanées, conséquences inévitables de la révolution, à un chiffre de très peu supérieur à celui de 1829 [2].

[1] Nous aurons l'occasion de revenir plus tard sur la politique financière si honorable et si féconde des dix premières années de la monarchie de Juillet. Quant à la Restauration, quelques chiffres suffiront à donner une idée de ce que fut sa bienfaisante action. Elle trouva, à son début, le crédit de la France en un tel état, qu'elle dut négocier à 52 fr 50 ses premiers emprunts à 5 pour 100. En 1830, un emprunt à 4 pour 100 était adjugé au-dessus du pair à 102 fr. 7 cent. et demi, fait sans analogue dans notre histoire financière. Bien loin d'avoir augmenté la dette que lui avaient imposée les invasions de 1814 et de 1815, elle l'avait réduite d'environ 29 millions de rente, soit de 600 millions en capital, et M. Roy, lors de son dernier passage au ministère des finances, pouvait annoncer, pour un avenir prochain, l'extinction de la dette par le seul jeu de l'amortissement. Elle avait degrévé la propriété foncière. Enfin les revenus indirects étaient montés de 397 millions à 583. Aussi tous les auteurs spéciaux ont-ils rendu hommage à l'envi, sur ce point, à la vieille monarchie, et l'un des plus compétents, M. Paul Leroy Beaulieu a-t-il écrit : « Jamais nos finances n'ont été conduites avec autant de prévoyance, de rigueur, d'honorable et nécessaire parcimonie, que par MM. Louis, Corvetto et de Villèle. »

[2] Voici pour les années 1815 à 1829, les chiffres officiels et définitifs des dépenses donnés par le *Compte de l'administration des finances pour l'année* 1869 :

1815,	913	millions	1820,	906	millions	1825,	981	millions
1816,	1055	—	1821,	908	—	1826,	976	—
1817,	1189	—	1822,	949	—	1827,	986	—
1818,	1433	—	1823,	1118	—	1828,	1024	—
1819,	8J6	—	1824,	986	—	1829,	1014	—

Voici maintenant le chiffre des dépenses de 1830 à 1836 :

1830,	1095	millions	1833,	1134	millions	1835,	1047	millions
1831,	1219	—	1834,	1063	—	1836,	1065	—
1832,	1174	—						

Étant donné l'accroissement continu des dépenses publiques qui est, dans tous les pays, la contre-partie nécessaire du progrès matériel, l'économie du second régime n'apparaît pas moindre que celle du premier : économie mieux appréciée encore après ce qu'on a vu depuis. Seulement il apparaît combien l'opposition libérale d'avant 1830 parlait légèrement, sans justice et sans vérité, quand elle dénonçait alors les prétendus gaspillages de la royauté et promettait, pour le jour où elle serait au pouvoir, de gouverner à beaucoup meilleur marché.

M. Thiers prenait part à toutes ces discussions, prêt à parler sur chaque sujet, avec une abondance, une lucidité, une prestesse incomparables, s'amusant de cette variété même, et mettant sa coquetterie à paraître expert dans les spécialités les plus diverses. Le public admirait, surpris, une intelligence si prompte et une si universelle aptitude. Sans y voir au fond beaucoup plus clair dans la politique du ministre, il se laissait charmer par la parole de l'orateur et était ébloui alors même qu'il demeurait inquiet. M. Guizot, témoin peu suspect, constatait que « le dernier mois de la session avait été bon à M. Thiers personnellement ». « Il a eu du talent, ajoutait-il, du savoir-faire, de la mesure;... sa position à lui, dans la Chambre, a gagné quelque chose [1]. » Le jeune président du conseil jouissait de ce succès : il en était même un peu grisé. Sentant que l'on ne voyait que lui dans le cabinet, il était plus que jamais disposé à tout rapporter à soi [2]. On eût dit parfois qu'il prétendait occuper seul la scène, suffire à tous les rôles, trop prompt à croire que les autres ne feraient que des sottises, et que toute œuvre à laquelle il ne mettrait pas lui-même la main serait manquée [3], ne se gênant pas du reste, dans son salon, pour parler légèrement de ses collègues. Le premier résultat était qu'il se dispersait et se perdait dans les détails de trop d'affaires diverses; le second, que les autres ministres humiliés, envahis et annulés, sup-

[1] *Lettres de M. Guizot à sa famille et à ses amis*, p. 159.

[2] La *Revue des Deux Mondes* exprimait, vers cette époque, l'effet produit sur une partie des spectateurs, par cette personnalité excessive de M. Thiers, quand elle disait de lui : « Il se flatte, il se mire ; s'il veut vous convaincre, il en appelle à lui ; s'il combat l'aristocratie, il vous dit qu'il n'a pas de penchant pour elle, parce que moins qu'un autre, il voudrait la trouver sur son chemin ; s'il veut vous effrayer de la guerre, il vous déclare que, pour lui, il a plus besoin de la paix que tout autre, car elle convient à ses études, à ses loisirs et à ses goûts. Tout part de sa personne, tout y revient aboutir. »

[3] C'est ce qui faisait écrire à M. Sainte-Beuve : « Thiers juge trop sévèrement les hommes ou du moins trop exclusivement : il est trop prompt à les déclarer bêtes. » (*Cahiers de Sainte-Beuve*, p. 106.)

portaient mal une telle ingérence; quelques-uns parlaient même de se retirer[1]. Mais M. Thiers, tout à la joie confiante de ses succès personnels, ne voyait pas, autour de lui, ces déplaisirs ou du moins croyait pouvoir n'en pas tenir compte.

V

La session n'était pas encore terminée, qu'un nouvel attentat contre la vie du Roi vint réveiller brusquement M. Thiers de son optimisme. Le 25 juin 1836, à six heures du soir, Louis-Philippe, accompagné de la Reine et de Madame Adélaïde, sortait en voiture des Tuileries, quand une détonation se fit entendre. Le coup était tiré de si près que la voiture fut remplie de fumée; les balles effleurèrent la tête du Roi; personne cependant ne fut blessé. L'assassin, aussitôt reconnu et arrêté, encore porteur d'une canne fusil, se trouvait être un jeune homme de vingt-six ans, d'une figure régulière et calme, nommé Louis Alibaud; ancien sous-officier, ayant reçu quelque instruction, non sans courage, il s'était jeté, sous l'excitation de 1830, dans les idées démagogiques, et s'y était comme infecté d'un fanatisme sombre, sauvage, haineux, qui avait absolument perverti son esprit et sa conscience. Interrogé tout d'abord sur le mobile de son crime : « J'ai voulu tuer le Roi, dit-il, parce qu'il est l'ennemi du peuple. J'étais malheureux par la faute du gouvernement; et comme le Roi en est le chef, j'ai résolu de le tuer. » Plus tard, devant la Chambre des pairs, à laquelle il fut déféré, il répondit au président qui lui demandait depuis quand il avait formé son criminel dessein : « Depuis que le Roi a mis Paris en état de siége, qu'il a voulu gouverner au lieu de régner; depuis qu'il a fait massacrer les citoyens dans les rues de Lyon et au cloître Saint-Merry. Son règne est un règne de sang, un règne infâme. » Appelé à répondre

[1] Nous lisons dans le journal de M. de Viel-Castel : « 22 avril 1836. M. de Montalivet est peu satisfait de l'outrecuidance et du ton de supériorité du président du conseil. — 12 juin. Montalivet, Duperré, Pelet de la Lozère, sont blessés du ton de prépotence, de la légèreté dédaigneuse du président du conseil et de son ingérence perpétuelle dans les affaires de tous les départements. » (*Documents inédits.*) — M. Guizot écrivait, à la date du 18 juin : « Les difficultés intérieures et les bruits de désorganisation se renouvellent. M. Passy parle ouvertement de sa retraite, comme très prochaine; il est dégoûté, ennuyé, malade. M. Sauzet réclame l'accomplissement de toutes les promesses qu'il a faites et va jusqu'à dire que, si on ne les tient pas, il sera contraint aussi de se retirer. Je ne crois pas à la fermeté de toutes ces exigences, cependant elles sont réelles. »

à l'accusation, il déclara, avec un orgueil farouche, « n'avoir jamais eu l'idée de disputer sa tête », et se posa en homme qui ayant perdu une partie loyale ne se refuse pas à payer l'enjeu; il prétendit seulement lire, sous couleur de défense, une revendication hautaine du droit de régicide. Dans sa prison, pendant que l'aumônier lui parlait de Jésus-Christ, il murmurait tout bas : « Jésus-Christ était démocrate comme moi, et, s'il l'eût fallu, comme moi, il fût devenu régicide. » Condamné à la peine des parricides, il monta sans faiblesse sur l'échafaud : « Je meurs pour la liberté, s'écria-t-il, pour le bien de l'humanité, pour l'extinction de l'infâme monarchie! »

L'instruction n'avait pas découvert de complices qui pussent être judiciairement poursuivis. « Le chef de la conspiration, avait dit Alibaud, c'est ma tête; les complices, ce sont mes bras. » Mais la responsabilité morale du parti révolutionnaire ne pouvait être contestée, et cette responsabilité apparaissait d'autant plus lourde qu'on prétendait reconnaître chez le jeune meurtrier plus de qualités naturelles. Les phrases de journaux qui se retrouvaient dans ses réponses ne révélaient-elles pas d'où venaient les sophismes et les excitations qui l'avaient égaré et fanatisé? Tout républicain qu'il se prétendît, Béranger confessait alors, dans l'intimité, non sans humiliation ni dégoût, que son parti n'était pas étranger à ce crime. « Vous me dites, — écrivait-il à un de ses amis, le 29 juin, quatre jours après l'attentat, — qu'on ne veut, où vous êtes, ni de la république, ni du carlisme; je crois que c'est partout de même : mais aussi convenez que les républicains s'y prennent bien pour augmenter le dégoût, en ce qui les regarde. Encore un assassinat! Comme ces hommes sont en dehors de leur époque et de leur nation! Quand on pense à qui l'on doit ces affreux effets de la dépravation morale et intellectuelle, on est tenté de maudire les instruments de liberté qui nous sont confiés [1]. » Ne vit-on pas, du reste, au lendemain même de l'attentat, s'étaler dans la presse républicaine le scandale d'une sorte de complicité rétrospective? Sauf l'éloge du crime que ces journaux hésitèrent à entreprendre ouvertement, ils firent tout pour exalter le criminel, lui attribuant le plus noble caractère, l'enveloppant de je ne sais quelle héroïque auréole, prêtant à son forfait une grandeur farouche et même une sorte de loyale audace, montrant, dans le trop juste châtiment qui le frappait, une cruauté légale, appelant, sur la « jeune victime », la pitié, la sympathie et presque l'admiration du public; on eût dit vraiment que leur préoccupation était de lui susciter des

[1] *Correspondance* de Béranger.

imitateurs. Poursuivis de ce chef, pour offense envers la morale publique et apologie du crime d'assassinat, les gérants du *National* et du *Bon Sens* furent condamnés, en cour d'assises, à trois mois de prison et 1000 francs d'amende [1].

Le gouvernement savait mieux que tout autre qu'il n'était pas en face d'un cas isolé et monstrueux. Certaines découvertes lui avaient permis en effet, dans ces derniers temps, d'entrevoir ce qui se passait dans les sociétés secrètes, leur organisation nouvelle, les complots qui s'y tramaient, les rêves de sang et de meurtre dont s'y nourrissaient les imaginations. A la suite du procès d'avril, les révolutionnaires avaient compris qu'ils ne pouvaient plus rien faire de la Société des *Droits de l'homme*. Comme elle avait elle-même succédé, après la défaite de 1832, à la Société des *Amis du peuple*, ainsi de ses débris se forma une autre association, celle des *Familles*. Plus préoccupées de conspiration secrète que d'agitation extérieure, les *Familles* prirent, pour échapper à la police, des précautions qu'avaient négligées les sociétés précédentes. Plus de chefs connus, de listes écrites, de réunions, de revues, d'ordres du jour. Les affiliés, recrutés un à un, après enquête et épreuve, reliés au comité supérieur par une hiérarchie mystérieuse, n'étaient en rapport qu'avec leur chef immédiat; ils ne devaient se réunir qu'au jour du combat et avaient pour instruction de se munir d'ici là de poudre et d'armes. Au commencement de 1836, les adhérents étaient environ un millier : ce chiffre, bien inférieur aux quatre mille sectionnaires des *Droits de l'homme*, ne devait guère être dépassé par les sociétés secrètes jusqu'en 1848. Il était trop faible pour engager une vraie bataille, mais suffisait pour tenter un mauvais coup [2]. A côté des *Familles*, et en rapports plus ou moins étroits avec elles, s'étaient formées d'autres associations, dont quelques-unes tâchaient de se recruter dans l'armée.

On ne retrouvait pas, à la tête des sociétés nouvelles, les personnages politiques relativement importants qui composaient l'état-major des *Droits de l'homme*. Les uns étaient en prison ou en fuite, les autres découragés ou dégoûtés. Ceux qui les remplaçaient étaient plus obscurs. Deux cependant, fondateurs et véritables chefs des *Familles*, ont acquis une notoriété révolutionnaire telle, que l'histoire ne peut les passer sous silence : ce sont Blanqui et Barbès. L'un avait alors trente-six ans, l'autre vingt-six : très

[1] Arrêts du 30 juillet et du 8 août 1836.

[2] Sur l'organisation de la société des Familles, voyez l'ouvrage déjà cité de Lucien de la Hodde sur l'*Histoire des sociétés secrètes de* 1830 *à* 1848, p. 199 à 207.

différents, mais se complétant l'un l'autre pour la vilaine besogne qu'ils entreprenaient; celui-là petit, pâle, chétif, nerveux, la figure souffrante, l'œil soupçonneux et sombre, la lèvre marquée d'un pli qui trahissait l'amertume de l'âme; celui-ci de grande taille, le regard ouvert, la démarche hardie; le premier, homme de tête, laborieux, patient, taciturne, de vie pauvre et même, au dire de ses partisans, austère; sans cesse en travail souterrain de complot; ami de l'ombre et du mystère; habile à répandre autour de lui le fiel dont son âme débordait [1], à irriter toutes les passions cupides, envieuses et haineuses; exerçant sur le personnel vulgaire des sociétés secrètes une sorte d'ascendant fascinateur; lançant les autres en avant, sans leur livrer tout le secret du rôle qu'il se réservait; ne croyant qu'à la force violente; ne rêvant que de dictature sanglante et destructive; se consolant de pas dominer encore la société qu'il détestait, en lui faisant peur; capable de tout pour arriver à son but, et flatté qu'on le sût tel; — le second, homme d'action, esprit étroit et court, mais tempérament énergique, indomptable; toujours prêt à payer de sa personne, n'hésitant à commettre aucune violence ni à affronter aucun péril; sans respect de la vie des autres, mais sans souci de la sienne propre; apportant, dans les haines les plus féroces, une sorte de sérénité, et, au service de sophismes pervers, je ne sais quelle droiture et simplicité généreuses; devenu ainsi très populaire dans le parti démagogique qui s'est servi de ses défauts et a tâché de se parer de ses qualités.

D'où venaient ces deux démagogues? Né à Nice, fils d'un conventionnel, Auguste Blanqui était arrivé à Paris, avec son frère aîné, dans les dernières années de la Restauration. Sans fortune, mais intelligents, les deux jeunes gens s'étaient mêlés d'abord aux écrivains de l'opposition libérale et avaient été attachés, en qualité de sténographes, à la rédaction du *Globe*. Par son travail, l'aîné devint bientôt un économiste distingué. Pendant ce temps, le cadet s'était jeté dans les sociétés secrètes et les conspirations. Dès 1827, il avait été blessé dans une émeute, et, en 1831, subissait sa première condamnation, commençant ainsi cette lutte acharnée avec la loi et la justice qui devait remplir sa vie entière et dans laquelle il subira, comme autant de glorieuses blessures, une condamnation à mort, deux condamnations perpétuelles, et six autres condamnations formant un total de dix-huit années de prison [2]. Existence

[1] Ledru Rollin a dit de Blanqui : « Son âme est pétrie de fiel et de sang. »

[2] Voici le détail : 12 janvier 1831, un an de prison pour insulte aux magistrats; 12 janvier 1832, un an de prison pour cris séditieux et complot;

étrange, dont on n'aurait pas cependant une notion complète, si l'on n'ajoutait que ce conspirateur si farouche, si redoutable, n'a pas été parfois sans relation avec la police secrète [1].

Barbès, venu à Paris comme étudiant, avait de la fortune. On comprendrait mal ce qui a conduit un jeune homme riche, dont la nature était par certains côtés généreuse, à devenir l'émule d'un Blanqui, à se mettre hors la loi et la société, si l'on ne trouvait dans les drames intimes qui avaient troublé sa famille le secret de cette sorte de déclassement. On a raconté qu'il était le fils d'un prêtre; son père se serait marié aux colonies, pendant la Révolution, en cachant son caractère sacerdotal à la jeune fille qui s'était éprise de lui; quand la malheureuse sut plus tard à qui elle s'était unie, son horreur fut telle, qu'elle en mourut, laissant deux fils et deux filles aux soins d'un homme troublé lui-même par le remords; le veuf étant revenu dans le midi de la France, une de ses filles inspira une passion qu'elle partageait à un jeune homme distingué et d'une famille honorable; le mariage allait se faire, quand fut découvert le secret du prêtre marié : le fiancé rompit aussitôt avec éclat; le père se tua de désespoir [2]. C'est probablement sous l'impression de ces événements, que Barbès conçut une rancune mortelle contre la société qui n'avait pas pardonné à son père la honte de son sacrilège.

Un corps de doctrine, il n'en faut pas chercher chez les fondateurs des *Familles*. Socialistes, mais plus hommes de destruction que de système, ce qui domine en eux, c'est le parti pris d'exaspérer toutes les haines, toutes les révoltes, toutes les souffrances, pour les pousser furieuses à l'assaut d'une société, cause de tout mal.

11 août 1836, deux ans de prison pour société secrète et fabrication clandestine de poudre; 31 janvier 1840, à la suite de l'émeute du 12 mai 1839, condamnation à mort, commuée en déportation perpétuelle; 2 avril 1849, dix ans de détention à raison de l'attentat du 15 mai; 17 juillet 1861, quatre ans de prison pour société secrète; 29 avril 1872, déportation dans une enceinte fortifiée à raison de la tentative insurrectionnelle du 31 octobre 1870. Il avait été nommé membre de la Commune, mais était alors en prison hors de Paris.

[1] Le 31 mars 1848, le premier numéro de la *Revue rétrospective* publiait un rapport secret, adressé, le 22 octobre 1839, à M. Duchâtel, au sujet de la conspiration du 12 mai précédent. Barbès déclara aussitôt que Blanqui seul avait pu écrire ce rapport. Grand scandale dans le monde des clubs. Blanqui se défendit mal. Il paraît aujourd'hui avéré que, soit pour obtenir quelques adoucissements au régime de la détention, soit pour d'autres motifs, ce personnage rendit plusieurs services de ce genre à la police de Louis-Philippe.

[2] Ces faits sont rapportés par Daniel Stern dans son *Histoire de la Révolution de* 1848, t. II, p. 5 à 7.

Par moments même, il semble que ce soit à un immense massacre qu'ils convient le peuple. Qu'on en juge par la proclamation suivante, écrite tout entière de la main de Barbès, et qui, d'après divers indices, a dû être rédigée en prévision d'une réussite de l'attentat Fieschi [1]. « Citoyens, le tyran n'est plus; la foudre populaire l'a frappé; exterminons maintenant la tyrannie. Citoyens, le grand jour est venu, le jour de la vengeance, le jour de l'émancipation du peuple... Aux armes, républicains, aux armes! La grande voix du peuple se fait entendre; elle demande vengeance. Frappons au nom de l'égalité. Ils sont là, nos tyrans, prêts à couronner, par un dernier forfait, leurs crimes innombrables. Que nos bras les fassent rentrer dans le néant! Héros du vice et de l'aristocratie, le courage n'anima jamais leurs cœurs; les voyez-vous, tremblants et pâles?... Peuple, redresse-toi; à toi seul appartient le souverain pouvoir... Le cœur te manquerait-il, quand tu n'as qu'à lever la main pour écraser tes faibles ennemis? Te rappelles-tu comme ils t'ont outragé? les bagnes où ils t'ont plongé? le coup sanglant dont ils t'ont meurtri le visage? les droits de l'homme dont ils t'ont dépouillé? Ils t'ont flétri du nom de prolétaire! Lève-toi, frappe. Vois-tu les vaincus de juin et d'août, les victimes de Saint-Merry et de la rue Transnonain, qui te montrent leurs plaies sanglantes?... Elles demandent du sang aussi. Frappe! Frappe encore! Vois les enfants écrasés sous la pierre, les femmes enceintes te présentant leurs flancs ouverts, les cheveux blancs de ces vieillards traînés sans pitié dans la boue! Tu n'as pas encore frappé! Qu'attends-tu? Viens, que ta colère purifie cette terre souillée par le crime, comme la foudre purifie l'atmosphère. Immole tous les ennemis de l'égalité et de la liberté. Frapper les oppresseurs de l'humanité n'est que justice; tu te reposeras ensuite dans ta force et ta grandeur... Mais maintenant point de pitié! Mets nus tes bras, qu'ils s'enfoncent tout entiers dans les entrailles de tes bourreaux. » Est-ce là ce qui a valu à Barbès d'être appelé « le Bayard de la démocratie [2]? » On nous permettra de préférer celui de la vieille monarchie.

Ces excitations atroces, ces aspirations au massacre n'étaient pas une monstruosité passagère; elles étaient alors le langage courant des sociétés secrètes. L'une d'elles, celle des *Légions révolutionnaires*, en rapport étroit avec les *Familles*, s'exprimait ainsi dans une proclamation : « Vrais organes du peuple révolutionnaire,

[1] Cette pièce fut saisie, en 1836, dans un logement que Barbès avait occupé à la fin de juillet 1835.

[2] Louis Blanc a écrit que « Barbès unissait le courage du chevalier au dévouement du martyr », et Proudhon l'a proclamé le « Bayard de la démocratie ».

disons enfin : Point d'espérance hors du prolétaire. Loin de nous, comme rebelles à la voix de la nature, ceux qui ne vivent pas du produit de leur travail!... Vous ne formerez pas seulement une société régicide, mais surtout le corps exterminateur par lequel, après la victoire, doivent être anéanties les menées secrètes des nouveaux exploiteurs qui ne manqueront point de se présenter... »

Les associations nouvelles, de quelque mystère qu'elles s'enveloppassent, ne purent longtemps échapper à la vigilance de la police. Dès les premiers mois de 1836, celle-ci commençait à saisir des dépôts d'armes et de munitions. A Tours, elle surprenait, dans le 14e régiment de ligne, l'existence d'une société révolutionnaire dont les membres furent les uns déférés au conseil de guerre, les autres envoyés en Afrique. En mars, elle fut conduite, par la découverte d'une fabrique clandestine de poudre, à s'emparer des chefs des *Familles*, et ceux-ci, Blanqui et Barbès en tête, furent condamnés à des peines variant de deux ans à huit mois de prison. Peu après, elle était mise sur la trace d'un complot formé pour s'emparer, à quatre heures du matin, des Tuileries et de la famille royale; les meneurs des *Familles* avaient réussi à entraîner dans ce complot un certain nombre d'officiers et de sous-officiers de la garnison de Paris; ils se flattaient d'enlever, par ce moyen, les régiments de deux ou trois casernes. Si peu que le mal eût gagné dans l'armée, on craignit le mauvais effet d'une telle révélation; l'affaire fut étouffée : les officiers et sous-officiers compromis furent envoyés sans bruit en Algérie ou dans d'autres corps, et quelques régiments changèrent de garnison.

Le gouvernement était sous le coup de l'émotion que lui avaient causée ces découvertes successives, sinistrement couronnées, le 25 juin, par le crime d'Alibaud, quand le bruit se répandit qu'un nouvel attentat se préparait pour la fête du 28 juillet. Cette fête devait être célébrée avec un éclat particulier; on avait annoncé l'intention d'inaugurer l'arc de l'Étoile qui venait d'être terminé. Les conspirateurs, disait-on, s'étaient procuré le moyen de pénétrer en grand nombre et avec des armes cachées dans l'enceinte réservée pour la cérémonie; de là, ils comptaient avoir toute facilité pour se précipiter sur le Roi; d'autres se mêleraient au défilé de la garde nationale, avec leurs fusils chargés. La police crut d'abord pouvoir écarter le péril par des précautions rigoureuses. Mais les avis sinistres redoublèrent; ils arrivaient de toutes parts et jusque de l'étranger [1]. Était-on sûr de prévoir

[1] M. d'Argout, alors ministre des finances, écrivait, quelques jours après, à M. Dupin. « De sinistres avis nous parvenaient de tous côtés. Il nous en

toutes les formes du danger? Au lendemain de l'attentat d'Alibaud et à l'anniversaire de celui de Fieschi, n'était-on pas autorisé à ne croire, en ce genre, aucun crime impossible? D'autre part, décommander la cérémonie, n'était-ce pas un aveu d'insécurité aussi inquiétant qu'humiliant et qui ferait le plus fâcheux effet au dedans et au dehors? Grande fut l'anxiété du gouvernement. M. Thiers, dans une dépêche adressée à ses ambassadeurs, a rapporté ainsi ce qui se passa dans le conseil : « Les ministres se sont rassemblés à l'insu du Roi ; ils ont conféré entre eux et, après une longue et mûre délibération, ils ont décidé de ne pas compromettre de nouveau la fortune du pays par un de ces rendez-vous qui exaltent toutes les imaginations et provoquent souvent au crime des monomanes qui, en temps ordinaire, n'y songeraient pas. Ils se sont rendus chez le Roi et lui ont exposé une résolution irrévocable à cet égard. Le Roi a été simple et n'a montré aucune exagération de courage; il a discuté les raisons des ministres; il a cédé avec une répugnance visible, mais avec la simplicité d'un esprit parfaitement raisonnable et qui fait, en chaque occasion, plutôt ce qui lui semble sage que ce qui lui plaît personnellement. Il était touché aussi du danger de ceux qui l'auraient entouré et s'est rendu à toutes les raisons réunies qu'on a fait valoir auprès de lui[1]. » Le *Moniteur* du 23 juillet annonça donc que la revue n'aurait pas lieu.

Peut-être tout n'était-il pas bien sérieux dans les menaces devant lesquelles le gouvernement reculait. Quelques mois plus tard, le 15 décembre, comparaissaient en cour d'assises deux jeunes gens, poursuivis pour avoir été engagés dans le complot qui avait fait ajourner la fête du 28 juillet. Il fut établi, en pleine

arrivait d'Italie, de Suisse, d'Espagne et d'Angleterre, tous concordants et précis. Partout, nos contumaces, des réfugiés polonais et italiens, des gens de la jeune Italie annonçaient un nouvel attentat plus habilement combiné que les précédents, et dont le succès n'était pas mis en doute. La correspondance des départements en disait autant. Ajoutez l'arrivée à Paris d'une multitude de bandits et la découverte des traces de projets plus exécrables les uns que les autres. » (*Mémoires de M. Dupin*, t. III, p. 216.)

[1] Dépêche de M. Thiers à M. de Barante du 4 août 1836. (*Documents inédits.*) — Un autre ministre, M. d'Argout, dans la lettre où il rendait compte à M. Dupin de ce qui s'était passé, présentait aussi la décision comme ayant été prise en dehors du Roi et même malgré lui. (*Mémoires de M. Dupin*, t. III, p. 216.) — Cependant M. de Nouvion, ordinairement bien informé, affirme, sans nous dire d'après quel témoignage, que la décision avait été prise par le Roi, mais que le ministère avait résolu de la donner comme sienne, afin d'éviter les commentaires malveillants. (*Histoire du règne de Louis-Philippe*, t. IV, p. 50.) Cette version nous paraît difficilement conciliable avec le récit fort précis donné, sur le moment même, par M. Thiers.

audience, que le complot, — au moins en ce qui touchait ces jeunes gens, les seuls sur lesquels on eût pu mettre la main, — était imaginaire; ils avaient écrit eux-mêmes les lettres anonymes qui les avaient dénoncés à la police. Comme on demandait à l'un d'eux par quel motif il avait joué cette étrange comédie : « Par fanfaronnade, répondit-il, pour me donner un nom. »

Quoi qu'il en soit, l'effet de la mesure prise par le gouvernement fut considérable et pénible, d'autant plus pénible qu'il venait s'ajouter à l'impression toute récente du coup de feu tiré contre le Roi. L'esprit public, encore malade des suites de la révolution, manquait surtout de sang-froid, porté tantôt à trop espérer, tantôt à douter de tout. Déjà M. Guizot avait noté, avec tristesse, que l'indignation provoquée par la tentative d'Alibaud était « une indignation effrayée, abattue, comme de gens qui ne voulaient pas croire à tout le mal et qui, le voyant, ne croient plus à aucun remède[1]. » M. Thiers constatait, de son côté, à la même époque, que « la première impression avait été celle de l'abattement ». « Il y avait, ajoutait-il, une sorte de découragement dans les esprits, en voyant ces tentatives sans cesse renaissantes et qui n'avaient échoué que par une sorte de miracle; il y avait humiliation, en pensant au spectacle que notre pays donnait au monde[2]. » L'incident de la revue n'était pas fait pour rétablir la confiance. « Les esprits, disait un témoin, au lendemain même de la note du *Moniteur*, sont en proie à une sorte de terreur sourde. Les bruits les plus sinistres circulent. On ne se rend pas compte si le danger est passé[3]. » M. Duchâtel écrivait de Paris, le 26 juillet, à un de ses amis politiques : « La situation est très grave, plus grave qu'à aucune époque depuis 1830. L'inquiétude est universelle; il en est de même du blâme... La revue contremandée est un événement immense et déplorable. » Puis il concluait ainsi, non sans quelque exagération : « Tenez que l'opinion des hommes les plus graves, aussi bien que celle du public, est que nous n'avons pas eu une situation plus mauvaise depuis le pillage de l'archevêché[4]. »

[1] Lettre du 3 juillet 1836 à la duchesse de Broglie.

[2] Dépêche à M. de Barante, du 28 juin 1836. M. Thiers ajoutait, deux jours plus tard, dans une lettre confidentielle au même M. de Barante : « Le dernier attentat a jeté une sombre tristesse dans les esprits. Cette persévérance du crime, même après Fieschi, cette persévérance atroce et inouïe a pénétré tout le monde d'une singulière anxiété. Elle nous agite surtout, nous gens responsables, qui ne savons guère de nouvelles précautions à prendre ni de mesures efficaces à demander aux Chambres. » (*Documents inédits.*)

[3] *Documents inédits.*

[4] *Ibid.*

Tous ces événements ne semblaient pas de nature à affermir le crédit du ministère. N'étaient-ils pas une sorte de démenti apporté aux déclarations de M. Thiers? Celui-ci avait annoncé le désarmement ou l'impuissance des partis révolutionnaires, et il lui était répondu par des complots et un attentat; il avait beaucoup parlé de détente, de conciliation, et il se voyait obligé de reprendre les poursuites contre les journaux et contre les sociétés secrètes; il avait prétendu inaugurer une politique de confiance, et la suppression de la revue était le plus solennel témoignage de défiance qu'aucun cabinet eût donné depuis 1830. Ce qui se passait n'était-il pas plutôt la justification du fameux discours de M. Guizot sur la persistance du mal révolutionnaire et la nécessité de la résistance? Dans la lettre citée déjà plus haut, M. Duchâtel écrivait : « Le système de la conciliation a porté de beaux fruits. Je suis très étonné du changement qui s'est fait pendant notre absence. Je ne croyais pas que le système de résistance fût sitôt remis en honneur. Le grand discours de M. Guizot était plus vrai et plus actuel que nous ne le pensions à la fin de la session. » Aussi conçoit-on que M. Guizot lui-même se sentît confirmé dans ses inquiétudes et dans ses principes : « Je suis épouvanté, disait-il, des dispositions intérieures, de l'état moral de ces milliers peut-être d'inconnus, sans foi, sans loi, sans cœur, sans pain, qui errent au milieu de cette société molle et incertaine. Que de temps, que d'efforts, que de protection divine et de sagesse humaine il faudra pour guérir en même temps et ces plaies hideuses et cette maladie générale de langueur! Je ne ressens ni doute ni découragement, tout au contraire; plus je vais, plus je crois à notre médecine et à ses principes; mais, à mesure que ma foi s'affermit, ma connaissance du mal s'étend; et bien convaincu que ce que nous faisons est bon, je suis de plus en plus frappé du peu que nous faisons, et je demande au maître, au service duquel nous sommes, les inspirations et les forces qu'il peut seul nous donner pour suffire à la tâche dont il nous a chargés. »

Faut-il croire que M. Thiers lui-même, dans le premier émoi de ces avertissements, ait eu des doutes sur sa nouvelle politique et se soit demandé si la vérité n'était pas plutôt dans la politique qu'il avait abandonnée? Le bruit courut, peu après l'attentat d'Alibaud, que le chef du cabinet avait en quelque sorte abjuré, en plein conseil, la foi qu'il avait eue un moment dans les idées et les hommes du tiers parti; on crut remarquer, pendant plusieurs jours, qu'il ménageait les doctrinaires et avait des pourparlers avec quelques-uns d'entre eux; on allait jusqu'à préciser les conditions du rapprochement : c'eût été la nomination de M. Guizot à la présidence de la Chambre et l'entrée de plusieurs de ses amis, notamment de

M. Duchâtel, dans le cabinet[1]. Vers la même époque, les journaux du tiers parti, le *Constitutionnel*, entre autres, naguère si dociles et si confiants à l'égard du ministère, commencèrent à lui parler sur un ton de mise en demeure et même de menace qui trahissait leurs inquiétudes. Qu'y avait-il de réel dans cette velléité de revirement qui, en tout cas, ne dura pas? M. Guizot, dans ses Mémoires, a contesté que des ouvertures eussent été faites à lui ou à ses amis. Cela ne veut pas dire que M. Thiers, dont on sait la mobilité, n'ait pas été un moment tenté de revenir sur ses pas. Quoi qu'il en soit, le seul fait que le bruit en ait couru et ait pris une telle consistance révèle que, dans le sentiment public, cette évolution était indiquée par les circonstances, et que la politique de conciliation, ou plutôt de concession, apparaissait insuffisante en face du péril de nouveau manifesté.

De tout cela, le ministère sortait affaibli : il avait perdu les avantages que lui avaient donnés, à la fin de la session, les succès oratoires de M. Thiers. M. Guizot s'en apercevait, et le constatait probablement sans déplaisir : « Le ministère a beaucoup perdu, écrivait-il, le 6 août, à M. Piscatory. C'est un pouvoir décrié. Tout le monde le dit et tout le monde s'arrête là. Mais les choses font leur chemin, même sans qu'on les pousse, et, si, d'ici à la session, le cabinet n'a pas quelque bonne fortune qui le relève, il ira se décriant et s'abaissant de plus en plus. »

Paul Thureau-Dangin.

La fin prochainement.

[1] *Journal inédit de M. le baron de Viel-Castel.* — Du reste, il paraît que, même avant l'attentat d'Alibaud, M. Thiers, inquiet des exigences du tiers parti, avait eu quelque velléité de se rapprocher des doctrinaires. Le duc Decazes écrivait à M. de Barante, le 16 juin 1836 : « Thiers se loue de Broglie et de Duchâtel, il est bien loin de repousser une réconciliation avec Guizot. Nous avons dîné hier ensemble chez Mme de Boigne avec Rémusat et Dumon auquel il a tendu la main en entrant dans le salon. Il me disait avec plaisir tout à l'heure que Duvergier de Hauranne était venu hier lui tendre la main et le complimenter après sa réponse à Laffitte. Il cherche, entre nous, et trouverait avec bonheur une manière de caser noblement et convenablement Guizot. »

LES

DOMESTIQUES D'AUTREFOIS

On se fait rarement une idée exacte du passé; tantôt on le dénigre outre mesure, tantôt on l'exalte sans raison. Que n'a-t-on pas dit sur les mérites des domestiques d'autrefois? Ils auraient été dignes de l'âge d'or, leurs gages étaient modiques, leur service régulier, leur travail incessant; leur fidélité n'avait d'égale que leur désintéressement. On est disposé à croire que tous les domestiques de l'ancien temps étaient semblables au Caleb de Walter Scott. La vérité n'est pas toujours aussi séduisante que la tradition; les serviteurs d'autrefois différaient sous beaucoup de rapports de ceux d'aujourd'hui; à certains égards, leur situation était meilleure; mais l'étude des faits nous montre que, si chaque époque a ses caractères spéciaux, il est aussi des défauts et des qualités qui se retrouvent dans tous les temps.

La domesticité est une forme relativement supérieure du travail subordonné; elle a succédé à l'esclavage antique, relevant la condition du serviteur pour le rattacher particulièrement à la maison, où réside la famille : *domus;* le moyen âge, en lui donnant un rang, tout subalterne qu'il est, dans la hiérarchie sociale, ennoblit pour ainsi dire ses fonctions. Dans la cour du suzerain, les personnes les plus considérées sont celles qui remplissent les fonctions mêmes de la domesticité; dans l'ancienne monarchie, il n'en est point de supérieures à celles du connétable et des maréchaux, qui ont été primitivement chargés du soin des écuries et des chevaux. Le grand chambellan, le grand échanson, le grand panetier, en France comme en Allemagne, figurent parmi les premiers dignitaires du royaume. La domesticité fait en quelque sorte participer le domestique à la dignité de la personne à laquelle il est attaché; elle lui donne quelque reflet de l'importance de la maison dont il fait partie. Le service n'implique pas la servilité, dans une société où tout repose sur la réciprocité des droits et des devoirs, où chacun, sauf l'empereur ou le roi, est à la fois vassal et suzerain. On ne se fait pas

gloire de servir son pays, mais de servir son roi. Les institutions comme les mœurs ne font pas de la domesticité une tâche presque humiliante à laquelle on se résigne par nécessité, mais une sorte d'honneur, qui s'accroît ou diminue selon le rang ou la condition du maître.

Il en résulte qu'on peut être domestique sans déroger. Sans parler des maisons des princes, qui renferment un personnel considérable, on trouve encore dans les maisons des grands seigneurs, au dix-septième et au dix-huitième siècle, des domestiques appartenant aux trois ordres de l'État et aux différentes classes de la société. Le clergé y est représenté par l'aumônier et quelquefois par le précepteur; la noblesse, par le gentilhomme, l'écuyer, les pages; la bourgeoisie, par le secrétaire ou l'intendant, le maître d'hôtel, les valets de chambre, même par le chef cuisinier, le cocher, le concierge et le suisse; le peuple se compose de la foule des laquais, des garçons d'office et de cuisine, des postillons et des palefreniers.

La qualité du serviteur ne dépendait pas seulement de la nature des fonctions, mais de la qualité du maître. Les valets, chez les grands, sont qualifiés de valets de pied; chez les gens de basse condition, ce sont des valets de labeur. Il est même contraire à la civilité de parler à une personne de qualité de son laquais; il faut dire : Votre valet de pied. Il faut bien se garder de dire à une noble dame : Votre servante, mais bien : « Votre demoiselle, votre fille, votre femme de chambre. » Il y avait, en effet, des distinctions essentielles à établir entre l'intendant, le valet de chambre et le simple laquais, comme entre la demoiselle et la servante. Le répertoire de Molière nous en fournira la preuve.

Nous y trouvons, en effet, des suivantes comme la Lisette de l'*Amour médecin;* la Lisette de l'*Ecole des maris;* la Marinette du *Dépit amoureux;* sortes de confidentes, fines, déliées, au besoin intrigantes, ayant plus de savoir-faire que de moralité, véritables demoiselles, pour tenir compagnie à leur maîtresse et la suivre dans ses courses. Mais à côté des suivantes apparaissent les types immortels de la servante bourgeoise, tels que Molière les a tracés d'après nature : Martine, des *Précieuses ridicules;* Toinette, du *Malade imaginaire*; et Nicole, du *Bourgeois gentilhomme*. Le franc bon sens, le franc parler, l'esprit populaire, la naïveté matoise de la paysanne aiguisée par l'expérience des villes, éclatent dans ces portraits si justement peints. Il y a aussi un degré au-dessous de ces servantes : ce sont les femmes arrivées depuis peu de la campagne, restées timides, balourdes, et que le service n'a pas encore dégrossies, comme Georgette, de l'*Ecole des maris*, et Andrée, de la *Comtesse d'Escarbagnac*.

Mêmes différences parmi les valets. On rencontre parmi eux des paysans mal débrouillés, comme Alain, Lucas, Lubin, Colin, qu'on nous représente comme sots, craintifs, lourdauds; on y trouve aussi des laquais ou valets subalternes, tels que Ragotin et la Merluche, de l'*Avare;* Ragotin et la Violette, de *Don Juan;* et à côté ou plutôt au-dessus de ces personnages muets, des secrétaires ou des premiers valets de chambre, comme le Valère du *Médecin malgré lui*, et le Valère de l'*Avare;* des valets de grands seigneurs, Mascarille et Jodelet, qui se sont assez modelés sur leurs maîtres pour leur ressembler quelque peu; des valets raisonneurs, doués d'un gros bon sens bourgeois, comme le Sganarelle de *Don Juan* et Gros-René; puis des valets de jeunes gens, à court d'argent et en quête d'expédients, hardis, sans scrupules : Covielle, Ergaste, La Flèche; sans compter les intrigants de profession, comme Scapin et Sbrigani, qui sont plutôt d'origine italienne que de souche française.

I

Toutes ces variétés de serviteurs, et d'autres encore, se rencontrent dans les maisons des grands seigneurs, où il existe un grand nombre de domestiques de toute condition. Ce nombre est un des signes du rang et de la magnificence du maître. Sans doute on ne voyait pas en France, comme en Espagne, des palais, dont tous les appartements étaient remplis de filles et de duègnes, et aucune duchesse française n'aurait répondu comme cette duchesse espagnole, qu'on interrogeait sur le nombre de ses femmes : — Je n'en ai plus que trois cents; mais il y a peu de temps que j'en avais encore cinq cents. — Cependant, à Chanteloup, chez le duc de Choiseul, « quatre cents personnes vivaient de la paye du maître, dont cinquante-quatre gens de livrée. Quoique la plupart ne fussent pas nourris, on peut imaginer la consommation qui se faisait dans cette maison par le seul article du pain, qui était de 300 livres par jour ». En dehors des personnes qui, comme le duc de Choiseul, cherchaient à retenir autour d'elles une sorte de clientèle, les gens de qualité aimaient à s'entourer d'un grand nombre de domestiques, non moins pour la représentation que pour le service. On en conservait aussi par habitude et par laisser-aller. Mme de Sévigné en avait plus de trente à son château des Rochers. Un grand seigneur, un président au Parlement, un conseiller d'État, peuvent en avoir trente-six, avec quatorze chevaux de carrosse, sans compter les domestiques et les chevaux de madame. Un homme de qualité, qui va à la cour aura plus de serviteurs qu'un simple gentilhomme; celui-ci, qu'un bour-

geois. On admettra même qu'un noble étranger, en résidence à Paris, pourra se contenter d'un train plus modeste que le noble français; un valet de chambre, une cuisinière, un cocher, deux laquais et deux chevaux de carrosse lui suffiront.

Le nombre des domestiques tendait pourtant à diminuer au dix-huitième siècle. Le marquis de Mirabeau regrette le temps où les grandes maisons étaient pleines de commensaux, qui leur coûtaient moins que des mercenaires. « Les dames, dit-il, avaient auprès d'elles des demoiselles; les seigneurs, des gentilshommes, souvent d'aussi bonne maison qu'eux; et les uns et les autres, des pages, des écuyers, etc. C'était un débouché pour la pauvre noblesse, qui n'en a plus aujourd'hui. » Au dix-huitième siècle, en effet, les princes et les très grands seigneurs avaient seuls des gentilshommes et des pages; ces derniers venaient apprendre à leur service les manières du monde et y compléter leur éducation, comme chez le prince de Conti, où on leur donnait régulièrement des leçons d'escrime, d'équitation et de mathématiques.

On comprend qu'il existe une hiérarchie entre des domestiques de qualité si diverse. Dans les grandes maisons, il y a plusieurs tables; le gentilhomme et l'écuyer ne mangent pas avec les valets et les femmes de chambre; ceux-ci, avec les marmitons et les relaveuses. Ils sont cependant les commensaux de la maison, comme les personnes qui ont une charge de domestiques à la cour se qualifient de commensaux de Sa Majesté. C'est à la première table, présidée par le gentilhomme, que l'on reçoit les bourgeois, les gens d'affaires, les hommes que leur rang ou leur naissance ne permet pas de faire asseoir à la table du prince ou du grand seigneur. Chez le duc de Penthièvre, ceux qui dînaient avec son premier gentilhomme, étaient admis seulement à prendre le café avec le prince. A cette table étaient reçus journellement les aumôniers, les précepteurs, les gouverneurs, qui se distinguaient des autres domestiques par leur éducation et leur mission plus élevée, quoique, en quête de place, ils se fissent inscrire, comme les autres, dans les bureaux de placement pour domestiques. Les valets de chambre, le maître d'hôtel, le chef, avaient leur table particulière à l'office, et Manon Phlipon, qui fut plus tard Mme Roland, eut la mortification d'y être conviée, un jour qu'elle avait fait avec sa mère une visite à la mère d'un fermier général, Mme Penault, qui se piquait d'avoir une maison tenue sur un grand pied.

Dans ces maisons, les fonctions de la domesticité sont partagées entre les nombreux serviteurs qui ont chacun leurs attributions spéciales. On rit beaucoup de maître Jacques qui demande à Harpagon si c'est à son cocher ou à son cuisinier qu'il désire parler,

et qui change de costume, selon qu'il est question de l'un ou de l'autre. Un des domestiques de Mme de Sévigné refuse de faner, « parce qu'il n'est pas entré à son service pour cela et que ce n'est pas son métier ». Tous ont un rôle tracé d'avance. Le gentilhomme dirige toute la maison au nom de son maître; l'écuyer a la haute main sur l'écurie; les valets de chambre, le maître d'hôtel, le chef, ont, comme eux, des auxiliaires et des subordonnés. Chez l'abbé Colbert de Villacerf, le chef de cuisine a sous ses ordres un rôtisseur, un garçon de cuisine, une boulangère; le cocher commande au postillon et au palefrenier; le maître d'hôtel et le premier valet de chambre dirigent quatre laquais et deux frotteurs, sans compter les nombreux valets attachés au château, où réside l'abbé pendant l'été, et à la basse-cour, qui dépend du château.

Le maître d'hôtel est une sorte de personnage avec lequel on compte, qu'on se dispute et que l'amour-propre peut pousser aux dernières extrémités, comme nous l'apprend la fin tragique de Vatel. Il porte l'épée, s'habille en gentilhomme et a la conscience de sa valeur : il a même un valet attaché à sa personne. S'il appartient à la maison d'un haut personnage, les amis de son maître signent à son contrat de mariage, comme il arriva, en 1701, au chef d'office du chancelier de Pontchartrain. On le traite avec une considération qui peut être justifiée. Lorsque le duc de Choiseul fut disgracié, il dit à son maître d'hôtel, Lesueur, qu'il allait réformer sa maison et qu'il n'aurait pas besoin d'un homme dont le talent ne devait pas être enseveli à la campagne. Lesueur répondit immédiatement : « Cependant, monsieur le duc, il vous faut, du moins, un marmiton, et je vous demande la préférence. »

Un maître d'hôtel a pris soin de nous raconter son histoire. C'est Audiger, l'auteur d'un livre curieux, intitulé : *la Maison réglée*, où il enseigne la tenue d'une grande maison, ainsi que l'art de faire les liqueurs. « Adonné dès l'enfance à l'office », Audiger avait suivi à l'étranger plusieurs personnes de qualité; au moment de quitter l'Italie en 1660, il eut l'idée d'acheter à Gênes des petits pois et des roses; il les emballa de manière à en conserver la fraîcheur, et aussitôt arrivé à Paris, il obtint la faveur de les présenter au roi. Le roi en fut charmé, et lui promit le privilège exclusif de fabricant de liqueurs à la mode d'Italie. Mais des intrigues d'antichambre ayant empêché l'exécution des promesses royales, Audiger entra comme faiseur de liqueurs, puis comme chef d'office chez la comtesse de Soissons. Il en sortit pour s'engager dans un régiment de cavalerie, et à la suite de plusieurs campagnes, devint lieutenant d'infanterie. Sa vocation ne paraît pas avoir été bien robuste; car il céda sa lieutenance à l'un de ses parents, et revint à ses premières

occupations. On le trouve successivement chef d'office chez le président de Maisons, chez Colbert, chez le duc de Beauvilliers. Il y amassa assez d'argent pour ouvrir une boutique de limonadier sur la place du Palais-Royal. Fournisseur du roi, appelé par les princes et par le prévôt des marchands pour faire les boissons glacées que l'on servait dans leurs fêtes, Audiger était désormais un marchand renommé, qui tenait sa place et son rang parmi les bourgeois de Paris.

Le valet de chambre a un rôle moins en vue et des gages moins élevés que le maître d'hôtel; mais il a souvent plus d'influence dans la maison, parce qu'il est attaché à la personne du maître, qu'il pénètre dans son intimité et qu'il peut être le confident de ses affaires et de ses secrets. Il lui sert parfois de secrétaire, et Voltaire lui-même eut plusieurs valets de chambre pour secrétaires. Commissionnaire adroit et discret, il est chargé de la garde-robe et de tous les soins de la toilette. On veut qu'il sache même coudre, en cas de besoin, qu'il tienne les habits du seigneur propres et nets, qu'il fasse bien son lit et sa chambre. Il est à remarquer que la vie intérieure des nobles et des bourgeois d'autrefois, comportait plus de besoins que celle de nos contemporains. Il était d'usage pour un homme de se faire habiller par son valet; sous Henri IV, on pourrait signaler un vieux marchand de province, qui se fait coucher par sa servante. La mode des perruques et de la poudre entraînait une sujétion quotidienne, et le talent d'un coiffeur était souvent exigé chez un valet de chambre, même chez l'unique domestique d'un bourgeois. Le graveur Wille raconte qu'il prend un nouveau domestique, gros et gras, à qui il donne 120 liv. de gages et qu'il habille. « S'il eût su m'accommoder les cheveux, ajoute-t-il, il aurait eu 150 liv. » On trouve parfois, dans les journaux de province de la seconde moitié du dix-huitième siècle, des demandes de valets qui puissent friser, raser, coiffer. C'est ainsi qu'un seigneur demeurant à la campagne voudrait, en 1784, « trouver un domestique sachant raser et peigner une perruque. Il promet 50 écus de gages, l'habit de livrée aux jours de représentation, l'habit bourgeois le reste du temps ».

Dans les grandes maisons, certains valets de chambre ont des attributions particulières; l'un est chirurgien, l'autre est tapissier. Il faut souvent, pour être valet de chambre, des connaissances spéciales que l'on ne demande pas à un laquais. Les fonctions subalternes de celui-ci ne sont point déterminées. Il fait les courses, porte les lettres, les flambeaux et les plats; il escorte le maître et monte derrière les voitures; il figure dans les antichambres. Chez les grands seigneurs, il a surtout un rôle d'apparat.

En effet, tandis que le mot de valet désigne un homme de service, le mot de laquais s'applique à un « homme de suite ». « Voilà pourquoi, dit-on, il est plus honorable d'avoir un laquais que d'avoir un valet, et qu'on dit que le laquais ne déroge point à sa noblesse, au lieu que le valet de chambre y déroge; quoique la qualité et l'office de celui-ci sont au-dessus de l'autre. » Le nom de laquais avait désigné des soldats au quinzième siècle, et plus tard, en voyage particulièrement, les nobles se faisaient suivre par des laquais armés. Si l'on fut obligé, à diverses reprises, d'interdire à ces derniers l'usage des armes, dont ils abusaient, il fut toujours de bon ton de se faire accompagner par des laquais. Les grandes dames ne peuvent se montrer dans les rues sans en avoir plusieurs à leur suite. Les bourgeoises elles-mêmes, si elles en ont un, se font suivre à l'église par lui, lui font porter le sac et le carreau, et soutenir la queue de leur robe. Les gens de qualité et les riches magistrats en ont trois ou quatre, debout et pressés derrière leur carrosse. Plus on en a, plus il semble qu'on soit puissant et considéré. Pascal disait : « Il a quatre laquais, et je n'en ai qu'un. C'est à moi de céder. »

Aussi, comme on se plaît à les montrer, on s'attache à leurs qualités extérieures. Tantôt on les veut grands, tantôt petits, tantôt d'une taille médiocre. « Je vous promets un laquais fort grand, écrit Mme de Maintenon à sa belle-sœur; les petits ne valent rien. » A d'autres époques, la mode veut qu'on ait des pages; rien n'est plus élégant que d'avoir un Maure, un négrillon, un chasseur ou un heiduque. En province même, on tient à « une jolie figure », et un domestique, qui veut se placer, fait annoncer dans les *affiches* qu'il a « une physionomie très intéressante ». Il faut que les laquais portent bien la livrée, qui est aux armes et aux couleurs de la maison, et qui fut souvent d'un tel luxe qu'on essaya d'y remédier par des lois somptuaires. On n'y réussit pas Un Anglais déclarait, sous Louis XV, que les valets des grands seigneurs étaient vêtus avec une telle magnificence, qu'il était difficile de les distinguer des maîtres. Le marquis de Mirabeau n'était pas moins choqué de les voir habillés comme des comédiens. Mercier dit aussi que les laquais du dernier ton ont des dentelles et deux montres comme leurs maîtres. « Tel valet, dit-on à la même époque, est habillé de ce qui faisait la parure d'un seigneur, il n'y a pas un siècle »; et un président de province s'écria : « J'aimerais bien mieux que mes domestiques ne fussent pas si élégants et fussent plus sages et plus raisonnables. »

Fiers de leur costume éclatant, souvent fiers d'appartenir à un homme de qualité, les laquais, dans les grandes villes, passent pour

les fats les plus impertinents de la création. Turbulents et insolents, ils encombrent les antichambres, jouant au lansquenet et au brelan, en attendant leur maîtres; ils font du désordre à la porte des théâtres, dans les salles des Pas perdus, où ils insultent les plaideurs et les avocats. Mais ils ont beau s'efforcer de singer les gentilshommes, leur origine, leur éducation, finissent toujours par percer. « L'épée de M. le maître, les soins de M. le chef, remarque Mme Roland, en parlant des domestiques avec qui elle fut contrainte de dîner chez Mme Penault, ne pouvaient racheter chez eux la gaucherie des manières, l'embarras du langage et la trivialité des expressions. »

Les suivantes, les femmes de chambre, étaient souvent plus déliées et mieux élevées. Quelques-unes appartenaient à la petite noblesse ou à la bourgeoisie. La gouvernante de Michel de Marolles était une parente de sa famille, vieille demoiselle noble, « dont la douceur et les tendresses étaient pour lui, dans son enfance, une des plus précieuses choses du monde ». A Paris, une demoiselle de chambre raconte que son père, qui était procureur, après avoir marié ses deux filles aînées, s'était trouvé à court de dot pour elle; « occasion, dit-elle, qui a mû ma mère à me donner la coiffe et le masque, pour servir de servante, et avoir la superintendance sur le pot et la vaisselle d'argent ». Plusieurs des soubrettes de Marivaux sont aussi des filles de procureur ou de procureur fiscal. Les suivantes, les premières femmes de chambre, étaient plutôt des demoiselles de compagnie que des servantes. Souvent instruites et discrètes, elles vivent de la vie intime de leurs maîtresses, dont elles peuvent être les confidentes; elles travaillent sous leur direction et dans leur appartement. Une d'elles se présente en annonçant qu'elle « a mille petits talents qui peuvent plaire aux dames ». D'autres « se disent très adroites dans la couture blanche, savent coiffer, repasser, faire les modes, raccommoder les dentelles, blanchir les blondes et les bas de soie ». Presque toutes s'habillent « des dépouilles encore fraîches de leurs maîtresses, qui prêtaient, dit Mme Roland, à leur parure une richesse que l'honnête bourgeoisie s'interdisait ». On en voyait, dans les rues de Paris, portant des robes de soie et même quelques petits diamants. Dans l'intérieur de la maison, on les traitait aussi avec plus de considération, au dix-huitième siècle; le marquis de Mirabeau s'étonnait de voir qu'elles avaient toutes en particulier leur chambre, leur feu, leur lumière.

Femmes et valets de chambre se réunissent pour le repas à l'office; ils y vivent à peu près comme les maîtres. Chez Mme Penault, le jeu suit le repas; le taux en est élevé, c'est celui de la partie ordinaire de ces demoiselles, qui ne manquent pas de la faire

chaque jour. « J'aperçus un nouveau monde, dit Mme Roland, dans lequel je vis la répétition des préjugés, des vices et des sottises d'un monde qui ne valait guère mieux. » Mais les domestiques de haute volée étaient l'exception, comme les grands seigneurs et les fermiers généraux étaient l'exception dans la nation. Ils participaient à l'éclat de la fortune de leurs maîtres et souvent à leurs vices. L'oisiveté relative, dans laquelle ils vivaient, était pour eux une cause de démoralisation. Espions et singes de leurs maîtres, on les accuse, lorsqu'ils les suivent à la campagne, d'y porter les vices des grandes villes. Il faut se garder pourtant de juger par leur conduite de la moralité de tous les domestiques, de même qu'il ne faut pas juger de la moralité de la nation tout entière par celle de la noblesse et des classes supérieures qui résidaient à Paris et à Versailles. »

Au-dessous des principaux domestiques se trouvent les serviteurs en sous-ordre, qui sont chargés des gros ouvrages et dont la condition, comme les gages, est tout à fait inférieure. Les frotteurs, les marmitons, les relaveuses, les palefreniers, n'apparaissent pas aux yeux du public; leur existence est humble et cachée comme leur situation. Ils ne voient que de loin le luxe auquel ils concourent, et sortis pour la plupart des rangs des paysans, ils ne s'élèvent point au-dessus de la condition de ceux-ci, à moins que leur intelligence, leur bonne mine ne les fassent distinguer du maître et ne les élèvent aux postes de valet de chambre et de cocher. En dehors de ces divers genres de serviteurs, il en était d'autres, dont la tâche était spéciale et pour ainsi dire accidentelle. Telles étaient les nourrices. On les prenait d'ordinaire à la campagne; on voulait non seulement qu'elles fussent de bonne constitution, mais « gaillardes et de bonne humeur, pour amuser et divertir l'enfant. Souvent on leur donnait une servante spéciale pour le bercer, et pour aller quérir toutes les choses dont elles pourraient avoir besoin ». Les gages étaient peu élevés; la vie était très large dans les grandes maisons, et l'on ne regardait pas à donner des auxiliaires aux serviteurs, même, comme il arrivait parfois, pour aider quelques-uns d'entre eux à ne rien faire.

II

Le luxe et le nombre des domestiques se rencontrent surtout dans la noblesse et la riche bourgeoisie, qui marche presque de pair avec elle. Les magistrats de province, qui ont carrosse et maison de campagne, ont assez souvent deux ou trois domestiques mâles, valet de chambre, cocher, petit laquais, et autant de femmes. En général, on a plus d'hommes à son service que de nos jours. On

ne voyage guère sans un valet, et si l'on veut faire figure, il est nécessaire de prendre un laquais. Aussi à Paris trouve-t-on à en louer à la journée, tous les matins, aux abords du palais. « On peut ainsi, dit-on, se donner à peu de frais l'air d'un homme à laquais. »

Il ne peut être ici question des valets qui concourent à l'exercice d'une industrie, comme les garçons et les servantes d'auberges, dont la moralité, la tempérance et la tenue laissent souvent à désirer; ni des commis marchands, des courtauds de boutiques, qui sont plutôt des auxiliaires de leurs maîtres ou des apprentis que des domestiques. Je dois me borner à parler de ceux qui sont attachés au service de la personne et de l'habitation privée. Ceux-là, dans la bourgeoisie, ont souvent un air sérieux que n'ont point les laquais; leur costume tend à se rapprocher de celui de leurs maîtres; on voudrait même leur imposer un signe distinctif, qui permît de ne pas les confondre avec eux. En 1723, le garçon domestique des Ursulines de Saint-Denis porte l'épée sous son manteau de ratine bleue doublée de rouge.

Mais la plupart des bourgeois, astreints à une sévère économie, n'ont point d'hommes à leur service; ils n'ont que des servantes. Le véritable type de la domesticité bourgeoise, c'est la servante. Elle nous apparaît sous un costume simple, qui ne prétend pas au luxe comme celui des femmes de chambre de grande maison. Sa garde-robe était en rapport avec la modestie du costume bourgeois. Une marchande ou une procureuse aurait été offusquée si, comme à Londres, sa domestique avait été mise comme elle. On défendait même, à Dijon, aux servantes de porter des cottes empesées et des souliers légers. C'est à peine si on tolérait chez elles quelques simples bijoux, comme une croix et un travers d'or. Quand elles restaient longtemps dans une maison, elles pouvaient amasser beaucoup de nippes. La servante d'un maire de Troyes avait, en 1747, deux caisses de bois blanc remplies de vêtements et de linge. Elle a des camisoles d'étamine du Mans, de coton ou de siamoise garnie de baleines; elle en a une de gros de Tours. Ses jupes sont de calmande unie et rayée, ou de molleton. Le linge surtout est en grande quantité : vingt-deux chemises, trente cornettes, dix-huit bonnets en toile et mousseline et en partie garnis de dentelles, sans compter les mouchoirs de col en toile fine en mousseline et en soie. Les jours de fête, elle porte des souliers de castor gris ou des mules cirées, et une croix d'argent enchâssée de pierres de cristal. Les jours ordinaires elle n'a qu'une croix de cuivre doré. Détail caractéristique et particulier à l'époque : la servante du maire de Troyes prise, comme l'attestent les mouchoirs de poche à tabac que contient sa malle.

La même simplicité, qui n'a rien de commun avec la misère, prévaut chez la plupart des servantes de province. Dans leur garde-robe, le linge l'emporte toujours en quantité sur les vêtements; indice d'une certaine recherche de propreté. On trouve parfois des costumes de couleur voyante, comme la cotte et la chemisette orange d'une servante de curé, en 1651 ; une autre, attachée à un Hôtel-Dieu, un siècle plus tard, a quelques bijoux d'or; une autre, au service d'un marchand, sous Henri IV, possède un clavier d'argent, qui, destiné à porter des clefs, atteste la confiance que ses maîtres lui témoignent. Leur élégance varie suivant les temps et les pays. On nous les montre, à Strasbourg, balayant le devant des maisons, en nattes bien poudrées ou en cheveux noirs. « Un juste tout blanc, ou d'une couleur foncée et tranchante sur celle du jupon toujours un peu court, les rend lestes à l'œil comme elles le sont à l'ouvrage. »

On se plaît surtout à se les figurer dans l'intérieur des maisons, diligentes, laborieuses et dévouées. On se les représente aussi volontiers, d'après d'anciennes traditions, s'attachant aux maîtres, élevant les enfants et conservant avec eux, lorsqu'ils ont grandi, une sorte de familiarité affectueuse et grondeuse. Vieilles filles pour la plupart, elles les aimaient d'une manière d'autant plus exclusive qu'elles n'avaient jamais eu d'autres affections sérieuses. Animées d'une piété sincère, elles étaient généralement ignorantes, bien qu'une d'entre elles, la servante janséniste de la famille de Royer-Collard, ait laissé une bibliothèque de sept cents volumes. Auxiliaires assidues de la mère et du père de famille, quelques-unes acquéraient une sorte d'autorité domestique, quelque peu triviale dans ses manifestations, mais à laquelle on finissait par se soumettre, parce qu'elle s'appuyait sur le bon sens et sur le dévouement.

C'est là le meilleur type de la servante bourgeoise, telle qu'on le trouve dans les comédies de Molière, telle surtout qu'on le rencontre dans la réalité. C'est la servante de Malherbe et celle de Molière lui-même, qui donne son avis à son maître sur ses écrits; c'est la servante de Voltaire, Barbara, qui aurait été souvent consultée par lui; c'est la servante de la grand'mère de Collin d'Harleville, qui s'effraye de le voir composer une comédie qui la regarde comme une œuvre du démon et qui voudrait qu'on la brûlât. Un des types les mieux tracés de ce genre de servante est celui d'Elisabeth Noël, qui avait élevé Grosley. Entrée à l'âge de quinze ans au service de sa trisaïeule, elle était passée successivement à celui de sa bisaïeule et de son aïeule, à raison de 10 écus de gages par an; elle connaissait toutes les affaires de la maison, dont elle ne cessait de prendre les intérêts. Le père et le grand-père de Grosley étaient avocats; en

leur absence, elle donnait des consultations aux paysans, elle s'occupait des vignes et des terres que ses maîtres possédaient aux environs, et réglait, au besoin, les contestations avec les vignerons et les fermiers. Son intelligence était remarquable; elle n'avait reçu aucune instruction, mais elle calculait parfaitement sur les doigts; elle savait par cœur des fragments de Corneille et de Malherbe qu'elle avait entendu lire à ses maîtres, lorsque, dans les longues soirées d'hiver, elle filait silencieusement sa quenouille, dans la pièce où la famille était réunie. Ce fut elle qui commença l'éducation de Grosley: sans savoir lire elle-même, elle lui apprit à lire; elle lui faisait recommencer chaque phrase dans une bible à images, jusqu'à ce qu'elle en eût saisi le sens; si la phrase était incompréhensible, elle en concluait que la lecture en était défectueuse. Lorsque Grosley suivit les cours du collège, elle le faisait lever à six heures du matin, elle le forçait d'étudier pendant un temps déterminé et ne le laissait libre que lorsque ses devoirs étaient terminés. Plus tard, Grosley, travaillant au coin du feu de la cuisine, avec ses amis, aux mémoires facétieux de l'académie de Troyes, ne dédaignait point les conseils d'Elisabeth Noël, qui lui suggéra même quelques passages de ces mémoires où le vieux sel gaulois pétille.

Les réunions de famille au coin du feu de la cuisine expliquent comment la familiarité naissait entre maîtres et serviteurs dans la vie bourgeoise d'autrefois. La modicité des revenus imposait une stricte économie; on n'avait qu'un foyer, et la servante, appelée à veiller avec ses maîtres au coin du feu, était initiée à leurs conversations, à leurs lectures, sentait se développer son intelligence en les écoutant, devenait la confidente de leurs affaires, et tout en étant dépourvue d'instruction première, apportait dans les conseils de la famille les lumières du bon sens avivé par l'esprit pratique.

Elle en abusait parfois; elle avait le verbe un peu trop haut et ne ménageait pas toujours les vérités à ses maîtres. Elle leur faisait payer sa fidélité par son humeur et ses exigences; elle finissait par se croire tout à fait chez elle. La servante d'un avocat d'Aix installe, en temps de peste, toute sa famille dans sa cuisine. « Il faut souffrir, écrit l'avocat, d'une servante de quarante ans de service. » On s'impatiente, mais on se résigne. « Mon Dieu, mon fils, dit Béline au Malade imaginaire, en parlant de Toinette, il n'y a pas de serviteurs et de servantes qui n'aient leurs défauts. Celle-ci est adroite, soigneuse, diligente et surtout fidèle, et vous savez qu'il faut maintenant de grandes précautions pour les gens que l'on prend. »

Cette observation de Béline montre que la diligence et la fidélité n'étaient pas plus faciles à rencontrer de son temps que du nôtre. Ce qui a moins changé encore, ce sont les défauts inhérents au

caractère. N'est-ce pas une conversation toujours vraie que ce dialogue entre une servante et la femme d'un fournisseur, telle que la rapporte Audiger en 1692?

« — Ah! ma fille, dit la femme du marchand, vous êtes donc à présent chez monsieur ou madame une telle?

« — Oui, madame, répond la servante.

« — Y a-t-il longtemps que vous y êtes? reprend l'autre.

« — Non, madame.

« — Vraiment, ils en changent souvent. Quelles gens sont-ce? Que font-ils? Comment vivent-ils? Ils sont donc bien difficiles, puisqu'ils changent si souvent.

« Alors la servante entre tout à fait en matière et dit de son maître et de sa maîtresse tout ce qu'elle sait et tout ce qu'elle ne sait pas. Pendant qu'une femme de marchand l'amuse et l'entretient ainsi, le boucher lui donne la plus mauvaise viande; le boulanger, le pain le plus mal fait et de moindre débit; l'épicier, l'huile la plus mauvaise; le chandelier, la chandelle la plus coulante; la fruitière, les herbes et les légumes les plus vieilles et les plus pourries; ainsi que des autres choses, et c'est par là que tout se vend et que rien ne reste à Paris... » Et quand on lui reproche le temps qu'elle a perdu à caqueter, la servante ne manque pas de répondre qu'il faut attendre quatre heures avant de pouvoir acheter ce qu'on demande. Insiste-t-on, elle crie plus haut que sa maîtresse et lui met le marché à la main, en lui disant qu'elle veut s'en aller. D'autres servantes « rudes pour les enfants, les détournent de raconter à leurs parents qu'elles ont reçu la visite de leurs amoureux; et plus tard, elles trahissent la confiance des parents en favorisant les amourettes que les filles de maisons se sont mises en tête ».

Beaucoup trompaient aussi leurs maîtres sur les acquisitions quotidiennes qu'elles faisaient au marché, et recueillaient ainsi de nombreux profits. Berthod, dans son *Paris burlesque*, nous montre une servante dictant à un écrivain public un compte de ménage, où le prix des denrées est singulièrement exagéré. On appellait ce genre de fraude : ferrer la mule. Le *Tracas de Paris*, de Colletet, nous apprend que dès 1665 le mot comme l'usage de l'anse du panier existait comme de nos jours. Nous en trouvons surtout la preuve dans une curieuse pièce de vers, publiée en 1705, sous le titre de la *Maltôte des cuisinières*. Les maîtresses de maison avaient beau être défiantes et minutieuses; elles faisaient en vain peser chez elles ce qui avait été acheté; elles comptaient avec soin jusqu'à l'emploi d'un denier; elles allaient même au marché surveiller leur cuisinière au moment où celle-ci y pensait le moins; rien n'y faisait; nombreuses encore étaient les servantes,

Qui pour soutenir l'éclat de leurs atours,
Sur l'anse du panier faisaient d'habiles tours.

L'usage des étrennes et du sol pour livre existait déjà. Un domestique, qui avait été au service avec Damiens, recevait 6 livres d'étrennes d'un marchand de bas. En 1692, une cuisinière intelligente devait s'en faire donner à Pâques, à la Saint-Martin, comme au 1er janvier. Que de conseils perfides, mais basés sur l'expérience, une servante rouée peut donner à une débutante pour escroquer ses maîtres : se plaindre d'avoir perdu son argent, écrire un 8 au lieu d'un 3 sur le compte, se récrier toujours sur la grande cherté, brûler beaucoup de bois, pour avoir plus de cendre, grapiller sur tout; « gagner sur un balai, sur du lard, sur du chou »; sur de la salade surtout, dont on mange tous les jours chez certaines personnes. C'est ainsi qu'on arrive à faire de belles économies; c'est ainsi que la cuisinière, qui se donne en exemple, a mis rapidement de côté 3000 écus qu'elle a placés sur les cinq grosses fermes, tandis que son mari, qui est cocher, gagne de son côté sur le foin et la paille que doivent consommer les chevaux.

Ce portrait satirique s'applique surtout à Paris, où les cuisinières ont le plus mauvais renom; il est vrai, à la condition de ne pas être généralisé. S'il ne faut pas prêter aux domestiques toutes les vertus d'un prétendu âge d'or, il faut encore moins les gratifier de tous les vices d'une civilisation corrompue. La moralité du serviteur dépend beaucoup de celle du maître. Dans la noblesse de cour, chez les hommes de finance, où le plaisir et le gain formaient les seules règles de la conduite, il était naturel qu'il y eût des valets débauchés et cupides. Dans la petite bourgeoise de province, économe régulière et sévère dans ses mœurs comme dans ses principes, la domesticité conservait souvent un caractère d'honnêteté et de dévouement, plus difficile à rencontrer dans les grandes villes.

III

A toutes les époques, on a loué et regretté les coutumes anciennes. On tenait, il y a cent ans, le même langage que de nos jours. « Autrefois, disait Mercier sous Louis XVI, les domestiques faisaient partie de la famille... les maîtres étaient mieux servis et pouvaient compter sur une fidélité bien rare aujourd'hui... aujourd'hui, ils passent de maison en maison, indifférents à quels maîtres ils appartiennent... autrefois, leur vie était dure et frugale; mais on les comptait pour quelque chose, et le domestique mourait de vieillesse à côté de son maître. »

Il faut bien remarquer que les domestiques qui meurent de vieillesse appartiennent à des générations antérieures à celles qui parlent d'eux, et qu'ils doivent être regardés par conséquent comme appartenant à un autre temps. Pour beaucoup, la domesticité n'est pas une carrière définitive; c'est une sorte d'apprentissage à la vie, un passage qui mène de la dernière classe de la société à une condition meilleure, une occupation de quelques années où l'on amasse un pécule pour s'établir. Si l'on peut citer alors comme aujourd'hui d'anciens serviteurs qui s'attachent étroitement à la famille du maître, y vieillissent et y meurent, combien aussi rencontrera-t-on de plaintes sur l'inconstance et les changements fréquents de domestiques! On les chasse, pour employer le terme de l'époque, avec autant de facilité qu'ils donnent leur congé. Mercier nous montre les servantes de Paris « accoutumées à faire leurs paquets, passant de maison en maison, en baptisant du nom de *baraque* toutes celles dont la cuisine est maigre et surveillée de trop près ». Au milieu du dix-huitième siècle, nous trouvons d'autres preuves que beaucoup de domestiques ne restent que quelques mois dans la même maison. Des bourgeois en changent deux ou trois fois par an. Un avocat de Riom en prend successivement six en quatre ans; s'il en garde un deux ans, les autres restent chez lui à peine quelques mois.

Les domestiques fidèles et dévoués se rencontrent pourtant assez fréquemment dans les familles où se perpétuent les anciennes traditions. Non seulement, ils ne demandaient pas qu'on augmentât leurs gages, mais ils prêtaient au besoin de l'argent à leurs maîtres. Comme nous l'avons vu pour la servante de Grosley, ils avaient pour les enfants de la maison, qu'ils avaient vus naître, des sentiments d'une affection toute spéciale, où la tendresse se mêlait au respect. C'est un agréable tableau d'après nature que nous trace le chevalier de Bonnard, lorsqu'il nous montre le jeune officier, revenant, après une longue absence, dans sa famille. Après les premiers embrassements,

Arrive le valet fidèle
Qui prit soin de ses premiers ans :
Le rire en ses yeux étincelle;
Il hâte ses pas chancelants :
« Quoi, c'est monsieur! que je le voie!
Qu'il est grand! qu'il était petit!
Béni soit Dieu qui le renvoie!
Qu'il est bien avec cet habit!
Ah! combien madame a de joie!
Combien j'en ai!...

Il y a encore des serviteurs profondément dévoués, comme ce domestique d'un chevalier de Saint-Louis, qui allait mendier dans les rues de Paris, pour nourrir son maître réduit à la misère. Arrêté, interrogé, il est obligé de faire connaître la situation de ce dernier, qui était couché sur la paille dans une mansarde. Son zèle fut signalé au roi comme « une chose très rare », et le roi fit donner au chevalier de Saint-Louis une pension, reversible sur la tête de son fidèle domestique. Il résulte de cette anecdote, racontée par Barbier en 1749, qu'à cette époque la grande fidélité était rare. Si l'on admet que le théâtre est jusqu'à un certain point le reflet de la société, il faut aussi remarquer qu'on n'y trouve pas, du temps de Louis XIV, le bon serviteur, le domestique modèle, que le théâtre moderne a souvent mis en scène. Si l'on en juge par les valets de Regnard, de Maurivaux et surtout de Destouches, qui sont plus honnêtes que ceux de Molière, la moralité aurait plutôt gagné que perdu dans le cours du dix-huitième siècle. Le domestique, attendrissant par son attachement, semble apparaître pour la première fois dans le *Dissipateur*, de Destouches, où l'on voit Pasquier apporter ses épargnes à son maître ruiné.

L'opinion publique n'est pas beaucoup plus favorable aux valets que le théâtre. Le qualificatif de laquais passe pour une épithète injurieuse :

Un laquais en tout lieu passe pour un vaurien,
Est raillé des méchants, haï des gens de bien;
Fût-il de bonnes mœurs et d'honnête famille,
Contre lui rebuté, on le croit mauvais drille.

On n'a point confiance en lui; s'il embrasse plus tard un métier; les femmes mêmes auront une certaine répugnance pour sa livrée. On dira : Menteur comme un laquais; on parlera de sa platitude et de sa lâcheté; on le traite volontiers de libertin; on croit difficilement à la régularité de ses mœurs. Dans un journal d'Aix, on demande « un valet qui soit fait au service et sage, s'il est possible ». Sans doute, ceux qui volent le linge, qui forcent le secrétaire de leur maître pour y prendre de l'argent, forment l'exception, quoiqu'ils soient peut-être un peu plus nombreux que de nos jours. Le souci de la moralité est une grande préoccupation pour les maîtres. Il existe à Paris des bureaux d'adresses, où les domestiques sans place sont tenus de se faire enregistrer, où l'on fait arrêter ceux qui sont soupçonnés de vol. On prend le plus de renseignements possibles; on voudrait trouver la perfection, et l'on demande souvent beaucoup pour obtenir peu. « Aux qualités qu'on exige chez un domestique,

disait Figaro au comte Almaviva, Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fussent dignes d'être valets. »

Bon maître, bon serviteur, disait-on pourtant. Les maîtres chrétiens s'occupaient avec une sollicitude constante et méritoire de leurs serviteurs. Parfois ils faisaient la prière à haute voix au milieu d'eux; ils les soignaient dans leurs maladies. La mère du gentilhomme janséniste Thomas du Fossé donne plusieurs gardes à ses domestiques malades, et récite auprès du chevet de l'un d'eux les prières des agonisants. Un bourgeois de Chalon-sur-Saône, qui perd sa servante, écrit dans son livre de raison qu'il l'a fait enterrer le plus honnêtement qu'il a été possible. Dans certaines grandes maisons, chez le prince de Conti, par exemple, on veut que les valets de pied aillent tous les matins à la messe et tous les soirs à la prière qui se dit à la chapelle par l'aumônier. On leur fait aussi apprendre à lire et à écrire. Des règlements, auxquels l'écuyer et le maître d'hôtel doivent tenir la main, déterminent l'heure du lever et du coucher, et cherchent à maintenir tous les domestiques dans le respect et la pratique de la religion et des bonnes mœurs.

Si l'on s'occupe ainsi de leur âme, a-t-on la même sollicitude pour leur corps? On s'inquiète peu, au dix-huitième siècle, de leur logement. Le cocher couchait dans l'écurie, la cuisinière ou la servante dans la cuisine, les laquais dans un galetas, le grenier ou le bûcher. Comme l'indique le marquis de Mirabeau, ils n'ont souvent ni chambre ni lumières particulières. Les laquais, et même les pages, couchent parfois plusieurs dans le même lit, qui peut être, pour les laquais, un méchant matelas, étendu par terre,

Dans un grenier qui n'a ni porte ni serrure,
Où pendant tout l'hiver pénètre la froidure.

Le lit est fréquemment passable, comme celui des servantes de Mignard, qui, placé sur « un bois de sangle ployable » dans la cuisine, se compose d'un matelas et de deux couvertures. On prétendra même, sous Louis XV, qu'avec le progrès du luxe, les domestiques sont couchés et nourris comme les maîtres. Si le logement laisse très souvent à désirer, la nourriture leur est en revanche répartie avec une certaine abondance, surtout dans les grandes maisons. Sous Louis XIV, on estime leur ration quotidienne à une livre et demie de viande, autant de pain et à une pinte de vin. La table des valets de chambre est servie avec ordre et propreté; et de plus avec une abondance qui profite à la table des domestiques subalternes. Si l'on a tort de dire « que les valets français sont les seuls en Europe qui commandent à leurs maîtres », il est certain qu'ils ne sont pas traités durement par eux. Un auteur anglais

affirmera même, sous Louis XVI, qu'ils sont « parfaitement heureux. » Du temps de Mme de Sévigné, on les fait danser aux chansons, on se prête à leurs mascarades; ils prennent part aux joies comme aux tristesses de la famille.

Il est vrai qu'on ne leur parle pas toujours poliment; on les traite volontiers, quand on est en colère, de coquins, de faquins, de drôles et de pendards; on les débaptise pour les qualifier de noms de fantaisie : La Fleur, la Violette, Bourguignon, Picard, Champagne; en parlant d'eux, on dit comme Mme de Sévigné : « Ces créatures-là ». Mais on les appelle aussi : mon enfant, mon ami. C'est un étrange mélange de supériorité, de dédain et d'affection : on leur donne, il est vrai, des soufflets et des coups de bâton; mais on en donne à ses enfants, et on croit, en faisant de la sorte, agir dans l'intérêt de ceux que l'on châtie. D'ailleurs, il est de mauvais ton de battre ses gens : Saint-Simon dit à son fils pour l'en détourner : « Vous vous feriez plus de tort que vous ne leur feriez de mal. » A la fin du dix-huitième siècle, on défendra d'user d'excès et de mauvais traitements envers eux; on leur parlera plus poliment, mais on leur témoignera moins d'affection réelle.

Le caractère des maîtres a de tout temps influé sur le sort des serviteurs. Un écrit satirique, intitulé : *l'Etat de servitude ou misère des domestiques*, nous montre les ennuis incessants qu'ils éprouvaient dans une maison, où l'on voulait concilier l'économie avec une certaine représentation. Suivre madame à l'église et au marché, accompagner monsieur dans ses visites, frotter, scier le bois, faire les lits, les chambres, servir à table, n'est-ce pas pour un laquais un métier pire que celui de forçat? On s'accommoderait encore, selon l'auteur, de l'humeur de monsieur, mais comment se faire à celle de madame? Celle-ci fait mille observations sur le service de table :

Justement à midi, vous mettez le couvert,
On avertit monsieur; quand il est prêt, on sert.
Madame en s'asseyant trouve que les serviettes
Ne sont pas proprement mises sur les assiettes;
Son verre, à son avis, n'est jamais bien rincé.

Et ainsi de suite... On se figure ce que peut dire une maîtresse de maison d'autrefois par les scènes analogues auxquelles on a pu soi-même assister. Les plaintes des maîtres et des domestiques tiennent à la nature même de leurs différentes conditions, et non à la diversité des mœurs, selon les époques. Dans la petite bourgeoisie, on est plus exigeant pour le travail que dans les classes supérieures, où l'on s'attache surtout à la tenue. Les servantes de la fable, qui se lèvent au chant du coq et qu'on éveille avant le

jour, lorsque le coq a été tué, commencent leur journée de bonne heure. Une autre se plaint d'être debout depuis cinq heures du matin jusqu'à onze heures du soir, ayant dix personnes à contenter et à servir, sans compter les survenants.

Quels que soient le caractère et les exigences du maître, il semble qu'il y avait plus d'abandon entre lui et son serviteur qu'on n'en trouve de nos jours. Il s'était établi entre eux une sorte de familiarité qu'on a peine à comprendre de notre temps, où le sentiment du respect est affaibli. Aujourd'hui, au théâtre comme dans la vie réelle, le maître est froid, le valet subordonné. Le premier ne parle trop souvent que pour donner des ordres, le second pour dire qu'il les a compris. L'égalité politique qu'on a proclamée, en supprimant les degrés de la hiérarchie, a élargi les intervalles qui séparent les riches des pauvres; elle a creusé entre eux des abîmes qui n'existaient pas auparavant. La démocratie a produit la contrainte : le maître redoute de voir disparaître le respect par la familiarité; et le serviteur, ne se sentant pas élevé au-dessus de sa condition par ses fonctions, remplit avec une sorte de répugnance le service auquel la nécessité l'oblige. Il fait moins partie de la famille; il est surtout un salarié, que l'argent rattache et retient. L'ancien régime, fondé sur la hiérarchie des classes et des individus, rendait souvent la subordination honorable; le nouveau régime, basé sur l'égalité, tend à la faire considérer comme avilissante, sans être parvenu à le rendre moins nécessaire.

La familiarité, la bonhomie des relations entre maîtres et serviteurs, se rencontraient chez les bourgeois, les nobles et même jusque chez les princes. Il y avait chez Mme de Maintenon une vieille grosse villageoise pleine de bon sens et de franchise, avec qui la duchesse de Bourgogne se plaisait à causer. La vieille paysanne disait tous ses défauts à la princesse, et celle-ci, loin de lui en vouloir, lui témoigna à plusieurs reprises sa reconnaissance. C'était là, du reste, une confidente d'occasion. Chez Mme de Maintenon, la vraie confidente de la veuve de Scarron, c'était son ancienne servante Manon, qui faisait sa chambre et son pot-au-feu quand elle demeurait sur la paroisse Saint-Eustache; elle avait suivi sa haute fortune, et c'était maintenant une puissance, avec son « air doux, humble, empesé, important et pourtant respectueux », que Saint-Simon a retracé en traits si justes avec ces quelques épithètes.

Cette familiarité de l'ancien temps explique les confidences entre maîtres et valets, qui nous paraissent invraisemblables dans les comédies des deux derniers siècles. Elle paraît plus naturelle, lorsqu'on avait à son service, comme il arrivait parfois, la fille d'un parent pauvre, que l'on avait recueillie. On trouve ainsi, chez des

gentilshommes, des demoiselles nobles de leurs parentes, qui se résignent au rôle de gouvernantes; on trouve aussi, chez des bourgeois, des nièces ou des cousines des maîtres, qui servent et reçoivent des gages, comme les autres domestiques, à moins que ces gages ne soient quelque peu inférieurs aux leurs.

IV

Les gages nous paraîtraient minimes si l'on ne tenait compte de la valeur relative de l'argent. Ils variaient suivant la qualité des domestiques et selon les époques. En 1700, si dans les grandes maisons le maître d'hôtel reçoit 500 livres, l'écuyer 400, le cuisinier 300, les valets de chambre ont 200 livres, comme l'aumônier. Quant aux domestiques subalternes, laquais, garçons d'office, de cuisine, d'écurie, leur salaire annuel varie de 60 à 100 livres. On trouve des gages encore inférieurs dans la petite bourgeoisie; des servantes ne reçoivent, au dix-septième siècle, que de 10 à 30 livres par an; au dix-huitième, que de 40 à 80. Le taux des gages varie non seulement suivant la qualité des serviteurs, mais selon les provinces : à Troyes, en 1775, on payera 75 livres une servante, par an; à Riom, de 35 à 42 livres. Là, un domestique mâle reçoit 150 livres de gages; ici, 60 livres et 6 livres pour le vin. Les prix sont naturellement plus élevés à Paris et dans les grandes villes que dans les petites.

A ces gages se joignaient souvent des profits, qui, dans les grandes maisons, pouvaient être élevés. Ils l'étaient de telle sorte chez le financier Montauron, que les laquais, pour entrer à son service, donnaient 10 pistoles au maître d'hôtel. Quelques-uns de ces profits étaient admis généralement. Il était reconnu, par exemple, que l'écuyer de cuisine pouvait vendre pour son compte les graisses tombées dans la lèchefrite, et que le sommelier avait droit au treizième du pain vendu par le boulanger ainsi qu'aux lies et aux futailles vides.

Il était aussi d'usage que les hôtes donnassent quelques gratifications aux serviteurs, avant de quitter la maison où ils avaient logé. L'usage dégénérait parfois en abus, et s'il était moins onéreux qu'en Italie et surtout en Angleterre, où l'on ne pouvait aller dîner en ville sans rencontrer, en sortant, tous les serviteurs rangés en haie et tendant la main, on remarquait qu'il y avait des maisons « où le domestique était si âpre à demander et à recevoir, qu'il n'y avait pas d'hôtellerie qui coûtât autant ». D'autres abus pouvaient aussi se produire chez les personnnages influents dont les valets étaient sollicités par des pétitionnaires avisés; à une époque où il est admis

qu'on puisse offrir des gratifications aux commis pour obtenir ce que l'on désire, il n'est pas douteux qu'on en donne aux domestiques.

Les maîtres, de leur côté, pouvaient suppléer à l'insuffisance des gages, en récompensant le zèle et le dévouement de leurs serviteurs. Ils leur donnent des étrennes et des gratifications. Rarement, ils les oublient dans leur testament. Sans doute, il était tout à fait exceptionnel de rencontrer un homme comme Samuel Bernard, assez opulent et généreux pour laisser 100 000 livres à chacun de ses valets de chambre. Mais il était assez fréquent de trouver dans les testaments des personnes riches de larges dispositions en faveur de leurs domestiques. Boileau laisse 6000 francs à son valet de chambre, 4000 francs à sa servante, 500 à son cocher. L'abbé de Louvois attribue à plusieurs de ses nombreux serviteurs des pensions viagères qui varient de 1200 à 200 livres; la comtesse de Gouffier, des pensions également viagères de 800 à 2000 livres; un fermier général destine 3000 livres à chacun de ses domestiques. La présidente de Crèvecœur, née de Harlay, ne se contentait pas de donner à sa première femme de chambre 700 livres de rente viagère, tout le mobilier de sa chambre, avec des tentures d'hiver et d'été, l'une en damas, l'autre en toile peinte, et de jolis meubles, dont un paravent à dix feuilles, de satin blanc des Indes orné d'oiseaux peints; elle laissait aussi en rentes viagères : 600 francs avec un lit et de l'argenterie à deux autres femmes de chambre; 700 francs à son secrétaire, plus une année de gages, évaluée à 800 livres; 600 francs à son valet de chambre; 300 francs à son premier laquais. Outre ces pensions, elle leur attribue une certaine somme pour l'acquisition de leurs vêtements de deuil. Elle songe même à ses domestiques décédés, et elle fonde une rente perpétuelle de 100 livres, au capital de 4000 livres, pour faire dire des messes pour le repos de l'âme de sa « plus ancienne demoiselle ». Il était difficile de mieux montrer l'estime où l'on tenait les personnes qui vous avaient servi et avec lesquelles on avait longtemps vécu.

On pourrait multiplier les exemples de legs analogues, au dix-septième siècle et même au siècle suivant. En 1674, Mme de la Chapelle laisse à sa servante de chambre, à son serviteur de chambre, à son laquais, à son cocher, à sa cuisinière des sommes une fois payées, qui varient de 8 à 50 écus; elle n'oublie pas sa servante et son berger; à tous, elle attribue en plus un habit de deuil. Remarquons qu'elle laisse à son laquais 100 livres « pour luy faire apprendre mestier, s'il y a inclination en se mariant ». Dans la petite bourgeoisie, les legs sont plus modestes : en 1619, la veuve d'un apothicaire, qui paye seulement 10 livres de gages à sa servante, lui lègue 25 livres, plus un vêtement complet, qu'elle

a coutume de mettre le dimanche. Une autre bourgeoise, en 1704, donnera seulement une garniture de lit; une autre laissera à son domestique, qui l'a servie quarante ans, 200 livres de pension viagère, quatre années de gages à raison de 60 livres par an, beaucoup de linge et 10 aunes de tapisserie de Bergame.

Un grand nombre de domestiques, cependant, n'attendaient pas la mort de leurs maîtres pour se retirer du service; c'étaient souvent des fils de paysan ou d'artisan qui n'avaient pas le désir de faire de la domesticité une carrière, et qui, après y avoir passé plusieurs années, profitaient du pécule qu'ils avaient amassé pour s'établir. Il était d'usage, en Auvergne, que les filles de village allassent servir quelque temps à la ville pour gagner une modeste dot qui leur permît de se mettre en ménage. Les maîtres eux-mêmes s'occupaient souvent avec sollicitude de l'avenir de leurs serviteurs; ils les mettaient à même d'apprendre un métier et d'acquérir une maîtrise; ils leur procuraient quelque emploi subalterne. Jamais domestique n'était sorti de chez le père du grand Condé sans que celui-ci n'eut assuré son sort. Les bourgeois s'y intéressent également. « S'ils sont contents de leurs servantes, dit Audiger, ils leur donnent quelques petites douceurs; souvent même ils les marient et les mettent à leur aise. » Les domestiques unissent les économies qu'ils ont pu faire pour se mettre en ménage. Le valet d'un chanoine du Mans, qui a épargné 2000 livres, épouse la cuisinière d'un curé, qui en a 400. En 1745, un domestique d'Aigueperse a trouvé, dit son maître, une femme qui lui convient à tous égards. C'est une cuisinière âgée de trente ans, qui a 800 livres d'argent comptant et une bonne provision de nippes. Grâce aux legs, aux profits, aux gratifications qui venaient s'ajouter aux gages, la situation pécuniaire des domestiques d'autrefois était au moins aussi bonne que de nos jours, surtout si l'on tient compte de la différence de la valeur de l'argent.

Comme la plupart des serviteurs s'établissent pour se marier, ou restent dans le célibat, s'ils continuent à servir, il est rare de voir plusieurs générations de domestiques. On en rencontre sans doute dans les châteaux, où l'on exerce parfois de père en fils la profession de jardinier, de concierge, de garde-chasse; mais à la ville, c'est tout différent. Les servantes se marient rarement avec des valets, qui restent au service; celles qui demeurent dans le célibat et s'attachent à leur profession se retirent, lorsque l'âge a diminué leurs forces et lorsqu'elles ont amassé, à force de travail et d'épargne, un petit pécule qui leur permet de vivre à leur aise. Tantôt elles trouvent un asile dans leurs familles, tantôt elles prennent une chambre à loyer, où elles passent le reste de leur vie dans les exercices de la dévotion et la pratique des commérages. Il arrivait aussi, mais

rarement, qu'elles se faisaient épouser par leurs maîtres célibataires ou veufs, malgré la défaveur que l'opinion publique attachait à ces sortes d'alliance. C'est ainsi que le poète Colletet épousa successivement trois de ses servantes.

V

Malgré le peu d'estime que l'on fait souvent de leur profession, les domestiques occupent une place plus importante et peut-être plus influente dans la société autrefois que de nos jours. Il y a dans leur condition un singulier mélange d'abaissement et d'élasticité. En s'attachant aux membres des classes supérieures, ils espèrent sortir de la leur; ils se croient au-dessus des paysans et des petits artisans dont ils sont issus; ils sont désormais plus déliés, plus instruits qu'eux; le spectacle du monde auquel ils assistent de plus près leur ouvre de nouveaux horizons, et dans les grandes villes, dans les grandes maisons, leur ambition s'éveille avec leur intelligence.

Les servantes bourgeoises elles-mêmes, tout humbles qu'elles sont, ont le sentiment de leur petite importance. Quelques-unes, insultées par des artisans ou des bourgeois, réclament d'eux des réparations d'honneur en justice. Elles sont très nombreuses dans certaines villes, où elles ne se font pas toujours remarquer par leur modestie et leur bonne tenue. A Lyon, particulièrement, on signale leur effronterie dans le maintien et dans le costume. D'ordinaire, plus réservées et généralement pieuses, elles forment dans leur église une confrérie spéciale, qui figure dans les processions et qui a sa fête patronale. On les voit même dans certaines circonstances se livrer à des manifestations quasi politiques. Celles de Troyes font célébrer en 1687 un service solennel pour le rétablissement de la santé de Louis XIV. Lorsqu'en 1762, trente membres du parlement de Besançon furent rappelés de l'exil, les servantes de plusieurs paroisses de cette ville firent chanter un *Te Deum* en leur honneur; les servantes de l'église Sainte-Madeleine, qui avaient sacrifié une partie de leurs gages dans ce but, envoyèrent pour cette cérémonie des billets d'invitation, au bas desquels on pouvait lire ces vers étonnants :

Ces vierges viennent tard présenter leurs honneurs;
Ainsi que celles-là dont parle l'Évangile,
Sages sont celles-ci; pour leurs trente seigneurs,
Leurs cœurs, quoique enflammés, seront toujours pleins d'huile.

Il n'est pas interdit de croire que ces détestables vers aient été

composés par une servante. Des laquais, comme Mascarille, se piquaient de littérature. Au temps de Mlle de Scudéry, des valets se seraient escrimés à rimer dans les antichambres ; ils y occupaient leurs loisirs à lire les romans et les livres nouveaux. Quelques-uns, s'instruisant sérieusement, arrivaient à savoir assez bien rédiger et mettre l'orthographe pour devenir les secrétaires de leurs maîtres. Ils acquéraient une certaine influence sur ceux dont ils tenaient la plume et dont ils avaient l'oreille. Il devenait important de les ménager. Le *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens* recommande aux personnes qui reçoivent chez elles leurs amis de bien traiter leurs valets, « avec plus de soin peut-être qu'on en userait à l'égard des maîtres, parce que les valets sont plus difficiles à contenter et plus faciles à mal parler. Ils peuvent, s'ils ont quelque ascendant sur l'esprit de leurs maîtres, et cela arrive souvent, empoisonner toutes les bonnes intentions du maître de la maison ».

Avec le temps, ils deviennent plus exigeants ; ils regardent certaines tâches comme au-dessous de leur dignité. Non seulement ceux des grands seigneurs, mais ceux des bourgeois, ne veulent plus balayer, à Paris, les rues devant leurs maisons, et font faire ce métier par des Savoyards. « Il en résulte, dit Mercier, que les rues les plus sales sont celles qui sont habitées par les gens riches. » « L'état de domestique, dit à la même époque un écrivain étranger, n'est pas accompagné en France de toute l'humiliation qui le rend en certains pays si pénible et si ignominieux. Les valets sont souples, alertes et industrieux... La noblesse de toute l'Europe les préfère à ses propres compatriotes, en qualité de valets de chambre, cuisiniers et laquais. » Si l'on veut savoir à quel point un domestique français pouvait par ses seules qualités naturelles se rendre agréable à un maître étranger, il faut lire le *Voyage sentimental* de Sterne, et l'on trouvera, dans le valet Lafleur le type accompli du valet de chambre d'autrefois.

Montesquieu attestera également l'importance des laquais en France, avec une certaine exagération de langage qui s'explique par la nature satirique de l'ouvrage dans lequel il en parle. « Le corps des laquais, dit-il, est plus respectable en France qu'ailleurs ; c'est un séminaire de grands seigneurs ; il remplit le vide des autres états. Ceux qui le composent prennent la place des grands malheureux, des magistrats ruinés, des gentilshommes tués dans les fureurs de la guerre ; et quand ils ne peuvent pas suppléer par eux-mêmes, ils relèvent toutes les grandes maisons par le moyen de leurs filles, qui sont comme une espèce de fumier qui engraisse les terres montagneuses et arides. »

Quoi qu'en dise Montesquieu, les laquais devenaient rarement des grands seigneurs, s'il était permis à quelques-uns d'entre eux d'acquérir une fortune assez enviable pour marier leurs filles à des gens de qualité. Mais il n'était pas impossible à un ancien laquais de s'élever dans les emplois de finances et de devenir un personnage riche et considéré. « Sosie, dit la Bruyère, de la livrée a passé par une petite recette à une sous-ferme, et par les concussions... il s'est élevé à quelque grade; devenu noble par une charge, il ne lui manquait que d'être homme de bien; une place de marguillier fait ce prodige. » La domesticité, à cette époque, introduit un fils de paysan et d'artisan dans la familiarité d'un homme en place; si le maître est puissant, si le valet est délié, la fortune de celui-ci est faite, il est lancé, il est appuyé, il réussit et il arrive.

Le dix-huitième siècle littéraire a créé deux grands types : Gil-Blas et Figaro. Ce sont deux valets. Turcaret aussi a été laquais. Tous trois montrent comment on peut réussir par l'intrigue et le savoir-faire. Certains valets de théâtre se frottant à leurs maîtres ont pris le vernis de leurs manières et se sont instruits à leur école. Tout en faisant la part de la fiction dramatique, il ne paraît pas trop invraisemblable aux contemporains que Mascarille et Jodelet puissent faire illusion aux Précieuses, que le Scapin du *Jeu de l'amour et du hasard* se fasse passer pour Dorante, et que l'idée ait pu venir à des hommes sensés, comme les pères de Dorante et de Silvia, de se prêter à cette comédie. A une époque où l'extérieur a une grande importance, le changement d'habit peut jusqu'à un certain point transformer un homme. Un laquais enrichi, en endossant un autre costume, devient un personnage. Mme Cornuel attendait, un jour, avec des laquais, dans l'antichambre d'un contrôleur général; on l'invita à passer dans une chambre où se trouvaient les traitants. Elle refusa, en disant, en parlant des laquais : « Ils me font moins peur quand ils ont leur casaque que lorsqu'ils l'ont retournée comme les autres. »

Comme le prouve le roman de *Gil-Blas*, la domesticité n'est pas une tache sur le passé d'un homme en place; on dit de lui : c'est un parvenu; s'il a des millions, il achète un marquisat, et tout le monde court à ses fêtes. L'auteur de la *Vie privée de Louis XV* affirme que cinq fermiers généraux passaient pour avoir été laquais. L'avaient-ils été réellement? Il suffit que le fait ait été vraisemblable pour qu'il ait son importance. A notre époque d'égalité et de démocratie, que ne dirait-on pas si l'on prétendait qu'un trésorier général a commencé par être domestique? Le fait serait déclaré impossible. A certains égards, la démocratie moderne est plus susceptible et plus exclusive que l'ancien régime.

Aux deux derniers siècles, tout annonce qu'un nouvel état de choses s'inaugure et se prépare, où la force et la naissance ne domineront plus sans conteste. Au moyen âge, l'argent ne donnait ni l'autorité ni la considération; il n'était parfois qu'une occasion de persécution. Sous Louis XIV et Louis XV, il met de plus en plus les hommes de niveau. Du Fresny nous montre un homme tout doré, qu'un valet, dans une antichambre, salue comme un ancien camarade L'homme tout doré soufflette le valet, en lui disant qu'il en a menti. « Cet homme, qui s'offense de la familiarité du valet, familiarisé avec un duc et pair, s'écrie Du Fresny ; quelle distance de luy au duc! Mais, entre luy et le valet, je ne vois que le temps et l'argent. » Du Fresny ne voit pas que l'argent avait comblé l'énorme distance qui existait entre l'ancien valet et le grand seigneur.

Les laquais qui deviennent fermiers généraux et qui familiarisent avec les ducs et pairs sont à coup sûr de rares exceptions. En tout temps, ceux qui ont réussi d'une manière éclatante ont été l'infime minorité. On les cite, et l'on passe sous silence le nombre infini de ceux qui ont mené une existence obscure et normale. Mais beaucoup de valets s'élevaient au-dessus de leur condition. Voltaire parle du fils de son manœuvre, « en sa ferme élevé », qui va servir à Paris, à l'âge de quinze ans, et qui obtient bientôt, du sergent des impôts un emploi qu'il revient exercer dans son village. Des Essarts dira d'une manière plus générale en 1787 : « Presque tous les domestiques sont sortis de la campagne; les enfants des domestiques deviennent presque tous des bourgeois. »

Cette ascension graduelle des différentes couches sociales est un des caractères les plus frappants de l'ancien régime. Il a ses classes et ses inégalités, qui nous choquent plus de loin qu'elles ne choquaient les contemporains, parce qu'ils savaient qu'elles constituaient une série de degrés auxquels il était possible d'atteindre successivement. *Quo non ascendam?* c'était la devise d'un parvenu célèbre, et plus d'un aurait pu s'étonner du chemin qu'il avait parcouru et s'imaginer qu'il pouvait monter encore. Beaucoup, il est vrai, ne pouvaient franchir les premiers degrés qui devaient conduire à une condition meilleure; mais il suffisait qu'un nombre considérable de domestiques entrassent dans les rangs des artisans et même des bourgeois, pour qu'on pût dire que cette élévation, en quelque sorte régulière et naturelle, était favorisée par les mœurs et que les institutions ne lui étaient pas contraires.

Albert Babeau.

LE MINISTÈRE

DE LA RUE DE GRENELLE

I

Il ne paraît guère possible de donner un autre nom à cet immeuble : ce n'est plus le ministère de l'instruction publique, c'est un hôtel garni. Les locataires s'y succèdent à la queue-leu-leu; ils y remisent leurs familles, quand ils en ont une; ils y reçoivent leurs amis et connaissances; ils y président, deux fois l'an, une assemblée fort mêlée qui les vient entretenir de choses dont ils ne savent pas le premier mot et dont ils se soucient autant qu'un poisson d'une pomme; ils y font rédiger de temps à autre, pour le plaisir ou pour donner signe de vie, quelque abominable circulaire dont la forme scandalise nos professeurs et dont le fond les épouvante : après quoi, ils s'en vont, laissant la place à un autre.

Voici M. Goblet, qui vient d'être nommé ministre de l'instruction publique, et pourquoi? Parce qu'il a plu à M. Brisson de garder pour lui le ministère de la justice qui avait été adjugé d'abord à M. Goblet, et qui lui souriait davantage. Mais qui me dira pourquoi M. Brisson s'est cru plus apte à garder les sceaux qu'à régenter les professeurs, et pourquoi M. Goblet a été jugé plus capable d'administrer l'Université que de gouverner la magistrature? Ce sont là des mystères que l'histoire approfondira quelque jour sans doute, si elle en a le temps. On peut croire toutefois que l'Université n'avait pas plus de sympathie pour l'un que pour l'autre, puisqu'elle ne les connaissait ni l'un ni l'autre. Et quant à ces deux messieurs, j'oserais affirmer que le souci de sauvegarder les intérêts d'un grand service public, ou d'imprimer une sage direction au gouvernement de la jeunesse française, est bien le dernier qui se soit présenté à leur esprit, quand ils tripotaient ensemble leur petite combinaison ministérielle.

Je ne connais pas plus M. Goblet que je ne connaissais M. Fallières, son prédécesseur. Ceux de nos députés qui opinent après lui, à la Chambre, l'appellent « l'honorable » M. Goblet. Je le tiens donc pour honorable. Mais après, quels sont les titres qui ont pu

déterminer M. le président de la république à confier le portefeuille de l'instruction publique plutôt qu'un autre à M. Goblet?

A-t-il professé dans une Faculté, comme M. Mézières, ou dans un lycée, comme l'obscur Duvaux, ou dans une école primaire, comme l'illustre Barodet?

A-t-il publié quelque savant ouvrage sur l'éducation ou simplement quelque Manuel civique, comme MM. Compayré et Paul Bert?

A-t-il déchiffré des inscriptions, comme M. Waddington?

A-t-il donné des conférences de littérature amusante sur le bien et le mal qu'on a dit de l'amour, comme M. Deschanel?

A-t-il fait quelque grande découverte scientifique, comme M. Berthelot?

A-t-il enseigné quelque chose dans les arts et métiers, comme son collègue M. Hervé-Mangon?

Est-il enfin officier d'académie ou chevalier du Mérite agricole, comme doivent l'être la plupart de ses électeurs influents?

Je ne l'ai pas ouï dire. Alors qu'elle est sa compétence en matière d'enseignement?

Il s'appelle René Goblet, « homme politique français (je copie Vapereau), député, né à Aire-sur-la-Lys, le 26 novembre 1828, se fit inscrire au barreau d'Amiens, concourut, sous l'Empire, à la création d'un journal libéral, le *Progrès de la Somme*, et fut nommé procureur général près la Cour d'appel de cette ville, le 7 septembre 1870 ». Ce sont de beaux états de service, et je vois que M. Goblet s'était préparé aux difficiles et austères fonctions de chef du parquet avec à peu près autant de suite dans les idées et d'application au travail qu'il a dû en mettre depuis dans son apprentissage des choses de l'Université.

Il fut un temps (alors que florissaient le népotisme et le favoritisme des cours) où l'on n'arrivait au poste élevé de procureur général qu'après avoir suivi la filière des charges subalternes, depuis celle de substitut du procureur du roi jusqu'à celle de premier avocat général. Quelle ineptie! En ce temps-là, les ministres de l'instruction publique s'appelaient Fontanes, Frayssinous, Royer-Collard, Guizot, Cousin, Villemain et même Duruy. C'étaient des littérateurs, des philosophes, des historiens, qui avaient ajouté quelque chose de glorieux au patrimoine intellectuel de la France, qui avaient professé avec un éclat inoubliable dans nos grandes chaires publiques, et qui n'avaient pas besoin de la simarre du grand maître pour conquérir sur le corps enseignant la haute et légitime autorité que leur conférait tout naturellement leur talent ou leur génie. Comprend-on un pareil abus? et n'est-il pas vrai qu'à choisir des hommes d'un tel mérite pour les mettre

à la place qui leur convenait si bien, les anciens régimes nous montraient sans vergogne tout ce qu'ils recélaient de corruption et d'iniquité dans leurs flancs?

Dieu merci! les choses ont été remises dans l'ordre, depuis que nous sommes en république. Ce ne sont plus les hommes qui doivent être faits pour les places, comme les tyrans s'évertuaient à le persuader aux foules naïves, ce sont les places qui doivent être faites pour les hommes, et il y paraît bien. Aux innombrables postulants qui assiègent toutes les avenues du budget, on ne demande plus : « A quoi es-tu bon? ou que sais-tu? » mais simplement : « Qui es-tu! et de quel groupe viens-tu? » Le grand point n'est pas d'être financier pour être admis aux finances, ou magistrat pour entrer à la justice, ou ingénieur pour faire figure dans les travaux publics : la belle affaire! il faut sortir de l'Union démocratique ou de la gauche radicale, — moyennant quoi, l'on est jugé apte à tout. Tel ministre, qui va peut-être faire merveille demain dans sa spécialité, a été promené hier, pendant l'élaboration du c binet, dans cinq ou six spécialités différentes, où l'on supposait et où il supposait lui-même que ses immenses talents ne pourraient manquer de se faire jour.

C'est le hasard qui a créé le monde, disent les matérialistes : du moins faut-il convenir que le hasard s'est montré un grand maître ce jour-là, et qu'il a la main beaucoup moins heureuse quand il préside aux « combinaisons » ministérielles. C'est à faire croire, en ce qui regarde le cabinet actuel, qu'on avait mis les noms des onze ministres dans un chapeau, et qu'on a tiré au sort. Pourquoi M. Sarrien aux postes plutôt qu'aux finances? pourquoi M. de Freycinet aux affaires étrangères plutôt qu'aux travaux publics? pourquoi M. Allain-Targé à l'intérieur plutôt qu'à rien du tout? On s'est moqué fort justement de certain caprice présidentiel qui, dans un moment de crise politique, appela un professeur de Faculté au département de la marine. Mais à voir comment vont les choses en ce temps de gouvernement régulier et de république bien assise (à ce qu'on dit), je ne serais pas surpris et je ne rirais pas si l'étonnant Gougeard était appelé ce soir au département de l'instruction publique. Que dis-je? c'est la règle aujourd'hui, uniformément suivie et universellement acceptée, que, partout où il faut un calculateur, c'est un danseur que l'on nomme.

Pour m'en tenir à ce qui se passe depuis quelques années dans la rue de Grenelle, et en exceptant Paul Bert le vivisecteur et le cuistre Duvaux, qui n'ont fait que passer comme des bolides, qu'ont été tous les ministres qui ont transporté dans cet hôtel le siège de leurs opérations politiques et financières, sinon des dan-

seurs, — je veux dire des gens absolument étrangers à l'Université, ne connaissant rien de ses traditions, de ses intérêts ni de ses besoins, ayant tous barboté plus ou moins dans les *desiderata* de l'enseignement professionnel ou de l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, sans lettres, sans acquis, sans talent, sans éloquence, sans conscience, sans rien? Entre toutes ces nullités, le poète Agénor Bardoux, devenu après sa chute l'ingénieux historien de Mme de Beaumont, put passer un moment pour un aigle. M. Goblet doit donc se rassurer : il lui sera peut-être donné de faire, au ministère de l'instruction publique, un peu plus de bien que M. Fallières et beaucoup moins de mal que M... le conquérant du Tonkin. Au total, il n'y sera pas beaucoup plus déplacé [1].

Mais enfin qu'y fera-t-il? C'est ici que le néant de son passé devient particulièrement regrettable. Je n'ai point sous la main la collection du *Progrès de la Somme*, où le futur grand maître a dû déposer le fruit de ses réflexions et de son labeur sur les questions d'enseignement. Il n'a pas publié le moindre livre, la moindre brochure, par où l'on pût, de déduction en déduction, arriver à une connaissance approximative de ses opinions, de ses idées, de ses préjugés (s'il en a) et de ses tendances. J'étais fort loin d'Amiens quand il y lança sa profession de foi électorale. Je sais tout uniment (par Vapereau) qu'il a pris part à plusieurs discussions importantes, comme celle de la révision des pensions des anciens fonctionnaires de l'Empire, — ce qui ne jette pas une vive lumière sur l'attitude qu'il doit prendre dans la question du baccalauréat. On m'assure encore qu'il a été partisan du rétablissement de la mairie centrale à Paris, — ce qui me donne la chair de poule, — qu'il est hostile à la séparation de l'Église et de l'État, — ce qui semblerait indiquer que son jacobinisme est encore assez timide, — et enfin qu'il appartient au groupe de l'Union démocratique ou de la gauche radicale, — ce qui m'importe peu, puisque la raison d'être de ces groupes se résume dans la fière maxime de toutes les oppositions républicaines : « Ote-toi de là, que je m'y mette! »

Malheureusement, ce n'est pas dans les Chambres que se discutent et se tranchent les questions relatives à l'enseignement public, et il ne servirait de rien d'aller chercher à l'*Officiel* les discours ou les votes que M. Goblet n'a pas eu à émettre sur ces questions. C'est dans l'ombre du Conseil supérieur, entre deux portes bien closes, et loin de toute espèce de publicité, que se joue, au hasard de la four-

[1] Extrait du discours de M. Goblet à la séance de clôture du congrès des sociétés savantes : « Bien qu'à peine installé à un poste où je suis très honoré, mais un peu surpris de me voir... » Surpris? et de quoi donc, Excellence?

chette, au gré des ambitions ou des condescendances de quelques professeurs intéressés, l'avenir de la jeunesse française, et M. Goblet n'a jamais fait partie du Conseil supérieur. Il ne sait donc pas ce qui s'y trame de complots contre celle de toutes nos libertés qui nous est la plus chère; mais nous ne savons pas nous-mêmes ce qu'il pense de ces complots, ou plutôt, étant donnés ses antécédents parlementaires et la nuance de son groupe, nous ne craignons que trop de le savoir et de l'apprendre bientôt à nos dépens. Enfin (et cela même ne saurait nous dédommager de nos légitimes angoisses) l'Université, qui n'est pas moins jalouse que nous de connaître son nouveau chef, ignore, elle aussi, de quelle trempe est le nouveau glaive de Damoclès que le respectable M. Grévy vient d'accrocher sur sa tête.

Je veux mettre les choses au mieux et supposer l'impossible, à savoir que M. Goblet arrive au ministère avec des idées bien nettes et bien arrêtées sur toutes les graves questions qu'il est appelé à examiner et à résoudre; qu'il apporte dans son administration toute la bonne volonté d'un esprit libéral, bienveillant, supérieur et droit. Eh bien, j'ai la douleur de lui dire qu'il ne sera pas le maître d'imposer ses lumières ni de faire prédominer sa volonté.

Il voudrait, à la veille de la banqueroute où les folles dilapidations du dernier ministère ont conduit nos finances, retrancher quelques deniers tout au plus des sommes allouées à l'imbécile et fastueuse construction des palais scolaires, lesquels ne servent à rien qu'à grever le budget des communes, des départements et de l'Etat? Il ne le pourrait pas : il irait se heurter à l'opposition de toute la majorité de la Chambre, qui a besoin de ces palais pour jeter de la poudre aux yeux des électeurs, et assurer le renouvellement de son mandat.

Il voudrait, comme c'est son devoir, tenir la balance égale entre l'enseignement public et l'enseignement libre; il voudrait ne pas donner à la partie saine et honnête de la nation ce scandaleux spectacle d'un pouvoir marchand de soupe, d'un pouvoir (à qui tous les intérêts sont confiés) usant de toutes ses forces morales et matérielles, de la loi qu'il a faite et du gendarme dont il dispose, pour écraser la concurrence de la maison qui n'est pas au coin du quai? Il ne le pourrait pas non plus, sous peine de passer pour un traître, pour un vendu, pour un clérical, et d'ameuter contre lui toute la horde des journaux républicains, des modérés comme des enragés, du *Journal des Débats* comme de l'*Ami du peuple*.

Il voudrait enfin, cédant en cela au vœu presque unanime de l'Université, remettre sous la grange les programmes idiots de 1880, ces programmes éclos dans la cervelle fêlée du plus arrogant, du plus encombrant et du plus ignorant des ministres (cela me dispense

de le nommer), ces programmes incohérents et boursouflés comme leur auteur, qui mènent la jeunesse française à l'abrutissement aussi sûrement et aussi droit que leur auteur menait la France à sa ruine? Il ne le pourrait pas davantage, sans éprouver, à son grand dommage, ce qu'il en coûte à un ministre — qui passe — de vouloir lutter contre les bureaux — qui restent.

On a beaucoup parlé, et presque toujours pour la tourner en ridicule, de la bureaucratie française. Les plaisants n'ont pas manqué de s'égayer aux dépens des Phellions et des Poirets, qui abondent malheureusement à tous les étages de nos ministères. Mais Balzac, qui connaissait les bureaux, comme s'il avait eu à en souffrir, se gardait bien de rire de « ce pouvoir gigantesque mis en mouvement par des nains ». Et voici ce qu'il en disait :

Si en subordonnant toute chose et tout homme à sa volonté, Napoléon avait retardé pour un moment l'influence de la bureaucratie, ce rideau pesant placé entre le bien à faire et celui qui peut l'ordonner, elle s'était définitivement organisée sous le gouvernement constitutionnel, nécessairement ami des médiocrités, grand amateur de pièces probantes et de comptes, enfin tracassier comme une petite bourgeoise. Heureux de voir les ministres en lutte constante avec quatre cents petits esprits, avec dix ou douze têtes ambitieuses ou de mauvaise foi, les bureaux se hâtèrent de se rendre indispensables en se substituant à l'action vivante par l'action écrite... Un homme supérieur pouvait difficilement marcher le long de ces haies tortueuses, plier, ramper, se couler dans la fange de ces sentines où les têtes remarquables effrayaient tout le monde... Entièrement composée de petits esprits, la bureaucratie mettait obstacle à la prospérité du pays, retardait sept ans dans ses cartons le projet d'un canal qui eût stimulé la production d'une province, s'épouvantait de tout, perpétuait les lenteurs, éternisant les abus qui la perpétuaient et l'éternisaient elle-même; elle tenait tout et le ministre même en lisière; enfin elle étouffait les hommes de talent assez hardis pour vouloir aller sans elle ou l'éclairer sur ses sottises.

Avis à M. Goblet, s'il est homme de talent et hardi, — ce dont je doute. Mais, au regard de l'instruction publique, le tableau tracé par Balzac est resté si vrai jusqu'aujourd'hui, que le fameux réformateur de 1880, lorsqu'il se fut mis en tête d'opérer « la destruction nécessaire » de l'enseignement public en France, commença, l'on s'en souvient, par faire table rase de toutes les autorités et de toutes les expériences qui auraient pu mettre obstacle à ses chimères, et introduisit dans les bureaux un personnel tout neuf et à sa dévotion.

C'est de ce temps que date le prodigieux triumvirat administratif de MM. Dumont, Zévort et Buisson, lequel n'a été sérieusement entamé que l'an passé — par la mort de M. Dumont, à la place de qui M. Liard règne aujourd'hui sur l'enseignement supérieur.

Chargés de réglementer et de codifier toutes les « sottises » issues de la cervelle du Vosgien, les triumvirs s'en acquittèrent à souhait; et naturellement ils tiennent à leur œuvre au moins autant qu'à leur fonction, puisque c'est le maintien de celle-là qui leur garantit la conservation de celle-ci. Vers la fin de 1881, lorsque arriva M. Paul Bert avec le grand ministère, ils se crurent perdus et firent mine de donner leur démission. Mais M. Paul Bert, qui ne répugnait pas à la destruction et à qui le gâchis souriait, les pria de vouloir bien ne pas se déranger. Ils restèrent donc, plus forts et plus intraitables après cette réinvestiture qu'ils ne l'étaient auparavant, vissés, si je puis dire, à leurs ronds de cuir, d'où ils ont nargué successivement les Duvaux, les Fallières et autres passants, *umbræ tenues, simulacraque luce carentum*, dont les têtes peu remarquables n'étaient pas pour les effrayer. La « grande victime » leur avait dit : « C'est à vous, mes amés et féaux, que je confie le dépôt sacré de mes réformes, à vous que je remets le soin de les défendre contre les hydres sans cesse renaissantes de la réaction et de la routine. Vous qui n'êtes pas exposés comme moi à toutes les chances des batailles parlementaires, vous qui ne risquez pas de trébucher sur un ordre du jour de défiance, demeurez fermes et vigilants, l'œil au guet et l'arme au bras, au poste où je vous ai placés. Si j'avance, suivez-moi; si je recule, faites comme moi; mais si je tombe, vengez-moi! »

Aussi longtemps que s'est prolongée la dictature ministérielle de leur maître, qu'il trônât dans la rue de Grenelle ou au quai d'Orsay, les trois directeurs n'ont pas eu trop de peine à accomplir la tâche aisée d'émarger leurs 20 000 francs de traitement et de barbouiller quelques circulaires incohérentes. Une fois seulement, il y a tout juste un an, leurs ronds de cuir furent mis en question par le soulèvement d'opinion qui se produisit d'un bout à l'autre de l'Université contre les programmes de 1880, et j'ai rendu compte ici même de cette petite crise domestique [1]. Quoi qu'aient pu dire à l'encontre les petits journaux et les petites revues à la solde du ministère, les élections au Conseil supérieur furent faites dans un sens hostile aux réformes, et le choix du corps enseignant se porta de préférence et en grande majorité sur ceux des candidats qui avaient nettement articulé dans leurs professions de foi le désir d'en

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 avril 1884.

revenir plus ou moins vite à l'ancien ordre de choses. Conformément à la doctrine du maître, il ne fut tenu aucun compte de ces votes significatifs, et les trois directeurs restèrent énergiquement cramponnés à leurs divisions. Que pouvaient faire les nouveaux élus? La loi constitutive du Conseil supérieur leur avait refusé (en république!) le droit d'initiative dont ils avaient joui sous toutes les monarchies. Ils n'étaient là qu'à titre décoratif, pour opiner du bonnet quand le ministre avait parlé, et pour enregistrer docilement toutes ses volontés. Les directeurs, au demeurant, firent bonne contenance; le maître leur avait inculqué ses traditions d'arrogance et de morgue. Quand M. Jules Simon hasarda timidement la proposition fort modérée de faire commencer l'étude du latin en septième, M. Zévort se leva, et lui opposa la question préalable en vertu de la loi. Devant ce *quos ego* redoutable, le fauteuil de M. Michel Bréal trembla sur sa base, les professeurs amovibles et inamovibles sentirent leurs cheveux se dresser sur leur tête, la cohue des recteurs, inspecteurs et proviseurs donna les signes de l'approbation la plus indépendante, et tout rentra dans l'ordre. La caisse était sauvée jusqu'en 1887.

Mais de cette nouvelle épreuve le triumvirat était sorti plus vigoureux et plus gaillard que jamais. Il avait reçu le baptême du feu, et la bureaucratie triomphait sur toute la ligne. On en a vu la preuve après la mort de M. Dumont. Ce n'était pas sans doute un personnage sans valeur, puisqu'il appartenait à l'Université : il avait fait ses preuves comme helléniste et comme administrateur; l'Institut lui avait ouvert une de ses portes, et le corps enseignant rendait justice à ses bonnes qualités. Notre collaborateur, M. Heinrich, le savant doyen de la Faculté des lettres de Lyon, avait dit ici, en termes mesurés et décents, tout le bien qu'il y avait à dire de M. Dumont [1]. Je ne doute pas cependant que son successeur, M. Liard, ne réussisse à consoler l'Université de la perte « irréparable » qu'on dit qu'elle a faite, et à tarir le déluge de larmes plus ou moins sincères qui a été versé sur cette tombe prématurément creusée. A lire les éloges vraiment hyperboliques qui ont été prodigués à la mémoire de l'ancien directeur, on pourrait croire qu'il a emporté dans l'autre monde la feuille des bénéfices qui était, je crois, son plus beau mérite aux yeux des panégyristes et ce qu'ils révéraient le plus dévotement en sa personne. M. Albert Duruy, dans un article récent, a fait justice de toutes ces simagrées et ramené la question à ses véritables termes : M. Dumont est mort, vive M. Liard! Et de fait, il est visible que la petite presse

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mars 1885.

universitaire officieuse a survécu au trépas de son premier commanditaire. Les professeurs dévoués qui la dirigent et la rédigent ont pu s'appliquer, en toute propriété de termes, le vers bien connu de Virgile : *ramo avulso, non deficit alter*, AUREUS.

Je reviens à M. Goblet. Je n'ai voulu que lui donner un léger crayon des difficultés contre lesquelles il aura à se débattre; mais s'il était homme de cœur, autant qu'on dit qu'il est homme d'esprit, s'il avait au moral l'envergure de ce Napoléon dont il paraît qu'il a la taille au physique, rien ne lui serait plus facile, dans les circonstances présentes, que de secouer et renverser ce « rideau pesant », dont parle Balzac, « placé entre le bien à faire et celui qui peut l'ordonner ».

Nous vivons, tant bien que mal, sous un gouvernement parlementaire et qui a pour base, avec le suffrage universel, le dogme sacrosaint de la responsabilité ministérielle. Un cabinet a été renversé et ignominieusement chassé, il y a trois semaines, qui représentait une politique malheureusement trop bien définie, la politique du déficit, des aventures et des chimères. La question est de savoir aujourd'hui si l'événement du 30 mars a été un acte sérieux ou une simple comédie. Si l'on a démoli un ministère avec l'intention de continuer sa politique, c'est une comédie, et je n'en serais pas autrement étonné. Mais si le parlement souverain a eu la prétention extraordinaire qu'on lui attribue d'aboutir par la chute de ministres indignes à l'inauguration d'un système tout différent de celui qui s'était comme incarné en leurs personnes, il y a là, ce me semble, un acte très sérieux, et dont il ne tient qu'à M. Goblet de tirer toutes les conséquences qu'il lui plaira, au point de vue spécial de son action administrative.

Ainsi le voudrait la logique des choses. Il n'est pas probable cependant que M. Goblet ose, veuille et puisse y conformer sa conduite. Le 30 mars, dans la pensée de ses auteurs, ne dépasse point, toutes proportions gardées, la portée d'un 9 thermidor. Quand ils renversèrent le monstre Robespierre, Tallien et Barras ne se souciaient pas le moins du monde de ramener la royauté en France, ni même de modifier sensiblement l'ordre de choses issu du 10 août et du 31 mai : c'est tout au plus s'ils pensaient à enrayer la marche de la Terreur; et, s'ils l'ont enrayée en effet, la nation n'en fut redevable qu'à la peur bleue qu'ils avaient d'en attirer les effets sur leur propre tête. De même, supprimez la crainte qu'avaient l'autre jour nos députés de compromettre leur réélection, en ratifiant de leur vote approbateur la politique qui nous a conduits au Tonkin pour nous y faire battre par des Chinois, — il n'y a plus de révolution ministérielle, nos députés boivent de bon cœur la nouvelle

honte qu'on leur sert, et le cabinet continue à ne pas verser des torrents de lumière sur ses obscurs blasphémateurs.

Dans tous les cas, il est bien entendu que, si la bête est morte (ou à peu près, — il ne faut jurer de rien), le venin doit continuer à vivre. J'appelle venin la république elle-même, telle que le Vosgien l'avait comprise, avec tous les abus, toutes les iniquités, toutes les spoliations, tous les trafics, tous les mensonges, toutes les concussions et toutes les trahisons qui lui servent de support. On s'acheminera toujours vers la banqueroute, *via deficit;* on fera toujours la guerre à l'Église et à Dieu; on épluchera encore quelques feuilles de l'artichaut-concordat; on épurera encore quelques magistrats mal pensants; on désorganisera encore quelques services de l'armée ou de la flotte; on achèvera de ruiner l'agriculture et l'industrie; mais on célébrera la fête du 14 juillet, on criera vive la république! on chantera *la Marseillaise*, on mangera de la charcuterie, on boira du petit bleu, on se saoulera, et les élections se faisant par là-dessus, il serait bien extraordinaire que tous les 363 ne revinssent pas à la Chambre bras dessus bras dessous.

Ainsi le veut la logique des hommes qui nous gouvernent, et tous les efforts de M. Goblet, à supposer qu'il en fasse, ne pourront jamais prévaloir contre elle. Le réseau que les hommes du 4 septembre ont étendu sur les libertés de la France est fait de mailles si serrées et si bien enchevêtrées les unes dans les autres, que, si l'une venait à se rompre, tout le reste partirait. On ne voudra pas me croire; mais je suis persuadé que, le jour où l'on toucherait à la situation des trois satrapes de la rue de Grenelle, la république tout entière, qui a déjà passablement de plomb dans l'aile, ne survivrait pas à ce coup de plumeau. M. Goblet aurait beau jurer ses grands dieux (s'il en a) qu'il ne s'agit en définitive que d'une mesure d'ordre purement administratif, et qu'il n'a renvoyé ses maires du palais que pour le bien du service : on verrait là une concession faite à la réaction cléricale, et il se trouverait dans l'entourage de M. Ranc quelque sacristain juif empressé d'aller sonner le glas de la république dans la *Revue* bleue.

Il faut donc que le nouveau ministre en prenne son parti : au rebours du premier Consul, il ne saura rien, il ne voudra rien, il ne pourra rien et il ne fera rien... que ce que ses bureaux lui permettront de faire. Il est réduit à jouer le rôle du chapeau que ses employés laissent traîner sur leur pupitre pour faire croire à leur présence aux heures d'école buissonnière; c'est un suppléant, un bouche-trou, un homme de paille, qui tient la place du grand absent, en attendant son retour probable et peut-être même prochain.

Dès lors, qu'importait à l'Université que ce fût Pierre ou Paul qui vînt habiter l'hôtel de la rue de Grenelle! Sous les noms divers de Duvaux, de Fallières ou de Goblet, c'est toujours l'autre qui gouverne et qui règne en cet endroit-là; l'autre, c'est-à-dire l'homme néfaste de l'article 7, qui a déclaré la guerre au latin plus franchement qu'à la Chine, qui a asservi tout le corps enseignant à une coterie de pédants ambitieux et brouillons, et qui empoisonne la France chrétienne du souffle empesté de sa libre pensée.

II

Or voyez comme le moment a été admirablement choisi pour laisser l'Université ainsi décapitée. Deux questions ont été introduites par l'ex-ministre Fallières, d'où dépendent les destinées et l'existence, non seulement de l'enseignement libre (ce serait peu de chose, au regard de nos maîtres), mais de l'Université elle-même, de l'Université de Napoléon, de l'Université laïque et libre penseuse, de l'Université officielle, en un mot.

Et d'abord, M. Goblet apprendra, avec plaisir, j'imagine, que, dans son département, ce sont les administrés qui commandent et les administrateurs qui obéissent, ou, en d'autres termes, que ce sont les fonctionnaires qui délibèrent sur toutes les mesures à prendre, et le ministre qui exécute par en haut tout ce qui a été décidé, ordonné et voulu par en bas. Le ministre a pensé ou quelqu'un lui a soufflé que le besoin commençait à se faire sentir de réformer radicalement le baccalauréat et même, s'il se pouvait, de le supprimer tout à fait. Il n'en a pas fallu davantage pour organiser un branle-bas à tous les degrés de l'échelle universitaire. Facultés de droit et de médecine, Facultés des lettres et des sciences, lycées de toute classe et jusqu'aux collèges communaux, rectorats, inspections et conseils académiques, ont été invités par une tonitruante circulaire, qui a fait, bien entendu, tout le tour de la presse, à se réunir et à se concerter au plus vite pour donner dans les plus brefs délais leur avis motivé sur la question. Catilina eût été à nos portes ou les Prussiens sur la Marne, qu'on n'eût pas requis des secours d'une façon plus énergique et plus pressante.

On s'est donc assemblé, et, autant qu'on en peut juger par les comptes rendus des petits journaux universitaires qui ne savent pas que le silence est d'or, voici ce qui s'est passé. Les Facultés de droit et de médecine ont répondu, en haussant les épaules, que cela ne les regardait pas et que la chose, au surplus, leur était totalement indifférente. Les Facultés des lettres et des sciences, que la mesure

au contraire touchait au vif dans leur importance sociale et dans leurs intérêts pécuniaires, ont répondu, comme Pangloss, que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, et qu'il n'y avait lieu à rien modifier de ce qui existe : on assure même que quelques-unes ont fort mal pris la proposition, et quelque peu montré les dents au ministre qui voulait leur faire jouer le personnage du décapité par persuasion. La plupart des grands lycées ont également opiné dans le sens du *statu quo*, sauf l'introduction d'un membre de l'enseignement secondaire dans les jurys d'examen, à titre d'informateur et non de contrôleur. Seuls, certains collèges communaux ont accepté avec joie la douce corvée qui semblait leur promettre un supplément d'honoraires et un surcroît de considération : étant à peine bacheliers de leur personne, quelques professeurs de ces établissements déshérités trouvaient original et distingué de pouvoir se dire à eux-mêmes :

J'ai fait des bacheliers, et n'ai pas *voulu* l'être.

Voilà ce qu'est devenue l'Université de Royer-Collard et de Guizot entre les mains de nos faiseurs. Les conseils académiques n'ont pas encore ouvert leur session, et je m'étonne un peu qu'on ne les ait pas encore convoqués d'urgence, *extra tempora*, et toute affaire cessante, pour marivauder sur cette grosse question. Quant aux recteurs et aux inspecteurs, on ne saura jamais ce qu'ils en pensent. « Il est l'heure, Sire, qu'il plaira à Votre Majesté. »

Quel sera le résultat de tout ce remue-ménage? Bien fin qui pourrait le dire. Car il m'est avis que l'Université, qui est toujours foncièrement honnête et ingénue, n'a pas compris ou n'a pas voulu comprendre le sens profond de la consultation qu'on lui demandait. Sous couleur de baccalauréat, les petits Machiavels de la rue de Grenelle ne songeaient à rien moins qu'à égorgiller doucement l'enseignement libre, la bête noire, comme ils l'appellent, et à lui donner le coup de grâce. Tout avait été prévu, organisé, imaginé et machiné dans ce but. Il s'agissait d'enlever aux Facultés les fonctions dont elles ont été investies à l'origine et qu'elles remplissent avec une impartialité évidemment coupable. « Le baccalauréat, disait la circulaire, ne pourrait-il pas être subi à l'intérieur des établissements d'enseignement secondaire?... Dans ce cas, le jury serait-il exclusivement composé de professeurs de l'enseignement secondaire?... Cet examen intérieur pourrait-il être subi dans tous les lycées et collèges de plein exercice? » A ces questions-là, tout le monde devait répondre *oui*. Mais « y aurait-il lieu de concéder le même droit aux établissements libres, sous des garanties à déter-

miner? » A cette question-ci, l'on ne doutait pas qu'il ne fût répondu *non* à l'unanimité. Et vous voyez la conséquence. Dès lors que le droit de conférer le diplôme était transféré des Facultés aux lycées et aux collèges de l'État exclusivement, les établissements libres n'avaient plus qu'à mettre, comme on dit, la clef sous la porte.

Je sais bien que l'auteur de la circulaire avait prévu l'objection. « La solution à intervenir, disait-il, n'intéresse pas seulement l'Université. Si tous les candidats aux baccalauréats sortaient de *nos* lycées et collèges, le problème serait plus facile à résoudre. La liberté de l'enseignement le complique; mais c'est un facteur que nous n'avons pas le droit de négliger. Les solutions proposées seraient incomplètes et fausses, si elles ne le faisaient entrer en ligne de compte. » Le pauvre homme! Et c'est lui que l'on accuse de vouloir tuer l'enseignement libre! Mais écoutez donc son langage :

> Je ne garde pour lui, monsieur, aucune aigreur;
> Je lui pardonne tout; de rien je ne le blâme,
> Et voudrois le servir du meilleur de mon âme.

Seulement je ne veux pas, parce que je ne l'en crois pas capable, qu'il soit admis à faire des bacheliers, comme l'enseignement public qui est mon enseignement à moi (nos lycées, nos collèges). Ceux qui ne veulent pas recevoir les leçons de mes maîtres officiels ne recevront pas davantage le parchemin officiel dont je dispose, et qui donne l'accès de toutes les fonctions publiques à tous les citoyens sans exception ni distinction, aux termes de toutes nos constitutions. Qu'ils payent l'impôt comme tout le monde, rien de plus juste, et je leur délivrerai ma quittance officielle sur papier timbré. Qu'ils aillent verser leur sang au Tonkin ou ailleurs, comme tout le monde, c'est de droit strict, et je les coifferai de mon képi officiel. Mais qu'ils expliquent Homère ou Virgile ou qu'ils fassent la démonstration du carré de l'hypoténuse comme tout le monde, ah non! je ne leur donnerai pas mon certificat d'aptitude ni mon diplôme officiel. Et pourquoi? parce que tel est mon bon plaisir. Voilà l'égalité, telle que nous la fait la république, et qui n'est, en somme, que l'ancien régime pris à rebours.

Donc, il appert de l'enquête provoquée par le dernier ministère que le système actuel du baccalauréat sera maintenu dans ses grandes lignes, si l'on défère au vœu de ceux qu'on a consultés. L'Université a plus d'équité et de bon sens que ceux qui la gouvernent. Il s'y rencontre sans doute des ambitieux et des intrigants, au sommet surtout, comme dans la plupart de tous ces corps composés de tant de têtes; mais la masse est encore saine d'esprit et de cœur,

et c'est un miracle qu'elle n'ait pas été plus gâtée par le régime pervers qu'elle subit depuis six ans.

Mais d'amères expériences nous ont appris ce qu'il faut penser de ces consultations faites à grand fracas, pour la montre et pour l'ébahissement des badauds, et nous n'aurons garde de nous réjouir avant que le ministre ait prononcé en dernier ressort par l'organe de son conseil supérieur. Et même alors, à quels hasards ne serons-nous pas encore exposés! Il y a quatre ans aussi, le Sénat avait repoussé l'article 7, et le lendemain de ce vote, qui aurait dû lui lier les mains, l'homme néfaste allait chercher dans l'arsenal des législations antérieures, jusques et y compris celle de l'ancien régime, les fameux décrets qui faisaient du verdict sénatorial une lettre morte ou un billet à la Châtre. Nos gouvernants entendent la loi tout justement comme maître Guérin : ils la respectent puisqu'ils la tournent. Ils ont plusieurs cordes à leur arc, et plusieurs juridictions à leur service. Les sous-vétérinaires sont là, et l'on peut compter sur leur intelligence et leur dévouement à toute épreuve, pour combler les lacunes que le ministre et le Conseil supérieur de l'instruction publique laisseraient subsister dans l'œuvre de la désorganisation et de l'oppression générales. M. Paul Bert n'a-t-il pas déposé, depuis plus d'un an, une proposition de loi portant la suppression pure et simple des baccalauréats? Et le compère Marcou n'en a-t-il pas déposé une autre, relative au rétablissement du certificat d'études abrogé en 1849? Les décrets, vous dis-je, les décrets!

Et ce n'est pas tout. Dans leur manie de réforme et de bouleversement sans fin, dans leur désir insensé de faire du nouveau à tout prix et de changer, uniquement pour le plaisir de changer, les grands hommes qui régentent l'Université ont accouché de l'idée la plus baroque et la plus extravagante, la plus inattendue au moins de leur part, qui se puisse imaginer. Ils ont rêvé de nous ramener bien au-delà de 1789 et de ressusciter les anciennes universités provinciales à la barbe de cette centralisation que l'Europe nous envie.

L'idée fut lancée, il y a douze ans, par M. Michel Bréal, qui en fait peut-être aujourd'hui son *mea culpa*, comme de tant d'autres chinoiseries dont il a été l'inspirateur et le patron. Engoué de tout ce qui se pratiquait en Allemagne, et du mal comme du bien, il crut de bonne foi que le seul moyen de « répandre l'esprit scientifique » en France, était d'y créer de grands centres universitaires à l'image de ceux qui subsistent au-delà du Rhin, et qui demain peut-être auront disparu, s'ils nuisent à la politique de M. de Bismarck. « L'université, dit-il, est un centre d'où rayonne continuellement sur la nation l'esprit de réflexion et d'examen. » Je veux bien le

croire ; mais si la nation par hasard n'a pas le goût de réfléchir ni d'examiner, les universités, au pluriel, feront-elles autre chose que ce que fait l'Université au singulier ?

Quant à ces universités allemandes qui peuvent nous éblouir par l'éclat de leur prospérité et par la juste réputation de leurs professeurs, gardons-nous cependant de les considérer comme un modèle qu'il nous soit impossible d'atteindre. Elles ont possédé, elles possèdent encore des hommes d'un grand talent ; mais les Jacob Grimm, les Niebuhr, sont des exceptions en tout pays... Quelques-uns de leurs professeurs ont récemment pris soin eux-mêmes de nous guérir de nos illusions, en nous montrant comment ils pensent, quand ils ne sont pas soutenus et maintenus par les procédés scientifiques. La puissance de l'éducation ne s'en montre que mieux. *Transportons chez nous les mêmes institutions* : on verra ce qu'elles produiront avec la fertilité d'aptitudes, avec la facilité et l'originalité de conception, avec la largeur de vue des intelligences françaises [1].

« Transportons les institutions » est bientôt dit, et l'on pourrait aussi bien transporter la choucroute et la bière qui comptent pour quelque chose dans le développement de ces institutions. Mais l'esprit allemand lui-même, cet esprit froid, appliqué, méthodique et formaliste, mais les habitudes et les mœurs allemandes, ces mœurs de caserne (dans le bon et dans le mauvais sens du mot) qui plient l'individu presque sans contrainte à toutes les exigences et à toutes les rigueurs de la discipline, mais le génie particulariste de l'Allemand qui ne voit rien, ne connaît rien, n'estime rien de supérieur au clocher de sa ville natale, — les transportera-t-on aussi, et comment les transportera-t-on ?

Quoi qu'il en soit, l'idée était neuve, bizarre et peu pratique : il n'en fallait pas davantage pour qu'elle fît son chemin dans le monde. Paul Bert la rencontra dans ses visions cornues, et il se l'appropria. Son projet consistait à diviser la France en six grandes universités, dont les chefs-lieux, s'il m'en souvient bien, devaient être Paris, Lyon, Montpellier, Nantes, Lille et Nancy. On n'y fit pas attention dans le corps enseignant, où l'on ne savait que trop ce que valent les inventions de ce cerveau-là.

Mais il y avait là le germe d'une sottise à commettre. Le héros du Tonkin n'était pas homme à le laisser s'évaporer, et, dans les premiers mois de l'année dernière, quelques jours avant qu'il n'échangeât le portefeuille de l'instruction publique contre celui des affaires qui lui étaient étrangères, il fit écrire par M. Dumont une

[1] Michel Bréal, *Quelques mots sur l'Instruction publique*, p. 399-400.

circulaire, où l'orthographe boitait un peu, et où l'idée de MM. Michel Bréal et Paul Bert était remise à flot. Toutes les Facultés et tous les conseils académiques de France furent invités à en délibérer (sans délai toujours) et à donner leur avis.

Ce qui est sorti de ces délibérations augustes, nous l'ignorons encore. L'administration, qui publie ordinairement, en fascicules sortant de l'Imprimerie nationale, tous les documents relatifs à l'instruction supérieure (états des études dans les Facultés, bibliothèques universitaires, licence ès lettres, cours libres, etc.), n'a pas jugé à propos de livrer celui-ci à nos méditations. Je suppose que, par la confusion des idées, sinon des langues, il nous eût donné un aperçu de la tour de Babel. Il est vrai de dire que le questionnaire auquel les Facultés ont eu à répondre était horriblement vague, et complexe, et incohérent.

Il existe à Paris un comité central instrumentant au nom d'une Société dite de l'enseignement supérieur, et ce comité publie régulièrement tous les mois, chez Masson, un bulletin de ses actes, sous le titre un peu ambitieux de *Revue internationale de l'enseignement*. Si je ne voyais figurer parmi ses membres des hommes d'un grand savoir et d'un mérite réel, comme MM. Lavisse, Croiset, Petit de Julleville, Perrot, Marion, etc., je serais porté à croire que cette réunion jouera dans l'histoire du pédagogisme français le même rôle que la mouche du coche dans la fable de la Fontaine. Elle happe au passage toutes les questions sorties de l'officine de la rue de Grenelle, gourmande les corps savants qui ne pensent pas toujours comme elle,

Prétend les animer par son bourdonnement,
Pique l'un, pique l'autre, et pense à tout moment
Qu'elle fait aller la machine.

Naturellement, elle s'est emparée de la question des universités. Mais je m'aperçois, après une lecture très attentive de ses procès-verbaux, qu'au lieu d'aller tout de suite au fond des choses, elle s'attarde à une foule de détails subsidiaires et accessoires qui, j'ose dire, ne la regardent pas. Elle a adopté le principe des universités, et puis, lorsque son président lui a demandé quel serait le sort des Facultés exclues des universités, elle n'a su rien répondre ni proposer que l'ajournement. Vous remarquerez d'ailleurs que c'est là le nœud de toute la question, et que des villes comme Aix, Besançon, Clermont, Dijon, Douai, Poitiers, Rennes, Toulouse, ne consentiront jamais, par l'organe de leurs représentants, même les plus inféodés à toutes les politiques ministérielles, à se dessaisir

d'un ensemble d'établissements scientifiques qui les honore en les enrichissant. De même sur la question d'autonomie, qui devrait être et qu'on regarde partout comme étant l'unique raison d'être du projet, qu'a résolu la Société? « M. le président consulte l'assemblée pour savoir si on ajournera l'examen de l'autonomie des Facultés. L'ajournement, mis aux voix, est adopté. » Que m'importe après cela de savoir si chaque université aura un conseil, et comment ce conseil sera composé, et quelle sera la forme de l'électorat des délégués, et ainsi de suite? La Société se perd dans les infiniment petits; et sur le vif même de la question, elle ne dit rien, elle n'ose rien dire. Il y a là un employé du ministère qui prend des notes.

Nous ne savons donc pas et nous ne pouvons pas même prévoir ce qu'il adviendra du baccalauréat et des universités provinciales. M. Goblet le sait-il ou le prévoit-il mieux que nous? Dans tous les cas, d'où a-t-il tiré les lumières qui lui permettraient d'avoir une opinion plus certaine et mieux assise que la nôtre sur ces deux importants problèmes? On l'a fait venir d'Amiens pour être grand maître d'une université, qu'il n'a sans doute fréquentée, comme la plupart de ses prédécesseurs, que dans son enfance, et à titre d'écolier. Heureux s'il se contente de n'écouter en ces matières que la voix de son gros bon sens qui le préservera, espérons-le, de plus d'une sottise!

Mais M. Goblet est un homme du monde, partant bien élevé, et par surcroît ancien magistrat, c'est-à-dire à cheval sur les questions de savoir-vivre et de dignité extérieure. S'il a l'esprit réformateur, il n'aura qu'à jeter les yeux autour de lui, dans son ministère, qui devrait être et qui n'est malheureusement pas le plus recueilli, le plus grave et le plus austère de tous les domiciles officiels. Je me souviens du temps où le buste de Rollin planait dans l'antichambre du cabinet, comme pour rappeler les solliciteurs à la modestie, à l'abnégation et à l'étude? L'y a-t-on conservé? Je l'ignore : mais je me suis laissé raconter que les membres de l'Institut et les hauts dignitaires de l'Université qui viennent parler au ministre sont exposés à coudoyer dans l'escalier des garçons de café portant des plateaux chargés de consommations, et qu'en l'absence du ministre, ils sont reçus par des chefs de bureau qui les entretiennent avec le cigare aux dents et le bock à la main. J'ai dit que la maison de la rue de Grenelle ressemblait à un hôtel garni : M. Goblet veillera sans doute à ce qu'elle ne ressemble plus à un estaminet.

***.

LE NERF DE LA GUERRE DANS LE CONFLIT ANGLO-RUSSE

LES FINANCES DE LA RUSSIE[1]

L'Europe vient de faire un mauvais rêve. Encore ne sommes-nous pas tout à fait sûrs d'en être éveillés. Un conflit a paru imminent, mettant aux prises la plus grande puissance maritime et la plus grande puissance continentale du globe. Plus encore que les chancelleries, les marchés financiers des deux mondes s'en sont montrés émus. Et ils ont eu leurs raisons pour cela. Plus que toute autre guerre, celle dont nous avons pu nous croire menacés a paru destinée à mettre en jeu le *nerf* traditionnel des grandes luttes internationales. Ce ne serait pas, notoirement, la rencontre plus ou moins sanglante de quelques centaines de mille hommes, ce serait l'épuisement plus ou moins hâtif des ressources matérielles, financières, de l'un ou de l'autre des deux pays, qui déciderait du gain de cette partie colossale.

Quelles seraient cependant ces ressources, appelées ainsi, de part et d'autre, à jouer un rôle décisif? D'un côté, et l'on devinera sans peine de quel côté je veux parler, la question n'a rien d'énigmatique. En ce sens, du moins, que si un bilan exact reste, même ici, difficile à dresser, c'est à raison de l'incommensurabilité des chiffres. De l'autre côté, c'est autre chose. Nous tombons en plein dans l'inconnu. Le crédit du grand empire septentrional a couru, depuis le commencement de ce siècle, en Europe, des fortunes très diverses. Mais quelles qu'elles aient été, on peut dire d'elles, avec certitude, que, bonnes ou mauvaises, elles ont également et constamment échappé à une justification rationnelle. Difficilement aurait-il pu en être autrement : l'année 1862 a vu l'apparition du premier budget officiel, destiné à rendre publique la balance des recettes et des dépenses de l'empire. Et, s'il faut en croire le témoignage autorisé de l'écrivain dont j'ai pris sur moi de traduire ici l'éloquente déposition, on courrait encore gros risque à chercher dans ces publications, désormais périodiques, le tableau exact de

[1] *Finansy Rossii v XIX v* (*les Finances russes au XIX*^e^ *siècle*), 3 volumes, par M. Jean Bloch, Saint-Pétersbourg et Varsovie, 1884.

la situation financière à laquelle elles correspondent. Officiel et exact ne sont pas, paraît-il, termes synonymes en langue russe. Est-il beaucoup de langues européennes où ils le soient, en matière budgétaire surtout?

Le problème reste ainsi entier. Et il a suffi qu'il soit posé récemment en regard d'une éventualité menaçante, pour donner lieu aux appréciations et aux conjectures les plus contradictoires.

Or c'est précisément à la solution de ce problème inquiétant que je me crois en mesure d'apporter quelques éléments nouveaux et, j'ose dire, tout à fait décisifs. Sous le titre que j'ai écrit plus haut, vient de paraître, en Russie et sous les yeux même pour ainsi dire d'une administration, la plus jalouse, à coup sûr, de ses secrets qui fut jamais, un livre qui est toute une révélation. M. Bloch ne s'en est pas tenu, ainsi qu'il le prouve surabondamment, aux données officielles et publiques. Il s'est appliqué à chercher à côté et au-delà. Ancien employé du ministère des finances, ancien membre d'une commission de statistique, devenu manieur de millions, il a eu, pour cela, toutes les facilités. Pour peu qu'on soit au courant des conditions générales auxquelles il n'a pu toutefois se soustraire dans l'accomplissement de sa tâche, on devra convenir qu'il a eu aussi toutes les chances. Il a eu incontestablement celle, entre autres, de passer avec ses trois énormes volumes sous le nez de la censure, un jour où cette dame d'un âge plus que mûr, mais habituellement fort éveillée encore, s'est trouvée avoir un moment d'absence. Il a manifestement mis en défaut sa vigilance, à moins qu'il ne l'ait mise en déroute. On affirmerait qu'il l'a endormie, que je n'en demeurerais pas démesurément étonné.

Ce n'est pourtant pas, — on s'en doute, — pour courir, devant mes lecteurs, une fortune analogue que je me suis mis en campagne. Condensés, débarrassés d'un attirail scientifique peut-être trop encombrant, les chiffres de M. Bloch me paraissent, tout au contraire, fort intéressants, palpitants d'intérêt, oserais-je presque dire, à l'heure où nous sommes.

L'auteur remonte un peu haut, au-delà même du cadre historique qu'il s'est tracé en apparence.

Faut-il l'en blâmer? Le système financier dont il essaye de mettre à nu les rouages, n'est-il pas trop essentiellement un système à part, pour que, dégagé de ses prémisses historiques, il puisse offrir aux yeux autre chose qu'un rébus indéchiffrable!

L'importance des découvertes, dont nous sommes appelés à recueillir ainsi le bénéfice, n'est-elle pas, par contre, quelque peu exagérée par l'explorateur? L'histoire des finances est-elle susceptible en Russie, plus qu'en une autre contrée, d'offrir, par elle-

même, une image exacte de la vie du pays? M. Bloch en paraît convaincu, mais il néglige de justifier sa conviction et je ne me charge pas de le suppléer à cet égard.

I

Si l'année 1862 a vu l'apparition du premier budget officiel de l'empire russe, l'année 1801, celle de l'avènement au trône d'Alexandre Ier, a vu apparaître le premier ministre des finances.

Et avant? Avant, c'est le chaos, ou à peu près. N'existe-t-il aucun pouvoir analogue? Analogue, non. Depuis Ivan III, l'organisateur à coups de knout, jusqu'à Pierre le Grand, le réformateur à coups de hache, il y a bien les *Prikazes*, le *Prikaze Bolchiïa Kazni*, ou Bureau du grand trésor, et le *Prikaze Schtchotnih Diel*, ou Bureau de contrôle. Mais au-dessus de l'un et de l'autre bureau il y a, non pas sous la forme d'une intervention passagère, mais à l'état d'une institution permanente et dominatrice : la fantaisie absolue et illimitée du souverain. Et elle suffit pour ôter à ces institutions tout caractère sérieux. Au premier rang des choses nouvelles que Pierre le Grand prend sur lui d'introduire dans l'organisation matérielle de son empire et dans l'organisation intellectuelle de son peuple, figure l'*idée de la loi*. L'*ukaze*, cette nouvelle émanation du pouvoir absolu, est un progrès, car il *fait loi* pour le souverain lui-même, jusqu'à ce qu'il soit effacé par un autre *ukaze*, émis, promulgué, avec l'observation de certaines formes.

Un *ukaze* du grand réformateur confie l'administration de l'empire à un ensemble de *collèges*, au nombre desquels se trouve un *collège de révision*, appelé, sous la haute surveillance du Sénat, à exercer le contrôle suprême des recettes et des dépenses de l'Etat. Au-dessous sont les *fiscals*, qui tiennent la main à l'exécution des mesures financières. Malheureusement ces mesures ne répondent pas toujours à l'esprit pratique et relativement libéral de l'organisation dont elles émanent. Le tzar a pu emprunter cette organisation à la Suède; l'emprunt des idées économiques, à faire valoir par elle, se trouve plus difficile à réaliser. Le grand homme prend celles qu'il trouve dans sa tête et il en trouve souvent de bizarres. L'histoire de la fondation de la capitale actuelle de l'empire en fournit un curieux échantillon.

Il se trouve, au cours de l'année 1714, que le développement de la nouvelle cité a subi un temps d'arrêt. On ne construit plus, ou on ne construit pas assez. Le fait n'a pas de quoi étonner : l'endroit offert aux constructeurs est un marais fétide et malsain. Un ukaze, signé du 9 octobre, remédie pourtant bien péremptoirement à cet

état de choses : *Défense de construire dans toute l'étendue de l'empire, ailleurs qu'à Saint-Pétersbourg, des maisons en pierres de taille ou en briques, jusqu'à nouvel ordre et sous peine de destruction de tout l'avoir du contrevenant et de sa déportation en Sibérie...*

Malheureusement encore, l'œuvre ne survit pas à l'ouvrier, ou, si elle subsiste, ce n'est qu'à l'état de fantôme, de trompe-l'œil décoratif. Sur la simplicité de l'organisation primitive vient se greffer une série d'institutions parasites, *conseils supérieurs* et *conseils intimes*, *chancelleries* et *expéditions*, plus absorbantes les unes que les autres, et en arrivant bientôt à enlever aux pouvoirs établis de la veille toute autorité effective. Vient aussi, avant peu, un autre élément plus destructif encore de tout ordre et de tout pouvoir régulier : la résurrection de l'ancien despotisme extra-légal, oriental, réapparaissant et refleurissant dans une nouvelle incarnation, dans l'omnipotence souveraine et absolue des *favoris*. Avec Menschikof, sous Catherine Ire, l'administration des finances n'est plus qu'un pillage plus ou moins savamment organisé des ressources nationales. Avec Biron, sous Anne Ire, elle devient un brigandage à main armée. Avec Catherine II, elle aboutit au gaspillage sans frein et à l'épuisement sans remède. D'un bond, on a fait retour aux errements du passé, au régime implanté par la conquête asiatique. Chassé pour un instant par la main de fer du hardi novateur, le naturel est revenu au galop. On a beau avoir pris son rang en Europe, on a beau être, au dire de Voltaire, le pays d'où vient maintenant la lumière, on reste, au point de vue des principes élémentaires du gouvernement, à 300 lieues de la pratique européenne et on s'administre à la tartare. A ce point de vue, dans ce vaste domaine des civilisations d'Occident, qu'on a eu la prétention de s'annexer tout entier, on n'a fait qu'une conquête réelle : celle d'une bureaucratie, prodigieusement et démesurément développée, bientôt plus encombrante, plus tracassière et plus insolente qu'en aucun autre pays du monde, mais ne servant qu'à encombrer, à tracasser et à porter haut, comme un drapeau et un symbole du pouvoir représenté par elle, son insolence officielle.

Je me trompe; dans l'ordre économique et financier, on a conquis autre chose encore, on s'est assimilé un autre produit civilisateur de la floraison occidentale, un produit tout récent même : l'art de convertir un écu en un morceau de papier et d'engager le possesseur de l'écu à se prêter à cette conversion. Dès l'année 1768 le *billet de banque*, — l'assignat, — fait son apparition dans l'empire des tzars.

C'est qu'il faut vivre et que la vie nouvelle qu'on s'est faite, depuis qu'on a pris place, l'épée à la main, parmi les puissances

européennes a des exigences nouvelles, auxquelles il est malaisé de pourvoir avec l'outillage rude mais grossier qui suffisait aux besoins plus modestes d'une plus humble condition. Aujourd'hui, on marche de pair avec les premières monarchies du monde, on a des armées qui se promènent en Allemagne, on a une flotte qui court des bordées dans la mer Noire, on a une cour qui émerveille les ambassadeurs étrangers par sa magnificence et qui tourne la tête aux philosophes français par son éclat, et pour soutenir toute cette grandeur, on se trouve à la tête d'un budget qui, à l'avènement de Pierre III, le prédécesseur immédiat de la Grande Catherine, monte à un peu plus de 15 millions de roubles; un peu plus de 60 millions de francs!

Or de tous les procédés indiqués par la pratique asiatique pour enfler le rendement des impôts et faire rendre gorge au contribuable, on n'en a négligé aucun depuis tantôt un demi-siècle. On a imposé tout ce qu'on a jugé imposable, jusqu'aux longues barbes des *moujiks*, qui se sont trouvés avoir à payer un droit d'entrée aux barrières des villes! Pour faire rentrer les impositions, on a eu recours au fer et au feu, aux exécutions militaires et aux procédés de torture ingénieuse recommandés par l'expérience des siècles. Le Trésor restant vide, on a affermé ses revenus, on les a vendus et on les a mis en loterie. On s'est décidé, en désespoir de cause, à prendre le tout pour la partie, l'objet imposé lui-même pour l'imposition, et on a établi en 1729 le « Bureau des biens confisqués ». Le résultat obtenu se laisse voir avec précision dans ce passage, du journal intime de Catherine la Grande :

« A mon avènement au trône, en 1762, j'ai trouvé l'armée cantonnée en Prusse sans solde depuis huit mois; dans la caisse de l'empire, pour 17 millions de roubles de bons impayés; une circulation monétaire de 100 millions de roubles, dont 40 millions enlevés en espèces par l'étranger; presque toutes les branches du commerce monopolisées entre les mains de particuliers; le revenu des douanes affermé pour 2 millions; un emprunt de 2 millions tenté en Hollande par l'impératrice Élisabeth, mais sans succès; aucun crédit et nulle confiance à l'extérieur; à l'intérieur, les paysans en révolte ouverte partout, et, dans certaines contrées, les propriétaires eux-mêmes prêts à imiter leur exemple... »

Naturellement, elle cherche un remède à ce lamentable état de choses. Elle cherche avec d'autant plus d'ardeur, que les vues ambitieuses qu'elle apporte au pouvoir, la politique d'expansion indéfinie où bientôt elle va se jeter, le partage de la Pologne et la conquête de la Crimée, nécessiteront des dépenses autrement multipliées et étendues que celles dont on a eu jusqu'à présent à

supporter le poids. Une commission, réunie sous la présidence du prince Zubof, débute par une demi-mesure. Elle propose de *retirer de la circulation la monnaie de cuivre et de la refondre, en doublant sa valeur.* Le moyen est ingénieux, mais il ne se trouve pas suffisamment productif. Aussi, on en revient bientôt à l'idée, autrement féconde, dont l'infortuné Pierre III s'était déjà emparé, le jour où le déficit, l'implacable déficit, avait apparu à ses yeux. Un ukaze, — un des derniers qu'il ait signés, — a ordonné la création d'une banque et la préparation immédiate de billets pour la somme de 5 millions de roubles.

On se trouve donc en possession d'une banque et d'une presse à assignats. Sur quoi repose cette banque et quel gage est réservé à ces assignats? Quel capital a-t-on réuni, quel dépôt métallique a-t-on constitué et quelle proportion a-t-on fixée entre ce dépôt et les émissions à venir? Ici se révèle, dans ce qu'elle a d'assurément original, une conception des lois régissant le crédit national, où l'on aurait tort de voir le fruit d'une aberration passagère, qu'on pourrait, avec plus de raison, croire inhérente au génie du peuple qui l'a vue naître, et qui offre en tous cas les caractères d'un phénomène particulièrement durable et résistant, puisqu'elle préside aujourd'hui encore aux destinées financières de l'immense empire. La banque créée par un trait de plume, sous le coup d'une pénurie d'argent absolue, n'a ni capital constitué, ni dépôt métallique emmagasiné dans ses caves, ni gage effectif. Elle s'en passe et s'en passera à tout jamais. Le capital, représentatif des valeurs émises ou à émettre, le dépôt toujours présent et le gage toujours saisissable, c'est *la richesse de la nation.*

Cette richesse, en quoi consiste-t-elle? Quelle est son étendue? Quelles sont ses limites? Ici on voit apparaître une seconde conception maîtresse, servant de complément nécessaire à la première. Il est impossible de dire d'une manière exacte en quoi consiste la richesse dont il s'agit, car personne ne l'a mesurée et ne la mesurera jamais. Étant grande hors de toute mesure, elle doit être productive hors de toute limite. Disons le mot : elle est inépuisable. Du moment qu'elle est inépuisable, il n'y a pas de raison pour ne pas y puiser indéfiniment. Et voilà la formule complétée.

Elle s'est imposée et elle s'impose encore à l'heure qu'il est. Par elle, la Russie s'est mise et s'est maintenue en dehors de la pratique universelle et des conditions réglant partout ailleurs la vie économique des nations comme des particuliers. Par elle, par l'affirmation péremptoire des principes qui lui servent de base, par la foi acquise à cette affirmation dans les profondeurs de ses masses populaires, elle a pu non seulement soutenir son existence, mais la

maintenir à la hauteur d'un rôle démesuré et hors de toute proportion avec ses forces réelles.

Un budget de 15 350 000 roubles de recettes, contre 16 502 000 de dépenses prévues, un arriéré de solde due pour huit mois à quarante mille hommes, 17 millions de dettes criardes, une circulation monétaire réduite à 60 millions et un refus de crédit sur la plus hospitalière des places européennes, voilà l'enjeu avec lequel Catherine II entre en lice. Nous savons comment elle en sort, arrachant des adulations au Grand Frédéric, des larmes à Marie-Thérèse et des cris d'admiration ou d'étonnement à toute l'Europe. Que fait-elle pour cela? Elle paye! Elle paye largement, grassement, sans compter. La conquête de la Pologne se fait autant et plus à coups de roubles qu'à coups de baïonnettes. Les centaines de mille hommes que Potemkine enterre en Crimée et en Turquie coûtent un argent fou. Les aventuriers de génie qui, montés sur une coquille de noix, s'en vont forcer les Dardanelles, ne servent pas l'empire pour les beaux yeux de l'impératrice. Les philosophes qui se font ou redeviennent poètes pour chanter la gloire de la Sémiramis du Nord prétendent émarger à son budget.

Elle paye tout et tout le monde. Mais avec quoi, grand Dieu? La réponse est facile et elle contient, dans sa simplicité, tout le secret des triomphes obtenus, des prodiges réalisés, au cours, non pas seulement de ce règne unique, mais de tous les règnes suivants, qui, à travers quelques revers, ont vu doubler, tripler en étendue et en puissance apparente l'héritage déjà colossal pourtant de Pierre le Grand. En 1796, à la mort de Catherine, le relevé des émissions d'assignats accomplies pendant son règne accuse une somme totale de 137 700 000 roubles, soit 550 800 000 francs! Ajoutons que tout ce que l'exploitation asiatique des ressources du pays a pu produire pendant ce même espace de temps, tout ce qui a pu rentrer au Trésor en impôts, contributions, confiscations et exactions de toute sorte, tout cela a pris le même chemin, a servi au même but, au maintien du prestige de la couronne impériale et à l'expansion indéfinie de l'empire.

Mais quoi? ces 137 700 000 assignats ont-ils vraiment produit autant de *roubles effectifs?* Leur valeur n'a-t-elle pas subi le sort de toutes les valeurs factices, de toutes les monnaies de papier? Non certes, et là se trouve le fin mot du secret. Ce qui a toujours fait et fait encore ailleurs le malheur des assignats, ce qui a déterminé la banqueroute de Law et obligé un habitant de Paris, voulant bien dîner en l'an III de la première république, à dépenser 3000 francs pour son écot, c'est l'ébranlement de la confiance. Or ici, en Russie, la confiance n'a jamais été ébranlée. Elle ne l'est

pas aujourd'hui encore, car elle se rattache par des liens artificieusement tressés à la foi dans les destinées mêmes de la patrie. On s'est adressé ici non pas au crédit, mais à la *crédulité* publique, et on s'est dérobé par là même à l'effet des lois qui régissent le crédit là où on est obligé d'avoir affaire à lui. Il a fallu des excès monstrueux aboutissant à un véritable encombrement de papier imprimé, pour faire intervenir non pas ces lois, mais celles, plus difficiles à esquiver, qui président aux rapports de l'offre avec la demande. Il a fallu aussi, et surtout, l'intervention d'éléments étrangers, le contre-coup fatal des relations inévitables avec les systèmes financiers du voisinage. Mais la confiance nationale ne s'est pas trouvée atteinte. D'ailleurs, on en a été quitte pour démonétiser le stock encombrant et pour recommencer sur de nouveaux frais. Et la confiance nationale a fort bien supporté cette épreuve. En 1843, après plusieurs opérations de ce genre, un appel à elle, une réclame quelque peu habile suffit pour que la police se voit obligée d'intervenir aux abords des guichets, assiégés par une foule avide d'échanger les sacs d'écus qu'elle apporte contre les liasses de *papier vert* qu'on lui offre en retour! La confiance nationale! Elle respirait et vibrait hier encore dans la parole enflammée du héros de Plevna, haussant les épaules aux objections d'ordre financier et économique opposées à ses velléités belliqueuses, et demandant à ses auditeurs de Moscou :

— Croyez-vous que c'est pour avoir eu des finances meilleures que les nôtres, que les Tartares nous ont envahis, vaincus et tenus sous leur talon pendant trois siècles? Ils sont venus chez nous, parce qu'ils n'avaient pas de quoi manger chez eux. Ainsi ferons-nous, quand nous en serons réduits là!

Toute la force de la Russie est là, et toute l'histoire de sa politique est là aussi. A l'intérieur, le pays est pauvre, car il produit peu et il s'est condamné à rester pauvre, en ne donnant rien de ce qu'il produit aux dépenses productives, ou en ne leur donnant que peu de chose. A l'intérieur, l'État n'est pas plus riche, car, disposant de ressources relativement restreintes, il les exploite d'une façon défectueuse. A l'extérieur, c'est autre chose, car, en premier lieu, la majeure partie des ressources disponibles va de ce côté; et, en second lieu, pour les besoins de cet ordre, pour les nécessités de la politique *d'apparat et d'expansion*, qu'il s'agisse de dépenser 3 millions de roubles pour couronner un empereur à Moscou, ou d'en dépenser 100 millions pour tenir parole à l'empereur d'Autriche et envoyer une armée en Hongrie, ou d'en dépenser 300 pour aller jusqu'aux portes de Constantinople et s'annexer un lambeau de terre aride, une ressource constamment

disponible est là : la confiance nationale et la presse à imprimer! Un ukaze de quelques lignes, vingt-quatre heures de fonctionnement du cylindre fécond, et tout est dit.

Cette ressource constamment disponible l'est-elle éternellement aussi? La question est plus délicate. En 1796, à la suite des nombreuses émissions dont j'ai établi plus haut le compte, un ukaze paraissait, enfermant dans des limites singulièrement étroites la liberté de la presse (de *l'autre*, de celle qui sert à produire non des valeurs, mais des idées), interdisant presque entièrement l'introduction des livres étrangers et fermant, à l'intérieur de l'empire, toutes les imprimeries privées. C'était peut-être un complément nécessaire.

L'auteur de l'*Histoire des Finances* ne se hasarde pourtant pas à discuter cette question, et j'imiterai sa réserve. J'ai essayé de fixer les grandes lignes du tableau qu'il nous offre. J'entrerai maintenant dans quelques détails.

II

En parlant du système mis en œuvre par Catherine II et ses successeurs, pour fournir aux besoins d'une politique exceptionnellement ambitieuse, je n'ai fait mention que des assignats. C'est que j'ai cru voir dans cet expédient le trait caractéristique du système. Ce n'est pourtant pas le seul qui ait été employé, ni même, jusqu'à l'avènement d'Alexandre I[er] du moins, le plus productif. A la mort de Paul I[er], le passif du Trésor impérial se décompose ainsi qu'il suit :

Émissions d'assignats.	194 000 000 roubles		(776 000 000 francs).
Emprunts.	408 500 000	—	(1 632 000 000 francs).

A cette même date, les revenus réguliers de l'empire s'élèvent à 40 millions à peine!

On le voit, du reste, le successeur éphémère de Catherine la Grande s'est montré fidèle à la tradition. A beaucoup de points de vue, Paul I[er] est, à sa manière, un novateur et un homme de réformes. Les propriétaires de serfs qu'il indispose en réduisant les corvées, en interdisant le trafic des *âmes* esclaves, en allant jusqu'à créer des juridictions spéciales appelées à protéger l'humble *moujik;* les représentants de l'altière bureaucratie, qu'il oblige à prendre séance dès six heures du matin sur leurs ronds de cuir, sont certainement pour quelque chose dans sa fin tragique. Mais, en matière de finances, il fait comme on a fait avant lui. Il emprunte et il fabrique des assignats. Son compte personnel monte, pour

cette seconde source de revenu, à 56 millions de roubles (224 millions de francs). Pour quatre ans de règne, c'est assez joli! Avec Alexandre Ier (1801), nous entrons, en apparence du moins, dans une voie nouvelle. Le règne de l'heureux adversaire de Napoléon Ier peut être divisé en trois parties, correspondant à trois phases distinctes de l'être moral dans la personne du souverain. A son début, Alexandre est un rêveur et un libéral; il devient un autoritaire et un cynique; il retourne à son rêve vers la fin de sa vie et meurt dans un état de vague mysticisme. A la première phase et à la première partie correspond le ministère de Speranski et la série des réformes inspirées par cet homme d'Etat. Deux années avant de s'asseoir sur le trône, épanchant, dans une lettre confidentielle adressée à un ami (le prince Kotchoubeï), le trop-plein de son cœur, voici comment s'exprimait l'héritier de Paul Ier :

« Je ne suis pas fait pour la vie de cour... je me sens malheureux, entouré que je me vois d'hommes dont je ne voudrais pas pour mes laquais et qui occupent pourtant les postes les plus élevés. L'anarchie qui règne dans notre gouvernement dépasse toute vraisemblance : on vole de tous côtés; le désordre est partout, l'ordre nulle part, *et cependant, sans y prendre garde, l'empire ne songe qu'à étendre ses frontières....* » Presqu'en même temps et presque dans les mêmes termes, la Harpe recevait de son auguste élève des confidences analogues : « A en juger d'après ce que je vois, ce fardeau (celui du pouvoir) me paraît de plus en plus difficile à soulever. Ce qui se passe ici est incroyable. Tout le monde vole. Il n'est presque pas d'homme honnête. C'est horrible! » Il soulève pourtant le fardeau; heureux du moins d'en partager le poids avec les amis et les confidents de la veille, Kotchoubeï, Novosiltsof, Strogonof et Czartoryski. Au sein de cette élite groupée autour de lui, les projets de réforme sont à l'ordre du jour, et bientôt ils prennent corps dans un acte décisif, mystérieusement préparé et éclatant soudain comme un coup de tonnerre : la constitution du premier ministère russe.

Et ce n'est qu'un premier pas; l'esprit réformateur ne s'arrête pas là; d'autant que la réforme ne donne pas tout ce qu'on en attendait. Les nouveaux ministres, au nombre de huit, relevant du Sénat, sont astreints à déposer sur le bureau de cette assemblée un « rapport » annuel, contenant l'exposé justificatif de leur gestion. Malheureusement on a compté sans la bureaucratie, et ç'a été compter sans son hôte. La bureaucratie, qui de fait est maîtresse dans le domaine de l'administration et entend bien garder son privilège, la bureaucratie souveraine de par la grâce de Dieu, ne se soucie pas d'ouvrir la porte au contrôle et par suite à l'ingérance

du Sénat. Or, en fait, pour exercer utilement ce contrôle, le Sénat a besoin du concours des bureaux. Le résultat est que depuis le 8 septembre 1802, date de la constitution du ministère, jusqu'à la fin de 1803 aucun rapport n'est contrôlé, et qu'en 1804 il n'est plus question de contrôle.

Jusqu'à 1810, les préoccupations de la politique extérieure arrêtent les tentatives ultérieures de réorganisation; mais, au 1er janvier de cette année, un nouveau projet a vu le jour et un nouvel acte solennel intervient. Cette fois, on croit sincèrement avoir fermé une ère et en avoir ouvert une autre dans l'histoire de la patrie. On croit avoir fait un pas décisif et « franchi la distance qui sépare le pouvoir absolu et personnel d'une véritable oligarchie ». Speranski, l'auteur du projet, l'affirme et il est de bonne foi. Hélas! un avenir peu reculé se charge d'opposer à sa bonne foi un démenti formel. L'objet de tant d'espérances, l'organe essentiel de la nouvelle constitution politique, l'instrument efficace de la régénération qu'elle doit réaliser, le nouveau « Conseil d'État », non pas précisément créé, mais reconstitué sur de nouvelles bases, muni d'attributions nouvelles et étendues, qu'est-il, sinon une émanation directe du pouvoir personnel? Sa composition, le choix de ses membres, restent à la discrétion de ce pouvoir. Dès lors tout est dit. L'absolutisme reste maître dans son domaine, comme la bureaucratie est restée maîtresse dans le sien; et comme elle a annulé le Sénat, il annule le conseil d'État.

Cependant, en dehors même de ces essais de réforme d'un caractère général, l'activité de Speranski s'exerce simultanément dans le champ particulier des intérêts économiques et financiers de l'empire. Au lendemain du 1er janvier 1810, un rapport, long de 238 pages, présenté par lui à l'empereur, expose la nécessité urgente des mesures suivantes :

Suspension des émissions d'assignats;

Destruction des assignats en circulation pour une somme de 286 millions de roubles;

Aliénation, à cet effet, d'une partie des domaines de la couronne et émission d'un emprunt intérieur, remboursable en cinq ans, pour la somme de 100 millions;

Réduction des dépenses;

Établissement d'un contrôle plus efficace pour en surveiller l'emploi;

Institution de nouveaux impôts.

C'est, à peu de choses près, et avec la variante de quelques chiffres, le programme qui reviendra désormais à l'ordre du jour, environ tous les dix ou quinze ans, rappelé, ressuscité, d'époque

en époque, par une crise nouvelle. C'est celui d'hier et celui d'aujourd'hui. Il est stéréotypé. La crise a, en effet, atteint dès ce moment un maximum d'intensité, qui ne pourra guère que se reproduire. La politique de prestige et d'expansion a fait des siennes depuis 1805, et il a bien fallu payer ses exploits. D'autant qu'elle n'a pas, cette fois, été toujours heureuse. La première campagne entreprise, de concert avec l'Autriche et l'Angleterre, « pour la défense des intérêts européens » a eu son épilogue à Austerlitz; la seconde, combinée avec la Prusse, a abouti à Friedland et à l'annexion de la Russie au système continental. La troisième, dirigée contre un adversaire moins redoutable, s'est terminée par la paix victorieuse de Fridrichsham (27 mars 1809) et par la conquête de la Finlande. Mais cette victoire a coûté autant que les défaites qui l'ont précédée, et le tout a coûté énormément cher. Le système continental a suspendu le commerce d'exportation, arrêté net le développement d'une industrie naissante, et tari une des sources essentielles du revenu public. Et les dépenses ont pris en même temps des proportions colossales. Il a fallu donc, quoi qu'on en eût, mettre à contribution l'inépuisable richesse nationale, installer la machine à puiser, et faire fonctionner ses deux rouages : emprunter et fabriquer des assignats. De 1802 à 1810 le produit de la fabrique monte à 348 millions.

C'est trop! Le pays, qui naguère encore se contentait d'une circulation métallique réduite à 60 millions et qui vient d'être frappé de paralysie dans sa vie commerciale et industrielle, ne peut supporter ce surcroît d'abondance monétaire. Il croit à sa richesse, il a pleine confiance dans le signe qui la représente, mais il n'a vraiment que faire de tant de papier. Au-delà de la frontière, d'ailleurs, ce papier a perdu à peu près toute valeur. En deçà, à défaut d'autre monnaie, il en conserve encore, mais dès la fin de l'année 1809 cette valeur se trouve réduite à 1/4.

En face d'un tel état de choses, le programme de Speranski, c'est la carte forcée. Une série d'ukazes en sanctionne successivement tous les termes. L'augmentation des taxes soulève une tempête d'indignation, mais Speranski tient bon. Il retrouve, du reste, un regain de popularité avec une mesure complémentaire, qui a trait à la réforme des tarifs douaniers. Cette réforme de tarifs, c'est tout simplement la rupture du ban imposé au commerce extérieur par la politique napoléonienne. En quelques mois, plus de deux cents vaisseaux anglais font leur entrée dans les ports russes. C'est une soupape qui s'est ouverte. On respire. Le cours du rouble, qui en mai 1811 était descendu à 19 kopecks, remonte en décembre à 29, et arrive huit mois plus tard à 64.

Hélas ! c'est aussi la rupture du traité de Tilsitt, et la porte ouverte à une nouvelle entrée en scène de la grande mangeuse de millions. Le sort en est jeté. On va se mesurer, dans un combat suprême, avec le colosse que seul, ou presque seul, on ose encore défier. Peut-être, si on était resté dans son coin, aurait-on pu se dérober aux hasards terribles de cette lutte. Mais on n'est pas resté dans son coin ; le maintien du prestige et le besoin d'expansion ne l'ont pas permis. Et maintenant il faut faire grand, très grand, ou périr dans un abîme de honte.

On fera très grand. Il en coûtera ce qui pourra en coûter. Et pour se donner du champ et gagner ses coudées franches, il convient de faire table rase des systèmes savants et jeter par la fenêtre l'embarras des programmes compliqués. A cet effet, on commence par se débarrasser du faiseur de systèmes et de programmes. Cet homme est, d'ailleurs, à tous les points de vue, un sujet de gêne et un obstacle. Car c'est fini, pour le moment, de rêver et de poursuivre l'accomplissement de son rêve à travers des tentatives de constitution libérale. Ce qu'on ambitionne maintenant, c'est une place dans la « Sainte-Alliance », et il est bon que celui qui représentera la Russie dans ce cénacle y apporte l'autorité entière d'un maître absolu de soixante millions d'hommes.

Et voici 1812 qui arrive. A l'entrée de cette année, sans enquête et sans jugement, sans aucune forme de procès, *par voie administrative*, Speranski est exilé à Perm.

Dès lors on peut en revenir à l'ancienne formule simple et féconde, qui a fait la grandeur du règne de Catherine. Pour commencer, il s'agit de mettre l'élément essentiel de la formule, l'assignat, à l'abri des revers de fortune qui l'ont éprouvé. Pour cela, le cours forcé est un moyen indiqué. On l'accommode toutefois de manière à lui faire produire son maximum d'efficacité. Voici les termes de l'ukaze du 9 avril 1812 :

« 1° A partir de ce jour et jusqu'à nouvel ordre, tous règlements de compte et payements, soit des particuliers avec le Trésor, soit des particuliers entre eux, seront exécutés en assignats de la banque impériale.

2° Le payement des impôts, taxes et arriérés d'iceux, sera réglé au taux de *deux* roubles en assignats pour un rouble d'argent ; le payement des droits d'entrée, des fermages et de tous autres revenus du Trésor, en général, au taux de *trois* roubles en assignats pour un rouble d'argent ; le payement des sommes dues aux particuliers par le Trésor, ou aux particuliers par des particuliers, *à raison de transactions antérieures au présent ukaze*, d'après le cours du jour.

Ceci fait, les intérêts du Trésor, des particuliers et de l'honnêteté, ainsi sauvegardés, on peut se mettre à son aise. Aussi un second ukaze, daté du même jour, prescrit l'émission d'assignats « en quantité suffisante pour fournir aux besoins de la guerre ».

Ces besoins se trouvent être formidables. D'après un rapport, en date du 24 mars 1815, présenté par le feld-maréchal Barclay de Tolly, les frais de campagne, pour les trois années, 1812, 1813 et 1814, se répartissent, en chiffres ronds, ainsi qu'il suit :

	roubles-assignats.
Solde.	71 000 000
Achat de chevaux de selle.	7 000 000
Équipement des officiers.	1 500 000
Achat et transport de différents effets. . .	4 500 000
Service de la santé	2 500 000
Remonte.	3 500 000
Rations.	8 000 000
Entretien des Cosaques et chevaux de trait.	6 000 000
Intendance.	5 000 000
Nourriture.	12 000 000
Artillerie.	2 500 000
Dépenses extraordinaires.	5 500 000
Récompenses.	6 000 000
Redevances à l'Autriche et à la Prusse. . .	16 000 000
Munitions.	3 500 000
Divers.	1 500 000
Total.	155 500 000

Aussi la somme des assignats émis s'accroît-elle en proportion. En 1816, elle est montée à 700 millions. Et ce n'est pas tout, car la formule qu'on a trouvée bonne pour se défendre contre l'invasion, l'envahisseur l'a trouvée bonne aussi pour son propre compte. Au stock de monnaie *fabriquée*, sortant des presses du gouvernement, est venue s'ajouter la masse de monnaie *contrefaite* sortant des fourgons de la « grande armée ». En même temps, la dette publique s'est accrue en proportion. A l'intérieur, en billets souscrits à la *Banque de prêts* et autres redevances, elle s'élève à 153 millions. A l'extérieur, rien qu'en Hollande, elle dépasse 100 millions de florins. Le cours forcé et ses ingénieuses applications se sont trouvés d'ailleurs impuissants, on s'en doute, à prévenir la dépréciation fatale du rouble-papier multiplié à l'infini. A Londres, il a reculé de 16 pences à 14 et puis à 12. A l'intérieur, il est redescendu à 45 kopecks et puis à 25. Et cependant le pays est dévasté, l'industrie anéantie, le commerce désorganisé, le développement de la richesse publique paralysé pour

longtemps. Mais on a fait grand et on a de quoi être fier. On a brûlé Moscou et on s'est ruiné, mais on a vaincu Napoléon, on est entré à Paris et, à Vienne, on a dicté la loi à l'Europe.

Cependant, au retour de Paris et de Vienne, il faut manger, et le premier effet des réflexions suggérées par cette nécessité est le rappel de Speranski, nommé gouverneur à Penza, et l'installation au ministère des finances d'un des collaborateurs les plus zélés de l'ex-ministre, Mordvinof, nommé contrôleur général.

Malheureusement Mordvinof ne peut qu'en revenir au programme classique des jours de crise : diminution de dépenses, réduction de la circulation fiduciaire, etc., et malheureusement encore l'exécution de ce programme n'est pas devenue plus facile. On en adopte, en fin de compte, un article unique, le retrait d'une quotité d'assignats opérée par le moyen d'un emprunt. Et l'opération se trouve être désastreuse! En cinq ans, de 1817 à 1822, on en arrive à diminuer le stock accumulé depuis Catherine la Grande de la somme totale de 240 millions de roubles, et cependant la valeur du rouble-papier ne se relève pas. Pourquoi? C'est apparemment que le reliquat est encore trop grand pour les besoins de la vie commerciale et industrielle du pays, et qu'on n'a rien fait pour donner à cette vie elle-même, languissante et inerte, un surcroît de force et d'activité. On n'a rien gagné et on a augmenté la charge du Trésor de l'intérêt des sommes empruntées pour cet essai infructueux.

C'est ainsi qu'on se trouve amené à poser enfin la question dans ses termes logiques et à en chercher la solution dans la seule voie où il soit possible de la rencontrer, celle de l'augmentation des ressources nationales. Dans cette voie tout est à faire, et il n'est que juste de reconnaître qu'on va au plus pressé, en mettant à l'ordre du jour *la question* de *l'affranchissement des paysans*. Elle date de 1816 cette mise à l'ordre du jour, et l'on voit ce qu'il a fallu de temps pour que le problème ait trouvé de nos jours sa solution. Les idées remuées, les projets mis à l'étude, n'aboutissent, au bout de deux ans, en 1818, qu'à une combinaison assez bizarre, élaborée, d'après les instructions reçues pour cet objet, par le comte Araktcheief, et comportant en substance l'affectation de 5 millions de roubles par an, pour le rachat, à l'amiable, d'un nombre correspondant de paysans avec les terres à eux affectées.

Encore cette combinaison n'arrive-t-elle pas à recevoir la sanction impériale. A ce moment même, les événements qui ébranlent le sud de l'Europe produisent sur l'imagination, déjà maladive, du tzar un effet de réaction violente. Quelques désordres plus proches, la révolte d'un régiment, des soulèvements de paysans, lui semblent autant d'avertissements menaçants. Il croit sincèrement avoir

aperçu une tête de Méduse sur son chemin, et il se hâte d'enrayer.

Nous voici à la troisième phase. A partir de cet instant et jusqu'en 1825, jusqu'au voyage mystérieux de Taganrog et à la catastrophe finale, mystérieuse aussi, subite et imprévue, le règne du rêveur de 1801 n'est plus qu'un piétinement sur place. Le corps de l'empereur voyage beaucoup. D'après les calculs de ses courriers, Sa Majesté aurait parcouru, sa vie durant, 200 000 verstes (environ 220 000 kilomètres). Le déplacement continuel, fiévreusement rapide toujours, follement rapide parfois, devient un besoin de plus en plus impérieux pour l'âme de plus en plus agitée de l'auguste désenchanté. Peut-être sa pensée voyage-t-elle aussi; mais son gouvernement reste en chemin. Les dépenses, seules, vont leur train, et, toujours en tête, celles du département de la guerre. On a beau être en paix; il faut bien maintenir l'armée sur un pied convenable. Et voici ce que coûte ce maintien de 1820 à 1826, en pleine suspension d'armes :

	roubles-assignats.
1820.	197 770 936
1821.	182 339 010
1822.	185 889 354
1823.	195 555 909
1824.	157 235 876
1825.	155 202 151

Or il est vrai que les revenus du Trésor ont augmenté sensiblement. De 110 millions de roubles en 1810, ils ont monté à 450 millions en 1820. Mais le budget de la guerre en dévorant plus du tiers, et le reste ne pouvant suffire aux autres dépenses, qui, elles aussi, ont suivi une marche ascensionnelle, force est de recourir encore et toujours à « la source inépuisable ». Et, comme on s'est décidé à ne plus fabriquer d'assignats, on emprunte, et comme on est obligé d'emprunter à l'étranger et qu'on n'y trouve pas la même confiance que chez soi, on emprunte à des conditions particulièrement onéreuses. C'est ainsi que le dernier des emprunts contractés sous le règne d'Alexandre I[er], celui de 43 millions, 5 pour 100, émis par la maison Rothschild, ne fait entrer dans la caisse de l'empire qu'un peu plus de 33 millions. A la mort du vainqueur de 1812, cette caisse est plus lamentablement vide que jamais.

Pourtant, plus de deux ans avant ce dénouement d'une destinée bizarre, un événement s'est produit, appelé à faire époque dans l'histoire que nous parcourons ici. Le 23 avril 1823, le comte Georges Kankrine a remplacé le comte Gourief à la direction des finances de l'empire.

K. WALISZEWSKI.

La suite prochainement.

LIVADIA[1]

IX

— Où nous mènes-tu ce soir, disait Jean d'Espinay à Luc de Borneville, en se promenant à petits pas sur une des places de Milan? Je t'avoue que nous avons visité tant de musées aujourd'hui, que mes jambes me refusent leur service et que je demande une distraction assise.

— Soit, dit Jean, je te proposerai alors d'aller tout simplement au jardin, comme hier, et de regarder passer les belles Italiennes, en causant de la France et de Paris. Qu'en dis-tu, Gabriel?

— Moi, j'avais une autre idée; je sais que nous devons retrouver ici certains Français que nous avons tous beaucoup connus...

— Qui donc? qui donc? interrompirent les deux jeunes gens.

— Attendez un peu. Je veux vous faire deviner.

— Et comment veux-tu que nous devinions? Il faudrait passer en revue tout ce que j'ai laissé derrière moi d'amis intimes...

— Oh! je vous aiderai.

— Allons, dis-le donc tout de suite, sans te faire prier.

— Eh bien, j'ai pitié de vous. On m'a appris tantôt que Louis d'Ardennes était ici depuis un mois.

— Avec la comtesse... la marquise Livadia?

— Sans doute, puisque c'est leur voyage de noces.

— Oh! voyage de noces... leur lune de miel doit commencer à prendre de l'âge.

— C'est ce que je ne serai pas fâché de savoir, et comme on donne ce soir à la Scala une bonne reprise de Verdi, j'ai pensé qu'ils y assisteraient et je vous propose d'y aller.

— Bravo! bravo! allons à la Scala. Je suis curieux d'étudier ce qu'est devenu notre vieil ami auprès de sa belle Russe. Nous nous mettrons dans quelque coin et nous les observerons.

— Alors, reprit Luc, j'entre de front dans l'application pratique

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 mars et 10 avril 1885.

de votre plan, et je propose d'aller dîner pour ne pas arriver trop tard.

— En avant! s'écria Jean. Luc a toujours des idées pratiques.

Et les trois jeunes gens se dirigèrent vers l'hôtel, où ils prirent leur repas et passèrent leurs habits. Ils se rendirent de bonne heure à la Scala, et le spectacle était déjà depuis longtemps commencé sans que leurs lorgnettes attentives eussent rien signalé qui ressemblât au marquis et à la marquise d'Ardennes.

— Ton projet aurait pu être bon, disait Luc, mais il n'a pas précisément réussi, mon pauvre Gabriel.

— Attends donc. Tu sais bien que les étrangers n'arrivent jamais à l'heure. Il n'y a que nous et les Anglais pour s'installer au lever du rideau.

— Attention! s'écria Jean. Je prends parti pour Gabriel.

Il lorgnait en ce moment une loge restée vide, vers laquelle se dirigèrent rapidement les yeux de ses deux compagnons. Le comte Nelsor venait d'y entrer et se penchait sur la balustrade en attendant, sans doute, que les personnes qui l'accompagnaient se fussent débarrassées de leurs vêtements. Bientôt, en effet, il se rangea de côté pour laisser passer la silhouette anguleuse de la tante Pradine et, bientôt après, la délicieuse figure de Livadia. Les deux femmes s'assirent; le comte Nelsor se mit derrière sa fille, et Louis s'accouda sur le fauteuil de la vieille tante.

— Ventre saint-gris! qu'elle est belle! s'écria Gabriel, qui avait toujours eu un culte pour Henri IV.

— Tais-toi, mon cher, à présent qu'elle est mariée!

— C'est justement! Admiration désintéressée.

— Moi, dit Luc, je veux approfondir le côté moral; étant donné une Russe très russe et un Français très français qu'on marie ensemble, qu'en résulte-t-il, et comment s'entendent-ils après un an de mariage?

— Observons! reprit Jean.

Livadia parcourait la salle des yeux avec ce grand air imposant qui lui était habituel dans le monde lorsqu'elle ne causait pas. Fixé sur elle, le regard de Louis semblait l'observer avec un intérêt mêlé d'une tristesse inquiète, il prenait peu de goût au spectacle et s'absorbait dans sa constante préoccupation.

Au bout de quelques instants, la loge qui était en face d'eux, de l'autre côté de la salle, s'ouvrit également et un homme de grande taille y entra seul.

— Celui-là n'est certainement pas un Italien, dit Luc.

— Mais non, reprit Gabriel; je sais qui il est et je vais encore pouvoir vous renseigner.

— Ah! çà, mon cher, tu fais donc partie de la police secrète? s'écria Luc en riant. Tu commences à m'inquiéter.

— Laisse-le donc dire, reprit Jean.

— Eh bien, ce beau jeune homme est un Russe déjà célèbre, le comte Wladimir Warousof; c'est un révolutionnaire fameux.

— Ma foi, il en a l'air.

— Attendez! Ce n'est pas un agitateur vulgaire. Je veux dire que c'est un des principaux chefs du parti nihiliste. Tout est mystérieux en lui : sa vie, ses allures, sa fortune, son but. Il vient d'être expulsé de France, et l'on m'a assuré que la Russie a demandé son extradition au gouvernement italien. En attendant, il mène grand train, s'entoure d'un luxe superbe dont on ne connaît pas la source et jouit de ses grandes et petites entrées dans le palais du comte Nelsor.

— Bah! Est-ce qu'il voudrait aussi révolutionner le ménage de Louis?

— Ma foi, on en parle, on le dit grand admirateur de la belle marquise; mais vous savez que je déteste les bavardages et que je m'interdis le domaine des suppositions.

— Je le comprends, mon cher. Tu es trop sûrement renseigné sur les choses certaines pour écouter les histoires douteuses.

Un long applaudissement par trois fois répété couvrit la voix des jeunes gens. Léonor venait de chanter son *brindisi*, toujours cher aux Italiens, qui aiment à se laisser bercer par ses flots de passion entraînante, et la chanteuse, qui était excellente, se vit en un instant couverte de fleurs et de bravos. De la loge du comte Warousof partit un immense bouquet de roses rouges, si magnifique et si brillant, que l'actrice ne put s'empêcher de jeter un regard spécial de ce côté et qu'une partie de la salle en fit autant. Le jeune homme était debout, pâle, impassible, dans une attitude noble et grave qui faisait valoir la beauté de sa taille et de son visage. Il avait dans les yeux un feu contenu, mais sauvage et violent, qui contrastait avec la rigidité de ses traits :

— C'est un homme, dit Gabriel, que je n'admettrais point dans mon intimité.

Toute la fin de l'acte fut relativement silencieuse, comme il arrive après un grand élan, et à peine le final était-il terminé que chacun sortait pour aller saluer ses amis. Les trois jeunes gens se dirigèrent vers la loge du comte Nelsor. Louis poussa, en les voyant, un cri de joie et leur tendit chaleureusement ses deux bonnes mains; la jeune marquise les accueillit de son beau et tranquille sourire, et se mit, tout de suite à leur parler de Paris avec cette aisance mondaine qui ne laisse rien pénétrer. Peu après, le comte Warousof entra et se mêla

à la conversation. Il fut charmant, éclatant d'entrain et d'originalité; il ne disait rien qui ne fût frappé au cachet de sa puissante nature. Livadia était animée, vibrante, elle lui répondait avec une liberté hardie qu'autorisaient sans doute leurs liens de jeunesse et de nationalité, et qui convenait à son genre d'esprit. A la voir ainsi, parfaite en sa beauté, superbe en son grand air, brillante dans ses reparties, il semblait vraiment qu'elle était idéale et que le rêve le plus insensé ne pouvait désirer mieux. Pourtant, au fond de la loge, Louis s'assombrissait à vue d'œil et, le premier moment de joie passé après avoir retrouvé ses amis, redevenait triste et inquiet. Quand son œil bleu se fixait sur Wladimir, on y sentait la défiance et l'aversion.

La reprise de la pièce ramena chacun à sa place; la soirée s'avançait; cette musique vibrante, l'éclat des lumières, le parfum des fleurs, une température agréable et, par-dessus tout, le plaisir délicat d'une belle œuvre bien interprétée, échauffèrent peu à peu les plus indifférents. C'est alors que les yeux brillent, que les regards se croisent, qu'un feu caché s'attise et que le théâtre excite cette flamme étrange, ce désir inconscient, cette passion malsaine, ce danger violent qui n'a ni nom ni but et vous lance dans un monde de rêves à la recherche d'un bonheur inconnu. Chacun sortit plus ou moins exalté, trouvant la réalité bien éloignée de l'enivrement entrevu.

Cette vie fiévreuse et surtout les souffrances intimes usaient les forces de Louis. Plus il essayait de se contenir et de se dominer, plus il se sentait défaillir sous le poids d'un fardeau trop lourd. Plusieurs fois il s'était demandé s'il aurait le courage d'accepter longtemps cette situation, et il avait été tenté de reprendre le chemin de Langelle, en laissant Livadia à Milan. Mais le sentiment du devoir, si puissant en lui, l'avait toujours retenu.

Wladimir était devenu l'hôte assidu de la maison du comte Nelsor. Il avait su, par une attitude d'abord réservée, calmer les scrupules de Livadia; puis, peu à peu, il se montrait plus hardi dans ses paroles et dans ses pensées. Plusieurs fois déjà il avait cherché à entretenir la jeune femme de ses projets; elle avait toujours éloigné ce sujet avec alarme, mais il y revenait plus souvent, invoquant les grands mots de générosité et de dévouement, et ramenant toutes choses à son but avec une sûreté et une ténacité invincibles. Devant lui, Livadia si forte était presque faible et chancelante. Louis en avait le sentiment, et c'est pour cela qu'il ne la quittait pas du regard dans ces longues soirées qui lui faisaient souffrir mille tortures.

Cependant un observateur expérimenté eût remarqué en elle des symptômes inconnus jusque-là. La jeune femme souffrait; à l'ivresse

que lui avait causée pendant les premiers jours sa vie mondaine en Italie, avait succédé un dégoût profond de toutes ces folles joies, un sentiment douloureux de vide et de lassitude. Déjà les fêtes l'ennuyaient, les réunions nombreuses l'obsédaient, et son regard, chargé de pensées, s'allongeait souvent comme une flèche d'or vers de lointains horizons. Livadia n'avait point encore trouvé sa voie, et les élans de son cœur, contenus à grand'peine, s'agitaient et demandaient à se répandre. Wladimir l'attirait et la repoussait à la fois. Leurs relations d'enfance, les projets d'union qu'ils avaient formés à l'âge où la fortune ne compte pas, et l'amour ardent d'une commune patrie entraînaient Livadia vers ce brillant compatriote; mais elle avait trop de droiture et de vraie grandeur pour ne pas se sentir agitée d'une vague angoisse devant les allures toujours mystérieuses de Wladimir. Unie depuis un an déjà à l'homme le plus simple et le plus loyal, elle avait subi malgré elle l'influence de cette honnête nature et senti confusément, sans le savoir, la noblesse d'âme qu'il cachait sous des dehors modestes.

Un soir, il y avait plus de monde que d'habitude chez le comte Nelsor. Au moment où le marquis d'Ardennes conduisait au piano une jeune fille qui devait chanter, il vit le comte Warousof prendre le bras de Livadia et l'emmener vers un balcon qu'éclairait une nuit splendide. Inquiet, saisi sans trop savoir pourquoi d'une alarme plus vive, il revint sur ses pas sitôt qu'il le put et se glissa sans bruit près du rideau qui ombrageait le balcon. La conversation était déjà engagée entre Wladimir et Livadia. Ils causaient à mi-voix, accoudés sur la balustrade; quelques mots échappaient à l'oreille de Louis, mais d'autres lui arrivaient nets et précis :

— Demain, il sera trop tard, disait Wladimir... Il le faut absolument... ce que j'ai à vous dire ne peut attendre.

Livadia baissa la tête, elle était absorbée dans une lutte intime :

— Je ne comprends pas, répondit-elle. Parlez-moi là.. tout de suite.

— Non, c'est impossible. Livadia, me refuserez-vous une heure d'entretien? Souvenez-vous du passé, souvenez-vous de ce que vous deviez être pour moi! N'avez-vous donc au cœur nul souci de ce que vous m'avez fait souffrir, et quand je vous demande l'aumône d'une parole, refuserez-vous celui qui est votre frère par la patrie et par la foi?

La jeune femme était visiblement troublée; l'empire que Wladimir avait sur elle s'exerçait dans toute sa puissance; elle croyait toujours se devoir à la Russie, et elle répondit en tremblant.

— Vous savez, Wladimir, que l'amour de mon pays a toujours enivré mon âme; mais que puis-je faire? que demandez-vous de moi en son nom?

— Vous le saurez, Livadia, si, comme je vous en conjure, vous consentez à m'entendre ce soir quand tout ce monde aura quitté le palais.

Aucune réponse ne parvint à l'oreille de Louis, soit que le bruit de la musique l'en eût empêchée, soit que la marquise fût restée muette et indécise. Un instant après, Livadia rentrait au salon et s'asseyait près de son père, avec cet air de langueur qui suivait toujours chez elle les luttes violentes.

Louis sortit et monta chez lui. Il souffrait cruellement, une colère soudaine l'avait envahi tout entier et secouait toutes les fibres de son être. Que faire? mille projets insensés, mille soupçons affreux se croisaient dans son esprit. Il lui prenait envie d'abandonner sa malheureuse femme au danger qui la menaçait et de courir se réfugier à Langelle, où l'emportaient tous ses désirs.

Comme il entrait dans sa chambre, une lettre qu'on venait d'apporter frappa ses regards ; il l'ouvrit : la marquise lui annonçait une grave maladie du petit Ivan, et les priait de revenir tous deux près de leur fils. Frappé dans tout ce qu'il aimait, Louis eut un instant d'égarement ; il ferma violemment ses deux poings crispés, puis serra son cœur à deux mains comme pour le contenir. Mais il avait appris trop jeune à chercher la source du vrai courage pour se trouver au dépourvu, et, tombant à genoux, il pria, il jeta vers Dieu un appel puissant. Il lui parut alors que sa femme et son enfant étaient suspendus sur le bord d'un abîme ; il sentit qu'il devait calmer l'effervescence de ses sentiments, comprimer sa colère et ne penser qu'au salut commun sans passion, sans terreur, et cet homme simple et timide, grandissant sous l'épreuve, l'envisagea d'un œil ferme.

— Mon Dieu ! s'écria-t-il, puissé-je voler vers Langelle et disputer mon fils à la mort, mais non pas seul !

Et tout au fond de son âme, il sentait que c'était là le plus affreux de son mal, et que cette femme tant aimée tenait encore tout son être sous sa puissante influence ; par une étrange contradiction, au moment où elle l'offensait, il se sentait porté à excuser ses fantaisies, sa bizarrerie, à compter sur sa droiture et sur sa fierté de reine. Livadia faillir, non, une semblable pensée ne pouvait le pénétrer ; demain ils partiront ensemble, demain ils iront se jeter à genoux auprès de l'enfant bien-aimé, et qui sait si une commune douleur... mais non, demain peut-être il partira seul, emportant au fond de son âme son idole à jamais brisée. A cette pensée, un flot de sang lui monta aux joues, il ouvrit sa fenêtre, il lui sembla que l'air ne suffisait point à sa poitrine oppressée, il eût voulu courir vers Livadia ; mais, au salon, tout n'était pas fini et quelques accords

parvenaient encore à son oreille. Alors il descendit lentement au jardin pour y trouver l'air qui manquait à ses sens et s'achemina, sans le savoir, vers une terrasse abritée par des arbres en fleurs, dont la brise du soir développait les parfums. Il s'accouda sur la rampe de pierre; au-dessus de sa tête brillaient les étoiles, la solitude était complète autour de lui, et nul importun ne pouvait troubler sa pensée.

Longtemps il resta ainsi perdu sous le feuillage, abîmé dans ses chagrins et cherchant à connaître son devoir en toute vaillance et sincérité; tout à coup, un bruit de pas le fit tressaillir, et il aperçut, à travers les branches, au-dessous de lui, la grande silhouette de Wladimir. Quelques instants après une ombre élégante s'avança dans l'allée, et Louis se sentit pénétré d'une douleur plus poignante que toutes les autres, c'était Livadia. Elle s'avançait d'un pas ferme, droite en son allure :

— Vite, Wladimir, fit-elle, qu'avez-vous à me dire?

— Livadia, si je vous ai appelée ici, c'est que j'avais de grandes choses à vous confier. Je sais de quel amour ardent, passionné, vous avez toujours aimé notre chère Russie; je me rappelle nos rêves d'enfant pour la liberté de notre patrie et la joyeuse ardeur qui brûlait en vos paroles quand nous cherchions ensemble des plans d'avenir sur cet intarissable sujet.

— C'est vrai, Wladimir, mais tout ceci est passé; c'est chose morte qui ne saurait revivre.

— Ce qui peut revivre, reprit-il, c'est votre dévouement au pays, et c'est lui que je viens solliciter. Écoutez-moi, Livadia, et recevez en votre cœur les plus graves secrets. Une immense conspiration se prépare. Pour arriver à nos fins, aucun moyen ne nous coûtera, ni le fer, ni le feu, ni la mort. Sous notre instigation puissante, nos paysans sont prêts à se révolter; mais ceux des environs de Kief font encore résistance. Vous les connaissez tous; il nous faudrait votre parole ardente pour leur donner foi en notre cause, votre royale beauté pour les enflammer et l'amour qu'ils vous portent pour les affermir dans nos desseins. Ah! je vous vois, parcourant nos steppes, soufflant dans chaque izba la vie et le courage, tenant au-dessus de votre tête le drapeau de nos libertés! Livadia, quelle mission! n'est-elle pas digne de vous, digne de nos plus beaux rêves?

Livadia d'un geste grave passa la main sur son front, puis, écartant le bras avec une majesté de souveraine :

— Mais, Wladimir, dit-elle lentement, vous savez que je ne suis plus libre, et ce qui était possible hier ne se peut faire aujourd'hui.

— Qu'est-ce que vous laisseriez, pauvre reine enchaînée? Une vie inutile et un avenir sans but. Que faites-vous à Langelle?

Quelle flamme réchauffe vos pensées? Quel fruit produisent vos longues journées?

La jeune femme restait froide et sombre. Wladimir se décida à faire un autre appel :

— Et s'il faut vous l'avouer, Livadia, vous pouvez aujourd'hui me sauver ou me perdre par un seul effort de votre volonté. Compromis dans les conspirations, je suis traqué par les agents russes, et demain peut-être les tyrans attenteront à la liberté de Wladimir Warousof. Un seul moyen me reste : retourner en Russie, au cœur de l'action, sous la protection puissante de nos paysans révoltés. Mais, pour arriver là, il faut que mon voyage, qui sera surveillé, soit protégé par quelqu'un. Si vous veniez tous avec moi, nous aurions l'air de seigneurs qui retournent à leurs domaines, et non de conjurés qui vont au rendez-vous. Livadia, soyez mon égide, soyez le génie bienfaisant qui protégera ma liberté et me permettra d'arriver à mes hautes destinées.

Wladimir était pressant, sa haute taille se courbait presque aux pieds de Livadia, mais sans bassesse; ils formaient un groupe étrange et superbe qui eût tenté Michel-Ange. Livadia resta un instant silencieuse comme si elle cherchait avec effort à condenser l'affluence de ses pensées; puis, parlant à demi-voix, mais avec une sonorité pénétrante comme on le fait sous l'empire d'une violente émotion :

— Wladimir, dit-elle, je ne vous comprends plus et je sens qu'un abîme s'est creusé entre nous. Si j'ai rêvé la Russie libre et heureuse, si j'ai formé pour elle des plans de délivrance, ce n'était point à l'aide de conspirations, de massacres, de menées mystérieuses, qui ont toujours répugné à ma juste fierté. Ce n'est point ainsi qu'on sauve un pays; la fécondité ne naît point de l'orage. Quand j'étais encore la comtesse Livadia, je ne vous aurais point suivi sur ce terrain fatal, que sera-ce donc maintenant que je porte un autre nom et qu'une autre barrière plus infranchissable encore s'est élevée entre vous et moi?...

A mesure qu'elle parlait la colère s'emparait de Wladimir; son grand corps se redressa devant elle, menaçant et terrible, et sans mot dire, comme à bout de paroles, il avança la main pour lui prendre le bras.

Louis allait s'élancer; mais Livadia, plus froide qu'une statue de marbre, fit un geste superbe de dédain; un seul mot sortit de ses lèvres, ce fut le nom de Wladimir; mais elle le prononça de telle sorte, avec tant de hauteur outragée, que le comte laissa tomber son bras, pendant que, d'un pas tranquille et sans se retourner, elle rentrait au palais. Il ne courut pas vers elle, il resta là, sans mou-

vement et sans forces, puis tout à coup, se retrouvant lui-même :

— Damnation! s'écria-t-il.

Au même instant des pas lourds retentirent dans le jardin; trois hommes s'approchèrent et l'un d'eux se découvrant lui dit :

— Comte Warousof, j'ai reçu mission de vous arrêter.

— Faites votre devoir, messieurs, répondit-il.

Et ils s'éloignèrent tous dans la nuit.

X

Le lendemain matin, au point du jour, Louis fit porter à sa femme la lettre de la marquise qui lui annonçait la maladie d'Ivan. Livadia, sortant péniblement d'un sommeil troublé, lut deux fois le papier comme si elle ne pouvait le comprendre; puis une émotion violente la secoua tout entière et un flot de larmes s'échappa de ses yeux. Elle s'habilla à la hâte et entra dans la chambre de Louis qui aisait ses préparatifs de départ :

— Louis, dit-elle, nous partons, à quelle heure?

— Le premier train est à huit heures.

— C'est bien, je serai prête.

Et elle ajouta avec une sorte de crainte :

— Est-ce que vous savez depuis hier qu'il est malade?

— J'ai trouvé la lettre cette nuit, après la soirée... Vous n'étiez pas encore montée...

Livadia se retourna d'un geste brusque et s'achemina vers son appartement. Ils ne se dirent rien de plus, et chacun se prépara rapidement au départ.

A huit heures, le train qui partait pour la France emmenait le marquis et la marquise d'Ardennes. Livadia était plus pâle que de coutume, en proie à un trouble profond. En quelques heures, elle avait appris la maladie de son fils et l'arrestation de Wladimir. Le comte Nelsor et Pradine, craignant d'être compromis à cause de leurs relations avec Warousof, étaient partis le matin même sans dire où ils allaient, en promettant à la jeune femme d'envoyer plus tard leur adresse. Livadia sentait s'écrouler tous les rêves auxquels elle s'était imprudemment livrée. Wladimir s'était révélé à elle comme un simple conspirateur, à bout de ressources et de protections. A trois époques de sa vie, elle l'avait rencontré sur son chemin les mains pleines de promesses trompeuses et de dangereuses séductions. En Russie, c'était son violent et sombre amour auquel elle avait dû se soustraire; à Langelle, il était venu, comme le génie du mal, réveiller les ardeurs et les luttes de son imagination

troublée; en Italie enfin, il venait d'essayer une dernière tentative, en faisant appel au puissant orgueil de Livadia. Elle mesurait maintenant le danger. Elle avait vu s'abîmer dans le meurtre et la révolte les plans de hautes réformes et de vraie civilisation qu'elle avait formés pour son pays. Enfin, au milieu de ces ruines, dominait une angoisse cruelle, la maladie du petit Ivan et la chère vie qui y était suspendue. Et malgré elle ses yeux se tournaient furtivement vers Louis, comme pour y chercher un écho à son émotion; mais ses lèvres restaient muettes; depuis ce rendez-vous de la veille, Livadia se sentait à l'égard de Louis des timidités inconnues. D'ailleurs, il était sombre et froid; un pli qui ne lui était point habituel creusait son front, il semblait concentré en lui-même et oublieux de la présence de sa femme. Plus elle le trouvait silencieux et glacé, plus elle se troublait douloureusement. Les larmes montaient à ses yeux, et son beau visage se creusait sous les profondes étreintes de la souffrance.

Le jour se passa ainsi, puis la nuit suivante. Que de fantômes ne vit-elle point s'allonger sous ses yeux pendant ces longues heures de ténèbres, au bercement monotone du wagon, au sourd gémissements des rails. Tantôt c'était son enfant qui lui tendait les bras, tantôt Wladimir furieux et enchaîné, puis une douce et tranquille apparition, celle de la marquise qui priait pour Ivan. Alors elle pensait de nouveau à son mari qui devait tant souffrir dans sa tendresse passionnée pour son fils; elle s'étonnait de le trouver si calme, si fort contre la douleur; et repassant en son esprit toutes les scènes de leur vie conjugale, elle se rappelait combien de fois elle l'avait offensé et avec quel tranquille et patient courage il avait supporté tous ces chagrins. Elle était tout étonnée de découvrir tant d'énergie morale chez celui qu'elle avait cru si faible, et, se sentant défaillir, elle, la fière Livadia, elle admirait celui qui ne succombait pas sous l'épreuve. Enfin le jour parut, les songes s'envolèrent, les fantômes rentrèrent dans l'oubli, et le train s'arrêta à Saint-Ernigout.

La voiture les attendait, le vieux cocher avait l'air triste :

— Comment va l'enfant? lui cria Louis.

— Toujours de même, monsieur le marquis, répondit-il en hochant la tête.

Et le brave homme, comprenant la hâte qu'ils avaient d'arriver, pressa les chevaux jusqu'à Langelle.

La chambre du petit Ivan était bien gardée : d'un côté, sœur Marthe, dont l'œil vigilant et exercé ne quittait guère ses malades; de l'autre, la marquise, dont le dévouement habituel s'augmentait de la tendresse d'une grand'mère. Quand Livadia aperçut son fils si pâle et si abattu, elle ne fut pas maîtresse de son émotion; ses larmes

jaillirent et, se jetant sur le berceau, elle couvrit de baisers les mains et le visage de l'enfant. Ce fut la douce sœur Marthe qui la ramena à des sentiments moins violents :

— Madame la marquise, dit-elle, il faut beaucoup de calme pour le petit malade, le docteur a recommandé de ne point l'agiter.

La jeune femme se releva, et sentant la sagesse de cette observation, elle essuya courageusement ses larmes et répondit :

— Soignez-le, ma sœur, comme vous l'avez fait jusqu'à présent. J'apprendrai en vous regardant faire.

Puis elle se mit à interroger la marquise sur les débuts du mal, s'informant des moindres détails, absorbant toutes les forces de son être dans cette unique pensée : la maladie de son fils. Louis était grave et contenu en lui-même; après avoir embrassé sa mère, il était allé s'asseoir dans un angle de la chambre, les yeux fixés sur l'enfant. Mais l'ardente nature de Lavadia ne pouvait se plier à cette inaction mélancolique, elle se mit à parcourir la chambre, en tous les sens. Quelque temps après le médecin entra. C'était un vieil ami de la famille. Il avait assisté la marquise à la naissance de Louis, il avait vu mourir le marquis, enfin il avait reçu dans ses bras le petit Ivan lui-même. Sa science n'était peut-être point à la hauteur de toutes les découvertes modernes, et en fait d'hygiène et de remèdes nouveaux, il en était encore à l'avant-dernier changement; mais son dévouement affectueux à ses malades et sa vieille expérience de praticien suppléaient amplement à ce qui lui manquait. Il avait lu un peu moins d'ouvrages allemands que ses éminents confrères des grandes villes, mais il avait un coup d'œil tout aussi sûr et ce vieil esprit français, observateur et pénétrant, qui saisit rapidement un indice, et est, en fait de diagnostic, d'une si précieuse application. Dès la porte, son regard se fixa sur l'enfant, et un léger sourire releva le coin de sa lèvre :

— Voilà un petit homme qui est mieux, dit-il de sa voix claire et scandée, c'est un petit Français de bonne race, et avec un pareil sang dans les veines, il ne faut jamais désespérer de rien.

Puis, saluant la marquise et la jeune femme, il prit la main que lui tendait Louis et la pressa fortement, tout en s'inclinant devant la cornette de sœur Marthe.

Sa présence, ses paroles d'espoir avaient répandu comme une atmosphère nouvelle dans cette chambre attristée. Livadia respirait plus librement. Debout, près du docteur, elle suivait, de son beau regard profond, les moindres mouvements du vieux médecin qui palpait et auscultait le petit avec cette sûreté et cette rapidité de mouvements que donne une habitude consommée. Sœur Marthe rajustait les draps, gonflait les oreillers et complétait les arrange-

ments du docteur ; c'était merveille de les voir s'entendre sans se parler.

— Allons, dit-il tout à coup en se rasseyant brusquement, au pied du lit, dans le fauteuil que toute bonne garde-malade ne manque pas de préparer à cet effet, décidément il est mieux ; sa forte constitution résiste bien au mal.

Il donna quelques conseils, signa une nouvelle prescription, et se retira rapidement, pressé par le nombre de ses clients et la longueur de ses courses champêtres.

Dans la cour, des paysans attendaient sa réponse ; ils venaient ainsi chaque matin, les uns ou les autres, savoir des nouvelles de leur petit maître et manifester leur profond attachement au château. Livadia se pencha à la fenêtre, elle les vit entourer le vieux docteur à sa sortie :

— Courage, leur répondit-il, il y a un peu de mieux. Bon espoir !

Une expression de joie se peignit sur leurs visages tranquilles, et tous ces braves gens s'éloignèrent l'âme rassurée. Livadia resta un instant à la fenêtre, touchée de cet humble et silencieux dévouement.

Tout le jour, elle fut assidue auprès de son fils, on eût dit que la douceur de sœur Marthe avait passé dans ses moindres mouvements, peu à peu elle s'était mise à donner elle-même les soins, à calmer les cris de l'enfant de la voix et du geste. Il y avait dans ses manières quand elle l'entourait ainsi une hésitation, une timidité inquiète qui contrastait avec la hardiesse ordinaire de sa démarche ; elle semblait épeler dans ce livre de la tendresse maternelle dont elle n'avait encore tourné aucun feuillet. Rien ne la distrayait, rien ne la troublait dans l'ardeur de sa tâche ; elle ne voulut pas quitter la chambre un seul instant, prenant ses repas à la hâte, sur l'angle de la cheminée, sans cesse debout ou agenouillée près du berceau. Ses doigts agiles caressaient les cheveux de l'enfant, et cette belle jeune femme, si forte, semblait répandre sur ce petit être la vie qui débordait en elle. Louis la regardait faire avec étonnement ; il était surpris de son absolu dévouement, mais ce qu'il admirait surtout, c'était l'exquise douceur qui émanait de ses moindres mouvements et révélait la puissance d'un sentiment assez fort pour produire chez elle une si rapide transformation. Par l'effort de douloureuses circonstances, et par l'influence pénétrante de la vertu, c'était Louis qui voyait grandir chez sa femme une grâce délicate et suave, c'était Livadia qui constatait avec surprise la force et le courage chez son mari.

La marquise avait vite remarqué cette nouvelle attitude de Livadia ; avec son tact habituel, elle avait cherché à s'effacer plus que jamais, s'approchant à peine de l'enfant, laissant à la jeune

femme tous ses droits maternels, et quittant souvent la chambre pour qu'elle fût plus libre. Parfois aussi la vigilante sœur Marthe descendait, allait et venait dans le château pour chercher tout ce qui lui était utile. La jeune femme restait alors seule avec son fils, elle le regardait, elle cherchait à saisir sur son petit visage le moindre indice de souffrance ou de bien-être. Parfois, absorbée dans sa contemplation, il lui semblait tout à coup que l'enfant prenait avec Louis une ressemblance frappante et, sans savoir pourquoi, elle en était bien aise. Au moins serait-elle sûre qu'il deviendrait un honnête homme, et son orgueil maternel se complaisait à cette pensée.

La nuit arriva et elle déclara qu'elle la passerait près de lui avec sœur Marthe. Elle arrangea devant la fenêtre un grand fauteuil et s'y installa pendant que l'active religieuse, après avoir allumé la lampe de nuit dont la lumière douteuse se répandait dans la chambre en lueurs vacillantes, allait s'agenouiller pieusement devant Dieu, après sa laborieuse et humble journée. Livadia la regardait avec étonnement ; elle savait que sœur Marthe était de grande famille et cherchait à comprendre l'attrait puissant qui lui avait fait abandonner son nom et sa fortune pour se dévouer aux modestes fonctions de garde-malade. Bien des pensées passèrent en son esprit dans cette nuit solitaire dont la longueur ne fut interrompue que par les gémissements de l'enfant qu'elle s'efforçait, aidée de la sœur, de soulager de son mieux. C'était la seconde nuit que Livadia passait sans dormir, et, malgré l'énergie de son éclatante santé, la fatigue se faisait sentir à elle par l'agitation de son esprit surexcité. Dans cette demi-obscurité, après les événements de Milan et sous le coup de ses inquiétudes actuelles, les figures de tous ceux qu'elle avait connus et aimés passaient devant ses yeux comme passent les ombres au soleil couchant, les unes démesurément grandies, les autres à demi brisées et effacées. Certaines vérités lui apparaissaient vivantes; d'autres, voilées encore, se présentaient à son esprit avec la timidité de nouvelles venues. Elle aurait pu répéter les deux vers de Dante :

Ad ogni passo por al volo
Mi sentia crescer le penne.

Ce qui commençait surtout à la frapper, ce qu'elle n'avait jamais entrevu jusque-là, c'était la grandeur morale qui peut se cacher sous les dehors les plus humbles, une vertu héroïque sous des actions banales, une vie remplie sous des apparences paisibles. Elle était pénétrée d'une joie inconnue en sentant qu'elle était utile à Ivan, qu'elle avait découvert, pour le soigner, des délicatesses réservées au seul amour maternel, que nul mieux qu'elle ne pouvait

le disputer à la mort. Et bercée par ces rêves et par toutes ces pensées, sa tête s'alanguissait et le sommeil s'emparait d'elle pour quelques instants; mais un soupir de l'enfant, un cri d'oiseau dans les bois, un gémissement de la girouette, suffisaient pour la tirer brusquement de cet engourdissement où ses nerfs agités ne pouvaient se complaire.

Enfin l'aube revint; l'enfant était toujours bien pâle, et la première lueur du jour, qui s'allonge si blanche sur le visage des malades, la fit tressaillir d'une inquiétude plus vive. Elle s'approcha de la fenêtre, le son cadencé de la cloche de Saint-Ernigout se mit à sonner l'*Angelus*, et cette voix matinale éveilla en elle une foule de pensées nouvelles. Cette petite église était celle où avait été baptisé l'enfant, par ce prêtre que Livadia voyait d'un œil irrité et qu'elle avait traité avec tant de hauteur. Pourquoi? elle ne le connaissait point, il tenait de près à Louis et même à Ivan... Si c'était à cause d'elle que Dieu châtiait cette maison, à cause de sa dureté, à cause de ses folles témérités. Et son esprit se reportant en Italie, au jardin du palais, à l'image de Wladimir, frissonnait de remords et d'effroi. Sa conscience était troublée, elle avait frisé de près l'abîme, nulle mieux qu'elle ne le savait, et pourtant elle était la seule peut-être en cette maison à ne point prier avec foi et confiance.

Sa résolution fut vite prise, elle noua son chapeau sur sa tête, et laissant l'enfant à sœur Marthe, sortit sans bruit du château, en s'acheminant d'un pas léger et furtif vers Saint-Ernigout. Elle ne se doutait point des regards surpris qui la suivaient avec anxiété. Louis, réveillé de bonne heure par ses chagrins, était entré dans la chambre de sa mère, à laquelle depuis son arrivée il avait à peine parlé. Nulle confidence n'avait été échangée entre eux, et Mme d'Ardennes, fidèle à son rôle de discrétion, n'avait point interrogé son fils. Comme Louis entrait chez la marquise, toujours levée dès l'aurore, il aperçut dans la longue avenue l'ombre gracieuse de Livadia. Ne pouvant en croire ses yeux, il se rapprocha avec un geste de surprise, et la marquise, suivant la direction de son regard, vit la jeune femme qui s'éloignait :

— Ma mère, dit Louis à demi-voix et comme suffoqué par une émotion intérieure, je ne crois pas me tromper, il me semble que le souffle de Dieu passe.

La marquise ne lui répondit que par un serrement de main, et il reprit peu après :

— Puisse-t-il, ce souffle divin, ne pas emporter ma pauvre petite fleur...

Et puis encore, après un autre silence.

— Mais elle ne m'aimera jamais!

Et ces quelques mots qui résumaient toutes ses pensées tombèrent sur son cœur comme des gouttes de plomb.

Louis, après la scène du jardin à laquelle il avait si fortuitement assisté, ne pouvait plus douter de l'honneur de Livadia, il la savait droite, pure et fidèle; son amour s'en était accru, s'il était possible; mais la douleur de sa situation n'en était pas moins aiguë et lui causait cet abattement morne non moins exempt d'angoisse que la maladie d'Ivan. Était-ce une raison, parce que sa femme avait le cœur vide de toute autre tendresse, pour qu'elle tournât vers lui un rayon de son âme? Wladimir brisé, disparu, Louis plairait-il mieux à Livadia, comblerait-il la soif de ses ardentes aspirations, et saurait-elle mieux s'arranger de la vie champêtre de Langelle? Quel sentiment commun les rapproche? quelle foi les unit? quel aliment donner à cette imagination étrangère? quel trône à cette beauté souveraine qui ne veut point s'abaisser aux devoirs journaliers?

Toutes ces réflexions le dévoraient depuis deux jours; jusque-là, il les avait tenues renfermées en lui-même, mais il ne pouvait plus les contenir, et il les versa, comme une pluie abondante, dans le cœur compatissant de sa mère, en la mettant au courant des scènes qui avaient précédé leur départ de Milan.

— Ah! si elle m'aimait, répétait-il, si elle pouvait m'aimer, tout serait bien, maintenant, mais vous le savez, ma mère, elle ne m'aimera jamais!

— Tu peux te tromper, Louis, dit la marquise. J'étais frappée sans le comprendre du changement de Livadia. N'as-tu point remarqué, Louis, la douceur de ses manières, les soins touchants qu'elle donne à ton fils et cet air de réflexion grave, tout nouveau chez elle?

— Sans doute, mère, et je puis bien vous l'avouer, je la trouve ainsi encore plus belle, je sens que je l'aime plus que jamais et que ses folies n'ont rien éteint dans mon cœur; mais tant qu'elle ne m'aimera pas, tant qu'elle ne priera pas près de moi, sur quel avenir heureux puis-je compter? La maladie d'Ivan ne sera-t-elle point un vent d'orage qui aura agité aujourd'hui cet arbre puissant, dont les branches stériles pendront après inutiles et désolées, demandant une sève absente?

— Mon enfant, dit la marquise, aie confiance. Je te l'ai dit souvent, ta femme n'est point une créature vulgaire; c'est une source cachée qui peut jaillir demain, c'est une terre vierge et neuve prête à donner des fruits superbes quand la main de Dieu l'aura travaillée. Un mot, une circonstance, peuvent t'ouvrir ce cœur blessé, qui, je le vois, ne s'est point encore donné, et qui te réserverait alors de merveilleuses félicités.

— Dieu vous entende, douce mère, reprit-il, en suivant, d'un regard mélancolique, le chemin que la belle Russe avait parcouru quelques instants avant. La marquise appuya la main sur la tête de son fils, et ils restèrent longtemps ainsi, unis de sentiments, plongés dans leurs pensées, pendant que la cloche du village, qui se faisait entendre de nouveau, appelait les fidèles à la première messe.

Livadia, qu'avait animée sa course matinale, se glissa sans bruit par la porte entr'ouverte, et s'agenouilla dans un coin de l'église sans que personne l'eût remarquée. La douce paix, la simplicité qui y régnait, la lampe mystérieuse placée devant l'autel et le recueillement absolu du matin, rafraîchirent les plaies de son cœur. Peu à peu quelques femmes entrèrent et allèrent humblement se prosterner sur les bancs de bois, puis les gens du village, puis quelques métayers; ils avaient l'air grave et priaient de toute leur âme. Enfin le vénérable curé sortit de la sacristie, déposa sur l'autel le calice voilé, et se retournant vers ses paroissiens :

« Mes chers frères, dit-il, continuons à prier avec foi. Le pauvre enfant de ceux que vous aimez, des bienfaiteurs de cette paroisse, est toujours bien malade. Mais Dieu peut le sauver. Vous avez raison d'être venus plus nombreux que d'ordinaire pour invoquer le Seigneur. Dieu vous écoutera, supplions-le, mes frères. »

Un soupir violent, un cri à peine contenu, lui répondirent; Livadia, la tête dans ses mains, jetait vers Dieu des invocations ardentes. Mais, dans cette humble foule, nul ne l'aperçut. Le bon curé se retourna pour dire sa messe dans toute la ferveur de son zèle, et l'assistance le suivait, les yeux humides, pleine de foi et de confiance.

— Mon Dieu, s'écriait Livadia, mon Dieu, pardonnez-moi mes fautes et sauvez-le!...

Quand tout fut fini, elle se releva plus forte et comme consolée. Déjà les paysans étaient sortis et, fidèles à leurs habitudes, prenaient le chemin du château pour aller savoir des nouvelles. Livadia, qui prit à travers champs, le long des blés mûrs qu'elle se rappelait avec plaisir avoir vu semer, les voyait de loin s'avancer en petits groupes. Elle admirait malgré elle l'agencement des liens sociaux dans une société chrétienne et la part large et féconde assignée à chacun de ceux qui veulent y remplir leurs devoirs : œuvre du temps, œuvre de vigilance, née du souffle de l'Église et du dévouement des fidèles, œuvre ennemie de toute secousse violente :

— Mais tout cela est bon, tout cela est vrai, se disait-elle.

Déjà ce pays n'était plus tout à fait nouveau pour la jeune femme, elle y retrouvait des souvenirs, des réminiscences de promenades avec Louis; souvent aussi, passant devant la chaumière de la mère Julienne ou devant le jardin du presbytère, elle se rappe-

lait des scènes qu'elle regrettait et dont la pensée lui causait une salutaire confusion. Les préjugés tombaient d'eux-mêmes à mesure qu'elle était pénétrée par la délicate émotion du vrai. Enfin elle arriva à Langelle et traversa la cour où étaient entrés les paysans en leur faisant un gracieux signe de tête. Puis, courant vers son enfant, elle arriva toute rouge près du petit lit et pressa Ivan dans ses bras avec une folle tendresse :

— Il a dormi, madame, et très paisiblement, dit la bonne religieuse.

Peu après, le docteur entra dans la chambre, suivi de Louis et de la marquise. Il s'approcha du lit, examina longuement l'enfant sans parler, puis, se retournant vers les parents anxieux, il dit d'une voix grave :

— Cet enfant est maintenant hors de danger, je puis vous assurer qu'il est sauvé!

Un cri de joie sortit à la fois de leurs lèvres, et Livadia baissa la tête, comme si le fardeau de sa joie l'eût fait fléchir. Puis, relevant les yeux dans une ardente action de grâces, elle rencontra le regard de Louis, et un tressaillement involontaire les agita tous deux. Au dehors on entendait les voix confuses des paysans. Louis s'avança vers la fenêtre et leur cria joyeusement :

— Mes amis, il est sauvé, le docteur vient de nous le dire.

A cette nouvelle, un murmure joyeux courut parmi eux, les domestiques sortirent des écuries, des cuisines, des jardins et se réunirent aux fermiers pour partager l'allégresse générale. L'un d'eux, plus expansif que les autres, ne put se contenir et cria : « Vive monsieur le marquis! » et ce cri, qui était au fond de leur cœur à tous, fut répété à l'envi :

« Vive monsieur le marquis! vive le jeune monsieur! »

Ce fut un long écho, qui alla se perdre dans la futaie voisine et qui frappa profondément Livadia.

— Comme ils aiment Louis! se dit-elle; vraiment il peut compter sur eux. Plus tard, c'est ainsi qu'ils aimeront Ivan.

Et son regard ardent se fixait sur l'enfant. Mais, à ce moment même, le docteur s'approcha d'elle, et lui prenant la main avec l'aimable familiarité que lui permettaient son âge et sa profession :

— Madame la marquise, dit-il gaiement, de par la Faculté, c'est maintenant assez de veilles et d'inquiétudes. Voilà une main brûlante qui demande du calme. L'air d'une chambre de malade ne peut longtemps vous suffire...

— Monsieur le marquis, ajouta-t-il, il faut veiller aux navires quand ils ont supporté les gros temps.

Mais déjà Livadia, qui tenait l'enfant dans ses bras, s'était éloi-

gnée en le berçant doucement; Louis reconduisit son vieil ami, et Mme d'Ardennes reprit le jour même ses occupations habituelles, comme si aucun événement n'avait troublé la sérénité de sa vie.

Vers le soir cependant, comme l'enfant était de mieux en mieux, sœur Marthe les quitta pour s'envoler vers d'autres douleurs, vers d'autres alarmes. La marquise, qui de tout le jour était à peine entrée dans la chambre, vint s'asseoir un instant près du petit Ivan. Louis était debout, près de la cheminée, lisant d'un air distrait dans un livre entr'ouvert.

Au dehors, le jour baissait, un crépuscule lumineux donnait aux objets une teinte pâle et allongeait démesurément les grandes ombres. Livadia se leva et pria la marquise de vouloir bien rester près de son fils. Louis la vit sortir et la suivit du regard. Le temps passait, elle ne rentrait point. Il se mit à la fenêtre, il regarda de tous côtés, il ne vit rien qui trahît la présence de la jeune femme. Alors, inquiet, poussé par un invincible pressentiment, il descendit au jardin et s'engagea dans la longue avenue. Tout au bout, dans la lumière indécise, deux ombres se dessinaient; il s'approcha encore, les fixant de toutes ses forces, et tout à coup ses yeux s'agrandirent sous l'impression d'une profonde surprise : il avait reconnu Livadia et le bon curé de Saint-Ernigout. Ils ne le voient point venir, ils vont devant lui; déjà les voilà arrivés au bout de l'avenue, Livadia s'arrête, elle s'incline, le prêtre lève la main comme s'il la bénissait, le cœur de Louis bat de toutes ses forces dans sa poitrine haletante. Il avance toujours; le curé dit adieu à la jeune femme, et reprend le chemin du village. Livadia reste à la même place, perdue dans ses pensées, sans entendre les pas de son mari qui s'approche. Enfin elle se retourne, elle le voit, un éclair jaillit de ses yeux, elle bondit légèrement comme un renne sauvage. Louis voit son visage bouleversé et ouvre tout grands ses deux bras généreux. Livadia s'élance de nouveau et vient y tomber défaillante, en poussant un cri de joie et d'amour dont l'écho vibre encore au fond de l'âme de Louis.

Jacques Bret.

LE VOLTAIRIANISME

OU

LA PHILOSOPHIE DE VOLTAIRE

V

Qu'est-ce que l'âme? « Chacun devrait dire à son âme : Qui es-tu? D'où viens-tu? Que fais-tu? Où vas-tu? Tu es je ne sais quoi pensant et sentant. » En réalité, nous ne savons rien de l'âme. « Pour moi, ajoute Voltaire, j'ai examiné sincèrement et avec toute l'attention dont je suis capable, si je puis avoir quelque notion de l'âme humaine, et j'ai vu que le fruit de mes recherches est l'ignorance. Je trouve qu'il en est de ce principe pensant, libre, agissant, à peu près comme de Dieu même; ma raison me dit que Dieu existe; mais cette même raison me dit que je ne puis savoir ce qu'il est. » Et Voltaire insiste sur cette ignorance invincible suivant lui. « Nous avons beaucoup parlé d'âme et nous avons toujours confessé notre ignorance. Je ratifie aujourd'hui cette confession avec d'autant plus d'empressement qu'ayant depuis ce temps beaucoup plus lu, plus médité, et étant plus instruit, je suis plus en état d'affirmer que je ne sais rien... A l'égard des ignorants qui font les suffisants, ils sont bien au-dessous des singes. » Veut-on connaître pourtant quelle est l'opinion de Voltaire touchant la nature de l'âme et sa destinée? Il semble qu'il l'ait consignée, comme en abrégé, dans les lignes suivantes. « J'ai connu un homme qui était très fermement persuadé qu'après la mort d'une abeille son bourdonnement ne subsistait plus. Il croyait, avec Épicure et Lucrèce, que rien n'était plus ridicule que de supposer un être inétendu gouvernant un être étendu, et le gouvernant très mal. Il ajoutait qu'il était très impertinent de joindre le mortel à l'immortel. Il disait que nos sensations sont aussi difficiles à concevoir que nos pensées, qu'il n'est pas plus difficile, à la nature ou à l'auteur de la nature, de donner des idées à un animal à deux pieds, appelé homme, que du sentiment à un ver de terre. Il disait

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1885.

que la nature a tellement arrangé les choses que nous pensons par la tête comme nous marchons par les pieds. Il nous comparait à un instrument de musique qui ne rend plus de son quand il est brisé. Il prétendait qu'il est de la dernière évidence que l'homme est, comme tous les autres animaux et tous les végétaux, et peut-être comme toutes les autres choses de l'univers, fait pour être et pour n'être plus. » Cet homme, que Voltaire dit avoir connu, est manifestement Voltaire. C'est d'ailleurs avec des développements intarissables que Voltaire expose à tout propos les sentiments qu'il produit ici en abrégé.

Tout d'abord il doit être bien entendu que lorsque nous parlons de l'âme, nous sommes hors d'état d'attacher un sens précis à cette expression. « C'est un terme vague, indéterminé, qui exprime un principe inconnu d'effets connus que nous sentons en nous. Dans le sens propre et littéral du latin et des langues qui en sont dérivées, il signifie ce qui anime. Ainsi on a dit l'âme des hommes, des animaux, quelquefois des plantes, pour signifier leur principe de végétation et de vie. Mais, en somme, nous n'avons pas le moindre degré où nous puissions poser le pied pour arriver à la plus légère connaissance de ce qui nous fait vivre et de ce qui nous fait penser. Faibles automates mus par la main invisible qui nous dirige sur cette scène du monde, qui de nous a pu apercevoir le fil qui nous conduit? » En un mot, « quand je dis âme, conclut Voltaire, c'est pour me conformer à l'usage; car nous ne sommes peut-être que des machines qui pensent avec la tête comme nous marchons avec les pieds. Nous ne marchons pas quand nous avons la goutte, nous ne pensons point quand la moelle du cerveau est malade. »

Si l'âme est l'homme, y a-t-il donc autant d'espèces d'âmes qu'il y a d'espèces différentes d'hommes? Incontestablement, « il en est des hommes comme des arbres, qui ne viennent point d'un même arbre... C'est seulement dommage qu'un être aussi parfait soit aussi peu diversifié, et que nous ne comptions encore que cinq ou six espèces absolument différentes, tandis qu'il y a parmi les chiens une diversité si belle ». Les âmes par conséquent varient comme les hommes, qui varient comme les plantes.

En somme, demandez-vous à Voltaire ce que c'est que l'homme? « Je pense, répond Voltaire, que c'est un animal à deux pieds, qui a la faculté de raisonner, de parler et de rire, et qui se sert de ses mains beaucoup plus adroitement que le singe. J'en ai vu de plusieurs espèces, des blancs comme vous, des rouges comme les Hurons, des noirs comme ceux qui sont chez M. le gouverneur de la Caïenne... Mais votre âme, monsieur? votre âme? quelle notion en avez-vous? d'où vient-elle? qu'est-elle? que fait-elle?

comment agit-elle? où va-t-elle? Je n'en sais rien, je ne l'ai jamais vue...

« Qu'imaginez-vous donc avoir par-dessus les bêtes? Une mémoire infiniment supérieure, beaucoup plus d'idées, une langue qui forme incomparablement plus de sons que la langue des bêtes, et des mains plus adroites, avec la faculté de rire qu'un grand raisonneur me fait exercer. » Oui, « de la raison, des mains industrieuses, une tête capable de généraliser des idées, une langue assez souple pour les exprimer, ce sont là les grands bienfaits accordés par l'Être suprême à l'homme, à l'exclusion des autres animaux ». L'homme cependant ne se rapproche-t-il point de l'animal et l'animal de l'homme? Certainement. Ainsi « Newton était fortement convaincu, avec Locke, que Dieu a donné aux animaux une mesure d'idées et les mêmes sentiments qu'à nous ». Ce n'est pas assez dire; supérieurs aux animaux par le don que nous avons de réfléchir, Voltaire affirme que nous leur sommes inférieurs par l'instinct. Or, en même temps, il déclare ne pas savoir ce que c'est que l'instinct! Effectivement, qu'est-ce que l'instinct? « Oh! oh! c'est une forme substantielle; c'est une forme plastique; c'est un je ne sais quoi; c'est de l'instinct. Je serai de votre avis tant que vous appellerez la plupart des choses je ne sais quoi. »

Toutefois il faut se décider. « On crie partout : l'âme! l'âme! sans avoir la plus légère notion de ce qu'on prononce. Prenez-y bien garde; il y aurait tout autant de raison à supposer dans un colimaçon un être secret appelé âme libre que dans un homme... Il faut suivre la voie de l'analogie, qui est le bâton que la nature a donné aux aveugles. Si l'homme a une âme, on doit croire qu'un chien, qu'une taupe, en ont une toute pareille. Choisissez, ou d'attribuer une âme spirituelle à une puce, à un ver, à un ciron, ou d'être automate comme eux. » L'alternative est inéluctable. Au surplus, voyez! « Le jour que la mère d'un petit enfant est accouchée de lui et de son âme, il est né dans la maison un chien, un chat et un serin. Ils grandissent. Si je leur tire quelques palettes de sang, mes machines, qui avaient auparavant des idées en très grand nombre et des passions de toute espèce, n'ont plus aucun sentiment. Quelle est donc l'opinion que j'aurai de la nature? Celle que tous les peuples ont imaginée d'abord, avant que la politique égyptienne imaginât la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Je soupçonnerai même avec bien de l'apparence qu'Aristote et une taupe sont de la même espèce, quoique d'un genre différent, de même qu'un chêne et un grain de moutarde. Je penserai que Dieu a donné des portions d'intelligence à des portions de matière organisée pour penser. » Conséquemment, ici encore choisissez.

« Si Dieu n'a pas pu animer la matière et lui donner le sentiment, il faut de deux choses l'une, ou que les bêtes soient de pures machines ou qu'elles aient une âme spirituelle. » Et si elles sont de pures machines, pourquci, comment l'homme ne serait-il pas pure machine aussi?

De quelque manière qu'on s'y prenne, il n'y a pas de milieu. Ou les bêtes ont une âme, ou elles n'en ont pas. Si elles n'ont pas d'âme, l'homme n'en a pas non plus; et si l'homme a une âme, les bêtes en ont une également. « Les plus grandes bêtes sont ceux qui ont avancé que l'âme des bêtes n'est ni corps ni esprit. »

Qu'est-ce donc que l'âme?

« Dans la Grèce, berceau des arts et des erreurs, et où l'on poussa si loin la grandeur et la sottise de l'esprit humain, on raisonnait comme chez nous sur l'âme. Le divin Anaxagore, Diogène, Épicure, Aristote qu'on a expliqué de mille façons parce qu'il était inintelligible, le divin Platon maître du divin Aristote et le divin Socrate maître du divin Platon, nos Pères de l'Église, notre Descartes, né pour découvrir les erreurs de l'antiquité, mais pour y substituer les siennes, le P. Malebranche, ce sublime fou, tous ces raisonneurs ont fait le roman de l'âme. Mais un sage est venu qui en a fait modestement l'histoire. » Cette histoire de l'âme est d'ailleurs fort approchante d'une négation de l'âme. Effectivement, « le sage Locke a bien senti dans quel chaos les équivoques de toutes les langues avaient plongé la raison humaine. Il n'a fait aucun chapitre sur l'âme dans le seul livre de métaphysique raisonnable qu'on ait jamais écrit. Et si par hasard il prononce ce mot en quelque endroit, ce mot ne signifie chez lui que notre intelligence ».

Que dire en effet de l'âme? Ou plutôt que n'en peut-on pas dire? Je suis corps et il n'y a point d'esprit; je suis esprit et il n'y a point de corps; je possède dans mon corps une âme spirituelle; je suis une âme spirituelle qui possède un corps; mon âme est le résultat de mes cinq sens, mon âme est un sixième sens; mon âme est une substance inconnue, dont l'essence est de parler et de sentir; mon âme est une portion de l'âme universelle. Tout cela peut se dire. Mais, au fond, le plus clair, c'est qu'il n'y a point d'âme. « Ce serait, en vérité, une chose bien comique, que quand un lézard avale une mouche, et quand un crocodile avale un homme, chacun avalât une âme. »

Nous affirmons que l'âme est spirituelle, mais nous ne savons point du tout ce que c'est qu'un esprit. Nous connaissons très imparfaitement la matière, et il nous est impossible d'avoir une idée distincte de ce qui n'est pas matière. Aussi « la division que quelques-uns ont faite de toute la nature en corps et en esprit paraît la définition d'un aveugle et d'un sourd, qui, en définissant

les sens, ne soupçonneraient ni la vue ni l'ouïe ». Connaissons-nous toutes les propriétés des corps? Savons-nous si Dieu n'a pas formé des millions d'êtres qui n'ont ni les propriétés de l'esprit, ni celles de la matière à nous connues? « Les sages à qui on demande ce que c'est que l'âme répondent qu'ils n'en savent rien. Si on leur demande ce que c'est que la matière, ils font la même réponse. Il est vrai que les professeurs et surtout les écoliers savent parfaitement tout cela; et quand ils ont répété que la matière est étendue et divisible, ils croient avoir tout dit. »

L'âme, c'est quelque chose de distinct de la matière! « Mais quelle preuve en avez-vous? Est-ce parce que la matière est divisible et figurable et que la pensée ne l'est pas! Mais qui vous a dit que les premiers principes de la matière sont divisibles et figurables? Il est très vraisemblable qu'ils ne le sont point; des sectes entières de philosophes prétendent que les éléments de la matière n'ont ni figure ni étendue. Vous criez d'un air triomphant : la pensée n'est ni du bois, ni de la pierre, ni du sable, ni du métal, donc la pensée n'appartient pas à la matière. Faibles et hardis raisonneurs! La gravitation n'est ni bois, ni sable, ni métal, ni pierre; le mouvement, la végétation, la vie, ne sont rien non plus de tout cela, et cependant la vie, la végétation, le mouvement sont donnés à la matière... Newton, examinant l'extrême porosité des corps, chaque partie ayant ses pores, et chaque partie de ses parties ayant les siens, fait voir qu'on n'est point assuré qu'il y ait un pouce cubique de matière solide dans l'univers, tant notre esprit est éloigné de concevoir ce que c'est que la matière. » D'autres fois, il est vrai, Voltaire semble défendre la thèse contraire.

« S'il y avait eu des êtres matériels pensant par eux-mêmes, il faudrait que la pensée fût un attribut nécessaire essentiel à toute matière; si la matière pensait nécessairement par elle-même, toute matière serait pensante; or cela n'est pas; donc il est insoutenable d'admettre une succession d'êtres matériels pensant par eux-mêmes. » Mais ce ne sont là que des raisonnements de circonstance. Au fond, Voltaire tient qu'il n'y a pas de différence entre l'esprit et la matière. Supposez en effet que la pensée ne soit pas un attribut nécessaire essentiel à la matière; Dieu, à tout le moins, ne pourrait-il pas donner à la matière la faculté de penser? « Dire que Dieu ne peut rendre la matière pensante, n'est-ce pas dire la chose la plus insolemment absurde qu'on ait jamais osé proférer dans les écoles privilégiées de la démence? Il est faux que si Dieu voulait faire penser la matière, la pensée fût un composé de matière, car la pensée serait un don de Dieu, ajouté à l'être inconnu qu'on nomme matière, de même que Dieu lui a ajouté l'attraction des forces centripètes et le mouvement, attributs indépendants de

la divisibilité. » N'est-il pas, en outre, insensé de prétendre borner la puissance de Dieu? Assurément, « il y a bien plus de choses possibles qu'on ne pense ».

En se flattant d'avoir une âme, quoiqu'il ne sache pas ce que c'est qu'une âme, l'homme, par conséquent, se leurre et se paye de mots. Car, « dites-moi ce que c'est qu'un animal qui est absolument machine la moitié de sa vie, et qui change de nature deux fois en vingt-quatre heures... Je suis persuadé que si un paon pouvait parler, il se vanterait d'avoir une âme, et il dirait que son âme est dans sa queue. Je me sens très enclin à soupçonner que Dieu nous a fait mangeants, buvants, marchants, dormants, sentants, pensants, pleins de passions, d'orgueil et de misère, sans nous dire un mot de son secret. Nous n'en savons pas plus sur cet article que ce paon dont je parle, et celui qui a dit que nous naissons, vivons et mourons sans savoir comment, a dit une grande vérité. Celui qui nous appelle les marionnettes de la Providence me paraît nous avoir bien définis ». Ailleurs Voltaire écrira : « Je suis à mon aise quand je me dis : Dieu est le maître. Celui qui fait graviter des astres innombrables les uns vers les autres, celui qui fit la lumière est bien assez puissant pour nous donner des sentiments et des idées, sans que nous ayons besoin d'un petit atome étranger, invisible, appelé âme. »

Cependant, « pourquoi et comment a-t-on des rêves dans le sommeil, si on n'a pas d'âme, et comment ces rêves sont-ils toujours si incohérents, si extravagants, si on en a une? » Ce n'est pas qu'il faille se persuader qu'on pense toujours, parce qu'on a pensé. « Est-ce qu'on se mouche toujours parce qu'on s'est mouché? » Mais que sommes-nous? « Nous sommes réellement physiquement comme un fleuve dont toutes les eaux coulent dans un flux perpétuel... L'âme n'est qu'une suite continuelle d'idées et de sentiments qui se succèdent et se détruisent : les mouvements qui reviennent le plus souvent forment ce qu'on appelle le caractère, et ce caractère même reçoit mille changements par l'âge, par les maladies, par la fortune. Il reste quelques idées, quelques passions dominantes, enfants de la nature, de l'éducation, de l'habitude, qui, sous différentes formes, nous accompagnent jusqu'au tombeau. Ces traits principaux de l'âme s'altèrent encore tous les jours, selon qu'on a mal dormi ou mal digéré. Le caractère de chaque homme est un chaos, et l'écrivain qui veut débrouiller après des siècles ce chaos, en fait un autre. »

Du reste, ce serait encore se tromper que d'admettre dans ce qu'on nomme l'âme une diversité imaginaire. « Par ces mots perception, mémoire, imagination, jugement, on n'entend point des organes distincts, dont l'un a le don de sentir, l'autre se ressou-

vient, un troisième imagine, un quatrième juge. Les hommes sont plus portés qu'on ne pense à croire que ce sont des facultés différentes et séparées. C'est cependant le même être qui fait toutes ces opérations, que nous ne connaissons que par leurs effets, sans pouvoir rien connaître de cet être. »

Non, répétons-le, nous n'en pouvons rien connaître.

Effectivement, « quelle mécanique incompréhensible a soumis les organes au sentiment et à la pensée? Comment une seule idée douloureuse dérange-t-elle le cours du sang? Et comment le sang à son tour porte-t-il ses irrégularités dans l'entendement humain? Quel est ce fluide inconnu et dont l'existence est certaine, qui, plus prompt, plus actif que la lumière, vole, en moins d'un clin d'œil, dans tous les canaux de la vie, produit la sensation, la mémoire, la tristesse ou la joie, la raison ou le vertige, rappelle avec horreur ce que l'on voudrait oublier, et fait d'un animal pensant ou un objet d'admiration ou un objet de pitié et de larmes ».

Voltaire ne se lasse point de reproduire cette argumentation. Et toutefois, quand il la développe en vers, il y mêle quelques tempéraments oratoires :

Pour comble de malheur, je sens de ma pensée
Se déranger les ressorts;
Mon esprit m'abandonne, et mon âme éclipsée
Perd en moi de son être et meurt avant mon corps.
Est-ce là ce rayon de l'essence suprême
Qu'on nous dépeint si lumineux?
Est-ce là cet esprit survivant à nous-même?
Il naît avec nos sens, croît, s'affaiblit comme eux.
Hélas! périrait-il de même?
Je ne sais, mais j'ose espérer
Que de la mort, du temps et du destin le maître,
Dieu conserve pour lui le plus pur de notre être,
Et n'anéantit point ce qu'il daigne éclairer.

Au fond, le physique est le père du moral, et « en cherchant toujours à me prouver que nous sommes deux, remarque Voltaire, j'ai senti grossièrement que je suis un seul, et cette contradiction m'a toujours fait une peine extrême ».

Voltaire pourtant ne peut s'empêcher de noter quelques-unes des objections que soulève cette réduction du moral au physique. Effectivement, « si ce sont les organes du corps qui ont fait penser Archimède, pourquoi un idiot, mieux constitué qu'Archimède, plus vigoureux, digérant mieux, faisant mieux toutes ses fonctions, ne pense-t-il point? » Ou encore, si le moral n'est que le physique sous une autre appellation, faut-il donc admettre que l'esprit même

d'un grand homme, non point un esprit vulgaire, mais l'esprit, par exemple, de Frédéric, se dissipe, à sa mort, comme une fumée?

Dieux justes (s'il en est), quoi ! cette âme si belle
N'est-ce qu'un composé de vos quatre éléments?
L'esprit de ce grand homme est-il une étincelle
Qui s'évapore avec les sens?
Rentrez, esprits communs, dans la nuit éternelle;
Périssez tout entiers, soyez anéantis.
Ame de Frédéric, vous êtes immortelle,
Ainsi que ses vertus, sa gloire et ses écrits.

Mais de pareilles objections ne sont pas pour embarrasser longtemps Voltaire. L'aristocratique immortalité qu'il croit devoir promettre au roi de Prusse ne lui est qu'un poétique verbiage, et c'est très résolument qu'au sujet de l'âme, il se range à l'avis de Prior et de Lamettrie. « C'est de Prior qu'est l'*Histoire de l'âme* : cette histoire est la plus naturelle qu'on ait faite jusqu'à présent de cet être si bien senti et si mal connu. L'âme est d'abord aux extrémités du corps, dans les pieds et dans les mains des enfants, et de là elle se place insensiblement au milieu du corps dans l'âge de puberté ; ensuite, elle monte au cœur, et là elle produit les sentiments de l'amour et de l'héroïsme ; elle s'élève jusqu'à la tête dans un âge plus mûr ; elle y raisonne comme elle sent ; et, dans la vieillesse, on ne sait plus ce qu'elle devient ; c'est la sève d'un vieil arbre qui s'évapore et qui ne se répare plus. Peut-être cet ouvrage est-il trop long ; toute plaisanterie doit être courte, et même le sérieux devrait bien être court aussi. » Est-ce donc que Voltaire ne verrait dans le livre de Prior qu'une ennuyeuse plaisanterie? Nullement. Prior s'accorde en perfection avec Lamettrie, avec lequel s'accorde parfaitement Voltaire. Qu'on en juge! « Il faut toujours tenir le ventre libre, pour que la tête le soit. Notre âme immortelle a besoin de la garde-robe pour bien penser. C'est dommage que Lamettrie ait fait un assez mauvais livre sur l'homme-machine ; le titre était admirable. » Et Voltaire s'adressant à l'âme, qu'il appelle agréablement Lisette : « Je dis quelquefois à Lisette, allons donc ! Soyez donc gaie comme la Lisette de notre ami. Elle répond qu'elle n'en peut rien faire, et qu'il faut que le corps soit à son aise, pour qu'elle y soit aussi. — Fi donc ! lui dis-je, Lisette, si vous me tenez de ces discours-là, on vous croira matérielle. — Ce n'est pas ma faute, a répondu Lisette, j'avoue ma misère, et je ne me vante pas d'être ce que je ne suis pas. »

Pour Voltaire, l'homme est, à la lettre, une machine ; lorsqu'il vit, une machine qui fonctionne ; lorsqu'il meurt, une machine qui se détraque, rien de moins, rien de plus. « On appelle âme

la languette, la soupape d'un soufflet. Qu'est-ce que cette âme? C'est un nom que j'ai donné à cette soupape qui baisse, laisse entrer l'air, se relève, et le pousse par un tuyau, quand je fais mouvoir ce soufflet. Il n'y a point là une âme distincte de la machine. Mais qui fait mouvoir le soufflet des animaux? Je vous l'ai déjà dit, celui qui fait mouvoir les astres. Le philosophe qui a dit *Deus est anima brutorum* avait raison; mais il devait aller plus loin. » En effet, « lorsque la languette ou la soupape d'un soufflet est dérangée, et que l'air qui est entré dans la capacité du soufflet en sort par quelque ouverture survenue à cette soupape, qu'il n'est plus comprimé entre les deux palettes, et qu'il n'est pas poussé avec violence vers le foyer qu'il doit allumer, les servantes disent : l'âme du soufflet est crevée. Elles n'en savent pas davantage, et cette question ne trouble pas leur tranquillité ».

Donc, que parle-t-on d'immortalité? Sans doute, « on est assez partagé entre l'immortalité et la mortalité de l'âme; mais tout le monde convient que l'âme est matérielle, et si elle l'est, on doit croire qu'elle est périssable ». Quoi! moi « qui ne sais point quelle est la nature de cette chose, j'affirmerais qu'elle est immortelle! Moi qui sais que l'homme n'était pas hier, j'affirmerais qu'il y a dans cet homme une partie éternelle par sa nature! et tandis que je refuserai l'immortalité à ce qui anime ce chien, ce perroquet, cette grive, je l'accorderai à l'homme par la raison que l'homme le désire! Il serait bien doux en effet de se survivre à soi-même, de conserver éternellement la plus excellente partie de son être dans la destruction de l'autre, de vivre à jamais avec son ami, etc. Car, si le néant a du bon, il est impossible d'aimer véritablement le néant, malgré ses bonnes qualités ». Néanmoins, comment se bercer de cette chimère d'immortalité? Voltaire n'assure point, il est vrai, qu'il ait des démonstrations contre la spiritualité et l'immortalité de l'âme; mais il déclare que toutes les vraisemblances sont contre cette double hypothèse, et il tient pour également injuste et déraisonnable « de vouloir une démonstration dans une recherche qui n'est susceptible que de conjectures ».

Ce n'est pas que Voltaire juge absolument inintelligible l'idée de résurrection. « Car il n'est pas plus surprenant de naître deux fois qu'une. Tout est résurrection dans le monde; les chenilles ressuscitent en papillons; un noyau mis en terre ressuscite en arbre; tous les animaux ensevelis dans la terre ressuscitent en herbes, en plantes, et nourrissent d'autres animaux, dont ils font bientôt une partie de la substance : toutes les particules qui composaient les corps sont changés en différents êtres. » Ce n'est pas davantage que Voltaire méconnaisse qu'à certains égards, la croyance à l'immortalité soit utile, salutaire ou même nécessaire,

en un mot qu'elle soit bonne à contenir le peuple et à refréner les princes. En effet pour qu'un homme puisse être récompensé ou puni quand il ne sera plus, il faut « qu'il subsiste en lui quelque chose qui sente et qui pense après lui ».

Toutefois, comme avant la naissance d'un homme, rien de lui n'avait ni sentiment ni pensée, pourquoi y aurait-il en lui sentiment et pensée après sa mort. Ce n'est pas tout ; « que devient le sensorium, la mémoire, le magasin d'idées, l'âme d'un colimaçon, qui marche un mois, deux mois entiers après qu'on lui a coupé la tête, et auquel ensuite une tête revient garnie de tous les organes que possédait la première? Comment tout cela revient-il? une âme qui renaît, est un phénomène bien curieux! Non, cela n'est pas plus étrange qu'une âme produite, une âme qui dort et qui se réveille, une âme détruite. Parlons franchement, c'est qu'il n'y a point d'âme; ce système est le plus hardi, le plus étonnant de tous et, au fond, le plus simple. Je suis corps et je pense, je n'en sais pas davantage ».

D'autre part, Voltaire, se contredisant bientôt lui-même, affirme que, après tout, la croyance à l'immortalité de l'âme n'a pas l'efficacité que d'ordinaire on lui attribue. Ce qui est hors de conteste et ce qui peut nous surprendre, « c'est qu'un dogme si réprimant et si salutaire ait laissé en proie à tant d'horribles crimes des hommes qui ont si peu de temps à vivre et qui se voient pressés entre deux éternités. » Ou encore : « On chantait publiquement sur le théâtre de Rome :

> *Post mortem nihil est, ipsaque mors nihil;*
> Rien n'est après la mort, la mort même n'est rien;

ces sentiments ne rendaient les hommes ni meilleurs ni pires; tout se gouvernait, tout allait à l'ordinaire, et les Titus, les Trajan, les Marc Aurèle gouvernèrent la terre en dieux bienfaisants. »

Il faut nous y résigner. « Nous sommes tous comme des prisonniers condamnés à mort qui s'amusent un moment sur le préau jusqu'à ce qu'on vienne les chercher, pour les expédier... Nous ressemblons aux moutons qui bêlent, qui jouent, qui bondissent en attendant qu'on les égorge. Leur grand avantage sur nous est qu'ils ne se doutent pas qu'ils seront égorgés et que nous le savons. »

« Il y a soixante ans, conclut Voltaire, que je cherche ce que c'est qu'une âme, et je n'en sais encore rien. » Par conséquent, que signifie cet éternel refrain de l'âme immortelle? « L'âme immortelle a donc son berceau entre deux.....? Vous me dites, madame, que cette description n'est ni dans le goût de Tibulle ni dans celui de Quinault; d'accord, ma bonne, mais je ne suis pas en humeur de

te dire ici des galanteries. » Et après avoir exprimé par cette boutade de grossier cynisme une idée qu'il croit plus vraie que consolante, Voltaire se plaît à la consigner de nouveau, comme son dernier aveu, dans ces vers à la fois désespérants et charmants :

Adieu, je vais dans ce pays
D'où ne revint point feu mon père.
Pour jamais adieu, mes amis,
Qui ne me regretterez guère...
Petits papillons d'un moment,
Invisibles marionnettes,
Qui volez si rapidement
De Polichinelle au néant,
Dites-moi ce que vous êtes.
Au terme où je suis parvenu,
Quel mortel est le moins à plaindre?
C'est celui qui ne sait rien craindre,
Qui vit et qui meurt inconnu.

VI

Il n'est que trop ordinaire que les philosophes qui se piquent le plus de rigueur se sauvent des suites de leurs propres doctrines par de surprenantes inconséquences. La nature, pour s'exprimer avec Pascal, soutient leur raison impuissante et l'empêche d'extravaguer jusqu'à la folie. Ou encore, suivant une distinction célèbre de Kant, chez eux la raison pure est sans cesse démentie par la raison pratique. Voltaire fournit de ce fait un mémorable exemple. Car jamais théoricien ne s'est en toutes choses plus contredit et particulièrement en matière de liberté.

Avant tout, il est clair que s'il n'y a pas d'âme, et Voltaire a nié l'existence de l'âme; il est évident que si nous sommes tout corps, et Voltaire déclare que tout en nous se réduit à l'organisme, la liberté ne se comprend plus. Machines, nous sommes nécessairement soumis aux lois des machines, le libre arbitre reste un mot vide de sens, et c'est uniquement de mouvement et des lois du mouvement qu'il nous faut parler. Cependant Voltaire commence par affirmer la liberté et la démontre. Première contradiction.

Ensuite, revenant à son premier dire, Voltaire ramène à l'idée de puissance l'idée de liberté, et, chez l'homme, à un pouvoir physique tout pouvoir. C'est manifestement nier la liberté. Seconde contradiction.

Enfin, quoique d'après Voltaire, nous ne soyons pas libres, la force des choses l'oblige à reconnaître que nous agissons toujours comme si nous étions libres. C'est de nouveau poser la liberté. Troisième contradiction.

Bref, conséquent avec lui-même en théorie, Voltaire est fataliste en théorie comme il est matérialiste, tandis que la réalité lui impose des inconséquences qui font de lui, dans la pratique, un partisan décidé du libre arbitre.

C'est ce sentiment d'une réalité indéclinable qui, tout d'abord, porte Voltaire à soutenir que l'homme est libre. De là une discussion, presque une polémique, longue, ardente, subtile à la fois et impétueuse avec le roi de Prusse, et dans laquelle le courtisan a cent fois raison contre son maître. Par passe-temps, par bel esprit, peut-être aussi par conviction sincère, mais du moins par logique de matérialiste, Frédéric niait nettement la liberté humaine. C'est à l'aide d'arguments péremptoires que Voltaire la défend. Si, en effet, l'homme n'est pas libre, que devient la responsabilité? Le père de Frédéric II n'avait laissé que vingt-quatre heures à Wolf pour vider ses États, sous prétexte qu'en professant le leibnizianisme, Wolf enseignait un système de fatalité qui n'allait à rien moins qu'à ruiner parmi les troupes toute obéissance. Frédéric II assurément n'aurait pas souffert davantage qu'on cherchât à persuader ses soldats qu'ils n'étaient pas libres de lui donner leur sang, ou ses sujets de lui payer l'impôt. Mais il lui plaisait, à propos du libre arbitre, de se jouer avec le plus ingénieux et le plus amusant interlocuteur qu'il eût jamais rencontré. Il met donc à prouver que la liberté n'est et ne peut être qu'une illusion, la même insistance que Voltaire à établir que rien n'est plus incontestable que la liberté.

Cette opinion que l'homme est libre paraît même une des rares croyances qui soient solidement ancrées dans l'esprit toujours flottant de Voltaire. Dissertations en prose et discours en vers, dialectique et poésie, argumentation et adjuration, il n'épargne rien pour établir d'une manière inébranlable, comme une vérité aussi manifeste que nécessaire, le dogme de la liberté.

Ah! sans la liberté que seraient donc nos âmes
Mobiles, agités par d'invisibles flammes,
Nos vœux, nos actions, nos plaisirs, nos dégoûts,
De notre être, en un mot, rien ne serait à nous;
D'un artisan suprême impuissantes machines,
Automates pensants, mus par des mains divines,
Nous serions à jamais de mensonge occupés,
Vils instruments d'un Dieu qui nous aurait trompés.
Comment sans liberté serions-nous ses images?
Que lui reviendrait-il de ses brutes ouvrages?
On ne peut donc lui plaire; on ne peut l'offenser;
Il n'a rien à punir, rien à récompenser.
. . . .

La liberté, dis-tu, t'est quelquefois ravie.
Dieu te la devait-il immuable, infinie,
Égale en tout état, en tout temps, en tout lieu?
Tes destins sont d'un homme et tes vœux sont d'un Dieu.
Quoi! dans cet océan cet atome qui nage
Dira : l'immensité doit être mon partage.
Non; tout est faible en toi, changeant et limité,
Ta force, ton esprit, tes talents, ta beauté.
. . . .
Mais, dis-moi, quand ton cœur formé de passions
Se rend, malgré lui-même, à leurs impressions,
Qu'il sent dans ses combats sa liberté vaincue,
Tu l'avais donc en toi, puisque tu l'as perdue!

Non seulement Voltaire soutient que nous sommes libres; mais il semble qu'il entende à merveille la nature de la liberté. Ainsi, qu'on ne lui propose point de placer dans un état d'indifférence l'essence de la liberté. Il répond et établit pertinemment qu'une liberté d'indifférence, si elle était possible ou si même elle se pouvait concevoir, ne serait que le plus bas degré de la liberté. Bien plus; la liberté d'indifférence se trouverait être un effet sans cause. Les idées de l'entendement, au lieu de détruire la liberté, sont, au contraire, des conditions de la liberté. Qu'on ne lui oppose pas davantage, contre la liberté, le vieil argument de la prescience divine. Car c'est fort judicieusement qu'il remarque « qu'on pourrait dire de même : Dieu sait ce qui arrivera, il n'est donc pas en son pouvoir de ne pas faire ce qui arrivera ». « La prescience de Dieu ne donne pas aux choses plus de certitude qu'elles n'en auraient, s'il n'y avait pas de prescience; loin d'être la cause de l'existence des choses, elle est elle-même fondée sur leur existence. Dieu n'est pas le Dieu des machines, mais le Dieu des êtres pensants. Il n'y a point de hasard et pourtant l'homme est libre. » Aussi bien, savons-nous ce que c'est que la prescience divine? Que coûterait-il de dire : je ne sais point ce que sont les attributs de Dieu, et je ne suis point fait pour embrasser son essence. Mais « c'est ce qu'un bachelier et un licencié se garderont bien d'avouer; c'est ce qui les a rendus les plus absurdes des hommes et fait d'une science sacrée un misérable charlatanisme ». Il reste, en tout cas, hors de doute « que tous les sophismes contre la liberté de l'homme attaquent également la liberté de Dieu ». Évidemment, on ne pouvait mieux conclure.

Néanmoins, chose à peine croyable! Voltaire change instantanément de sentiment, et la thèse du fatalisme finit par lui devenir aussi chère que le lui avait été naguère celle de la liberté. « J'ai relu ce que vous daignâtes m'écrire, il y a dix ans, mandait-il à

Frédéric; ce petit morceau très philosophique fait trembler. Plus j'y pense, plus je reviens à l'avis de Votre Majesté. J'avais grande envie que nous fussions libres, j'ai fait ce que j'ai pu pour le croire. L'expérience et la raison me convainquent que nous sommes des machines faites pour aller un certain temps et comme il plaît à Dieu. »

Était-ce donc par basse et mensongère flatterie que Voltaire, se démentant à ce point lui-même, en venait à partager obséquieusement le sentiment du roi de Prusse? En aucune façon. L'opinion fataliste que professe définitivement Voltaire convient à merveille avec l'idée qu'il se fait de la liberté. Pour lui, effectivement, la liberté se résout dans le pouvoir d'agir. « Un raisonneur me demanda si j'étais libre; je lui répondis que je n'étais point en prison, que j'avais la clef de ma chambre, que j'étais parfaitement libre. Être véritablement libre, c'est pouvoir. »

C'était précisément ce que Locke avait soutenu, et c'est ce qu'après lui Voltaire se complaît à répéter. « Ou je me trompe fort, ou Locke, le définisseur, a très bien défini la liberté, puissance. Je me trompe encore, ou Collins, célèbre magistrat de Londres, est le seul philosophe qui ait bien approfondi cette idée, et Clarke ne lui a répondu qu'en théologien. » Oui, « on dispute depuis trois mille ans si la volonté est libre ou non; Locke fait voir d'abord que la question est absurde, et que la liberté ne peut pas plus appartenir à la volonté que la couleur et le mouvement. Que veut dire ce mot être libre? Il veut dire pouvoir, ou bien il n'a pas de sens. Or que la volonté puisse, cela est aussi ridicule au fond que si on disait qu'elle est jaune ou bleue, ronde ou carrée. La volonté est le vouloir, et la liberté est le pouvoir... Vous ne pouvez obéir par votre volonté qu'à une idée qui vous dominera davantage. Or vous recevez toutes vos idées; vous recevez donc votre vouloir, vous voulez donc nécessairement : le mot de liberté n'appartient donc en aucune manière à la volonté! Où sera donc la liberté? dans la puissance de faire ce qu'on veut. La liberté, sur laquelle on a écrit tant de volumes, n'est donc, réduite à de justes termes, que la puissance d'agir. »

Allons plus loin. « Cette liberté n'étant que la puissance d'agir, quelle est cette puissance? Elle est l'effet de la constitution et de l'état actuel de nos organes. Mais quoi! en ce cas mon chien de chasse est aussi libre que moi. Les autres animaux auront donc la même liberté, la même puissance? Pourquoi non? Ils ont des sens, de la mémoire, du sentiment, des perceptions comme nous; ils agissent avec spontanéité comme nous; il faut bien qu'ils aient aussi, comme nous, la puissance d'agir en vertu de leurs perceptions, en vertu du jeu de leurs organes. On crie : s'il en est ainsi,

tout n'est que machine, tout est dans l'univers assujetti à des lois éternelles. Eh bien, voudriez-vous que tout se fît au gré d'un million de caprices aveugles? Ou tout est la suite de la nécessité et de la nature des choses, ou tout est l'effet de l'ordre éternel d'un maître absolu; dans l'un et dans l'autre cas, nous ne sommes que des roues de la machine du monde. Ou le monde subsiste par sa propre nature, par ses lois physiques, ou un être suprême l'a formé selon des lois suprêmes; dans l'un et l'autre cas, tout est nécessaire; les corps graves tendent vers le centre de la terre, sans pouvoir tendre à se reposer en l'air. »

A la vérité, le déterminisme, qui est fatalisme, peut effrayer par ses conséquences. Mais Voltaire ne se trouble pas pour si peu. Suivant lui, c'est un vain jeu d'esprit, c'est un lieu commun de dire que sans la liberté prétendue de la volonté les peines et les récompenses sont inutiles. Raisonnez et vous conclurez tout le contraire. « Si, quand on exécute un brigand, son complice, qui le voit expirer, a la liberté de ne point s'effrayer du supplice; si la liberté se détermine d'elle-même, il ira du pied de l'échafaud assassiner sur le grand chemin : si ses organes frappés d'horreur lui font éprouver une terreur insurmontable, il ne volera plus. Le supplice de son compagnon ne lui devient utile et n'assure la société qu'autant que la volonté n'est pas libre. La liberté n'est donc et ne peut être autre chose que la puissance de faire ce qu'on veut. » Voilà de quels sophismes Voltaire étaye sa fausse notion de la liberté!

Cependant, si la liberté n'est que le pouvoir d'agir, et si tout notre pouvoir se réduit à un pouvoir physique, combien ne sont pas étroites les bornes de la liberté! Ou plutôt la liberté n'est-elle pas illusoire, si en nous et hors de nous se découvrent perpétuellement des causes qui nécessitent nos actions!

Or, d'après Voltaire, le moyen de contester que de telles nécessités se rencontrent partout et toujours.

« Nous avons des désirs nécessaires, des passions nécessaires, des lois nécessaires pour les réprimer; et, tandis que sur notre fourmilière nous nous disputons un brin de paille pour un jour, l'univers marche à jamais par des lois éternelles et immuables, sous lesquelles est rangé l'atome qu'on nomme la terre. »

Ces nécessités forment ce qu'on appelle le destin.

« Le destin était, chez les philosophes, ou l'enchaînement des causes et des effets nécessairement produits par la nature, ou ce même enchaînement ordonné par la Providence, ce qui est bien plus raisonnable. Tout le système de la fatalité est contenu dans ce vers d'Annæus Sénèque :

Ducunt volentem fata, nolentemque trahunt.

« On est toujours convenu que Dieu gouvernait l'univers par des lois éternelles, immuables; cette vérité fut la source de toutes les disputes inintelligibles sur la liberté, parce qu'on n'a jamais défini la liberté, jusqu'à ce que le sage Locke soit venu : il a prouvé que la liberté est le pouvoir d'agir. Dieu donne ce pouvoir, et l'homme, agissant librement selon les ordres éternels de Dieu, est une des roues de la grande machine du monde. »

Sans doute « c'est là le fatalisme, et quelques-uns disent : ne croyez pas au fatalisme, car alors... Ne craignez rien, car nous aurons toujours des passions et des préjugés, puisque c'est notre destinée d'être soumis aux préjugés et aux passions. C'est pourquoi une réflexion console, c'est que quelque système qu'on embrasse, à quelque fatalité qu'on croie toutes nos actions attachées, on agira toujours comme si on était libre ».

Quoi qu'il en soit, comment ne pas croire au destin, ou se flatter d'échapper à sa destinée? « Je pense que vous croyez à la destinée, remarque finalement Voltaire, pour moi, c'est mon dogme favori. Toutes les affaires de ce monde me paraissent des boules poussées les unes contre les autres. » Quant à l'homme lui-même, voulez-vous savoir ce qu'il est? « Voyez cette girouette? Elle tourne tantôt au doux souffle du zéphyr, tantôt au vent violent du nord; voilà l'homme! »

Toutefois, il n'y a pas en philosophie de problème dont la solution ne semble à Voltaire dépendre de la solution même du problème de l'existence de Dieu. Mais tandis que, logiquement, toutes les vérités se rattachent en effet à cette première vérité, Voltaire, contrairement aux exigences indiscutables de la vraie méthode, estime que, dans l'ordre d'acquisition de nos connaissances, c'est par l'étude du problème de l'existence de Dieu qu'il faut commencer. « Nous avons à examiner ce que c'est que la faculté de penser dans des espèces d'homme différentes; comment lui viennent ses idées, s'il a une âme distincte du corps, si cette âme est éternelle, si elle est libre, si elle a des vertus et des vices, etc.; mais la plupart de ces idées ont une dépendance de l'existence ou de la non-existence de Dieu. Il faut, je crois, commencer par sonder l'abîme de ce grand principe. »

NOURRISSON.

La suite prochainement.

LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE
CONTEMPORAINE

LE ROMAN ET LE RÉALISME [1]

IV

M. PEREDA

Au mois de juin 1864, lorsque les nouvelles de Fernan Caballero attiraient, depuis dix-huit ans déjà, l'attention de l'Espagne sur les mœurs idéalisées de l'Andalousie, on vit paraître un livre, écrit à l'autre extrémité du royaume et composé de petits tableaux que réunissait le titre commun de *Scènes montagnardes* (*Escenas montañesas*). L'auteur se nommait D. José Maria de Pereda. Né en 1834, à Polanco, près de Santander, il était allé de bonne heure, avec sa famille, résider dans cette capitale de province, puis il avait étudié à Madrid pour devenir ingénieur civil; telle était, du moins, la carrière que lui désignaient ses parents. Mais les sciences exactes lui offrant peu d'attraits, il les avait négligées, et s'était mis à écrire des vers et de la prose qu'il montrait, du reste, à fort peu de personnes. En 1854, il vit à Madrid les sanglantes émeutes de juillet; il n'y prit aucune part, mais il observa et se souvint. Revenu à Santander, il fut encore pressé par sa famille de prendre une occupation et de s'associer avec un négociant; mais ce projet, auquel il ne se prêtait que par obéissance, échoua sans lui laisser de grands regrets; et, comme il devait jouir de quelque fortune, il crut pouvoir se livrer à son penchant, écrire dans des journaux de province ou de Madrid des articles qu'il réunirait ensuite et publierait en un volume. Quand le nombre de ces morceaux fut assez grand, et que quelques amis, fins connaisseurs, les eurent goûtés, le livre parut, avec un prologue du peintre de mœurs vascongade, M. Trueba.

Celui-ci prédisait au nouvel écrivain un succès éclatant, « un joyeux émoi (*un alboroto*) dans la république des lettres ». Il ne

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 mars et 10 avril 1885.

se trompait point; le recueil fut très bien reçu et fit beaucoup espérer de M. Pereda. Quelques critiques s'élevèrent, il est vrai, mais elles se résumaient toutes en un seul point, que l'auteur du prologue avait signalé : on trouvait la peinture des mœurs de Santander et de la campagne environnante un peu trop défavorable à la réputation des habitants; on se demandait pourquoi M. Pereda avait cru devoir faire à tout le reste de l'Espagne les honneurs des travers et des vices de son pays. Pourquoi représenter ces paysans avides, ces gens du port voleurs, ces marins ivrognes? Pourquoi ces querelles de balcon à balcon entre des pêcheurs avinés, entre des parents et des voisins? Pourquoi ces conversations médisantes, ces sottes prétentions des bourgeois? Ne pouvait-on cacher ces petites misères et parler uniquement des vertus d'une province qui en avait tant conservé? Je ne sais ce que M. Pereda répondit à de pareils reproches; rien, sans doute, et il eut raison; car son livre, fort agréable, sut plaire à ceux même qui le blâmaient d'y avoir déposé trop de pessimisme.

Après tout, ses peintures de mœurs étaient fidèles et presque toujours souriantes; une bonne part de comique, mêlée aux défauts de ses personnages, en rendait l'impression parfaitement supportable, et empêchait qu'aucune scène, tracée dans ce livre, excitât le dégoût ou le découragement. Tout y était vrai, sans être désolant ou ignoble; et après les peintures tragiques ou grandioses que Caballero avait fait de l'Andalousie, après les édifiantes et patriarcales aquarelles que Trueba avait peintes dans les provinces basques, un peu de vérité, assaisonnée de bonne humeur, venait fort à propos varier les impressions du public espagnol. Il est beau d'agrandir ou de poétiser les choses; mais il n'y a pas de mal à les remettre doucement au point, et l'humanité se lasse par instants d'être représentée, comme de parti-pris, plus haute, plus forte et meilleure qu'elle ne l'est. Dans les *Scènes montagnardes* de M. Pereda, on reconnut la nature, sans douter néanmoins des grandes lois de la morale et du bon sens; on y vit l'homme sot ou vicieux, sans croire que la sottise ou le vice fût irrémédiable; on s'amusa, on s'instruisit, parfois on s'émut, et toujours à propos de choses vraisemblables que l'auteur avait pu observer de ses propres yeux.

Ne pensez pas cependant que M. Pereda se fût borné, dans ce premier ouvrage, à exposer des photographies humaines. Il savait déjà le grand art de fondre en un seul tableau plusieurs scènes, de rassembler en un type unique des traits dispersés. Enfin il *créait*, mais toujours avec des éléments positifs, substantiels, dont il pouvait affirmer l'existence hors de lui-même et de son imagination. Jamais de personnages purement poétiques, de héros des vieux

temps égarés dans ce siècle; toutes ses figures avaient leurs modèles encore vivants.

Si vous en doutez, ouvrez le livre au merveilleux chapitre de *la Levée maritime*. Tout y est vrai comme la vie, rien n'est fictif; et l'ordonnance pourtant, et les coups de pinceau appartiennent en propre à l'auteur.

Les premières pages semblent d'abord étrangères au titre; on n'y parle pas de la *levée;* on nous dit seulement de regarder et d'écouter ce qui se passe au balcon d'une maison de pêcheurs, là-bas, tout près du port de Santander. Sur ce balcon se font les travaux du ménage, sur ce balcon les enfants reçoivent des roulées quand les parents veulent mâter leur diablerie; on y lave, on y crie, on y saigne, on s'y dispute; d'une galerie voisine la mère d'un matelot injurie sa bru qu'elle accuse d'être la plus négligente des femmes et la plus grande buveuse d'eau-de-vie. Un peu plus tard, deux pêcheurs discutent sur leur paye, sur les comptes de la corporation, sur la manière indigne dont ils sont volés; et tout le voisinage les entend. Mais un beau soir, ces bruits cessent, une seule affaire préoccupe tous les gens du port; on vient de décréter une levée maritime, la moitié au moins des hommes inscrits doit partir. Le P. Bolina, El Tuerto et bien d'autres, quitteront demain femme et enfants et s'embarqueront, contraints et forcés.

L'auteur, qui a entendu leurs querelles et leurs chansons, a fini par s'affectionner à eux, et il se rend au quai pour les voir partir.

C'était le dénouement, dit-il; je voulus y assister. La douleur fascine comme le plaisir et les larmes séduisent aussi bien que la gaieté. Je pris donc mon chapeau et me rendis au port. Une multitude de gens du peuple, entassés, se remuaient, criaient, pleuraient et envahissaient la plate-forme à l'extrémité de laquelle était amarrée une chaloupe. Dans cette chaloupe il y avait une douzaine d'hommes vêtus du même costume que mon voisin El Tuerto; et chacun d'eux, comme lui, portait un petit paquet de linge pendu à son bras. De ces hommes les uns pleuraient assis, d'autres restaient debout, pâles, immobiles, avec cette terrible empreinte que laisse une douleur profonde sur un organisme énergique et mâle; d'autres, affectant une tranquillité dont ils étaient loin, cherchaient à cacher sous un sourire forcé les pleurs qui montaient à leurs yeux. Tous avaient déjà dit adieu à leurs parents, à leurs enfants, à leurs femmes, qui, du rivage, leur adressaient, à travers les larmes, des paroles de tendresse, de consolation et d'espérance. D'autres, pendant ce temps, non moins malheureux, se détachaient avec peine des liens par lesquels la parenté et l'amitié cherchaient à les retenir quelques moments de plus à terre. Aussi les

mots de *père*, d'*ami*, de *fils*, formaient un seul cri dans toute cette multitude; cri étouffé par un terrible accompagnement de soupirs et de sanglots. Les curieux mêmes pleuraient en voyant la douleur de tant d'orphelins et de femmes sans appui.

Un vieux patron de barque, tenant le bout du câble qui amarrait la chaloupe au quai, ne pouvait pas se décider à le lâcher, voulant, sans doute, jouir un peu plus longtemps de la présence de ses camarades. Enfin El Tuerto, qui était embarqué et que la vue de son père et de ses enfants martyrisait trop, impatient d'en finir avec cette agonie, cria d'un air farouche au vieux marin : Lâche tout!

Celui-ci obéit, comme mû par un ressort; le bout du câble tomba dans l'eau; les rames crièrent, on entendit un adieu immense, indescriptible, et la chaloupe glissa vers San-Martin, dans les eaux duquel attendait un vapeur fumant qui devait recueillir son équipage.

Quand ceux qui partent et ceux qui restent ne peuvent plus se voir, les femmes abandonnées se tournent vers un autre vieux loup de mer, appelé par tout le monde père Tremontorio. C'est un homme qui en a vu de toutes sortes, sous toutes les lignes; étant d'ailleurs demeuré célibataire, il adopte presque les familles d'autrui et s'efforce de les consoler; mais comme il ne veut pas mentir, ses consolations semblent parfois terribles; il dit de ces choses qui sont vraies et qui font dresser les cheveux sur la tête.

— Père Tremontorio, lui demande une pauvre femme en sanglotant, c'est la vérité qu'on les punit beaucoup à bord et qu'ils sont battus?

— Laissez donc, répond-il, des bêtises! rien que des bêtises! Pourquoi voulez-vous, fichtre! qu'on les batte? Il ne manquerait plus que cela! Dans le commencement, on les battait tout de même, mais déjà de mon temps il n'y avait plus de garcette; ainsi rassure-toi... Et puis ton mari est un homme qui sait remplir son devoir et qui ne sera pas malheureux... A bord, pourvu que le contre-maître ne soit pas méchant, faut pas s'inquiéter... Maintenant, s'il est de ces enragés qui ont le diable au corps et qui prennent un homme en grippe, ah! bon Dieu! il est capable (et ce n'est pas encore le pire) d'envoyer l'homme fourbir la pomme du mât de hune de misaine ou prendre un ris à la plus haute hune, sans nécessité, par une nuit de tempête... Mais bast! ça ne se voit plus, ces choses-là; aujourd'hui c'est plaisir que de servir dans la marine royale.

— Et où va-t-on les envoyer maintenant? demanda la femme.

— D'abord, dit Tremontorio, ils vont au Ferrol. Ils y resteront au dépôt quelques jours; puis l'un sur la frégate, l'autre sur le brick, un autre sur le vapeur, on vous les embarquera tous peu à peu. Quel-

ques-uns restent gardes-côtes dans les mers d'Espagne, et tout se borne à courir des bordées, comme on dit, d'un port à un autre, et à essuyer un grain par-ci par-là; mais comme ces eaux-là nous connaissent, pas d'inquiétude. D'autres iront de l'autre côté, aux colonies... Ah! là il y a de tout, peu de travail, bon genièvre, bon tabac et bon café; mais on y sue tout son jus à chaque pas. Et puis aujourd'hui le choléra, demain le vomitonegro; fichtre! voilà de petites infirmités qui tracassent fort le pauvre marin; ceux qu'elles empoignent, elles ne les lâchent pas qu'elles ne les aient tués. Si on vous fourre à Manille, tout, jusqu'au pain, se ligue contre vous; dans ce pays-là le corps n'est plus qu'un crible; remplissez-le, ne le remplissez pas, n'importe; il fait eau plus qu'un vieux tonneau; et quand vous débarquez, il ne vous reste plus une goutte en dedans. Un mois dans ces parages vous laisse un homme... que la mère qui l'a mis au monde ne le connaîtrait plus, fichtre! tant il se fait jaune et exténué... Des guerres, aujourd'hui n'y en a plus qui vous obligent à lâcher une couple de bordées à chaque instant... Et comme nous autres jadis, sur *la Ferrolane*, nous avons vu toutes les mers que Dieu a créées et toutes les parties du monde qu'on peut voir, pourquoi retournerait-on là où nous avons été? Ah! fichtre! plaise à Dieu qu'on n'y retourne pas! car dans ces grands voyages, aujourd'hui on est grillé vif, demain on est transi de froid, ici les fièvres, ailleurs la gale... Ah! mes amis, quels indignes climats et quels peuples, bon Dieu! Ils ont plus de couleurs qu'un arlequin. Pour les campagnes d'aujourd'hui, n'ayez pas peur. Ainsi, courage, fichtre! Dieu nous a créés de moins encore, et me voici, moi, et je ne suis pas mort, et cependant le sort a fait de moi tout ce que peut faire un requin derrière un navire... Et je n'en dis pas davantage.

Le bon Tremontorio, ajoute l'auteur, continua longtemps à consoler à sa manière ces pauvres femmes, jusqu'à ce que le groupe, toujours compacte, mais précédé, en dernier lieu, d'une avant-garde de marmots qui s'y étaient peu à peu agrégés, changea de direction en approchant du consulat et s'enfonça dans la ville. Moi, qui machinalement l'avais suivi en écoutant Tremontorio depuis la pointe du quai jusqu'à ce lieu, je le perdis de vue et je continuai mon chemin vers la Rive, vivement ému des scènes dont je venais d'être témoin.

A la lecture de ces pages si vraies, si humaines, où tant d'esprit s'unissait à tant de cœur, l'Espagne entière ressentit un plaisir nouveau, et quelques connaisseurs crurent pouvoir dire qu'un grand écrivain était né. Sans trop de hâte et sans nulle présomption, M. Pereda poursuivit ses études sur les gens de la province où il habite. La révolution de 68, qu'il avait prévue, redoubla son horreur pour les doctrines modernes, le jeta en pleine réaction, et

l'envoya siéger aux Cortès de Madrid, pour y représenter les amis de la vieille Espagne, catholique, monarchiste, et dans une certaine mesure aristocrate. Ses admirateurs et ses confrères en littérature ne partageaient pas tous ses opinions, comme on peut le penser, mais tous l'aimaient et disaient que, si don Carlos montait sur le trône et choisissait Pereda pour ministre, celui-ci gouvernerait beaucoup plus doucement que ses articles politiques et ses propos antilibéraux ne le faisaient croire.

A peine les orages de 1870 se furent-ils calmés (pour ne pas tarder d'ailleurs à renaître) que le moraliste de Santander publia la suite de ses études, disant le bien et le mal, ne cachant à ses voisins ni son amour pour leur commun pays, ni son admiration pour la nature grandiose qui les environne, ni sa sympathie pour leurs souffrances, ni son indignation contre leurs vices, ni l'envie de rire que leurs travers lui donnaient souvent. C'étaient encore des scènes prises sur le vif, et d'ordinaire peu étendues; quelquefois un ou deux caractères bien développés et s'agitant autour d'une action plus ou moins rapide; *Types et paysages*, ainsi qu'il les appelait, *Esquisses à la détrempe*, qui déjà sont des nouvelles, mais n'osent point prendre encore le titre de romans. Comme Santander s'embellit depuis quelques années et devient, en été, une station de bains de mer, un rendez-vous d'Espagnols de toute province, auxquels se mêlent parfois des familles étrangères, ces nuées d'hirondelles voyageuses attirèrent souvent l'attention de M. Pereda.

Il les étudia dans leur plumage, dans leurs jeux aux bords de l'Océan, dans leur babil, dans leurs habitudes et dans leurs manies, et il résulta de ses observations un délicieux petit livre ou, si vous voulez, un album qui a pour titre : *les Types de passage, croquis à la plume.* Les visiteurs bigarrés de Santander y sont dessinés de main de maître par un écrivain qui pourrait faire plus, qui saurait mêler tous ces personnages à une action, à une comédie, mais qui, de son plein gré, se borne à quelques traits heureusement choisis et légèrement tracés. Ces trois livres[1], qui font suite aux *Scènes montagnardes*, ne surpassèrent point leur aîné en intérêt; mais le style de l'auteur y acquit une facilité charmante, et certaines pages mériteront de vivre autant que la langue espagnole.

Si nous n'étions pressé de suivre M. Pereda dans le développement d'un talent que, depuis vingt et une années, nos voisins admirent et voient croître, nous nous arrêterions avec complaisance devant le chapitre intitulé : *Le bon drap se vend sans sortir du coffre.* Ce proverbe espagnol signifie que, sans étalage, la vraie

[1] *Types et paysages, Esquisses à la détrempe, Types de passage.*

vertu, le vrai mérite, se font reconnaître; et M. Pereda le retourne spirituellement contre trois jeunes filles que leur mère, avec les meilleures intentions du monde, promène, fait briller et affiche dans Santander. Rien d'amusant comme le détail des moyens employés par cette famille pauvre et obscure pour faire croire qu'elle est noble et vit à l'aise. Il y a dans la maison 2500 francs de rente; le père n'est qu'un capitaine retraité, et la mère s'intitule madame la colonelle, et les filles, à force de retourner les mêmes vêtements, ont l'air de changer sans cesse de toilette. Pour aller au théâtre, chacune d'elles successivement s'agrège à quelque autre famille qui lui paye une place et qui n'ose pas, le lendemain, en réclamer le prix. Aussi ne les voit-on jamais toutes au spectacle; un soir, c'est l'aînée, un autre la cadette, un troisième soir la plus jeune, qu'on aperçoit accrochée en parasite à leurs amis Velasco, Ruiz ou Martinez, et occupant une toute petite place dans la loge d'autrui. Mais aux réunions en plein air elles s'en vont ensemble, et elles n'en manquent pas une; elles se montrent à la promenade, à la revue, à la messe, à la musique, pour capturer quelqu'un... en tout bien et tout honneur. Ces trois señoritas veulent des maris, cette excellente mère cherche des gendres « et ne comprend pas, dit l'auteur, que les bons mariages se préparent entre les murs sacrés du foyer domestique, près de la table à ouvrage, derrière de petits rideaux plus blancs que la neige, comme le bon drap se vend dans le coffre sans avoir besoin de l'étaler, ni d'en annoncer la vente à son de trompe ».

Toute cette peinture est exquise dans le chapitre de M. Pereda; c'est aussi fin, aussi bien observé que du la Bruyère, et la recherche de l'effet y est moins visible.

Mais la Bruyère ne se contente pas de peindre; il réfléchit, il raisonne sur tous les sujets dont l'homme peut se préoccuper, il philosophe après Descartes et Pascal. Les admirateurs de M. Pereda ne lui ont jamais demandé de toucher, même en passant, à tant de grandes questions; mais ils ont espéré de bonne heure qu'il écrirait des romans étendus, où les caractères se développeraient au sein d'une action intéressante. Les nouvelles qu'il publia, en 1876, sous le titre d'*Esquisses à la détrempe*, avivèrent cet espoir en le réalisant à demi; enfin au mois de septembre 1878, le roman désiré, le long récit s'acheva, et au commencement de l'année suivante, Madrid le connut.

M. Pereda avait vu, dix ans plus tôt, éclater la révolution dans les bourgs voisins de la montagne; il se souvint, et voulut nous apprendre comment les paysans, à 80 lieues de la capitale, se trouvent préparés par une foule de petites passions à ces grands

changements. Son roman porte un titre qui annonce la satire : *Don Gonzalo Gonzalez de la Gonzalera.*

Un héros chargé de tant de noms si pompeux et si uniformes sera ridicule, on peut y compter. La scène de ses folies est Coteruco, village paisible, entouré de verts pâturages et de pics superbes. Pendant bien des années, l'influence et le respect y ont appartenu aux deux représentants de la vieille aristocratie et de l'éternelle religion. Don Roman Pérez de la Llosia, propriétaire d'une belle maison armoriée et de vastes domaines, s'entend avec le curé pour instruire et pour maintenir dans le bien tout le village. Veuf, et n'ayant qu'une fille, don Roman fait son bonheur de rendre les hommes honnêtes et heureux. Il prête aux uns, donne aux autres, s'informe de tous les besoins, réunit, chaque soir, beaucoup de monde dans sa cuisine et les fait causer de ce qui les intéresse. Il ne veut pas que chez lui on parle politique, mais s'il a trouvé dans les journaux ou ailleurs quelque détail curieux et utile pour ceux qui l'entourent, il le leur communique, il le fait entrer dans leur tête, il les amène, par son exemple, à en profiter.

Tout irait bien, car les mauvais drôles qui n'aiment pas don Roman sont en très petit nombre et n'ont pas de chef; mais malheureusement un certain Gonzalo revient d'Amérique tout chargé d'écus et désireux d'éblouir son pays natal. Ayant osé, malgré son ignorance et sa bêtise, aspirer à la main de la fille de don Roman, il se voit repoussé et devient furieux.

Aussitôt se forme autour de lui toute une cabale qui exploite sa colère et sa bourse. On lui dit qu'il doit se présenter aux prochaines élections municipales; on lui suggère des idées démocratiques auxquelles il n'avait jamais songé, mais qui flattent aujourd'hui son ressentiment, parce qu'elles sont contraires à celles de l'honnête homme qui n'a pas voulu l'avoir pour gendre. Un étudiant expulsé de Madrid par la police vient prêcher la révolution, et c'est aux frais de don Gonzalo Gonzalez qu'il réunit un club dans un cabaret. Le parvenu paye des tournées de consommation, donne un agneau, puis une vache à ses partisans, qui, après avoir joué aux cartes ces deux animaux, s'en régalent deux dimanches de suite, avec force cruchons de vin et force platées de riz au lait. La paresse, le jeu, l'ivrognerie, se répandent dans tout le village; les femmes se désespèrent, les enfants sont négligés; la corruption, naguère si rare encore, devient générale; le curé ayant, dans la chaire, blâmé (sans citer aucun nom) les hommes qui sacrifient leurs devoirs au plaisir, l'étudiant profite de la circonstance pour déclamer contre le fanatisme des prêtres uni au despotisme des aristocrates. Il souffle si bien la révolte que le soir on jette des pierres et

l'on pousse des cris sauvages à la porte du presbytère et de la vieille maison seigneuriale. La haine a succédé partout à la concorde, la guerre à la paix. Dès que la révolution a éclaté à Madrid, l'étudiant l'annonce à Coteruco, et proclame que le peuple doit reconquérir ses droits. L'ancien conseil municipal est renversé, don Gonzalo est porté en triomphe, déclaré alcade provisoire, et environné d'une nuée de misérables beaucoup plus méchants que lui parce qu'ils sont besoigneux. L'un veut une place rétribuée, l'autre a en tête de brûler les livres de l'hôtel de ville, où sont inscrites ses dettes envers la commune; un troisième entend bien s'approprier des terres que depuis longtemps il usurpe pied à pied. Toutes les friponneries sont en éveil et toutes les lâchetés les favorisent. Heureusement pour les gens honnêtes, les drôles ne savent pas rester d'accord : le jour des élections nouvelles, deux partis se forment entre les vainqueurs eux-mêmes, et l'on voit le chef d'une faction faire incendier la maison de son adversaire pour l'empêcher de venir voter à temps. Dans la salle du club, c'est-à-dire au cabaret, un voleur du domaine public, menacé de dénonciation par un de ses complices, se jette sur lui, le poignard à la main; le curé, averti, veut s'interposer entre eux, ou défendre celui qui semble le plus faible; il ne parvient pas à le sauver et, frappé du même poignard, il tombe, conservant juste assez de force pour l'exhorter au repentir et pour l'absoudre.

L'excès du mal amène une réaction; la commune, effrayée du crime qu'on vient de commettre, arrête le coupable et le livre à la justice. Gonzalo, déshonoré par sa poltronnerie au moment du meurtre, est destitué; quant à l'étudiant, il était depuis longtemps parti pour la capitale de la province, où il obtenait toutes sortes d'honneurs en récompense du zèle avec lequel il avait révolutionné la campagne.

Profitant du retour de l'opinion publique, don Roman marie sa fille avec le fils d'un gentilhomme voisin; mais quoiqu'il ne soit en réalité haï que de quelques misérables; quoique l'un de ses parents pauvres l'ait, pendant les plus mauvais jours, admirablement défendu, ce qu'il a vu et ressenti d'ingratitudes, ce qu'il a entendu de calomnies contre lui-même et contre le curé, mais surtout ce crime effroyable dont on n'avait point eu d'exemple à Coteruco depuis des siècles; tout cela le consterne et l'afflige à un tel point qu'il abandonne le bourg et va s'établir avec tous les siens à Santander, laissant au curé et à un vieux serviteur le soin de ses propriétés et une forte somme pour les pauvres. Bref, il émigre, à peu de distance sans doute, mais dans un lieu où il n'a pas d'autorité, où son nom est à peine connu, où son influence est nulle. Il abdique comme un

roi qui ne peut plus se faire respecter et qui ne veut même plus habiter ses domaines. Que la démocratie triomphe! ce n'est pas lui qui essayera d'y mettre une digue. Il ne demande qu'à vivre paisible dans une ville où, n'étant plus rien, il n'aura pas même un seul coquin pour ennemi.

Évidemment l'auteur est découragé par le spectacle des basses convoitises et des mesquines passions qu'il sait si bien peindre; le malheur de don Gonzalo, discrédité devant tous ses concitoyens et marié à une vraie mégère, ne lui paraît pas une compensation suffisante; du moment que la noblesse, longtemps honorée, fuit la campagne pour échapper aux outrages, il ne sait plus où le mal pourra s'arrêter.

Car justement son idéal eût été de voir les nobles influents unis au clergé, afin de diriger le peuple, de l'instruire, de le moraliser, de lui apprendre les vraies découvertes du génie moderne, en lui cachant les doutes et les négations stériles. Et si vous dites à M. Pereda : « Croyez-vous donc que les nobles soient irréprochables et toujours dignes d'une aussi belle mission? Qu'ils n'aient pas eu leurs travers et même leurs vices? — Hélas! répondra-t-il, je sais bien qu'ils ont failli, mais notre génération les a remplacés par des *caciques*, par des enrichis bêtes et arrogants, qui ont tous les vices des nobles sans une seule de leurs vertus. Quant aux droits du peuple, a-t-il dit souvent, rien n'est plus funeste que d'en parler. Le peuple n'a aucun besoin d'exercer des droits; ce qu'il lui faut, c'est d'être honnête et laborieux; avec cela, et non pas avec des droits, il gagne son pain et peut même acquérir l'aisance. Voyez, du reste, mon cacique Gonzalo et tous les coquins de son bourg, je les ai copiés sur nature : voilà les gens qui crient après les nobles et ceux qui courtisent le peuple souverain. »

Là-dessus, les adversaires politiques du romancier lui disent que de tout temps on a vu des gens pareils, qui courtisaient les despotes et les grands, au lieu de courtiser le peuple, et que s'il avait vécu autrefois, il n'aurait pas été plus satisfait; tous reconnaissent pourtant que les Gonzalo, les Riguelta et autres pestes de villages existent réellement; et pour un romancier, l'essentiel est de peindre le vrai; à d'autres le soin de chercher les causes et les remèdes.

Qui les trouvera, d'ailleurs? M. Pereda lui-même avoue parfois qu'ils sont difficiles à découvrir. Son gentilhomme, attaqué par la calomnie, se demande un soir, avant de s'endormir, s'il n'a pas eu tort de renoncer à toutes les fonctions politiques. « Je ne voulai pas, disait-il, qu'on pût me soupçonner d'une vulgaire ambition, mais, faute d'avoir une autorité officielle, faute d'être alcade ou

simple régidor, je n'ai pu empêcher dans la commune aucun rassemblement, aucune propagande. Devais-je instruire davantage mes paysans? devais-je les instruire moins encore? Leur dire tout? ou leur cacher tout? Aveuglement humain! Nous vanter d'être des lynx, et ne pouvoir discerner avec nos yeux que la surface des plus communes difficultés!... Et, livré à ce combat intérieur, ajoute l'écrivain, le noble Pérez de la Llosia finit par s'endormir, laissant la question intacte, comme elle continuera de l'être, si Dieu n'y met ordre, durant tous les siècles des siècles. »

Reconnaissons aussi que, de nos jours, les mieux intentionnés se trompent en voulant amener les autres à penser comme eux. M. Pereda lui-même en est un exemple. Pour nous prouver combien il est funeste d'élever ses enfants dans l'athéisme, il a écrit, en décembre 79, un roman où l'on voit un jeune médecin matérialiste épris d'une ardente catholique. Docile aux dernières volontés de sa mère, et jalouse de mettre en repos sa propre conscience, Agueda refuse sa main à l'homme qu'elle aime, mais qui a le malheur de ne pas croire en Dieu [1]. Ne se résignant pas à la perdre, Fernando cherche à acquérir cette foi qui seule peut les unir en ce monde. Il feuillette les livres, examine le dogme, a des conférences avec le curé. Des dévots ignorants et des hypocrites surprennent le secret de ces entretiens, et vont dire partout que, pour épouser une fille riche, le diable fait semblant de se convertir. Alors le jeune homme, qui se voit honni, perd la tête et se précipite du haut d'un rocher. Son père, qui l'a élevé avec soin dans l'athéisme, recueille son corps brisé, lui dit un dernier adieu, et noyé dans les larmes, ne sachant plus que croire et que nier, pour la première fois lève les yeux au ciel et s'écrie : « Ce martyre est peut-être un châtiment d'en haut. Seigneur, votre justice est terrible! »

Excellente conclusion, que les vrais croyants se hâtent d'embrasser; mais combien d'incertains, de tièdes, d'incrédules, penseront qu'en attachant à la foi moins d'importance, ou même en achevant de l'éteindre dans les âmes, on éviterait à jamais de pareils malheurs! Et l'on aura beau discuter les faits, assigner à chaque personnage sa part de responsabilité, la discussion viendra toujours trop tard et n'effacera pas l'impression produite. Malgré la beauté de certains épisodes, malgré la profondeur de quelques caractères, ce récit n'est pas de ceux qu'on attend d'un catholique; il semble offrir une arme trop spécieuse à nos ennemis.

Heureusement, M. Pereda en a écrit d'autres qui ne rappellent pas trop les polémiques du jour. Un des plus charmants en ce

[1] *De tal palo, tal astilla.* (Tel arbre, telle branche.)

genre est intitulé : *le Goût du terroir. (El sabor de la tierruca*[1].) La *tierruca*, c'est ce cher pays de la montagne, tout au nord de la vieille Castille, à six ou sept lieues de la côte, là où l'on sait que la mer n'est pas loin, mais où l'on ne voit que des champs, des prairies et de hautes cimes. L'action qui s'y passe n'est rien, ou peu de chose. Le fils d'un alcade paysan a été reçu d'une manière aimable et familière par la fille d'un riche gentilhomme. Aussitôt ce garçon de croire que la señorita a pour lui certain faible, et de mépriser une jolie villageoise à laquelle il faisait la cour naguère encore. Brouilles et jalousies parmi le petit monde, aggravées par d'autres malentendus entre deux gentilshommes voisins; affaires d'élections, querelles à la danse, coup de poignard peu profond, mais qui fait couler le sang; enfin, explications réciproques, réconciliations, à la suite desquelles chacun rentre dans son assiette et reprend son rang; le fils de l'alcade campagnard revient à la jeune paysanne, et la señorita épouse un señorito parfaitement digne d'elle à tous égards. Le seul auquel il en coûte la vie est un vétéran qui servit jadis sous Espartero, et qui, croyant le bourg attaqué par les carlistes, a repris son schako, son vieux sabre, et a gagné, au milieu d'une nuit froide, une fièvre dont il meurt presque heureux, oubliant son paresseux de fils et ne rêvant que victoires et conquêtes sur les ennemis de la liberté.

Tout ce livre exhale un parfum rustique et franc, et fait souvent songer à Théocrite. Comme le poète sicilien, et même un peu plus que lui, l'auteur espagnol nous laisse voir les vices, les superstitions et les méchancetés des paysans; mais le charme de leur vie prévaut à ses yeux, et c'est ce charme qu'il s'attache à nous faire sentir. Il veut qu'en fermant le livre on se dise : malgré ses intempéries, le pays est bon, et malgré leurs défauts, il y a plaisir à vivre avec ces gens-là. Aussi, pour nous amener à cette conclusion, adoucit-il l'âpreté de certaines couleurs; tout est mesuré sans être jamais faible, et l'ensemble demeure agréable comme un gros bouquet de fleurs champêtres, où quelques épines, heureusement mêlées, menaceraient et ne piqueraient pas. Tout y est choisi, mais avec cette liberté et cette hardiesse qui font croire au lecteur ordinaire qu'on ne lui cache rien. Quant au connaisseur, il ne doute pas qu'on lui ait caché bien des choses, mais il sait gré à l'artiste qui les lui épargne; pourquoi n'y aurait-il pas des ouvrages comme celui-ci, où de la vie, de l'amour, de la tristesse même, on ne prend que ce qui amuse ou ce qui plaît? Ne dire que des choses vraies, mais ne pas tout dire, c'est préparer des moments délicieux à celui

[1] Daté de Polanco (près Santander); octobre 1881.

qui écoute; et si plus tard il se plaint qu'on l'a trompé, il ne pourra pas néanmoins démontrer qu'on lui ait menti.

Parcourons un moment, avec M. Pereda, les campagnes où il a copié ses meilleurs types : voici, sous un grand arbre, deux jeunes gens réunis; l'un d'eux est assis et déclame, l'autre est couché et prête négligemment l'oreille. Celui qui parle d'abord dit combien il est heureux de soigner ses propriétés et d'assister aux changements de saisons et de récoltes; pas un mot prétentieux, pas une périphrase, et cependant tout est coloré et senti, c'est un petit poème en prose familière, semée de termes indigènes et rustiques. L'autre, après l'avoir laissé dire, prend la parole pour se louer d'être un paresseux.

A quoi bon, s'écrie-t-il, tout le travail qu'on se donne et la peine qu'on prend? Que gagne le monde à ce qu'un savant homme, après s'être éreinté vingt ans en se courbant derrière un télescope, vienne vous dire : je vois dans le ciel une petite étoile de plus que vous? Pour moi, c'est déjà trop de moitié que celles qu'on aperçoit; et pour toi, Pablo? Une comète paraîtra, nous dit-on, le mois prochain; eh bien, quand elle paraîtra, nous la verrons; et si nous ne devons pas la voir, que sert-il de nous l'annoncer?... Le soleil pèse tant de millions de quintaux; grand bien lui fasse! Tout cela, c'est s'occuper de ce qui ne nous importe pas. Que l'homme s'accoutume à vivre avec ce qu'il a à sa portée, et tu verras qu'il ne donnera pas une figue de tout cet amas de conquêtes scientifiques dont le siècle présent se pare.

Pour moi, je suis chaque jour plus satisfait de ne pas connaître le tourment de la curiosité; et tu sais que je prêche là-dessus avec la foi que donne l'expérience. Mon père m'a fait prendre le titre d'avocat, mais je n'ai jamais voulu me donner la peine de plaider. J'ai été secrétaire du conseil municipal; au bout de dix-huit mois, je n'avais pas transcrit un seul procès-verbal; on m'a congédié. Et si tu voyais, Pablo, comme depuis ce temps je suis heureux; c'est-à-dire depuis que, libre de tout soin, je mange à la marmite de mon père et je m'habille et je fume avec le peu qui reste dans la bourse verte de ce héros! Comme il s'est enfin convaincu que je ne suis pas né pour autre chose, il me laisse vivre ainsi, « ni envieux, ni envié », comme disait, assure-t-on, un poète qui fut moine.

— Soit, lui répond Pablo, puisque c'est ton caractère; mais d'autres en ont un différent et ne pourraient supporter la vie que tu mènes.

— Eh bien! cher Pablo, reprend le paresseux, c'est ce que je ne conçois pas, que ne penser à rien et ne se tourmenter de quoi que ce soit puisse être incommode à aucune personne de bon sens. Nous avons ici près les guerillas carlistes; mon père s'en alarme, il invoque

Espartero, il atteste les mânes de Riego, il s'informe de tout, il se livre sans frein à la curiosité et à l'inquiétude. Et pourquoi cela, je vous prie? Carlistes ou non carlistes, nous sommes tous Espagnols, et à qui Dieu donne le gâteau, que saint Pierre le lui bénisse. Que ce soit Juan ou bien Diego qui gagne, personne ne pense à moi pour me faire asseoir à sa table. Laissons rouler la boule, et quand elle s'arrêtera, nous verrons bien où...

Ainsi se continue la conversation, et dans le sonore idiome de nos voisins, c'est une véritable *symphonie.* M. Pereda lui a donné ce titre, sachant bien quelle valeur la forme ajoute aux idées, et combien, dans certains moments de repos, le lecteur écoute avec complaisance des paroles plus choisies et plus harmonieuses que celles qu'on emploie tous les jours. Rien de faux, mais rien non plus qui ne soit agréable, telle pourrait être la formule de ce livre, qui dès son apparition fut vivement goûté en Espagne. Les idéalistes approuvèrent cet art qui choisissait et qui ne poussait rien à l'extrême; les réalistes trouvèrent que toutes ces couleurs étaient empruntées à la nature, et les deux écoles, espérant sans doute que Pereda n'avait pas encore dit son dernier mot, s'accordèrent à l'applaudir; mais les éloges des uns et des autres étaient des conseils. Les idéalistes l'exhortaient à *choisir* toujours, les réalistes à rester fidèle à la nature.

L'édition que j'ai sous les yeux contient une préface écrite par M. Pérez Galdós [1]. Malgré la différence radicale de leurs opinions, l'écrivain libéral estime son confrère au-dessus de tous les romanciers espagnols contemporains. Il déclare que « M. Pereda a tracé à ce genre le chemin sûr de l'observation et qu'on ne pourra jamais exagérer la reconnaissance qu'on lui doit ».

Il le dépeint aussi tel qu'il est personnellement, et ses assertions nous ont été toutes confirmées par une lettre autobiographique que M. Pereda nous a fait l'honneur de nous écrire. L'auteur des *Scènes montagnardes* est de taille moyenne, brun, maigre, avec un grand front et une moustache qui rappellent la figure énergique et nerveuse de Cervantès. Nerveux, M. Pereda l'est à l'excès; il passe des jours, et même des semaines entières, livré à des irritations dont il n'est pas maître, à des manies dont il rira le premier dans quelque temps. On l'a vu persuadé qu'il ne pourrait sortir sans se casser le cou au milieu de la rue : tant que cette idée bizarre lui a duré, il a pris, pour ne pas tomber, les précautions les plus divertissantes. Quand il est ainsi tourmenté, ou plutôt malade, le

[1] Madrid; avril 1882.

meilleur remède à lui conseiller, c'est de faire un roman. Dès qu'il s'y met, le mal commence à diminuer; et quand le livre s'achève, l'auteur est guéri..... du moins pour un temps. Il n'écrit pas d'ordinaire sur ce qu'il vient de voir, mais sur des scènes qu'il a observées jadis, et dont l'impression, en s'éloignant, s'arrange, se proportionne et s'harmonise dans son cerveau. Sa plume court assez vite; il ne sait pas d'abord comment finira son récit, mais à mesure que les caractères se développent, le dénouement se dessine et le plus souvent il s'impose comme une conclusion logique et rigoureuse; quelquefois aussi (et c'est un malheur) il est brusquement introduit par le besoin de finir le volume. Dans ce dernier cas, l'effet dramatique se trouve manqué; il reste d'admirables tableaux, mais peu d'ensemble, tant cette manière de composer est toujours dangereuse[1]!

Riche, M. Pereda n'a rien qui le contraigne à écrire sans inspiration; jouissant du bonheur domestique, il borne ses voyages à quitter Santander pour aller goûter l'ombre et le frais à Polanco. Ajoutons que, ne s'étant jamais déclaré chef d'aucune école, il ne se croit obligé dans ses livres à appliquer aucune théorie littéraire. Pourquoi s'abstiendrait-il d'idéaliser certaines peintures? Pourquoi rechercherait-il certains effets violents? Il n'a jamais dit nulle part que l'idéalisme fût une erreur ou que le réalisme dût être absolu; il a conservé à cet égard toute sa liberté. Il est vrai qu'au-dessous de ce titre : *le Goût du terroir*, il a inscrit ces mots : *Copies de la nature* (*Copias del natural*); mais, dès la seconde page, il annonce une *symphonie*, et l'on voit par là qu'il veut rester maître d'ajouter aux éléments vrais tout le charme que l'art et la forme peuvent donner. S'il est réaliste, c'est naturellement et sans parti pris; il n'est d'ailleurs compromis avec personne, et avec les réalistes français moins qu'avec d'autres. Oh! pour ceux-là, il les a en dégoût et en horreur; il le leur a dit dans une préface dont nous traduisons textuellement les phrases importantes.

On va m'appeler réaliste, écrit-il en tête d'un de ses romans; eh bien! je ne sais pas ce que c'est que le réalisme dans les œuvres d'esprit. Si par ce mot on entend l'habitude de présenter des passions et des caractères humains et de tracer des tableaux naturels, contenus dans les limites de la décence et de l'art, je suis réaliste et je m'en honore; mais si l'on veut me ranger, comme on l'a fait déjà, sous les drapeaux de ceux qui triomphent au-delà des Pyrénées; si l'on m'attribue un naturalisme fétide qui peint à nu les ravages de l'alcool, les

[1] *Sotileza*, roman de mœurs maritimes, que M. Pereda vient de publier, offre d'incomparables détails, mais, de l'aveu même de l'auteur, il n'a point de sujet principal.

immondices des lavoirs et les obscénités des mauvais lieux, je proteste contre l'injure qu'on m'adresse. Il y a pourtant des gens qui ont vu de la beauté dans ces *latrines* de la littérature.

Le mot est cru; mais que voulez-vous? Pour répondre aux naturalistes, on peut bien se faire un jour naturaliste et demi. Et M. Pereda fuit de même l'autre excès : l'idéalisme sans fondement réel ne le séduit pas; il ne veut point de ces caractères qu'on n'a jamais vus, qu'on ne verra jamais, ou que la différence des siècles a fait disparaître : il se refuse (et il en a le droit) à peindre ce qu'il ne connaît point, mais il ne veut pas davantage peindre tout ce qu'il pourrait connaître; et il s'enferme résolument dans ces limites tracées par l'observation personnelle et par la décence.

Tout en admirant l'œuvre que M. Pereda avait su accomplir ainsi, Mme Pardo craignait qu'il n'osât jamais sortir de sa province et que bientôt, la montagne et le port étant épuisés, il n'eût plus rien à dire au public espagnol. Mais le romancier a très heureusement déçu cette crainte; comme il se souvenait d'avoir vu Madrid en révolution, il a évoqué ces images déjà lointaines, et en 1884, il a publié *Pedro Sanchez*, dont le sujet remontait à trente ans.

Parmi les critiques, les uns avaient dit : Il ne perdra jamais de vue sa montagne; les autres disaient : Qu'il y reste, il échouerait peut-être en voulant passer ailleurs. M. Pereda leur a répondu à tous par un grand succès, et les choses qu'il a peintes cette fois sont malheureusement vraies, ou l'étaient naguère encore, dans l'Espagne entière. Pedro Sanchez, le héros de ce dernier roman, raconte lui-même son aventureuse histoire. Né à Santander (comme Quentin Durward en Écosse), il n'a pas tardé à quitter le pays, attiré vers Madrid par les promesses d'un grand personnage qui était venu rétablir sa santé au bord de la mer.

Malheureusement, quand il a fallu tenir parole, le grand personnage, l'illustrissime seigneur Valenzuela, en a toujours été empêché par d'autres occupations ou d'autres intérêts. Pedro Sanchez, réduit à se faire caissier d'un journal d'opposition, évite d'abord d'entrer dans la politique et se borne à compter, à recevoir, à payer sur l'ordre d'autrui. Un jour, néanmoins, la contagion le gagne; il se grise de phrases et de méchancetés, veut écrire à son tour, et fait un pamphlet qui réussit au-delà de son espérance. Dans cet ouvrage, il raille sous un nom supposé l'homme qui avait promis d'être son protecteur, et il se venge de son manque de parole en le désignant aux sifflets de tout Madrid. Chose singulière! ayant eu l'occasion de voir, chez d'autres personnes, la famille Valenzuela, Pedro Sanchez n'est pas mal accueilli par la fille de celui que sa plume a

si malmené. Elle lui parle d'un ton très aimable, elle lui sourit, l'accepte pour danseur et le félicite sur ses succès mondains. Il y a quelques années, cette petite lui avait déplu; aujourd'hui elle est grande, elle est devenue jolie, elle lui montre une grâce et une bienveillance toutes nouvelles; il commence à se laisser gagner sans y rien comprendre. A la fin les émeutes éclatent; le parti avancé, qui admire le pamphlet de Sanchez, porte en triomphe l'auteur sur les barricades et l'oblige à commander une bande d'insurgés. Au milieu du tumulte, Sanchez songe à Clara, s'échappe un instant pour aller les voir, elle et sa mère, les aider à changer de logement, les mettre en sûreté. Il s'attendait à trouver dans cette maison des visages sévères, une vive indignation contre le libelliste qui avait flétri le chef de la famille et l'avait contraint à s'enfuir, dès les premiers orages, à l'étranger. Mais il se trompait; on l'accueille fort bien, Clara surtout semble toute fière de lui, se fait raconter ses exploits, lui dit qu'elle ne le confond pas avec le vil troupeau des émeutiers, et l'encourage presque à retourner aux barricades. Quand il en revient, les mains noires de poudre, les habits sanglants, elle l'admire et se place à côté de lui comme son génie inspirateur.

Pedro Sanchez s'est battu d'abord avec horreur, puis avec cette résolution qu'une détestable nécessité nous impose : « Si je ne les tue pas, se dit-il, ils me tueront; si le gouvernement reste vainqueur, il recherchera ses ennemis, les emprisonnera, les fusillera; abattons-le tout à fait pour ne pas périr. » L'insurrection triomphe, et un autre ministère surgit, avec une nuée de gens qui réclament des récompenses. En attendant la sienne, Pedro Sanchez épouse la fascinante Clara, qui n'a rien négligé pour le séduire, et, quelques jours après, il est nommé gouverneur de province et va résider dans une des grandes villes d'Espagne.

Ici commencent les folies et les crimes de Clara; folies et crimes préparés de très loin et qu'on pourrait appeler héréditaires. Habituée à vivre, comme toute sa famille, de la vénalité administrative, elle a voulu devenir la femme d'un haut fonctionnaire pour vendre les faveurs et surtout les connivences. Dans sa province, elle déploie un luxe insensé, qu'elle paie avec l'argent extorqué aux solliciteurs, ou largement offert par les infracteurs des lois. Quand Pedro Sanchez connaît ces abus, il entre dans une noble colère, fait des réformes, et serait adoré de ses administrés si le chef du gouvernement lui laissait le temps de poursuivre son œuvre. Mais O'Donnell, changeant peu à peu de politique, destitue les fonctionnaires issus de la révolution, et Pedro Sanchez, mis à pied, trouve en sa femme une implacable ennemie. Vainement il se remet au travail

dans la rédaction d'un journal; ne pouvant supporter la vie simple et sans faste où la réduit l'honnêteté de son mari, Clara cherche un autre protecteur; Pedro la surprend avec son complice, se bat en duel, et faute de savoir manier l'épée, est désarmé au bout de quelques passes.

Alors il quitte Madrid dont il ne peut plus souffrir la vue, abandonne avec raison son infâme compagne, retourne à Santander où d'heureuses entreprises lui donnent peu à peu la fortune, et devenu veuf, se remarie à une charmante fille qu'il avait eu le tort jadis de dédaigner pour l'artificieuse Clara. Son bonheur domestique dure peu; une épidémie lui enlève femme et enfant, et le laisse seul, riche, triste, mais non désespéré, car il est chrétien et aspire au ciel; il fait du bien autour de lui sans rechercher aucune amitié; le seul homme dont la société lui plaise est le curé, avec lequel il cause, mais plus souvent des choses d'en haut que de celles d'ici-bas. Il a acheté, pour la démolir de fond en comble, la maison où jadis il avait connu Clara, et il attend, dans une calme mélancolie, entre ses livres et ses magnifiques cultures, le vrai dénouement de tous les drames, l'éternel jugement de Dieu. Clara a traversé sa vie comme un mauvais rêve; il en a été délivré; mais d'autres après lui trouveront d'autres Claras, à moins que les révolutions d'Espagne ne deviennent un jour moins stériles, et n'emportent ce type, si vivement dépeint par sa plume, si éloquemment flétri par sa colère.

M. Pereda a prouvé qu'il connaissait autre chose que sa province : à lui de poursuivre son œuvre, de creuser encore davantage l'étude des passions, et de concevoir ses romans avec autant de force qu'il met de grâce et d'art à les exécuter.

Et maintenant, résumons en quelques mots nos trois articles sur le roman espagnol contemporain. Laissant de côté les vaines disputes de nom, nous verrons qu'à Madrid deux écoles sont en présence; l'idéalisme outré et le réalisme contenu. MM. Valera et Alarcon représentent la première et tiennent un compte médiocre de l'observation et des phénomènes visibles. Le public, qu'ils ont su charmer assez longtemps, commence à se détacher d'eux, et l'on ne doit peut-être pas le regretter, car leur tendance à se passer du *réel* les menait tout droit à se passer du *vrai*.

Quant au réalisme contenu, il a paru, sous le vêtement moderne, avec les premières œuvres de M. Pereda, sept ans après le chef-d'œuvre de Gustave Flaubert, mais avant qu'on parlât encore de M. Zola. L'exemple de ce dernier et de plusieurs autres romanciers français n'a jusqu'ici porté aucun préjudice sensible à la littérature d'au-delà des Pyrénées. Il a, au contraire, maintenu

nos voisins dans l'excellente voie de l'observation et dans le sentiment sincère de la nature. Reste à savoir s'ils en demeureront toujours là, s'ils ne se laisseront pas tenter par le désir de déployer à leur tour ce qu'on appelle chez nous de la hardiesse. Verra-t-on paraître en Espagne des romans voluptueux ou semés de tableaux ignobles, et aboutissant à représenter les hommes de nos jours comme un troupeau de bêtes sans conscience, sans une ombre de sens moral ou de libre arbitre? Glissera-t-on, à Madrid, sur la pente du réalisme, et, après s'être renfermé, comme le dit M. Pereda, dans les limites de la décence et de l'art, en viendra-t-on à étaler crûment le spectacle de l'homme vaincu par ses instincts, par ses appétits, et ne sachant même plus s'il a en lui d'autre mobile que la soif des jouissances? Passera-t-on de ce réalisme contenu, qui concilie si bien la vérité sensible et la morale, à un naturalisme sans frein, matérialiste, propre à tuer en nous tous les remords, à éteindre toutes les pudeurs? A ce sujet, les convictions chrétiennes de M. Pereda et de Mme Pardo nous rassurent; les idées spiritualistes de M. Pérez Galdós nous inspirent aussi une grande confiance; et malgré le pas que M. Palacio Valdès a fait vers le naturalisme excessif, malgré la bassesse ou la pauvreté morale de tous les personnages de son *Idylle*, nous comptons encore, pour l'arrêter, sur son amour du beau et sur sa passion pour Gœthe.

Aucun de ces quatre écrivains, dans les lettres qu'ils nous ont adressées, ne s'est abstenu de blâmer la licence des écrivains français; tous nous ont dit : « Nous voulons être vrais, et nous observons constamment la vie; mais notre réalisme, si l'on veut lui donner ce nom, est, grâce à Dieu, très éloigné encore de celui de vos compatriotes. »

Qu'il en reste éloigné! nous le souhaitons vivement; et si le sentiment de l'art, ou des convictions plus précieuses sauvent du péril la littérature espagnole, nous ne désespérons pas de voir, entre les deux nations, se produire un échange de bons enseignements. La France aura poussé l'Espagne vers l'observation de la nature, et l'Espagne nous aura donné l'exemple de goûter, à côté du vrai, le respect de l'idéal et le sens du devoir. De ces deux leçons combinées ne pourrait-il pas naître un art plus parfait? Un art qui plût aux amis de la vérité, et qui ne fît pas sans cesse rougir les honnêtes gens?

A. DE TRÉVERRET.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Une semaine sainte agitée. Le bal gras. La fête de l'Hôtel de Ville. Le carême autrefois et le carême aujourd'hui. L'âme catholique et l'estomac luthérien. Les concerts spirituels. Ralentissement de la production dramatique. Odéon : le *Divorce de Sarah Moore,* par Jacques Rozier. Opéra-Comique : *le Chevalier Jean,* par M. Victorin Joncières. La tentative de rentrée de Mlle Van Zandt. Le *cabotinage.* — Courses et *sportsmen.* Ventes littéraires et artistiques. Les expositions : Bastien-Lepage, Eugène Delacroix. Les Portraits du siècle. *Blanc et Noir.* Les pastels. Pastellistes anciens et modernes. La Tour et Perroneau. Deux statues nouvelles en préparation. Académie française : la réception de M. Ferdinand de Lesseps.

I

Il y a longtemps que nous n'avions eu une semaine sainte aussi agitée que celle de l'an 1885. La dépêche du général Brière de l'Isle, la blessure de Négrier, l'évacuation de Lang-Son, la chute du ministère Jules Ferry, couvert d'injures et jeté à la porte au lendemain même du jour où il était acclamé par une majorité docile, dont l'asservissement semblait absolu ; la formation laborieuse d'un nouveau cabinet poursuivie à travers mille tâtonnements, mille combinaisons sans cesse défaites et reprises, l'avènement d'un nouvel homme d'État forcé dans sa réserve et mis en demeure de prouver à son tour ce dont il est capable; par-dessus tout, l'émotion de l'opinion publique, la fièvre des journaux, la Bourse un moment affolée, comme elle allait l'être encore la semaine suivante aux nouvelles des frontières de l'Afghan, les rassemblements aux portes de la Chambre, quelque chose enfin qui rappelait, de loin sans doute et superficiellement, mais non sans faire une certaine illusion, l'agitation des derniers jours de l'empire, voilà quelle a été, cette année-ci, notre semaine sainte.

Et cependant les fidèles se pressaient innombrables dans les

églises dont les murs semblaient se dilater pour les contenir. Le jeudi et le vendredi saint, des milliers, des milliers et encore des milliers de chrétiens de tous les âges, de toutes les conditions sociales, ont défilé en rangs compacts, sans une minute d'interruption, pour embrasser les plaies sanglantes du Christ. Le P. Monsabré, l'abbé Perraud, l'abbé Frémont, l'abbé Brettes, et tous ces prédicateurs qui ont répondu à l'appel de l'archevêque, en organisant, d'un bout à l'autre de Paris, de Saint-Roch à Saint-Ambroise, de Saint-Nicolas des Champs à Saint-Nicolas du Chardonnet, des conférences pour les hommes, voyaient se presser au pied de leurs chaires une foule plus nombreuse encore et plus recueillie. Les agitations de la rue expiraient aux portes de l'église, comme les flots de la mer aux bords de la grève.

Il paraît qu'il y a eu quelque part la protestation habituelle des libres penseurs qui s'empiffrent de charcuterie avec ostentation, dans le but de démontrer que Dieu ne s'est pas incarné pour le salut de l'homme, sans s'apercevoir qu'ils ne démontrent pas autre chose sinon qu'ils sont de pauvres sires assez sots et fort mal élevés. Cette année, ils s'étaient mis en frais d'imagination, et ils avaient résolu de célébrer le vendredi saint plus grassement encore que d'habitude, en joignant un bal au banquet classique. Un banquet gras, cela se comprend du premier coup; mais un bal gras, cela présente une idée moins nette à l'esprit. Après y avoir réfléchi, je suppose qu'un bal gras, comme celui qu'avaient organisé quelques douzaines d'athées en goguette dans la salle de la rue de Rivoli, c'est un bal où les danseurs des deux sexes se livrent aux déhanchements les plus risqués, pareils à ceux qu'a décrits Auguste Barbier, dans *Terpsichore*, et que M. Jobbé-Duval, peintre et conseiller municipal, a représentés dans ses *Mystères de Bacchus*, pendant que l'orchestre joue des airs folâtres sur lesquels ces messieurs et ces dames chantent des refrains *gras*. Et je suppose aussi, sans jugement téméraire, que la plupart des cavaliers, — car je veux respecter le beau sexe qui vient répandre son charme et son parfum sur ces mâles démonstrations de l'athéisme républicain, — ne laissent pas de justifier encore quelque peu le titre du bal par leurs chapeaux gras et leurs collets gras.

Ce n'est pas précisément le même monde qui est allé danser, le samedi de Pâques, au grand bal de l'Hôtel de Ville, malgré le patronage toujours un peu inquiétant du conseil municipal. Il est à peu près passé en règle maintenant que la presse organise, chaque année, au profit des pauvres ou des victimes d'une catastrophe, d'un tremblement de terre, d'un incendie, d'une inondation, l'une de ces fêtes de bienfaisance où elle met au service de la charité

cosmopolite son esprit d'initiative, son activité, son influence et les ressources dont dispose une ville comme Paris. Elle avait une revanche à prendre après la triste et louche aventure où l'avaient compromise l'an dernier, dans certaine kermesse des Tuileries, quelques « individualités sans mandat », pour s'exprimer comme feu M. Rouher. Elle l'a prise, éclatante et magnifique. La fête, qui devait avoir lieu d'abord à la Bourse, puis au Tribunal de commerce, avait été finalement transportée, avec l'assentiment du conseil, à l'Hôtel de Ville, dont elle peut être considérée comme la véritable inauguration. On nous a dit merveilles de la grandeur des préparatifs et de la magnificence des décorations. Trois cordons de gaz dessinaient les grandes lignes du monument; le beffroi flamboyait; des projections électriques traversaient la place; de temps à autre, des flammes de Bengale noyaient le palais dans de fantastiques lueurs d'apothéose. Et dans la foule, massée à distance et contenue par les gardiens de la paix, éclataient des cris tumultueux d'admiration, suivis de poussées violentes et de sauvages huées.

Le *Gloria victis* de Mercié étincelait au centre d'un jardin d'hiver improvisé avec les serres de la Ville, et dont les parterres de fleurs, les plates-bandes de gazon, étaient piqués d'étoiles multicolores par des guirlandes de lampions et de lanternes vénitiennes. Entre deux fontaines masquées de plantes vertes, un colossal rocher de glace étincelait, comme un prisme à la surface duquel se jouent les plus chatoyantes nuances. Partout des tentures somptueuses, des draperies de velours, des tapisseries de Beauvais et des Gobelins, des massifs de verdure, de camélias et de fleurs rares. Mais où étaient le plafond d'Ingres, les sculptures de Jean Goujon, les peintures d'H. Lehmann, de Cogniet, de Cabanel et de vingt autres, le vaste ensemble de compositions dont Eugène Delacroix avait décoré le salon de la Paix? Le voile pudique des tentures semblait cacher les plaies saignantes, et les murs blancs et nus disaient le vandalisme du peuple souverain qui, poussé par les instincts d'un enfant féroce et malfaisant, a détruit en un jour, avec son propre palais, presque autant de richesses d'art que fit jadis Omar à Alexandrie, Mummius à Corinthe, ou Genséric à Rome.

Nous ne nous arrêterons ni au menu du souper, ni aux joyeuses fantaisies du cotillon, ni à la tombola qu'avait alimentée à l'envi la générosité des grands commerçants parisiens, des artistes, des éditeurs, des directeurs de théâtres et de journaux, des sociétés financières et industrielles, des compagnies de chemins de fer. Nous ne parlerons ni des orchestres d'Arban et de Métra, ni du concert vocal donné par les Enfants de Paris, ni de la musique de la garde républicaine, ni de bien d'autres choses encore. Laissons à l'imagination

du lecteur le soin de se figurer le coup d'œil que pouvait présenter une foule de douze mille personnes en toilettes de soirée dans ce cadre merveilleux dont M. Alphand avait su, avec tant d'art, parer la demi-nudité et atténuer les tons encore trop crus. Mon devoir de chroniqueur ne me permettait point d'oublier cet événement parisien. Mais lorsque les valets ont rendu au dernier invité le dernier paletot du vestiaire et que le dernier bec de gaz est éteint, il ne reste d'une fête pareille rien de plus que d'un feu d'artifice qu'on vient de tirer. Je me trompe : il reste de celle-ci une somme de 300 000 francs, que les blessés du Tonkin partageront avec les pauvres de Paris.

Je passerai beaucoup plus rapidement, en me contentant de leur accorder une mention honorable, devant le congrès des sociétés savantes, comme devant le concours hippique. Ni l'un ni l'autre ne sont de ma compétence. Le premier m'échappe par la nature des questions qu'il traite; il faut reconnaître d'ailleurs que cette petite académie, dont la plupart des éléments sont empruntés à la province et qui n'a qu'une courte session annuelle, a moins fait parler d'elle encore qu'à l'ordinaire. Le second rentrerait bien dans mes attributions si cette chronique était une causerie mondaine, et le chroniqueur un homme de sport et de *high-life*, pour parler la langue appropriée au sujet, mais je suis bien forcé de convenir, et d'ailleurs je n'éprouve nul embarras à faire un aveu si pénible, que cette prétention serait absolument déplacée de ma part.

Certes, le carême est loin d'être aujourd'hui, même pour les meilleurs chrétiens, ce qu'il était jadis. Les forces de l'homme ont diminué, comme sa foi. Les temps sont loin où l'Église n'autorisait qu'un repas chaque jour et commandait l'abstinence, non seulement de la viande, mais du beurre, des œufs, du laitage et du vin. Au témoignage de saint Bernard, ce n'étaient pas seulement les moines, c'étaient encore les simples fidèles qui, dans le cours du douzième siècle, jeûnaient jusqu'au soir. Les anachorètes d'Égypte ne s'octroyaient que 12 onces de pain quotidiennement, la moitié à nones, l'autre moitié à la tombée du jour, arrosée d'un peu d'eau. Songez à saint Macaire, d'Alexandrie, qui restait debout depuis le mercredi des Cendres jusqu'à Pâques, en se régalant, — le dimanche, — d'une feuille de chou cru; à sainte Rose de Lima, qui, pendant la quarantaine, n'avait pour toute nourriture que des pépins d'orange, qu'elle réduisait, chaque vendredi, au nombre de cinq; à saint Moïse et à saint Romuald, qui passaient tout le carême, l'un avec vingt dattes, l'autre avec une unique écuelle de légumes; au bienheureux Jean le Bon, qui, le mercredi des Cendres, partageait 3 onces de pain en fragments presque imperceptibles, dont chacun

lui suffisait pour un jour, mais, pendant l'Avent, afin de se dédommager un peu de ce régime, se permettait jusqu'à trois fèves par jour ; à sainte Catherine de Gênes, qui, de la Quinquagésime à Pâques, se bornait à soutenir ses forces par un verre d'eau quotidien, avec un mélange de vinaigre et de sel; au bienheureux Nicolas de Flue, à saint Siméon Stylite, à tant d'autres, qui sont restés des carêmes entiers sans boire ni manger. Songez même à l'abstinence perpétuelle des Dominicains, au carême incessant des Trappistes, des Chartreux et des Clarisses aux pieds nus.

Charlemagne n'entendait point plaisanterie sur ce chapitre : pour dresser à la discipline quadragésimale les peuples nouvellement convertis auxquels il commandait, il avait édicté dans un capitulaire la peine de mort contre les violateurs de la loi, mais en permettant à l'évêque d'adoucir légèrement la sévérité de la sentence, si la faute avait été secrète et s'il y avait eu nécessité. Le moyen âge se relâcha peu d'une telle rigueur, et les troupes même, fût-ce en temps de guerre, observaient scrupuleusement l'abstinence : on connaît la *Journée des harengs*, qui eut lieu pendant le carême de 1429. Aujourd'hui, le maigre n'est plus même imposé à nos soldats le jour du vendredi saint. Les malades des hôpitaux n'étaient pas exemptés de ce régime. Saint Louis faisait chaque année aux léproseries et infirmeries de son royaume un don de 68 000 harengs pour le carême, et les comptes de l'Hôtel-Dieu en 1660 portent une dépense de 9200 livres pour 23 milliers de carpes, et 2320 livres pour marée et harengs frais fournis à cet établissement pour la même période.

Brantôme a conté l'histoire d'une femme surprise pendant les saintes semaines dînant d'un quartier d'agneau et d'un jambon, et condamnée à se promener par la ville le jambon pendu au cou et le quartier d'agneau à la broche sur l'épaule. Elle pouvait s'en estimer quitte à bon compte, car la prison, l'amende et même le carcan furent appliqués aux prévaricateurs jusqu'en plein dix-huitième siècle, et Henri IV, en 1595, avait défendu aux bouchers de vendre ni étaler de la viande en carême « sous peine de la vie ». En plein règne de Louis XV et du roi Voltaire, l'an 1746, la police faisait une descente dans l'hôtel de la marquise de Bauffremont pour y saisir tout un arsenal de viande de boucherie, de volaille et de gibier. Mais déjà à ce moment le concours du bras séculier devenait rare et difficile, et bientôt la Révolution allait achever l'œuvre de la philosophie en levant les dernières barrières et en ne laissant plus d'autres garanties aux prescriptions de l'Église, d'ailleurs de plus en plus bénignes, que les seules qui lui conviennent : la foi et la conscience du fidèle.

Hélas! il en est bien peu d'entre nous qui ne reprennent plus ou moins pour leur compte, dès le mercredi des Cendres, le mot fameux d'Erasme : « J'ai l'âme catholique, mais l'estomac luthérien. » Névrosés, anémiques, mal équilibrés, amollis par l'air du siècle, nous voulons bien faire pénitence sans doute, mais jusqu'au jeûne et jusqu'à la morue — plus redoutable que le jeûne — exclusivement. Pour la plupart, le carême est tout simplement l'intervalle qui s'écoule entre le mardi gras et la fête de Pâques. Il n'en reste que le nom; c'est plus encore que n'en peut supporter leur vaillance. Aussi, pour alléger quelque peu cette âpre et aride montée de six semaines, le pauvre pèlerin s'y est-il ménagé à mi-côte le refuge de la mi-carême, où il peut se refaire, avec quelques reliefs du carnaval, des privations qu'il ne s'est point imposées. Et exténué par cette pénitence à la parisienne, il attend Pâques avec l'impatience du musulman prêtant l'oreille au coup de canon qui lui annonce le coucher du soleil pendant le Ramadan.

Cependant, si tièdes chrétiens que nous soyons, le carême n'en amène pas moins une interruption dans la vie mondaine. En dehors de toute question religieuse et au point de vue des simples convenances, les bals ne sont pas admis, tout au moins pendant les dernières semaines. Je ne vois guère que le grand bal des artistes qui ait fait exception; mais messieurs les comédiens et mesdames les comédiennes, pour qui le vendredi saint, seul jour de congé, est la grande fête annuelle, sont un peu en dehors des lois ordinaires. Pas tout à fait néanmoins, car ils respectent à leur manière les jours saints. La vieille tradition du *Relâche* les jeudi, vendredi et samedi subsiste toujours dans les théâtres subventionnés et, malgré les efforts du conseil municipal pour enlever cette dernière marque *cléricale* aux scènes qui dépendent de lui, il n'est salle si infime qui ne sente qu'elle tomberait d'un degré plus bas en ne respectant pas le jour du vendredi saint. Tous les spectacles parisiens se réduisent ce jour-là à ce qu'on appelle les concerts spirituels. Seulement ce titre n'est plus guère qu'une étiquette, sous le couvert de laquelle on fait passer n'importe quelle marchandise, non seulement l'*Enfance du Christ* de Berlioz et la *Jeanne d'Arc* de Gounod, mais le *Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn, le *Struensée* de Meyerbeer, un arrangement pour orchestre de la marche funèbre de Chopin et même tout un solde de préludes, d'ouvertures, de marches, de symphonies de Wagner, vraie liquidation de printemps à laquelle s'est livré, sous le passeport du jour, le concert du Château-d'Eau : « La musique, c'est maigre », disait avec onction une dame qu'on se scandalisait rencontrer sortant d'un concert le jour du vendredi saint.

Peut-être quelques dévotes sont-elles allées au concert spirituel du Château-d'Eau dans l'intention expresse de faire pénitence.

La production dramatique se ralentit aussi pendant le carême, et comme les théâtres se gardent bien également de donner des nouveautés pendant la semaine de Pâques, dévolue tout entière aux collégiens, pour qui tout est bon, il s'ensuit que nous n'avons, cette fois, pas plus de deux pièces nouvelles à présenter au lecteur.

A l'Odéon, le *Divorce de Sarah Moore*, par Jacques Rozier, pseudonyme qui cache le nom de Mme P., a été un véritable désastre, et le public, qui pousse si souvent l'indulgence à ses dernières limites, s'est montré cette fois d'une sévérité cruelle pour une pièce maladroite et pleine de défauts choquants, mais qui a des parties originales et dramatiques. Elle est tombée, et justement, mais elle n'est pas entièrement méprisable et mérite une courte analyse.

Au premier acte, nous sommes à New-York, chez M. Moore, le grand manufacturier, qui vit avec son gendre, Georges Mac-Lay, et sa fille, Sarah. Il a recueilli chez lui, pendant un long voyage de son père, qui court le monde pour ses affaires, une nièce d'aspect étrange, inquiétant et sauvage, miss Lucy Collins, qui a coûté la vie à sa mère en venant au monde et dont les instincts pervers ont pu s'épanouir à l'aise, sans être combattus par l'éducation du foyer. Les allures de la jeune fille effarouchent tout le monde, sauf la bonne Sarah, qui prend sa défense. S'il ne manquait un enfant dans la maison, le jeune ménage serait l'image visible du bonheur conjugal, mais cette lacune n'a rien encore d'irréparable. Elle adore son Georges... Ah! que ne peut-elle voir ce qui se passe dans le grand salon où Georges est resté seul! et ce ne serait pas difficile, car toutes les portes sont grandes ouvertes. Lucy entre et lui jette brusquement les bras autour du cou. Il est vrai que Georges la repousse, ayant à la fois peur de ses imprudences et horreur de ses caresses. Malgré la séduction à laquelle il a succombé et qu'il maudit, il aime toujours sa femme et voudrait revenir à elle ; mais l'impérieuse et impudente Lucy n'entend pas qu'on la quitte, et elle vient d'ourdir le plus hardi complot pour achever de conquérir cette proie récalcitrante.

Quel est ce complot? Personne ne s'en doute, non plus que de leur amour clandestin, car tout marche par soubresauts dans cette pièce heurtée et brutale. On annonce soudainement M. Collins. Qu'il soit le bienvenu, mais tout le monde s'étonne d'un retour si imprévu. C'est Lucy qui lui a écrit, sans en rien dire à personne, qu'une affaire grave exigeait sa présence; elle a reçu ce matin la nouvelle de son arrivée, et elle n'en a rien dit non plus. « Ah! çà, fait le Yankee après les premières poignées de main, que se

passe-t-il donc de si grave? — Voici ce qui se passe. Depuis deux mois je suis la maîtresse de Georges. » Cris, protestations, évanouissement : « Le coroner! s'écrie Moore furieux. Il n'y a qu'un bon divorce qui puisse venger l'honneur de ma fille. » Mais le faible cœur de Sarah répugne à ce moyen extrême. Elle résiste en se tordant les mains, et Georges proteste de son repentir, de son amour pour sa femme, de son mépris pour sa maîtresse, qu'il ne veut plus voir : « Eh bien, et notre enfant? s'écrie l'intéressante créature. Je suis mère. » Nouveau coup de foudre. L'alcoolique et sanguin M. Collins tombe frappé d'apoplexie; on l'emporte et tandis qu'il meurt dans la pièce voisine : « Ah! enfin, conclut miss Lucy, je serai donc Mme Mac-Lay! » car cette fois Sarah ne peut plus se refuser au divorce.

Tel est le premier acte, avec ses péripéties audacieuses et violentes, avec sa complication de coups de théâtre, de coups de foudre et de coups de sang, assénés sur le spectateur sans le laisser respirer, mais sans le conquérir. Il ne se révolte pas encore, voulant voir ce que l'auteur va tirer de là; mais devant ces jeux de casse-cou, il demeure étonné et stupide, comme s'exprime le vieux Corneille, et se tient tout au moins sur la réserve, s'il ne se met pas sur la défensive.

Cette analyse du premier acte peut donner une idée de la manière de l'auteur et nous dispense de suivre les deux autres pas à pas. Notons-en seulement les principales situations. Quand le rideau se relève, cinq ans se sont passés, et nous nous retrouvons dans la même maison, mais dans le second ménage de Georges. Mistress Mac-Lay a tenu tout ce que promettait miss Lucy Collins; elle ne sait ni élever, ni soigner son enfant, pauvre être chétif et souffreteux, mais aimant, et qui va craintivement de sa mère égoïste et frivole à son père sombre et préoccupé. Les caprices extravagants de la créature à laquelle l'a enchaîné sa faute ont acculé celui-ci à la ruine; la valetaille le sait, et pendant qu'il est allé tenter la ressource désespérée du jeu avec ses derniers dollars, elle envahit le salon, fume les cigares, boit les liqueurs du maître, écrase de ses lourds quolibets l'institutrice et l'enfant. L'intermède comique éclate avec une intensité bruyante d'un goût douteux, mais il s'en détache une figure originale, celle de la gouvernante, déjà posée dans les précédentes scènes, et il se termine par la scène exquise de l'enfant avec le nègre Ferdinand, moins mauvais que les autres domestiques, et qui excite l'admiration et l'envie du petit Harry, en lui racontant comment sa maman négresse le caressait, l'embrassait, lui chantait de jolies chansons pour l'endormir. Seulement le nègre, tout en causant, se grise, ce qui finit par le rendre furieux; il poursuit, pour le forcer

à boire du gin, l'enfant qu'il tenait tout à l'heure dans ses bras, et qui n'est sauvé que par l'entrée de Sarah. Celle-ci le protège, cause avec lui et se met à l'aimer. Tout ce rôle de l'enfant est rempli de mots charmants, qui ne sont généralement pas trop ingénieux et que fait valoir le jeu très intelligent, très naturel de la petite fille chargée du rôle. C'est un hors-d'œuvre, mais qui néanmoins se rattache jusqu'à un certain point à l'action.

Lucy a eu l'impudence d'écrire à Sarah : « Mon père a jadis sauvé le vôtre de la ruine. C'est à vous maintenant de nous rendre la pareille. » Et Sarah est venue, sachant que Georges était absent. La situation pouvait fournir une belle scène entre ces deux femmes : l'auteur ne l'a pas faite et ne semble même pas l'avoir entrevue. Il se réservait pour celle entre Sarah et Georges, car vous vous doutez bien que celui-ci revient après avoir perdu jusqu'à son dernier dollar, ne voyant plus d'autre issue que le suicide. Le public, qu'on avait senti jusqu'alors, à plusieurs reprises, inquiet et récalcitrant, mais qui n'avait pas encore formellement protesté et qui semblait même avoir été reconquis çà et là, a commencé à se fâcher sérieusement à cette dernière scène. Georges y développe avec véhémence à Sarah une thèse qui n'est pas si fausse en soi, mais qui, dans sa bouche, paraît singulièrement maladroite et choquante, parce que la vérité y a l'air d'un monstrueux égoïsme et qu'il semble prononcer un plaidoyer personnel où il fait bon marché de sa faute, pour ne tenir compte que de celle dont sa femme s'est rendue coupable en l'abandonnant, au lieu de le reprendre et de le guérir. Tout autre que lui pourrait tirer parti de cet ordre d'idées, mais il semble sortir bien inopportunément de la seule posture qui lui soit permise vis-à-vis de Sarah, en passant à l'accuser le temps qu'il devrait passer à se frapper la poitrine. Et lorsque Lucy entre tout à coup, pour mettre le comble à cette situation pénible, qu'elle insulte Sarah, et que Georges indigné la jette à genoux devant elle, en lui dictant des excuses, les murmures et les rires ont éclaté, cette fois encore, moins contre la situation en elle-même que contre le malencontreux mari qui ne comprend pas à quel point sa propre conduite lui interdit de pareils mouvements comme ils lui interdisaient la thèse de tout à l'heure, et qui, ridicule entre ses deux femmes, odieux s'il maltraite la première, paraît lâche en oubliant trop, vis-à-vis de la seconde, tout indigne qu'elle soit, qu'il l'a aimée un jour, qu'il l'a épousée, et qu'il n'est pas moins coupable envers celle à qui il veut la forcer de demander pardon. On se dit avec impatience qu'il manque vraiment d'autorité pour faire la leçon, et que, au lieu de s'en prendre à tout le monde, il ferait mieux de s'en prendre à lui seul.

A partir de ce moment, le public était en veine de s'égayer cruellement, et c'est avec ces dispositions peu bienveillantes qu'il a accueilli la grande scène, — de comédie plus que de drame et tombant çà et là dans la puérilité, mais semée pourtant de jolis détails et qui eût certainement réussi avec un auditoire mieux disposé, — où Lucy se prend tout à coup à vouloir jouer le rôle de mère avec son enfant, si négligé jusque-là, et ne réussit qu'à lui faire du mal et à l'effrayer. Cet accès inattendu d'amour maternel la résout, au moment où elle part pour les Terres-Chaudes avec Georges, à qui il ne reste plus pour moyen d'existence que l'exploitation d'une *hacienda* isolée sous ce ciel meurtrier, à laisser entre les mains de Sarah l'innocente petite créature. Les deux époux vont se dévorer là-bas ; ce sera leur châtiment, et la vertueuse Sarah trouvera la satisfaction de ses instincts maternels dans l'éducation du jeune Harry, récompense peut-être insuffisante, car cet enfant lui rappellera sans cesse la trahison du bien-aimé et son odieuse rivale. Dénouement, dévouement, dirait Victor Hugo. Il n'a pas désarmé les sifflets, qui, à la chute du rideau, n'ont épargné que les excellents acteurs de ce drame manqué.

M. Victorin Joncières avait d'abord porté son *Chevalier Jean* au grand Opéra, où il souhaitait prendre sa revanche de *la Reine Berthe* : la porte ne s'ouvrit pas, et il se replia sur le Théâtre-Italien, où M. Maurel, personnellement séduit par le rôle du comte Rudolf, l'accepta avec empressement et le mit en répétition. Après la fermeture du théâtre, le pauvre chevalier, devenu un chevalier errant, dut se remettre en quête, et il trouva enfin un asile à l'Opéra-Comique. Passer de l'Opéra à l'Opéra-Comique, la chose eût été impossible autrefois ; elle est très simple aujourd'hui : il y a longtemps déjà que le théâtre des Auber, des Hérold et des Boïeldieu a renoncé, — mais non définitivement, je l'espère encore, — au genre qui a fait sa fortune et sa gloire, et dont le public tyrannisé se souvient avec regret en se disant tout bas : « Ah ! c'était le bon temps ! » Depuis dix ans au moins, il ne joue plus guère que des opéras, de proportions un peu plus modestes, demandant moins de ressources que ceux de l'Académie nationale de musique, et sans ballets. Le dialogue, restreint par degrés, a fini par disparaître, et avec lui la part de vaudeville et de comédie qui restait au genre, qui en faisait quelque chose de mitoyen et de tempéré, propre à divertir sans fatigue, ménageant des repos, répandant la clarté et permettant au spectateur de s'intéresser à la pièce en même temps qu'à la musique.

Avec des ouvrages comme *le Chevalier Jean*, le nom d'opéra-comique n'a plus de raison d'être. Et tout d'abord le livret, dû à

MM. Louis Gallet et Ed. Blau, ne renferme pas le plus petit mot pour rire. L'action se passe en Silésie, au douzième siècle, sous le règne de Frédéric Barberousse, qui joue même son rôle dans la pièce. Pour la résumer d'un mot, il s'agit d'une femme, la comtesse Hélène, calomniée dans sa vertu conjugale par celui qui a été chargé de veiller sur elle et qui, après avoir abusé de ce poste de confiance pour chercher à la séduire, se venge de son échec en la faisant condamner à mort, mais finalement est confondu et paye sa trahison de sa vie. Au fond, c'est l'histoire de Geneviève de Brabant et du traître Golo. Versifié habilement, le livret, par malheur, est assez obscur. La plupart des situations y sont trop peu préparées, et l'on y trouve des maladresses, dont la principale est d'avoir fait aimer la comtesse par quatre hommes à la fois : son mari, qui en est fort jaloux; le chevalier Jean, revenu de croisade tout exprès pour la trouver femme d'un autre, et qui se fait moine de désespoir; l'odieux Rudolf; enfin le petit page Albert, qui chante la romance à madame, et devient d'abord l'instrument inconscient, puis la victime de cet infâme coquin. C'est vraiment beaucoup, et on comprend qu'une machine aussi compliquée se meuve avec quelque lourdeur. Une autre maladresse, qui ne contribue pas à la clarté, est d'avoir noyé çà et là dans les chœurs, où ils se dérobent à l'oreille, quelques-uns des éléments essentiels de l'action.

Il est assez difficile de porter un jugement précis et bien net sur *le Chevalier Jean* : la preuve, c'est que la plupart des critiques se sont contredits sur la nature et même sur le succès de la partition. Échec selon les uns, presque un triomphe suivant d'autres. Vous avez pu lire ici que l'auteur du *Chevalier Jean* avait renié Wagner pour passer à l'Italie, là qu'il demeurait fidèle à l'école wagnérienne, tout au moins à celle du *Tannhauser* et du *Lohengrin*. De ces divergences il semble résulter, avant tout examen, un caractère d'équivoque et d'incertitude. Et *le Chevalier Jean*, en effet, est bien loin d'offrir, dans son éclectisme, la couleur très personnelle de *Dimitri*. A parler franchement, il règne sur l'ensemble de l'œuvre un vague ennui, tenant à la fois à l'obscurité, à l'intérêt médiocre du livret et à l'indécision du compositeur, qui a, dirait-on, voulu louvoyer entre différents systèmes. Si, d'une part, les morceaux sont reliés par des récitatifs aussi richement orchestrés que ces morceaux eux-mêmes, de l'autre ceux-ci se détachent plus nettement, ont une coupe bien plus carrée que dans l'opéra d'outre-Rhin. M. Joncières écrit franchement des duos, des trios, des chœurs, où il ne recule même pas devant les répétitions, dont on a souvent abusé sans doute et d'une façon fatigante dans la musique italienne et française, mais qui n'en ont pas moins leur raison d'être, autant

que les répétitions oratoires, tant pour la durée de certaines situations dramatiques et musicales que pour présenter une idée sous les diverses formes qu'elle peut revêtir et pour mieux enfoncer l'impression dans l'oreille. Seulement, il n'en paraît pas moins avoir craint de s'abandonner sans arrière-pensée à l'inspiration mélodique, et ses phrases donnent rarement tout ce que leur début semble promettre.

En reprenant la partition de M. Joncières morceau par morceau, nous y pourrions signaler au premier acte, outre le choral : *Pour Dieu, pour la patrie*, qui finit par produire, dans sa forme solennelle et légèrement scolastique, un effet assez imposant, le duo d'Hélène et du chevalier, d'où se détache surtout une phrase finale charmante ; au deuxième, le chœur léger des fileuses et la chanson sarrasine du page, assez originale ; au troisième... Mais le troisième est, pour ainsi dire, rempli tout entier par la scène de la confession, devant laquelle tout le reste s'efface. La situation est pour le moins étrange, d'une vraisemblance et d'une convenance discutables, mais très dramatique, et le compositeur, cette fois, s'est laissé emporter par la scène : après un début d'une simplicité pénétrante et quelques longueurs, il s'y est montré pathétique, passionné, plein de chaleur et d'énergie. Jusque-là, M. Joncières n'avait pas, comme on dit, levé la paille : le succès qui s'est prononcé alors a pu sembler décisif, mais, malgré un beau sextuor, le dernier acte l'a assez médiocrement soutenu, et il est permis de se demander s'il sera bien durable. Il le serait certainement avec une pièce plus intéressante par elle-même, et, en définitive, c'est encore le livret qui nous paraît le plus compromis et le plus compromettant dans la question. *Le Chevalier Jean* est, d'ailleurs, chanté avec beaucoup d'ensemble par M. Bouvet, bon baryton et acteur intelligent, qui se forme de jour en jour ; par Mlle Castagné, qui tire un excellent parti du petit rôle de page, et par les deux artistes qui avaient déjà répété la pièce au Théâtre-Italien et que M. Joncières a fait entrer à l'Opéra-Comique en même temps que sa partition : le ténor Lubert, dont la voix jeune et fraîche a conquis le public, et surtout Mlle Calvé, qui ne se recommande pas seulement par la beauté d'un organe large et bien posé, mais aussi par sa méthode et son style, par l'ampleur et la souplesse de sa diction.

Puisque nous en sommes à l'Opéra-Comique, nous ne le quitterons pas sans avoir dit un mot de la rentrée orageuse de Mlle Van Zandt. On sait à la suite de quelle escapade elle avait dû abandonner momentanément le théâtre de ses succès : pour ne s'être pas bornée, dit-on, à se griser de la faveur publique, et pour avoir confondu le rôle de Rosine avec celui de Lindor présentant son billet

de logement au docteur Balordo. Habituellement, le public parisien n'est pas rancunier, et s'il lui arrive de se fâcher vivement, il lui arrive aussi d'oublier plus vite encore : l'action est suivie de près, chez lui, par la réaction, sa mobilité nerveuse confine à la versatilité, et son indulgence présente est souvent en proportion de sa sévérité passée. Il venait d'en donner une nouvelle preuve en prodiguant à *Henriette Maréchal* autant d'applaudissements qu'il lui avait jadis prodigué de sifflets. Mais la chute d'*Henriette Maréchal* avait eu lieu vingt années auparavant et sur une autre scène, si bien que le public d'aujourd'hui, au lieu de se déjuger lui-même, avait l'air de casser l'injuste arrêt rendu par les burgraves de 1865, ce qui est bien différent. M[lle] Van Zandt, au contraire, reparaissait sur la même scène, et trois mois à peine après l'explosion qui l'en avait chassée. L'aventure était donc périlleuse. Cependant elle faillit réussir. Les habitués de l'Opéra-Comique semblaient avoir passé l'éponge sur leur grief, et aux premiers soirs une opposition restreinte avait été réduite au silence par la masse des applaudissements. Mais la question Van Zandt, transformée en question d'État par cette partie effervescente du public qu'animent la fièvre de la jeunesse, peut-être aussi un certain amour du tapage et un certain besoin de désordre, allait passer de la salle à la place publique. C'est une véritable émeute qui, le 26 mars, est venue battre les murs de l'Opéra-Comique. Il en partait des vociférations féroces. On criait : *A bas Carvalho! A l'eau Van Zandt.* J'aime à croire que cette clameur : *A l'eau!* qu'on a vraiment entendue, ne voulait pas dire : *A la Seine!* et qu'elle était simplement une allusion à la peccadille de cette jeune femme qui n'avait pas mis assez d'eau dans son vin; mais je n'en suis pas sûr du tout. Il a fallu faire esquiver, par une porte dérobée, la tremblante Rosine, qui s'est glissée au fond d'un fiacre dont on avait baissé les stores, ni plus ni moins que l'impératrice au 4 septembre.

L'argot parisien a créé un affreux mot pour exprimer l'importance excessive que nous donnons à tout ce qui tient au théâtre, la place démesurée que nous avons laissé prendre aux comédiens et l'influence qu'ils exercent sur nos mœurs : le *cabotinage*. Hélas! il n'est pas moins visible dans la disproportion énorme de la réaction qu'il ne l'avait été dans l'engouement d'autrefois. Après avoir porté une enfant au Capitole, on la précipite de la roche Tarpéienne. Nous ne savons pas garder la mesure, et nous grossissons des incidents puérils jusqu'à en agiter la rue. C'était la matière d'un écho de théâtre; les journaux en ont été remplis, et ceux même qui trouvent que voilà bien du bruit pour assez peu de chose n'ont pu se dérober à l'obligation d'en parler à leur tour. A quoi bon prendre

la massue d'Hercule pour exterminer un oiseau-mouche? Ah! si l'incident Van Zandt se fût passé quelques mois plus tôt, quelle scène M. Sardou eût pu ajouter à *Théodora!*

II

Le printemps ramène les courses. Nous en avons autant qu'en Angleterre maintenant. En dehors des grandes courses de la Société d'encouragement, des entreprises particulières en organisent presque tous les jours, pendant la saison, dans une foule de communes suburbaines, pour le plus grand bien des *bookmakers* que les *razzias* de la police ne sont point parvenues à chasser, et l'ébattement des coiffeurs, des garçons de café et des *calicots* qui jouent aux gentlemen et qui parient pour le favori. Il y en a à Saint-Ouen; il y en a au Vésinet; il y en a à Colombes; il y en a à Vincennes; il y en a à Auteuil; il y en a à la Marche; il y en a à Fontainebleau; il y en a partout. Elles sont devenues une institution et une industrie, et la chronique quotidienne du sport est aussi nécessaire à un journal parisien que celle de la Bourse. Passez vers midi sur le boulevard des Italiens et le boulevard Montmartre; vous y verrez stationner devant les estaminets ou les restaurants et circuler pas à pas, tandis qu'un postillon d'opéra-comique fait claquer son fouet en jetant le cri : *Voilà pour les courses*, de grands chars à bancs où s'entassent les habitués. Au milieu des parieurs, des *bonneteurs*, des exploiteurs du turf, vous reconnaîtrez aisément, pour peu que vous ayez l'œil exercé, le pseudo-sportsman, l'un des types les plus amusants du Paris contemporain. Le pseudo-sportsman, — généralement un honnête commis en nouveautés, un tailleur ambitieux qui habille quelque membre du Jockey-Club, — se discerne à l'exagération de son costume et de son langage hippiques. Il est plus hippique que nature. Son *book* à la main, la lorgnette monumentale suspendue à une courroie, dans un étui de cuir fauve, il porte une cravate anglaise rayée de couleur claire, un pare-poussière en toile grise et un voile bleu au chapeau. Il parle familièrement de tous les grands propriétaires d'écuries, connaît les noms de tous les entraîneurs, de tous les jockeys, de tous les chevaux, avec leur généalogie, — la généalogie des chevaux, bien entendu, la seule dont il soit permis de s'occuper, — et sème avec prodigalité sa conversation de termes britanniques, parlant de *hack*, de *canter*, de *performance*, de *dead-heat*, du *leader*, du *starter*, de *crack* et de *paddock*. Il s'intéresse avec passion au perfectionnement de la race chevaline, ce qui tout de suite pose et classe un

homme. Les jours de course, il se fait coiffer par Ernest, à l'anglaise, en lui recommandant surtout de bien soigner les favoris. Si vous pénétriez dans sa chambre, vous verriez la glace bordée de cartes d'entrée et de circulation pour toutes les solennités hippiques. Le pseudo-sportsman était aux courses de printemps à Auteuil; il était au *steeple-chase* de la Croix-de-Berny, qui est revenu tout à fait à la mode, comme sous Louis-Philippe; il ne s'entretient plus dès maintenant que du prochain *derby* de Chantilly, la course *high-life* par excellence : son rêve est d'entrer dans l'enceinte du pesage au Grand-Prix du mois de juin, et le plus beau jour de sa vie sera celui où il pourra se promener d'un air affairé dans l'hippodrome de Longchamp, avec sa carte pendue à la boutonnière, au lieu d'en simuler l'existence par un cordon fallacieux qui va se perdre sous l'habit, comme les pauvres diables qui portent une chaîne de montre sans montre au bout.

Le printemps ramène aussi les grandes ventes à l'hôtel Drouot et à la salle Silvestre, spécialement réservée aux bibliothèques. Il s'est produit cette année plus d'un désastre : les bourses se resserrent et le beau temps des folles enchères commence à se passer. La collection d'autographes du baron Taylor, où figuraient les plus illustres noms contemporains, mêlés à quelques célébrités historiques du premier ordre, s'est vendue pour presque rien. Dix lettres de Scribe, signalées dans le catalogue comme particulièrement intéressantes pour l'histoire de son théâtre, ont eu peine à atteindre 50 francs. La magnifique collection de livres rares formée par un expert hors ligne, le libraire Fontaine, du passage des Panoramas, n'a pas été plus heureuse : on en espérait 600 000 francs, qu'elle eût produits à coup sûr, il y a quelques années, tandis qu'elle n'a pu dépasser 125 000. Tel livre rarissime, dont on avait noté jusque-là, dans toutes les ventes où il avait passé, la progression ascendante, est retombé tout à coup aux prix de 1848. Quinze jours après, on vendait une curieuse série d'une centaine de dessins représentant les portraits d'autant d'artistes contemporains exécutés par eux-mêmes; la plupart ont été adjugés à des prix dérisoires : 6, 8, 10 ou 12 francs; celui d'un peintre trois fois médaillé, décoré, qui a obtenu le prix du Salon en 1875, a été acquis pour 3 francs par un amateur que cette fantaisie n'a pas ruiné.

La vente de Gustave Doré, heureusement préparée par la brillante exposition due au Cercle de la librairie, a un peu relevé les esprits abattus des experts et des commissaires-priseurs. Aquarelles et dessins se sont admirablement vendus; plusieurs ont atteint et même dépassé 2000 francs. Il en a été de même pour les paysages et quelques tableaux de petite dimension, mais non pour les toiles

immenses, de 20 à 25 pieds de long, ni pour les statues, dont les plâtres jaunis par le temps, incrustés et noircis d'une poussière indélébile, faisaient assez triste figure. A défaut de l'État, qui n'a rien acheté, la *Doré-Gallery* de Londres, si elle existe encore, eût pu seule acquérir dans de bonnes conditions la *Mort d'Orphée* ou l'*Enfer de Dante*. A moins de bâtir une maison tout exprès, où un simple particulier pourrait-il loger des toiles à peu près aussi grandes que les *Noces de Cana?* N'eût-il pas mieux valu, par respect pour la mémoire de Doré, ne pas les faire figurer à la vente que de les exposer a être vendues 1350 et 2400 francs?

L'une des ventes les plus brillantes de la saison, du moins en apparence, a été celle du sculpteur Prosper d'Epinay, ce Parisien né à l'île Maurice et fixé à Rome. Elle ne comprenait pas seulement les statues et groupes de l'artiste, qui pétrit le marbre comme la cire, et dont le talent souple et fin, d'une aristocratique élégance, a des séductions irrésistibles, mais aussi les objets d'art et les œuvres d'amis, parfois signées Fortuny et H. Regnault, qui décoraient son atelier très mondain. Si l'on ne prend que le total de la vente, on peut croire à un grand succès, mais en comparant les prix obtenus aux prix demandés par l'expert, on s'apercevra que, malgré les faveurs de la mode, elle a produit à peine la moitié du chiffre qu'elle eût atteint dans des temps plus propices.

L'exposition posthume de Bastien-Lepage n'aura été également que la préface d'une vente. Bastien-Lepage était mort depuis trois mois à peine quand le public a été convoqué à l'exhibition de son œuvre, et dans quelques jours elle sera dispersée aux quatre coins de l'horizon par le marteau du commissaire-priseur. On se presse beaucoup d'en finir avec lui : il semble qu'on veuille profiter de l'émotion produite par sa mort prématurée et, comme dit le proverbe, battre le fer pendant qu'il est chaud.

Je m'arrêterai peu à l'exposition de Bastien-Lepage, d'abord parce que je ne pourrais guère que répéter ce que j'avais eu si récemment l'occasion de dire, en annonçant sa mort, et puis parce qu'elle sera fermée le jour où paraîtra cette chronique. Elle s'est faite dans les salles un peu étroites de l'hôtel de Chimay, voisin et annexe de l'École des beaux-arts, à laquelle il sera prochainement réuni. Sauf la *Jeanne d'Arc*, qui n'a pu revenir d'Amérique, l'œuvre du jeune peintre naturaliste était là en entier, y compris le tableau de concours qui lui valut le second prix de Rome en 1875, et on a pu même y voir beaucoup de choses qui n'avaient jamais figuré au Salon. L'exposition de l'hôtel de Chimay ne comprenait pas moins de trois cent vingt-cinq numéros, dont trente-six aquarelles et quatre-vingts dessins. Les premiers tableaux, — un portrait et une

étude champêtre, — remontent à sa vingtième année, à 1868, sept ans avant qu'il ne fût en mesure de disputer le prix de Rome, pour lequel, d'ailleurs, malgré tout son talent, il était si peu fait et dont il est douteux qu'il eût profité beaucoup. Bastien-Lepage, en effet, n'a pas le sens du style, il ne le cherche point, il en a peur comme d'un arrangement et d'un déguisement. Il ne saurait s'inspirer des maîtres; il ne s'inspire que de la nature. L'idée ne le préoccupe pas; il songe seulement à rendre ce qu'il voit : ses tableaux, au fond, ne sont guères que des études, où la réalité est admirablement traduite, mais où l'on n'aperçoit pas le choix, le plan, la coordination et la subordination d'un esprit qui se dirige d'après un certain idéal. Ne confondons pas cependant Bastien-Lepage avec Courbet : outre la différence de facture, qui est grande, il y a entre eux cette autre différence que celui-ci reproduit la nature telle qu'elle est, sans l'embellir, mais sans l'enlaidir non plus, sans rechercher les types volontairement lourds et triviaux comme ceux des *Baigneuses*, des *Paysans de Flagey*, des *Demoiselles de village* ou *des bords de la Seine*. Courbet eût pu faire les *Foins* et la *Récolte des pommes de terre*, il n'eût pu faire la *Petite communiante*. Comparez même le *Vieux Gueux* de l'un au *Mendiant* de l'autre, et vous verrez la distance qui les sépare.

Mais si l'on peut dire des œuvres d'art ce qu'on a dit si souvent des œuvres littéraires, qu'elles ne vivent que par le style, je crains que, lorsque les regrets légitimes causés par la perte, dans la fleur de l'âge, d'un peintre si sincère et si bien doué, se seront adoucis par le temps et que l'engouement actuel sera un peu calmé, les tableaux de Bastien-Lepage ne restent pas au rang où l'on a voulu les placer. Avec tout autant de vérité, Jules Breton et Millet, chacun à sa manière, y auraient mis bien autrement de style. C'est dans le portrait qu'il faut l'admirer sans conteste et sans réserve ; c'est là qu'il est vraiment hors pair, pourvu qu'il n'ait pas la fantaisie, qui lui a pris une ou deux fois et qui est d'autant plus malencontreuse qu'elle contredit tous ses principes, de vouloir arranger à ses personnages un costume et des accessoires historiques. Les portraits, d'ailleurs, heureusement pour sa renommée, composent au moins la moitié de ses toiles. Nous avons revu tous ceux qui étaient déjà célèbres, et à côté d'eux on nous en a montré beaucoup d'autres également dignes de le devenir, comme celui de Mme Juliette Drouet, qui peut passer pour l'un des types les plus accomplis de ces petits portraits où la délicatesse s'unit à la précision la plus sévère et la finesse à la vigueur.

L'exposition d'Eugène Delacroix, ouverte à l'École des beaux-arts au moment même où paraissait notre dernière causerie, s'est fermée

le 15, afin de laisser la place libre à une nouvelle exposition des Portraits du siècle. Elle s'est faite dans le but de recueillir les fonds nécessaires pour élever un monument à sa mémoire. Cette exposition était bien loin d'être aussi complète que celle de Bastien-Lepage. D'abord on n'avait pu y faire figurer les grandes fresques du Corps-Législatif, du Luxembourg, de l'église Saint-Sulpice, du Louvre, ni à plus forte raison, de l'Hôtel de Ville détruit par les incendiaires de la Commune, qui constituent la meilleure part de sa gloire, car il est remarquable que peu de peintres ont eu autant de commandes officielles que Delacroix, malgré toutes les oppositions et toutes les révoltes qu'il rencontrait dans le camp académique, et quand on parle de sa vie de luttes, des persécutions qu'il subit, il y a lieu tout au moins de faire sur ce point les réserves les plus formelles. En outre, les musées publics et les collections particulières n'avaient consenti à prêter qu'un petit nombre de ses grandes toiles : l'*Entrée des Croisés à Constantinople*, l'une de ses meilleures, où il y a tant d'air, d'espace et de profondeur ; la *Médée*, pleine de fougue et d'énergie ; la *Bataille de Nancy*, *Muley-Abder-Rhaman*, *Marc Aurèle mourant*, où la marque du maître est si peu visible, et quelques autres tableaux d'une dimension moindre, mais d'une importance ou d'une renommée égale : les *Convulsionnaires de Tanger;* les *deux Foscari*, appartenant à Mgr le duc d'Aumale ; les *Deux tigres jouant*, *Hamlet et le fossoyeur*, *Christophe Colomb*. On voit combien il manquait au rendez-vous des œuvres les plus célèbres d'Eugène Delacroix. La plupart étaient du moins représentées par des esquisses, des ébauches, des études. Le reste se composait de tableaux de chevalet, d'aquarelles, de dessins, de pastels, auxquels on avait joint des autographes, une collection de portraits du maître, et même un certain nombre d'objets divers lui ayant appartenu, — jusqu'à une lettre de faire-part de sa mort, jusqu'à une carte de visite, qui présente cette particularité curieuse et caractéristique qu'elle est ainsi formulée : *Mr* Eugène Delacroix. On sait que Delacroix n'était nullement l'homme de sa peinture ; ceux qui, d'après les fièvres et les tumultes de son pinceau, s'attendaient à rencontrer en lui un homme fougueux et désordonné, étaient tout surpris de trouver un personnage correct, méthodique, presque froid, plein de mesure, de réserve et de diplomatie. Il était Delacroix pour ceux qui ne connaissaient que ses tableaux ; il fut toujours *Monsieur* Delacroix pour ceux qui connaissaient sa personne.

L'auteur du *Massacre de Scio*, le grand coloriste qui a porté dans la peinture, avec la passion, le mouvement et la vie, l'harmonie et la vibration des notes musicales, n'a plus soulevé, dans cette

nouvelle épreuve, les violentes discussions d'autrefois. Après bientôt un quart de siècle, sa gloire est entrée dans un apaisement relatif. Il ne faut pas croire pourtant que tous aient désarmé devant les audaces et les incorrections de son génie. Au concert de dithyrambes entonnés par ses admirateurs se sont mêlées bien des réserves, et plus encore dans le public que dans la critique. Les critiques qui n'ont pas le sens de cette peinture ou qui sont plus choqués par ses lacunes et ses défauts que charmés par ses qualités éclatantes, se sont, pour la plupart, sentis plus ou moins gênés et intimidés par la conspiration de l'enthousiasme. Mais combien n'ai-je pas vu de visiteurs sans parti pris, tout disposés même à s'en rapporter aux panégyriques qu'ils lisaient partout, sortir désenchantés de cette exposition, qui diminuait l'idée qu'ils s'étaient faite du maître! C'est que le choix n'avait pas été assez sévère et que, dans leur désir de remplir les salles de l'École des beaux-arts, dans leur aveugle admiration pour tout ce qui vient de sa main, les organisateurs s'étaient trop laissé entraîner à croire que le nombre pouvait suppléer à la qualité et à confondre l'intérêt documentaire avec l'intérêt artistique. A quelques petites toiles exquises ou frémissantes de vie, comme le *Prisonnier de Chillon*, le *Persée et Andromède*, où Persée tombe sur le monstre d'un vol foudroyant qui fait songer à l'ange de son *Héliodore*, le *Marchand arabe*, le *Pâtre romain blessé*, les *deux Combats du Giaour*, la *Bataille de chevaux dans une écurie*, les *Comédiens ou bouffons arabes;* à quelques chefs-d'œuvre d'exécution comme cette étonnante *Nature morte peinte à Beffes*, d'une facture si fine et si soignée, d'une coloration si vraie, si riche et si délicate à la fois, où l'on ne pourrait signaler aucune des inégalités, des lourdeurs, des défaillances ordinaires, on a joint un trop grand nombre d'improvisations dans lesquelles sa brosse s'est contentée de ces *à peu près* qui suffisent à une étude d'atelier, mais qu'il est dangereux de montrer au public, surtout lorsqu'il s'agit de le conquérir définitivement et de porter le dernier coup à de longues préventions.

E. Delacroix pouvait donc *achever*, surtout lorsqu'il n'était pas emporté par cette fièvre où il semblait avoir peur de laisser refroidir l'idée, et dans les sujets où il n'éprouvait pas le besoin de dramatiser et de violenter sa peinture. Il l'a prouvé d'autres fois encore. Quoique sa réputation de dessinateur incorrect et indiscipliné ait été établie de bonne heure, nous avons remarqué que ses œuvres de l'exécution la plus irréprochable sont, pour la plupart, celles de la date la plus ancienne. Son premier tableau, qui remonte à 1819, est une *Vierge des moissons*, imitée de la *Belle jardinière* et d'un travail absolument léché. Raphaël, comme on sait, resta toujours

l'objet d'un culte pour lui, et nous avons vu précisément, à son exposition, une copie d'un fragment du même chef-d'œuvre, où sa touche s'est faite moelleuse et fondue pour reproduire le maître.

Les expositions surabondent toujours, au risque de produire la satiété. D'un bout à l'autre de Paris, elles enserrent le critique et le chroniqueur comme un réseau à mailles serrées auquel il ne saurait échapper, de quelque côté qu'il se tourne. Et quelques jours à peine nous séparent du Salon, qui fait déjà beaucoup parler de lui avant même d'être ouvert, et dont les comptes rendus anticipés commencent à se glisser dans les journaux. L'exposition Doré n'était point finie encore, les expositions Delacroix et Bastien-Lepage venaient à peine d'ouvrir qu'on pouvait aller voir, rue de la Paix, les dessins de M. Th. Ribot; rue Chaptal, les dessins militaires de M. Ed. Detaille, types et costumes de l'armée française, et au Louvre l'exposition de *Blanc et Noir*. A peine le *hall* de la rue de Sèze s'était-il fermé sur les aquarellistes qu'il se rouvrait pour les pastels. Au dernier moment, voici encore l'exposition de M. James Tissot, dans la galerie Sedelmeyer, celle du Cercle artistique de la Seine, enfin et surtout la nouvelle galerie des portraits du siècle, où les cabinets de famille et les collections célèbres ont envoyé un grand nombre de chefs-d'œuvre qui n'avaient jamais été exposés jusqu'à présent. Je ne puis que citer à la hâte parmi les morts, les noms de Greuze, de Mme Lebrun, de David, de Gérard, de Gros, d'Ingres, de Scheffer, de Delaroche, de Flandrin, de Ricard; parmi les vivants ceux de Baudry, de Bonnat, de Cabanel, de Chaplin, de Paul Dubois, de Carolus Duran, d'Hébert, de Meissonnier, sans oublier un beau choix de miniatures signées Fragonard, Hall, Isabey, Dumont, représentant des grandes dames de la fin du dix-huitième siècle, des personnages historiques de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration.

Goya recouvre tout un panneau, avec quelques-unes de ses œuvres les plus originales et les plus vivantes. L'un des principaux attraits de l'exposition est le groupe des portraitistes anglais: Reynolds, Lawrence, Pickersgill, Gainsborough. Après les noms des peintres, il ne serait pas sans intérêt d'énumérer les personnages célèbres dans tous les genres dont cette galerie provisoire nous met sous les yeux les effigies, toutes authentiques, contemporaines et prises sur le vif. Sans doute la valeur artistique d'une œuvre est fort indépendante de celui qu'elle représente; et l'une des toiles les plus curieuses de la belle collection réunie par les soins de la Société philanthropique est celle où David, pendant son exil à Bruxelles, a représenté trois inconnues, la mère et les filles, types vulgaires qu'il a rendus avec un accent de réalité étonnant. Mais il n'en est pas de même de sa valeur historique. A ce

point de vue comme à l'autre, l'intérêt de l'exposition des beaux-arts est véritablement de premier ordre. Savants, tels que Cuvier, Champollion, Parmentier, Lavoisier, Arago, Hahnemann, Claude Bernard; artistes, tels que Mozart, Beethoven, Listz, Cherubini, Gluck, Halévy, G. Bizet, Garcia, la Malibran, la Grassini, Martin, Elleviou; Canova, Ingres, Bartholini, H. Vernet, Carpeaux, E. Delacroix, Corot; écrivains, comme Beyle, Désaugiers, Beaumarchais, Balzac, G. Sand, Th. Gautier, Michelet; avocats, comme Chaix-d'Est-Ange; religieux, comme le P. Lacordaire; révolutionnaires, comme Lepelletier, Fabre d'Eglantine, Barbaroux et Marat; personnalités mondaines, comme lord Seymour, le comte d'Orsay, Mme Tallien, Mme Récamier; militaires, comme Bernadotte, Moncey, Lasalle, Murat, le maréchal Vaillant, Pélissier; politiques et diplomates, depuis Calonne et Turgot jusqu'à l'abbé Grégoire; depuis Laffitte et Manuel jusqu'à M. le duc de Broglie; depuis Talleyrand jusqu'à Dufaure et Crémieux; depuis Washington jusqu'à Gambetta; comédiens, tels que Mlle Mars, Mlle Gaussin, Mlle George, Molé, Baptiste, la Guimard et la Taglioni, et tous les sociétaires du Théâtre-Français groupés au foyer en 1840 et en 1861; criminels, comme Fieschi, dont le doux et timide Brascassat a peint la tête coupée, livide et sanglante, avec un réalisme alarmant pour les personnes nerveuses; enfin princes et souverains, formant, de Louis XVI à Napoléon III, une série où ne manquent ni les femmes ni les enfants, ni Louis XVII, ni le comte de Chambord, et dans laquelle il faut particulièrement signaler, moins pour le mérite de la peinture que pour l'intérêt historique ou la curiosité de la conception, la *Famille royale au Temple*, de Vestier et de Garneray, et le *Triomphe de Marie-Louise*, où le baron Gros a prodigué toutes les inventions de l'idolâtrie mythologique. Ce sont là des documents en même temps que des œuvres d'art. Les personnages les plus importants reparaissent d'ailleurs à diverses époques et sous des pinceaux divers, avec les variantes les plus instructives : nous n'avons pas compté moins de quatre effigies de Bonaparte ou de Napoléon, et cinq de M. Coquelin!

L'exposition de *Blanc et Noir*, qui remplit la vaste salle occupée autrefois par les arts industriels et les diamants de la couronne, ne comprend pas seulement des dessins, mais des gravures, des eaux-fortes, des lithographies, distribuées dans les profondes embrasures des fenêtres, et jusqu'à un certain nombre de miniatures qui ne se rattachent même pas d'une façon indirecte à la catégorie nettement déterminée par le titre. Certes, l'idée qui l'a inspirée est excellente : les promoteurs ont voulu affirmer la supériorité du dessin, qui peut se suffire à lui-même et que rien ne saurait suppléer, qui donne la forme aux êtres, selon le mot de Diderot, et n'est pas seulement la

probité de l'art, comme disait Ingres, mais en est la pierre angulaire, le fondement même. Seulement la première impression est une sorte d'accablement devant ces neuf cents dessins qui se superposent à trois ou quatre étages sur les murs et sur les cloisons. Devant, derrière, à droite, à gauche, les rangées s'allongent implacables, et la température glacée de la vaste salle ne contribue pas à réchauffer l'ardeur du visiteur. Il fallait résolument exclure tant d'ouvrages insignifiants qui ne servent qu'à grossir le catalogue et au milieu desquels disparaissent, noyés, la centaine de paysages et de figures, de dessins au crayon ou à la plume et de fusains qui méritent d'attirer l'attention. Il n'y a pas à se le dissimuler : malgré tous les efforts des organisateurs, la prodigalité des affiches, la beauté du catalogue illustré, les médailles distribuées aux artistes, et même malgré la musique de la garde républicaine, le public n'a montré qu'un empressement bien médiocre, et cette première tentative peut passer pour un échec.

Les pastellistes se sont constitués en société comme les aquarellistes, et comme eux ils viennent de se révéler au public par une exposition qui se répétera chaque année. Pour la première fois, ils ont voulu se présenter sous le patronage des maîtres de cet art charmant qu'on peut considérer comme une création du dix-huitième siècle, rapprochement dangereux d'où ils ne sortent pas trop à leur avantage.

Le roi du pastel en France et au siècle dernier, c'est Maurice Quentin de La Tour, qui n'a pas moins de quarante portraits rue de Sèze. La Tour s'est fait dans son genre la part du lion; il a pourtraicturé tout son siècle, depuis les artistes jusqu'aux grands écrivains, depuis les courtisanes fameuses jusqu'aux maréchaux de France, aux ambassadeurs et aux princes. Il logeait au Louvre; on se disputait et on payait fort cher l'honneur d'être reproduit par ses crayons; il gagna une fortune, il fonda des prix, il fut membre et directeur de l'Académie royale de peinture. Il est représenté dans toutes les grandes collections de l'Europe; il a son musée à Saint-Quentin, avec sa statue en bronze. Toutes les chroniques de l'époque sont pleines des mots et des boutades de cet humoriste. L'avantageux La Tour se mettait partout à son aise, faisait la loi, dictait ses conditions, tranchait sur tout. Son humeur brusque et ses saillies originales ne ménageaient même pas le roi, qui le remettait parfois finement à sa place. C'était une sorte de paysan du Danube, que son indépendance, son franc parler et ses façons bourrues n'empêchaient pas d'être, à l'occasion, un adroit courtisan.

Vous verrez justement, à l'exposition actuelle, quelques-uns des portraits de La Tour dont la chronique contemporaine s'est oc-

cupée, par exemple, ceux de Mme de Mondonville, de M. et Mme de la Reynière. Mondonville était un célèbre musicien, violoniste et compositeur, ami de La Tour, qui avait reproduit ses traits tout en discutant avec lui sur les mérites respectifs de la musique italienne et de la musique française, car on était alors en pleine *guerre des Bouffons*. Charmée du portrait de son mari, Mme de Mondonville lui demanda aussi le sien, mais en lui confiant qu'elle n'avait que 25 louis à dépenser. Sans répondre, La Tour la fait asseoir, lui indique la pose, et exécute ce charmant portrait où la femme de son ami est représentée en robe de soie bleue, une fanchon autour de la tête, dans une attitude doucement rêveuse, le bras gauche sortant d'un flot de dentelle et replié contre sa joue. Mme de Mondonville, enchantée, lui envoie les 25 louis dans une boîte sous des dragées. La Tour prend les dragées et retourne l'argent : « Quelle galanterie! se dit-elle. Mais je ne me laisserai pas vaincre en générosité. » Et craignant d'avoir blessé sa délicatesse en lui offrant de l'argent, elle fait déposer chez lui un cadeau de vaisselle plate qui devait combler une des lacunes de son buffet. La Tour renvoya le porteur avec son présent : « Dites à Mme de Mondonville que mon prix ordinaire est de 1200 livres, et que je ne saurais avoir d'égards pour des gens qui ne pensent pas comme moi sur le compte des Bouffons. »

Il faisait souvent payer davantage. M. de la Reynière, en sa qualité sans doute d'opulent financier, fut taxé à 10 000 livres pour son portrait et celui de sa femme. Il préféra ne pas prendre livraison. La Tour les garda plusieurs années dans son atelier ; puis il s'impatienta et somma le traitant de s'exécuter, sous menace de procès. Heureusement pour celui-ci, le prix avait été, au préalable, réduit de moitié par arbitrage de Restout et de Silvestre, dont le musée de Saint-Quentin a prêté le portrait si vivant, en robe de chambre à ramages et coiffé d'un mouchoir lilas, exécuté dans sa manière la plus artistique. Du reste, c'est surtout envers les financiers que le fantasque artiste se montrait capricieux jusqu'à l'impertinence. Un jour que M. de la Reynière lui avait envoyé dire par un domestique qu'il ne pouvait venir poser ce jour-là : « Ton maître est un imbécile que je n'aurais jamais dû peindre, dit La Tour. Ta figure me plaît, mets-toi là. » Et il fit le portrait du domestique, qu'il exposa au salon, en place de son maître.

Parmi les œuvres les plus curieuses de lui qu'on peut voir à la rue de Sèze, signalons encore le portrait du P. Emmanuel, capucin, son confesseur; l'aimable visage de Mme de Graffigny, à la mine riante et futée; et celui de Mlle Sallé, la danseuse de l'Opéra, qui provoqua des attroupements au Salon de 1741. La manière de La Tour est

quelquefois un peu sèche, quelquefois un peu laborieuse et lourde, mais quelle précision et quelle fermeté de dessin! quelle mâle énergie de touche! quelle expression! quelle vie! Quoique la plupart de ses portraits aient naturellement perdu de leur éclat et pâli, cependant, après plus d'un siècle, ils conservent encore une apparence qui semble démentir le mot plaisant de Diderot sur le maître pastelliste : *Memento, La Tour, quia pulvis es et in pulverem reverteris.* Assurément, le pastel, si séduisant d'aspect, si précieux par la promptitude de ses résultats, la facilité des retouches, la souplesse avec laquelle il se prête à saisir les nuances les plus délicates et les plus fugitives, est d'une fragilité fâcheuse, d'une altération facile, et il semble qu'on n'ait qu'à souffler sur cette poussière brillante pour la faire envoler. Cependant voyez les trois ou quatre portraits de femme de la Rosalba : il n'en est pas un qui n'ait son siècle et demi largement accompli, et après une pareille épreuve, quoiqu'ils soient l'ouvrage d'une femme qui n'avait point la vigueur de La Tour, et dont l'art gracieux et coquet semble essentiellement volatile, ils font encore bonne contenance, alors que des tableaux de la même date, que dis-je? des toiles de la période romantique noircissent et se craquellent.

Les pastels de Perroneau, qui fut le rival de La Tour, opprimé et relégué au second plan par l'impérieux artiste, ont été une révélation pour beaucoup. Regardez notamment les portraits de M. de Bastard, de M. et Mme Olivier, d'un enfant : ils soutiennent parfaitement la comparaison avec ceux de son redoutable voisin, et peut-être même l'emportent-ils par la largeur et la liberté du travail. Perroneau a fait également le portrait de La Tour, que les organisateurs de l'exposition nous ont ménagé le moyen de comparer à celui du maître par lui-même. A ce pastel se rapporte une anecdote qu'on peut lire dans *l'Art du dix-huitième siècle*, des frères de Goncourt : « La Tour craignait, dit Diderot, que le public ne pût sentir que par une comparaison directe l'intervalle qui les séparait. Une idée d'assez vilaine malice lui vient. Il propose son portrait à peindre à son rival. Celui-ci s'y refuse par modestie. La Tour insiste, le presse et décide enfin, à force d'instances, l'innocent artiste, qui peint le maître en surtout noir. Pendant qu'il travaille, La Tour, de son côté, se met sournoisement à se peindre. Arrive l'exposition : Perroneau expose le portrait du maître, un La Tour en surtout noir, en gilet de brocart rose galonné d'or, la main passée dans le jabot de dentelles. La Tour semble avoir malignement posé, pour ce portrait, un lendemain de plaisir, relevant de fatigue; sa figure, encore jeune, matoise, futée, se laisse voir là usée et tirée, avec le teint et la paupière rougie d'un roué. Mais au beau milieu de ce succès de

Perroneau, voilà le portrait de La Tour par La Tour qui paraît. La Tour s'est entendu avec Chardin pour le placer à côté du portrait en surtout noir. Et Perroneau est tué par le voisinage. »

Outre La Tour, vous pourrez voir encore son élève Ducreux, et des peintres comme Coypel, que les triomphes du maître décidèrent à échanger la brosse contre les crayons de couleur, comme Largillière, comme Mme Vigée-Lebrun, comme Prudhon, comme Chardin. Parmi les contemporains, ce sont deux morts, M. de Nittis dans ses scènes parisiennes, et Millet dans la belle série de ses compositions rustiques, qui font la meilleure figure. Les vivants sont surtout représentés par MM. Heilbuth et Jacquet, qui, malheureusement, n'ont envoyé chacun qu'une seule œuvre, M. Duez, M. Gervex, enfin M. Em. Lévy, dont le talent souple, élégant et délicat semble fait à souhait pour triompher dans le pastel. Je louerais sans réserve ses portraits d'une harmonie et d'un éclat séduisants, si la carnation en était plus chaude et plus vraie : on dirait que ce n'est pas du sang qui court sous ces peaux de satin et dans ces chairs d'ivoire. Il est assez singulier que, tout en ayant étendu l'usage du pastel aux paysages, aux scènes rustiques, aux scènes de genre, en s'en servant pour faire de véritables tableaux comme *Autour du brasero*, de J. de Nittis, les pastellistes actuels ne l'appliquent, dans le portrait, qu'aux femmes et aux enfants. On dirait qu'ils se sentent incapables de donner à ce frêle outil le ferme accent et le mâle caractère qu'il a sous la main d'un La Tour. Et combien, en effet, ils restent loin, pour la plupart, de son modelé serré, de son relief énergique et de son intensité d'expression !

Nous n'avons pas eu de statue nouvelle depuis notre dernière causerie, mais, patience ! ce ne sera pas long. Sur le côté gauche de l'Institut, près du pavillon qui bouche la perspective de la rue de Seine, on est en train de dresser un piédestal ; c'est pour recevoir la statue de Voltaire, qu'on a voulu élever à quelques pas de la maison où il mourut. Et sur la place du Carrousel, devant les squares, dans l'axe de l'Arc de Triomphe, vous avez pu remarquer depuis quelques jours une vaste clôture en planches : c'est dans cette enceinte qu'on va construire le fastueux monument de Gambetta. Pourquoi ne l'a-t-on pas mis à cent pas plus loin, sur l'emplacement du palais des Tuileries ?

En attendant que M. de Lesseps ait, lui aussi, sa statue, il vient d'être reçu à l'Académie française (23 avril), comme successeur d'Henri Martin. Elu le 21 février 1884, en même temps que M. Coppée, il nous aura fait attendre quatorze mois sa séance de réception. Son discours a sept pages : c'est donc deux mois par page. Il est vrai qu'il a autre chose à faire que des discours et qu'il

va plus vite à percer des isthmes. Depuis les remerciements des académiciens du dix-septième siècle, je ne pense pas que l'Académie eût jamais entendu une harangue aussi brève : M. de Lesseps aura rappelé au moins par là les grands écrivains de notre période classique. Il s'en est expliqué avec bonne grâce et belle humeur : « Ne pouvant faire bien, j'ai fait mieux : j'ai fait court. » Il a invoqué à son bénéfice la tradition qui permettait aux gens de marque, élus par l'Académie d'autrefois en dehors de la littérature, de réduire leur éloquence à la simple expression de leur gratitude ; il aurait pu invoquer également les habitudes d'une vie qui a beaucoup usé de la vapeur et du télégraphe. L'auditoire s'est égayé de la spirituelle bonhomie avec laquelle il a fait les honneurs de sa personne. Il a souri également à tous les jolis mots, à toutes les vues ingénieuses, aux anecdotes amusantes, aux souvenirs, aux tableaux, aux fines épigrammes que la voix pâteuse et la détestable lecture de M. Renan lui ont permis d'entendre. Il y a de tout dans ce discours exquis et spécieux, plein de miroitements et de séductions : il y a du patriotisme, il y a de l'émotion, il y a du bon sens, il y a de la gravité, il y a même de la foi, et il y a aussi du paradoxe, de l'ironie et du scepticisme. Cet esprit décevant se dérobe toujours au moment où il semble se fixer et où l'on croit le saisir. Mais quel virtuose, et comme il est difficile de ne point se laisser charmer par les variations de cet étonnant dilettante ! Je ne vois guères que l'ombre de ce pauvre Henri Martin qui n'ait pas lieu d'être très satisfaite. Il me semble que de part et d'autre on l'a beaucoup négligé. M. de Lesseps en a dit à peine quelques mots, et quant à M. Renan, il a lestement expédié lui-même l'estimable historien en deux ou trois pages d'une bienveillance un peu dédaigneuse, où abondent les sous-entendus malicieux et les perfides allusions. Il est dur d'avoir si laborieusement élevé un monument d'une telle taille pour recueillir après sa mort et devant ses confrères cet éloge suprême, décerné d'un air ingénu, qu'on a renoncé, pour le construire, « à toutes les jouissances de l'écrivain et à tous les plaisirs du savant. »

Victor Fournel.

L'AMOUR MOUILLÉ

« Qui frappe si fort? m'écriai-je. — Mais l'Amour : Ouvre, dit-il, je suis un petit enfant; n'aie pas peur, je suis tout mouillé; il n'y a pas de lune et je suis errant dans l'ombre. »

Anacréon, ode III.

C'est un fait reconnu : depuis quelques années,
Les saisons à l'envers se sont échelonnées.
En hiver, nous avons des jours chauds que l'été
Refuse obstinément aux vignes consternées.
Notre ciel, dégoûté de ses lois surannées,
Se donne à tout propos les airs d'un révolté.

Plus d'hiver, ni d'été, de printemps, ni d'automne;
En juillet, il fait froid; en février, il tonne,
Et les marronniers de mettre un habit neuf.
Quand il devrait geler, le frais lilas boutonne;
Le monde sidéral, prodige qui m'étonne!
Semble avoir, comme nous, fait son quatre-vingt-neuf!

Que si le ciel ainsi se met en république,
Il ne m'appartient pas d'en faire la critique.
Son bouleversement a pour moi ça de clair,
Qu'il est l'arrêt de mort du genre didactique;
Vous pouvez en gémir, maîtres en rhétorique,
Moi, je m'en moque autant que le poisson de l'air.

Et vous aussi, lecteurs, car, entre nous, la mode
N'est plus de s'abreuver aux sources d'Hésiode.
Delille, Saint-Lambert, qui vous lit aujourd'hui?
Votre vers descriptif sous ce ciel sans méthode
Ne reproduit plus rien dont l'esprit s'accommode.
Mathieu Lansberg lui-même est mort, — tant pis pour lui!

Nous étions en juillet, un juillet ridicule,
Vraiment digne en tous points de notre préambule.
Il pleuvait fort; c'était ce qu'on appelle *un grain.*
Sous le vent qui glaçait ce mois de canicule,
Tout semblait grelotter, tout, jusques à l'Hercule
Qui dresse dans nos parcs son corps pétri d'airain.

Octave Dumarçay (c'est ainsi que se nomme,
Lectrices et lecteurs, le jeune gentilhomme
Qu'aujourd'hui j'ai l'honneur sous vos yeux de placer)
Était, quant au physique, élégant et beau comme
Tout héros de roman; mais je préfère en somme
Laisser à votre goût le soin de l'esquisser.

Chacun doit, à mon sens, en semblable matière,
Avoir un libre champ pour se donner carrière.
Imaginez-le donc, suivant votre idéal,
Les moustaches en croc, l'allure cavalière,
Les yeux rêveurs, ou bien de feu sous la paupière,
Les cheveux blonds, ou roux, ou noirs, ça m'est égal.

Mais, quant à son moral, je suis plus explicite.
Le présentant, je dois, ainsi qu'il le mérite,
Vous le faire connaître et ne vous cacher rien.
Hélas! on se ressent des lieux que l'on habite;
Or il vit à Paris, et ce faisant, il gîte
Dans l'élastique peau d'un vrai Parisien.

De l'esprit, il en a, teinté d'impertinence;
Très prompt à se lier, sans manquer de prudence;
Au besoin courageux, mais la tête à l'évent;
Il aime ses chevaux, ses chiens en conscience.
Quant à Dieu, s'il y croit, rarement il y pense;
Il laisse à cet égard son âme aller au vent.

Du reste, bon garçon, quoique enclin à médire;
Il vous est tout acquis si vous le faites rire;
Fréquente avec succès ces boudoirs élégants,
Nids d'amours passagers dont sans peine on se tire,
Et se garde des cœurs que l'on ne peut séduire
Que pour le bon motif, en y mettant des gants.

Le bien, le mal, pour lui sont presque même chose;
Son bien-être avant tout est ce qu'il se propose.

Il serait marié déjà, s'il eût osé ;
Mais l'hymen, à ses yeux, n'est qu'un trépas morose :
Pour dormir dans ce champ où tout viveur repose,
Il ne se trouvait pas encore assez usé.

Octave, ce jour-là, revenait de voyage ;
Il s'en était allé chercher sur quelque plage
Un peu de frais, chassé par un printemps trop chaud.
L'été venu, des froids subits nés d'un orage
Dans son Paris désert le remettaient en cage;
C'était un évadé rentrant dans son cachot.

Or que faire à Paris quand nos grandes coquettes
Ont fermé les volets de leurs maisons muettes,
Que vos amis ont fui pour s'en aller aux eaux,
Qu'on ne voit que ruraux venus pour des emplettes,
Ou qu'Anglais habillés de jaunâtres jaquettes
Avec des voiles bleus autour de leurs chapeaux?

Faire un tour à son cercle, en détresse pareille,
Est le seul agrément qui vous pende à l'oreille.
Octave vers le sien dirigea droit ses pas.
— Il pleuvait. — Cette pluie arrivait à merveille,
Je n'en disconviens point, pour les pois ou l'oseille,
Mais, quant à mon héros, il ne la goûtait pas.

Pourtant, comme il avait de la littérature,
Du vieil Anacréon rappelant l'aventure,
« Au moins, se disait-il, si par ce temps mouillé
« J'apercevais en quête ici d'une voiture,
« Qu'on ne trouve jamais en telle conjoncture,
« Une femme, le corps transi, recoquillé !

« Je lui dirais : Heureuse est cette pluie
« Qui vous conduit vers moi. Souffrez qu'on vous essuie.
« Anacréon en fit tout autant à l'Amour.
« Ah ! ne nous moquons plus de l'affreux parapluie !
« Grâce au mien votre bras contre mon bras s'appuie,
« Et jamais ciel plus pur ne vit un plus beau jour !

« Sous cet étroit abri nous avons la fortune
« D'avoir, pour un moment, l'existence commune :
« Vous m'empruntez mon toit et j'ai votre beauté,
« Cette averse, en tombant, n'a rien qui m'importune ;

« Quoi qu'il puisse advenir, mon cœur n'a crainte aucune
« Du prix dont vous paierez mon hospitalité.

« Le vieillard de Téos, dans sa plainte éternelle,
« Gémit amèrement de l'atteinte cruelle
« Qu'il reçut de l'Amour pour l'avoir protégé.
« Moi, je ris de ses traits; bien plus, je les appelle;
« La blessure qu'ils font aux cœurs n'est pas mortelle.
« Le cœur le plus vivant est le moins ménagé. »

Tandis que, en cheminant, notre héros barbotte,
Son esprit dans le rêve et ses pieds dans la crotte,
Du fond d'un coupé bleu, dont l'avant le frôla,
Il voit surgir le front charmant de miss Charlotte
Qu'encadrait de ses fleurs une fine capote.
Elle dit au cocher d'avoir à stopper là.

On se trouvait devant le porche d'une église.
En franchir le perron dépourvu de marquise
C'était vraiment vouloir se tremper jusqu'aux os.
Mais Octave paraît! — Non! la terre promise
Ne suscita jamais plus forte convoitise
Que l'abri sous lequel marchait notre héros!

Charlotte, avec l'aplomb qu'a toute Américaine,
Lui dit : « Monsieur, je viens pour suivre une neuvaine.
« Jusques sur ce perron pourriez-vous m'escorter?
« — Volontiers, mais quel prix aurai-je pour ma peine?
« Riposte le galant, qui se croyait en veine.
« — Dieu vous l'accordera s'il veut bien m'écouter. »

C'était bien peu pour lui ce don d'une prière,
Mais c'était quelque chose. Il ouvre la portière;
Le parapluie aidant, Charlotte du coupé
Saute comme un oiseau qui fuit de sa volière,
Et gravit en riant les vingt degrés de pierre
Sans qu'un fil de sa robe ait même été trempé.

Octave alors de dire : « Hélas! ainsi qu'un rêve
« Faut-il que mon bonheur si promptement s'achève?
« J'aurais voulu plus loin accompagner vos pas.
« — Si vous trouvez, monsieur, notre course trop brève,
» En attendant qu'au ciel un meilleur temps se lève,
« Dans ce temple avec moi pourquoi n'entrez-vous pas? »

Le galant, à ces mots lancés à son adresse,
D'une flirtation crut flairer la promesse.
« Pour conquérir Paris, Henri-Quatre, après tout,
« N'eut pas, se disait-il, tant de délicatesse.
« L'aventure est piquante et vaut bien une messe;
« Je me flatte, d'ailleurs, de la mener à bout. »

Et de l'air d'un vainqueur courtois qui se résigne
A suspendre un moment la gloire qu'il s'assigne,
Il entre dans l'église, où Charlotte, à ses doigts
Présente l'eau bénite avec un charme insigne.
— Comment n'en pas user quand la belle se signe?
Et, comme elle, il répond par un signe de croix.

C'est un tort de penser que Paris ne se livre
Qu'à ces plaisirs légers dont le tumulte enivre.
Dans la nef se pressait un monde tout chrétien;
Charlotte s'y fait place; Octave de la suivre
Vers deux chaises portant sur des plaques de cuivre
Deux noms gravés, celui de son père et le sien.

Le chœur était rempli d'encens et de lumière;
Chaque lèvre tout bas murmurait sa prière;
L'orgue semblait l'écho des doux chants des élus.
Octave, en remontant de dix ans en arrière,
Sentit passer sur lui cette fraîcheur première
Qui le charmait jadis et qu'il ne goûtait plus!

Les livres saints fermés pour ce cœur en délire
Depuis longtemps déjà n'avaient rien à lui dire.
Charlotte le devine et voit son embarras;
Lui donnant son missel avec un doux sourire,
Elle lui désigna l'endroit qu'il fallait lire.
— C'était un grand enfant dont on guidait les pas.

La femme (sur ce point souffrez que je m'explique),
Soit ange, soit démon, incessamment s'applique
Par son charme à nous perdre ou bien à nous sauver.
Quand elle n'est pas Ève, elle est sainte Monique.
D'Octave — un mécréant — faire un bon catholique
Fut le but que Charlotte eut l'orgueil de rêver!

D'où lui vint ce projet? — Je serais fort en peine
D'en donner la raison absolument certaine;

Miss Charlotte a gardé son secret là-dessus.
Octave, tant est-il, marche comme on le mène,
— C'est la première fois qu'il vient à la neuvaine;
Il riait en entrant. — Pourquoi ne rit-il plus?

L'office cependant vers son terme s'avance :
Soudain à l'*Hosanna* succède un grand silence;
Dans le saint Sacrement Dieu lui-même apparaît,
Victime de l'amour et de la délivrance!
— Chacun de se courber, mais, dans son ignorance,
Seul, Octave est debout plein d'un trouble secret.

L'instant est solennel! — Quel parti va-t-il prendre?
A ce cœur indécis Dieu fera-t-il comprendre
Combien il faut l'aimer lui qui mourut pour nous?
— Octave hésite encore avant que de se rendre.
Charlotte le regarde, et, sans plus se défendre,
Auprès de ce bon ange il tombe à deux genoux!

« Le diable était bien vieux quand il se fit ermite »,
Dit Musset dans un vers qu'entre les miens je cite,
Comme on coud une perle après un oripeau.
Octave plus heureux s'y prit un peu plus vite.
L'amour le convertit, et je l'en félicite :
La neuvaine suffit pour qu'il changeât de peau.

Par Charlotte éclairé d'un rayon de la grâce,
Jeune, il comprit que Dieu, dans ce monde où tout passe,
Est le solide bien que le cœur doit chercher,
Et que penser à lui, quand la mort nous menace,
A l'âge où l'on est près de le voir face à face,
Est un recours tardif qui ne peut le toucher.

Cher lecteur, ce poème, à la légère trame,
Devait se terminer par un épithalame;
Mais, par le temps qui court, ça manquerait de sel.
Je laisse Octave seul, aux genoux de sa femme,
Conclure en lui disant : « Je te dois, ô chère âme,
« Mon bonheur sur la terre et mon salut au ciel! »

Eugène Boyer.

REVUE CRITIQUE

I. *La Crise irlandaise,* par M. Hervé. — II. *Souvenirs diplomatiques,* par M. Rothan, tome II : *l'Italie.* — III. *Récits militaires,* par M. le général Ambert. — IV. *Géographie historique et administrative de la Gaule,* par M. Ernest Desjardins.

I

L'héritier de la couronne d'Angleterre fait en ce moment un voyage en Irlande. Ce n'est pas un voyage d'agrément; le prince de Galles voudrait, en faisant visite aux Irlandais, débarrasser, au moins pour le moment, le gouvernement de sa mère des soucis qui lui viennent de leur côté, pour le laisser libre de se porter tout entier vers ceux qui lui arrivent aujourd'hui d'autre part, et qui ne sont pas moindres, quoique de pays plus éloignés. Cette inquiétude, ces alarmes que l'Angleterre éprouve à l'endroit de l'Irlande, c'est à elle-même qu'elle les doit; c'est le fruit et le châtiment de la conduite inique qu'elle tient depuis des siècles envers ce pays et à laquelle elle ne sait pas renoncer loyalement, comme la prudence, en même temps que la justice, le lui demanderait. Car, que réclame, en définitive, l'Irlande? La liberté de redevenir elle-même, de reprendre sa nationalité que l'Angleterre lui a ravie. Certes, dans l'état actuel des rapports entre les deux pays, il y aurait avantage peut-être pour l'Irlande à s'en tenir à ce qu'elle s'est fait rendre jusqu'ici, parce qu'elle peut, en bien des cas, dicter la loi au gouvernement de la reine Victoria, dit M. Hervé dans le livre curieux et saisissant d'à-propos qu'il vient de publier sur la crise irlandaise [1]. Mais, ainsi que le fait remarquer l'éminent publiciste, « il n'est pas vrai que les nations n'obéissent qu'à leurs intérêts. Les nations sont des collections d'hommes; elles pensent, vivent et sentent comme des hommes. Est-ce que l'intérêt est le seul mobile des actions humaines? Est-ce que Dieu, en créant l'humanité, ne lui a pas donné, comme contrepoids à ses instincts égoïstes, d'autres instincts plus désintéressés? Tant que les instincts de cet ordre subsisteront, tant que l'humanité poursuivra en ce monde autre chose que la satisfaction de ses besoins matériels, on conduira les hommes en parlant à leur

[1] *La crise irlandaise depuis la fin du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours,* par Édouard Hervé, 1 vol. in-12. Librairie Hachette.

imagination et à leur cœur. Ainsi que l'écrivait naguère un homme d'État, la race irlandaise ne pourra faire sa paix avec l'Angleterre, que quand ses droits comme nation, honteusement confisqués, lui seront franchement rendus ».

Cette confiscation, chacun le sait, date du commencement du quatorzième siècle, du jour où les populations celtes de la *verte Erin* réclamèrent l'intervention, dans leurs querelles, des conquérants normands de l'Angleterre. Une constitution imposée par Édouard III traita les Irlandais non seulement en vaincus, mais en ilotes, les séparant complètement des Anglais et les réduisant à l'état de caste infime. Le protestantisme aggrava plus cruellement encore leur servitude. Furieux de la résistance des Irlandais à ses prétentions théologiques et aux tentatives faites pour les amener au nouveau culte, Henri VIII les écrasa, et ses successeurs ne gardèrent pas plus de mesure envers eux. Les biens du clergé catholique sont confisqués; une partie est attribuée au clergé nouveau, l'autre vendue au profit du trésor royal. Confiscation également des biens des nobles qui refusent de prêter le serment de *suprématie*, c'est-à-dire de renier la foi de leurs pères. Nouvel écrasement sous Cromwell et strangulation légale sous les rois de la maison d'Orange; non seulement dès lors les catholiques irlandais sont exclus du Parlement, des tribunaux, de la plupart des emplois civils et militaires; non seulement ils sont frappés d'incapacité électorale, mais ils ne peuvent faire donner dans leur pays une éducation religieuse à leurs enfants, qu'ils sont forcés d'envoyer à l'étranger. Et durant tout un siècle, pas un protestant dans la Grande-Bretagne ne rougit d'une tyrannie pareille exercée au nom d'une religion qui a pris la liberté de conscience pour devise!

Ce n'est guère que vers 1789 qu'un sentiment de pudeur, à cet égard, se manifesta dans quelques esprits, où il s'associait d'ailleurs à des idées de prudence politique qui en diminuaient notablement la valeur morale. Pitt, le premier, pensa à introduire quelque réforme dans la législation relative à l'Irlande, dont les rigueurs ne lui semblaient plus aussi nécessaires qu'autrefois, par suite de l'extinction du parti des Stuarts, et qui lui paraissait un obstacle au fonctionnement rationnel du gouvernement. Il voyait dès lors, semble-t-il, surgir les trois questions qui, depuis une centaine d'années, ont, tour à tour ou simultanément, agité le pays : la question de l'autonomie législative, celle de la liberté religieuse, et enfin la question agraire. Il fit quelques tentatives à l'endroit des deux premières, mais l'obstacle qu'il trouva dans la royauté et la crainte que lui causa l'excitation produite par la révolution française lui firent abandonner ses projets. Notre révolution ne fut pas cependant, à ses débuts, sans quelques bons résultats pour l'Irlande; grâce à l'agitation produite par un *Comité national*

à la tête duquel l'illustre Burke s'était placé, de notables adoucissements furent introduits dans la législation par le Parlement, à l'endroit de la religion. C'était peu de chose encore, mais ce premier pas en eût amené d'autres, si les Irlandais avaient persévéré dans la voie des réclamations légales. Malheureusement, la direction du mouvement échappa aux modérés ; le Comité national succomba devant l'*Association des Irlandais unis*, qui, comptant sur l'appui et les secours des révolutionnaires français, réclamait non seulement la communauté des droits, mais la séparation d'avec l'Angleterre, et annonçait l'intention de faire de l'Irlande une république indépendante. On sait ce qu'il advint de cet imprudent dessein et de ce fol espoir : les Irlandais, mal soutenus par le gouvernement de la Révolution, qui ne leur envoya que d'insuffisants secours, furent écrasés à deux reprises. Ce qui restait d'indépendance à leur malheureux pays lui fut enlevé par l'*Acte d'union* qui supprimait le parlement de Dublin. En soi, la perte n'était pas grande, le parlement de Dublin étant sans valeur effective ; mais elle était humiliante et amère pour les Irlandais, car elle consommait la ruine de leur nationalité.

Cette nationalité est-elle perdue à jamais? Qui le dira? Ce qu'il y a de certain, et le fait est curieux, c'est que depuis un siècle qu'elle est législativement unifiée avec l'Angleterre, l'Irlande, dit M. Hervé, est arrivée à des conditions d'existence matérielle et morale bien supérieures à celles d'autrefois. « Les catholiques ont été émancipés, la situation des fermiers a été améliorée; des Irlandais ont siégé dans les Chambres anglaises et ont dirigé les conseils de la couronne. Il n'importe : le peuple irlandais conserve toujours le souvenir de son Parlement national; il entend toujours l'écho des voix généreuses qui honorèrent à certains jours cette triste assemblée! Il semble qu'on lui ait volé ses orateurs en les faisant entrer dans le parlement du Royaume-Uni. »

Il y a donc toujours au fond du cœur, chez les Irlandais, une aspiration plus ou moins réfléchie et plus ou moins raisonnée à reprendre leur existence nationale. Cette aspiration n'est pas irréalisable, peut-être, au moins dans une certaine mesure; mais son accomplissement demande, de la part de ceux qui se vouent à sa poursuite, une grande prudence et une grande intelligence dans le choix des moyens à prendre. La conduite de ceux qui, en moins d'un siècle, ont amené l'Irlande où elle en est aujourd'hui mérite d'être sérieusement étudiée. C'est l'utilité qu'elle peut avoir, pour les vrais amis de l'Irlande, qui a inspiré, ce semble, à M. Hervé le livre qu'il vient de publier.

Ce livre est l'histoire intérieure de l'Irlande, le tableau des luttes engagées et soutenues, depuis le commencement de ce siècle, en faveur

de cet infortuné pays contre le parti qui, par antipathie de race ou fanatisme religieux, cherche à le maintenir dans son séculaire abaissement. La lecture en est pleine d'intérêt et de sage enseignement. M. Hervé, qui a vu ou suivi de près les faits, dont nous n'avons guère eu que l'écho et qu'encore nous n'avons écoutés, pour la plupart, que d'une oreille distraite, les raconte avec une clarté et une simplicité qui ne sont pas dénuées d'animation, et où le portrait des acteurs est, en particulier, tracé avec une remarquable vigueur. O'Connell y tient naturellement la première place; on le voit, pendant quarante ans, de 1804 à 1848, former, discipliner et conduire à l'attaque une armée difficile à contenir, mais dont il assure la victoire, grâce à l'habile choix qu'il a fait du champ de bataille et à la sagesse qu'il a de s'y maintenir, tout en changeant souvent de manœuvre. Ce terrain, c'est la légalité, en dehors de laquelle il ne se laissa jamais attirer. Là est, avec son éloquence, le secret de ses succès, dont M. Hervé nous montre l'enchaînement et nous fait mesurer l'importance pour le présent et pour l'avenir. C'est un admirable spectacle que l'incessante activité de ce grand patriote, son coup d'œil de général, les ressources inespérées de sa tactique et l'alerte activité avec laquelle, par exemple, il fonde l'*Association catholique* pour remplacer le *Comité catholique*, dissous par l'autorité, et évite de tomber sous le coup des lois éditées contre la Société des Irlandais unis.

L'admiration de M. Hervé pour O'Connell ne lui ôte rien de la sympathie et de l'estime que lui inspirent ceux qui ont travaillé pour la même cause, tant chez les catholiques que chez les protestants, tant chez les Anglais que chez les Irlandais; il nous fait connaître, dans cette élite d'esprits généreux qui luttèrent directement ou indirectement pour la cause irlandaise, bon nombre d'hommes de haute valeur dont le nom est à peine arrivé de ce côté du détroit. Citons notamment l'éloquent et dévoué Grattan, dont la mort est racontée par M. Hervé d'une façon si touchante. Le récit de celle d'O'Connell est également fort émouvant, mais empreint d'une réserve que nous ne comprenons point. « Il n'eut pas, dit M. Hervé, le bonheur de faire triompher sa grande idée du Rappel de l'union. Si les circonstances avaient été plus favorables, il aurait obtenu peut-être pour l'Irlande un arrangement analogue à celui que Deake a obtenu pour la Hongrie, et, dans ce cas, comme Deake, il aurait joué dans le parlement de Dublin un rôle de modérateur. Cette heureuse fortune lui fut refusée. Il n'atteignit donc pas le but qu'il s'était proposé, et, à ce point de vue, sa vie peut être considérée comme manquée, quoiqu'il ait connu plus que pas un homme politique les joies enivrantes de la popularité, et qu'il ait exercé sur l'Irlande, à certains moments, une véritable dictature morale. »

Que M. Hervé nous permette de nous séparer ici de lui. Pour n'avoir pas été couronnée par le Rappel de l'union, il nous paraît étrange de dire que sa vie ait été *manquée*. N'est-ce donc rien que l'émancipation des catholiques, dont l'honneur lui revient tout entier, et qui a inspiré de si belles pages à M. Hervé lui-même (page 151 et suivantes)? Le grand orateur catholique avait non seulement remporté là une grande victoire, mais il avait montré à ceux qui devaient combattre après lui le vrai moyen d'obtenir un triomphe solide. C'est pour ne l'avoir pas toujours imité, pour n'être pas restés dans la voie légale, la voie catholique, pour s'être malheureusement inspirés des idées révolutionnaires du continent, que les derniers agitateurs, sur les manœuvres desquels le livre de M. Hervé abonde en renseignements, sont bien près d'avoir compromis leur cause. Heureusement les catholiques, le clergé irlandais en tête, restent fidèles à la conduite qui seule peut la sauver. A quoi aboutira la crise dont M. Hervé vient de tracer avec tant d'intérêt l'histoire? On ne saurait le prévoir; mais ce qu'il y a de certain c'est, dit l'auteur, que l'Irlande n'obtiendra pas son autonomie législative par des insurrections comme celles de 1798 et celle de 1848, et qu'elle ne l'obtiendra pas davantage par des assassinats comme celui de Phœnix-Park, ou par des explosions comme celles de la Tour de Londres ou du palais de Westminster.

II

Le second volume si vivement attendu des *Souvenirs diplomatiques* de M. Rothan a paru depuis quelques jours. Il a pour titre particulier *l'Italie* [1], et pour sujet la mission dont l'auteur fut chargé par le gouvernement de la Défense nationale, siégeant à Tours, auprès du gouvernement italien, installé depuis quelques mois à Rome, en violation des engagements de la convention de septembre 1864. La république arrivée au pouvoir, en France, avait besoin d'un homme habile et considéré pour essayer d'obtenir l'appui d'un pays dont les sympathies éclataient très haut, mais dont la récente conduite avec l'Empire n'était pas de nature à inspirer grande confiance. Le choix de M. Rothan était un des meilleurs qu'on pût faire à Tours, meilleur surtout que celui du vieux et crédule Sénart qui avait été député d'abord auprès du roi Victor-Emmanuel, et dont la mission avait subi le plus mortifiant échec. M. Rothan venait de montrer, dans une position secondaire en Allemagne, des qualités diplomatiques de premier ordre. Il ne fut guère plus heureux, toutefois, en Italie, que ses devanciers, M. Sénart et M. Thiers; mais la faute n'en fut ni à son patriotisme ni à son habi-

[1] *Souvenirs diplomatiques,* t. II, l'*Italie,* par G. Rothan. 1 vol. in-8°. Calmann-Lévy, éditeur.

leté. Nous pouvons en juger, sur pièces, aujourd'hui. C'est sa correspondance de cette époque, sinon tout entière, au moins dans sa partie la plus importante, qu'il nous met en effet sous les yeux, dans ce deuxième volume de souvenirs. Il croit répondre, dit-il, en agissant ainsi à un des plus vifs désirs de la France, qui cherche avidement à connaître la cause de ses derniers revers, et qui, dès le lendemain de ses défaites, a procédé à de sévères enquêtes et n'a pas cessé d'encourager ceux qui ont pu l'éclairer. M. Rothan a pour exemple, d'ailleurs, et pour excuse, au besoin, M. de Bismarck, qui fait publier, en ce moment même, un nouveau recueil de lettres et de dépêches, détachées de sa correspondance de Francfort, en 1857 à 1859, sans souci des personnes et des gouvernements qu'elles mettent en cause. C'est, en matière de diplomatie, réagir un peu brutalement contre les habitudes d'extrême discrétion d'autrefois; mais, avec la démocratie qui monte partout, le monde entre de tous côtés dans des voies nouvelles. « Je ne crois donc manquer, dit M. Rothan, à aucune convenance après tant de révélations faites par des ministres et des ambassadeurs de tous pays, moins dans l'intérêt de l'histoire que pour accuser ou se défendre, en détachant, dans un sentiment d'apaisement et d'équité, quelques pages de ma correspondance de Florence. Ces lettres et ces dépêches sont le résumé de mes entretiens et de mes impressions pendant la courte mission que j'ai remplie, en 1871, auprès du gouvernement italien. » Disons tout d'abord qu'elles n'ont rien de ce qu'on est en droit de reprocher à d'autres, et qu'elles restent fidèles aux bonnes traditions. Ajoutons qu'elles sont curieuses et pleines de révélations importantes et qu'elles apprennent bien des faits peu connus ou en confirment dont on n'avait que des présomptions ou des bruits, entre autres (page 301) l'ignoble conduite du gouvernement anglais, qui moucharda, pendant toute la guerre, au profit de M. de Bismarck. Nous ne savons pourtant si leur publication aura le résultat cherché — l'oubli de l'ingratitude de l'Italie, l'apaisement de nos ressentiments légitimes contre elle, et une plus calme appréciation de sa conduite envers nous. Qu'il soit désirable que, des deux côtés des Alpes, on pratique aujourd'hui, en se dégageant d'irritants souvenirs, une politique d'union et de rapprochement, cela n'est pas contestable; mais n'est-ce pas le demander trop tôt à une nation qui a d'autant plus le droit d'être fière qu'elle a été plus généreuse.

M. Rothan, dans cette partie de ses souvenirs, se pose en conciliateur entre les Italiens et nous; il ne veut pas qu'on dise qu'ils nous aient trahis en rien. De nos griefs, comme catholiques, il parle à peine, et ce qu'il en dit est de quelqu'un qui doit ne pas les comprendre. Nous aurions passé, envers l'Italie, d'une exagération à une autre; après lui avoir témoigné, depuis le commencement de ce siècle,

les sympathies les plus ardentes, nous la poursuivons maintenant des anathèmes les plus violents et lui prêtons les desseins les plus perfides. « Ces ressentiments, que la France laissa éclater dès le premier jour et qu'elle garde encore dans son cœur, eussent été moins amers peut-être, écrit M. Rothan, si, plus réfléchie et mieux instruite, elle avait pu se rendre compte de l'enchaînement des circonstances qui amenèrent l'Italie, dans une heure périlleuse pour nous, à ne tenir compte que de ses intérêts. »

« Ses intérêts ! » Voilà, selon l'auteur des *Souvenirs diplomatiques*, l'excuse de l'Italie; elle n'aurait été ni perfide ni traître : elle n'aurait été qu'égoïste. C'est à cette sorte de justification qu'aboutit livre de M. Rothan. Si l'Italie s'en contente, nous n'avons rien à dire.

Les dépêches et correspondances diplomatiques que contient ce volume sont, comme dans le premier, précédées d'une *introduction* qui en occupe près de la moitié, qui, en dehors de la thèse qu'elle soutient implicitement, est une remarquable page d'histoire. M. Rothan y reprend, à la date de 1866, où il l'avait laissé dans son volume sur l'Allemagne, le tableau de la politique extérieure de Napoléon III, et montre l'autocrate révolutionnaire pris, dès lors, dans l'engrenage auquel il avait donné l'impulsion et qu'il n'était plus en état d'arrêter. Le drame qui commence alors et se déroule avec une rapidité vertigineuse au travers de beaucoup d'incidents peu connus, durant les quatre années qui suivent, est d'un intérêt saisissant. Espérons que l'impression navrante qu'il laisse dans l'âme achèvera de dissiper ce qui peut rester encore de prestige à un nom deux fois fatal à la France, mais dont, grâce à Dieu, l'origine lui est étrangère.

III

Nous oublions vite, en France; si amères que nous aient été les choses, le souvenir ne nous en reste pas longtemps. Celui de nos derniers revers, bien que datant à peine de quinze ans, ne va-t-il pas déjà s'affaiblissant lui-même? Ne voyons-nous pas, précisément dans le parti qui voulait alors la guerre à outrance, bien des mains se tendre vers celles de l'ennemi? Ne sont-ce pas là les signes d'un triste affaiblissement du sentiment patriotique? Nous le craignons. Aussi croyons-nous que, quelles que soient les causes de cette défaillance, il est urgent de la combattre. Or l'un des moyens les plus sûrs d'y arriver, selon nous, est de raviver dans les masses, où elle menace de s'éteindre, la cruelle mémoire de nos derniers revers. L'histoire en a été faite, il est vrai, déjà plusieurs fois, et dans des livres de haute autorité, mais pas toujours peut-être de la façon la plus propre à atteindre le but dont nous parlons. Un ouvrage qui y tend plus directement et

qui, par ses dimensions relativement restreintes, sa forme vive, son accent chaleureux, nous semble fait pour aller à plus de lecteurs est celui que publie M. le général Ambert sous le titre de *Récits militaires*, dont deux volumes ont paru l'an dernier et dont nous venons de recevoir le troisième [1]. L'auteur lui-même l'a conçu et écrit dans la pensée que nous exprimons ici. « Les *Récits militaires* nous ont semblé, dit-il, un moyen puissant de réveiller le patriotisme. Les familles s'unissent plus intimement dans l'infortune que dans la prospérité. Il en est de même des nations. La Prusse doit sa puissance militaire moins aux victoires de Frédéric II qu'à la défaite d'Iéna... Ne laissons pas perdre un tel exemple, ajoute le général Ambert, et relisons plus souvent le récit de nos capitulations que les bulletins glorieux d'Austerlitz et de Wagram. »

Mais, pour qu'elle porte de bons fruits, cette lecture de nos « capitulations », et qu'elle n'excite pas en nous d'imprudentes colères, il faut bien voir et bien s'expliquer les causes qui les ont fatalement amenées, c'est-à-dire les fautes qui nous y ont conduits. C'est ce que fait avec franchise, et quoi qu'il lui en coûte, l'auteur des *Récits militaires*, n'épargnant personne dans l'examen de conscience auquel il se livre pour la nation, avant d'aborder les faits, et dans le tableau qu'il trace des événements précurseurs de la catastrophe. « Pour un tel effondrement, il fallait, dit-il, de puissantes causes; car un peuple ne s'évanouit pas ainsi en quelques jours. Le devoir oblige à dévoiler ces causes, non pour flétrir le passé, mais pour préserver l'avenir. »

Les *Récits* du général Ambert sont donc, pour le fond, ceux d'un moraliste chrétien, mais, dans la forme, ils n'en sont pas moins vifs, colorés, saisissants, dramatiques pour tout dire. Sous plus d'un autre rapport, ils diffèrent, et au grand avantage du but poursuivi, de la plupart de ceux que nous avons de cette terrible guerre, et ils nous en disent bien des choses touchantes, dont ces derniers ne parlent pas. C'est que, comme le remarque l'auteur, « nous en avons tous plus appris, sur ces faits, par les conversations familières que par les documents publics et officiels. Ceux-ci indiquent les troubles des états-majors, les erreurs stratégiques et les fautes de tactique, tandis qu'au foyer domestique et dans la causerie intime, l'homme occupe la première place. C'est le portrait du général, tombé au premier rang ou méconnu après la guerre; c'est le dévouement obscur d'un sergent ou d'un simple soldat; c'est l'incendie d'un village, l'assassinat d'un pauvre paysan par un soudard allemand... Tout cela se dit dans le récit, sans trouver place dans l'histoire ».

Les *Récits* du général Ambert, qui sont bien de l'histoire pourtant,

[1] 3 vol. in-8° avec portraits. Bloud et Barral, édit.

ont su donner fréquemment place aux incidents de ce genre, et ils en tirent un grand charme, sans que la marche de la narration en soit attardée, sans que la suite et la physionomie des faits aient à en souffrir, sans que le drame cesse d'y courir à son terme fatal.

Le drame, disons-nous. C'en est un, en effet, que cette chute étourdissante du second empire, un drame formel et dans le moule antique, avec ses trois actes : l'invasion, la lutte, la capitulation, plus son épisode : *la Commune.* Sauf cet épisode, qui viendra à son tour, ce drame national est aujourd'hui sous les yeux du lecteur, en trois volumes correspondant aux trois périodes de la catastrophe. Le premier comprend la foudroyante succession de nos défaites jusqu'à l'investissement de Paris; le second, la lutte sur la Loire; le troisième, les diversions infructueuses à l'Est et la capitulation ahurie du gouvernement républicain. Sans entrer dans des discussions que son cadre ne comportait pas et où il n'était pas dans son but de s'engager, le général Ambert ne laisse point passer, sans les signaler au moins, les erreurs et les fautes commises, n'importe d'où elles viennent; sans réclamer avec indignation contre les sauvages violences des vainqueurs; sans protester contre les injustices commises et les renommées surfaites après coup; sans découronner les statues élevées à l'incapacité ou à la couardise par l'esprit de parti. Nulle part, toutefois, dans ces pages même les plus attristées, découragement, défaillance, abattement; le dernier mot du livre est celui-ci : *Sursum corda!*

IV

Y a-t-il, dans notre histoire, un moment où nous ayons cessé d'être nous-mêmes, où, n'étant plus Gaulois et pas encore Français, nous ayons abdiqué notre personnalité nationale; et, s'il en a été ainsi, devons-nous en rougir et courber la tête devant les reproches qu'on nous fait à cet égard? Telle est la question qu'examine M. Ernest Desjardins, au début du troisième volume de sa *Géographie historique et administrative de la Gaule*, récemment publié [1], et correspondant précisément à l'époque de l'effacement dont il s'agit ici, c'est-à-dire à la période qui s'étend d'Auguste à Dioclétien. L'auteur ne nie pas qu'il se soit fait alors dans le monde gaulois une transformation profonde. La Gaule avait été vaincue par César, mais elle n'avait pas été, pour autant, conquise. « La conquête ne saurait se confondre avec la victoire, dit E. Desjardins : la défaite n'est qu'un accident, souvent réparable; la conquête est un événement définitif. » Cet événement

[1] 1 vol. grand in-8° contenant 21 planches, dont 10 cartes en couleur, deux gravures en taille-douce, une photographie et 21 figures intercalées dans le texte. Librairie Hachette.

ne mit pas, pour la Gaule, moins de deux siècles à s'accomplir; il y eut des révoltes; en effet, les Gaulois essayèrent plusieurs fois de secouer le joug, mais ils furent chaque fois vaincus. Ce ne fut pas néanmoins par ses victoires que Rome fit définitivement leur conquête : ce fut par ses institutions. Soumis d'abord, puis pacifié, le pays se laissa organiser et accepta les lois du vainqueur. L'expérience qu'il fit de ce régime le gagna si complètement, qu'au bout de moins d'un siècle, les Gaulois réclamèrent eux-mêmes le titre de citoyens romains ainsi que leur assimilation complète aux membres de la grande patrie. Comment ce fait extraordinaire s'est-il accompli? Par quel secret la politique romaine a-t-elle triomphé, en si peu de temps, de la résistance d'une nation qui, dans sa lutte, avait fait ses preuves d'héroïsme? Par quel moyen en a-t-elle vaincu les répulsions traditionnelles, et est-elle parvenue à s'en faire apprécier et aimer? C'est ce que M. Desjardins explique, dans le volume que nous annonçons. L'établissement de l'administration romaine dans notre pays en est le sujet, sujet particulièrement digne d'étude en ce moment où toutes les nations de l'Europe rêvent annexions et colonies. Rome, en effet, comme, dès le commencement, le remarque M. Desjardins, a fait son œuvre d'unification du monde ancien par son gouvernement plus que par ses victoires.

Cette œuvre, en ce qui concerne la Gaule, est mal connue; les trois siècles et demi qu'elle embrasse, — d'Auguste à Dioclétien, — n'avaient pas été jusqu'ici bien étudiés. « Naguère encore, dit M. Desjardins, on ne soupçonnait pas l'existence de la source féconde à laquelle aujourd'hui seulement il nous est donné de puiser. Nous savons maintenant interroger les pierres, leur arracher leurs derniers secrets, et les pierres parlent quand les codes se taisent; ceci est rigoureusement vrai, car tout le monde sait que les textes des lois, renfermés dans le *Code* et le *Digeste*, regardent presque toutes les quatrième, cinquième et sixième siècles. Les recueils de Justinien ne nous donnent en effet que bien peu de chose pour les trois siècles précédents, c'est-à-dire pour la grande période de l'empire, tandis que les textes épigraphiques abondent pour cette période. On peut estimer à quelques millions le nombre des inscriptions relatives à la Gaule. »

Ce sont ces sources nouvelles, surtout ces documents de pierre et de bronze, que l'auteur a cherché à utiliser pour son travail. Mis en lumière par l'étude comparative qu'on en a faite avec les documents épigraphiques de l'*Orbis Romanus* et avec les textes classiques mieux compris, grâce à eux, ces documents, ajoute M. Desjardins, correspondent aux renseignements que nous fourniraient aujourd'hui le *Bulletin des lois*, le *Journal officiel*, les dossiers des ministères constatant l'organisation générale du pays, les formules des mairies, les

rituels religieux des différentes églises, les actes des corporations ouvrières, etc. On peut s'étonner de tant de ressemblance entre ces marbres et ces bronzes mutilés et nos paperasses officielles, mais on ne saurait en contester la réalité, au moins dans une très large mesure. Ces sortes d'archives, attentivement collationnées, ouvrent un grand et nouveau jour sur cette société prospère de la Rome des empereurs, dans les trois premiers siècles de notre ère, et aident beaucoup à expliquer l'attraction qui, du centre, se fit sentir à toutes les extrémités et à laquelle, l'un des premiers, céda notre pays.

M. Desjardins expose, dans de grands détails et avec les pièces les plus démonstratives à l'appui, les mesures administratives qui furent prises successivement par les empereurs à l'égard de la Gaule : les créations qu'ils y firent, les établissements qu'ils y fondèrent, les divers régimes qu'ils y établirent et les heureux résultats qu'ils en obtinrent. Des cartes, relatives à ces détails d'organisation, des reproductions de monuments, des fac-similés de documents, des vues d'édifices, viennent en grand nombre appuyer ou éclairer le récit. Ce tableau des améliorations progressives du gouvernement de la Gaule et de la prospérité qui dut s'ensuivre expliquerait suffisamment, même lorsqu'elle aurait été aussi complète que quelques historiens l'ont dit, l'espèce d'abdication que nos aïeux firent alors spontanément de leur nationalité. Mais ce renoncement fut-il en effet tel qu'on l'a affirmé? Est-il à croire, comme dit M. Desjardins, que tout, jusqu'au dernier vertige de la nation gauloise, ait été alors effacé pour se fondre dans l'absorbante domination du vainqueur? Nous ne le pensons pas plus que lui, et les faits, ce nous semble, prouvent le contraire. L'uniformité de la vie publique que Rome imposa aux nations soumises, ou qu'elles s'imposèrent d'elles-mêmes, par calcul ou par entrain, n'atteignit pas leur caractère natif et n'étouffa point leurs instincts et leur génie particulier. « A ne considérer que les races *latines*, dit très bien M. Desjardins, si les Espagnols, les Français et les Italiens ont profité des mêmes bienfaits, ont été soumis à une règle commune et sont sortis élèves dociles des mains d'un même maître, qui ne distinguerait encore aujourd'hui, dans ces trois peuples, les fils des Ibères, des Gaulois et des Italiotes... L'élément primordial, doué d'une merveilleuse énergie absorbante, ne cesse de prédominer chez tous. Il est encore, — et fort heureusement, — vivant chez nous, et nous pouvons dire avec justesse ce que le poète armoricain disait avec orgueil de ses ancêtres :

Le sang des vieux Gaulois coule encor dans nos veines.

P. Douhaire.

LA RIVE GAUCHE DE LA VISTULE

La *Gazette de Moscou* a publié, dans le courant du mois dernier, un article à sensation relativement à la rive gauche de la Vistule. Les circonstances peuvent lui donner le caractère d'un événement ou le réduire aux proportions d'un simple ballon d'essai. Quoi qu'il en soit, il ouvre une question qui mérite qu'on y regarde.

L'auteur de l'article prend la parole au nom de l'industrie russe opprimée. Il dénonce les tarifs qui ne profitent qu'à la concurrence polonaise et lui livrent le marché slave. Il ne peut pardonner leur prospérité aux usines de la rive gauche de la Vistule. Protégées par les tarifs de l'Empire contre les importations de l'étranger, les manufactures et raffineries de Lodz, Zgiers et Varsovie ont pris un immense développement : elles inondent le marché russe de leurs produits et arrêtent dans son essor l'industrie slave. Cette prospérité de la rive gauche du fleuve polonais ne profite qu'aux Allemands. A la faveur de leurs capitaux, ils se sont emparés de l'exploitation de toutes les ressources du pays, ils l'envahissent à la suite de leurs capitaux et le germanisent par un travail continu d'infiltration latente.

Aux grands maux, les grands remèdes. Pour couper court à la concurrence polonaise, l'auteur de l'article de la *Gazette de Moscou* retranche de l'Empire, d'un même coup, la rive gauche de la Vistule et ses manufactures, et il propose hardiment de la vendre aux Allemands. Il y a toute raison, suivant lui, de se débarrasser ainsi d'un territoire fatalement condamné à l'assimilation germanique. Cette manière de procéder aura l'avantage d'assurer, en retour, au trésor de l'Empire quelques milliards de roubles, sans parler d'autres compensations.

L'idée est, à première vue, aussi audacieuse que peu patriotique. Nous ne nous attendions pas à la trouver sous la plume d'un écrivain russe, dans un pays où la presse est aussi contrôlée. L'étonnement redouble quand on s'avise des patrons de la *Gazette de Moscou*. Il s'agit de céder à l'Allemagne *proprio motu* une terre slave, le plus beau fleuron de la couronne impériale, Varsovie, et l'auteur de cette proposition n'est rien moins que Katkof, le publiciste célèbre dans lequel s'incarne la conscience de la race slave, et dont les deux associés, le comte Tolstoï et M. Pobedonostzef, siègent dans les conseils de l'empereur, l'un comme ministre de l'intérieur,

l'autre, qui a été l'instituteur du tsar, comme procureur général du saint-synode, une sorte de ministre du culte. Ces trois hommes constituent le triumvirat slave qui, depuis tant d'années, exerce une influence prépondérante sur les destinées de l'empire.

Il paraît que, si nous connaissions mieux l'état intérieur de la Russie, le manifeste de la *Gazette de Moscou* nous causerait moins de surprise. « Il y a dans ce pays, nous écrit-on, deux partis qui luttent d'influence. Le parti oriental dit : Nous sommes des Orientaux, des orthodoxes; laissons là l'Occident pourri, abandonnons-lui la rive gauche catholique incorrigible, russifions et convertissons de force la rive droite, et complétons nos destinées en chassant les Turcs de Constantinople et les Anglais de l'Inde. L'autre parti, le parti occidental ou allemand, fidèle à la tradition séculaire, dit au contraire : Gardons-nous de compromettre notre influence européenne, tenons ferme à Varsovie, qui est notre point d'Archimède en Occident. L'Asie nous viendra par surcroît. — M. de Giers représente ce parti dans le gouvernement, il lutte en ce moment pour empêcher la rupture avec l'Angleterre. »

Si le parti occidental paraît officiellement l'emporter, il ne faut pas se dissimuler combien son triomphe est précaire devant l'influence, jusqu'à présent souveraine, exercée depuis l'avènement d'Alexandre III par le triumvirat, dont la *Gazette de Moscou* est l'organe. C'est le parti slave en effet qui a donné le signal du refroidissement dans les rapports avec l'Allemagne après le congrès de Berlin, comme il a donné le signal du rapprochement des trois empires avant l'entrevue de Skiernwice; dans l'une comme dans l'autre circonstance, son appel a été entendu, et l'on peut dire qu'il a été tout à la fois *vox populi* et *vox imperatoris*.

En fait, chacun des actes du gouvernement russe depuis cette fameuse entrevue semble inspiré par la pensée de scinder l'ancien royaume. Les conversions forcées au schisme, particulièrement sur la rive droite, l'ukase qui porte le dernier coup à la propriété polonaise, complètent l'œuvre d'assimiliation dans cette région. On fait à gauche la part du feu.

Le sort de la partie occidentale de l'ancien royaume de Pologne ne préoccupe pas uniquement M. Katkof et son parti : on y pense ailleurs qu'en Russie et depuis longtemps. Nous nous contenterons de remonter jusqu'à l'année 1863. L'insurrection polonaise venait d'éclater, le président du conseil prussien mettait un empressement fiévreux à témoigner au chancelier de l'empire russe de son vif désir de lui venir en aide, soit par son assistance diplomatique auprès des cours de l'Occident, soit même par une convention militaire. Un soir, vers le milieu de février, c'était au bal, il s'ouvrit au vice-président de la Chambre de Prusse, M. Behrens, des préoccupations que lui causaient les embarras de son grand ami le prince Gortchakof, et voici le moyen qu'il tenait en réserve pour le tirer de peine : « On pourrait, dit le comte de Bismarck, laisser la situation

s'aggraver, attendre que les Russes soient chassés du royaume ou réduits à invoquer un secours, et alors *procéder hardiment et occuper le royaume pour le compte de la Prusse; au bout de trois ans, tout là-bas serait germanisé.* — Mais c'est un propos de bal, s'est écrié le vice-président stupéfait. — Non, fut la réponse, je parle sérieusement de choses sérieuses, les Russes sont las du royaume, l'empereur Alexandre me l'a dit lui-même [1]. » Si M. de Bismarck avait compté sur la discrétion de son interlocuteur, il s'était trompé : M. Behrens n'eut rien de plus pressé que de confier aux journaux le secret de ce singulier entretien.

Les événements ne permirent pas au ministre prussien de donner suite à la pensée charitable qu'il entretenait à l'égard du voisin dans l'embarras, mais tout tend à prouver qu'il n'a pas modifié ses idées sur la prédestination de la rive gauche de la Vistule.

Nous ne nous occupons que d'une hypothèse, mais on conviendra qu'une hypothèse qui repose sur l'assentiment intime du triumvirat slave et du prince de Bismarck, mérite qu'on en tienne compte, et qu'on examine quelles pourraient être ses conséquences, si elle venait à sortir du domaine théorique.

Personne ne peut supposer que les vieux Slaves consentent, par pur amour de la protection et simplement moyennant une finance, quelque magnifique qu'elle soit, au sacrifice de la partie occidentale de l'ancien royaume polonais. Si l'on met Varsovie dans l'un des plateaux de la balance, rien moins que Constantinople peut lui faire contrepoids dans l'autre plateau. Mais pour obtenir que l'Autriche se prête à ce partage à l'amiable, il faut lui ouvrir le chemin de la mer Égée à travers la Macédoine, il faut qu'elle puisse fonder à Salonique une Constantinople allemande pour l'écoulement des produits germaniques dans l'extrême Orient. Que deviendrait la vieille Europe dans ce partage, non pas de l'Orient, mais du monde? Que retrouverait-elle de son ancienne grandeur, de ses glorieuses libertés, en face de ces colosses slave et teuton incapables d'être jamais repus? Nous nous débattons avec un cauchemar, dira-t-on. Soit! Mais il faut convenir que ce qui se passe sur la terre autour de nous autorise singulièrement nos mauvais rêves. Où en sont les relations de l'Angleterre et de la Russie? Pouvons-nous encore, après la crise que nous traversons, croire la guerre impossible, selon le mot spirituel d'un aide de camp du tsar au prince de Galles, il y a quelques semaines à Berlin? « C'est donc la guerre, avait dit le prince de Galles. — Non, monseigneur, répondit le prince Dolgoroukof, à moins que vous ne nous prêtiez de l'argent et que nous ne vous prêtions des soldats. » Il est malheureusement avéré que la Russie peut faire la guerre sans argent; la banqueroute ne tue pas son crédit, puisqu'elle y supplée par la réquisition directe et l'emprunt forcé. Elle a cela de commun avec la Turquie, voire

[1] *Les deux chanceliers*, par Julian Klaczko, chap. v.

même avec l'Autriche. Elle ne craint pas qu'on l'attaque chez elle, l'expérience a été faite : elle ne réussirait pas mieux à un ennemi qui s'élèverait de l'Inde à travers les solitudes de l'Asie centrale, qu'à l'envahisseur qui l'a jadis attaquée par sa frontière occidentale. Elle se considère donc comme inattaquable chez elle, excepté dans ses extrémités dont le sort pèse bien peu sur les destinées de l'empire. Elle dispose enfin de contingents humains inépuisables et, ce qui double leur valeur, tous animés d'une même passion pour la grandeur de la patrie slave.

Voilà les ressources que l'Angleterre se flatte d'épuiser par sa ténacité, par la multiplicité de ses coups dirigés dans tous les sens, atteignant l'ennemi dans toutes ses parties vulnérables. Grâce à la mer qui lui appartient, grâce aux ressources indéfinies de son crédit, elle prétend avoir le dernier mot dans une lutte qu'elle croit pouvoir prolonger pendant des années jusqu'à entier épuisement de l'ennemi, se complaisant dans le souvenir de la guerre de Crimée qui l'a laissée plus forte à la fin de la lutte, qu'elle ne l'avait trouvée au début. Nous trouvons inutile d'entrer dans cette discussion des forces opposées, inutile même de rappeler qu'en 1854, la France n'était pas au Tonkin, mais à l'Alma et à Inkermann; nous ne présumons pas l'issue finale de cette lutte gigantesque quand elle viendra à éclater, mais, quelle qu'elle soit, peut-on se flatter qu'une guerre localisée pourra mettre fin à un pareil conflit?

La force de l'Angleterre est dans sa marine, et la Russie ne donne sérieusement prise à la marine anglaise que dans la mer Noire, qui est actuellement la base de ses opérations en Asie. Ou la guerre ne se fera pas, ou elle se fera dans la mer Noire en même temps qu'aux confins de l'Afghanistan. La flotte anglaise, avec ou sans l'assentiment de la Porte et en dépit des traités de garantie, franchira les détroits.

Dès lors, la question d'Orient est ouverte, et nous voici revenus à ces éventualités dont la prévision nous hante depuis le manifeste de la *Gazette de Moscou*. Nous avons vu quelles étaient les pensées du prince de Bismarck pour la liquidation orientale, nous avons montré qu'il y avait tout lieu de croire qu'elles s'accordaient avec celles de l'empereur Alexandre et du parti qui le pousse à la guerre. Nous avons vu comment l'ambition de l'Allemagne et de la Russie pouvait se concilier avec celle de l'Autriche pour le partage de la Turquie. Si la guerre vient offrir à ces trois puissances l'occasion qu'elles attendent, comment pourrions-nous ne pas trembler pour le sort du vieux monde dans une semblable partie?

Le vieux monde, c'est d'abord l'Angleterre, directement compromise dans une lutte inégale, puisqu'elle est seule; c'est la France, menacée de tous côtés par les conséquences d'un conflit sur l'issue duquel elle ne peut peser. Quelles leçons dans ce péril extrême des anciens alliés de la guerre de Crimée! Les hommes d'État qui gouvernent l'Angleterre aujourd'hui sont précisément les mêmes qui la

dirigeaient en 1870. Comprennent-ils enfin quelle faute ils ont faite, en nous laissant écraser, il y a quinze ans; et en applaudissant à la destruction de l'ancien équilibre européen? La nation tout entière n'a-t-elle pas quelque remords du plaisir que lui ont causé nos humiliations? Si la France était encore aujourd'hui en état de leur fournir les hommes qui lui manquent, rien ne bougerait en Europe, et les Afghans pourraient vider leurs querelles avec les Turcomans, occuper ou perdre Penjdeh, sans troubler la paix générale.

L'événement ne contient-il pas aussi une leçon à l'adresse de nos hommes d'Etat républicains? Si depuis sept ans leurs dépenses à outrance, leurs dilapidations, qu'ils qualifient de coulage dans leurs justifications, n'avaient pas endetté la France d'autant de milliards pendant la paix que l'indemnité allemande après la guerre; s'ils n'avaient pas voulu joindre au dévergondage des bâtiments d'école et des travaux publics la gloire de la grande politique coloniale, menant de front l'affaire de Tunis, l'affaire de Madagascar et l'affaire du Tonkin, qui devait aboutir à la guerre de Chine; s'ils n'avaient pas épuisé nos ressources financières à l'intérieur, engagé nos forces maritimes et militaires aux antipodes; s'ils s'étaient contentés de pratiquer la politique de leurs prédécesseurs, celle qu'on appelait de l'ordre moral sous la troisième république ou du juste-milieu sous Louis-Philippe; s'ils avaient pris leur parti de vivre sagement au jour le jour, refaisant notre armée, restaurant nos finances, réorganisant la France dans un modeste recueillement, où en serions-nous aujourd'hui? Les souverains dans leurs entrevues, les hommes d'Etat dans leurs cabinets, les journalistes dans les colonnes de leurs journaux, s'aviseraient-ils de remanier la carte du continent sans s'occuper de ce que la France peut bien en penser?

Nous voulons espérer que l'objet de nos craintes est encore une fois ajourné, les conseils de M. de Giers l'emportent à Pétersbourg sur les avis de M. Katkof, la sagesse, d'autres disent la pusillanimité, sur les traditions de la politique impériale dans le cabinet de Saint-James; la voix du vieil empereur a pu encore se faire entendre et empêcher le prince de Bismarck de succomber à la tentation de remanier une dernière fois l'ancien monde avec l'aide des vieux Russes. Puisse la prudence de l'Angleterre se prolonger encore longtemps impunément! Puisse M. de Giers l'emporter indéfiniment sur le triumvirat slave! Puisse l'auguste vieillard, qui contient les juvéniles aspirations du prince de Bismarck, compter autant de lustres que les patriarches!

Ch. GAVARD.

CHRONIQUE POLITIQUE

24 avril 1885.

Le ministère nouveau qui nous gouverne n'a pas encore d'histoire. Il s'est hâté de congédier députés et sénateurs, le 8 avril; il ne les rassemblera que le 4 mai. Il avait besoin d'un peu de silence et de loisir pour méditer sa tâche, s'instruire de sa fonction et préparer ses forces. Il fallait aussi qu'il séparât bien vite, au Palais-Bourbon, tous ces groupes de républicains ennemis les uns des autres, parmi lesquels M. Jules Ferry agissait déjà pour se recomposer un parti. Le vote qui avait nommé président de la commission du budget M. Rouvier, oui, M. Rouvier lui-même, avertissait discrètement M. Brisson que les ministres déchus prétendaient reprendre l'autorité, en attendant le pouvoir, et l'obliger à certains ménagements, s'il ne voulait pas la lutte. Cet avertissement, il l'avait dû également sentir dans le vote qui avait érigé en président de la Chambre M. Floquet, son ami, son candidat. Quoi! un suffrage de plus et M. Fallières, l'ami et le candidat de M. Jules Ferry, obtenait, de préférence à M. Floquet, la présidence de la Chambre, cet honneur olympien où la médiocrité sectaire et pompeuse de M. Floquet sera si à l'aise après celle de M. Brisson! Ces âpres rivalités, ces intrigues perfides, ces coups obliques étaient dangereux au nouveau ministère; il n'avait pas même, durant ces premières journées, le bonheur facile, l'orgueilleuse tranquillité dont jouit d'ordinaire tout règne qui commence. Voilà pourquoi M. Brisson, qui, dans sa vertu hautaine, n'a peut-être pas toute la vigueur qu'on lui a crue, et M. de Freycinet principalement, avec son génie fugace et son cœur pusillanime, ont jugé expédient d'échapper au péril en précipitant la date du congé parlementaire. Et leur prudence ne s'est pas trompée. Quoi de plus incertain que leur puissance? Quoi de plus divers et de plus variable que la majorité qui a fondé leur ministère, sans le savoir ou sans le vouloir?...

Le nouveau ministère n'a rien fait. Pas un acte qui soit décisif, aux yeux de l'observateur curieux d'en bien connaître le programme.

On n'ignore certes pas que la République possède aujourd'hui un ministère radical, du moins en apparence; et peut-être cette troisième ou quatrième transformation du gouvernement républicain eût-elle davantage effrayé la nation, si tout le monde ne devinait que ce ministère ne pourra rien, qu'il aura une fortune plus que laborieuse et que sa destinée sera courte. Les réformes que M. Brisson et ses collègues promirent jadis à leurs électeurs, le temps leur manquerait pour les accomplir. Heureuse excuse! Conséquemment, il ne leur reste qu'un soin à prendre avant les élections : c'est d'assurer un budget à la République pour l'an 1886. Nul doute que, s'il plaisait à ces austères et sincères réformateurs d'indiquer les réformes dont ils souhaitent loyalement la réalisation et dont l'électeur républicain aurait consciencieusement à se préoccuper dans son prochain vote, M. Brisson et ses collègues le pourraient sans peine pendant la discussion du budget : le budget ne permet pas seulement de toucher à tout, il permet de tout dire ou de tout sous-entendre, spécialement en temps de République. Mais, énoncer leurs principes, confesser leurs doctrines, ils n'en auront garde : car ils ne pourraient proclamer deux vérités que le parti républicain acceptât tout entier comme des axiomes; ils ne pourraient proposer deux réformes que le parti tout entier estimât bonnes et nécessaires, M. Ribot à l'envi de M. Jules Roche, M. Clémenceau à l'envi de M. Ranc. Comment donc dirigeront-ils le débat? Avec autant d'hypocrisie que de fiévreux empressement, de manière à dissimuler tout le mal financier dont la France souffre sous ce régime et à éviter pour eux-mêmes et pour le parti, si les fidèles de M. Jules Ferry le veulent bien, toute espèce de désaccord et de combat. En définitive, quelle est la politique à laquelle le ministère nouveau réduira, par impuissance, son ambition et son action? Purement et simplement la politique électorale.

C'est là le vice même de son origine et tel est le secret de ce qu'il tend à faire comme de ce qu'il ne fait pas. Pourquoi il devient partiellement «opportuniste», après avoir voulu être totalement radical; pourquoi il subit de plus en plus cette métamorphose, comme si, de jour en jour, la magie de M. Jules Ferry opérait mieux au cœur faible de M. Brisson, il y en a une raison fatale : c'est que, pour conserver le pouvoir jusqu'à l'heure des élections et pour servir utilement les intérêts du parti pendant l'ère électorale, M. Brisson ne peut rompre avec M. Jules Ferry : il lui faut la bonne volonté, l'assistance gracieuse du groupe nombreux et compacte dont M. Jules Ferry est encore entouré; sans ce groupe, point de majorité dont M. Brisson puisse être sûr; avec ce groupe, une majorité dont il ne sera le maître qu'à la condition de pratiquer lui-

même, dans une mesure plus ou moins inégale, la politique électorale de M. Jules Ferry. Et M. Jules Ferry n'est si arrogant, après sa chute, que parce qu'il a bien le sentiment de tout l'avantage qui lui reste. Par le discours qu'il a prononcé avec tant de parade à Épinal, par les lettres qu'il a publiées dans plusieurs journaux pour sa propre apologie, il n'a pas seulement voulu se réhabiliter, réparer sa gloire tant entamée et redresser sa renommée en attendant l'avenir; il a voulu, en outre, montrer à M. Brisson toute la force audacieuse qui survit comme surabondamment en lui et que M. Brisson devra respecter; il a voulu apprendre à M. Brisson qu'il était toujours redoutable et que le ministère nouveau aura une part à offrir, dans sa politique électorale, à ces « opportunistes » si puissants encore et si hardis. Il a osé plus encore : il s'est posé en protecteur du nouveau ministère; insolemment, il a invité ses amis à donner à ce ministère l'appui de leur faveur généreuse, « parce que sa politique ne peut être que celle du cabinet tombé. » Eh bien! M. Brisson aura eu beau se récrier, protester et se révolter en secret : s'il n'était pas hier le complice de M. Jules Ferry, s'il peut et s'il veut distinguer sa responsabilité de la sienne dans le passé, il n'en faut pas moins qu'il soit plus ou moins son associé demain, devant les électeurs; et ce n'est pas nous qui nous en plaindrons. M. Brisson prévoyait, ou plutôt il voyait bien cette nécessité, quand il déclarait à la Chambre, le 7 avril, en prenant possession du pouvoir, qu'il voulait « l'union et la concorde » du parti républicain, sa « concentration libre et naturelle ». A son tour, M. Allain-Targé a dit cette semaine, dans un colloque qu'il avait avec un député que l'inaction du nouveau ministère étonnait : « Ce cabinet n'a rien de commun avec celui qui l'a précédé, si ce n'est la majorité qui le soutient... Nous devons deux choses au pays : la cohésion de la majorité républicaine et des élections faites dans un esprit d'union. » Ces mots sont en réalité toute la maxime, la vraie règle de M. Brisson et de ses collègues. Quand donc ils choisissent M. Demôle comme ministre des travaux publics et quand ils appellent M. Cavaignac comme sous-secrétaire d'État auprès du général Campenon, rien de plus logique : par cette double nomination, ils accordent à M. Jules Ferry un double gage; il peut se fier maintenant à la politique préconisée par M. Brisson vaguement, par M. Allain-Targé cyniquement. C'est désormais un pacte...

Un ministre, celui des finances, s'en est allé déjà; il n'a fait qu'apparaître et disparaître. M. Clamageran a voulu regarder au fond du Trésor et le vide du Trésor l'a troublé. Pour combler le déficit et rétablir l'ordre dans le budget de la République, il lui aurait fallu emprunter 6 à 700 millions. Or M. Clamageran savait pertinemment que pas un bon républicain, ministre ou député, ne

lui en donnerait la permission, à la veille de la période électorale : avouer aux électeurs la détresse financière de la République, ce serait l'héroïsme de la franchise, une folie! De désespoir, M. Clamageran s'est retiré. Il a soudain constaté qu'il avait la goutte... Honorons-le au moins pour avoir eu peur, modestement, honnêtement, d'un état de choses dont se jouaient la suffisance de M. Tirard et l'astuce de M. Jules Ferry... M. Clamageran a été aussitôt remplacé par M. Sadi-Carnot. Le nouveau ministère n'en aura ni plus ni moins de crédit. Seulement cet accident ministériel a ramené sur nos malheureuses finances l'attention du public. Car comment le public ne serait-il pas saisi d'une inquiétude aussi vive et même plus vive que celle de M. Clamageran? Formidable est le compte des dépenses dont cette république a augmenté, par sa prodigalité ruineuse, le budget de nos dépenses. Depuis 1877, la République a surchargé de trois milliards la dette de l'État. Depuis 1881, c'est-à-dire sous la seule législature de la Chambre régnante, la République a emprunté la somme quasi fabuleuse de 4 milliards 700 000 francs; et il y a encore un déficit, et il faudra un nouvel emprunt, soit vers la fin de l'année, soit au commencement de 1886! Si nous pouvons appeler du nom de faillite ce manquement de la République à toutes ses promesses d'économie et de prospérité, la faillite est certaine. Faillite douloureuse, non seulement quand on songe au bienfaisant et noble emploi que la France aurait pu faire de tout cet argent gaspillé par la République, mais quand on reprend la tragique histoire du siècle et qu'on se rappelle la cause initiale de la Révolution! A l'époque où Louis XVI, pour subvenir aux besoins budgétaires de la Monarchie et en corriger les abus financiers, convoqua les états généraux, les dépenses de l'année formaient un chiffre de 500 millions, le déficit annuel était de 50. La première république laissa la France dans une pénurie désastreuse et honteuse. Le Directoire fut même un gouvernement banqueroutier. Cette république cependant avait confisqué 5 milliards 750 millions de valeurs; elle avait créé les assignats et il y en avait eu pour 1800 millions en juin 1799! Quant à la troisième république, ses dépenses forment, en 1885, un chiffre de plus de 3 milliards et son déficit annuel, depuis 1882, va s'aggravant sans cesse : il était de 60 millions au moins, en 1883; il sera d'au moins 150 millions, en 1885. A quoi donc nous ont servi tant de changements? Qu'avons-nous gagné à tant d'agitations sanglantes, à tant de bouleversements profonds et continus?

Le sort des ministres que la République élève et renverse tour à tour a bien aussi sa mélancolie amère. Elle en a fait figurer dans son gouvernement, comme pour une fantasmagorie, cent soixante

et un, en quinze ans. Si l'on décompte de ce nombre ceux qui ont été ministres plusieurs fois, dans des cabinets différents, la quantité des personnages qu'elle a promus au rang de ministres n'en reste pas moins prodigieuse : il y en aura eu cent vingt et un. Pendant que la monarchique Angleterre n'avait que quatre cabinets, la France républicaine, mettant ses destinées tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre, et toujours avec la même confiance déçue, en avait vingt successivement; c'est le septième qu'en moins de quatre ans les députés d'aujourd'hui auront eu l'honneur de saluer comme le palladium nouveau de la République. Comme il a passé vite entre les mains de nos cent soixante et un ministres, ce pouvoir dont dépendent la force, la félicité, la paix et la gloire de la France! Vingt-six ont défilé au ministère de l'intérieur; dix-huit, à celui des finances; dix-sept, à celui de la justice; quinze, à celui de la guerre; quinze, à celui de la marine; quatorze, à celui des affaires étrangères. Eh bien! comparez à cette perturbation perpétuelle de notre gouvernement la stabilité que la Monarchie, par-delà telle ou telle de nos frontières, assure au pouvoir dans tout ce qu'il a d'organique et d'essentiel pour la vie nationale. Tandis que quinze ministres de la guerre se transmettaient en quinze ans la garde de notre drapeau, et que, toujours haletants, toujours craintifs, toujours sur le qui-vive d'une disgrâce ministérielle, ils remaniaient chacun à la hâte le plan de la défense générale ou modifiaient dans tous les sens les lois et les règlements de notre armée à peine reconstituée, l'Allemagne n'avait que deux ministres de la guerre; et, tandis que quatorze ministres, la plupart sans traditions ou même sans connaissances diplomatiques, sont venus régler diversement notre politique extérieure, l'Allemagne n'en a eu qu'un seul, M. de Bismarck. Même rapidité dans la succession des ambassadeurs que la République envoie à Berlin ou à Londres : elle en a eu trois en Allemagne, depuis 1874, et quatorze en Angleterre, depuis 1871; l'Allemagne n'en a eu qu'un seul; l'Angleterre aussi. Et maintenant demandez-vous : comment une république qui dévore ainsi les hommes et le temps, une république qui disjoint ainsi toutes les forces et tous les services de la nation, une république qui met ainsi à un essai et comme à un apprentissage permanent son gouvernement tout entier, une république qui use ainsi à tous les jeux de sa versatilité la puissance même du pays, ose-t-elle encore se dire propre à refaire la fortune de la France?

Apparemment, la France s'instruit à ce triste spectacle; elle commence à douter des vertus de cette république dont les beaux serments et les promesses déclamatoires l'avaient captée. L'expérience désabuse enfin les populations crédules. Le suffrage universel perd

sa foi républicaine jusque dans les villes où la République pensait dominer pour jamais. Nous en avons comme témoignage les élections du 12 avril et celles qui, par ballottage, les ont complétées le 19. Sur les douze élections qui se sont faites alors pour des conseils généraux ou pour des conseils d'arrondissement, dix sont à l'avantage des conservateurs, des monarchistes ; ils gardent les trois sièges qui leur étaient disputés ; ils en gagnent sept. Les républicains n'ont que 13 512 voix ; les conservateurs, les monarchistes, 23 261. La manifestation est éloquente. Elle ne se produit pas seulement dans une région, mais sur tous les points de la France, au nord, au midi, au centre, à l'ouest. Chartres même, que les républicains regardaient comme l'une des cités saintes de leur démocratie, choisit pour conseiller général un monarchiste, M. Le Tellier. Les électeurs d'Astaffort, dans le département de Lot-et-Garonne, repoussent un ancien préfet, M. Dauzon, dont le républicanisme, si aidé qu'il soit des recommandations et des faveurs du gouvernement, ne suffit plus à les séduire ; ils nomment un monarchiste, M. Bouet, qui leur a dit franchement dans sa profession de foi : « J'affirme d'abord mon dévouement pour Philippe d'Orléans et mon respect pour le suffrage universel. » Il y a, certes, dans ces élections, bien des enseignements. Celui de ces enseignements qui s'adresse à la République et qui est pour elle presque un avertissement sinistre, le négligera-t-elle ? S'alarmera-t-elle, au contraire, et M. Brisson, ralliant à lui tous les républicains dont il prétend « concentrer les forces ». en face des monarchistes, poussera-t-il, la veille des élections législatives, le cri suprême : « La République est en danger ? » Cette question peut avoir, un instant, sa gravité. Toutefois l'histoire des deux républiques qui ont déjà gouverné la France nous rassure un peu sur le genre de concorde et de fraternité qui unirait désespérément tous les groupes du parti républicain, toutes ses bandes et ses factions, à l'heure où la République leur paraîtrait en danger : aujourd'hui comme autrefois, il leur resterait vraisemblablement, à cette heure dernière, un grand sujet de querelle ; ce serait toujours à qui rejetterait le plus hardiment l'un sur l'autre la responsabilité des fautes commises et à qui fournirait le plus sûrement, soit par sa violence, soit par sa modération, le moyen de sauver la République. Parmi tous ces républicains que M. Brisson aurait à se concilier et surtout à réconcilier, ceux qui ont gardé l'illusion de « la République conservatrice » ne semblent guère enclins à se mêler aux radicaux, pour le salut de la République, s'il faut en juger du moins par le réquisitoire qu'ils ont prononcé, avec M. Barthelémy Saint-Hilaire et ses amis de Seine-et-Oise, contre la république qui nous régit. Nous n'oserions pour-

tant pas affirmer que même ceux-là, tout en ayant peu l'esprit de secte et tout en persistant à reconnaître comme arbitre souverain la volonté de la France, ne fussent pas irrités des élections du 12 avril. Au centre gauche, on est encore républicain par dépit ou par ambition, quand on ne l'est plus par principe; on continue à aimer le mot, faute de pouvoir aimer la chose; pour renoncer à cet amour plus ou moins académique, on attendra la leçon de l'événement..... Quant à nous, les élections du 12 avril nous encourageront, non pas seulement à être des conservateurs de plus en plus fermes et actifs, mais des monarchistes de plus en plus vaillants. Tous les jours, le débat s'anime et la lutte se resserre; tous les jours, le dilemme est plus pressant, plus étroit, entre la Monarchie, qui est la forme naturelle de l'ordre en France, et la République, qui, tôt ou tard, y devient toujours un état révolutionnaire. La France aura bientôt, dans ses élections législatives, une occasion d'indiquer le travail de sa pensée : nous autre monarchistes, facilitons-lui son choix, en l'éclairant et en l'entraînant avec toute l'intelligence et l'énergie dont nous sommes capables.....

Il s'en faut que, dans le Tonkin, l'erreur de la République ait réellement trouvé son terme. Si nos armes y sont presque au repos, la série des sacrifices y continue pourtant; si ce n'est plus la guerre, ce n'est pas encore la paix. La *Gazette de Pékin*, il est vrai, a publié, le 13 avril, cet édit impérial, déjà signé depuis le 6 : « La Chine et la France ayant décidé de reprendre leurs bonnes relations, nous donnons notre consentement à la convention de Tien-Tsin. Nous enjoignons à tous nos corps d'armée de suspendre aussitôt les hostilités aux dates fixées. Nous commandons en outre aux troupes du Yunnam et des Kouang, conformément à la convention, de se retirer sur la frontière aux dates fixées. Respect à ceci. » De notre côté, l'armistice est observé, le traité s'exécute. L'amiral Courbet, qui a fini ses exploits glorieux en s'emparant des îles Pescadores et en capturant un vaisseau chinois, a levé le blocus de Formose; sur un ordre tardivement démenti, il avait failli évacuer Kelung. Le général Brière de l'Isle garde, à Kep et à Chu, les positions où il s'est établi. Les Chinois l'ont encore assailli à Kep, le 14 avril. C'était une méprise, paraît-il; ils ignoraient l'édit impérial! Le général Brière de l'Isle les a vigoureusement repoussés. Mais l'ennemi s'est de plus en plus avancé dans la vallée du fleuve Rouge et le long de la rivière Claire. On se bat toujours entre Hong-Hoa et Sontay. Les Pavillons-Noirs se montrent à quinze lieues de Hanoï. Des mandarins, qui ont passé en parlementaires par le camp du général Brière de l'Isle, vont leur porter l'édit impérial. Seront-ils obéis? L'armée chinoise que Brière de l'Isle

avait devant lui se retire dans la direction de Lang-Son. Mais repassera-t-elle la frontière à l'heure dite? N'a-t-on à craindre ni retard insidieux ni guet-apens? Notre gouvernement semble peu se fier à la diplomatie de ces mandarins si déloyaux par tempérament, si perfides par habitude. Il sait que lui-même, dans cette malheureuse expédition du Tonkin, il a appris à la Chine à connaître sa force. Et puis, il ne se dissimule pas que, le Tonkin conquis jusqu'à la Porte de Chine, il faudra non seulement le conquérir encore jusqu'à Laokaï, dans des guérillas où les pirates reviendront vingt fois à la charge et où nos soldats s'épuiseront, sous un ciel meurtrier, mais occuper militairement tout le pays et y vivre dans une alerte incessante. Voilà pourquoi il dépense en armements, en renforts, son dernier crédit de deux cents millions. Il forme au Tonkin un corps d'armée de plus de trente mille hommes que va commander le général de Courcy : il y aura bientôt, là-bas, plus de troupes en temps de paix qu'il n'y en avait en temps de guerre. Ah! qui peut assurer que, le soir d'une bataille livrée devant ou derrière les Vosges, ce corps d'armée immobilisé au Tonkin ne sera pas celui qu'on aura vainement attendu pour gagner la victoire, pour sauver le drapeau?...

C'est à qui des ministres d'hier et d'aujourd'hui se vantera d'avoir fait la paix; et, parmi leurs partisans, c'est à qui criera le plus haut : « Honneur à Ferry ! » ou bien : « Honneur à Freycinet ! » On devine dans quel sentiment politique, pour quel intérêt électoral, le ministère nouveau s'empresse à la conclusion de cette paix. M. de Freycinet, personnellement, y met d'autant plus de zèle qu'il a eu sa part de responsabilité dans la folie de M. Jules Ferry. Car, cette folie, il l'a plus que justifiée, il l'a louée. Qu'on se rappelle le discours qu'il prononçait au Sénat, le 20 décembre 1883 : il s'y plaignait qu'on osât « exagérer les difficultés et les dangers » de l'entreprise; il refusait de limiter au Delta l'action de nos armes; il voulait la conquête du Tonkin tout entier; il conseillait même à M. Jules Ferry la politique que celui-ci a pratiquée : « La Chine, disait-il, ne déclare pas la guerre, mais elle a cherché à prendre des gages au Tonkin. Eh bien, nous ne déclarerons pas la guerre à la Chine, mais nous prendrons des gages vis-à-vis de l'empire chinois. » Aujourd'hui, M. de Freycinet s'acharne à la paix comme à un bénéfice ministériel, sinon comme à un bénéfice national. Soit! On aura fait la paix pour le jour des élections. Quelle qu'elle puisse être, les fautes de la République l'ont rendue nécessaire; mais, si elle est coûteuse et honteuse, la France, en la subissant, saura du moins qu'elle en doit à la République la triste obligation. Oui, le compte en sera terrible. Cette paix, on pouvait la faire avantageusement par

le traité que M. Bourée avait préparé, bien longtemps avant l'échec de Bac-Lé. On pouvait même la faire encore, après ce lamentable échec. La Chine n'était pas alors enflée de tant de gloriole, ni si confiante en sa puissance. Elle voulait l'exécution du traité de Tien-Tsin, et, cette volonté, elle la témoignait par un édit impérial que la *Gazette de Pékin* publiait, le 16 juillet 1884. Elle consentait à évacuer le Tonkin, à nous abandonner tout le pays, sans excepter ni Lang-Son, ni Cao-Bang et Laokaï. Elle offrait de plus une indemnité de 3 500 000 francs, pour être distribuée comme secours aux victimes du combat de Bac-Lé. Eh bien! ces conditions que M. Jules Ferry rejetait alors avec un dédain superbe, la République en est réduite à les accepter aujourd'hui, sans même l'indemnité que la Chine proposait en ce temps-là, et la République n'en paraît que trop heureuse, après neuf mois de rudes combats et d'onéreuses dépenses, comme si cette guerre inutile de neuf mois n'avait été pour elle et M. Jules Ferry qu'une guerre de vanité, une guerre de plaisir. Soit donc! nous le répétons. Qu'on fasse la paix! Mais on l'aura faite en laissant à l'orgueil de la Chine un souvenir qui offense le cœur de notre armée et qui nous humilie dans le monde entier, le souvenir de la déroute de Lang-Son. Et puis, cette paix nous restitue-t-elle le demi-milliard que nous aura coûté, en argent ou en matériel, l'expédition du Tonkin? Nous rend-elle les 5000 soldats qui sont tombés là-bas? Nous permet-elle même de recouvrer, du jour au lendemain, la liberté d'action diplomatique et militaire qu'elle nous a ôtée en Europe depuis deux ans?

Dieu sait pourtant si, dans l'état actuel des choses européennes, la France a besoin de cette liberté d'action tout entière et si, le peu de fierté ou de prestige qui lui reste, elle peut en rien perdre impunément! Les puissances se sont déshabituées d'avoir le sentiment de sa force et il n'est pas jusqu'à l'Egypte qui n'en ait presque un certain mépris, sous l'égide de l'Angleterre il est vrai. Pour l'éprouver, il ne nous manquait qu'une querelle au Caire; nous l'avons. Assurément, la République n'a point provoqué cette querelle; il faut le reconnaître. Seulement l'attentat dont elle se plaint eût été moins facile, Nubar-Pacha l'aurait moins hardiment commis, si déjà, sous un autre ministère de M. de Freycinet, l'Egypte n'avait vu à l'œuvre la faiblesse de la République, son impéritie, son inconstance. Que le khédive procède, comme il lui plaît, contre un journal soumis à ses lois; qu'il suspende, quand il le veut et pour le temps qu'il veut, la publication de ce *Bosphore égyptien* coupable de critiques qui irritent si violemment Nubar-Pacha et les Anglais : c'est le droit du khédive. Mais, pénétrer dans le domicile d'un Français, porter la main sur son bien, passer outre à la

défense du personnage consulaire qui le protège, écarter même et molester ce représentant de la France, le khédive ne l'a pu, fût-ce avec l'assistance d'un agent anglais, sans violer les capitulations. Or il l'a osé. Quelle réparation M. de Freycinet obtiendra-t-il? Quel genre d'énergie peut-on avoir, quand on est M. de Freycinet et qu'on parle au nom d'une république, non-seulement aussi peu respectée qu'isolée, mais engagée dans des entreprises lointaines dont l'isthme de Suez est la voie nécessaire? La question a d'autant plus sa délicatesse que la plainte a son vrai juge à Londres plutôt qu'au Caire et ce juge est aussi mécontent de la France que de lui-même, dans toutes ces affaires égyptiennes; il a, au Soudan, des embarras qui augmentent encore sa mauvaise humeur; il en a surtout de périlleux dans l'Afghanistan, et l'inquiétude que ce péril lui cause, mérite, ce semble, que la France soit prudente autant que ferme, en cette circonstance. Bien que les menaces de guerre aient recommencé leur fracas à Londres et à Saint-Pétersbourg; bien que le rapport du général Lumsden, en démentant celui du général Komarof, ait réveillé tous les griefs de l'Angleterre; bien que la Russie paraisse aussi peu disposée à infliger un blâme au général Komarof qu'à évacuer Penjdeh; bien que lord Granville ait adressé à M. de Giers une note qui serait, paraît-il, une sorte de sommation et bien que M. Gladstone ait demandé 275 millions au Parlement pour activer les préparatifs militaires de l'Angleterre, nous voulons encore croire à un arrangement pacifique, tant les avantages de paix sont évidents d'un côté comme d'un autre et tant les risques de la guerre seraient réciproquement dommageables, en Europe et en Asie, à chacun des deux adversaires! Tous les intérêts des nations européennes, le nôtre aussi bien que ceux de nos voisins, y sont plus ou moins impliqués. Seule l'Allemagne, parmi toutes ces convoitises et ces haines dont elle est à volonté l'arbitre ou l'instigateur, peut regarder d'un œil serein ce duel et le conflit général qu'il occasionnerait. Si nous avions la licence des poètes ou des romanciers dans leurs comparaisons, nous dirions que l'Allemagne est au centre de ces intérêts comme l'araignée au milieu de sa toile. Malheur à la proie qui se présentera et que ce ne soit pas la France!

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

OLIVIER DE SERRES

M. le comte de Falloux prépare en ce moment, sous le titre d'*Études et Souvenirs*, une publication qui, en réalité, sera le complément des deux volumes parus ces années dernières sous le titre de *Discours et Mélanges*.

Ceux-ci avaient un caractère plus particulièrement politique et nous restituaient, dans sa puissance et son éclat, l'homme des grandes luttes du temps passé, l'orateur et l'homme d'État qui a attaché son nom à la restauration du pouvoir temporel du Saint-Siège et à la liberté de l'enseignement en France.

Le prochain volume aura une physionomie plus spécialement littéraire, plus exclusivement personnelle, et, précisément à cause de ce caractère, offrira un très intéressant sujet d'étude sur M. de Falloux lui-même à ceux qui voudront se rendre compte de l'inspiration de sa vie et de l'ensemble de sa carrière.

On y surprend les goûts de l'homme privé et ses préférences intimes; on y constate aussi de quelle manière il s'est préparé de bonne heure, par la pratique éclairée de l'agriculture, par l'étude approfondie de l'histoire, par l'exercice incessant de la charité, aux devoirs ultérieurs de la vie publique.

L'évêque d'Orléans disait avec un accent d'incomparable tendresse : « Les enfants auront été mon premier et mon dernier amour. »

De M. de Falloux on peut dire qu'avec une égale passion il aura commencé et fini par l'agriculture. Il aime la terre et ceux qui la cultivent; il préfère le calme des champs au tumulte des cités; et à l'accent dont il parle de sa grande exploitation comme des modestes auxiliaires de son entreprise, on sent qu'il parle avec son cœur d'une famille dont il est le père.

Quand il quitte ses métayers et son bétail, Olivier de Serres et Parmentier, c'est pour aller à la sœur Rosalie ou honorer les humbles vertus couronnées par l'Académie française.

Voilà bien les deux traits saillants du volume : celui de la carrière agricole qui se dessine dès le début, et celui du dévouement chrétien qui se manifeste à toutes les pages, à travers les sujets les plus variés.

Les *Discours et Mélanges* avaient réuni ce que personne n'avait oublié et ce que reliront toujours les défenseurs de l'Église et de la vraie liberté. Les *Études et Souvenirs* nous révèlent l'homme avec les délicatesses de sa nature et ses nobles penchants, cherchant l'idéal dans l'art, dégageant du passé de patriotiques leçons, et se délassant de la politique par le culte fidèle de l'amitié et la pratique généreuse du bien.

Parmi les morceaux qui composent ce volume, nous avons choisi le premier, sur Olivier de Serres, parce qu'il nous a paru présenter dans son ensemble l'association de la politique et de l'agriculture qui résume si bien la vie de M. de Falloux. On y voit un grand honnête homme attaché sagement à son domaine et s'efforçant de donner la prospérité agricole pour base à la puissance nationale; on y voit un roi, pacificateur des guerres civiles, qui travaille à l'éclat du trône comme il avait travaillé pour y monter, et qui, se rendant compte des vraies sources de la richesse, appelle à lui tous ceux qui peuvent concourir au bien-être du peuple et à la restauration du pays.

C'est en 1842 que M. de Falloux prononçait ce double éloge d'Olivier de Serres et d'Henri IV devant la Société d'agriculture, sciences et arts de l'Anjou. Il n'avait encore paru dans aucune assemblée; ne peut-on dire que, dès ses débuts, il se montrait là lui-même et tout entier ?

Les livres d'agriculture sont-ils utiles ou nuisibles à cet art qui se compose surtout de pratique et qui ne s'acquiert que par la fréquentation assidue des cultivateurs de profession? Cet art, guidé du fond d'un cabinet par des hommes de théorie et par conséquent d'imagination, ne court-il pas le risque de s'égarer à leur suite et d'amener des résultats diamétralement opposés à son but, c'est-à-dire des déceptions pour produit net et la ruine au lieu de l'amélioration des terres et des fortunes? C'est là une question, Messieurs, souvent et vivement controversée; c'est un débat que, pour

mon compte, je me garderai bien de renouveler aujourd'hui, estimant que vous l'avez tranché dans le sens le plus conciliant, puisque vous réunissez dans la même association l'agriculture, la science et les arts, puisque vous invitez à un mutuel secours, à une émulation réciproque ces trois grandes branches de l'intelligence humaine, qui ne sont jamais plus puissantes que quand elles se serrent en faisceaux. Je ne crois donc pas non plus m'écarter de l'objet habituel de vos études en vous rappelant le souvenir d'un homme qui portait en lui-même cette triple alliance, qui la refléta toute sa vie, qui lui imprima la consécration des succès les plus positifs et les plus nationaux, en vous entretenant d'Olivier de Serres, notre premier agronome et notre premier publiciste en agriculture, si savant et si ingénieux dans l'application de ses théories, si éloquent défenseur des intérêts les plus journaliers de la vie champêtre.

Olivier de Serres, seigneur du Pradel, naquit dans le Vivarais, à Villeneuve-de-Berg, en l'année 1539. Il ne fut guère connu de ses contemporains qu'au moment où lui-même, en publiant son célèbre *Théâtre d'agriculture*, appela les regards du public sur ses longues et laborieuses expériences. La modestie qui enveloppe d'ordinaire les existences comme la sienne, nous a dérobé beaucoup de détails personnels qui auraient actuellement un grand prix.

On sait cependant que sa famille était considérable et son revenu au-dessus du médiocre. Toutes les carrières s'ouvraient donc devant lui, et, en n'en choisissant aucune, ou plutôt en choisissant avec amour celle de paisible et bienfaisant campagnard, il donnait déjà la mesure de ce qu'on devait espérer de lui. Ses penchants s'annonçaient, comme s'annonce toute vocation sincère, par le désintéressement, par l'absence d'ambition, par l'éloignement des brigues ou des cabales mondaines. Il sortit peu de sa maison et jamais de son caractère, qu'il traduit lui-même ainsi dans sa préface : « Mon inclination et l'estat de mes affaires m'ont retenu aux champs et faict passer une bonne partie de mes meilleurs ans, durant les guerres civiles de ce royaume, cultivant la terre par mes serviteurs, comme le temps l'a pu porter. Durant ce misérable temps-là, à quoi eussé-je peu mieux employer mon esprit qu'à rechercher ce qui est de mon humeur! En quoi Dieu m'a tellement béni par sa sainte grâce, que m'ayant conservé parmi tant de calamités, dont j'ai senti ma bonne part, je me suis tellement comporté parmi les diverses humeurs de ma patrie, que ma maison ayant été plus logis de paix que de guerre, j'ai emporté ce témoignage de mes voisins, qu'en me conservant avec eux, je me suis principalement adonné chés moi à faire mon ménage. »

Il est certain pourtant qu'il adopta le parti des réformés, et on l'accusa d'avoir pris une part active et presque sanguinaire, dans une expédition qui eut lieu aux environs du Pradel ; mais ces accusations sont dénuées de preuves, et l'apologie contraire, soutenue par ses admirateurs, nous paraît infiniment plus probable. Rapportons-nous-en donc à ces derniers et à lui-même, détournons nos regards des cruelles factions de cette époque et continuons à ne considérer, dans le vieux donjon du Pradel, qu'une ferme modèle au seizième siècle.

Tant que durèrent les règnes orageux de Charles IX et d'Henri III, Olivier de Serres se renferma dans son domaine et prépara silencieusement des consolations et des richesses nouvelles à la France, retraite qui allait prendre fin par un heureux enchaînement de circonstances, à l'avènement de Henri IV.

Ce fut, Messieurs, une glorieuse et singulière destinée que celle de Henri IV : promoteur ardent des premières guerres civiles, il lui fut donné d'en guérir toutes les plaies; soldat et capitaine intrépide, il imprima l'impulsion à toutes les prospérités de la paix; grand politique, il fut aussi grand administrateur et, en cette dernière qualité, fixa son œil pénétrant sur l'état de l'agriculture. C'était faire déjà beaucoup pour elle que d'appeler Sully aux affaires, mais Henri IV n'était pas homme à s'en tenir là. Le prince qui n'est qu'un grand roi peut se reposer sur d'habiles auxiliaires habilement choisis. Henri IV était plus qu'un grand roi, c'était un grand homme. Il ne demeura point oisif sur le trône et, comme il avait travaillé pour y monter, il travailla pour la dignité de sa couronne, pour la restauration du pays, pour la richesse du peuple, pour le développement à la fois de tous les éléments de grandeur publique.

Vous devinez donc, messieurs, qu'entre le roi populaire et le paternel agriculteur, il devait y avoir rencontre : elle eut lieu, en effet, et ce fut de Henri IV que vinrent les premiers pas.

En l'année 1600, Olivier de Serres se trouvait au Pradel, selon sa coutume. Il avait créé des prairies auxquelles, le premier, il donna le nom d'artificielles; il avait achevé des bâtiments spacieux où l'on venait des extrémités de la province admirer les aménagements du colombier, du poulailler, du rucher et du jardinage. Il menait enfin cette vie de père de famille qu'il définit ainsi : « Bien connoistre et choisir les terres pour les acquérir et employer selon leur naturel, approprier l'habitation et ordonner de la conduite de ses gens. » Henri IV se trouvait à Grenoble pour y préparer une campagne contre le duc de Savoie; les hommes d'armes l'entouraient; Sully avait pourvu avec résignation aux dépenses de l'armée qui allait franchir la frontière. C'est le moment que Henri choisit

pour envoyer à Olivier de Serres un billet écrit de sa main et ainsi conçu :

Monsieur du Pradel,

Vous entendrez par le sieur de Bordeaux, par les mains duquel vous recevrez la présente, l'occasion de son voyage en vos quartiers et ce que je désire de vous. Je vous prie donc de l'assister en la charge que je lui ai donnée et vous me ferez service très agréable. Sur ce, Dieu vous ait, monsieur du Pradel, en sa garde.

Ce 17 septembre, à Grenoble.

HENRY.

Cette occasion, c'était une immense industrie qu'il s'agissait de fonder et pour laquelle l'assistance d'Olivier de Serres était devenue nécessaire au monarque. Toute la consommation de la France en vêtements et ameublements allait enrichir les manufactures étrangères. Le mûrier, récemment introduit en France, y végétait sans profit, quand Olivier découvrit qu'on en pouvait « tirer grands deniers par l'admirable industrie des vers qui vomissent la soie toute filée, étant nourris de la feuille du meurier. » Henri IV, en traversant le Dauphiné, découvrit, de son côté, quelle veine féconde et nouvelle on pouvait tirer du climat méridional. Sully trouvait que son prince avait assez d'entreprises sur les bras; il s'opposait à cette tentative, pacifique il est vrai, mais qui devait néanmoins commencer par la guerre au Trésor, c'est-à-dire par de larges déboursés. Le roi persista, et c'est ce coup d'œil royal, cette obstination salutaire qui firent dépêcher dans le fond du Vivarais un messager porteur du billet que nous venons de lire.

Olivier de Serres n'avait pas d'ambition, ai-je dit en parlant de ses premières années; je me suis trompé. Il avait, j'en suis sûr maintenant, une sérieuse et profonde ambition et je ne serais pas étonné qu'en reconnaissant la signature d'Henri IV, il eût laissé échapper une larme d'orgueilleux attendrissement. Son cœur s'élança tout d'un coup bien au delà des limites du Pradel, il dut avoir une de ces nobles émotions de citoyen qui disent : « Mon labeur n'aura pas été stérile, ma science égoïste ni jalouse. J'attacherai mon nom à l'une des richesses fondamentales de mon pays. Quittons donc mon domaine chéri, s'il le faut. Que l'ajonc dévore mes prairies, et allons labourer et planter à l'autre extrémité de la France pour le service du roi ! »

Olivier de Serres ne nous a pas fait confidents de ses pensées, mais elles furent assurément celles que je me permets de résumer

ainsi, car il partit, il alla porter au roi le secret des plantations de mûriers et de l'éducation des vers à soie. Le prince fut-il moins généreux que l'agriculteur? Non, messieurs. Olivier abandonnait son domaine, Henri IV offrit le sien et voulut que le premier essai de ce genre prît un caractère national qui le popularisât rapidement. C'est des fenêtres mêmes de son palais qu'il en voulut surveiller les progrès. Voici comment le raconte Olivier lui-même :

« Le roi me fit l'honneur de m'employer au recouvrement desdits plans où j'apportai telle diligence que, au commencement de l'an 1601, il en fut conduit à Paris, jusqu'au nombre de quinze à vingt mille, lesquels furent plantés en divers lieux dans les jardins des Tuileries où ils se sont heureusement élevés, et pour d'autant plus accélérer et avancer ladite entreprise et faire cognoistre la facilité de ceste manufacture, Sa Majesté fit exprès construire une grande maison au bout de son jardin des Tuileries, à Paris, accommodée de toutes choses nécessaires tant pour la nourriture des vers que pour les premiers ouvrages de la soye. Voilà le commencement de l'introduction de la soye au cœur de la France. »

Henri IV eut toujours pour les plantations un goût si prononcé qu'on le trouve constamment mêlé dans sa correspondance aux préoccupations les plus graves de la politique. Témoin la lettre que voici, extraite des *Mémoires du duc de la Force.*

Monsieur de la Force,

Je vous dirai des nouvelles de notre siège par cette voie. Les ennemis font état de venir secourir cette place (La Fère) dans le quinzième de ce mois. Ils se promettent d'amener de quinze à seize mille hommes de pied et trois mille chevaux : moi, je fais état d'envoyer douze mille hommes de pied et quinze cents chevaux, car c'est assez pour les combattre et les battre, ce que j'espère avec l'aide de Dieu... Je vous prie de m'envoyer une douzaine de petits arbres de milicoton (pêchers) et autres de Pavie, de Béarn et les faire mettre dans une boîte de fer blanc. Qu'ils soient d'un pied de long et avec de la terre, et me les envoyer par un laquais. Mandez-moi des nouvelles de mes jardins, en quel état ils sont et des nouvelles des voisins. Croyez que je vous aime et que je vous le témoignerai en ce qui se présentera pour votre contentement.

Ce 6 mars 1596, à Saint-Ceny, près La Fère.

Henry.

Jetez aujourd'hui les yeux, Messieurs, sur Lyon, sur Grenoble, sur toute la Provence, et vous me pardonnerez de m'être arrêté si

complaisamment sur les origines de l'une de nos plus fécondes industries.

A partir de ce jour, les relations de Henri IV et d'Olivier de Serres furent continuelles. L'impatience du roi le décida à détacher du corps de son grand ouvrage un fragment qu'il publia sous le titre : *La cueillette de la soie par la nourriture des vers qui la font, échantillon du Théâtre d'agriculture.* Ce *Théâtre d'agriculture* parut enfin, et, vous l'avez bien prévu, sous les auspices du roi. Dans l'épître dédicatoire, on remarque le passage suivant : « Sire, il est dit en l'Écriture sainte que *le Roi consiste quand le champ est labouré* (Ecclésiaste, ch. v, ix), dont s'ensuit que, procurant la culture de la terre, je ferai le service de mon prince, ce que rien tant je ne désyre, afin qu'en abondance de prospérité, Votre Majesté demeure longuement en ce monde. »

« L'*Agriculture* d'Olivier de Serres est fort belle, dit Scaliger l'un de ses contemporains. Elle est dédiée au roi, lequel, trois ou quatre mois durant, se la faisait apporter après dîner, après qu'on la lui eut présentée, et il la lisait une demi-heure. » Le *Théâtre d'agriculture* arriva en fort peu de temps à une seconde édition, qui fut publiée en 1603, et ce succès, rare alors, joint à la faveur du monarque, procura amplement à l'auteur la satisfaction de voir goûter ses préceptes et ses exemples.

Olivier de Serres avait tracé le plan de deux autres ouvrages qu'il laissa inachevés. Le premier était *un Traité exprès sur les parcs pour chasse en grand.* Mais ce sujet ne touchant que le plaisir des seigneurs, il le considérait comme le moins urgent et témoignait seulement le regret de n'avoir pu terminer le second qui était, dit-il, *le Traité de l'architecture rustique pour donner avis aux pères de famille à se bien bastir aux champs selon le vrai art, avec commodité et épargne.*

Il mourut cependant dans un âge fort avancé, en 1619, après avoir dépassé sa quatre-vingtième année; mais il avait pris la plume fort tard, n'ayant écrit qu'après avoir beaucoup vu, beaucoup pensé et beaucoup pratiqué.

Je devrais maintenant, messieurs entrer dans une analyse approfondie de son ouvrage principal, le *Théâtre d'agriculture;* mais, au moment de me livrer à ce travail, je me suis arrêté, présumant que l'ouvrage tout entier se trouvait dans les mains de la plupart d'entre vous et que cette étude, uniquement à mon bénéfice, vous paraîtrait à vous-mêmes complètement superflue. Il y aurait cependant un rapprochement très instructif à tenter : ce serait l'état comparé de la science agronomique, telle qu'elle se trouve démontrée dans Olivier de Serres et telle qu'elle se déve-

loppe aujourd'hui par vos propres soins sous nos yeux. J'en soumets du moins l'idée à mes collègues avec l'espoir que, mise en œuvre par de plus habiles que moi, elle amènerait de curieuses et lumineuses recherches.

Toutefois, Messieurs, je n'aurais pas achevé l'histoire d'Olivier de Serres, si je ne vous retraçais jusqu'à nos jours le sort du livre auquel il s'était absolument identifié et par lequel il gagna sa notoriété historique.

Je vous ai dit qu'Olivier n'était pas seulement agriculteur, il était savant et écrivain d'un ordre élevé. Ces dernières qualités, celles du style surtout, pouvaient seules assurer la durée de ce livre et elles y brillent d'une façon incontestable. Il n'est pas une connaissance que nécessite la direction, sur une large échelle, des travaux de la campagne, qui ne se produise dans le *Théâtre de l'agriculture*. Appliquant les règles les plus sûres dans l'assolement ou l'irrigation des terres, la canalisation des cours d'eau, la distribution des bâtiments propres aux bestiaux et à l'exploitation, il ne se montre pas seulement mathématicien, ingénieur et architecte consommé, il indique encore, en savant médecin, l'appropriation des plantes aux infirmités humaines. Il consacre de nombreux chapitres au traitement de toutes les maladies, et si ces chapitres sont précisément ceux que les progrès modernes ont le plus laissé en arrière, on y trouve cependant nombre d'avis précieux, surtout pour les habitants des campagnes reculées, qui doivent s'estimer heureux de recevoir les remèdes des mains mêmes de la nature et de découvrir une pharmacie presque universelle dans l'herbe qu'ils foulent aux pieds.

Quant au style d'Olivier, il n'est personne qui ne soit frappé de sa conformité avec le style de Montaigne. C'est la même bonhomie non feinte et pourtant plus apparente que réelle, la même philosophie railleuse et le même coloris dans le pinceau; enfin la même langue au même état de naïveté, à la même distance du siècle des grands modèles et de sa fixation définitive.

Une citation prise au hasard chez l'un et chez l'autre vous rendra certainement cette ressemblance très sensible. Voici le penseur qui, ayant besoin d'une image la vient chercher au milieu des champs et, pour ainsi dire, sur le terrain du Pradel : « Il est advenu aux gens véritablement savants — dit Montaigne — ce qui advient aux espis de blé; ils vont s'eslevant et se haussant la tête droite et fière, tant qu'ils sont vides; mais, quand ils sont pleins et grossis de grains en leur maturité, ils commencent à s'humilier et baisser les cornes. » Voici maintenant, comme par un échange convenu, l'agriculteur qui relève d'un aperçu philosophique les

détails les plus techniques de sa profession. Au chapitre de la vigne, Olivier s'interrompt presque dès les premiers mots et s'écrie tristement : « Ces choses s'accordent à dire que la vigne produit trois grappes; la première de plaisir, la seconde d'ivrognerie, la troisième de tristesse et de pleurs. »

Cette ressemblance des deux écrivains est poussée même jusqu'à la communauté des défauts : l'abus démesuré de l'érudition mythologique. Mais, dans l'un et dans l'autre, au milieu de l'allusion surannée, perce toujours le trait piquant, direct et enjoué. J'ouvre au hasard, dans Olivier, le chapitre : *De la poulaille aquatique et terrestre en général*, et je lis : « Les payens avaient en tel honneur le paon, qu'ils le dédiaient anciennement à Junon, leur déesse, laquelle avait son temple en l'île de Samos, abondante en cette espèce de volaille, et me semblent ceux-là être de difficile contentement ou fâchés d'autre chose qui n'admirent cette espèce d'oiseau. » Ne trouvez-vous pas là bien admonestés à la façon de Montaigne, les gens moroses et grondeurs qui ne cherchent qu'un prétexte pour épancher leur bile interne?

Le livre d'Olivier de Serres devait donc vivre, non seulement comme un recueil de faits, de procédés, mais comme une suite de tableaux, une vive peinture d'impressions champêtres sincèrement senties, ingénieusement rendues. C'est ce qui lui arriva effectivement jusqu'à Louis XIV, où nous le voyons s'éclipser tout d'un coup. La septième édition, la dernière qui fut imprimée à Paris, est datée du règne de Louis XIII.

On attribue généralement deux causes à cette indifférence soudaine. D'abord, la sévérité des édits de Louis XIV contre les protestants qui auraient traité Olivier en calviniste posthume, mais ce livre ne pouvait faire encourir aucune responsabilité dangereuse aux imprimeurs, s'ils eussent jugé la réimpression lucrative, et ce motif nous paraît dénué de toute espèce de fondement. On en allègue un second qui, sans paraître concluant, serait infiniment plus admissible : c'est qu'on était alors à une époque de réaction contre le vieux style gaulois. Les poètes mêmes du seizième siècle étaient frappés d'une sorte de discrédit et il faut pardonner ce purisme exagéré à un siècle qui se montrait assez fécond pour se suffire à lui-même; les grandes voix de ce temps méritaient bien que tout fît silence pour les entendre, et l'injustice commise envers Olivier de Serres, prise à ce point de vue, serait peu surprenante; toutefois, il me semble qu'à des causes toutes littéraires, on peut en joindre d'autres qui ressortent directement de notre sujet.

Sous Louis XIV, tous les genres de culture, même celle de la terre, visaient à une forme de beau classique, idéal, et La Quintinie

et Le Nôtre devaient tout naturellement l'emporter sur Olivier de Serres. Louis XIV n'aurait assurément pas voulu déplanter les mûriers installés aux Tuileries par son aïeul Henri IV; mais il était plus préoccupé de vaincre le sol rebelle de Versailles, d'en faire surgir par force l'eau, à travers le bronze et le marbre, et de soumettre les arbres au ciseau et à l'équerre. La Quintinie, directeur général des jardins royaux, et qui, lui aussi, a laissé des livres recommandables, excellait à tailler des arbres fruitiers et des arbres d'agrément en sévères lignes de pyramides, de quenouilles ou d'arcades. On lui dut une amélioration particulière dans la pépinière française : celle du figuier, dont le fruit, luxe des tables somptueuses, était un objet de prédilection pour le roi. Comparez maintenant les deux cadeaux que La Quintinie et Olivier firent à la France et vous aurez un emblème tout agricole des deux hommes, des deux princes et des deux époques.

Olivier de Serres fut donc négligé sous Louis XIV, il fut tout à fait oublié sous son successeur. L'Encyclopédie du dix-huitième siècle ne prêta que quelques pages éparses de ses innombrables volumes à la science fondamentale de l'agriculture. Sous Voltaire, pas plus que sous Louis XV, le sort des études sérieusement utiles et consciencieusement populaires ne pouvait être encouragé, et cette renaissance fut ajournée jusqu'au règne infortuné de Louis XVI. L'abbé Rozier, doté par le prince de l'abbaye de Nanteuil, se trouvait en possession d'une aisance et d'un loisir suffisants pour composer et publier son *Cours d'agriculture*. Dans cet ouvrage, fort estimé dès son apparition, il rendit hommage à son devancier méconnu, le cita, le remit au jour et en valeur. Le baron de Secondat, fils de Montesquieu, ne croyait point manquer à son illustre nom en se livrant passionnément à l'agriculture, et il avait étudié le *Théâtre* d'Olivier de Serres au point d'en savoir par cœur et d'en réciter à ses amis de fort longs passages. Parmentier, publiant un mémoire *sur les avantages que le Languedoc pouvait retirer de ses grains*, profita de cette occasion pour retracer un tableau fidèle du mérite et des travaux d'Olivier de Serres. Quelques écrivains aussi, lui rendant un autre genre d'hommage, le copièrent sans le citer. Le célèbre agronome anglais, Arthur Young, quittait sa patrie pour venir, en disciple pieux, contempler le manoir du Pradel et rechercher, pas à pas, les traces vénérées d'un maître. Enfin, en 1790, l'académie de Montpellier offrit un prix considérable à l'auteur du meilleur éloge d'Olivier de Serres. Ce prix fut remporté par M. Dorthès.

Cette date de 90, nous avertit, messieurs, que nous touchons à une terrible lacune dans l'histoire des paisibles études et des expé-

riences pacifiques. J'ai hâte de franchir avec vous des souvenirs à regret éveillés et de rejoindre les temps où les bases de la société se raffermirent, où les idées d'ordre et de véritable progrès reprirent leur cours, sinon leur empire, et, à côté de Henri IV et de Louis XIV, je dois vous nommer Bonaparte. Non que j'attache plus que vous aucune pensée politique à ces rapprochements, mais parce que j'y trouve un spectacle rassurant et instructif pour tout ami d'une simple et saine philanthropie. Ce spectacle est celui de cette science des libéralités de la nature, triomphant des perturbations sociales les plus diverses et les plus violentes, de cette science modeste attirant, comme la gloire elle-même, le regard des rois ou des conquérants, déjouant les passions, dissipant les préjugés, perçant les nuages, lassant les flots, patiente, sereine enfin et toujours victorieuse des victorieux eux-mêmes. Secret providentiel des sciences qui ne procèdent pas de l'ambition humaine, ce doit être assurément aussi le privilège de l'agronomie et c'est là ce que je me plais à indiquer dans la renommée d'Olivier de Serres.

Ce mot, déjà cité dans la dédicace à Henri IV : *Le Roi consiste quand le champ est labouré*, frappa Bonaparte. Le premier consul avait besoin de consistance : c'était, au retour de l'Égypte et de l'Italie, la seule chose qui lui manquât. Il avait besoin, non pas que Cincinnatus quittât la charrue, mais que Brutus voulût bien y retourner. Le travail est un grand moralisateur de l'homme et par conséquent un grand modérateur des prétentions anarchiques. Il fallait que la population, qui ne se rangeait pas sous l'ascendant et la discipline du génie militaire, quittât pourtant les allures turbulentes de la place publique, et c'est là que le travail des champs offre des avantages qui lui sont particuliers. Aucun autre genre d'industrie n'est également ami de l'esprit de propriété, et l'esprit de propriété engendre l'esprit de justice. Mais ces éléments préalables de tout ordre social ne sont rien encore sans un lien religieux, ce que n'ignorait pas l'homme prédestiné qui allait rouvrir les églises. Eh bien! aucune profession n'est chrétienne, dans la plus rigoureuse acception de ce mot, autant que la culture, que l'amélioration naturelle des produits de la terre. Le laboureur n'attend que du ciel le succès de ses travaux; c'est vers le ciel qu'il lève avec espérance ou inquiétude son front baigné de sueurs. Dans les industries mécaniques, le génie humain semble quelquefois, par la puissance de ses inventions, maîtriser les éléments, se substituer à Dieu et, égaré par l'orgueil du succès, il peut oublier son maître ou tourner contre lui le miracle de ses dons. Aussi la Providence semble-t-elle à dessein placer les plus extrêmes périls

dans les plus surprenantes découvertes, afin de mêler subitement la leçon du néant à l'enivrement des jouissances. Dans le travail du laboureur, dans ses plus glorieuses conquêtes, un tel châtiment n'est pas nécessaire, parce qu'une telle ingratitude n'est pas possible. En confiant la semence à la terre, c'est à Dieu qu'il la confie; il le sait, il le sent, il le voit; Dieu lui est indispensable à chaque heure du jour, à chaque jour de l'année; le sommet de l'arbre comme la racine, la fleur comme la moisson, rien ne peut se passer de l'assistance du ciel, et il est incontestable que les populations les plus agricoles de l'Europe sont en même temps les plus chrétiennes.

De telles notions, Messieurs, étaient familières au futur empereur. Un de ces rayonnements de lumière qu'il distribuait largement autour de lui, devait donc infailliblement tomber sur les institutions d'agriculture. Des sociétés, portant ce titre, se formèrent de toutes parts, reçurent des encouragements, des faveurs, et, dans ce mouvement général, il trouva un double intérêt à saluer la mémoire d'Olivier de Serres : d'abord, remettre en circulation un des livres les plus capables de le seconder : ensuite, rappeler le pays au culte des souvenirs, au respect des devanciers, respect sans lequel il est impossible de conduire les peuples.

La Société d'agriculture du département de la Seine prit l'initiative des honneurs dus à Olivier de Serres. Au mois de septembre 1803, François de Neufchâteau prononça son éloge en séance publique. Il proposait de lui élever un monument sur l'emplacement de la Magnannerie, créée jadis par Henri IV, à l'extrémité de la terrasse des Feuillants. Ce vœu fut accueilli, et la régularité actuelle des Tuileries fut sans doute l'obstacle qui en empêcha l'accomplissement; mais M. Caffarelli, préfet de l'Ardèche, reçut l'ordre de faire ériger une colonne à Villeneuve-de-Berg, patrie d'Olivier de Serres.

L'une des faces de ce monument porte un médaillon, copie fidèle d'un portrait de famille avec ces mots :

A
OLIVIER DE SERRES
DU PRADEL
LE PREMIER ET LE PLUS UTILE
DES ÉCRIVAINS AGRONOMIQUES
FRANÇAIS :
LES AMIS DE L'AGRICULTURE.

Deuxième face :

L'AN PREMIER
DU RÈGNE DE NAPOLÉON
EMPEREUR DES FRANÇAIS
TRIOMPHATEUR ET PACIFICATEUR.

Troisième face :

SOUS LE MINISTÈRE
ET PAR LA MUNIFICENCE
DE S. E. M. ANTOINE CHAPTAL
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

La quatrième face conserve les noms du préfet et de l'ingénieur en chef.

Une souscription s'ouvrit ensuite pour subvenir aux frais d'une réimpression intégrale et soigneusement corrigée du *Théâtre d'agriculture*. Cette édition est datée de 1805 et la liste des souscripteurs est curieuse à parcourir aujourd'hui par la réunion des noms déjà illustres ou illustrés depuis aux titres les plus différents : dernier terrain où l'influence salutaire des goûts laborieux réunissait encore les partis les plus opposés. On y trouve donc sans aucune qualification, Abrial, Firmin Didot, Laîné, Barante, Cossé, d'Humières, Joseph et Lucien Bonaparte, la Fayette, Villèle, Béthune, Delessert, Frochot, d'Hauterive, Lebrun (consul), la Rochefoucauld et Pastoret.

Depuis cette époque, ni Olivier de Serres, ni ses doctrines, ni ses exemples, n'ont plus couru le risque de périr. Voici donc le terme de la courte tâche que je m'étais imposée; je dois vous remercier de nouveau, messieurs, de m'avoir permis de l'entreprendre et je souhaite vivement que vous ayez reconnu, dans cet hommage rendu à l'un des bienfaiteurs de la France, un profond sentiment de sympathie et de dévouement pour les intérêts immuables que représente si dignement Olivier de Serres.

A. DE FALLOUX.

LES DÉBUTS DE M. THIERS

A LA TÊTE DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS (SUITE ET FIN)[1]

22 FÉVRIER — 6 SEPTEMBRE 1836

VI

Si M. Thiers se bornait, dans les affaires intérieures, à vivre d'expédients, d'ajournements et d'équivoques, sans rien tenter d'éclatant ni de décisif, était-ce qu'il se réservait de chercher au dehors le succès qui devait illustrer son administration? Les circonstances dans lesquelles il avait remplacé le duc de Broglie au ministère des affaires étrangères, les influences qui l'avaient poussé à ce poste, indiquaient à elles seules un changement de politique. Il semblait que ce fût un pas décisif vers le système diplomatique que le Roi, depuis quelques années, avait tâché de faire prévaloir sur les idées différentes de son ministre doctrinaire, système tendant à rapprocher la France des puissances continentales. M. Thiers s'était laissé persuader par M. de Talleyrand qu'il était seul capable de réconcilier la révolution de Juillet avec les puissances. « Monsieur, l'Europe vous attend », lui avait dit sentencieusement le vieux diplomate. Aussi le président du conseil marqua-t-il, dès le premier jour, par son langage, cette direction nouvelle donnée à la politique française. Au lieu de s'attacher, comme l'avait fait M. de Broglie, à former la ligue des États libéraux en opposition à l'alliance des cours absolutistes, et de proclamer leur antinomie en quelque sorte essentielle et permanente[2], il écrivait à ses ambassadeurs : « Il ne faut pas nous placer

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 avril 1885.

[2] Cf. notamment les instructions données, le 3 avril 1833, à M. de Sainte-Aulaire, quand il alla prendre possession de l'ambassade de Vienne. « L'antagonisme de la France et de l'Autriche, y lit-on, se rattache à la différence absolue des principes de leurs gouvernements, de l'esprit des populations,

en deux camps, l'un composé des trois cours du Nord, l'autre des deux puissances maritimes, et se préparant, par des hostilités de langage ou de visage, à des hostilités plus réelles. Si le temps le voulait, il faudrait resserrer l'alliance anglaise; mais, tout le monde se rapprochant de nous, il ne faut pas repousser ceux qui tendent vers nous et faire du Tœplitz en sens contraire [1]. » Le ministre revenait souvent sur le « danger » de cette séparation de l'Europe en « deux camps ennemis [2] ». Il exprimait du reste ainsi l'idée personnelle du roi Louis-Philippe qui faisait assurer le gouvernement prussien de son désir de « faire cesser les deux camps qui divisent l'Europe et de les fondre en un seul, en se rapprochant de plus en plus des trois puissances continentales [3] ». M. Thiers protestait encore de la « satisfaction bien vive avec laquelle il avait vu les grands États de l'Europe, prenant envers nous une attitude plus amicale, nous mettre en mesure de leur prouver que nos sentiments à leur égard n'étaient pas tels qu'ils avaient pu se le figurer. Je n'ai pas besoin d'ajouter, disait-il, que plus ils avanceront dans cette voie nouvelle, plus ils nous trouveront disposés à y marcher avec eux. Notre vœu le plus sincère est d'imprimer à nos rapports avec les cabinets étrangers un caractère de confiance bienveillante [4]. »

de tout ce qui constitue la force morale de l'un et de l'autre, de tout ce qui fait que, indépendamment des accidents de la politique intérieure, la France en réalité n'a pas cessé, depuis un demi-siècle, d'être à la tête du mouvement des idées nouvelles, tandis que l'Autriche, au contraire, a constamment favorisé le maintien ou le rétablissement des anciennes institutions... L'hostilité morale, existant entre la France et l'Autriche, ne se rattachant pas à des motifs accidentels, mais au fond même de la situation, ce serait se faire une dangereuse illusion que de compter, pour la faire cesser, sur des motifs puisés dans les vicissitudes ordinaires de la politique. Cette hostilité durera tant que les deux pays continueront à marcher à la tête des deux ordres d'opinions et d'idées qui partagent aujourd'hui l'Europe en deux camps ennemis... Il ne saurait être question, pour longtemps, à moins de circonstances bien extraordinaires, de travailler à opérer un rapprochement intime entre deux pays séparés par des divisions aussi profondes... Le rôle de l'ambassadeur du Roi, auprès de la cour impériale, est d'observer attentivement les manœuvres ténébreuses d'un cabinet où viendront toujours aboutir tous les fils des combinaisons dirigées contre la France... » (*Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire.*)

[1] Lettre particulière de M. Thiers à M. de Barante, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, en date du 15 avril 1836. (*Documents inédits.*)

[2] Lettre de M. Thiers à M. de Sainte-Aulaire, destinée à être communiquée à M. de Metternich. (*Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire.*)

[3] Dépêche d'Ancillon, du 3 avril 1836. (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. Ier, p. 590.)

[4] Dépêche de M. Thiers, en date du 15 avril 1836. (*Documents inédits.*)

M. de Broglie, à la fin de son ministère, avait, lui aussi, rêvé d'un rapprochement avec l'une des cours continentales, avec l'Autriche; mais c'était dans le dessein de séparer celle-ci des deux autres cours, de la rattacher à l'alliance franco-anglaise. Ce projet, si lointain qu'en fût la réalisation dans la pensée du ministre, n'avait pas laissé que de préoccuper le gouvernement prussien. Quand M. de Barante était passé par Berlin, en décembre 1835, M. Ancillon lui avait demandé, avec inquiétude, s'il était vrai que nous eussions le désir de faire « une trouée entre les trois cours, de tâter l'Autriche pour la ramener à une alliance avec l'Angleterre et la France », affirmant que « ce serait une vue erronée, que l'on échouerait dans ce dessein [1] ». M. Thiers se hâta de dissiper ces alarmes. « L'idée de diviser les cours continentales, écrivait-il à l'un de ses ambassadeurs, d'en détacher une ou deux sur les trois, serait un projet, et je ne suis pas disposé pour les projets. Je les trouve en général ridicules et inexécutables la plupart du temps. J'ai toujours été en guerre avec les faiseurs de projets et je ne le deviendrai pas moi-même. Sur les trois cours du Nord, s'il y en avait une seule qui tendît vers nous plus visiblement qu'aucune autre, alors on pourrait peut-être exécuter le projet auquel vous faites allusion. Mais, sur les trois, deux, la Prusse et l'Autriche, sont également bien, sans qu'on puisse distinguer entre les deux. Il y a bon sens, bon vouloir de leur part. Il n'y a donc aucune manière de faire une scission pour ajouter une troisième alliance à l'alliance

[1] Dépêche de M. de Barante au duc de Broglie, en date du 20 décembre 1835. (*Documents inédits.*) — Il est vrai qu'en 1836, il y avait peu de chances d'opérer cette dissolution. Une dépêche de M. de Barante, adressée à M. Thiers, le 22 mars 1836, indiquait judicieusement d'où venait la difficulté : « Dans la situation présente, toutes choses restant ce qu'elles sont, en quoi pourrait servir à une des trois puissances de se détacher des deux autres? Si elle avait un dessein à exécuter, si elle entrevoyait un péril dont elle eût à se garder, je conçois qu'elle vint chercher notre aide et notre appui. Mais il n'y a rien de pareil en ce moment, chacun veut le *statu quo*, chacun se trouve bien de l'équilibre européen et en souhaite la préservation actuelle. Or rien, selon les cabinets de Berlin et de Vienne, ne peut mieux maintenir cet équilibre que l'union des trois cours du Nord, destinée à arrêter les invasions révolutionnaires, et l'alliance de la France avec l'Angleterre, qui retiendra la Russie dans ses projets d'invasion ou de conquête... Si nous faisions quelques tentatives, si l'on nous voyait quelque désir de dénouer les liens qui unissent les cabinets du Nord, ces liens en deviendraient plus serrés et plus intimes, car nous donnerions ainsi l'indice d'un esprit d'inquiétude ou de projets ultérieurs. » Rappelons-le, du reste, quand le duc de Broglie songeait à détacher l'Autriche des autres puissances, c'était seulement en vue de la question d'Orient et pour le jour où cette question se poserait. Il n'y avait donc pas contradiction entre lui et M. de Barante.

des deux cours de France et d'Angleterre. Tout cela d'ailleurs ce sont des agitations d'esprit, et il n'en faut ni de corps ni d'esprit[1]. »

Cette dernière formule était faite pour aller au cœur de M. de Metternich. M. Thiers insistait sur cette idée, sachant qu'il n'en était pas de plus agréable aux puissances dont il voulait se rapprocher. Il se déclarait résolu à éviter les « motifs de controverse », les « questions périlleuses », à les « résoudre par des transactions » ou à les « éluder », en se fiant « au temps »[2]. « La conservation du *statu quo*, disait-il encore, voilà, suivant moi, la vraie sagesse. Quand on a cru que la paix était le meilleur des systèmes, il faut la vouloir franchement. Être tranquille de corps et ne pas l'être d'esprit serait la plus triste des façons d'être. Puisque nous n'armons pas des armées, il est inutile de nous adresser des notes qui seraient la guerre de plume, en attendant la guerre du canon. » Puis, après cette déclaration où les hommes d'État du continent pouvaient voir un désaveu de certaines notes de M. de Broglie, M. Thiers concluait ainsi : « Il n'y a aujourd'hui rien à faire en Europe qu'à attendre et, en attendant, à améliorer notre situation intérieure, à nous renforcer, à devenir riches et forts. Il faut faire du cardinal Fleury. Nous verrons ensuite. Quand l'imprévu surviendra, il nous trouvera préparés par le repos et une longue paix. Voilà mon système. Ceux qui pensent et agissent autrement sont des brouillons[3]. » Que M. Thiers eût tort, que ce ne fût pas la conduite la plus sage à ce moment, nous ne le prétendons certes pas : mais le cardinal Fleury était bien le dernier homme d'État sous le patronage duquel on se fût attendu à voir se placer le jeune, mobile et aventureux ministre.

Les puissances continentales ne devaient voir qu'avec plaisir le pouvoir aux mains d'un personnage ainsi disposé. A l'ambassade d'Autriche, où il y avait réception le soir même de la constitution du cabinet, on affectait de faire un pompeux éloge de M. Thiers. De Vienne, M. de Metternich exprimait l'espoir que le Roi, débarrassé des doctrinaires, « trouverait plus de facilité avec le nouveau ministre des affaires étrangères[4] ». M. Ancillon,

[1] Lettre particulière de M. Thiers à M. de Barante, en date du 15 avril 1836. (*Documents inédits.*)

[2] Dépêche précitée du 15 avril 1836.

[3] Lettre précitée en date du 15 avril 1836.

[4] Cependant, quand il envisageait les choses au point de vue de la politique intérieure de la France, M. de Metternich regrettait qu'on eût fait de M. Thiers un président du conseil. Cela lui paraissait « un véritable danger pour la durée du nouveau ministère ». « Je n'ai rien, ajoutait-il, contre l'homme personnellement; mes doutes ne portent pas sur

ministre dirigeant de Prusse, saluait l'avènement de ce cabinet comme « un vrai progrès en bien » ; « à Berlin d'ailleurs, écrivait M. Bresson, on voit, dans le changement ministériel, la prépondérance de l'influence royale et l'on s'en montre joyeux [1] ». Il n'était pas jusqu'à Saint-Pétersbourg où M. de Nesselrode et le prince Orloff ne témoignassent leur satisfaction « des rapports faciles qu'on allait entretenir » avec le nouveau ministère [2]. Les ambassadeurs des trois cours, ravis de n'avoir plus affaire au duc de Broglie [3], s'empressaient à cajoler son successeur. Entre eux et lui, s'établissaient tout d'abord des relations que l'esprit brillant, le caractère facile du jeune ministre, l'animation et l'abandon de sa conversation rendaient aussi agréables que commodes. On les voyait faire de la propagande en sa faveur, parmi les députés et les pairs. « Vous avez tort, disait M. de Werther à l'un d'eux, de regretter le dernier cabinet. Sans doute, messieurs les doctrinaires sont des gens de mérite; mais ce sont presque des républicains. Si on les croyait, le Roi n'aurait pas la plus petite part au gouvernement [4]. » La duchesse de Dino avait mis M. Thiers en rapport avec la princesse de Lieven, grande dame russe, fort mêlée alors à la diplomatie européenne; il dînait chez elle et la recevait chez lui. Spectacle piquant en vérité, que celui du parvenu de la

ses facultés intellectuelles, mais il me semble avoir trop peu de poids. Aussi ne lui vois-je d'autre soutien que celui que lui prêtera la couronne, et les hommes qui vivent de fonds prêtés ne sont jamais forts par eux-mêmes... Mais tout en France est placé en dehors des calculs; j'accepte donc le nouveau président du conseil, et j'attends l'événement. » (*Mémoires de M. de Metternich*, t. VI, 137, 138.)

[1] Lettre de M. Bresson à M. de Barante, en date du 7 mars 1836. (*Documents inédits.*)

[2] Dépêches de M. de Barante, en date des 9 et 23 mars 1836. (*Documents inédits.*) — Cf. aussi Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-70, t. I, p. 606. — Il est vrai que le czar Nicolas, plus passionné que ses ministres, se plaignait au contraire qu'on montrât à Vienne et à Berlin trop de condescendance pour Paris.

[3] « MM. d'Apponyi et de Werther ne se cachaient pas du plaisir que leur causait l'avènement de M. Thiers. » Lettre de M. Bresson du 7 mars. (*Documents inédits.*) — La duchesse de Dino, fort suspecte, il est vrai, et passionnée en cette affaire, écrivait à M. de Sainte-Aulaire, le 2 mars, que « les rapports du corps diplomatique avec M. de Broglie » étaient devenus « tellement désagréables, que tout autre ministre, quel qu'il fût, aurait paru aux ambassadeurs étrangers un ange du ciel ». (*Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire.*) Plus tard, en 1842, M. de Metternich, causant avec M. de Flahaut du duc de Broglie, lui disait : « Le duc de Broglie, ah! nous avons bien contribué dans le temps à le renverser. On nous avait persuadé que cela serait utile à notre politique. »

[4] *Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*

révolution de Juillet, devenu, pour ainsi dire, le favori des diplomates de la Sainte-Alliance. Il était du reste beaucoup plus sensible que ne l'eût été le duc de Broglie à ces coquetteries aristocratiques, si nouvelles pour lui. C'était un sujet de sarcasme pour ses anciens collaborateurs du *National :* « On sait, écrivait Carrel, que M. Thiers est le très humble serviteur des grands seigneurs hongrois, prussiens, russes, anglais, qui veulent bien lui pardonner d'être un plébéien comme nous [1]. »

L'Angleterre, par contre, était inquiète et mécontente : elle comprenait que la première conséquence d'un rapprochement entre la France et les puissances continentales était, sinon une rupture, du moins un relâchement entre les deux États occidentaux. M. Thiers n'avait-il pas dit assez haut pour être entendu des ambassadeurs étrangers : « Après la révolution, l'alliance anglaise a pu être nécessaire, parce que nous avions besoin d'un appui et que les autres puissances nous repoussaient : alors survint München-Graetz, auquel nous opposâmes la quadruple alliance; mais les choses sont bien changées... [2]. » Il ne déplaisait pas à nos nouveaux amis de nous voir en froid avec les anciens. M. de Metternich ne manquait pas une occasion de nous signaler le « métier de dupe » que nous faisions avec l'Angleterre. « Dans la plupart des affaires que vous traitez de compte à demi avec elle, disait-il à notre ambassadeur, vous avez des vues et des intérêts opposés. Vous vous en apercevrez tôt ou tard. Vous vous brouillerez nécessairement, un jour, en Orient, en Suisse, en Espagne. Pour la Suisse et pour l'Orient, peut-être parviendrez-vous à vous raccommoder et à vous remettre ensemble; mais, pour l'Espagne, jamais. Une fois brouillés, le mal sera sans remède. Souvenez-vous de ce que je vous dis [3]. » Prophétie qui devait se réaliser avec une singulière précision.

Parfois cependant, quand cette altération de nos rapports avec l'Angleterre devenait trop visible, M. Thiers s'en alarmait et pour la politique de son pays, et pour sa propre popularité : il s'épuisait alors en protestations auprès de l'ambassadeur britannique, l'assurant que l'intimité des deux pays ne recevrait aucune atteinte [4]. Il n'hésitait même pas à porter ces protestations à la

[1] *National,* 3 mai 1836. — C'est ce qui fera dire plus tard au vicomte de Launay (Mme de Girardin) : « M. Thiers croit aux grands seigneurs; quand un lord daigne lui écrire pour le mystifier, cela le flatte. » (T. III, p. 76.)

[2] Dépêches de Sales, du 29 janvier 1836, et de Werther, du 22 mars, citées par Hillebrand. (*Geschichte Frankreichs,* t. I, p. 598.)

[3] *Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire,* et aussi *Mémoires de Metternich,* t. VI, p. 137.

[4] *Documents inédits.* — C'est sans doute à la suite de quelque protestation

tribune; c'est ainsi que, le 1er juin 1836, il saisissait l'occasion d'une attaque véhémente du duc de Fitz-James contre l'Angleterre, pour faire une éclatante apologie de l'alliance des deux monarchies libérales, et pour rappeler de quel secours cette alliance nous avait été dans les trois grandes questions de Belgique, d'Espagne et d'Orient. En même temps, à la vérité, il se félicitait d'avoir « des rapports, tous les jours meilleurs, avec le reste de l'Europe », et proclamait que la « méfiance » des premiers jours allait sans cesse diminuant. Il se défendait d'avoir, pour acheter cette bienveillance, « abjuré la révolution de Juillet », de « s'en être montré embarrassé ». S'il « est arrivé, ajoutait-il, que, de toutes les parties de l'Europe, il y a eu concours vers nous, confiance, empressement », cela tient à notre « sagesse », à notre résolution « pacifique », à la volonté où nous étions, « tout en maintenant la révolution chez nous, de ne pas la porter chez les autres ». La vérité était que M. Thiers, tout en estimant que le duc de Broglie avait tenu trop exclusivement à l'alliance britannique, ne désirait pas la rompre. Il se flattait d'être bien avec toutes les puissances. Seulement, tandis qu'il ne donnait que de belles paroles à l'Angleterre, il accordait aux autres États des gages plus positifs. C'est ce qui apparut aussitôt dans les questions alors soulevées à Cracovie, en Suisse et en Espagne.

VII

Au moment même où M. Thiers prenait le pouvoir, arrivait la nouvelle de l'occupation, par les troupes autrichiennes, russes et prussiennes, de la petite république de Cracovie. Cette ville et sa banlieue, peuplées d'environ 100 000 habitants, avaient été reconnues, en 1815, comme un État souverain, jouissant d'une complète indépendance, sous la protection des trois puissances qui l'entouraient : combinaison assez bizarre, née en réalité de l'impossibilité de s'entendre sur celle de ces puissances à qui l'on aurait attribué ce territoire. L'article 9 du traité de Vienne portait qu'aucune force armée ne pourrait jamais être introduite sur le sol de la république, « sous quelque prétexte que ce fût ». Seulement,

de ce genre que lord Palmerston écrivait, le 5 mars 1836 : « Thiers est tout à fait pour l'alliance anglaise. Mme Lieven et Talleyrand seront désappointés. Ils se sont efforcés de se débarrasser de Broglie, comme ils ont tâché de me mettre dehors, dans l'espoir de briser ainsi l'alliance entre l'Angleterre et la France. » (BULWER, *the Life of Palmerston*, t. III, p. 16.) Cette confiance de Palmerston ne devait pas durer.

le même article interdisait à la république de « donner asile à des transfuges ou gens poursuivis par la loi », appartenant à l'une des puissances protectrices. Or, comme il eût été facile de le prévoir, Cracovie était devenue le foyer du patriotisme polonais. Après l'insurrection de 1830 et 1831, les réfugiés y avaient afflué; bien plus, ils ne s'étaient pas gênés pour fomenter de là des complots et lancer des invectives contre les oppresseurs de leur nation. Tout récemment, la fête du czar y avait été l'occasion de désordres et de manifestations outrageantes. Irritées de cette conduite, les trois puissances avaient résolu, dans l'entrevue de Tœplitz, à la fin de 1835, de prendre des mesures de rigueur. Ces mesures étaient demandées surtout par l'Autriche, plus intéressée à cause du voisinage de la Gallicie.

Le 9 février 1836, sommation fut faite au sénat de la république d'avoir à expulser, dans les huit jours, tous les réfugiés, faute de quoi l'Autriche, la Russie et la Prusse y pourvoiraient elles-mêmes. Le délai était illusoire. Les autorités de Cracovie, se fiant à l'inviolabilité de leur territoire, à l'irrésolution habituelle des puissances, à la protection des États occidentaux, essayèrent une réponse évasive et dilatoire. Mais les trois cours étaient résolues à tout brusquer; le 17 février, les Autrichiens, bientôt suivis des Russes et des Prussiens, envahirent la république. Avis fut donné à Paris de l'occupation : on prétendit même se faire valoir auprès de nous de cette politesse, en nous faisant remarquer qu'on n'avait pas pris cette peine avec le gouvernement de Londres[1]. Tout, en cette affaire, le sans-gêne avec lequel aucun compte n'avait été tenu des stipulations du traité de 1815, comme la brutalité voulue de l'exécution, était fait pour émouvoir l'opinion française, alors si susceptible en ce qui touchait à la Pologne. Mais M. Thiers ne voulait pas risquer de se brouiller avec les trois puissances, particulièrement avec l'Autriche qui avait joué le premier rôle dans cette entreprise. Il ne lui paraissait pas d'ailleurs que nous fussions bien venus à invoquer les traités de 1815, après n'avoir pas permis qu'on nous les opposât en Belgique. Il chargea donc son ambassadeur de déclarer à M. de Metternich « qu'il n'engagerait point de

[1] Interrogé sur la raison de ce traitement différent, un diplomate autrichien avait répondu « que cette communication était, non de droit, mais de pure confiance; que la confiance ne se commandait point; que le cabinet français s'était toujours montré bienveillant pour l'Autriche, que le Roi et ses ministres avaient toujours cru ce qui était vrai, et compris ce qui était nécessaire; tandis que lord Palmerston avait, en toute occasion, témoigné malveillance, méfiance, hauteur; qu'ainsi on avait cru devoir rendre procédés pour procédés. » (Dépêche de M. de Barante à M. Thiers, du 20 avril 1836. *Documents inédits.*)

controverse sur le sens de quelques phrases plus ou moins vagues du traité de Vienne » ; il reconnaissait que « la conduite turbulente d'un certain nombre de réfugiés polonais à Cracovie autorisait les cours voisines à exiger que ce foyer d'agitation fût dissous ». Il se bornait à demander que « la ville et le territoire de la république fussent évacués promptement et que les mesures de rigueur n'atteignissent que des hommes réellement dangereux ». Quant à ceux des réfugiés qui, par leur infortune et leur caractère, méritaient quelque intérêt, il pourrait consentir à les recevoir en France [1]. Notre modération fut d'autant plus remarquée qu'au même moment, sous le coup des interpellations irritées de son parlement, lord Palmerston proclamait à la tribune que l'occupation de Cracovie était une violation ouverte des traités. M. de Metternich se félicita fort de nous trouver si faciles. Du moment que nous ne nous associions pas aux protestations de l'Angleterre, il pouvait les négliger et même y répondre de haut. Il nous déclara « n'avoir rien de plus à cœur que la prompte évacuation de la république », sans fixer du reste aucun délai précis, et nous promit quelque adoucissement dans les mesures d'exécution [2]. Pendant ce temps, les puissances se trouvaient à l'aise pour mener à fin leur entreprise : elles expulsèrent tous les réfugiés, et ne commencèrent à retirer leurs troupes qu'après avoir terminé à Cracovie tout ce qu'elles avaient dessein d'y faire. Encore l'évacuation ne fut-elle pas complète et y laissa-t-on une petite garnison autrichienne. Au parlement français, ceux qui eussent été le plus disposés à réclamer pour les Polonais étaient en même temps les plus désireux de ne pas causer d'embarras à M. Thiers; ils se turent; ou du moins la question ne fut soulevée qu'en juin, lors de la discussion du budget : alors tout paraissait à peu près fini, et le ministre se tira facilement d'affaire [3].

[1] *Mémoires inédits de M. de Sainte-Aulaire.* — Cf. aussi dépêches de M. Thiers à M. de Barante et à M. de Sainte-Aulaire, en date des 3, 12 et 14 mars 1836. (*Documents inédits.*)

[2] Dépêche de M. Thiers à M. de Barante, du 15 avril 1836. (*Documents inédits.*)

[3] L'incident de Cracovie ne fut pas le seul où M. Thiers se montra disposé à faire passer son désir de plaire aux puissances continentales, même à la Russie, avant les sympathies alors si vives de l'opinion française pour la Pologne. Il écrivait, le 2 mai 1836, à notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg : « J'ai provoqué, avant toute demande du comte Pahlen, la dispersion des Polonais qui avaient signé la grande confédération. J'ai agi spontanément, parce que je regarde comme une violation du droit des gens, de laisser organiser sur son territoire des moyens d'insurrection contre les gouvernements avec lesquels on est en paix. Je serai attaqué à la tribune et je me défendrai sans embarras et sans crainte sur ce sujet.

VIII

La direction nouvelle donnée par M. Thiers à la diplomatie de la monarchie de 1830 apparut mieux encore dans les rapports avec la Confédération helvétique. Pour bien comprendre cette question qui devait, jusqu'en 1848, occuper souvent le gouvernement français, il convient de revenir un peu en arrière. La Suisse était un des pays où le contre-coup des événements de Juillet s'était le plus fait sentir. Dans plusieurs cantons, des révolutions avaient aussitôt violemment renversé les constitutions aristocratiques établies après 1815. A ces révolutions locales, se joignit bientôt, en 1831 et 1832, une agitation pour la réforme du pacte fédéral. La constitution d'un gouvernement central en état de jouer un rôle actif au dehors et d'imposer au dedans sa volonté aux cantons était depuis longtemps le premier article du programme radical. Pendant la première révolution française, par l'effet de la contagion, la Suisse avait été transformée en république une et indivisible. C'était faire violence à la tradition historique, au génie de la race et même à la nature des lieux. Aussi, en 1803, les populations reçurent-elles, comme un bienfait, l'Acte de médiation par lequel Napoléon Ier rétablit l'indépendance des cantons et organisa la Confédération helvétique. Le pacte fédéral, décrété en 1815 par le congrès de Vienne, était, à peu de chose près, fondé sur les mêmes principes. Si peu heureuse qu'eût été la première expérience du régime unitaire, le parti radical refit campagne dans ce sens aussitôt après 1830. Il fut appuyé, dans une certaine mesure, par les libéraux qui, sans vouloir détruire complètement l'autonomie cantonale, cherchaient à augmenter notablement les attributions du gouvernement fédéral; leur prétention était de transformer la Suisse, jusqu'alors confédération d'États en un État confédéré [1]. Au moyen de ce pouvoir central fortifié, ils comptaient imposer les réformes démocratiques à certains cantons demeurés fidèles aux vieilles idées.

Les puissances, qui déjà n'avaient pas vu sans déplaisir les révolutions cantonales, s'émurent plus encore de ce projet de révolution fédérale. Une Suisse unitaire et radicale leur paraissait devoir changer, à leur détriment, les conditions de l'équilibre et de la sécurité de l'Europe. M. de Metternich, plus que tout autre attentif

32 Polonais ont été frappés; 21 ont voulu quitter la France; 11 sont renvoyés de Paris dans des dépôts et dans des dépôts différents. Nous ne leur laisserons jamais organiser l'insurrection chez nous. » (*Documents inédits*.)

[1] M. Rossi, alors réfugié à Genève, fut le rapporteur d'un projet de révision dans ce sens. Ce fut même l'échec de ce projet qui le détermina à s'établir en France.

à ce qui se passait de ce côté, s'inquiétait d'un tel voisinage pour les possessions italiennes de l'Autriche. Le roi de Prusse avait un intérêt particulier à la question, étant demeuré, par une combinaison bizarre, souverain du canton de Neuchâtel, qui cependant faisait partie de la Confédération. Quant au czar, il prétendait continuer, à l'égard de la petite république, le rôle de protecteur et surtout de surveillant qu'avait assumé Alexandre après 1814. Enfin tous, et avec eux le gouvernement anglais [1], soutenaient que le pacte fédéral, sanctionné par l'Europe en 1815, ne pouvait être modifié sans son aveu; qu'il était la condition essentielle de l'indépendance et de la neutralité alors garanties par les puissances signataires du traité de Vienne. Des remontrances furent donc adressées à la Suisse, et, pour les appuyer, la plus proche intéressée, l'Autriche, ordonna quelques concentrations de troupes sur sa frontière.

La France de Juillet, sans trop se demander si, dans l'agitation unitaire, il n'y avait pas plus de passion de secte que d'esprit de liberté, se crut d'abord tenue à protéger ce mouvement né de sa propre révolution. Il lui semblait que les mêmes raisons qui lui faisaient soutenir les patriotes de Bruxelles ne lui permettaient pas d'abandonner les radicaux de Berne. N'était-ce pas d'ailleurs une façon d'augmenter sa clientèle en Europe, de faire une recrue pour la ligue libérale qu'elle rêvait d'opposer à la coalition des puissances absolutistes? Et puis ne fallait-il pas avant tout faire échec à l'influence autrichienne, qui prétendait s'exercer en maîtresse jusque sur nos frontières? Ces considérations parurent décisives à Casimir Périer et au duc de Broglie [2]. Ils ne se contentèrent pas de proclamer que la Suisse était, avec la Belgique et le Piémont, l'un des pays où ils ne toléreraient jamais l'intervention d'une puissance étrangère; notre ambassadeur, le marquis de Rumigny, pensa suivre ses instructions en soutenant, ouvertement et souvent même avec un zèle un peu intempérant, le mouvement de réforme fédérale. Sentant la France derrière lui, le gouvernement helvétique répondit d'assez haut aux puissances, revendiqua le droit de régler à sa guise sa constitution intérieure et fit même mine de mettre la main sur la garde de son épée, en appelant sous les drapeaux une partie de son armée. Notre attitude avait peut-être

[1] Dépêche de lord Palmerston du 9 juillet 1832. (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. I, p. 609.)

[2] M. de Broglie avait eu, à Coppet, occasion de lier des rapports personnels avec plusieurs des libéraux de Genève, de Berne et de Lausanne. C'est pour cela que Louis-Philippe, causant, un peu plus tard, en 1835, avec des ambassadeurs étrangers, se plaignait de « la marotte suisse » de son ministre. (Hillebrand, *ibid.*, p. 612.)

préservé la Suisse d'une intervention européenne; mais elle ne parvint pas à triompher de l'attachement des cantons pour leur indépendance; malgré l'appui de notre ambassadeur, la révision, discutée dans deux diètes successives, ne put aboutir (1833).

A cette question constitutionnelle s'en joignit bientôt une autre, qui touchait plus encore les autres puissances. La Suisse était devenue, à la suite des insurrections avortées ou réprimées dans les divers pays d'Europe, l'asile des pires réfugiés. Ceux-ci, protégés par les radicaux indigènes, conspiraient ouvertement contre les gouvernements voisins. Ils ne s'en tenaient pas à des menaces en l'air. En janvier 1834, une expédition armée, préparée par Mazzini, tenta, sans succès il est vrai, d'envahir le Piémont. Peu après, la main des mêmes réfugiés fut visible dans les insurrections de Lyon et de Paris. Tous les États étaient menacés par eux. Au mois d'avril 1834, ils s'étaient constitués en *Jeune France*, *Jeune Italie*, *Jeune Allemagne*, *Jeune Pologne*, fractions diverses de la *Jeune Europe*. Il s'y joignit bientôt une *Jeune Suisse*, qui devait s'emparer du pouvoir fédéral, afin de le mettre au service de la révolution universelle. Chose étrange de voir cette nation, autrefois si exclusivement renfermée dans le soin de ses propres affaires, si ombrageuse et si méfiante à l'égard de l'étranger, se livrer aux démagogues cosmopolites, débarqués de la veille sur son sol. Elle les laissait, non seulement la compromettre par leurs attentats contre les autres gouvernements, mais expérimenter sur elle les théories subversives qu'ils n'avaient pu faire triompher dans leurs propres pays. On eût dit que la Suisse n'existait plus que pour les réfugiés, pour être leur asile, leur domaine et aussi leur instrument.

L'Autriche, dont la police avait suivi de près cette agitation, entreprit, en 1834, pour obtenir l'expulsion des réfugiés, une croisade diplomatique, où elle fut secondée par la Russie, la Prusse, les États de l'Allemagne du Sud, le Piémont et le royaume de Naples. Seules, la France et l'Angleterre refusèrent de s'y associer. Ce ne pouvait être, de notre part, sympathie pour des hommes qui, au même moment, fomentaient chez nous la révolte et même l'assassinat. Mais l'intérêt de ne pas laisser s'exercer à nos portes l'ingérence autrichienne l'emporta sur toute autre considération. Le duc de Broglie, alors ministre, écrivait, le 19 février 1834, à M. de Sainte-Aulaire, qui eût désiré voir le gouvernement français se rapprocher, sur cette question, du cabinet de Vienne : « L'influence que nous exerçons en Suisse tient précisément à ce qu'on nous y considère comme des protecteurs éventuels contre les exigences de quelques gouvernements. » Peu après, M. de Rigny déclarait aussi aux autorités fédérales que « la protection de la

France ne leur manquerait pas contre quiconque voudrait attenter à leur indépendance [1] ». En même temps, notre ambassadeur, M. de Rumigny, appuyait ouvertement, en Suisse, les défenseurs des réfugiés, et incitait la diète à repousser les demandes des puissances.

L'Autriche n'avait été qu'à moitié fâchée de notre refus; elle se flattait de réussir sans nous et par suite contre nous. Sa campagne fut vivement conduite; des notes très raides menacèrent la Suisse, si elle ne cédait, du blocus de toutes ses frontières, sauf du côté de la France. Sous cette pression, et malgré notre ambassadeur, la diète finit par adopter une déclaration contre les réfugiés (1834). M. de Metternich triompha, pendant que M. de Rumigny ne dissimulait pas son désappointement. A Vienne, cependant, on ne tarda pas à s'apercevoir que le succès remporté était plus apparent que réel. En effet, la diète n'avait voté qu'une invitation aux autorités locales de prendre des mesures contre les réfugiés, invitation qui n'emportait pas contrainte et à laquelle résistèrent quelques-uns des cantons, entre autres celui de Berne, où était le principal centre révolutionnaire. Force fut donc à l'Autriche de reprendre son action diplomatique contre les autorités bernoises qui finirent par céder (1835).

C'est vers la fin de cette année 1835 qu'on commence à entrevoir quelque modification dans les tendances de la politique française en Suisse. Louis-Philippe aimait ce pays où lui aussi avait trouvé autrefois asile; mais il se faisait moins illusion que quelques-uns de ses ministres sur les périls du radicalisme. « Beau pays, disait-il plus tard à M. Guizot, et bon peuple! vaillant, laborieux, économe; un fond de traditions et d'habitudes fortes et honnêtes. Mais ils sont bien malades; l'esprit radical les travaille; ils ne se contentent pas d'être libres et tranquilles; ils ont des ambitions de grand État, des fantaisies systématiques de nouveau gouvernement. Dans mes jours de mauvaise fortune, j'ai trouvé chez eux la meilleure hospitalité; tout en en jouissant, je voyais bien à regret fermenter parmi eux des idées, des passions, des projets de révolution analogue à la nôtre, et qui ne pouvaient manquer d'attirer sur eux, d'abord la guerre civile, puis la guerre étrangère [2]. » En outre, le Roi, bien loin de chercher les occasions de faire échec aux puissances continentales, désirait au contraire s'en rapprocher. Fallait-il d'ailleurs s'étonner qu'il se sentît peu encouragé à continuer sa protection aux complices de ses assassins? Chaque jour donc, il avait plus de doute sur la politique jusqu'alors suivie en Suisse par son gouvernement et tâchait de la faire modifier. Il

[1] *Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire.*
[2] *Mémoires de M. Guizot,* t. VIII, p. 417.

ne s'en cachait pas aux ambassadeurs étrangers [1]. Il finit même par obtenir de M. de Broglie qu'il remplaçât, à l'ambassade de Berne, M. de Rumigny, trop compromis avec les radicaux, par M. de Montebello, dont les sympathies étaient tout opposées.

Tel était l'état des choses, quand M. Thiers arriva au pouvoir. Aussitôt, il s'engagea résolument dans la direction nouvelle que le Roi avait indiquée. Il ne voulut pas sans doute agir de concert avec les puissances, comme le lui demandait M. de Metternich [2]; seulement, pour ne pas avoir l'air de suivre l'Autriche, il la dépassa. Il demanda, plus haut et plus rudement qu'elle, l'expulsion des réfugiés, sans s'inquiéter de n'être plus suivi par le gouvernement anglais qui déclarait, à la Chambre des communes, « n'être pour rien en cette affaire ». M. Thiers écrivait, le 26 avril 1836, à M. de Montebello : « La faction radicale se montre d'autant plus entreprenante qu'elle s'imagine qu'en dépit de ses excès et des complications où sa conduite pourrait entraîner la Suisse, la France, qui voit dans ce pays un boulevard du côté de l'est, se trouverait engagée, par son propre intérêt, à le défendre contre toute action hostile ou répressive de l'étranger. C'est une illusion qu'il importe de détruire... Le parti radical est insensé de croire qu'il y ait possibilité pour lui de s'établir en Suisse d'une manière solide et durable, lorsque, partout ailleurs, ses adhérents en sont réduits à n'oser lever la tête... Quand, en France, les factions sont terrassées, quand le pouvoir y est fermement dirigé dans le sens de l'ordre et de la modération, il est ridicule de penser qu'un petit pays comme la Suisse puisse, entre les mains d'une poignée d'agitateurs, remuer à son gré le reste de l'Europe... » Et quelques semaines plus tard, le 7 juin 1836, M, Thiers déclarait ne pas vouloir souffrir que, « contrairement à tout principe de justice et de droit international, la Suisse devînt un foyer d'agitation révolutionnaire, un lieu de rassemblement pour les factieux de tous les pays, quand partout la révolution, terrassée au profit de l'ordre, est impuissante et réduite à n'oser relever la tête [3] ».

Les autorités fédérales essayèrent d'abord de satisfaire la France

[1] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. Ier, p. 609 à 612.

[2] Lettre au comte Apponyi, du 14 avril 1836. (*Mémoires de M. de Metternich*, t. VI, p. 142.) — M. Thiers écrivait à notre ambassadeur, le 25 juin 1836 : « J'ai refusé toute démarche commune, faite en nom collectif. Si l'Autriche trouve notre conduite bonne et sensée et veut l'imiter, soit! Mais il ne nous convient pas de faire avec elle un petit fragment de Sainte-Alliance. » (*Documents inédits*.)

[3] Ces dépêches ne furent pas connues du public sur le moment. M. Guizot les apporta à la tribune, le 3 février 1848, pour se défendre contre M. Thiers, redevenu l'avocat des radicaux suisses.

par une déclaration analogue à celle dont s'était contentée l'Autriche en 1834 : cette déclaration « engageait, de la manière la plus pressante, les gouvernements cantonaux à faire arrêter et à tenir à la disposition du pouvoir central les réfugiés les plus dangereux »; mais on n'y ajoutait pas le *conclusum* qui eût dû être voté par la diète pour imposer la mesure aux cantons. M. Thiers insista vivement pour obtenir ce *conclusum*, et il fit adresser, le 18 juillet, au gouvernement suisse, une note sévère qui se terminait ainsi : « Le directoire comprendra sans doute que, si les gages que l'Europe attend de lui devaient se borner à des déclarations, sans qu'aucun moyen de coercition vînt les appuyer au besoin, les puissances intéressées à ce qu'il n'en soit pas ainsi, seraient pleinement en droit de ne plus compter que sur elles-mêmes, pour faire justice des réfugiés qui conspirent en Suisse contre leur tranquillité et pour mettre un terme à la tolérance dont ces incorrigibles ennemis du repos des gouvernements continueraient à être l'objet. Il n'est pas moins évident que la France n'aurait plus qu'à pourvoir, dans le même but, en ce qui la concerne, à ce que lui prescrirait l'intérêt non moins légitime de sa propre sécurité. » Charmées de rencontrer, dans notre ministre, un chef de file si résolu et si inattendu, les puissances continentales lui envoyèrent aussitôt leurs vives félicitations et donnèrent ordre à leurs agents, à Berne, d'appuyer la démarche de l'ambassadeur français. M. de Metternich complimentait, non sans quelque ironie, M. de Sainte-Aulaire, sur notre conversion si soudaine, et il témoignait même quelque inquiétude que notre fougueux ministre n'eût dépassé la mesure [1]. M. de Nesselrode rendait hommage à « la manière sage et salutaire dont nous exercions notre influence [2] ». Chez les radicaux suisses, nos clients de la veille, la surprise, la colère, furent extrêmes. Les journaux, les clubs, éclatèrent en invectives enflammées contre le gouvernement français, et sommèrent les autorités fédérales d'exiger le renvoi de M. de Montebello. M. Thiers, ne se laissant pas arrêter par ces clameurs, ordonna à son ambassadeur d'être plus pressant encore. « Il faut, dit-il, faire entendre à la Suisse un langage franc, quoique dur. Si elle n'écoute pas nos conseils, elle peut se considérer comme brouillée avec la France, et sa résistance sera immédiatement suivie d'un blocus hermétique. » Ainsi pressée, la diète finit par céder et vota, le 11 août, le *conclusum* exigé.

La question des réfugiés n'était pas la seule qui eût occupé

[1] *Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire* et dépêche de M. Thiers à M. de Barante, du 15 août 1836. (*Documents inédits.*)

[2] Dépêche de M. de Barante, du 21 mai 1836. (*Documents inédits.*)

M. Thiers. Le territoire de Porrentruy avait été, en 1815, détaché de la France et réuni au canton de Berne, sous la condition expresse que les habitants ne seraient point troublés dans l'exercice du culte catholique. M. Thiers, continuant du reste sur ce point ce qu'avait commencé avant lui le duc de Broglie, estima que cette clause lui donnait le droit de réclamer contre l'espèce de constitution civile que les autorités bernoises avaient prétendu imposer au clergé de cette région. Dès mars 1836, il leur rappela que, « dans la religion catholique, la discipline ecclésiastique ne pouvait être régulièrement changée qu'en s'entendant avec le Saint-Siège », et déclara que l'honneur de la France était intéressé à ne pas souffrir qu'il fût porté atteinte à des droits garantis par elle. Le gouvernement bernois fut obligé de reconnaître la justesse de cette thèse et de renoncer, au moins pour le moment, aux mesures qu'il avait prises : succès qui nous valut « les plus vives félicitations » de l'Autriche et de la Prusse [1].

Ces diverses contestations ne furent pas sans laisser entre les deux pays des relations singulièrement aigries et tendues. Les Suisses se prétendaient atteints dans leur indépendance et juraient de défendre, comme autrefois à Sempach et à Morgarten, leur liberté menacée. Le gouvernement français, naguère si populaire parmi eux, était maudit. Nos journaux de gauche faisaient écho aux menaces et aux injures des radicaux de Berne et de Zurich. A les entendre, le ministère avait méconnu les traditions de la politique de Juillet, trahi ses devoirs de gouvernement libéral, pour se mettre à la remorque de la Sainte-Alliance et se faire « la maréchaussée des rois absolus ». Polémiques singulièrement violentes auxquelles l'affaire de l'espion Conseil, désagréable épilogue de ce conflit, vint fournir un nouvel aliment.

Les menées des réfugiés en Suisse, les complots qui s'y tramaient si librement contre la vie même de Louis-Philippe, avaient obligé le gouvernement français à y entretenir une police secrète : c'était une mesure de légitime défense sur l'emploi de laquelle il eût été niais d'éprouver quelque scrupule ; seulement, en semblable matière, les gouvernements ont toujours tort quand ils sont maladroits. Peu après l'attentat d'Alibaud, un agent, nommé Conseil, avait été envoyé à Berne, avec mission de gagner la confiance des réfugiés les plus dangereux et de découvrir ainsi s'il se préparait quelque nouveau crime. Il devait en outre se conduire de façon à justifier une demande d'expulsion qui serait adressée au gouvernement fédéral en temps opportun ; il pourrait ainsi suivre les réfugiés

[1] Dépêche de M. Thiers à M. de Barante, 14 juillet 1836. (*Documents inédits*.)

dans leur nouvel asile, en Angleterre probablement, et continuer sa surveillance. En effet, le 19 juillet 1836, sur l'invitation de M. de Montalivet, M. Thiers, qu'on n'avait pas mis dans la confidence de cette manœuvre de police, faisait demander au directoire fédéral l'expulsion du « sieur Conseil, réfugié politique en Suisse ». Tandis que cette demande était examinée, Conseil agissait avec tant de sottise et de lâcheté qu'il se laissait arracher par des réfugiés le secret de son véritable rôle; non content de leur livrer ses papiers, il les complétait par un récit détaillé de ses rapports avec le gouvernement français, et il affirmait même que l'ambassade de France à Berne venait de lui remettre tout récemment un passeport avec un faux nom et une fausse date. Les réfugiés, fort empressés à se porter à leur tour accusateurs contre le gouvernement qui les accusait naguère, livrèrent Conseil avec ses papiers et ses révélations au directoire fédéral. Celui-ci, bien loin d'étouffer le scandale, sembla s'attacher à lui donner plus de retentissement : acceptant la dénonciation des réfugiés, il la soumit à la diète, qui chargea une commission de faire une enquête et un rapport; croyait-il trouver là une revanche de la mortification diplomatique que le gouvernement français venait de lui faire subir? Si M. Thiers avait été au courant du vrai caractère de Conseil, peut-être eût-il su, au premier bruit, prendre des mesures pour arrêter l'affaire; mais, dans l'ignorance étrange où on le laissait, il déclara aussitôt, au chargé d'affaires de Suisse, que Conseil n'appartenait pas à la police française et qu'il ne voyait aucune raison de ménager ce vulgaire imposteur. La vérité lui fut enfin connue quand il n'était plus temps de rien empêcher : les faits avaient été livrés au public, et ils provoquaient chez les radicaux suisses une explosion inouïe de colère, d'injures et de menaces contre la France; à les entendre, on se fût cru à la veille d'une déclaration de guerre; l'ambassadeur de France en était réduit à prendre des précautions pour sa sécurité personnelle. Cette affaire, que M. Thiers n'eut pas le temps de terminer, devait être léguée, dans ce fâcheux état, à ses successeurs.

IX

En Espagne, depuis que M. Mendizabal avait pris le pouvoir, le 14 septembre 1835, les choses allaient de mal en pis. Toute l'influence était passée à l'Angleterre qui, avec son esprit pratique habituel, cherchait à se faire concéder des avantages commerciaux. En même temps, champ libre était laissé à la révolution, que le ministre espagnol suivait avec docilité, quand il ne la devançait

pas étourdiment, s'employant lui-même à désorganiser toutes les forces monarchiques et sociales, dépouillant et persécutant le clergé, provoquant la révision du statut royal dans un sens démocratique. Les démagogues, enhardis plutôt que satisfaits, excitaient de sanglantes émeutes dans les villes de l'Est et du Sud, aux cris de : « Vive la Constitution de 1812! » Quant aux carlistes, soutenus par les puissances continentales, ils se maintenaient dans les provinces basques, lançaient leurs expéditions jusqu'aux portes de Madrid, et luttaient avec les « Christinos » de sauvage cruauté. Partout l'anarchie, la décomposition, et les signes d'une ruine qui semblait prochaine et fatale.

C'est dans ces conditions qu'en mars 1836, lord Palmerston, qui n'avait pas voulu de l'intervention, quand elle eût pu profiter à un gouvernement modéré, ami de la France, nous proposa brusquement une sorte d'action circonscrite et bizarrement qualifiée de *translimitation.* La flotte anglaise devait débarquer quelques soldats de marine pour défendre ou reprendre les places maritimes. On nous invitait de notre côté à occuper Fontarabie, le port du Passage et la vallée du Bastan. Si engagé qu'il eût été jusqu'alors dans la politique d'intervention, M. Thiers se rallia cette fois facilement au sentiment contraire du Roi et des autres ministres. Par une dépêche en date du 18 mars 1836, il déclina formellement la proposition de lord Palmerston, qui en fut irrité. Mais le ministre français n'était pas disposé à s'inquiéter beaucoup de cette irritation. Sa préoccupation principale était de se mettre en bons termes avec les puissances continentales. Il avait soin de se faire auprès d'elles un titre de son refus. « J'ai dit au comte Apponyi, écrivait-il, le 3 mai, à l'ambassadeur français à Vienne, que nous ne songions pas à intervenir en Espagne. Je l'ai dit, et c'est la vérité pure. Nous n'y pensons pas du tout. Pour abréger une guerre qui sera un long va-et-vient et qui ne peut aboutir au triomphe de don Carlos, nous n'irons pas compliquer la politique européenne. Je serais plus porté qu'un autre à cette opération; mais le Roi et les Chambres n'en veulent à aucun prix et je ne puis pas, contre tout le monde, faire une chose d'ailleurs fort contestable... L'Angleterre y avait pensé, nous l'avons calmée. Dites de cela ce qui sera utile. Parlez du présent, laissez l'avenir libre, mais éloignez cet avenir qui en effet l'est beaucoup [1]. »

M. Thiers faisait plus encore pour témoigner aux puissances de son désir d'entente. Un jour, sans aucun préliminaire, sans avoir pris les ordres du Roi, il arrivait chez le comte Apponyi, lui faisait

[1] *Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire.*

jurer un secret inviolable et lui remettait un papier sur lequel étaient écrits de sa main quatre articles, portant : 1° abdication de don Carlos en faveur de son fils aîné ; 2° mariage de celui-ci avec Isabelle, le jeune prince devant être roi et non pas seulement mari de la reine ; 3° le *Statuto reale*, ou toute autre charte constitutionnelle, garanti à l'Espagne ; 4° régence de la reine Christine. Informé de cette démarche, Louis-Philippe blâma son ministre de s'être ainsi avancé, sans s'être entendu avec l'Angleterre, fort ombrageuse en cette matière, et d'avoir si légèrement laissé à l'ambassadeur un écrit de sa main. Un peu penaud, M. Thiers courut redemander son papier au comte Apponyi. Celui-ci le lui rendit avec une grande bonhomie, non sans aviser en même temps M. de Metternich. Le chancelier devait goûter le principe de la transaction ; il répétait souvent que, dans une guerre civile, quand les deux principes sont mâle et femelle, il n'y avait rien de mieux que de les marier ensemble. Seulement quelques-unes des conditions ne lui plaisaient pas, entre autres celle qui maintenait la régence aux mains de la reine Christine ; il fit des objections. En même temps, il eut soin de raconter, à l'ambassadeur anglais à Vienne, l'offre que lui faisait M. Thiers. Lord Palmerston, dont la méfiance n'avait pas besoin d'être excitée, fut donc informé que nous cherchions à nous entendre à son insu avec l'Autriche [1]. Est-ce pour cela qu'il accusait alors partout Louis-Philippe de vouloir abandonner la cause d'Isabelle ?

Tant de gages ainsi donnés, dans les affaires de Cracovie, de Suisse, d'Espagne, ne laissaient pas indifférentes les deux grandes puissances allemandes. Sans oublier complètement M. Thiers, c'était surtout au Roi qu'elles savaient gré de ce changement. A Berlin, le ministre dirigeant, M. Ancillon, ne tarissait pas, dans ses dépêches, sur les « intentions droites », le « tact exquis » et le « coup d'œil politique » de Louis-Philippe. « Sa sagesse, disait-il, son habileté, les principes conservateurs qu'il adopte pour se conserver lui-même, sont aujourd'hui les meilleurs garants que l'Europe puisse avoir du maintien de la paix et de l'ordre. » Le ministre prussien prenait au besoin, auprès du czar, la défense du roi des Français et le présentait comme étant lassé de l'alliance anglaise.

[1] *Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire.* Cf. aussi les *Mémoires de M. de Metternich*, t. VI, p 149 et 150. — Plus tard, après la chute de M Thiers, Louis-Philippe plaisanta le comte Apponyi de la bonhomie avec laquelle il avait rendu le papier à M. Thiers. « Jamais, lui dit-il, à votre place, je ne me serais dessaisi d'une pièce originale de cette importance. » — « Profitez de la leçon, — écrivit, à cette occasion, M. de Metternich à son ambassadeur ; — en suivant les conseils du roi Louis-Philippe, vous deviendrez un parfait diplomate. »

« Cette alliance monstrueuse entre deux puissances essentiellement rivales, ajoutait-il, a été conclue sous l'empire de circonstances que Louis-Philippe tâche d'effacer de plus en plus, mais qu'il ne peut pas attaquer de front. Nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'il porte impatiemment le joug pesant de l'alliance anglaise et qu'il serait heureux de trouver l'occasion de la secouer [1]. » Quant à M. de Metternich, il appelait Louis-Philippe « la première nécessité de l'époque et la seule ancre de salut ». Annonçant à l'ambassadeur de France qu'il remettait ses troupes sur le pied de paix, et réduisait son armée d'Italie de 60 000 hommes à 20 000, il ajoutait : « Une telle mesure, prise par un cabinet connu pour sa prudence, est un bel hommage rendu à la politique de votre Roi. L'Autriche a armé en 1830, elle désarme en 1836. Dans un cas comme dans l'autre, l'état de la France a motivé ses résolutions. Mesurez à cette échelle les progrès de notre confiance et croyez qu'elle vous est désormais acquise. Oui, nous comptons sur votre sagesse; elle nous rassure sur les conséquences de la révolution de 1830. La détestable politique de la branche aînée des Bourbons perdait l'Europe; nous espérons que celle de Louis-Philippe la sauvera [2]. » Aussi le chancelier se sentait-il encouragé à continuer, à l'égard du roi des Français, le rôle de conseiller, de professeur de politique conservatrice, qu'il avait commencé à prendre en 1834 et 1835. Plus que jamais, il s'inquiétait et s'enquérait des affaires de France, comme s'il en avait la direction; lisait les journaux de Paris, même le *Charivari;* donnait son avis sur les détails de notre politique intérieure; poussait Louis-Philippe à « avancer d'un pas ferme »; l'incitait, ce qui ne devait pas déplaire au prince, à gouverner lui-même, sans s'effacer derrière la prétendue « autorité ministérielle [3] ». Ces conseils étaient

[1] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. Ier, p. 590, 596, 597, 673.

[2] Hillebrand, *ibid.*, p. 673, et *Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire.*

[3] Cf. *passim* les *Mémoires de M. de Metternich*, t. VI. — Voici un spécimen de cette correspondance : « Par mon expédition de ce jour, écrivait le prince de Metternich au comte Apponyi, le 28 mars 1836, je m'adresse de nouveau au Roi avec une grande franchise. Veuillez lui faire sentir que, dans cette franchise même, se trouve le gage de la confiance que j'ai dans la qualité de son esprit. Je crois lui fournir, par ce que je lui dis sur les questions de cabinet, un argument d'une grande force, qu'il pourra faire valoir pour arrêter ses ministres dans une direction essentiellement fautive et qui repose sur des éléments détestables, tels que la vanité et l'esprit de domination des individus. C'est dans un monde qui n'existe pas dans la réalité, que certains ministres ont été chercher leur utopie d'omnipotence ministérielle. Je sais bien que le modèle leur en a été fourni par l'Angleterre; mais s'ils avaient plus de pratique dans l'esprit, ils auraient découvert que les mœurs gouvernementales anglaises ne sont point et ne seront jamais

mêlés de compliments à l'adresse du Roi : « Veuillez le remercier, écrivait M. de Metternich, de la constance qu'il met à ne pas sortir de la ligne de conduite qu'il s'est prescrite; ces remerciements doivent lui être adressés par tous les esprits non prévenus et par les cœurs droits [1]. »

Les gouvernements du continent ne se contentaient pas de ces éloges à huis clos. Le 1er mai 1836, jour de la fête de Louis-Philippe, le comte Apponyi, apportant solennellement au prince les vœux du corps diplomatique, s'exprimait en ces termes qui sortaient de la banalité ordinaire de ces sortes d'allocutions : « L'Europe, témoin de la marche sage et éclairée que suit le gouvernement de Votre Majesté, s'applaudit de l'ordre et de la prospérité dont la France lui est redevable; elle y voit en même temps, avec confiance, un gage de la paix générale..... Ce bienfait est étroitement lié à la conservation des jours précieux de Votre Majesté [2]. » Quel changement pour qui se rappelait l'attitude et le langage des cours d'Europe, au lendemain de la révolution de Juillet!

X

Cette politique extérieure, un peu en réaction contre ce qu'on eût pu appeler la politique de 1830, n'étonne pas de la part de Louis-Philippe; depuis longtemps, ce prince voyait, dans le rap-

véritablement applicables à la France. La cause que nous désirons servir aujourd'hui, c'est le rétablissement de l'autorité dans ce dernier pays, et Louis-Philippe doit, à cet égard, être de notre avis. La France a soif du pouvoir, et le pouvoir est un mot vide de sens s'il n'est fondé sur l'autorité. Qu'est-ce que l'*autorité ministérielle*, surtout sous le régime du représentatif moderne qui est l'ennemi de tout maintien des hommes en place?... Je raisonne beaucoup dans les dépêches que j'envoie à Paris, parce que je trouve le raisonnement à sa place dans nos relations avec Louis-Philippe et avec un pays où l'ordre public est redevenu un objet *d'éducation.* » (*Ibid.*, p. 139, 140.) Il paraît que M. de Talleyrand avait encouragé M. de Metternich à faire campagne contre la « fantasmagorie représentative », et avait exprimé l'avis qu'il fallait faire en France une « Restauration épurée ». « Je ne puis assez vous exprimer, écrivait M. de Metternich à son ambassadeur, combien les dernières confessions que M. de Talleyrand vous a faites sur la marche de l'opinion publique en France m'ont intéressé. C'est une chose curieuse à suivre que le retour d'un vieux pécheur vers les bons principes. » (*Ibid.*, p. 140, 144.)

[1] *Mémoires de M. de Metternich*, p. 142.

[2] Le *National* se plaignit, à ce propos, que le comte Apponyi s'exprimât au nom du corps diplomatique, « comme si la royauté du 7 août était placée sous sa tutelle et sa surveillance ». « De quoi se mêle cet étranger? ajoutait-il. De quel front ce hussard hongrois ose-t-il se faire juge entre les partis et les opinions qui se disputent sur le sens, sur l'interprétation et la portée de la révolution de Juillet? » (3 août 1836.)

prochement avec les puissances continentales, le complément au dehors de l'œuvre entreprise au dedans pour dégager la nouvelle monarchie de son origine révolutionnaire. Elle étonne davantage de la part de M. Thiers, si soigneux, alors même qu'il résistait au parti du désordre et de la guerre, de se poser en homme de Juillet et de flatter le sentiment « national ». Le président du conseil allait évidemment au rebours de ses tendances naturelles et risquait quelque chose de sa popularité. Ce devait être en vue d'un avantage notable. Lequel ?

M. Thiers poursuivait en effet un dessein dont il attendait beaucoup pour la France, pour la monarchie et pour lui-même : il prétendait rompre avec éclat le blocus matrimonial établi autour de la dynastie nouvelle par les influences légitimistes, et aller chercher la femme du jeune duc d'Orléans, au cœur même de la vieille Europe, dans la famille impériale d'Autriche. C'eût été du coup remettre la royauté de Juillet, encore contestée et dédaignée, au rang des autres royautés, et lui donner ainsi plus de prestige à l'intérieur, plus de crédit et de liberté diplomatiques à l'extérieur. N'y avait-il pas là, d'ailleurs, de quoi séduire l'imagination mobile du jeune ministre, imagination si curieuse d'étonner les autres et de s'amuser elle-même, en jouant des rôles nouveaux et imprévus? Après avoir été le premier à proposer et à faire accepter, au peuple des barricades, le roi des Français, M. Thiers ne devait-il pas trouver piquant d'être le premier à le faire rentrer en grâce auprès des dynasties d'ancien régime? Ne se mettrait-il pas ainsi hors de pair parmi les ministres de Louis-Philippe? Ne se créerait-il pas des titres exceptionnels et en quelque sorte perpétuels à la faveur, à la reconnaissance du Roi et de son héritier?... Quoi qu'il en soit de ces divers motifs, le président du conseil s'était lancé dans cette entreprise matrimoniale avec sa vivacité accoutumée; elle était devenue sa préoccupation principale, et il y avait subordonné toute sa politique étrangère. Malgré l'échec auquel elle devait aboutir, on pourrait même dire à cause de cet échec, cette tentative a mis dans un jour curieux les sentiments que conservaient encore les cours du continent à l'égard du gouvernement de Juillet. Il n'est donc pas sans intérêt de s'y arrêter un moment [1].

[1] J'ai d'ailleurs, pour cet épisode, un guide excellent que je m'attacherai à suivre : c'est M. le comte de Sainte-Aulaire qui fut acteur principal de cette négociation. Le récit détaillé qu'il en fait dans ses Mémoires inédits et qui, sur plus d'un point, complète ou redresse ce qui a été jusqu'ici publié, n'est pas la partie la moins agréable ni la moins piquante de cet écrit. Peu avant sa mort, l'auteur en a lu, dans une des séances privées de l'Académie française, des fragments qui ont obtenu le plus vif succès. Les documents ou conversations qui seront cités, sans indication

On imaginerait difficilement un prince plus séduisant et plus brillant que ne l'était alors le jeune duc d'Orléans. Grand, élancé, d'une figure charmante, d'une élégance suprême, excellant à tous les exercices du corps en même temps que distingué dans les travaux de l'esprit, brave au feu et galant auprès des dames, c'était, comme on a dit de lui, « le Français dans la plus aimable acception du mot[1] ». Français, il l'était surtout par un patriotisme ardent, impétueux même, qui possédait toute son âme, jamais plus heureux que quand on lui permettait de s'exposer et de se battre pour son pays. « Il me tarde de me rapprocher de l'armée, écrivait-il un jour au prince de Joinville; comme tu le dis très bien, c'est dans les armées que se réfugie l'esprit national; c'est là notre place, mon cher ami, à nous qui devons être les apôtres et les ministres de cette religion des cœurs généreux[2]. » Tout jeune, à l'âge des plus vives impressions, il avait vu éclater la révolution de Juillet et en sortir la fortune de sa maison. Doit-on s'étonner qu'il ait d'abord épousé les idées de cette révolution avec plus d'ardeur que de sagesse, déviation passagère que l'âge et surtout l'exercice du pouvoir eussent vite corrigée? D'ailleurs, à cette recherche parfois excessive de la popularité libérale, le jeune prince joignait le sens de l'autorité personnelle, l'art de se faire respecter et obéir, dons vraiment royaux que son père lui-même ne possédait pas à un si haut degré. N'ayant pas encore vingt ans et en pleine révolution, il en avait donné des preuves remarquées[3].

spéciale de source, au cours des pages qui vont suivre, sont tirés de ces Mémoires.

[1] H. Heine, *Lutèce*, p. 264.

[2] *Revue rétrospective.*

[3] M. de Sainte-Aulaire raconte, à ce sujet, une anecdote intéressante. C'était dans les premiers jours d'août 1830. Le futur ambassadeur avait accepté à l'improviste de présider un banquet que les élèves de l'École polytechnique offraient au jeune duc d'Orléans. A peine celui-ci fut-il arrivé, qu'il attira M. de Sainte-Aulaire dans une embrasure et lui dit avec un ton d'autorité dont son interlocuteur fut frappé : « Puisque vous présidez le banquet, je suis bien sûr que vous avez tout prévu et qu'il ne s'y passera rien d'inconvenant. » — « Je ne pouvais en vérité, raconte M. de Sainte-Aulaire, lui donner cette assurance, et j'essayai de lui faire comprendre comment j'étais excusable de n'avoir rien prévu du tout. Coupant court à mon apologie, le prince reprit : « Les toasts, par exemple, quels « seront-ils? Montrez-les-moi, je vous prie. » Sur ma réponse que je ne les avais point vus, le prince ne put contenir un mouvement d'impatience et m'enjoignit d'aller, en toute hâte, m'enquérir de ce qui avait été réglé à ce sujet par les commissaires. » M. de Sainte-Aulaire, au bout de quelques instants, rapporte au duc d'Orléans un papier sur lequel se trouvaient les toasts. Le jeune prince n'y eut pas plus tôt jeté un coup d'œil, qu'il rougit et le rendit à M. de Sainte-Aulaire, avec un regard de reproche, lui indiquant

Depuis lors, ce je ne sais quoi d'imposant s'était encore développé. « Bien qu'il me reçût avec une exquise politesse, a écrit de lui M. de Sainte-Aulaire, et qu'il me témoignât la déférence à laquelle mon âge et la confiance du Roi me donnaient des droits, je me sentais bien moins à l'aise avec lui qu'avec son père. On n'avait point avec le prince royal ces longues causeries que l'esprit de Louis-Philippe, si abondant et si orné, rendait toujours agréables et instructives, mais qui laissaient souvent une impression vague et un peu confuse. M. le duc d'Orléans écoutait avec attention, résumait, avec une netteté très concise, ce que lui avait dit son interlocuteur, puis il exprimait en quelques phrases son avis ou ses ordres. Si l'on tentait de raisonner encore, quand son opinion était formée, son regard, toujours bienveillant, mais un peu distrait, avertissait qu'il avait autre chose à faire. Il n'aimait pas la discussion pour la discussion. Il ne cherchait pas, dans les affaires, l'amusement de son esprit, et cette différence capitale entre le Roi son père et lui était assurément toute à son avantage. » Les qualités du jeune prince étaient telles que les plus hostiles se voyaient obligés d'y rendre hommage. En 1833, il avait fait un voyage à Londres; lord Palmerston écrivait, après avoir dîné avec lui, chez M. de Talleyrand : « Le duc d'Orléans a merveilleusement gagné depuis que je l'ai vu à Paris, en octobre 1830. Il était fort bien alors; mais, depuis, il est devenu un homme. Ses agréments extérieurs se sont accrus, et il a pris les manières, la tenue qui appartiennent à sa situation; il a vraiment l'air de l'héritier présomptif d'une couronne. D'après la courte conversation que nous avons échangée, il me semble que son esprit ne s'est pas moins développé que sa personne [1]. » Même impression chez des diplo-

du doigt cette phrase qui se trouvait dans le toast du général Gourgaud : « Le renversement des Bourbons a lavé l'affront que les étrangers ont fait à la France, en 1815. » « Je dois l'avouer à ma confusion, ajoute M. de Sainte-Aulaire, cette grosse inconvenance ne m'avait point frappé, tant j'étais étourdi du mouvement qui nous entraînait tous alors. Si l'on veut remarquer que cette même cause devait agir plus puissamment encore sur le prince royal et qu'il n'avait pas vingt ans, il faudra lui tenir compte d'avoir conservé à ce degré la possession de lui-même. Je lui en fis avec sincérité mon compliment. » M. de Sainte-Aulaire obtint, non sans peine, du général, la correction de sa phrase. Le banquet se passa donc convenablement. A la fin cependant, les têtes s'échauffaient, et peut-être aurait-on eu de la peine à mener la fête à fin sans scandale, si elle n'eût été interrompue par la nouvelle d'une émeute. La police demanda à quelques-uns des polytechniciens de se montrer au peuple pour le rappeler au sentiment de ses devoirs. Trois ou quatre de ces braves étourdis partirent aussitôt, ne doutant pas du succès. Ils furent bafoués par la populace.

[1] H. L. Bulwer, *The life of Palmerston*, t. II, p. 137.

mates étrangers dont les sympathies étaient cependant toutes légitimistes [1]. A ne voir donc que le mérite personnel du prince et aussi l'éclat de la couronne à laquelle il semblait appelé, son mariage eût dû être facile. Mais il fallait compter avec le sentiment qu'éveillait, dans les vieilles maisons royales, le souvenir encore si présent de la révolution de 1830.

Depuis longtemps, aux Tuileries, on avait une préférence secrète pour une alliance avec la maison d'Autriche. C'était particulièrement le désir très vif de la reine Marie-Amélie, qui se souvenait d'être petite-fille de Marie-Thérèse. Cette arrière-pensée n'avait pas été étrangère au choix fait, en 1833, du comte de Sainte-Aulaire pour l'ambassade de Vienne. Gentilhomme de race, esprit aimable et distingué, doué de ce tact supérieur que donne l'habitude du grand monde, bien vu personnellement de la haute société européenne, même de celle qui avait le plus de préventions contre les hommes et les choses de 1830, M. de Sainte-Aulaire était un parfait diplomate, si, comme il l'a écrit un jour, « la diplomatie est le savoir-vivre ». En tous cas, plus que tout autre, il avait les qualités propres à la délicate mission dont il se trouvait chargé par la confiance de la famille royale. Dès 1833, au moment où il allait prendre possession de son poste, la Reine lui avait recommandé de bien étudier les quinze archiduchesses ou archiducs qui, par leur âge, pouvaient convenir à l'un de ses fils ou à l'une de ses filles. L'attention de l'ambassadeur s'était portée tout de suite sur l'archiduchesse Thérèse. Son père, l'archiduc Charles, frère de l'empereur François, homme de guerre estimé, passait pour libéral et ami de la France; elle-même, un peu chétive d'extérieur, avait, à défaut de qualités héroïques, une aimable douceur, une éducation excellente, partageait les sympathies françaises de son père, et témoignait, au sujet du duc d'Orléans, d'une curiosité bienveillante qui paraissait de bon augure. L'idée, soumise aux Tuileries, y avait plu. Un peu plus tard, M. de Sainte-Aulaire étant venu passer quelques mois à Paris, ce fut, pour Louis-Philippe et Marie-Amélie, l'occasion de longs entretiens avec l'ambassadeur, sur un projet qui leur devenait chaque jour plus cher. « Aussitôt que je me faisais annoncer, raconte ce dernier, le Roi quittait tout pour me recevoir; il allait chercher la Reine, et, de peur que nous ne fussions pas suffisamment à l'abri des importuns dans son cabinet, il nous conduisait dans quelque pièce éloignée dont il fermait la porte aux verrous; ensuite il m'allait lui-même chercher un fauteuil qu'il plaçait entre le sien et celui de la Reine, voulant, disait-il, que je

[1] Cf. Dépêche du comte de Sales du 19 août 1835. (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. I, p. 671.)

fusse bien à mon aise; puis il m'écoutait attentivement et me laissait parler aussi longtemps que je le voulais, sans m'interrompre, ce qui, vu les habitudes de Sa Majesté, témoignait assurément de l'intérêt extraordinaire qu'il mettait à l'affaire que nous traitions. Je puis au reste rendre à ces excellentes gens (s'il m'est permis de parler avec tant de familiarité de ce qu'il y a de plus grand sur la terre), je puis leur rendre ce témoignage que jamais, dans une honnête famille bourgeoise, de bons parents ne se sont occupés de l'établissement de leurs enfants avec une tendresse plus désintéressée. La haute moralité de la famille impériale d'Autriche, le salutaire exemple de ses vertus sur les jeunes archiduchesses élevées à si bonne école, toutes les considérations morales enfin, rarement appréciées par les princes en pareil cas, déterminaient la préférence du Roi et de la Reine et laissaient peu de place aux calculs de la politique sur les avantages d'une grande alliance. » Le duc d'Orléans se montra, au début, plus froid que ses parents. Il était trop imbu des idées de 1830, pour qu'une alliance autrichienne ne lui inspirât pas quelque répugnance. En tout cas, il voulait avant tout étudier par lui-même la jeune princesse. « Épouser une femme que je ne saurais aimer, disait-il, me marier à l'ancienne méthode, c'est à quoi je ne me résignerai jamais. »

En 1833 et au commencement de 1834, le duc de Broglie, qui dirigeait alors le ministère des affaires étrangères, s'était montré peu disposé à s'occuper de cette affaire. Très méfiant à l'égard de l'Autriche, il pressentait un refus et ne voulait pas s'y exposer. La famille royale lui savait mauvais gré de sa réserve. A peine eut-il donné, pour la première fois, sa démission, en avril 1834, que son successeur, M. de Rigny, plus docile au désir du Roi, chargea M. de Sainte-Aulaire de sonder M. de Metternich sur l'idée d'un voyage du duc d'Orléans et du duc de Nemours à Vienne. La réponse, bien que témoignant d'un peu de surprise et d'embarras, sembla d'abord assez favorable. Mais bientôt, à mesure surtout que l'arrière-pensée matrimoniale fut plus apparente, le gouvernement autrichien laissa voir ses répugnances et finit même par n'avoir qu'une pensée, faire écarter ce que M. de Metternich appelait ce « malencontreux » voyage. La mort de François II, en mars 1835, et le deuil qui s'ensuivit, vinrent tout suspendre.

Louis-Philippe n'avait pas renoncé à son projet; vers la fin de la même année, il tenta d'y revenir. Il exposait ainsi à M. de Sainte-Aulaire les considérations par lesquelles il pensait qu'on pouvait agir sur le gouvernement autrichien. « Je crois bien comprendre quelle est aujourd'hui ma position à l'égard des diverses puissances de l'Europe. Chacun s'est résigné, avec plus ou moins de

regret, à me voir sur le trône de France; on accepte ma royauté, mais on l'accepte viagère. Quant à mon fils, les uns s'affligent, les autres se réjouissent de son renversement à ma mort, mais tous le prévoient. L'empereur de Russie n'en fait aucun doute et il règle sa conduite sur cette pensée; il se garde de tout rapport personnel avec moi, comme si j'étais pestiféré; il se ferait couper la main plutôt que de m'écrire : Mon frère. A mon âge, avec mon caractère, de tels procédés ont peu d'inconvénients; mais il ne faudrait pas attendre d'un jeune roi tant de philosophie. Si, au moment où mon fils montera sur le trône, il trouve les choses en cet état, une catastrophe est inévitable. » Parlant spécialement de l'Autriche, le Roi ajoutait : « Je ne cherche nullement à la séparer de la Russie; jamais je n'ai songé à me mettre entre eux pour les brouiller; je veux, au contraire, cimenter entre nous une alliance commune qui rende également impossibles et une guerre de principes et une guerre de passions. J'attache la gloire de mon règne à cette œuvre pacifique et je ne la regarderai pas comme accomplie avant que je n'aie marié mon fils. Les puissances continentales ont formé contre ma famille un blocus matrimonial; il faudrait être aveugle pour ne pas voir cette manœuvre. Qu'elles y prennent garde cependant, la popularité que je compromets à vouloir retenir l'élan national, me reviendrait tout entière si j'étais capable de me laisser aller contre elles à mon ressentiment. Encore une fois, je ne le ferai pas, mais je ne puis répondre de mon successeur; et, rappelez-le au prince de Metternich, mon cher comte, il n'a pas de temps à perdre, car ce n'est pas de vieillesse que je dois mourir. »

Pouvait-on espérer que cet appel fût entendu à la cour de Vienne? La mort de François II n'y avait pas accru nos chances : bien au contraire. Pour avoir remis, pendant plus d'un quart de siècle, à M. de Metternich, une part si considérable de son autorité, le vieil empereur n'avait rien d'un Louis XIII auprès d'un Richelieu. Imposant par la longue expérience d'un règne de quarante-cinq ans, par la dignité habile dont il avait fait preuve en des fortunes très diverses, laborieux, assidu sans apparat à ses devoirs de souverain, accessible à tous, il ne doutait pas, et on ne doutait pas autour de lui qu'il ne fût la loi vivante. La simplicité d'allures, la douceur paternelle de son pouvoir, ne pouvaient en dissimuler le caractère despotique. Tous, des plus petits aux plus grands, étaient prêts à lui obéir, apportant dans leur soumission une affection et un respect que justifiaient sa bonté et ses vertus. L'autorité même de M. de Metternich, — autorité si considérable, que les archiducs se rangeaient sur son passage, dans les salons de la Burg, comme des caporaux devant un officier, — ne valait

qu'autant qu'on y voyait une délégation de l'empereur. Si donc, François II s'était une fois converti par politique au mariage français, il eût été, mieux que tout autre, en mesure de l'imposer à la cour et à la société de Vienne. La cabale hostile, si puissante qu'elle fût, n'eût pas osé lui résister. Impossible de rien attendre de pareil de son successeur, Ferdinand Ier, qui était difforme et imbécile. Il avait succédé sans difficulté à son père, dont le prestige posthume couvrait en quelque sorte son infirmité; mais il était incapable de rien faire par lui-même [1]. L'autorité que le souverain n'exerçait plus n'était pas passée tout entière à M. de Metternich. Une puissance mystérieuse s'était élevée, devant laquelle tous s'inclinaient avec une sorte de crainte superstitieuse et dont le chancelier prétendait n'être que l'instrument subordonné : elle s'appelait « la volonté de la famille impériale ». Qu'était-ce? On eût été embarrassé de le préciser. Toutefois il était visible que l'un des facteurs les plus influents de cette « volonté » était l'archiduchesse Sophie, femme de l'archiduc François-Charles, frère de l'empereur et héritier du trône. Or cette princesse, imbue des idées du czar, ennemie passionnée de la France de 1830, devait repousser, non sans horreur, toute alliance avec le fils du roi de la révolution. Pouvait-on attendre de M. de Metternich que, sur une question touchant si directement la famille impériale, il entrât en lutte avec sa future souveraine? Sans doute, il désirait plaire à Louis-Philippe, lui savait gré de sa sagesse, le payait volontiers en compliments dont nous ne contestons pas la sincérité, lui offrait même de reconnaître d'avance les droits du duc d'Orléans à la succession de sa couronne; mais si, encouragé par ces politesses, l'ambassadeur de France faisait une allusion même voilée au mariage. « Pour Dieu! ne parlons pas de cela, s'écriait le chancelier brusquement et comme effrayé. Rien n'est mûr, on risquerait de tout gâter en allant trop vite... Peut-être le temps amènera-t-il des changements... Je ne parle que pour aujourd'hui; mais à coup sûr une démarche faite aujourd'hui compromettrait des intérêts que je voudrais pouvoir servir. »

Le gouvernement français était tenu exactement au courant de ces difficultés par son ambassadeur. Celui-ci écrivait à la Reine « qu'il n'apercevait aucune chance de succès pour le mariage si vivement désiré par elle ». Il déconseillait même le voyage du

[1] M. de Sainte-Aulaire raconte, dans ses Mémoires, que l'empereur Ferdinand, recevant le ministre de Belgique, lui avait parlé tout le temps de la cour de Hollande et l'avait chargé d'assurer le roi Léopold de la part qu'il avait prise à la maladie du prince d'Orange Du reste, il était bon et jouissait même, pour ce motif, d'une sorte de popularité.

prince à Vienne. Un autre jour, causant avec le Roi, il lui disait, moitié sérieusement, moitié en riant, que cette négociation ne pourrait réussir que si l'on faisait du mariage une question de paix ou de guerre. « Dieu me garde, ajoutait-il, de conseiller un tel parti; je ne voudrais cependant pas le condamner absolument, car, au fait, de toutes les guerres de l'histoire ancienne, la plus raisonnable m'a toujours semblé celle de Romulus contre les Sabins. » — « Voilà bien du duc de Broglie, repartit le Roi avec impatience; lui aussi m'offre de commencer, mais à condition de pousser jusqu'au bout, et d'aller, en cas de refus, jusqu'à la guerre. Ce n'est point ainsi que je l'entends. » Le duc de Broglie, en effet, rentré au ministère depuis le mois de mars 1835, avait toujours aussi peu de confiance dans le projet de mariage. Il voulait bien du voyage des princes, se prêtait volontiers à faire faire sur ce sujet des ouvertures officieuses aux puissances, et non sans succès au moins à Berlin, mais il n'entendait pas qu'on y mêlât aucune négociation matrimoniale.

Avec M. Thiers, tout changea. La présomption du nouveau président du conseil s'imaginait volontiers que les sots rencontraient seuls des obstacles insurmontables. Il se flattait qu'en substituant partout, et notamment à Cracovie, en Suisse, même en Espagne, à la raideur « libérale » avec laquelle le duc de Broglie avait traité les puissances absolutistes, une politique plus conservatrice, plus aimable, plus prompte aux concessions, il réussirait dans l'entreprise que son prédécesseur avait jugée impossible. Encore ne consentait-il pas à attendre patiemment l'effet de ce changement de politique. Vainement de Vienne, M. de Sainte-Aulaire lui conseillait-il de laisser le temps agir, de remettre sa demande à plus tard, il décidait d'engager l'affaire tout de suite et de l'emporter de haute lutte. Le Roi s'était laissé facilement convaincre. Il n'était pas jusqu'au duc d'Orléans qui n'entrât dans les vues du ministre. Ses premières préventions contre le mariage autrichien s'étaient évanouies; et puis, à voir les obstacles que lui opposait la cabale légitimiste, il se sentait piqué au jeu : c'était comme un défi que sa jeune vaillance avait hâte de relever, une bataille qu'il était d'autant plus impatient de livrer qu'il savait avoir à y payer beaucoup de sa personne; justement confiant en soi, il brûlait d'aller confondre sur place, rien qu'en se montrant, les railleurs et les calomniateurs qui colportaient de lui, dans les cours d'Europe, un portrait ridicule ou odieux.

M. Thiers fit donc reprendre, sans retard, à Vienne et à Berlin, les négociations déjà engagées au sujet du voyage que les ducs d'Orléans et de Nemours avaient le désir de faire dans ces deux

villes. Aucune allusion n'était faite pour le moment à un projet de mariage. M. de Metternich apprit sans doute avec déplaisir une démarche qui lui paraissait dépasser cette « amitié de raison » à laquelle il estimait que la France et l'Autriche devaient se tenir; mais impossible de refuser une telle visite : il répondit donc que les voyageurs seraient reçus comme il convenait aux bons rapports des deux gouvernements et à la parenté des deux familles royales. A Berlin, l'acceptation de la visite fut beaucoup plus cordiale; seulement on n'osa la faire connaître qu'après Vienne, et encore demanda-t-on le secret, par crainte des tracasseries de Saint-Pétersbourg [1]; les fils de Louis-Philippe furent invités à assister aux manœuvres de l'armée prussienne; le ministre dirigeant, M. Ancillon, déclara que son maître « serait enchanté de pouvoir lui-même prouver aux princes l'estime qu'il portait à leur père, et combien était grande son admiration pour la façon adroite et sage dont il dirigeait les affaires au milieu de si grandes difficultés [2] ». Frédéric-Guillaume se montrait même disposé, quoique timidement, à aider au succès du mariage projeté [3]. Tout le monde, il est vrai, ne pensait pas de même à la cour de Prusse : le prince royal écrivait à son confident Bunzen, que la seule perspective de l'arrivée du duc d'Orléans et du duc de Nemours à Berlin le rendait « tout à fait mal à l'aise et misérable » ; il ajoutait que l'accueil qui leur était préparé à Vienne « lui pesait tellement, qu'il aurait voulu en pleurer [4] ». De Russie, le czar faisait écho à cette mauvaise humeur; la réception que ses deux alliés s'apprêtaient à faire aux fils du roi de 1830 lui paraissait un triste signe des temps [5].

Le 2 mai 1836, les princes se mirent en route. Le duc d'Orléans se rendait compte de la gravité de sa démarche; il écrivait, en partant, au maréchal Soult : « Je compte que votre bienveillant intérêt me suivra dans cette circonstance importante de ma vie. Si je puis, en restant toujours l'homme de la France et en écartant avec soin tout ce qui pourrait ressembler à une concession et à une justification, si je puis inspirer la confiance que ma manière d'entendre les intérêts nationaux est compatible avec le repos et avec les besoins de l'Europe, j'aurai fait un grand pas pour mon avenir [6]. »

Les jeunes voyageurs commencèrent par Berlin, où ils conquirent

[1] Ce fait est rapporté dans une lettre de M. Bresson à M. de Sainte-Aulaire, en date du 21 juin 1836. (*Documents inédits.*)
[2] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. I, p. 670.
[3] Lettre précitée de M. Bresson.
[4] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. I, p. 670.
[5] *Ibid.*, p. 669.
[6] Lettre du 29 avril 1836. (*Documents inédits.*)

tout de suite la sympathie du souverain et de la foule. Ce fut un « véritable triomphe », dit un historien prussien [1]. En recevant les fils de Louis-Philippe, le vieux Frédéric-Guillaume « s'étendit en éloges sur la sagesse de leur père, parla des services qu'il avait rendus à l'Europe, protesta de son affection et de son estime pour ce souverain [2] ». M. Ancillon disait à l'ambassadeur de France : « Si vos princes ne sont pas ingrats, ils doivent nous aimer un peu, car nous les aimons beaucoup. Il n'y a qu'une voix sur leur compte. » Le prince Wittgenstein disait de son côté : « Jamais je n'ai vu produire à Berlin un effet comme celui que produisent vos princes. Le Roi est enchanté. Il est impossible d'être mieux que ces jeunes gens. On voit qu'ils sont princes et qu'ils ont été élevés pour être des hommes. Leur tact naturel est infaillible, leur tenue parfaite. Sur un terrain nouveau et inconnu, ils n'ont pas bronché une fois. Aussi tout le monde est content. L'effet politique est complet. Ce voyage est un heureux événement qui tournera au bien de tous. » Après avoir rapporté ces propos, M. Bresson ajoutait : « Le Roi est véritablement sous le charme, et jamais je n'ai prévu ce que je vois de mes yeux. Nous vivrons ici longtemps sur l'effet de ce voyage [3]. » Pour confirmer son bon témoignage, M. Ancillon avait déclaré que « les mécontents eux-mêmes étaient réduits au silence ». En effet, le prince Guillaume, bien que du parti moscovite à la cour de Berlin, écrivait à sa sœur, l'impératrice de Russie : « Le duc d'Orléans nous a tous subjugués [4]. »

Heureux début : toutefois la bataille décisive n'était pas là; elle devait se livrer à Vienne. M. de Sainte-Aulaire y avait bien préparé le terrain, faisant preuve, dans le règlement préalable des détails de la réception, d'autant de prévoyance que de fermeté, déjouant les mauvais vouloirs qui se cachaient derrière des prétentions d'étiquette, tenant la main à ce que le fils de Louis-Philippe fût reçu comme l'aurait été « le grand Dauphin, fils de Louis XIV ». Bien que sorti assez heureusement de ces premières difficultés, l'ambassadeur n'en eût pas moins été d'avis que, pour cette fois, le duc d'Orléans se contentât de voir et d'être vu, et que les ouvertures expresses de mariage fussent renvoyées à plus tard. Mais tel n'était pas le sentiment du Roi ni celui de M. Thiers qui écrivait à M. de Sainte-Aulaire : « Vos idées d'ajournement, d'insinuations

[1] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. I, p. 670.
[2] Lettre de M. Bresson à M. de Barante, du 12 mai 1836. (*Documents inédits.*)
[3] Dépêche de M. Bresson à M. Thiers, du 23 mai 1836. (*Documents inédits.*)
[4] Dépêche de M. de Barante à M. Thiers, du 28 mai 1836. (*Documents inédits.*)

indirectes, ne sont que faiblesse et niaiserie. Il faut aborder de telles affaires de front, livrer la bataille avec toutes ses forces et compromettre hardiment le cabinet, afin que les conséquences du refus soient mieux comprises. » Quant au duc d'Orléans, il était peut-être plus impatient encore : il déclarait, de la façon la plus nette, « qu'il venait à Vienne demander une archiduchesse en mariage et qu'il entendait en rapporter un consentement ou un refus ». L'ambassadeur n'avait donc plus qu'à servir de son mieux un dessein dont le succès immédiat ne lui paraissait guère possible.

Les princes arrivèrent à Vienne, le 29 mai. Charmants auprès des femmes, sérieux avec les hommes d'État, à leur aise dans les défilés de l'étiquette, adroits et hardis aux exercices du corps, pleins de bonne grâce avec la foule, ils plurent à tous. Avec un désintéressement touchant, le jeune duc de Nemours s'effaçait derrière son frère aîné pour laisser celui-ci seul en pleine lumière [1]. Les plus hostiles, comme la princesse de Metternich et même l'archiduchesse Sophie, se voyaient obligés de reconnaître le mérite des fils de Louis-Philippe et de constater leur succès [2]. L'ambassadeur de Russie écrivait à son gouvernement que ce « succès, auprès de la haute et surtout de la féminine aristocratie, avait été au-delà de ce qu'il avait prévu [3] ».

La maison de l'archiduc Charles n'était pas celle où l'on montrait le moins de sympathies pour les princes français. Quand ceux-ci vinrent y faire visite, l'archiduchesse Thérèse, bien qu'un peu embarrassée, laissa voir, non sans une grâce naïve, son désir de plaire. Le duc d'Orléans, fidèle à sa résolution de mener les choses vivement, prit le parti de faire tout de suite sa demande au père de la princesse. La réponse de l'archiduc fut émue et affectueuse ; il ne prévoyait pas d'obstacle du côté de sa fille, mais en prévoyait de grands de la part de M. de Metternich, qui voulait marier l'archiduchesse au roi de Naples. « Malheureusement, ajoutait-il, le chancelier dispose du nom de l'empereur, et ce nom seul suffit pour commander et obtenir l'obéissance de toute la famille impériale. » L'archiduc ne niait pas l'imbécillité du souverain, mais il répétait toujours : « Comment faire, si M. de Metternich

[1] « Nos ennemis, dit à ce propos M. de Sainte-Aulaire, s'étaient mis d'accord pour exalter le duc de Nemours aux dépens de son frère, espérant faire naître quelque mésintelligence entre les deux frères. Cet honnête calcul fut déjoué par la modestie noble et généreuse du jeune prince; dès son arrivée, il s'était placé comme le premier aide de camp de son frère, qui, de son côté, le prévenait constamment par les attentions les plus soigneuses. »

[2] *Mémoires de Metternich*, t. VI, p. 99 à 105 et p. 147.

[3] Lettre de M. de Barante. (*Documents inédits.*)

dit que l'empereur ne veut pas? » Il fut convenu que l'ambassadeur de France ferait une démarche officielle auprès du chancelier d'État; l'archiduc promit de l'appuyer, tout en demandant au duc d'Orléans de tenir secret ce qui s'était passé entre eux : à la seule pensée que M. de Metternich pourrait le savoir, ce prince, qui s'était illustré dans les grandes guerres du commencement du siècle, s'écriait tout tremblant : « Que deviendraient mes six enfants? » M. de Sainte-Aulaire se rendit donc chez M. de Metternich. Celui-ci essaya d'abord de gagner du temps; mais, serré de près par l'ambassadeur qui demandait un oui ou un non, il déclara que la réponse dépendait de « la famille impériale », sans préciser du reste ce que couvrait ce mot; quant à lui, moins que jamais, il avait envie de se compromettre dans cette affaire domestique; il ne promettait même pas de plaider la cause du duc d'Orléans; tout au plus était-il disposé à exprimer l'avis « qu'aucune raison à lui connue ne s'opposait péremptoirement au mariage ».

Pendant ce temps, l'archiduc Charles informait les siens de la demande du duc d'Orléans : l'archiduchesse Thérèse s'en montrait très satisfaite; ses frères éclataient en transports de joie [1]. L'archiduc s'enhardit alors à parler de l'affaire au seul prince qui eût part au gouvernement, à l'archiduc Louis. Celui-ci déclara aussitôt que la volonté irrévocable de l'empereur était opposée à ce mariage, et que la jeune princesse devait épouser le roi de Naples. Le pauvre archiduc Charles ne trouva à peu près rien à répondre et revint tristement raconter aux siens son insuccès [2]. A cette nouvelle, l'archiduchesse Thérèse se trouve mal; revenue de son évanouissement, elle déclare avec larmes « que c'est le duc d'Orléans qu'elle veut pour mari et qu'elle n'en acceptera pas d'autre ». Son frère, l'archiduc Albert, l'encourage dans ses sentiments et supplie son père de tenter un effort auprès de l'empereur. Ces scènes de famille se répètent pendant la nuit et la journée suivante. Enfin l'archiduc Charles, ne se sentant le cœur ni de résister à ses enfants ni d'affronter « la famille impériale », aboutit, comme font souvent les gens faibles, à prendre le parti le

[1] L'un de ces jeunes princes était l'archiduc Albert, le futur vainqueur de Custozza et le meilleur homme de guerre de l'Autriche contemporaine.

[2] Comme presque toujours, je m'attache au récit de M. de Sainte-Aulaire. Voici comment, de son côté, la princesse de Metternich rapporte, dans son journal, la conversation des deux archiducs : « 9 juin. Clément est allé de bonne heure chez l'archiduc Louis, qui lui a dit qu'il avait parlé à son frère l'archiduc Charles. Ce dernier a déclaré qu'il partageait entièrement la manière de voir de l'archiduc Louis et qu'il était résolu à refuser la main de sa fille au duc d'Orléans. » (*Mémoires de Metternich*, t. VI, p. 104.)

plus compromettant. « Le 10 juin au matin, raconte M. de Sainte-Aulaire, les princes, après déjeuner, étaient dans leur salon, avec leur service et quelques étrangers; ils voient arriver l'archiduc Charles dans un état d'émotion qu'il ne cherche pas à contenir. Sans tenir compte de l'assistance, il pousse M. le duc d'Orléans dans l'embrasure d'une fenêtre; là, il l'embrasse à plusieurs reprises, en l'appelant son fils: puis, presque sans baisser la voix, il lui raconte le désespoir de l'archiduchesse Thérèse, son évanouissement, sa volonté de n'accepter que lui pour mari. Ces étranges révélations sont accompagnées, pendant dix minutes, des témoignages de la plus vive tendresse. Puis sans rien ajouter, l'archiduc se retire en pleurant à sanglots[1]. »

Cet incident connu, il eût été difficile au gouvernement autrichien de persister dans son refus. Mais, bien que l'archiduc n'eût pas demandé le secret sur sa nouvelle démarche, et que celle-ci eût été presque publique, le duc d'Orléans, par un scrupule de délicatesse, s'opposa à ce que, dans les négociations, il fût fait aucun usage des confidences échappées au père de l'archiduchesse Thérèse. Ce jour même, M. de Sainte-Aulaire se trouvait avoir rendez-vous avec M. de Metternich, pour un entretien décisif : les princes français avaient annoncé leur départ pour le lendemain. Tout en confirmant ce qu'il avait déjà fait pressentir des dispositions peu favorables de la « famille impériale », le chancelier s'étendit sur ce qui pouvait expliquer ce refus et en atténuer la mortification. « Jamais dauphin de France, dit-il, a-t-il été reçu avec plus d'honneur? Après cela, vous avez eu l'idée d'un mariage dont les avantages et les inconvénients sont immenses. Les avantages, je ne les méconnais certes pas. J'avoue volontiers, au contraire, que l'intérêt conservateur de l'Europe conseille l'alliance des maisons d'Autriche et d'Orléans. Mais vous devez convenir aussi que cette alliance doit rencontrer des difficultés de toute nature. Sans parler de la différence de nos systèmes politiques, sans parler des scrupules et des rancunes que la révolution de Juillet a pu nous laisser, nous avons encore les souvenirs de Marie-Antoinette et de Marie-Louise, la terreur récente produite par l'attentat de Fieschi. En présence de telles difficultés, quelle était la bonne conduite à tenir? Il fallait suivre vos conseils, mon cher ambassadeur (vous voyez que je suis bien informé), il fallait achever tranquillement le voyage, puis sonder le terrain, préparer les voies et attendre

[1] Cet épisode paraît avoir été ignoré de la princesse de Metternich qui, dans son journal, présente les faits sous un jour quelque peu différent. (*Mémoires de M. de Metternich*, t. VI, p. 103 à 105.) M. de Sainte-Aulaire était mieux placé pour savoir ce qui s'était passé.

du temps ce que le temps seul peut donner. Les progrès que vous faites chaque jour sont si rapides, que l'attente n'eût pas sans doute été longue. Mais un ministre en France n'a pas de lendemain ; il lui faut semer et récolter le même jour. M. Thiers ne veut pas seulement que le duc d'Orléans se marie, il veut surtout le marier. C'est pour cela qu'il a tout brusqué, en dépit de vos bons conseils. » M. de Sainte-Aulaire répliqua que si le mariage manquait par impossibilité de s'entendre sur les conditions politiques, ou par un refus fondé, soit sur la tendresse d'un père, soit sur la timidité d'une jeune fille, on pourrait se séparer bons amis. « Il en serait autrement, ajouta-t-il, si nous acquérions la certitude que notre demande est repoussée par des passions haineuses et contre-révolutionnaires. Nous n'oublierions jamais alors que cette puissance mystérieuse, appelée par les uns « la famille impériale », par les autres « l'archiduc Louis et l'archiduchesse Sophie », était hostile à la France, que nous aurions, un jour ou l'autre, à la combattre, et que, pour la sécurité de notre avenir, nous n'avions à compter que sur l'énergie et l'esprit militaire du pays. » Visiblement embarrassé de la tournure que prenait l'entretien, M. de Metternich s'empressa d'affirmer que l'on devait imputer la réponse négative de l'empereur uniquement à la tendresse paternelle de l'archiduc Charles et à la timidité de sa fille. Notre ambassadeur eût eu beau jeu à répondre, si le duc d'Orléans ne lui avait fermé la bouche sur ce qui s'était passé le matin même. Il se contenta de déclarer qu'il ne croyait pas aux sentiments prêtés à l'archiduc et que, dans l'état de l'empereur, il ne regarderait comme une réponse sérieuse que celle qui lui serait donnée, sans équivoque, par le père de la princesse. « Que faut-il donc pour vous contenter? » demanda le chancelier. « Il faut, repartit M. de Sainte-Aulaire, que vous répondiez en ces termes à ma demande officielle. » Et, prenant une feuille de papier sur le bureau du prince, il écrivit : « L'empereur laisse l'archiduc Charles libre de consulter ses sentiments et ceux de sa fille, relativement au mariage proposé. Si leur décision est favorable, le chancelier d'État s'entendra avec l'ambassadeur de France sur les difficultés politiques que peut présenter cette affaire. » M. de Sainte-Aulaire ajouta : « Répondez-moi en ces termes, et, quoi qu'il arrive, j'ose vous promettre que la bonne intelligence des cabinets ne sera pas troublée. » M. de Metternich était fort anxieux. Cependant, se croyant assuré de dominer toujours l'archiduc Charles, il ne vit, dans ce qui lui était demandé, qu'une façon de ménager au duc d'Orléans une retraite honorable. Aussi, quelques heures plus tard, après avoir consulté « la famille impériale », il envoya à M. de Sainte-Aulaire la réponse dont celui-ci avait dicté les termes.

L'ambassadeur avait bien manœuvré : si l'on voulait aller de l'avant et tenter d'enlever le mariage, il avait en main une arme à laquelle les récentes confidences de l'archiduc donnaient une réelle valeur; si l'on préférait ne pas insister, la dignité était sauve. Ce fut à ce dernier parti que s'arrêta le duc d'Orléans. Au fond, son cœur n'était pas pris; sans contester les qualités de la douce Thérèse, il la trouvait un peu faible et craintive pour le rôle qui l'attendait en France. Archiduchesse pour archiduchesse, il se demandait s'il ne ferait pas mieux de demander l'une des filles de l'archiduc Renier, vice-roi de Lombardie et de Vénétie, chez lequel il devait s'arrêter à son retour; dans cette autre branche de la famille impériale, il avait chance de trouver autant de sympathie pour la France et plus de fermeté de caractère. Il se borna donc, sans retarder son départ de Vienne, à envoyer à l'archiduc Charles copie de la lettre du prince de Metternich, « lui laissant, disait-il, le temps de consulter ses sentiments et ceux de sa fille », et ajoutant « qu'après son retour à Paris, il interrogerait leurs cœurs et demanderait une réponse »; il terminait en assurant l'archiduc que « ses secrets seraient religieusement gardés ». En tout cela, l'attitude du duc d'Orléans avait été excellente. Dans une situation très difficile, au milieu de gens qui eussent été ravis de le trouver en faute, pas une de ses démarches n'avait prêté à la critique. M. de Metternich lui-même, revenant un peu plus tard sur ces faits, écrivait au comte Apponyi : « Vous savez combien je rends justice à la conduite qu'a tenue ici le duc d'Orléans; chargé d'enlever d'assaut une archiduchesse, il s'est conduit avec un tact parfait [1]. »

Sur la route d'Italie, le hasard du voyage amena, à Trente, une rencontre entre les fils de Louis-Philippe et Marie-Louise : à la vue de ces jeunes hommes, brillants de jeunesse et de santé, auxquels la vie semblait tant promettre, la mère du duc de Reichstadt ne put s'empêcher de fondre en larmes. Très bien accueilli, à Milan, par l'archiduc Renier, le duc d'Orléans fut charmé de sa fille aînée. « L'idée de cette alliance souriait à son esprit, raconte M. de Sainte-Aulaire, et déjà il y attachait son cœur », quand tomba sur lui la nouvelle de l'attentat d'Alibaud. Désolés à la pensée que leur père avait couru un danger en leur absence, les jeunes princes n'eurent plus qu'une préoccupation : brusquer leur départ et revenir en toute hâte à Paris [2].

[1] *Mémoires de M. de Metternich,* t. VI, p. 161.

[2] Dans une lettre à son père, lettre dont M. de Sainte-Aulaire a eu communication, l'archiduchesse, femme de l'archiduc Renier, a fait une peinture touchante de l'effet produit sur les jeunes princes, par la nou-

Cet attentat, dont l'impression fut énorme à Vienne, faisait la partie belle aux adversaires du mariage. Il ne leur en fallait pas tant pour dominer la faiblesse de l'archiduc Charles et effrayer la timidité de sa fille. « Veux-tu entrer dans une voiture à travers laquelle volent les balles des régicides? » lui demandait l'archiduchesse Sophie[1]. Quant à M. de Metternich, il s'emparait avidement de l'argument qui lui était ainsi fourni : « Quelle leçon pour les idées de mariage! écrivait-il au comte Apponyi. Comment un père et une fille pourraient-ils se décider à un établissement soumis à de telles chances[2]? » A Paris, on ne se fit pas d'illusion. « Mon cœur souffre, écrivit dès le premier jour la reine Marie-Amélie à M. de Sainte-Aulaire, et je ne me dissimule pas l'effet que produira cet événement autour de vous. » Notre gouvernement était d'ailleurs averti par l'ambassadeur de France, toujours clairvoyant et sincère, qu'à demander une réponse immédiate, on courrait à un refus, et que, si l'on voulait conserver quelque chance, il fallait se tenir coi et laisser le temps effacer cette impression fâcheuse. Néanmoins, après conférence entre la famille royale et M. Thiers, il fut décidé d'en finir et de provoquer une réponse, même au risque presque certain de la recevoir négative. L'attente, disait-on, serait « sans dignité et sans force »; elle nous « constituerait en état de dépendance » et nous « ferait vivre indéfiniment dans cet état de blocus dont

velle qui vint, dit-elle dans sa langue si vivement originale, « culbuter en tristesse les événements de la journée ». « ... Le duc d'Orléans, raconte la princesse, vient vite à moi : je le vois tout bouleversé, les yeux rouges, enflés; je lui dis : « Mon Dieu, qu'avez-vous donc? — Je viens, madame, « pour vous annoncer un affreux malheur, mais qui heureusement se ter- « mine mieux qu'on pouvait le croire. » — Et, disant cela, les larmes lui coulaient des yeux; moi je pensai de suite : Oh! *ci siamo*, il y a eu du grabuge, comme on annonçait ces jours passés qu'il s'en préparait sous main pour avant les journées. Enfin, il me dit : « On a tiré presque à bout « portant sur le Roi. Il n'est pas blessé heureusement, mais il est affreux « pour nous de n'avoir pas été là, de n'avoir pas pu nous mettre devant « lui, etc., etc. » — Le voilà qui laisse un libre cours à ses idées et à ses larmes... Jamais vous ne concevrez à quel point ils furent touchants, dans le désespoir de n'avoir pas partagé le danger de leurs parents. Tous leurs messieurs aussi étaient bouleversés, chacun à sa manière, mais tous avec dévouement et prêts à faire tout au monde pour leurs princes... M. le duc d'Orléans aurait touché un marbre réellement. D. et R. disaient que l'avoir vu hier, c'était pour l'aimer et l'estimer toujours... Mon Dieu, mon Dieu! quelle affreuse position que la leur! et surtout celle de leur père! Certes, ils ne sont pas à envier, mais bien à louer et à plaindre... Cela rend triste et bête, car c'est toujours à recommencer de vouloir dire (*sic*) que ce n'est pas fini, et Dieu sait comment cela finira. A présent, sauf respect, je désire assez de bien au duc d'Orléans pour ne pas lui souhaiter de régner. »

[1] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. I, p. 673.

[2] *Mémoires de Metternich*, t. VI, p. 149. Cf. aussi p. 152-3.

on avait parlé si méchamment ». Le duc d'Orléans ajoutait « qu'il ne désirait pas assez ce mariage, pour vouloir l'acheter au prix d'une longue incertitude ». « Le sort en est jeté, écrivait M. Thiers à M. de Sainte-Aulaire, il faut marcher en avant. » Voulant tenter un dernier effort, il insista, dans une lettre destinée à être mise sous les yeux de M. de Metternich, sur les dangers politiques qu'aurait la rupture des négociations matrimoniales. « En l'état du monde, disait-il, état agité pour longtemps, vous aurez, tous les ans, deux ou trois grosses questions qu'il faut aborder, suivre, résoudre, avec une forte volonté de bonne intelligence; c'est une condition indispensable pour qu'elles n'aboutissent pas à des éclats. Voilà cinq mois depuis le 22 février. Eh bien! j'ai déjà vu à Cracovie, en Suisse tout récemment, à Constantinople, sans compter l'énorme et éternelle affaire espagnole, j'ai déjà vu de quoi mettre le feu au monde, si nous n'étions pas les uns et les autres des gens aussi sages. Supposez des ombrages plus grands, supposez des antipathies, des ressentiments de famille, des circonstances enfin qui aient rendu plus profond l'intervalle qui nous sépare, puis imaginez un jour un gros événement au milieu, et je vous jure que je ne sais pas, absolument pas, le résultat qui s'ensuivrait. » Au contraire, « supposez la France et l'Autriche unies par un mariage, et tout change... L'Angleterre ne nous quittera pas pour cela. Nous lui donnerons la main d'une part, la donnant de l'autre à l'Autriche, l'Autriche la donnant à la Prusse et à la Russie. » Et M. Thiers déroulait une perspective de paix indéfinie à faire pleurer de tendresse M. de Metternich. Mais le ministre français exprimait aussitôt la crainte que le chancelier autrichien ne sût pas jouer ce grand rôle jusqu'au bout : « On nous accusait nous, et heureusement on ne nous accuse plus d'être menés par la rue. Il y a une autre domination tout aussi dangereuse, tout aussi méprisable, mais dont le danger est caché sous des dehors moins repoussants; c'est celle des salons où l'on débite des impertinences qui valent bien, comme sagesse politique, les grossièretés de la rue. De grands politiques ont quelquefois subi cette influence; le gouvernement représentatif n'est même tout à fait bon qu'à les en affranchir. Pour moi, je méprise et déteste la rue, mais elle a du moins un avantage, c'est qu'elle a une force brutale qu'on peut, quand on sait la maîtriser, pousser loin et haut; on fait des armées avec. Les salons sont impertinents et faibles; quand on se laisse pousser et compromettre par eux, on ne trouve rien derrière; ils n'ont jamais fourni de soldats. » M. Thiers invitait en outre l'ambassadeur de France à laisser voir qu'un refus « nous blesserait profondément et exercerait sur notre politique une influence que

le cabinet de Vienne pourrait avoir à déplorer ». « Il faut, disait-il encore, que M. de Metternich sache qu'en cas de refus, c'en est fait de toute amitié avec nous. Nous serons sages, mais froids et malveillants. Il verra ce que c'est que la simple froideur de la France, dans un temps comme celui-ci. » Les considérations générales développées par M. Thiers étaient faites pour plaire à M. de Metternich, et il le laissa voir; mais il comptait trop sur la sagesse de Louis-Philippe et avait reçu trop souvent confidence de ses résolutions pacifiques, pour être beaucoup troublé des menaces de son ministre.

En même temps que M. Thiers envoyait ces instructions à M. de Sainte-Aulaire, le duc d'Orléans, dans une lettre digne et noble, demandait à l'archiduc Charles sa réponse définitive : il la désirait avant tout nette et franche. « Je suis loin, ajoutait-il, d'avoir la prétention de réunir tout ce que vous devez désirer dans votre gendre; je crois pourtant pouvoir vous offrir, pour votre fille, une belle et brillante position, et une famille à qui son union et ses habitudes morales donnent l'intérieur le plus heureux qu'il y ait au monde. Quant à moi, je n'ai pris, vous le savez, la résolution de me marier qu'après m'être bien assuré que non seulement je comprenais et voulais remplir tous les devoirs qu'impose cette position, mais aussi que je ne saurais manquer à aucune de mes nouvelles obligations. Rendre heureuse votre fille bien-aimée serait mon unique occupation, mon unique pensée, et je ne regretterais pas d'avoir été plus éprouvé que la plupart des princes de mon âge, si j'avais pu acheter à ce prix quelque garantie de bonheur pour celle qui partagerait mon sort. »

Les réponses furent telles qu'on s'y attendait. L'archiduc Charles, fort embarrassé, fort malheureux, s'excusant sur ce qu'il avait rencontré « des obstacles insurmontables », déclara, avec force protestations affectueuses, que sa fille, « placée dans une situation dont les dangers l'effrayaient, craindrait de trouver, dans le bonheur même, des causes de pénibles anxiétés auxquelles son cœur risquerait de succomber ». M. de Metternich s'attacha à rejeter toute la responsabilité du refus sur la jeune princesse : « Mme l'archiduchesse, écrivait-il à son ambassadeur à Paris, ne s'est pas senti le courage de courir les chances auxquelles la famille royale est exposée. » Toutefois, dans des lettres plus intimes, il ne cherchait pas à cacher que la vraie cause du refus était « l'origine du trône d'août ». « La position de la famille royale en France, ajoutait-il, est fausse... Personne ne mettra en doute que la maison d'Orléans ne soit une grande et illustre maison; c'est le trône du 7 août qui la rapetisse. Le duc de Chartres eût été un parti plus désirable; le prince royal des Français ne l'est pas. » En outre, il tenait à bien marquer

que, si l'on avait été réduit à faire ce refus désobligeant, la faute en était à la maladroite précipitation de M. Thiers. « On n'enlève rien d'assaut à Vienne, écrivait-il, ni le cabinet ni une princesse [1]. »

Le duc d'Orléans se fût volontiers rabattu sur la fille de l'archiduc Renier, qui lui plaisait; « mais, écrivait-il à M. de Sainte-Aulaire, je n'ai pas dû me faire illusion; j'ai très bien compris que le refus fait au nom de l'archiduchesse Thérèse était collectif. J'ai donc, quoiqu'à mon grand regret, renoncé à porter mes vues de ce côté. J'ai dû chercher ailleurs ». En effet, l'héritier de Louis-Philippe ne pouvait rester sous le coup de cet échec matrimonial. A défaut de ce qu'on appelait un « grand mariage », on résolut d'en faire un « petit ». « Je sens l'inconvénient, écrivait encore le duc d'Orléans, qu'il y aurait à ce qu'un petit mariage proclamât l'isolement de ma famille en Europe, mais je ne serai pas honteux d'avouer à mon pays que c'est, pour s'être dévoué, en 1830, à la cause de la France, et pour être resté toujours national depuis, que le Roi mon père voit son fils refusé ailleurs. Je dis plus : une grande partie de l'opinion qui nous soutient, et qui fait ma vraie force en Europe, préférera pour moi une alliance secondaire à un mariage autrichien. »

Dès le 28 juin, M. Thiers, prévoyant l'échec de la négociation engagée à Vienne, avait adressé à tous ses agents diplomatiques, particulièrement à ceux qui étaient accrédités près les cours d'Allemagne, une circulaire où il appelait leur attention sur la nécessité de marier promptement le duc d'Orléans. « Il faut une princesse, disait-il, mais son rang entre les maisons princières n'importe pas. Pourvu qu'elle soit bonne et respectable, digne mère de nos rois, il suffit. La France est assez grande pour grandir la reine qu'on lui donnera. » Il ajoutait, dans une lettre confidentielle à notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg : « C'est une pauvreté de s'imaginer qu'une femme assise sur le trône de France paraisse grande ou petite d'origine. Elle y sera si haut qu'on n'y verra plus que la royauté de France. Je trouve qu'il y a une dépendance humiliante et aucune dignité à se laisser bloquer, et qu'un parti hardiment pris aura beaucoup de force et un fort grand air [2]. » Notre représentant à Berlin, M. Bresson, qui s'était fort habilement ménagé de puissants moyens d'action à la cour de Prusse, fit mettre la circulaire de M. Thiers sous les yeux de Frédéric-Guillaume; le vieux Roi était encore sous le charme des princes français qui venaient d'être ses hôtes pendant quelques jours;

[1] *Mémoires de M. de Metternich,* t. VI, p. 152, 162 et 167.
[2] Lettre du 30 juin 1836. (*Documents inédits.*)

il fit venir M. Bresson. « Ce que vous écrit votre ministre est-il sérieusement vrai? lui demanda-t-il. — Vous n'en pouvez douter, Sire. — En ce cas, je marie votre prince royal. De toutes les princesses allemandes, il n'en est qu'une digne de lui, et je la lui donne. Elle est ma parente et celle de l'empereur de Russie; vous voyez qu'elle est de bonne maison. Elle n'a pas de fortune, mais je suis prêt à la doter. » Puis, après avoir nommé la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin, il ajouta : « Ce n'est pas que cette union ne doive rencontrer aucune opposition. J'en prévois, au contraire, une fort décidée de la part de la famille; mais vous n'aurez pas à vous en occuper; j'en fais mon affaire... Ces jeunes gens sont faits l'un pour l'autre ; je les aime d'une égale affection. Le mariage se fera, dussé-je enlever la future pour l'envoyer à Paris. » Ces ouvertures furent bien reçues en France. Toutefois il ne leur fut pas immédiatement donné suite. Le duc d'Orléans voulait prendre ses informations sur la princesse qu'on lui offrait; de plus, il craignait qu'un mariage trop précipité n'eût un air de dépit.

Pendant ce temps, la nouvelle se répandit que l'archiduchesse Thérèse allait épouser le roi de Naples [1]. On se flattait, à Vienne, que, de ce côté, les révolutions étaient moins à craindre. Vanité des précautions humaines! la future reine de Naples devait mourir en exil, tout comme la future duchesse d'Orléans.

XI

L'échec des négociations matrimoniales causa un chagrin de cœur à la Reine, un regret politique au Roi; mais surtout il fut un vif mécompte pour M. Thiers. Le jeune président du conseil avait mis tout son enjeu sur cette carte, et il perdait. Quel était, en effet, le résultat de son ministère? Par quel succès avait-il justifié une élévation si prompte et si contestée? A l'intérieur, il n'avait rien fait que se maintenir au moyen de coups de bascule dont le secret était maintenant trop connu, l'effet usé, et qu'il savait bien ne pouvoir recommencer à la session suivante. A l'extérieur, il ne lui restait que l'impopularité d'avoir déserté la politique de 1830, sans le profit qu'il avait eu en vue. Irrité, il résolut de se venger sans retard des puissances continentales qui n'avaient pas répondu,

[1] Cette nouvelle fut d'autant plus pénible à la reine Marie-Amélie, qu'elle avait espéré marier une de ses filles à son neveu, le roi de Naples, et que celui-ci, avec son habitude de mystifier les gens, venait, dans une visite récente à la cour de France, de se conduire de façon à encourager les espérances de la Reine. « Il n'y a rien de plus pénible, écrivait à ce sujet la pieuse princesse, que d'être trompée dans des sentiments d'affection et de confiance; mais j'offre à Dieu ma peine. »

comme il l'espérait, à ses avances [1]. Compromis, il voulut reconquérir la faveur de l'opinion libérale. Ayant manqué un coup d'éclat conservateur et pacifique, il ne songea plus, avec sa mobilité aventureuse, qu'à faire un coup de tête révolutionnaire et belliqueux. Le Roi, qui l'observait, s'aperçut de ce changement. « Thiers, disait-il plus tard, a été excellent jusqu'à la rupture du mariage; après cela, il a complètement perdu la tête [2]. »

Sur quel théâtre allait-il chercher cette sorte de revanche? Quelques mois auparavant, comme le chancelier autrichien exprimait, non sans ironie, la crainte que le ministre français ne se mît dans l'embarras par l'impétuosité du zèle qu'il déployait contre les radicaux Suisses : « Que M. de Metternich ne s'inquiète pas trop pour mon compte, avait répondu M. Thiers; si je suis trop Sainte-Alliance en Suisse, je me referai en Espagne [3]. » Un peu plus tard, à un moment où le mariage paraissait encore possible, l'ambassadeur de Prusse avertissait, le 9 juin, son gouvernement qu'en cas d'échec M. Thiers était résolu « à pousser la France à une politique révolutionnaire en Espagne [4] ».

Depuis que le président du conseil avait refusé, le 18 mars 1836, la coopération proposée par lord Palmerston, l'anarchie s'était encore accrue dans la péninsule. Entre le parti révolutionnaire qui se rendait maître, à la suite d'insurrections sanglantes, de presque toutes les grandes villes de l'Est et du Sud, et les bandes carlistes qui s'approchaient chaque jour davantage de Madrid, le gouvernement de la reine Isabelle, sans un réal dans ses caisses, sans un régiment sur lequel il pût compter, semblait à toute extrémité. Aussi M. Isturitz, radical qui avait remplacé au ministère son coreligionnaire Mendizabal, sollicitait-il, éperdu, le secours armé de la France. Plus l'anarchie se montrait opiniâtre en Espagne, plus nous devions y regarder à nous charger d'y porter remède. Mais M. Thiers, à mesure qu'il perdait espoir d'obtenir le mariage autrichien, devenait de nouveau favorable à l'intervention. Il recommençait à soutenir que les progrès des révolutionnaires n'étaient dus qu'au malaise produit par l'insurrection carliste; que d'ailleurs l'intérêt premier, dominant, de la France de 1830, était d'empêcher le triomphe du parti rétrograde au-delà des Pyrénées.

[1] « Tant pis pour qui n'a pas voulu de notre hypothèque », écrivait M. Thiers à l'ambassadeur de France à Vienne. » (*Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire.*)

[2] Dépêche de Werther, du 3 septembre 1836, citée par Hillebrand. (*Geschichte Frankreichs*, t. I, p. 591.)

[3] *Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire.*

[4] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. I, p. 591.

Les gouvernements du continent ne furent pas longs à s'apercevoir de cette évolution. Le 30 juillet, M. de Metternich se plaignait que le ministère français parût vouloir « lier l'affaire d'Espagne à celle du mariage [1] », et il trouvait là sujet de s'exprimer, avec une singulière amertume, sur la dangereuse incapacité de M. Thiers dans le maniement des affaires extérieures [2]. Les puissances n'avaient plus d'espoir que dans la sagesse de Louis-Philippe. Elles comptaient du reste que son autorité prévaudrait ; l'un des ambassadeurs étrangers écrivait, en parlant de ce prince : « Lui seul dirige la politique ; au fond, Thiers voudrait toujours intervenir ; le Roi seul y est absolument opposé, et sa volonté fait loi [3]. »

Louis-Philippe, en effet, était plus que jamais résolu à se refuser aux aventures, et il s'entendait avec M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, pour surveiller les démarches du président du conseil. Toutefois, il se préoccupait de ne pas fournir à celui-ci de prétexte pour dénoncer la couronne au pays : situation difficile dont il entretenait parfois les ambassadeurs étrangers : « Il me faut, disait-il à M. de Werther, infiniment de patience pour conduire ma barque [4]. » C'est par cette considération qu'il se prêta d'abord, de plus ou moins bonne grâce, à une sorte de transaction qui consistait à augmenter les secours indirects fournis au gouvernement espagnol. La légion étrangère que nous lui avions prêtée se trouvait réduite à 3000 hommes ; il fut convenu qu'on permettrait d'en élever le chiffre au moyen d'enrôlements volontaires faits dans notre armée, et qu'un général français serait autorisé à en prendre le commandement. La situation n'en restait pas moins très tendue entre Louis-Philippe et son ministre. L'ambassadeur de France à Madrid, M. de Rayneval, étant gravement malade, M. Thiers avait voulu envoyer, pour le suppléer, un agent sûr et capable ; il s'était adressé à M. de Bois-le-Comte, qui demanda à voir le Roi avant de partir : « Qu'en est-il besoin ? lui dit le président du conseil avec humeur. Ne suis-je pas ministre responsable ? » Puis, comme M. de Bois-le-Comte insistait : « Eh bien ! soit ; venez me prendre ce soir, nous irons

[1] Le chancelier ajoutait à ce propos : « Ce n'est pas l'Autriche que, dans l'affaire de la péninsule, nous voyons compromise en première ligne. Ce que je prêche, ce sont les conditions de la vie pour la France. Quand on me dit : « Si vous faites l'un, je ferai l'autre », c'est tout comme si l'on ne disait rien. Les enfants, pour punir leurs parents, disent souvent : « Je ne mangerai pas. » Aussi souvent que j'entends une menace pareille, je dis à l'enfant : « Eh bien, ne mange pas. » (*Mémoires de M. de Metternich*, t. VI, p. 153.)

[2] *Ibid.*, p. 155.

[3] Dépêche du 24 juillet 1836. (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. I, p. 633.)

[4] *Ibid.*, p. 636.

ensemble aux Tuileries, et vous partirez pour Madrid demain matin. » Louis-Philippe reçut les deux visiteurs froidement; M. de Sainte-Aulaire a conservé de l'entretien qui s'engagea, cette sorte de procès-verbal : Le Roi : « Vous direz à la reine Christine, monsieur de Bois-le-Comte, que j'enverrai à son secours dix ou douze mille hommes de mes troupes. » (*Le Roi, se tournant vers M. Thiers*) : « N'est-ce pas ce qui a été convenu dans le conseil, monsieur le ministre? » — M. Thiers : « Oui, Sire. » — Le Roi, *à M. de B. le C.* : « Le drapeau et la cocarde française ne paraîtront pas en Espagne; mes troupes serviront sous le drapeau et la cocarde espagnols. » (*A M. Thiers*) : « Cela est bien entendu, n'est-il pas vrai, monsieur le ministre? » — M. Thiers : « Oui, Sire. » — Le roi, *à M. de B. le C.* : « Pour commander mes troupes, j'offre à la reine Christine le maréchal Clauzel et le général Bugeaud; elle sera libre de choisir entre eux. » (*A M. Thiers*) : « Vous y consentez, n'est-ce pas, monsieur le ministre? » — M. Thiers : « Oui, Sire. » — Le Roi : « Le général français commandera toutes les troupes, soit espagnoles soit françaises, qui opéreront en commun. » Ici encore, Louis-Philippe se retourna vers M. Thiers qui fit un signe d'assentiment, puis Sa Majesté se leva, et, sans ajouter une parole, congédia ses deux interlocuteurs [1].

A peine arrivé en Espagne, M. de Bois-le-Comte, tout en annonçant les secours, déclara qu'il fallait renoncer à l'espoir d'une action directe de la France; mais il avait beau dire, à Madrid, on comptait toujours sur l'intervention, et le public interprétait la venue de l'envoyé français comme l'annonce de cette intervention ou tout au moins d'une mesure devant y conduire. Tel était, du reste, le secret dessein de M. Thiers. Il se flattait d'amener, bon gré mal gré, le Roi à l'intervention, dût-il l'y contraindre par des moyens révolutionnaires. « Je vais faire à mon aise mes affaires en Espagne, écrivait-il alors à M. de Sainte-Aulaire. Je recrute la légion étrangère; elle serait de cinquante mille hommes si nous voulions; il n'en faut pas tant, avec un bon général, pour mettre au néant le héros de la Navarre. MM. d'Apponyi et de Werther jettent feu et flamme contre moi, ils livrent des assauts au Roi; s'ils m'obligent à ouvrir les fenêtres et à crier au secours, il n'entrera que trop de monde dans la maison pour me prêter main-forte. » En attendant, d'accord avec le ministre de la guerre, le président du conseil poussait activement l'organisation de la légion, sans s'inquiéter de l'humeur témoignée par les puissances continentales [2], et sans se gêner pour

[1] *Mémoires inédits de M. de Sainte-Aulaire.*

[2] Dépêche de M. Thiers à M. de Barante, du 15 août 1836. (*Documents inédits.*)

sortir, sur plus d'un point, des conditions convenues avec la couronne.

Louis-Philippe était trop fin pour ne pas voir qu'on cherchait à le jouer. Il se plaignait que son ministre « eût recours au système de Mazarin, qui disait que le nocher tournait le dos au but vers lequel il conduisait son bateau ». De là, des questions, des explications, des récriminations incessantes, au sein du conseil des ministres. Tout cela n'était pas fait pour diminuer les doutes et les répugnances du Roi au sujet des mesures adoptées; il en venait à se demander si ces mesures n'étaient pas plus mauvaises encore que l'intervention directe. Lui-même exposait ainsi les raisons de ses inquiétudes : « Un corps français de dix, douze ou quinze mille hommes tirés de nos régiments, recruté et formé sous la direction du ministre de la guerre et des autorités françaises, composé de Français et de nos meilleurs soldats, commandé par des officiers et des généraux français, organisé en France, est en fait, une armée française; la fiction de la faire entrer au service d'Espagne, n'ayant d'autre garantie qu'une cocarde et un drapeau espagnols, serait détruite à l'instant où elle les rejetterait pour reprendre les siennes, ce qui ne serait ni long ni douteux; d'ailleurs ce serait faire ce qu'aucun gouvernement, jaloux de son honneur et de celui de la nation, n'a jamais admis ni toléré, puisque ce serait remettre le sang, la force et la puissance nationales à la disposition d'un gouvernement étranger, enlever une armée française à l'allégeance de la France. Et remarquez bien ceci : c'est que, l'Espagne ne pouvant ni les payer ni les satisfaire, vous les exposeriez à tous les ressentiments du désespoir, à toutes les séductions républicaines, d'autant plus dangereuses que le gouvernement et le pays d'Espagne deviendraient plus révolutionnaires [1]. »

On devait commencer à se rendre compte aux Tuileries qu'on était loin d'avoir gagné au change, en remplaçant le duc de Broglie par M. Thiers. Le premier, sans doute, n'était pas un ministre commode; par une conception trop absolue du régime parlementaire et par une méfiance excessive des interventions parfois un peu tatillonnes de Louis-Philippe, il exagérait l'indépendance ministérielle jusqu'à refuser à la couronne sa part d'action légitime : c'était le cas, par exemple, quand il ne voulait pas montrer au Roi les lettres confidentielles des ambassadeurs et ne lui communiquait qu'à grand'peine les dépêches officielles; mais, après tout, il était loyal, respectueux, n'usant, pour faire triompher sa volonté, ni de ruse ni de violence, offrant seulement une démis-

[1] Lettre écrite, quelques jours plus tard, par Louis-Philippe à M. Dupin, pour lui rendre compte des causes de la crise. (*Mémoires de Dupin*, t. III, p. 223.)

sion qu'il était prêt à donner sans éclat et sans rancune. Dans M. Thiers, avait-on trouvé le ministre désiré qui devait se borner, selon la parole de M. de Talleyrand, à être « l'organe éloquent de la politique royale [1]? » Après quelques mois d'épreuve, il était visible que sa souplesse cachait autant d'esprit d'indépendance que la raideur de M. de Broglie; il avait en moins la sûreté dans le jugement et dans le caractère; ce n'était plus un système raisonné qu'il prétendait imposer, mais les aventures où le poussaient son caprice et son dépit; et, pour arriver à ses fins, il ne se faisait pas scrupule d'essayer de tromper ou d'opprimer la couronne.

Pendant que les rapports devenaient ainsi de plus en plus difficiles entre le Roi et son ministre, les événements se précipitaient en Espagne. Le 12 août, les deux régiments en garnison à Saint-Ildefonse, où résidaient alors Isabelle et sa mère, la régente, s'insurgeaient, envahissaient le palais de la Granja, et, après une scène de violence, la Reine se voyait contrainte « d'autoriser la troupe à jurer la constitution de 1812 ». Insurrection analogue à Madrid, suivie du massacre du brave général Quesada. Les ministres étaient obligés de prendre la fuite. L'émeute victorieuse imposait un nouveau cabinet plus révolutionnaire encore que le précédent. Les cortès étaient dissoutes, et une assemblée nouvelle convoquée selon le système électoral prescrit par la constitution de 1812, avec mission de remettre celle-ci en vigueur. En même temps, on entendait répéter dans les cafés de Madrid ces mots qui finissaient par y devenir proverbiaux : *A ver ahora lo que haran esos picaros de Franceses.* « Nous allons voir maintenant ce que feront ces vauriens de Français [2] ».

M. Thiers n'avait sans doute aucun goût pour la constitution de 1812 et pour le parti qui s'était emparé du pouvoir à Madrid, mais il soutenait toujours que, pour faire cesser le désordre, il fallait d'abord abattre don Carlos, que la France seule le pouvait, et qu'abandonner la jeune reine dans le péril qu'elle courait, c'était vouloir sa ruine. Il pressait donc plus que jamais l'organisation de la légion étrangère. Le général Lebeau, auquel avait été confié un commandement dans ce corps, se croyait autorisé à annoncer, non sans fracas, aux autorités espagnoles de Pampelune, que la légion était l'avant-garde d'une nombreuse armée envoyée par la France à leur secours. Quand cette démarche fut connue à Paris, le Roi s'en montra fort ému. En l'absence de M. Thiers, qui chassait chez M. de Rothschild, il fit aussitôt insérer, par M. de Montalivet, dans

[1] *Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*
[2] Dépêche de M. de Bois-le-Comte, citée dans les *Mémoires de M. Guizot,* t. IV, p. 165.

le *Moniteur* du 24 août, la note suivante : « Plusieurs journaux ont publié un ordre du jour du général Lebeau, daté de Pampelune, le 13 août, dans lequel il annonce aux troupes sous ses ordres qu'il a été nommé par le roi des Français au commandement des légions, qui sont au service de S. M. la reine d'Espagne. C'est une erreur que nous devons rectifier. Le général Lebeau a été autorisé par le Roi à passer au service de la reine d'Espagne; mais le Roi n'a eu aucune part à la nomination de cet officier général à ce commandement. » Cette note indiquait la préoccupation bien marquée de dégager le gouvernement français des affaires espagnoles. En effet, bien loin de voir, dans l'insurrection victorieuse de Saint-Ildefonse, un motif d'intervenir davantage, Louis-Philippe y trouvait plutôt une raison de retirer les secours qu'il n'avait consentis qu'à regret. Si l'on avait promis l'aide d'une légion composée de soldats français, c'était à la Reine libre, non à la Reine prisonnière; c'était à un gouvernement monarchique, non à la constitution républicaine de 1812. Quelques jours avant l'insurrection, M. Isturitz, qui se sentait débordé, avait posé cette question à M. de Bois-le-Comte : « Si la constitution de 1812 était imposée à la Reine par la violence, le gouvernement français regarderait-il le traité comme subsistant encore pour ce qui regarde l'Espagne? — Tout ce que je puis dire, répondit l'envoyé français, c'est que j'ai été chargé d'annoncer des secours à la Reine libre et indépendante, agissant avec le concours de la nation et avec celui des corps politiques régulièrement organisés, et non à la Reine réduite à être le jouet d'un parti ou l'organe d'une volonté étrangère à la sienne. » Louis-Philippe n'ignorait pas, d'ailleurs, l'effet produit sur les autres puissances par les événements de Saint-Ildefonse. M. de Metternich avait dit aussitôt à M. de Sainte-Aulaire : « Ne vous y trompez pas, notre inaction n'est pas de la faiblesse; l'Autriche, la Prusse et la Russie n'abandonnent pas l'Espagne à la France et à l'Angleterre, comme un sujet livré à leurs aventureuses expériences; une intervention étrangère amènera très probablement une guerre générale en Europe... Jamais la coalition de 1808 n'eût eu lieu contre la France, si l'empereur Napoléon n'avait pas été engagé en Espagne. » Ce langage du prince de Metternich et celui non moins explicite qu'il tint à l'ambassadeur d'Angleterre, laissèrent M. de Sainte-Aulaire convaincu « que, si le parti constitutionnel triomphait en Espagne par ses propres forces, on éprouverait, à Vienne comme à Berlin et à Saint-Pétersbourg, une violente humeur, sans cependant se décider à nous faire la guerre; mais que, si don Carlos succombait sous l'effort de la France et de l'Angleterre, les trois puissances du Nord n'attendraient qu'une occasion de se venger, et que notre

réconciliation avec l'Europe continentale deviendrait impossible [1]. »

Chaque heure augmentait donc la distance qui séparait la politique du Roi de celle de son ministre : une rupture était inévitable. Louis-Philippe la provoqua dans les derniers jours d'août, en demandant formellement que les corps rassemblés sur les Pyrénées fussent dissous. Comme toutes les fois où les intérêts extérieurs de la France lui paraissaient en péril, il était fort résolu et disait à M. Thiers : « Je serai le second tome du roi Guillaume et je ne vous céderai pas, même si vous ameutiez une majorité contre moi. » Le président du conseil combattit la mesure que proposait le Roi, par la raison que ce serait renoncer définitivement à agir en Espagne. « Il faut rompre la glace, dit-il : le Roi ne veut pas l'intervention, nous la voulons; je me retire. » Ses collègues, sauf M. de Montalivet, adhérèrent à sa déclaration. « Messieurs, répondit le Roi, il est donc entendu que le cabinet est dissous; je vous demande de n'en point parler et de rester à vos postes, pendant que je vous chercherai des successeurs. »

Le secret ne fut pas longtemps gardé. Louis-Philippe annonça lui-même l'événement aux ambassadeurs des puissances continentales [2], sachant que, de ce côté, on lui saurait grand gré de son initiative. A Vienne, à Berlin, ce fut comme un transport de reconnaissance : on ne tarissait pas en éloges du Roi. « Il a prouvé, disait M. Ancillon, qu'il sait et veut non seulement régner, mais aussi gouverner. » On admirait surtout que M. Thiers eût été « renversé, non par la Chambre, mais par le Roi seul [3] ». L'empereur Nicolas, qui évitait d'ordinaire de parler de Louis-Philippe, comme si ce nom seul lui brûlait les lèvres, en venait à dire à notre ambassadeur : « Combien le Roi a eu de sagesse et de fermeté, en s'opposant à l'intervention! L'Europe lui doit beaucoup, et jamais il n'a donné une preuve plus forte de sa prudence et de sa volonté [4]. » Par contre, vive irritation chez lord Palmerston, plus ou moins protecteur des radicaux espagnols. C'est au Roi personnellement qu'il en voulait, et il lui prêtait les plus noirs desseins. « Ces insurrections militaires en Espagne et en Portugal sont le diable, écrivait-il à son frère; elles n'auraient pas éclaté, si notre digne ami et fidèle allié, Louis-Philippe, avait rempli ses engagements et avait agi dans l'esprit de la Qua-

[1] *Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire.*

[2] « Eh bien, mon cher baron, disait le Roi à M. de Werther, j'ai été dans une nouvelle cuisson, depuis que je ne vous ai vu. » (Dépêche de Werther citée par Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. I, p. 593.)

[3] *Ibid.*, p. 596 et 636.

[4] Dépêche de M. de Barante, des 8 et 22 octobre 1836. (*Documents inédits.*

druple alliance. Mais, quelle qu'en soit la cause, il nous a jetés à peu près par-dessus bord, nous, la Reine et le traité. Les uns disent que c'est par peur des républicains, les autres par désir de plaire à l'Autriche et à la Russie, d'autres qu'il veut le succès de don Carlos et donne une princesse française à un fils de don Carlos... » Peu de jours après, il revenait à la charge : « Louis-Philippe nous a traités indignement dans les affaires espagnoles; mais le fait est qu'il est aussi ambitieux que Louis XIV et veut mettre un de ses fils sur le trône d'Espagne, comme mari de la jeune reine; il croit qu'il atteindra mieux ce but par la continuation du désordre en Espagne. » Une autre fois, il accusait le gouvernement français de convoiter les provinces du nord de l'Espagne [1]. Ce ressentiment ne fut-il pas pour quelque chose dans le mauvais coup que lord Palmerston devait nous porter en 1840? Beaucoup l'ont pensé, non sans quelque raison [2].

En France, les conservateurs ne pouvaient pleurer beaucoup un ministre qui avait, tout le temps, coqueté à leurs dépens avec les amis de M. Odilon Barrot, dont l'œuvre la plus certaine avait été de décomposer l'ancienne majorité et de désorienter l'administration, et qui semblait même, à la fin, vouloir se jeter dans les aventures extérieures. D'autre part, la gauche avait fini par trouver que l'exclusion des doctrinaires ne suffisait pas à ses principes et à ses passions; elle s'était lassée des ménagements qu'elle s'imposait pour marcher avec le tiers parti, et il lui reprenait envie de combattre sous sa propre bannière. Il n'était pas jusqu'à M. de Talleyrand qui ne désavouât le ministre qu'il avait tant contribué à faire et qui ne donnât pleinement raison au Roi [3]. Aussi M. Duchâtel pouvait-il écrire, le 1er septembre : « La position de Thiers est des plus mauvaises; il est universellement abandonné. » Quant aux spectateurs non classés dans les partis, le *Constitutionnel* ne parvenait pas à leur persuader que la chute de M. Thiers fût un grand malheur : ils ne voyaient pas ce que, dans sa mobilité équivoque et stérile, ce ministère avait fait jusqu'alors, au dedans ou au dehors, qui le rendît particulièrement regrettable; encore moins se faisaient-ils une idée nette de ce qu'eussent été ses projets d'avenir. A régler le compte de ces six mois de gouvernement, la part des déboires dépassait celle des satisfactions; il était né plus d'inquiétude qu'il ne restait d'espoir. Si bien qu'à la nouvelle de la démission du ministère, l'impression dominante fut une impression de soulagement.

[1] H. L. Bulwer, *The life of Palmerston*, t. III, pp. 24, 27, 28.
[2] Tel est le sentiment de Bulwer lui-même, t. II, p. 218.
[3] Lettre de M. Royer-Collard à M. Molé, en date du 2 septembre 1836. (*Documents inédits.*)

D'ailleurs, cette intervention en Espagne, à propos de laquelle avait éclaté la crise, était loin d'être populaire. Elle l'était même si peu, qu'on se demande comment M. Thiers avait choisi, pour livrer sa dernière bataille, une question où il devait être tellement assuré d'être battu. Peut-être avait-il assez conscience de l'avortement de son ministère pour ne plus chercher qu'un moyen de s'esquiver, pareil à ces joueurs impatients qui, aussitôt qu'ils devinent la partie perdue, jettent de dépit les cartes sur la table. On a observé plaisamment que, s'il était plus agile que tous à grimper au mât de cocagne du pouvoir, nul n'était plus prompt à s'en laisser glisser : contraste avec M. Guizot qui s'y hissait lourdement, mais s'y cramponnait avec ténacité. Dans ces descentes, du reste, M. Thiers mettait beaucoup de souplesse et d'art, s'arrangeant pour retomber toujours sur ses pieds. En succombant sur la question d'intervention, il échappait au danger qui l'effrayait entre tous, celui de se retirer pour avoir tenté sans succès de s'unir aux anciens tenants de la Sainte-Alliance. L'imprudence même de l'aventure révolutionnaire et belliqueuse où il faisait mine de vouloir jeter la France, contribuait à mieux effacer les avances faites naguère aux puissances continentales; il donnait un gage éclatant à cette Angleterre qu'il venait de tant négliger; il se retrouvait, pour l'opposition à venir, l'homme de la politique « libérale » et « nationale ». Comédie si bien jouée que, quelques semaines plus tard, M. Odilon Barrot, montrant l'Europe divisée entre les États réformateurs et les conservateurs, entre la révolution et l'ancien régime, félicitait, avec sa gravité sentencieuse, M. Thiers d'avoir compris, au pouvoir, que la place de la France de Juillet était dans le premier camp, à côté des gouvernements ayant même principe et même origine qu'elle, et il faisait honneur au pourfendeur des radicaux suisses, au négociateur du mariage autrichien, d'être tombé victime de sa fidélité aux alliances libérales et de son horreur pour la contre-révolution européenne.

Paul THUREAU-DANGIN.

L'ARMÉE COLONIALE

Il semble qu'un courant irrésistible entraîne depuis quelque temps la vieille Europe vers les expéditions lointaines et aventureuses. Est-ce un regain de jeunesse, est-ce au contraire le symptôme d'une décadence prochaine ou déjà commencée? nul ne peut le dire, les malades sont parfois si trompeurs; mais, quoi qu'il en soit, chacun veut avoir sa part de la curée exotique, les plus petits aussi bien que les plus grands. Le Portugal fait valoir avec énergie son droit sur des territoires contestés; le roi des Belges se félicite d'avoir ajouté à son titre enviable de souverain neutre celui d'empereur du Congo; l'Italie, qui suit toujours quelqu'un, s'élance dans la mer Rouge à la remorque de l'Angleterre, et il n'est pas jusqu'au joueur le plus serré de l'échiquier diplomatique qui ne se hâte d'exposer au soleil brûlant de l'Afrique le drapeau encore assez neuf de son empire.

Les partisans nombreux de la politique coloniale ont, du reste, plus d'un argument à leur service. Les uns s'efforcent d'y voir un gage assuré de paix pour l'Europe; c'est, à leurs yeux, l'exutoire nécessaire à toutes les passions, c'est l'apaisement prochain de toutes les vieilles haines, Dieu les entende! Les autres, et ce sont les plus sérieux, invoquent en leur faveur des motifs d'économie politique. Suivant ces derniers, les différents États civilisés étant condamnés à un retour immédiat au protectionisme le plus rigoureux, il y a une question primordiale, un intérêt puissant à chercher, coûte que coûte, pour l'industrie et le commerce, les débouchés que l'Europe cessera sans aucun doute de fournir. Une mise de fonds considérable est nécessaire, ils veulent bien le reconnaître, mais le placement doit rapporter de gros dividendes. C'est le *Struggle for life* appliqué aux nations; de là, cette véritable course au clocher à laquelle nous assistons depuis quelques mois. Enfin, il y a les enthousiastes, qui, dans un élan de générosité, font résonner les grands mots d'humanité, de civilisation et de progrès, mais nous ne les mentionnons que pour mémoire, ce sont des naïfs, à moins que ce ne soient de bons loups déguisés en agneaux.

La France, loin d'échapper à la tentation commune, a été la première à y céder, et s'est mise à la tête du mouvement. Était-elle poussée par sa situation géographique sur trois mers, par son passé glorieux, et par le rôle qu'elle a toujours joué comme puissance maritime de premier ordre? Avec cet esprit d'orgueil qui est à la fois sa force et sa faiblesse, lui en coûtait-il de se laisser distancer dans cette voie par des nations plus ou moins sœurs? Le souvenir de ses récents malheurs et le sentiment de son isolement auraient pu la retenir, elle n'en a pas moins quitté cette politique de recueillement, objet de tant de railleries, mais qui avait l'avantage de sauvegarder le présent et de ménager l'avenir. Est-elle sûre de récolter au loin les compensations qu'une diplomatie de rencontre ne lui permettait plus de trouver autour d'elle? Ne s'est-elle pas faite, ou mieux, n'a-t-on pas fait d'elle le complice inconscient de son ennemi le plus intime? Au moment où la mort d'un seul homme peut déchaîner sur l'Europe une guerre de succession terrible, comment la France n'a-t-elle pas compris qu'elle devait laisser ses voisins dépenser leurs forces pour se retrouver à une heure donnée, comme autrefois et plus qu'autrefois peut-être, l'arbitre du vieux monde?

A tous ces points d'interrogation, le temps seul peut répondre d'une façon péremptoire. Le jour est passé de discuter la question d'opportunité, et, qu'on nous pardonne cette expression triviale : le vin est tiré, il faut le boire. Il s'agit de l'avaler sans trop faire la grimace, et, surtout, de le payer le moins cher possible. Ce n'est pas nous qui avons fait la politique coloniale, nous en laissons toute la responsabilité à ses auteurs, et prenant la situation telle qu'elle est, nous nous contenterons de rechercher, sans esprit de parti, sans récriminations, quels sont, au point de vue militaire, les meilleurs moyens de sortir avec honneur de la passe dans laquelle les politiciens nous ont engagés.

I

En thèse générale, il est difficile pour un État, même puissant, de concevoir une politique coloniale sans une armée spécialement organisée pour la soutenir. Dans le cas particulier de la France, avec sa méthode de conquête, on peut dire que c'est impossible. Cette façon de procéder a, comme toute chose humaine, ses avantages et ses inconvénients qu'il ne nous appartient pas de discuter ici, mais il est certain qu'elle a de nombreux et d'illustres détracteurs. Pour ne citer que le plus célèbre d'entre

eux, M. le prince de Bismarck, en exposant naguère ses projets d'expansion commerciale pour l'Allemagne, n'hésitait pas à la condamner ouvertement; il nous décochait à ce sujet quelques flèches discrètement acérées, et après s'être flatté de ne pas suivre nos errements, de ne débarquer sur les points occupés aucune légion de fonctionnaires et de n'y bâtir aucune caserne, il déclarait d'une manière positive que son entreprise ne nécessiterait jamais l'envoi d'un seul soldat allemand en dehors du territoire de l'Empire.

Le chancelier était peut-être sincère en prononçant ces paroles, il est permis, cependant, de croire qu'il est un colonisateur plus convaincu pour les autres que pour lui-même. En tout cas, l'avenir, qui a toujours été son complice depuis vingt ans, pourrait bien, cette fois, lui donner tort. La diplomatie des sauvages n'entend rien à celle des Européens, elle se moque des protocoles couverts des signatures les plus respectables, et, si les habitants pointilleux d'une côte africaine quelconque s'avisaient un matin de pendre un consul ou de jeter à la mer un comptoir, il faudrait, bon gré mal gré, se décider à venger l'honneur du pavillon insulté.

De là à une expédition, il y a moins de distance qu'entre la coupe et les lèvres; or, si l'on sait parfaitement quand ces sortes de choses commencent, on ignore généralement quand et comment elles se terminent. De pareilles éventualités sont toujours à prévoir, elles se sont reproduites souvent déjà, et deviendront de jour en jour plus fréquentes à mesure que le commerce jettera chez les indigènes des aventuriers audacieux, et leur fournira des armes plus puissantes pour combattre les Européens.

Les nations colonisatrices, ou même simplement commerçantes, sont donc placées dans la nécessité d'avoir constamment sous la main, en plus de leur armée continentale, une force plus ou moins considérable, mais toujours disponible d'hommes robustes, rompus à la guerre et à la vie si pénible des pays chauds.

En dehors de ces circonstances, qu'on pourrait au besoin qualifier d'exceptionnelles, il y a pour les grandes puissances coloniales l'obligation d'occuper d'une façon permanente les territoires parfois très étendus qui constituent leur empire d'outre-mer. Il est incontestable, et je crois incontesté, que cette tâche particulière exige des troupes d'une valeur spéciale, ni trop jeunes, ni trop vieilles, mais à coup sûr plus âgées que les conscrits enrégimentés par le service à brève échéance des armées continentales. A part les stations de la Méditerranée comme Malte, l'Algérie, la Tunisie, dont le climat est tempéré par rapport à celui des autres colonies, et qui sont considérées comme des garnisons transitoires ou de repos, il ne

viendrait jamais à l'idée d'un homme de guerre, connaissant les Indes ou le Soudan, d'exposer aux intempéries de ces contrées des soldats âgés de moins de vingt-cinq ans et n'ayant pas encore accompli deux années de présence effective sous les drapeaux.

C'est pourtant ce que la France a fait jusqu'à ce jour, sans se soucier d'être en contradiction flagrante avec ses trois voisines, l'Espagne, la Hollande et surtout l'Angleterre, dont l'expérience en matière coloniale ne saurait cependant être mise en doute.

Ces trois États diffèrent, je le concède, dans la façon dont ils recrutent leur armée coloniale.

L'Angleterre, qui s'est crue longtemps protégée par sa situation insulaire et séparée, pour ainsi dire, du reste du monde, s'est considérée comme une puissance uniquement maritime. Elle a réduit ses forces à un nombre déterminé de volontaires, retenus au service par l'appât d'une solde élevée et variant suivant les garnisons. C'est l'élément constitutionnel de sa résistance militaire, c'est le noyau autour duquel viennent se grouper les contingents indigènes.

La Hollande, fidèle aux traditions du moyen âge, recherche pour la défense de ses possessions des mercenaires, sans trop leur demander d'où ils viennent. La solidité admirable de son cadre d'officiers lui permet de tirer un assez bon parti de ces éléments inférieurs.

L'Espagne, au bout d'un certain temps de service, fait procéder à un tirage au sort entre les soldats de chaque contingent.

Mais, quel que soit le système préconisé dans ces divers pays, partout on voit établie et proclamée la nécessité d'un recrutement spécial pour les hommes destinés à un service dans les pays chauds. Si l'on veut d'ailleurs se reporter à des temps plus reculés de l'histoire, si l'on songe aux conquêtes féeriques accomplies par les bandes des Fernand Cortez, des François Pizarre, des Almagro et autres sublimes audacieux, on verra que ces prodiges ont été l'œuvre de poignées d'hommes, tous dans la force de l'âge et faisant de la guerre un véritable métier. Même encore de nos jours, avec les progrès réalisés par la science, avec l'emploi judicieux que nous pouvons faire des engins meurtriers, ce sont encore des soldats de métier qu'il nous faut, non pas seulement pour vaincre des hordes indisciplinées, mais encore et avant tout pour triompher de ces difficultés matérielles et climatériques, qui subsisteront toujours et qui continueront à être la pierre d'achoppement des armées trop jeunes.

Le recrutement des armées pour donner des résultats efficaces doit être logique, et se prêter aux différents rôles qu'elles sont appelées à remplir.

Il y a donc lieu de distinguer ici entre les puissances purement continentales, les puissances uniquement maritimes et celles qui, plus privilégiées, sont à la fois continentales et maritimes.

Malgré les velléités coloniales de M. de Bismarck, on peut, sans risquer de se tromper encore, prendre l'Allemagne comme le type le plus parfait d'une puissance essentiellement continentale. Ce qu'elle a donc dû rechercher avant tout, c'est d'assurer à n'importe quel prix sa domination en Europe, ce qu'il lui a fallu demander à son recrutement, ç'a été le nombre, *la quantité*. Par un système ingénieux, elle est arrivée à s'incorporer pour ainsi dire tout entière, à un moment donné, sans exagérer outre mesure les charges du service en temps de paix. Les cadres puissants dont elle dispose, et qu'elle entretient toujours au complet avec un soin jaloux, lui ont permis de recourir à cette combinaison sans trop nuire à la qualité, et l'expérience a prouvé, de reste, qu'une armée ainsi composée répondait à toutes les exigences d'une grande guerre continentale et pouvait, non seulement assurer l'intégrité du territoire national, mais encore prendre l'initiative d'une offensive rapide et vigoureuse. Chez les nations de cet ordre, l'existence est suspendue dès la période de mobilisation, c'est une sorte de *tumultus gallicus* qu'on proclame, dure nécessité sans doute, mais à laquelle un intérêt supérieur condamne. C'est une question de vie ou de mort; mais si de pareils sacrifices peuvent et doivent être faits dans les cas suprêmes, est-il admissible qu'on ait le droit pour de simples expéditions coloniales de compromettre la sécurité d'un pays en écrémant son armée permanente, ou de jeter le trouble dans toute une région en mobilisant une ou plusieurs classes de réservistes?

C'est ce qu'a compris l'Angleterre, puissance coloniale et maritime. Elle a dû, à l'inverse de l'Allemagne, préférer la *qualité* au nombre; elle s'est bornée à une armée permanente trop restreinte, trop attachée aux vieilles pratiques de la guerre, mais solide, quoi qu'on en ait dit.

La France, qui est à la fois une puissance continentale comme l'Allemagne et maritime comme l'Angleterre, doit avoir un recrutement mixte, approprié au double rôle qu'elle est destinée à jouer successivement et peut-être simultanément. Il lui faut le *nombre* et la *qualité*.

Ces systèmes sont-ils inconciliables? Nous ne le pensons pas, à la condition néanmoins de compléter, nous ne disons pas de modifier, notre loi sur le recrutement. Une loi militaire même médiocre est une arche sainte, sur laquelle il faut porter la main le moins souvent possible et toujours à bon escient; c'est une machine savante et compliquée à laquelle il ne faut ajouter ni retrancher un rouage

sans risquer d'en compromettre le fonctionnement normal et régulier.

A ne considérer la France qu'au point de vue continental, il est reconnu à peu près par tous les esprits impartiaux que la loi du 27 juillet 1872 a donné tous les résultats attendus. Elle a donné beaucoup, et d'ailleurs on ne pouvait pas lui demander davantage, car elle avait été conçue dans un esprit particulier et qui limitait son action à un cadre bien défini. C'est sa plus grande qualité. Il faut, pour bien juger cette loi, se reporter aux circonstances si pénibles dans lesquelles elle a été élaborée. Le pays se relevait à peine de ses ruines, on songeait encore au combat de la veille, et déjà il fallait prévoir la bataille possible du lendemain. Ce n'est pas seulement une chose instructive que de repasser tous ces débats, c'est encore une lecture éminemment patriotique et qui fait du bien. Oh! comme on savait alors se placer en pareille matière au-dessus de l'esprit de parti, comme on était loin des querelles mesquines! Il n'y avait qu'un ennemi auquel il fallait être en mesure de faire face et à bref délai. On en a trouvé d'autres depuis, et qui ont fait, hélas! trop souvent oublier le premier!

La loi de 1872 restera le grand honneur de cette assemblée de Bordeaux, qui a été si calomniée de tout le monde, amis et ennemis; elle a été rédigée dans la préoccupation unique d'une guerre continentale, principalement avec l'Allemagne, et elle répondait pleinement au but qu'elle s'était proposé d'atteindre. A elle bien plus qu'à la diplomatie, nous avons dû la longue période de paix dont nous jouissons encore. Le seul tort a été à ceux qui ont voulu demander à cette loi ce qu'elle ne pouvait pas leur donner, et qui l'ont faussée dans son application. Il y a eu là, pour le *vulgum pecus*, une déception profonde; on a crié sur tous les tons que la loi était mauvaise, que nous n'avions fait en mobilisation aucun progrès depuis 1870. Clabaudage et badaudage que tout cela! La loi de 1872 ne se prêtait pas aux expéditions coloniales, et lorsqu'on a voulu comparer la guerre de Tunisie à un appel général fait aux forces vives de la nation, on a commis inconsciemment ou par esprit de rancune la plus grossière des erreurs ou la plus grande des injustices. M. le général Farre a été choisi comme bouc émissaire, et on l'a chargé de tous les péchés d'Israël. Sans vouloir pallier en aucune façon les imprudences faites à cette époque, nous pouvons nous demander si ses détracteurs eussent pu faire beaucoup mieux que lui à sa place. Il est vrai que depuis la guerre de Tunisie nous avons vu tant de choses, que nous commençons à ne plus nous étonner de rien.

Quoi qu'il en soit, l'expérience a prouvé que les entreprises colo-

niales de la France exigeaient un recrutement demandé en vain à la loi de 1872.

Indépendamment de ces raisons purement techniques, il y a encore des motifs moraux qui militent puissamment en faveur de la formation d'une armée coloniale composée en dehors des éléments du contingent normal. Après les désastres de 1870, le pays tout entier a consenti à un grand effort pour reconquérir sa situation en Europe et sa suprématie militaire; il fallait rester puissance de premier ordre ou passer au second plan. On a sacrifié sans murmure à ce Dieu des gros bataillons qui venait de nous frapper si durement, et chacun a réclamé l'honneur du service personnel en temps de guerre, le droit pour tous à payer l'impôt du sang. Cette charge, le pays l'a supportée noblement pendant quinze années, et jamais il n'a songé à s'en plaindre, quoi que puissent dire les ambitieux, avides de se faire sur les débris de nos institutions militaires un tremplin pour la gymnastique électorale; mais, s'il s'est courbé sous un joug aussi dur, c'est uniquement dans la perspective d'un combat suprême où son existence même pourrait être mise en jeu. Il veut bien, au besoin, laisser immoler nombre de ses enfants, et donner le plus pur de son sang pour maintenir intact ou reconquérir l'héritage des aïeux, mais, jamais, il faut le dire franchement, il n'a pensé que ses jeunes soldats pourraient, en pleine paix, lorsque rien ne menace la frontière, être exposés à succomber dans des expéditions lointaines, sous les balles des *Chinois* ou les fièvres de *Madagascar*. Si on eût, à l'époque où la loi de 1872 a été votée et acceptée, si on eût, dis-je, fait entrevoir un pareil avenir, il est probable que personne n'aurait voulu en assumer la responsabilité ni en endosser la signature. Il y a donc une injustice réelle à continuer d'enrôler dans les régiments de la marine les premiers numéros du recrutement cantonal, c'est une sorte de manquement au contrat tacite passé entre la France et ses législateurs.

Cette anomalie a frappé depuis longtemps plus d'un bon esprit, et dès le 5 février 1881, l'honorable M. Guichard présentait à la Chambre des députés une proposition de loi tendant à y remédier.

On pouvait croire, après la guerre de Tunisie, qu'avant de se lancer dans de nouvelles aventures, le gouvernement aurait à cœur de faire cesser cet abus. Il s'en occupe sans doute, et les projets sur la matière ont été nombreux, trop nombreux même; au fond, la bonne volonté n'a pas manqué, l'enfer lui-même n'est-il pas pavé de bonnes intentions? mais les petites vilenies de la politique au jour le jour ont fait oublier cette question vitale. Chaque changement de ministère amenait une modification nouvelle, la commission de

l'armée s'est vue sans cesse obligée de reprendre son travail : « Polissez-le sans cesse et le repolissez. » Si le conseil de Boileau peut s'appliquer aux œuvres de législation, il faut croire que nous assisterons à l'éclosion d'un chef-d'œuvre. On peut dire que ç'a été la vraie toile de Pénélope, et aujourd'hui encore, malgré les quelques formations nouvelles de régiments d'Afrique, il n'y a rien de fait. La France n'est pas à proprement parler en possession d'une armée coloniale.

Elle va l'être incessamment, paraît-il; la nécessité de cette création, qui n'est plus mise en doute par personne, est imposée au plus haut degré par les circonstances. En attendant, nous exposerons, aussi brièvement que possible, quelle devrait être la composition de cette armée et par quels moyens il serait facile de la plier, suivant les besoins, au double rôle assigné à la France comme puissance continentale et maritime. Les expéditions, les aventures si l'on veut, ont mis jusqu'à présent en péril notre mobilisation, il y a cependant un remède à cet état de choses. Grâce à un recrutement spécial et une répartition judicieuse, ces troupes, que nous réclamons avec instance, peuvent contribuer puissamment à la victoire dans une grande guerre européenne, car elles doivent constituer l'avant-garde et l'élite de notre jeune armée.

II

L'insuffisance numérique du dix-neuvième corps d'armée, celui qui occupe l'Algérie, a été démontrée trop clairement par les campagnes de la Tunisie et du Sud-Oranais, pour qu'il y ait une utilité à insister sur ce sujet. On n'a pas oublié l'inquiétude du monde militaire, lorsqu'il a vu cette formation assez incohérente de régiments à deux bataillons pris sur les divers points du territoire. Aujourd'hui encore, le groupement des quatrièmes bataillons en régiments de marche, quoique moins dangereux assurément pour la mobilisation, n'est pas non plus sans présenter de graves désavantages. La prise de possession du Tonkin a prouvé, d'autre part, que, si l'infanterie de marine était capable d'assurer la garde des colonies, ses ressources en hommes et en cadres étaient trop restreintes, pour lui permettre d'entreprendre, avec ses propres forces et sans emprunts à l'armée de terre, des expéditions d'une certaine importance. En effet, sur les 24 000 hommes qui composent en temps de paix son effectif, il ne reste que 6000 disponibles, si on a soin, comme on le doit, d'en défalquer les recrues, les malingres fatigués par le séjour dans les pays chauds, et les 8000 hommes

affectés aux garnisons permanentes des colonies. Le principe absolu de ne pas recourir aux troupes continentales et la réduction probable du service à trois années devaient avoir pour conséquence immédiate l'augmentation de ces chiffres, mais il a fallu reconnaître, dès le principe, que les cadres de l'infanterie de marine étaient trop épuisés pour se prêter à cet expédient. Dans ces conditions, il était impossible de laisser plus longtemps à ce département une force aussi considérable et qui constituerait en temps de guerre, avec l'armée d'Afrique, un des éléments les plus solides de la défense nationale.

Cette grave question, qui devait mettre en opposition tant d'intérêts personnels et froisser tant d'amours-propres, avait préoccupé à plusieurs reprises les hommes les plus éminents. Dès 1871, MM. les généraux Faidherbe, Charreton, des Pallières et Fay l'avaient examinée dans leurs études si remarquables sur la réforme de l'armée française. Il est vrai qu'ils avaient envisagé presque uniquement l'hypothèse d'une grande guerre. Plus récemment, dans une brochure qui a fait sensation, un *ancien officier supérieur* a exposé avec une lucidité convaincante les inconvénients de conserver ces troupes dans la dépendance de la marine. Selon cet auteur, qui est aussi une autorité, en les laissant plus longtemps en dehors de l'armée de terre, on se serait exposé : « 1° à affaiblir le ressort de notre mobilisation; 2° à méconnaître les intérêts du trésor; 3° à continuer à infliger au pays des pertes cruelles et prématurées d'officiers de tous grades; 4° à priver gratuitement les divers corps de l'armée d'un certain nombre d'officiers expérimentés, enfin et 5° à faire peser plus longtemps sans nécessité sur la population les charges si redoutées du recrutement de l'armée de mer. »

Il ne rentre pas dans le cadre restreint de cette étude d'examiner en détail chacun de ces points, mais la valeur des arguments mis en œuvre est incontestable. A ne considérer que la question de mobilisation, sans contredit la plus importante, on sait que les régiments d'infanterie de marine ont des réservistes à eux, composés d'anciens soldats de ces corps et placés en dehors des lois de notre recrutement semi-régional. Le nombre en est, actuellement, d'une vingtaine de mille.

Or se figure-t-on, au moment d'une guerre continentale, tous ces hommes dirigés de toutes les parties de la France et quelquefois de la frontière vers l'un de nos cinq grands ports militaires? Les voit-on se croisant avec leurs camarades de l'armée de terre, et amenant peut-être sur nos voies ferrées le désordre et l'encombrement si redoutés? Admettons encore qu'il n'en soit rien, malgré tout leur

bon vouloir, ils ne pourront rejoindre exactement les unités auxquelles ils sont affectés, et on sera privé dès le début de la campagne de nos meilleurs soldats. Tous ont en effet accompli au moins quatre années de service effectif dans la première portion du contingent, tous ont subi les épreuves d'un embarquement, et la plupart même ont été rompus au métier de la guerre dans des colonnes, en Cochinchine ou ailleurs.

Les partisans du *statu quo* ont invoqué au contraire plutôt des raisons de tradition et de sentiment. Motifs très honorables sans doute et respectables au plus haut degré, mais, là encore, ils devaient succomber, car l'histoire n'était pas avec eux. Le passage à la guerre des troupes de la marine, loin d'être une innovation, est un retour à un ancien état de choses. Les premières troupes coloniales, organisées en 1761, dépendaient de l'armée de terre. Les régiments de la marine, créés en 1792 et supprimés deux ans plus tard, furent employés presque uniquement à la garde des arsenaux. En 1814, le 15[e], le 70[e] de ligne et le 5[e] léger occupèrent les colonies dans la possession desquelles nous venions de rentrer. Ils y séjournèrent sans être relevés jusqu'en 1831. Cette permanence était assurément mauvaise, et c'est à elle qu'ont été dues les mortalités considérables et les difficultés du recrutement, aussi essaya-t-on, à cette époque, la création de deux régiments d'infanterie dits *de la marine*. Le nombre de leurs compagnies, reconnu bientôt insuffisant, fut successivement augmenté en 1838 et en 1840. Il était alors de 120 et l'effectif total, de 15 800 hommes. Quel qu'il fût, du reste, ces troupes n'étaient pas encore complètement séparées de l'armée de terre, dont les règlements leur étaient appliqués. C'est en 1854 seulement, que la scission fut réellement consacrée par le décret répartissant l'infanterie de marine en quatre régiments.

La question historique est suffisamment élucidée, mais les adversaires de la réforme nouvelle ont mis aussi en avant le besoin d'unité dans la défense de nos colonies. Cette objection pourrait embarrasser les timides, si l'intérêt de la mère patrie ne devait passer avant tous les autres. Au reste, si on veut, encore en cette matière, s'inspirer des puissances voisines, on verra que l'Angleterre, dont nous avons invoqué déjà le grand exemple, n'a jamais songé à réunir dans une même main la direction de ses troupes, celle de sa flotte et celle de ses colonies. La moitié de son armée est pourtant employée à leur défense, mais, sous l'impulsion énergique d'un pouvoir central résolu, le bien du service est toujours sauvegardé. Pourquoi n'en serait-il pas de même chez nous?

Cette discussion n'a plus guère aujourd'hui qu'un intérêt rétrospectif. Le rattachement a été décidé en principe, et il existe en fait

depuis que M. le ministre de la guerre a pris la responsabilité de toutes les opérations et de tous les services de notre corps expéditionnaire; mais il ne nous a pas paru inutile de reproduire à titre justificatif les motifs principaux qui ont amené cette évolution.

Sur ces deux points, que nous venons de traiter, à savoir : l'augmentation de l'armée d'Afrique et le retour futur de l'infanterie de marine à la guerre, l'accord s'est à peu près établi entre les auteurs des divers projets soumis au parlement. C'est le domaine commun où l'on s'est rencontré et qu'on s'est approprié à tour de rôle. C'était à tout le monde et ce n'était à personne, chacun s'est empressé d'en profiter.

Nous avons dit plus haut que l'honorable M. Guichard avait à deux reprises, le 5 février et le 19 novembre 1881, demandé la révision de nos lois militaires en ce qui concerne le recrutement de l'armée de mer. M. le duc de Feltre avait réclamé de son côté l'organisation d'une armée coloniale « composée d'éléments à la fois plus mobiles, plus disponibles, plus permanents, mieux appropriés au but qu'il s'agit d'atteindre ». L'honorable M. Vachal avait déposé plus récemment un projet analogue. Le gouvernement était donc mis en demeure par l'initiative parlementaire, heureusement inspirée cette fois, de procéder à une réforme utile. Pourquoi chacun des ministres de la guerre, et ils ont été nombreux depuis lors, s'est-il cru obligé d'en retarder l'exécution en modifiant les systèmes acceptés par ses prédécesseurs? Sans parler des deux projets primitifs de MM. les amiraux Cloué et Jauréguiberry et qui se contentaient d'augmenter les régiments de la marine, il nous suffira d'évoquer les noms de MM. les généraux Billot, Thibaudin et Campenon, pour remettre en mémoire autant de formations proposées par ces ministres. Il serait fastidieux d'exposer ou même d'analyser succinctement ici tous ces projets, ils différaient surtout par les détails, mais tous étaient empreints du même caractère, frappés du même sceau d'origine. Il faudrait aussi des pages pour raconter par quelle suite de négociations interminables et de concessions réciproques la commission de l'armée est arrivée à une entente avec les chefs qu'elle a vus défiler devant elle. Le passage au pouvoir de M. le général Lewal a amené encore une modification nouvelle, de peu d'importance, il est vrai. C'est à cette dernière incarnation que nous nous arrêterons, puisque ce doit, affirme-t-on, être vraiment la dernière. Voici, en quelques mots, à quoi se réduit ce projet sur lequel l'Assemblée législative va bientôt être appelée à statuer.

La composition des troupes spéciales d'Afrique y est fixée de la façon suivante : 1° *Infanterie :* 4 régiments de zouaves à 4 bataillons de 6 compagnies, plus 2 compagnies de dépôt; 4 régiments de

tirailleurs indigènes à 4 bataillons de 4 compagnies, plus une compagnie de dépôt; 2 régiments étrangers à 4 bataillons de 4 compagnies, plus une compagnie de dépôt; 2° *Cavalerie :* 4 régiments de chasseurs d'Afrique à 8 escadrons; 4 de spahis à 6 escadrons, 2 compagnies de cavaliers de remonte; 3° *Artillerie :* 4 batteries à pied, 4 montées, 8 de montagnes formant un régiment. Aussitôt après leur passage à la guerre, décidé en principe, les quatre régiments d'infanterie de marine, sous le nom de troupes coloniales, seront ramenés chacun à 9 bataillons de 4 compagnies dont un de dépôt. Le régiment d'artillerie coloniale sera ramené à 24 batteries. Un chapitre spécial est en outre consacré aux troupes indigènes dont le recrutement est réglé par décret.

Il nous est permis de dire que le projet du général Lewal, comme celui de ses prédécesseurs, ne répond pas au double rôle assigné à la France, et que nous nous sommes efforcés de faire ressortir dans la première partie de cet article. Il assure suffisamment, si l'on veut, la sécurité des colonies; il constitue une certaine force disponible pour des expéditions, mais il ne se plie aux exigences ni d'une grande lutte continentale ni même d'une guerre de moindre importance. Il ne donne pas à notre patrie ce dont elle aurait besoin, c'est-à-dire pour son armée continentale « une réserve puissante, aguerrie, pouvant être opposée aux réserves analogues existant dans les armées voisines ».

Aux grands maux les petits remèdes, telle paraît être la devise adoptée, dans cette question comme dans les autres, par les ministres de la troisième république, et s'il nous était permis de confondre dans une dénomination commune les expédients qu'ils se sont ingéniés à nous offrir, nous les désignerions en bloc sous le vocable des *petits projets*. La république, qui s'est vantée si souvent de faire grand, a, encore une fois, manqué à sa promesse, et, chose étrange, les hommes qu'elle a appelés à son service, malgré leur bonne volonté, malgré leur patriotisme, malgré leur valeur personnelle et leur intelligence, ont été rapetissés à son contact et condamnés à se courber sous le niveau commun.

S'il y a eu nombre de petits projets, il est juste de dire qu'il y en eut aussi un grand, mais il n'était pas l'œuvre d'un ministre républicain. J'ai nommé le rapport de M. le baron Reille (n° 2012, session 1883), sur la création d'une armée coloniale. Cette appréciation pourrait peut-être soulever quelques récriminations de la part des fervents adeptes du régime actuel, mais il nous serait aisé de leur répondre, en invoquant une autorité qu'ils aiment à faire intervenir dans leurs querelles de famille, la mémoire de celui qu'ils ont appelé « le grand patriote ». Ne viennent-ils pas, du reste, de lui offrir un

sacrifice réparateur par l'adoption du scrutin de liste? Gambetta, qui était, en effet, plus grand que son entourage et que ses successeurs, avait quelquefois l'instinct de ce qui pouvait être utile au pays, vision rapide, souvent fugitive, et tôt ou tard effacée par les sollicitations funestes de ceux qui se disaient ses amis! La valeur du système préconisé par M. le baron Reille ne lui avait pas échappé, et si la mort ne l'avait frappé d'une façon mystérieuse et soudaine, il est à peu près certain qu'il l'eût appuyé de toute son influence. Ce jour-là, il eût rendu un service signalé à la nation, car il l'eût mise en possession d'une machine de guerre puissante, parfaitement appropriée aux exigences des expéditions coloniales comme aux grands efforts des guerres continentales. On peut dire que c'eût été le régulateur de cette autre machine immense, compliquée, et non encore essayée qui s'appelle l'armée française mobilisée. Le projet de M. le baron Reille avait cette qualité indispensable, suivant nous, à toute bonne loi militaire : il était logique, il était établi justement sur cette donnée de la situation exceptionnelle de la France, sur cette dualité de la puissance continentale et de la puissance maritime, sur laquelle nous nous sommes appesantis à dessein. Il avait donc, nécessairement, avec tous les projets dont nous avons parlé, une partie commune et qu'on lui a souvent empruntée, en ce qui concerne l'armée d'Afrique et le rattachement, mais il s'en séparait complètement par la constitution d'une grande réserve mobile, stationnée en France, et dont il est difficile de méconnaître l'utilité.

D'après M. le baron Reille, l'armée coloniale comprendrait : « 1° les troupes mobiles (infanterie et artillerie ex-troupes de la marine) ; 2° les troupes permanentes d'Afrique; 3° les troupes locales des autres colonies (gendarmerie et indigènes) ; 4° le corps disciplinaire. Laissons de côté ces trois derniers paragraphes, pour ne nous occuper que du premier, c'est-à-dire de la composition et du recrutement des troupes mobiles.

Il y aurait 18 régiments mobiles, un par corps d'armée; chaque régiment aurait en France 2 bataillons (soit 8 compagnies et 2 autres bataillons), 8 compagnies également aux colonies, le colonel et le lieutenant-colonel alternant pour ce dernier service. Ces régiments, n'étant pas destinés à recevoir des recrues, n'auraient pas de compagnie de dépôt. L'effectif moyen de chaque compagnie serait de 150 hommes, chiffre reconnu suffisant pour les expéditions. En outre, chacun des 36 régiments d'artillerie des 18 corps d'armée continentaux compterait une batterie mobile. On voit, d'après ce qui précède, que l'infanterie mobile formerait un total de 288 compagnies, soit 2 par régiment de ligne ou par subdivision de région. Comment arriver à la constitution de cet effectif? L'infanterie de

marine comprend actuellement 180 compagnies, mais, défalcation faite des services spéciaux, elle se réduit à 144. Les 144 autres compagnies devraient alors être fournies par les deuxièmes compagnies de dépôt des régiments d'infanterie. Ces compagnies, presque toujours vides, sont, comme on l'a dit fort bien, « des cadres d'attente » ; elles sont destinées, paraît-il, à faciliter la formation d'un cinquième bataillon par le dédoublement du dépôt, mais leur utilité en temps de paix est fort contestable. Il est certain que leur suppression serait un obstacle à la formation dont nous venons de parler, et cette objection ne serait pas sans valeur s'il n'était possible de rémédier à cet inconvénient, au moment d'une guerre, par une répartition nouvelle des cadres de tout le régiment, et si elle n'était primée par l'immense avantage d'avoir, dès le premier jour de la mobilisation, 36 bataillons d'élite sur le pied de campagne, prêts à être jetés sur la frontière. Quant aux 36 batteries d'artillerie mobile, les 29 batteries du régiment de la marine, réparties entre les régiments continentaux, en assureraient la formation, et les 7 nouvelles batteries ne seraient organisées qu'au fur et à mesure des besoins et des ressources. Nous avons dit que les régiments mobiles n'étaient pas destinés à recevoir des hommes de recrue, ils seraient en effet composés : 1° d'engagés volontaires ; 2° de rengagés ; 3° d'hommes appartenant aux troupes continentales et demandant à passer dans ces corps ; 4° d'hommes de l'armée d'Algérie, attirés par l'appât d'une solde plus forte et de primes plus élevées. A défaut de volontaires, les régiments mobiles seraient complétés par l'application de la loi du recrutement, mais il y avait lieu d'apporter en cet endroit une modification au système actuellement en vigueur.

Le service des colonies exige des hommes d'une constitution exceptionnellement robuste, et un soin tout particulier doit présider à leur choix. L'article 37 de la loi de 1872, tout en affectant les premiers numéros du contingent au service de l'armée de mer, ne faisait aucune mention de leur aptitude. Cette lacune, les conseils de révision se chargeaient le plus souvent de la combler, en se montrant plus sévères pour ces conscrits que pour les autres. Bien qu'ils aient agi ainsi dans l'intérêt de l'armée, il y avait là une injustice à laquelle il importait de mettre un terme ; aussi, d'après le projet de M. le baron Reille, le contingent des troupes coloniales serait-il fourni par un tirage au sort effectué dans les corps entre les hommes ayant accompli leur première période d'instruction. Les hommes désignés auraient, d'ailleurs, la possibilité de permuter avec un autre soldat, dont l'aptitude devrait être reconnue supérieure, ou au moins égale à la leur. Cette permutation

avait été prévue par la loi de 1872, mais on avait entouré son application de telles difficultés, que dans la pratique elle était considérée comme impossible. Dans le projet qui nous occupe, elle deviendrait au contraire très facile, puisqu'elle aurait lieu entre les hommes d'un même régiment.

Chacun des 144 régiments d'infanterie serait chargé de fournir des hommes aux deux compagnies correspondantes des 18 régiments mobiles. Une commission de révision, composée du sous-intendant, du commandant de recrutement et du médecin-major, statuerait sur leur acceptation. Elle serait présidée par le chef de corps qui, seul responsable de ses choix devant l'autorité militaire, aurait toujours le droit de refuser, en dernier ressort, les soldats reconnus par la commission propres au service colonial. L'avantage de ce système est de pouvoir, au moment où les compagnies rentreraieut des colonies, renvoyer dans leur corps d'origine les soldats trop fatigués pour supporter un second embarquement, mais néanmoins assez vigoureux pour fournir un bon service dans l'infanterie continentale. Un officier général, délégué à cet effet, passerait une revue spéciale de ces hommes et déciderait s'il y a lieu oui ou non de prononcer leur retour à leur régiment primitif. Dans le même esprit et aussi pour donner aux troupes de ligne un noyau plus solide, les soldats coloniaux, après dix ans de service, pourraient être admis à passer dans le régiment continental et à y contracter un réengagement de cinq ans, qui complèterait leurs droits à une retraite proportionnelle. Le recrutement des batteries mobiles se ferait d'après des principes analogues. Les avantages de ce système et les garanties sérieuses qu'il présente sont trop évidents pour qu'il y ait besoin de les faire sentir plus longtemps; mais comme on ne peut attirer des volontaires, les garder jusqu'à trente-cinq ans que par une rémunération assez élevée, par des primes, des hautes payes, des suppléments de retraite, variant avec les colonies, les adversaires du projet Reille se sont retranchés derrière les difficultés financières.

Cet argument surprend un peu dans la bouche de prodigues qui ont gaspillé l'argent des contribuables à des choses infiniment moins utiles, mais l'objection avait été prévue à l'avance, et c'est peut-être un des côtés les plus ingénieux du projet. La caisse des *volontaires coloniaux* serait justement chargée du payement de ces allocations complémentaires dont nous venons de parler, elle serait alimentée par un abonnement annuel payé par l'État et par un prélèvement de moitié sur les parts de prise revenant au Trésor. On peut dire que ce dernier aurait avec elle un véritable abonnement. Les sommes reçues seraient placées à brève échéance en bons du Trésor,

en comptes courants ou en rentes sur l'État. L'administration de cette caisse appartiendrait de droit au ministre de la guerre, assisté d'un conseil de onze membres dont les fonctions seraient gratuites, et où l'élément militaire et parlementaire serait à la fois représenté de façon à sauvegarder tous les intérêts.

D'autre part, la somme à inscrire au budget ne dépendant que du nombre d'engagements ou de réengagements à demander, les variations dans les tarifs n'apporteraient aucune modification aux prévisions budgétaires et la dotation aurait le grand avantage d'être fixe.

Tels sont les caractères principaux du premier projet présenté par M. le baron Reille, à la Chambre des députés. La conception en est large et l'idée dominante y est de donner à la défense nationale une arme à deux tranchants qu'elle puisse utiliser non pas seulement dans les guerres exotiques, mais dans les moments de péril national.

La présence, dans chacun de nos corps d'armée, de ces régiments d'élite contribuerait puissamment au maintien des traditions militaires. Elle ferait revivre l'ancien esprit de corps et amènerait bientôt une émulation salutaire parmi les jeunes soldats auxquels on proposerait constamment ces modèles. Le principe de la réduction du service à trois années a été accepté par la Chambre. Cette mesure est suspendue comme une épée de Damoclès sur la tête de ceux auxquels les préoccupations politiques n'ont pas enlevé le souci de la grandeur de la France. L'introduction de soldats de métier dans l'armée continentale a toujours été une chose utile, mais elle s'impose aujourd'hui comme une nécessité. C'est le meilleur et le seul contre-poison qu'on puisse opposer à cette législation coupable. On croit trop généralement que les cadres se composent uniquement d'officiers et de sous-officiers, et qu'une bonne loi assurant le réengagement de ces derniers suffirait à maintenir à notre armée sa valeur.

Cette erreur est assez répandue pour mériter qu'on la combatte. Les anciens soldats font aussi partie intégrante des cadres ; ce sont eux qui mènent les recrues au combat, qui les initient en campagne aux mille détails de la vie militaire, qui leur montrent à faire le feu, la soupe, ou à improviser rapidement des abris. Avec le nombre considérable de réservistes qui viendra noyer les cadres actifs, la cohésion peut seule être assurée par ces vieux grognards faits pour imposer le respect. Nous ne voulons soupçonner le patriotisme de personne, mais il est assez étrange que les apôtres du service réduit aient été justement les premiers à repousser une mesure qui pouvait seule justifier leurs intentions.

Ce n'est un secret pour personne que les Allemands ont l'intention, en cas de guerre, de jeter, dès le début des hostilités, le trouble

dans notre mobilisation; ils n'en font pas mystère d'ailleurs, et ils ont étudié tous les moyens de mettre leur dessein à exécution. Depuis 1870, ils ont perfectionné encore leur mobilisation qui s'effectuerait en deux jours de moins qu'autrefois; ils ont massé une grande partie de leur cavalerie sur la frontière, et ils construisent en ce moment un matériel de siège formidable, destiné à annihiler autant que possible l'action protectrice de nos forts d'arrêt.

Caveant consules! Voilà le danger, n'est-ce donc pas plus que jamais le moment de constituer une réserve toujours prête, une troupe de premier ordre qu'on pourrait porter en vingt-quatre heures sur la ligne menacée. Qui oserait nier l'influence d'un premier revers sur notre caractère mobile et impressionnable? Qui pourrait contester au contraire le ressort et l'élan donné par un premier succès? Maints officiers, des plus sérieux et des plus confiants, disent tout haut : La prochaine campagne dépendra de son début.

Ce succès ou ce revers ne faut-il pas l'obtenir ou l'éviter à tout prix?

En 1876, dans une séance demeurée célèbre, Gambetta, se tournant vers la droite de l'Assemblée, jugea bon de lui montrer du doigt la frontière de l'Est. N'est-on pas en droit de reprendre ses paroles et de lancer aux députés de la gauche cette apostrophe virulente : « Et vous autres, regardez donc du côté de la trouée des Vosges! »

LOUIS DE CHAUVIGNY.

PARIS CARTE DE FRANCE

J'ai proposé, il y a déjà quelques années, un changement radical dans les noms de nos rues et de nos places publiques. Les raisons que je faisais valoir en faveur de cette réforme ont pris plus de force par les progrès du jacobinisme à travers l'indicateur de Paris, par les noms de plus en plus ridicules ou odieux qui, à chaque tournant de rue, blessent nos yeux et déshonorent nos voies publiques. J'ai donc pensé qu'il n'était pas sans utilité de revenir sur le même sujet, en y ajoutant quelques faits et quelques arguments nouveaux. C'est à la géographie seule de la France, que je voudrais emprunter tout entière une nomenclature générale et méthodique des rues de Paris, et même de toutes les villes de France.

Je m'étais d'abord imaginé que mon projet était original et que j'avais le mérite, *si qua est ea gloria*, d'en être l'inventeur. Depuis j'ai découvert que d'autres avaient eu la même idée avant moi, dans des circonstances analogues, en vue des mêmes avantages et pour éviter les mêmes inconvénients. Voici ce que dit Mercier, dans un chapitre de son *Nouveau tableau de Paris*, intitulé : *les Noms des rues changés*. « J'ai lu un projet de géographie dont Paris serait la carte et les fiacres des professeurs. Si les noms des rues devaient subir un changement, celui-ci est plus raisonnable que celui que les barbares et la rage révolutionnaire leur ont fait éprouver en supprimant les noms des saints... S'il fallait opérer un changement dans les noms des rues de Paris, il n'est pas un homme sensé qui ne préférât celui de ce géographe, lequel porte au moins avec lui un caractère d'originalité et d'instruction [1]. »

Quoique j'y perde le mérite de l'originalité, je suis bien aise d'avoir trouvé ce témoignage en ma faveur ; je fais donc appel à tous les hommes sensés dont parle Mercier, et dont le suffrage ne devrait guère être douteux dans des circonstances qui sont à peu près les mêmes.

I

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se plaint des changements de ces noms de rues dont l'instabilité ne permet plus de nous

[1] L'abbé Grégoire, dans le premier volume de son *Histoire des sectes religieuses*, mentionne un abbé Teisserène, qui, en 1753, voulut faire de Paris la carte de géographie de la France.

retrouver à travers le labyrinthe de Paris. Ces changements étaient autrefois rares et peu nombreux; au lendemain d'une révolution, c'est-à-dire à peu près seulement tous les quinze ans, disparaissaient certains noms trop républicains ou trop dynastiques. Aujourd'hui tous les noms de rues, sans distinction, sont menacés du badigeon à chaque séance, à chaque caprice du Conseil municipal de Paris, comme entachés des souvenirs de la religion, de la monarchie et de l'empire, ou tout simplement pour faire place à des noms de frères et amis. Tant de noms nouveaux, tant de changements subits et répétés, donnent lieu à une foule de surprises et d'erreurs plus ou moins désagréables. Je me rappelle avoir lu, dans les *Mémoires* de Saint-Simon, une assez piquante anecdote. La maison d'un paysan gênait la vue du parc d'un grand seigneur. Celui-ci, n'ayant pu déterminer ce voisin incommode à la vendre, le fit venir au château et l'y retint quelques jours, sous prétexte d'un travail pressant. Quelle n'est pas au retour la surprise de ce bon paysan, qui ne retrouve plus sa maison à la place où il l'avait laissée, et sa surprise non moins grande, quand il l'aperçoit à quelque distance de là, en un lieu où le seigneur l'avait fait reconstruire en toute hâte exactement dans la même forme et les mêmes dimensions!

Moins grand sans doute, mais quelque peu analogue, est l'étonnement du bourgeois qui, au retour de la campagne à Paris, après quelques jours d'absence, ne retrouve plus ni le nom de sa rue ni son numéro, tous deux changés la veille. Il m'est arrivé à moi-même de ne savoir plus ce qu'était devenue la rue où j'ai coutume d'aller payer exactement mes impositions. Est-il d'une bonne politique de déconcerter de la sorte les contribuables de bonne volonté, et cela ne pourrait-il pas être fâcheux pour l'équilibre du budget et pour M. Tirard? C'était hier la rue des Missions, c'est aujourd'hui la rue de l'Abbé-Grégoire, le seul abbé, je suppose, dont le nom, depuis quelques années, ait été donné à une rue de Paris. L'ardeur de son républicanisme lui a fait pardonner sa soutane et sa tonsure. Les plus vieux et les plus habiles des cochers de fiacre ont souvent peine à retrouver leur route et à se reconnaître au milieu de tous ces changements. Telle rue ou avenue a changé de nom jusqu'à trois fois en deux ou même en une année. Aussi les entendez-vous maugréer et même jurer énergiquement du haut de leurs sièges contre les autorités de toute espèce, grandes ou petites, qui semblent prendre plaisir à charger leur mémoire de noms nouveaux et à troubler tout leur vieux répertoire des rues de Paris. L'inconvénient est plus grand pour les industriels, les marchands, les boutiquiers, pour tous ceux qui ont un siège d'affaires et une clientèle quelconque, obligés qu'ils sont, à chaque chan-

gement, de faire de nouveaux frais de publicité, de faire d'autres adresses, d'autres cartes, d'autres annonces, d'autres prospectus. Demandez aux habitants de la rue du Quatre-Septembre ce qu'il leur en a coûté pour voir changer le nom de Réaumur, d'un savant illustre, contre cette date néfaste qui rappelle la plus grande des défaites que la France ait subie depuis des siècles. Maxime du Camp estime leur perte à plus de 200 000 francs. Ils ont eu beau réclamer; les gratteurs de plaques ont impitoyablement continué leur œuvre. Plus d'une fois même, il est résulté, de ce travestissement des lieux, de ces dénominations nouvelles substituées aux anciennes, des difficultés pour des hypothèques ou des actes notariés.

Non seulement les intérêts matériels sont lésés, mais les sentiments patriotiques et religieux sont froissés; ils le sont doublement et par le nom proscrit, et presque toujours par celui qui est mis à sa place. Où s'arrêtera cette sorte d'épuration et de laïcisation de l'ancien indicateur des rues de Paris? Jamais depuis 93, la perturbation n'avait été aussi grande. Comparez deux indicateurs à dix ans de distance; la moitié de Paris a été débaptisée.

Mais peut-être paraîtra-t-il qu'il nous sied mal de nous plaindre de ces changements et d'insister sur leurs inconvénients, alors que nous-même nous proposons pour remède de changer à la fois, à Paris et dans toute la France, les plaques anciennes ou nouvelles de toutes les rues sans exception. Qu'on veuille bien remarquer que si nous proposons de tout changer, c'est uniquement avec l'espérance qu'à l'avenir plus rien ne changera, en dépit de toutes les commotions politiques ou municipales. La réforme que nous réclamons, une fois faite, couperait court à tout changement ultérieur, d'abord parce qu'elle ne donnerait nulle prise aux griefs, aux rancunes, aux passions d'aucun parti, quel qu'il soit, ensuite à cause des avantages pratiques qu'elle présenterait. Les cochers de fiacre, déconcertés, pourraient bien la maudire les premiers jours, mais ils la béniraient bientôt après, toujours sûrs de trouver leur chemin, et forcés malgré eux d'apprendre la géographie de la France. Avant d'exposer le plan de notre nouvelle classification, et pour la justifier, il est bon d'insister davantage sur les vices et les inconvénients de la nomenclature informe, ou plutôt de ce ramassis de noms de toutes provenances, qui nous guident aujourd'hui, tant bien que mal, à force d'habitude et de mémoire, sans nous donner aucune indication sur la direction à prendre et sur la route à suivre.

II

Parcourons un Indicateur des rues de Paris; quel amalgame bizarre, quel prodigieux pêle-mêle de noms empruntés à toutes les

choses saintes ou profanes, animées ou inanimées de la création! D'où sont-ils venus? Par quel hasard se rencontrent-ils à côté les uns des autres, sur telle rue, plutôt que sur telle autre?

On peut les rapporter d'abord, d'une manière générale, à une double origine, l'une primitive, spontanée et populaire, l'autre officielle, avec l'initiative ou l'approbation des chefs de la cité. Avant qu'il y eût des préfets et des maires, ou même des intendants et des échevins, ce sont les habitants eux-mêmes qui dénommèrent, d'après telle ou telle circonstance ou particularité locale, les diverses voies de la cité; de même en est-il des surnoms et des sobriquets que les gens du peuple se donnent entre eux. A cette première nomenclature populaire se sont ensuite ajoutés, sans plus d'ordre et de méthode, les noms donnés ou approuvés par les magistrats et gravés sur des écriteaux, ces écriteaux qui ne sont venus qu'assez longtemps après. Mercier nous apprend, dans son *Tableau de Paris*, qu'ils ne datent que du commencement du dix-huitième siècle. Jusque-là on devait être assez embarrassé, à ce qu'il semble, pour se guider dans Paris, bien qu'il fût moins grand qu'aujourd'hui. On avait, dit-il, commencé par des plaques de fer-blanc, mais comme la pluie effaçait en peu de temps les caractères, on y renonça pour les graver sur pierre [1].

Les anciens noms populaires furent néanmoins conservés avec leur originalité souvent pittoresque, et quelques-uns mêmes avec toute leur crudité gauloise; les additions successives sans règle et au hasard ne firent qu'augmenter le désordre et le chaos de ce double vocabulaire à la fois populaire et municipal. Il n'a fait que croître encore plus quand la politique est venue y prendre place; au désordre des choses, le désordre des révolutions est venu s'ajouter. Au milieu de cet amas indigeste de noms de toutes les époques de l'histoire de Paris, les mieux justifiés et les moins arbitraires sont ceux qui ont été tirés de la situation même des lieux, de la rivière ou du ruisseau que longe telle ou telle voie, de la fontaine qui y coule, de la colline où elle monte, de la grande route qu'elle va rejoindre, et plus tard de la gare du chemin fer où elle aboutit, enfin de son exposition au nord ou au midi, à l'orient ou au couchant. De là des rues, des quais, des cours de la Seine, de la Bièvre, de la Marne, à Paris, et ailleurs de l'Yonne, de la Loire, du Rhône, etc., du Nord, du Midi, de l'Ouest, de l'Est; de là aussi des rues de Lyon, de Strasbourg, du Havre, de Saint-Denis, de Fontainebleau, du Maine, etc. Ce sont là des noms géographiques que nous mettons à part et qui doivent retrouver leur place dans notre nomenclature. La ville est-elle sur

[1] *Tableau de Paris*, ch. CLXX,

des collines, a-t-elle des parties escarpées, il y a une ville Haute et une ville Basse, il y a des Côtes et des Grandes Côtes, des Montées des Anges, de Coupe-Jarret et autres noms plus expressifs que je n'ose citer. L'eau de la montagne ou de la pluie y coule-t-elle avec bruit, comme un petit torrent, nous avons le Gourguillon à Lyon, et à Briançon la grande Gargouille, qui sont des onomatopées. Une rue est-elle de construction plus récente que d'autres, c'est la rue Neuve, nom qu'elle conservera, comme le Pont-Neuf, après plusieurs siècles : est-elle plus large, plus longue ou plus au centre, ce sera la Grande rue, la rue Longue, la rue Centrale. Il en est qui étaient autrefois des faubourgs et qui en ont conservé le nom, quoique maintenant situées au centre de la ville, comme les Faubourgs Saint-Honoré ou Montmartre.

D'autres ont pris leurs noms des métiers ou industries qui y étaient concentrés ou en plus grand nombre qu'ailleurs. Ainsi il y a des rues ou quais des Orfèvres, des Boulangers, des Bouchers, des Tanneurs, de la Mégisserie, des Poissonniers, de la Ferraille, de la Verrerie, de la Monnaie, etc. De même que les métiers, les enseignes qui attiraient les regards des passants ont servi à désigner une rue. Les enseignes, dont il n'y a plus aujourd'hui que quelques faibles restes dans les petites villes de province, avaient autrefois une importance qu'elles n'ont plus. En fait d'enseigne, je ne vois plus guère à Paris qu'un certain sapeur à grand bonnet à poil qui fume une longue pipe à la porte de quelques marchands de tabac; les plats à barbe d'étain deviennent rares à la devanture des perruquiers; de même aussi les pains de sucre et les chandelles en bois qui s'agitaient à tous les vents au-dessus de la boutique des épiciers. Bientôt il ne restera plus d'enseignes que les panonceaux des notaires. Les grandes lettres de bois, d'or ou d'argent les ont presque partout remplacées. Elles dataient d'un temps où une grande partie de la population ne savait pas lire, et où il importait davantage de parler aux yeux par des images et des symboles. De loin elles attiraient les regards; quelques-unes s'avançaient gigantesques et menaçantes, jusqu'au milieu de la rue, sur la tête des passants. On voyait, dit Mercier, une botte grosse comme un muid, un éperon large comme une roue, un gant à loger un enfant. Il fallut qu'un intendant de police, Sartine, réprimât leurs empiètements, et forçât par une ordonnance à les coller au mur de la maison.

Dans le roman de *Lucie de Lammermoor*, il y a sur les enseignes une jolie et spirituelle page de Walter Scott, qu'on ne me saura pas mauvais gré de citer. Il s'agit de l'Écosse, il est vrai, mais les choses se passaient de même autrefois sur le continent, en province et dans le vieux Paris. « A cette époque, on n'avait pas, dit-il, encore adopté, entre autres économies indignes, l'usage peu libéral

de suppléer par les caractères de l'alphabet aux symboles des enseignes, ce qui prive les élèves des beaux-arts d'un moyen facile d'instruction et de profit. Il n'était pas permis d'écrire au-dessus d'une porte, ou sur une enseigne suspendue devant la porte d'une auberge : *A la vieille Pie;* ou : *A la Tête de Maure*, froide inscription substituée souvent, de nos jours, à l'image de l'oiseau babillard ou au turban du terrible Sarrasin. Ce siècle, plus simple que le nôtre, songeait également aux besoins de tous les états et voulait que les symboles des cabarets et des auberges fussent à la portée de toutes les intelligences, car un homme qui ne sait pas lire peut aussi bien, néanmoins, aimer un pot de bonne ale que son voisin mieux élevé ou que son curé lui-même. D'après ce principe libéral, les publicains avaient des emblèmes peints pour enseignes, et si les peintres barbouilleurs se régalaient rarement, du moins ils ne mouraient pas de faim. »

Si les enseignes en général ont disparu, les noms de rues qui leur étaient empruntés subsistent encore; tels sont ceux de la rue du Plat-d'Étain, de l'Épée-de-Bois, du Croissant, de l'Homme-Armé, de la Clef, de l'Éperon, du Sabot, de la Sirène, etc. D'autres gardent les noms d'anciens jeux, d'anciennes coutumes ou fêtes; telles la place du Carrousel, la place du Trône [1], les rues du Mail, de l'Arbalète, des Archers, ou la rue Tupin, à Lyon [2]. D'autres rappellent de vieilles légendes, des événements qui ont fait impression sur l'imagination populaire, les aventures d'amants malheureux, de grands crimes, comme la voie Maudite à Rome, les ravages de telle ou telle épidémie. Plaçons dans ces diverses catégories les noms de la Tombe-Issoire [3], de la Femme-sans-Tête, du Puits-d'Amour, du Puits-qui-Parle, etc. La rue Vide-Gousset indiquait clairement qu'il fallait y redouter les voleurs et tenir sa main sur sa poche.

Derrière l'Hôtel de Ville, il y avait encore, il y a quelques années, une vieille rue de la Mortellerie, en souvenir des victimes qu'y faisaient les anciennes épidémies et le choléra en dernier lieu. Cette rue a été quelque peu assainie et a reçu le nom moins sinistre de rue de l'Hôtel-de-Ville. La place de Grève, elle-même, qui rappelait tant de lugubres souvenirs de tortures et de supplices, est devenue la place de l'Hôtel-de-Ville.

A défaut de métiers, d'enseignes, de légendes, une rue se trouvait naturellement dénommée par tout objet naturel ou artificiel, par tout monument qui se faisait remarquer sur son parcours; il suffisait d'un grand arbre, d'une fontaine, d'un four, d'un moulin, d'une croix. Plus souvent encore recevait-elle son nom de quelque

[1] Aujourd'hui de la Nation.
[2] Tupin voulait dire pot; on y jouait au pot cassé.
[3] Voy. Fournier, *Légendes de la ville de Paris*.

monument, d'une tour, d'un palais, d'un hôtel, d'une église ou abbaye. Ainsi il y a partout des rues de l'Orme, du Chêne ou de l'Arbre-Sec, de la Fontaine, du Ruisseau, du Four, du Moulin ou des Moulins, du Cimetière, du Marché, des Halles, de la Tour, des Remparts, des Fossés, du Palais, de Monsieur-le-Prince, de Conti, de Nevers, de Guénégaud, des Tournelles, etc. Les noms ecclésiastiques et religieux l'emportaient en général sur les noms laïques ou civils. Il y en avait, et il y en a même encore, de congrégations de tous les ordres et de tous les sexes, grands et petits Augustins, Bernardins, Capucins, Carmes, Dominicains, Jacobins, les Pénitents, Ursulines, Carmélites, Nonnains, Feuillantines. Les églises et leurs patrons; une notable partie des saints du calendrier, depuis saint Denis et saint Martin, jusqu'à saint François de Sales et saint Vincent de Paul, quoique bon nombre déjà aient été biffés, ont encore leur place, mais pas pour longtemps, dans l'indicateur de Paris. Des croix qui n'existent plus depuis la révolution, ou qui sont tombées par quelque acte récent de vandalisme, comme la Croix rousse à Lyon, ont donné leurs noms à des voies et des places d'alentour; telles sont la Croix des Petits-Champs, la Croix-Nivert, la Croix-Rouge à Paris. Tous les noms de cette catégorie sont particulièrement antipathiques au Conseil municipal de Paris, qui a hâte d'achever la laïcisation des plaques de nos rues, comme la laïcisation des écoles.

On ne saura bientôt plus, à Paris, comment demander son chemin, de même qu'à Londres sous le règne des indépendants de Cromwell, ou bien chez nous pendant la Terreur. Voici deux anecdotes qui peignent ces époques d'égal fanatisme, quoique en sens opposé, et qui nous rappellent le temps présent. D'après le *Spectateur*, un Anglais, ayant demandé la rue Sainte-Anne à un de ces fanatiques de Londres, en eut pour toute réponse : « Chien de papiste, qui as fait d'Anne une sainte. » Notre homme, tout confus, va s'informer, non de la rue Sainte-Anne, mais de la rue *Anne* à un autre passant. Celui-là, qui était d'une autre secte, l'apostrophe ainsi à son tour : « Sainte Anne était sainte avant que tu fusses au monde, et elle le sera encore après que tu auras été pendu. » « Je vais rue Saint-Denis, dit un étranger à un cocher de fiacre, en 93 ou 94. — Il n'y a plus de saint, répond le cocher. — Eh bien! allons rue Denis. — Le *de* est supprimé; il n'y en a plus. — Allons donc rue *Nis*, puisque c'est tout ce qu'il en reste. »

Au milieu de ces anciens noms de saints et de saintes, d'autres grivois, rabelaisiens, grossiers même, s'étalaient aux yeux de tous les passants, sur des plaques bravant l'honnêteté. Nous ne nous plaindrons pas qu'on en ait fait disparaître quelques-uns, même celui du fétiche de la ville de Bruxelles, et qu'on en ait adouci quelques autres, comme la rue Merderet, qui est devenue la rue Verdelet.

Il en reste qui n'ont rien d'inconvenant, mais qui sont bien bizarres, et dont il est souvent difficile de rendre compte. Dans une petite ville de province, à Langres, je me rappelle avoir rencontré, non sans étonnement, une rue de l'Être, longeant le collège. Que pouvait signifier, sur les murs de Langres, ce terme ontologique? Le conseil municipal serait-il par hasard peuplé de métaphysiciens? Personne, parmi ceux que j'interrogeai, ne put m'en donner l'explication. Je finis, en y réfléchissant, par le trouver tout seul. Quand l'Être suprême fut à la mode, pendant deux ou trois mois, en 1794, il y eut à Langres, comme dans la plupart des villes de France, une rue de l'Être-Suprême; l'Être suprême ayant été entraîné dans la chute de son grand pontife Robespierre, les administrateurs, gens prudents, mais économes, se contentèrent d'effacer l'épithète devenue compromettante, en laissant un substantif qui pour eux ne signifiait plus rien. Le nom de Dieu n'est d'ailleurs pas plus en honneur aujourd'hui que celui de l'Être suprême après le 9 thermidor. Il y avait un impasse Dieu qui est devenu l'impasse des Haies; l'Hôtel-Dieu redeviendra bientôt l'Hôtel-Humanité.

Je voudrais bien savoir, mais je n'y ai pas réussi, ce que signifient les noms de la rue Gît-le-Cœur ou du Cherche-Midi, ou du Petit-Musc et d'autres encore. J'ai récemment découvert la rue des Cinq-Diamants, sur la butte aux Cailles, c'est-à-dire dans un endroit où il n'y en a guère. Une autre de mes découvertes est celle de la rue du Chat-qui-pêche, qui n'est guère plus large que les deux mains ou que la rue du Paon blanc [1], et qui débouche sur le quai, à côté de la rue Saint-Jacques. Malgré bien des adoucissements et des épurations, on pourrait dire encore avec Crispin, dans je ne sais quelle pièce : « Il y a des pendards de noms de rues qui ne sont pas faits pour meubler la mémoire [2]. »

La plupart de ces noms ont eu, sans doute, comme nous venons de le voir, quelque signification à l'origine et donnaient même une certaine indication qui pouvait n'être pas sans utilité. Aujourd'hui ils ne signifient plus rien, ou s'ils signifient encore quelque chose, ce n'est plus qu'une fausse et trompeuse indication. Les noms sont restés quand ils n'avaient plus de raison d'être, lorsque avaient disparu les enseignes, les métiers, les monuments, les coutumes diverses d'où ils tiraient leur origine. N'allez pas acheter du poisson au boulevard Poissonnière, où on n'en vend plus. Ne redoutez pas plus pour votre bourse dans la rue Vide-Gousset que dans bien d'autres endroits de Paris, qui ne seraient pas moins dignes du même nom. Ne craignez pas plus de prendre un coup d'air dans la rue

[1] La rue du Paon blanc va de la rue de l'Hôtel-de-Ville au quai du même nom.

[2] Cité par Mercier.

des Quatre-Vents, aujourd'hui sans doute mieux abritée, que dans toute autre rue. Il y a des noms qui choquent actuellement par une sorte de contre-sens moral, comme la rue de la Gaîté, qui longe le cimetière Montparnasse. J'aime encore mieux le nom du Repos que les philosophes du Conseil municipal de Lyon ont donné à la rue qui conduit au cimetière de la Guillotière. N'allez pas non plus, séduits par l'attrait de ce nom trompeur, vous promener dans la rue *Gracieuse* du quartier Mouffetard.

III

Plus délicate est la critique des noms d'hommes gravés sur les écriteaux d'un si grand nombre de rues. Ici l'indicateur et la voirie se mêlent à la politique du jour, à la guerre des partis; d'un côté, sont les grands hommes de la république et du Conseil municipal; d'un autre côté, ceux de la France, les noms les plus glorieux de notre histoire dans les armes, la politique, les lettres, les sciences et les arts. Ils se détachent au milieu d'une foule de noms obscurs et inconnus de tous, à part de quelques érudits et amateurs curieux du vieux Paris et des archives municipales. Plusieurs de ces inconnus d'aujourd'hui ont été des bienfaiteurs du quartier ou des échevins. « Un bourgeois, dit Mercier, est au terme de la gloire quand il est nommé échevin; il est rassasié d'honneur quand il voit une rue porter son nom. » D'autres dénominations, de date plus récente, sont celles des architectes ou entrepreneurs qui ont bâti la rue, et qu'il ne faudrait pas prendre pour des bienfaiteurs du peuple ou des grands hommes ignorés de la génération présente. Ainsi la rue Godot-de-Mauroy, près de la Madeleine, porte le nom de l'entrepreneur ou spéculateur qui l'a construite. Au-dessus de ces spéculateurs en bâtiments et en ouvertures de rues, se placent les noms des intendants, des administrateurs, des préfets qui ont fait le plus pour l'assainissement et l'embellissement de la cité, comme Rambuteau et Haussmann, dont le Conseil municipal n'a pas réussi encore à effacer les noms, malgré toute la bonne envie qu'il en a.

Pour que le souvenir ne se perdît pas à la génération suivante d'un citoyen qui avait bien mérité de la ville, et pour prévenir bien des erreurs et des malentendus sur leur compte, il eût fallu ajouter à leur nom un cartouche, où auraient été marqués en quelques mots l'époque où ils ont vécu, leur qualité ou fonction, et la nature des services qu'ils ont rendus. Parmi ceux qui passent dans la rue Nicolas-Flamel, tous assurément ne savent pas que ce personnage ne date ni de la Restauration ni de l'Empire, mais du quatorzième siècle, qu'il était immensément riche et qu'il a fondé un grand nombre d'hôpitaux et d'églises. Il ne faudra pas un si long espace

de temps pour qu'on ne sache plus ce qu'était Benjamin Delessert, ce préfet de police, économiste et philanthrope, dont le nom a été donné au boulevard qui va de Passy au Trocadéro. Il y a une rue Malher, qui donne dans la rue de Rivoli, près du lycée Charlemagne. Comment deviner que c'est le nom d'un brave capitaine tué aux journées de 1848 sur une barricade, à la prise de la place des Vosges? Si le Conseil municipal s'en fût avisé, il eût déjà sans doute mis à sa place le nom de quelque insurgé de Juin ou de quelque combattant de la Commune. Il en est peu qui savent que le pont Darcole ne porte pas le nom d'une des plus glorieuses victoires de Bonaparte en Italie, mais d'un combattant de Juillet, tué à l'attaque de l'Hôtel de Ville. Ce n'est pas le nom d'un oiseau que celui de la rue Vanneau, comme on pourrait le croire, mais d'un élève de l'École polytechnique, tué, dans les mêmes journées, devant la caserne de Babylone. Une explication ne serait pas de trop pour la rue Budé, ou même pour la rue La Boétie et pour bien d'autres.

A côté des noms obscurs, des noms oubliés ou qui s'oublient, nous rencontrons, çà et là, avec plaisir des noms d'hommes illustres dans l'histoire des lettres, des sciences et des arts. Quelques-uns de ces noms sont bien groupés et ont une place convenable autour de la Sorbonne, du Jardin des Plantes, de l'Observatoire, du Conservatoire des arts et métiers, ou dans la rue même où ils ont habité. Mais, d'ailleurs, à part ces quelques exceptions, ils sont, en général, arbitrairement dispersés dans tout Paris, depuis Passy et Auteuil, où les artistes sont en grand nombre, jusqu'au boulevard d'Italie, où j'ai été étonné de voir autour de l'abattoir les noms des peintres les plus illustres. Les peintres, les artistes, les savants, peuvent espérer rester en possession paisible de leur plaque sans avoir beaucoup à redouter de la congrégation de l'index du Conseil municipal. Quant aux écrivains philosophes, libres penseurs et réformateurs, non seulement ils n'ont rien à craindre de nos rouges édiles, mais il n'est pas d'honneurs publics où, en ce temps-ci, ils ne puissent prétendre. Depuis quelques années, leurs noms sont les noms de nos plus belles rues, de nos plus beaux boulevards; leurs statues s'élèvent sur nos places publiques.

Diderot, qui avait déjà son boulevard [1], vient d'avoir aussi sa statue, on sait dans quelle fâcheuse et risible posture, au milieu de la place de Saint-Germain des Prés. Plongés maintenant le soir dans l'obscurité, les habitants d'alentour regrettent le candélabre qui les éclairait et dont Diderot, dans son fauteuil, a pris malencontreusement la place. Je n'imagine pas qu'on aille jusqu'à déposséder les grands écrivains laïques du dix-septième siècle, Descartes,

[1] On y voit même un chantier Diderot, en face de la gare de Lyon.

Corneille, Pascal, Racine, Molière et même Boileau, bien qu'ils aient été plus ou moins des cléricaux dans leur temps, et quoique, presque tous, ils aient plus ou moins sucé le lait des cours. Quant à ceux qui appartenaient à l'Église, évêques ou prêtres, comme Bossuet, Fénelon, Fléchier, Massillon, Bourdaloue, Malebranche, il y a lieu d'être bien moins rassuré. Ceux-là, je le crains, ne tarderont guère a être remplacés par des célébrités républicaines de ce temps-ci, comme Proudhon, Eugène Sue, ou même Vallès ou Zola. Leur gloire littéraire ne les protégera pas longtemps contre l'ostracisme et les haines anticléricales de l'Hôtel de Ville.

Encore plus que les écrivains, les grands généraux, les grands ministres, les grands politiques de l'ancienne ou de la nouvelle monarchie ne tiennent plus qu'à un fil. Tous ces hommes, qui, depuis des siècles, ont fait la patrie avec leur sang ou avec leurs conseils, céderont la place à des héros du jour plus ou moins odieux ou grotesques. Qu'attendre, ou plutôt que ne pas redouter, de la part de ceux qui repoussaient le don de la statue colossale de Charlemagne, comme malséant pour la vraie république? Jeanne d'Arc qui a sauvé la France, Condé et Turenne qui ont sauvé l'Alsace, seront-ils eux-mêmes respectés? Il est vrai que quelques naïfs du parti républicain avaient eu la pensée d'instituer une grande fête nationale purement laïque en l'honneur de la grande et sainte libératrice. Mais de ce beau projet rien n'est resté; la république continuera à n'avoir pas d'autre fête nationale que celle du 14 juillet, qui lui convient beaucoup mieux. La fête traditionnelle d'Orléans ne sera-t-elle pas elle-même abolie comme ayant un caractère religieux et monarchique? Quand le nom de Luxembourg, surnommé par le peuple le tapissier de Notre-Dame, pas plus que celui du prince Eugène, ne trouvent grâce; quand le nom de Bonaparte lui-même n'est provisoirement conservé que par un véto du président de la république, on se demande si, l'épuration achevée, il restera sur les murs des rues de Paris le nom d'un seul homme ayant fait honneur à la France.

Il n'y a pas jusqu'au nom même de nos victoires qui leur déplaise, comme celui des généraux victorieux. Ce n'est pas leur faute s'il y a encore à Paris une rue de Rivoli. Il y avait une avenue d'Eylau; ce nom, en attendant qu'il disparaisse tout à fait, a été biffé sur plus d'une moitié de sa longueur, pour faire place à celui de Victor Hugo; il ne reste plus qu'un tronçon pour Eylau. Fallait-il donc lui sacrifier, même en partie, le nom d'une des grandes victoires de la France? Les victoires d'Iéna, d'Alma, de Sébastopol, de Magenta, de Solférino, si le Conseil municipal s'affranchit du faible frein qui le retient encore, auront bientôt un pire destin.

Voilà les noms qu'ils effacent, ou qu'ils veulent effacer; quels sont ceux qu'ils osent mettre à leur place? Ils ont été chercher au loin

dans l'histoire de France le nom d'un traître, celui d'Étienne Marcel, pour le donner à une des plus belles voies du nouveau Paris. Cambon, le grand banqueroutier de la Convention, a remplacé le tapissier de Notre-Dame. Ledru-Rollin, le héros du Conservatoire des arts et métiers, avait son boulevard. Ce n'était pas assez; sa statue vient d'être inaugurée en grande pompe avec tout le cortège officiel de la république. Par un tout récent décret, la rue Ordener est aujourd'hui la rue Flocon. Pourquoi avoir fait attendre Flocon si longtemps? Il est vrai qu'il n'a été qu'une célébrité de troisième ordre de la révolution de Février, mais sa pipe n'était pas moins fameuse que plus tard celle de Pipe en Bois. Après, ou même avant, les héros de Février 1848, sont venus Barbès, Blanqui; puis viendront les combattants, les condamnés et déportés de la Commune.

Pour chercher des noms qui choquent encore plus nos yeux et nos oreilles, on revient avec enthousiasme aux montagnards et aux jacobins de 93, et d'abord à Danton. Les admirateurs de sa grande voix, comme M. Cazot, n'ont-ils pas ouvert, il y a deux ou trois ans, une souscription pour lui élever une statue? Je m'étonne qu'on n'en dise plus rien. Aurait-elle avorté, comme celle d'Albert Joly et d'autres encore? Cependant elle avait sa place toute trouvée, sur le théâtre même du plus horrible des massacres de Septembre, le grand, l'unique exploit de cet odieux tribun. Avant peu sans doute la rue de l'Abbaye s'appellera la rue Danton, et peut-être aussi Montmartre le mont Marat.

Donnons à tous les partis un bon conseil.

Quand il s'agit de noms ou de statues, de révolutionnaires ou de contemporains, on ne saurait trop se presser. Comme l'opinion des politiciens du jour est prompte à changer, ou que l'oubli est prompt à venir! Que reste-t-il déjà de la popularité de M. Thiers? Que reste-t-il des statues décrétées et même des rues qui devaient porter son nom? Ce qu'un conseil municipal avait voté en son honneur a été presque aussitôt aboli ou laissé dans l'oubli par le conseil qui a suivi, comme il est arrivé à Marseille. A part la statue de Saint-Germain, les autres restent dans l'atelier ou dans la carrière. On a bien fait de se presser pour la statue de Ricard à Niort.

Je ne sais ce qu'il adviendra des rues Gambetta, qui existent, non à Paris, que je sache, mais ailleurs, à Lyon, par exemple, dans le quartier fort peu opportuniste de la Guillotière. Que ceux qui travaillent au monument superbe qu'on lui érige se hâtent encore davantage s'ils veulent le voir se dresser triomphalement entre le Louvre et les Tuileries. Je n'oserais pas même garantir un bien long avenir aux rues Garibaldi.

Les grands mots de la devise républicaine font aussi partie des

nouveaux noms de nos voies publiques. Non seulement ces mots sacramentels sont appliqués en grosses lettres sur tous les édifices publics, petits ou grands, religieux ou laïques. Mais il y a, sinon à Paris, au moins à Lille, à Lyon et dans bon nombre de villes, de provinces, des rues, des boulevards, de l'Égalité ou de la Liberté. Il n'y en a pas encore, je crois, à Paris; je ne sais pourquoi, et je me permets de signaler cette lacune du calendrier du Conseil municipal. En revanche, on y trouve des rues du Progrès, ainsi que des brasseries, des bazars, des bals publics et bien d'autres choses qui sont du progrès ou au progrès.

Quelquefois même le Conseil, en bonne humeur et pour faire preuve de bel esprit, conserve l'ancien nom, mais, par voie d'addition ou de retranchement, en fait un nom tout nouveau qui pour le sens n'a plus rien de commun avec l'ancien. C'est là une espièglerie, un vrai tour de passe-passe que quelques républicains eux-mêmes ont trouvé de fort mauvais goût. Ainsi avec la rue d'Enfer, il a fait la rue Denfert-Rochereau, pour honorer, ce que nous ne blâmons pas, le défenseur de Belfort. Le nom de Marie-Louise n'était pas fait pour lui plaire; de ce nom il en a fait deux, en y glissant malicieusement une toute petite conjonction. Dans la rue Marie et Louise, qui maintenant reconnaîtrait le nom de la femme de Napoléon? C'était encore un plus grand scandale qu'une rue Marie-Antoinette à Montmartre. Il a effacé Marie pour ne laisser qu'Antoinette tout court, où personne ne verra plus un pieux hommage à la mémoire d'une reine infortunée. A côté de la rue des Missions transformée en rue de l'Abbé-Grégoire, il y avait une rue Saint-François-Régis qui est devenue la rue Régis tout court. Ainsi un philosophe cartésien s'est-il trouvé avoir le bénéfice du tour joué au saint.

Il est temps de terminer la revue critique de toutes ces dénominations incohérentes et hétérogènes de l'Indicateur de nos rues de Paris.D'un côté, il y a des noms qui pouvaient signifier quelque chose à l'origine, mais qui ne signifient plus rien aujourd'hui, ou n'ont que des significations à contre-sens; d'un autre côté, des noms historiques glorieux qui nous sont chers, mais contre lesquels s'exerce le vandalisme municipal; de là de continuels changements également fâcheux pour les Parisiens et pour les étrangers, pour les promeneurs et pour ceux qui vont à leurs affaires.

IV

Par cette critique nous avons préparé les voies à notre projet de réforme générale. N'est-il pas à désirer de remettre l'ordre dans ce chaos, de couper court à ces fâcheux changements, de pacifier en

quelque sorte les plaques de nos rues, d'imposer un terme à cette guerre ridicule que se font à coups d'écriteaux tous les gouvernements et tous les partis, à chaque nouveau vent de la politique ou même à chaque séance du Conseil municipal? Il est bien vrai, je l'ai déjà avoué, que cette réforme ne se ferait pas sans déranger de vieilles habitudes, sans causer d'abord quelque surprise et quelque hésitation parmi la foule et les cochers de fiacre. Il faudrait y préparer les esprits, l'annoncer, expliquer le plan à l'avance et en démontrer les avantages pratiques. Ce serait sans doute un nouveau, un plus grand changement après tous les autres; mais encore une fois, ce serait le dernier. Désormais nous aurions cette stabilité de signes indicateurs qui importe au bon ordre de la voie publique, à la circulation et au commerce.

Ici j'émets en passant un vœu qui est d'ailleurs indépendant de tous les systèmes de signes adoptés. Quels que soient les noms, il faut qu'on puisse facilement les lire sans abandonner le trottoir pour le milieu de la chaussée au risque de se faire écraser, et sans avoir une lorgnette à la main. Je voudrais, comme cela a lieu déjà dans certaines villes, à Grenoble, par exemple, et à Lyon, que les plaques fussent moins haut placées et à la portée de tous yeux, même des myopes qui, s'ils ne sont pas en majorité, forment une minorité respectable dont il faut tenir compte. Je réclamerai encore pour tous, sans distinction, qu'elles ne soient pas cachées tout le jour, comme souvent il arrive, derrière quelque volet ou persienne.

Où donc trouverons-nous cette nouvelle nomenclature concordante, méthodique, instructive jusqu'à un certain point, et immuable, en dépit de toute les révolutions sociales et politiques? Il n'y a que l'arithmétique ou la géographie qui puissent nous en donner les éléments. C'est entre les signes arithmétiques et la carte de France qu'il nous faut choisir pour numéroter ou dénommer nos rues, sans avoir désormais à redouter aucune perturbation. Les chiffres, s'ils étaient adoptés, auraient bien cet avantage; ils ne feraient ombrage à personne, pas plus aux monarchistes qu'aux républicains, ou même aux anarchistes. On peut d'ailleurs invoquer en leur faveur une expérience déjà faite en Amérique, aux États-Unis. Je ne pense pas qu'ils aient eu à y subir quelques vicissitudes du changement des présidents et de la lutte des républicains et des démocrates. Les Américains, qui ont eu l'idée, peu poétique sans doute, mais commode pour la navigation, de numéroter les nombreuses îles du Mississipi, ont aussi appliqué des dénominations numériques à quelques-unes des voies de leurs grandes villes. Des chiffres désignent les avenues de New-York, qui est presque aussi peuplé que Paris. Est-ce un exemple à suivre, et faut-il faire comme les Américains? Je ne crois pas qu'un tel système pût facilement s'appliquer

à Paris tout entier. Il faut d'abord remarquer qu'à New-York même, il ne s'applique qu'à cent cinquante avenues de la ville nouvelle, et non aux anciens quartiers. Pour indiquer l'adresse d'un habitant de ces avenues, il faut deux nombres, celui de l'avenue et celui de la maison. On dira, par exemple, un tel demeure au numéro 25 ou 40 de la 10e ou de la 140e avenue; il est déjà facile de confondre et de s'embrouiller, même avec ces chiffres peu élevés. Paris, qui était déjà vieux quand New-York n'était pas né, n'a pas peut-être cent cinquante avenues géométriquement tracées, mais il a au moins trois mille rues de toutes les dimensions, plutôt étroites que larges, courbes ou brisées, plutôt que tirées au cordeau, dont quelques-unes avec cent ou même deux cents maisons numérotées. Il y aurait donc des nombres de quatre chiffres pour les deux tiers des rues et de trois chiffres pour les maisons des voies les plus longues. J'imagine qu'un Parisien aurait quelque peine à se charger la mémoire de tant de chiffres pour une seule adresse, et à plus forte raison pour plusieurs. Ajoutez-y les numéros des fiacres; la cour des gares, à l'arrivée des voyageurs, ressemblerait à je ne sais quelle classe tumultueuse d'arithmétique où tous les nombres se croiseraient en plein air, où les confusions entre les numéros des rues, ceux des maisons, ceux des fiacres, seraient bien plus à craindre qu'à New-York.

Si donc rien n'est plus simple, au moins en apparence, que la nomenclature arithmétique, si rien ne doit être plus à l'abri des caprices de la mode et des commotions politiques ou municipales, rien aussi de plus sec, de plus aride, de moins instructif, et aussi de plus difficile à se mettre dans la mémoire. Laissons l'arithmétique, malgré l'exemple des États-Unis, et cherchons dans la géographie les éléments d'une nomenclature non moins stable, non moins méthodique, mais moins aride, et qui enferme un enseignement utile et populaire, sans exiger un effort aussi difficile de mémoire que des signes arithmétiques ou algébriques.

V

Déjà la géographie est maîtresse de tout un quartier de Paris, dans le VIIIe arrondissement. C'est en me promenant vers la place de l'Europe que la pensée m'est venue de l'étendre à la ville tout entière. Là, en effet, tout autour de cette vaste place, aboutissent des rues qui ne portent que les noms des capitales et des principales villes de l'Europe ou même du monde entier, les rues de Londres et d'Édimbourg, de Saint-Pétersbourg et de Moscou, de Rome, de Naples, d'Amsterdam, d'Athènes, de Vienne, de Constantinople, de Téhéran, de Mexico, etc. Les révolutions et les conseils municipaux ont déjà passé par-dessus ces noms, sans rien y changer,

pas même celui de Berlin, pas plus que celui de Pékin. Dans la réforme que je propose, je mettrais à part la nomenclature de ce quartier; je respecterais les noms groupés ensemble de toutes ces capitales formant comme une couronne autour de la capitale de la France qui les domine toutes, ou par son étendue et sa richesse, ou par ses agréments et sa splendeur.

Le VIIIe arrondissement resterait donc ce qu'il est, le quartier de l'Europe, mais tout le reste de Paris serait le quartier de la France, et ses rues ne porteraient que des noms empruntés à la carte de France.

Là encore tout ne serait pas à innover. Dans tous les quartiers de Paris, on rencontre, comme je l'ai déjà dit, des noms de départements et de villes de la France, mais, çà et là, au hasard, sans nul groupement ni méthode, et perdus au milieu d'une foule d'autres dénominations sans nulle analogie. Nous proposons d'étendre, de généraliser ces dénominations géographiques, à l'exclusion de toutes les autres, de les systématiser, de les ordonner en un plan bien simple qui serait celui-là même de la carte de France. Ainsi non seulement nous aurions une nomenclature uniforme et nationale pour toutes nos rues, mais des indications utiles pour guider à travers la ville le Parisien et l'étranger.

Il y aurait d'abord de grandes divisions à tracer, correspondant aux quatre points cardinaux, plus une région du centre. Les départements faisant partie de ces grandes divisions seraient disposés dans la même situation respective et dans le même ordre qu'ils occupent sur la carte. Sans doute, il serait difficile de les délimiter comme si on opérait à l'équerre et au compas sur une plaine nue; Paris, avec ses rues enchevêtrées, ses monuments, ses jardins, ne se laisserait pas découper et colorier comme un morceau de carton. Impossible d'éviter des lacunes, des lignes inexactes, des empiètements, des irrégularités de plus d'une sorte. Il faudrait se contenter d'une approximation plus ou moins grande de la vérité géographique, sans nulle prétention à l'exactitude de la carte elle-même. Cette approximation suffirait d'ailleurs pour assurer l'utilité et les avantages qui, suivant nous, résulteraient de la réforme proposée.

Une fois les départements classés et délimités les uns par les autres, comme ils le sont sur la carte, une fois tracée la circonscription de chacun, on aurait à y placer d'abord le chef-lieu au centre, autant que faire se pourrait, puis les sous-préfectures, puis, selon l'espace et suivant le nombre des rues à dénommer, les villes principales, les montagnes et les rivières. Ainsi, comme dans un vaste échiquier, chaque département aurait sa case sur le plan de Paris. Pour éviter les erreurs et pour la plus grande instruction du public,

le nom du département serait répété sous chacune des villes, des rivières ou des montagnes qui en font partie. Le provincial en parcourant Paris serait satisfait de rencontrer sur ses murs le nom de sa petite ville natale.

Je ne voudrais pas que la France d'outre-mer fût oubliée. On trouverait aussi une place dans cette grande carte sur pierre pour les départements de l'Algérie et pour nos colonies lointaines. Déjà d'ailleurs nous avons des rues d'Alger, d'Oran, de Constantine, de Saïgon, de la Guadeloupe. Ces noms, sur nos murs, sont comme des signes visibles et permanents du lien qui les rattache à la mère-patrie. Les départements qui nous ont été arrachés par la guerre y garderaient leur place comme les plus français, comme les plus chers de tous, et dont il importe le plus que, jeunes et vieux, nous ne perdions jamais la mémoire. Paris a sa gare et sa statue de Strasbourg, objet de patriotiques démonstrations et de pieux pèlerinages; en province, il y a partout des rues de Strasbourg ou d'Alsace, qui entretiennent chez les plus indifférents de douloureux et patriotiques souvenirs.

Comme il est possible d'étendre ou de restreindre à volonté les termes de cette nomenclature géographique, en ajoutant ou retranchant des villes, des localités de moindre importance, des rivières, des cours d'eau, des montagnes, des collines, je ne m'inquiète pas de calculer leur nombre en rapport avec celui des rues à dénommer.

On voit le double avantage de la géographie sur l'arithmétique; d'un côté, elle enferme une sorte d'enseignement populaire et entretient dans les cœurs l'amour du pays; de l'autre, elle sert à guider notre marche, à nous orienter à travers la cité, comme la boussole le navigateur sur les mers. Nul, à moins d'ignorance crasse, n'ira chercher la rue de Lyon ou de Marseille vers Montmartre, ou la rue de Lille vers l'Observatoire.

Pourquoi ne pas étendre la même réforme à toutes les villes de France? Les rues des villes de province reçoivent aussi de certaines municipalités, jalouses d'imiter Paris, de nouveaux et d'étranges baptêmes. L'avantage d'une certaine orientation, inhérent aux dénominations mêmes de chaque voie, pourrait être moindre, mais il ne serait pas nul dans des grandes villes comme Lyon, Marseille ou Bordeaux. Leur nomenclature serait également et uniquement puisée dans la géographie de la France; mais, au lieu d'être générale, elle serait locale et partielle, restreinte au département, à l'arrondissement ou au canton.

Le chef-lieu reproduirait sur ses murs et dans son indicateur toute la géographie du département, à partir des sous-préfectures jusqu'aux chefs-lieux de canton, en y joignant toutes les localités de quelque importance ou célèbres par quelques souvenirs, les

cours d'eau et les montagnes ou même les collines. Si ces noms, à cause de la grandeur de la ville et de la petitesse du département, étaient en nombre insuffisant, comme il arriverait, par exemple, à Lyon ou à Marseille, il serait facile de les compléter par des emprunts aux départements voisins. Partout la rue principale serait la rue de Paris. Ce n'est pas que nous ayons, comme Victor Hugo, un culte idolâtrique pour Paris, et que notre foi soit bien grande en son âme immortelle; mais Paris, la capitale, ayant inscrit sur ses murs les noms de toutes les villes de France, c'est une politesse qu'à leur tour elles lui rendraient. Le simple chef-lieu de canton pourrait à son tour dénommer la grande route qui le traverse et ses quelques voies latérales par le nom de la ville préfectorale, par ceux des bourgs et villes du voisinage qui sont dans leur direction et par ceux des communes dont il se compose.

J'insiste moins cependant sur l'extension à la province d'un système que j'ai proposé surtout en vue de Paris. Dans la plupart des villes de départements, même les plus grandes, on en est quitte pour quelques rues de la République, de la Liberté, de Garibaldi ou de Gambetta; et d'ailleurs on y est moins exposé à se perdre en chemin. Chaque ville suivrait ou ne suivrait pas, selon ses convenances, l'exemple de Paris, si Paris adoptait cette innocente et pacifique réforme. Je n'ose guère m'en flatter, quelque sensée et raisonnable, et même facile à opérer qu'elle me semble, quoiqu'elle représente ce qu'on appelle dans les sciences une classification naturelle, et qu'elle soit à l'état actuel de la voirie, s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, ce que la nouvelle nomenclature de Guyton de Morveau a été à l'ancienne chimie.

VI

Il faut en effet s'attendre à plus d'une objection. Les érudits, les archéologues gémiront de voir en un jour passer l'éponge sur tout ce qui reste de ces anciens noms qui rappellent le vieux Paris, non pas seulement le moyen âge, mais l'époque romaine et l'époque druidique elle-même. Ainsi la rue Pierre-Levée, dans le onzième arrondissement, signifie qu'il y a eu là un monument des druides. Dulaure parle aussi d'une rue Hauteborne, en souvenir d'un monument du même genre. Malheureusement bien d'autres souvenirs chers, non pas seulement à quelques archéologues, mais à tout Français, disparaîtraient en même temps. Il faudrait faire le sacrifice de tous ces noms glorieux dans les sciences, les lettres, les arts, les armes et la politique dont nous avons déjà parlé et qui sont l'honneur de la France ancienne et moderne; du moins faudrait-il aller au-devant de la radiation dont ceux qui restent sont

menacés par des mains sacrilèges. S'ils n'étaient sous le coup de cette menace, si nous ne les voyions pas tomber les uns après les autres pour faire place à des noms indignes et à des souvenirs odieux, nous n'aurions peut-être pas eu le cœur de proposer une réforme qui achève de les supprimer, quelques avantages que d'ailleurs on y pût trouver.

Ajoutons, pour diminuer les regrets, que beaucoup de ces noms sans nulle explication, sans nulle date, sans nulle mention de la qualité, du rang, du titre et des services du personnage, ne disent plus grand'chose à la plupart de ceux qui passent, aux Parisiens comme aux étrangers. En leur substituant des noms géographiques, n'y aurait-il pas d'ailleurs moyen de conserver leur mémoire de quelque autre façon, et même de mieux assurer les souvenirs historiques dignes d'être conservés? Mon vœu serait celui d'un aimable et spirituel écrivain du commencement du siècle, M. de Jouy, l'auteur de l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin*, qui connaissait si bien Paris : « Je voudrais qu'on ne pût pas faire un pas sans qu'une inscription bien constatée, bien ostensible, indiquât le lieu où s'est passé un grand événement, la place qu'occupait la maison de quelque personnage illustre, l'endroit où reposent les cendres d'un grand homme[1]. »

Ce vœu commence à être accompli, grâce à l'institution d'un comité des inscriptions parisiennes. Déjà, en divers quartiers, on peut voir sur les murs des inscriptions commémoratives qui marquent la place où était telle ou telle vieille enceinte de la ville, tel ou tel monument, la maison ou l'emplacement de la maison où est né un homme illustre, où il a vécu, où il est mort, avec des dates et la mention de ses mérites et de ses services. Ces inscriptions multipliées en apprendraient bien plus sur le compte des hommes et des événements dont le souvenir mérite d'être conservé à la postérité. Les passants ne prendraient pas le Pirée pour un homme ou réciproquement, ni un général pour un philosophe ou un magistrat, ni un artiste pour un physicien; ils ne confondraient pas les temps et les époques.

Mais hélas! comment soustraire cette épigraphie officielle et ces inscriptions municipales à ce même esprit d'exclusion, d'intolérance et de fanatisme? Déjà nous en pouvons citer un exemple qui montre qu'il faut attendre peu d'exactitude et d'impartialité de la part de ces épigraphistes au service de la municipalité. Il est bien sans doute, comme on vient de le faire, de placer, au n° 110 de la rue Richelieu, une inscription qui rappelle que le grand chimiste Lavoisier habitait là en 93. Mais pourquoi ne pas ajouter qu'il est mort, quelques mois plus tard, guillotiné par la Conven-

[1] *L'Ermite de la Chaussée-d'Antin,* ch. XIX.

tion, qui lui refusa même un sursis de quelques jours pour achever une découverte? Veut-on nous faire croire, comme M. Despois, que cette sauvage et sanglante Assemblée a été la protectrice des sciences, des lettres et des arts?

Néanmoins, à la condition de ne pas être elles-mêmes mutilées et falsifiées par la politique et l'esprit de parti, l'histoire et la biographie auraient avantageusement leur place, à côté de la géographie, sur les murs de Paris. En faisant le sacrifice de noms chers et illustres que nos yeux aimaient à voir et nos oreilles à entendre, il en est d'autres par compensation que nous ne verrions plus et que nous entendrions moins. Nous n'aurions plus une ou deux rues Royales qui restent encore, mais nous n'aurions plus tant de rues et de places de la République; nous n'aurions plus de rue de la Victoire, mais nous n'aurions plus celle du Quatre-Septembre, en attendant celle du Dix-Huit-Mars; nous n'aurions plus de rues de Jeanne-d'Arc, de Bayard, de Turenne, de Condé, de Bonaparte, mais nous n'en aurions plus, ou nous ne risquerions pas d'en voir, sous l'invocation de Louise Michel, de Blanqui, de Barbès, de Pache, de Rossignol, de Danton.

Il serait temps d'ôter tout prétexte à ce vandalisme municipal qui s'entretient, s'échauffe et s'excite sans cesse, qui, après avoir gratté des plaques, s'en prendra aux monuments eux-mêmes, entachés à ses yeux de quelque caractère monarchique ou religieux.

Enfin je rappelle encore que cette nomenclature géographique aurait l'avantage de mettre pour ainsi dire, aux mains de chacun, étranger ou Parisien, une sorte de fil conducteur pour le guider à travers le dédale de la multitude des rues de la grande cité. Ce fil conducteur serait la carte de France, dont chaque tournant de rue rappellerait quelque chose aux plus ignorants ou aux plus oublieux. Ce serait comme un grand enseignement de choses, un memento populaire, sur tous les murs et sous tous les yeux, de nos villes et de nos départements. Le provincial n'aurait-il pas plaisir à retrouver le nom de sa petite ville natale sur les murs de la grande ville?

Ainsi non seulement chacun, pourvu qu'il eût été à l'école, retrouverait facilement sa route sans rien demander à personne, mais, chemin faisant, il réapprendrait ce qu'il a oublié et s'instruirait quelque peu. La géographie est aujourd'hui fort à la mode; c'est ce qui m'a encouragé à proposer une réforme qui est en son honneur, et que devraient appuyer, à ce qu'il semble, toutes les sociétés de géographie de France.

Francisque Bouillier.

MARCELLE DE SAZERAC

I

Une pendule dont le timbre sonore emplissait tout l'appartement sonna dix heures du soir, dans un salon de la rue des Saints-Pères, où une vieille dame, d'une maigreur invraisemblable, appuyant son coude à la cheminée, frappait impatiemment le parquet du bout de son pied à petits coups redoublés.

— Voyons, à la fin, es-tu prête? fit-elle en passant son long nez dans l'entre-bâillement d'une porte située à sa gauche.

— Bientôt, marraine.

Mme Le Bargy ouvrit la porte toute grande d'un coup brusque de la main, et s'assit en maugréant contre la lenteur des jeunes filles à leur toilette. Elle faisait la sienne en quatre temps, comme l'ancien exercice des armes à feu, et se vantait d'aller plus vite qu'un homme.

Cependant Ursule mettait en hâte la dernière main à la coiffure de Marcelle, achevant de disposer sur sa nuque les boucles soyeuses de sa chevelure, et de la frisotter en ondulations légères sur son front. Elle lui piqua une rose dans les masses épaisses, d'un blond fauve, qui lui faisaient comme un casque d'or.

— Là, c'est fini, dit Marcelle en se retournant avec un sourire.

— Ce n'est pas malheureux, grommela Mme Le Bargy entre ses dents.

Mais aussitôt elle se tut, désarmée et secrètement satisfaite.

Marcelle n'était pas ce qu'on appelle une beauté. Les poètes ne l'eussent point comparée à Vénus, et Phidias ne fût pas tombé en extase devant elle. Son visage avait des lignes irrégulières et trop marquées, qui lui auraient donné une expression un peu virile, sans la douceur des yeux et l'éclat satiné de la peau. Le front élevé se creusait assez profondément, au-dessus du nez, d'un dessin ferme et hardi, comme le menton. L'ensemble de la figure offrait surtout ce que les peintres nomment du caractère, et s'il ne séduisait pas

irrésistiblement le regard, il l'arrêtait par une expression peu commune. C'étaient presque les traits d'un homme, et pourtant c'était tout à fait la physionomie d'une femme. Il y avait en elle quelque chose du charme étrange que donne à certaines personnes l'alliance d'un œil bleu et d'une chevelure brune.

« Ma nièce n'est pas jolie, disait la tante, mais elle a six belles choses, et c'est au moins trois de plus que les trois quarts des jolies femmes : une belle taille, un beau teint, de beaux yeux, de beaux cheveux, de belles dents et un sourire délicieux. Avec cela on n'est pas laide, ou du moins on est une laide qui fait envie. »

Rien de plus souple et de plus svelte, en effet, que la taille de Marcelle, qui pourtant n'eût pas tenu dans les deux mains, car elle était de santé robuste; rien de plus éblouissant que sa carnation, vigoureuse et fine à la fois. La chevelure eût pu faire à sa nudité un voile impénétrable. Les yeux bruns, profonds, pleins d'une douceur ferme et calme, étaient de ceux dont on dit vulgairement qu'ils font le tour de la tête. Quand elle souriait, la lèvre un peu forte laissait voir un collier de perles d'une blancheur éclatante, et sa figure entière s'illuminait comme par un rayon intérieur. Mais surtout elle avait naturellement dans toute son allure un grand air d'élégance et de distinction. Jamais cette charmante laide n'avait été plus en beauté. Sa robe blanche de mousseline de laine, d'une simplicité extrême, légèrement échancrée et sans autre ornement qu'une rose au corsage, qui répondait à la rose de la chevelure, la montrait tout à son avantage.

— Allons, allons, dit Mme Le Bargy, tu vas faire des conquêtes.

— Oh ! marraine, une vieille fille comme moi, laide et sans dot.

— Comment petite tartufe, vieille fille à vingt-quatre ans, et laide avec ces yeux, ce teint et ces cheveux-là ! Es-tu folle ?

Elle se fût irritée si Marcelle avait laissé soupçonner le moindre espoir ou le plus léger désir de faire « une conquête », mais elle s'irritait plus encore, par orgueil de famille, de l'entendre traiter cette idée comme une chimère, comme un rêve impossible.

On monta en fiacre, ce qui la mettait toujours de méchante humeur, car elle ne comprenait pas qu'on se fît traîner à la façon des culs-de-jatte lorsqu'on avait des jambes. « Comme si les pieds n'étaient pas faits pour marcher ! » disait-elle en haussant les épaules. Elle ne se décidait à prendre une voiture que dans les cas d'absolue nécessité, et après des courses de 6 à 8 kilomètres à travers les rues de Paris, elle escaladait deux ou trois fois par jour, sans avoir l'air d'y penser, les quatre-vingt-six marches de ses quatre étages.

Une rosse efflanquée et mélancolique, haut perchée sur de grêles fuseaux, se mit à tirer le fiacre à un trot funèbre d'une désespérante

lenteur. Chaque pas était scandé par un lamentable dandinement, où l'on entendait cliqueter ses os comme dans une danse macabre. La Seine n'était pas encore traversée que Mme Le Bargy, dans son exaspération, parlait d'ouvrir la portière pour aller décharger de furieux coups de parapluie sur le dos étique de ce spectre de cheval.

— La pauvre bête est si maigre! fit Marcelle en la retenant.

— Belle raison! Moi aussi, je suis maigre, et cela ne m'empêche pas d'être vive, au contraire.

Cependant elle se contenta d'interpeller le cocher, d'un ton si catégorique et si impératif, que celui-ci, à moitié intimidé, allongea un coup de fouet somnolent devant lui, en guise de réponse.

De la rue des Saints-Pères au boulevard Malesherbes, où se rendaient ces dames, la route est assez longue. Profitons-en pour les présenter au lecteur : nous avons tout le temps avant qu'elles ne soient arrivées.

Mme Le Bargy, âgée de soixante-cinq ans, longue et mince personne aux allures décidées, viriles, impérieuses, avec un nez qui n'en finissait pas et qui fendait le vent comme la proue d'un navire, était ce qu'on appelle un type original. Quoique veuve, elle avait gardé la physionomie et les idées, sinon les goûts d'une vieille fille, mais avec un caractère qui lui était tout personnel. Il est vrai qu'elle n'avait fait que traverser le mariage, dont elle ne semblait pas avoir gardé un souvenir enchanteur, et qu'elle n'avait jamais eu d'enfant, ce dont elle ne se donnait pas l'hypocrisie de gémir. Elle avait les instincts pédagogiques, sans avoir aucunement les instincts maternels. Les chiens, les chats et les oiseaux lui étaient en horreur. Rien dans son intérieur ne décelait la femme : pas une fleur, pas une broderie, pas un de ces petits ouvrages que des doigts de fées s'amusent à bâtir aux heures de loisir et de fantaisie. Jamais une épingle ou une aiguille ne traînait sur un meuble. Mais partout des livres d'histoire, de critique et d'éducation; sur un chevalet quelque petit tableau; sur la table des cahiers couverts d'une écriture allongée. Pas de lit visible; la toilette était réduite à sa plus simple expression. Vous eussiez introduit un visiteur dans cette chambre, en lui demandant par qui elle était habitée, il n'aurait pas répondu peut-être : « par un homme de lettres », ni « par un artiste », parce que tout y était trop propre, trop décent et trop rangé et qu'on n'y sentait pas la moindre odeur de tabac, mais « par un professeur ».

Le salon présentait une physionomie effacée et bien propre à décourager toute velléité descriptive. Il avait pour principal ornement un grand piano à queue et, vis-à-vis la cheminée, un por-

trait en pied de la maîtresse de maison, par le baron Gérard, cadeau de feu M. Le Bargy, aux temps lointains et fugitifs de la lune de miel.

De la chambre de Mme Le Bargy à celle de sa nièce et filleule Marcelle de Sazerac, le contraste était complet, quoique souvent en nuances presque insaisissables. Là il n'était pas nécessaire d'avoir le flair subtil d'un don Juan pour sentir l'*odor di femina*, quoiqu'il ne flottât dans l'air aucun parfum d'opoponax ou même de simple poudre de riz. Mais je ne sais quoi dans la disposition des meubles et des rideaux, un bouquet de violettes dans un petit vase bleu, sur la table ou la cheminée quelques riens gracieux et délicats, une élégante boîte à ouvrage, un couteau d'ivoire à manche évidé et sculpté, un essuie-plume de velours bleu, représentant un papillon aux élytres dorées, décelaient la présence d'une femme.

Marcelle n'était pas orpheline, comme on eût pu croire. Son père, le frère cadet de Mme Le Bargy, vivait, solitaire et morose, dans une grande maison qualifiée de château, à dix minutes du village de Blainville, département de la Haute-Marne. Il avait longtemps dirigé des forges, jadis fort importantes, mais dont la déchéance était commencée depuis plusieurs années déjà, lorsque les événements de 1870 en achevèrent la ruine. Quelques mois après la fin de la Commune, il confia sa fille à sa sœur, tout en s'obstinant à rester enseveli dans sa maison isolée, où il passait les jours à rêver, à fumer et à lire, et où Marcelle allait tous les ans le rejoindre pendant trois mois d'été.

Si Mme Le Bargy, après la ruine de son frère, avait insisté pour prendre sa nièce, ce n'était point par un amour immodéré pour le dévouement et le sacrifice. Mais elle commençait à se trouver un peu seule et espérait se faire ainsi une compagnie qui ne pouvait entraîner aucun désagrément sérieux, et sur laquelle il lui serait loisible d'exercer ses goûts et ses facultés d'institutrice. Mme Le Bargy était née maîtresse d'école; mais ce qui l'eût beaucoup gênée dans l'exercice de ces fonctions, c'est qu'elle manquait absolument de patience. La personne qu'elle admirait le plus, dans l'histoire moderne, était Mme de Maintenon. Elle s'efforçait quelquefois de lui ressembler, mais sa pétulance naturelle l'en empêchait. Elle s'était dit d'ailleurs, tout au fond de l'âme, — oh! en tout bien tout honneur et sans y mettre de calcul, — que sa nièce lui rendrait une foule de petits services, et que la présence de cette jeune fille serait comme un éloge vivant et permanent de sa bienfaisance.

Il y avait bien le point noir d'un mariage possible. Mais quelle nécessité de se marier? C'est un état humiliant pour la femme, et qui tourne mal au moins neuf fois sur dix. L'expérience qu'elle en

avait personnellement faite suffisait pour que, en marraine dévouée, elle s'efforçât d'éloigner sa filleule de ce redoutable récif. Elle comptait sur son influence pour en venir aisément à bout, sans avoir l'air d'y toucher. Rien ne serait plus facile du reste, puisque Marcelle n'avait pas de dot, et elle n'aurait pas besoin de la tenir en garde contre des tentations qui lui manqueraient.

On s'étonnera peut-être que Mme Le Bargy ne se proposât point de doter sa nièce, ce qui semblait le complément naturel de son adoption. Mais Mme Le Bargy n'était pas riche, et elle était assez égoïste : ces deux causes avaient concouru, dans des proportions à peu près égales, à lui faire, dès 1860, placer sa petite fortune en viager pour vivre plus largement. Seulement elle n'en disait rien, afin de ne pas diminuer la considération qu'elle se jugeait due. Son frère même ignorait cette particularité, sur laquelle elle se réservait de s'expliquer dans son testament.

A Paris, Marcelle retrouva quelques amies de pension, élevées comme elle aux Oiseaux. Ses plus intimes étaient Berthe des Herbiers, qui avait, depuis quatre ans, épousé le comte d'Argonne, et Aline Verneuil, devenue Mme de Prébois. Berthe était un brave cœur, une nature droite, simple et franche. Elle s'était attendrie sur la ruine de M. de Sazerac et de sa petite Marcelle; elle avait entrepris de la protéger, de la pousser, de la tirer d'affaire, et elle s'y employait avec un zèle où il entrait beaucoup d'affection et un peu de désœuvrement, en amie sincère et en femme du monde, heureuse de se créer une occupation pour ses loisirs. A l'inverse de Mme Le Bargy, elle s'était mis en tête de la marier. C'était chez elle que se rendaient la tante et la nièce, ce soir du mois de mars 1878. Quant à Mme de Prébois, elle étalait avec une ostentation naïve et quelquefois trop bruyante la persistance de son amitié pour Marcelle ruinée; elle s'en admirait; elle s'exaltait, en y pensant, jusqu'à rêver des actes de générosité sublime, qui étonneraient l'histoire, ou du moins les personnes de sa connaissance, et ne tarissait pas en tirades indignées contre les êtres assez vils pour abandonner un ami dans le malheur. Elle en causait souvent avec M. Hector de Prébois, un colosse blond et flegmatique, superbe échantillon du type flamand, que l'exaltation prolixe de sa femme amusait, sans ébranler sa sérénité.

En arrivant à Paris, Marcelle avait commencé par se préparer aux examens de l'Hôtel de Ville, sous la direction très active de sa marraine. Mme Le Bargy était là dans son élément : corriger des devoirs, étudier des cartes, vérifier des problèmes, faire réciter des leçons d'histoire, causer style et littérature, rien n'était mieux son affaire. Elle menait ses classes tambour battant, comme tout le

reste, avec une netteté et une décision merveilleuses. Après le brevet élémentaire, elle la prépara toute seule au brevet supérieur. Marcelle avait vingt ans lorsqu'elle cueillit ce rameau d'or. Elle déclara alors à sa marraine qu'elle se proposait de donner des leçons à quelques élèves choisies, et après s'y être opposée d'abord, dans la crainte de nuire à la bonne réputation de son bienfait, mais assez mollement, la tante prit assez vite son parti d'une résolution qui n'était pas sans chatouiller son faible pédagogique. Il serait agréable de causer avec Marcelle de ses élèves, de la diriger : cela créerait une occupation de plus dans sa vie, où elle n'en trouvait jamais assez. D'ailleurs, sa nièce, en somme, était une parente pauvre et n'était plus une enfant.

Berthe et Aline lui trouvèrent quatre ou cinq élèves. Tous les matins, vers huit heures, vêtue d'un costume neutre, au bras un sac en cuir de Russie qui contenait ses cahiers et ses livres, elle partait seule de son pied léger, la vaillante jeune fille, déconcertant au passage toute tentative malséante par la franchise de son allure et la droiture de son regard. Les premiers jours, on l'accompagnait jusqu'à l'omnibus de l'Odéon aux Batignolles; puis elle n'avait plus voulu qu'on se dérangeât, trouvant ridicule de se faire escorter pour aller donner des leçons. Les voyageurs matinaux regardaient avec une curiosité discrète, quelques-uns avec intérêt, cette jeune personne presque toujours installée au fond de la voiture, que les conducteurs saluaient respectueusement en faisant leur recette et qui, tout le long du trajet, sans s'inquiéter de ce qui se passait autour d'elle, lisait dans des livres ou des cahiers, un crayon à la main.

Ceux qui savaient bien que, sans être riche, Marcelle eût pu, grâce à sa tante, se dispenser de cette tâche et ne se rendaient pas compte de la délicatesse qui la faisait agir, la trouvaient légèrement originale.

— Oh! ma nièce est un peu républicaine, répondit la tante à M[me] de Prébois, qui lui en parlait un jour.

Ce mot frappa d'étonnement et d'une certaine terreur cette bonne Aline, qui prenait tout à la lettre, et, non sans se demander comment elle ne s'était jamais aperçue au couvent du républicanisme de Marcelle, elle se hâta d'en faire part à son mari, qu'elle croyait émouvoir et qui accueillit cette confidence avec une ataraxie olympienne, mais en s'engageant volontiers, pour complaire à sa femme, qui l'en suppliait d'une voix fiévreuse, à ne jamais dire un mot qui pût froisser les convictions de Marcelle.

II

Tout a une fin, même les courses en fiacre. A la longue, le trot soporifique du cheval-fantôme avait produit l'effet d'une potion calmante sur les nerfs de Mme Le Bargy elle-même, qui commençait à s'endormir lorsqu'il s'arrêta tout à coup au coin du boulevard Haussmann et du boulevard Malesherbes. Elles descendirent.

Dès l'antichambre, elles virent qu'elles arrivaient presque les dernières. M. d'Argonne, ancien secrétaire d'ambassade qui avait renoncé à la diplomatie, personnage correct, vêtu comme une gravure de mode, dont pas un cheveu, pas un poil des moustaches ou des favoris ne dépassaient l'alignement et qui eût pu subir, avec toutes boules blanches, un examen de tenue devant un aréopage composé des juges les plus sévères, fit à ces dames un salut à angle aigu, dans le dernier genre, en pliant la tête, sans remuer les épaules, comme si elle eût été tranchée d'un coup sec et fût tombée tout à coup sur sa poitrine; puis il offrit le bras à Mme Le Bargy, tandis que Berthe embrassait Marcelle sur les deux joues et qu'Aline s'empressait bruyamment autour d'elle.

C'était une petite soirée, tout intime, entremêlée de sauterie et de chants au piano. Dans un coin, des hommes graves causaient Bourse, politique et exposition universelle. On entendait s'échapper de leurs lèvres des mots fatidiques : prime, report, fin-courant, interpellation, opportunisme, nouvelles couches, grandes assises du travail. D'autres, plus graves encore, faisaient un whist sans échanger une syllabe. Près de la porte, de petits jeunes gens, au milieu desquels se détachait une figure semi-rustique, à l'air endimanché, empreinte de je ne sais quel cachet de naïveté et de hâblerie, se tenaient en groupe avec des mines épuisées.

Une dame cramoisie étouffait dans la robe de bal où l'avait sanglée sa couturière, et d'un bras de femme-colosse brandissait son éventail comme une arme de guerre, parfois le braquant sur un objet, à la façon d'une mitrailleuse, pour le désigner à sa voisine. Celle-ci, qui avait certainement franchi et même tourné le cap de la quarantaine, osseuse et ravagée, mais persuadée qu'elle paraissait à peine vingt-cinq ans, parce qu'elle était mince, jouait à la petite folle et se donnait des allures de pensionnaire émancipée. Elle avait revêtu pour la circonstance une robe outrageusement décolletée, dont chacun se sentait choqué comme d'une inconvenance, avec une guirlande de fleurs en sautoir. Deux autres dames, Mme André et Mme Genty, étaient plongées dans une conversation captivante sur leurs cuisinières, échangeant leurs impressions et

leurs doléances. Plus moyen de se faire servir : Mme Genty avait renvoyé la sienne ce matin même, et Mme André se proposait d'en faire autant le lendemain et d'en demander une dans son pays. Mme André en avait fait huit depuis un an : la première était une voleuse, qui lui comptait la livre de beurre 4 sous au-dessus du prix réel; la deuxième recevait un caporal de la ligne; la troisième était répondeuse, et ainsi de suite. Et ces dames gémissaient de concert, mais celle-ci d'un ton de véritable désespoir, et l'autre d'un air parfaitement placide, sur la perversion des temps et les difficultés croissantes de la vie domestique.

A côté d'elles, Mme de Cazajoux avait accaparé un monsieur à lunettes d'argent, à tête de professeur dans l'exercice de ses fonctions, qu'on appelait M. Lefaucheur, et elle lui confiait ses idées sur l'éducation. Ah! c'est une grande tâche, une tâche sacrée, mais si difficile et généralement si mal comprise, aujourd'hui surtout! M. Lefaucheur approuvait et ponctuait cet exposé de réflexions profondes : « C'est par l'éducation plus que par les armes que l'Allemagne nous a vaincus. C'est l'éducation qui préparera la revanche. C'est aux écoles à refaire la France. »

Mme Genty, qui avait épuisé sa conversation sur les cuisinières, se retourna alors vers eux, intéressée par ce qu'elle entendait. Et Mme de Cazajoux, se voyant un auditoire, s'exalta. Elle ne comprenait pas la légèreté coupable de la plupart des mères sur ce chapitre. Pour remplir un devoir si sacré, elle se sentait capable, elle, de renoncer à tous les plaisirs du monde, de mener une vie d'anachorète.

— J'admire vos principes, madame, fit M. Lefaucheur.

— Et vos enfants sont bien heureux d'avoir une pareille mère, ajouta Mme Genty.

— Ah! madame, par malheur, je n'en ai pas : M. de Cazajoux ne m'en a pas donné, fit-elle en soupirant.

— C'est un grand malheur pour la France, dit le professeur, en se retournant à demi vers Mme André, comme pour la prendre à témoin.

Mais on fit doucement chut. Une demoiselle d'un certain âge, qui passait pour un peu romanesque, préludait au piano. Et tout à coup, d'une voix qui vibrait, échauffée d'ardeurs insuffisamment contenues, elle se lança tête basse dans une romance échevelée où il était question de s'enfuir avec son bien-aimé sous d'autres cieux, là-bas, par-delà les mers, loin d'un monde odieux. Et elle disait : « loin d'un monde odieux », avec des sons rauques et une voix de rogomme, et elle battait un trille sur *là-bas*. Puis se soulevant à demi et les yeux au plafond, elle glapissait avec des cris passionnés :

« Suivons, suivons le vol des hirondelles! » On eût dit qu'elle allait s'envoler elle-même.

La quadragénaire follette, Mme de Cazajoux, Mme de Prébois et plusieurs messieurs mûrs, éclatèrent en applaudissements avec les maîtres de la maison. On souriait à la dérobée dans le groupe des jeunes gens.

— C'est tout à fait le genre de Mme Ugalde, déclara le professeur à Mme de Cazajoux, qui approuva vivement la remarque, bien qu'elle n'eût jamais entendu Mme Ugalde.

Un ténor de salon, joliment frisé, les moustaches en pointe, les bandeaux plaqués sur le front, mode Capoul, la raie soigneusement faite jusqu'à l'occiput, un gardénia à la boutonnière, roucoula une barcarole sentimentale avec des mines de carpe qui se pâme. Un baryton fit trembler les vitres avec l'air du toréador de *Carmen*. Puis un tout petit jeune homme, qui ressemblait à l'un de ces affreux toutous chinois qu'on voit aux expositions canines, récita avec une gaieté de croque-mort le monologue des *Pieds retournés*. Les dames se pâmèrent, déclarant qu'il avait attrapé dans la perfection la manière de Coquelin cadet.

— Oui, oui, appuyaient les jeunes gens, c'est absolument Cadet. Cadet tout court est plus *chic*.

Le tour de Marcelle était maintenant venu. Elle ne se fit prier que juste ce qu'il fallait pour montrer son désir sincère d'échapper à cette épreuve, pas assez pour avoir l'air d'attacher du prix à son concours et de vouloir en inspirer une idée trop haute. Marcelle était une des rares virtuoses qui savent vraiment donner une âme à cet instrument d'ailleurs calomnié par de banales épigrammes. Le piano partage avec les belles-mères l'honneur de donner aux plus sots un esprit facile, d'être une mine intarissable et toujours nouvelle pour les vaudevillistes et d'inspirer même aux notaires, — autres objets d'épigrammes toutes faites, — des plaisanteries où ils prennent leur revanche et qui sont toujours sûres du succès. Tandis que Marcelle, après une résistance légère qui n'en avait pas moins attiré l'attention sur elle, se dirigeait résignée vers l'instrument du supplice, on entendait courir dans le cercle des gommeux quelques chuchotements étouffés, qui disaient.

— Aimez-vous le piano?

— Je le préfère à l'huile de ricin.

Variante ingénieuse, imaginée par le monologuiste, à : « Je le préfère à la guillotine », qui a un peu vieilli.

Marcelle joua le *Prélude* de Chopin. Et il y avait tant de vigueur et de souplesse dans ses doigts d'acier *gantés* de velours, qu'elle fit vraiment pleurer et chanter les touches d'ivoire, et que ces osse-

ments semblaient s'animer à son souffle et reprendre vie. Elle avait le jeu moelleux sans mollesse et ferme sans dureté, n'exagérant pas les effets de contraste jusqu'à la violence, mais rendant chaque nuance avec une délicatesse infinie. Les gommeux eux-mêmes écoutaient captivés. Mme de Cazajoux s'était assise à côté du piano, donnant tous les signes de l'extase et ne rabaissant ses yeux levés au ciel que pour les plonger, avec une expression noyée, sur les touches et sur la pianiste. A la dernière note, ce fut une explosion générale. M. Lefaucheur déclara qu'il n'avait jamais entendu plus harmonieusement « gémir l'ivoire ». Mme de Cazajoux avait pris les mains de Marcelle et ne les lâchait pas, disant d'une voix pâmée : « Oh! c'est idéal! c'est divin! c'est le paradis! » et poussant des gloussements lyriques.

Dès que Marcelle put enfin se dégager, Mme d'Argonne s'approcha d'elle, avec le jeune homme à la figure semi-rustique et à l'air endimanché :

— Ma chère amie, dit-elle, permettez-moi de vous présenter M. le docteur Bernard, un de vos, — elle se reprit, — un de nos compatriotes (elle avait une maison de campagne à 3 lieues de Blainville), qui est très heureux de vous avoir entendue et désire vous complimenter lui-même.

— Certainement, certainement, dit le docteur en bredouillant et l'air très gêné, cela m'a fait bien plaisir. Vous savez, mademoiselle, je ne me donne pas pour un fin connaisseur, non; mais j'ai été très heureux, ma parole, d'autant plus que c'était une compatriote... Vous ne me reconnaissez pas, mademoiselle?

— Je vous reconnais très bien, maintenant, monsieur Bernard.

— Ah! c'est qu'il y a si longtemps!

— C'est vrai : il y a longtemps.

La conversation tomba, M. Bernard cherchait quelque chose et ne trouvait rien. Il n'osait prendre congé et passait son chapeau d'une main à l'autre pour se donner une contenance. Mme d'Argonne l'encourageait de son meilleur sourire. Elle eut pitié de lui, et, comme si elle le soufflait :

— Ma chère Marcelle, M. Bernard voulait vous demander la première polka.

— Oui, mademoiselle, s'il vous plaît, fit le docteur avec élan.

— Pardon, pardon, monsieur Bernard, pas la première, la seconde seulement, je vous prie, dit M. d'Argonne, qui passait par là, le lorgnon à l'œil. Trouvez bon qu'en ma qualité de maître de la maison, je me réserve le privilège de la première.

Il s'inclina galamment du côté de Marcelle. M. d'Argonne faisait la cour à toutes les femmes, excepté à la sienne. Non qu'il tînt beau-

coup peut-être à pousser les choses jusqu'au bout, étant, au fond, un homme froid et amoureux de son repos. Mais c'était à la fois par désœuvrement et par attitude, pour s'occuper et pour remplir son rôle de Brummel en sous-ordre. Comme il ne manquait point d'esprit, il s'y prenait sans banalité et sans fadeur; comme il était bien élevé, il évitait ces grossièretés d'attaque qui eussent pu effaroucher une femme du monde; comme il était peu passionné, sa flamme ne suffisait point à échauffer le cœur ni les sens des personnes qu'il courtisait. Il n'y mettait d'ailleurs aucun esprit de suite et se lassait vite. Dès que M. d'Argonne s'était assis à table ou dans un salon à côté d'une blonde ou d'une brune, dès qu'il avait échangé quelques mots ou dansé un quadrille avec une brune ou une blonde, il se croyait tenu de la courtiser, et il y mettait tout juste assez de son cœur pour donner quelque intérêt à l'aventure, pas assez pour que l'échec pût être pénible à son orgueil ni le faire souffrir. Malgré les aptitudes diplomatiques qu'il se supposait et dont il ne semblait pas dépourvu, il était d'ailleurs incapable de suppléer à la passion par les combinaisons profondes et scélérates d'un Lovelace ou d'un Valmont. Tout son art se réduisait à un élégant jargon de galanterie et à une comédie superficielle de sentiment. Ces moyens, trop sommaires, joints à une figure agréable et aux manières les plus insinuantes, avaient semé sa carrière de quelques bonnes fortunes qui le consolaient aisément de ses nombreux revers. Pour qu'il triomphât d'une femme, il fallait qu'elle fût assez naïve pour croire trop aisément à l'amour, ou assez rouée pour n'en avoir pas besoin. Toujours prêt à profiter sans scrupule de ces heureuses occasions, il sentait bien qu'il n'y avait pas de quoi être très fier de si modestes victoires, qui suffisaient à la frugalité de ses appétits amoureux, largement occupés par le manège de la galanterie. D'ailleurs parfait avec sa femme, et souvent cité par la perspicace Aline comme le modèle des maris à M. de Prébois, qui savait à quoi s'en tenir et souriait sans répondre.

M. d'Argonne avait pour règle générale de ne point faire la cour aux amies trop intimes de sa femme, non plus qu'aux jeunes filles. Son code particulier de morale, qui le laissait dépourvu de tout remords pour tromper un mari, lui disait que c'était une indélicatesse et une trahison de séduire une jeune fille : sans compter les embarras. Mais il éprouvait un grand attrait pour Marcelle, se vantant d'être l'homme du monde le plus sensible aux beaux yeux et aux beaux cheveux, et faisant volontiers aussi profession, précisément parce qu'il était la correction même, d'avoir un goût particulier pour les beautés irrégulières. Il fut donc trop aimable pour Marcelle et elle en éprouva un certain malaise.

Le docteur Bernard dansa la première mazurke avec M[lle] de Sazerac, et en la reconduisant à sa place, la retint pour la polka suivante. Il suait sang et eau afin d'entretenir la conversation, et faisait d'infructueux efforts pour se donner des grâces dont la gaucherie ressortait cruellement par l'élégance aristocratique qui caractérisait chaque mouvement de Marcelle. M[me] d'Argonne les suivait d'un œil satisfait, et M[me] Le Bargy, assise à côté d'elle, se pencha tout à coup à son oreille pour lui demander d'une voix brusque :

— Quel est donc cet ostrogoth qui danse pour la seconde fois avec ma nièce?

— Ce n'est pas du tout un ostrogoth, fit-elle d'un ton douloureusement surpris.

— Il en a pourtant bien l'air.

— C'est un charmant jeune homme, un compatriote, qui s'est créé lui-même...

— Je ne lui fais pas compliment de sa création.

— Vous êtes injuste. Je vous assure qu'il est on ne peut plus intéressant. Quelques mois de Paris et de monde achèveront de le former.

— Commenceront, voulez-vous dire.

Berthe d'Argonne se tut, craignant d'éveiller la défiance et de provoquer l'entêtement de l'impétueuse vieille. Seulement elle se dit : « Il ne faudra pas seulement la marier malgré elle, mais encore malgré sa tante. Et sans dot! Heureusement qu'elle est charmante! »

M[me] Le Bargy emmena sa nièce de bonne heure. Non pas qu'elle fût pressée de se mettre au lit. Elle professait pour le lit, où l'on perd un temps si précieux, un mépris non moins profond que pour les voitures. Elle ne pouvait voir sans un mélange de pitié et de dégoût un de ces lits majestueux, larges, inamovibles, qui étalent sous un dôme leur forte carrure et emprisonnent les miasmes dans leurs épais rideaux. Maigre comme une cigale, M[me] Le Bargy était, comme la cigale, une buveuse de soleil et d'air pur. Depuis son veuvage, elle couchait dans un petit lit de fer qu'on déployait chaque soir et qu'on repliait chaque matin pour le fourrer dans un placard, avec la galette de varech qui lui servait de matelas. Dès l'aube elle était debout et faisait vivement cinq ou six tours de balcon pour se dégourdir. Cette hygiène l'avait trempée à la façon d'une barre d'acier, en la débarrassant de tout poids superflu. Elle avait réduit son corps à la portion congrue et, suivant le mot de M[me] d'Argonne, ne portait sur elle que le strict nécessaire. Ce n'était donc pas le besoin de sommeil qui la ramenait sitôt, mais elle était enfermée

depuis deux heures dans ce salon, au milieu de quarante personnes qui en avaient absorbé tout l'oxygène et dans l'insupportable chaleur des lumières. Elle avait besoin de mouvement et de grand air.

On revint à pied. Il n'était pas encore une heure du matin, et on rencontrait de loin en loin quelques personnes attardées. Mme Le Bargy se fût vaillamment défendue si on l'avait attaquée. Il fallait la voir fendre l'air avec sa proue nasale, entraînant dans son sillage Marcelle, qui avait besoin de toute sa vigueur élastique pour ne pas être distancée.

Ursule avait attendu sa chère Marcelle, en sommeillant sur une chaise. C'était moins une domestique qu'une gouvernante et presque une amie pour la jeune fille, qu'elle avait vue naître et à qui elle avait, pour ainsi dire, servi de mère. Elle descendait d'une race de vieux serviteurs qui, depuis plusieurs siècles, mouraient au service de la famille de Sazerac. Sa mère n'avait pas manqué à la tradition, et elle comptait bien n'y point déroger elle-même. Mlle Ursule comptait les quartiers de noblesse de ses ancêtres par leurs quartiers de service dans la maison, dont elle avait à jamais épousé la fortune. A Blainville, chaque paysan lui ôtait respectueusement son chapeau, et le plus malotru des forgerons ne se fût point permis de parler d'elle, à plus forte raison de lui adresser la parole, sans l'appeler *Mademoiselle*, comme la sœur de M. le curé. Son importance s'était accrue surtout depuis la mort de Mme de Sazerac, à qui la naissance de sa fille avait coûté la vie. En venant à Paris s'établir chez sa tante, Marcelle avait naturellement emmené son inséparable.

— Vous ne savez pas? dit-elle à Ursule qui la décoiffait, j'ai dansé avec M. Bernard, de Blainville.

— Justin Bernard? Ah! par exemple.

— Oui. Nous avons causé.

— Est-ce qu'il est toujours le même, mademoiselle?

— Mais je ne saurais dire. Comment était-il?

— Bon garçon; seulement, je crois, pas la tête très solide. Je l'ai connu tout petit, et je connais beaucoup aussi le père Bernard, vous savez, le maréchal ferrant, un brave homme qui avait été autrefois marteleur à la forge (elle soupira). Vous devez bien vous souvenir que Justin a voulu se faire médecin militaire et entrer au Val-de-Grâce, il y a une douzaine d'années; vous étiez toute jeunette alors, mais la chose a fait assez de bruit dans le pays. Le père et tout le village le trouvaient ambitieux, mais ils en étaient fiers, et comme papa Bernard n'avait pas d'autre enfant, qu'il avait amassé des écus et fait donner de l'éducation à son fils, il ne demandait pas mieux, au fond. Ce qui séduisait Justin dans la médecine militaire, c'était l'uniforme, les dorures : il a toujours eu cette passion-là. Il

croyait qu'on portait le costume dès la première année, et il a été tout déconcerté en apprenant qu'il fallait attendre. Mais aussi quel orgueil, quel triomphe lorsqu'il est revenu, un beau jour, avec le képi rouge! Ah! je vous réponds qu'il marchait haut la tête, pas fier pourtant, saluant tout le monde, donnant des tas de poignées de main. A sa dernière année, il avait acheté un cheval, sur lequel il se tenait du matin au soir, sa cravache à la main. Il allait chez son oncle à cheval, chez ses cousins à cheval, chez ses amis à cheval, et quand il entrait au café du bourg, il attachait son cheval à la fenêtre, et il remettait le pied à l'étrier entouré de tous les camarades, en causant avec eux du haut de sa selle, pour se laisser bien voir. Même si, par hasard, il sortait à pied, c'était toujours avec sa cravache sous le bras, le pas allongé, la main gauche dans sa poche, la droite en balancier, l'air pressé, ce qui ne l'empêchait pas de s'arrêter à tous les coins de rue pour bavarder. Les paysans finauds s'arrangeaient de façon à le rencontrer par hasard et le consultaient au passage, pour n'avoir rien à payer. On lui faisait l'éloge de son cheval et de sa belle mine : ça suffisait. Vous rappelez-vous qu'il est venu aussi à cheval au château, et comme il était contrarié quand il a demandé à Philosophe, qui regardait la bête en connaisseur : « Hein! comment le trouves-tu? » et que Philosophe a répondu, avec son air grave et convaincu : « Belle rosse! »

— Oui, oui, dit Marcelle en souriant. Il avait des éperons et il s'est pris les pieds dans le tapis, si bien qu'il a failli s'étaler de tout son long. Jamais je n'ai eu tant de mal à m'empêcher de rire. Pauvre garçon! Il était si rouge, que j'ai cru qu'il allait avoir un coup de sang. Mais pourquoi ne porte-t-il plus l'uniforme?

— Ah voilà! Il paraît qu'il n'a jamais pu se faire recevoir docteur, au moins en France, car on dit qu'il est allé prendre son brevet à l'étranger, dans un endroit où on n'est pas trop sévère — pour ceux qui ont de l'argent. La première fois on l'avait refusé par pure injustice, parce que le major lui en voulait. La deuxième fois, c'était à cause de ses opinions politiques.

— Il en a donc? Lesquelles?

— Dame! je ne sais pas. Les uns disent qu'il est rouge, les autres qu'il est blanc. Peut-être ne les connaît-il pas bien exactement lui-même. Enfin il faut croire que ce n'étaient pas celles du major. Le malheur est qu'il a fini par être rayé. Plus moyen de porter l'uniforme. Il n'a jamais reparu à Blainville, tant il était honteux! Et il est venu s'établir médecin à Montmartre. Voilà tout ce que je sais.

Dix minutes après, Marcelle dormait profondément. Elle ne rêva pas de Justin Bernard.

III

Le château de Sazerac, comme on l'appelle dans le pays, n'a pas la moindre tourelle en poivrière, et ne remonte pas au moyen âge, ni même à la Renaissance. Ce n'est qu'une simple maison moderne, mais grande, bien aménagée, de belle et presque noble mine. Il s'élève au pied de la colline sur laquelle apparaissent quelques chaumières tapissées de treilles, et dominées par le clocher trapu de l'église de Blainville, lourdement accroupi sur sa large base. D'un côté il attient à un vaste jardin anglais, cité comme une merveille dans tout l'arrondissement et qu'on venait voir de plusieurs lieues à la ronde, au temps où le maître était dans sa splendeur; de l'autre, par une ample cour, il communique avec des forges et hauts-fourneaux abandonnés, dont l'aspect produit cette impression pénible que font éprouver la solitude, le silence et le délabrement, là où l'on sent qu'éclatait autrefois la vie.

Dans une chambre à coucher du château, sur un fauteuil amolli et affaissé par un long usage, se tient assis, dans une attitude d'abandon, un homme qui touche à la soixantaine. Il a l'air bien las de vivre. Son teint est d'une pâleur de cire. La tristesse est si profondément incrustée sur sa figure, qu'elle semble ne s'en plus pouvoir détacher. Les meubles sont fanés, la robe de chambre est passée et déteinte. Mais, malgré l'accablement qui pèse sur toute sa personne, et bien qu'il semble déraciné de la vie, chacun de ses traits, comme chacun de ses mouvements, révèle une distinction aristocratique. On voit du premier coup que M. Spéry Bigault de Sazerac a du sang bleu dans les veines.

Un volume de Shakespeare en anglais est ouvert sur une petite table ronde à laquelle il s'appuie du coude. Mais ses yeux ne sont pas fixés sur le livre. Tout en roulant avec distraction une cigarette qu'il n'achèvera pas, il songe, et sa vie passée se retrace en tableaux lumineux dans son imagination.

Il se revoit à la tête de son usine, peuplée de deux cent cinquante ouvriers, formidable ruche en travail, fourmilière gigantesque toujours en agitation et en mouvement. Dès la première aube et jusque dans la nuit, le bruit des lourds marteaux fait trembler la maison; le sifflement aigu de la scierie grince sans s'arrêter; les clochettes des mulets qui reviennent en longue file de la forêt voisine avec leur chargement de bois et de charbon jettent une note gaie dans le bruit général. Des forgerons presque nus, couverts de longues chemises qui laissent voir leurs bras nerveux et leurs poitrines velues, noirs, athlétiques, vont et viennent, éclairés par la réverbé-

ration des flammes. Avec de longs fourgons de fer, ils remuent les entrailles des foyers incandescents; percent, à grands coups de ringard, l'ouverture par où la fonte en fusion jaillit en bouillonnant, dans un tourbillon d'étincelles, comme un torrent de lave; manient, sous les pilons cyclopéens, les blocs embrasés que chaque coup allonge et façonne. D'autres mesurent et lavent le minerai en chantant, charrient incessamment la houille, pèsent les *plates* et les barres de fer, chargent ou déchargent les voitures, fendent les rondins, les présentent aux roues d'acier crénelées qui les tranchent en une seconde avec un sifflement aigu et plaintif, les entassent en piles uniformes. A midi, les femmes du village se répandent parmi ces rudes travailleurs, leur apportant la soupe au lard dans des gamelles de fer-blanc, et les enfants, au sortir de l'école, s'essaiment à travers l'usine pour embrasser leurs pères, comme des oiseaux battant de l'aile, avec des pépiements joyeux, au milieu d'une énorme bauge de sangliers. L'ombre venue, les cheminées colossales des hauts-fourneaux qui ne s'éteignent jamais dessinent sur le ciel noir comme le reflet d'un immense incendie.

Quel est cet homme à la physionomie ouverte et prospère, parcourant les forges, les vastes forges, la canne à la main, respectueusement salué au passage par tous les ouvriers, puis allant s'asseoir cinq minutes au bureau, entre le régisseur et son fils, compulsant les grands livres aux dos et aux coins garnis de cuivre et jetant un coup d'œil sur l'abondant courrier du jour? C'est lui; il se reconnaît. Comme il est changé pourtant!

Et celui-là qui passe, entouré d'un cercle d'amis parisiens auxquels il donne des explications et qui s'intéressent à tous ces feux, à toutes ces roues, à tous ces laminoirs, à toutes ces écluses, à ces fourneaux qui soufflent, à ces blocs chauffés à blanc, à ces flots de feu liquide qui roulent dans le lit tracé d'avance, comme des enfants à qui l'on montre, pour la première fois, la lanterne magique? Il y a parmi eux un compositeur et un peintre célèbres. Le compositeur s'est déclaré charmé de cette musique, s'élevant sans relâche du choc cadencé des marteaux, du tournoiement des roues, du bruit des chutes d'eau, des cris d'appel, des chansons sonores, du tintement des clochettes, du ronflement de l'air étranglé dans la tuyère, et il a jeté sur le papier le canevas de sa grande symphonie : *les Antres de Lemnos*. Le peintre a fait un tableau fantastique où, dans un clair obscur à la Rembrandt, s'agitent des ombres pareilles à des démons dans les feux de l'enfer, mais en essayant vainement de saisir, en son vol embrasé, la trombe de lave vomie par la brèche ouverte à coup de pic dans la paroi d'argile du creuset. Ce tableau, en levant les yeux, il le voit suspendu au mur de sa chambre, et il

s'y retrouve au premier plan, éclairé en plein par la lueur flamboyante de la fournaise voisine.

Et cet homme, plus âgé de dix ans, auquel le préfet, en habit brodé, remet la croix de la Légion d'honneur et donne l'accolade, aux accents sonores de la fanfare du bourg, au milieu d'un cercle compact de travailleurs aux bras nus, dont les poumons de bronze poussent des hourrahs à faire crouler les murs? C'est encore lui, — cet autre lui qu'il entrevoit comme son propre fantôme dans les perspectives lointaines d'une existence antérieure.

Et celui-ci, qui arrive dans une berline de voyage, au milieu d'une foule empressée, mais pourtant discrète, que la curiosité attire et que le respect retient? La voiture a suivi l'avenue bordée d'ormes et de peupliers, qui longe le canal par lequel la rivière voisine transmet à la forge le superflu de ses eaux. Elle a décrit une ligne circulaire dans la cour; elle vient s'arrêter devant le perron, et un domestique se précipite pour abattre le marchepied. Il descend, et se retourne aussitôt pour offrir la main à une femme d'une beauté extraordinaire, foudroyante, que tous les yeux contemplent avec une admiration religieuse et craintive, tandis que, comme une jeune immortelle, indifférente, presque dédaigneuse, elle entre, elle passe, illuminant tout autour d'elle du rayonnement de sa splendeur olympienne. Ah! c'est bien lui, c'est toujours lui! Et il sent défaillir son cœur. Il se prend la tête entre les mains. Quand il la relève, regardez, il y a une tache humide sur le Shakespeare.

O larme d'homme, que de tortures cette goutte d'eau résume et contient!

Maintenant toutes ces belles visions ont disparu, comme des nues balayées par le vent. Il ne voit plus qu'une tombe, et sur cette tombe un berceau, avec un enfant qui pleure. Un berceau sur une tombe, n'est-ce pas là toute la vie? Puis cette vision elle-même a passé. Et voici la dernière : un vieillard solitaire dans un château silencieux, des eaux croupissantes, des murs tombant en ruines, de pauvres gens qui le saluent de loin avec tristesse et dont le regard douloureux est plein d'un reproche si navrant en sa douceur, qu'il ne sort plus jamais pour ne pas le rencontrer.

Mais de tout ce passé enseveli pour toujours, ce qui le déchire, ce qui lui ronge le cœur, ce qui le tue, ce n'est point le regret de sa fortune et de son influence, ce n'est point même le deuil de son amour. Non, oh! ce qui le pousse au tombeau, trop lentement à son gré, oublieux, hélas! de la fille qui lui reste; ce qui a tout recouvert et tout effacé dans son cœur flétri, sans en excepter le désespoir de cet amour brisé dont il faillit mourir, c'est la honte inoubliable, ineffaçable, qui l'a saisi tout entier et ne le lâche point une

minute, d'avoir failli à ses engagements, d'être impuissant devant cette chose sacrée, une dette, de savoir qu'il y a là tout autour de pauvres gens qui croyaient en lui, dont il a trahi la confiance et qui ont acquis le droit de hocher la tête si l'on parle devant eux de l'honneur de M. Bigault de Sazerac ; c'est la pensée de l'impuissance absolue où il est enfermé, comme ces prisonniers d'autrefois dans leur cage de fer. La pensée lui est venue bien souvent de se briser la tête contre les barreaux de cette cage, mais c'était changer sa faillite en banqueroute. Il ne doit point s'évader furtivement de ce bagne, il n'en peut sortir que la tête haute. Sa vie est le gage de ses créanciers ; sa torture est la seule part de rançon qu'il leur puisse payer, et il ne veut pas leur en faire tort. Mais avec quelle joie, avec quelle reconnaissance il accepterait de mourir demain s'il pouvait payer aujourd'hui ! Sa fille ne resterait point seule. Et de quel secours peut-il être d'ailleurs à Marcelle, lui, ce fantôme hanté par une sombre obsession ? Loin d'être utile à son enfant, il l'enchaîne à sa destinée ; il n'est qu'un fardeau pour elle. Lorsqu'il a pensé tout à l'heure à la belle morte, il a pleuré, et une larme, c'est un soulagement, c'est la goutte d'eau que les damnés implorent pour se rafraîchir. Mais quand il pense à sa honte, il ne peut pleurer : il a le cœur étreint dans un étau qui le broie.

M. de Sazerac avait dirigé près de trente ans les forges de Blainville. Instruit à fond dans tous les secrets de la métallurgie, ingénieux, hardi, toujours à l'affût des découvertes nouvelles, il avait bientôt agrandi l'usine achetée à un vieil industriel routinier, amélioré ses procédés et ses produits. Pendant les quinze premières années, les forges s'étaient accrues de quatre feux et de quatre marteaux, puis d'un four anglais, puis d'une scierie mécanique, puis d'un haut-fourneau sur de nouveaux plans. L'établissement grandissait chaque jour en importance, et il n'avait pas de rival dans le département de la Haute-Marne, l'un des plus riches en usines de ce genre.

Chaque année il allait passer les mois d'hiver à Paris, partant à la fin d'octobre pour ne revenir qu'aux premiers jours de mars, et souvent en nombreuse et brillante compagnie. Beaucoup de ses actionnaires appartenaient à la grande finance, ou même à la littérature et aux arts. On se souvenait dans le pays qu'il avait un jour ramené à la fois M. Gudin et M. Horace Vernet. Dans les premières années de l'empire, le bruit se répandit tout à coup qu'il venait de se marier à Paris et qu'il avait épousé une grande cantatrice. Cette année-là, il revint, avec sa femme, plus tard qu'à l'ordinaire, au mois de juin seulement, et Mlle Ursule raconta à la nièce du curé qu'ils arrivaient d'Italie. On guetta beaucoup Mme de Sazerac, mais

la curiosité des indigènes n'eut guère lieu de se satisfaire. Elle ne se montrait pas. On l'entrevoyait seulement quelquefois, du haut de la route, se promenant dans les allées du jardin anglais. Elle allait à l'église d'une façon irrégulière, toujours en voiture et toujours voilée. Les paysans l'accusaient d'être fière. Il courait des rumeurs sourdes : que la dame n'était pas heureuse, qu'elle s'ennuyait. Novembre revenu, ils ne partirent point pour Paris : elle était grosse; on l'apprit par Mlle Ursule, qui se taisait sur tout le reste. A la fin de février, Marcelle vint au monde; sa mère lui survécut de quelques jours. Voilà tout ce que les habitants du village ont jamais su d'elle. J'ai vu un jour sa tombe, adossée à l'église, sous un saule pleureur, et j'ai lu sur la pierre : *Ci-gît Héléna de Sazerac, née Corsi, décédée au château de Sazerac, le* 3 *mars* 1854. *Priez pour elle.*

IV

Héléna Corsi! Ce nom n'éveillera-t-il donc aucun lointain souvenir chez les vieux Parisiens qui me lisent, et si peu d'années peuvent-elles produire un aussi profond oubli? En 1850, avait paru tout à coup sur la scène de l'Opéra une jeune cantatrice dont la beauté et la voix également éclatantes conquirent la renommée en un soir. Paris en a tant vu passer de ces gloires d'un jour, qui semblaient devoir être éternelles! Il a tant dévoré de ces réputations qui flambent dans sa fournaise avec la splendeur éphémère d'un feu de paille! Mais jamais peut-être aucune autre n'avait jeté une flamme plus rapide et plus éclatante. D'où venait Héléna Corsi? Je l'ignore. Ce que je sais seulement, c'est que les journaux avaient à peine prononcé son nom la veille de ses débuts, — car le *reportage* n'avait pas atteint alors ce degré de perfectionnement qui lui fait prévoir et raconter aujourd'hui les choses de demain, — et que le lundi suivant tous les critiques entonnèrent un hymne en chœur à sa louange. Un détail invraisemblable ajouta à sa gloire un piquant ragoût d'étrangeté. Elle avait vingt-deux ans, qu'elle avouait, et elle était vertueuse! Elle était même farouche, et d'un dédain pour les hommes, qui rappelait ces amazones antiques nourries du lait des cavales, et plus froides que la neige des montagnes où elles poursuivaient les faons et les biches au pied d'airain. On ne lui connaissait pas un amant. Les fouilles entreprises dans sa vie privée pour découvrir le défaut de sa cuirasse n'aboutirent à aucun résultat, et les plus incrédules durent se résigner à admettre l'existence d'un phénomène qui confondait toutes leurs idées.

Parmi les hauts viveurs du jour, les membres les plus lancés

du Jockey-Club, les abonnés de la loge infernale, plusieurs s'étaient piqués au jeu : « Bah! disaient les sceptiques, c'est pour se mettre à plus haut prix. » Mais lorsqu'ils se trouvaient près d'elle, au premier mot inquiétant elle avait une façon de leur plonger dans les yeux son regard froid et aigu comme un stylet, qui clouait leur langue à la phrase commencée. Il ne leur restait plus qu'à faire retraite, en s'efforçant de garder bonne contenance. Le petit vicomte de F., blasé jusqu'aux moelles à vingt-cinq ans et qui posait pour l'impertinence envers les femmes, étant allé jusqu'à une proposition malsonnante, n'eut que le temps de se jeter hors de la loge pour éviter un soufflet terrible, et peut-être pis. Du coup, l'éternel lorgnon qu'il portait incrusté à demeure dans son arcade sourcilière droite sauta de ce poste inamovible et alla se perdre sous le tapis.

— Mon bon, disait-il en racontant la scène à un intime, c'est une vraie tigresse du Bengale. Figurez-vous, pour un de ces... madrigaux comme on en dit quelques douzaines chaque soir à une actrice, ne fût-ce que par politesse, elle a braqué ses deux revolvers sur moi.

— Ses deux revolvers?

— Oui, une paire d'yeux chargés à balle, et je crois, ma parole d'honneur, que, par-dessus le marché, elle allait me poignarder avec la grande épingle passée dans ses cheveux. Si c'est ainsi qu'elle entend le badinage et les grâces décentes!...

Le directeur de l'Opéra était un vieil ami de Spéry de Sazerac. Il le présenta à la Corsi, et ce gentilhomme fut le premier qui lui plut. Sa distinction naturelle n'avait ni la fadeur écœurante ni l'insolente assurance entre lesquelles se partageaient les hommes à la mode. Elle ne sentit en lui aucune des arrière-pensées outrageantes qu'elle devinait sous les empressements des autres et qui révoltaient sa fierté. Les séjours annuels de M. de Sazerac à Paris étaient assez longs pour entretenir et retremper une élégance native qui se révélait dans tous ses mouvements, et même ces alternatives de vie provinciale, ce mélange d'une existence active qui combattait la rouille de l'oisiveté parisienne, contribuaient à corriger par une pointe d'originalité ce qu'eût pu offrir de banal sa trop parfaite correction. Dans son regard comme dans le son de sa voix, elle devina une admiration respectueuse et sincère; sous la courtoisie des paroles et la grâce du compliment, une émotion vraie et profonde. Elle ne se sentit pas effleurée par l'insulte d'un désir brutal, et quand il sortit, elle lui tendit franchement la main en lui disant ce qu'elle n'avait dit encore à personne : « Revenez; vous me ferez plaisir. »

M. de Sazerac revint chaque fois qu'elle chantait. Après la quatrième visite, elle l'invita à l'aller voir chez elle :

— Nous serons mieux que dans ce flot d'indifférents pour causer en amis. Ma loge est un moulin : y entre qui veut. Laissez-moi donc profiter de la liberté que l'usage accorde aux artistes.

Si le moindre mouvement de fatuité eût donné à entendre qu'il se méprenait sur cette avance, il était perdu. Le bruit d'une faveur si extraordinaire se répandit bientôt parmi les habitués :

— Eh bien, vous avez de la chance, vous, lui dit le petit vicomte, son monocle de plus en plus incrusté dans l'œil. Vous allez franchir une porte d'un accès plus difficile que celle du paradis, et que personne n'a encore passée, excepté le coiffeur. Vous aurez la gloire d'être le premier à mettre le pied sur la Yung-Frau. Poussez votre pointe, morbleu ! et nous vous devrons tous un fameux cierge. Mais laissez la porte ouverte.

Ces mots cyniques blessèrent M. de Sazerac, qui n'était pourtant pas d'une pruderie extravagante et ne se croyait pas encore amoureux. Il les accueillit avec une mine glaciale, sans répondre une syllabe. Le lendemain, il était chez Héléna. Bientôt il y retourna tous les jours, et ne retourna plus dans la loge. Au bout de quelques semaines, il l'aimait, et son amour n'avait rien de commun avec les caprices passionnés qui sont la plus haute expression des sentiments inspirés d'habitude par les femmes de théâtre. La Corsi vivait seule, avec une femme de chambre et une cuisinière. Les jours où elle n'allait pas au théâtre, ils passaient ensemble de longues soirées. Elle était gardée par son orgueil, rempart fragile pour la vertu d'une femme, et qui ne peut la sauver longtemps qu'à la condition d'être protégé lui-même par des sens d'une froideur virginale.

Trois mois après, Héléna Corsi s'appelait Mme de Sazerac. Elle avait pris l'engagement de quitter le théâtre. Cette promesse lui coûta, et son premier mouvement fut celui d'une révolte hautaine lorsqu'elle devina que le gentilhomme avait l'intention de la lui demander. Mais, en y réfléchissant, elle sentit bien que Mme de Sazerac ne pouvait plus remonter sur la scène, ni se montrer à la rampe de l'Opéra avec des danseuses décolletées jusqu'au ventre et des camarades infiniment plus connues par leurs galanteries que par leur talent. Sa résolution lui fut facilitée par le mépris d'un tel monde et les dégoûts dont ses jouissances d'amour-propre avaient sans cesse été mêlées dans une carrière qui, même pour les plus glorieux, a toujours des côtés avilissants. Lorsqu'elle l'eût prise, elle n'attendit point qu'on la lui demandât. D'ailleurs, il lui semblait vraiment qu'elle aimait ou qu'elle aimerait M. de Sazerac, si elle était capable d'aimer quelqu'un.

Hélas! quand, après le voyage d'Italie, ils arrivèrent au château, son rêve était déjà fini. Rien n'avait pu échauffer ce glacier superbe. En vain Pygmalion s'épuisait à vouloir l'animer, elle demeurait sur son piédestal dans une attitude impassible de statue. Son intelligence seule était de flamme; elle avait la passion de l'art, mais n'avait que celle-là; elle était capable de chanter admirablement les ardeurs de Valentine, mais non de les éprouver, et peut-être ne les chantait-elle si bien que parce qu'elle ne les éprouvait pas. L'artiste avait fait à M. de Sazerac et à elle-même illusion sur la femme. Elle était décidément invulnérable à l'amour, qui glissait sur elle sans l'atteindre, comme une flèche sur une cuirasse d'acier poli, comme les rayons brûlants du soleil sur un corps de marbre.

— Que voulez-vous, mon cher? répondit-elle un jour avec lassitude aux plaintes de son mari, je n'ai pas le cœur fait comme les autres. Peut-être n'en ai-je pas.

Elle s'était du moins arrangé d'avance une vie de châtelaine, quelque chose comme celle de Marguerite de Navarre, au deuxième acte des *Huguenots*. Son imagination ardente avait rêvé une résidence princière, non par cupidité, mais simplement par habitude de reine d'opéra, par un certain pli d'esprit romanesque contracté sous les horizons artificiels et au milieu des décors du théâtre. La physionomie bourgeoise de cette grande maison la désenchanta. Lorsque la voiture déboucha en face du perron, il lui échappa un mot d'autant plus cruel qu'elle n'en eut même pas conscience :

— Mais où donc est votre château, mon cher?

— Le voici devant vous.

— Excusez-moi, je le prenais pour les communs.

Cependant les forges et le jardin l'occupèrent quelques semaines. Elle essaya de monter à cheval et ne trouva aucun charme au pays, dénué de pittoresque. Elle se figurait aimer la nature, mais elle ne l'aimait qu'arrangée, élégante, citadine, et encore à la condition de la traverser, non d'y vivre. Elle trouva fastidieux et vulgaires tous ceux à qui son mari la présenta : les relations les plus élevées de ce lieu d'exil étaient deux ou trois hobereaux du bourg de Revilly, qui ne savaient pas dire un mot dès qu'on ne parlait plus de chasse. Cela l'ennuyait de ne rencontrer que des muletiers, des forgerons et des paysans, qui la regardaient avec des yeux béants et la saluaient jusqu'à terre. Le bruit incessant des lourds marteaux ébranlait son organisation délicate; le ronflement des hauts-fourneaux l'énervait. L'ennui la saisit; la nostalgie de la vie factice et des triomphes du théâtre s'abattit sur elle. Après d'infructueux efforts, M. de Sazerac se sentit avec désespoir impuissant à combattre les progrès de cette maladie morale :

— Voulez-vous que nous retournions à Paris? lui demanda-t-il un jour.

— Vous savez bien que je ne puis me montrer dans l'état où je suis (elle était enceinte). Et puis qu'irais-je faire maintenant à Paris?

Elle avait donné, et donné d'elle-même, sa parole de ne plus remonter sur les planches; elle était trop loyale pour y manquer : à quoi bon dès lors aller chercher là-bas des tentations plus amères et des regrets plus cuisants? Mais elle souffrait. Son caractère s'aigrit. Un jour la jeune déesse apparut à M. de Sazerac, précipité de son idéal, sous les traits d'une femme qui fait des scènes. Bientôt elle ne put plus monter à cheval. Elle restait des journées entières sur sa chaise longue à rêver, s'irritant contre un domestique qui entrait, contre son mari lui-même, et refusant de descendre pour dîner. Ou bien il lui prenait des rages, des frénésies de chant. Elle se jetait sur le piano d'Érard acheté pour elle, et y déchargeait ses nerfs, son ennui, sa fièvre, ses regrets, le chaos d'aspirations vagues qui tourmentaient sa nature mal équilibrée, en furieuses cascades de notes, en débordement tumultueux d'harmonie, en avalanches de sons éclatants, en tempêtes de cris dramatiques, vibrants, passionnés, qui arrêtaient les ouvriers haletants, et que M. de Sazerac écoutait du fond de sa chambre, le cœur serré d'angoisse et d'admiration.

Il comptait sur la maternité pour attendrir ces fibres, qui étaient celles d'un instrument magnifique plutôt que d'une femme. Les couches furent laborieuses : il fallut martyriser la mère, qui supporta ces tortures en silence, les lèvres parfois traversées d'un sourire amer et étrange qui voulait dire : « Tant souffrir pour cette chose! » Ces êtres que l'art a pris tout entiers ne sont pas faits pour être mères.

Après sa délivrance, elle demanda à voir l'enfant.

— C'est une charmante petite fille, madame, lui dit le médecin, en soulevant doucement jusqu'à elle quelque chose d'informe et de vagissant.

Elle la considéra longtemps sans mot dire, puis elle murmura :

— C'est laid, un enfant.

Peu de jours après l'accouchement, une fièvre puerpérale très intense se déclara; les traits s'altérèrent, l'œil devint vitreux, la face cendrée, la respiration courte, anxieuse, coupée de soupirs profonds. Le soir elle eut un léger délire, et en s'éveillant comme d'un rêve, elle dit à son mari, qui lui tenait la main : « Vous m'ensevelirez dans ma robe de Valentine. » Il voulut protester qu'elle n'était point si malade : « Promettez-le-moi », fit-elle avec une

douceur impérieuse. Il le lui promit, en baissant la tête. Dans l'expression de cette volonté dernière, elle déchargeait tout ce qui s'était accumulé en elle de regrets silencieux et comprimés par orgueil.

Le lendemain elle se trouva si mal, que le curé du village fut appelé en toute hâte. Le pauvre abbé était un homme simple, que les allures de Mme de Sazerac avaient fort effarouché jusque-là. Il montra d'abord une certaine agitation. Mais le sentiment de son ministère lui rendit du courage. Après sa confession, la malade parut entrer dans un calme qui donna une ombre d'espoir. Cela dura peu, et ses forces baissèrent rapidement. Dans la quatrième nuit, elle eut une crise où l'on crut qu'elle allait passer. En rouvrant les yeux, elle vit son mari, affreusement pâle, penché sur son visage, deux grosses larmes sur les joues. Elle le regarda, puis on l'entendit murmurer tout bas : « Quel dommage pourtant! » M. de Sazerac s'est demandé bien des fois depuis ce qu'elle avait voulu dire.

Ce fut sa dernière parole, et elle eût pu être son oraison funèbre. Quel dommage!

Paris, qui en avait mortellement voulu pendant une semaine ou deux à M. de Sazerac, Paris l'avait déjà oubliée. Ci-gît la Corsi! Il ne restait d'elle maintenant qu'un nom sur une pierre dans le plus obscur des villages, et dans le cœur d'un homme un souvenir plein de trouble, mélange de douceur et de déchirement, d'amour refoulé et blessé, d'inquiétude comme celle qu'on éprouve devant une énigme impénétrable, et de l'amère désolation de n'avoir pu ni comprendre ni rendre heureux un être pour lequel il eût donné sa vie.

V

L'immense maison devint bien triste. Marcelle seule, en grandissant, y jetait quelque joie par sa gentillesse, son babil et ses jeux. Elle ressemblait à M. de Sazerac, qui cherchait vainement sur son visage l'empreinte des traits adorés. Il lui en voulait de ne pas ressembler à sa mère, et bien plus encore de l'avoir tuée en naissant. Puis il s'en voulait à lui-même de ces sentiments injustes; il se disait que le vrai, le seul coupable, c'était lui. Mais de ces sentiments confus et contradictoires, il résultait je ne sais quelle gêne secrète, quelle impossibilité d'expansion qui arrêtait sans cesse son amour paternel.

La prospérité des forges se soutint plusieurs années encore. Elles

suppléaient jusqu'à un certain point à l'éloignement des chemins de fer et des mines par le voisinage d'une vaste forêt et par l'extrême bon marché de la main-d'œuvre. On était forgeron de père en fils à Blainville et aux alentours, et le fils travaillait au même prix que le père, heureux de gagner 900 francs par an, espérant atteindre quelque jour à 1000 par un travail assidu, et parlant avec considération du marteleur, qu'on payait jusqu'à 1200 francs.

Mais il devenait de plus en plus difficile de lutter contre l'Angleterre et contre les usines desservies par les voies ferrées. La concurrence se faisait chaque jour plus écrasante. Presque toutes les forges de la contrée, qui en était remplie, allaient fatalement succomber les unes après les autres, dans une lutte trop inégale contre la supériorité de l'outillage et de l'installation. Sans doute aussi M. de Sazerac, dont l'humeur s'était beaucoup assombrie, ne portait plus dans la direction de son établissement ni la même activité ni la même vigilance. Il résista néanmoins plus longtemps que les autres. Personne ne se doutait de rien parmi les ouvriers et dans les villages voisins : on avait toujours vu les forges; elles faisaient partie essentielle du pays : l'idée ne venait même pas qu'elles pussent jamais disparaître. M. de Sazerac lui-même considérait la baisse de ses affaires comme un accident causé par des circonstances passagères, quand un jour son régisseur lui montra du doigt, à la récapitulation des comptes de l'année, que le chiffre des recettes était légèrement dépassé par celui des dépenses.

M. Duplessy, entré à l'usine le même jour que M. de Sazerac, était un esprit calme, posé, réfléchi, poussant la prudence jusqu'à un certain culte pour la routine, très probe et très droit, quoique nullement chevaleresque; un de ces hommes qui ne feront jamais de folie par point d'honneur, parce que la raison est leur faculté maîtresse, et qui, fût-ce à la bouche d'un canon, ne rompraient pas d'une ligne devant leur devoir, parce que la conscience est la loi, l'âme même de leur vie. Il était naturellement pessimiste, ayant une défiance instinctive des larges espoirs et des entreprises hardies; mais cette tendance bien connue enlevait beaucoup d'efficacité à ses observations. Il ne les avait pas épargnées dès les premières années, alors que les forges enrichissaient leurs actionnaires, et M. de Sazerac, avec la logique des gens heureux, avait conclu de la vanité des craintes passées à la vanité des craintes actuelles. Il en était venu à considérer cette habitude chez son fidèle régisseur comme un petit travers innocent auquel il faut laisser libre cours. Pendant les années heureuses, il aimait même à le plaisanter, surtout les jours de commandes importantes, sur ces appréhensions continuelles. Mais M. Duplessy hochait la tête sans répondre, inquiet

du continuel accroissement des dépenses comparé à la stagnation des recettes, et trouvant que la moisson tardait trop longtemps à payer de si larges semailles.

Il avait un fils qui, tout petit, venait se hisser sur une chaise près du bureau paternel, pour jouer avec les grattoirs, les cachets, les couteaux de bois, les bâtons de cire, les tire-lignes, les crayons bleus et rouges, les porte-plumes, les double-décimètres, les compas, les registres, les tampons, les presses mécaniques, tout cet arsenal qui fait de la table d'un bureaucrate, surtout dans une usine pareille, un monde à travers lequel un enfant peut voyager pendant des journées entières. Il creusait des lacs dans la poudre dorée, qui le ravissait, et mangeait les pains à cacheter. Comme il était fort intelligent, sa mère, simple petite bourgeoise, d'une instruction élémentaire, mais d'un cœur et d'un esprit également délicats, obtint qu'on l'envoyât au collège à Chaumont, malgré les objections et les inquiétudes du père, qui craignait qu'on ne les accusât d'être ambitieux et de vouloir s'élever au-dessus de leur état. Il revenait chaque année chargé de couronnes et, pendant les vacances, M. de Sazerac se plaisait à causer avec cet adolescent d'une intelligence ouverte et d'un sens artistique déjà très prononcé.

Robert Duplessy était en cinquième quand Marcelle de Sazerac vint au monde. Dès qu'elle commença à marcher, il se prit d'une belle amitié pour elle, et il passait ses vacances à la promener dans le jardin avec sa grande poupée, à lui cueillir des fleurs, à répondre à ses questions enfantines, à lui attraper des papillons, à ramasser en sa compagnie les plumes que les cygnes du bassin semaient sur les pelouses, à lui raconter *Barbe-bleue* et le *Petit Poucet*. Il la guidait à travers les forges, où les ouvriers, attendris et souriants, lui faisaient peur avec leurs rangées de dents blanches entre leurs lèvres noires. Si maman Ursule ne pouvait la décider à prendre une tisane ou à se laisser mettre dans le bain, on allait chercher Robert, et elle ne lui résistait jamais. Ce fut lui qui commença à lui apprendre ses lettres.

Tout en faisant d'aussi excellentes études classiques qu'on les peut faire dans un collège communal, Robert témoignait d'un goût précoce pour les arts du dessin. La maison paternelle était tapissée d'Epaminondas, d'Achille, de Pyrrhus, de Léonidas, de têtes de Juives, de Virginies, de Sabines, de tous les sujets de Jullien, avec une date au bas : huit ans, neuf ans, dix ans. C'est la mère qui, dans son orgueil, les avait fait encadrer, et tous les visiteurs les admiraient. Plus tard, après la mort de sa mère, Robert essaya de les faire disparaître, mais il n'y put réussir que pour les essais vraiment trop enfantins : le père trouvait cette décoration agréable

et économique à la fois ; il aurait fallu la remplacer et c'étaient autant de cadres perdus.

Pendant ses vacances, il prenait des leçons d'un artiste fixé à Revilly, Oscar Barbedieu, peintre et photographe, entrepreneur de portraits à l'huile, au pastel, en miniature, dans tout le canton, et dont le chef-d'œuvre était une enseigne des Trois Mousquetaires pour l'hôtel du même nom. Ce bohème en sous-ordre, raté de troisième catégorie, toujours fourré au café de *l'Avenir*, avec les voyageurs qu'il racolait à l'hôtel, ne jouissait d'aucune considération parmi ses concitoyens, mais était cependant entouré d'un certain prestige. Les bourgeois ayant pignon sur rue en parlaient avec un orgueil mêlé de mépris, à peu près comme ils eussent fait d'un saltimbanque. Ce personnage, qui s'habillait dans le genre artiste, avec un paletot de velours et un chapeau Rubens qu'il avait soin, avant de sortir, de bosseler d'un coup de poing, était la curiosité, le phénomène de Revilly, et on le montrait aux étrangers, ainsi qu'un vieux bonhomme au menton bleu, arrivé depuis peu de Paris pour prendre sa retraite dans la petite ville qu'il avait quittée cinquante ans auparavant, et qui était, disait-on, un ex-acteur du Vaudeville, où, en réalité, il avait rempli les fonctions de lampiste et de figurant. Tel quel, Oscar Barbedieu avait débrouillé à Robert les premiers mystères de la palette.

Quand le vieil Horace Vernet vint visiter les forges de Blainville, M. de Sazerac lui présenta le fils de son régisseur :

— Voilà le jeune rival dont je vous ai parlé, dit-il, en corrigeant par un sourire bienveillant ce que sa phrase pouvait avoir de trop ironique pour le pauvre garçon, qui avait le malheur d'être un peu susceptible, quoiqu'il s'en cachât.

— Ah ! ah ! mon camarade, fit l'illustre peintre de la *Smalah*, en lui tirant l'oreille avec une rondeur et une bonhomie toutes militaires, c'est toi qui veux *dégoter* ton ancien ! Ah ! mais non, je me défendrai.

Ce ton déconcerta Robert, qui s'était fait du célèbre artiste un tout autre idéal. Et ce fut sans entrain que, sur son invitation, il lui montra son dernier dessin : une étude d'après un jeune jardinier de Blainville, Onésime Picot, que M. de Sazerac venait de prendre à son service :

— Eh bien ! mais, eh bien ! mais, il n'est pas mal du tout, ton bonhomme, quoique tu l'aies fait légèrement boiteux, dit H. Vernet, en donnant à la jambe gauche deux ou trois coups de crayon qui en changèrent aussitôt l'aspect comme par enchantement. Pas mal du tout, et je commence à croire qu'il faut bien me tenir.

Cette conclusion goguenarde détruisit toute l'admiration qu'avait

éprouvée Robert devant ces coups de crayon d'une sûreté magistrale, et il demeura troublé comme un croyant qui découvrirait tout à coup que son dieu n'est qu'une créature vulgaire.

Les affaires de l'usine étaient déjà au plus bas en 1869. La déclaration de guerre lui porta le dernier coup. Vers le milieu de septembre, une petite troupe de quatre uhlans déboucha tout à coup au galop sur la côte de Blainville. Les habitants s'enfermèrent précipitamment chez eux. Un vieillard, qui avait assisté à l'invasion de 1815 et dont les récits perpétuaient depuis plus d'un demi-siècle dans le pays le souvenir des brutalités prussiennes, dont il semblait terrifié encore chaque fois qu'il les racontait, se barricada dans sa maison et mourut de frayeur le lendemain, après avoir été pris de délire dans la nuit. Un autre, qui avait déserté jadis l'armée allemande à son passage par Blainville, pour s'établir dans le village, où il s'était marié et où il tenait une boutique de bourrelier, se sauva dans les bois et, malgré ses soixante-quinze ans, y resta caché six semaines.

Un détachement de la landwehr vint s'établir quelques jours au village, et les officiers furent logés au château, où ils mangèrent et burent comme des ogres. M. de Sazerac ne se montra pas. Ils visitèrent les forges. L'un d'eux était un métallurgiste distingué, et cette visite l'intéressa beaucoup : il loua quelques points, en critiqua davantage et, à défaut du propriétaire, qui s'obstinait à ne vouloir pas causer avec lui, prodigua d'excellents conseils au régisseur. Le commandant, qui avait vécu à Paris autrefois, reconnut le portrait d'Héléna Corsi : prévenu par Mlle Ursule, M. de Sazerac le fit enlever.

Marcelle avait seize ans et demi, et venait d'achever ses études au couvent des Oiseaux. Tous les matins elle faisait une promenade à cheval du côté de la forêt, autant pour fuir la compagnie odieuse des officiers installés dans la maison paternelle et menant grand bruit dans la salle de billard, que pour se donner l'exercice et le mouvement nécessaires à sa santé, car elle s'était interdit toute promenade dans le jardin, où les vainqueurs, grands amis de la nature, se prélassaient des heures entières en traînant leurs sabres. Un jour, tandis que le domestique rentrait Pomponne à l'écurie, au retour de la promenade quotidienne, on entendit un grand cri dans le corridor du rez-de-chaussée. Ursule se précipita de sa cuisine, les officiers accoururent, et M. de Sazerac lui-même, pour la première fois, ouvrit la porte de sa chambre. Il avait reconnu la voix de sa fille et, quoiqu'il souffrît de la goutte, il descendit rapidement l'escalier. Marcelle, en amazone, toute pâle et toute frémissante, était debout, sa cravache à la main, à quelques pas d'un gros

Poméranien apoplectique, qui semblait étouffer de colère et dont le visage rouge était rayé d'une marque blanche.

— Qu'y a-t-il? demanda le commandant.

— Mon père, fit la jeune fille, dédaignant de lui répondre, cet homme m'a manqué. Je lui ai donné la correction qu'il méritait.

M. de Sazerac n'avait jamais vu sa fille ainsi. Habituellement elle était d'une douceur et d'une réserve extrêmes. L'indignation l'avait transfigurée. Un instant il crut revoir sa mère, dont le sang venait de se révéler en elle pour la première fois. Il passa son bras sous le sien :

— Je vous demande pardon, Marcelle, lui dit-il avec respect, de vous avoir abandonnée sans défense aux insultes d'un drôle. Mon tort est d'avoir cru, ajouta-t-il lentement, en promenant les yeux sur le cercle des officiers, que nous avions affaire à des ennemis civilisés. Si j'avais été là, ce n'est pas un coup de cravache que le misérable eût reçu.

— Monsieur, fit le chef avec une dignité rogue, je vous pardonne vos paroles à cause de la situation. Mais vous n'aviez pas tort de croire que nous sommes des ennemis civilisés. Et la preuve, c'est que le coupable restera aux arrêts dans sa chambre jusqu'à notre départ et que j'en ferai mon rapport au colonel.

Puis, se retournant vers Marcelle, qui s'éloignait au bras de son père, il se découvrit.

— Mademoiselle, la fille de l'illustre Corsi a droit à toute ma protection. C'est un de mes meilleurs souvenirs de l'avoir entendue, et je suis heureux, ajouta-t-il avec un tact vraiment prussien, de saisir cette occasion pour vous dire quelle admiration elle m'a fait éprouver.

La jeune fille salua froidement, et la figure de M. de Sazerac eut une contraction nerveuse. Quand ils furent rentrés dans leurs chambres :

— Ma parole, dit le commandant au capitaine et au lieutenant qui se tenaient à côté de lui dans l'attitude réglementaire, ces Français sont d'une impolitesse et d'un orgueil qui dépassent toutes les bornes. Pas un mot de remerciement, vous voyez !

— Ni à moi non plus, herr commandant, pour les conseils que je lui ai fait parvenir sur ses forges, si toutefois j'ose me citer après le herr commandant, dit le lieutenant en portant la main à son schako. C'est l'ingratitude incarnée.

— Et le maître de cette maison a eu la grossièreté d'enlever le portrait de sa femme dès qu'il a su que je l'avais reconnue. Avez-vous remarqué cela, herr adjudant?

— A vos ordres, herr commandant; je l'ai parfaitement remarqué.

— Quelle nation immorale et corrompue! Elle avait bien besoin d'une leçon!

A la signature de la paix, Robert, qui servait dans l'armée de la Loire, revint dans sa famille. C'était alors un jeune homme au front large, au regard droit et franc, au teint mat, dont une fine moustache accentuait la physionomie plus pensive que martiale, et dont les fatigues n'avaient pas ébranlé la santé vigoureuse.

Il apprit de son père ce qu'avait fait Marcelle et s'en montra enthousiasmé. Jusque-là, elle n'avait été à ses yeux qu'une enfant; maintenant, c'était une femme, une héroïne. Ce coup de cravache cinglé sur la joue d'un capitaine prussien fut pour lui ce que les théoriciens de l'amour appellent le coup de foudre.

Il avait fallu interrompre entièrement les travaux de l'usine. Lors même que la plupart des ouvriers, et les plus vigoureux, n'eussent pas été pris par la guerre, il n'y avait plus ni commandes ni communications possibles. Le pays fourmillait d'un passage continuel d'Allemands. Doublement torturé par les désastres de la France et par sa propre ruine, M. de Sazerac sentit bien des fois, malgré son âge, l'ardent désir de s'enrôler dans quelque compagnie de francs-tireurs, afin d'utiliser contre cette bande de loups germains les restes de l'adresse et de la vigueur qu'admiraient jadis ses compagnons de chasse. Mais que fût devenue Marcelle, qu'il ne pouvait envoyer chez sa tante, dans Paris bloqué? Il fallait attendre, immobile et impuissant, en se rongeant l'âme, que la ruine de la patrie fût consommée avec la sienne.

A la fin de la guerre, les forges, abandonnées depuis plus de cinq mois, commençaient déjà à tomber en ruines. Pourtant il n'était pas entré dans l'esprit de la plupart des ouvriers l'idée que M. de Sazerac pût en abandonner pour toujours l'exploitation, tant ce vaste établissement, où leurs pères avaient travaillé avant eux et qui, depuis si longtemps, faisait vivre deux à trois cents familles du pays, leur semblait inséparable de leur propre existence! Comment admettre qu'un homme tel que lui fût mis en faillite comme un misérable petit commerçant du bourg! Ils espéraient toujours contre toute espérance. Plus ils avaient souffert de la misère et de la faim pendant la guerre, plus le coup fut cruel lorsque le bruit se répandit tout à coup que M. de Sazerac déposait son bilan.

Aussitôt de longues bandes se mirent en marche de tous les villages d'alentour vers les forges de Blainville. Tout le jour, le bureau de M. Duplessy était envahi et retentissait de lamentations. Mais, au milieu de ces plaintes, pas un mot de reproche ne fut prononcé. On connaît l'attachement proverbial et bien légitime du paysan pour l'argent qu'il a si durement gagné sou à sou; aucun

d'eux néanmoins ne perdit rien de son respect pour lui, et dans le cœur des plus désespérés, il se mêlait à la douleur un sentiment de compassion pour sa chute. Rien ne prouva mieux de quel respect extraordinaire il était entouré. Quelques-uns même essayèrent de pénétrer jusqu'à M. de Sazerac pour mettre leurs économies à sa disposition, gardant une foi aveugle en sa fortune. Quand un paysan offre sa bourse, c'est sa vie, et son sang et son âme qu'il offre en même temps. On ne fit comprendre qu'avec peine à ces braves gens, au milieu de leur tumultueuse insistance, que tous leurs écus réunis ne seraient qu'une goutte d'eau dans une entreprise qui exigeait un maniement annuel de plusieurs millions et que, du reste, en rouvrant l'usine, on ne ferait que rouvrir un gouffre, qui dévorerait tout ce qu'on y jetterait.

Pour ce qui le concernait personnellement, M. de Sazerac eût supporté son malheur sans ployer, en véritable gentilhomme qu'il était. Il avait déjà réformé sa maison pendant la guerre; il n'eut qu'à achever l'œuvre commencée. Il vendit ses meubles, mais essaya vainement de vendre le château et le jardin. Il ne garda qu'un cheval et congédia son valet de chambre, un gras coquin qui s'était acclimaté dans l'heureuse atmosphère du château, et qui s'en alla en pleurnichant, — car il regrettait du fond du cœur une si bonne place, — ce qui lui fit beaucoup d'honneur aux yeux des campagnards, pénétrés d'admiration pour un si excellent naturel. Il s'était attaché à son maître comme le chat au foyer où il dort dans la cendre chaude et trouve son bol de lait tout prêt en se réveillant. Mais M[lle] Ursule déclara énergiquement qu'elle ne partirait que si l'on envoyait chercher la gendarmerie. Quitter monsieur dans le malheur, pour qui la prenait-on? Et mademoiselle, qu'elle avait élevée? Et la maison, qui était la sienne et qui avait été celle de sa mère! Est-ce qu'elle avait besoin de gages, puisqu'elle était quasiment de la famille? D'ailleurs, si on la renvoyait, elle mourrait de faim, bien sûr, comme un oiseau chassé de sa cage. Si monsieur y tenait, eh bien, il la payerait dans dix ans, dans vingt ans, lorsqu'il serait redevenu riche, car, elle non plus, elle ne pouvait croire à la ruine définitive d'un homme tel que M. de Sazerac. Ce n'était qu'un mauvais moment à passer; les beaux jours reviendraient : le bon Dieu n'est-il pas toujours là?

Mais c'est en pensant à sa fille et, plus encore, à ses créanciers, que M. de Sazerac ne parvenait pas à se résigner, car le sentiment de l'honneur dominait en lui tout le reste. La conduite de ces pauvres gens, qui avaient voté son concordat à l'unanimité, rendit sa douleur plus poignante encore. Il sentit sa dette envers eux accrue de tout le respect qu'ils lui gardaient et des naïfs témoignages qu'ils

lui avaient prodigués. Le deuil de son amour, qu'il avait cru incurable, ne fut plus dès lors pour lui qu'un souvenir lointain, à demi effacé. Le deuil de son honneur en prit la place. Il n'eut plus qu'une idée fixe : se libérer. Vieux, malade, goutteux, cloué dans son inaction, cette pensée le consumait. Elle prit la forme d'une obsession, qui ne l'abandonnait même point la nuit, le poursuivait dans ses rêves et souvent l'éveillait en sursaut, baigné d'une sueur d'angoisse.

Et les années s'étaient passées les unes après les autres, lentes, lourdes, lugubres, étouffantes. Le passif de la faillite était d'environ 600 000 francs, dont le poids portait presque tout entier sur les ouvriers et les braves paysans qui avaient placé leurs maigres économies dans son usine. Il vivait de la location d'un moulin, alimenté par le canal. En 1874, il parvint à louer un de ses hauts-fourneaux, et ses créanciers reçurent 1 pour 100 de plus.

Tout à coup, l'année suivante, un rayon de soleil s'était levé dans son ciel sombre. M. de Sazerac avait en Touraine un vieil oncle, dont le fils était officier. Ce fils unique mourut, à la fin de 1874, des suites de ses fatigues et de ses blessures pendant la campagne de France, et le père, accablé par l'âge et par le chagrin, lui survécut peu. Cet héritage inattendu s'éleva, tous frais payés, à près de 200 000 francs, dont il ne se réserva pas un centime, malgré les conseils du notaire lui-même, Me Tanton, qui trouvait qu'il est certainement bon d'être honnête, mais que trop est trop, et qui répétait à M. de Sazerac, en utilisant une des bribes latines qui lui étaient restées de ses études : *Est modus in rebus*, cher monsieur ; *est modus in rebus*. On juge de la joie des créanciers à une aubaine aussi inespérée et de leur admiration pour un débiteur qui, après avoir obtenu son concordat, ne s'en prévalait pas pour ne plus payer, comme c'était son droit, — comme c'était son devoir même, monsieur, à cause de sa fille, disaient quelques censeurs austères, qui n'étaient point d'ailleurs du nombre des créanciers. Mais M. de Sazerac connaissait Marcelle, et il savait que la seule dot ambitionnée par la vaillante enfant, c'était l'honneur du nom. Réfugiée à Paris chez sa tante, et soustraite ainsi à l'atmosphère locale chargée de tristesse comme à l'influence de l'obsession paternelle, elle n'en vivait pas moins elle-même dans la compagnie habituelle de l'idée qu'il fallait avant tout délivrer l'âme du père en lavant la tache faite au nom, et comme elle n'en trouvait pas le moyen, cette idée, trop forte à supporter pour elle, jetait une ombre de préoccupation et de mélancolie sur sa verte jeunesse.

BERNADILLE.

La suite prochainement.

LE VOLTAIRIANISME

OU

LA PHILOSOPHIE DE VOLTAIRE[1]

VIII

S'il n'y a pas d'âme et si tout est corps; si, par conséquent, il n'y a pas de liberté et que tout se ramène à la mécanique et à ses lois, du moins Dieu est-il? Y a-t-il un Dieu, et qu'est-ce que Dieu?

« Les sermons du P. Massillon, écrivait Voltaire, sont un des plus agréables ouvrages que nous ayons dans notre langue. J'aime à me les faire lire à table; les anciens en usaient ainsi et je suis très ancien. Je suis d'ailleurs un adorateur très zélé de la divinité; j'ai toujours été opposé à l'athéisme; j'aime les livres qui exhortent à la vertu, depuis Confucius jusqu'à Massillon. »

Adorateur très zélé de la divinité! Cet éloge que si complaisamment se décerne à lui-même Voltaire, et que répètent à l'envi ceux qui, sans l'avoir lu, admirent Voltaire sur parole, doit-il donc lui être accordé sans réserve? Il faut le reconnaître : à une époque où la plupart des lettrés, sous prétexte d'assurer l'affranchissement des consciences, préconisaient l'athéisme, Voltaire, quelque acharné qu'il se montrât contre la religion chrétienne, parut toujours, ainsi que Rousseau, mais avec moins de désintéressement que Rousseau, ne point vouloir se laisser enrôler dans la société des Hommes-sans-Dieu.

Je crois pourtant un Dieu, puisqu'il faut vous le dire.

Ce déisme, toutefois, bien qu'il fît par quelques-uns accuser Voltaire de cagotisme, n'était, à proprement parler, chez lui, qu'une espèce d'opposition au christianisme. D'autre part, si, comme l'affirme Voltaire, l'idée de Dieu n'est point inséparable de l'intelligence humaine et qu'elle ne s'obtienne, comme toute idée de la science, que par un effort plus ou moins laborieux du raisonnement; si, en outre, nous sommes hors d'état de savoir, à aucun degré,

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 avril 1885.

quelle est la nature de l'être auquel s'applique cette idée de Dieu, incapables même de comprendre que Dieu se distingue de l'univers ou du moins que l'univers ne soit pas coéternel à Dieu; si enfin, ce grand inconnu, que nous décorons du nom de Dieu, préside de telle sorte au gouvernement du monde, que sa providence ne s'étende jamais aux individus, et que l'homme, à son tour, ne puisse aucunement entrer en rapport avec lui par la prière; ce Dieu n'est-il pas, en somme, pour nous, comme s'il n'était point, et un pareil déisme ou théisme n'équivaut-il pas à peu près à l'athéisme? Vainement Voltaire aura-t-il sans cesse à la bouche un Dieu rémunérateur et vengeur. Rémunérateur et vengeur? De quoi? Voltaire n'entend-il pas que toute liberté humaine se réduit à un pouvoir physique et qu'ainsi toute liberté humaine n'est que le jeu fatal de l'organisme? Or que deviennent, à ce compte, la vertu qu'il s'agit de récompenser et le vice qu'il s'agit de punir? Rémunérateur et vengeur? Quand et comment? Voltaire a beau s'écrier dans un élan de rhétorique :

Un jour tout sera bien, voilà notre espérance.

Voltaire ne professe-t-il pas qu'après la mort il n'y a rien, que la dissolution des organes termine notre existence, de même que leur formation la commence et leur cohésion seule la continue. Or que deviennent, dès lors, l'avenir, l'espérance, la réparation? L'idée de Dieu n'est guère, après tout, dans la pensée de Voltaire, qu'un fantôme destiné à terrifier les méchants et à leurrer les sots, un instrument nécessaire de politique et de police, quelque chose de semblable, en un mot, à ces épouvantails que les villageois placent au milieu des vignes, afin d'en écarter les moineaux et les grives. Rousseau, indigné, se levait brusquement de table et, s'ils ne cessaient leurs discours, menaçait de quitter les convives qui, dans un souper, s'égayaient en toute sorte d'insolences athées. De tels propos n'avaient rien qui déplût à Voltaire, pourvu que les portes de la salle à manger fussent closes, les laquais sortis, et qu'il n'eût point à craindre, sous l'incitation de ces extravagances, d'être assassiné par eux durant la nuit. « Cela est vrai, je suis athée et je m'en fais gloire », disait Diderot à un des préfets de police de son temps. Eh bien, répondait celui-ci, vous sauriez, à ma place, que si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer,

écrivait Voltaire.

Comme toute idée, c'est d'ailleurs des sens que nous vient, d'après Voltaire, l'idée même de Dieu. Aussi, quand il nous invite

à chercher cette idée en nous-mêmes, ce n'est là, pour lui, qu'une manière oratoire de s'exprimer.

Dans le fond de nos cœurs, il faut chercher ses traits :
Si Dieu n'est pas en nous, il n'exista jamais.
Ne pouvons-nous trouver l'auteur de notre vie
Qu'au labyrinthe obscur de la théologie?
Origène et Jean Scot sont chez nous sans crédit ;
La nature en dit plus qu'ils n'en ont jamais dit.
Écartons ces romans qu'on appelle systèmes,
Et pour nous élever, descendons en nous-mêmes.

En réalité, ici comme toujours, lorsqu'il est question de l'origine des idées, Voltaire reste un disciple de Locke. « Tous les hommes naissent avec un nez et cinq doigts, et aucun ne naît avec la connaissance de Dieu; que cela soit déplorable ou non, telle est certainement la condition humaine. » Non, « la connaissance de Dieu n'est point empreinte en nous par les mains de la nature; car tous les hommes auraient la même idée, et nulle idée ne vient avec nous. Elle ne nous vient point comme la perception de la lumière, de la terre, etc., que nous recevons dès que nos yeux et notre entendement s'ouvrent. Est-ce une idée philosophique? Non. D'où est donc dérivée cette idée? Du sentiment et de cette logique naturelle qui se développe avec l'âge chez les hommes les plus grossiers ». Et en effet « tous les monuments font voir, avec évidence, que les anciens peuples policés reconnaissent un Dieu suprême ».

Voltaire ne se montre donc pas infatué de ce qu'au dix-huitième siècle on appelait solennellement la nature. Loin de là, il a d'ordinaire, à ce sujet, le mérite de rompre en visière à la plupart de ses contemporains, et se dit franchement dégoûté « de cette nature qui a fourni tant d'insipides lieux communs ». « On devrait penser que ce mot nature est une expression vague qui ne signifie rien ; tout est art, depuis la formation et les propriétés du soleil jusqu'à la moindre racine, jusqu'à un grain de sable, et cet art est si grand, que cent millions d'Archimède ne pourraient l'imiter. — Animaux, végétaux, minéraux, tout me paraît arrangé avec poids, nombre, mesure, mouvement. Tout est ressort, levier, poulie, machine hydraulique, laboratoire de chimie, depuis l'herbe jusqu'au chêne, depuis la puce jusqu'à l'homme, depuis un grain de sable jusqu'à nos âmes. » Et, ailleurs, personnifiant et faisant parler la nature : « Mon pauvre enfant, veux-tu que je te dise la vérité? Je suis le grand tout, mais on m'a donné un nom qui ne me convient pas; on m'appelle nature et je suis tout art. Effectivement, raisonnons de

bonne foi : n'apercevons-nous pas un choix dans tout ce qui existe? Pourquoi y a-t-il un certain nombre d'espèces? Ne pourrait-il pas évidemment en exister moins? Ne pourrait-il pas en exister davantage? Pourquoi, dit le judicieux Clarke, les planètes tournent-elles en un sens plutôt qu'en un autre? J'avoue que, parmi d'autres arguments plus forts, celui-ci me frappe vivement : il y a un choix, donc il y a un maître qui agit par sa volonté. Oui,

L'univers m'embarrasse et je ne puis songer
Que cette horloge existe et n'ait point d'horloger.

Si une horloge prouve un horloger, si un palais annonce un architecte, comment l'univers ne démontre-t-il pas une intelligence suprême? Quelle plante, quel animal, quel élément, quel astre ne porte pas l'empreinte de Celui que Platon appelle l'éternel géomètre. Il me semble que le corps du moindre animal démontre une profondeur et une unité de dessein qui doivent à la fois nous ravir en admiration et atterrer notre esprit. Non seulement ce chétif insecte est une machine dont tous les ressorts sont faits exactement l'un pour l'autre; non seulement il est né, mais il vit par un art que nous ne pouvons ni imiter ni comprendre; mais sa vie a un rapport immédiat avec la nature entière, avec tous les éléments, avec tous les astres dont la lumière se fait sentir à lui. Le soleil le réchauffe, et les rayons, qui partent de Sirius à 400 millions de lieues au-delà du soleil, pénètrent dans ses petits yeux, selon toutes les règles de l'optique. S'il n'y a pas là immensité et unité de dessein qui démontre un fabricateur intelligent, immense, unique, incompréhensible, qu'on nous montre donc le contraire; mais c'est ce qu'on n'a jamais fait... Platon, Newton, Locke ont été frappés également de cette grande vérité. Ils étaient théistes dans le sens le plus rigoureux et le plus respectable... Des objections! on nous en fait sans nombre; des ridicules, on croit nous en donner en nous appelant cause-finaliers; mais des preuves contre l'existence d'une intelligence suprême, on n'en a jamais apporté aucune. Spinoza lui-même est obligé de reconnaître cette intelligence, et Virgile avant lui, et après tant d'autres, avait dit : *mens agitat molem.* C'est ce *mens agitat molem* qui est le tout de la dispute entre les athées et les théistes, comme l'avoue le géomètre Clarke, dans son livre de l'existence de Dieu, livre le plus éloigné de notre bavarderie ordinaire, livre le plus profond et le plus serré que nous ayons sur cette matière, livre auprès duquel ceux de Platon ne sont que des mots, et auquel je ne pourrais préférer que le naturel et la candeur de Locke. »

L'existence et l'arrangement du monde, le concours prodigieux des moyens avec les fins, en d'autres termes, l'ordre et la finalité, ce sont là d'irrésistibles témoignages qui ne laissent pas un seul instant hésiter Voltaire sur la question de savoir s'il y a un Dieu.

Tout annonce d'un Dieu l'éternelle existence;
On ne peut le comprendre, on ne peut l'ignorer.
La voix de l'univers annonce sa puissance,
Et la voix de nos cœurs dit qu'il faut l'adorer.

Voltaire, à la vérité, ne croit pas qu'il y ait de démonstration proprement dite de l'existence d'un être indépendant de la matière. Mais si l'existence de cet être ne se démontre pas, comment se refuser à reconnaître qu'elle se montre partout? « La disposition d'une aile de mouche, les organes d'un limaçon suffisent pour nous la manifester. » D'un autre côté, « suivez les traits de lumière qui partent du soleil pour aller éclairer les globes et l'anneau de Saturne à 300 millions de lieues, et pour venir sur la terre former deux angles opposés dans l'œil d'un ciron et peindre la nature sur la rétine. Quelle merveille! Aussi Newton croyait-il aux causes finales. Osons y croire comme lui; car enfin la lumière sert à nos yeux et nos yeux semblent faits pour elle. Toute la nature n'est que mathématique. Comment l'éloquent, mais chimérique Platon, l'étrange Platon, Platon qui ne savait pas seulement la trigonométrie sphérique, a-t-il eu cependant un génie assez beau, un instinct assez heureux pour appeler Dieu l'éternel géomètre, pour sentir une intelligence formatrice? Spinoza lui-même l'avoue. Il est impossible de se débattre contre cette vérité qui nous environne et qui nous presse de tous côtés. Cet argument est vieux et n'en est pas plus mauvais. »

Assurément, il ne faut pas abuser des causes finales. Pourtant ce qu'on nomme hasard ne peut être que la cause ignorée d'un effet connu. C'est ainsi que Cicéron, qui doute de tout, ne doutait pas des causes finales. « Quant à moi, répète Voltaire, si une horloge n'est pas faite pour montrer l'heure, j'avouerai alors que les causes finales sont des chimères, et je trouverai fort bon qu'on m'appelle cause-finalier, c'est-à-dire un imbécile. » En résumé, « voici ma doctrine. J'ai toujours suivi la méthode de l'éclectisme. 1° J'ai toujours reconnu, avec Platon, l'éternel géomètre. 2° Il est impossible qu'il y ait un seul être qui se dérobe aux lois éternelles. 3° Tous les ressorts sont dirigés par les lois du Fabricateur éternel. 4° Il a donné aux hommes organisation, sentiment, intelligence; aux animaux organisation, sentiment, et ce que nous appelons instinct; aux végétaux organisation seule. 5° Toutes les substances de ces trois

règnes périssent les unes après les autres. Ici, vous me demanderez si je pense que nos âmes périront aussi, ou si elles passeront dans d'autres corps, ou si elles revêtiront un jour le même, ou si elles s'envoleront dans d'autres mondes. A cela je vous répondrai qu'il ne m'est pas donné de savoir l'avenir; qu'il ne m'est pas même donné de savoir ce que c'est qu'une âme. Je sais certainement que le pouvoir suprême qui régit la nature a donné à mon individu la faculté de sentir, de penser et d'expliquer ma pensée. Et quand on me demande si après ma mort ces facultés subsisteront, je suis presque tenté d'abord de demander à mon tour si le chant du rossignol subsiste quand l'oiseau a été dévoré par un aigle. »

Les lumières qui viennent de la finalité ne sont donc pas tellement abondantes qu'elles ne laissent régner dans l'esprit de Voltaire bien des doutes, et subsister, avec d'énormes lacunes, de grandes obscurités.

Voltaire, pourtant, ne s'en est pas tenu à l'argument des causes finales pour démontrer l'existence de Dieu.

Il y a, suivant lui, deux manières de la prouver. En premier lieu, l'existence de Dieu est attestée par l'ordre de l'univers, d'où résulte la probabilité qu'un être intelligent et puissant a par le mouvement disposé la matière. « On ne conçoit pas plus comment un corps a le pouvoir d'en remuer un autre, qu'on ne conçoit comment on a des idées. Ce sont deux choses également inexplicables, et toutes deux prouvent également l'existence et la puissance d'un être suprême, auteur du mouvement et de la pensée. »

On peut, en second lieu, en venir à des preuves plus métaphysiques. « J'existe, donc quelque chose existe. Il y a un être nécessaire, et ce n'est pas le monde... Quand j'ai regardé autour de moi et dans moi, j'ai conçu que quelque chose existe de toute éternité; puisqu'il y a des êtres qui sont actuellement, j'ai conclu qu'il y a un être nécessaire et nécessairement éternel. Ainsi le premier pas que j'ai fait pour sortir de mon ignorance a franchi les bornes de tous les siècles! »

Ce n'est pas que Voltaire cherche à sonder toutes les profondeurs de ce dernier genre de preuves, non plus qu'il ne s'attache à établir ce qu'offre d'irréfragable, relativement à l'existence de Dieu, l'argumentation cartésienne par les idées de l'infini et du parfait. On dirait, à l'en croire, que Descartes s'est borné à déduire l'être de la possibilité même de l'être.

> Pour être, c'est assez que vous soyez possible.

Bien plus, après une discussion où se donne carrière son superficiel bon sens, Voltaire n'hésite point à conclure que tous ces

raisonnements abstraits sont assez inutiles, puisque la plupart des têtes ne les comprennent pas. « Il serait, en effet, d'une horrible injustice et d'un énorme ridicule de faire dépendre le bonheur et le malheur éternel du genre humain de quelque argument que les neuf dixièmes des hommes ne sont pas en état de comprendre. C'est à quoi ne prennent pas garde tous les scolastiques orgueilleux et peu sensés qui osent enseigner et menacer. » Voltaire s'étonne, d'autre part, « que, parmi tant de démonstrations alambiquées de l'existence de Dieu, on ne se soit pas avisé d'apporter le plaisir en preuve ». Enfin, revenant à ses premières affirmations, il déclare qu'il ne sait « s'il y a aucune preuve métaphysique plus frappante et qui parle plus fortement à l'homme que cet ordre admirable qui règne dans le monde, et si jamais il y a eu un plus bel argument que ce verset : *Cœli enarrant gloriam Dei* ». En résumé et à son sens, « les preuves les plus communes sont les meilleures, par la raison qu'elles sont communes : il ne faut que des yeux et point d'algèbre pour voir le jour... Dieu a mis à notre portée tout ce qui est nécessaire pour nos moindres besoins; la certitude de son existence est notre besoin le plus grand. Il nous a donné assez de secours pour le remplir... Mille principes se dérobent à nos recherches, parce que tous les secrets du Créateur ne sont pas faits pour nous ».

Soit; Dieu existe, car il y a un universel ordonnateur, un éternel géomètre, cela est indiscutable. Cependant un universel ordonnateur, un géomètre éternel est-il par cela même vraiment Dieu? Ou encore l'idée de Dieu, Voltaire lui-même le reconnaît, l'idée de Dieu ne demeure-t-elle pas stérile, si elle ne comprend point la connaissance des rapports que nous avons à soutenir avec Dieu? Or ce sont ces rapports que ne suffit certes pas à déterminer la simple notion d'un universel ordonnateur et d'un géomètre éternel. Nous est-il donc interdit d'aller au delà?

C'est ici que se découvrent en plein toutes les infirmités, toutes les contradictions, ou même tous les non-sens du déisme de Voltaire. « Quelque système qu'on embrasse, écrivait-il, il faut admettre une force motrice qui, d'un embryon plus petit que la centième partie d'un ciron, forme un éléphant, un chêne. C'est cette force motrice, le principe de tout, dont nous demandons raison. Elle agit d'un bout de l'univers à l'autre. Mais quelle est-elle? L'éternel géomètre nous a permis de calculer, de mesurer, de diviser, de comparer; mais, pour les premiers principes des choses, il est à croire qu'il se les ait réservés. »

Quoi! sera-ce assez de nous dire : « L'essence suprême, l'âme de la nature, le grand Être, l'éternel géomètre qui a tout arrangé

avec nombre, poids et mesure, voilà Dieu ! » Tel est le sentiment de Voltaire, qui, sans détour, proclame que pour nous Dieu reste et doit rester incompréhensible. « Si j'admets cet Être suprême, quelle forme aura-t-il? Sera-t-il en un lieu? Sera-t-il hors de tout lieu? Sera-t-il dans le temps? Hors du temps? Remplira-t-il tout l'espace ou non? Pourquoi aurait-il fait ce monde? Quel est son but? Pourquoi former des êtres sensibles et malheureux? Pourquoi le mal moral et le mal physique? De quel côté que je tourne mon esprit, je ne vois que l'incompréhensible... C'est précisément parce que cet Être suprême existe, que sa nature doit être incompréhensible; car, s'il existe, il doit y avoir l'infini entre lui et nous. Nous devons admettre qu'il est, sans savoir ce qu'il est, et comment il opère. N'êtes-vous pas forcés d'admettre les asymptotes en géométrie, sans comprendre comment ces lignes peuvent s'approcher toujours et ne se toucher jamais! N'y a-t-il pas des choses aussi incompréhensibles que démontrées dans les propriétés du cercle? Concevez donc qu'on doit admettre l'incompréhensible, quand l'existence de cet incompréhensible est prouvée. » A tout le moins, sans doute, Voltaire professe que Dieu est un.

« Il n'y a qu'un Dieu, vous dis-je; sa nature est d'être infini; nul être ne peut partager l'infini avec lui. Levez les yeux vers les globes célestes, tournez-les vers la terre et les mers, tout se correspond, tout est fait l'un pour l'autre; chaque être est intimement lié avec les autres êtres; tout est d'un même dessein; il n'y a donc qu'un seul architecte, un seul maître, un seul conservateur. » C'est même avec une ironie qui directement vise le dogme de la Trinité chrétienne, que Voltaire insiste sur l'unité de Dieu. « C'est un hérétique, dira-t-on, il nie la pluralité des dieux; il est déiste; il ne croit qu'un seul Dieu; c'est un athée. » Qu'on méprise ces clameurs! L'unité de dessein dans l'univers prouve assez que Dieu est un. Veut-on pousser cette recherche plus avant? Pour s'efforcer de sortir de l'ignorance, on ne fait que se précipiter dans l'erreur. « Dieu existe-t-il dans l'immensité? L'espace est-il un de ses attributs? Est-il en un lieu ou en tous lieux, ou hors d'un lieu? puisse-t-il me préserver à jamais d'entrer dans ces subtilités métaphysiques! Où est l'éternel géomètre? est-il en un lieu ou en tous lieux, sans occuper l'espace? je n'en sais rien. Est-ce de sa propre substance qu'il a arrangé toutes choses? je n'en sais rien. Est-il immense, sans quantité et sans qualité? je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut l'adorer et être juste. » Et pourquoi faut-il être juste? Est-ce donc que la justice en nous est impérative, parce qu'elle est la justice en Dieu et qu'ainsi Dieu est la justice même? Certainement, « Dieu est esclave de sa volonté,

de sa sagesse, de ses propres lois qu'il a faites, de sa nature nécessaire. Il ne peut les enfreindre, parce qu'il ne peut être faible, inconstant, volage comme nous, et que l'être nécessairement éternel ne peut être une girouette. » Mais, quant à l'idée de justice humaine, comme elle n'est qu'une relation d'homme à homme, elle ne saurait avoir aucune analogie avec la nature de Dieu. « Ce n'est pas à nous à donner à Dieu les attributs humains, ce n'est pas à nous à faire Dieu à notre image. Justice humaine, bonté humaine, sagesse humaine, rien de tout cela ne lui peut convenir. On a beau étendre à l'infini ces qualités, ce ne seront jamais que des qualités humaines dont nous reculons les bornes ; c'est comme si nous donnions à Dieu la solidité infinie, le mouvement infini, la rondeur, la divisibilité infinie. Ces attributs ne peuvent être les siens. »

En vain, après avoir dit que Dieu est un, voudrait-on ajouter que Dieu est simple. « J'avoue humblement que je n'entends pas la valeur de ce mot. Je ne puis concevoir que le principe et le maître de tout ce qui est dans l'espace ne soit pas dans l'espace. » Aussi bien, « quelle notion pouvons-nous avoir d'une nature simple ? Nous connaissons Dieu par ses effets, nous ne pouvons le connaître par sa nature... Comment me prouvez-vous que Dieu n'est pas circonscrit par sa propre nature ? Tout ce qu'on a dit sur ce grand sujet est-il bien prouvé ? Nous parlons de ses attributs moraux, mais nous ne les avons imaginés que sur le modèle des nôtres, et il nous est impossible de faire autrement... Si nous allions admettre en Dieu une franchise, une cordialité infinie, nous risquerions de dire une grande sottise ». Sachons en prendre notre parti. « Nous n'avons aucune notion adéquate de la divinité, nous nous traînons seulement de soupçons en soupçons, de vraisemblances en probabilités. Nous arrivons à un très petit nombre de certitudes. Il y a quelque chose, donc il y a quelque chose d'éternel, car rien n'est produit de rien... ma seule raison me prouve un être qui a arrangé la matière de ce monde ; mais ma raison est impuissante à me prouver qu'il ait fait cette matière, qu'il l'ait tirée du néant. Il faut que nous confessions notre ignorance sur la nature de la divinité, avec Cicéron. Nous n'en saurons jamais plus que lui. Nous n'avons ni degré ni point d'appui pour monter à de telles connaissances... Il y a une témérité insensée à vouloir deviner ce qu'est cet être, s'il est étendu ou non, s'il existe dans un lieu ou dans un autre, comment il existe, comment il opère. » Tout ce que nous énonçons de Dieu n'est que pur anthropomorphisme, et on doit convenir « que si Dieu a créé l'homme à son image, l'homme, depuis, le lui a bien rendu ». Effectivement. « Ne sommes-nous pas de plaisants

atomes? Nous faisons Dieu un esprit à la mode du nôtre, et parce que nous appelons esprit la faculté que l'Être suprême, universel, éternel, tout-puissant, nous a donnée de combiner quelques idées dans notre petit cerveau large de six doigts tout au plus, nous nous imaginons que Dieu est un esprit de cette même sorte. Toujours Dieu à notre image, bonnes gens! »

Ainsi donc, il semble, d'après Voltaire, que Dieu, qui est le plus déterminé des êtres, doive rester pour nous l'indéterminé même. Et, pourtant, ici une fois de plus, Voltaire ne tarde pas à se contredire. Il lui est impossible en effet de ne pas se demander si Dieu est créateur et s'il est providence. De là des tergiversations sans nombre, des allées et des venues dans les sens les plus opposés, en un mot, à propos de ces deux vérités sans lesquelles tout le reste n'a plus de sens, de vraies gambades de singe, pour arriver à décider que Dieu n'est pas créateur et qu'il n'est point providence.

VIII

Avant tout, Dieu est-il ou n'est-il pas séparé de la matière? « Qui le sait? répond Voltaire. Ne dites-vous pas que tout est nécessaire? Si tout n'était pas néessaire, il s'ensuivrait que Dieu aurait fait des choses inutiles. Dieu a-t-il donc fait la matière? En nous posant un pareil problème, nous oublions que nous sommes incapables de le résoudre. » Ailleurs, Voltaire se montre plus décisif. « Non, nous ne faisons rien, nous ne pouvons rien faire : il nous est donné d'arranger, d'unir, de désunir, de nombrer, de peser, de mesurer; mais faire? Quel mot! il n'y a que l'Être nécessaire, l'Être existant éternellement par lui-même qui fasse. » Voltaire proclamera-t-il donc un Dieu créateur? Nullement. « Il n'y a pas d'apparence que les premiers principes des choses soient jamais bien connus. Les souris qui habitent quelques petits trous d'un bâtiment immense ne savent ni si ce bâtiment est éternel, ni quel en est l'architecte, ni pourquoi cet architecte a bâti. Elles tâchent de conserver leur vie, de peupler leurs trous, et de fuir les animaux destructeurs qui les poursuivent. Nous sommes les souris, et le divin architecte qui a bâti cet univers n'a pas encore, que je sache, dit son secret à aucun de nous. » L'opinion banale du Dieu architecte, telle en effet semblerait être l'opinion adoptée par Voltaire. Néanmoins cette opinion même n'est pas si fermement assurée dans son esprit que parfois encore il ne l'abandonne et ne combatte la doctrine de l'existence nécessaire de la matière. « Ne pourrait-on pas répondre : 1° un être composé est nécessairement divisible à l'infini; et cela est prouvé géométriquement; 2° s'il n'est pas physiquement divi-

sible à l'infini, c'est que nos instruments sont trop grossiers. Je trouve beaucoup plus de contradictions, de difficultés, d'embarras dans le système de l'existence nécessaire de la matière; je me range donc à l'opinion de l'existence de l'Être suprême, comme la plus vraisemblable et la plus probable. » Mais les difficultés du système de l'existence nécessaire de la matière paraissent bientôt à Voltaire moins insurmontables que celles du système de la matière créée ou formée de rien. Par conséquent, c'est à l'idée du Dieu architecte qu'il en revient. « Le système de la matière éternelle a de très grandes difficultés comme tous les systèmes. Celui de la matière formée de rien n'est pas moins incompréhensible. Il faut l'admettre et ne pas se flatter d'en rendre raison; la philosophie ne rend point raison de tout. Que de choses incompréhensibles n'est-on pas obligé d'admettre, même en géométrie? Conçoit-on deux lignes qui se rapprocheront toujours et qui ne se rencontreront jamais.

« Les géomètres, à la vérité, vous diront : les propriétés des asymptotes vous sont démontrées, vous ne pouvez vous empêcher de les admettre; mais la création ne l'est pas; pourquoi l'admettez-vous? Quelle difficulté trouvez-vous à croire, comme toute l'antiquité, la matière éternelle? D'un autre côté, le théologien vous pressera et vous dira : Si vous croyez la matière éternelle, vous reconnaissez donc deux principes. On ne répondra rien aux géomètres, parce que ces gens-là ne connaissent que leurs lignes, leurs surfaces et leurs solides; mais on pourra dire au théologien : En quoi suis-je manichéen? Voilà des pierres qu'un architecte n'a point faites; il en a élevé un bâtiment immense. Je n'admets point deux architectes. » Deux architectes! ce serait une sorte de manichéisme, et « le manichéisme n'est qu'un roman asiatique ».

Toutefois, un architecte se distingue manifestement de l'édifice qu'il a élevé. Dieu se distingue-t-il, se trouve-t-il en dehors du bâtiment qu'il a construit, ou l'architecte de l'univers est-il compris dans l'univers?

L'espace qui de Dieu contient l'immensité
Voit rouler dans son sein l'univers limité.

Il est impossible, suivant Voltaire, de concevoir « que le principe et le maître de tout ce qui est dans l'étendue ne soit pas dans l'étendue. La simplicité, rigoureusement parlant, paraît trop semblable au non-être ».

On le remarquera aisément. Ainsi entendu, le Dieu de Voltaire n'est déjà plus le Dieu architecte; c'est le Dieu-nature. Et tel est, en réalité, le sentiment définitif auquel aboutit l'auteur du *Dictionnaire philosophique*. Voltaire aura beau écrire : « Que vous

importe l'éternité ou la création de la matière, pourvu que vous reconnaissiez un Dieu, un maître de la matière et de vous? » Comment Dieu serait-il le maître de la matière, s'il ne l'a pas créée? Or, d'après Voltaire, la création reste inintelligible. Nul ne peut comprendre qu'il y ait un passage

Des abîmes du rien dans les plaines de l'être.

« Rien ne peut rien créer, rien ne retourne à rien;

gigni
De nihilo nihil, in nihilum nil posse reverti.

c'est une vérité dont personne n'a jamais douté.

« Il faudrait être d'une ignorance bien obstinée pour nier que la Genèse n'a aucun mot qui signifie créer de rien. On sait assez que l'hébreu et le grec se servent du mot *faire*, et non du mot *créer*. Ce n'est pas même une question chez les savants... Jamais il n'y a eu aucun philosophe, aucun patriarche, aucun homme d'une religion naturelle ou surnaturelle, qui ait enseigné la création du néant.

« Toute l'antiquité, tous les philosophes, toutes les cosmogonies sans exception ont ignoré la création proprement dite. Faire quelque chose de rien a paru une contradiction à tous les penseurs anciens. L'axiome : Rien ne vient de rien, a été le fondement de toute philosophie, et nous demandons, au contraire, comment quelque chose peut en produire une autre? » Au vrai, « il n'y a dans la nature qu'un principe universel, éternel et agissant. Il n'y a donc pas un seul mouvement, un seul mode, une seule idée qui ne soit l'effet immédiat d'une cause universelle toujours présente. La matière appartient donc à Dieu tout autant que les idées, et les idées tout autant que la matière. Ce système renferme celui de la prémotion physique, mais comme une roue immense renferme une petite roue qui cherche à s'en écarter. »

Cependant n'est-ce pas là déifier la matière? « On peut répondre : la matière existe nécessairement, sans être pour cela infinie, sans être Dieu; elle existe, parce qu'elle existe; elle est éternelle, parce qu'elle existe aujourd'hui. Il n'appartient pas à un philosophe d'admettre ce qu'il ne peut concevoir. Or vous ne pouvez concevoir la matière ni créée ni anéantie. » En somme, « vous me demandez si je crois le monde bien ancien. Ma fantaisie, répond Voltaire, est qu'il est éternel. » Et il ajoute : « J'ai consumé environ quarante années de mon pèlerinage dans deux ou trois coins de ce monde à chercher cette pierre philosophale qu'on nomme la vérité. J'ai consulté tous les adeptes de l'antiquité, Épicure et Augustin,

Platon et Malebranche, et je suis demeuré dans ma pauvreté. Peut-être dans tous ces creusets des philosophes, y a-t-il une ou deux onces d'or; mais tout le reste est tête-morte, fange insipide, dont rien ne peut naître... Quand j'ai voulu rapprocher et combiner les systèmes de Platon, du précepteur d'Alexandre, de Pythagore et des Orientaux, voici à peu près ce que j'en ai pu tirer. Le hasard est un mot vide de sens. Le monde est arrangé par une intelligence prodigieusement supérieure. Cet être existe-t-il nécessairement? Il le faut bien, car il faut, ou qu'il ait reçu l'être par un autre, ou qu'il soit par sa propre nature. Ce premier moteur a-t-il produit les choses de rien? Cela ne se conçoit pas; créer de rien, c'est changer le néant en quelque chose. Tout ce qui existe paraît exister nécessairement puisqu'il existe. Mais comment les choses auront-elles toujours existé, étant visiblement sous la main du premier moteur. Il faut donc que cette puissance ait toujours agi. Si cet être n'avait point agi, à quoi lui aurait servi son existence. Toutes les choses sont donc les émanations éternelles de ce premier moteur. Il faut admettre la matière éternelle par elle-même, ou sortant éternellement de l'Être. »

La matière sortant éternellement de Dieu et Dieu éternellement incorporé à la matière, la matière et Dieu en un, ἓν καὶ πᾶν, c'est le spinozisme. C'est aussi, en théodicée, malgré des apparences contraires, le voltairianisme.

Cependant, si Dieu est un Dieu-nature, que deviennent en Dieu les attributs suprêmes de la justice et de la bonté, et comment imaginer que Dieu soit providence? Tout, chez Spinoza, demeure soumis à la nécessité d'une évolution géométrique. Or, en définitive, parmi un flux de paroles intarissables et à travers mille détours où il se heurte, en se jouant, aux plus énormes contradictions, c'est aussi la doctrine de Voltaire, avec cette différence que tandis que Spinoza se laisse bercer à la douce résignation d'un fakir, Voltaire se complaît tristement dans l'amère ironie d'un scepticisme désespéré.

C'est d'ailleurs à peine si on peut, par instants, en croire ses oreilles. Quelquefois, en effet, l'auteur de *Candide* et du *Poème sur le désastre de Lisbonne*, parle de la Providence en termes que n'aurait pas désavoués un Père de l'Église. Écoutez-le. « Le dogme de la Providence est si sacré, si nécessaire au bonheur du genre humain, que nul honnête homme ne doit exposer ses lecteurs à douter d'une vérité qui ne peut faire de mal en aucun cas, et qui peut toujours opérer beaucoup de bien. Nous ne regardons pas ce dogme de la Providence comme un système, mais comme une chose démontrée à tous les esprits raisonnables. » Et encore : « Je soutiens qu'aucun

philosophe ne serait jamais assuré que la Providence ne réserve pas des peines aux méchants et des récompenses aux bons. Car s'ils me demandent qui m'a dit que Dieu punit, je leur demanderai qui a dit que Dieu ne punit pas. »

Ce n'est même pas assez pour Voltaire que d'affirmer la Providence. Il la défend, il la célèbre, on dirait bien il la chante en vers tour à tour et en prose.

Dieu tient en main la chaîne et n'est point enchaîné.
. . . .
Éléments, animaux, humains, tout est en guerre.
Il le faut avouer, le mal est sur la terre :
Son principe secret ne nous est point connu.
De l'auteur de tout bien le mal est-il venu?
. . . .
Ou l'homme est né coupable et Dieu punit sa race,
Ou ce maître absolu de l'être et de l'espace,
Sans courroux, sans pitié, tranquille, indifférent,
De ces premiers décrets suit l'éternel torrent;
Ou la matière informe, à son maître rebelle,
Porte en soi des défauts nécessaires comme elle,
Ou bien Dieu nous éprouve, et ce séjour mortel
N'est qu'un passage étroit vers un monde éternel.
. . . .
Que suis-je, où suis-je, où vais-je, et d'où suis-je tiré?
Un jour tout sera bien, voilà notre espérance;
Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion.

Des poèmes passons aux romans.

« Casserez-vous cette jolie statue, parce que tout n'y est pas d'or et de diamants? Ituriel entendit à demi-mot; il résolut de ne pas même songer à corriger Persépolis, et de laisser aller le monde comme il va; car, dit-il, si tout n'est pas bien, tout est passable. »

Le principal argument contre la Providence, celui dans lequel se résument tous les autres, c'est qu'il y a du mal. Or qu'est-ce que le mal? « Les méchants, répondit Jesrad, sont toujours malheureux; ils servent à éprouver un petit nombre de justes répandus sur la terre, et il n'y a point de mal dont il ne naisse un bien. Mais, dit Zadig, s'il n'y avait que du bien et point de mal? Alors, reprit Jesrad, cette terre serait une autre terre, l'enchaînement des événements serait un autre ordre de sagesse, et cet ordre, qui serait parfait, ne peut être que dans la demeure éternelle de l'Être suprême, de qui le mal ne peut approcher. Il a créé des millions de mondes, dont aucun ne peut ressembler à l'autre. Cette immense variété est un attribut de la puissance immense. Il n'y a ni deux feuilles d'arbres sur la terre, ni deux globes dans les champs infinis

des cieux qui soient semblables, et tout ce que tu vois sur le petit atome où tu es né devait être dans sa place et dans son temps fixe, selon les ordres immuables de celui qui embrasse tout... Il n'y a point de hasard; tout est épreuve, ou punition, ou récompense, ou prévoyance. »

Par cela même qu'il y a du bien, on ne concevrait point qu'il n'y eût pas de mal. Ce n'est pas tout, non seulement le mal a son utilité, mais, au fond, le mal moral n'est, suivant Voltaire, que le mal physique. Ainsi tombe la principale objection que d'ordinaire on élève contre la divine Providence. « Le sentiment de la douleur était nécessaire pour nous avertir de nous conserver, et pour nous donner des plaisirs autant que le comportent les lois générales auxquelles tout est soumis. La douleur est le premier ressort de toutes les actions des animaux. Elle ne peut être ni une erreur de la Providence, ni une malice, ni une punition... Le mal moral n'est au fond que le mal physique. Ce mal moral n'est qu'un sentiment douloureux qu'un être organisé cause à un autre être organisé. Les rapines, les outrages, ne sont un mal qu'autant qu'ils en causent. Or, comme nous ne pouvons assurément faire aucun mal à Dieu, il est clair par les lumières de la raison (indépendamment de la foi qui est tout autre chose) qu'il n'y a point de mal moral par rapport à l'Être suprême. »

Allons plus avant. « S'il y a beaucoup de mal physique sur la terre, y compris l'existence, il y en a infiniment moins qu'on ne dit et qu'on ne croit. Il y en a encore trop sans doute, mais le plaisir de se plaindre et d'exagérer est si grand, qu'à la moindre égratignure, vous criez que la terre regorge de sang. » Enfin, pourquoi s'en étonner? « Ce qui est est, et s'il paraît hardi de dire : Dieu est nécessairement déterminé par ses idées nécessaires à faire tout ce qu'il a fait, il paraît bien peu philosophique de dire : Dieu agit arbitrairement sans raison déterminante. »

Dieu, en agissant, a eu ses raisons, auxquelles il convient de nous accommoder. Le parfait pouvait-il donc produire le parfait, et l'imperfection, c'est-à-dire, d'une certaine façon, le mal, n'est-elle pas l'essence même de tout ce que Dieu a produit? Conséquemment peut-être « est-il convenable à la faiblesse humaine de penser qu'il n'y a de mal sur la terre, que parce qu'il est impossible qu'il n'y en ait pas, parce que l'être parfait et universel ne peut rien faire de parfait et d'universel comme lui, parce que des corps sensibles sont nécessairement soumis aux souffrances physiques, parce que des êtres qui ont nécessairement des désirs ont nécessairement aussi des passions, et que ces passions ne peuvent être vives sans être funestes ».

A s'en tenir à ces termes, il semblerait que Voltaire, par une nouvelle et étrange distraction, oubliant que le dogme de la Providence ne saurait guère se séparer du dogme d'un Dieu créateur, admette du moins la Providence. Dieu est allé, en toutes choses, non pas au bien, mais au mieux, quoiqu'il ne faille pas chercher ce mieux uniquement dans le présent, mais aussi et surtout dans l'avenir. Il n'y a, d'autre part, aucun mal, d'où, même à notre insu, ne procède quelque bien. Le mal, en outre, est fort exagéré. Enfin, s'il s'agit du mal métaphysique, ce n'est qu'un moindre bien; s'il s'agit du mal physique, c'est tour à tour une épreuve, une excitation ou une punition; s'il s'agit du mal moral, c'est une suite nécessaire des abus de la liberté. Cette argumentation très connue, mais qui n'en reste pas moins très forte en faveur de la doctrine de la Providence, Voltaire se l'approprie de toutes pièces, ne se montrant original qu'en cela seul qu'il ramène au mal physique le mal moral.

Toutefois, il y aurait une méprise singulière à croire que ce soit là chez Voltaire une conviction arrêtée. Cette philosophie de résignation lui paraît « bonne pour les brachmanes » ; mais toute autre est son intime pensée. Et cette pensée, comme toujours, est une pensée sceptique. « Le néant vaudrait-il mieux que cette multitude d'existences faites pour être continuellement dissoutes, cette foule d'animaux nés et reproduits pour en dévorer d'autres et pour être dévorés, cette foule d'êtres sensibles formés pour tant de sensations douloureuses, cette autre foule d'intelligences qui, si rarement, entendent raison? A quoi bon tout cela, Nature? — Oh! va interroger Celui qui m'a fait. »

Voltaire ne renonce à cette impertinente indolence que pour se poser en théoricien d'une irrésistible et accablante fatalité. « Que pensez-vous de l'âme, de la manière dont nous recevons les idées, de notre volonté, de la grâce, du libre arbitre? Rien; si je pensais quelque chose, c'est que nous sommes sous la puissance de l'Être éternel, comme les astres et les éléments, qu'il fait tout en nous, que nous sommes de petites roues de la machine immense dont il est l'âme; qu'il agit par des voix générales et non par des vues particulières : cela seul me paraît intelligible; tout le reste est pour moi un abîme de ténèbres. » Que parle-t-on en effet d'une échelle des êtres, qui, se terminant à l'homme intelligent et libre, attesterait la liberté et la bonté de Dieu? « Cette gradation d'êtres qui s'élèvent depuis le plus léger atome jusqu'à l'Être suprême, cette échelle de l'infini frappe d'admiration. Mais quand on le regarde attentivement, ce grand fantôme s'évanouit, comme autrefois toutes les apparitions s'enfuyaient le matin au chant du coq. »

« Qu'on y réfléchisse! quelles bornes divisent le végétal et l'animal? Où commence un autre ordre de choses? Quelle chaîne lie l'univers? Mais y a-t-il une chaîne? Ne voit-on pas une disproportion marquée entre les planètes et leurs distances, entre la nature brute et l'organisée, entre la matière végétante et la sensible, entre la sensible et la pensante? Qui sait si elles se touchent? Qui sait s'il n'y a pas entre elles un infini qui les sépare? Qui saura jamais seulement ce que c'est que la matière? »

C'est surtout une erreur grossière de s'imaginer que tout dans l'univers a été fait pour l'homme. Sans doute, « cette idée si ancienne et si fausse que le ciel fût fait pour la terre a presque toujours prévalu chez le public ignorant ». Pourtant, « qui ne voit, alors que le petit globe de la terre roule avec les autres planètes autour du soleil, que les mouvements réguliers et proportionnels des astres peuvent éternellement subsister sans qu'il y ait des hommes? » Quelle fantaisie par conséquent de supposer que l'univers ait été fait pour la terre et que la terre ait été faite pour l'homme? C'est l'illusion de l'oie de Montaigne?

> Près des bois, près des eaux une troupe innocente
> De canards nasillants, de dindons rengorgés,
> De gros moutons bêlants que leur laine a chargés,
> Disait : Tout est à nous, bois, prés, étangs, montagnes;
> Le ciel pour nos besoins fait verdir la campagne.

Ou encore :

> Un jour quelques souris se disaient l'une à l'autre :
> Que ce monde est charmant! Quel empire est le nôtre!
> Oui, nous sommes, grand Dieu, si l'on en croit nos sages,
> Le chef-d'œuvre, la fin, le but de tes ouvrages.
> Les chats sont dangereux et prompts à nous manger,
> Mais c'est pour nous instruire et pour nous corriger.

Comment l'homme oserait-il même, avec ombre de sens commun, se flatter que la puissance qui dirige l'immense mécanique du monde descende aux détails et s'occupe de nous en particulier? « Les théologiens ont supposé que Dieu agit par des vues particulières. Or un Dieu éternel, sans lois générales, immuables et éternelles, est un être de raison, un fantôme, un Dieu de la fable... Je crois la Providence générale, celle dont est émanée de toute éternité la loi qui règle toutes choses, comme la lumière jaillit du soleil; mais je ne crois point qu'une Providence particulière change l'économie du monde pour votre moineau et votre chat. » Ceux-là seuls sont sensés, « qui pensent que l'éternel Démiourgos, qui a

donné des lois à tant de millions de mondes gravitant les uns vers les autres, et se prêtant mutuellement la lumière qui émane d'eux, les tient sous l'empire de lois générales, et qu'il ne va point créer des vents nouveaux pour remuer des brins de paille dans un coin de ce monde ».

Il faut s'y résigner, tout est comme il est. « Des raisonneurs ont prétendu qu'il n'est pas dans la nature de l'Être des êtres, que les choses soient autrement qu'elles sont. C'est un rude système; je n'en sais pas assez pour oser seulement l'examiner. » Nous rangerons-nous de préférence à l'optimisme, « Leibniz ne pouvant avoir tort, et l'harmonie préétablie étant d'ailleurs la plus belle chose du monde, aussi bien que le plein et la matière subtile? » L'optimisme n'est, après tout, qu'une doctrine de désolante fatalité. « Loin que l'opinion du meilleur des mondes possibles console, elle est désespérante pour les philosophes qui l'embrassent. La question du bien et du mal demeure un chaos indébrouillable pour ceux qui cherchent de bonne foi; c'est un jeu d'esprit pour ceux qui disputent; ils sont des forçats qui jouent avec leurs chaînes. Pour le peuple non pensant, il ressemble assez à des poissons qu'on a transportés d'une rivière dans un réservoir; ils ne se doutent pas qu'ils sont là pour être mangés le carême; aussi ne savons-nous rien du tout par nous-mêmes des causes de notre destinée. » Tout est bien, s'écrie Pope. « Ceux qui, comme lui, ont avancé que tout est bien, ont dit une sottise, il fallait dire que tout est au mieux. Mais que parle-t-on du meilleur des mondes possibles? Regardez comme les hommes s'entre-tuent. N'aurait-il pas mieux valu qu'ils s'entr'aimassent? N'eût-il pas été préférable que les vessies fussent des lanternes que non pas qu'elles fussent des carrières? Voilà un singulier bien général composé de la pierre, de la goutte, de tous les crimes, de toutes les souffrances, de la mort et de la damnation. La chute de l'homme est l'emplâtre que nous mettons à toutes ces maladies particulières du corps et de l'âme, que vous appelez santé générale. » Ce qui est vrai, « c'est que le nombre des souffrants est infini, la nature se moque des individus. Pourvu que la grande machine de l'univers aille son train, les cirons qui l'habitent ne lui importent guère... Quand Sa Hautesse envoie un vaisseau en Égypte, s'embarrasse-t-elle si les souris qui sont dans le vaisseau sont à leur aise ou non? Que faut-il donc faire? Se taire ».

Se taire! Que dire en effet qui ne soit parole inutile? Ou de quel secours pourrait être ici le raisonnement? « Si Dieu n'a formé le monde que pour durer un certain temps, sa perfection consiste alors à ne durer que jusqu'à l'instant fixé pour sa dissolution. » Mais Dieu lui-même ne serait-il pas, à prendre ainsi les choses, un

être imparfait? Le monde n'a dû être formé que pour l'éternité. « Ou Dieu veut le bien de ce monde et ne le peut; ou il le peut et ne le veut pas; ou il ne le peut ni ne le veut; ou enfin, il le veut et le peut. S'il le veut et ne le peut pas, c'est impuissance, ce qui est contraire à la nature de Dieu; s'il le peut et ne le veut pas, c'est méchanceté et cela est non moins contraire à sa nature; s'il ne le veut ni le peut, c'est à la fois méchanceté et impuissance; s'il le veut et le peut (ce qui seul de ces partis convient à Dieu), d'où vient donc le mal sur la terre? L'origine du mal a toujours été un abîme dont personne n'a pu voir le fond. C'est ce qui réduisit tant d'anciens philosophes et de législateurs à recourir à deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. Mille bacheliers, mille licenciés, ont jeté les flèches de l'École contre ce roc inébranlable, et c'est sous cet abri terrible que se sont réfugiés tous les athées. Leibniz lui-même sentit qu'il n'y avait rien à répondre : aussi fit-il de gros livres dans lesquels il ne s'entendait pas. Pourquoi donner de l'être sans donner le bien-être? »

Encore une fois, *mens agitat molem.* « Peut-on savoir si cette intelligence est toute-puissante, c'est-à-dire infiniment puissante? A-t-on la moindre notion de l'infini pour comprendre ce que c'est qu'une puissance infinie. Ce globe n'est qu'un vaste champ de destruction et de carnage. Le monde est le théâtre du mal moral et du mal physique, on ne le sent que trop, et le *Tout est bien* de Shaftesbury, de Bolingbroke et de Pope n'est qu'un paradoxe de bel esprit, une mauvaise plaisanterie. Les deux principes de Zoroastre et de Manès, tant ressassés par Bayle, sont une plaisanterie plus mauvaise encore. Si le grand Être avait été infiniment puissant, il n'y a nulle raison pour laquelle il n'aurait pas fait les animaux sensibles infiniment heureux; il ne l'a pas fait, donc il ne l'a pas pu... Nous n'avons pas le front de dire : tout est bien; nous disons : tout est le moins mal qu'il se pouvait. »

L'avenir du moins compensera-t-il le présent? C'est une consolation qu'on peut offrir à quiconque est persuadé qu'il y a une vie future. Or Voltaire la nie. « La philosophie, selon vous, n'offre aucune preuve d'un bonheur à venir? Non, mais vous n'avez aucune démonstration du contraire. Dans le doute où nous sommes tous deux, je ne vous dis pas avec Pascal : prenez le plus sûr. Il n'y a rien de sûr dans l'incertitude. Il ne s'agit pas ici de parier, mais d'examiner »

Qu'est-ce, par conséquent, que le dogme de la Providence? Un instrument de règne, un dogme tout politique. « Il y a sans doute, à la Chine et dans l'Inde, des philosophes, comme ailleurs, qui, ne pouvant concilier le mal physique et le mal moral dont la terre est

inondée, avec la croyance d'un Dieu, ont mieux aimé ne reconnaître dans la nature qu'une nécessité fatale. Les athées sont partout; mais aucun gouvernement ne le fut par principe, et ne le sera jamais : ce n'est l'intérêt ni des royaumes, ni des républiques, ni des familles; il faut un frein aux hommes. » C'est là le grand intérêt. « Le grand objet, le grand intérêt n'est pas d'argumenter en métaphysique, mais de peser s'il faut, pour le bien commun de nous autres animaux misérables et pensants, admettre un Dieu rémunérateur et vengeur, qui nous serve à la fois de frein et de consolation, ou rejeter cette idée en nous abandonnant à nos calamités sans espérance et à nos crimes sans remords. »

Le crime, le crime public et sanglant, voilà ce qui toujours a rempli Voltaire d'épouvante. L'idée de la Providence correspond par conséquent dans son esprit à l'idée du bourreau, et il cherche dans cette idée un moyen de se rassurer contre les entreprises scélérates. Car, à son sens,

C'est un fantôme à effrayer les gens.

Mais, précisément parce que c'est un fantôme, on ne saurait tirer de cette conception aucune consolation.

Tous nos plaisirs n'ont qu'un moment,
Hélas! quel est le cours et le but de la vie?
Des fadaises et le néant,
O Jupiter, tu fis, en nous créant,
Une froide plaisanterie.

Tel est le fond de la pensée de Voltaire. Sa frivolité naturelle le préserve seule des accablements de la tristesse, et toute sa philosophie relativement à la Providence se ramène, en définitive, à la croyance de *Bacha-Bilboquet*. « Ce qui me persuade le plus de la Providence, disait le profond auteur de *Bacha-Bilboquet*, c'est que pour nous consoler de nos innombrables misères, la nature nous a faits frivoles. »

Le Dieu rémunérateur et vengeur est donc le Dieu du peuple. Le Dieu de Voltaire est le Dieu-nature, l'éternelle pensée qui anime, sans que nous sachions comment, l'éternelle matière, et qui se manifeste par de générales et invariables lois. Conséquemment, il est sans doute permis à Voltaire, dans une déclamation poétique, de figurer

Les prières tremblantes,
Filles du repentir, maîtresses des grands cœurs.

Il pourra bien remarquer aussi et fort justement qu'encore « que Dieu n'ait nul besoin de nos sacrifices ni de nos prières,

nous avons besoin de lui en faire, son culte n'étant pas établi pour lui, mais pour nous ». Mais, en définitive, il condamne la prière, et tous les sophismes qu'on a coutume d'invoquer pour en démontrer l'inanité sont reproduits par lui avec complaisance.

Ainsi il est clair, en premier lieu, que Dieu n'a pas besoin de nos prières.

Un Dieu n'a pas besoin de nos soins assidus :
Si l'on peut l'offenser, c'est par des injustices,
Il nous juge sur nos vertus
Et non pas sur nos sacrifices.

Il suffit d'aimer Dieu purement et simplement, comme nous aimons ce qui nous procure quelque plaisir. « Nous voyons un chef-d'œuvre de l'art en peinture, en sculpture, en architecture, en poésie, en éloquence; nous entendons une musique qui enchante nos oreilles et notre âme; nous l'admirons, nous l'aimons, sans qu'il nous en revienne le plus léger avantage, c'est un sentiment pur; nous allons même jusqu'à sentir quelquefois de la vénération, de l'amitié pour l'auteur, et s'il était là, nous l'embrasserions. »

En second lieu, que demanderions-nous à Dieu, qu'il ne sache mieux que nous s'il nous est avantageux ou non de l'obtenir? « Je remercie Dieu des biens dont je jouis et même des maux dans lesquels il m'éprouve; mais je me garde bien de lui rien demander; il sait mieux que nous ce qu'il nous faut. »

Enfin, pourquoi prier? Tout n'est-il pas ordonné le mieux qu'il pouvait l'être? « Il paraît contradictoire de supposer un cas où le créateur et le maître de tout puisse changer l'ordre du monde pour le bien du monde. Car ou il a prévu le prétendu besoin qu'il en aurait, ou il ne l'a pas prévu. S'il l'a prévu, il y a mis ordre dès le commencement; s'il ne l'a pas prévu, il n'est plus Dieu. » Il est impossible en effet que l'Être éternellement sage ait fait des lois pour les violer. « Il est impossible de concevoir que la nature divine travaille pour quelques hommes en particulier. Pourquoi Dieu ferait-il un miracle? Pour venir à bout d'un certain dessein sur quelques êtres vivants... Ce serait un aveu de sa faiblesse... Dieu de tous les globes et de tous les êtres! la seule prière qui puisse vous convenir est la soumission; car que demander à celui qui a tout ordonné, tout prévu, tout enchaîné, dans l'origine des choses?

« Oui, indubitablement, tout est enchaîné, et Dieu n'ira pas rompre la chaîne pour votre ami Goudemann. Cela, direz-vous, pourrait mener tout droit à l'irréligion; car, si Dieu ne peut rien changer aux affaires de ce monde, à quoi bon chanter ses louanges, à quoi bon lui adresser des prières? — Eh! qui vous dit de prier

Dieu et de le louer? Il a vraiment bien affaire de vos louanges et de vos placets! On loue un homme parce qu'on le croit vain; on le prie quand on le croit faible, et qu'on espère le faire changer d'avis. Faisons notre devoir envers Dieu, adorons-le, soyons vertueux, voilà nos vraies louanges, nos vraies prières. »

« Il y a d'ailleurs une chose assez importante à observer dans plusieurs prières, c'est que chaque peuple a toujours demandé le contraire de ce que demandait son voisin. Les Juifs priaient Dieu, par exemple, d'exterminer les Syriens, Babyloniens, Égyptiens, et ceux-ci priaient Dieu d'exterminer les Juifs... De nos jours, dans nos guerres si souvent entreprises pour quelques villes ou pour quelques villages, les Allemands et les Espagnols, quand ils étaient les ennemis des Français, priaient la sainte Vierge du fond de leur cœur de bien battre les Welches et les Gavaches, lesquels, de leur côté, suppliaient la sainte Vierge de détruire les Maranes et les Teutons... En Angleterre, la Rose rouge faisait les plus ardentes prières à saint Georges pour obtenir que les partisans de la Rose blanche fussent jetés au fond de la mer; la Rose blanche répondait par de pareilles supplications. On sent combien saint Georges devait être embarrassé, et si Henri VII n'était pas venu à son secours, Georges ne se serait jamais tiré de là. »

Il est vrai que nous ne connaissons aucune religion sans prière. « Tous les hommes, dans leurs désirs et dans leurs craintes, invoquent le secours de la divinité. Des philosophes plus respectueux envers l'Être suprême, et moins condescendants à la faiblesse humaine, ne voulurent pour toute prière que la résignation... L'Éternel a ses desseins de toute éternité.

« Si la prière est d'accord avec ses volontés immuables, il est très inutile de lui demander ce qu'il a résolu de faire. Si on le prie de faire le contraire de ce qu'il a résolu, c'est le prier d'être faible, léger, inconstant; c'est croire qu'il soit sot, c'est se moquer de lui. Ou vous lui demandez une chose juste; en ce cas, il la doit et elle se fera, sans qu'on l'en prie; c'est même se défier de lui que de lui faire instance; ou la chose est injuste, et alors on l'outrage. Vous êtes digne ou indigne de la grâce que vous implorez; si digne, il le sait mieux que vous; si indigne, on commet un crime de plus, en demandant ce qu'on ne mérite pas. » En un mot, « nous ne faisons de prières à Dieu, que parce que nous l'avons fait à notre image. Nous le traitons comme un bacha, comme un sultan qu'on peut irriter ou apaiser ». Mais, on en doit convenir, « la philosophie n'est pas faite pour gouverner le monde : elle s'élève trop au-dessus du vulgaire, elle parle un langage qu'il ne peut entendre. Ce serait proposer aux marchands de poisson frais

d'étudier les sections coniques. Prions donc avec le peuple et résignons-nous avec les sages ».

Manifestement « ceux qui ont soutenu qu'une société d'athées pourrait subsister ont eu raison, car ce sont les lois qui forment la société, et ces athées étant d'ailleurs philosophes peuvent mener une vie très sage et très heureuse à l'ombre de ces lois : ils vivront certainement en société plus aisément que des fanatiques superstitieux ». Toutefois, « il est démontré que l'athéisme peut au plus laisser subsister les vertus sociales dans la tranquille apparence de la vie privée, mais qu'il doit porter à tous les crimes dans les orages de la vie publique... L'athée fourbe, ingrat, calomniateur, brigand, sanguinaire, raisonne et agit conséquemment, s'il est sûr de l'impunité de la part des hommes. Car, s'il n'y a point de Dieu, ce monstre est son Dieu à lui-même, il s'immole tout ce qu'il désire, ou tout ce qui lui fait obstacle. Les prières les plus tendres, les meilleurs raisonnements ne peuvent pas plus sur lui que sur un loup affamé de carnage... Il est vraisemblable que l'athéisme a été la philosophie de tous les hommes puissants qui ont passé leur vie dans ce cercle de crimes que les imbéciles appellent *politique*, *coup d'État*, *art de gouverner*. Surtout il est très vrai que par tout pays la populace a besoin du plus grand frein, et que si Bayle avait eu seulement cinq à six cents paysans à gouverner, il n'aurait pas manqué de leur annoncer un Dieu rémunérateur et vengeur. Mais Bayle n'en aurait pas parlé aux Épicuriens qui étaient des gens riches, amoureux du repos, cultivant toutes les vertus sociales et surtout l'amitié, fuyant l'embarras et les dangers des affaires publiques, ayant enfin une vie commode et innocente... Il est absolument nécessaire, pour les princes et pour les peuples, que l'idée d'un Être suprême, créateur, gouverneur, rémunérateur et vengeur, soit profondément gravée dans les esprits ». C'est pourquoi « notre terre, observe Voltaire, est un temple de la Divinité. J'estime fort tous ceux qui veulent nettoyer ce temple de toutes les abominables ordures dont il est infecté; mais je n'aime pas qu'on veuille renverser le temple de fond en comble ».

Et Voltaire insiste non sans vivacité sur tout ce que l'athéisme renferme à la fois d'erreur et de corruption. « Croire Dieu et les esprits corporels est une ancienne erreur métaphysique; mais ne croire absolument aucun Dieu, ce serait une erreur affreuse en morale, une erreur incompatible avec un gouvernement sage. » En réalité, « il n'y a dans toute espèce d'athéisme ni philosophie ni morale. Nous n'y voyons point de philosophie; car en effet est-ce raisonner que de reconnaître du génie dans une sphère d'Archimède, de Posidonius, dans un de ces *orreris* qu'on vend en Angleterre,

et de n'en point reconnaître dans la fabrication de l'univers; d'admirer la copie et de s'obstiner à ne pas voir d'intelligence dans l'original? L'athéisme n'est pas moins contraire à la morale, à l'intérêt de tous les hommes, car si vous ne reconnaissez pas de Dieu, quel frein aurez-vous pour les crimes secrets?

Dura saltem virtutis amator
Quare quid sit virtus, et posce exemplar honesti. »

Lucain, *Phars.*, IX, 562.

A la vérité, les athées ont leurs arguments. Mais les objections qu'ils élèvent contre l'existence de Dieu sont-elles donc sans réplique. « Il n'est resté qu'une seule ressource au petit nombre d'esprits difficiles, qui, plus frappés des prétendues injustices d'un Être suprême que de sa sagesse, se sont obstinés à nier ce premier moteur. Ils ont dit : la nature existe de toute éternité, tout est en mouvement dans la nature; donc tout y change continuellement. Or, si tout change à jamais, il faut que toutes les combinaisons possibles arrivent; donc la combinaison présente de toutes choses a pu être le seul effet de ce mouvement et de ce changement éternel. Mais ils ne considèrent pas qu'il y a l'infini contre eux, et qu'il n'y a certainement pas l'infini contre l'existence de Dieu. Ils doivent encore considérer que si tout change, les moindres espèces des choses ne devraient pas être immuables comme elles le sont depuis si longtemps. D'ailleurs, dans cet univers, il y a des êtres intelligents, et on ne saurait prouver que le mouvement produise l'entendement... Quoi qu'il en soit, il est évident que dans la morale, il vaut beaucoup mieux reconnaître un Dieu que n'en point admettre. C'est certainement l'intérêt de tous les hommes qu'il y ait une divinité qui punisse ce que la justice humaine ne peut réprimer. »

N'attendre de Dieu ni châtiment ni récompense, c'est être, en effet, véritablement athée. Car à quoi servirait l'idée d'un Dieu qui n'aurait sur nous aucun pouvoir? C'est pourquoi il est très imprudent de prêcher l'athéisme. Certainement il ne rendrait pas les hommes meilleurs. Aussi les livres tels que le *Système de la nature* sont-ils des ouvrages pernicieux pour les princes et pour les peuples. D'ailleurs, encore une fois, « toute la nature nous crie que Dieu existe, qu'il y a une intelligence suprême, un pouvoir immense, un ordre admirable, et tout nous instruit de notre dépendance ».

Ce n'est pas qu'à l'exemple du P. Mersenne, ce « colporteur des rêveries de Descartes », lequel voyait des athées partout, il faille confondre avec l'athéisme le déisme. Loin de là! se plaindra-t-on qu'il y ait trop de déistes? « Nous convenons, répond Voltaire qu'il n'y a que trop de déistes. Nous gémissons, ajoute-t-il en parodiant

Tertullien, nous gémissons de voir que l'Europe en est remplie. Ils sont dans la magistrature, dans les armées, dans l'Église, auprès du trône, et sur le trône même. La littérature en est surtout inondée, les académies en sont pleines. »

Qu'est-ce donc qu'un déiste ou théiste? Car, entre eux, Voltaire ne distingue pas. « Un déiste est un homme qui est de la religion d'Adam, de Sem, de Noé. Jusque-là il est d'accord avec nous. Disons-lui : vous n'avez qu'un pas à faire de la religion de Noé aux préceptes donnés à Abraham. Après la religion d'Abraham, passez à celle de Moïse, à celle du Messie, et quand vous aurez vu que la religion du Messie a été corrompue, vous choisirez entre Wiclef, Luther, Jean Huss, Calvin, Mélanchthon, Œcolampade, Zwingle, Storck, Parker, Servet, Socin, Fox et d'autres réformateurs; ainsi vous aurez un fil qui vous conduira dans ce grand labyrinthe depuis la création de la terre jusqu'à l'année 1752. »

Mais à quoi bon se jeter dans de tels embarras? Veut-on savoir au juste ce que c'est qu'un vrai théiste? « C'est celui qui dit à Dieu : je vous adore et je vous sers; c'est celui qui dit au Turc, au Chinois, à l'Indien et au Russe : je vous aime. » « Le théisme est une espèce de secte, sans association, sans culte, sans cérémonies, sans dispute et sans zèle, répandue dans l'univers, sans avoir été prêchée. Le théisme se rencontre au milieu de toutes les religions comme le judaïsme... Il y a deux sortes de théistes : ceux qui pensent que Dieu a fait le monde sans donner à l'homme des règles du bien et du mal; il est clair que ceux-là ne doivent avoir que le nom de philosophes. Il y a ceux qui croient que Dieu a donné à l'homme une religion naturelle, et il est certain que ceux-là ont une religion, quoiqu'ils n'aient pas de culte extérieur. Cette religion est la plus ancienne et la plus étendue, car l'adoration simple d'un Dieu a précédé tous les systèmes du monde. Le théiste parle une langue que tous les peuples entendent, pendant qu'ils ne s'entendent pas entre eux. »

Quoi! objecte Voltaire, « vous croyez la philosophie aussi utile au genre humain que la religion catholique, apostolique et romaine? » Et il répond : « Il ne m'appartient que de penser humainement; les théologiens décident divinement, c'est tout autre chose; la raison et la foi sont de nature contraire. Par philosophie j'entends l'amour éclairé de la sagesse, soutenu par l'amour de l'Être éternel, rémunérateur de la vertu et vengeur du crime... Lorsque les savants et les ignorants, les princes et les bergers, paraîtront après cette courte vie devant le maître de l'éternité, chacun de nous alors voudra avoir été juste, humain, compatissant, généreux; nul ne se vantera d'avoir su précisément en quelle

année le Pentateuque fut écrit, et d'avoir démêlé le texte des notes qui étaient en usage chez les scribes ».

En somme, adorer la divinité unique, éternelle, rémunératrice de la vertu et vengeresse du crime, c'est en quoi, depuis le commencement des choses, « tous les hommes sont d'accord, c'est la confession de foi qu'ils répètent tous, et c'est là le théisme. »

Cependant, circonstance assurément fort remarquable, on ne voit pas que cette adoration sans culte ait jamais satisfait l'immense majorité du genre humain. « J'ai vu des gens s'étonner qu'une religion aussi modérée que le théisme, et qui paraît si conforme à la raison, n'ait jamais été répandue parmi le peuple. Chez le vulgaire grand et petit, on trouve de pieuses herbières, de dévotes revendeuses, de molinistes duchesses, de scrupuleuses couturières, qui se feraient brûler pour l'anabaptisme, de saints cochers de fiacres qui sont tout à fait dans les intérêts de Luther ou d'Arius; mais enfin dans ce peuple on ne voit pas de théistes; c'est que le théisme doit encore moins s'appeler une religion qu'un système de philosophie, et que le vulgaire des grands et le vulgaire des petits n'est point philosophe. »

Le peuple a donc besoin d'une religion. Mahomet connaissait bien le gros des hommes, lorsqu'il fondait une religion nouvelle.

Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers,
Il faut un nouveau Dieu pour l'aveugle univers!

Aux philosophes le théisme suffit. Aussi « le théisme est-il embrassé par la fleur du genre humain, je veux dire par les honnêtes gens, depuis Pékin jusqu'à Londres et depuis Londres jusqu'à Philadelphie ». Et le théisme qui n'est point une religion mais un système de philosophie, un système où, à suivre Voltaire, on ne comprend plus en quoi peut être rémunérateur et vengeur d'individus qui périssent tout entiers un Dieu qui n'est ni créateur, ni providence, ni distinct de la matière qu'il organise, un Dieu que l'on n'adore ni ne connaît, le théisme, c'est la raison! Propager cette raison, c'est propager la moralité! « Cultivez la raison des hommes vers le mont Vésuve, vers la Tamise et vers la Seine, vous verrez moins de Conradin livrés au bourreau suivant l'avis d'un pape, moins de Marie Stuart mourant par le dernier supplice, moins de catafalques élevés par des pénitents blancs à un jeune protestant coupable d'un suicide, moins de roues et de bûchers dressés pour des hommes innocents, moins d'assassins sur les grands chemins et sur les fleurs de lis. »

NOURRISSON.

La suite prochainement.

LE NERF DE LA GUERRE DANS LE CONFLIT ANGLO-RUSSE

LES FINANCES DE LA RUSSIE

III

La carrière ministérielle de l'homme d'État dont je viens d'écrire le nom a, elle aussi, ses phases. Il peut suffire ici d'en distinguer deux, bien nettement séparées, celles-ci. Fils d'un savant allemand, attiré en Russie par Catherine, homme de science lui-même, c'est aux principes exposés dans son ouvrage capital : *la Richesse du monde et l'Économie de l'État* (1821), que Kankrine doit son portefeuille. Et sa politique financière s'en ressent au début, mais au début seulement. Dans la première partie de son ministère, qui va de 1823 à 1831, dans ce que j'appellerais sa première manière, il est et reste homme de principes; dans la seconde, qui se termine en 1844, l'homme de principes n'est plus qu'un homme d'expédients, et d'expédients que je n'aurai pas à qualifier, car ils se qualifient suffisamment tout seuls.

Il commence par entrer résolument dans la voie que ses écrits ont indiquée par avance. Le rapport qu'il présente en 1826 au successeur d'Alexandre est tout un programme et un programme déjà mis en exécution. Dans ses lignes générales, c'est un programme conservateur, protectionniste à outrance, mais ayant pour base une idée éminemment saine et féconde. Cette idée, la voici : La richesse de l'État n'étant qu'une résultante de la richesse individuelle des citoyens faisant partie de cet État, ce qu'un administrateur prévoyant du trésor public doit poursuivre, ce n'est pas, *a priori*, l'augmentation des ressources de ce trésor, mais bien le développement des fortunes particulières, pour en arriver, *a posteriori*, à un rendement plus élevé au profit de la fortune publique.

La formule n'est pas neuve et n'avait pas ce mérite même en 1826. Au point où en étaient, dès cette époque, dans la majeure partie de l'Europe, et la science économique et la science politique, elle pouvait être regardée comme l'A B C du métier. Au point où en était la Russie, c'était toute une révolution. C'était même, l'événement l'a prouvé, une révolution trop précoce.

Bien qu'il se soit hâté de lui donner corps dans une série de mesures pratiques, le programme de Kankrine avait besoin, pour

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 avril 1885.

devenir efficace, du concours de deux éléments essentiels. Il mettait en réquisition deux forces : celle des initiatives individuelles, dont il entendait stimuler le ressort, et celle du système administratif, dont il se promettait d'entraîner les rouages. Or l'individu, au sein de la Russie de 1826, c'est qui? C'est, avant tout et après tout, le *moujik*, le serf attaché à la glèbe, une masse inerte et condamnée à l'inertie. Et le système administratif, c'est quoi? C'est la bureaucratie, cette bureaucratie qui n'a pas abdiqué devant les réformes de Speranski, et qui n'abdiquera pas davantage devant les formules de Kankrine, qui restera ce qu'elle était, et qui arrachera à Nicolas lui-même, à ce maître tout-puissant, convaincu d'impuissance, ce cri de colère et de douleur : « La Russie est gouvernée par les chefs de bureau! »

Mais quoi! n'est-il pas possible de briser ce faisceau de volontés rebelles? Et n'est-il pas de même possible de secouer la chaîne qui rive à l'éternelle stérilité les forces productives du pays? Ne peut-on tenter cela quand on a vingt ans de carrière ministérielle devant soi, et qu'on est le ministre omnipotent d'un monarque absolu? Sans doute, et Kankrine est homme à faire une pareille tentative. Mais voici qu'il lui faut compter avec un troisième élément, qui se trouve, lui aussi, être un élément de résistance, plus que cela, un élément de désorganisation fatale, irrémédiable.

Ce troisième élément, nous l'avons déjà vu en scène. En Russie, plus qu'ailleurs, l'histoire est un recommencement. Si la base du nouveau programme c'est le développement des ressources économiques du pays, substitué au développement des ressources fiscales de l'État, son point de départ nécessaire est l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Or, dès les premières années, cet équilibre est rompu. Et toujours par la même cause. Ne faut-il pas envoyer une armée en Perse? Ne faut-il pas en entretenir une en Pologne, et ne faut-il pas encore, la Pologne ayant entendu interpréter à sa manière ses franchises constitutionnelles, maintenir l'autorité et le prestige de la couronne au prix d'un sacrifice énorme d'hommes et d'argent?

Chose curieuse, si on ne s'en tient qu'aux « données officielles » — terme consacré de l'époque — et publiques, la balance budgétaire ne laisse rien à désirer pendant les premières huit années de la nouvelle administration, de 1823 à 1831. Le déficit n'existe pas. Bien au contraire, les budgets consécutifs se soldent en excédent! Et d'après un rapport ministériel portant sur l'ensemble de la période dont il est question, cet excédent s'élève à 15 796 000 roubles. Seulement, il est à considérer, et le ministre prend sur lui de le rappeler à son souverain, aussi discrètement que possible, et en enveloppant d'une couche de miel la brutalité des chiffres,

que dans ce bilan figure, au compte des recettes, une somme de 87,7 millions de roubles, qu'on n'est pas reçu à faire figurer, d'une manière absolue, à l'actif du trésor. Pour tout dire, on a emprunté cette somme. Il a bien fallu! En 1824 et en 1825, la rentrée des impôts a subi le contre-coup des espérances éveillées par l'avènement du nouveau tzar. Tout nouveau tzar qui se respecte remet à ses sujets les arriérés qu'ils ont réussi à ne pas payer. C'est une prime aux retardataires et aux obstinés, mais cela fait partie de la tradition et du prestige de la couronne. Le tzar qui s'en va une fois mort, on ne songe qu'à payer le moins qu'on peut, et à augmenter ainsi le chiffre de ce que l'on doit. L'événement donne toujours raison à ce calcul. En 1825, la totalité des *remises* accordées s'est élevée à 20 millions. Ci : 20 millions de perte. Par contre, les dépenses extraordinaires ont produit, au cours de la même année, un total correspondant de 18 millions. Un million et demi pour enterrer le défunt tzar; deux millions et demi pour couronner le nouveau, et le reste à l'avenant. Ci : 38 millions de déficit!

En 1828, c'est bien pis. Voici venir la guerre de Turquie. La prévoyance de Kankrine a bien essayé de parer le coup par la constitution d'un « trésor de guerre ». Mais quoi! Au moment de la campagne de Perse, ce trésor ne s'élevait qu'à 24 923 559 roubles, une bagatelle! La campagne de Perse en a mangé les neuf dixièmes. Le restant, augmenté de la contribution imposée à la cour de Téhéran (10 400 000 r.), fait à peine 11 millions. Or la guerre de Turquie coûte, en 1828, 85 927 770 roubles; et en 1829, 122 421 565 roubles.

En 1830, on fait la paix; mais une partie de l'armée victorieuse a dû être maintenue en dehors des frontières, et son entretien coûte encore 37 125 830 roubles. En même temps, on prépare une nouvelle campagne, autrement importante. C'est du côté de l'occident qu'on a, cette fois, tourné les yeux. Il ne s'agit de rien moins que d'envoyer une armée sur les bords de la Seine, pour écraser dans son œuf l'hydre révolutionnaire. N'est-on pas solidaire des intérêts monarchiques en Europe?

Malheureusement on est empêché de donner suite à ce beau projet. L'hydre révolutionnaire a pris les devants et, plutôt que de se laisser écraser à Paris, elle se dresse, menaçante, à Varsovie. Pour la grandeur et le prestige de l'empire, c'est un coup de fortune, un moyen providentiel d'échapper à une aventure probablement désastreuse, un moyen aussi d'asseoir une domination, encore précaire, sur des bases désormais inébranlables. Pour les finances de l'empire, c'est la débâcle. Les frais généraux de la répression du mouvement insurrectionnel montent à 118 131 829 roubles!

Ainsi, en dehors des dépenses *ordinaires* du département de la guerre, les frais de guerre *extraordinaires* ont été :

En 1827 de.	24 923 559	roubles-assignats.
1828 de.	85 927 711	—
1829 de.	122 421 565	—
1830 de.	65 766 981	—
1831 de.	97 258 394	—
Total.	396 298 270	—

Et comme on ne fabrique plus d'assignats — on serait embarrassé de le faire — et que l'emprunt se trouve être ainsi la seule ressource extraordinaire dont on dispose, la dette publique augmente nécessairement dans les proportions parallèles que voici :

Au 1er janvier 1828. . .	652 396 012	roubles-assignats.
— 1830. . .	718 575 479	—
— 1831. . .	723 234 259	—
— 1832. . .	823 120 753	—

Et l'emprunt hollandais de 1831 — le troisième de la série — ne trouve pas de preneurs! Et l'ébranlement du crédit de l'empire sur les places européennes se manifeste d'une manière éloquente dans ce simple extrait de cotes relevées à la bourse d'Amsterdam :

EMPRUNT DE	PLUS HAUT		PLUS BAS	
	EN 1830	EN 1831	EN 1830	EN 1831
6 0/0 en assignats.	78 1/4	59 1/4	49 1/4	51 1/2
5 0/0 metallique (Bering). . .	104 1/4	86 1/4	80 1/2	79
5 0/0 métallique (Rothschild). .	104 3/4	90	79 1/4	80 1/2
I Hollandais (ancien)	104 1/4	92 1/2	82 1/2	84 1/4
II Hollandais de 1828 et 1829. .	106 1/4	93 3/4	83	83
III Hollandais de 1831. . . .	—	84 3/4	—	79 1/8

Le génie financier de Kankrine ne survit pas à ce désastre. Du moins son programme y sombre tout entier. Le spectacle que nous offre, à partir de ce moment, son administration est un des plus affligeants que l'histoire puisse nous offrir, celui d'un homme intelligent et honnête réduit, asservi à des pratiques de sauvage et à des procédés de flibustier. Chercher à équilibrer par des moyens réguliers un budget soumis aux hasards que l'on a vus, c'est chercher la quadrature du cercle. Cette conviction, une fois entrée dans son esprit, Kankrine reculera-t-il devant une tâche reconnue impossible? Non, hélas! Il appartient, après tout, à cette race de condottieri politiques qui a fait la grandeur et la misère de la Russie, et qui est une race éminemment souple. Il changera de siège et de système, voilà tout. Il dépouillera le vieil homme,

il mettra bas sa défroque d'économiste, et jettera ses facultés puissantes dans un moule nouveau. Il n'a pas traversé d'ailleurs huit années de pouvoir, dans un milieu essentiellement corrompu et corrupteur, sans en avoir subi la délétère influence. Ne pouvant être financier honnête, il sera financier véreux. Il fera des *coups* de bourse et il remplira le trésor, puisqu'il faut le remplir, coûte que coûte, avec des opérations qui, ailleurs, auraient leur dénouement naturel en police correctionnelle.

Le voici à l'œuvre. Il débute par une banqueroute. Un manifeste, en date du 1er juillet 1839, reconnaît, une fois de plus, au *rouble-argent*, le caractère d'unité monétaire, et règle d'une manière définitive le rapport de cette unité avec le rouble-assignat. Ce rapport, désormais légal, est de 1 à 3 pour 100. C'est bien ce que j'ai dit. On peut estimer que c'est une banqueroute nécessaire; on peut ajouter même qu'elle n'est que la consécration d'un état de fait préexistant, puisque, depuis 1812, les impôts se payent au taux de 2 et 3 roubles-assignats pour 1 rouble d'argent, et qu'entre particuliers, le cours du jour fait loi. Or c'est précisément à ce cours *moyen* qu'on vient de donner une sanction légale. En tant qu'elle donne à l'impôt une assiette fixe, et qu'elle a pour effet de soustraire les transactions privées au régime de l'agiotage, la mesure ne laisse même pas d'avoir un côté utile. Mais si on veut appeler la chose par son nom, on n'en trouve pas d'autre, et, le nom étant vilain, la chose n'est pas glorieuse.

Ce n'est d'ailleurs qu'un début et un commencement. Le stock entier des assignats en circulation se trouvant monter à 595 776 310 roubles (car depuis 1823 on a renoncé à la pratique ruineuse des réductions opérées à coups d'emprunts), et ces 595 776 310 roubles ne faisant plus, d'après le cours établi, que 170 221 800 roubles, on s'est débarrassé, en fait, d'une dette de 426 millions. Mais il s'agit d'exécuter pratiquement cette heureuse « conversion » par le retrait de toute cette masse de papier ainsi déprécié. Les caisses de district ont bien reçu l'ordre de faire le change des assignats en espèces, au taux désormais légal; une chose leur manque cependant, pour donner cours à cette opération, à savoir : les espèces. On s'est trouvé obligé de limiter le droit au change à 100 roubles par personne. Pour avoir donc la circulation en roubles-argent qu'on a rêvée, il s'agit de trouver de l'argent.

On en trouve. On fait mieux. Après avoir réussi à faire rentrer au trésor à peu près tout ce qu'il y a dans le pays de métal disponible, on trouve le moyen de le garder et de ne rien donner en échange. Une série de « coups », à faire pâlir d'envie le plus émérite des exploiteurs contemporains de la naïveté publique,

réalise ce prodige. C'est d'abord, au 1er janvier 1840, l'institution d'une « Caisse des dépôts », destinée à recueillir les apports métalliques en monnaie, barres ou lingots, et à les garder contre remise de billets, en coupures de 3, 5, 10 et 25 roubles. Les fonds ainsi déposés restent indéfiniment à la disposition des déposants. Les billets, qui en sont la représentation, reçoivent, dans toute l'étendue de l'empire, un cours légal au pair avec la monnaie d'argent. La restitution des espèces contre présentation des billets s'opère immédiatement et sans frais.

Avec ces éléments de succès, la « Caisse des dépôts » fait merveille. Le rouble d'argent est, pour les transactions de quelque importance, d'un maniement difficile, d'un volume encombrant. Un bruit, qui se répand et se propage dans la foule, le met d'ailleurs en suspicion. On dit et on répète que sous peu de jours les *billets verts* de la « Caisse des dépôts » auront seuls cours. Le rouble-argent sera démonétisé à son tour, *perdra toute valeur.* On arrive à le croire! Les *billets verts* font prime. La « Caisse des dépôts » se trouve assiégée. Au cours de l'année 1840, elle reçoit 24 169 400 roubles en espèces et 12 780 144 roubles en barres et lingots.

Le tour est joué. Vers le milieu de l'année 1843, la rafle est jugée complète. Et alors paraît un manifeste qui règle la « conversion » des assignats. Elle s'effectuera au moyen de l'échange graduel du papier déprécié déjà, démonétisé maintenant, contre un stock correspondant de nouveau papier ayant titre et rang de « billet de crédit ». De quel crédit? Du crédit de l'État. Appuyé sur quoi? Mais sur les réserves métalliques de l'État. Quelles réserves? Eh parbleu! celles de la « Caisse des dépôts ». Et les déposants? Les déposants recevront aussi des « billets de crédit » en échange de leurs « billets verts », et ne seront par conséquent pas reçus à se plaindre. D'ailleurs la proportion entre les ressources métalliques disponibles et les billets émis ou à émettre est fixée à 1/6 et ne sera pas dépassée à *moins d'événements extraordinaires.*

Il serait injuste de laisser croire au lecteur que ces mesures ne se soient pas rencontrées, au sein du Conseil de l'empire, où elles durent être discutées, avec la qualification qui leur convient et avec l'énergique protestation de quelques-uns des conseillers. Un moment, ce qu'il y avait de loyauté instinctive dans l'âme de Nicolas Ier se trouva touché par les objurgations du prince Droutzki-Loubetzki, un ancien ministre des finances du royaume de Pologne. Mais la voix de Kankrine, celle des nécessités impérieuses dont le vieux ministre ne faisait, lui-même, que subir la loi, fit passer outre.

Ce fut, d'ailleurs, là un des derniers actes de la carrière financière de cet économiste dévoyé. Ayant rétabli les affaires du trésor,

au prix que je viens d'indiquer, il cherche à prévenir du moins le retour de la honte qu'on vient d'essuyer. Il s'oppose au cours de l'année 1844, à la continuation des ruineuses opérations militaires du Caucase. Il n'est pas écouté et perd courage. Il demande son congé et l'obtient. Tout en pleurant la perte d'un serviteur fidèle, Nicolas est assez satisfait d'avoir reconquis sa liberté et il va en user. Le régime, auquel les finances de l'empire seront soumis, à partir de ce moment, la différence de ce qui a été avec ce qui va être, on en trouve l'indication caractéristique dans ce récit emprunté par M. Bloch, aux mémoires d'un des successeurs du ministre démissionnaire, M. F. Brock.

« L'empereur, — c'est M. Brock qui parle, — a été très bienveillant pour moi aujourd'hui. « Je voudrais, m'a-t-il dit, réorgani- « ser l'armée, mais je ne sais si j'ai les fonds nécessaires pour cela.

« — Pour exécuter les volontés de Votre Majesté, — ai-je répondu, — les fonds se trouveront toujours.

« Sa Majesté sourit et continua :

« — Je suis très content de vous, Brock, et très heureux de ne « pas rencontrer de votre part cette opposition constante à laquelle « m'a accoutumé Kankrine. Il arrivait ici en pantoufles (le ministre « souffrait de la goutte), s'adossait à la cheminée, se chauffant le « derrière, et n'avait, à chacune de mes propositions, qu'une « réponse : « Impossible, Sire ; c'est absolument impossible. »

Tout se trouvera possible désormais. En dépit des désastres successifs causés par des années d'épidémie et de mauvaise récolte, en dépit de la rentrée irrégulière des impôts et des arriérés qui, malgré des remises successives, s'élèvent, en 1846, à 92 millions de roubles-argent, il est possible, en 1848, d'intervenir en Hongrie et de dépenser pour les frais de cette expédition chevaleresque plus de 41 millions. Il sera de même possible de jeter le gant, en 1853, aux armées et aux flottes de l'Occident.

En attendant, les budgets de 1849, 1850, 1851, 1852 manquent à être équilibrés. Il est vrai que le public n'en est pas averti. Le budget de 1850 prévoit 202 120 000 roubles de recettes contre 240 547 703 roubles de dépenses. Ci : 38 427 703 roubles de déficit. Le Comité des finances juge toutefois inopportun de porter cet état de choses à la connaissance générale. D'autant que sa publicité pourrait exercer un effet fâcheux sur les négociations actuellement en cours pour le contrat d'un nouvel emprunt. Il est donc convenu que le public ne saura rien du déficit. Et comme le secret courrait la change d'être mal gardé, si le conseil de l'empire, venant à être saisi des propositions budgétaires, se trouvait mis dans la confidence, le conseil d'État n'en saura pas

davantage. On dressera, pour son usage, un budget de fantaisie, un budget où les dépenses du département de la guerre devant, en réalité, s'élever à 98 868 365 roubles, seront réduites à 60 440 000 roubles, de manière précisément à éliminer le déficit et mettre la balance en équilibre apparent. C'est sur un projet ainsi accommodé que la sagesse des conseillers de l'empire aura à s'exercer. L'année suivante, la comédie recommence, et c'est toujours le département de la guerre qui sert à en favoriser les déguisements, car c'est toujours lui qui offre la marge la plus large. Au milieu des rapprochements de chiffres, où se complaît, avec raison, l'auteur de l'Histoire des finances, en voici un des plus instructifs :

ANNÉES.	ENSEMBLE DES DÉPENSES.	DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DE LA GUERRE ET DE LA MARINE.	DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.
	Mille roubles.	Mille roubles.	Mille roubles.
1844. . .	199 940	75 436	2 771
1845. . .	216 572	75 513	2 786
1846. . .	222 332	81 427	2 787

Et les années 1844, 1845 et 1846 sont des années de paix! Quand arrivent les années de guerre, c'est bien autre, chose et quand enfin vient l'année 1853, il n'est plus du tout question de compter, ni d'établir, même d'une manière fictive, un équilibre irrémédiablement rompu. Le budget de cette année prévoit 227 471 000 roubles de recettes[1], dont près de la moitié revient à l'entretien de l'armée, mais cette armée quelle est-elle, ou pour mieux dire, où est-elle? S'étant décidé à rompre avec la Porte, l'empereur a tracé de sa propre main le plan des opérations futures : on marchera droit sur Constantinople, l'armée donnant la main à la flotte. Oui, mais avec quoi marchera-t-on? C'est Menchikof qui pose la question. L'armée qu'on entretient ou qu'on est censé entretenir monte, il est vrai, sur pied de guerre, à 1 million d'hommes : 500 000 hommes de contingents actifs et autant de réserves. Ajoutons, d'après les états d'approvisionnement, 200 000 chevaux et 40 000 Cosaques du Don. Mais, quand il s'agit de mettre en ligne ces forces imposantes, il se trouve que sur la frontière des provinces danubiennes on a 75 à 80 000 hommes, et sur la frontière d'Asie on en a 4 bataillons! En outre, dans l'armement de l'infan-

[1] On remarquera l'abaissement sensible des évaluations budgétaires relevées ici, par rapport à celles qu'on aura rencontrées antérieurement. Cet abaissement s'accuse depuis 1839 et s'explique par la substitution, dans les évaluations dont il s'agit, du rouble-papier (d'une valeur nominale de 4 francs) au rouble-assignat.

terie, le fusil à pierre domine, et tout à l'heure on manquera de poudre. La cavalerie est admirable de tenue, mais la manière réglementaire de se tenir à cheval, imposée par les lois de l'optique, paralyse les manœuvres. L'artillerie manœuvre à ravir, mais elle ne sait pas tirer parce qu'on a négligé de le lui apprendre. C'est avec cela qu'on rêve d'aller à Constantinople, et qu'on rêvera bientôt de « jeter la coalition européenne à la mer ».

N'étant pas allé à Constantinople, s'étant borné à occuper les provinces danubiennes avec 80 000 hommes et 196 canons, et ayant été obligé de les évacuer, on n'en publie pas moins le manifeste du 2 avril 1854, déclarant la guerre à la France et à l'Angleterre; et quand les alliés, qu'on vient de provoquer, arrivent sous les murs de Sébastopol, on a réussi à concentrer en Crimée 25 000 hommes, et on n'a pas réussi à achever un seul des bastions qui vont avoir à supporter tout l'effort des envahisseurs! Cette province, cette conquête de la Grande Catherine dont on s'enorgueillit depuis plus d'un demi-siècle, et qui va servir de champ de bataille, on n'y possède qu'une seule route empiérée. Les transports d'approvisionnement mettent trente-quatre jours pour franchir, de Pérékop à Simféropol, la distance de 150 kilomètres. On a besoin de 139 000 voitures et on en a 7000. On manque d'ambulances, on manque de médecins et de chirurgiens, on manque *de charpie;* et, à la date du 1er mars 1855, sur 148 789 hommes, portés sur les états de l'armée active, on a 32 000 malades et blessés. On enterre 102 000 hommes à Sébastopol, on en perd 26 000 dans les deux batailles de l'Alma et de Balaklava, on en perd 80 000 dans celle de la Tchernaïa, et pourtant, l'empereur lui-même étant mort, mort de la douleur de tous ces désastres et de toutes ces agonies, on se résout à continuer. L'honneur de l'empire le demande, comme il a demandé, en 1833, la dépense d'une armée et d'une flotte pour défendre, en face de Méhémet-Ali, les « prérogatives monarchiques » de cette même Porte, cause de toute cette dépense actuelle de sang et d'argent!

Et si la dépense de sang a été énorme, celle d'argent se trouve démesurée. Au mois de mars 1856, à la conclusion de la paix, le bilan financier de la campagne se présente ainsi qu'il suit :

ANNÉES	RECETTES	DÉPENSES	DÉFICIT
	Mille roubles.	Mille roubles.	Mille roubles.
1853	227 471	336 298	108 829
1854	242 380	389 312	146 932
1855	261 504	544 139	282 635
1856	264 925	523 299	258 374

Au total, en quatre années, 796 770 000 roubles, soit *trois milliards cent quatre-vingt-sept* millions de francs, voilà le coût de l'aventure qu'on a couru en Crimée. Et ce chiffre, quelque éloquent qu'il soit, ne donne pas encore la mesure entière de la catastrophe. Car, si le gouffre est effrayant, ce qui l'est beaucoup plus, c'est la manière dont on s'applique à le combler. D'autres pays ont porté et portent encore des charges plus lourdes. Un déficit de 3 milliards en regard d'un budget qui, en tenant compte de la dépréciation de la monnaie nationale, ne monte pas au sixième de cette somme [1], c'est grave, mais cela peut ne pas être mortel. Ce qui est fait pour inspirer plus d'inquiétude c'est l'oubli, non pas seulement au moment de la crise, mais après, l'oubli perpétué et permanent, non pas seulement de la prudence, mais des principes élémentaires du crédit et non pas seulement de ces principes, mais de ceux, non moins élémentaires, de l'honnêteté. Ailleurs, quand on a trop dépensé, on emprunte et on fait des économies, si on peut; on engage l'avenir et on restreint le présent. Ici on pille et on gaspille. On dévalise les caisses de dépôts, et on met la signature de l'État sur des billets qu'on est bien résolu à laisser protester.

En 1853, le cinquième emprunt 5 pour 100, négocié par la maison Stieglitz, ne donne que 50 millions; huit séries de bons du trésor en fournissent 24, et les « caisses de dépôt », mises à contributions par des ukases spéciaux, 21 118 520!

En 1854, on prend 16 256 706 dans les caisses de dépôts, et on fait 12 millions avec les « bons du trésor ».

En 1855, dix-huit séries de « bons du trésor » pour une somme totale de 54 millions, et nouvelle saignée aux caisses de dépôts, ci : 14 263 673 roubles, indépendamment du *sixième* emprunt 5 pour 100 de 50 millions, qui porte l'ensemble de la dette publique, à l'intérieur et à l'extérieur, à 533 273 782 roubles.

Et, parallèlement à ces opérations, se sont produites les conséquences d'un ukase autorisant l'omission de « billets de crédit » *jusqu'à concurrence des besoins*. On a eu besoin de 10 millions de roubles en 1853, de 58 millions en 1854, de 215 millions en 1855, et encore de 190 millions en 1856. Le stock entier de la circulation en est arrivé ainsi à 700 millions en regard d'une réserve métallique réduite à zéro.

[1] Tout *déficit* rentrant dans le compte des dettes de l'État et celles-ci étant remboursables *au pair*, il ne saurait être question d'évaluer autrement qu'*au pair* cette partie des charges du trésor public. Il en va autrement des ressources budgétaires annuelles qui se trouvent naturellement astreintes à subir la loi du change.

Il est vrai que cette date néfaste 1853-1856 marque, jusqu'à un certain point, une limite et le point de départ d'un nouvel ordre de choses. L'excès du mal a, jusqu'à un certain point, produit l'effet bienfaisant que l'expérience lui attribue. L'abîme qu'on a vu creusé devant soi et dont on a pu mesurer la profondeur a fait réfléchir les plus imprudents.

IV

L'effet de ces réflexions n'est pourtant pas immédiatement sensible. Les premières années du règne d'Alexandre II n'annoncent encore en rien un acheminement à des idées plus saines et à des pratiques moins vicieuses. On « se recueille », il est vrai, mais, tout en se recueillant, on trouve le moyen et on voit même l'absolue nécessité d'affecter 117 millions au département de la guerre sur un budget, qui, les intérêts de la dette publique prélevés, se trouve réduit à 158 millions! On songe, il est vrai, à faire des économies et à en faire de ce côté-ci, puisqu'en vérité il serait difficile de songer à en faire ailleurs. Le comité des finances est saisi de la question et nomme des délégués pour en poursuivre l'étude. Seulement, sur un rapport du ministre de la guerre, présenté à Sa Majesté et sanctionné par elle, la délégation doit poursuivre ses travaux et voir à réaliser des réductions de dépense, si elle en trouve le moyen, *sans s'ingérer à contrôler la composition de l'armée*, *ni les prix des approvisionnements*, *ni l'état des soldes*, *pensions ou gratifications*. Cette réserve faite, les diminutions de crédits proposées s'élèvent encore à 7 100 000 roubles, bien qu'il soit assez difficile d'imaginer sur quoi elles peuvent porter. Mais elles n'empêchent pas les budgets de 1758 et de 1759 d'être en déficit, comme celui de 1857. En 1858, il est vrai, le déficit officiellement, je ne dis pas publiquement (la publicité ne vient que plus tard) constaté et établi, ne s'élève qu'à 4,9 millions de roubles; mais la constatation est inexacte, car on a négligé d'y introduire les dépenses « sur ressources spéciales ». Cet oubli réparé, nous arrivons au chiffre de 16 millions; mais c'est un chiffre fictif, car sur 93 millions de dépenses prévues, on a jugé opportun de n'en accuser que 76.

En 1859, on croit être tombé sur la voie d'une économie plus aisément réalisable et sérieuse. Il se trouve que la voie aboutit à un casse-cou. J'ai fait mention des emprunts prélevés sur les « caisses de dépôts ». Il est arrivé qu'au lieu d'épuiser les disponibilités de ces caisses, ces emprunts n'ont fait, en apparence du moins, qu'en activer le renouvellement. Le phénomène s'explique

facilement. La masse de papier sans emploi, jeté sur le marché par les émissions des années dernières, a cherché de ce côté un déversoir naturel. Sans s'arrêter à cette explication, le trésor aux abois n'a vu, dans l'effet produit par ses prises de fonds, qu'un encouragement à en prendre davantage. Il a pris, et pris encore si bien, qu'au début de cette année 1859, il s'est trouvé, de ce chef, à la tête d'une dette de 553 millions en capital et de 36 millions et demi en arrérages à payer. Réflexion faite, la somme a paru énorme, et l'esprit habituel de désinvolture financière aidant, elle a paru facilement réductible. Un ukase, décidant la conversion de toute la série d'emprunts contractés, de ce côté, en une dette unique remboursable en 56 ans, et réduisant le taux de 5 pour 100 de l'intérêt antérieurement consenti à 4 pour 100, en fait l'affaire. Mais quoi? « les caisses » ainsi maltraitées ne se trouveront-elles pas de leur côté en défaut vis-à-vis de leur clientèle? Non certes! Une série de nouveaux ukases y pourvoit. Les intérêts exigibles, au profit des déposants eux-mêmes, sont successivement réduits à 4 pour 100, puis à 3 pour 100, et enfin à 2 pour 100. Alors cependant une éventualité non prévue et pourtant bien facile à prévoir se produit. Les malheureux déposants se trouvent ruinés à moitié et prennent peur de l'être tout à fait; et, pour échapper à la peur et à la ruine, ils réclament en masse leur argent. Qu'à cela ne tienne, on les remboursera! Avec quoi? Avec du papier, naturellement. Veulent-ils du « 4 pour 100 » de la caisse d'amortissement, un placement bien avantageux? Aiment-ils mieux les « billets de la banque d'État », des billets tout neufs, imprimés pour eux et portant 5 pour 100 d'intérêt? Et quoi? Ils n'aiment ni l'un ni l'autre des deux choix! voilà des gens bien difficiles! Qu'on les paye donc en argent comptant. Une dernière émission de « billets de crédit », et c'est fait.

Mais voici du nouveau. Cette dernière émission, à laquelle on a eu recours en désespoir de cause, a permis de satisfaire les créanciers des « caisses de dépôts » ou de les déclarer satisfaits, mais elle a porté un dernier coup à la valeur du rouble-papier. De 93 kopecks métalliques, le cours tombe rapidement à 83, et menace de ne pas s'arrêter sur cette pente fatale. Le sans-façon dont on a usé en cette circonstance a permis de liquider des engagements onéreux, mais il a effrayé les autres clients de l'État. L'étranger, surtout, s'est senti menacé dans sa sécurité. Les fonds d'État, placés en dehors du pays, reviennent en foule. Les offres de vente se précipitent. Les cours baissent. Pour parer au coup, l'État ne trouve rien de mieux que de se faire, de son côté, boursier et joueur à la hausse, acheteur de ses propres valeurs et ven-

deur de ses propres réserves métalliques. En quelques mois, il jette ainsi sur le marché pour 87 millions d'or. Et le rouble se relève en effet, sous cet effort colossal, mais le résultat est qu'en 1860, le déficit s'élève à 51,3 millions, qu'un emprunt de 8 millions de livres sterling, tenté en Angleterre, n'aboutit pas, et qu'on se trouve réduit à une nouvelle émission de « bons du trésor » et de « billets de crédit ». Voilà l'horizon sur lequel s'ouvre l'année 1861.

Par bonheur, ici la scène change. Avec l'affranchissement des paysans, avec l'impulsion donnée à la construction des chemins de fer, avec la réforme de l'assiette de l'impôt et la publicité du budget, nous entrons effectivement dans une ère nouvelle.

Le grand acte d'émancipation, accompli par la voie du rachat des terres occupées par les paysans, a augmenté, il est vrai, sinon la dette effective du trésor, du moins sa responsabilité, d'une charge évaluée à 1 milliard. Et les annuités de remboursement imposées aux affranchis et répondant à 6 pour 100 (intérêt et amortissement) du capital avancé, se trouvant reportées sur quarante-neuf ans, la charge sera portée pendant un demi-siècle. D'autre part, l'avance d'une somme aussi énorme n'ayant pu avoir lieu en argent comptant, c'est un nouveau stock de papier qui est venu augmenter l'encombrement du marché. Mais c'est aussi une vie nouvelle qui a été infusée à l'organisme entier du corps social, et les effets en sont immédiatement sensibles.

L'association du pays, aux bienfaits d'un système de communications plus rapides, n'a pu également être opérée sans une participation de l'État aux frais de l'entreprise. De 1862 à 1868 ce concours entraîne (en prêts, achat d'actions, garantie d'intérêts et subventions de toute nature) une dépense de 113 millions de roubles. Mais dans le même espace de temps, de 979 verstes (1044 kilomètres) de chemin de fer qu'on se trouvait posséder, on en arrive à 7225, dont 4325 en pleine exploitation. Et il n'est pas de dépense plus productive.

Quant à la reconstitution des bases du revenu public, elle peut prêter à plus d'une critique. Si, notamment, l'introduction de l' « accise des boissons fermentées » est, en un sens, un progrès, en ce qu'elle met fin aux désordres et aux abus de l'ancien système de fermages et donne à une branche de l'industrie nationale un prodigieux essor, on est admis, à un autre point de vue, d'envisager en elle une source de graves dangers pour la santé matérielle et morale du pays. L'impôt de l'alcool est devenu une des ressources maîtresses du trésor. Il constitue, à l'heure qu'il est, plus du tiers de ses recettes annuelles. Mais, pour que la production en soit arrivée là, il a fallu que la consommation ait pris des proportions

extraordinaires, et on devine ce qu'un pareil développement a en soi de fâcheux et de malsain. Il a fallu aussi que, d'échelon en échelon, le taux des taxes perçues en soit arrivé à une hauteur démesurée. Il est parvenu actuellement à dépasser la valeur quatre fois multipliée de la matière imposée! Et l'on peut encore deviner aisément à quels nouveaux désordres un tel état de choses doit donner naissance, quelle marge est laissée par lui, en présence d'une administration insuffisamment épurée, surtout! aux irrégularités de toute espèce [1].

Il date d'hier le procès et le scandale retentissant des milliers de *viedros* d'alcool expédiés, « en franchise de droits », à l'étranger, et n'ayant jamais existé que dans l'imagination complaisante des expéditeurs de chemin de fer!

Mais la suppression de la capitation, des monopoles du sel et du tabac, l'introduction de l'impôt mobilier, de celui des patentes, sont autant de réformes utiles, et qui concourent puissamment au rétablissement de l'équilibre rompu.

Ce dernier résultat n'est évidemment pas l'œuvre d'une année. Le budget de 1863, le premier budget public, est encore un budget de déficit. Détail curieux : ayant reçu la signature de l'empereur, l'ukase qui ordonne cette publication est envoyé au département des finances, avec le budget lui-même et l'ordre du ministre de faire mettre immédiatement sous presse. Le soir du même jour, le chef du département, le conseiller d'État actuel, Kloutcharef, se présente chez le ministre. Il n'en a pas cru ses yeux et demande s'il n'y a pas erreur. Recevant la confirmation de l'ordre, il en perd la parole, et quand il la recouvre, c'est pour déclarer qu'il ne prêtera pas son concours à un acte pareil. Publier le budget, c'est déchaîner la révolution; il aime mieux donner sa démission que d'être l'instrument d'un pareil forfait, et il la donne. Rien ne peut le faire revenir sur sa décision, et la publication projetée se trouve retardée, parce qu'il faut en confier le soin à d'autres mains.

M. Kloutcharef ne se trompe, d'ailleurs, que de moitié. C'est bien une révolution qu'on a devant soi, mais une révolution qui, en lieu et place des catastrophes par lui prévues, porte dans ses flancs le raffermissement du crédit public, la renaissance de la confiance et, dans un avenir peu éloigné déjà, cette apparition nouvelle et presque inespérée : le rêve de tous les systèmes financiers, l'*excédent* des recettes! L'année 1870 se clôt encore par un excédent de dépenses, mais réduit à 4,9 millions; et l'année sui-

[1] La redevance fiscale s'élevant depuis 1881 à 8 kopecks par degré d'alcool fabriqué, soit à 8 roubles par viedro (12^{229} litres), le prix du viedro, redevance payée, oscille entre 7,20 et 7,40 roubles. Le seul fait en dit assez.

vante, *l'autre* excédent fait son entrée. Modeste d'abord, oscillant de 4,5 millions, en 1871, à 4,4 millions en 1872; mais prenant d'année en année plus d'ampleur, et arrivant, en 1875, à 33,2 millions de roubles!

Pourquoi faut-il, hélas! que ce brillant résultat marque les colonnes d'Hercule d'une prospérité si pleine de promesses? Pourquoi? Au point où nous en sommes arrivés dans cette rapide étude, la question peut être, je crois, considérée comme résolue par avance. Les événements, qui, de 1875 à 1880, compromettent l'œuvre de quinze années de travail et replongent une fois encore ce malheureux pays dans le gouffre comblé de la veille, ne sont qu'une des manifestations successives de la loi historique, dont j'ai essayé, en commençant, de donner la formule. Ces événements sont présents encore à toutes les mémoires; je ne crois pourtant pas trop me hasarder en admettant que leur côté financier n'appartient pas, du moins dans ses détails intimes, à une notoriété également universelle. L'intimité ne se trouve pas ici aisément abordable, même en compagnie d'un guide aussi autorisé que l'est M. Bloch. Sa marche si ferme et si facile à suivre jusqu'à présent semble hésiter sur le seuil de cette époque si voisine de nous, et sa pensée s'envelopper d'un nuage. Il reconnaît qu'un historien a de quoi y faire une précieuse récolte, mais il ne prétend pas être cet historien, jugeant la tâche trop malaisée encore à entreprendre, ou trop périlleuse.

Il ne m'appartient évidemment pas de renchérir sur lui dans mes prétentions, n'ayant à ma disposition aucun moyen de compléter les données scientifiques qu'il ne se croit pas en mesure de nous apporter. Je pense, toutefois, que celles même qu'il apporte peuvent suffire à nous mettre en possession d'un certain nombre d'idées précises et de démonstrations concluantes.

Survenant après une période d'épanouissement particulièrement rapide, d'activité exubérante et fiévreuse, les années 1875-1876 voient arriver un mouvement de réaction naturelle et pour ainsi dire fatale. Un temps d'arrêt s'est produit. La production, surexcitée, ayant dépassé les limites de la consommation, a abouti à la pléthore. Les moyens mis en œuvre pour la surexciter, ayant, en partie, été artificiels, ont été dispendieux. On a construit 20 000 verstes de chemin de fer, mais il a fallu dépenser pour cela 1 milliard et demi de roubles; et comme un capital aussi énorme n'était pas à trouver dans le pays, il a fallu le demander à l'étranger, et comme l'étranger s'est refusé à accepter d'autres garanties, il a fallu lui donner celle de l'État. Or l'engagement ainsi contracté se trouve singulièrement onéreux. En cinq ans, de 1869 à 1874, il entraîne une dépense de 145,7 millions, soit 48,6 pour 100 de la

somme garantie (374 millions)! En 1875, la proportion est encore de 42, 2 pour 100.

Peut-être est-on allé trop vite en besogne. La masse d'argent, soutirée aux voisins et jetée brusquement dans la circulation, a donné à celle-ci un développement factice et exagéré. Toute une floraison de banques et de sociétés commerciales ou industrielles a surgi du jour au lendemain, destinée à disparaître du jour au lendemain avec les causes accidentelles qui ont déterminé son apparition. En automne 1875, la banque de commerce et de prêts de Moscou ferme ses guichets. Ce n'est qu'un événement très naturel, mais il détermine une panique.

En même temps les usines et les ateliers qui se sont multipliés et se sont élargis à l'envi voient la demande se rétrécir et l'argent se resserrer. Rien de plus naturel encore. De 1866 à 1875, il est venu de chez le voisin 258,5 millions de roubles, qui ont passé entre les mains des ouvriers employés à la construction des 20 000 verstes de chemin de fer et qui ont été dépensés par eux. Il n'en vient plus, et les ouvriers ont cessé de dépenser. Mais les entrepreneurs et chefs de fabrique crient à la ruine. A coup sûr, on a été imprudent. Des mesures financières mal conçues contribuent encore à augmenter le malaise. L'étranger, créancier, demandant à être payé en or, et toute baisse sur le cours du rouble-papier ayant ainsi pour effet d'augmenter la charge du pays, le trésor se met en campagne pour maintenir le cours qui tend à fléchir. Après s'être fait acheteur de l'or, il se fait vendeur et l'opération n'a pas le succès qu'il s'en promet. Le maintien du change a un niveau relativement élevé, correspondant à un affaissement général de toutes les valeurs russes, la spéculation s'empare de cette anomalie et en fait son profit. Un syndicat se forme dans une capitale voisine pour l'exploitation des bénéfices facilement réalisables dans cette voie. Le procédé est des plus simples : on met les valeurs russes, dont on dispose, en gage à la banque de Saint-Pétersbourg; avec les billets, qu'on obtient en échange, on achète à cette même banque les traites payables en or, dont elle se montre prodigue, on emploie l'or ainsi acquis en prêts sur titres russes, on remet ces titres en gage et ainsi de suite. C'est un véritable drainage de ses réserves métalliques que la banque se trouve subir. Pour se défendre, elle se voit réduite à élever l'intérêt des prêts sur titres de 6 1/2 pour 100 et 7 1/2 pour 100, en avril et mai 1875, à 8 1/2 pour 100 et 9 1/2 pour 100, en juin et juillet, et, comme cela ne suffit pas encore, à suspendre, en fait, cet ordre d'opérations. Et tout cela n'est pas fait, évidemment, pour diminuer le malaise dont on souffre.

Ce n'est pourtant qu'un malaise, et ce ne sera qu'un malaise passager, pour peu qu'on donne aux fonctions organiques, dont l'équilibre a été rompu, le temps nécessaire pour retrouver cet équilibre. Il s'agit d'être sage pendant quelques années, quelques dizaines d'années peut-être. Hélas! c'est précisément le moment qu'on choisit pour faire des folies. Il paraît que le prestige de l'empire se trouve de nouveau en jeu. Il n'est plus question, cependant, de défendre les prérogatives monarchiques de Sa Hautesse musulmane. Au contraire! Disons le mot juste : c'est le vent des aventures hasardeuses qui a soufflé de nouveau. Avec cela de particulier que, cette fois, c'est le pays tout entier, c'est la nation elle-même qui en subit l'entraînement. En vain quelques hommes de sang plus froid et d'esprit plus rassis essayent-ils de s'opposer au courant. Le ministre des finances, Reitern, l'homme à qui l'on doit d'avoir un budget en progressions d'excédents, affirme que la guerre est une folie, qu'elle compromettra les résultats acquis en vingt années de travail et que, d'ailleurs, *on n'a pas de quoi la faire*. On se bouche les oreilles et on passe outre. La voix des frères slaves opprimés ne doit-elle pas couvrir la sienne, et la députation des patriotes de Moscou n'a-t-elle pas affirmé, de son côté, au nom du pays, qu'il donnerait avec enthousiasme l'argent nécessaire à l'œuvre de délivrance.

On sait le reste. Ce qu'on ne sait peut-être pas au juste, c'est le coût définitif de cette dernière aventure. Il est malaisé à établir, car le règlement de compte dure encore. La crise financière, commerciale, industrielle, dont l'année qui s'achève a subi l'atteinte et à laquelle l'année qui vient payera vraisemblablement son tribut, en fait partie, et les frais de guerre proprement dits n'y tiennent que la place d'un chiffre en haut d'une colonne qui s'allonge toujours. Ce chiffre ne laisse pas pourtant d'être éloquent par lui-même. Et en faisant la part juste des conditions de la lutte engagée et victorieusement soutenue, son éloquence augmente. Les relevés officiels, arrêtés au 1er janvier 1880, le portent à 1 020 578 489 roubles.

4 milliards de francs pour faire passer le Danube à une armée de deux cent mille hommes, prendre une forteresse comme Plevna et venir à bout d'une armée comme l'armée turque!

Comment a-t-on pu dépenser cet argent? Assurément l'effort déployé ne suffit pas à fournir l'explication du problème. Pour l'obtenir, il est nécessaire, de l'aveu même des personnes les plus directement intéressées, d'introduire, dans le calcul, d'autres éléments, et, en première ligne, la mise en œuvre d'un outillage administratif, dont on peut dire avec certitude qu'il n'a jamais été un objet d'envie pour qui que ce soit en Europe. On n'a pas

seulement dépensé, on a derechef gaspillé et pillé. Et si le gaspillage est resté, en grande partie, le fait du trésor, le pillage ne s'est guère fait, cette fois-ci, à son profit.

Autre élément de calcul à prendre en considération. Comme l'étranger, la guerre est un créancier qu'on ne paye pas avec du papier. Il a fallu avoir de l'or, et cet or a coûté énormément cher. Où l'a-t-on pris en effet? Toujours à la même source. Les patriotes de Moscou, ou d'ailleurs, n'y ont du reste été pour rien. Non pas qu'on ait négligé de tenir compte de leurs promesses. C'est à la confiance qu'on y a puisé, au contraire, qu'on doit de s'être mis en campagne, *le cœur léger*, et d'avoir débuté, pour couvrir les frais de l'équipée, par l'essai d'un emprunt national. Seulement cet emprunt national a été, qu'on me pardonne l'expression, un « four » national. Les souscripteurs conviés, au nom de l'intérêt et de l'honneur de la patrie, ont mis un empressement remarquable à s'abstenir. La province n'a pas donné un rouble, et Moscou pas un kopeck. Les 100 millions de roubles, 5 pour 100, ainsi offerts et refusés, n'ont pu être placés qu'avec le concours de quelques maisons de banque. Encore pour obtenir ce concours, s'est-on vu forcé de recourir à un procédé particulier, qui mérite une place dans les fastes financiers du pays. Le trésor de l'empire, dans son embarras, a eu recours à la banque de l'empire. La banque, ayant reçu l'autorisation de multiplier ses émissions de billets, a pu ouvrir un large crédit aux capitalistes qui consentiraient, de leur côté, à prêter leur crédit au trésor. Elle leur a donné ses billets à bon compte, et ils les ont rendus à bon compte au trésor, le bon compte étant, bien entendu, pour eux, dans l'une et l'autre opération.

Ainsi réalisé, l'emprunt a produit 91,7 millions.

Un second et un troisième emprunt intérieur de 200 et 300 millions, 5 pour 100 (dits premier et deuxième emprunt d'Orient), ont trouvé un placement analogue, produisant 177,5 et 272,7 millions, et aboutissant de même à une augmentation du stock de papier-monnaie. Le dernier comme le premier ne sont, en réalité, qu'un déguisement du procédé classique et plus sincère dans sa simplicité, consistant à faire tourner le cylindre à impression.

Quant à l'emprunt extérieur de 307 500 000 marcs d'Allemagne, décrété en mai 1877 [1], il paraît que la considération attachée à la personne de M. Reitern, ministre des finances, et le désir de ne pas lui créer une fausse situation, ont seuls entraîné la ratification des conditions particulièrement onéreuses acceptées, en cette cir-

[1] Contracté avec la maison Mendelsohn et Cie de Berlin, la Banque d'escompte de Paris et MM. Lipman, Rosenthal et Cie d'Amsterdam.

constance, par lui. Le Comité des finances, saisi du projet, aurait en effet laissé entendre une protestation unanime. Il est à croire que le public se serait associé à cette protestation, si on n'avait jugé opportun de revenir, pour cette circonstance, aux pratiques mystérieuses de la tradition. L'emprunt de 307 500 000 marcs est un emprunt à huis clos, et son secret est si bien respecté par M. Bloch lui-même, que lorsque nous l'interrogeons sur la nature de ces conditions, si particulièrement onéreuses, attentatoires même, si nous l'en croyons, non pas seulement à l'intérêt, mais encore à l'honneur de l'empire, il reste muet, son nuage devient impénétrable. Une note, cependant, timidement cachée dans un coin de page, nous apporte un léger mais éloquent indice. L'emprunt a enrichi le trésor d'une somme totale de 228 millions de marcs. Le grand empire a emprunté au taux des fils de famille tombés aux mains d'usuriers. Encore pourrait-on imaginer qu'une partie des 228 millions ne lui a été livrée qu'en crocodiles empaillés et autres fournitures analogues, car, au compte général, établi plus loin, du produit des opérations extra-budgétaires de cette année néfaste, nous ne retrouvons pour l'emprunt extérieur qu'une somme de 73,7 millions de roubles, ce qui, au cours du 31 décembre 1879 (cote des traites sur Londres), accepté par l'auteur pour ses évaluations, ne donne que 161,140 000 marcs!

Il n'est que juste de reconnaître que cette folie de joueur décavé n'a pas été recommencée. Qu'a-t-on fait alors? Car nous sommes loin encore du milliard annoncé. On a fait ce qui restait à faire après toutes ces expériences malheureuses. On a fabriqué purement et simplement de la monnaie de papier. Aux 716 545 125 roubles en circulation, on en a ajouté 446 millions! Et comme on n'a pu songer désormais à maintenir la valeur de cette monnaie, en vendant de l'or; comme, bien au contraire, on s'est associé à sa dépréciation, en *décrétant, à partir du* 1er *janvier* 1877, *la perception en monnaie d'or de tous les droits d'entrée*, et en n'autorisant l'acceptation des « billets de crédit » qu'à titre exceptionnel et au taux de 50 kopecks, soit avec une perte de 50 pour 100, la baisse est arrivée fatale et irrémédiable. Au cours de l'année 1877, le change fléchit de 81,465 kopecks métalliques, en septembre, à 75,071, en novembre, pour ne plus se relever. Mise à l'ordre du jour, dès le lendemain de la conclusion de la paix, la question du redressement de ce change ruineux n'a pu jusqu'à ce jour recevoir sa solution. Le cours du 1er décembre dernier, pris à la bourse de Saint-Pétersbourg, accuse pour le rouble-papier une valeur de 62,5 kopecks métalliques.

Difficilement pourrait-il en être autrement? L'année 1879 a vu

encore une émission de nouveaux « billets de crédit », concurremment avec celle d'un nouvel emprunt *intérieur* de 300 millions, dit troisième emprunt d'Orient, et le rêve d'un emprunt *extérieur*, caressé depuis lors, est resté un rêve inaccompli.

Voilà l'écot de la gloire échue au général Skobelef. Et voici le bilan de la fortune de l'empire au 1er janvier 1881 :

Les prévisions budgétaires pour l'année qui commence s'élèvent, à cette date, en balance apparente, à 717 461 609 roubles, soit (au cours du jour) 472 614 250 roubles métalliques, soit environ *un milliard huit cents millions de francs*.

Dans cette balance, figure, à la colonne des recettes, une somme de 50 356 665 roubles, qui doit revenir du remboursement des avances faites aux compagnies de chemins de fer, mais qui, en définitive, manque à faire ce retour, et, par contre, à la colonne des dépenses, une somme beaucoup plus forte qui ne manque pas et qui, affectée au service de la dette publique, se répartit sur les chapitres suivants :

		Roubles.
Capital de la dette intérieure et extérieure, en billets de crédits.		1 646 594 774
— — roubles-métalliques	(120 665 370)	
— — livres-sterling.	(113 609 300)	880 040 412
— — florins.	(84 507 000)	
Billets de crédit en circulation.		1 162 545 125
Total.		3 689 180 311

Dont il convient de déduire les créances de l'État :

		Roubles.
Sur les Compagnies de chemins de fer, en billets de crédit.	(318 298 974)	984 806 383
Sur les Compagnies de chemins de fer, en roubles métalliques.	(666 507 409	
Sur divers autres débiteurs, en billets de crédit.		36 156 890
Total.		1 020 963 273

Ce qui donne pour le total de la dette effective :

3 689 180 311 roubles.
1 020 963 273

2 668 217 038 roubles.

Soit, en ne tenant compte que de la valeur nominale [1], qui seule,

[1] M. Bloch adopte pour cette partie de ses calculs un système sensiblement différent et que je n'hésite pas, pour ma part, à regarder comme absolument défectueux. Il consiste à évaluer, soit les dettes, soit les créances de l'État d'*après le cours du jour*. Transporté du calcul des ressources budgé-

en effet, mérite d'être prise ici en considération, puisque c'est celle que l'État reconnaît et qu'il s'agit d'une dette contractée par lui, environ : *dix milliards six cents millions de francs!*

L'auteur de l'histoire des finances s'arrête sur ces chiffres, et je ferai comme lui[1]. Ce qui frappera dans l'exposé que je viens d'en faire, ce ne sera pas, je pense, leur énormité, en regard d'un empire assis sur une moitié de l'Europe et une moitié de l'Asie. Ce ne sera même pas la disproportion qu'ils accusent entre les ressources disponibles et les obligations contractées; d'autres États européens ont donné, à cet égard, l'exemple d'écarts plus considérables encore. Ce sera plutôt le défaut de corrélation entre ces réalités matérielles et l'étendue d'un rôle assumé et soutenu victorieusement depuis bientôt deux siècles. Assurément, on n'est pas pauvre avec un budget de 700 millions de roubles, même réduit à ne valoir que 1800 millions de francs; mais, quand on est exposé à frayer, au sein de cette Europe, où on s'est conquis une place, avec des gens dépensant, sans en être incommodés, le double de cette somme, est-on vraiment en passe de leur dicter la loi? Assurément aussi on n'est pas à la veille d'être mis en faillite, par le temps qui court, pour avoir une dette montant à la somme sept fois et demi prise de son revenu; mais, s'il suffit d'un coup de tête et d'une promenade militaire sur le Danube pour élever cette dette du simple au double, pour réduire l'argent, dont on dispose, à la moitié de sa valeur et la possibilité d'en avoir d'autre à zéro, il semblerait qu'on eût des raisons sérieuses pour ne pas déranger ses voisins, pour se tenir tranquille et pour rester chez soi, et que les voisins en eussent d'excellentes pour ne pas s'appeurer trop facilement.

K. Waliszewski.

taires (*actuellement* utilisables et relevant par conséquent de la loi *actuelle* du change) au calcul des engagements du trésor (n'ayant aucun terme défini et échappant par cela même à cette loi essentiellement variable), ce mode d'évaluation n'a à mes yeux aucun sens et ne peut avoir aucun but, sinon de constituer une espèce de trompe-l'œil, peut-être consolant, mais certainement plein de déceptions. Les « billets de crédit » souscrits par l'État sont des roubles remboursables en argent. Et ce qu'on peut d'ailleurs souhaiter de mieux à cet État, c'est assurément qu'il soit le plus vite possible en mesure de faire honneur à sa signature. Tout au plus pourrait-on tenir compte de la dépréciation actuelle de l'argent par rapport à l'or, entraînant celle de l'unité monétaire russe. Et cela encore en admettant que le rapport actuellement établi entre les deux matières précieuses soit destiné à devenir une loi fixe, ou à ne se modifier qu'à l'avantage de l'or.

[1] Le budget de prévision de l'empire pour 1885 (budget ordinaire et extraordinaire), monte à 866 millions, dont 260 millions affectés au service des engagements de l'État.

MÉLANGES

ANTOINE DE BOURBON ET JEANNE D'ALBRET [1].

M. le baron de Ruble vient de publier le tome III de l'histoire d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. Ce volume embrasse la période comprise entre la mort de François II (5 décembre 1560) et l'édit de janvier (17 janvier 1152). Il n'y a guère plus d'une année, mais les événements sont si pressés que nul ne se plaindra du développement du récit. Depuis l'avènement de Charles IX, Antoine de Bourbon est lieutenant général du royaume et doit porter, autant que Catherine de Médicis, la responsabilité de cette politique, tour à tour lâche et violente, toujours perfide, qui conduisit la France à la guerre civile. L'auteur a donc fait entrer dans son cadre l'histoire presque entière de cette partie du nouveau règne; il nous présente successivement le tableau des états généraux d'Orléans, du sacre du roi, de l'édit de Juillet, du départ de Marie Stuart pour l'Ecosse, du colloque de Poissy, de la tentative du duc de Nemours pour enlever le duc d'Orléans, l'histoire des progrès de la Réforme, le tableau des intrigues et des rivalités des seigneurs de la cour.

M. de Ruble a fouillé avec patience les principaux fonds manuscrits de la France et de l'étranger. Les dépêches des ambassadeurs espagnols, vénitiens et anglais, les lettres du nonce et du légat, les correspondances originales des acteurs des grandes scènes de la Réforme, les rapports secrets adressés par les ministres protestants aux princes allemands ou à Calvin, ont été tour à tour utilisés dans le texte ou cités dans les notes. Les faits connus trouvent ici de nouveaux détails; d'autres sont racontés pour la première fois. L'ensemble du récit permet de mieux apprécier les hommes et les choses du seizième siècle et rectifie des erreurs que l'ignorance, la passion ou la mauvaise foi avaient accumulées sur l'histoire de ces temps troublés.

Louis Joubert.

[1] T. III, Paris, chez Labitte, in-8. 1885.

REVUE DES SCIENCES

En Espagne : La vaccination contre le choléra. — Expériences à Tortose. — Injection cutanée des bacilles-virgules. — Atténuation du virus. — La cholérisation. — Deux cents personnes cholérisées. — Illusion ou réalité. — Nos réserves. — Les opinions contradictoires sur les bacilles-virgules. — Inoffensifs ou dangereux? — Psychologie expérimentale. — La suggestion mentale en France et en Angleterre. — Transmission de la pensée. — Les personnes qui devinent un mot, un nom, un nombre par ordre. — Suggestion des actes, des saveurs, des couleurs. — Les hypnotiques. — Physiologie : Expériences sur la tête des suppliciés. — Perte instantanée de la sensibilité par décollation. — Faits nouveaux. — Au laboratoire de M. Vulpian. — Variétés : La balle de l'avenir. — Un projectile humanitaire. — La balle Lorenz à chemise d'acier. — Ses avantages. — Influence de la lune sur le temps. — Prévisions de températures mensuelles pour l'année 1885.

On fait beaucoup de bruit en Espagne depuis quelques semaines autour d'expériences hardies que vient d'entreprendre un médecin de Tortose, M. le docteur Ferrand. Il s'agit, ni plus ni moins, de vacciner contre le choléra, et de nous mettre à l'abri du fléau. En s'inspirant des recherches de M. Pasteur, M. Ferrand croit être parvenu à préparer un vaccin cholérigène qui conférerait l'immunité aux personnes vaccinées. Déjà, nous l'avons dit, M. Freire, de Rio-de-Janeiro, paraît être parvenu, par une méthode analogue, à empêcher les Européens de contracter la fièvre jaune. Les résultats obtenus à Rio-de-Janeiro semblent concluants, car, en effet, la fièvre jaune n'a pas attaqué jusqu'ici les vaccinés, bien qu'elle fasse de nombreuses victimes parmi les personnes qui n'ont pas subi cette opération. Les expériences de M. Ferrand sont peut-être moins probantes ; nous allons les indiquer sommairement et dire pourquoi elles ne nous semblent pas décisives. M. Ferrand a pris des bacilles-virgules dans les selles des cholériques ; il en a inoculé par voie sous-cutanée dans le tissu cellulaire de jeunes cobayes. Bientôt apparut, au point d'injection, une tumeur douloureuse ; puis la température s'abaissa, les accidents se déclarèrent et devinrent souvent foudroyants. Une goutte de sang de cobayes ainsi

infecté peut servir de point de départ à des cultures de bacilles qui, inoculées, déterminent chez les cobayes les mêmes effets et une fin fatale. Cependant ces cultures, très virulentes au début, s'atténuent d'elles-mêmes au bout de quelques jours. Si l'on injecte à un cobaye un peu de cette culture atténuée et si ensuite on inocule le virus virulent, l'animal ne meurt plus, les accidents locaux et généraux deviennent bénins. La culture atténuée agit comme un vaccin préservateur.

Après ces essais, M. Ferrand n'a pas craint de passer du cobaye à l'homme; il s'est lui-même injecté dans la peau du bras $0^{cc},5$ d'une culture virulente fraîche de bacille-virgule. Son collaborateur, M. Pauli, n'a pas hésité à l'imiter. Ces injections ont donné lieu à une tumeur chaude et l'on a observé une sorte de choléra bénin : frigération marbrée, lassitude générale, crampes, vomissements, sueurs froides et visqueuses, etc. La température s'abaissa de plus de 2°. Tous ces symptômes assez effrayants disparaissent d'eux-mêmes au bout de vingt-quatre heures.

Huit jours plus tard, MM. Ferrand et Pauli recommencèrent l'expérience en injectant la même dose de culture au même degré de virulence. Cette fois, les symptômes locaux se manifestèrent à peine et les symptômes généraux n'apparurent pas. M. Ferrand en conclut que la première injection a été une véritable vaccination, chez lui comme chez le cobaye.

Conclusion : on peut *cholériser* l'homme simplement en injectant sous la peau des cultures de bacille à virulence graduée.

Un grand nombre de personnes se sont déjà fait cholériser par la méthode de M. Ferrand. Sont-elles réellement à l'abri du choléra. C'est évidemment ce que l'on ne peut pas dire encore. Déjà, en France, M. Bochefontaine avait fait des expériences analogues; il avait avalé des bacilles-virgules et il avait été légèrement souffrant; ensuite il a opéré tout comme M. Ferrand; il s'est injecté des bacilles-virgules sous la peau, et une tumeur s'est produite, puis sont venus des accidents bénins. Mais s'agit-il vraiment du choléra? S'est-on inoculé ainsi la maladie ou bien une autre affection? Qui peut le dire? Nous ne savons même pas si le bacille de Koch est bien réellement le bacille caractéristique du choléra. Il n'est donc pas permis de conclure encore et d'affirmer que les cholérisés de M. Ferrand seront réfractaires au mal. C'est l'expérience seule qui peut prononcer à cet égard. Mais quoi qu'il en soit, les essais d'Espagne méritent toute l'attention et font honneur à M. le docteur Ferrand.

Nous disions : « on ne sait même pas encore si le bacille-virgule de Koch est l'agent morbide du choléra. » On va aujourd'hui jusqu'à affirmer que ce bacille est absolument inoffensif. M. le docteur Klein,

en Allemagne, M. d'Héricourt, en France, soutiennent qu'on en trouve partout, dans toutes les eaux, dans les poussières de nos appartements, etc. Nous le répétons, nous ne savons pas si réellement les conclusions de M. Koch sont fondées et si le microbe du choléra est un bacille-virgule. Mais on oublie un peu vite que la forme d'un microbe ne nous donne que peu de renseignements sur son rôle pathogénique. La culture et l'inoculation seules peuvent tirer d'affaire l'expérimentateur. Il y a évidemment bacille-virgule et bacille-virgule. L'espèce humaine, vue du haut d'un ballon, se présente aussi sous un seul et même aspect : c'est tout comme un organisme vu au microscope, un point noir qui se déplace très lentement; et cependant il y a homme et homme. Le bacille intestinal peut être, malgré l'analogie de forme, très différent du bacille des eaux, du bacille du catarrhe, du bacille de la salive, etc. Ne concluons donc pas si vite et n'avançons pas sans démonstration que les bacilles-virgules sont des microbes inoffensifs. L'habit ne fait pas le moine.

Distractions de printemps! Dans un grand nombre de salons, en attendant le Grand-Prix et le départ pour les eaux, on essaye de répéter de curieuses expériences de suggestion mentale qui ont d'abord été faites sur des malades, puis sur des hypnotisés, enfin sur des personnes bien portantes. On connaît les expériences sur les sujets soumis au sommeil hypnotique. La suggestion de scènes, de pensées tristes ou gaies, réussit avec facilité. On peut même suggérer à droite des tableaux horribles et à gauche des tableaux gais; il suffit de faire naître la suggestion en retraçant des scènes atroces ou paisibles à l'oreille droite et à l'oreille gauche; le visage de l'hypnotisé est comme scindé en deux; un côté témoigne de l'effroi le plus grand et l'autre côté est tout souriant. Chaque demi-cerveau est impressionné pour son compte et met en mouvement les muscles qui amènent la contraction. Ainsi d'une part la crainte, de l'autre la gaieté. C'est connu aujourd'hui. Les expériences de MM. Ch. Richet, Liébault, Liégeois, Bernstein, Luys, Voisin ont montré aussi que les suggestions peuvent persister à l'état de veille et qu'un sujet peut être poussé à un acte involontaire jusqu'à cent jours après l'ordre transmis pendant le sommeil. Ainsi, vous viendrez me voir dans trois semaines, le lundi, à quatre heures et demie, commande-t-on à l'hypnotisé. Le sujet se réveille et ne conserve aucun souvenir de ce qui lui a été dit. Trois semaines plus tard, au jour fixé et à l'heure convenue, le sujet arrive.

— Pourquoi venez-vous? lui demande-t-on.

— Je ne sais, j'ai eu l'idée de venir et je suis venu.

Et il n'en sait pas plus long. Ces suggestions sont très remarqua-

bles, et nous aurons l'occasion d'y insister plus complètement. Aujourd'hui nous ne voulons parler que de la suggestion chez les personnes bien portantes, et à l'état de veille.

Nous avons appelé, le premier, *hypnotique* tout individu qui, sans être endormi, possède la faculté de recevoir avec facilité les suggestions d'autrui. On rencontre des hypnotiques en proportion plus grande qu'on ne serait tenté de le croire; d'après nos expériences, on n'exagérerait pas beaucoup en l'évaluant à 12 ou 15 pour 100. Ces personnes très nerveuses, très impressionnables, obéissent sans aucun entraînement préalable à des suggestions simples. Les unes entendent des détonations imaginaires par ordre.

— Eh bien, qu'avez-vous donc?

— Comment, ce que j'ai! êtes-vous donc sourd?

Et encore tremblante, l'hypnotique dresse l'oreille. Elle avait perçu un bruit qui n'existait que dans notre pensée. D'autres vont ouvrir ou fermer une porte; d'autres parviennent à choisir dans une pile d'ouvrages le livre réclamé; d'autres encore se mettent au piano et jouent le morceau pensé. Évidemment ce sont là des phénomènes que nous ne pouvons expliquer, mais ils se produisent trop souvent pour que nous puissions les mettre sur le compte du hasard. En fait, c'est une véritable transmission de la pensée d'un cerveau à un autre cerveau. De prime abord, on est disposé à crier à l'absurde, puis, à la réflexion, on se demande si strictement on est bien fondé à rejeter comme impossible un phénomène, si extraordinaire qu'il paraisse, uniquement parce qu'il échappe en ce moment à toute interprétation rationnelle. Le doute est scientifiquement permis et, comme toujours, il faut faire appel à l'expérimentation avant de formuler un jugement définitif.

En Angleterre, la même question a fait l'objet des études suivies de la *Society for psychical Research*, depuis trois ans. Deux savants bien connus, MM. Balfourt Stewart et Barrett, ont voulu savoir si réellement la suggestion mentale n'était pas une duperie, et ils ont opéré à plusieurs reprises sur quelques sujets considérés comme de bons hypnotiques. Ces sujets ont été tantôt quatre jeunes filles très bien portantes, de dix à dix-sept ans, filles de clergyman, et tantôt un jeune homme de dix-huit ans. Nous laisserons de côté les expériences que l'on fait le plus ordinairement, deviner un objet, le rapporter, indiquer une carte pensée, etc., pour indiquer brièvement quelques résultats qui semblent plus singuliers. Disons de suite que, dans la suggestion d'un objet pensé, les réussites ont eu lieu dans un essai 30 fois sur 31, et d'emblée 17 fois sur 31; en moyenne, on a relevé une réponse exacte sur 3,5 épreuves. Si le hasard entrait seul en jeu, le calcul des probabilités montre qu'on ne pourrait compter que sur

une réussite par 52 épreuves. Je passe aux expériences les plus extraordinaires.

MM. Balfourt Stewart et Barrett ont prié les sujets de deviner des noms avec prénoms. Sur 12 épreuves, il y eut 7 succès d'emblée; dans une autre série, 26 succès sur 35 épreuves; dans une autre, 7 succès sur 8. Voici, pour montrer que la suggestion n'était pas facile, quelques exemples des noms indiqués et des réponses faites.

Williams Strebles, *Williams Strubles*. Eliza Holmes, *Eliza H...* Isaac Haiding, *Isaac Harding*. Sophie Staw, *Sophie Shaw*. John Zones, *Zohn Zones*. Permottie Taylor, *Tim*, puis *Timottry Taylor*. Erther Ogli, *Erther Ogli*. Arthur Hiygins, *Arthur Hiygens*. Alfred Henderson, *Alfred Henderson*. Albert Suelgrove, *Albert Suigrore*.

Mêmes réussites pour des mots, des phrases, et pour des nombres. — Écrivez le nombre que je pense. Et le sujet écrit sans hésitation 1045. — Très bien! Et ainsi presque toujours exactement. L'épreuve la plus remarquable est pour nous la reproduction des dessins. Un opérateur trace sur un tableau noir des dessins plus ou moins compliqués. Et dans la pièce voisine le sujet reproduit ces dessins. Il y a généralement ressemblance presque absolue.

De même on suggère des saveurs, des odeurs, des couleurs. Pour les couleurs, par exemple, le sujet a les yeux bandés et l'expérimentateur évoque une teinte. Voici quelques résultats.

COULEUR CHOISIE	RÉPONSE
Or.	doré couleur de cadre à tableaux.
Bois clair. . . .	brun foncé ardoise.
Cramoisi.	rouge feu.
Noir.	sombre, noir.
Bleu.	jaune gris bleu.
Blanc.	vert blanc.
Orange	brun rouge.

Résultats analogues quand l'opérateur regarde un objet coloré, avec prière de spécifier la forme.

OBJETS	RÉPONSE
Morceau de soie rouge sur satin noir. .	tache rouge arrondie.
Feuille carrée de papier jauni. . . .	carré jaune brillant.
Livre relié en rouge.	couleur rouge.
Carré d'étoffe violette.	violet carré.

Comme suggestion d'acte, citons seulement cette expérience. M. Balfourt Stewart décida mentalement que Mlle R*** trouverait un cercle autour d'une pièce de 6 pences qui se trouvait sur une feuille de papier

déposé sur la table. Mlle R*** est introduite. Au bout de quelques instants, elle se dirige vers la table, prend un crayon et trace délibérément un cercle autour de la pièce de 6 pences.

Ces essais ont lieu soit sans contact, soit avec contact; c'est-à-dire que quelquefois l'opérateur touche au bras ou à la tête de l'hypnotique. Bien qu'ils n'aient pas été à notre gré suffisamment généralisés, ils n'en sont pas moins très intéressants. Les expérimentateurs ne sont pas hommes à se laisser tromper facilement; d'ailleurs dans certains cas toute fraude était impossible. On est donc enfermé dans ce dilemme, ou, malgré tout, on peut tromper les expérimentateurs, ou nous nous ignorons encore nous-mêmes. Or, à vrai dire, il n'est que trop évident que nous ne savons pas grand'chose encore sur le processus qui s'opère dans notre cerveau quand une pensée s'élabore. Nous ne nous en rapportons qu'à nos sens pour déclarer qu'une chose est ou n'est pas. C'est de l'imprudence. La suggestion mentale paraît invraisemblable; ce n'est pas cependant une raison absolue pour la nier. Et nous ne pouvons, en ce moment, que formuler des réserves et répéter sans conclure : expérimentons.

A propos des expériences qui ont eu lieu sur la tête du dernier supplicié, quelques journaux ont prétendu de nouveau que la sensibilité n'était pas perdue quelques minutes après la décollation, et que la douleur ne devait pas être éteinte. Bien mieux, la conscience préexisterait, car l'œil s'ouvre tout grand et les muscles du visage se contractent sous l'excitation du courant électrique. Autant d'affirmations, autant d'erreurs!

Au moment même de la décollation, la sensibilité disparaît et la souffrance est nulle. On peut démontrer que toute sensibilité est anéantie. Pour que les centres nerveux perçoivent une sensation, il faut qu'ils soient baignés de sang; il faut même que ce sang y soit à une tension convenable, sinon l'excitation n'a plus lieu, la matière nerveuse est incapable de fonctionner et de transmettre une impression, elle perd ses propriétés. Or, après la décollation, les vaisseaux sont en communication avec l'air, la pression normale du sang n'existe plus, le liquide s'échappe de toutes parts, les centres nerveux ont perdu leur moteur essentiel, toute sensation ne peut se transmettre. Au moment même de la section, la commotion cérébrale est telle, qu'il y a perte absolue de toute conscience comme pendant la syncope. Pendant et après, la sensibilité n'existe plus. On pourrait presque dire que très souvent, avant, elle est émoussée au point d'être également nulle. Le condamné est généralement un être inerte, en quelque sorte hypnotisé par la frayeur; on connaît en chirurgie beaucoup de cas analogues. La crainte de certaines opérations a tué plus d'un malade.

Mais, dira-t-on, on a observé des mouvements de la face! Naturellement, les muscles cessent d'être commandés par les centres moteurs, ceux-ci n'ordonnent plus, et les muscles se détendent ou se contractent selon les cas. Et d'ailleurs, quand observe-t-on le plus souvent les contractions? Lorsque les expérimentateurs font agir sur le cerveau le courant électrique. Or le courant électrique prend la place du flux nerveux et commande à son tour les muscles, mais l'action est tout artificielle; c'est l'opérateur qui fait marcher les muscles comme s'il tirait la ficelle d'un pantin inerte.

Ces jours derniers, le hasard voulut que M. Vulpian eût dans son laboratoire un chien en expérimentation. L'animal fut tout à coup pris d'une hémorrhagie violente; le sang s'écoulait à flots, la pression sanguine baissait à vue d'œil dans les vaisseaux. C'était bien le cas de voir si, malgré la diminution considérable de pression du sang, la sensibilité persistait chez l'animal. Le cœur cessa de battre. Vite, on mit un petit coin du cerveau à vif et l'on fit passer le courant électrique pour réveiller le système nerveux. Il fut impossible de constater le moindre mouvement sur les membres postérieurs et antérieurs; déjà ils étaient incapables de sentir. Cependant les muscles de la tête se contractèrent, mais simplement sous l'influence directe de l'électricité, car l'intensité des contractions était proportionnelle à l'énergie du courant électrique que l'on faisait passer. Ainsi, une demi-minute après la cessation des battements de cœur, la sensibilité était abolie.

Il convient donc de rester dans la vérité des faits; un supplicié ne souffre pas, et la décollation supprime absolument et instantanément toute perception consciente.

On se préoccupe beaucoup en ce moment, en Allemagne, d'une nouvelle balle de fusil imaginée par un fabricant de Carlsruhe, M. Lorenz. Les chirurgiens souhaitent que les nations civilisées l'adoptent, parce que ce projectile produit moins de désordres dans le corps humain que la balle actuelle. Il est de fait que la balle de nos fusils détermine des accidents complexes, des déchirures telles, que dans la guerre franco-allemande, on crut pendant quelque temps que les deux armées en présence utilisaient les balles explosives. C'est que la balle de plomb s'égrène, se fragmente, et les débris font isolément de nouvelles blessures; les complications par armes à feu deviennent ainsi très graves.

Au point de vue balistique, la balle actuelle est d'un calibre trop fort; à quoi bon? Il y a d'ailleurs avantage à diminuer le calibre, car on allège le poids de l'arme et surtout celui du chargement du soldat. Malheureusement, pour qu'une petite balle ne dévie pas de la ligne de tir, il faut accroître sa vitesse de rotation et par suite augmenter le nombre des rayures du canon. En pratique, la malléabilité du

plomb s'oppose à ce que l'on dépasse une certaine limite. Le métal est arraché et dispersé dans les rainures, et l'arme se détériore rapidement. On avait cherché déjà à tourner la difficulté en enveloppant le plomb de chemises métalliques, mais sans succès. M. Lorenz vient d'y parvenir en se servant de chemises d'acier. On coule le noyau de plomb dans l'enveloppe d'acier encore chaude. Au moment de l'explosion, le gaz de la poudre, en pressant sur le culot, fait épaissir l'enveloppe qui se plisse suivant les rayures, et le projectile chassé suivant les spires prend une grande vitesse de rotation sans laisser de métal sur son chemin. On a pu tirer jusqu'à cinq mille coups sans constater la plus petite dégradation des rainures.

La force de pénétration de la nouvelle balle est remarquable. Dans les essais, le projectile traversa, à 30 pas de la bouche, 3 millimètres de fer, 27 millimètres de bois de hêtre et 400 millimètres de sapin, et la chemise adhérait encore fort bien au noyau. On s'explique la supériorité de pénétration de la balle d'acier sur la balle de plomb, puisqu'une partie de la force vive de la balle de plomb est anéantie par l'écrasement du plomb sur l'obstacle. Au point de vue humanitaire, le nouveau projectile offre des avantages certains. La balle de plomb s'écrase et se fragmente; la balle d'acier fait un trou comme à l'emporte-pièce, et généralement la balle sort du corps humain. En tirant contre un tibia de bœuf, c'est à peine si, après l'avoir traversé de part en part, la pointe de la balle s'était aplatie de 3 millimètres. On tira contre une tête de cheval avec une balle de plomb et une balle à chemise. La balle ordinaire s'aplatit sur l'os frontal et fit un grand trou; elle laissa de nombreux morceaux dans le cerveau et resta enfoncée dans la paroi postérieure du crâne. Le projectile d'acier traversa les deux parois du crâne en n'y pratiquant que de petits trous, et pénétra ensuite à 1 mètre de profondeur dans une butte de terre. Il est certain que la nouvelle balle est susceptible de mettre plus d'hommes hors de combat que la balle de plomb, car elle peut frapper trois hommes placés les uns derrière les autres, mais, à moins qu'elle ne rencontre des organes essentiels, les blessures seront relativement bénignes. Il serait à souhaiter que l'on entreprît en France des expériences sur la nouvelle balle de M. Lorenz.

M. Poincaré, ingénieur en chef des ponts et chaussées, vient de communiquer à l'Académie des sciences et à la Société d'agriculture une note sur « Une relation entre la déclinaison de la lune et la latitude moyenne du point de départ des alizés ».

Il n'y a pas bien longtemps que l'on était traité tout bonnement de « lunatique » quand on se permettait de dire que la lune exerçait une influence sur le temps. Conte de bonne femme! Arago a prouvé, dit-on,

que la lune n'exerce aucune action sur le temps, et tous les traités classiques répètent à l'envi que l'influence de la lune est un préjugé. Depuis vingt-cinq ans, nous soutenons qu'au contraire notre satellite joue un grand rôle dans la production des phénomènes atmosphériques, et au moment où le débat vient devant l'Académie, on nous permettra sans doute de rappeler que dès 1861, nous démontrions que les statistiques d'Arago ne pouvaient rien prouver du tout; et dès 1862, nous publiions une note ayant pour titre : « De l'influence des déclinaisons de la lune sur le déplacement des alizés et des grandes circulations atmosphériques. » C'est précisément le travail présenté aujourd'hui par M. Poincaré; travail plus complet et plus probant encore que le nôtre, parce qu'il a été fait sur les belles cartes toutes récentes de M. Léon Teisserenc de Bort.

La statistique d'Arago ne prouve rien [1], parce que l'illustre astronome a groupé ensemble toutes les mêmes phases lunaires d'une année, par exemple, toutes les pleines lunes, toutes les nouvelles lunes, etc. Or les nouvelles lunes d'été sont les pleines lunes d'hiver et réciproquement. Notre satellite se trouvant dans une position diamètralement opposée en hiver et en été, les déclinaisons sont renversées; si donc elles exercent de l'influence sur le temps, il est clair qu'en groupant ensemble toutes les nouvelles et toutes les pleines lunes, on masque complètement leurs effets distincts; et Arago, sans y prendre garde, a ajouté ensemble autant de résultats positifs que de résultats négatifs. Résultat définitif : zéro. Cela devait être, et c'est précisément parce qu'il en est ainsi que j'y ai vu une présomption en faveur de l'influence lunaire, et j'en ai repris l'étude qui se poursuit depuis vingt-cinq ans. Les observations sont très nettes et ne laissent aucun doute sur l'influence lunaire.

La lune, quand elle est dans l'hémisphère boréal, tire toute l'atmosphère de son côté et fait prévaloir en Europe les vents pluvieux du sud; quand elle est dans l'hémisphère austral, elle tire vers le sud et fait prévaloir les vents du nord à nos latitudes. De même, elle déplace la limite des alizés, comme il résulte de nos recherches et des études de M. Poincaré. Nous avons trouvé que les alizés remontaient sous l'influence lunaire d'environ 10 degrés en latitude, si bien que, selon l'époque du mois et de l'année, les navigateurs pouvaient rencontrer les vents de nord-est de l'Atlantique 10 degrés plus haut ou plus bas qu'à leur portion mensuelle moyenne. M. Poincaré a trouvé des écarts de 15 degrés. On voit, sur les cartes de M. Teisserenc de Bort, les vents monter en latitude quand la lune monte en déclinaison, et descendre quand la lune descend en déclinaison. L'effet est manifeste.

[1] Voy. notre traduction de la *Météorologie de Mohn*, p. 460.

C'est là une des influences de notre satellite. M. Poincaré l'a retrouvée et nous en sommes personnellement très heureux; la vérité se fera plus facilement jour. Mais il existe encore bien d'autres influences non moins nettes, et il est probable qu'après avoir nié si longtemps, les météorologistes finiront dans quelques années par modifier leur opinion. Déjà M. Renou, directeur de l'observatoire de Saint-Maur, se range parmi ceux qui admettent l'influence lunaire. M. Renou est le météorologiste le plus précis et le plus exact de nos météorologistes contemporains : c'est de bon augure. Peut-être enfin consentira-t-on à ne plus répéter à la légère et sans preuves que la croyance en l'influence de la lune est un préjugé populaire. De quel côté est le préjugé?

Un ingénieur des arts et manufactures, M. Du Hauvel, par une méthode qu'il ne fait pas connaître suffisamment pour que nous l'indiquions, prétend être en état de formuler des pronostics sur la température d'une année. Il a communiqué ses prévisions à l'Académie des sciences; nous les reproduisons. M. Du Hauvel donne la température moyenne de chaque mois, c'est-à-dire la moyenne des moyennes journalières.

MOIS	MOYENNE normale.	MOYENNE pour 1885.	DIMINUTION sur la normale.
Avril.	9°,9	9°,2	0°,7
Mai.	13°,9	10°,9	3°,0
Juin.	17°,2	11°,8	5°,4
Juillet.	19°,0	17°,2	1°,8
Août.	18°,5	14°,4	4°,1
Octobre. . . .	11°,1	7°,1	4°,0
Novembre. . .	6°,1	3°,4	2°,6
Décembre . . .	3°,4	2°,6	0°,8

D'après ces chiffres, l'année 1885 serait une année froide. Jusqu'ici les prévisions sont bonnes, et en effet les moyennes de février, de mars et d'avril sont inférieures à la normale. Le mois de mai notamment serait froid, puisque la moyenne doit descendre de 5 degrés au-dessous de la normale. Nous n'attachons pas grande importance à la valeur absolue des nombres indiqués, mais il sera intéressant de contrôler si dans leur ensemble les prévisions se réalisent plus ou moins exactement pour l'année 1885.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

9 mai 1885.

La politique du nouveau ministère est plus que modeste; son histoire ne s'enrichit guère : on n'y trouverait pas plus aujourd'hui qu'il y a quinze jours la mention d'un acte caractéristique. M. Allain-Targé a bien osé congédier le préfet de police, M. Camescasse, si cher à M. Jules Ferry et surtout à M. Waldeck-Rousseau. Mais il garde le préfet de la Seine. Il a déplacé, dans les départements, un certain nombre de préfets. Mais il n'a pas plus contenté par cette opération les républicains de son parti que s'il avait travaillé, pour leur bénéfice, à tel ou tel œuvre de la vieille alchimie, comme la transmutation des métaux. Embarrassé de rien faire sans les fidèles de M. Jules Ferry, ni de rien faire avec eux, il ne fait contre eux que le moins qu'il lui est possible. Il semblerait qu'il voulût temporiser jusqu'à l'heure où commencera la discussion du budget, en précipiter le vote et annoncer aussitôt la date des élections. Car, présider à ces élections, voilà toute la destinée qu'il se compose; subsister sans bruit tant que l'ère électorale ne sera pas ouverte, c'est présentement tout son dessein et ce sera son unique soin. Quant à la Chambre, on ne saurait attendre d'elle, pendant cette dernière session, ni beaucoup de besogne, ni même un travail sérieux : la majorité n'y sera préoccupée que du souci de ses intérêts électoraux. Il se peut que, par un pacte quelconque, elle essaie d'apaiser ses haines ou d'accorder ses convoitises, pendant cette période critique. Toutefois on a le droit aussi d'en douter. Elle n'était pas plutôt rassemblée, le 4 mai, qu'elle reprenait sourdement son ancienne querelle, sa dispute : les « opportunistes » présentaient, pour la vice-présidence de la Chambre, la candidature de M. Develle; les radicaux, celle de M. Anatole de la Forge; c'est le candidat des radicaux qu'on a élu. Allons! M. Jules Ferry n'a point à s'illusionner : il y a là une défaveur qui s'opiniâtre; il ne ressaisira pas le pouvoir si vite ou si aisément qu'il se l'imaginait, le lendemain de sa disgrâce. On raconte qu'il se promène actuellement parmi les ruines de l'antique Rome; il ira même, dit-on, en Tunisie; il y visitera ces ruines de Carthage où, avant lui, Marius porta le mélancolique souvenir de sa grandeur tombée. Eh bien! il pourra prolonger ces excursions... Il aurait également des ruines à contempler dans le Tonkin ou au Cambodge. Pourquoi sa philosophie ne le mènerait-elle pas jusque-là?...

En vérité, il est temps que les républicains avisent au salut de

la République. On ne les entend plus que pousser, ici ou là, des cris d'alarme. « Le péril est à droite! » — « Il est à l'extrême gauche! » — « Il est au centre! » — Ces cris se répondent l'un à l'autre, parmi les groupes de nos républicains effarés. Or ils ont tous raison, bien que diversement. Le péril est partout pour la République : en elle, avec ses fautes et ses vices; au dehors d'elle, parce que les défiances de la France dégoûtée ou effrayée sont autant de menaces et de forces qui l'assiègent de plus en plus. Si la République a des ennemis pour la détruire, elle a des amis pour la ruiner. Le sort de son gouvernement, il n'est pas d'observateur un peu sagace qui ne pût le prophétiser comme l'honorable M. Vacherot naguère : « Nous tomberons de Charybde en Scylla, en descendant tous les degrés de la pente qui nous fait glisser dans l'abîme. Avec M. Ferry, c'était l'opportunisme. Avec M. Brisson, c'est le radicalisme incertain. Avec M. Clémenceau, ce sera le radicalisme décidé. Puis viendra la révolution sociale, dont la Commune sera le dernier mot. Voilà ce qu'il faudra crier aux oreilles des électeurs qui vont décider du sort du pays. » Et à cet avertissement le suffrage universel n'est plus insensible : les élections de conseillers généraux qui se sont faites le 12 avril l'ont bien attesté; nous en avions le témoignage, dimanche encore, soit dans celles de Condé-sur-Noireau et de Guichen, soit dans les élections municipales d'Armentières. Il n'est pas jusqu'aux trois élections sénatoriales du 26 avril, qui ne contiennent pour nous un encouragement. Les conservateurs n'y espéraient certes pas la victoire de leurs candidatures; mais ils voulaient la lutte et elle a été soutenue dignement par M. le duc Decazes, à Bordeaux, par le général Bourbaki, à Pau, et M. Proust de Lezay, à Niort. Que des électeurs aient pu oublier, sous l'égoïste empire d'un républicanisme fanatique, les services rendus à la France par M. le duc Decazes et le général Bourbaki; que, dans cette ville de Bordeaux où les calamités de 1871 ont eu comme leur dernier théâtre, ils préfèrent un Caduc à l'habile diplomate, au sage ministre qui sut, en 1875, préserver la France d'une guerre féroce; que, dans la patrie même de Henri IV, les petits-fils des compagnons d'armes que le Béarnais choisit les premiers pour reconquérir la France préfèrent un Plantié au soldat héroïque qui a eu la gloire de personnifier, avec son nom légendaire dans toute notre armée, la vaillance généreuse de la France; soit; nous en avons plus de regret que d'étonnement : c'est un scandale que notre démocratie nous donne parfois; seulement, en cette occurrence, le scandale nous fait quelque honte devant l'Europe. Mais quoi! les trois préfets qui ont dirigé les choix de ces électeurs avaient entre les mains un instrument si sûr, si efficace, pour violenter ou corrompre les votes des

indécis ; ils se servaient d'une loi qui classe et qui masse avec un arbitraire si ingénieux les délégués dont la République peut escompter la complaisance dans ses bourgs pourris : avec de tels moyens, il fallait bien que la candidature, fût-ce d'un Caduc ou d'un Plantié, fût-ce d'un Bergeron, l'emportât ! La Gironde, les Basses-Pyrénées, les Deux-Sèvres, ne sont pas encore de ces départements où l'opinion publique, fatiguée de la farce coûteuse et sinistre du gouvernement républicain, se révolte décidément contre les histrions. Là, comme ailleurs, le temps n'en est pas loin. En attendant, le nombre des voix que les conservateurs ont eues dans ces élections est considérable ; ils se sont unis et tout permet de croire que leur union durera. Ce sont là des avantages dont nous nous félicitons avec eux. Et puis, ils le sentent enfin, le vent souffle de leur côté, la marée monte...

Les élections ont, dans leur fortune, certains hasards contradictoires qui coïncident étrangement avec les théories et les discours des gens amoureux de dogmatiser sur les vertus du suffrage universel ou même restreint, sur celles du peuple et de la République. M. Ribot aura pu le constater, le lendemain du jour où il a prononcé sa grande harangue de Saint-Pol. Ce jour-là, pendant que M. Ribot nous vantait l'accord pacifique du suffrage universel et du gouvernement républicain, pendant qu'il gourmandait les conservateurs encore défiants de sa République conservatrice, pendant qu'il proclamait que la République n'était et ne pouvait être que le règne tranquille de la loi dans toute sa force et dans toute sa majesté, une émeute troublait les rues d'Armentières. Et pourquoi ? Tout simplement parce que les électeurs, pour protester contre la municipalité radicale qui opprime et qui ruine leur ville, venaient de nommer conseillers municipaux quatre conservateurs, plus un républicain modéré. Il est vrai que, si l'histoire de la troisième république pouvait édifier M. Ribot dans son dogmatisme, si l'expérience pouvait lui enseigner à corriger un peu sa thèse, il ne s'inquiéterait pas seulement de la contradiction qui éclate de plus en plus entre les faits et sa doctrine, il mettrait plus de logique dans ses propres raisonnements. M. Ribot est un des rares républicains qui méritent beaucoup d'estime. Par son caractère autant que par son talent, il est devenu le chef du petit groupe qui forme encore un parti au centre gauche de la Chambre. Mais il l'est tout autrement que, dans le Sénat, M. Léon Say, lequel n'a vraiment de dogme que celui de ce libre-échange qu'il pratique si volontiers en politique. M. Ribot a, lui, le tempérament et quasi l'éloquence d'un doctrinaire, qui, contraint de s'instruire à une école qui n'est pas celle où son goût l'aurait conduit, apprend malgré soi la sophistique de l'opportuniste. L'air rigide ; l'échine haute ; l'allure ner-

veuse; la figure creusée par l'effort d'un esprit continuellement studieux; la physionomie attristée d'un sérieux qui ne sait pas se dérider; honnête homme; consciencieux jusqu'au scrupule; tenace; incertain au fond, mais jaloux de paraître ferme et donnant à son indécision l'appareil systématique de la certitude; autoritaire et libéral tout ensemble; connaissant bien le métier de parlementaire; peu fait pourtant pour l'intrigue et plus naïf qu'il ne le semble; patiemment ambitieux, mais plutôt de jouer un rôle que d'occuper une place; instruit et disert; épiloguant avec un secret plaisir; orateur subtil et qui est cependant capable de vigueur; exerçant surtout sa dialectique à distribuer dans tous les sens la critique et le reproche, avec une égalité qui lui paraît être de l'équité; jugeant de bonne foi que la sagesse et la probité lui commandent de mécontenter tout le monde, M. Ribot est aujourd'hui le plus fidèle de ces républicains singuliers qui aiment le mot de république, sans aimer réellement la chose. La chose, il aspire à la changer; le mot, il prétend le garder comme une sorte de spécifique. Il veut la « République conservatrice, » quand, soit dérision, soit déception, personne ne la veut plus, ni à gauche ni à droite; et c'est précisément à l'heure où cette république est le moins conservatrice que M. Ribot nous jure qu'il faut la conserver...

Ce n'est pas la gravité qui manque à la personne de M. Ribot. Pourquoi donc manque-t-elle au discours qu'il a prononcé devant les républicains de Saint-Pol? Car, attribuer spécialement à la République l'honneur d'avoir libéré le territoire et lui imputer celui de faire régner dans le pays la paix et l'ordre, M. Ribot ne l'a pu sans se rire de l'histoire. Il s'est joué trop plaisamment de la crédulité de ses auditeurs, s'il a pensé qu'ils ignorassent le trouble que la République a mis dans les consciences, la perturbation qu'elle a portée dans tant d'intérêts, toutes les licences qu'elle accorde à la Commune renaissante et cette anarchie qui désorganise de jour en jour toute l'administration de la France. Lui-même, dans ce discours, a signalé ces maux et dénoncé ces fautes de la République. Il suppose donc aux gens de Saint-Pol aussi peu de logique qu'il leur suppose peu de mémoire? A-t-il davantage le droit d'affirmer, dans un pays où presque personne ne croyait possible en 1870 l'avènement d'une république, que cette république « n'est pas un accident? » M. Ribot s'imagine-t-il qu'on ne connaisse pas, à Saint-Pol, la série des « accidents » qui, de 1871 et de 1873 à 1875 et à 1878, ont établi peu à peu, par essais et par secousses, ce gouvernement de la République comme une fatalité? Quant à la Monarchie, M. Ribot, qui pourtant n'est ni un républicain de collège ni un tribun, déclame quand il déclare qu'elle ne saurait être que le régime de la guerre civile et quand il

invoque contre elle « la nationalité française » : il aurait dû laisser ces arguments, cette diatribe, à la violence burlesque d'un Madier de Montjau ou d'un Clovis Hugues. M. Ribot professe que la République est le seul gouvernement qui se puisse concilier avec le suffrage universel. Nous en doutons, nous. Il ne nous est pas démontré que le suffrage universel puisse fournir un fondement stable à un gouvernement quelconque, à la République plutôt qu'à la Monarchie. Mais, ce qu'on ne niera pas, c'est que le suffrage universel paraît bien incompatible avec la république conservatrice dont M. Ribot garde si platoniquement l'idéal : l'expérience ne l'a que trop prouvé, depuis cinq ans, à ces républicains conservateurs que les opportunistes et les radicaux, tour à tour, ont dépossédés du pouvoir et presque totalement privés des faveurs du suffrage universel. Au résumé, M. Ribot a dit aux républicains de Saint-Pol que la République avait mal servi la France, depuis cinq ans, par sa politique religieuse, financière, coloniale, mais que la France n'en devait pas moins, pour son salut, garder la République. Soit. Qu'il nous dise seulement comment il l'améliorera, cette république qu'il veut garder. Avec qui donc accomplira-t-il la réforme suprême dont son discours de Saint-Pol serait le programme? Est-ce avec nous autres « suspects », avec nous qu'il traite si durement, avec nous que la chimère et la duperie de la République conservatrice a suffisamment instruits? Est-ce avec les opportunistes? Est-ce avec les radicaux? Est-ce avec l'unique groupe du centre gauche?

Il paraît que ce groupe, aujourd'hui minime et qui reste comme le collège sacré de la République, essaiera de se composer une majorité. Du moins l'essaiera-t-il dans les élections législatives de Seine-et-Oise. Nous souhaitons qu'il ait autant de bonheur que de hardiesse, en le tentant. Toutefois, dans ce département même de Seine-et-Oise, il lui faudra vaincre, parmi les républicains, bien des ennemis; il lui faudra commencer par écarter bien des rivaux. Si le vénérable M. Barthélemy Saint-Hilaire a formé un comité républicain-libéral, à Versailles, le vénérable M. Feray y a formé un comité qui, répugnant à prendre pour lui cette épithète de « libéral », s'appelle tout bonnement « le comité républicain de Seine-et-Oise ». Le premier de ces comités a dit dans son programme, sans dissimuler son hostilité au parti des républicains régnants : « Depuis plusieurs années, le gouvernement, l'administration, la majorité dans le Parlement, appartiennent à une même fraction du parti républicain qui a la prétention de personnifier la République, qui n'a réussi qu'à la compromettre et qui la mène peu à peu à l'anarchie. » L'autre comité semble avoir un républicanisme plus farouche; il ménage les maîtres de la République : il se contente de vouloir « que la liste des candidats

à la députation ne comprenne que des hommes dévoués corps et âme à la République, décidés à repousser toute alliance avec les partis monarchiques ou anarchistes. » Est-ce une concurrence? Verra-t-on M. Feray lutter contre M. Barthélemy Saint-Hilaire, devant les électeurs de Seine-et-Oise? Auront-ils tous deux des listes distinctes, qui deviendront des listes d'ennemis? M. Ribot et M. Léon Say auront à empêcher cette dissension. Mais peut-être leur médiation sera-t-elle difficile; car, des deux vénérables présidents de ces comités, celui dont le républicanisme est le plus jeune et comme le plus printanier, M. Feray semble animé d'une vivacité terrible dans sa foi républicaine. Quoi qu'il en soit, le groupe du centre gauche, divisé ou non, veut reprendre le pouvoir à ces radicaux qu'il s'était si débonnairement associés jadis pour le partage du gouvernement. Il ne pactisera plus avec eux. Il rejette sur eux toute la responsabilité du mal commis par la République. Voilà des sentiments et un dessein que nous louons. Nous ne demanderons à personne s'il y a du dépit et de l'ambition seulement dans cet acte du centre gauche, ou si c'est plutôt un profond désir de sauver la République pour sauver la France. Peu importe! Le centre gauche se sépare de la gauche. N'eût-il dans cet héroïsme que le mérite de rompre avec des républicains que la France, il le voit, commence à frapper de sa réprobation, nous l'en remercierions encore. Mais il n'est nullement vraisemblable que le centre gauche regagne la confiance de la nation et se refasse une majorité. Il a eu son heure de popularité, de puissance, dans la République. C'est fini. Il ne la retrouvera plus, à moins d'un miracle que l'histoire des républiques ne l'autorise guère à augurer. Nous ne prétendons pas le décourager; au contraire. Qu'il en appelle à la France, en lui proposant son programme de république conservatrice! Seulement, nous nous plaisons à espérer qu'après ce dernier effort, après ce dernier essai, il ne persistera point à proclamer que la République est « le gouvernement nécessaire ». Oui, nous espérons (dussent les Caton et les Brutus du centre gauche se scandaliser de cet espoir!) que le jour où la France, elle, estimera « nécessaire » le rétablissement de la Monarchie, le centre gauche ne se révoltera pas contre le jugement et la volonté de la France...

Il semble que la politique intérieure de la République ne puisse plus que vaquer à ce travail électoral. Quant à sa politique extérieure, elle reste toujours incertaine, maladroite, malheureuse. Après avoir eu une attitude altière, comme si rien ne devait ou ne pouvait fléchir sa menace, M. de Freycinet a cédé, en Égypte, dans l'affaire du *Bosphore égyptien*. Il a bien voulu accepter de Nubar-Pacha une demi-réparation. Nubar-Pacha a daigné rouvrir l'imprimerie de ce journal, et, selon la condition

que lord Granville lui-même avait indiquée en répondant à une question de lord Salisbury, il est venu en personne « exprimer au consul français ses regrets des erreurs commises dans l'exécution du décret légal du gouvernement égyptien ». Mais aucun des agents qui avaient molesté, presque brutalisé le consul français, n'aura été puni. Si donc la réparation obtenue par M. de Freycinet peut suffire à l'intérêt matériel du *Bosphore égyptien*, elle est insuffisante à l'intérêt moral de la France : les capitulations ont été réellement violées et l'attentat n'a pas été vraiment vengé; le droit du journal était contestable, tandis que celui de la France était indéniable et voulait une satisfaction éclatante. Mais la France expie au Caire les fautes mêmes de M. de Freycinet, après celles de M. Waddington : elle est faible, elle est à peine respectée dans cette région du Nil où elle a été si honorée, où elle a comme dominé, pendant quarante années de ce siècle; elle y trouve maintenant derrière le khédive, dès la moindre querelle, l'autorité arrogante de l'Angleterre... La République n'a pas plus à célébrer en Asie qu'en Afrique les mérites de sa diplomatie. Elle a laissé créer au Congo un nouvel État, tout un empire, dont le roi des Belges agrée la souveraineté nominale; elle a été jusqu'à favoriser la formation de cet État, en lui incorporant une portion du territoire qu'elle possédait et en lui livrant, avec une partie du rivage, l'accès de l'Océan. Dieu veuille que nous n'apprenions pas, tôt ou tard, que cet État qui peut si aisément, sous sa forme encore vague, être un objet de courtage, de trafic, est devenu le bien propre de telle ou telle puissance avide et redoutable! La République a eu dans l'Annam une égale générosité. Le traité de Hué, hier ratifié par la Chambre, nous assurait, quand M. Harmand le signa, la possession de quatre provinces, dont l'une aurait agrandi la Cochinchine et dont les trois autres eussent arrondi le Tonkin. Ces avantages, la République les a jugés surabondants. Elle y a renoncé. Voilà une modération, une tempérance que M. Jules Ferry aurait bien dû pratiquer, au Tonkin, quand la Chine lui promettait d'exécuter fidèlement le traité de Tien-Tsin et qu'elle lui offrait une indemnité pour les victimes du combat de Bac-Lé! Il eût épargné à la France une somme de 259 millions; le sang de nos soldats n'aurait pas coulé à Kelung, à Chu, à Tuyen-Quan, à Langson; la guerre n'aurait pas eu pour fin une autre défaite, une autre retraite de notre pauvre drapeau; la Chine triomphante ne s'enorgueillirait pas aujourd'hui de la paix qu'elle nous accorde. Car tous ces sacrifices auront été vains; ces douleurs, ces hontes auront été sans compensation : le premier article du protocole signé, le 4 avril, par M. Billot et M. Campbell, stipule que, « d'une part, la Chine consent à ratifier la convention de Tien-Tsin, du 11 mai 1884 », et

que, « d'autre part, la France déclare qu'elle ne poursuit pas d'autre but que l'exécution pleine et entière de ce traité. » Neuf mois de dépenses et de pertes inutiles... Ah! la République a raison de souhaiter que les électeurs aient le temps d'oublier un peu cette néfaste expédition du Tonkin! Mais l'oubli sera difficile. Est-ce qu'il ne restera pas au Tonkin trente à trente-cinq mille de nos soldats pour l'occuper? Et ne faudra-t-il pas inscrire au budget une somme de 30 à 40 millions, pendant chacune des années que cette occupation durera?...

M. Brisson, qui a un tel souci d'opérer pour la plus grande gloire de la République « la concentration de toutes les forces républicaines », a dû plus d'une fois se dire, pendant la querelle de l'Angleterre et de la Russie, qu'il y avait peut-être, pour la sécurité autant que pour l'honneur de la France, un intérêt non moins urgent à opérer la concentration de toutes ses forces nationales. Quel serait bientôt l'état de l'Europe, dans un conflit de l'Angleterre et de la Russie; quel serait, dans le trouble de l'Europe, le péril de la France, personne ne l'ignore, pas même M. Grévy. Après de violentes alarmes, on s'est un peu rassuré. Le gouvernement anglais avait demandé un crédit extraordinaire de 275 millions; les lords le lui avaient accordé, à l'unanimité. On travaillait sans relâche dans les arsenaux. M. Gladstone avait parlé haut comme un homme décidé à la guerre : « Il y a lieu de se préparer à toute éventualité », s'était-il écrié. L'émotion était telle qu'on avait pu hardiment annoncer la guerre, le jour où une fausse nouvelle était venue apprendre au public anglais que le général Komaroff, abrégeant de douze milles la distance entre ses avant-postes et les murs de Hérat, avait occupé Meruchak. Tout à coup, on s'est calmé. M. Gladstone a repris ses habitudes pacifiques, ses sentiments humanitaires. Lord Granville a imaginé une proposition que M. de Giers a divisée, non sans habileté, pour procéder à un arrangement qui ménage l'orgueil militaire de la Russie en laissant à l'orgueil diplomatique de l'Angleterre une satisfaction plus ou moins apparente, plus ou moins fictive, dont elle se contentera. On ne se préoccupera plus de savoir si c'est le général Komaroff ou le général Lumsden qui s'est trompé dans la relation du combat de Kushk; si les Russes ont provoqué les Afghans ou si les Afghans ont provoqué les Russes, le 30 mars On s'enquerra seulement si la convention du 17 mars a été bien ou mal interprétée par les Russes. On étudiera de nouveau la ligne de frontière marquée sur le plan de M. Lessar, pour la délimitation des territoires russes et afghans. Selon toute vraisemblance, l'Angleterre reconnaîtra que cette ligne met du côté de la Russie la possession de Penjdeh. Il ne lui restera qu'à obtenir de la Russie une bonne promesse, celle de ne pas

s'emparer de Hérat, et, temporairement, l'accord sera rétabli. L'Angleterre n'aura eu d'autre profit, dans cette querelle, que celui de s'assurer un prétexte, une excuse, pour évacuer le Soudan. C'est peu, en comparaison du tort qu'elle aura souffert : car sa fierté aura paru s'humilier et, d'un bout de l'Asie à l'autre, son prestige en sera diminué. Mais elle a dû bien calculer ses chances; elle a pu prévoir avec une sorte de certitude les très graves dommages qu'elle aurait à supporter. Elle a senti, de Constantinople à Berlin, des menaces, les unes qui ne se dissimulaient pas, les autres mystérieuses, mais qui toutes pouvaient justement l'effrayer. Nous voulons donc croire qu'elle a été sage en s'abstenant d'une guerre dont les conditions étaient vraiment terribles. Nous avons le droit de ne pas la complimenter de la politique qui la met dans des nécessités si pénibles. Mais, cette paix dont l'Angleterre frémissante peut se plaindre au fond de son cœur, nous n'avons, nous, qu'à nous en réjouir pour l'Europe, pour la France, pour l'humanité.

Il faudra encore plus de soins, plus de négociations, plus de temps pour apaiser le « Kulturkampf » à Berlin que pour régler ce différend de l'Angleterre et de la Russie. M. de Bismarck garde ses lois de mai avec une obstination qui doit, certes, lui valoir l'admiration de M. Jules Ferry, son disciple et son émule. S'il a un peu tempéré la dureté de ces lois, c'est seulement par un arbitraire dont les catholiques ne sauraient se contenter et dont ils ont plutôt à s'inquiéter. Combien M. de Bismarck a de peine et met de lenteur à corriger, malgré la leçon de sa propre expérience, l'odieux de sa politique religieuse, on le voit à Cologne et à Posen, où il semble s'être évertué à rendre de plus en plus difficile, presque impossible, le remplacement des deux archevêques, Mgr Melchers et Mgr Ledochowski, qu'il avait brutalement destitués, bannis. La patience de Léon XIII, la fidélité de l'Eglise et Dieu finiront bien par avoir raison de M. de Bismarck et de ses lois. Mais Léon XIII ne veut pas seulement la paix dans les affaires de l'Église et de l'État; il veut l'ordre dans les rapports mêmes de la Papauté, des évêques et de tous les catholiques, quel que soit leur caractère. Cet ordre a été troublé çà et là, plus d'une fois, par certains laïques qui prétendent être des journalistes religieux et qui s'attribuent dans leurs gazettes une sorte de sacerdoce. Faux clercs, docteurs sans titres, catéchistes imposteurs, théologiens d'aventure, ces laïques se font si bien de leur profession de journaliste un emploi ecclésiastique qu'ils s'érigent en Pères de l'Église et qu'ils tiennent de petits conciles dans leurs cabinets de rédaction : ils disputent superbement sur le dogme; ils dissertent arrogamment sur le droit canonique; ils se plaisent surtout à prononcer sur l'orthodoxie du prochain. Il y a quelques jours, dans une lettre pastorale, l'ar-

chevêque de Bordeaux disait d'une catégorie de ces audacieux : « Il s'est malheureusement rencontré des chrétiens plus zélés que prudents, plus catholiques que le pape et les évêques, et qui, sans autre mandat que celui qu'ils se sont donné eux-mêmes, ont prétendu représenter et personnifier l'Église, et qui l'ont tristement compromise en l'inféodant à leurs partis politiques. Nous ne calomnions certes pas. N'ont-ils pas expressément déclaré qu'on ne pouvait être catholique orthodoxe qu'à la condition d'arborer leur drapeau? Dans leurs journaux passionnés et dans certaines de leurs réunions, on n'a pas toujours tenu compte des si sages conseils que donnait Léon XIII aux cercles catholiques d'Espagne, de ne jamais mêler aux intérêts de la politique humaine la cause sacrée de la religion. » Déjà, en Espagne, l'archevêque de Valladolid, six évêques de sa province et le vicaire capitulaire de Tolède avaient rappelé aussi sévèrement que justement aux journalistes catholiques leurs vrais devoirs. Or Léon XIII a sanctionné cette admonition des évêques espagnols par une lettre solennelle du cardinal Jacobini qui a infligé un blâme au *Siglo futuro*, en condamnant les opinions que, sous l'inspiration de M. Nocedal, ce journal avait émises sur l'autorité des évêques et sur celle des nonces. Antérieurement, une note officielle de l'*Osservatore romano* avait non moins blâmé le *Journal de Rome* qui s'était insolemment permis de qualifier le *Moniteur de Rome* « d'organe de la secte catholique libérale » et qui, de plus, l'avait calomnié, outre qu'il attaquait en même temps un prélat de la cour romaine. Ces actes du Pape étaient nécessaires. Qu'un journal, qui se targue d'être quotidiennement, entre une diatribe politique et une annonce financière, le porte-parole de l'Église, ose régenter les évêques; morigéner, menacer, insulter même ceux de ces évêques qui ne se sont pas rangés à sa doctrine, à son opinion; les traiter en hérétiques; détruire le respect qui leur est dû; opposer les uns aux autres les évêques dociles et les évêques indépendants; armer ceux-là contre ceux-ci; invoquer les évêques contre les nonces; censurer les nonces, après leur avoir contesté leurs pouvoirs sacrés, et, derrière eux, atteindre de tel ou tel doute, de tel ou tel soupçon, le Pape lui-même; c'est un scandale et un mal. Remercions Léon XIII d'avoir signifié que le scandale devait cesser : l'Église a bien assez des maux dont la frappent les implacables ennemis qui lui ont déclaré la guerre.

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE SOCIALISME D'ÉTAT EN 1793

La Révolution. Le gouvernement révolutionnaire, t. III, par M. Taine.

M. Taine nous donne la troisième partie de ce bel ouvrage dont je saluai l'apparition dans le *Correspondant*, il y a quelques années. Plus l'auteur avance dans sa route, plus son pas devient ferme et alerte, plus il semble assuré de la direction et du terme. Cet esprit si distingué est en progrès constant; sa méthode se perfectionne, son horizon s'élargit, mais, il faut le reconnaître, la tâche de l'historien s'est trouvée simplifiée dans ce troisième volume par la terrible clarté et l'effroyable unité du drame. Ici, plus d'hésitation possible. Au début de la révolution française, tout est obscurité et trouble. Les cœurs les plus droits, les âmes les plus élevées hésitent, marchent comme à tâtons et reculent souvent après s'être avancées. Cela fut vrai pour les contemporains. Cela l'est encore pour ceux qui, à un siècle de distance, essayent de se reconnaître dans ce dédale. Avons-nous tous renié les principes de 89, tous dit anathème à la Déclaration des droits. Et pourquoi ces réserves, ces doutes, ces réticences? C'est que, en effet, l'ancien régime s'écroulait comme une bâtisse trop ancienne et trop longtemps négligée, il fallait reconstruire ou réparer; nul homme de bonne foi ne saurait le nier; seulement, il eût fallu employer d'autres matériaux et choisir d'autres architectes.

A dater des 5 et 6 octobre 1789, la lumière, une terrible lumière, celle de l'incendie, éclaire tous ceux qui ne voulaient pas systématiquement fermer les yeux. « Il n'y eut plus à l'Assemblée un honnête homme qui conservât aucune illusion », dit Malouet; l'aveu de ce libéral, de ce constitutionnel sincère est significatif. Ceux qui assistèrent, comme lui, à cette orgie de la populace, ceux qui virent le cortège sinistre du roi traîné à Paris dans son carrosse, aux portières desquelles ballottaient les têtes poudrées et frisées, après le massacre, des gardes du corps égorgés, ceux-là comprirent. En province, il se peut que l'infatuation ait été plus tenace, que les accalmies momentanées aient fait renaître l'espoir éteint, mais le 10 août, mais les massacres de Septembre vinrent à bout des entêtements les plus rebelles. Les élections de l'Assemblée, qui se nomma la Convention, se firent sous le couteau,

la conscience publique était, à la fois, stupéfiée et terrifiée. Plus de résistance, plus de protestation, la victime est résignée et attend le bourreau.

Dans les deux premiers volumes, M. Taine nous a d'abord présenté un tableau de l'ancien régime, de son organisation, de sa raison d'être, de son utilité et de sa force dans le passé, de son affaiblissement et de son impopularité dans le présent. Nos lecteurs ont encore le souvenir présent de cette exposition magistrale. L'auteur nous peint ensuite l'état d'esprit de la nation, ce mélange d'âpres convoitises dans le peuple, d'envie rongeante dans les classes moyennes, de légèreté et d'ambition dans les classes supérieures; tous applaudissant à la curée de la royauté et se disputant par avance ses dépouilles. Mais l'homme mauvais n'est pas l'homme complet, à ses appétits égoïstes se joint un véritable amour du bien. Sans doute, en 89, on recherche son profit, mais on croit qu'il est compatible avec le gain de tous, aux dépens de la bête, de cette victime engraissée par les siècles, de la monarchie. Puis M. Taine, scrutant les consciences et les âmes, nous explique, à sa manière, le travail intellectuel qui s'est fait dans ces cerveaux de gentilshommes, de magistrats, de bourgeois, de savants, de littérateurs. Comment, peu à peu, les croyances anciennes ont disparu, quelle est la nouvelle doctrine philosophique qui les remplace; il nous montre cette conversion presque universelle de la France lettrée à une théorie de sophiste, vaine, creuse, fausse, illogique, étayée sur des faits mensongers, sur une étude de l'histoire propre à faire rire un enfant de nos jours, sur des notions ridicules relatives à l'état des peuples sauvages, sur une Chine de paravent, un Huron voltairien, un âge d'or d'opéra, sur un Adam s'éveillant à la sensation, orné de vertus naturelles et de goûts nobles, animé d'une bienveillance universelle d'autant moins méritoire qu'il est seul au monde.

« Tous les chemins mènent à Rome », dit le vieux proverbe. Il est consolant, pour la raison humaine, de voir que, en effet, quand un esprit éclairé, une conscience droite, un désintéressé de l'ambition vulgaire, s'attache à l'étude d'une de ces grandes questions qui passionnent l'humanité, il voit juste, il raisonne correctement; et, si son rayon visuel ne lui permet pas toujours d'embrasser l'ensemble, la partie du tableau qu'il contemple est vue sous son véritable jour. La vérité est un carrefour; prenez n'importe quel chemin, mais ne quittez pas la voie, vous arriverez au centre. En histoire, en économie politique, en littérature même, dégagez-vous de tout intérêt personnel, de tout esprit de parti, tâchez d'oublier vos préjugés, ne tenez pas compte de notions superficielles et mal

digérées, efforcez-vous d'apprendre et enseignez quand vous aurez appris, soyez un sage, en un mot, un honnête homme, et si votre cerveau est convenablement organisé, vous resterez dans le vrai et vous pourrez servir de guide.

N'est-ce pas là un spectacle que nous donnent en ce moment même M. Jules Simon, M. Vacherot, M. Taine et tant d'autres; les uns toujours modestes et sages, les autres assagis par les années, les déboires et, je n'en veux pas douter, par les appels de la conscience. Vous entendez d'éloquents aveux, vous saluez de surprenants retours; c'est que chacun ayant pris sa voie, voie souvent bien longue et peu directe, et ayant progressé sans défaillance, arrive successivement au terme, à ce carrefour dont je parlais, à la vérité.

Mais quelle vérité? A coup sûr, dira-t-on, ce n'est pas la vérité religieuse. Hélas! non, bien que nous soyons en droit de concevoir beaucoup d'espérances, voyant tant de bonne foi et constatant de si grands changements. Non, ces hommes ne sont pas encore des nôtres et n'en seront peut-être jamais. Pourquoi cela? c'est le secret de Dieu; mais la foi absolue, la foi chrétienne, ne l'oublions pas, est une vertu, un effort, une aspiration du cœur et une soumission de la volonté. C'est là ce qui fait son mérite et son prix. L'évidence d'un théorème de mathématiques ne saurait lui convenir.

Dieu me garde de ce blasphème que la raison n'est pas en parfait accord avec la foi, mais cette raison doit être, en même temps, celle de l'esprit et celle du cœur; elles se complètent l'une l'autre : une seule ne suffit pas.

La lumière éclatante et complète, telle que nous la concevons, manque peut-être encore à M. Taine. Mais combien l'étude des faits et la réflexion ont étendu la vue du philosophe et changé son horizon! Quelle distance sépare les *Philosophes français* des *Origines de la France contemporaine!*

Qu'on en juge :

M. Taine, examinant le programme jacobin et la conception de l'homme idéal que ce programme suppose et impose, met en regard le civilisé tel que l'ont fait dix-huit siècles de christianisme, ses besoins nouveaux et le développement de la conscience. Le programme jacobin n'est, au fond, qu'une tentative violente de restauration de l'homme antique; tentative misérable et infructueuse, non seulement parce que l'être nouveau créé par la civilisation diffère totalement du païen, mais parce qu'il lui est supérieur.

« En effet, nous dit-il, si les circonstances extérieures sont différentes, le fond de l'âme elle-même a changé, et il s'est développé dans l'homme moderne un sentiment qui répugne au contrat antique.

Sans doute, en des situations excessives et sous la contrainte d'une nécessité brutale, je pourrai donner parfois mon blanc-seing indéterminé et temporaire. Mais jamais, si je comprends le sens exact des termes, je ne signerai de bonne foi l'abandon total et permanent de moi-même; cela serait contre la *conscience* et contre l'*honneur*, et ces deux choses-là ne s'aliènent pas. Mon honneur et ma conscience ne doivent pas sortir de mes mains; j'en suis le seul dépositaire et le gardien; je ne les remettrais même pas à mon père. Il y a là deux mots nouveaux qui expriment deux idées inconnues aux anciens; l'une et l'autre de sens profond et de portée infinie. Comme elle, comme un bourgeon isolé qui s'isole de sa tige et pousse à part sa racine propre, l'individu s'est détaché de la communauté primitive, clan, famille, caste ou cité dans laquelle il vivait indistinct et confondu, et a cessé d'être un organe et un appendice, il est devenu une personne. La première de ces idées est d'origine chrétienne, la seconde d'origine féodale, et les deux, ajoutées, bout à bout, mesurent la distance énorme qui sépare une âme antique d'une âme moderne.

« Seul, en présence de Dieu, le chrétien a senti fondre, en lui, comme une cire, tous les liens qui mêlaient sa vie à celle de son groupe : c'est qu'il est face à face avec le juge, et ce juge infaillible voit les âmes telles qu'elles sont, non pas confusément et en tas, mais distinctement une à une. A son tribunal, aucune n'est solidaire d'autrui, chacune ne répond que de soi, ses actes seuls lui sont imputés. Mais ces actes sont d'une conséquence infinie, car, elle-même, rachetée par le sang d'un Dieu, est d'un prix infini; par suite, selon qu'elle aura ou n'aura pas profité du sacrifice divin, sa récompense ou sa peine sera infinie : un jugement final s'ouvre pour elle, une éternité de supplices ou de délices. Devant cet intérêt disproportionné, tous les autres s'évanouissent; désormais sa grande affaire est d'être trouvée juste, non par les hommes, mais par Dieu; et, chaque jour, recommence en elle l'entretien tragique dans lequel le juge interroge et le pécheur répond. Par ce dialogue qui a duré dix-huit siècles et qui dure encore, la conscience s'est affinée, et l'homme a conçu la justice absolue. Qu'elle réside en un maître tout-puissant, ou qu'elle subsiste en elle-même à la façon des vérités mathématiques, elle commande d'un ton supérieur, et ce qu'elle commande doit être accompli, coûte que coûte; il y a des devoirs stricts auxquels tout homme est rigoureusement astreint. Nul engagement ne l'en dispense; s'il y a manqué parce qu'il a pris des engagements contraires, il n'en est pas moins coupable, et, de plus, il est coupable de s'être engagé... Ainsi sa faute lui apparaît comme double et l'aiguillon intérieur le blesse deux fois.

C'est pourquoi, plus une conscience est délicate, plus elle a de peine à se démettre; d'avance, elle répugne à tout pacte qui pourrait la conduire à mal faire et refuse à des hommes le droit de lui imposer des remords[1]. »

Cette belle et juste définition du rôle de l'homme chrétien dans la société moderne, M. Taine la prend-il à son compte, est-ce un de nous qui parle ainsi? Je n'ose l'espérer, mais le volume qui vient de paraître ne contient pas un mot qui indique que, dans la pensée de son auteur, la politique ou la philosophie aient trouvé quelque autre mobile d'égale puissance propre à remplacer celui de la foi dans les âmes. Si le philosophe doute toujours, l'historien et le penseur affirment résolument. Hors de la foi, semble-t-il nous dire, point de salut pour les peuples et pour les gouvernements.

I

Si M. Taine arrive ainsi remarquablement préparé par ses études antérieures, par l'étendue de ses vues, par la hauteur et l'indépendance de son caractère, à l'exposition de la tourmente révolutionnaire dans sa période la plus aiguë, il n'en rencontre pas moins des difficultés singulières pour traiter le sujet selon la méthode qui lui est propre et en restant l'égal de lui-même. Ce n'est pas une histoire qu'il écrit, c'est la philosophie d'une histoire : inauguré par Bossuet et par Montesquieu, adopté plus tard par M. de Tocqueville et par Carlyle, ce genre rencontre peu d'adeptes, en raison de la supériorité de talent qu'il suppose, qu'il appelle en quelque sorte, et qui demande à être pleinement justifié pour ne pas exposer celui qui s'y renferme au ridicule le plus mortifiant. « Des nouvelles! des nouvelles! les réflexions, je m'en charge », répétait une des amies de Mme de Sévigné, la maréchale de Clérembaut. Des récits! des récits! pourrait-on dire à l'historien, les réflexions, nous nous en chargeons. Eh bien, M. Taine, de parti pris, ne fait pas de récit. Je vous fournirai des faits en grand nombre, semble-t-il nous répondre, mais ces faits ne seront que des arguments, les instruments d'un plaidoyer ou plutôt d'un réquisitoire.

Il semble que cette manière d'envisager et de faire revivre le passé doit paraître étrangement déplaisante lorsqu'elle s'adapte à un drame aussi émouvant que celui de la Terreur. En présence de ces têtes qui tombent, à la vue de ce sang qui coule à flots, ai-je le loisir de philosopher, de réfléchir, de comparer? La colère ou les larmes : il n'y a pas de place dans l'âme pour d'autres senti-

[1] Page 127, *la Révolution.*

ments, et d'ailleurs que peut-on apprendre de nouveau? Tous, nous croyons savoir la Terreur. Nous l'avons rêvée, si nous ne l'avons pas vue. Chacun de nous n'a-t-il pas, en outre, dans ses souvenirs de famille, quelque catastrophe poignante, quelque récit terrifiant, qui nous touchent plus que toutes les histoires, parce que ces faits font en quelque sorte partie de notre patrimoine. Jeune fille de seize ans, traînée à l'échafaud pour une lettre écrite en encre sympathique à un frère émigré; vieille grand'mère décapitée sur le même échafaud que cette enfant; famille anxieuse, groupée autour du foyer à demi éteint et comptant les minutes qui la séparent de l'heure où cessent les arrestations, où le pas lourd et aviné des sicaires de la section ne retentit plus dans le silence des soirées muettes. Et ceux d'entre nous qui appartiennent aux provinces de l'Ouest, du Centre et du Midi, nos compatriotes de Nantes, de Toulon, d'Aix, de Marseille et de Lyon? le théâtre, le roman, l'histoire sous toutes ses formes, ont tenté de nous retracer ces inénarrables scènes. Si la brume du passé semble envelopper l'ancien régime, une vive lumière se projette sur ce fond obscur et éclaire les années qui s'écoulèrent entre le 21 janvier et le 18 brumaire. Le langage est resté le même, la phrénologie révolutionnaire n'est pas démodée, les divisions territoriales subsistent et les lois civiles ont peu changé.

M. Taine ne s'est pas laissé arrêter par ces considérations qui se présentaient d'elles-mêmes à son esprit. « Je ne vous interdis pas l'émotion ni l'indignation, car ces sentiments, je les éprouve, semble-t-il nous dire, mais vous croyez connaître la Terreur, et vous ne savez pas un mot de son histoire. » Il ne nous exprime pas avec cette franchise une vérité aussi déplaisante, mais il fait mieux, il nous la prouve.

Nous ne prétendons pas ici résumer, en son entier, le livre de M. Taine. Analyser une analyse, n'est pas chose aisée; et quoiqu'elle semble parfois un peu touffue, cette œuvre est si compacte, les parties en sont si étroitement unies et enchevêtrées les unes dans les autres, qu'il est particulièrement difficile de tailler dans ce bloc un morceau séparé. Cependant nous voudrions attirer plus particulièrement l'attention sur un aperçu très neuf de l'auteur.

La Terreur nous est généralement familière sous trois aspects : celui du bourreau, celui du représentant et celui du militaire.

Les grandes séances de la Convention, *l'organisation de la victoire*, et l'échafaud, voilà ce qui compose notre bagage. M. Taine y ajoute un quatrième tableau que la plupart des lecteurs n'ont jamais contemplé. On pourrait le nommer : Un essai en grand du socialisme.

II

La Constituante et la Législative n'avaient détruit, en vertu de leurs lois, qu'une portion de la richesse publique et dépouillé que certaines classes. Le clergé, la noblesse, la haute bourgeoisie, le grand commerce, les rentiers, avaient été entièrement ruinés ou partiellement atteints; mais, d'une part, le paysan s'était enrichi, et, de l'autre, le droit de propriété était reconnu et respecté, en principe; enfin, la nation était en paix avec ses voisins. Quand la confiscation n'atteint que des catégories de citoyens et qu'elle se colore d'un semblant d'équité, quelque mensonger que soit le prétexte, les autres classes se rassurent et se consolent, surtout quand elles s'imaginent qu'elles auront part au butin. Ce fut là ce qui se vit. Les rentiers, payés en assignats, perdaient beaucoup sur le change. Mais la banqueroute avait été évitée, et ils comptaient sur des jours plus heureux et un relèvement du crédit public. Même illusion chez les commerçants et les banquiers, les premiers se disant : c'est une crise passagère; les autres croyant apercevoir dans les complications financières, elles-mêmes, des occasions assurées de bénéfices et d'affaires. Le haut clergé et les ordres religieux, seuls, semblaient irrévocablement atteints. Mais leur sort apitoyait peu. Quant aux émigrés, tout haut on s'écriait : c'est justice! tout bas l'on murmurait, en pliant les épaules : point de bataille sans morts!

Le paysan, je le répète, était satisfait. Les droits féodaux supprimés avaient été pour lui un gain sans compensation, car si l'impôt foncier pesait lourd sur ses épaules, cet impôt n'était qu'imparfaitement payé, et le fisc n'osait plus se montrer rigoureux. En outre, les plus aisés de cette classe avaient acheté à vil prix les biens nationaux dont la vente avait donné lieu à un commerce très lucratif et très répandu. A une époque où l'industrie n'occupait pas le cinquième des bras, cette prospérité relative du cultivateur donnait donc au gouvernement nouveau une sécurité et une force considérables. Le peuple des campagnes était satisfait, le peuple des villes rassuré et flatté, et les classes moyennes se consolaient de leur appauvrissement dans la contemplation de leur grandeur et de leur importance nouvelles.

C'est ainsi que la fièvre, à ses débuts, procure quelquefois une sensation de force et de chaleur, qui ne semble pas entièrement déplaisante. Seulement, si elle s'accroît et se prolonge, elle torture, puis elle tue.

La fièvre révolutionnaire durait.

A dater du 10 août, de l'emprisonnement du roi et des massacres de Septembre, la crise éclate.

Après le 10 août, nous dit M. Taine, les journaux des jacobins, à Paris, et leurs commissaires, dans les départements, ont prêché « la loi agraire, la promiscuité des biens, le nivellement des fortunes, le droit, pour chaque portion du souverain », de se pourvoir de force aux dépens des possesseurs d'avances et de subsistances, la chasse aux riches, la proscription « des propriétaires, des gros marchands, des gens de finance et de tous les hommes à superflu ». Dès les premiers mois de la Convention, le dogme de Rousseau, « que les fruits sont à tous, que la terre n'est à personne », s'est étalé comme une maxime d'État, et, dans les délibérations de l'Assemblée souveraine, le socialisme affiché prend l'ascendant, puis l'empire. Selon Robespierre, « tout ce qui est indispensable pour conserver la vie est une *propriété commune à la société tout entière*. Il n'y a que l'excédent qui soit une propriété individuelle et qui soit abandonnée à l'industrie des commerçants ». Sous la domination de la plèbe et de la Montagne, la Convention applique la théorie, saisit le capital partout où elle le trouve, et, en son nom, on déclare aux pauvres « qu'ils trouveront dans le portefeuille des riches de quoi subvenir à leurs besoins [1] ».

Par-delà ces atteintes éclatantes et directes, une atteinte indirecte et sourde, mais encore plus profonde, sapait lentement par la base toute propriété présente et future. Les affaires de l'État sont les affaires de tout le monde, et, quand l'État se ruine, tout le monde est ruiné par contre-coup. Car il est le plus grand débiteur et le plus grand créancier du pays, et il n'y a pas de débiteur si insaisissable ni de créancier plus absorbant. Sous la pression jacobine, les curateurs de la France ont administré comme si, de parti pris, ils voulaient ruiner leur pupille. En premier lieu, ils lui ont enlevé les trois quarts de son revenu. Pour plaire au peuple et appliquer la théorie, les impôts de consommation, gabelle, aides, octrois, droits sur le sel, sur les boissons, sur la viande, sur les tabacs, les cuirs et la poudre, ont été abolis, et les taxes nouvelles par lesquelles on a remplacé les anciens impôts, lentement assises, incomplètement réparties, difficilement perçues, ne rentrent pas. Au 1er février 1793, sur la contribution foncière et mobilière de 1791, au lieu de 300 millions, le trésor n'en avait touché que 150; sur la contribution foncière et mobilière de 1792, *il n'avait rien touché du tout*... l'arriéré total montait à 632 millions... les assignats perdaient 50 pour 100. A côté de ce gouffre, les jacobins en avaient ouvert un autre plus large, celui de la guerre; pendant le premier semestre de 1793, ils y jetaient *par*

[1] Décrets pour établir dans *chaque commune* une taxe sur les riches, afin de proportionner aux salaires le prix du pain, et, dans chaque grande ville, une autre taxe pour lever une armée de sans-culottes salariés, 7 avril; décret ordonnant l'emprunt forcé d'un milliard sur le riche, 20, 21 mai.

mois 140, puis 160, puis 190 millions ; la guerre et les subsistances engloutissaient près de 300 millions par mois, et plus on versait dans les vieux gouffres, plus ils se creusaient [1].

Aussi l'assignat continue-t-il à baisser de valeur de 55 francs en janvier 93 ; il tombe à 47 francs en avril, et à 33 francs en juillet.

Voilà les créanciers de l'État fraudés de la moitié des deux tiers de leur créance, et non seulement les créanciers de l'État, mais tous les créanciers quelconques, puisque tout débiteur quelconque a le droit de s'acquitter en assignats. Comptez-les, si vous pouvez, ces particuliers fraudés de leur créance sur un particulier quelconque, bailleurs de fonds et commanditaires dans une entreprise privée d'industrie et de négoce, prêteurs d'argent par contrat avec clause de payement plus ou moins lointaine, propriétaires qui ont loué leur terre ou leur maison pour un laps de plusieurs années, propriétaires d'une rente viagère sur un particulier ou sur un domaine, industriels, négociants, cultivateurs qui ont vendu à terme leurs produits manufacturés, leurs marchandises ou leurs denrées, commis et clercs à l'année, employés subordonnés, domestiques, ouvriers même, engagés à temps pour un salaire fixe. Pas un de ces gens-là dont le capital remboursable en assignats, ou le revenu, payable en assignats, ne se réduise incessamment et à proportion de la baisse que les assignats subissent; en sorte, que non seulement l'État fait banqueroute, mais que, légalement et par sa faute, tous les débiteurs de France font banqueroute avec lui.

Qui osera donc prêter à longue échéance? Si quelqu'un prête encore, ce n'est pas à l'année, mais au mois, et l'intérêt qui était de 6,5, ou même 4 pour 100 par *an*, avant la révolution, est maintenant à 2 pour 100 par *mois*, et sur gages ; il montera plus haut tout à l'heure, et, à Paris, à Strasbourg, on le verra, comme dans l'Inde et dans les pays barbaresques, s'élever à 5, 6, et même 7 pour 100 par mois.

Quel possesseur de matières premières et de matières ouvrées aura fait à ses clients le crédit indispensable de trois mois? Quel gros industriel voudra fabriquer, quel gros commerçant voudra expédier, quel propriétaire riche ou aisé voudra bâtir, dessécher, endiguer, assainir, réparer, ou même entretenir, avec la certitude fondée de ne rentrer que tard et à moitié dans les avances, avec la certitude croissante de n'y pas rentrer du tout.

D'année en année, et par jonchées, les grandes maisons s'écroulent : après la ruine de la noblesse et le départ des étrangers opulents, toutes les industries de luxe qui, à Paris et à Lyon, donnaient le ton à l'Europe, les fabriques d'étoffes, d'ameublement, d'objets d'art, d'élé-

[1] 300 millions d'alors représentent la raison de l'avilissement du prix de l'argent, 1200 millions de nos jours.

gance et de modes; après la jacquerie noire de Saint-Domingue et les troubles des Antilles, le grand commerce colonial, la magnifique prospérité de Nantes et de Bordeaux, les industries qui produisaient, transportaient et distribuaient le coton, le sucre et le café; après la déclaration de guerre aux Anglais, tout le commerce maritime; après la déclaration de guerre à l'Europe, tout le commerce continental, faillites sur faillites, débâcle universelle, revue du travail en grand, organisé et largement fructueux : à la place des industries productives, je ne vois plus que les industries destructives, celles de la vermine agricole et commerciale, celle du brocanteur et du spéculateur, qui démeublent les hôtels et les abbayes, qui démolissent un château ou une église pour en vendre les matériaux à vil prix, qui trafiquent des biens nationaux pour les exploiter au passage. Tâchez de vous figurer le mal qu'un possesseur provisoire, endetté, besoigneux, pressé par les échéances, peut et doit faire au domaine précaire de provenance douteuse qu'il n'espère point garder et duquel, en attendant, il tire tout le profit possible.

Mais, jusqu'alors, une classe est encore ménagée, ou, plutôt, moins écrasée que les autres.

Seul, parmi ces millions d'hommes qui cessent de travailler ou qui travaillent à contre-sens, le petit cultivateur travaille, et fructueusement; soulagé de l'impôt, de la dîme et des redevances, acquéreur à bon compte, ou sans bourse délier, d'un lopin de terre, il a du cœur à l'ouvrage; il a calculé que désormais sa récolte ne sera plus rognée par les prélèvements du seigneur, du décimateur et du roi, qu'elle sera tout entière à lui, à lui seul, et, plus les villes crient famine, plus il compte la vendre cher. C'est pourquoi il a labouré, et plus rudement qu'à l'ordinaire; même il a défriché, ayant le sol gratis ou presque gratis et peu d'avances à fournir, n'ayant pas d'autre emploi pour ses avances, qui sont ses semences, son fumier, le labeur de ses bêtes et de ses bras, il a ensemencé, récolté, fait du blé à force. Peut-être y aura-t-il disette pour les autres objets de consommation... Il se peut que, par les maladroites transformations de l'agriculture, les denrées de seconde nécessité, la viande, le vin, les liqueurs deviennent rares. A tout le moins, l'aliment français, par excellence, est là, sur pied, dans les champs, ou en gerbes dans les granges; en 1792, en 1793, et même en 1794, il se trouve assez de grains en France pour fournir le pain quotidien à tous les Français [1].

Le socialisme d'État a donc accompli la première partie de son œuvre. Il a d'abord frappé le clergé; tout l'y conviait : la convoitise

[1] P. 477, *les Origines*.

comme la haine religieuse; c'est la caractéristique de toutes les révolutions modernes. Presque simultanément la noblesse a été dépouillée. On lui a d'abord enlevé ses redevances, puis on a établi des catégories de confiscation : l'émigration, la mort civile, l'emprunt forcé. De la noblesse on a passé à la banque et au haut commerce; tout guillotiné perd, avec la vie, la disposition de ses biens qui font retour à l'État, et presque tout homme riche est en fuite ou égorgé. Les rares épargnés, et qui doivent cette faveur à leur affiliation au parti victorieux, sont frappés par l'impôt sur les riches. Le petit commerce et l'industrie, nous venons de le voir, sont ruinés lors même qu'on ne leur a pas directement enlevé leur capital. Il reste donc dans la nation des fonctionnaires, des gouvernants, des ouvriers, des paysans et des soldats. Les fonctionnaires et les gouvernants font liesse. Ce sont des sangsues qui aspirent les dernières gouttes de sang de la nation. Le soldat, lui, vit en grande partie sur l'ennemi, puisqu'il est envahisseur et vainqueur. Il faut, pour que la machine puisse encore fonctionner tant bien que mal, graisser les deux ressorts principaux et indispensables. Il faut nourrir l'ouvrier et le paysan; ce dernier, au début, s'en charge à lui tout seul; il possède encore son champ et sa récolte. Il est dur, il est sobre, habitué au froid. Il marche nu-pieds, son vêtement est sordide mais l'a toujours été. Ses besoins sont donc modestes, et il peut y subvenir largement. Il taille dans les bois laissés à l'abandon ce qui lui est nécessaire pour son chauffage et les réparations de son logis. La femme file le chanvre, et tricote les bas. Le tisserand du village fait la toile. Une peau de mouton est assez aisément tannée et préparée. Voilà donc le rural vêtu et logé à peu près selon ses goûts et ses habitudes, et il se nourrit mieux qu'il ne l'a jamais fait.

Il n'en est pas de même de l'ouvrier des villes, la seconde grande roue de l'horloge. Celui-là est logé gratis; qui songerait à payer un loyer? mais ses vêtements sont en loques, son gagne-pain est supprimé, et il crie la faim. Or, dans toutes les grandes cités, ce cri-là est menaçant. Cependant quand la ville ne dépasse pas 10 000 âmes, les gouvernants n'ont cure de ses plaintes. On choisit parmi la plèbe une élite dont on fait la gendarmerie révolutionnaire, celle-là, on la nourrit convenablement; quant au reste, qu'il se tire d'affaire comme il le pourra. Aussi un grand nombre émigre aux champs ou meurt de faim. Mais Paris! il faut bien le nourrir! Il en est digne à tous égards. Il est malaisé d'établir des catégories dans cette grande cité, où le peuple entier est révolutionnaire, et où, d'ailleurs, on ne veut pas donner le spectacle trop fréquent de la lutte pour l'existence entre les habitants. C'est

alors que la Convention décrète, tant pour Paris que pour les autres municipalités importantes, la réquisition légale des denrées alimentaires. Telle est la marche forcée du socialisme d'État; inspiré d'abord par les ouvriers et pour les ouvriers, ce sont eux qu'il frappe les premiers. Le paysan s'aperçoit ensuite que son éloignement et son obscurité ne lui servent pas longtemps de sauve-garde; profitant de ce qu'il considérait comme une aubaine, le paysan a d'abord haussé le prix de ses denrées.

Au lieu de 50 francs, le sac de blé vaut, à Paris, en février 1793, 65 francs; en mai 1793, 100 francs, puis 150 francs. A Paris, le pain, au lieu de 3 sous la livre, coûte 6 sous; en plusieurs départements du Midi, 7 à 8 sous, et, en beaucoup d'endroits, 10 et 12 sous [1].

Cette hausse n'a pas pour origine la pénurie; les récoltes de céréales ont généralement été assez bonnes, mais les routes sont devenues impraticables; les routes! l'orgueil de la France de l'ancien régime! puis les chevaux manquent, ils sont réquisitionnés pour la guerre, voici déjà des causes de renchérissement, mais la raison véritable de la famine dans les villes est autre et plus irrémédiable.

Le paysan ne veut plus se dessaisir; il s'est résolu à refuser les assignats, à ne plus livrer ses grains que contre espèces sonnantes; échanger du bon blé contre de mauvais chiffons de papier sale lui semble une duperie, et très justement, puisque chez les marchands de la ville, de mois en mois, il reçoit moins de marchandises pour le même chiffon [2].

Ce n'est pas tout. S'il apporte de gré ou de force son grain à la ville, un autre danger le menace : les émeutes incessantes qui ont la cherté pour cause ou pour prétexte. Arrivés aux portes d'une cité populeuse et révolutionnaire, les révoltés se jettent sur la voiture du fermier, en pillent le contenu; les femmes sont au premier rang et ce sont les plus terribles. Le conducteur dételle ses chevaux et s'enfuit épouvanté, trop heureux d'échapper à la sainte lanterne.

Cependant il faut que le citadin vive, et les autorités ne sauraient lui répondre, comme cet insolent ministre de la légende au quémandeur importun : « Je n'en vois pas la nécessité. » La nécessité, elle est pressante! Ces hommes des villes disposent de la seule force qui maintienne le gouvernant au pouvoir, tout au moins, à Paris.

C'est alors que la municipalité aux abois dépense 12 000 francs par jour, pour vendre, à bas prix, la farine dans les halles. Mais, grâce à cette concurrence, tout commerce devient ruineux pour les

[1] Taine, p. 473.
[2] *Ibid.*

fariniers, et ils y renoncent. Il faut alors nourrir directement les 60 000 fariniers, et, pour cela, dépenser 75 000 francs par jour. Alors la banlieue, qui paye au prix de la province, se rue sur la capitale qui, de ce fait, augmente de 100 000 âmes. Nouvel accroît de dépense. Quant aux boulangers, ils ne sont plus, à vrai dire, que des commis chargés de la distribution; quand ils ont fini de débiter ce qu'ils ont reçu en dépôt, ils ferment leur boutique, et cette fermeture a lieu de fort bonne heure. De là des queues qui commencent cinq ou six heures avant le lever du jour. On se bouscule, on s'injurie, on se bat, des femmes sont étouffées, les enfants pleurent la faim sur les bancs. Le spectacle est horrible, aussi quand Fouquier-Tinville, insulté dans la charrette qui le menait à l'échafaud, cherchait, dans sa rage, à rendre à la plèbe insulte pour insulte et dérision pour dérision : « Va-t'en, canaille, s'écriait-il, va-t'en chercher tes 6 onces de pain à la section! »

Parlerons-nous des autres aliments. Il est presque inutile d'en faire mention. On a renoncé à en user; pour les trois quarts des Parisiens, le prix de la viande offre aussi peu d'intérêt que le prix des diamants.

Mais plus la violence augmente, plus la denrée se fait rare. Alors intervient le *maximum* imposé aux détaillants (épiciers, bouchers, fruitiers, etc.). Une suite de décrets (15, 19, 20 août 1793, 24 février 1794) ordonne aux boutiquiers de mettre en vente journellement et publiquement les denrées de première nécessité à un prix fixé au-dessus duquel on ne pourra vendre les légumes, les fruits, le vinaigre, le vin, le cidre, la bière, l'eau-de-vie, la viande fraîche et salée, le lard, le beurre, le miel, le sucre, l'huile douce, l'huile à manger, la chandelle, le bois, le charbon, le vin, etc., tout, en un mot, tout ce qui est nécessaire à la vie.

Au bout d'un mois de ce régime, les boutiques sont vides, il faut les remplir : c'est la réquisition qui va s'en charger.

Le paysan, celui qui du moins ne se trouvait pas sur le passage des armées ou dans les provinces soulevées, avait jusqu'alors échappé à la misère générale. Son sort va devenir plus horrible que celui de l'ouvrier des villes.

Tant que les municipalités se bornèrent à acheter des denrées agricoles, le producteur, ou vendit cher, ou cacha ses récoltes quand le papier-monnaie ne lui inspira plus confiance.

Il laisse sa récolte en gerbes le plus longtemps qu'il peut, et se plaint de ne pas trouver de batteurs en grange. Au besoin, il enfouit ses grains ou il en nourrit son bétail. Souvent il les troque contre du bois, contre un quartier de porc, contre une journée de travail. La

nuit, il fait 6 lieues pour les voiturer dans le district voisin où le maximum local est fixé plus haut... surtout il dissimule son abondance, et, comme autrefois, il fait le misérable. Il s'entend avec les autorités du village, avec le maire ou l'agent national, aussi intéressé que lui à éluder la loi; il graisse la patte à qui de droit [1].

Vains expédients, la faim et la convoitise seront plus ingénieuses que lui, en dépit de ses finesses campagnardes.

De la ville la plus voisine part une troupe de bandits, commandée par un officier municipal, qui fait main basse sur le village. On fouille les greniers, les granges, les étables, et l'on trouve promptement et sans peine ces denrées si difficiles à cacher. D'ailleurs, quelque traître ou quelque peureux se trouve toujours, à point nommé, pour dénoncer l'insoumis. Non seulement, on enlève les grains et les denrées sur les charrettes réquisitionnées ou amenées à cet effet, mais, pour l'exemple, on entraîne les mains liées derrière le dos avec accompagnement de force bourrades et coups de plat de sabre les récalcitrants assez hardis pour réclamer ou se plaindre : leur compte sera bientôt fait.

Lorsqu'on en a guillotiné un certain nombre, on s'imagine que le reste terrifié se soumettra aux terribles ordonnances qui défendent de cacher les grains ou de ne pas les apporter régulièrement au marché. Sans doute, l'effet voulu est en partie produit. Le paysan ne cache plus sa récolte, mais il renonce à cultiver sa terre au-delà des quelques arpents nécessaires à sa nourriture.

Qu'à cela ne tienne, on le forcera bien à ensemencer, herser, biner, moissonner et engranger de force.

Alors les maîtres de la nation imaginent un plan de travail forcé. Le modèle de cette organisation est connu. Il fonctionnait hier encore aux colonies; c'est l'esclavage. Une troupe d'ouvriers, sous un contre-maître, défriche, bèche, ensemence, herse, moissonne et ne reçoit, pour prix de son labeur, que ce qui lui est nécessaire pour vivre et pour faire vivre le jeune bétail humain destiné à le remplacer.

Nos maîtres d'alors n'ont oublié qu'une chose : c'est que le système du travail servile ne s'improvise pas. Tout défectueux et peu lucratif au fond qu'il soit, il demande un état réglé et pacifique, une classe de gardes-chiourmes dressés à cet usage, des maîtres éclairés par leur intérêt et veillant de près à ce que le contre-maître ne fasse périr le troupeau en l'accablant, ou, par contre, qu'il n'en tire pas tout le profit possible en l'épargnant sans motif. Il faut, en outre, une police supérieurement organisée, des chiens de sang, et

[1] Taine, p. 491.

la complicité des intérêts privés pour punir ou éviter la fuite de l'esclave.

Un État est, par sa nature même, impropre à cette besogne. S'il l'entreprend, il l'exécute médiocrement et à grands frais. Mais encore, pour qu'il obtienne un résultat quelconque, faut-il qu'il débute modestement, qu'il n'accroisse sa compression que peu à peu et progressivement, afin de dresser et de compléter le personnel indispensable. Ce personnel doit être énorme quand il est au service du pouvoir central. Il faut, à l'infini, les surveillants des surveillants; les cadres d'une armée en donnent une idée assez exacte.

En pleine guerre civile et étrangère, sous la menace constante de l'insurrection des prétoriens des faubourgs qui constituaient sa véritable armée, dans l'état de suspicion terrible où les épurations successives opérées par l'échafaud jetaient les chefs du parti vainqueur, le Comité de salut public ne pouvait procéder avec méthode à cette étrange besogne qui consistait à remplacer, d'une moisson à l'autre, le travail libre par le travail servile. Du centre, c'est-à-dire de Paris, partaient, sans doute, les ordres nécessaires. « Deux ans de fer et le pilori pour tout ouvrier qui ne s'est pas fait inscrire au tableau et qui exige un salaire au-dessus du maximum. Deux ans de fer, le pilori et 300 francs pour tout propriétaire qui engage un ouvrier non inscrit ou qui reçoit le salaire au-dessus du maximum. — Recensements nouveaux, obligations pour chacun de déclarer le montant de sa récolte; vérification, confiscation en cas de déclaration inexacte; obligation de battre les gerbes, les officiers municipaux rendus responsables de la non-culture des terres; réquisition d'un certain nombre d'habitants de telle ou telle commune pour travailler dans telle autre; punition pour tout homme qui se refuse au travail, les décadis exceptés. Ordre aux municipalités des villes de mettre tous les habitants en réquisition, — des patrouilles seront envoyées dans les campagnes pour faire travailler à la moisson tous ceux qui s'occupaient d'autres ouvrages. — Cette récolte, il faut l'emmagasiner : injonction à chaque commune d'établir chez elle des greniers publics; ordre à tous les citoyens d'y verser leurs provisions en grains; défense à tout citoyen de garder chez soi au-delà de la provision d'un mois; ordres pour que les fèves, les légumes soient, au fur et à mesure de leur maturité, distribués économiquement sous surveillance, tant par tête, etc., etc.

Mais, comme le fait très justement observer M. Taine :

Après cela, il n'y a plus en pratique qu'à faire dresser et tenir à jour les nouveaux registres de noms et de chiffres dans les trente

mille municipalités qui ne savent pas compter et à peine écrire... à payer cent mille gardes-magasins et mesureurs incorruptibles qui ne détourneront rien du dépôt pour leurs amis et pour eux-mêmes; à joindre aux *trente-cinq mille* employés de la commission des subsistances deux cent mille scribes municipaux qui abandonneront leur métier et leur charrue pour faire gratuitement les distributions quotidiennes; plus précisément, à entretenir quatre ou cinq millions de gendarmes parfaits, un dans chaque famille, à demeure, pour assister aux achats, ventes ou transactions de chaque journée et pour vérifier le soir le contenu de la huche; bref, à mettre la moitié des Français aux trousses de l'autre moitié [1].

Voilà ce que le Comité de salut public ordonna, voilà ce qu'il essaya, voilà ce qu'il était fatalement conduit à faire du moment où sa force ne résidait que dans la populace des grandes cités, et voilà ce à quoi il échoua misérablement. Mais, ne l'oublions pas, après avoir mis la France à deux doigts de mourir de faim, à la lettre, si le régime de la Terreur eût duré quelques mois de plus, les deux tiers des champs n'eussent pas été ensemencés! Et cependant ce ne fut pas devant la révolte suscitée par l'échafaud, les noyades, les fusillades en masse, le sang coulant de toutes les veines de la nation que Robespierre succomba. La terreur ou la pitié furent impuissantes ou muettes. Ce ne fut pas devant la menace évidente pour tous d'une famine auprès de laquelle celles de l'Inde ou de la Chine auraient semblé de simples mécomptes agricoles, que le peuple se souleva. Il fallut, pour terrasser le monstre, la peur de quelques gredins cherchant convulsivement à détourner le couteau levé sur eux et appelant à leur aide une portion de ces bourreaux patentés qui, on ne sait trop pourquoi, se croyaient associés à leur destin. Le 9 thermidor fut un hasard! la France était résignée à périr, soit par le couperet, soit par la faim. Ceci n'est pas une phrase, une amplification de rhétorique : c'est l'exacte, la scrupuleuse vérité. Chacun avait fait son deuil de la vie, chacun savait le sort qui l'attendait et y était résigné. Les bourreaux, sous ce rapport, n'étaient pas différents des victimes, et ne se faisaient pas d'illusions. Les trois cent mille têtes que demandait Marat faisaient, maintenant, l'effet d'une rêverie de philanthrope amolli! C'était au chiffre de cinq millions de Français que la nation devait être ramenée; soit quinze millions de victimes désignées. Aussi la crainte de la famine était-elle chimérique. Le sol fournirait toujours bien les quelques millions de vivres nécessaires à cette élite [2].

[1] *La Révolution*, 510.

[2] Selon Collot d'Herbois, qui avait parfois l'imagination pittoresque, la

Parmi les plus résignés, « semblables à leurs bœufs conduits à l'abattoir », étaient les paysans. Comme les bœufs, ils se couchaient et se refusaient à un travail au-dessus de leurs forces, mais, comme eux, aussi, résignés et patients, ils suivaient docilement le boucher. Les prisons des villes regorgeaient de cultivateurs étonnés, silencieux, ahuris.

D'abord on en tua un certain nombre, pour l'exemple :

Sur douze mille condamnés à mort dont on a relevé la qualité et la profession, on compte sept mille cinq cent quarante-cinq paysans, laboureurs, garçons de charrue, ouvriers des différents corps d'état.

Les emprisonnements en masse, les exécutions nombreuses, eurent, pour contre-coup fatal, l'émigration des paysans partout où la chose fut possible. En Alsace, cinquante mille cultivateurs, hommes, femmes et enfants, s'enfuirent durant l'hiver de 1793. A toutes les pertes de bras, ajoutez celle des onze départements de l'Ouest insurgés, et où la guerre civile rend la culture presque impossible.

C'est la mort de faim à bref délai. Dans les villes, la population est rationnée à 1 quarteron de pain par personne; à Paris, 6 onces, et quel pain! Le froment n'y entre plus que pour une portion infime, il est fait d'avoine et de féveroles. Tous les maux que supporte une garnison assiégée sévissent sur les 20 000 000 de Français; encore à Paris, pendant le siège, n'étions-nous pas rationnés, et il n'y a pas de garnison qui ne battrait la chamade, si elle était réduite à 180 grammes de pain par tête. La situation des paysans qui ne sont pas emprisonnés est pire encore que celle des citadins; eux, qui jadis riaient sous cape de la disette dont seul, l'habitant des villes était menacé, ils en sont venus à désirer la prison parce qu'on y est nourri tant bien que mal. « J'ai mangé, dit Tallien dans un discours à la Convention, j'ai mangé le pain des habitants du district de Cadillac, il est fait de chiendent. »

La Convention, épouvantée de ces révélations, ordonna l'élargissement des paysans enfermés dans les prisons comme suspects; mais les malheureux, en retrouvant leurs masures en ruine, leurs terres en friche, regrettaient la prison et sa nourriture assurée. D'ailleurs on ne les relâchait que pour les soumettre à la plus dure des corvées.

Vous ne savez pas disent les naufragés, combien il faut peu de nourriture à un homme pour prolonger sa vie de quelques semaines;

transpiration politique devait être assez abondante pour ne s'arrêter qu'après la destruction de douze à quinze millions de Français. (Taine, p. 394.)

la France faisait cette expérience, on vivait encore malade, affamé, maigre, hâve, mais on vivait; les robustes du moins, car la mortalité était grande.

Quatre hasards, nous dit M. Taine, simultanés, à la dernière heure, retiennent la France suspendue sur l'extrême bord. Par une chance unique, l'hiver a été très doux, les légumes qui suppléent à la rareté du pain et tiennent lieu de la viande absente et fournissent des aliments dès avril et mai, et la moisson, saine, magnifique, presque spontanée, est en avance de trois semaines. Par une seconde chance, le grand convoi d'Amérique, cent seize navires chargés de grains, arrive à Brest. Par un troisième coup de fortune, les armées victorieuses sont entrées dans les pays ennemis et se nourrissent de réquisitions... Enfin, par un extrême bonheur, Robespierre, Saint-Just, Couthon, la Commune de Paris, les jacobins à principes, sont guillotinés le 28 juillet, et avec eux tombe le socialisme autoritaire... En fait, *le maximum n'est plus maintenu;* à la fin de décembre 1794, la Convention l'*abolit en droit*... les cultivateurs ont repris espoir, confiance et courage; d'eux-mêmes, en octobre et en novembre 1794, ils font leurs labours et leurs semailles, et, d'eux-mêmes, encore plus allègrement, ils feront leur moisson en juillet 1795 [1].

M. Taine nous parle de quatre hasards : plus d'un de ses lecteurs se demandera si le 9 thermidor fut réellement un hasard? Il semble qu'un état aussi violent dut amener infailliblement une catastrophe, en raison même de cet excès d'intensité. Cependant M. Taine a raison, le 9 thermidor fut un hasard. Nous l'avons dit plus haut, la France était muette, résignée à périr, et l'accident qui la sauva ne se produisit qu'en raison d'un ensemble de chances heureuses que la prudence humaine n'avait ni préparées ni prévues.

Cependant la fin du régime socialiste de la Terreur était immanquable.

La contradiction n'est ici qu'apparente.

Robespierre jouait une partie qu'il était sur le point de gagner, quand le coup de dés risqué par Tallien, en désespoir de cause, renversa les chances.

Le 9 thermidor fut une bataille en règle. La trahison d'une partie des troupes, la lâcheté de l'autre et l'impéritie du commandement, causèrent la défaite finale du Comité de salut public; mais à la suite de combien de péripéties et qu'il s'en fallut de peu que, le 9 au soir, Robespierre triomphant n'édictât de sa forteresse de la Commune le décret vengeur envoyant à la mort la Convention tout entière et la

[1] *Les Origines,* t. III, p. 515.

moitié de ses collègues du Comité de salut public! Car, à la Convention, trente voix seulement avaient protesté contre la mise en accusation du tyran et du comité et Barrère, Collot d'Herbois, Carnot, trahissaient. Resté seul avec sa troupe de fidèles, le maître eût proclamé sa dictature contre laquelle pas un murmure ne se fût élevé ni à Paris ni en France.

En effet, chose peut-être trop oubliée, ceux qui renversèrent le nouveau Cromwell, comme ils le nommaient, étaient plus sanguinaires encore que lui : on l'accusait de vouloir sauver les prêtres et de désirer secrètement mettre un terme aux rigueurs de la guillotine. Il croyait en Dieu, il se mettait bien, il parlait une langue fleurie, il était relativement chaste, il était probe. Vadier, Billaud, Cambon, Tallien, Fouché, tous sanguinaires, débauchés, voleurs, figuraient sur les degrés de l'échelle morale plus bas encore, s'il est possible, que le tyran.

C'est là ce qui explique l'incertitude de la lutte, l'hésitation de l'armée des sicaires, qui avait fait jusqu'alors la force du pouvoir, c'est ce que justifie l'indifférence hébétée de ce qui restait d'honnêtes gens dans la cité.

Lorsque, au 31 mai 1793, Henriot, l'ancien valet de procureur, l'ancien commis aux barrières, transformé en général commandant la garde nationale, avait tourné ses canons vers la Convention pour assurer l'insurrection, il avait été obéi par les canonniers, et l'Assemblée terrifiée avait cédé. Au 9 thermidor, il essaya de renouveler ce coup d'audace, mais ses hommes résistèrent à sa voix. Cependant il était aimé d'eux et bien digne d'être leur chef! Avec eux, il avait massacré dans les prisons, en septembre; avec eux, il conduisait la fournée journalière des cinquante victimes dont la tête tombait régulièrement sur la place de la Révolution, et cependant quand, délivré par Coffinhal qui coupa les cordes qui le liaient et ayant sauté sur le premier cheval qu'il rencontra, il rejoignit ses fidèles canonniers, quand il leur ordonna de pointer les pièces sur la Convention, il vit que ses hommes répugnaient à cette besogne et que le commandement de feu ne serait pas obéi, et pourquoi? Était-ce humanité ou respect de la loi? Semblable scrupule n'entre jamais dans les consciences de ces fauves, c'était au contraire parce que le sans-culotte ahuri se demandait : De quel côté est la révolution, pour qui Marat aurait-il opté[1]?

Cette minute était suprême. Le général de Galliffet, en 1871, mit

[1] « Peu de jours après la chute de Robespierre, l'Assemblée était incertaine si elle déclarerait Robespierre puni pour avoir poussé à trop de crimes, ou pour en avoir voulu arrêter le cours. » (*Œuvres complètes* de Rœderer, IIIe vol., p. 288.)

lui-même le feu à la pièce légendaire du pont de Courbevoie; il sauva ainsi l'Assemblée et la France. Si Henriot avait pointé et tiré lui-même, Robespierre était triomphant.

Quel usage eût-il fait de son pouvoir désormais incontesté? Une seule chose est certaine, c'est que le socialisme d'État eût pris fin. Non que le système fût en opposition avec les théories du maître : loin de là, le disciple de Rousseau n'était que trop enclin à ces rêves absurdes d'égalité et d'oppression sentimentale de l'État; mais la nécessité même de vivre eût amené la détente, d'un côté, et un redoublement de contrainte, de l'autre.

Robespierre souverain eût été invinciblement ramené aux lois de la souveraineté, c'est-à-dire à l'observation des conditions sociales qui permettent à une masse de vivre, de peupler et d'obéir au prince. Ces conditions sont immuables et ceux même qui les nient n'ignorent pas qu'elles sont fatales. N'oublions pas, en effet, que la sincérité n'est pas la qualité maîtresse des sectaires politiques. Ce sont les hérésies religieuses qui, seules, engendrent les fortes convictions et, par suite, les dévouements. Les hérésies sociales, fondées sur l'intérêt et la convoitise, ne passionnent que l'égoïsme. Les chefs comme les soldats n'ont pas d'autres visées. L'apôtre enseigne un évangile auquel il ne croit pas, le disciple l'adopte sans autre espérance que de voir la promesse, mensonge pour le prochain, se faire réalité pour lui. De là, dans toutes les démocraties, cette surenchère de flagorneries, d'impostures, de propositions insensées, d'assertions folles chez les courtisans et les solliciteurs de Dèmos, jusqu'au jour où, choisis par le maître, plutôt pour des motifs de lassitude que de préférence et étant investis de la fonction, ils puisent hâtivement dans les coffres, s'engraissent, s'enrichissent, trahissent, et, finalement, tournent dédaigneusement le dos à leurs dupes qui n'osent guère se plaindre, car jamais elles, non plus, ne furent des dupes sincères.

La victoire de Robespierre, au 9 thermidor, eût donc liquidé l'immense arriéré des promesses folles faites par lui et son parti à la révolution. La dictature n'eût octroyé que ce qui pouvait lui servir. A leur grande surprise, les vainqueurs trouvèrent, eux aussi, la place en partie déblayée. Ils s'imaginaient avoir tué le rival, point du tout, c'était le système. Ils se croyaient tenus à prolonger la Terreur, ils furent contraints de se montrer cléments. Ils ne se sentaient pas dégagés vis-à-vis des patriotes, et, tout à coup, une opinion publique, qu'ils ne soupçonnaient pas, les portait en quelque sorte, exigeant d'eux, non l'accomplissement de leurs promesses, mais, au contraire, l'apostasie de la doctrine. D'abord ils furent ravis de se sentir les coudées aussi franches, puis la peur les prit. Où

s'arrêterait la réaction ; et, quand viendrait la reddition finale des comptes, les pires brigands échapperaient-ils parce que, pour un temps, on s'était servi d'eux comme de bourreaux?

III

Qu'advint-il du socialisme d'État après la chute de Robespierre? Nous avons vu que le premier acte administratif du nouveau pouvoir fut l'abolition du maximum.

Mais les courroies qui serrent la victime, nous dit M. Taine, tirent toujours, sauf à déplacer leur étreinte. En premier lieu, les réquisitions continuent. Nul autre moyen d'approvisionner les armées et les villes; le gendarme est toujours en route pour faire verser par chaque village son contingent de grains et au prix légal. La condition des cultivateurs n'est pas douce, et l'autorité publique, servie par la force publique, leur extorque tout ce qu'elle peut et au prix qu'elle veut; elle va bientôt exiger d'eux la moitié de leurs contributions en nature, et notez que, en ce temps-là, les seules contributions directes prélèvent 12 à 13 sous par franc de revenu. Néanmoins, sous cette condition, qui est celle des laboureurs en pays musulmans, le paysan français, comme le paysan syrien ou tunisien, peut subsister; car, par l'abolition du maximum, les transactions privées sont redevenues libres, et, de ce côté, il se dédommage. Comme il vend aux particuliers et même aux villes de gré à gré, à conditions débattues, il leur vend aussi cher qu'il veut.

Voilà la France revenue à la condition de 1792, en ce qui concerne les campagnes. Le paysan, un moment écrasé, soulève le fardeau, qui s'est allégé, et, seul, il profite du désastre. C'est là le caractère très particulier de la première révolution. Mais il ne s'applique qu'aux provinces que la guerre civile ne désole pas, c'est-à-dire qu'il faut excepter tout l'Ouest, le Lyonnais et certaines parties du Midi.

Quant aux villes, elles sont châtiées sans merci; toutes les classes de ses habitants souffrent à l'envi. La bourgeoisie est comme anéantie. Cette bourgeoisie hautaine, riche, envieuse, cette bourgeoisie qui a fait la révolution, cette bourgeoisie de la garde nationale, de la fête de la fédération, du 10 août, où est-elle, où se cache-t-elle? Une portion notable de ses membres a péri dans les massacres, les fusillades et sur l'échafaud. Les veuves et les mineurs sont ruinés; plus de commerce, plus d'épargnes, à moins qu'elles ne consistent en écus, car la dépréciation de l'assignat a

détruit toutes les autres valeurs. On peut affirmer qu'en 1794, un bourgeois qui possédait avant la révolution pour 100 000 francs de capitaux n'en a pas conservé 5000. Il n'y a que quelques fournisseurs d'armée, quelques banquiers véreux, qui aient fait fortune. Mais d'où vient, me dira-t-on, que cette bourgeoisie ruinée se retrouve, dix années plus tard, en possession d'une somme de capitaux au moins équivalente à celle qu'elle possédait sous l'ancien régime? Le fait est exact et la raison en est très simple : on a tout pris à cette bourgeoisie, sans doute, sauf ce que la tyrannie ne peut confisquer : les qualités, les aptitudes et l'instruction. Or, aussitôt que l'armée sociale se réforme, les cadres se reconstituent, les mêmes hommes les remplissent et, partant, reçoivent *la paye de l'officier*.

Mais, en 1798, rien n'est reconstitué encore et la misère d'un bourgeois est terrible. Celle de l'ouvrier est-elle plus grande? Cela n'est pas certain, mais patrons et ouvriers souffrent à l'envi. Les uns comme les autres sont réduits à 6 onces de pain par personne. Nous souvenons-nous assez des anciennes mesures pour savoir que la livre était de 16 onces? Aujourd'hui on calcule qu'un habitant des villes mange 1 livre de pain par jour, mais cette quantité, relativement faible, ne lui suffit que parce que l'alimentation est devenue très variée. Avant la révolution, la ration d'un ouvrier était de 2 livres. La pomme de terre n'entrait pas dans la consommation journalière; à plus forte raison la viande.

Tel est partout l'aspect de ces grosses agglomérations artificielles, où la terre stérilisée par l'habitation ne porte plus que des pierres, et où vingt, trente, cinquante, cent mille estomacs souffrants doivent tirer du dehors, de 10, 20 et 30 lieues, leur première et leur dernière bouchée de nourriture. Chaque jour, dans ces parcs fermés, de longues files de moutons humains se pressent, en bêlant et en gémissant, autour des crèches presque vides, et c'est par des efforts extraordinaires que, chaque jour, les bergers leur procurent un peu d'aliment. Mais, en vérité, vivre ainsi, ce n'est pas vivre, c'est seulement ne pas mourir. Car, pour subsister, la moitié, plus de la moitié des habitants n'a que la ration de pain obtenue par elle, à la queue, et qu'on lui délivre à prix réduit. Quelle ration et quel pain! « Il paraît, écrit la municipalité de Troyes, qu'il y a un anathème prononcé dans les campagnes contre la ville... le cultivateur ne nous livre pas le moindre froment, mais c'est l'orge germée et le seigle envergé qu'il réserve à notre commune. Celui qui n'en a pas s'arrange avec celui qui en a pour le lui acheter, le livrer à la ville et vendre son froment ailleurs. » — « Une demi-livre par jour et par tête en plu-

viôse (1794) aux treize ou quatorze mille indigents de Troyes, puis un quart de livre à la fois, *deux onces* avec un peu de riz et quelques légumes secs, et cette faible ressource va manquer. » — « A Nantes, qui a 82 000 habitants et fourmille de misérables, la distribution n'a jamais excédé 4 onces par jour, et cela depuis un an. » — « De même à Rouen, qui contient 60 000 âmes, et, par surcroît, dans la dernière quinzaine, la distribution y a manqué trois fois; au reste, les gens aisés souffrent peut-être plus que la classe indigente, car ils n'ont pas part aux distributions communales, et toutes les ressources pour s'approvisionner leur sont, pour ainsi dire, interdites. — 5 onces de pain depuis quatre mois aux 40 000 habitants de Caen et de son district. » A la fin de prairial, « il n'y a pas un boisseau de grain dans les magasins de la ville, de semaine en semaine, la situation s'aggrave »; impossible de s'en faire une idée. « Le peuple, à Caen, vit de pain de son et de sang de bœuf. On voit sur toutes les figures les traces produites par la famine; figures froncées et livides; impossible d'attendre jusqu'à la nouvelle récolte, jusqu'à la fin de fructidor. » (Lettres du représentant Porcher, à Caen.) A Nancy, un voyageur voit « plus de trois mille personnes solliciter vainement quelques livres de farine ». On les disperse à coups de crosse. « Coups de crosse aux paysans pour leur enseigner le patriotisme, coups de crosse aux citadins pour leur enseigner la patience, contrainte physique exercée sur tous au nom de tous : le socialisme autoritaire n'a jamais trouvé que ce procédé pour répartir les vivres et pour discipliner la faim [1]. »

Si telles sont, en 1795, les dernières convulsions du socialisme d'État expirant, on comprend ce qu'il a pu produire en pleine Terreur.

Néanmoins le ressort est rompu, le maximum n'existe plus; le commerce est libre, la culture aussi, sauf la réquisition qui ne représente, après tout, que l'impôt en nature, puisqu'on ne l'acquitte plus en argent. Le paysan s'enrichit et rêve un état social dans lequel il trouvera tous les bénéfices que lui a assurés la révolution (la crise de 93 exceptée), joints à la stabilité de l'ancien régime; le bourgeois, sitôt qu'il peut respirer, reprendre son industrie, retrouver ses fonctions civiles, se berce de la même chimère. Paysan et bourgeois redeviennent monarchistes, chacun à sa guise, le premier demandant la restauration catholique, l'autre se contentant de la liberté religieuse, mais l'un comme l'autre voulant servir, à la fois, les deux maîtres dont parle l'Évangile. Seul, l'ouvrier des grandes cités reste encore attaché au parti jacobin. La révolution ne lui a donné que des fêtes, des orgies, des spectacles, une paye,

[1] Taine, *la Révolution,* p. 530.

si l'on veut, à certains jours, mais rien de solide, rien qui subsiste. Un retour au régime ancien ne lui offre aucune perspective meilleure; donc il restera, jusqu'à la fin, la victime de la révolution, mais une victime enfiévrée, satisfaite, et qui estime que l'orgie des grandes journées, la musique du tocsin, le pillage des palais, l'ivresse du vin et du sang paye tout, compense tout, répond à tout, même aux 2 onces de pain de la section, même aux faces hâves et livides des pauvres enfants, car la femme qui s'est mêlée à l'orgie, partage les regrets, les appétits et les fureurs de « son homme » [1].

IV

Mais le prolétaire parisien, l'ouvrier turbulent, vivant au jour le jour, débauché et paresseux sitôt qu'il lui est loisible, produit constant et fatal de toutes les grandes cités, ne composait alors qu'une minorité faible dans la nation. Sa puissance n'avait eu d'autre cause que la suppression de toute force publique organisée contre lui ou sans lui. Aux premiers jours de la révolution, l'armée s'était faite son complice; quand, plus tard, la Fayette avait essayé d'organiser la bourgeoisie contre la plèbe, il avait triomphé de cette dernière une fois, il en aurait eu toujours facilement raison, s'il n'eût pas été trahi par une portion notable de cette garde nationale bourgeoise sur laquelle il s'appuyait. La jeunesse était encore enfiévrée des doctrines nouvelles, et, au 10 août, la classe moyenne de la capitale figurait encore presque également dans les deux camps.

Sous la Terreur, le partage se fit; tout ce qui était intelligent, éclairé, honnête ou simplement intéressé au bon ordre, se détourna de la république; si bien qu'après le 9 thermidor, il ne restait plus attaché à la forme et aux institutions révolutionnaires que deux catégories de personnes : la canaille des villes et les complices des massacres. La canaille, il fallut la désarmer, puis l'entraver; c'était, même pour les terroristes vainqueurs de Robespierre, mais fidèles à ses doctrines, une question de vie ou de mort. La canaille regrettait Robespierre, donc il fallait la museler. Ce fut fait. Mais comment parer à l'autre danger, à la réaction? car le gouvernement et la Convention, qui le soutenait, comptaient parmi ces fauteurs ou complices des massacres dont je viens de parler.

L'histoire de cette honteuse période de cinq ans qui nous est

[1] Toutes les émeutes à Paris, sous le Directoire, se font aux cris : « Du pain, et la Constitution de 93 ». La raison en est simple : les distributions en nature ont cessé, et le peuple de Paris souffre des maux qu'il n'a pas connus pendant la Terreur.

connue sous le nom de Directoire, n'est pas autre chose que le tableau de cette lutte d'une poignée de brigands contre la nation tout entière. Dans cette lutte, la bande l'emporte toujours, tantôt au moyen de la force, tantôt grâce à la ruse; elle se cramponne au pouvoir, à l'argent, aux places, aux honneurs, et enfin, quand elle daigne abdiquer, c'est bien plutôt un marché qu'elle conclut qu'une capitulation qu'elle signe.

Les pages que M. Taine consacre à cette hideuse agonie de la révolution sont parmi les plus éloquentes et les plus émues qu'il ait écrites. C'est un réquisitoire! a-t-on dit. Oui, sans doute; l'étude consciencieuse des faits a produit chez l'écrivain une conviction profonde, une certitude inébranlable. Mais plus il est convaincu, plus il est révolté, indigné, soulevé. Supposez-vous témoin d'un assassinat, quoique hors de pouvoir de secourir la victime. Votre impuissance déterminerait-elle chez vous l'indifférence? Assisteriez-vous au meurtre, froid, railleur, dilettante, comptant les coups, enregistrant les cris, parce que votre rôle de spectateur forcé justifierait l'équilibre parfait de votre sensibilité?

Si quatre hasards heureux ont sauvé la France de la mort par la faim, que le socialisme d'État lui préparait pour l'année 1795, combien plus de ces hasards merveilleux, tranchons le mot, providentiels, ont préservé les hommes de la Convention, soit parmi les directeurs, soit parmi les membres des Cinq-Cents et des Anciens, de la juste punition de leurs crimes. Chaque fois qu'ils étaient sur le point d'y être précipités, une main secourable les soutenait sur l'abîme.

La Convention prévoit que la réaction va renvoyer une Assemblée entièrement nouvelle et composée de justiciers indignés, elle se hâte de rendre les décrets des 5 et 13 fructidor, qui obligent les électeurs à prendre les deux tiers des députés dans cette Convention infâme et décriée. Rien d'étrange jusque-là; c'est l'usurpation, le dol et la violence traditionnelle dans la grande Assemblée. Mais l'électeur parisien s'indigne, il se révolte; il a gardé, lui aussi, la tradition révolutionnaire, et quoique monarchiste et réactionnaire, l'insurrection, *le plus saint des droits*, ne lui cause ni terreurs ni répugnances. Donc, le bourgeois s'arme et marche sur l'Assemblée. Il sait que celle-ci ne peut compter sur cette plèbe qu'elle a désarmée et traquée; la seule force gouvernementale réside dans quelques bataillons hésitants de l'armée régulière; toutes les chances sont pour l'émeute. Oui, mais la Providence est là, et le 13 vendémiaire, le second jour de la lutte, c'est Bonaparte qui commande!

L'usurpation conventionnelle est donc triomphante, le peuple obéit et choisit dans cette Convention les deux tiers de ses députés,

mais il a soin de prendre les moins compromis, les moins sanguinaires, et son tiers, à lui, est excellent. Que faire! Voilà des Assemblées nouvelles sur lesquelles on ne peut guère compter, et chaque renouvellement partiel va les améliorer et les purifier. Puis un autre danger plus pressant menace ce résidu de la Terreur qui gouverne encore, parce qu'il a su se faire attribuer trois directeurs sur cinq. Ce danger, c'est la guerre. La France en est lasse; une invasion, même partielle, soulèverait le pays. Il faut donc être vainqueur. Mais pourquoi ne pas conclure la paix que désirent tous les belligérants? Ah! c'est que la paix, c'est l'ordre, c'est le calme, c'est la réaction, c'est la monarchie! La paix est donc impossible. Mais la guerre n'est également possible que victorieuse, et les Hoche, les Marceau, les Jourdan, les Moreau, les Bonaparte surgissent de tous côtés. La France n'a plus ni l'énergie ni l'enthousiasme des premiers jours. A l'opposé, la coalition a appris à se battre; ses armées sont bien commandées. N'importe! La Providence suscite toujours le général républicain nécessaire, suffisant ou transcendant.

On comprend combien cette succession ininterrompue de chances favorables devait déjouer les calculs des politiques et dérouter leurs combinaisons. Il était, sans doute, difficile de s'entendre avec Louis XVIII et les émigrés. Ce roi que la suite des temps devait nous montrer si modéré, ce prince qui avait débuté par être un libéral imprudent semblait, à cette époque (1795), aussi intraitable que le fut plus tard son petit-neveu, Henri V. A ce point, que le comte d'Artois faisait demander confidentiellement à Mallet du Pan s'il ne serait pas possible de trouver un expédient, fût-ce une abdication forcée, pour venir à bout des résistances royales. Néanmoins, l'esprit et le caractère de Louis XVIII sont de sûrs garants que ces résistances n'étaient que calculées, et qu'il eût cédé si on lui eût présenté une transaction honorable.

On peut affirmer qu'après le 9 thermidor les deux tiers de la France étaient redevenus royalistes, au moins, en ce sens, qu'ils voulaient une royauté. Il était évident, d'autre part, que les prétentions des émigrés révoltaient les convertis, et qu'ils ne consentiraient, à aucun prix, au retour pur et simple à l'ancien régime. Mais, tout le prouve, la transaction était possible.

Eh bien, cette France monarchique, cette France ruinée par la guerre, la banqueroute, le socialisme d'État, cette France lasse de ces maux, aspirant à la paix et suppliant ses maîtres de lui laisser panser ses plaies, cette France en possession du bulletin de vote dont elle se servait avec constance et fermeté, cette France fut pendant cinq ans le jouet et la victime, d'abord de trois cents

conventionnels aux abois, puis de trois directeurs, hommes décriés, sans grand courage, sans prestige aucun. Cependant ces trois médiocrités tentèrent et accomplirent un coup d'État plus audacieux que celui du 18 brumaire. Bonaparte, en effet, avait l'opinion publique pour lui et un semblant de légalité en sa faveur, tandis que Barras, La Révellière-Lépeaux et Rewbell violaient toutes les lois et imposaient à la France le joug honteux de trois aventuriers qui, tour à tour, faisaient rire et trembler.

Quels vainqueurs que ces trois hommes! Barras, son nom dit tout! La Révellière-Lépeaux, le pontife des théophilanthropes, enfin l'avare Rewbell, le beau-frère de Rapinat [1]. Voyez cependant; le coup est bien fait : deux de leurs collègues, dont Carnot le régicide accusé de royalisme, dix membres du conseil des Anciens, quarante membres du conseil des Cinq-Cents, cinquante journalistes, tous déportés, c'est-à-dire condamnés à la mort lente mais sûre d'un climat qu'on sait impitoyable. Ce n'est pas encore assez. Les élections de quarante-neuf départements sont annulées, et les élections nouvelles se feront sous le couteau. La France se croit retombée en pleine Terreur. Voilà le 18 fructidor, voilà l'œuvre de trois avocats poussant en avant un soudard ivre, *un fier brigand*, comme ils le disent eux-mêmes, le légendaire Augereau.

M. Taine peint à merveille cette retombée dans le précipice et ce cri terrible de douleur de la victime rejetée au fond de l'abîme, meurtrie, brisée, au moment où, s'accrochant aux buissons, gravissant péniblement la pente abrupte, elle croyait atteindre le bord protecteur.

La véritable Terreur ne se refit pas cependant, parce qu'il y a des choses qui ne se recommencent pas. D'abord les vainqueurs, cette bande échappée du marais de la Convention, redoutait également la droite monarchiste et la gauche terroriste. Ils avaient les mains rouges du sang des montagnards; les rares survivants de la secte égorgée ne pouvaient donc ni pardonner ni oublier. Puis la France éprouvait le dégoût du meurtre, l'échafaud faisait vomir. On se contenta donc de déporter. On fusillait bien cependant, de temps à autre, quelques émigrés rentrés, les prisonniers de Quiberon, des prêtres insermentés recommençant leur ministère. Mais les exécutions se faisaient à huis clos, loin des yeux de la foule. Elles restaient, autant que possible, discrètes et voilées.

Ce fut ainsi qu'une bande, j'allais dire d'opportunistes, mettons

[1] On avait fait sur ce dernier ce dystique bien connu :

Rapinat vient-il de rapine,
Ou rapine de Rapinat?

de territoristes modérés, gouverna la France plusieurs années.

On fit banqueroute, on vola énormément, on dansa beaucoup, l'artisan criait la faim, le commerçant végétait, le paysan s'enrichissait, le fournisseur et l'agioteur échafaudaient de scandaleuses fortunes. Toute cette fabrique reposait sur deux appuis : la guerre étrangère et les prétoriens fidèles de Paris. Que nos armées fussent battues, ou que les prétoriens fissent défection, et l'édifice s'écroulait. Ces deux chances mauvaises coïncidèrent au 18 brumaire, et, encore, fallut-il que les *Anciens*, expression de la majorité de la nation réactionnaire, eussent échappé en grand nombre à l'épuration de fructidor.

On a donc vu une nation brave, ardente, en possession, apparente au moins, d'elle-même par le suffrage et révoltée contre ses maîtres, se laisser gouverner, pendant cinq ans, par trois imbéciles, quatre ou cinq mille soudards et vingt ou trente mille politiciens. Ces derniers restaient inféodés au système, parce que, suffisamment compromis dans les crimes de la Terreur, effrayés cependant du rétablissement de cette machine, impitoyable même pour ses prôneurs, ils avaient intérêt à tenir un juste milieu entre le trône et l'échaufaud.

La nation ne cessa de protester, par ses suffrages, contre la violence exercée sur elle. Cependant rien n'y put faire, car, chaque fois que la majorité conservatrice se dessinait, un coup d'État, antérieur ou postérieur au vote, détruisait, en vingt-quatre heures, l'œuvre laborieuse d'une année.

Après tout, faut-il s'en étonner? Où a-t-on vu les nœuds gordiens se dénouer autrement que par l'épée? Voilà un siècle que les assemblées politiques jouent dans les États civilisés un rôle ou prépondérant ou unique. Elles ont souvent préparé, patronné ou applaudi les révolutions, mais aucune n'a osé, d'elle-même, et sans la pression du dehors, renverser le gouvernement dont elles formaient un des rouages. Elles sont timides et scrupuleuses, même pour le mal! Toujours quelques hommes résolus, armés et foulant aux pieds l'hypocrite légalité, ont su accomplir cette tâche devant laquelle une Assemblée, presque souveraine, recule épouvantée. Sans doute, pour réussir, ces coups de force demandent l'assentiment tacite d'une portion considérable de la nation. *Il faut un courant*, selon l'expression politique à la mode aujourd'hui, mais, quand ce courant existe, les dernières épaves qu'il entraînera après lui, sont les parlements submergés.

Certes l'Assemblée constituante n'était pas favorable au pouvoir royal; ce ne fut pas elle cependant qui s'insurgea au 14 juillet, ce ne fut pas elle qui prépara les sanglantes journées des 5 et 6 octobre. Loin de là, elle rentra à Paris, plutôt dans l'attitude d'une

victime que dans celle d'un triomphateur. La Législative se montra odieuse envers Louis XVI, et cependant elle trembla au 21 juin, et, au 10 août, la victoire du peuple s'accomplit sans elle et presque contre elle. Trois fois la Convention sanctionna en gémissant les décrets que l'émeute triomphante arrachait à sa faiblesse.

Les Assemblées se montrent cependant parfois très énergiques dans leur résistance aux émeutes, on en a vu maint exemple. Mais tout courage les abandonne, quand il s'agit de se mettre franchement à la tête d'une insurrection. Ce respect de la légalité serait très honorable, si le sentiment qui l'inspire était celui de l'amour des lois et de l'attachement aux devoirs. Hélas! il n'en est pas ainsi, et le mobile qui les dirige est, tranchons le mot, la peur. Factieuses, elles le sont souvent jusqu'aux moelles, mais quand il s'agit de mettre des noms au bas du décret qui constituera plus tard un crime, si la fortune est infidèle, toujours les majorités reculent, et s'arrêtent juste à la limite où leurs légistes leur disent tout bas : N'allez pas plus loin, votre tête en répond. Le courage même qu'elles montrent parfois dans les insurrections est celui du désespoir de la peur. Accuserai-je les membres des grandes Assemblées d'être, individuellement, des lâches? rien n'est plus loin de ma pensée, c'est plutôt l'opposé qui est vrai, et en tout cas, la moyenne de leur courage est probablement égale à celle de n'importe quel bon bataillon de garde nationale. Mais une réunion d'hommes assemblés pour légiférer, habitués à peser le pour et le contre, à chercher le point de droit, à chérir l'expédient, n'est préparée ni par les habitudes d'esprit ni par le devoir professionnel aux témérités qui feraient sourire de pitié n'importe quelle vente de carbonari ou quel conventicule de nihilistes.

Ce qui ne s'est pas vu jusqu'ici ne se verra-t-il jamais? l'histoire est-elle un perpétuel recommencement? Cela n'est pas prouvé. La république actuelle est évidemment fort dissemblable de ses devancières. La période révolutionnaire qu'elle rappelle le plus est celle du Directoire, mais avec la guerre étrangère et civile en moins, ce qui constitue une différence formidable. Si l'on remarque la même impéritie, la même corruption, le même oubli de tout patriotisme chez nos gouvernants, si leur haine religieuse est égale à celle de La Révellière-Lépeaux, Volney et consorts, il est juste de reconnaître que leurs mains, quoique loin d'être toutes nettes, ne sont pas sanglantes.

D'autre part, la nation qui était franchement réactionnaire, à partir de 1795, n'a pas encore opéré, en 1885, une conversion aussi accusée.

Cependant les analogies ne manqueraient pas à qui voudrait se

livrer à cette recherche. Un dégoût à peu près semblable à celui que la France éprouvait pendant le Directoire se manifeste dans le corps électoral. L'enthousiasme a disparu, la foi républicaine s'est éteinte. Comment auraient-ils pu résister au spectacle quotidien des fortunes scandaleuses, des économies sordides, de l'agiotage éhonté d'un grand nombre de ceux qui ont successivement détenu le pouvoir? Les déportés parient aux courses, les austères hantent les coulisses, les incorruptibles sont poursuivis pour escroquerie. Aussi dans les camps opposés se jette-t-on à la face les épithètes de voleurs, de ventrus, d'engraissés; les partis s'appellent des bandes; et les voix sifflantes des journaux se renvoient ces aménités réciproques de Lille à Agen et de Quimper à Nancy. Marianne se meurt, Marianne est morte!

Pas encore, hélas! et bien qu'on soit en droit de compter sur un succès très réel, ce n'est pas la première Législative qui assurera la majorité aux monarchistes. C'est ainsi, au reste, que les choses se passèrent en 1795; et, quand la Convention disparut, un tiers seulement des nouvelles Assemblées appartint à la réaction. Ce furent les renouvellements suivants qui auraient assuré la majorité aux monarchistes sans le coup de Jarnac de fructidor.

Entre ces deux écueils, un 18 fructidor, un 18 brumaire, que nos pilotes veillent avec soin; qu'ils interrogent l'horizon, qu'ils consultent les cartes. Les cartes qui marquent la route, ne sont-ce pas les récits du passé?

C'est là ce qui donne à l'ouvrage de M. Taine un intérêt si poignant. Certes, le talent de l'historien est grand, mais si l'auteur avait commis l'imprudence d'appliquer les dons dont il est doué aux récits de la révolution anglaise de 1688, ou de la fondation de la république américaine, dévorerait-on ce nouveau livre comme on le fait du roman à la mode? Ces six cents pages vierges d'alinéas, bourrées de citations, encombrées de notes, ces implacables comparaisons qui enserrent, pendant des cinquantaines de lignes, une idée sous une image, n'amèneraient-elles pas parfois la fatigue? Eh bien non! le lecteur, ami ou ennemi, s'indigne, applaudit, montre le poing, frappe du pied. La vie est là, intense, fiévreuse, non pas seulement, je le répète, la vie du passé ressuscitée, mais celle d'aujourd'hui. Dans les traits de ces cuistres sanguinaires, nous recherchons non un portrait de l'autre siècle, mais la face vivante et grimaçante de quelque opportuniste bien connu.

Comte DE LUDRE.

LE CATHOLICISME

ET LES PEUPLES MODERNES

A PROPOS D'UNE BROCHURE DE M. E. DE LAVELEYE[1]

Les luttes scolaires des dernières années et plus encore le triomphe électoral des catholiques aux élections parlementaires ont plus que jamais remis les questions religieuses au premier rang chez nos voisins de Belgique. Les rancunes de leur récente défaite portent malheureusement les libéraux belges, non à reconnaître leurs fautes passées, mais à chercher le moyen de river le pays à leur politique en réduisant leurs adversaires à l'impuissance. Ce moyen, plusieurs croient l'avoir découvert; il est aussi simple que radical : c'est l'anéantissement de la religion sur laquelle s'appuie la droite. Après avoir longtemps protesté qu'ils n'en voulaient qu'au « cléricalisme », après s'être bruyamment défendus de toute attaque contre la foi de l'Église, beaucoup en viennent aujourd'hui à s'en prendre hautement au catholicisme lui-même.

C'est ce que fait entre autres un homme qui n'est pas un vulgaire politicien, mais bien l'un des plus infatigables remueurs d'idées du continent, M. Émile de Laveleye. A ses yeux, le catholicisme n'est plus pour les peuples contemporains qu'une entrave et un obstacle Aussi engage-t-il résolument ses compatriotes à rompre pour jamais avec l'Église romaine. Le conseil n'aurait rien de neuf, si, en poussant les Belges à renoncer à la foi de leurs pères, le professeur de l'université de Liège ne les mettait en garde contre les dangers sociaux de l'athéisme ou de l'indifférence religieuse. Un peuple peut-il impunément se passer de religion et une nation catholique peut-elle demeurer religieuse en cessant d'être catholique? Telles sont les questions que se pose M. de Laveleye et que nous allons examiner à sa suite.

[1] *La crise récente en Belgique et la question religieuse.*

I

Cette double question, est-ce, ainsi qu'affectent de le dire des esprits bornés ou aveugles, la religion, l'Église qui y sont seules intéressées? Nullement, c'est, à un degré au moins égal, la vie politique des peuples modernes, les libertés civiles, l'ordre social tout entier. M. E. de Laveleye, s'élevant au-dessus des préventions de certains de ses amis, ne fait pas difficulté de le reconnaître. Si la religion, en soulevant contre elle les aspirations des peuples, risque d'amoindrir son ascendant sur les sociétés civilisées; une nation, un système de gouvernement ne s'expose pas à de moindres périls en tournant contre eux, avec les habitudes et les traditions religieuses, les besoins les plus impérieux de l'âme humaine. Il n'est permis à personne de mettre aux prises impunément les plus nobles instincts de notre nature.

Selon un préjugé en vogue parmi nos contemporains, comme parmi leurs ancêtres du dix-huitième siècle, c'est là, nous le savons, une opinion surannée. On va répétant que la force des religions est épuisée et leur sève tarie. On s'imagine que l'humanité, enfin affranchie des superstitions de sa longue enfance, est arrivée au terme de sa phase religieuse, qu'elle est désormais entrée dans l'âge scientifique ou positif. On se persuade que, tout comme le poète banni de la république de Platon, le christianisme, sorte de divine épopée de l'adolescence de notre civilisation, doit être à son tour reconduit en dehors des sociétés devenues adultes, et Dieu lui-même expulsé de la cité humaine avec ou sans « remerciements pour ses services provisoires ». Vues superficielles d'aveugles savants, ignorants de la nature humaine! Naïves et téméraires rêveries d'hommes oublieux de l'histoire et de l'impérissable vitalité des religions, qui jamais ne sont mortes qu'en revivant sous d'autres formes!

Les philosophes du dix-huitième siècle ont cru le catholicisme, le christianisme même, expirant, et voici que, sur la fin du siècle suivant, le catholicisme se montre plus vivant, plus agissant, plus puissant qu'à la veille de la Révolution. Aguerri par les luttes passées, retrempé dans les épreuves qui l'ont toujours fortifié et tonifié, il est tout équipé pour les combats du siècle qui vient.

En certains pays, il est vrai, en France notamment, les masses populaires semblent en train de lui échapper; mais, par contre, il a, sous nos yeux, restauré son empire sur les classes élevées, celles même qui naguère paraissaient l'avoir secoué à jamais. En outre, ce qu'il perd en surface, il le regagne en profondeur, par l'intensité de la foi, par la ferveur du zèle qu'il souffle à ses adeptes.

Bien présomptueux ceux qui entonnent d'avance ses funérailles sur les bords de la fosse qu'ils se vantent de lui creuser! Si malade, si débile qu'elle leur paraisse, la religion, dont ils annoncent la fin, n'est pas morte, et le semblerait-elle, il est des morts qui ressuscitent. Mais supposons, avec eux, le christianisme vieilli, atteint d'un mal incurable. Imaginons-le s'éteignant, devant nous, au sourd murmure des prières de femmes et d'enfants, agenouillés autour de sa couche funèbre et s'efforçant en vain de le ranimer. Quand nous aurions assisté à son dernier soupir et que, pour l'ensevelir, il n'eût eu que la main profane de poètes, épris du passé, quel serait l'héritier de ce mort? Qui viendrait occuper sa place vide? Qui régnerait en maître sur sa tombe? Serait-ce bien, comme l'espèrent de naïfs penseurs, la civilisation, la science, la liberté, débarrassées d'une concurrence importune et d'un rival gênant?

On nous permettra d'en douter.

En effet, pour envisager la question dans toute son étendue, un peuple, une société, peuvent-ils, du faîte à la base, dans la variété des couches étagées qui les composent, se passer réellement de toute foi religieuse? Et, s'ils parviennent à s'en dépouiller, si, ce que le monde civilisé n'a encore jamais vu à aucune époque de l'histoire, ils mettent entièrement de côté la religion, s'ils bannissent de l'éducation des générations futures Dieu, l'âme, les espérances immortelles, et toutes les fortes croyances que la plupart des hommes ne se transmettent que sous l'enveloppe traditionnelle des dogmes religieux, qui profitera de cette nouvelle évolution des sociétés civilisées, de cette sorte de désenchantement de l'humanité? Sera-ce la liberté ou sera-ce le despotisme? L'incertitude en pareille matière suffirait seule pour troubler les hommes préoccupés de l'avenir des sociétés contemporaines.

Une chose à nos yeux incontestable, c'est que, si telle ou telle forme religieuse, si le catholicisme notamment, paraît opposer des obstacles à l'établissement de la liberté, les doctrines qui s'en disputent la succession, celles qui du moins semblent avoir le plus de chances d'en recueillir l'héritage parmi les foules, le matérialisme, l'athéisme, le naturalisme épicurien, plus ou moins déguisés sous le voile du positivisme, opposent des obstacles non moindres, sinon à l'établissement de la liberté, du moins à la solidité et à la durée des institutions libres.

Les politiques ou les philosophes comme M. de Laveleye qui se plaisent à faire ressortir ce qu'ils appellent l'incompatibilité du catholicisme et des libertés modernes, oublient, pour la plupart, qu'entre la liberté et les systèmes dont la grossière simplicité sourit le plus au vulgaire, entre la liberté et le matérialisme, ou le

déterminisme, il y a logiquement une incompatibilité autrement manifeste. Comment, en effet, comprendre la liberté sans le sentiment du droit, et ce dernier sans le sentiment du devoir? ou, en d'autres termes, que deviennent le droit, le devoir, la liberté sans le libre arbitre? Il y a là une contradiction formelle, une antinomie que l'inconséquence humaine peut ne pas toujours apercevoir, mais à laquelle l'inconséquence seule peut échapper dans la pratique.

Tout matérialisme, tout athéisme, tout déterminisme aboutit au fatalisme, et ce dernier, pour peu qu'il soit logique, n'a que faire de la liberté et du libéralisme. Comment défendre la liberté politique quand on supprime la liberté morale? Philosophe, historien, homme d'État, tout fataliste incline, malgré lui, à confondre le droit avec la puissance, ou à mesurer l'un sur l'autre; tout matérialiste tend à substituer le culte de la force au culte du droit, par suite, à justifier, soit en théorie, soit en fait, le despotisme, qui n'est que la souveraineté de la force [1].

Ce sont là des vérités aussi vieilles que la philosophie et la politique; mais, pour être devenues banales, elles ne s'en imposent pas moins aux méditations des hommes qui ne craignent pas de regarder les choses en face. En dehors des croyances que l'humanité s'est pieusement léguées d'âge en âge, l'établissement de la liberté demeurera toujours singulièrement laborieux, son règne manifestement précaire.

Il y en a deux raisons, qui se confondent ou se complètent, l'une intellectuelle et pour ainsi dire philosophique, nous venons de l'indiquer; — l'autre morale, pratique, d'une importance au moins égale; c'est qu'à la décadence du sentiment religieux correspond d'ordinaire la décadence des mœurs et qu'un peuple sans mœurs, un peuple sans vertu, comme eût dit Montesquieu, est bien près de perdre la liberté.

Est-ce tout encore? Nullement. Le scepticisme gouailleur et l'irréligion grossière qui s'infiltrent dans les sociétés, n'affectent pas seulement les mœurs publiques et privées, en altérant la notion du droit et du devoir, ils compromettent, d'une manière plus directe encore, la société et la liberté, en ébranlant la paix et la stabilité sociales.

Jusqu'ici, en effet, la religion ou mieux le sentiment religieux, a, comme l'étymologie l'indique, été le grand lien des sociétés humaines, la meilleure garantie de l'ordre et du repos des États. C'est lui qui a, durant des siècles, aidé les peuples à supporter les iné-

[1] C'est ce qu'a récemment rappelé un savant israélite, M Adolphe Franck, professeur de droit naturel au Collège de France. Voyez le *Journal des Débats* du 4 janvier 1885.

galités inhérentes à la nature et à la civilisation. Une fois l'espoir en une vie meilleure disparu et l'œil de l'homme borné aux horizons terrestres, une fois le ciel voilé aux masses et Dieu évanoui des âmes, la terre, avec les jouissances présentes et les biens matériels, devient le but unique de l'existence humaine, et chacun en réclame sa part. Le vague paradis qu'elle n'entrevoit plus par-delà l'éther étoilé, l'humanité souffrante, l'humanité incapable d'abdiquer les vastes espérances, est invinciblement portée à le chercher en ce bas monde, autour d'elle et en elle-même. Abandonnant ses vieux rêves de cité céleste, elle place son idéal de bonheur, de justice, d'égalité sur le sol qu'elle foule. Heureuse descente du ciel en terre, dira-t-on; heureuse substitution des réalités vivantes aux mystiques chimères! Quoi de plus désirable, pour son progrès, que de voir l'humanité ramener ses ambitions idéales des sphères inaccessibles à l'humble planète qu'elle habite?

Hélas! si l'individu a le droit et la société le devoir de poursuivre partout sur ce globe obscur le bien, le mieux, la perfection même, quand notre main y semble pouvoir atteindre; si, en dehors de quelque ascète attardé, nul ne saurait regretter que les radieuses perspectives de l'immortalité ne fassent pas perdre à l'homme le souci du progrès de ce monde; il n'est pas bon pour un peuple, il n'est pas bon pour l'individu à l'existence éphémère, d'enfermer toutes ses espérances dans l'étroit cercle des jouissances terrestres, car alors il exige trop de la terre, de la vie, de la société, et, pour leur arracher sa part de bonheur, il est trop souvent porté à leur faire violence. Ce qui de loin semblait uniquement un principe de progrès peut ainsi devenir une cause nouvelle de perturbation et d'inquiétude, un ferment de guerre et de désordre, un principe de déception et de colère. Pour que les prétentions superbes de l'idéalisme humanitaire pussent se donner carrière, il faudrait qu'il fût possible à l'homme de satisfaire en ce monde sublunaire son besoin de perfection, de bonheur, de justice, et comme, malgré toute sa science et en dépit de toutes ses conquêtes, il ne le pourra jamais, les générations sceptiques, en se leurrant de ce rêve, se condamnent à une agitation sans fin, à des luttes cruelles, à d'irritantes désillusions.

Nous n'exagérons point. Le peuple qui n'attend plus rien du ciel tombe presque fatalement dans une sorte de millénarisme qui, pour faire fi du surnaturel, pour être réaliste et matériel, n'en est ni moins naïf, ni moins chimérique, ni moins décevant. La Jérusalem divine, la cité d'or, aux murailles de jaspe et aux portes de perles, que d'autres espéraient voir descendre des nuées, il prétend la fonder sur la terre par la multiplication indéfinie et l'égale répar-

tition des biens de ce monde. Hanté de ce rêve qui répond à la fois aux instincts les plus nobles et aux appétits les plus bas de la nature humaine, il poursuit follement le vain mirage d'une félicité terrestre également accessible à tous, et, comme il ne peut ni l'atteindre ni l'abandonner, il s'emploie avec une sorte de ferveur religieuse à la réalisation de sa chimère, s'en prenant avec un zèle fanatique à tout ce qui lui paraît y faire obstacle, État, gouvernement, famille, propriété, décidé à tout renverser pour y parvenir.

Ce millénarisme le plus dangereux qu'ait encore connu l'humanité, c'est ce qu'on est convenu d'appeler le socialisme. Pour évangile, il a la révolution érigée en dogme; pour méthode, il a l'anarchie et la destruction, car avant de bâtir la société nouvelle, il faut commencer par raser l'ancienne. Le socialisme, ou d'une manière plus générale, l'esprit révolutionnaire, dans ce qu'il a de plus âpre, de plus outré, de plus utopiste, de plus sectaire, est ainsi le fils de l'incroyance religieuse. Le vide que laisse chez les masses populaires la disparition de la religion et de la notion du divin, c'est lui qui le remplit. Faut-il chercher lequel est le plus sûr pour l'État, pour la société, pour la liberté?

Et cependant il est malaisé de s'aveugler à ce sujet. Les hommes qui travaillent à déchristianiser le peuple, le forment à la révolution et le dressent au socialisme. Le libéralisme, assez inconséquent pour s'attaquer au principe religieux, prépare sa propre ruine au profit de son plus redoutable adversaire, le radicalisme socialiste. Entre le socialisme et la religion, entre les convoitises révolutionnaires et les espérances d'outre-tombe, il n'y a pas, pour des millions de créatures humaines, de milieu. Il leur faut la terre ou le ciel, les joies de ce monde ou les consolations de l'autre. Aussi y a-t-il entre les questions religieuses et les questions sociales une corrélation qui éclate aux yeux les moins ouverts, et cette connexité deviendra plus visible à chaque génération.

Si, aujourd'hui déjà, les sophismes socialistes se sont si profondément enracinés chez les classes ouvrières de l'Europe, c'est en grande partie qu'elles ont perdu toute foi religieuse. Frustrées du ciel et des espérances supra-terrestres, elles cherchent l'unique compensation qu'elles puissent découvrir. Le socialisme révolutionnaire a, chez elles, pris la place de la religion, et plus s'affaiblit l'empire de cette dernière, plus cet héritier importun prend d'ascendant. Il n'y a pas à se le dissimuler, c'est là un fait d'expérience non moins qu'une vérité d'induction. Le sentiment religieux disparu, l'ordre social n'a, vis-à-vis des appétits déchaînés, d'autre garantie que la force. Les luttes de classes deviennent fatales, et dans de pareilles luttes, lorsque la civilisation, lorsque la fortune

et la vie sont en jeu, quel est le sort de la liberté? Comment garderait-elle tout son prix et saurait-elle se faire respecter? Tout État, dit Rivarol, est un vaisseau dont les ancres sont au ciel. Cela est avant tout vrai de la société; que ses ancres d'en haut soient rompues, et la voilà ballottée sur le flot des convoitises, qui va à la dérive au vent des passions.

II

« Il faut, disait un des plus sagaces observateurs de notre siècle, il faut qu'un peuple croie ou qu'il serve. » L'alternative, ainsi formulée par Tocqueville, a beau sembler trop rigoureuse, l'expérience et la méditation ne fournissent que trop d'arguments en faveur de ce terrible dilemme. Quelque opinion qu'on ait de la religion et de telle ou telle forme religieuse, la liberté stable et ordonnée sera toujours plus malaisée là où le respect du droit d'autrui et le respect de l'autorité sociale, où le sentiment de la justice et le sentiment du devoir n'auront pas, au fond de l'âme, d'invisibles racines dans le sentiment religieux. Frêle et vacillante sera partout la liberté qui ne repose pas sur la plus solide des notions morales, la responsabilité de la conscience en face de Dieu.

Remontez le cours sinueux de l'histoire jusqu'aux sources lointaines des sociétés civilisées, la décadence morale a partout entraîné la décadence politique, avec la chute de la liberté, et partout jusqu'ici l'affaiblissement du sentiment religieux, le scepticisme, l'athéisme, l'épicurisme, ont entraîné la décadence morale. Des anciens aux modernes, les hommes qui ont prétendu donner à leurs semblables des institutions libres ont été les premiers à le comprendre. Sur ce point, Rousseau et Robespierre, eux-mêmes, n'ont pas pensé autrement que Platon et Cicéron, que Fénelon ou Guillaume Penn. A la liberté politique, à l'ordre social, tous ont voulu donner pour fondement Dieu et le sentiment de la responsabilité devant Dieu. Si beaucoup ont été déçus dans leurs calculs, c'est en oubliant qu'en dehors des vases mystérieux où les garde la religion depuis des siècles, l'idée de la divinité et l'idée de l'âme immortelle risquent de s'évaporer en vaine fumée.

Comment se le dissimuler en effet? Si la morale sans sanction divine ne perd pas tout fondement rationnel, elle perd pour le plus grand nombre toute vertu pratique. Dépouillée de ce qui en faisait l'autorité et l'ascendant sur l'immense majorité des êtres humains, elle n'a plus de prise sur la plupart des âmes. Peu importe, à cet égard, que les philosophes la sauvent de la ruine des temples qui l'abritaient, peu importe qu'ils édifient scientifiquement

une morale indépendante de tout dogme, peu importe même qu'ils lui assurent des fondements aussi solides que ceux de la vieille morale religieuse, ou qu'ils la douent d'une pureté et d'une hauteur égales, dès lors que cette morale spéculative, cette morale sans Dieu, quelles qu'en soient la valeur théorique et la beauté idéale, a perdu la meilleure part de son empire sur le cœur et la volonté des hommes.

Bien plus, avons-nous le courage d'être sincères avec nous-mêmes, notre intelligence ne recule-t-elle pas devant un aveu qui coûte à son orgueil, nous sommes contraints de reconnaître que, pour un grand nombre de créatures humaines de tout âge et de tout sexe, ou mieux, pour la plupart des êtres de chair et de sang qui forment notre espèce, la haute notion de la divinité ne suffit pas à conserver à la morale toute son efficacité pratique : il y faut de plus des rites, des observances qui en rappellent le souvenir et en alimentent la foi, c'est-à-dire des pratiques ou des actes religieux.

On ne saurait donc s'étonner que des hommes dégagés de tout esprit de secte, parfois même personnellement assaillis des brouillards du scepticisme, ne dissimulent pas leurs inquiétudes en voyant un matérialisme grossier saper, autour d'eux, ce sentiment religieux qui jusqu'ici est partout demeuré le plus ferme rempart de la moralité. On ne saurait s'étonner de la tristesse des libéraux, plus préoccupés des intérêts permanents de la liberté que des avantages passagers de leur parti, en entendant certains de leurs amis dénoncer et poursuivre, au nom des libertés publiques, ces croyances religieuses sans lesquelles la liberté paraît privée de sa plus sûre sauvegarde. On ne saurait surtout être surpris de l'anxiété des penseurs et des hommes d'État, dans les pays où, par ses alliances, par ses traditions, ou par ses maximes, c'est la religion elle-même qui semble manquer à la liberté et à la civilisation ; où le culte le plus répandu dans la nation, celui auquel était échue la mission de garder la moralité du peuple, semble hostile aux institutions libres, et se montre l'ennemi du progrès moderne.

Telle paraît, à certains de nos contemporains, la situation des pays catholiques.

Chez eux la religion et la liberté ont l'air d'avoir divorcé, et les destinées de la civilisation néo-latine menacent d'en être pour longtemps compromises. Disputées entre une religion dont les ministres leur semblent réprouver les libertés modernes et un libéralisme sectaire qui combat des croyances sans lesquelles le règne de la liberté ne saurait durer, les nations occidentales, ainsi doublement dévoyées, semblent n'avoir que le choix de la route qui mène à la servitude.

Un fait incontestable, que ni libéral ni catholique ne saurait

perdre de vue, c'est que l'établissement de la liberté politique s'est jusqu'ici heurté, dans les pays catholiques, à des difficultés, à des obstacles particuliers ; c'est que les révolutions y ont été en même temps plus fréquentes et plus stériles. Un fait non moins certain, c'est que les défiances réciproques, pour ne pas dire l'antipathie mutuelle, de la religion et du libéralisme n'y ont pas été étrangères.

Il s'agit de savoir, écrivait récemment un des penseurs les plus indépendants et les plus hardis de notre époque, M. Émile de Laveleye, il s'agit de savoir « si un peuple catholique peut établir et conserver, d'une façon stable et durable, les institutions libres empruntées aux nations protestantes, Angleterre, États-Unis, Hollande [1]. »

Le problème ainsi posé, le publiciste belge le tranche par la négative, et, ne voulant pas sacrifier la liberté à la religion, ni la religion à la liberté, parce qu'il les sent nécessaires l'une à l'autre, il ne voit de salut pour les peuples néo-latins que dans un changement de religion. Suivant une des idées favorites d'Edgar Quinet, un des hommes du siècle qui ont le mieux compris l'importance sociale du christianisme, tout en demeurant adversaire irréconciliable du catholicisme, M. Émile de Laveleye conseille à la France, à la Belgique, à l'Italie, d'échanger la foi de Rome contre celle de Luther ou de Calvin. Convaincu que les réformes politiques ont besoin d'être appuyées sur une réforme religieuse, il engage les libéraux, soucieux de l'avenir de leur patrie, à accomplir, chacun dans sa famille, cette révolution, la seule propre, selon lui, à concilier les droits de la liberté avec les intérêts de la religion, en les mettant à jamais d'accord.

On ne saurait être plus logique. Dès lors qu'on est convaincu de l'irrémédiable incompatibilité du catholicisme avec le libéralisme, il ne reste qu'à faire un choix entre eux ; et, si l'on demeure persuadé que la liberté politique peut difficilement se passer d'un frein religieux, il n'y a qu'à modifier la religion. Aussi ne saurions-nous être surpris ni des conclusions de M. de Laveleye ni de la grave résolution des hommes qui, en France, en Belgique, en Italie, ont suivi ou devancé ses conseils.

Reste à savoir si un pareil procédé est aussi pratique que logique. Quand, suivant la thèse de Quinet, reprise par M. de Laveleye, la supériorité du protestantisme, au point de vue politique et libéral, serait pleinement démontrée; quand on serait, avec eux, en droit de regretter que la France et les anciens Pays-Bas espagnols n'aient pas, au seizième siècle ou à la Révolution, imité l'Angleterre ou la Suède et adopté les doctrines de la Réforme,

[1] Émile de Laveleye, *la Crise récente en Belgique et la question religieuse*, 1885.

le fait déploré par Quinet et ses émules n'en subsisterait pas moins. Ni la France, ni la Belgique, ni l'Italie, ne sont protestantes. Les regrets des historiens ou les considérations des philosophes ne sauraient les empêcher d'être demeurées en grande majorité catholiques, et, quelque avantage qu'on puisse leur promettre de leur passage au protestantisme, rien n'autorise à les croire disposées à une telle évolution.

Les conseils plus ou moins bien motivés de tel ou tel publiciste ne feront point ce que n'ont pu achever, à l'âge le plus favorable à la Réforme, l'épée de Coligny et l'éloquence de Théodore de Bèze ou de Marnix de Sainte-Aldegonde. Si grand que puisse être le nombre des individus prêts à se rendre aux avertissements des Quinet ou des Laveleye, ce ne sera jamais qu'une minorité. Les peuples néo-latins n'effectueront pas en masse, à la fin du dix-neuvième siècle, l'espèce d'exode religieux auquel rien n'a pu les décider à l'époque des grandes révolutions spirituelles. Bien plus, dans le milieu même que ses antipathies pour la foi catholique préparent le mieux à les recevoir, de pareils avis entraîneront moins de conversions que ne le ferait supposer la logique. La démocratie radicale, aujourd'hui la plus fière ennemie du catholicisme, ne s'emploie pas à déraciner les doctrines romaines pour leur substituer un autre rejeton du christianisme. Les coups dirigés par le radicalisme incrédule contre l'Église de Rome portent au-delà de Rome; ils visent tout le christianisme et la religion même, considérée comme un joug, parce qu'elle est une règle.

Si le peuple de nos villes et de nos campagnes se décide à renoncer définitivement aux majestueuses cérémonies catholiques, s'il en vient peu à peu à repousser la bénédiction du prêtre du berceau de l'enfant et du lit des mourants, s'il interdit à ses filles la robe blanche des premières communiantes, si ses oreilles prennent en dégoût la mystérieuse psalmodie latine et ses yeux l'éclat des autels éblouissants de cierges et de fleurs, quand ses pieds quitteraient à jamais les dalles des églises embaumées d'encens, ce ne sera pas pour prendre place dans les bancs bien rangés des mornes temples de la Réforme. Si, parmi les masses déchristianisées, quelque ombre de religion a chance de succéder aux pompes démodées du catholicisme, ce sont les rites puérils et les vides cérémonies de la libre pensée, érigée en secte laïque, sorte de culte sans Dieu ni foi, qui, afin de tromper l'appétit religieux de la nature humaine, s'efforcera de suppléer pour les sens aux formes extérieures de la religion sans rien garder de sa vertu morale, sans apporter aux âmes ni force pour les faiblesses, ni baume pour les souffrances, ni viatique pour la traversée de la vie.

L'abandon du catholicisme pour le protestantisme n'est donc pas une solution, ou, si c'en est une, elle est à la portée des individus, des familles isolées, et non des nations. Pour la France, l'Espagne, l'Italie, la religion, c'est le catholicisme. Si le peuple y achève de perdre ce qui lui reste de foi, ce n'est point pour lui en substituer une autre plus conforme aux leçons des philosophes ou aux besoins des politiques. L'artisan flamand et le marin breton, tout comme le berger castillan et le montagnard calabrais, ne connaissent pas d'autre culte ; bien plus, par suite d'habitudes nationales, de penchants héréditaires ou de secrètes affinités de tempérament, ils n'en goûtent généralement pas d'autre. Si, pour rapprocher chez eux la religion et la liberté, on attend leur conversion au protestantisme, on risque de voir, pendant de longues générations encore, les peuples les mieux doués peut-être de l'Occident en lutte contre nature avec leur propre culte, au double détriment de la religion et de la société civile. Être catholique ou n'être rien, tel est le dilemme pour les masses, dans une bonne moitié de l'Europe. Quant aux classes élevées, le bourgeois d'Anvers, de Rouen ou de Milan, au lieu d'abjurer la foi de son enfance, préférera longtemps encore vivre en sceptique ou en épicurien, pour se faire enterrer en catholique. C'est ainsi, avec le catholicisme, que doivent compter chez nous et ceux qui, ainsi que M. de Laveleye, croient à la vertu sociale du sentiment religieux, et ceux qui croient à son indestructibilité. C'est avec le catholicisme que doivent vivre les libéraux et les libertés modernes. Le problème ne peut ni être tourné ni être supprimé. Il reste entier devant nous tout comme au début du siècle, car il n'est au pouvoir de personne d'en supprimer l'un des deux termes.

III

Une erreur fort accréditée, c'est de croire le catholicisme enchaîné par ses doctrines ou ses traditions à la monarchie absolue, à ce qu'on nomme la royauté *de droit divin*. Rien de moins justifié. Il n'y a là, en fait, qu'une équivoque grossière, provoquée par une sorte de jeu de mots. Tout au plus y peut-on reconnaître une interprétation arbitraire de l'*Omnis potestas a Deo*. A vrai dire, la théorie du droit divin n'est même pas d'origine religieuse, elle est plutôt d'origine politique. Elle a été imaginée bien moins dans un intérêt spirituel que dans un intérêt temporel. Loin de découler naturellement des doctrines catholiques, elle est en opposition formelle avec l'enseignement des grands docteurs et des

grands théologiens. Elle est aussi étrangère à Suarez et aux anciens jésuites qu'à saint Thomas d'Aquin et aux scolastiques. Saint Thomas dit expressément que la royauté ou les principes politiques sont de droit humain et non de droit divin [1].

En veut-on découvrir les sources et rechercher les antécédents, cette sorte de divinisation de la monarchie et du droit des rois est d'essence païenne bien plus que d'essence chrétienne. Ce n'est guère qu'une imitation de la Rome des Césars, une contrefaçon chrétienne du caractère divin attribué à la puissance impériale et à la personne des empereurs. Aussi est-ce chez les restaurateurs du droit romain, chez les légistes des empereurs allemands ou des rois de France, qu'on en trouverait, au moyen âge, les premiers vestiges. Si, aux temps modernes, cette sorte d'apothéose du pouvoir monarchique s'est reproduite dans les Églises chrétiennes, c'est plutôt peut-être chez les hétérodoxes, chez les protestants, dans l'Église anglicane par exemple, où Jacques Ier et les Stuarts ont, pour leur perte, fait enseigner le droit divin des rois avec l'autorité absolue. Parmi les catholiques, les plus enclins à cette exaltation du pouvoir royal ont été les moins dociles à Rome, les gallicans en particulier, Bossuet entre autres. Encore faut-il noter que, sous l'ancien régime, la plupart des docteurs aussi bien que des juristes que l'on pourrait citer en faveur de l'autorité divine des rois s'inspiraient de motifs fort étrangers à leurs modernes émules. Ils obéissaient surtout au désir d'assurer l'indépendance du pouvoir civil et « des couronnes » vis-à-vis de la tiare et du pouvoir spirituel.

La monarchie de droit divin, telle qu'on l'a comprise au dix-neuvième siècle, n'est en somme qu'une invention récente, une nouveauté politique imaginée sous la Restauration par des philosophes ou des publicistes jaloux d'opposer une formule au *Contrat social* et à la Révolution. C'est la contre-partie royaliste du dogme révolutionnaire de la souveraineté des peuples. Pourquoi les catholiques seraient-ils obligés de suivre en pareille matière Joseph de Maistre, Bonald ou Louis de Haller, qui, les uns et les autres, ont d'ordinaire appuyé leurs théories sociales, non sur l'enseignement de l'Église, mais, tout comme Rousseau et leurs adversaires, sur des considérations rationnelles et de prétendues lois naturelles? Ni Bonald, affirmant que la république et la démocratie sont contraires aux lois fondamentales de la nature; ni Haller, envisageant la société civile comme un domaine héréditaire et la souveraineté

[1] *Dominia et principatus politicos non esse de jure divino, sed de jure humano.* — Voyez E. Ollivier, *l'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican,* t. I, p. 329.

comme une seigneurie qui ne relève que d'elle-même, ne sont les représentants de l'enseignement traditionnel des écoles catholiques. Ce ne sont que des novateurs, dont les systèmes étrangers à la théologie sont dépourvus de toute consécration religieuse [1].

Si le catholique ne peut accepter la souveraineté du peuple au sens de Rousseau et de Robespierre, comme absolue et infaillible ; s'il ne peut admettre qu'une volonté arbitraire et mobile, indépendante de toute loi divine et humaine, soit la source unique de toute autorité et de tout droit, le catholique n'est nullement tenu d'accepter la souveraineté absolue des rois telle que l'entendent Bonald et son école, d'accord avec Rousseau pour soutenir que l'homme n'existe que pour la société et que c'est à la société de le former pour elle. Cette doctrine ne s'impose pas plus à la théologie qu'à la philosophie rationnelle. Il n'y a pas, à proprement parler, de politique catholique, et celle qu'on pourrait extraire des scolastiques et des théologiens serait radicalement différente de celle que les théoriciens de la monarchie absolue s'efforcent d'abriter sous le couvert de l'Église. Quant à soutenir que la logique, à défaut de la foi et de la tradition, enchaîne les fidèles à la monarchie de droit divin, autant interdire aux républicains et aux démocrates de s'écarter du *Contrat social* et du jacobinisme. Des deux prétentions, la première ne serait peut-être pas la moins exorbitante.

Au lieu de faire dériver tout pouvoir du souverain, considéré comme revêtu d'une part de la puissance divine, les catholiques sont maîtres d'envisager le pouvoir social comme issu de la société et s'exerçant pour elle. Ils ne feraient que suivre le plus grand philosophe catholique du siècle, Rosmini. Veulent-ils s'appuyer sur des autorités plus anciennes, Suarez leur permet de reconnaître que la société peut avoir pour base un contrat, non, il est vrai, le contrat léonin de Rousseau, où l'individu fait à la communauté l'abandon de tous ses droits naturels [2]. Contrairement aux doctrines presque également sophistiques et également tyranniques de la *Législation primitive* de Bonald et du *Contrat social* de Rousseau, les fidèles les plus timorés peuvent, avec le philosophe de Roveredo, avec Rosmini, repousser l'omnipotence du souverain, prince ou peuple. Ils peuvent non seulement en limiter le pouvoir et les droits, mais même rejeter entièrement, au grand bénéfice des libertés réelles, ce vieux concept de la souveraineté, éliminer

[1] Nous sommes heureux de pouvoir renvoyer sur ce point à une récente et forte étude de Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, *la Philosophie du droit social.* (Plon, 1885), 2e partie, liv. Ier, chap. IV, p. 166.

[2] Mgr Hugonin, *Philosophie du droit social* (1885), p. 284, à un chapitre intitulé : *En quel sens le contrat peut-il donner naissance à la société civile?*

de la philosophie sociale et de la politique cette notion spécieuse et surannée dont le nom prête à de périlleuses équivoques.

S'il est faux que les catholiques soient rivés au droit divin et à la monarchie absolue, il n'est pas moins faux que le catholicisme soit fatalement attaché aux formes aristocratiques et opposé à la démocratie. Pour avoir elle-même une constitution hiérarchique, l'Église n'est pas obligée d'imposer la même organisation à la société civile. Tocqueville, il est vrai, nous paraît aller trop loin, lorsqu'il considère le catholicisme comme la plus démocratique ou la plus favorable à la démocratie de toutes les confessions chrétiennes, parce que l'Église romaine courbe toutes les intelligences sous la même foi et la même autorité. Nous ne saurions suivre Tocqueville jusque-là. Nous ne voyons pas par quelle pente cachée le catholicisme incline plus rapidement à la démocratie; mais nous découvrons encore moins ce qui lui défend de s'y plier. Il ne nous échappe pas assurément que la hiérarchie romaine et la démocratie européenne sont aujourd'hui en guerre; mais cette guerre bientôt séculaire, ce n'est pas l'Eglise qui l'a déclarée, c'est la Révolution. Ce que l'Église redoute, ce qu'elle combat dans la démocratie moderne, ce n'est pas la démocratie elle-même, ce n'est ni l'égalité ni la fraternité, c'est l'esprit de la démocratie contemporaine, ses passions, ses convoitises, ses instincts antireligieux, ses appétits de domination.

Faut-il rappeler qu'il n'en a pas toujours été de même? qu'au moyen âge, à l'époque du plus grand ascendant de Rome, on a vu dans les communes d'Italie et d'ailleurs, à Florence notamment, des démocraties catholiques et des démocraties extrêmes. L'Église ne les a jamais excommuniées. A s'en tenir au dogme, l'épiscopat pourrait répéter à la fin du dix-neuvième siècle les instructions de Pie VII, alors encore évêque, à ses ouailles des Romagnes : Soyez bons chrétiens et vous serez bons démocrates. Et cela n'était pas seulement un langage de circonstance; le principe démocratique, dans le sens élevé du mot, l'égalité véritable et la véritable fraternité sont trop conformes à l'esprit du christianisme pour que la foi chrétienne n'en facilite pas la pratique. En dépit de leur inimitié présente, le christianisme seul était peut-être capable d'assurer les destinées de la démocratie moderne en la défendant de ses deux principaux vices, l'envie et la présomption. Dans ce laborieux passage d'un état social à un autre, au-dessus des abîmes ouverts sous les pas des nations contemporaines, la religion offrait encore à la démocratie ce dont elle avait le plus besoin, un garde-fou contre le vertige des hauteurs.

Anatole Leroy-Beaulieu.

QUATRE ANS

AU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS[1]

I

Le Conseil municipal de Paris s'est rendu très célèbre par sa manie antireligieuse et par son goût exagéré pour la politique. Il devrait être mieux connu et mériterait sans doute d'être plus favorablement apprécié, à d'autres points de vue. De grands intérêts lui sont confiés; et les travaux qui lui sont imposés sont nombreux. La ville de Paris dont il administre les affaires est un État véritable : État un peu moins peuplé, mais à peu près aussi riche que la Belgique. Les dépenses inscrites à son budget dépassent chaque année 260 millions. C'est la plus grande municipalité d'Europe; car on sait que Londres est une agglomération de plusieurs villes, et que les pouvoirs du lord Mayor ne s'étendent pas hors de la Cité. De là l'importance que prennent à Paris les questions purement municipales, et l'intérêt des discussions relatives à l'éclairage, aux eaux, à la voirie, à l'alimentation, à la salubrité d'une si grande ville.

Dans les discussions de ce genre, la minorité du Conseil municipal est écoutée : il n'y a point là matière à laïcisation.

Il n'en est pas de même en bien d'autres cas. Toutes les fois, on le sait, qu'une question politique ou religieuse se présente, le parti pris du Conseil est nettement arrêté. En religion, sa devise pourrait être une phrase qu'on prêtait à l'un de nos anciens collègues : « J'aime tant la liberté de conscience, que je voudrais l'imposer par la force. » En politique, les affections et les inimitiés du Conseil municipal sont aussi intraitables : M. Ferry, M. Waldeck-Rousseau, lui sont, quoi qu'ils en aient, aussi antipathiques que des archevêques; le préfet de police est considéré comme un grand inquisiteur, et le préfet de la Seine, exilé de son domicile, comme un simple supérieur des Frères ignorantins. M. Poubelle a voulu désaffecter — c'est l'expression consacrée — la chapelle de l'Assomption et la sacristie de Saint-Nicolas : il n'a réussi qu'à voir désaffecter ses appartements de l'Hôtel de Ville. Il paraît que c'est là une question de principes, car, personnellement, M. Pou-

[1] Ces pages sont destinées à faire partie d'un volume qui va paraître incessamment chez l'éditeur Calmann Lévy.

belle n'a point d'ennemi au Conseil et, en le comparant à ses prédécesseurs, chacun s'accorde à le reconnaître plus aimable que M. Hérold, plus versé dans les affaires administratives que M. Floquet, et même plus éloquent que M. Oustry.

Quand les discussions politiques ou religieuses font relâche, et, quand le Conseil reprend l'intéressante et laborieuse tâche de ses attributions municipales, la minorité conservatrice aurait mauvaise grâce à ne point reconnaître qu'on ne lui a jamais marchandé sa part de l'œuvre commune : dans une telle œuvre, il y a place pour tous les dévouements; et dans le désir unanime de servir et d'embellir Paris, il y a un lien qui rapproche tous les partis.

Aujourd'hui, la majorité du Conseil est divisée en deux groupes : celui des opportunistes et celui des autonomistes. Il en était de même il y a quatre ans, mais alors les forces des deux groupes étaient à peu près égales. La droite avait cette bonne fortune, quand les deux partis étaient divisés, de décider de la victoire, en donnant l'appoint de ses huit voix à l'un ou à l'autre. Par exemple, elle sauva plus d'une fois, en s'alliant aux opportunistes, le budget de M. le préfet de police. En principe, on conviendra qu'elle avait peu de raisons d'accorder ses préférences à l'un des deux partis et pouvait se permettre sans remords d'être inconstante dans ses faveurs.

Tantôt les radicaux nous disaient : « Vous ne savez pas être des hommes d'opposition »; et tantôt les opportunistes nous traitaient d'hommes de désordre. Puis le parti vaincu s'indignait que le vainqueur eût accepté des suffrages antirépublicains. Il fallut bientôt renoncer à ce reproche, car il s'adressait tantôt aux uns, tantôt aux autres, et le crime de pactiser avec les ennemis de la République fut commis dans les deux camps.

Le rôle de la minorité, toujours combattue de parti pris dans les discussions où la religion ou la politique interviennent plus ou moins à propos, mais toujours écoutée avec courtoisie dans les discussions d'affaires, ne saurait rien perdre de son intérêt si les séances étaient publiques. Nous ne voulons pas juger les raisons de politique supérieure qui peuvent décider le législateur à refuser au Conseil municipal de Paris ce qu'il a cru bon d'accorder à tous les autres; et nous ne considérons ici les choses qu'au point de vue particulier de la lutte que nous soutenons à Paris. A nos yeux, il y a deux maladresses qu'une minorité ne doit jamais commettre : voter la question préalable et refuser un débat public; car la question préalable empêche les opinions nouvelles de se produire, et le comité secret empêche de se faire entendre. Mieux vaut défendre sa cause en public, quelle que soit l'assistance, que plaider toujours devant des juges prévenus et inexorables.

II

L'opportunisme n'a pas besoin d'être défini : il est assez connu, et il est, au Conseil municipal, ce qu'on l'a vu partout. C'est un système politique en vertu duquel, au milieu de la marée montante du suffrage universel, et des prétentions également universelles de ses élus, quelques républicains essayent de sauvegarder un vague principe d'autorité, et de maintenir les prérogatives de ce qu'ils appellent l'État. L'intention pourrait être louable; le malheur est que tout est détruit, détruit par eux-mêmes, et que cet État sans droits, sans traditions, sans gloire n'en impose à personne. Autrefois l'État, c'était Louis XIV; mais aujourd'hui, grand Dieu, qui est-ce? Cependant moins l'État possède de prestige, et plus il affiche de prétentions : il intervient partout : non content de rogner nos fortunes, il se mêle de nos industries, il s'occupe de nos santés, il veut même élever nos enfants. Il n'y a plus de religion d'État; mais il y a une morale de l'État, une éducation de l'État, une hygiène de l'État, des chemins de fer de l'État. L'État c'est aujourd'hui le percepteur qui vous gruge, l'agent-voyer qui vous fait badigeonner votre maison, le commissaire de police qui dissout vos réunions, la commission sanitaire qui visite votre chambre à coucher, l'officier qui vient essayer vos chevaux, le cuistre qui vient interroger vos enfants. Jamais l'État n'a été plus faible et en même temps plus tracassier, plus pauvre et plus cher à entretenir, plus impuissant et plus inquiet de se mêler de tout.

Tel est l'opportunisme, et tel est le gouvernement dont MM. les préfets de la Seine ont la mission de parler avec autorité devant la commune de Paris. L'effet est fort médiocre, et quand des conflits éclatent entre ce gouvernement et cette commune, ce sont des querelles d'amour-propre plutôt que des discussions de principes. Nous, qui sommes des spectateurs désintéressés de ces luttes, et en quelque sorte les juges du camp, nous nous demandons souvent ce qui sépare les deux politiques, et pourquoi l'administration, après tant de complaisances, éprouve, de loin en loin et bien à l'improviste, quelques velléités de vigueur.

Qu'est-ce maintenant que l'autonomie communale? M. Sigismond Lacroix a exposé le système dans un fort remarquable rapport. La commune devait devenir maîtresse de son budget et régler elle-même ses recettes et ses dépenses : plus de lois ordonnant certains modes de perception, comme l'octroi; plus de décrets rétablissant certains crédits supprimés, comme ceux de la préfecture de police. Liberté était donnée de refuser toute subvention aux cultes. Au sujet de l'enseignement, M. Lacroix déclarait que la commune devait diri-

ger les établissements communaux comme l'État dirigeait les établissements nationaux. Il en était de même pour l'Assistance publique.

Ce système aurait pu avoir de quoi plaire à des esprits libéraux, mais à plusieurs conditions. Il est bien certain que la tutelle absolue de l'État sur les communes a quelque chose de choquant et quelquefois de puéril. Comment admettre qu'un maire, un conseil municipal ne puissent faire empierrer un chemin, réparer une mairie ou une école sans l'approbation d'un fonctionnaire, nommé d'hier, révoqué ou déplacé demain, hôte passager d'une préfecture éloignée, étranger aux habitudes et aux intérêts du pays? La loi peut offrir des garanties contre les abus des pouvoirs locaux, sans lier les mains à ces mandataires directs des habitants de la commune. Et puisqu'il nous faut des disputes et des révolutions, les disputes de chemins vicinaux et les révolutions de clocher satisferaient à ce besoin national sans bouleverser nos gouvernements : l'extension des libertés communales pourrait offrir quelque chance de plus à la stabilité de l'État. Ce n'est pas là un paradoxe : car ces libertés n'ont jamais été plus larges que sous les plus durables monarchies.

Mais il est nécessaire, surtout avec les hasards et les violences du suffrage universel que les droits des minorités soient respectés; et la loi ne doit pas permettre, dans la commune, l'oppression du parti vaincu. Cette oppression peut se manifester dans deux circonstances : à propos de questions de conscience, ou à propos de questions d'intérêt. Les intérêts froissés attirent de promptes vengeances; et sans en appeler trop souvent à l'appui du préfet, nous aurions confiance en le suffrage des habitants pour débarrasser rapidement la commune d'administrateurs malhabiles ou malhonnêtes. Les consciences blessées, cela est triste à reconnaître, sont plus endurantes; ou du moins leurs plaintes sont moins écoutées. Pendant des années, si la prosperité des affaires est passable, les besoins moraux d'une partie de la population pourront rester en souffrance : c'est ce que la loi ne devrait pas savoir tolérer.

Les catholiques belges l'ont bien compris, lorsqu'ils ont présenté, en revenant au pouvoir, leur loi scolaire, qui est une loi de décentralisation et de liberté communale : la commune devient maîtresse de l'école; mais si elle veut y ramener les maîtres religieux, la volonté de vingt pères de famille suffit pour maintenir une école laïque à côté de l'école chrétienne.

Le groupe de l'autonomie communale, au Conseil municipal de Paris, professe pour les vœux des minorités un respect moins scrupuleux. S'il avait fallu, à Paris, non pas vingt, mais cent pères de famille pour sauver une école chrétienne, que d'écoles chrétiennes seraient encore ouvertes? En eût-on fermé aucune, même à la

Villette ou à Charonne? Et la charité privée eût-elle été forcée d'accepter cette lourde charge de cinquante mille enfants, que la ville refuse d'instruire au gré de leurs parents? Si, d'autre part, la voix des médecins et les plaintes des malades des hôpitaux étaient entendues, si par exemple les prières touchantes des pauvres vieillards recueillis à Ivry étaient écoutées, les sœurs hospitalières auraient-elles été chassées par M. Quentin et son digne successeur M. Peyron? Il n'y aurait point eu de besogne à confier à ces personnages, et leurs talents seraient restés sans emploi.

Un de nos collègues, opportuniste, disait, lors des dernières élections sénatoriales, pour engager ses amis à préférer M. Spuller à M. Georges Martin, que le système de l'autonomie communale aurait pour résultat en France de faire rouvrir l'école congréganiste dans une foule de communes. Le fait n'est point douteux et ne laisse pas que d'embarrasser beaucoup d'électeurs de M. Georges Martin. Nous en connaissons qui prennent leur parti de ce retour offensif du cléricalisme, et restent quand même partisans de la liberté, si odieusement violée par la loi Ferry. Nous en connaissons d'autres qui se tirent d'embarras en invoquant ce qu'ils appellent des *principes supérieurs*, le principe de la prétendue neutralité de l'État et de la commune. Ceux-là ne sont plus des libéraux. Au nom de *principes supérieurs*, on peut supprimer toutes les libertés. Aujourd'hui l'État est athée. Autrefois l'État était catholique. C'était là aussi un *principe supérieur* au nom duquel Louis XIV a pu révoquer l'édit de Nantes.

Les opportunistes, tant qu'ils furent les maîtres, signalèrent surtout leur règne par la proscription des écoles chrétiennes et des sœurs de Charité. Ce furent les beaux jours des tirades anti-cléricales et des démonstrations de la nécessité où se trouve la société civile de se défendre contre des gens qui s'entêtent à instruire ses enfants et à soigner ses malades, pour l'amour de Dieu. Cette croisade entreprise détournait certainement l'attention des autres affaires : les rejets ou les ajournements étaient continuels; et la politique constante du Conseil consistait, au grand désespoir de M. Alphand, à refuser les travaux et à n'apprécier que les économies. Toutes les prodigalités du Conseil et souvent de folles prodigalités étaient réservées à l'enseignement primaire, dont les laïcisations avaient triplé la dépense; mais, pour ce qui concernait les travaux de voirie, le Conseil se montrait avare, et singulièrement méfiant envers les projets de l'administration. C'est alors qu'on vit échouer les négociations entamées avec la Banque de France pour la cession de la rue Radziwill et l'embellissement du pourtour du Palais-Royal; ajourner les travaux de la gare Saint-Lazare; rejeter,

pour la première fois, le percement de l'avenue Niel; enfin repousser un projet d'emprunt de 220 millions, dont il n'était point malaisé, en ce temps-là, de fournir le gage. Malgré le regret d'avoir vu manquer des occasions qui ne se retrouvent plus, il faut convenir que cet esprit d'économie profitait aux finances de la ville; elle faisait peu de travaux, mais, les temps étant meilleurs qu'aujourd'hui, les particuliers en faisaient beaucoup, et les recettes de l'octroi, sans cesse croissantes, atteignaient le chiffre de 150 millions. La situation n'était déjà plus ce qu'on l'avait vue sous la sage et brillante administration de M. Ferdinand Duval, l'éminent préfet qui savait ordonner des travaux sans compromettre — et loin de là — le crédit de la ville; et qui a su percer l'avenue de l'Opéra et achever pour les deux tiers le boulevard Saint-Germain, en inscrivant toujours à son budget ses réserves et en constatant en fin d'année des excédents de 10 ou 12 millions. Mais enfin, jusqu'en 1883, le budget se solda avec des excédents de recettes, et la prospérité des finances de la ville de Paris devait inspirer une envie légitime aux hommes qui portent la lourde responsabilité d'avoir ruiné les finances de l'État.

Depuis que le parti autonomiste est au pouvoir, le Conseil municipal s'est remis au travail, nous ne dirons pas avec une nouvelle ardeur, car il a toujours été fort laborieux, mais avec un esprit nouveau. Les questions religieuses paraissent le moins préoccuper : est-ce à dire qu'il ait renoncé à la théologie et soit enfin devenu un peu libéral et tolérant? Hélas! non, l'apaisement n'existe pas encore. Mais dans les écoles, dans les hôpitaux, il ne reste plus grand mal à faire, et c'est à peine si, de loin en loin, la rage des persécuteurs rencontre une dernière religieuse à proscrire, un crucifix oublié à insulter.

En matière d'administration, quelques hommes actifs, pratiques, jeunes, débarrassés des préjugés, des chimères et des déclamations de la vieille démocratie ont entrepris de former un parti d'affaires. A la barbe des vieux proscrits de 1851, ils voudraient continuer l'œuvre de Haussmann; ils aiment mieux procurer au peuple de l'ouvrage que des discours, et ne prononcent, en fait de harangues révolutionnaires, que le strict nécessaire des réunions électorales.

Ce parti, actif et très influent dans le Conseil municipal, aurait pu, en de meilleures circonstances, avancer beaucoup l'exécution du plan complet des travaux de Paris : exécution estimée pour les aqueducs, les égouts et les voies nouvelles, à 1200 millions. Il a ouvert le feu en remettant sur le tapis la question d'un grand emprunt. Et déjà on s'aperçoit que le temps des rejets et des ajournements est passé.

Malheureusement le temps des excédents de recettes est passé aussi. Les dépenses de l'instruction primaire se sont accrues dans d'exorbitantes proportions, sans grand profit pour les jeunes soldats des bataillons scolaires; les dépenses de l'Assistance publique croissent de même, depuis le renvoi des religieuses. Et les recettes ont baissé : le revenu de l'octroi est tombé de 150 à 139 millions depuis trois ans. Le budget de 1885, malgré la suppression de toute réserve, malgré la réduction des crédits ordinairement alloués pour travaux neufs, ne sera pas en équilibre.

Il est donc à craindre que beaucoup de bonnes intentions de progrès et d'activité ne viennent trop tard. La nécessité d'entreprendre de grands travaux n'est pas contestée; le moyen de les payer est moins évident. Beaucoup de personnes sans doute applaudiraient à la reprise de l'œuvre de M. Haussmann; mais beaucoup aussi hésiteront à trancher, avec la même hardiesse que le grand préfet de l'empire, les difficultés financières. Pas plus qu'un négociant, une ville ne doit confondre, avec la mise de fonds, les bénéfices probables, et escompter le payement des travaux sur les revenus à venir; l'accroissement du revenu des eaux, les plus-values très vraisemblables de l'octroi ne peuvent pas servir de gage à l'emprunt qui doit payer les nouveaux aqueducs et les nouvelles rues. Aussi bien, dans les temps de crise, les efforts de l'État et des villes pour ranimer le mouvement des affaires et créer une prospérité artificielle sont des efforts perdus, et ne font qu'ajouter la ruine publique à celle des particuliers. Oui, la politique des ajournements de l'économie, de la timidité, nous semble avoir malheureusement trop tardé à céder le champ libre à la politique des grands travaux et des progrès. Il n'en faut pas moins encourager les initiateurs de cette politique nouvelle et leur souhaiter, après avoir traversé avec prudence une crise qui ne sera pas éternelle, de poursuivre en des temps meilleurs des travaux nécessaires à la salubrité, au bien-être, à la grandeur de Paris.

III

Le succès incontesté du groupe de l'autonomie communale commença avant les dernières élections générales. On peut dire qu'il s'affirma à partir de l'inauguration de l'Hôtel de Ville, sous l'administration de M. Floquet, le 14 juillet 1882.

Ce fut un curieux spectacle, et le souvenir de cette étrange fête restera toujours dans la mémoire de ceux qui l'ont vue. L'Hôtel de Ville était loin d'être achevé; il s'en faut qu'il le soit encore aujourd'hui.

Pour cette inauguration précipitée, on avait, sans compter la dépense, dérangé d'immenses échafaudages qu'il fallut le lendemain remettre en place. L'édifice apparut, par cette brûlante soirée d'été, avec ses pierres d'une blancheur trop mate, encore sans ornements et sans moulures, et ses grands toits d'ardoises violettes, surmontés de hérauts d'armes en bronze doré, tout battant neufs. Des toiles peintes par les décorateurs de l'Opéra simulaient les boiseries des murs et les voussures des plafonds. Sur les plâtres frais dont l'odeur humide pénétrait partout, on avait jeté les tapisseries de Beauvais et des Gobelins tirées du Garde-Meuble. La fameuse série où est représentée l'histoire de Don Quichotte se faisait surtout admirer.

Il n'y avait là assurément aucune allusion au caractère des hôtes illustres que le Conseil municipal allait recevoir : je veux parler de M. Grévy et ses ministres, hommes sages qui n'ont rien du héros de la Manche. Quand ces personnages, accompagnés par M. Floquet et M. Songeon, le préfet et le président d'alors, ouvrirent la marche et entrèrent solennellement dans la salle du banquet, magnifiquement illuminée, et préparée pour trois cents convives, la musique de la garde républicaine entonna la *Marseillaise :* c'est à ces accents guerriers que nous nous mîmes à table. Le festin se passa rapidement et sans incidents. A la fin furent prononcés des discours longuement préparés et discutés d'avance : on en avait retranché tant de choses qu'il n'en restait presque rien. M. Songeon but à la santé de M. Grévy, et M. Grévy à la santé de M. Songeon. M. Floquet porta un toast aux maires et adjoints de Paris. Les adjoints n'avaient pas été invités, et s'en étaient montrés fort mécontents. M. Floquet, pour les consoler, dit que, étant tous les jours à la peine, il eût été juste qu'ils fussent à l'honneur. Pensée neuve, au temps du procès de Jeanne d'Arc.

Après le banquet, ce furent les chœurs de l'Opéra qui reprirent la *Marseillaise.*

Les fenêtres étaient toutes grandes ouvertes, et sur la place la foule entonnait le refrain, à l'unisson de dix mille voix. Les feux de l'illumination étaient éblouissants, et le spectacle ne manquait pas de grandeur.

Dans toutes les salles, brillamment éclairées par les lampes électriques, la fumée des cigares montait en nuages épais; à travers le brouillard, on apercevait, avec les représentants les plus célèbres de la politique radicale, les membres les plus distingués du corps diplomatique : lord Lyons et M. Amouroux, l'ancien membre de la Commune; le duc de Fernan-Nuñez et M. Clémenceau. Puis le pompier, l'invalide et le balayeur, qui avaient été

invités pour donner à la fête son caractère démocratique. Soin inutile; car personne ne pouvait s'y tromper.

Au milieu de la fumée et du bruit, aveuglé par la lumière électrique, étourdi par les conversations bruyantes, les hourras de la foule inondant la place et l'avenue Victoria, les chants de l'Opéra alternant avec les trombones de la garde républicaine; nous avons contemplé cet avènement de la démocratie, maîtresse des salons inachevés de l'Hôtel de Ville. Nous l'avons contemplé, non pas *salué;* car en vérité trop de gens avaient leur chapeau sur la tête. Ce n'est pas à M. Floquet qu'on eût pu reprocher cette incongruité : aucun empereur n'était présent. Cet homme politique était le héros de la fête, le triomphateur de ce jour mémorable. Le bourgeois démagogue a supplanté de notre temps son aîné, l'ancien bourgeois libéral : celui-ci recevait un sabre pour défendre nos institutions et au besoin pour les renverser; celui-là tient un chapeau qu'il enfonce devant les empereurs, mais qu'il ôte devant la foule; et fidèle à cette capricieuse et brutale souveraine, il professe pour elle un invariable enthousiasme, soit qu'elle inaugure l'Hôtel de Ville, soit qu'elle ait la fantaisie de l'envahir.

IV

Aujourd'hui le triomphe du groupe de l'autonomie communale est complet. A lui seul appartient maintenant la gestion des affaires de la ville; à lui seul aussi incombe la responsabilité de cette gestion, sous le contrôle de l'État, qu'il est encore obligé de subir.

Si la compétence du Conseil était réellement arrêtée à la limite des intérêts municipaux; si, en matière d'assistance publique, la loi obligeait à consulter avant tout le bien du service, l'avis des médecins, les vœux des malades; si, en matière d'instruction, une loi, analogue à la nouvelle loi belge, garantissait aux pères de famille le libre choix de l'école et l'exercice de leur droit le plus sacré; un gouvernement sage pourrait reconnaître l'autonomie communale sans craindre la tyrannie communarde. Ne pourrait-on étendre et confirmer les droits de la municipalité en tout ce qui concerne les finances et les travaux publics, et, pour l'administration municipale proprement dite, n'aurait-on pas raison de se confier largement aux représentants élus de la ville? En même temps ne pourrait-on pas se mettre à l'abri des passions sectaires de la majorité quelle qu'elle soit, s'assurer que l'école, payée par tous les citoyens, offrira à chacun le genre d'enseignement qu'il préfère, chrétien pour les chrétiens, neutre pour les indifférents, mais non pas athée pour tous ; s'assurer aussi que l'hôpital, ouvert à tous les

citoyens frappés par la maladie ou la misère, soit ouvert de même à tous les dévouements qui veulent se consacrer au bien-être des malheureux, sans distinction de costume ni de croyance, mais la première place réservée au sacrifice le plus efficace et le plus désintéressé? Alors on verrait revenir en foule, au chevet des malades, les sœurs hospitalières, ces saintes proscrites des Quentin et des Peyron.

Que les défenseurs de l'autonomie ne s'y trompent pas : le pire obstacle au progrès de l'autonomie, le mauvais renom qui peut s'attacher à leur cause, et que leurs adversaires ont exploité contre eux, vient de cette fureur bigote et intolérante, de cette passion d'une propagande athée, poussée par eux jusqu'à la persécution. Qu'ils soient plus sincèrement libéraux que les opportunistes : le remède, certes, est facile, et leur cause s'en trouvera bien. Mais comme il faudra toujours veiller à prévenir le retour de pareils abus, ramener la municipalité à l'étude des vraies affaires municipales, l'éclairage, les eaux, l'entretien de la voie publique et la détourner de ses incursions sur le domaine de la religion et de la politique; la formule d'une nouvelle loi municipale pourra être celle-ci : moins d'attributions et plus de pouvoirs.

V

Le dernier Conseil, sous l'administration de MM. Hérold et Floquet, se serait bien trouvé assurément de suivre un tel avis ou de subir une telle loi. En matière purement municipale, il a laissé peu de traces de son passage. Nous avons dit qu'il avait peu de goût pour les travaux; ajoutons qu'un certain nombre de grandes questions qu'il aurait pu trancher sont restées en suspens.

On se souvient de ses longs démêlés avec la Compagnie du gaz.

Nommé rapporteur d'un projet de transaction avec cette Compagnie, projet qui avait gardé le nom du premier rapporteur, M. Martial Bernard, nous n'eûmes point de peine à décider le Conseil municipal à rejeter ce projet, qui nous paraissait inacceptable. Mais nous fûmes beaucoup plus embarrassé pour démontrer qu'il y avait transaction et transaction, que le refus d'un mauvais arrangement n'impliquait pas le refus d'un arrangement meilleur. Tout ou rien est une phrase bien fâcheuse, et souvent dictée par l'amour-propre plus que par la raison. Quand la Compagnie, mieux inspirée qu'au début, offrit 5 centimes de diminution immédiate au lieu de 10, et une diminution graduelle qui devait être de 5 autres centimes en douze ou quinze ans ; quand, en échange, elle ne demanda que vingt-cinq ans de prolongation de bail au lieu de quarante, elle trouva porte close, et la bonne proposition ren-

contra certainement un accueil plus froid que n'avait fait la mauvaise. On préféra courir les chances d'un procès : le meilleur ne vaut pas une transaction équitable. Il fut gagné en première instance, mais le succès paru définitivement compromis devant le conseil d'État.

Pour ce qui est des eaux, nous croyons, ou, si l'on veut, nous espérons bien être à la veille d'une réforme générale du service. Nous regrettons de ne l'avoir pas vu accomplir plus tôt. Déjà, M. Belgrand, prenant modèle sur les aqueducs de l'ancienne Rome, a amené à Paris les rivières de la Vanne et de la Duys. Il est permis d'espérer que d'ici à dix ans, M. Couche, le digne successeur de M. Belgrand, aura pu achever la dérivation des eaux de l'Avre et de celles de la Voulzie, ce qui doublera au moins la quantité totale de nos eaux de source. Alors l'eau de source servira exclusivement à l'usage des habitants, et l'eau de rivière sera réservée aux cours, aux jardins, aux rues et à l'industrie.

Elle servira trop longtemps encore à l'industrie des marchands de vin. Notre défense du laboratoire municipal, au Conseil municipal et dans la presse, nous a attiré beaucoup d'invectives de la part de ces honorables industriels. Nous restons convaincu que la création du laboratoire a été le moyen le plus équitable et le plus efficace de combattre un mal sans cesse croissant : celui de la fraude et de la falsification des marchandises. S'il y a eu quelques erreurs au début, des mesures sérieuses ont été prises pour en empêcher le retour. Le laboratoire rend service aux acheteurs, auxquels il évite le désagrément d'être volés et empoisonnés; aux marchands honnêtes qu'il protège contre des concurrences déloyales; à la ville qui perdait ses droits d'octroi; car, lorsque le vin, introduit dans Paris, subit l'opération élégamment nommée le *mouillage*, non seulement l'eau de Seine se change en vin, mais en vin de contrebande.

Le Conseil a entamé (toujours sans aboutir) avec l'État des pourparlers au sujet des fortifications. Nous avons eu l'occasion de publier ici même, non pas un examen de la question des fortifications, car cet examen n'est pas de notre compétence; mais plutôt un récit de la création de l'enceinte continue sous le règne de Louis-Philippe. Chose assez curieuse, le parti avancé, la gauche extrême réclamait alors avec fureur cette enceinte, dont le Conseil municipal souhaite aujourd'hui la démolition.

On voulait voir, dans l'enceinte continue, un boulevard de l'émeute, contre les forces du gouvernement retranchées dans les forts détachés. Combien de ces prévisions ont été lugubrement réalisées en 1871 !

Il est malheureusement certain que Paris, assiégé trois fois en soixante ans, objectif immédiat d'un envahisseur, ne peut pas être une ville ouverte. A propos des moyens de le défendre, loin de nous la pensée de vouloir émettre une opinion technique; loin de nous aussi l'idée de sacrifier ou même de compromettre le moins du monde la défense de Paris au profit de sa prospérité matérielle. Les questions d'intérêt militaire passent avant toutes les autres, n'étant pas seulement des questions d'intérêt, mais d'honneur. Cependant personne ne saurait douter que les fortifications de Paris ne doivent être modifiées tôt ou tard : Paris s'accroît sans cesse, et sous peine de ne le couvrir qu'à moitié, les militaires devront bientôt reculer leurs tranchées et leurs bastions. La muraille de Louis-Philippe éclatera comme ont éclaté celle de Philippe Auguste, celle devant laquelle Jeanne d'Arc fut blessée, celle qu'assiégeait Henri IV. De quel côté l'enceinte sera-t-elle d'abord rompue? Il est aisé de le prévoir : du côté où elle est le moins utile en temps de guerre, et le plus nuisible en temps de paix : la grande poussée de Paris est vers l'ouest, vers la plaine Monceau et les Batignolles; or, entre le Point-du-Jour et Saint-Denis, Paris est couvert par les trois replis de la Seine qui forment les presqu'îles de Gennevilliers et de Houilles, défendues par les forts de Houilles, de Saint-Denis et du mont Valérien. Quand le moment viendra, les habiles et savants officiers du génie que possède notre armée sauront bien compléter par l'art les ressources offertes par la nature, et mettre les nouveaux moyens de défense de Paris d'accord avec les nécessités de ses agrandissements. Ils le défendront aussi sûrement, sans l'étouffer. Voilà — et nous les citons seulement comme exemple — des sujets de discussions qui ont le droit d'absorber l'attention du Conseil. Nous ne prétendons pas — et loin de là — que cette assemblée laborieuse néglige les affaires municipales proprement dites. Nous pensons seulement qu'elle gagnerait, devant l'opinion publique, à s'en occuper exclusivement. L'autonomie ferait moins peur et les libertés municipales seraient plus faciles à obtenir si l'assemblée communale s'occupait moins de politique, et renonçait une bonne fois à la théologie. L'un de ses membres vient de composer un rapport, sur la pressante nécessité qu'il y a de *laïciser nos rues*[1]. Les bien paver est encore plus pressant.

Denys Cochin.

[1] Rapport de M. Mesureur. Cette laïcisation consisterait à supprimer les noms de saints ou de saintes. — L'auteur ne fait grâce qu'aux saints qui n'en sont pas — tels, dit-il, que Sainte-Beuve ou Saint-Simon.

UN CHEVALIER ERRANT AU XVIIIe SIÈCLE

LE COMTE ROGER DE DAMAS

« Je vois un phénomène de chez vous, un Français de trois siècles, écrivait en 1788, du camp russe, le prince de Ligne à un de ses amis de Paris; il réunit l'esprit chevaleresque de François Ier aux grâces du grand Condé et à la gaieté du maréchal de Saxe. Il est étourdi comme un hanneton au milieu des plus vives canonnades, bruyant, chanteur impitoyable, fertile en citations les plus folles au milieu des coups de fusil, et jugeant néanmoins de tout à merveille. La guerre ne l'enivre pas, mais il y est ardent, d'une jolie ardeur, comme on l'est à la fin d'un souper. Ce n'est que lorsqu'il porte un ordre et donne son petit conseil ou prend quelque chose sur lui, qu'il met de l'eau dans son vin... Toujours Français dans l'âme, il est Russe pour la subordination et le bon maintien. Aimable, aimé de tout le monde, ce qui s'appelle un joli Français, un beau garçon, un seigneur de bon goût de la cour de France, voilà ce que c'est que Roger de Damas. »

Cette charmante esquisse à la plume, d'un style un peu maniéré, comme il convenait au goût de l'époque, annonçait à la France un héros dont elle serait fière. Cette prédiction s'est-elle accomplie? Comment se révélait alors, et qu'est devenu depuis cet héritier désigné du grand Condé, contemporain, pour son malheur, des illustres capitaines de la république et de l'empire? Tel qu'il nous est présenté par le prince de Ligne, il inspire le désir de faire avec lui plus ample connaissance. La grande histoire, à laquelle il semblait réservé, s'est tue sur son compte, et ce n'est point à elle qu'il songeait, le jour où il s'avisa de commenter son panégyriste, et d'écrire ses mémoires. Ces pages, écrites à l'étranger, dans les tristes et intermittents loisirs de l'exil, étaient à l'adresse de sa

famille, et furent revues et mises au net pour l'instruction de ses enfants; elles ne seront jamais sans doute publiées; elles font cependant honneur, ainsi qu'on va le voir, au talent comme au caractère de leur auteur.

Soldat d'instinct et pour ainsi dire de naissance, contraint par les événements soit à servir au loin, soit à combattre ses compatriotes, puis condamné en pleine vigueur au repos, Roger de Damas n'a pu donner pleinement ni nulle part sa mesure. Sa vie militaire débute par une brillante aventure en Russie; puis les aventures plus tristes de l'émigration surviennent, l'entraînent çà et là, un peu au hasard, et lui créent des devoirs sujets à controverse et peut-être à repentir. Le temps, du moins, a emporté à cette heure la plupart des idées sous l'empire desquelles il a vécu, et l'on peut juger à souhait ce « brave garçon... aimable, aimé de tout le monde », dont le portrait justifie encore, à un siècle de distance, les éloges du prince de Ligne et l'enthousiasme trop vite évanoui de ses contemporains.

I

Roger, comte de Damas, né en 1765, était le second fils du marquis de Damas d'Antigny. La sœur de sa mère, Zéphyrine de Rochechouart, avait épousé le duc du Châtelet, et ce dernier, sans héritiers directs, s'attribua la plus grande part à l'éducation et à la fortune de son neveu. Ce fils de l'« immortelle Emilie » chantée par Voltaire, ancien ambassadeur en Angleterre, colonel du régiment du roi, était un personnage important dans le gouvernement, à l'armée et à la cour. A douze ans, en 1777, le jeune Roger fut inscrit sur les contrôles de son régiment : sa vocation militaire était dès lors bien décidée, et ce ne fut pas sa faute, mais celle de son âge, s'il ne fit point campagne, sous Rochambeau, de l'autre côté de l'Atlantique. Quand l'adolescent devint homme, les deux mondes étaient en paix; la France, sous le coup d'une crise intérieure prochaine, ajournait ou évitait avec soin les occasions de lutte sur ses frontières, et Roger de Damas cherchait en vain à tous les points de l'horizon ce « sublime de la guerre » que son âme belliqueuse était impatiente de connaître. De stériles manœuvres, des camps d'instruction pouvaient tout au plus lui en apporter l'imparfaite illusion et le perfectionner dans la partie technique de sa profession.

Faute de mieux, il fit en 1786 le voyage de Prusse avec son frère aîné et une douzaine d'autres officiers avides de s'instruire, futurs généraux de la république ou de l'émigration, Toulongeon, Dampierre, Custines, Lambesc entre autres. Ils recherchèrent

d'abord ce que Berlin pouvait offrir de plaisirs; ils se montrèrent durant quatre jours à Rheinsberg, chez le prince Henri, purent même contempler à la dérobée, sur la terrasse où il prenait l'air, le vieux Fritz mourant; mais on les vit aussi assidûment sur les champs d'exercice où Brunswick et Mollendorf tenaient en haleine les vainqueurs de Rossbach; et ils rapportèrent en France, — de récentes publications l'ont prouvé, — une ample moisson de renseignements et de remarques utiles.

Telle fut jusqu'en 1788 la seule campagne de Roger de Damas. Devenu, à son régiment, capitaine de la compagnie colonelle, il passait l'été dans sa garnison de Nancy. Le reste de l'année, on le trouvait chez son oncle, soit dans la terre de Varennes, près de Paris, soit sous ces ombrages de Cirey d'où étaient tombés pour Voltaire tant d'hémistiches sonores et de mordantes épigrammes; plus souvent à la cour, où son nom, ses manières, son esprit, lui assuraient une place enviée. Les occasions lui manquaient, comme à Henri IV, d'être à la fois brave et galant, et il mérita d'autant mieux la seconde épithète qu'il se voyait hors d'état de conquérir la première. Homme de plaisir comme tous ses contemporains, il dispersa un peu au hasard, sans jamais l'épuiser, une « sensibilité » qui s'alliait fort bien à l'inconstance. Lui-même avoue quelque part sans façon avoir payé d'ingratitude « les procédés les plus dévoués que l'amour ait jamais inspirés ». Cela s'appelait le bon ton, quand l'esprit était là pour pallier les égarements de la conduite : « Quel est l'homme, ajoute-t-il, qui n'ait pas de pareils reproches à se faire? Je dois assurer, pour faire honneur à mon cœur et honte à l'humanité, que je n'ai pas été un jour dans ma vie sans une bonne intention dans ce genre, et sans un tort; il en résulte que, sans avoir jamais satisfait personne et surtout ma conscience, j'ai cependant toujours été le plus heureux possible. »

Parmi ses passions plus ou moins passagères, à côté d'une certaine Constance, — une Allemande, dit-on, surnommée par lui du nom de sa ville natale et dont la fidélité mal payée de retour lui adoucira les amertumes de l'exil, — il faut citer cette belle marquise de Coigny, l'arbitre de la mode et l'oracle du goût, la reine de Paris, comme disait avec dépit la reine de Versailles, Marie-Antoinette. Ségur l'a chantée, le prince de Ligne a placé son portrait à la première page de ses *Lettres de Crimée*, et ce portrait, chose curieuse, pourrait presque passer pour une première esquisse du portrait de son brillant et peu fidèle chevalier : « Vous serez dans cinquante ans une Mme du Deffand pour le piquant, une Mme Geoffrin pour la raison, et une maréchale de Mirepoix pour le goût. A vingt ans, vous possédez le résultat des trois siècles qui composent

l'âge de ces dames... Vous êtes la plus aimable femme et le plus joli garçon, etc. » A douze cents lieues, il se la figure au milieu d'une douzaine d'adorateurs, encourageant celui-ci, raillant celui-là, jouant avec le cœur ou l'esprit de tous, et il la félicite, en somme, d'avoir dit : Ne point prendre d'amants, car ce serait abdiquer. La belle marquise n'en avait pas moins abdiqué un moment entre les mains de Roger de Damas, et son sujet ou son maître, comme on voudra, avait eu en son honneur un duel qui défraya un instant les conversations des courtisans, au commencement de 1786.

L'histoire est futile, mais elle peint l'homme et le monde où il vivait. Mme de Coigny causait dans un salon avec les comtes de Damas et de Broglie; le premier ramassa avec empressement une rose tombée de ses mains, et s'amusa à l'effeuiller sur une table voisine où l'on jouait. Son ami, l'ayant prié inutilement de cesser, finit par lui dire : « Rien n'est plus bête que ce que vous faites. — Si, ce que vous dites », lui fut-il répliqué. Entre eux, ces paroles ne tiraient pas à conséquence, mais on glosa incontinent sur le ton et l'attitude des interlocuteurs, les femmes intervinrent, Mme de Coigny fut naturellement mise en jeu; bref, les deux amis durent aller sur le terrain. Là on s'expliqua et on se tendit la main; tels étaient cependant les commentaires persistants de la galerie, qu'il fallut dix jours après croiser le fer pour tout de bon. Le comte de Broglie reçut un coup d'épée, et l'honneur de Roger de Damas, auquel l'opinion attachait probablement plus de prix qu'à la vertu de Mme de Coigny, demeura sain et sauf. Le prince de Ligne, qu'il faut citer encore pour conclure, songeait sans doute à cette sotte affaire, et nous traduit les propos qu'elle fit naître, quand il écrivait à celle qui en fut l'héroïne : « Deux de vos adorateurs ont beau faire les bêtes pour vous convaincre de la passion que vous leur inspirez, un petit bout d'oreille les décèle encore plus aimables qu'aimants [1]. »

Cette aventure mettait en relief l'homme de cour; l'homme de guerre ne s'était toujours pas révélé, faute d'occasion. Le hasard lui montra subitement sa voie. C'était pendant l'automne de 1787; le jeune officier avait suivi à Melun le duc du Châtelet, président de l'assemblée provinciale de la généralité de Paris. Là, fort indifférent aux affaires publiques et aux songes philanthropiques de son entourage, il s'ennuyait plus que de raison, et fuyait à l'égal de la politique la « conversation sérieuse et monotone des provinciaux ». Un jour, pour tuer le temps, il prend en main les gazettes,

[1] *Correspondance secrète inédite*, publiée par M. de Lescure, 24 et 29 janvier 1786, t. II, p. 9-10. Prince de Ligne, — 2e *lettre de Crimée*.

et deux nouvelles frappent soudain ses regards : la guerre était déclarée entre les Russes et les Turcs, et son ami le prince Charles de Ligne était arrivé, afin d'y prendre part, au quartier général de Potemkin, à Elisabethgrod. « Je restai comme asphyxié sur cette lecture, et je n'en levai les yeux que comme sortant d'un rêve. » Quand il revint à lui-même, sa résolution était formée; il irait rejoindre son ami, et se battre à ses côtés, pour une cause qui avait été celle de la chrétienté et de l'empire, qui était encore celle de la philosophie et de l'humanité.

Pourtant, à côté de ces perspectives de gloire, que de difficultés prévues! Sa famille, opposée sans nul doute à un dessein aussi téméraire, lui refuserait les moyens de l'accomplir. Le ministre de la guerre ne lui accorderait pas, par un respect pusillanime de la neutralité, le congé et l'autorisation nécessaires; et parvînt-il à s'échapper, quel accueil trouverait-il auprès de cette impératrice qui déclarait en ce moment les Français « trop Turcs » pour la servir! Son enthousiasme belliqueux lui vint en aide; peut-être se souvint-il que, dix ans auparavant, Lauzun avait demandé un emploi à Catherine II et en avait reçu courrier par courrier l'offre d'un régiment de cavalerie; il connaissait certainement l'accueil aimable fait par elle, durant son voyage de Crimée, à Arthur Dillon, au prince de Nassau, au comte de Lameth, et il eut bientôt, en sautant de joie dans sa chambre, adopté tout un plan de campagne préliminaire. Pour arriver jusqu'à Elisabethgrod, il lui suffisait d'un passeport à destination de Berlin; le prince Henri ferait le surplus. Restait la question d'argent, mais, avec un banquier honnête pour confident, et son nom pour gage, elle était résolue d'avance.

Peu de jours après, sous un prétexte quelconque, il arrivait à Paris et se présentait au banquier Perregaux, « homme distingué dans sa classe », veut-il bien nous dire. Perregaux, qu'il n'avait jamais vu, l'écouta avec intérêt, et, après deux jours de réflexion, lui remit 100 louis en or et 500 autres en lettres de change sur Berlin et Varsovie, payables dans deux mois seulement sur la caisse paternelle. Damas ravi saute au cou du banquier; il lui faut maintenant un autre complice, celui qui révélera après coup à ses parents son évasion. Son frère aîné, qu'il chargea de ce soin, se rendit plus difficilement que Perregaux et fit entendre des représentations inutiles.

Le jour de son départ était fixé; la veille, un incident tragique faillit tout changer. Le comte de Wall, un de ses camarades de régiment, fut trouvé mort, la poitrine percée, dans la forêt de Fontainebleau. Roger de Damas apprit que, sur de menus indices, on

l'accusait d'être le meurtrier, à armes loyales s'entend. Afin de dissiper les soupçons, il dut se montrer à Versailles, démentir par sa présence et ses paroles toute participation à ce malheureux duel; et, après trois semaines, dès qu'il eut appris du comte d'Artois que le roi était suffisamment édifié sur cette mystérieuse aventure, il se reprit à poursuivre la sienne [1].

Le 11 décembre 1787, à minuit, il embrassait son frère et montait en chaise de poste, comme un héros de roman qui s'échappe avec sa fiancée; la sienne était en effet à ses côtés, c'était la « fiancée de fer » des poètes allemands, l'épée qu'il allait, comme un croisé, teindre de sang ottoman aux bords du Danube et de la mer Noire. Néanmoins de graves réflexions assiégeaient son esprit, durant l'insomnie et la solitude de cette première nuit de voyage; la longueur de la route, le froid, les mauvais chemins et la Tartarie au bout, lui apparaissaient comme le prix anticipé et inévitable d'une campagne peut-être sans gloire. Puis l'attrait de l'inconnu reprit le dessus dans son âme, et après quatre jours trop lentement écoulés au gré de son agitation intérieure, il arrivait à Strasbourg.

Son premier soin fut de chercher un chariot de poste pour continuer sa route à travers l'empire; il pressentait un suprême effort des siens contre sa résolution; et, en effet, un courrier, arrivé quelques heures après lui, lui apporta des lettres de sa famille. Son frère, interrogé sur son absence dès le lendemain de sa fuite, avait parlé; ses parents manifestaient le plus vif mécontentement; le duc et la duchesse du Châtelet le rappelaient dans les termes les plus impérieux et les plus tendres; à la cour, on reparlait de plus belle de son duel supposé avec le comte de Wall, tant un départ pour la lointaine Russie était alors chose suspecte! Ce fut encore un moment cruel et une nuit d'angoisses à passer; puis il craignit de se repentir de sa faiblesse, il mit en regard la dépendance qui l'attendait à Paris et la liberté aventureuse du camp russe; son parti fut pris encore une fois. Il répondit à son oncle avec respect et sensibilité, comme on disait alors, puis il passa son Rubicon sur le pont de Kehl, en route vers Berlin.

Sa bonne étoile se leva pour lui dès les premières étapes. Arrivant un soir transi au relais, il trouva, se chauffant à l'unique poêle de l'auberge, un vieillard de bonne mine et de manières polies, et quelle ne fut pas sa joie en l'entendant lui dire : « Je suis officier au service de Russie, et cours rejoindre mon poste de

[1] *Correspondance secrète inédite,* publiée par M. de Lescure, 6 décembre 1787, t. II, p. 205-206.

combat. » Il allait répondre par une confidence à peu près semblable; il se contint pourtant, son succès dépendant du secret de son voyage. Il n'accusa donc que son intention de revoir Berlin, sauf à amener l'entretien sur Catherine II et son empire. Non seulement l'étranger s'y prêta de bonne grâce, mais, le moment du départ venu, il lui offrit une place à ses côtés, et, la conversation se poursuivant au galop des chevaux, finit par se révéler comme le prince d'Anhalt-Bernbourg, lieutenant général au service de sa cousine l'impératrice : « Je regrette, ajouta l'aimable vieillard, que Sa Majesté ait résolu de n'admettre aucun volontaire à la suite de ses armées, car vous eussiez vu avec plaisir la réalité de ce dont je ne puis vous donner qu'un aperçu. » Devant cette nouvelle désobligeante, enveloppée dans un souhait gracieux, Roger de Damas dut faire un nouvel effort pour ne point se trahir; et il prit congé du prince à Leipzig, en se bornant à lui exprimer l'espoir de le retrouver à Berlin.

Là devait se décider son sort. La cour de Prusse était alors en froid avec celle de France, à cause des affaires de Hollande, mais elle restait sympathique aux compatriotes de Voltaire; le roi, apprenant l'arrivée d'un de ces brillants gentilshommes qu'il avait connus étant prince royal, le fit chercher à l'ambassade où il se tenait prudemment caché, et protesta de son amitié pour lui et les Français, en dépit des circonstances. Notre fugitif ne s'abandonna point devant ces avances. Il n'était qu'un voyageur fuyant loin de Paris la banalité des conversations et les éventualités menaçantes de la politique et sur le point de passer, selon son humeur, en Hollande ou en Pologne. Ni ses connaissances d'autrefois, ni son ami de la veille, le prince d'Anhalt, ne furent plus exactement informés. Le prince Henri seul avait droit à ses confidences, et tomba des nues à la vue de ce Parisien qui, au cœur de l'hiver et au bout de l'Europe, cherchait un champ de bataille où se montrer : « Tout disposé à vous servir, lui dit-il; mais la Russie entière ne vaut pas la peine que vous allez vous donner; d'ailleurs, que puis-je pour vous, étant brouillé avec les principaux personnages de l'empire? Restez encore deux jours ici, nous vous jouerons un opéra français sur mon théâtre; on vous préparera des provisions pour vous empêcher de mourir de faim dans le plus scélérat de pays que vous ayez jamais vu, et je vous donnerai une lettre pour Stackelberg, l'ambassadeur russe à Varsovie; c'est tout ce que je puis faire. »

Roger de Damas remercia, obéit; quelques jours après, il était dans la capitale de la Pologne, et ne trouva Stackelberg ni plus encourageant ni moins aimable que le prince prussien : « Offi-

ciellement, lui dit l'ambassadeur, je ne saurais vous délivrer de passeport que pour Pétersbourg, et arrivé là, vous vous heurteriez à un refus impitoyable; mais si vous voulez, vous aurez, sous un nom quelconque, un passeport pour Elisabethgrod. » Damas lui sauta au cou en guise de réponse; et, renonçant sans effort au plaisir de voir défiler, le soir même, devant lui, dans un bal, la fleur de l'aristocratie polonaise, deux heures après il se remettait en route : un seul domestique, recruté sur place, et parlant allemand et russe, l'accompagnait. « Des chemins effroyables, des rosses pour chevaux, des juifs pour postillons, les tablettes de bouillon du prince Henri pour seule nourriture, ma voiture déjà fatiguée se cassant ou versant dans les fossés couverts de neige, des nuits longues et glacées, des gîtes rares et toujours dégoûtants, enfin j'eus, pendant les douze jours que j'employai pour parvenir à cette montagne de la Tartarie Nogaïse après laquelle j'aspirais à tout prix, toutes les petites contrariétés réservées aux plus pénibles voyages. » Il les eut vite oubliées devant les premiers feux du grand campement d'Elisabethgrod, qu'il atteignit le 12 janvier 1788, à onze heures du soir.

Grand fut l'étonnement du prince Charles de Ligne, à la vue de ce voyageur en habit gris qui lui tombait du ciel; il l'embrassa, écouta le récit en quatre mots de son odyssée, et le mena au terme sans désemparer. En quelques instants, Roger de Damas eut revêtu son uniforme et suivi son guide au quartier général de Potemkin, comme il l'eût suivi, dit-il, au bal de l'Opéra.

Le prince de Tauride habitait, au centre de la forteresse qui domine Elisabethgrod, une vaste maison de bois où il avait transporté le luxe des palais orientaux et l'étiquette des cours européennes. Pour parvenir à lui, Damas dut traverser une série de salles brillamment éclairées, qu'un orchestre italien emplissait de ses mélodies, et où des généraux par douzaines formaient l'entourage du « Sérénissime ». L'officier français exprima avec franchise et bonne grâce son désir de s'instruire à l'école des vainqueurs de Tchesmé; il était prêt à combattre avec eux, sans uniforme s'il était nécessaire. Sa requête eut plein succès : la même nuit, un courrier partait pour Pétersbourg, avec une lettre de lui, annonçant son héroïque escapade à Ségur, l'envoyé français, et une lettre de Potemkin sollicitant l'approbation impériale. Pour la première fois, Damas put tranquillement s'endormir depuis trente et un jours qu'il avait quitté Paris.

Trois mois le séparaient encore du début des hostilités; il les mit à profit pour se former à des mœurs militaires nouvelles. Il était l'hôte de son ami, dînait presque chaque jour à la table du

prince et, dans ses loisirs forcés, apprenait quelques mots de russe, au moins ceux de baïonnette et de victoire, plus agréables à sa jeune ardeur que ceux de pain ou de vin. Le bon accueil qu'il avait reçu ne lui dissimulait pas les préjugés éveillés à sa vue, les défiances dont il était déjà l'objet. Parmi les Russes, les uns affectaient de faire peu de fond sur la légèreté française, d'autres marquaient quelque froideur au nouveau venu, à la pensée des aventuriers peu estimables qui avaient représenté jusque-là notre nation en Russie. Comment croire qu'un gentilhomme d'un beau nom, riche, bien en cour, avait quitté tant d'agréments pour venir affronter, loin de la patrie et contre le gré des siens, les balles des mécréants? Deux ans après son arrivée, on se demandera encore tout bas s'il a réellement en France le nom et la position qu'il accuse : « Je m'efforçai, dit Damas, à me donner dans mon maintien, dans mes occupations, dans mes paroles, dix ans de plus que mon âge, à tromper la nation russe, en lui faisant croire, s'il était possible, qu'il existait un Français mesuré dans ses manières, modéré dans ses discours, approbateur plutôt que frondeur, et profondément reconnaissant des témoignages qu'on lui prodiguait. Quelquefois le cher prince de Ligne, dans nos tête-à-tête, me demandait grâce pour ma raison; alors, après avoir regardé si personne ne nous écoutait, je lui glapissais des airs d'opéra qui lui faisaient demander grâce à plus juste titre; nous mettions pour varier la société de Paris en tiers, et nous disions toutes les folies dont il est l'âme et dont je ne suis qu'amateur. »

Au bout de deux semaines arrivèrent les réponses attendues de Pétersbourg. Catherine II agréait les services du volontaire qui s'était imposé à elle, lui demandant seulement de porter l'uniforme de ses troupes alternativement avec l'uniforme français. Ségur n'était pas moins aimable, tout en le désavouant du bout des lèvres par respect pour ses instructions. Du côté de Paris, ses affaires s'arrangeaient également; ses parents avaient remboursé Perregaux, et promettaient à l'enfant prodigue de ne point le laisser manquer d'argent. Ce fut sous ses agréables auspices que commença pour lui la campagne qui devait aboutir à la destruction de la flotte turque et à la prise de la forteresse maritime d'Otchakof.

Roger de Damas n'était déjà plus le seul Français à la suite de l'armée. Le prince de Nassau l'avait rejoint. Celui-ci, Allemand de naissance, avait pour vraie patrie la cour de Louis XVI, et il y avait brillé, entre un voyage autour du monde avec Bougainville et une campagne avec le comte d'Artois sous Gibraltar. Nul ne contestait son courage plus qu'ordinaire, mais il devait sa réputation mondaine à ses excentricités autant qu'à ses bons mots.

Comme il n'avait jamais redouté que ses créanciers, il les fuit en Russie, où il était sûr de trouver des émules, des adversaires et des périls nouveaux. A son arrivée sur le Danube, on se demanda comment employer à son gré cet étranger qui se présentait avec l'uniforme de lieutenant général ; puis tout à coup Potemkin apprenant ses courses maritimes : « J'ai son affaire : je lui donnerai la flottille. » On appelait de ce nom « un ramassis informe d'une quantité de détestables bâtiments de toutes formes, de toutes grandeurs, montés par des hommes qui n'étaient ni marins, ni soldats, ni officiers, mais Russes ou du moins servant les Russes et braves [1] ». Ces navires, d'un faible tirant d'eau, étaient destinés à manœuvrer aux bouches du Dniéper et à empêcher la flotte turque de ravitailler Otchakof. Tout était hasard dans leurs opérations futures : Nassau, avec sa témérité insouciante et presque naïve, était l'homme le mieux fait pour les diriger, et il se choisit Roger de Damas pour principal auxiliaire : « Soyez tranquille, lui dit-il, dans deux mois vous serez tué ou vous aurez la croix de Saint-Georges. »

Ils prirent la mer ensemble au printemps, sous la haute direction de Souvorof. Celui-ci était, comme Potemkin, une curiosité aux yeux des étrangers ; il jouait au Kalmouk comme le prince de Tauride au satrape et au sultan ; il aimait l'apparence de la déraison jusque dans ses ordres militaires. L'histoire de ses premiers rapports avec Roger de Damas est une série de surprises plus réjouissantes pour nous que pour celui qui les éprouva le premier.

Souvorof avait demandé à Nassau deux bâtiments armés, afin de couper les communications d'Otchakof du côté de la mer ; Damas fut chargé de les lui conduire. A son arrivée sur le rivage où campait Souvorof, il apprend que le général dort ; en attendant le moment de l'entretenir, il fait dresser les tentes, et demeure à son bord occupé à écrire. Soudain un homme surgit en chemise devant lui : « Qui êtes-vous ? — Je le dis, c'est moi ; voyez si ce n'est pas un homme sans façon. A qui écriviez-vous ? — A ma sœur. Demain, M. de Nassau fera passer ma lettre à Elisabethgrod. — Avec la mienne ; je veux lui écrire aussi. » Et Souvorof (car c'était lui) de s'asseoir et d'improviser quatre pages en français qui parvinrent à leur adresse, mais dont plus de la moitié était inintelligible. Puis il se retire en invitant à dîner son nouveau lieutenant pour six heures. Fidèle à la consigne, Damas se présente : « Il est couché maintenant, lui dit l'ordonnance de service ; c'est à six heures du matin qu'il dîne ! »

Il lui fallut en effet revenir le lendemain, à l'aurore. L'amphi-

[1] *Mémoires mss.* de Langeron. Archives des affaires étrangères.

tryon le reçut avec des embrassements multipliés et des gestes convulsifs qui n'avaient rien de commun avec les révérences de Paris, puis il lui offrit en signe de bienvenue je ne sais quelle liqueur brûlante, dont il prit sa part avec des « grimaces qui auraient fait avorter une vivandière ». La table était d'une vingtaine de couverts; on servit une vaste *olla podrida* où nageaient pêle-mêle des concombres, des ciboules, des oignons, des os de veau et de poulet: puis des goujons cuits à l'eau, et pour dessert quelques fruits sauvages : « Je me crus dispensé de dire mes grâces, ajoute Damas, après avoir énuméré ce singulier menu. Dieu est juste, il n'avait rien fait pour moi, car j'avais plus faim qu'en me mettant à table. »

La comédie n'était pas finie; elle allait continuer jusque sous le feu ennemi. Au sortir de table, Souvorof conduisit son invité sur la plage : « Vous voyez bien, lui dit-il en lui montrant au delà de la baie les murs d'Otchakof, ce bâtiment à l'ancre sous la protection de la batterie basse; il est arrivé cette nuit de Constantinople, avec un chargement d'oranges, il faut le prendre et nous obtiendrons, sans parler du butin, des nouvelles de la flotte turque. » Damas écoutait avec stupéfaction, non sans une résignation joyeuse; toute la journée, par respect pour son chef, il espéra un contre-ordre, puis, à dix heures du soir, il leva l'ancre. A mi-chemin, il fit carguer les voiles, et n'avança plus qu'à la rame; précaution inutile, car il avait été aperçu, la batterie de côte commença à tirer. On dut virer de bord sous les boulets, pour retrouver au point de départ Souvorof, et ces mots sortis de sa bouche : « Je n'ai pas cru la chose possible, mais il fallait accoutumer les soldats aux projectiles, l'occasion m'a paru bonne. » Depuis, notre marin improvisé se borna à croiser toutes les nuits, en avant de la pointe de Kinburn.

Le 1er juin 1788, près de cent voiles furent signalées. La grosse escadre ottomane arrivait au secours d'Otchakof, et s'engagea tout entière dans l'estuaire du fleuve. « En voilà encore un à moi », répétait avec assurance Nassau, à mesure qu'il voyait défiler dans la passe ces citadelles flottantes, du haut du promontoire armé de canons qui ferme la baie. Sous ses ordres, la flottille, quelques jours après, prit hardiment l'offensive. L'attaque était capricieuse et passablement désordonnée, et se prolongea dans quatre engagements successifs, mais la défense fut enfin découragée; trois vaisseaux turcs sautèrent sous les boulets rouges, beaucoup d'autres subirent de graves avaries. Celui du capitan-pacha fut jeté à la côte; en cet état, c'était encore une forteresse presque inabordable. Roger de Damas s'offrit à l'enlever, et partit laissant ces mots pour adieux : « Qu'on ne me soupçonne pas, si j'échoue, de n'avoir

pas fait tout le possible, ou je me brûle la cervelle. » Puis il entoure le navire échoué d'un cercle de canonnières, le foudroie de ses décharges, se précipite enfin à l'assaut, malgré le feu et la mousqueterie qui éclataient de toutes parts. Bientôt l'équipage a demandé l'*aman*, et le pavillon du capitan-pacha est à ses pieds. Les Turcs ne comptaient plus leurs vaisseaux désemparés ou coulés bas; ils se rallièrent pêle-mêle sous le canon d'Otchakof ou s'enfuirent vers le Bosphore.

Potemkin vit bientôt arriver à lui le jeune vainqueur avec cet étendard dont aucun Russe n'avait encore pu se rendre maître : « Je vous prierais de le porter à l'impératrice, lui dit-il, si vous ne deviez avoir trop de regret de quitter l'armée. » Et il l'employa incontinent, au milieu des troupes de terre, aux travaux du siège d'Otchakof. La réputation du jeune Français était faite, et personne n'en contesta plus les titres quand Potemkin, entrant subitement un matin sous sa tente, lui eut attaché sur la poitrine, au nom de l'impératrice, la croix de Saint-Georges, et eut ceint à son côté une épée d'honneur avec l'inscription : *Pour la bravoure.*

Otchakof, armé à la hâte par un ingénieur français au service turc, n'eût pas tenu vingt-quatre heures après la victoire navale de Nassau, si Potemkin eût combiné son attaque sur terre avec celle de la flottille. Mais il plaisait au capricieux généralissime de faire languir les opérations. Sous ses ordres, quelques bas employés des ponts et chaussées, recrutés au hasard à Paris, cernèrent la place à l'aide de redoutes, dont ils n'avaient pas même pris soin d'assurer les communications entre elles. Bref, les travaux furent si maladroitement dirigés, qu'on laissa venir l'hiver et, avec le froid, les maladies. Les Turcs purent non seulement se ravitailler, mais renforcer leur garnison. Les tentes russes que l'ouragan épargnait étaient à demi ensevelies sous 2 pieds de neige; les fourrages et le bois manquaient; tous les chariots avaient été dépecés et jetés au maigre feu des bivouacs. Roger de Damas, avec de l'esprit-de-vin à 2 louis la bouteille, tenait continuellement allumé sous sa tente un réchaud qui lui communiquait quelque chaleur, s'ensevelissait chaque nuit dans un sac, sous la masse de ses effets, et se réveillait chaque matin avec une couche de poudrin de neige sur le visage. Il oubliait ses épreuves à la tranchée et aux reconnaissances, car il était partout. Un jour, il s'avança par mer, à la suite de Potemkin, jusqu'à portée de fusil des remparts, et les Turcs ayant ouvert un feu terrible et les ayant vivement poursuivis, tandis que le prince offrait froidement ses grands cordons comme point de mire aux projectiles, lui se bornait à penser qu'en cas de captivité, il se ferait reconnaître à

Constantinople par son cousin l'ambassadeur de France. Il était moins heureux sur terre. Dans une de ces sorties que les Turcs multipliaient audacieusement, et où Nassau, d'Anhalt, Souvorof ne réparaient qu'à demi les fautes de leur chef, une balle le blessa à l'épaule et un boulet mort l'atteignit à la cuisse. Cette rude vie ne lui avait point fait oublier les aventures galantes. Les nièces de Potemkin étaient les reines du camp, et l'une d'elles, la princesse Skavronska, trouva dans l'officier français le plus empressé des sujets; il la comparait mentalement à la place assiégée, et se demandait laquelle serait le plus longtemps invincible.

Le bombardement avait commencé à la fin d'octobre, et pendant longtemps ne fit de mal qu'aux maisons : on attendait, disait-on, pour décider l'assaut, que la flotte turque, cédant à la rigueur de l'hiver, disparût de l'horizon. Le 15 décembre, Damas apprit qu'il était attaché, avec le rang d'adjudant général, à la personne de Potemkin. Il se figura aussitôt que cette faveur l'écartait de la brèche, et joignit à ses remerciements quelques mots de plainte : Patience et confiance, lui fut-il répliqué. En effet, le lendemain, l'ordre du jour qui annonçait l'assaut le désignait pour commander, avec son nouveau grade, la colonne d'avant-garde, précédant le corps du prince d'Anhalt. C'est alors qu'il écrivit à sa sœur, la comtesse de Simiane, la lettre suivante, destinée à être remise en cas d'accident. L'original, encore existant, avec ses plis usés et ses caractères à demi effacés, est resté longtemps sans doute entre son uniforme et sa poitrine. Je cite en entier cette pièce, qui peint au vif et le temps et le personnage; celui-ci surtout, avec son esprit naturel, son style à la diable, son cœur aussi volage que tendre :

Je ne sais, chère et charmante petite, si je serai tué à l'assaut que nous allons avoir; en tout cas ce sera de la manière la plus agréable, car j'y monte à la tête de huit cents grenadiers que le prince a bien voulu me confier; vous jugez bien que je suis dans la joie de mon cœur. Je vous donne ma parole d'honneur que je suis dans la ferme persuasion que je m'en porterai parfaitement; j'ai pour moi mon pressentiment, et en outre votre petite figure qui n'a pas encore cessé de me porter bonheur, et qui ne m'abandonnera pas au plus beau jour de ma vie.

Cependant, comme tout est possible, et que je suis loin de tous les gens que j'aime, je veux charger une des personnes que j'aime le plus de mon petit testament sentimental, car je n'en ai pas d'autre à faire, comme vous savez. C'est donc au milieu de ma famille, c'est-à-dire avec ma tante, mon oncle, mes frères, et même mon père, que

vous direz, si vous recevez cette lettre : Nous avons perdu Roger, qui nous aimait tous à qui mieux mieux, qui ne voyait de bonheur que dans l'espérance de nous revoir, qui avait des défauts, mais qui doivent être oubliés, parce que son cœur n'a jamais eu le plus petit, et qu'il n'a jamais été léger en sentiment avec aucun de vous. Ensuite vous romprez le cercle, vous irez le lendemain chez ma tante à qui vous assurerez bien que je l'adorais, à qui vous ferez observer que depuis que je suis assez grand pour la connaître, ses conseils et ses demandes, quoique par étourderie je ne les ai pas toujours suivis, ont fait toujours plus d'impression sur moi que celles de tout autre, et vous ne la quitterez qu'après qu'elle en sera convenue et qu'elle vous aura promis de me regretter comme son fils. Vous irez tout de suite chez mon oncle, vous lui direz que je lui jure qu'il n'y a pas un instant de ma vie où ses bontés et sa tendresse ne m'aient pénétré, que j'ai trop souvent négligé ses avis peut-être, mais qu'ils ont toujours été gravés dans mon âme, et que je n'aurais pas fait un pas sans avoir pensé à l'effet qu'il ferait sur lui ; que je le franchissais quelquefois quand il devait ne faire que le fâcher un moment, mais que pour rien je ne l'aurais fait, si je croyais qu'il pût indisposer son cœur ; que je l'aimais et le chérissais plus qu'un père, puisque c'était par choix et non par devoir qu'il m'avait quelquefois regardé comme son fils. Vous embrasserez mille fois l'aîné, il sait comme je l'aimais. Vous embrasserez mille fois l'abbé, que j'aimais tous les jours de plus en plus. Vous réconcilierez l'opinion de mon père avec moi, s'il a continué à en penser peu de bien ; si je l'ai négligé, je ne l'en aimais pas moins. Vous n'oublierez pas Gaston, non plus, que j'aime aussi.

Ensuite, cher amour, vous ouvrirez tous les portefeuilles qui sont dans l'écritoire que je vous envoie, toutes les lettres dont vous reconnaîtrez les écritures, par exemple toutes celles de Mme de Coigny ; vous les remettrez sans que personne les lise ; les vôtres, vous les garderez, je vous en prie, avec celles que je vous ai écrites. Le petit portefeuille qui en contient de Constance, vous le lui remettrez tel qu'il est, ainsi que ma petite montre à pensée ; vous lui parlerez de moi et vous tâcherez qu'elle soit heureuse, et que, dans la suite de sa vie, ce ne soit pas un tort dans la famille que de m'avoir aimé ; tout cela, si elle pense encore à moi, ce que je ne sais pas. Les lettres dont vous ne connaîtrez pas l'écriture, vous les brûlerez. Vous donnerez 50 louis à Marcandier ; tout ce que je lui dois sera payé alors et même généreusement. Vous regarderez dans l'écritoire s'il n'y a pas quelques petites choses à l'adresse d'une autre, et vous les remettrez, par exemple, le petit anneau d'acier à Mme de Coigny.

Voilà tout, mon ange. Quant à vous, je vous réponds que je vous aime à la folie depuis deux ans, et que je ne vous négligeais que dans

l'âge où je n'étais pas assez formé pour apprécier vos qualités morales, et où je voyais que je ne valais pas assez pour vous, parce que vous ne me marquiez qu'un grand intérêt. Mais depuis que j'ai reconnu que vous êtes la plus accomplie créature que le ciel ait jamais faite, et que cependant vous me marquez plus d'amitié, vous m'avez rendu, avec mon amour-propre, l'amour qu'il a toujours été en moi d'avoir pour vous. Cette lettre qui doit vous montrer après moi mes regrets de ne plus vous voir ne sera, je l'espère, jamais lue par vous, car je parierais tout au monde qu'il ne m'arrivera rien de fâcheux; mais elle était essentielle à mon âme, et si mes grenadiers sont en aussi bonne disposition que moi, je jure à présent aux Turcs qu'ils n'ont pas de moyens de défense pour mon point d'attaque.

Roger.

Si tout le monde crie contre moi de vous avoir écrit cette lettre, dites-leur que je sais tout ce qu'il y a à dire là-dessus, mais que j'aime mieux troubler votre charmant cœur pendant quelque temps que de troubler encore plus le mien en ne vous écrivant pas.

Un éternel hommage à la princesse de Ch... et bénédictions à ses enfants.

Trente ans plus tard, sous le règne pacifique des Bourbons restaurés, après sa mort tranquille au milieu des siens, sous l'empire de je ne sais quelle illusion, on croira le voir dans le lointain, « comme un nouveau Godefroy, arborer le drapeau des chrétiens là où flottait l'étendard du faux prophète... chrétien modeste, remercier Dieu de ses succès [1]... » On vient de voir ce qu'il faut penser de cette légende. Le prétendu croisé oubliait, au moins sur le papier, de recommander son âme à Dieu, et, signe encore plus grave du temps, il passait chez la princesse Skavronska la soirée du jour où il envoyait ce chef-d'œuvre d'éloquence familière et attendrie à tout ce qu'il avait aimé. À deux heures du matin seulement, il reparut sous sa tente, pour faire ses derniers préparatifs.

L'artillerie tirait sans relâche, et ne devait se taire qu'à la dernière minute, sans quoi le verglas eût, au bout d'une demi-heure, fermé l'accès de la brèche. Damas et ses grenadiers, courant sur la neige durcie par un froid de 24 degrés, sautèrent dans le fossé sans attendre les planches qui devaient leur servir de pont; puis, à l'aide de leurs baïonnettes, ils escaladèrent la palissade qui en commandait le revers. A peu de distance et à l'extré-

[1] Discours inséré au *Moniteur* du 8 novembre 1823.

mité d'une longue voûte, s'ouvrait une porte par où les assiégés débouchaient en foule. Damas lance sur eux sa troupe en colonne serrée, atteint et arrache une mèche qui allait faire sauter une mine sous ses pas, et fait des Turcs un atroce carnage. Sous cette voûte sanglante, « ma jambe, dit-il, s'enfonça dans un intervalle de trois ou quatre morts de hauteur : l'homme de dessous qui ne se trouvait être qu'expirant me prit avec les dents le tendon d'Achille, et arracha le morceau de botte et de bas qu'il saisit; ma peau fut fortement entamée... » Au milieu de telles émotions, la sensation du froid, qui n'était guère moins terrible, était oubliée; il eût été d'ailleurs plus triste, pensait notre héros, d'être gelé que d'être tué; et pourtant quels ne furent pas son étonnement et sa joie, lorsque, la lutte achevée et se retournant, il vit son domestique qui l'avait rejoint à son insu, et lui tendait son manteau, comme à la sortie de l'Opéra! Le valet était digne du maître.

En moins de deux heures, Otchakof était pris, onze mille Turcs gisaient sur le sol, dont les cadavres raidis par le froid attendaient sur place le dégel pour être entraînés vers la mer. Roger de Damas, traversant ce champ de morts, vint recevoir les félicitations de Potemkin et les compliments de ses charmantes nièces : « Je revoyais l'une avec un secret et parfait plaisir. Ce genre de bonheur connu pour être si doux n'a jamais été pour personne aussi subitement la récompense d'une matinée aussi cruellement heureuse. Cette jouissance se fait toujours attendre jusqu'au retour dans les quartiers ou dans la capitale; mais pour moi, elle se présentait au moment même, et je crois que ce charme n'a jamais été senti par personne. »

Dans *Don Juan*, Byron a conduit son étrange héros au milieu des régiments russes, sur la brèche d'Ismaïl, et il lui a donné quelques traits d'un homme qui n'avait cependant guère de titres à poser pour un portrait semblable, le duc de Richelieu. Que n'a-t-il connu le comte de Damas et ses exploits de toute nature! C'était là pour sa verve ironique et ardente un modèle tel qu'il pouvait le souhaiter; car de lui autant que du don Juan mis en scène par le poète anglais, on eût pu rendre ce témoignage à Souvorof : Ma foi, général, s'il est aussi bon en guerre qu'en amour, il serait digne d'être à la tête de ceux que vous enverrez à l'assaut.

Quelques semaines après la prise d'Otchakof, Damas partait à la suite de Potemkin pour Pétersbourg. Rien de plus original que

[1] Lord Byron a mis en vers ce trait (*Don Juan*, VIII, 83-84), lui donnant pour héros un officier russe et pour théâtre Ismaïl. Où l'a-t-il pris?

ce voyage de 600 lieues, en trois traîneaux, un pour le prince, un pour son chirurgien, un troisième pour son aide de camp improvisé; on courait même la nuit à travers le steppe, sur la neige, avec une escorte de cosaques portant des torches. Il y eut quinze jours d'arrêt à Krementchuk, bien vite dissipés en bals et en galanteries; puis les trois traîneaux reprirent, en luttant de vitesse, leur course vertigineuse. Une nuit, dans la Russie Blanche, Damas en pressant sa marche s'égara, il fut trop heureux de trouver chez des paysans un peu de pain noir et un lit de paille. Le lendemain soir, en rejoignant Potemkin à Mohilew, il tombait au milieu d'un bal splendide, et sans prendre le temps de changer de costume, il dansait jusqu'à six heures du matin. A midi, il remontait en traîneau, et voulant être le premier à la cour comme sur la brèche, il arriva à destination avec trente heures d'avance sur ses compagnons. Il avait trouvé Ségur venu au-devant de lui à Tsarkoécélo, et le jour même, au débotté, sa croix de Saint-Georges sur son habit blanc du régiment du roi, il soupait en joyeuse et brillante compagnie, entre les envoyés d'Autriche et de France.

Le lendemain, sous l'uniforme vert et rouge de l'infanterie russe, il fut conduit à l'audience de la tsarine, et accueilli avec des paroles aimables qui sentaient l'hôtel de Rambouillet corrigé par Corneille : « Je suis charmée de vous revoir, car vous vous êtes trop fait connaître pour que je croie vous voir pour la première fois; *dans les âmes bien nées la vertu n'attend pas le nombre des années.* Présenté à toute la cour, bien traité par le favori Momonof comme par le tsarévitch, convié aux soirées du premier et aux manœuvres militaires par lesquelles le second distrayait sa solitude, il ne tenait qu'à lui de faire sa fortune en Russie, mais il jugeait avec raison ne devoir y réussir qu'en restant indépendant. Tout lui semblait compromis, s'il transformait ses services en devoirs. La France, pourtant, où la Révolution commençait son œuvre, ne le tentait guère, et il se dérobait à Ségur, qui l'attirait de ce côté, comme au grand-duc Paul, qui voulait en faire son sujet. Ne rien prévoir de trop loin et aller droit devant lui lui semblait plus sûr : durant cet hiver de 1788-1789, il avait, avoue-t-il ingénument, trois maîtresses, et presque autant de campagnes en perspective.

Au mois de mai, pendant que toute la France était aux états généraux, il repartait avec Potemkin pour la frontière turque. Cette fois, les lenteurs préméditées du général en chef lui donnèrent moins que l'année précédente l'occasion de se distinguer. Successivement placé à la tête des hussards de Voronèje et du régiment d'infanterie de Toula, il eut pour unique satisfaction guer-

rière l'honneur de prendre possession de Bender. Il subissait en Potemkin un protecteur capricieux, et déjà, à Pétersbourg, il s'était vu retirer la croix de commandeur de Saint-Georges qui lui était promise, à la suite d'une querelle entre le prince et Ségur, au sujet des affaires de France. Il répondait de son mieux à ces marques d'humeur, en affectant l'indifférence, en défendant la politique française en Orient, et même la conduite de Louis XVI en face de la Révolution : « Soyez persuadé, osait-il dire, que l'autorité royale sortira de cette crise plus forte que jamais. »

Sa propre conviction était bien faible, étant donnée son attitude, lors d'une rapide excursion qu'il fit à Paris, à la fin de 1789. Après moins de deux ans, il trouvait tout changé dans la société, les salons ayant cédé la place aux clubs, et la galanterie à la politique. Même parmi ses amis on ne s'entendait guère, et chacun prétendait l'instruire des événements à sa manière. En tout cas, le roi était descendu de son Olympe de Versailles; il habitait les Tuileries, à deux pas des faubourgs, avec les neuf cents rois du Manège à sa porte. Roger de Damas, le cœur navré, alla lui faire sa cour, et porter à la reine des nouvelles de Vienne; il ne négligea pas les séances de l'Assemblée, où il fut forcé de constater sans cesse « l'esprit du côté du crime, et la sottise du côté des intentions pures. » Est-ce à dire qu'il comprît la portée des événements qui s'accomplissaient? Il était resté de ceux pour qui Trianon désert était une chose pire que Paris révolté, et, comme Rivarol, s'imaginait qu'on viendrait à bout de la Révolution avec des épigrammes. Qu'on juge de ses premiers griefs contre elle, tels qu'il les énumérait en souriant le jour même de son arrivée : elle avait fait passer dans la rue Saint-Martin une colonne de gardes nationaux qui avait arrêté sa voiture; elle avait retenu le duc du Châtelet jusqu'à quatre heures à l'Assemblée, par conséquent avait retardé son entrevue avec lui, ainsi que son dîner. Il se laissa nommer, comme adjoint de son oncle, colonel des gardes nationales du Gâtinais, et s'il l'eût voulu, il eût obtenu un régiment de cavalerie dans la nouvelle organisation de l'armée : mais, pour avoir été patriote à sa manière sur le Danube, il se trouvait un peu au milieu de ses concitoyens, comme le Russe à Paris dont parle Voltaire, et il répéta sans doute avec lui en retournant quelques mois après en Orient :

Adieu, je reviendrai quand ils seront changés.

Catherine II n'en était plus à délibérer sur l'accueil à lui faire; elle se rappelait à sa pensée par l'intermédiaire de Grimm, et elle pressait son retour à l'armée. Nous le retrouvons à Jassy, au com-

mencement de juin 1790; il se présenta devant Potemkin, qui ne l'attendait plus et le reçut assez froidement. Le prince, paraît-il, s'était laissé dire que son protégé avait demandé à servir loin de lui, sur la Baltique. C'en était assez pour exciter son humeur; tant les jalousies étaient vives entre les généraux des diverses armées! Damas s'en aperçut bien un peu tard, quand il entendit, à la nouvelle de la victoire navale des Suédois à Rotschsmalen, les courtisans de Potemkin manifester hautement leur joie : « Messieurs, ne put-il s'empêcher de s'écrier, vous êtes Russes, l'impératrice de Russie a perdu une bataille décisive, huit mille Russes ont été tués; c'est trop heureux, je vous en fais mon compliment, j'en suis aussi enchanté que vous. »

Des sorties de ce genre, jointes à la bonne opinion qu'il avait de lui, et à la défiance invétérée qu'inspiraient les étrangers, ne le mettaient guère en faveur parmi ses compagnons d'armes. Cependant Potemkin revint promptement de ses préventions, et après quelques jours lui donna, comme témoignage de sa bienveillance, le commandement d'un régiment.

D'autres Français accouraient alors au quartier général. Non seulement le gouvernement de Louis XVI n'entravait plus leur départ, mais il l'agréait, le favorisait même. Le plus en vue était le comte de Langeron. Un certain mystère planait sur sa sortie de France; si l'on ne disait pas de lui, comme de Damas, qu'il avait tué en duel son ami, un bruit bien plus singulier courait à ses dépens; il avait eu, disait-on, pour adversaire, dans un combat singulier improvisé à la suite d'une partie de chasse, son propre évêque, et l'avait couché à terre d'un coup d'épée dans la poitrine. Sur ce fait, Langeron garde dans ses mémoires un silence prudent, et il n'accuse d'autres motifs de sa venue en Russie que son humeur belliqueuse et son désir de combattre sous des guides tels que le prince de Nassau et le comte de Damas. Il fut présenté à ce dernier à Bender, en septembre 1790, et conduit ensuite par lui à Potemkin. Quoi qu'on fît pour les brouiller, ils demeurèrent bons amis sous la tente et émules infatigables devant l'ennemi. On rencontrait aussi près d'eux un certain chevalier de Vilnau, celui-ci authentiquement convaincu d'avoir tué en duel son lieutenant-colonel, de Boismilon, sous-lieutenant en France, ici capitaine de chevau-légers, et plusieurs autres qui apprenaient aux Russes, fort inexpérimentés en cette matière, quelle part d'intelligence le moindre combattant peut mettre dans une mêlée au service de la cause commune.

Placé à la tête du régiment d'Arkhangel, Roger de Damas n'entra en campagne qu'au mois de juillet, et encore eut-il plus

à combattre la chaleur et les fièvres que les Turcs. Ses meilleurs amis n'étaient plus à ses côtés; le prince d'Anhalt avait été tué, Nassau commandait la flotte russe sur la Baltique. Pendant deux mois, il fut retenu dans le voisinage de Bender : heureux hasard qui lui procurait, entre deux corvées militaires, sa part des plaisirs dont s'entourait le généralissime. C'était une étrange vie que celle de Bender, où le camp russe offrait tous les charmes et toutes les corruptions d'une cour à demi barbare. Potemkin y trônait entouré de ses nièces et d'une foule cosmopolite d'aventuriers et de courtisans, sacrifiant sans mesure à ses caprices les soldats sous ses ordres et jusqu'aux chances favorables de la guerre, plus inquiet de tel courrier qui revenait de Paris, porteur d'une caisse de bijoux ou de comestibles, que de tel autre qui devait lui annoncer la chute d'une place ennemie. Roger de Damas s'écarta à peine de cet étrange caravansérail pour assister au siège de Kilia, opération relativement insignifiante et terminée au bout de douze jours.

Le siège d'Ismaïl fut le principal fait d'armes de la campagne. Il devait, au dire des Russes, être court et se terminer par un brillant coup de main : aussi tous les volontaires étrangers s'étaient-ils donné rendez-vous devant cette place. Au premier bruit de cet événement, le prince de Ligne et Langeron, en congé à Vienne, accoururent en poste, brûlant les étapes, et amenant avec eux un nouveau compatriote, le jeune duc de Richelieu. Pendant ce temps, leur aîné à tous dans l'armée assiégeante, Roger de Damas, installait dans une île du Danube une des deux batteries destinées à foudroyer les principaux édifices, à terrifier les Turcs et à favoriser une attaque par surprise de la flottille. Vingt-deux jours durant, il fut à demeure derrière ses canons, dormant et faisant sa toilette à l'angle du parapet. On savait la ville mal défendue du côté du fleuve, et on pensait conjurer ainsi les chances et les horreurs d'un assaut général. Ce plan échoua; non seulement la flottille dut battre en retraite, après avoir essuyé pendant six heures le feu des assiégés, mais les Turcs la poursuivirent et tentèrent une descente dans l'île où Damas commandait; celui-ci les reçut vigoureusement, leur tua beaucoup de monde et les força de se rembarquer en désordre.

Cependant il avait fallu en venir à des travaux réguliers d'attaque, construire de nouvelles batteries, se préparer à une offensive générale. Souvorof était arrivé au camp et, sur un avis venu de Pétersbourg, lança enfin son fameux ordre du jour : « Demain les Russes ou les Turcs seront enterrés dans Ismaïl. » Les Français étaient partagés entre les diverses colonnes d'assaut. Damas et

plusieurs autres faisaient partie de celle du général Arséniew, chargé d'aborder la place du côté du Danube. La veille du grand jour, ils soupèrent chez leur chef, jouèrent aux cartes et dirent toute la nuit mille folies. Il y avait onze convives; on calcula froidement que le tiers des assaillants périrait, et on tira au sort les noms des quatre malheureux voués à la mort : bravade que le hasard récompensa, car, excepté trois blessés, tous devaient sortir sains et saufs de l'horrible mêlée.

Damas entre tous pouvait redouter une balle ennemie, car aucune troupe ne fut plus exposée ni plus maltraitée que la sienne. Il conduisait par la voie du fleuve cinq cents chasseurs livoniens, obligés de débarquer sous la fusillade au pied des défenses en terre durcie dont se couvraient leurs adversaires. Il était encore nuit, mais l'ombre et le brouillard d'hiver s'étaient dissipés sous l'effroyable feu des Turcs, qui faisait ressembler la place à un volcan en éruption. Les Russes sautèrent à l'eau, à l'exemple de leur chef, dès qu'ils purent prendre pied, gravirent avec une incroyable célérité les pentes du bastion qui était devant eux; mais, soit dans leur course en avant, soit dans leur temps d'arrêt pour attendre le mouvement plus lent des autres colonnes, ils perdirent plus de la moitié des leurs. Avant de toucher terre, six officiers et cinquante hommes étaient déjà atteints, et le soir Damas ne trouva plus à ses côtés que quatre officiers sur treize ; plus de deux cent cinquante soldats avaient été tués ou atteints de blessures mortelles. Sur tous les points, le combat cessa vers le milieu du jour, pour dégénérer en un atroce massacre. On jugera de ce qu'il fut par un seul trait : Langeron affirme être rentré au camp les jambes rouges presque jusqu'aux genoux par le sang où il avait piétiné pendant plusieurs heures, sans que rien ait jamais pu effacer sur ses bas de soie, blancs le matin, cette horrible teinture.

Cette journée, qui termina la campagne, fut aussi la dernière où Roger de Damas figura activement sous le drapeau russe. Quelques jours après, il rentrait à Bender, et de là gagnait Vienne, où il devait trouver une lettre de félicitations de la tsarine et la croix de commandeur de Saint-Georges. Son intention était d'abord de regagner la France, qu'il ne devait pourtant pas revoir avant longtemps. Un séjour de plusieurs semaines qu'il fit dans la capitale de l'Autriche changea dans un sens nouveau sa destinée. Le brillant volontaire de Catherine II allait devenir un des soldats les plus actifs, sinon les plus convaincus, de l'émigration armée.

Léonce Pingaud.

La fin prochainement.

MARCELLE DE SAZERAC[1]

VI

— Il va être huit heures, mademoiselle, dit Ursule en tirant les rideaux du lit de Marcelle, puis ceux de la fenêtre.

— Ah! mon Dieu, je serai en retard. Pourquoi ne m'avoir pas éveillée plus tôt?

— Vous dormiez de si bon cœur! Ç'aurait été un meurtre. Mais votre déjeuner est tout prêt.

En un tour de main, elle s'habilla, presque aussi vite que la tante elle-même.

— Bon, fit Mme Le Bargy, en la voyant entrer dans la salle à manger! Cinq minutes de retard! J'ai plus que failli attendre.

— Allez toujours, marraine, je vous rattrape.

— Toi! jeune présomptueuse! Comme si on me rattrapait jamais! Tiens, tu vois, j'ai fini.

— Et moi aussi. Ursule, faites avancer ma voiture.

Ursule apporta les caoutchoucs en riant, et dans le sac de maroquin, à côté des cahiers et des livres, elle mit le croissant, viatique ordinaire des institutrices qui courent le cachet.

La première leçon du jour, à neuf heures, devait être donnée à Mlle Laure Genty, une jeune fille de seize à dix-sept ans, d'une figure charmante, correcte et fine, mais inexpressive et inanimée : vous auriez cherché en vain une étincelle sur cette physionomie déjà un peu grasse, où se lisait la menace d'un embonpoint futur. Laure Genty commençait à aller dans le monde et en abusait pour dire le lendemain à sa maîtresse : « Je n'ai pu faire mon devoir ni apprendre ma leçon aujourd'hui, parce que maman m'a conduite hier en soirée, et que je me suis couchée à une heure. » Marcelle se voyait presque toujours réduite à la faire travailler sous ses yeux pendant la classe.

Pour le flegme et la paresse, Laure avait de qui tenir. M. Genty

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mai 1885.

était un gros commerçant retiré « après fortune faite ». Accablé du poids de son loisir, il s'ennuyait en conscience du matin au soir, l'ennui étant pour lui l'une des formes du repos. Il prétendait souffrir souvent de la tête par la multitude d'idées qui y affluaient d'elles-mêmes, et qu'il mettait tout son effort à écarter doucement :

— Votre mari ne lit jamais, ma chère, disait un jour Mme de Prébois à Mme Genty. Il a tort. Cela le distrairait.

— Il ne peut pas, ma chère : il a déjà trop d'idées.

La grande préoccupation de M. Genty était de ne penser à rien, de peur de se fatiguer. Il avait pris sa retraite le plus consciencieusement du monde. Depuis quelque temps néanmoins, M. Genty avait donné un but à sa vie. Il se formait une galerie de Teniers. Pourquoi des Teniers? Parce qu'ils sont gais, d'une esthétique peu compliquée, et que d'ailleurs ils abondent, ce qui n'empêche pas qu'il faille un certain flair pour les reconnaître. Or, ce flair, M. Genty se flattait de l'avoir à un degré remarquable, unique même. En ce qui concernait les Raphaël, les Rubens, les Titien, les Corrège, il était sans prétention. Mais pour les Teniers, il n'admettait pas de rival. Teniers a sa marque de fabrique; il ne s'agit seulement que de la reconnaître. Et il n'avait garde de la révéler à qui que ce fût. Mais un jour, à la suite d'un dîner où l'on avait bu quelques bouteilles de vin généreux, interrogé par M. Lefaucheur, qui lui demandait avec instances, quoiqu'au fond il n'y tînt pas du tout, de lui dire son secret, il se laissa aller à le trahir dans un élan d'expansion :

— Eh bien, fit-il à son oreille,... mais vous ne le répéterez pas!

— Je le jure.

— Eh bien, on reconnaît un Teniers à ce qu'il y a toujours dans le coin un personnage qui... un personnage tourné contre le mur (il se pencha plus près encore de l'oreille)... vous m'entendez bien?

— Bah!

— Oui.

— Pourtant il me semble que j'en ai vu un, au Louvre, où il n'y a pas de personnage qui...

— C'est qu'il est faux, soyez-en sûr; c'est qu'il est faux. Il y en a tant de faux! Vous ne croiriez jamais combien il y en a.

M. Lefaucheur demeura confondu. Quelles surprises peut réserver l'esthétique à un honnête professeur! Du reste, à l'appui de sa remarque, M. Genty lui montra sa galerie. Elle était déjà nombreuse : on lui fabriquait des Teniers tant qu'il en voulait; il y en avait dans le nombre qui lui coûtaient 35 francs et qui en valaient bien la moitié, à cause du cadre. Mais heureusement il s'y était glissé, on ne sait comment, deux ou trois morceaux qui pouvaient passer pour authentiques.

Mme Genty, elle aussi, n'avait qu'une idée : se reposer, se reposer toujours, se reposer quand même. Elle chassait toute pensée comme on chasse une mouche importune, ce qui ne lui donnait pas beaucoup d'occupation. Elle avait intimement connu une créole dont l'indolence et les façons nonchalantes lui avaient paru si remplies de charme qu'elle visait sans cesse à les imiter. La figure pleine, soulignée par un délicat double menton d'abbesse, le teint frais, clair et reposé, grasse comme une caille, les yeux ronds et doux, — des yeux de génisse, pour évoquer le souvenir de l'épithète homérique —, elle semblait l'image même du calme. Elle était faite pour être l'ornement d'un comptoir et avait été jadis, dans le magasin de draps de M. Genty, une façon de belle limonadière.

Laure était encore au lit quand Marcelle sonna à la porte de l'appartement. Elle se fit attendre près de vingt minutes, et vint, les yeux bouffis de sommeil, de l'air maussade et ennuyé qui lui était habituel. L'heure fut remplie tant bien que mal. Ignorante et paresseuse elle-même, Mme Genty se montrait d'une indulgence sans borne pour la paresse et l'ignorance de sa fille. A quoi bon se faire du mauvais sang?

— Apprenez-lui seulement à causer, mademoiselle. Peu importe qu'elle ne sache rien, pourvu qu'elle n'en ait pas l'air : cela vous scandalise peut-être, mais je suis franche. Ainsi moi, je ne sais pas grand'chose, eh bien, personne ne s'en doute.

Mme Genty se trompait : on s'en doutait bien un peu, mais Marcelle était trop polie pour l'en avertir.

L'heure terminée, elle s'en alla avec soulagement. Cette leçon était son purgatoire, et elle aurait eu peine à la supporter jusqu'au bout sans la pensée du dédommagement qui l'attendait avenue Trudaine.

Autant Laure Genty était lourde, indifférente et lymphatique, autant Jeanne André, qui depuis un quart d'heure déjà épiait son arrivée, le visage collé à la vitre, était exaltée et fiévreuse. Les deux jeunes filles formaient un contraste à souhait pour les amateurs d'antithèses. Agée seulement d'une douzaine d'années, Jeanne avait conçu pour sa maîtresse une véritable passion enfantine. A son coup de sonnette, elle bondissait vers l'entrée et lui jetait les deux bras autour du cou. Une fois même, une dame de charité, qui précédait Marcelle d'une minute à peine, faillit tomber d'épouvante à la renverse, en voyant la porte s'ouvrir brusquement au moment où elle posait le doigt sur le bouton électrique, et une petite panthère à la crinière fauve lui sauter à la gorge en poussant un cri rauque de joie.

Dès que la petite panthère tenait Marcelle, elle l'entraînait dans

sa chambre en bondissant, puis s'asseyait et la regardait, sans rien dire, ôter son chapeau et faire ses préparatifs. Elle fût restée ainsi durant l'heure tout entière. De temps à autre, au cours de la leçon, quand Marcelle lui adressait la parole, elle l'écoutait avec une intensité d'attention qui la rendait immobile, on ne l'arrachait qu'avec peine à son mutisme. Elle déployait une ardeur fiévreuse pour mériter ses éloges et, lorsqu'elle les avait obtenus, sautait par la chambre en poussant de petits cris qui la soulageaient et l'empêchaient d'étouffer. Une observation sévère la faisait presque toujours fondre en larmes. Un jour que les reproches avaient été plus sérieux, elle eut une telle crise de sanglots, qu'elle en fut malade.

En dehors de ses accès, qui ressemblaient à des explosions, Jeanne avait des gravités de sphinx, et on la surprenait souvent plongée dans une méditation profonde, la main sur son menton, le doigt indicateur couché entre les lèvres, comme une statue du Silence. Ces rêveries, où elle paraissait abîmée, alternaient avec de folles gambades, des élans prodigieux où l'on eût cru qu'elle allait passer à travers les murailles. C'était comme un ressort qui partait brusquement, et il fallait attendre qu'elle s'arrêtât d'elle-même.

Marcelle adorait cette enfant, d'une intelligence singulièrement vive et pénétrante. Parfois Mme André se plaignait à elle de ces brusques alternatives d'humeur, et, pendant qu'elle parlait, Jeanne, assise sur sa chaise basse, une jambe repliée sous le corps, tenait les yeux fixés sur sa maîtresse, songeuse et n'entendant rien évidemment de ce que disait sa mère. Mme André, veuve depuis quelques années, personne vaporeuse, maladive, toujours étendue dans un fauteuil à dossier renversé, se rendait plus malade encore par la manière de se traiter et, parmi les sujets de conversation, ne s'intéressait qu'aux sujets médicaux, les seuls qui eussent le don d'exciter sa verve et de raviver sa personne à vue d'œil. A certains jours, elle assurait d'un air mourant, en respirant un flacon de sels, que cette petite détraquée lui faisait souffrir le martyre. Et Marcelle grondait doucement Jeanne, qui s'éveillait comme d'une rêve pour l'écouter :

— Pourquoi donc êtes-vous ainsi comme une petite chèvre, voyons, ma pauvre Jeanne?

— Je ne sais pas, disait-elle avec une vibration de tout le corps, en décollant son doigt de ses lèvres.

— Vous ne le ferez plus, n'est-ce pas?

— Non, jamais, s'écriait-elle alors, en se juchant d'un saut d'acrobate sur ses genoux.

En sortant, Marcelle fut croisée par un cabriolet où deux hommes étaient assis. Celui qui conduisait passa précipitamment les deux

rênes dans sa main gauche et salua avec tant d'ostentation que la jeune fille, surprise, fixa les yeux sur lui et reconnut Justin Bernard. Le docteur Bernard se rendait chez un de ses malades, en compagnie de son ami Florentin, un ancien camarade de l'École de médecine, autre fruit sec, établi dentiste dans les environs :

— Qui ça, hé? demanda Florentin.

— Ça, mon cher, comme tu dis irrespectueusement, c'est une jeune fille charmante, et de la plus haute noblesse, s'il vous plaît.

— Qui sort toute seule à pied du côté de la barrière?

— Sa famille a eu des revers de fortune. Mais c'est tout ce qu'il y a de mieux. Un nom qui remonte aux croisades.

— Tu es donc lié avec des nobles, maintenant?

— Pourquoi pas? Je les ai connus dans le pays. Mon père était... un ami du sien. Je jouais avec elle quand elle était petite, et nous avons dansé hier toute la soirée ensemble, dans une soirée du plus grand monde, mon cher. As-tu vu comme elle m'a souri?

Justin Bernard se vantait outrageusement. Il était hâbleur comme une douzaine de Gascons à lui seul, et mentait le plus naturellement du monde, même sans mauvaise intention ou sans intérêt immédiat, par pur amour de l'art, et aussi par habitude, par le vague instinct de se mettre en garde. Cet instinct était tellement prononcé, que si, en revenant de la Madeleine, il rencontrait un ami qui lui demandait : « D'où viens-tu ? » son premier mouvement était de répondre : « Je viens de la Bastille. »

Le docteur Bernard avait été attiré à Montmartre par l'ami Florentin, né dans ces parages, où il était revenu s'établir comme dentiste, après avoir suivi peu assidûment les cours de l'École de médecine pendant deux ou trois années. Il lui avait envoyé des malades, et J. Bernard lui dépêchait à son tour toutes les mâchoires en mauvais état qui passaient à sa portée. Il avait, rue de Clignancourt, un cabinet avec une belle plaque en cuivre, sur laquelle on lisait : *Cabinet du docteur médecin* (formule simple, mais ingénieuse, pour laisser croire, sans le dire, qu'il était docteur de la Faculté de Paris). *Consultations tous les jours de* 1 *à* 3 *heures. Gratuites, le jeudi.* La consultation du docteur Bernard se payait 40 sous, sa visite 3 francs, et il envoyait ses malades chercher les remèdes chez son ami le pharmacien Miraval, qui lui faisait une remise.

Il pratiquait volontiers la médecine Raspail, qui a encore de nombreux partisans dans les quartiers excentriques. La popularité des drogues du citoyen Raspail a persisté çà et là, par des raisons diverses qui tiennent à la fois de la politique et du bon marché. Pour la plupart des habitants de la rue Clignancourt, Raspail était

à la fois un patriote et une sorte de thaumaturge, quelque chose comme un chevalier Talbot, un Mesmer, un Docteur noir, doublé d'un grand républicain, d'un patriarche de la démocratie. On sait que Raspail a eu l'idée triomphante de réduire la pathologie à sa plus simple expression. Une seule, ou du moins une principale cause de tous nos maux : les insectes parasites (on dirait aujourd'hui les microbes); une panacée : le camphre, pris en poudre, en grumeaux, en pommade, mélangé à l'alcool pour les frictions et à l'ammoniaque pour l'eau sédative; cela était à la portée de toutes les intelligences, et Bernard, qui n'avait jamais brillé dans la médecine officielle, se sentit bientôt maître dans celle-ci, ce qui lui en donna naturellement une très haute idée. Les clients abondèrent et il ne tarda pas à passer lui-même, dans un certain milieu, pour un patriote et un philanthrope parce qu'il avait une consultation gratuite par semaine et qu'il appliquait le système Raspail. Du reste, il n'y tenait pas autrement, et faisait de la médecine ordinaire avec un égal aplomb. A ce métier, il avait amassé de quoi rouler cabriolet, ce qui était son rêve. Il s'en servait pour aller voir ses malades, même quand les omnibus auraient été beaucoup plus commodes. Toutes les semaines, le médecin, le dentiste et le pharmacien dînaient l'un chez l'autre, — et je vous prie de croire, déclarait la cuisinière du pharmacien au garçon boucher, qui écoutait avec une respectueuse conviction, que ça fait trois fameuses têtes ensemble.

Justin déposa l'ami Florentin en route, alla voir un malade à qui il ordonna, après avoir bien réfléchi sur son cas, une purgation à l'aloès et une bonne friction à la pommade camphrée; puis, un second, auquel, après une méditation intense, il ordonna deux bonnes frictions à la pommade camphrée et une bonne purgation à l'aloès; après quoi, fort satisfait de lui, il passa chez Bianca. Bianca, qui, sous l'Empire s'appelait Bianca de Vaucouleurs, avait supprimé sa particule au 4 septembre 1870. Elle remplissait actuellement dans sa vie publique les fonctions d'ingénue au théâtre de Montmartre, et dans sa vie privée, celles de maîtresse du docteur Bernard. Un soir qu'il l'avait vue jouer, en je ne sais plus quel mélodrame, une jeune fille innocente et persécutée, le docteur s'était senti féru de ses charmes et de sa candeur. Elle pleurait avec des grâces touchantes, et lorsque sa voix faubourienne, un peu éraillée, se mouillait de larmes, elle prenait des inflexions qui allaient droit aux cœurs sensibles. On se mouchait au paradis, et les femmes entretenues de la rue Clignancourt étaient attendries. Florentin, habitué des coulisses, présenta son ami. Il fut tout enivré de pénétrer dans une loge d'actrice, et fit sa cour avec une gaucherie qu'on

attribua à son émotion et qu'on lui pardonna plus aisément encore en apprenant qu'on avait affaire à un personnage sérieux, — un docteur! A sa grande scène du 5, il lui jeta un bouquet, incident notable au théâtre de Montmartre et qui fit crever de jalousie la jeune première, la grande Anaïs, — une grue. Bianca de Vaucouleurs fut si flattée, que, vingt-quatre heures après, il devenait le maître et seigneur de cette vierge naïve.

L'ingénue du théâtre de Montmartre était une Juive, fille d'une ouvreuse et d'un marchand de lorgnettes, qui frisait la quarantaine et passait parmi ses camarades pour avoir fréquenté Saint-Lazare. A quinze ans, elle était corrompue jusqu'aux moelles et avait eu déjà plus d'aventures que la fiancée du roi de Garbe. A dix-huit, après avoir roulé de garni en garni, elle tomba aux mains d'un vieux cabotin, devenu directeur du théâtre de Grenelle, qui, lui voyant les cils longs et un sourire très doux, déclara que cette petite canaille avait une tête d'ange et, après lui avoir seriné un rôle d'ingénue, avec des attitudes séraphiques telles qu'il les comprenait, la fit débuter sur ses planches. Elle prit goût au métier, qui ne fut d'ailleurs jamais pour elle qu'un auxiliaire de la galanterie. Son emploi d'ingénue était un assaisonnement de plus pour les roués de Charonne et des Batignolles. Depuis plus de vingt ans, elle avait ainsi fait et refait toute la banlieue, le cœur et le corps plus usés que les bords d'une auge à pourceaux : du reste, ignorante comme une carpe, vaniteuse comme une dinde, avide et *carotteuse*, pour employer un mot expressif d'argot, et au demeurant pas méchante, seulement dépourvue de toute espèce de sens moral.

Le docteur lui faisait une pension de 200 francs par mois, ce qui est un chiffre présentable dans le monde galant de Montmartre, sans compter les petits cadeaux. Il avait ses jours, sévèrement restreints à deux par semaine. Bianca profitait de son titre d'ingénue pour lui tenir la dragée haute, réservant ses vraies faveurs au comique du théâtre, horrible et vicieux macaque, qui était son amant de cœur. Mais, à défaut de grands témoignages d'amour, elle lui prodiguait les compliments et les égards. Elle le trouvait surtout distingué, et peut-être l'était-il, en effet, pour une actrice du théâtre de Montmartre et relativement aux autres adorateurs de la belle. La distinction est une chose toute relative, qui dépend des points de vue et varie avec les quartiers.

Depuis que l'idée de son mariage avec M[lle] de Sazerac lui avait été suggérée, J. Bernard pensait à rompre avec Bianca, et il s'admirait dans cette pensée, comme dans le témoignage d'une loyauté toute chevaleresque. C'était son jour, et en homme rangé, sagement économe jusque dans ses folies, il ne voulait rien laisser perdre.

Mais il était résolu à préparer les voies à la rupture dans cette entrevue, sans toutefois engager les choses à fond, car enfin, si favorable opinion qu'il eût de sa personne et de ses avantages, il n'était pas encore parfaitement sûr d'être agréé, et ne devait point s'exposer à rompre d'un côté avant d'avoir conclu de l'autre. Tel était le raisonnement de cet esprit chevaleresque. Il jeta donc quelques mots vagues dans la conversation, parla de nécessités sociales qui pouvaient se mettre à la traverse des affections les plus chères, conta d'un air détaché qu'il était proposé pour la croix, — il le savait de bonne source, — mais que le ministère avait chargé la police de faire une enquête sur sa vie privée, et que ce serait un grand malheur pour lui si l'on apprenait sa liaison irrégulière. C'était stupide sans doute, et il s'emporta contre l'hypocrisie de tous ces gens au pouvoir, qui faisaient eux-mêmes les quatre cents coups; mais c'était comme cela! Aux premiers mots, la Juive avait percé d'outre en outre ces finesses cousues de fil blanc. Elle abonda dans son sens, en feignant de n'y pas voir malice, et profita de la circonstance pour se faire promettre une montre d'or qu'elle avait remarquée à la vitrine d'un horloger voisin et dont elle avait besoin pour ses répétitions.

Bernard n'osa la lui refuser, se sentant à sa merci. En sortant, il passa chez l'horloger et fit envoyer la montre chez elle. Ensuite, la conscience soulagée, il prit le chemin du boulevard Malesherbes. Une demi-heure après, il sortait du salon de Mme d'Argonne avec force saluts, si radieux, que le comte, qui le rencontra dans l'escalier, en fut frappé au passage :

— Eh bien, dit-il à sa femme, il paraît que les affaires de notre protégé vont à merveille. Les rayons de sa joie m'ont ébloui.

— Mais j'ai lieu de croire que cela ne va pas mal.

— Vraiment! Savez-vous que j'ai quelques remords de vous laisser faire!

— Oh! je vous en prie, mon ami, ne soyez pas si scrupuleux. Vos excès de conscience m'alarment.

— Vous riez. Et pourtant êtes-vous bien sûre que ce ne soit pas une vraie trahison pour votre amie?

— Je ne suis *sûre* de rien, mais je crois, dit-elle en plantant sur lui un regard franc, que ce mari-là en vaudra bien d'autres plus brillants que lui. Elle est pauvre, et il est à l'aise. Il n'a pas de volonté, et elle en a. Ce n'est point un méchant garçon : elle en fera ce qu'elle voudra. Ce penchant même qui l'entraîne vers une fille sans dot, bien qu'il soit presque riche, en est la preuve et l'a fort relevé dans mon estime.

— Peut-être prodiguez-vous trop aisément votre estime.

— Pas tant que cela, je vous assure.

M. d'Argonne rougit légèrement, oh! très légèrement. Il lui venait parfois à l'idée que sa femme en savait plus qu'elle n'en disait sur son compte, et il croyait deviner des allusions dans quelques-unes de ses paroles. Mais si elle le connaissait bien, elle devait savoir qu'il ne s'attaquait jamais aux jeunes filles, et par conséquent ne pouvait prendre aucun ombrage de son opposition au mariage de Marcelle. Lui-même s'étonnait presque de cette opposition, contraire à toutes ses habitudes; mais, vraiment, lorsqu'il comparait ce Bernard à la jeune fille, une telle *mésalliance* le faisait souffrir dans ses instincts d'artiste et blessait l'admiration qu'il éprouvait pour Marcelle.

— Voyons, reprit Berthe, si vous avez quelque chose de mieux à me proposer pour elle, vous me ferez plaisir, et je m'empresserai de renoncer à M. Bernard.

— Le mieux, dans l'espèce, comme on dit au palais, c'est qu'elle ne se marie pas.

— Vous en parlez à votre aise. Qu'un homme reste célibataire, rien de plus simple. C'est très bien porté : vous l'avez décrété ainsi, vous qui faites les lois et les mœurs. Mais qu'une femme ne se marie pas, à moins de s'enrôler parmi les sœurs de Charité, vous avez décrété également que cela confinait au ridicule, et vous avez rangé les vieilles filles parmi les types de comédie. Ne voudriez-vous pas, d'ailleurs, monsieur mon mari, qu'elle donnât toute sa vie des leçons de piano et de français?

— Elle a sa tante.

— Qui n'est pas éternelle, — Dieu merci!

— Ah! voilà un mot méchant. Je vous trouve injuste pour Mme Le Bargy, ma chère Berthe.

— C'est peut-être vrai. Mais que voulez-vous? j'aime Marcelle par-dessus tout, et il m'est venu souvent l'idée que cette tante si terriblement dévouée pourrait bien lui faire payer ses bienfaits plus cher qu'ils ne valent. Oui, je crains que la protection de cette autocrate ne soit, comment dirai-je? un peu écrasante. Sur ce, mon ami, au revoir, il faut que je m'habille. Ah! à propos, ne vous engagez pas pour mardi ou mercredi prochain, je vous prie.

— Parce que?

— Parce que nous irons probablement dîner un de ces jours-là chez Aline.

— Elle nous a invités?

— Pas du tout.

— Eh bien, alors?

— Je vais lui dire de le faire.

— A quel propos?

— J'aime cette question, dont la candeur vous honore, à la suite de la conversation que nous venons d'avoir. Ah! il faut avouer que, vous autres hommes, vous n'êtes guère fins. Ma femme de chambre aurait deviné au premier mot ce qu'il faut expliquer à un diplomate.

Mme de Prébois fut enchantée que Berthe l'associât à son projet, et elle y entra avec empressement. A la rigueur, elle connaissait assez M. Bernard pour l'inviter à dîner, surtout dans une circonstance pareille, et entre autres passions plus ou moins innocentes, elle avait celle de faire des mariages. Cette passion était d'autant plus l'indice d'une belle âme, qu'elle survivait à de nombreux échecs et ne lui avait généralement rapporté que des soucis, des embarras, des fièvres, des essoufflements stériles et des déceptions amères. Aline de Prébois avait dans l'esprit, si je puis ainsi dire, la gaucherie que d'autres ont dans le corps. Elle n'était point sotte, elle avait beaucoup lu, elle aimait les jouissances intellectuelles et artistiques, l'éloquence la transportait comme la musique; mais de même que certaines personnes ne peuvent entrer dans un salon sans se cogner à la porte et aux meubles et que chacun de leurs mouvements donne des inquiétudes à la maîtresse de maison, de même elle ne pouvait se mêler d'une chose sans commettre quelque maladresse, souvent irréparable. Elle avait le talent, poussé jusqu'au génie, tant il était spontané, de parler hors de propos, de dire précisément ce qu'il ne fallait pas dire, de compliquer les choses les plus simples, d'embarrasser ce qui marchait bien, de se jeter à travers les situations délicates comme un volatile au milieu d'une réunion de choses fragiles qu'il culbute des pieds et des ailes, et qu'il achève de mettre en pièces en voulant s'esquiver. « Son esprit est palmipède », disait d'elle Mme Le Bargy. L'excellente personne avait le vague sentiment du don funeste qui semblait avoir été déposé dans son berceau par quelque méchante fée, furieuse qu'on eût oublié de l'inviter au baptême. Ce n'était pas précisément la *jettatura*, car elle se portait malheur à elle-même et ne s'épargnait pas plus que les autres dans son universelle et irréparable gaucherie : « Ne dirait-on pas, confessait-elle parfois à ses amies, que j'ai un aimant pour attirer les tuiles? »

Mme d'Argonne n'avait pas eu recours à elle sans inquiétude, et elle trouva moyen de lui recommander, en prenant les détours les plus délicats, beaucoup de réserve et même, autant que possible, une abstention complète. Aline comprit à demi-mot et ne se fâcha pas. « Vous verrez que cette fois je ne serai pas maladroite », fit-elle en embrassant Berthe avec effusion pour la remercier, car elle n'aimait pas seulement Marcelle, elle l'admirait, et la

voyait rarement sans se récrier devant tout le monde, en appuyant de son mieux, de peur qu'on ne le sentît pas suffisamment, sur la dignité et la bonne grâce dont elle faisait preuve dans sa pauvreté.

Mme Le Bargy reçut de Mme de Prébois une lettre d'invitation à dîner conçue en termes qui dissimulaient si bien qu'elle devina tout de suite. Chaque phrase rappelait ce troupier de la légende, qui faisait semblant de rien.

— Décidément, on veut marier ma nièce, se dit Mme Le Bargy. Mais, puisque Mme de Prébois s'en mêle, il n'y a pas de danger. Je n'ai qu'à la laisser faire.

Suivant son usage invariable, Mme de Prébois changea deux ou trois fois le jour de son dîner. Ne pouvant avoir pour le soir primitivement fixé un convive auquel elle tenait beaucoup, elle envoya demander si l'on serait libre le lendemain. Et puis il se trouva qu'un second, auquel elle ne tenait pas moins, n'était plus libre pour cette nouvelle date. Finalement, après un grand échange de missives et de messages, elle revint à la date primitive, sans avoir réussi à rien qu'à perdre dans l'intervalle un autre convive qui, croyant le dîner remis, avait accepté une invitation ailleurs. Elle fut pendant au moins trois minutes dans le désespoir, et cet événement la confirma dans l'idée qu'elle attirait les tuiles.

VII

Lorsque Marcelle fit son entrée derrière sa tante, dont le long nez, flairant une odeur de mariage, fendait l'air plus belliqueusement encore que de coutume, Aline l'accueillit avec une expansion bruyante :

— Ah! que vous êtes aimable d'avoir accepté ma petite invitation! Je vous en suis bien reconnaissante, car vous êtes si occupée! C'est si beau ce que vous faites là! Enfin, je ne veux rien dire. Mais comme vous êtes en beauté ce soir! Voulez-vous bien ne pas être si jolie que cela!

Elle l'attira à côté d'elle sur un divan et, malgré la résolution sincère qu'elle avait prise de garder une réserve digne de Talleyrand, emportée par son zèle et par son tempérament, elle se mit à faire tout haut son portrait, en parlant de ses yeux, de ses mains, de sa taille, de ses cheveux.

— Mais ce que j'aime surtout en vous, ma chère Marcelle, c'est votre teint. Je le disais encore hier à mon mari : « Avec un teint pareil, il n'y a vraiment pas moyen..., je veux dire : il n'y aurait pas moyen d'être laide. »

Elle parlait d'un ton pénétré, un peu honteuse du lapsus qu'elle avait failli commettre, mais s'applaudissant de l'avoir si bien réparé. Ah! que c'est difficile de ne point faire de maladresses! Mais quand on se surveille...

Marcelle était au supplice de se voir ainsi détaillée, comme par un commis qui fait l'article devant un client indécis, et elle essayait de détourner la conversation : en vain. Quelques invités la regardaient curieusement. Le docteur Bernard, qui était venu la saluer, souriait béatement sur sa chaise. Il lui offrit le bras pour passer dans la salle à manger, fusillé à bout portant par les regards peu tendres de Mme Le Bargy, dont s'était emparé le cérémonieux et méticuleux M. Lefaucheur, qu'elle entraînait d'un pas rapide, sans répondre un mot à ses paroles aimables.

A table, Mme Le Bargy fut placée à la gauche de M. de Prébois. Le bon colosse aimait cette vieille sèche, alerte, nerveuse, napoléonienne, avec son nez en bec d'aigle et son œil impérieux; elle l'émoustillait, elle lui produisait l'impression d'une torpille. La taciturnité habituelle de M. de Prébois n'avait rien de triste; au contraire, elle était affable et cordiale. On sentait seulement qu'il n'éprouvait aucun besoin de parler parce qu'il n'avait rien à dire. Il ne s'en intéressait pas moins aux conversations des autres. En six ans de mariage, il avait donné à sa femme quatre enfants, dont les deux aînés se faisaient des grimaces et se tiraient la langue aux deux bouts de la table. La famille se composait, en outre, d'un oncle de madame, qu'elle avait voulu prendre chez elle depuis dix-huit mois qu'il était devenu veuf, sous prétexte de lui prodiguer des consolations dont il se serait passé sans trop de peine, mais en réalité pour satisfaire au besoin réel qu'elle éprouvait de multiplier ses charges et ses embarras. Heureusement ce petit vieillard tenait peu de place et on ne l'apercevait même pas. Il évitait de paraître aux réceptions et aux dîners, et lorsqu'il s'y montrait, vaincu par l'insistance de Mme de Prébois, il demeurait assis dans un coin, oubliant et oublié. Il était si effacé, si peu vivant, qu'on ne songeait jamais à demander de ses nouvelles et qu'il fallait faire effort pour lui adresser la parole. On ne le connaissait pas sous un autre nom que sous celui de *l'oncle de madame*. Sa seule distraction était de jouer aux échecs avec M. de Prébois, auprès duquel il avait l'air d'un avorton chétif et terrifié. Mais Aline et ses enfants suffisaient à animer la maison; les domestiques déclaraient qu'ils s'étaient certainement attribué la part de langue qui eût dû revenir aux deux hommes.

A la droite du maître de la maison était assise une vieille dame sourde. Mme de Prébois n'avait pas manqué de déclarer à son mari

qu'il était indispensable de l'inviter, et ne cessait de lui témoigner les plus grands égards. Elle s'obstinait à lui parler à travers la table, sans se décourager de n'être pas entendue, et se croyait tenue en conscience de lui expliquer tout ce qui se disait d'intéressant. Quant à M. de Prébois, qui avait l'habitude du langage muet, il n'était pas gêné pour lui communiquer sa pensée, et lorsque le geste ne suffisait pas, il lui parlait simplement dans l'oreille de sa voix barytonnante, grave et posée, comme il eût fait dans le pavillon d'un téléphone.

Mme de Prébois, flanquée à droite de M. Lefaucheur et à gauche de M. Genty, — Mme Genty s'était trouvée si lasse, qu'elle n'avait pu venir, — avait placé tout bonnement le docteur Bernard à côté de Marcelle.

Le dîner marcha cahin-caha. Aussitôt après le potage, le poisson se fit attendre; la cuisinière n'en finissait pas de le dresser, et Mme de Prébois en était toute rouge d'angoisse : elle battait impatiemment le plancher du pied, en confiant à M. Lefaucheur que cette fille était fort habile et fort honnête, mais d'une lenteur désespérante :

— Il faudra peut-être que je me décide à la changer, et pourtant j'hésite.

— Je comprends cela, madame. On a tant de mal à trouver aujourd'hui des personnes probes!

— Mon Dieu, aujourd'hui comme toujours, fit M. Genty.

Enfin, le poisson fit son entrée. Mais presque aussitôt la femme de chambre, qui aidait au service de la table, vint d'un air effaré dire un mot à l'oreille de sa maîtresse. Le pâtissier n'avait pas encore apporté la timbale. Madame leva les bras au ciel :

— Non, dit-elle à M. Lefaucheur, il n'y a vraiment qu'à moi que ces choses-là arrivent!

— Oh! madame, elles arrivent à tout le monde. Ainsi dernièrement...

— Non, non, s'il y a un pâtissier inexact au monde, il faut que je tombe justement sur celui-là. Et s'il est exact pour tous les autres, il sera inexact pour moi.

Se retournant alors vers les autres convives, elle leur fit part de ce fait inouï, monstrueux : un pâtissier en retard de dix grandes minutes, de tout près d'un quart d'heure! Et il lui avait juré qu'il était l'exactitude même. Conçoit-on cela? ajoutait-elle en s'adressant spécialement à la dame sourde, qui s'agitait sur sa chaise et aurait bien voulu savoir de quoi il était question.

— Eh bien, fit Mme Le Bargy, nous nous passerons de la timbale, voilà tout; on n'en meurt pas.

— Nous ne sommes pas pressés, dit M. Genty, on peut bien attendre encore un peu.

M. de Prébois acquiesça de la tête. La fièvre de sa femme semblait redoubler son flegme. La discussion s'engageait sur la question de savoir si l'on attendrait ou non, et Mme de Prébois en appelait à la décision de la dame sourde, qui devenait de plus en plus inquiète, quand un coup de sonnette retentit à l'escalier de service. Un soupir de soulagement s'échappa de toutes les poitrines. Le maître d'hôtel entra presque aussitôt avec la timbale :

— Il aurait mieux valu le renvoyer, pour lui donner une leçon, fit Mme Le Bargy.

— C'est qu'il y avait l'entremets aussi.

— Moi, je n'aurais pris ni la timbale ni l'entremets.

— Ah ! permettez, permettez, se récrièrent les convives, tandis que les enfants, croyant qu'il n'y aurait pas de glace ni de gâteaux, étaient prêts à pleurer.

On s'anima. Cela marchait bien maintenant. Le docteur Bernard, gauche et empressé, se multipliait à offrir du vin ordinaire, puis de l'eau à Mlle de Sazerac. Il essayait des phrases qui ne sortaient qu'à demi ; il lui parlait de son père et des forges de Blainville, puis s'arrêtait tout à coup, craignant de l'avoir blessée en lui rappelant des choses pénibles. Marcelle répondait brièvement, se sentant affichée par ces assiduités maladroites et s'occupant beaucoup, pour se donner une contenance, de la petite Jeanne André, qui avait voulu s'asseoir auprès d'elle. Mme Le Bargy, dont la sobriété égalait la maigreur, et qui mangeait rapidement, avec un dédain mal dissimulé pour cette opération vulgaire, sans jamais dépasser, même pour les dîners de cérémonie, les bornes étroites qu'elle s'imposait pour ses repas habituels, les observait de son œil vert avec mauvaise humeur.

A l'entremets, une dispute éclata tout à coup entre le jeune Toto de Prébois, âgé de cinq ans, et sa sœur, âgée de quatre, à qui il avait voulu dérober subrepticement un morceau dans son assiette. La mère apaisa la querelle avec une émotion douce et une grande dignité, en faisant sentir à ces petits malheureux quel scandale ils donnaient par une semblable conduite. Mme de Cazajoux trouva le moment favorable pour engager la causerie sur l'éducation. Elle félicita son amie d'avoir su dresser sa famille à l'obéissance, aujourd'hui surtout que personne ne sait plus obéir. C'est la coupable faiblesse des parents qui est la première cause de cette indiscipline, source de tant de fautes. Toto avait l'air très ennuyé. M. Lefaucheur scandait chaque phrase d'un mouvement convaincu. Mme de Prébois avait accueilli avec empressement ce thème qu'elle trouvait tout à fait de circonstance, et elle appuyait sur le bonheur de voir

grandir en sagesse ces innocentes petites créatures, en glissant un regard oblique du côté de Mlle de Sazerac et du docteur Bernard, comme pour les avertir que ce discours s'adressait à eux. Les deux interlocutrices luttèrent d'éloquence. La vieille dame sourde elle-même semblait vivement intéressée. Et Mme de Prébois, se tournant vers elle, comme pour lui demander son approbation, elle saisit aux cheveux l'occasion de montrer qu'elle entendait parfaitement, et s'écria d'une voix rauque :

— Ces pâtissiers n'en font jamais d'autres!

Un souffle de fou-rire courut sur toutes les lèvres, tandis que Mme de Prébois promenait autour d'elle un regard suppliant, qui rappelait à ses convives tous les égards dus à une personne si vénérable et si distinguée.

Le même sujet de conversation se prolongea durant tout le dessert. Peu à peu Mme de Cazajoux en avait fait un monologue. Elle manquait de souplesse dans l'esprit et n'avait point l'art tout parisien d'effleurer les questions et de voltiger aux surfaces. Elle s'épancha copieusement, comme si elle eût fait une conférence. Et le docteur Bernard entassait fondants sur macarons dans l'assiette de sa voisine, qui écoutait ce flux de paroles choisies avec une curiosité mêlée d'un certain étonnement :

— Vous entendez? dit-elle tout bas à la petite Jeanne André, qu'elle surprit les yeux obstinément fixés sur elle.

— Elle parle trop, fit l'enfant d'un air farouche.

On passa au salon pour prendre le café. Jeanne saisit Marcelle par la main et l'entraîna vivement loin du docteur, qui s'inclinait déjà en arrondissant le bras :

— Pourquoi est-il toujours après vous, celui-là? disait-elle avec un frémissement de colère tout en marchant.

— Mais, Jeanne, c'est qu'il est poli. Il faut toujours que les messieurs soient polis pour leurs voisines.

— Moi, je le trouve laid. Et vous?

Marcelle se mit à rire :

— Et vous? Et vous? répéta-t-elle d'un ton pressant, avec insistance, presque tout haut.

— Jeanne, vint lui dire sa mère, vas-tu faire encore ta sauvage et nous enlever Marcelle?

Elle se réfugia, en boudant, auprès de Toto et de sa sœur. Toutes ces dames se groupèrent, et Marcelle aida la maîtresse de maison à servir le café. Les hommes se tenaient ensemble à l'autre bout du salon. Un instant après, M. Lefaucheur, qui était la galanterie même, se détacha d'eux, sa tasse à la main et, tout en remuant son sucre, se rapprocha du groupe des dames.

— Eh bien, monsieur, lui dit Mme d'Argonne, voilà une conversation qui a dû intéresser un homme d'éducation comme vous?

— Beaucoup, madame; j'en ai fait mon profit. Quel dommage que Mme de Cazajoux n'ait pas d'enfants!

— Oh! certainement, bien dommage!

— Je ne crains pas de le répéter, comme je le disais l'autre soir, c'est une véritable calamité nationale.

Les dames jetèrent un regard sévère à M. de Cazajoux, qui était en train de causer avec le docteur Bernard sans se douter de rien, et Mme de Prébois, qui circulait avec le flacon de fine-champagne, le reporta sans lui en offrir.

— Oui, répétait M. Lefaucheur, en sirotant son café à petites gorgées, une calamité nationale.

— Bah! laissez donc, fit à mi-voix Mme Le Bargy impatientée, si elle en avait, elle ne les élèverait pas mieux que les autres, et elle se dédommagerait en faisant de beaux discours sur l'éducation. Je ne sais plus où j'ai lu l'histoire de cette personne qui s'écoutait si bien parler, que, lorsqu'elle avait causé purgation, elle se croyait purgée.

Ces dames se cachèrent pour rire derrière leurs éventails. Après avoir pris d'abord une petite mine scandalisée, M. Lefaucheur se décida à en faire autant.

On vit M. de Prébois se glisser hors du salon, avec le docteur, M. Genty et M. d'Argonne, qu'il emmenait au fumoir. M. d'Argonne et M. Genty rentrèrent vingt minutes après. Mais le docteur Bernard s'oublia en compagnie de cigares exquis et d'une excellente cave. Il avait le faible d'aimer le marasquin et les havanes, et M. de Prébois, pour tout dire, ne les détestait pas non plus. Celui-ci sut le mettre si à l'aise, qu'il se sentit pris subitement d'une tendresse et d'une confiance inexprimables pour le bon colosse. Il s'épancha, il raconta ses projets, encouragé sans cesse à de nouvelles confidences par un petit verre offert à propos et par un sourire bienveillant. Si bien que, lorsqu'ils revinrent au salon, Mme Le Bargy et sa nièce étaient debout pour prendre congé.

Le pauvre docteur en fut passablement penaud; il n'eut que le temps de se confondre en excuses et en regrets. Cette absence fut peut-être ce qui sauva la situation, car Mme de Prébois avait médité, lorsque M. Bernard rentrerait, de le prendre à côté d'elle sur le canapé, pour le faire valoir aux yeux de Marcelle avec la même adresse qu'elle avait mise à la faire valoir elle-même. Naturellement elle fut très contrariée de n'avoir pu réaliser un si beau projet, et elle adressa des reproches à son mari. Celui-ci hocha la tête.

— Ce garçon est un sot, fit-il.

— Un sot! Qui vous l'a dit?

— Lui-même.

— Comment?

— Oui, par sa conversation.

— Vous avez donc causé? fit Aline, stupéfaite.

— Oh! pas moi. Lui seulement.

— Mais qu'avez-vous donc tous à le trouver sot? Un si bon enfant!

— Comme Cadet Roussel, dit M. de Prébois, dont la grosse figure s'illumina d'un large sourire.

Il se tut, et se remit à rêver. Sa physionomie reprit peu à peu un caractère jovial.

— Voyons, Hector, à quoi pensez-vous? lui demanda sa femme.

— Je pense que, puisque vous aimez tant à faire des mariages, vous devriez bien marier votre oncle avec Mme Le Bargy.

Il éclata d'un rire formidable.

— Quelle folie! fit Aline, choquée. Vous n'êtes pas sérieux. Il n'y a pas de quoi rire.

— C'est une idée qui m'amuse, fit le colosse.

Et pendant ce temps, Mme Le Bargy disait à sa nièce dans le fiacre :

— Décidément, tu as fais la conquête de ce monsieur. Tous mes compliments!

— Ah! marraine, pourquoi vous moquer de moi?

VIII

M. Bigault de Sazerac est assis, au milieu des forges en ruines, sur un lourd pilon de fer gisant dans le sol, où son poids a creusé un trou profond. Presque tout le jour, il vivait dans sa chambre sans en sortir, et si l'inquiétude de sa pensée l'en chassait, au lieu de se promener au jardin, il allait errer à travers les forges, comme une âme en peine qui revient aux lieux où elle a vécu et où elle voudrait revivre. Il y revenait surtout chaque fois que son idée fixe — l'idée qu'il avait *failli* — s'emparait de lui avec plus de force, comme s'il se fût complu à retourner le couteau dans la plaie.

Il avait suffi de quelques mois d'abandon pour rendre les forges presque méconnaissables. Aujourd'hui, après sept à huit années, elles présentaient le plus lamentable aspect. Les toitures crevées laissaient passer le jour par des trous béants; le sol, inégal et défoncé, était encombré de débris sans nom. Partout avaient poussé

l'herbe, la mousse et la rouille. Les *pales* pendaient disloquées, les fours ressemblaient à des gouffres désolés et muets; l'eau filtrait à travers les coursiers pourris de vétusté. Une troupe de rats avait pris gîte dans le creuset, où restait encore ouverte la brèche qu'on avait pratiquée pour la dernière coulée de la *gueuse*. Il en est de ces vastes usines comme du corps humain : l'action et le mouvement sont leur vie. Dès que l'agitation s'en retire, ce ne sont plus que des cadavres où la putréfaction se met.

Perdu dans ces vastes ruines, M. de Sazerac, pour la millième fois, tournait et retournait dans son esprit le problème insoluble : comment sortir de cette impasse? comment sauver, avant de mourir, son honneur et son nom? Puisqu'il n'avait pu garder un autre héritage à Marcelle, comment s'y prendre pour lui restituer au moins celui-là? C'était, en vérité, la seule chose qui l'attachât encore à la vie, puisque sa fille avait retrouvé une mère, cette fille qu'il aimait d'un amour d'autant plus fort, qu'il en avait toujours comprimé l'expression, mais qu'il eût préféré ne plus voir, tant il se sentait devant elle pénétré de douleur et de honte.

En ce moment, il entendit quelqu'un tousser timidement, comme pour attirer son attention. Il leva la tête et vit debout devant lui, sa casquette à la main, le facteur rural, qui l'avait aperçu en traversant les forges pour gagner le château et qui lui tendait trois lettres. Il y avait quatre ou cinq ans peut-être qu'il n'en avait reçu autant à la fois.

— Salut, monsieur, madame et la compagnie, dit le brave homme, pour qui cette phrase était un *tic* qu'il avait contracté dans ses distributions quotidiennes. C'est des lettres pour vous.

— Merci, père Charpentier. Comment cela va-t-il?

— Vous êtes bien bon, monsieur de Sazerac, toujours tout doucement.

— Et quoi de nouveau?

— Ah! fit le bonhomme, en mettant respectueusement la main devant sa bouche pour cracher, les blés sont beaux, je viens de les voir en venant. Pour ça oui, on ne peut pas dire le contraire; ça serait de l'injustice. Il y a encore un bon Dieu, voyez-vous, monsieur de Sazerac.

Et tout heureux de cette consolation délicate, il insista :

— Oui, il y a encore un bon Dieu pour les braves gens... Bon! voilà que j'oubliais la nouvelle! Le père Bernard attend son fils aujourd'hui, le Justin, vous savez, celui qui est médecin à Paris. Il n'était pas revenu depuis cinq ans. Ça n'est pas hier. Allons, à revoir, monsieur de Sazerac.

Il salua, par un hochement de tête de bas en haut, puis de haut

en bas, en prenant entre le pouce et l'index le bout de ses cheveux sur son front, cracha de nouveau après avoir placé la main devant sa bouche et attendit, pour remettre sa casquette, qu'il fût à dix pas. C'était un ancien ouvrier de la scierie, qui avait gardé un culte pour le *patron*.

Du premier coup, M. de Sazerac avait reconnu l'écriture de Mme d'Argonne sur l'une des adresses, et celle de sa fille sur la suivante. Il les mit dans sa poche et décacheta la dernière en se levant pour rentrer. L'adresse était d'une grosse écriture laborieuse et sans orthographe, et la lettre, pliée sans enveloppe, était scellée d'un pain à cacheter rouge, écrasé avec le pouce. Il courut d'abord à la signature : Jean Aimon, ancien muletier des forges de Blainville :

« Monsieur,

« C'est un pauvre homme qui met la plume à la main pour crier misère, en vous demandant excuse : son vieux père malade, qui le ruine, sans reproche, en visites de médecin et en drogues d'apothicaire; son garçon mort au moment qu'il commençait à gagner sa vie et à lui rapporter, tous les samedis, quelques pièces de 20 sous; sa pauvre femme avec les fièvres, et lui qui, au milieu de tant de malheurs, n'a plus le cœur à rien. Car comment faire pour vivre; que le percepteur menace de le poursuivre et qu'il me prendrait des fois l'envie, si on n'était pas baptisé, de se jeter à l'eau. Ah! si vous pouviez tant seulement me faire la charité d'un peu de ce que vous me redevez!... »

M. de Sazerac referma brusquement la lettre. Un flot de sang lui monta au visage, et il se sentit piqué au cœur comme par un coup de couteau. Il fut une minute à reprendre possession de lui, en s'appuyant au mur pour ne pas tomber.

Alors il tira de son paletot un portefeuille, et de ce portefeuille un papier qu'il déplia et se mit à parcourir attentivement. C'était le compte de ses dettes, avec les noms de tous ses créanciers et, en regard, le chiffre qu'il devait à chacun d'eux. Ce papier ne le quittait point : il le portait sur le cœur pendant le jour, il le plaçait sous son oreiller pendant la nuit; jamais il ne restait vingt-quatre heures sans le relire, quoiqu'il le sût par cœur. Il y joignit la lettre de Jean Aimon et remit le portefeuille dans sa poche, sur sa poitrine.

En rentrant au château, il aperçut son jardinier, Onésime Picot, qui regardait vers la côte du village, en se faisant une visière avec la main. Onésime était un garçon d'une trentaine d'années, qui

composait à peu près tout le domestique de M. de Sazerac. Il entretenait le jardin; il soignait la vieille Pomponne, qu'on laissait finir tranquillement ses jours à l'écurie, et Turc, un chien maintenant invalide, qui avait été le compagnon et l'auxiliaire des chasses de son maître, tant que celui-ci avait pu chasser; mais, depuis deux ans, ce dernier plaisir, où il trouvait une légère diversion à son chagrin, lui était interdit, par suite d'un accident cruel qu'il avait supporté avec le stoïcisme d'un homme désormais prêt à tout : il avait reçu dans le pouce de la main droite la charge de son fusil, sans qu'on eût jamais bien su comment ce malheur était arrivé. Une femme de ménage descendait du village chaque matin pour faire la chambre et le lit de monsieur, puis son dîner, — on dîne à midi en province. — Onésime préparait lui-même le *souper*, avec les restes du premier repas, parfois renforcés d'une omelette ou de quelque morceau de bouilli grillé. Il avait appris à fricoter pendant son service militaire, et eût été capable, en cas de nécessité, de confectionner proprement un ragoût. La place n'était pas gaie, dans cette solitude presque absolue, avec un maître généralement invisible et muet. Mais Onésime était un philosophe : il vivait volontiers en tête en tête avec la nature. Suivant lui, les hommes ça ne valait pas cher, et ce qu'il y avait de meilleur dans le monde, c'étaient les bêtes, — après les fleurs pourtant, — d'autant plus que ça ne parle pas. S'il avait été plus dévot, il se serait fait trappiste. Mais voilà : sans être un esprit fort, il n'était pas dévot, et puis, lui qui aimait tout pourtant, comme un vrai paysan et un soldat du siège de Paris, il ne pouvait pas souffrir la soupe à l'huile; une fois il avait essayé d'en manger, pour voir, et il avait failli rendre ses entrailles. La vue de la femme de ménage, tous les matins, et celle du facteur, tous les quatre ou cinq jours, suffisaient amplement à ses désirs de sociabilité. Dans les heures où il se sentait pris d'un besoin d'épanchement, il entamait une conversation avec Turc, qui retrouvait la force de lui répondre par des aboiements joyeux, et avec sa bonne vieille Pomponne, qui ne lui répondait pas, mais qui reniflait d'un air si intelligent, qu'il était bien convaincu d'être compris par elle :

— Si vous croyez qu'elle n'a pas plus d'esprit qu'un Prussien! dit-il un jour à Ursule, qui, pour le taquiner, se moquait de ces conversations.

Et comme Ursule ajoutait :

— Comment pouvez-vous faire, mon pauvre Onésime, pour vivre ainsi tout seul pendant neuf mois de l'année, quand nous ne sommes plus là, sans avoir une personne humaine avec qui causer?

Il répondit d'un ton sarcastique :

— Vous m'avez tant causé pendant trois mois que j'en ai ma suffisance pour tout le restant de l'année.

M. de Sazerac suivit la direction des yeux d'Onésime, surnommé Philosophe, et il aperçut un cabriolet qui montait la côte de Blainville à une allure inaccoutumée.

— Monsieur, dit familièrement Onésime à son maître, l'aze me quille si ce n'est pas le Justin Bernard avec son père!

— Je crois que oui.

— Qu'est-ce qu'il peut bien revenir faire ici? Après ça, monsieur, on s'en bat l'œil.

Et il se remit à aiguiser sa serpette en sifflotant.

M. de Sazerac rentra dans sa chambre à coucher et ouvrit la lettre de Marcelle. Elle était courte et se bornait à annoncer son arrivée prochaine, comme tous les ans à pareille époque. Il n'avait plus d'autre joie au monde que ce retour annuel de sa fille auprès de lui; mais, à en juger par l'apparence, on eût pu croire qu'il y était à peu près indifférent. Il appela Onésime par la fenêtre, et lui fit part de la nouvelle, afin qu'il se tînt prêt. Et comme il revenait s'asseoir dans son fauteuil, ses yeux rencontrèrent le portrait d'Héléna Corsi, peint par Paul Delaroche, dans tout l'éclat de sa merveilleuse beauté, et qui semblait tourner sur lui ce regard énigmatique dont il aurait tant donné pour percer le mystère. Et tout à coup la ressemblance de la fille avec la mère, qui ne l'avait jamais frappé qu'une seule fois, comme dans un éclair, le jour où elle cravacha l'officier prussien, lui apparut clairement. Ce n'était pas la même beauté sans doute, mais c'étaient les mêmes yeux, la même chevelure, la même taille, le même teint, à certains moments le même son de voix, grave et musical, qui le faisait tressaillir. S'il manquait la régularité et la correction des traits, la faute en était à lui.

Il aperçut alors la troisième lettre, qu'il avait déposée sur sa table en rentrant, et complètement oubliée. Il rompit le cachet négligemment, et la parcourut d'un regard d'abord distrait, mais où ne tardèrent pas à se peindre l'attention, l'intérêt et l'étonnement. Voici ce que contenait la lettre, signée Berthe d'Argonne :

« Cher monsieur,

« Je pars dans trois semaines pour Revilly : je ne serai donc plus longtemps sans avoir l'honneur et le plaisir de vous voir, et ma *vieille* amie Marcelle vous portera auparavant tous mes vœux. Il faut pourtant que je vous écrive. Excusez-moi de le faire hâtivement et en style presque télégraphique, car je veux que cette lettre devance la personne au sujet de laquelle je vous l'écris.

« Vous allez croire que je m'amuse à vous intriguer par des énigmes, et vous vous dites peut-être : « Où veut-elle en venir? » Elle veut en venir à vous préparer à une surprise, en vous priant d'abord de prendre toutes vos précautions pour ne pas tomber à la renverse.

« C'est fait, n'est-ce pas, cher monsieur? Maintenant, je puis continuer. Mais tenez-vous bien.

« Le personne qui précède Marcelle de quarante-huit heures et qui se présentera certainement chez vous avant son arrivée, n'est autre que le docteur Justin Bernard. Et pourquoi se présentera-t-il chez vous?... Oui, c'est bien cela, et vous avez parfaitement deviné. Vous n'êtes pas tombé à la renverse : merci pour ce brave garçon, et aussi pour moi, qui suis bien pour quelque chose dans toute cette affaire, je vous le confesse.

« Sauvez la première impression », disait je ne sais quel courtisan à je ne sais plus quel roi, en lui parlant de la princesse étrangère qu'allait épouser son fils. Le cas est le même, quoiqu'il ne s'agisse pas d'une princesse. Si j'ai réussi à sauver la première impression, j'espère qu'il pourra gagner sa cause près de vous. Ce qui lui manque, ce n'est pas le fond, c'est la forme. L'élan avec lequel je l'ai vu embrasser l'idée d'épouser Marcelle, qu'il sait sans dot, m'a donné de son caractère et de son cœur une idée plus haute que n'en peuvent donner ses manières. Sa position de médecin à nombreuse clientèle lui eût permis d'aspirer à une dot considérable; il n'y a même pas songé, ce qui est la preuve d'une certaine noblesse d'âme, il me semble. M. Bernard met au-dessus de tout le nom et la personne de Marcelle; j'avoue que ce beau trait m'a gagnée à lui.

« Réfléchissez-y, cher monsieur. Avant tout, je le crois, et pour beaucoup de raisons, nous devons marier Marcelle. Certes, ce mari n'est pas l'idéal qu'on pouvait rêver; mais il a du cœur : c'est le principal; et pour le reste, nous le dégrossirons. Elle surtout, la fée, elle le transformera, puisqu'il y a de l'étoffe.

« Ah! certes, j'aurais mieux aimé avoir à vous présenter un parti qui n'eût pas demandé tant de préparations, d'explications et de justifications. Celui que j'attendais, sans le connaître, et que méritait cent fois ma chère Marcelle, s'est lâchement abstenu devant le *sans dot*. Je ne le plains pas, je le méprise. Puisqu'il n'a pas su comprendre le bonheur qui l'attendait, il en était indigne. Et puisque M. Bernard l'a compris, lui, il le mérite mieux. »

A mesure qu'il avançait dans la lecture de cette lettre, M. de Sazerac pâlissait sous le coup d'une émotion violente. Pendant quelques moments, une expression d'amertume avait creusé un pli

près de sa bouche. Cette expression disparut dès qu'il eut achevé. Il demeura d'abord immobile, les regards perdus dans le vide. Puis il tira de son portefeuille la lettre du paysan Jean Aimon, et la relut. Il se leva, fit quelques pas lentement, de long en large, s'arrêta comme indécis, et tirant une fois encore le papier couvert de noms et de chiffres que nous lui avons déjà vu parcourir tout à l'heure, il alla se rasseoir, en poussant un profond soupir.

Mme d'Argonne avait résolu de hâter le mariage et d'éliminer la terrible tante, dont elle redoutait l'opposition, en profitant des quelques mois où elle était séparée de sa nièce. C'est elle qui avait imaginé de transporter à Sazerac le siège de son entreprise matrimoniale. Elle se promettait bien, d'ailleurs, si les choses n'allaient pas à souhait, de devancer la date ordinaire de sa villégiature au château d'Argonne, près Revilly, afin d'aller les remettre en bon train. En même temps qu'il annihilait l'opposition de Mme Le Bargy, ce plan avait encore l'avantage de soustraire la marche des événements au zèle inquiétant de Mme de Prébois, qui, avec des bourdonnements de mouche du coche, s'imaginait pousser à la roue en y fourrant des bâtons de tous les côtés. Elle avait failli provoquer une catastrophe, en entreprenant de faire convertir Mme Le Bargy à l'idée du mariage de Marcelle par l'intermédiaire de la vieille dame sourde, affirmant que cette dame était pleine de jugement, qu'elle raisonnait très bien et que, comme elle avait l'oreille un peu dure, elle ne se laisserait pas désarçonner aisément par les ruades de l'irascible tante, à supposer que celle-ci ne fût point capable de se contenir assez pour témoigner à une dame aussi respectable tous les égards dont elle était digne. Berthe arriva chez son amie juste au moment où elle commençait à styler la vieille dame sourde, en s'exténuant à lui expliquer dans son cornet ce qu'elle attendait d'elle. Heureusement la vieille dame n'avait pas encore compris un traître mot. Mais il était temps, et Mme d'Argonne, effrayée, se hâta de couper court en pressant le départ de Marcelle et du docteur Bernard, ainsi qu'en écrivant à M. de Sazerac.

Justin Bernard se sentait délicieusement chatouillé dans son orgueil de voir des femmes si charmantes, si aristocratiques, s'occuper ainsi de son mariage. Mlle de Sazerac, d'ailleurs, lui plaisait beaucoup. Elle était pauvre, il est vrai, mais il se rendait très bien compte qu'il n'aurait jamais pu l'épouser sans cette circonstance, et ce plébéien, ce démocrate entrevoyait déjà vaguement les cartes de visite sur lesquelles brillerait son nom uni à celui de sa femme : BERNARD DE SAZERAC. Et quelle gloire au pays d'entrer de plain-pied, lui le fils du maréchal ferrant, dans la famille de l'ancien seigneur et maître, de l'homme encore considéré et révéré de tous,

même après sa chute. Quelle jouissance d'aller en villégiature au château, d'y conduire ses amis Florentin et Miraval pour les *esbrouffer*, d'y recevoir et d'y traiter la noblesse des environs. Il s'enivrait d'avance de l'orgueil de frayer avec des barons, de dîner avec un marquis. La vanité était la passion dominante de cet étroit cerveau.

Pendant ce temps, le cabriolet avait pénétré dans le village à grand bruit. Le père Bernard faisait triomphalement claquer son fouet, et tous les habitants se montraient aux fenêtres ou sur le pas de leurs portes. Justin saluait de la main et de la tête avec des sourires de connaissance. Quand il sauta à terre, devant la boutique du maréchal ferrant, il trouva la moitié du village assemblée. Il embrassa tout le monde à la file, au milieu d'un bourdonnement confus d'exclamations et d'interrogations :

— C'est lui, tout de même !

— Avez-vous vu le ruban jaune à sa boutonnière ?

— Est-ce que ce serait la médaille militaire ?

— Mais non, ça doit être un ordre étranger.

— Comme il a renforci !

— Je ne l'aurais pas reconnu.

Et des poignées de main, et des rires à effaroucher le cheval qui venait de l'aller chercher à la gare de Vazeilles et qui fronçait les naseaux en s'ébrouant :

— J'irai vous voir, répétait Justin, tâchant de se dérober à cette ovation rustique, qui le flattait pourtant, et prenant son père sous le bras pour entrer avec lui dans la maison. Mais une demi-douzaine de paysans les suivirent et s'installèrent pendant qu'il embrassait la maman Bernard, paralysée, qui ne pouvait plus bouger de son escabeau et qui larmoyait en revoyant son garçon. On ne parvint à s'en débarrasser qu'après avoir trinqué à la santé du revenant.

Le dernier villageois avait à peine franchi la porte que Justin se retourna vers ses parents, en prenant une attitude presque solennelle et, d'une voix qui les préparait à une révélation importante :

— Maintenant, savez-vous pourquoi je suis revenu ?

— Ma foi non, fit le maréchal en dressant les oreilles.

— Je reviens pour demander la main de Mlle Marcelle de Sazerac : rien que ça. Hein, maman, qu'est-ce que vous en dites ?

La mère joignit les mains ; ses lèvres remuèrent sans parler, et elle larmoya de plus belle. Pour le bonhomme, il resta cloué de saisissement sur sa chaise, ébloui tout d'abord, malgré son caractère positif, d'une si magnifique idée.

— Oh ! oh ! mon garçon, lui dit-il, depuis quand as-tu des idées comme ça ?

— Moi ! fit Justin avec sa naïve effronterie, il y a des années que j'ai mis ce mariage-là dans ma tête, et c'est pour cela que je me suis fait médecin.

— Voyez-vous le cachottier ! dit le vieillard avec admiration, en se retournant vers sa femme.

Celle-ci était tout attendrie. Son fils lui apparaissait dans des proportions épiques. Le père Bernard essaya bien quelques objections sur la pauvreté de la future : l'éducation de Justin avait coûté gros ; il aurait pu prétendre à un bon parti ; c'était dur d'épouser une fille ruinée. Mais Justin lui prouva qu'il en avait assez pour deux, que l'honneur valait bien 20 000 écus de dot. D'ailleurs, argument décisif et qui emporta la balance, s'il gagnait déjà beaucoup d'argent, sa femme lui en ferait gagner plus encore par ses belles relations, sans compter Mme d'Argonne et Mme de Prébois. Elles lui avaient donné clairement à entendre qu'elles le lanceraient dans le grand monde. Et d'abord il ne pouvait manquer d'avoir leur pratique et celle de leurs amis.

Aidée par ces bonnes raisons, la gloriole du bonhomme l'emporta sur son avarice. Il se sentait gonflé d'aise, et la paralytique elle-même se croyait prête à s'envoler dans la nue en songeant que ce diable de Justin, leur fils, leur propre fils, pourrait épouser la fille du roi du pays, d'un roi qui n'était peut-être pas détrôné pour toujours, — Mlle Marcelle, qu'on regardait de loin à l'église ou sur son cheval comme une princesse des contes de fées.

— Seulement, fit le père Bernard, réfugié dans cette dernière objection, ces gens-là sont fiers. Ils ne voudront pas du fils de ton père, qui a été ouvrier chez eux. Ta demande les humiliera.

— Ça, c'est mon affaire, répondit Justin avec un sourire de fatuité.

Le soir, en se couchant, le père Bernard résuma ses impressions à sa femme :

— C'est peut être une folie, mais ça ne fait rien, ma vieille, je suis content tout de même. Je n'aurais jamais cru que ce crapaud de Justin tournerait comme ça.

— Oh ! moi, si bien, balbutia la paralytique. Cet enfant-là a toujours été glorieux. Il nous fera honneur.

IX

Le lendemain, à deux heures de l'après-midi, Onésime frappa à la porte de la chambre de son maître :

— Monsieur, il y a là le père Bernard qui demande à vous parler.

— Déjà ! fit M. de Sazerac avec un mouvement nerveux.

Onésime le regarda, étonné, et se gratta la tête du bout du doigt en homme qui ne comprend pas.

— Pourquoi n'est-il pas monté? reprit le gentilhomme d'une voix plus calme, après quelques secondes de silence.

— C'est ce que je lui ai dit : « Montez donc! » Mais il m'a répondu : « Philosophe, il faut que les choses se fassent dans les règles. » Il a des gants, monsieur : c'est la fin du monde.

— Introduisez-le.

— Par ici, père Bernard, cria Onésime sans cérémonie.

Le père Bernard entra en saluant avec une dignité qui ne lui était pas habituelle et dont M. de Sazerac fut frappé. Il portait des gants, en effet, des gants de filoselle, et avait endossé, pour la circonstance, son vieil habit de noce, devenu un peu étroit aux entournures, mais encore très présentable. Il tenait à la main, non sans une certaine emphase, le *tuyau de poêle* des grandes cérémonies.

— Bonjour, monsieur Bernard, dit M. de Sazerac, avec l'affabilité dont il ne se départait jamais envers quiconque forçait sa retraite.

— Monsieur, fit le bonhomme d'un ton solennel, je vous présente mes civilités les plus respectueuses. Oserai-je m'informer si vous êtes content de votre santé?

— Pas trop mécontent. Et la vôtre, monsieur Bernard?

— Oh! monsieur, la mienne est celle d'un homme sans conséquence. Serai-je trop hardi en vous demandant si Mlle Marcelle est également satisfaite de la sienne?

— Elle se porte très bien aussi. Je l'attends prochainement.

— Ah! fit le père Bernard, avec une diplomatie profonde où il s'admira, comme cela se rencontre! C'est justement au sujet de Mlle Marcelle que je venais vous demander la faveur d'un entretien particulier.

— Asseyez-vous, monsieur Bernard; nous sommes seuls.

— Les choses doivent être faites dans les règles... C'est au nom de mon fils, monsieur... vous le trouverez peut-être bien téméraire... moi, je me tiens à ma place, ma femme aussi. Nous savons tous les deux ce que nous vous devons. Ce n'est pas des gens de rien comme nous qui auraient osé.., mais la jeunesse, monsieur!... Après cela, il faut vous dire que nous avons fait des sacrifices pour lui, et qu'il en a rudement profité. Ne croyez pas que ce soit un villageois comme son père. Non, monsieur, non... il est devenu Parisien, là, un vrai...

Sommairement assis et penché en avant, le père Bernard pétrissait son chapeau entre ses doigts d'ancien forgeron et lui faisait passer un rude quart d'heure. Il commençait à s'embrouiller dans

ses phrases et tout à coup resta court, avec la mine empêtrée d'un prédicateur novice à qui la mémoire fait défaut.

— Alors, vous êtes content, et lui aussi? dit obligeamment M. de Sazerac, qui avait pitié de ses efforts.

— Enchanté, reprit le père Bernard, se hâtant de saisir la perche et rentrant en possession de ses talents diplomatiques. C'est-à-dire qu'il ne lui manque plus que d'être marié, parce que les médecins, vous savez, monsieur de Sazerac, on n'a confiance qu'en ceux qui sont établis. Et alors donc, monsieur, si vous vouliez bien donner votre consentement, sans préjudice de la jeune personne, il n'y en a pas beaucoup, non, qui pourraient se vanter d'en avoir une pareille, sans flatterie et foi de Bernard.

Le brave homme s'était levé et, dans la sincérité de son émotion, avait déchargé sur son chapeau un grand coup de la paume de la main, qui l'acheva. Mais il fut pris d'un scrupule et d'une peur en voyant que M. de Sazerac se taisait.

— Je ne sais pas si je me suis bien fait comprendre.

— Parfaitement.

— Vous m'excusez, monsieur. Je vous prie de ne pas m'accuser d'orgueil.

— D'orgueil, monsieur Bernard!... Ma fille est pauvre et votre fils est en train de devenir riche.

— Et puis ce n'est pas un ouvrier comme moi.

— J'aurais donc bien mauvaise grâce à m'offenser de votre démarche. Seulement, avant tout, je dois vous poser une question.

— Monsieur, je suis humblement à vos ordres.

— Vous ne pouvez avoir oublié, ni votre fils non plus, que non seulement il m'est impossible de donner une dot à Marcelle, mais encore que j'ai des dettes.

— C'est ce que je lui ai dit, fit naïvement le vieillard, mais il n'a rien voulu entendre. Ah! la jeunesse!...

— Ainsi, reprit M. de Sazerac lentement, les yeux fixés sur son interlocuteur, vous lui avez rappelé cela?...

— Mon Dieu, oui...

— Et cela ne l'a pas arrêté?

— Oh! pas une minute.

— C'est bien.

Il se tut, plongé dans une méditation qui semblait l'avoir changé en statue. Puis, tout à coup, se levant et tendant la main à l'ancien marteleur :

— Dites à votre fils de venir causer avec moi demain.

M. Bernard sortit fier comme Artaban et grandi d'une coudée. Dans la cour il croisa Onésime, qui causait avec un jeune homme,

et les salua tous deux d'un air de protection. Le rayonnement de sa physionomie était si visible, qu'après l'avoir regardé, ils se regardèrent l'un l'autre.

— Et il a des gants! fit Onésime, en clignant de l'œil, à l'oreille de Robert Duplessy.

Robert devint tout rouge, puis, presque aussitôt, tout pâle. Sans répondre un mot, il s'éloigna brusquement. Philosophe, qui voguait de surprise en surprise, le suivit de l'œil jusqu'au bout de la cour, et avec un mouvement de tête indéfinissable, il fit claquer sa langue.

Le lendemain, à peu près à la même heure, voici les deux scènes qui se passaient au bourg de Revilly et au château de Sazerac.

Robert était revenu fort agité dans la petite maison où son père achevait de vivre à côté de lui, assis presque tout le jour devant un bureau d'où il ne pouvait plus guère bouger, mais où il pouvait toujours aligner des chiffres. Le cerveau était resté bon, et non content de prêter son expérience à son fils, devenu premier clerc de maître Tanton, il lui épargnait un bon tiers de sa besogne.

Pendant une heure, il se promena à grands pas dans son potager. Oscar Barbedieu, qui vint pour lui donner la leçon qu'il prenait tous les deux jours, car la bureaucratie n'avait fait qu'aviver son goût pour la peinture, fut congédié sans façon et se retira froissé, trouvant qu'on manquait de respect à l'art dans sa personne. Les gants du père Bernard, son air radieux, le signe d'intelligence que lui avait fait Onésime, lui revenaient obstinément à l'esprit. Il se sentait inquiet; une angoisse secrète lui serrait le cœur. Il avait appris la prochaine arrivée de Mlle Marcelle, et les souvenirs du passé lui remontaient de toutes parts au cœur. Il en était envahi, débordé. Il se revoyait cherchant avec elle des pâquerettes dans l'herbe des pelouses, la plaçant à cheval sur Fox, le bon terre-neuve qui avait précédé Turc, et la soutenant pendant les trots et les galops que le complaisant animal exécutait à volonté pour amuser sa petite maîtresse; lui secouant les noisetiers, grimpant sur l'arbre pour lui cueillir des cerises et la protégeant en brave, malgré ses sueurs froides, contre une troupe de dindons qui s'étaient acharnés après elle en poussant des glougloux de colère, parce qu'elle était allée, avec une ombrelle rouge, troubler ces sots animaux dans leur quartier. Il la revoyait aussi dans sa baignoire, un jour que, sur la demande d'Ursule, il avait dû intervenir pour la décider à se laisser mettre dans l'eau et que, calmée enfin par sa présence, elle recevait en riant les gouttes échappées du robinet dans la délicieuse fossette qui creusait son épaule d'enfant, comme dans une conque d'albâtre. Et ce ressouvenir avait la chasteté d'une vision idéale.

Son caractère différait du tempérament paternel comme une

flamme diffère d'un chiffre. A la tête froide de M. Duplessy il joignait le cœur chaud de sa mère. Impatient des procédés minutieux et circonspects, des craintes mesquines, des inquiétudes tatillonnes, capable des entraînements les plus généreux, froissé dans ses fibres les plus intimes et les plus délicates de voir mêler la question d'argent à la question d'amour, ce n'était pourtant pas du tout un esprit chimérique et noyé dans l'utopie, comme le croyait son père. Il avait même le sentiment très net, sinon l'expérience des nécessités de la vie; seulement il ne pensait pas qu'elles exigeassent absolument toute renonciation à des rêves qui n'avaient rien d'extravagant, et, avec beaucoup de fantaisie dans l'imagination, il avait une répugnance instinctive pour ces caprices de conduite qui classent un homme parmi les irréguliers ou les bohêmes. Oscar Barbedieu, qui avait essayé vainement de lui faire porter des chapeaux Rubens et même de l'entraîner au café de l'Avenir, le trouvait trop bourgeois pour devenir jamais un artiste.

Le lendemain, Robert s'éveilla de grand matin, après un sommeil agité, où l'image de la petite Marcelle dans son bain l'avait poursuivi en rêve. Il se jeta à bas de son lit, saisit un crayon et traça de cette idylle, telle qu'il venait de la revoir en songe avec des couleurs plus fraîches et plus vives encore que dans son souvenir, une esquisse charmante qu'il cacha au fond d'un portefeuille. Puis il descendit, avec l'intention formelle de s'ouvrir à son père. Durant toute la matinée, il ne cessa de s'exhorter et de se préparer à cette ouverture, mais sa préparation fut tout intérieure, sans accompagnement d'un mot ni d'un geste qui pût trahir son dessein. A table, il se décida, et, avec une telle affectation d'indifférence et de détachement qu'elle eût éveillé l'attention d'un père tant soit peu perspicace, il annonça que Mlle Marcelle allait bientôt arriver. « Ah! » fit M. Duplessy, et il continua tranquillement de manger sa côtelette. Au dessert, Robert que ce flegme faisait bouillir, revint à la charge, mais M. Duplessy n'était pas un de ces subtils qui pénètrent du premier coup le secret des réticences et des allusions détournées. Alors il n'y tint plus, et comme quelqu'un qui se jette à l'eau, il aborda la question carrément, presque brutalement, tant son émotion le laissait peu maître de lui. En entendant ces paroles enflammées qui s'échappaient sans ordre des lèvres de son fils, le positif et logique M. Duplessy fut d'abord interloqué et se demanda si ce garçon n'était pas en proie à une attaque soudaine de folie. Mais il écouta jusqu'au bout, et quand le jeune homme s'arrêta, déconcerté par la figure impassible du vieillard, froidement, méthodiquement, il se mit à parler raison à cet écervelé :

— En résumé, dit-il, tu veux demander la main de Mlle de Sazerac, si je t'ai bien compris.

— Oui, mon père, c'est mon plus grand désir.

— Je dis : « Si j'ai bien compris », car je te ferai remarquer que tes paroles étaient sans suite et sans lien. Mauvais symptôme! Maintenant raisonnons.

— J'aime Mlle Marcelle, reprit chaleureusement le jeune homme, que ce mot : « Raisonnons », dans la bouche de son père, faisait toujours frissonner.

— Et moi aussi, je l'aime. Qu'est-ce que cela prouve? Ce n'est pas une raison pour épouser la fille d'un failli.

— Failli!... Oh! mon père, vous avez des expressions!... Vous savez bien qu'il y a eu concordat.

— Je n'attaque pas son honneur. M. de Sazerac est un homme loyal, un parfait honnête homme, on ne peut pas dire le contraire, quoiqu'il ait conduit sa barque avec bien de la légèreté et que, s'il eût voulu m'entendre... Enfin son concordat n'empêche pas qu'il ne redoive encore 25 à 30 pour 100 à ses créanciers.

— Je les payerai, fit vaillamment Robert.

— Avec quoi? Avec tes 20 000 francs de dot?

— Et avec mon travail.

— Bon, raisonnons. En gagnant 2400 francs par an, logé, chauffé, éclairé, avec une gratification chaque année au 1er janvier, et en y joignant les 25 000 francs de l'héritage paternel, plus les 12 000 francs que m'a apportés ta mère et auxquels je n'ai jamais touché, je ne suis pas parvenu, en cinquante ans de travail, avec beaucoup d'économie, à mettre 100 000 francs de côté. Et je n'ai eu qu'un enfant. Toi, tu gagnes 2500...

— Aujourd'hui, mais je gagnerai davantage.

— Bien, bien; quand tu gagneras davantage, nous le mettrons en ligne de compte. En attendant, tu gagnes 2500, et tu n'es ni logé, ni chauffé, ni éclairé. Sur ce taux-là, calcule combien il te faudra d'années pour payer les 100 000 francs que redoit M. de Sazerac. C'est un compte facile à établir. Veux-tu que nous le fassions?

Après avoir savouré lentement une prise, il atteignit un morceau de papier, et se mit à aligner des chiffres d'une belle écriture de bureaucrate, correcte et régulière.

— Mais puisque je vous dis que je gagnerai davantage, s'écria en frappant du pied avec impatience le jeune homme à qui tous ces chiffres bourdonnaient dans la tête. Je ne suis pas condamné à 2500 francs à perpétuité.

— Moi, j'ai été condamné à 2400 toute ma vie. Mais pourquoi ne gagnerais-tu pas le double ou le triple, puisque tu as le double ou le triple de ma vigueur et de mon instruction, n'est-ce pas? fit

M. Duplessy avec une bonhomie ironique. Je sais bien, je sais bien : les jeunes gens raisonnent tous comme cela. Voyons, tu as peut-être des données certaines, sur lesquelles tu peux mathématiquement compter. Fais-les-moi connaître.

Robert ne répondit pas.

— Et note bien, reprit le père impitoyablement, que je ne fais entrer en ligne de compte ni les maladies...

— Mon Dieu! vous me désespérez. Vous ne voyez jamais que le mauvais côté des choses.

— C'est ce que disait M. de Sazerac.

— Pourquoi voulez-vous que je sois malade?

— Toi ou ta femme, — je n'y tiens pas du tout, mais ces choses-là arrivent sans qu'on y tienne. Je disais donc que je ne faisais entrer en ligne de compte ni les maladies, ni les enfants, comme j'allais l'ajouter quand tu m'as interrompu. Car je ne suppose pas que tu te maries pour ne point avoir d'enfants.

Le jeune homme se taisait, avec une mauvaise humeur concentrée, luttant opiniâtrément contre la conviction.

— Remarque encore, reprit M. Duplessy, qui semblait professer un cours d'économie politique, que je ne t'ai pas demandé jusqu'à présent avec quoi tu ferais vivre ta femme.

— Comment! avec quoi?

— Oui, puisque tu consacres ta dot et ton traitement à éteindre les dettes de M. de Sazerac.

— Il va sans dire que je prélèverai d'abord ce qu'il nous faudra pour vivre, et que c'est seulement avec le surplus...

— Le surplus de tes 2500 francs, après que tu auras loué une maison et monté ton ménage! Tiens, mon pauvre Robert, depuis un quart d'heure tu ne me dis vraiment que des enfantillages qui n'ont pas le sens commun.

Robert le sentait bien, et cette fois il n'eut pas le courage de protester. Fort de cette adhésion tacite, M. Duplessy continua imperturbablement :

— Je pourrais aller plus loin. A supposer même qu'il n'y ait pas un sou de dette, je te prouverai aisément que tu n'as pas le moyen de prendre une femme sans dot.

— Allons donc!

— Rien de plus facile, dit M. Duplessy, atteignant un autre morceau de papier.

— C'est inutile, mon père, fit Robert que toutes ces opérations glaçaient jusqu'à la moelle des os. Je n'épouserai certainement pas Mlle Marcelle malgré vous.

— Il ne s'agit pas de moi, mais du plus simple bon sens.

— Ah! le bon sens!... Il me semble pourtant qu'il y a autre chose au monde, quand on aime.

— Quand on aime, comme quand on n'aime pas, il faut d'abord vivre.

Il tenait toujours la terrible feuille de papier, au-dessus de laquelle il gesticulait avec son crayon gros de menaces.

— Parbleu! fit Robert exaspéré, on prouve tout ce qu'on veut avec des chiffres.

— Alors, avec quoi faut-il te le prouver? Avec des romans? Avec des vers?

— Non, mais c'est que cela me met hors de moi de voir traiter ces questions comme des affaires d'argent! Comment! voilà une jeune fille charmante, adorable, vous ne direz pas le contraire. Est-ce qu'elle est changée depuis qu'elle est pauvre? Est-ce que son malheur même n'est pas un nouveau titre d'intérêt? Est-ce que?...

— Ta, ta, ta! Tout cet embrouillamini de beaux mots n'a pas le moindre rapport avec la question. T'ai-je jamais dit qu'elle fût moins honorable pour être pauvre? Je souhaite que Mlle de Sazerac trouve le bon mari qu'elle mérite, et je dirai même plus, si tu avais de 50 à 100 000 livres de rentes, comme ces MM. d'Abancourt et de Laverdet, leurs anciens amis, qui se la seraient disputée sans sa ruine, je ne te détournerais pas d'une bonne action qui serait parfaitement à sa place. Mais, comme tu n'as que 20 000 francs de capital, au lieu de 100 000 livres de rentes, ta prétendue belle action ne serait qu'une folie absurde, qui n'aurait même pas pour excuse le bonheur de Mlle Marcelle. Est-ce clair, et y a-t-il là de quoi me prendre pour un tyran?

Cela était si clair, en effet, que, faute de pouvoir y mieux répondre, Robert s'échappa du bureau et se mit à fourrager à travers les fleurs qui se trouvèrent à portée de son pied dans le parterre attenant à la maison.

— Ah! si ma mère vivait, se disait-il, tout en poursuivant ce massacre, elle m'eût compris, elle!... Et pourtant, il n'y a pas à dire, je la condamnerais à la misère. Je végète ici, dans ce misérable trou de province. Il est temps que j'en sorte, que je brise tous ces liens qui me garrottent, que je devienne un homme. Il est temps.

Au moment où se terminait cette conversation entre le père et le fils, commençait l'entrevue entre Justin Bernard et M. de Sazerac. Justin n'avait pas été surpris de la réponse rapportée par son père: il s'y attendait. Il était bien naturel qu'on désirât causer auparavant avec lui. Et il ne se faisait pas l'injure de douter que le père de Mlle Marcelle ne fût ébloui par l'aisance de ses manières et le charme

de sa conversation, qu'il ne s'aperçût enfin à quel point le fils de son ancien marteleur était devenu un homme du monde, un homme distingué. Il s'achemina donc vers le château avec l'assurance particulière aux sots.

M. de Sazerac l'attendait au salon. Il salua gravement, silencieusement, son visiteur, en lui indiquant un fauteuil de la main. Le plus ému des deux n'était certainement pas le fils du maréchal ferrant :

— Monsieur, fit Justin après les préliminaires de politesse, mon père m'a dit que vous désiriez me voir. Je comprends cela.

— Asseyez-vous donc.

— Merci, je ne suis pas fatigué.

— Asseyez-vous quand même, monsieur Bernard.

— C'est donc pour vous obéir. Voilà ce que c'est, monsieur. Vous me connaissez, n'est-ce pas? Vous connaissez aussi la famille : pas brillante, mais honorable, n'est-ce pas? — Et son fausset agaçant montait peu à peu jusqu'aux notes les plus aiguës. — Je vais avoir trente ans, j'ai un bon état et puis me vanter de n'y être pas maladroit. J'ai déjà gagné pas mal d'argent, et je me suis fait de belles relations, qui ne peuvent qu'augmenter.

M. de Sazerac écoutait sans sourciller, mais se disant *in petto :*

— Mon Dieu, le déplorable garçon! Il est encore plus vulgaire que je ne me le figurais. Ah! ce sera rude!

— Mes amis me conseillent de me marier, continuait Justin Bernard, et c'est bien mon avis aussi, parce que, vous comprenez, ça ne peut pas toujours durer comme ça. Il faut se marier pour être chez soi, pour rassurer les familles, vous concevez bien. Ce n'est pas que je sois embarrassé. Lorsqu'on fait des affaires, n'est-ce pas? on ne manque jamais de partis. Et moi, ce n'est pas pour dire, je fais des affaires d'or. Il y a des mères qui m'ont jeté leurs filles à la tête, oui, monsieur. Je vous l'avouerai franchement, tout ça ne me va guère. Vous me direz que je ne suis pas noble. Je sais bien; ce n'est pas ma faute, car je les estime, les nobles, malgré mes opinions politiques, qui sont pour le progrès. Mais c'est égal, si vous y donnez votre consentement...

— Le premier consentement nécessaire est celui de ma fille.

— Cela va sans dire, monsieur. Mais la délicatesse me forçait de m'adresser d'abord à vous, n'est-ce pas?

Il se dandina doucement, satisfait d'avoir trouvé ce mot de *délicatesse*, qui était plein de distinction et sentait son homme du monde.

— Monsieur Bernard, répondit lentement le gentilhomme, vous ne devez pas ignorer, comme je l'ai dit à votre père, que non seule-

ment je ne possède plus rien, mais encore que j'ai de grosses dettes.

— Je sais cela, monsieur de Sazerac, mais personne ne peut dire que vous ne soyez pas le plus honnête homme du monde, et le premier qui soutiendrait le contraire...

M. de Sazerac releva la tête, attendant la suite de cette phrase, prononcée d'un ton belliqueux.

— Le premier qui soutiendrait le contraire, reprit Justin Bernard d'un air déterminé, il faut voir comme on le *rembarrerait* dans le pays!

— Je le crois. Mais permettez-moi de continuer. Ces dettes, il ne me reste aucun espoir de les payer moi-même : c'est la torture de ma vie. Or, ajouta-t-il plus lentement encore et regardant le docteur bien en face, je n'admettrai jamais dans ma famille qu'un homme assez amoureux de mon honneur pour en faire le sien, et prêt à tout sacrifier pour en effacer la tache. C'est à cette preuve que je jugerai de son affection pour ma fille et de son respect pour mon nom. Vous m'avez compris?

— Parfaitement, parfaitement. C'est bien ainsi que je l'entends moi-même.

M. de Sazerac se leva. Son œil étincelait, ses narines frémissaient entr'ouvertes; l'orgueil, l'espoir, une allégresse infinie, mêlée cependant encore d'un reste de doute, lui rendirent un moment l'aspect d'un jeune homme.

— Vous y avez réfléchi? insista-t-il. Vous comprenez la portée de mes paroles — et des vôtres? C'est bien librement et sans surprise que vous venez de faire cette promesse ?

— Pardié!

— Touchez là, monsieur Bernard. En ce qui me concerne, je serai honoré de votre alliance. J'espère avoir à vous transmettre une réponse favorable de la part de ma fille. Mais, quoi qu'il arrive, soyez persuadé de l'estime que j'éprouve pour un homme de cœur tel que vous.

Il l'accompagna jusqu'au bout de la cour, et rentra chez lui pénétré d'une joie tellement profonde qu'elle en était presque religieuse, stupéfié d'avoir rencontré un si noble sentiment de l'honneur sous une enveloppe aussi vulgaire et s'en voulant même d'avoir pu trouver ridicule celui qui venait de lui donner si simplement une telle preuve de grandeur d'âme. En ce moment, la pensée lui traversa à peine l'esprit que ce qui était un tel bonheur pour lui pût être une douleur et un sacrifice pour Marcelle. L'égoïsme de l'honneur absorbait son âme entière; il ne voyait plus le reste qu'à travers cet éblouissement subit, comme un homme qui vient de recevoir un éclair dans les yeux.

Hélas! il faut bien le dire, au risque « d'anticiper sur les événements », et d'ailleurs il est probable que le lecteur, moins intéressé à la question que M. de Sazerac et par là même plus perspicace, ne s'y est pas laissé prendre, la grandeur d'âme n'était point du tout le fait de Justin Bernard. Non pas qu'il eût fait un mensonge : fi donc! Il avait bien, au moment où il prononçait son *Parfaitement* et son *Pardié*, l'intention de faire comme il le disait, ou du moins il n'avait nullement l'intention contraire. Sans avoir pleine conscience de ce qu'il disait, il avait répondu au vol, par chaleur de tête, par suffisance, pour rester à la hauteur de la situation, par une longue habitude de hâblerie et de fanfaronnade qui le poussait en tout à prendre le beau rôle. Ces réponses-là font toujours bien. Avant l'exécution, on aura tout le loisir de se retourner et de voir venir les choses. On n'y est pas encore. D'ici là, il passera beaucoup d'eau sous le pont. Il sera temps d'y penser le moment venu.

Comme il remontait allègrement la côte le long du jardin pour rentrer au village, se mirant dans sa générosité et fier de s'être montré au gentilhomme sous un jour si brillant, Justin sentit tout à coup s'abattre sur son chapeau neuf une lourde motte de gazon : « Que c'est bête »! cria-t-il, et il regarda de toutes parts sans apercevoir Philosophe, qui, accroupi derrière la haie, avait voulu soulager sa mauvaise humeur contre cette « espèce de Parisien », dont il devinait les manigances. L'espèce de Parisien passa le reste du trajet à essuyer son chapeau, si bien qu'en arrivant à la maison il ne pensait plus à sa promesse. Non, vraiment, il n'y pensait plus, ou si peu que ce n'était pas la peine d'en parler. Et ce fut pour cela sans doute qu'il n'en dit rien au père Bernard, qui n'aurait pas pris la chose aussi chevaleresquement que lui.

X

A la nuit tombante du lendemain, Marcelle arriva, en compagnie de l'inséparable Ursule. Ah! qu'elle eût voulu sauter au cou de son père! Mais elle n'osait. Ah! qu'il eût ardemment souhaité de la presser dans ses bras! Mais il se retint. Et tous deux s'embrassèrent presque cérémonieusement, chacun rejetant sa réserve sur l'autre, qui, pensait-il, s'étonnerait d'une démonstration plus amicale, n'en ayant pas l'habitude.

En entendant la voix grave et musicale de Marcelle, M. de Sazerac tressaillit; il avait cru entendre celle d'Héléna Corsi. Et alors il la regarda plus attentivement. Dans l'ombre naissante, elle ressemblait à sa mère, dont elle avait exactement la taille. Elle

en avait aussi les yeux, les cheveux et le teint; malheureusement c'est de lui qu'elle tenait les traits.

— Voyez un peu s'il viendra seulement nous aider, celui-là!

M[lle] Ursule était un peu énervée par le voyage, et ces paroles aigres-douces s'adressaient à Onésime, qui se tenait à trois pas, la casquette à la main, l'air heureux. Il se précipita et se mit à introduire les malles dans le château d'un pas allègre, tandis qu'Ursule suivait avec les cartons à chapeau et les menus bagages. Dans l'immense cuisine où celle-ci, au sortir des taudis étroits de Paris, rentrait avec tant de plaisir, comme dans une patrie dont elle avait été séparée par l'exil, ils s'embrassèrent en vieux amis :

— Qu'est-ce que vous aviez donc tout à l'heure à ne pas bouger?

— Je vous regardais.

— Ah! c'est gentil. Vous êtes donc toujours mon amoureux?

— Je ne suis pas changeant.

— Alors quand est-ce que nous nous marions?

— Dame! lorsque j'aurai seulement dix ans de plus...

— C'est bien long.

— Et vous seulement dix ans de moins.

— Malhonnête!

Philosophe riait en dedans. Du reste, ils ne s'accordaient presque sur rien ni sur personne, ce qui ne les empêchait pas de se plaire ensemble.

Le lendemain, dès l'aube, Marcelle, coiffée d'un grand chapeau de paille, descendit dans le jardin. Elle en reprit possession avec les transports et les bondissements joyeux de la Marie Stuart de Schiller, s'échappant de sa prison dans le parc de Fotheringay. M. de Sazerac la regardait, pensif, par la fenêtre de sa chambre. Il fit un mouvement pour aller la rejoindre; déjà il avait pris sa canne et son chapeau, mais il s'arrêta sur le seuil :

— Non, se dit-il, je ne pourrais lui cacher ma préoccupation. Laissons-la jouir en repos de ce beau jour; peut-être est-ce son dernier; je ne veux pas que l'ombre la plus légère en gâte la sérénité.

Pendant la jeunesse abandonnée de Marcelle, ce jardin était sa seule distraction et, seul, il l'avait empêchée de périr d'ennui. C'était alors une merveille qu'on venait voir de tout l'arrondissement. Même en cette période de décadence, grâce aux soins assidus et intelligents d'Onésime Picot, qui mettait une véritable passion à l'entretenir presque sans ressources, il gardait quelque chose de son ancienne splendeur. Séparé du château par une large allée bordée de plates-bandes, où des amarantes et des géraniums aux feuilles panachées alternaient en bordures avec toutes les variétés d'œillets, des marguerites, des jasmins d'Espagne aux couleurs éclatantes et aux

parfums capiteux, et par un ruisseau d'un courant fort limpide que traversait, vis-à-vis la porte d'entrée, un pont de bois rustique, il avait pour vestibule une vaste pelouse, d'un vert savoureux, montant en pente douce, du côté gauche, jusqu'à une terrasse ornée d'un kiosque aux vitraux de couleur, d'où l'on dominait les écluses et le canal, et descendant à droite, avec de gracieuses ondulations, vers un petit bosquet touffu, où s'ouvrait une grotte délicieuse, tapissée de lierre et de plantes grimpantes.

Au sortir du bosquet, on voyait s'étendre en face un autre bois, composé surtout d'arbres rares et étrangers, vernis du Japon, nopals, tulipiers, qui présentaient, au moment de leur floraison, comme une miniature des forêts du nouveau monde. Au centre, une immense volière, jadis pleine de faisans, de coqs d'Inde, de pintades, au milieu desquels un paon, glorieux et bête, se prélassait en gonflant son cou bleu et en faisant la roue. Les deux sentiers qui traversaient le bois se rejoignaient derrière la volière et montaient par un chemin recouvert d'un entrelacement de feuillages vers une cabane de branches tordues et de troncs noueux fort curieusement assemblés, couverte de chaume, garnie de mousse, flanquée à chaque côté de la porte de bancs raboteux et biscornus. La table, les chaises et les deux fauteuils qu'elle renfermait semblaient fabriqués par des esprits familiers de la forêt, sans le secours de la scie ni du marteau, avec des rameaux façonnés par la nature, suivant les besoins de l'ouvrier et qu'on n'avait pas même dépouillés de leur écorce.

Un autre cabinet, plus pittoresque encore, noyé sous une longue chevelure de clématites, de chèvrefeuilles et de vignes vierges, auquel on arrivait par une avenue bordée de camélias, de tulipes et de roses pompons; une seconde pelouse traversée en zigzags par les jolis méandres d'un ruisselet coulant sous des nappes de cresson et d'herbes marécageuses et où l'on avait ménagé des réservoirs, des rochers, une île en miniature, qui n'était qu'un massif odorant de fleurs rares et d'arbustes exotiques; des cascades ombragées de magnifiques saules pleureurs; un petit labyrinthe où le sentier tournoyait en grimpant, avec des surprises et des échappées qui forçaient à revenir à chaque instant sur ses pas, jusqu'à une plate-forme que surmontait un élégant belvédère; un bassin à jet d'eau, où se jouaient sans cesse deux grands cygnes aux ailes gonflées comme des voiles; une serre tempérée, qui laissait apercevoir, par ses parois de verre, un riche assortiment de plantes intertropicales; enfin un opulent potager, bordé dans toute son étendue de quenouilles et d'espaliers, que séparaient des touffes de fleurs vivaces, tout reluisant au soleil de cloches et de châssis vitrés sous

lesquels des cucurbitacés aux panses énormes se gonflaient à vue d'œil, complétaient le magnifique ensemble de ce jardin, dessiné par quelque disciple de Morel, aux abords de la révolution française, lors de la grande vogue des jardins anglais, agrandi et embelli par M. de Sazerac.

Onésime, occupé à greffer un églantier, avait des distractions en regardant Marcelle aller et venir, légère comme un oiseau qui marche avec ses ailes. En entendant les exclamations joyeuses qu'elle poussait à chaque rosier, à chaque touffe de giroflées, à chaque bouquet d'anémones, de balsamines, d'azalées, de rhododendrons; en la voyant se pencher vers ses œillets, ses jonquilles et ses géraniums, comme une jeune mère sur le berceau de son enfant, y plonger pour ainsi dire son visage en s'enivrant de couleurs et de parfums, il se frottait les mains et riait d'un rire silencieux. Tout le reste de l'année, il souffrait de l'indifférence du maître, son orgueil de bon jardinier devait se replier sur lui-même; mais il savait au moins qu'une fois le 15 juin venu, il trouverait son appréciation et sa récompense. Cette visite de Marcelle le payait de sa peine; il l'attendait comme un artiste méconnu par un public indifférent ou grossier attend le juge délicat qui discernera du premier coup le mérite de son œuvre.

Elle se rapprochait de lui peu à peu; enfin elle l'aperçut tout à coup :

— Merci, Onésime, lui cria-t-elle. Votre jardin est plus beau et mieux tenu que le Jardin des Plantes.

— Oh! mademoiselle, fit-il, charmé et un peu effarouché à la fois, car le Jardin des Plantes, comme le Palais-Royal, jouit toujours d'une renommée inaltérable en province.

— Oui, oui. Et je n'ai pas rencontré une seule limace ni une seule chenille — pas une bête — excepté des oiseaux, des libellules et des papillons.

— Les oiseaux, les *demoiselles* et les papillons, ça n'est pas des bêtes, sous votre respect.

— Vraiment, Onésime! Et qu'est-ce que c'est donc?

— C'est des fleurs qui volent.

— Ah! c'est joli, ça, Onésime : c'est de la poésie.

— Non, mademoiselle, c'est du vrai, fit Onésime Picot en s'épanouissant.

Marcelle était à peu près la seule personne au monde — à la rigueur on y pouvait joindre Ursule — avec qui il eût vraiment plaisir à causer et qui l'induisît en bavardage. On eût dit qu'il écoulait avec elle tout ce qu'il avait économisé dans ses longs silences.

— Voyez-vous, il y des bêtes qui sont des fleurs, comme il y a des fleurs qui sont des bêtes.

— Des fleurs qui sont des bêtes! Pour le coup, mon pauvre Onésime, je ne comprends plus.

— C'est que vous êtes une Parisiennne, mademoiselle. Excusez, vous en êtes au moins la moitié d'une. Les Parisiennes, on dit que ça aime bien les fleurs, mais ça ne les voit qu'en pots et sur des balcons. Au lieu que moi je vis avec elles depuis vingt ans, souvent la nuit comme le jour. Je les connais. Mon idée, c'est que les fleurs, c'est des bêtes gentilles, qui sentent bon, presque toutes, et attachées par la patte, si bien qu'elles n'ont pas le défaut de s'agiter et de faire trop de bruit, comme les autres bêtes..... Et encore!...

— Et encore?...

— Dame! il y a des bêtes qui sont muettes, et des fleurs qui ne le sont pas. Il y a des bêtes qui ne bougent pas, comme les huîtres, et des fleurs qui marchent, qui voyagent, comme le fraisier et celles que les savants appellent des orchidées. Ce n'est pas à moi qu'il faut dire que les fleurs ne vivent pas et qu'elles ne sentent rien. Allons donc!

— Expliquez-moi ça, Onésime.

— D'abord, mademoiselle, les fleurs, ça a son caractère comme les hommes, ou plutôt c'est tout comme les femmes. Il y a les coquettes, les mijaurées, les minaudières, les fausses, les provocantes, et celles qui sont douces, tendres, aimables, compatissantes, modestes, bonnes personnes enfin. Il y en a des timides, il y en a des effrontées, il y en a des sauvages, il y en a qui recherchent le monde et la société, il y en a des tristes, il y en a des petites folles et il y en a qui sont graves comme des professeurs. Il y a des inconstantes et il y a des ambitieuses. Il y a les riches et il y a les pauvres; il y a les paysannes et il y a les nobles; il y a les bonnes ménagères, qui vivent en famille, et puis les coureuses. Les fleurs respirent, dorment, mangent et boivent comme nous.

— Oui, elles mangent et boivent par leurs racines.

— Pas toujours, mademoiselle. Quelquefois elles ont une bouche. Tenez, par exemple, en voilà une qui se sert de la sienne aussi bien que nous de la nôtre. Seulement au lieu de se nourrir de biftecks, elle se nourrit de moucherons. Vous allez voir.

Il l'avait conduite vers une plante dont les feuilles, bordées de cils, offraient la forme d'une coquille. Une nuée d'éphémères tourbillonnait en bourdonnant autour du calice de la dionée, comme des papillons autour de la chandelle où ils vont se brûler tout vifs. Deux ou trois se posèrent en même temps sur les feuilles enduites d'une liqueur sucrée, qui aussitôt se refermèrent violemment sur

eux, pareilles à une mâchoire. Au bout d'une minute, la bouche se rouvrit : les insectes avaient disparu dans l'estomac de la plante. Philosophe se frottait les mains, en riant de son petit rire silencieux. Les insectes ne cessaient de voltiger aux alentours :

— Oh! ils y passeront tous, dit-il. Paf! encore un dans la souricière! Quelle goulue! Elle va s'en donner une indigestion. Maintenant, mademoiselle, je pourrais vous en montrer des dégoûtées et des délicates, des fins becs, qui se nourrissent du bout des lèvres et de l'air du temps, comme on dit.

— C'est très curieux. Mais enfin les fleurs ne sentent rien.

— Ne croyez pas ça, mademoiselle. Parce qu'elles ne parlent pas! Les poissons ne parlent pas non plus. Il n'y a pas comme elles pour avoir leurs nerfs. Vous avez bien entendu parler de la sensitive, qui est honteuse quand on la regarde. J'en avais dans la serre. Les premiers temps elles se cachaient aussitôt que je m'approchais d'elles. Et puis elles avaient fini par s'habituer à moi : elles avaient bien vu que je ne leur voulais pas de mal, et elles ne bougeaient plus. Mais si j'amenais quelqu'un avec moi, plus moyen d'en jouir : elles se repliaient, elles se *racoquillaient*, elles boudaient, quoi! comme ces petites filles qui sont tout effarouchées devant quelqu'un qu'elles ne connaissent pas. Et si vous croyez qu'elles n'ont pas leurs idées, leur raisonnement! La rose sait bien qu'elle est si belle et qu'elle sent si bon que tout le monde aura envie de la cueillir : elle se défend comme elle peut, par ses épines. Et la violette, elle aussi, elle se cache si bien que, malgré tout son parfum, on ne vient pas toujours à bout de la trouver.

Marcelle se mit à rire joyeusement. Son rire ressemblait à une fusée de perles, si je puis ainsi dire, et le brave Onésime en fut tout agaillardi.

— Vous me trouvez un peu fou, hein? mademoiselle. Oh! avouez-le; ça ne me fâchera pas. Mais expliquez-moi ça, tenez. Voilà une plante grimpante que j'ai semée ici : à peine sortie de terre, elle se dit qu'elle ne pourra pas se soutenir d'elle-même, et alors qu'est-ce qu'elle fait? comme si elle avait des yeux et sans que j'aie eu besoin de lui montrer le chemin, elle se dirige du côté de l'arbre autour duquel elle va s'enrouler.

— C'est vrai. Je vois que vous avez mérité votre nom de Philosophe : vous êtes observateur.

— Nous vivons toujours ensemble. J'en ai vu bien d'autres! Depuis huit jours, j'étudie celles qui sont délicates, qui prennent leurs précautions et s'enveloppent chaudement pour dormir. Je sais maintenant reconnaître les fleurs mariées et celles qui sont garçons, les pères et les mères, celles qui nourrissent leurs enfants,

qui les allaitent, — oui, mademoiselle, c'est la pure vérité.

On entendit la voix d'Ursule appelant à l'entrée du jardin :

— Mademoiselle! mademoiselle!

— Que c'est ennuyeux! fit Marcelle. Il faut aller déjeuner. Quelle heure est-il donc? Je n'ai pas ma montre.

— Moi non plus, dit Onésime en riant. Mais je vas consulter une de mes pendules. Ce *soleil*-là me répond qu'il est huit heures. Les montres, ça ne sert qu'aux horlogers. En voilà des centaines tout autour de vous, mademoiselle. Si vous voulez je vous apprendrai l'heure à laquelle chacune s'endort et se réveille, s'ouvre et se ferme, se penche et se relève; je vous en montrerai qui sonnent l'Angelus du matin et du soir, qui marquent midi et minuit.

— Très volontiers, Onésime.

— Convenu. Je suis en train de noter tout ça dans ma tête.

— Mais vos fleurs, qui vous disent l'heure qu'il est, vous disent elles aussi le temps qu'il fera?

— Je crois bien. Le pissenlit ne se dérange jamais, et on n'a pas besoin de le porter chez l'opticien comme le baromètre de M. de Sazerac. Il est ouvert aujourd'hui : il ne pleuvra pas.

La voix d'Ursule s'éleva pour la seconde fois et Marcelle s'enfuit, tandis que Philosophe, grisé par la perspective d'être son professeur, élaguait en sifflotant les arbustes du jardin. Jamais il n'avait tant causé depuis qu'il était au monde! Il venait de décharger en une fois tout ce qu'il avait amassé depuis un an. Il ne se doutait pas qu'il était en train, comme Pascal, de découvrir les mathématiques, en reprenant à son compte l'horloge de Flore, inventée plus d'un siècle auparavant par Linné.

La journée ne fut pas assez longue pour épuiser l'ivresse de Marcelle. Echappée de la poussière et du gaz, du bruit et des odeurs de Paris, elle se grisait de lumière et d'air pur, de parfums et d'espace. Il lui prenait des envies folles de sauter au cou des acacias et des tilleuls, d'embrasser le tronc des sycomores et les larges feuilles de son beau catalpa, d'interpeller, comme saint François d'Assise, ses frères les oiseaux et de se coucher au milieu des fleurs.

Après le *souper*, M. de Sazerac glissa son bras sous celui de Marcelle et se dirigea vers le jardin. D'instinct, à cet acte, de familiarité presque tendre et si peu dans ses habitudes, elle sentit qu'il avait à lui dire quelque chose de grave, et toute la joie qu'elle avait au cœur s'envola. Elle sentait trembler légèrement le bras de son père; mais peut-être était-ce le sien : qui sait même s'ils ne tremblaient pas tous les deux.

La soirée était d'une sérénité incomparable. Le soleil s'enfonçait à l'horizon, derrière le coteau de Blainville; la nature apaisée s'en-

dormait dans un dernier rayon, pareil à la lumière d'une lampe recouverte d'un voile, et dans un dernier gazouillement d'oiseaux, vague et doux comme une chanson de nourrice au chevet d'un berceau. Une brise attiédie se jouait mollement dans les arbres; des effluves énervants et subtils, sur lesquels se détachaient les odeurs pénétrantes de l'œillet et du jasmin, flottaient dans l'air. Le ruisseau clapotait avec un bruit léger, plein de mystères et de rêverie, et l'on entendait de loin le rauque murmure des cygnes accompagné d'un lourd battement d'ailes qu'on eût pu prendre pour un bruit de rames sur l'étang. Par intervalles les feuilles du petit bois frémissaient, comme traversées tout à coup d'un grand souffle et remuées par une main invisible. C'était un de ces soirs plus beaux que les plus beaux jours, et où il semble impossible de ne pas être heureux.

Ils avançaient à petits pas, sans ouvrir la bouche, l'un songeant à ce qu'il allait dire, l'autre à ce qu'elle allait entendre. A les voir se promener ainsi doucement côte à côte, dans ce parc, si beau encore malgré sa décadence, on les eût pris pour les châtelains heureux et opulents d'autrefois.

M. de Sazerac passa successivement devant les deux chaumières; à chacune d'elles, il eut un mouvement d'hésitation et sembla vouloir s'arrêter, mais il se détourna et reprit sa marche plus lentement encore. Marcelle devinait un grand combat dans l'âme de son père, et son cœur se serrait. Ils arrivèrent à l'entrée du labyrinthe :

— Montons au belvédère, voulez-vous? dit M. de Sazerac.

Il s'engagea dans l'allée tournante sans attendre sa réponse, et elle le suivit. Il allait vite maintenant, comme ayant pris son parti et pressé d'en finir. Dans l'intérieur du belvédère, il s'assit sur un canapé rustique formé de rondins ouatés de mousse. En face d'eux s'ouvrait une large baie par où la vue plongeait sur le jardin qui, dans le crépuscule, sous l'obscure clarté de la lune, prenait l'aspect d'un de ces paysages élyséens comme en a peint Corot.

Quelques minutes encore ils restèrent silencieux, les regards noyés dans ces flots de verdure d'où montait un parfum alangui. Elle attendait. Et, tout à coup, se tournant vers elle avec une décision subite et lui prenant la main, qu'il tint serrée dans les siennes :

— Ma chère Marcelle, écoutez-moi sérieusement, dit-il d'une voix qu'il s'efforçait de rendre ferme, sans y réussir tout à fait. J'ai à vous faire ou plutôt à vous transmettre une proposition, qui, je le crois, mérite votre examen le plus attentif. Vous savez trop bien pour que j'ai besoin d'y chercher un exorde, quelle est notre position. Il ne s'agit point de la pauvreté, et je suis bien sûr, mon enfant, que vous ne vous y êtes pas méprise, car, vous connaissant

comme je vous connais, je n'ai jamais douté que vous fussiez moins sensible à la misère où je vous ai condamné à vivre qu'à la douleur d'être la fille d'un homme dont l'honneur n'est pas intact.

— Oh ! mon père, voulut protester Marcelle, mais les paroles s'arrêtèrent dans sa gorge.

— Oui, je sais ce que vous allez dire. Personne n'accuse mon honneur. Il n'en est pas moins atteint. Nuit et jour je vis avec cette pensée que je dois plus de cent mille francs, que de braves gens qui avaient eu confiance en moi souffrent par ma faute, que des lâches peuvent me calomnier à loisir, que notre nom a reçu, et reçu par moi, sa première souillure. Ah ! l'idée que ma fille pourrait rougir de la mémoire de son père, cette idée-là m'est mortelle !

Marcelle n'essaya même plus de protester, tant elle sentit qu'elle ne pourrait proférer aucun son distinct. Il s'arrêta un moment, et reprit d'une voix brève :

— La Providence nous offre tout-à-coup le moyen de sauver notre nom et notre honneur, et cette occasion est entre vos mains. Hier, on est venu vous demander en mariage...

— En mariage, moi ! ne put s'empêcher de s'écrier la jeune fille, avec un étonnement sincère, tant le voyage et le charme du retour avaient chassé loin d'elle le souvenir des assiduités du pauvre docteur Bernard !

— Oui, vous, vous-même, Mlle Marcelle de Sazerac, fit le gentilhomme d'une voix où frémissait une étincelle d'amertume et d'ironie. Vous ne comprenez pas, dites-le, qu'il se soit trouvé un être assez dépourvu de raison, assez dénué de sens pratique pour demander la main de ma fille. Ce n'est point M. d'Abancourt qui ferait une pareille école, ni M. de Laverdet non plus. Aussi est-ce d'un autre qu'il s'agit. J'ai reçu sa visite hier. Vous le connaissez. Il m'a dit qu'il vous avait rencontré plusieurs fois à Paris dans des maisons amies.

— Ah ! c'est M. Bernard !

— C'est lui. Ma chère enfant, je n'ai qu'un mot à ajouter. M. Bernard s'est engagé d'honneur à payer mes dettes, s'il obtient votre main.

— Il a fait cela ?

— Il l'a fait, avec une simplicité qui l'a mis très haut dans mon estime. Ce n'est peut-être pas un homme du monde. Non, je crains que ce n'en soit pas un. Mais, ce qui vaut mieux, c'est un galant homme et un brave cœur. Quand on a cette élévation d'âme, quelle que soit la naissance et quelles que soient les manières, on est plus gentilhomme que tel manant qui s'appelle M. le marquis. On peut devenir homme du monde, mais on naît gentilhomme. Je

n'ai pas besoin de vous dire que vous êtes entièrement libre. Si le sacrifice est trop dur, dites non, et je ne vous demanderai rien de plus, et jamais vous ne lirez un reproche dans mes yeux. Si la générosité de ce garçon vous touche comme elle m'a touché, votre oui sera, je ne dirai pas la fin de notre misère, cela ne vaudrait point la peine d'en parler, mais l'honneur reconquis et le nom relevé de sa chute.

Tandis qu'il parlait, une image qu'elle avait parfois entrevue dans ses rêves de jeune fille, une ombre légère et flottante, à peine formée, s'éloignait d'elle silencieusement. Il lui sembla pourtant qu'elle venait de percevoir, par le cœur et par tout son être plus que par ses oreilles, un faible soupir, un de ces soupirs comme en doivent pousser dans les limbes les figures indécises de ceux qui sont morts avant d'avoir vécu. Etait-ce la brise qui tremblait dans le feuillage?... Ce ne fut qu'un moment. Déjà le calme du devoir héroïque était descendu, avec la sérénité de ce beau soir, dans l'âme de Marcelle. La grande paix de la nature l'enveloppait. Oui, sans doute, elle avait eu ses rêves, comme toutes les jeunes filles, mais elle était dressée aux dures réalités de la vie, et le sentiment de l'honneur coulait et battait dans ses veines avec le sang de son père.

— Prenez quarante-huit heures de réflexion, conclut M. de Sazerac.

— Je n'ai pas besoin de réfléchir, dit-elle avec un sourire tranquille. J'accepte avec reconnaissance la demande de M. Bernard.

Le gentilhomme se leva, avec un tressaillement de joie douloureuse sur les muscles d'acier de son visage, et fixant sur elle un regard profond, cette fois pénétré d'une douceur infinie :

— Bien, dit-il, nous nous sommes compris. Votre réponse est digne de la devise des Sazerac : *Mieux vault honneur*. Vous la connaissez, Marcelle, mais vous ne savez peut-être pas quelle en est l'origine. Au quinzième siècle, un Sazerac a renouvelé l'histoire de Jean le Bon. Fait prisonnier par Bedford et relâché sur parole, il retourna en Angleterre et y mourut, parce qu'il ne pouvait payer sa rançon. En 1714, mon bisaïeul paternel, ayant trouvé dans l'héritage de son père une dette de 150 000 écus au traitant Samuel Bernard, vendit son château et ses terres de Champagne pour la payer et s'engagea au service de l'Empereur. En 1790, mon aïeul maternel, gentilhomme verrier de la vallée du Neufour, descendant de six générations de gentilshommes verriers, s'était mis à souffler et à tourner lui-même les bouteilles, en sabot et l'épée au côté, pour soutenir ses affaires au milieu de la ruine générale, et ne pas frustrer ses créanciers d'un centime. Et, après avoir émigré, devenu contre-maître, puis associé d'une cristallerie de Bohème, il envoyait

chaque année, sur son traitement, de quoi amortir ses dettes à ceux qui l'avaient ruiné, pillé, forcé de fuir en le menaçant de la guillotine et qui avaient acheté ses biens au vingtième de leur valeur en assignats. Vous le voyez, ma chère Marcelle, il y a là comme une maladie de famille, une folie héréditaire, si vous voulez. C'est par elle que notre maison, dans sa décadence, a maintenu sa tradition, et qu'elle s'est relevée jusque dans ses chutes. L'idée me torturait que moi, son dernier représentant, j'avais détruit cette tradition séculaire et que ce n'était pas seulement le nom, mais l'honneur du nom qui mourait avec moi. Soyez bénie, ma fille!...

Il ne put continuer : sa voix se déroba, et il se tut, honteux de n'avoir pas su cacher son émotion. Marcelle n'avait jamais vu pleurer son père; elle se jeta dans ses bras, et, pour la première fois depuis bien longtemps, ils se tinrent étroitement embrassés. M. de Sazerac laissa couler ses larmes sans contrainte, et en les recueillant sur ses lèvres, elle sentit s'effacer jusqu'à l'ombre des derniers regrets. Un nouveau rêve venait de naître en elle, moins doux, mais plus vibrant, plus exalté que l'ancien : ce n'était plus le rêve de l'amour, c'était le rêve de l'honneur!

Quelques jours après, Berthe d'Argonne recevait la lettre suivante :

« Ah! traîtresse!... Oui, feins de ne pas comprendre. Va, je sais bien, j'ai deviné tout de suite qui a fait le coup. Tu mériterais qu'on te gardât rancune, sournoise! Et pourtant je ne t'en veux pas. Non seulement je ne t'en veux pas, mais je te suis et te resterai toujours reconnaissante.

« Un mot va suffire à tout t'expliquer, et ce mot, qui a l'air d'une sècheresse mathématique, n'en est pas moins le plus tendre que je puisse prononcer en parlant de lui : M. Bernard paie les dettes de mon père. Si cela ne veut pas encore tout à fait dire : « Je l'aime », cela veut dire au moins : « Je l'aimerai. »

« Tu sais que mon père redoit environ 100 000 francs, malgré l'héritage inattendu de notre oncle de Touraine. Il en mourait lentement de honte et de douleur, ayant perdu tout espoir de se libérer. Jamais homme n'eut à un si haut degré la religion de l'honneur. Juge de sa joie, ma chère Berthe, quand le docteur Bernard s'est engagé — et cela le plus simplement du monde, à ce qu'il paraît, sans emphase comme sans hésitation, — à désintéresser tous les créanciers. Elle débordait, malgré ses efforts pour la contenir, quand il m'a fait part de sa demande. Ai-je besoin de te dire qu'il m'a laissée complètement libre? Mais mon refus l'eût brisé. Il serait retombé de trop haut. Je suis la fille d'un chevalier :

noblesse oblige. Ne vas pas croire pourtant que je veuille me poser en héroïne. Non, la résignation m'a été facile, et je n'ai point eu à jouer la scène de la jeune Iphigénie tendant au couteau sa tête innocente :

Mon père,
Cessez de vous troubler, vous n'êtes point trahi :
Quand vous commanderez vous serez obéi.

« (Te rappelles-tu le nasillement pompeux avec lequel sœur Scholastique nous déclamait ces vers?) Comment ne pas être touchée d'une telle preuve de générosité et aussi d'amour, car enfin je me dis qu'il faut bien qu'il m'aime un peu pour me payer si cher. Il vient maintenant me voir tous les jours. Vingt fois j'ai été sur le point d'ouvrir la bouche pour lui dire ce que je pensais de ce noble trait; mais la simplicité de ses manières m'arrêtait. Il avait si peu l'air de se douter qu'il se fût conduit comme un fils des preux! Croirais-tu, ma chère Berthe, que, dans toutes ses visites, il ne m'a jamais dit un mot de cela, que je n'ai jamais pu y surprendre la moindre allusion dans ses paroles!

« Après cette magnifique offrande, — faite à mes beaux yeux, s'il vous plaît, — je crois bien qu'il ne lui restera pas grand'chose, et nous serons un peu loin des 100 000 livres de rente que, dans nos causeries de couvent, nous déclarions indispensables pour vivre convenablement ici-bas; mais il aura sa clientèle, et moi j'aurai mes élèves. Le bonheur de mon père nous portera bonheur à nous-mêmes. J'ai de la joie au cœur pour toute ma vie, en voyant, ou plutôt en devinant la sienne. Et tu viendras à la noce de Mme Bernard, mignonne, avec ta complice, cette bonne Aline, rusée comme le serpent... Mme Bernard! Voilà un nom que j'aurais trouvé affreux autrefois. Je le trouve presque joli aujourd'hui. Tu sais l'histoire de ma famille : c'est un Bernard qui l'a perdu; c'est un Bernard qui la sauvera. Et l'on me donnerait à choisir entre Bernard et Montmorency, que je prendrais Bernard.

« Bonsoir, chérie. J'ai bien d'autres choses à te dire, mais je les garde pour un de ces longs bavardages comme nous en faisions sous les platanes, pendant les récréations, en nous dérobant à l'œil vigilant de la préfète, qui ne voulait pas d'amitiés particulières. Et en t'attendant je t'embrasse comme je t'aime.

« Marcelle de Sazerac. »

Par le même courrier, Mme Le Bargy recevait ce court billet :

« Eh bien oui, c'était vrai, marraine, quoique invraisemblable : j'ai fait une conquête; j'ai fait sa conquête! Vous aviez raison et

j'avais tort ; ce n'est pas la première fois, ce ne sera peut-être pas la dernière. Je suis venue, on m'a vue et j'ai vaincu. Il paraît, décidément, que vous n'êtes pas la seule à trouver que je suis une jolie laide. Toutes les épithètes de Mme de Sevigné ne suffiraient pas à caractériser mon étonnement devant ce prodige. Mais je vous en prie, marraine, ne déchargez pas votre mauvaise humeur sur lui et ne lui dites rien de désagréable entre vos dents, — d'abord parce que vous devez respecter ma conquête et que cela retomberait sur moi; puis parce que vous vous en repentiriez, je vous en préviens... Je vous entends d'ici : vous me dites que c'est fait et qu'il est trop tard. Eh bien ! vous allez vous en repentir. — Il prend pour son compte les dettes de papa, et il les paye jusqu'au dernier centime... Là, vous voyez bien. Je vous abandonne à vos remords, et je connais assez votre esprit de justice, ma bonne marraine, pour être persuadée que vous ne lui marchanderez pas la réparation d'honneur. »

XI

Où se célébrerait le mariage? Entre Paris et Blainville, le cœur de Justin Bernard balançait. A Paris, il pourrait inviter et éblouir plus d'amis, sans parler de ses clients. Mais, d'autre part, quel plaisir de triompher dans son pays natal ! La question fut tranchée par Marcelle, qui se déclara pour Blainville, comme son père. Ils ne voulaient aucun éclat. D'ailleurs la terrible tante se serait prêtée de fort mauvaise grâce aux détails de la noce. La lettre de sa nièce n'avait point désarmé son invincible répugnance contre le mariage. Et elle ne pouvait se faire à l'idée que celle-ci allait devenir Mme Bernard. Elle demeurait incrédule à la générosité chevaleresque du futur : « Cet ostrogoth-là payer les dettes de mon frère ! Allons donc ! je ne le croirai que quand je l'aurai vu. »

Elle ne voulut pas se déranger pour venir à Blainville, disant que cela n'en valait pas la peine. Berthe d'Argonne était arrivée au château de Revilly depuis un mois avec ses enfants, et son mari venait de la rejoindre, amenant avec lui les époux de Prébois et la petite Jeanne André. Lorsque Mme de Prébois était allée annoncer à Mme André, alors installée à la campagne et souffrante, comme toujours, son départ pour assister au mariage de cette chère Marcelle, la petite Jeanne déclara impétueusement qu'elle voulait s'y rendre aussi. Cet enfantillage fit d'abord hausser les épaules à Mme André; mais elle insista, étourdissant sa mère de ses supplications et de ses caresses. Et comme enfin celle-ci, impatientée, lui répondait sèchement : « Laisse-moi en repos; je te dis que c'est impossible, » elle eut une crise de sanglots convulsifs et s'achemina si bien à une

attaque de nerfs que la bonne Aline s'empressa de déclarer que rien n'était plus simple et qu'elle se chargeait de la conduire et de la ramener.

Mme de Prébois était toute fière d'avoir collaboré à un mariage sans le faire manquer : « Ne vous avais-je pas dit, ma chère, répétait-elle à Berthe, avec un orgueil dont l'humilité avait quelque chose de touchant, que cette fois je ne serais pas maladroite ? » Et la comtesse félicitait son amie en souriant, sans lui répondre qu'elle eût infailliblement obtenu son résultat ordinaire avec tout autre sujet que ce brave docteur Bernard, sur qui toutes les maladresses glissaient sans l'atteindre et que, d'ailleurs, rien n'eût pu détourner de son but.

Bernard demanda à ses amis Florentin et Miraval de lui servir de témoins, et ces deux démocrates acceptèrent, non sans être convenus entre eux de se tenir avec une dignité polie, mais froide, dans un repaire d'aristocrates comme devait l'être le château de Sazerac. Il alla les chercher, l'avant-veille de son mariage, à la gare de Vazeilles. Dès que sa demande avait été accueillie, il avait chargé Florentin de rompre en douceur son lien avec Bianca, et il n'était pas sans une certaine inquiétude sur le résultat de la négociation, craignant une explosion de l'amour trahi, une de ces vengeances ténébreuses ou féroces de maîtresse abandonnée, comme il en avait tant vues dans son journal.

— Eh bien ? lui demanda-t-il fiévreusement en lui serrant la main.

— Eh bien, c'est une affaire faite, dit Florentin, qui le comprit.

Justin respira avec soulagement.

— Comment a-t-elle pris la chose?

— Oh ! elle a été très raisonnable.

— Allons, tant mieux, fit le docteur un peu vexé. Est-ce qu'elle a pleuré ?

— Elle en avait envie, mais elle s'est contenue. C'est une fille de caractère.

— Et les 1000 francs?

— Elle voulait d'abord les refuser; cependant elle a fini par les prendre en disant : « Si j'accepte, c'est uniquement pour avoir un souvenir de lui, puisqu'il ne m'en a pas envoyé. »

— Mais je lui ai donné une montre avec sa chaîne, il y a deux ou trois mois.

— Oh ! il y a deux ou trois mois, ce n'est pas la même chose. Tu feras bien de lui envoyer un bracelet : ce sera plus délicat.

Cette idée délicate, avons-nous besoin de le dire? avait été délicatement suggérée à M. Florentin par Bianca elle-même.

Le soir, on signa le contrat au château. Miraval et Florentin,

présentés à M. de Sazerac, saluèrent celui-ci de leur plus grand air, car il s'agissait de montrer qu'on était des Parisiens et des hommes du monde, mais avec une nuance de supériorité bienveillante, s'étonnant de ne pas voir des ailes de pigeon à ce représentant des âges féodaux, — et les deux témoins de la partie adverse, comme disait spirituellement Florentin, c'est-à-dire MM. d'Argonne et de Prébois, avec une raideur qu'ils crurent de bon goût, absolument comme les témoins d'un duel. Ils affectèrent des égards tout particuliers envers papa Bernard, qui était un homme du peuple. Justin allait et venait de l'un à l'autre, dépensant une grande activité à échanger des propos vides, s'agitant, s'échauffant, prodiguant les poignées de main. Il faillit démonter le poignet de maître Tanton, à force de le lui secouer cordialement.

— Allons, cher monsieur, fit celui-ci, c'est le cas de dire comme César : *Alea jacta est.*

Maître Tanton, type accompli du parfait notaire de province, du notaire classique de la vieille roche, abondait en citations de cette force. Sa mémoire était farcie de tous les lieux communs de l'antiquité classique, de toutes les métaphores banales, de toutes les images officielles et consacrées. Elles étaient rangées en ordre et étiquetées dans les casiers de son cerveau comme des échantillons sur les planches d'un laboratoire, et il leur faisait prendre l'air à chaque occasion. Dans les grandes circonstances, sa provision entière y passait. Cette érudition et cet esprit d'à-propos faisaient l'admiration générale de Revilly et de tout le canton. On en parlait même quelquefois au chef-lieu d'arrondissement. Il les étalait surtout à table, dans les dîners d'apparat où, dès le potage, il avait déjà trouvé moyen de parler du lit de Procruste, des délices de Capoue, du cercle de Popilius, et où, au dessert, il épuisait *le tonneau des Danaïdes*, *le rocher de Sisyphe*, les *That is the question*, *To be or not to be*, *Sic itur ad astra*, *In cauda venenum*, *Tarde venientibus ossa* et autres apophthegmes séculaires. C'était une véritable exposition universelle de toutes les fleurs de l'anthologie proverbiale.

Justin eut un sourire entendu, car il se souvenait encore assez du collège pour avoir compris du premier coup, et il alla s'asseoir à côté de Marcelle pendant qu'on procédait à la lecture du contrat. Il y était stipulé que M. Justin Bernard apportait une dot de 100 000 francs, et M[lle] Marcelle de Sazerac le château, le parc et le moulin. Le gentilhomme avait déclaré à son gendre que ce domaine, mis depuis longtemps en vente, sans trouver d'acquéreur, pour un prix égal au chiffre de sa dot, était à lui désormais et qu'il ne se considérait plus que comme son locataire. A quoi Justin ré-

pondit avec effusion, et avec une noblesse où il s'admira lui-même :

— Beau-père, la maison est toujours à vous, puisqu'elle est à moi.

Le mariage fut célébré le 24 août 1878, à midi et demi, dans l'église de Blainville, remplie de curieux. La cérémonie fut très simple ; on avait prié le curé de ne point prononcer de discours, et ce fut un grand soulagement pour le brave homme, déjà vieux, car il était depuis trente ans à la tête de sa paroisse, — dénué de facultés oratoires et qui s'effrayait à la pensée de parler devant des Parisiens. Un peu froissé d'abord dans sa vanité naïve, Justin s'était résigné, sur l'observation fort juste que les grosses noces sentaient leur commerçant. Lorsqu'il entra dans l'église, aux sons de l'harmonium, sur lequel s'escrimait l'instituteur, donnant le bras à Mme d'Argonne, qui représentait la mère de la mariée, il semblait avoir des ailes et on eût pu croire qu'il allait s'envoler à la voûte si on ne le retenait par les basques de son habit. Le père Bernard s'était commandé une redingote neuve et il avait acheté un chapeau, car il faut faire les choses comme elles doivent être faites. Florentin et Miraval se tenaient de plus en plus dignes et raides, non pas seulement pour en imposer à ces ruraux, mais encore pour protester du moins par leur attitude contre une démarche que réprouvaient tous leurs principes. Qui eût cru qu'on les verrait un jour, après avoir frayé avec un aristocrate, entrer dans une église et servir de témoins dans une cérémonie religieuse ? Ah ! si Montmartre le savait ! Heureusement il ne le savait pas. Ce qu'ils en faisaient, c'était uniquement pour leur vieux camarade, et il fallait diablement aimer cet animal de Justin pour se plier, eux, des barres de fer, à de pareils compromis !

La petite Jeanne André quêta d'un air boudeur, conduite par l'aîné des jeunes d'Argonne, qui semblait en avoir grand peur. Pendant toute la messe, elle suivit d'un œil farouche chaque mouvement des deux mariés. Mme de Prébois pleurait avec abondance, comme si elle eût assisté à un enterrement. Lors de la bénédiction sous le poêle, il se fit un grand mouvement dans l'assistance. Paysans et paysannes se pressaient, se bousculaient, montaient sur les bancs. Il s'agissait de savoir lequel des deux se lèverait le premier, car c'est celui-là qui sera le maître dans le ménage et tout villageois entendu ne manque jamais de prendre sous son genou un pan de la robe de sa femme pour l'empêcher de se relever avant lui. Justin n'avait pas songé à cette ruse, mais ce fut lui néanmoins qui se trouva le premier debout, et l'église s'emplit de chuchotements où l'on commentait avec admiration ce haut fait.

Philosophe assistait au mariage, confondu dans la foule. A la sortie, il se rangea avec les autres sur la petite place, pour voir

défiler le cortège. En apercevant Justin Bernard, rayonnant, au bras de Marcelle, dont le visage restait impénétrable sous son voile baissé, il se pencha vers son voisin et lui dit à l'oreille : « Si ça ne fait pas suer! » Ce fut alors seulement qu'il songea à regarder celui-ci, qui ne lui avait pas répondu. Il reconnut Robert Duplessy. Absorbé par sa contemplation muette, Robert n'avait rien entendu. Il tenait les yeux fixés sur Marcelle, et il était un peu pâle.

On rentra au château. Une gêne indéfinissable semblait peser sur tout le monde. Seule, Mme de Prébois déployait une animation fiévreuse qui, sans qu'elle s'en aperçût, redoublait encore la gêne universelle. Elle prit le docteur à part, solennellement, pour lui dire, d'une voix que l'émotion étranglait :

— Jurez-moi que vous la rendrez heureuse.

Il le jura, en mettant la main sur son cœur.

— C'est que, si vous ne le faisiez pas, vous seriez bien coupable, monsieur.

Justin, en convint, et se voua d'avance à tous les dieux infernaux s'il trahissait son serment.

— Alors, embrassez-la donc, cria Mme de Prébois, au comble de l'exaltation, en le poussant vers Marcelle.

L'aimable rougeur du homard cuit à l'étuvée s'épandit sur les joues du docteur. Il s'approcha timidement de sa femme; mais, au moment où il se penchait, Jeanne André, pareille à un jeune coq en colère, bondit entre eux, et le repoussa de ses deux mains crispées, avec une exclamation sourde : « Est-ce que vous n'allez pas la laisser tranquille, vous? » au grand scandale et à la stupéfaction profonde de Mme de Prébois, qui avait amené l'enfant de Paris, vivait avec elle depuis plusieurs jours, l'avait gardée près d'elle à l'église pendant la messe, et ne s'était pas doutée une minute de ce qui se passait dans ce petit cœur dévoré de jalousie! Devant cette incartade, qui lui fit l'effet d'un coup de foudre, elle joignit les mains, disant d'une voix navrée :

— Oh! Jeanne!

Mais la petite avait une syncope. Elle allait tomber. Marcelle la rattrapa, pour ainsi dire, au vol, et l'assit sur ses genoux. Elle se remit tout de suite et, passant les bras autour de son cou, se prit à pleurer, tandis que Marcelle la berçait doucement, avec des paroles de consolation murmurées tout bas :

— Voyons, petite folle, croyez-vous donc que je ne vous aime plus? Mais si, mais si, je vous aime encore tout autant, je vous aimerai toujours. Allons, essuyez vos yeux, soyez gentille, embrassez-moi. Il ne faut pas avoir l'air d'une enfant gâtée.

— Pourquoi vous êtes-vous mariée? disait Jeanne en étouffant

ses sanglots et sa voix. C'est ça qui m'a fait de la peine. Je vous aime mieux que lui. Il ne fallait pas vous marier.

— Je ne le ferai plus, dit Marcelle gaiement, en imitant la voix câline que prenait la petite pour exprimer son repentir et demander pardon.

Jeanne sourit à travers ses larmes. Tout allait bien. Mais le docteur eut la fâcheuse inspiration de vouloir la consoler, lui aussi, et, en voyant tout à coup cette figure abhorrée près de la sienne, elle eut un de ces mouvements nerveux, presque convulsifs, dont elle n'était pas maîtresse : elle le griffa. Ce fut tout un drame. Marcelle la gronda, et elle recommença à pleurer, tandis que Mme de Prébois levait les bras au ciel et qu'Adrien d'Argonne, terrifié, disait à l'oreille de sa mère : « Je t'en prie, maman, ne me mets pas à côté d'elle à table ». Le pharmacien Miraval, s'étant précipité, étanchait la demi goutte de sang qui avait perlé près du menton et s'obstinait à vouloir coller sur la blessure un morceau de taffetas d'Angleterre. On aurait pu croire qu'il soignait les plaies d'un martyr populaire, torturé par la féroce aristocratie, dans les oubliettes d'un donjon de l'ancien régime, ou qu'il portait le baume à un prisonnier de la Bastille.

Le repas fut triste, malgré les efforts de M. et Mme d'Argonne pour rompre la glace. Le malaise s'était appesanti de nouveau sur tout le monde, plus lourd encore. Marcelle était grave, le docteur embarrassé; M. de Sazerac se montrait d'une politesse exquise, et s'efforçait de multiplier les paroles affables, mais en laissant percer sa préoccupation. Le père Bernard demeurait assis sur le bord de sa chaise, parlant tout bas, se mouchant avec timidité, ne se sentant pas à sa place. Le jeune d'Argonne, qui n'avait pu esquiver le redoutable voisinage de sa quêteuse, tremblait à chaque mouvement de cette enfant sauvage. Mme de Prébois caquetait à tort et à travers avec des mines penchées et des regards émus, prodiguant les allusions maladroites et les attendrissements hors de propos. Son mari, le bon géant, mangeait comme un ogre, en promenant son regard cordial autour de lui, mais sans souffler mot. Florentin et Miraval avaient pris des physionomies augustes, qui ne les empêchaient pas de boire sec, et, tout en témoignant des égards discrets à leurs voisins, pour faire honneur à la bonne éducation de la démocratie, ils gardaient une grande sobriété de paroles, afin de ne pas se compromettre. Gêné et refroidi par cette atmosphère de contrainte, maître Tanton n'osa tirer de sa poche un épithalame qu'il avait composé, poésie bureaucratique et notariale toute parée des grâces du dix-huitième siècle, où il comparait la torche de l'Amour au flambeau de l'Hymen et préférait hardiment celui-ci à celle-là : il est vrai que la torche jetait une lumière plus chaude et plus éclatante, mais elle se consumait vite, tandis que le flambeau brûlait plus longtemps !

En se levant de table, Florentin et Miraval se tenaient raides encore, — mais, cette fois, raides comme la justice, — selon l'expression qu'employa Onésime en rendant compte de ses impressions à Mlle Ursule. La soirée était d'une douceur extrême; on alla prendre le café dans le kiosque. La lune se levait lentement à l'horizon dans un crépuscule où flottaient encore les dernières lueurs du jour, à demi voilées des premières ombres de la nuit. Un parfum caressant montait du grand jardin. Sur la campagne, où tous les bruits s'éteignaient les uns après les autres, semblait s'étendre, comme un tapis qu'on déroule, un silence profond, scandé plutôt que troublé par le coassement plaintif et lointain d'une rainette. Le mouvement, le grand air, la promenade, le charme de cette soirée d'août, détendirent la situation, et les époux d'Argonne s'employèrent de leur mieux à seconder cet heureux résultat, Berthe avec sa parfaite bonne grâce, son mari avec ce savoir-vivre et cette froide aisance de l'homme du monde, dont nul n'était plus doué que lui.

Bernard était allé s'asseoir à côté de Marcelle et lui tenait silencieusement la main, profitant de l'absence de la petite Jeanne, restée au château. Elle se laissa faire et lui sut gré de son silence comme d'une preuve de tact; mais, pendant ce temps, il se creusait la tête à trouver une jolie entrée en matière et ne trouvait rien. Sur l'un des arbres voisins, un oiseau commença à chanter à mi-voix, comme s'il eût voulu se mettre à l'unisson. Marcelle l'écoutait vaguement. C'était la même impression de calme et de paix que le soir où son père lui avait parlé du mariage, et en ce moment il lui sembla qu'elle pourrait être heureuse.

Cette légère agitation qui annonce qu'on songe au départ se produisait parmi les convives. Neuf heures sonnèrent au clocher de Blainville, et ce fut comme un signal. Bernard se leva pour recevoir les adieux de ceux qui allaient partir :

— Voyons, Hector, dites donc quelque chose d'aimable au docteur, fit Mme de Prébois à l'oreille de son mari. Vous ne lui avez rien dit encore.

— Tout à l'heure.

— Non, tout de suite. Vous voyez bien qu'on s'en va.

Et elle le poussait vers lui. Au même instant Justin se retourna. Il fallait prendre son parti :

— Eh bien... fils d'Esculape!... dit le bon colosse en lui tendant sa large main et en riant avec bienveillance.

Le docteur, flatté, s'inclina d'un air confus et reconnaissant. Mais Philosophe, qui avait entendu, pendant qu'il circulait pour le service, se creusa la tête en se demandant pourquoi on l'appelait fils d'Esculape, lui qui était le fils du père Bernard. Oh! ces Parisiens, ça

vous a des façons de parler auxquelles on ne comprend rien du tout!

On revint vers le château. Déjà le break de M. d'Argonne attendait auprès du perron. Avec les époux de Prébois et Jeanne André, il emmena maître Tanton, qui venait de tirer Justin à l'écart, pour lui souffler avec une mine friponne : *Macte animo, generose puer!* M. Bernard père remonta au village, après avoir embrassé cérémonieusement sa bru, en lui demandant pardon : — il savait bien qu'il n'était pas digne, mais il fallait faire les choses dans les règles, suivant les usages des anciens et comme on les a toujours faites. Il l'embrassa même une seconde fois pour sa femme, que la paralysie avait retenue au logis. Tous remarquèrent la courtoisie empreinte de considération avec laquelle M. de Sazerac serra la main du bonhomme, ainsi que la déférence presque cordiale de ses manières envers son gendre et la douceur inusitée de sa voix lorsqu'il s'adressait à sa fille.

Une demi-heure après, Miraval et Florentin regagnaient le bourg dans un tilbury conduit par le factotum Onésime, et chemin faisant ils s'épanchaient avec une liberté de langage qu'expliquaient leurs libations copieuses, et en modérant insuffisamment l'éclat de leurs voix amies, habituées au diapason de l'estaminet. Ajoutez-y leur mépris pour ce conducteur, évidemment incapable de les comprendre et dont ils ne tenaient pas plus de compte, dans cet orgueil démocratique qui considère le paysan comme un être inférieur, que la marquise du Châtelet de son valet de chambre, devant qui elle prenait son bain sans le moindre embarras :

— Miraval!

— Florentin!

— Que pensez-vous de ces gens-là?

— Peuh! des ruraux.

— Des brutes, mon ami, de véritables brutes.

— C'est ce que je disais, mais en termes parlementaires.

— Je me f... du style parlementaire, vous savez. J'ai essayé de causer politique avec eux : impossible de rien faire entrer dans ces caboches de bois. D'ailleurs, des êtres qui nomment un député centre-gauche...

— Ah! les idiots! Et le beau-père?

— Un hobereau, qui méprise son gendre au fond, et qui veut l'exploiter.

— Ça me fait cet effet. Notre pauvre Bernard est embobeliné.

— Heureusement que nous sommes-là.

— Comme dit la chanson : les amis sont toujours là.

Et Florentin fredonnait avec un baryton agréable qui lui avait valu quelques succès de société.

Le fouet d'Onésime, qui semblait pris depuis quelque temps de soubresauts convulsifs, vint cingler légèrement, du bout de sa mèche, les visages de cette noble paire d'amis :

— Hé, dites donc, mon brave!

Philosophe ne bougea pas.

— Quand je vous dis que ce sont des brutes. Tenez, regardez-moi ça.

— Le fait est qu'il a une tête... Eh bien, qu'est-ce qu'il fait donc?

— Il va nous verser, l'imbécile!

C'était déjà fait. La roue gauche du tilbury, lancé au petit galop, venait de monter sur un tas de pierres qui bordait la route; la voiture s'inclina brusquement, et versa Oreste et Pylade dans un beau tas de boue qui était là tout exprès pour les recevoir. La campagne, dans la solennité du soir, trembla d'un effroyable juron en partie double, lancé en même temps et dans les mêmes termes par les deux bouches. Ils se relevèrent, crottés jusqu'aux oreilles, et accablèrent d'imprécations Onésime, qui les écoutait casquette basse, avec des airs confits et désolés, mais en pouffant *in petto*. Dix minutes après, il arrivait à la porte du *Coq hardi*.

— Père Michon, dit Onésime, je vous ramène vos deux Parisiens un peu gâtés. Vous ferez bien de bassiner leurs lits.

— Qu'est-ce qu'ils ont?

— Ils s'étaient humectés en dedans; je les ai humectés un peu en dehors.

— Ah! satané farceur de Philosophe, fit l'hôtelier en clignant de l'œil et lui donnant une poussée amicale. Ça vaut un verre de cassis. Je le paye.

— Un jour de noce! Merci.

Les têtes des deux amis apparaissaient au premier étage, à la fenêtre entr'ouverte de leur chambre. Philosophe grimpa lestement sur son siège, et se trouva ainsi presque à leur niveau :

— Bien le bonsoir, dit-il en ôtant très respectueusement sa casquette. Excusez, messieurs, les gens d'ici sont si bêtes qu'ils ne savent même pas conduire.

Et il fouetta son cheval avec une jubilation extraordinaire, partagée par le palefrenier et les filles d'auberge.

Mais, en se mettant au lit, il eut un léger accès de repentir, qui se formula à peu près ainsi :

— Allons, Philosophe, tu n'as pas été philosophe, mon garçon! C'est justement quand ils disaient du mal de toi que tu les as culbutés...

Sur quoi, il s'endormit avec la sérénité d'un criminel endurci.

BERNADILLE.

La suite prochainement.

UNE PAGE DE L'HISTOIRE FINANCIÈRE DE LA RÉPUBLIQUE

LES VICTIMES DE DÉCEMBRE 1851

Le remarquable travail budgétaire de la droite de la Chambre signalait l'an dernier les résultats du gaspillage financier, érigé en système par le gouvernement, avec la complicité des Chambres; il serait intéressant de rechercher les mesures qui ont concouru à la ruine de nos finances, et les différentes catégories de personnes qui s'en sont disputé les lambeaux.

Une des premières qui frappent le regard lorsque l'on ouvre cet effrayant budget, accru en huit années de près d'un demi-milliard par les convoitises républicaines, est celle des victimes du coup d'État. Nous allons rapidement en retracer l'historique, avant d'examiner les titres de ceux qui figurent à ce colossal émargement.

Le 27 février 1879, MM. Talandier, Barodet, Daumas, Dréo, Maigne, Turigny, Tiersot, Favand, Louis Blanc, Bertholon, Cantagrel, Benjamin Raspail, Ed. Lockroy, Mathé, Costes, Bel (Savoie), Émile Brelay, Greppo, Clémenceau, Germain Casse, députés, déposaient sur le bureau de la Chambre une proposition de loi, ainsi conçue :

« Article unique : Une commission d'enquête parlementaire, composée de onze membres, sera nommée par la Chambre, à l'effet de rechercher, parmi les citoyens, victimes du coup d'État du 2 décembre 1851, ceux qui, ayant été atteints dans leur position, dans leur fortune ou dans leurs moyens d'existence, ont droit à une indemnité. Cette commission soumettra des propositions à la Chambre, qui statuera définitivement. »

Cette proposition s'appuyait sur la nécessité de remplir un acte de justice trop longtemps attendu : « Nul gouvernement n'ayant été, disait-on, au même degré que la république, clément envers ses

ennemis, et rigoureux envers ses amis. » Les listes de révocation dans toutes les administrations, celle des créations d'emplois nouveaux, l'énorme augmentation du chiffre des pensions civiles, pourraient suffire à laver de ce reproche le gouvernement de la république, mais la Chambre a voulu l'effacer plus complètement encore, et nous allons tâcher de concourir avec elle à cette œuvre.

Le 8 mars 1881, M. Waldeck-Rousseau déposait son rapport sur cette proposition de loi. Après avoir fait un sombre tableau des rigueurs de la répression, il concluait en demandant de voter « une *récompense nationale* à ces courageux défenseurs de la loi », une réparation proportionnée à la peine soufferte. Il proposait trois catégories basées sur celles adoptées par les commissions mixtes, attribuant d'après la gravité de la peine encourue des pensions de 1200, 800 et 400 francs. L'examen des droits des intéressés serait fait par des commissions départementales, présidées par le préfet et composées de trois conseillers généraux et de trois commissaires choisis parmi les intéressés et par eux, car « il est à prévoir, disait M. Waldeck, qu'un certain nombre de ces demandes peuvent n'être pas justifiées ». On pourrait enfin, en dehors des pensions et sans cumul possible, donner aux réclamants des perceptions, des débits de tabac, des concessions en Algérie.

L'avis de la commission du budget, dans laquelle figuraient MM. Brisson, Hérault, Louis Legrand, A. Proust, Bardoux, etc., fut favorable, et fixait à 5 millions l'émission des rentes nécessaires au service de ces pensions. Le 31 mars 1881, la discussion du projet s'ouvrit devant la Chambre, qui l'accepta sans coup férir. Seul, le mot de *récompense nationale* fut trouvé « excessif » par la majorité, « scandaleux » par la minorité; mais on éleva néanmoins le crédit de *quatre à six millions*, sur la proposition de MM. Margue et Marcou. D'urgence, le Sénat, sur le rapport de M. L. Faye, vota le projet, en fixant toutefois à 100 francs le minimum des pensions (7 juillet 1881), et la Chambre accepta cette modification, le 12 juillet 1881. Le 31 juillet 1881, la loi était promulguée. Le 4 novembre de la même année, la proposition Escarguel, prorogeant au 31 janvier 82 les délais pour la production des pièces constatant les droits des victimes, fut votée ainsi qu'une distribution provisoire de secours aux victimes [1].

Cependant les demandes affluaient. Toutes « n'étaient peut-être pas justifiées »; mais celles admises dépasseraient sûrement les crédits votés. Aussi, ce qui était facile à prévoir, une demande d'augmentation de crédits fut déposée par MM. Roselli-Mollet,

[1] Loi promulguée le 20 décembre 1881.

Bovier-Lapierre, etc., pour les élever de 4 millions. Le 2 mars 1882, M. Jules Roche déposait un rapport concluant au vote de l'augmentation de crédits... d'après le chiffre des pensions concédées. On en a demandé, disait-il, 25 409 francs et on en a concédé 19 860, se montant ensemble à un total de 10 016 052 francs. Si on ne votait pas ce crédit, on serait obligé de descendre au-dessous du minimum du taux des pensions, fixé à 100 francs. Nul ne fit observer que l'on pouvait facilement réduire le nombre des pensions de 1200 francs, si libéralement concédées, ou, tout au moins, restreindre le nombre des pensionnés. Le projet fut ajourné le 7 mars, puis pris en considération le 12 juin, et enfin voté le 20 juillet, en y adjoignant la publication à l'*Officiel* des noms des victimes. Cette clause effraya à juste titre quelques sénateurs pensionnés ou ayant trop largement usé de leur influence en faveur de leurs électeurs, et on la supprima (29 juillet 1882). Le 31 juillet, la Chambre, sur le rapport de M. Ribot, acceptait la loi votée par le Sénat, repoussant l'inscription à l'*Officiel* des pensionnés et aussi celle des membres des commissions mixtes que réclamait M. Jolibois, pensant, avec raison, qu'il eût été instructif de voir figurer parmi les membres de ces commissions plusieurs députés de la majorité, qui avaient voté des pensions aux victimes de leurs sentences. Cette décision était inutile du reste en ce qui concerne les noms des pensionnés, toute concession de pension devant être publiée nominalement au *Bulletin des lois*.

Il était aisé de prévoir que l'on ne s'en tiendrait pas à ce premier succès, et que l'ère des crédits supplémentaires allait s'ouvrir pour les victimes du 2 décembre, comme pour les expéditions de la Tunisie ou du Tonkin, et autres placements des pères de famille de la majorité. Dès le 17 juin 1882, M. Goblet, ministre de l'intérieur, avait réclamé un crédit supplémentaire de 2 millions pour les victimes. Seul, M. Bourgeois, au nom de la minorité, essaya de résister : « Quand il s'agit des victimes du 2 décembre, s'écria-t-il, on ne trouve jamais qu'on ait fait assez. Mais, après que la Chambre, dans sa dernière séance, a refusé 40 000 francs à l'agriculture, dont personne ne méconnaît les souffrances, je m'étonne qu'on vienne réclamer un nouveau crédit, et je déclare que je voterai contre. »

Ces sages paroles ne rencontrèrent malheureusement pas d'écho. On vota le crédit, le 23 novembre 1882. Mais ce n'était pas assez de s'occuper des victimes déjà pensionnées, les commissions départementales n'avaient pas fait assez, au gré de quelques membres de la commission supérieure, pour leurs départements, et, le 29 juillet, MM. Goblet et L. Say proposaient de prélever sur les

2 millions, si libéralement votés, une indemnité de 100 000 francs de rente pour les pétitionnaires évincés à tort par les commissions départementales. La Chambre et le Sénat acceptèrent sans hésitation cette proposition nouvelle. Cette même préoccupation devait se reproduire encore sous l'action du souci électoral et de la crainte peut-être de manifestations indiscrètes de mécontentement. Le 20 décembre 1883, M. Jean David demandait que l'excédent des 8 310 000 francs inscrits au budget, pour 1884 comme pour 1883, fût distribué aux pétitionnaires injustement évincés. C'était créer encore une nouvelle classe de pensionnés, et l'on recula devant cette mesure.

Cette proposition ouvre toutefois, il nous semble, des horizons nouveaux sur cette question des excédents, résultat forcé des réversions de pension. On avait fait envisager au pays, en lui demandant ce nouveau sacrifice en faveur des victimes, un sacrifice temporaire, une partie de ces pensions viagères devant s'éteindre promptement, une autre partie devant être aussi vite considérablement diminuée par les réversions qui ne s'effectueraient que pour moitié et en ligne directe seulement. Il nous semble, au contraire, que ces pensions viagères prennent un caractère de perpétuité qui finira par leur faire acquérir au budget un droit de cité absolu, comme à toutes ces dépenses nouvelles, héritage des ministres qui se succèdent sans interruption aux affaires et à l'émargement.

Nous voyons, en effet, ainsi que le constatait M. Jean David, dans son amendement, le même crédit inscrit au budget pour 1884 comme pour 1883, alors que les réversions effectuées pour 1883 s'élevaient, au 13 juin 1884, à 45 725 francs. Je veux bien que l'on n'ait pu, au moment du vote du budget de 1884, connaître exactement le chiffre des réversions pour 1883, et l'imputer intégralement sur le crédit affecté aux victimes pour l'exercice suivant ; on aurait peut-être pu, cependant, apprécier la moyenne des réversions. Mais ce qui pouvait s'excuser pour 1884 aurait été inexplicable pour le budget de 1885, auquel on voit figurer pour un chiffre de 8 200 000 francs les pensions aux victimes de décembre, avec une diminution de 110 000 francs sur le chiffre de 1884, ce qui prouve notre thèse. Dans le projet de budget de 1886, c'est un crédit de 7 800 000 que l'on demande, et par conséquent une diminution de 400 000 francs. Ceci devient à son tour inexplicable ; on n'est plus en présence d'une moyenne de réversions calculée strictement; c'est l'arbitraire absolu. C'est vouloir fatalement rendre nécessaires des crédits supplémentaires, ou accuser naïvement l'emploi antérieur, pour les dépenses, de ce système de majoration si heureusement appliqué aux recettes.

C'est toujours un nouvel exemple de ce manque de sincérité que la minorité signalait à la Chambre, l'an dernier, comme un des vices les plus graves du budget de 1885.

Mais, quel qu'en soit le chiffre, on ne peut demander aux contribuables de pareils sacrifices, que ne justifie pas l'intérêt qui doit s'attacher à ces victimes dont les titres méritaient un examen plus sérieux.

II

Le contrôle des droits des victimes fut absolument illusoire : la composition des commissions départementales l'indique assez. Trois conseillers généraux, pris le plus souvent par les préfets parmi ceux qui s'étaient fait un titre des persécutions de l'empire pour briguer les suffrages de leurs concitoyens; puis trois délégués choisis par les victimes et parmi elles : tels étaient les juges devant lesquels elles avaient à justifier de leurs droits, et dont la bienveillance leur était d'autant mieux acquise qu'ils devaient souvent commencer par se pensionner eux-mêmes. Le contrôle supérieur était plus indulgent encore : il suffit de citer les noms des membres de la Commission pour s'en assurer.

Le décret du 14 février 1882 nommait :

Président : M. Goblet, ministre de l'intérieur.

MM. Victor Hugo, sénateur (Seine);
Schœlcher, sénateur inamovible;
Pin Elzéar, sénateur;
Massé, sénateur (Nièvre);
Madier de Montjau, député (Drôme);
Greppo, député (Seine);
Dethou, député (Yonne);
Chauffour, conseiller d'État;
Berger, conseiller d'État;
Georges, conseiller à la cour des comptes;
Le Guay, directeur des affaires communales et départementales au ministère de l'intérieur;
Cazelles, directeur de la sûreté;
Vetelay, directeur des affaires criminelles et des grâces, au ministère de la justice;
De Roussy, directeur général de la comptabilité publique, au ministère des finances;

Secrétaire : M. Joffroy, chef du 1er bureau, à la direction de la sûreté générale.

Les sénateurs et députés membres de cette Commission, et dont plusieurs avaient joué des rôles dans les événements de 1851, de-

vaient être d'autant plus disposés à l'indulgence en faveur des victimes du coup d'État, que l'intérêt électoral se joignait pour eux à celui des victimes. Aussi voyons-nous spécialement favorisés les départements qui comptaient des députés ou des sénateurs parmi les membres de la Commission supérieure. C'est ainsi que la Drôme, par les soins de M. Madier de Montjau, bénéficie de 385 075 francs de pensions. Une seule commune, celle de Chavannes, recueille en pensions une somme bien supérieure à celle de ses impôts. On voit, dans la liste des pensions de la Drôme, de prétendues victimes qui avaient une douzaine d'années au moment du coup d'État, d'autres déjà pourvues d'emplois rétribués, un préfet, etc. M. Dethou, député de l'Yonne, qui a commencé par se pensionner lui-même de 800 francs, a favorisé singulièrement sa circonscription d'abord et ensuite son département qui recueille 271 950 francs de pensions. La Seine était assez bien représentée pour ne pas être moins bien traitée que la Drôme.

Dans les commissions départementales, les mêmes influences se faisaient ressentir, et les conseillers généraux qui en faisaient partie ne se sont pas toujours oubliés dans la répartition des pensions. Nous pouvons citer, parmi les conseillers généraux pensionnés, MM. Brémond Ernest (Bouches-du-Rhône); Moreau (Côte-d'Or); Anterrieu (Hérault); Foulard (Sarthe). On relève également sur les listes des pensions des noms de préfets, présidents de ces commissions, tels que MM. Spuller, préfet d'Amiens; Vernhes, préfet de Gap. Nombre de députés et de sénateurs, qui faisaient peut-être partie des commissions comme conseillers généraux, ne se sont pas contentés de l'indemnité parlementaire. On relève, entre autres noms, sur les listes publiées en 1882 et 1883, les noms de

MM.	Achard,	député	de la Gironde,	pension de	1000	francs.
	Caduc,	id.	id.	id.	1200	—
	Buvignier,	id.	de la Meuse,	id.	1000	—
	Martin Nadaud,	id.	de la Creuse,	id.	1000	—
	Duportal,	id.	de la Hte-Garonne,	id.	1000	—
	Talandier,	id.	de la Hte-Vienne,	id.	1000	—
	Dethou,	id.	de l'Yonne,	id.	800	—
	Vernhes,	id.	de l'Hérault,	id.	600	—

Nous pourrions citer encore d'autres noms de députés, mais l'absence d'indications de qualité, pour un certain nombre d'entre eux, pourrait nous faire commettre des erreurs. Leur inscription, dans d'autres départements que ceux dont ils sont les élus, est éga-

lement une source de difficultés. On ne peut s'empêcher pourtant de constater dans leurs départements d'étranges similitudes de noms qui prouvent tout au moins que leurs familles n'ont pas été oubliées. C'est ainsi que nous relevons dans la Nièvre, dont M. Massé est sénateur, le nom de Massé François, Cosne-sur-Loire, 600 francs de pension. Dans la Gironde, à la suite du nom de M. Caduc, député, nous trouvons celui de Élisabeth-Mathilde Caduc, veuve Gravier, 500 francs.

Dans le Var, qui compte parmi ses députés MM. Daumas, Charles Brun, Maurel, Jules Roche, nous trouvons un Charles Brun, pensionné de 800 francs, des Daumas, des Maurel, des Roche, originaires des mêmes localités que ces députés.

Dans les Ardennes, M. Neveux, député, a un homonyme pensionné de 800 francs.

Dans la Haute-Saône, M. Jouve, Louis-Auguste, de Craponne, est pensionné de 1000 francs; M. Jouve, député, porte le même prénom.

Dans la Meuse, à la suite du nom de M. Buvignier, député, pensionné de 800 francs, nous relevons ceux de M[mes] Buvignier, veuve Buvignier, et Buvignier, veuve Cammay, veuve et fille de victimes inscrites pour des pensions de 700 et de 300 francs.

Dans l'Hérault, qui a parmi ses députés MM. Combescure et Tarbouriech, plusieurs pensions sont concédées à des personnes portant le même nom et originaires du même lieu.

De véritables enquêtes locales seraient nécessaires pour reconnaître la mesure des droits et l'étendue de ces répartitions; mais il est permis d'avoir des soupçons sur leur nature, quand on vérifie les titres de quelques-unes de ces victimes.

Ce que nous avons dit des représentants de la Chambre pensionnés, peut se dire également des sénateurs, qui mériteraient aussi une liste plus complète et parmi lesquels nous citerons :

MM.	Lelièvre,	sénateur	d'Alger.
	Oudet,	id.	du Doubs.
	Pomel,	id.	d'Oran.
	Le Monnier,	id.	de la Sarthe.
	Germain Vallier,	id.	du Rhône.
	Fayard,	id.	de la Drôme.

Du moment où le cumul était admis, partout on a voulu profiter de cette aubaine, et les droits aux fonctions déjà obtenues sont devenus des titres aux pensions. On voit figurer sur les listes des fonctionnaires de tous ordres : administration, magistrature nou-

velle, emplois de tous sortes rétribués par l'État. Les listes des juges de paix et des commissaires de police rempliraient plusieurs pages, et M. Le Trésor de la Rocque qui signalait déjà quelques uns de ces faits, dans son intéressant ouvrage « sur les finances de la république », aurait pu un peu plus tard en signaler bien d'autres encore, car les concessions de pensions n'étaient pas terminées. La désignation des qualités officielles tient lieu bien souvent de l'indication d'âge ; mais, quand elle est donnée, on se trouve parfois en présence de victimes singulières. Ainsi le sieur de Langautier, sous-préfet de Quimperlé, pensionné comme victime personnelle, avait deux ans au moment du coup d'État, qui n'a pu briser sa carrière. Nombre d'autres victimes avaient de douze à seize ans au moment du coup d'État, d'autres encore n'étaient pas nées. Dans la liste de la Seine-Inférieure, par exemple, figure un jeune homme de vingt-sept ans pour une pension de 1000 francs.

Bref, c'est la dilapidation la mieux organisée, et la dilapidation sans contrôle possible, puisque les intéressés avaient le droit de répartition et le jugement en dernier ressort. Si un contrôle sérieux et honnête avait pu avoir lieu, on eût certainement éliminé de ces listes ces défenseurs de la loi, selon l'expression du rapport de M. Waldeck, qui, sous prétexte de la faire respecter, ne profitaient du trouble de cette époque que pour satisfaire leurs instincts criminels ou leurs haines privées ; ces défenseurs de la loi qui assassinaient ou volaient dans l'Ain, dans la Nièvre, dans la Drôme, dans l'Allier, dans l'Hérault, dans le Var, dans tous ces départements enfin où une loi les invitait, il y a deux ans, à se réunir pour se conférer à eux-mêmes des récompenses nationales.

Nous n'avons point ici à apprécier le coup d'État au point de vue de la légalité constitutionnelle, nous avons seulement à envisager les faits individuels et les actes sans nous préoccuper du mobile. Quelle qu'ait été la pensée des chefs, qui, dans les départements, organisaient l'insurrection, ils n'en sont pas moins responsables des crimes qu'ils ont laissé commettre alors qu'ils pouvaient les empêcher. On les a récompensés : on ne pouvait se refuser à accorder les mêmes faveurs à ceux qui, sous leurs ordres, avaient pris une part active aux excès de décembre 1851.

Cette nouvelle catégorie de victimes, celle des chefs de bande et des assassins pensionnés demandait un contrôle sérieux, et qui pût être incontesté. Aussi n'aurions-nous point voulu puiser dans ces ouvrages que le nom de leurs auteurs suffirait à faire accuser de partialité, ni dans ces histoires locales où certains faits, même criminels, ont été entourés de couleurs trop vives ou trop effacées. M. Eugène Ténot, rédacteur du *Siècle*, fit paraître, en 1868, sous

le titre de *la Province en décembre* 1851, un ouvrage destiné à disculper le parti républicain, les insurgés de 1851, ainsi qu'il les nomme, des excès qu'on leur reprochait. Il est certain que, malgré un désir réel d'impartialité, M. Ténot exagère souvent le rôle de défenseurs de la loi qu'il attribue aux insurgés, et arrive ainsi à excuser, à justifier presque, des délits de droit commun et des crimes avérés : mais par cela même son livre doit être moins suspect d'avoir forcé les couleurs. Aussi lui avons-nous emprunté les principaux faits criminels qu'il relate en les réprouvant, afin de contrôler les noms de leurs auteurs avec la liste des pensionnés de décembre, craignant de rencontrer de trop nombreuses coïncidences. Nos prévisions n'étaient que trop fondées. En dehors des républicains influents, chefs des bandes d'insurgés et que M. Ténot excuse, les considérant comme irresponsables de faits qui sont des malheurs inévitables dans la défense des causes les meilleures, on retrouve sur les listes des pensionnés, à côté des noms de ces chefs, ceux de nombreux condamnés pour crimes de droit commun que M. Ténot flétrit énergiquement dans son livre, imprimant ainsi par avance une tache ineffaçable à ceux qui ont jugé ces assassins dignes d'une récompense nationale.

Nous allons suivre avec M. Ténot les principaux de ces faits, dont nous avons contrôlé l'exactitude dans les procès-verbaux des séances des conseils de guerre insérés dans la *Gazette des Tribunaux* de 1852.

A Bonny-sur-Loire (Loiret), un gendarme est assassiné par un ouvrier nommé Édouard Mallet, avant d'avoir résisté seulement aux injonctions de la bande dont Édouard Mallet faisait partie avec son frère Gustave. La condamnation du conseil de guerre pour ces faits vaut au premier une pension de 1200 francs, au second une de 800[1]. Dans l'Ain, une bande de Bagé-le-Châtel tue trois gendarmes, aussi Bagé-le-Châtel participe-t-il largement aux pensions distribuées. Quatre réfugiés politiques qui arrivaient de Suisse pour prendre part à l'insurrection, Pothier, Perrin, Charlet et Champin Barthélemy, rencontrent à Seyssel deux douaniers qui veulent les arrêter. Ils tuent l'un d'eux, le douanier Guichard, et blessent grièvement son camarade Rodari, accouru à son aide. Charlet, qui avait criblé de coups de lime Guichard déjà blessé, est condamné à mort et exécuté. Nous n'avons pu, faute d'indications suffisantes de prénoms et de lieux d'origine, retrouver, d'une façon certaine, les noms de ces assassins sur la liste des pensionnés, sauf pour Barthélemy Champin, désigné comme originaire

[1] Les assassins de Montargis sont également pensionnés.

de Vienne (Isère), où il avait été déjà condamné en 1848. Nous retrouvons sur la liste des victimes de l'Isère une jeune femme inscrite pour une pension de 500 francs, à Vienne, comme fille de Barthélemy Champin, décédé. M. Ténot, après s'être attristé sur l'horreur de la scène de Seyssel, s'écrie ensuite : « La mémoire de Charlet, guillotiné pour avoir défendu la république, sera pieusement conservée ! » La république reconnaissante s'est en effet souvenue de ces malheureuses victimes.

Dans la Nièvre, ce fut bien pire encore. L'insurrection, mieux organisée, comptait de nombreux chefs : Millelot et ses deux fils, Dapoigny, Andryes, Sougères, Casimir Gonnat, docteur Victor Belin, Jacques Foubard et ses trois fils, l'instituteur E. Robert, Conneau. Les chefs étaient désireux, paraît-il, d'assurer l'ordre dans leurs manifestations pacifiques. Et cependant, déchaînés par eux, les insurgés se livrent à la satisfaction de leurs rancunes privées ou de leurs haines de secte et de parti. Ces hommes d'ordre, les Millelot, par exemple, se trouvent en tête des bandes qui donnent l'assaut à la gendarmerie de Clamecy, assassinent et mutilent les malheureux gendarmes, coupables d'avoir auparavant rempli strictement leur devoir. Les hommes d'ordre sont encore là, quand, à Pousseaux, on assassine chez lui M. Bonneau, un vieillard, désigné d'avance par sa haine de la république. Leurs soldats méconnaissent même les hommes de leur parti : un républicain, M. Mulon, est assassiné ; un autre encore, M. Poulain, est assailli la nuit et grièvement blessé. Ce sont leurs bandes encore qui tentent d'assassiner un vieillard, M. Vernet, curé d'Arthel, après lui avoir fait subir d'indignes traitements, qui pillent les octrois pendant que leurs chefs *empruntent* aux caisses publiques l'argent destiné à solder les assassins.

A Neuvy-sur-Loire, le curé, M. Vilain, est grièvement blessé d'un coup de feu.

Les chefs de ces bandes ne devraient-ils encourir aucune responsabilité dans les crimes qu'ils avaient tout au moins laissé accomplir? Loin de là, leurs condamnations par les conseils de guerre deviennent des titres à la récompense nationale, et nous trouvons en tête des listes :

Numa Millelot,	pension de	1200	francs.
Alexandre Foubart,	id.	1000	—
Enfants de Jacques Foubart,	id.	1200	—
Enfants de Pierre Foubart,	id.	1200	—
Vrain Foubart,	id.	1200	—
Ernest Robert,	id.	800	—

Enfants Gonnat,	pension de	1200	francs.
Ernest Bellin fils,	id.	600	—
Louis Dapoigny,	id.	200	—

Après eux, ce sont les simples soldats condamnés par les conseils de guerre pour assassinats ou tentatives d'assassinats.

Assassinats des gendarmes de Clamecy.	Basile Guillien,	pension de	1200 fr.	condamnés par le Conseil de guerre.
	Aventin Cornu,	id.	1200	
	François Cornu,	id.	1200	
	Casimir Gonnat,	id.	1200	
	Enfants de Delume-Durand,		1200	

Assassinat de M. Bonneau.	Germain Cirasse, guillotiné.			
	Ses deux filles,	pension de	800	francs.
	Sa veuve,	id.	800	—

Le sieur Gallou, dit Daumé, assassine deux paysans qui fuyaient l'insurrection, pour n'y être pas enrôlés. Ses deux enfants sont pensionnés de 400 francs chacun : Gallou Nicolas et Gallou Jeanne, femme Lault.

A l'enterrement des gendarmes de Clamecy, un menuisier, nommé Trotet, blesse d'un coup de ciseau un brigadier de gendarmerie. Ses enfants sont pensionnés de 500 francs chacun.

Nous aurions voulu pouvoir citer les noms des autres assassins des gendarmes de Clamecy, qui doivent être également pensionnés; des similitudes de noms nous en empêchent. Le nom de Cuisinier, par exemple, qui fut guillotiné pour avoir frappé, ainsi que Rollin, le gendarme Bidan de dix-huit coups, ne figure pas sur la liste de la Nièvre, mais on le retrouve sans indications suffisamment précises dans un autre département. La liste de ces victimes serait du reste trop longue à établir; mais d'après de tels exemples, on pourrait presque affirmer que tous les assassins de la Nièvre ont été pensionnés. Dans le Lot-et-Garonne, Darnospil, qui, avec Peyronni, dirigeait ces bandes coupables de plusieurs assassinats, reçoit une pension de 1200 francs.

Dans l'Hérault, M. Ténot nous signale avec une juste indignation « un épouvantable assassinat ». Un républicain, M. Maury, est frappé en pleine rue, sans motif, par le nommé Laurent, dit Choumac, et Cadelard l'achève de plusieurs coups alors qu'il gisait à terre. Laurent et Cadelard sont exécutés pour ce crime; et M. Ténot serait indigné, lui aussi, s'il avait vu avec nous, en ouvrant la liste de l'Hérault, y figurer les noms suivants :

Cadelard (Élisabeth-Toinette),	400 fr.	Enfants de Cadelard (André), exécuté le 13 août 1852.
Cadelard (Jean-Antoine),	400	
Cadelard (André-Henri),	400	

La même liste porte, sans observations ni indications, une veuve Laurent, pensionnée de 600 francs.

A Bédarieux, des braconniers, des ennemis personnels des gendarmes, viennent s'emparer d'eux et les assassinent lâchement alors qu'ils demandaient grâce. Malaterre Jacqueou, Salasc, Prosper Michel, Cazals, dit le Caboussut, prennent part à ces assassinats : autant de titres à la pension pour eux ou leurs enfants : Malaterre, 1100 francs; enfants de Salasc, 700; fils de Cazals, 600 francs.

Dans le Var, nouveaux assassinats de gendarmes, nouvelles pensions (Cuers). On arrête les diligences et on emprisonne des propriétaires inoffensifs à la Garde-Freisnet et à Vidauban; aussi les pensions y sont-elles plus nombreuses.

Dans les Basses-Alpes, le préfet est arrêté et blessé par un jeune homme, nommé Tourniaire; nouveau pensionné. Tous les chefs du mouvement, les Coste, Buisson, Escoffier, Jourdan, Ailhaud sont pensionnés, sans souci des excès commis par leurs bandes. Le but justifie tout. Dans l'Ardèche et la Drôme, on récompense le pillage des octrois de Crest et les assassins qui tuaient des sous-officiers sans défense. Il est vrai que l'on pourrait aussi signaler, dans ce dernier département, des victimes d'un nouveau genre et que l'on pourrait classer sous le nom de victimes de la peur, car elles n'ont d'autres titres à la pension qu'une disparition opportune pendant l'insurrection. Si la répression a été rigoureuse envers quelques-uns, combien de pensionnés pourraient invoquer leurs souffrances pour justifier la récompense? Dans les Basses-Alpes, par exemple, où 1463 pensions ont été accordées, sur 279 arrestations opérées, 260 mises en liberté étaient prononcées le 15 avril 1852. C'est assez dire combien peu les réparations ont été proportionnées aux peines déjà largement payées par les emplois de toutes sortes concédés aux victimes ou prétendues telles.

Si l'on avait été guidé par un sentiment de justice, au lieu d'être entraîné par le désir de glorifier l'insurrection, n'aurait-on pas dû pensionner aussi les Maury, les Mulon, tombés victimes de haines privées. Nous ne parlons, bien entendu, que des victimes républicaines, car c'eût été trop demander à la république, « si clémente pourtant envers ses ennemis », que de s'intéresser à ces infâmes réactionnaires civils ou militaires, lâchement assassinés parce qu'ils étaient connus comme hostiles au désordre. Ainsi que le disait un des assassins de décembre, en frappant un gendarme : « Il y en a

toujours trop », pour que la république ne conserve pas d'inquiétude.

Nous ne sommes pas, du reste, arrivés au terme de ces largesses faites aux assassins, aux dépens de leurs victimes. On venait à peine de voter les récompenses nationales de 1851 et leur distribution n'était pas terminée, que M. Cantagrel, le 28 décembre 1882, proposait d'accorder les mêmes indemnités aux malheureuses victimes des journées de Février. La majorité a trouvé pourtant que la saignée faite au budget était assez forte pour l'instant, et l'on ajourna une proposition que nous verrons probablement reparaître et confirmer. Notre siècle, si fertile en révolutions, comptait encore d'autres victimes; elles n'ont pas été oubliées, et M. Villeneuve signalait, le 13 décembre, 1883, à la reconnaissance nationale les victimes de 1830. Sa proposition fut heureusement rejetée.

Nous aurions pu signaler encore, à la suite de la liste que nous avons donnée des assassins pensionnés, une catégorie nouvelle et d'un intérêt plus récent encore, celle des victimes des Versaillais en 1871. Les Commissions n'ont pas cru que la participation aux assassinats de 1871 pût être une cause d'indignité aux récompenses conférées à ceux de 1851, et l'on peut voir figurer sur leurs listes la veuve de Millière (Puy-de-Dôme) fusillé en mai 1871 (pension de 600 fr.), des membres de la Commune, Miot (pension de 1200 fr.), Cournet (pension de 600 francs). On pourrait, en recherchant dans les listes, en retrouver d'autres encore. Cette inscription est une réponse à la proposition de M. Janvier de la Motte, qui demandait à la Chambre, le 18 juin 1882, de voter des pensions « aux gardes nationaux, militaires et agents blessés en 1871 », et qui fut repoussée, cela va sans dire. Les députés victimes du coup d'État étaient pourvus ainsi que leurs électeurs.

Il eût fallu des volumes pour signaler les anomalies qui se rencontrent dans ces listes, si difficiles à parcourir, et où des absences d'indications, voulues peut-être, empêchent de distinguer les plus révoltantes injustices, mais les faits que nous avons relevés suffisent amplement à faire juger le caractère de ces répartitions. Certains députés se sont ainsi créé, à peu de frais, des majorités dans leurs départements. Dans le Var, on a distribué plus de trois mille cinq cents pensions, c'est-à-dire une somme de plus d'un million (1 004 754). Il est peu étonnant que le rendement des impôts ne suffise plus à équilibrer le budget en présence de semblables prélèvements. Il est avéré, d'après les différentes histoires des journées de Décembre, que le mouvement insurrectionnel a été loin de se propager dans tous les départements et que la répression, par conséquent, n'a pu y sévir. Et

pourtant nous trouvons, d'après les listes officielles, que quatre-vingt-quatre départements, en dehors des provinces d'Alger et d'Oran, ont participé à la distribution des pensions. L'explication en est bien simple. Tous nos représentants républicains ont voulu faire profiter leurs électeurs de ces largesses destinées à assurer leur influence, et quand ils n'avaient pas sous la main des victimes de 1851, ils ont fait pensionner celles de 1871 ou de 1855, dans Maine-et-Loire, par exemple. Le 5 août 1855, pendant la nuit, une bande armée se dirigeait vers la ville d'Angers, pour piller les habitants. Elle était organisée et conduite par les chefs d'une société secrète, *la Marianne*. Mais le complot avait été dénoncé, et la bande armée fut cernée à son entrée dans la ville. Peu de temps après, la cour d'assises de Maine-et-Loire condamnait les auteurs de cette tentative de pillage à main armée : Athibert, Botreau, Dorgigné, Léon Bellanger, etc. Parmi les défenseurs des accusés, se trouvait Me Allain-Targé, depuis député de la Seine et ministre. Il paraît s'être souvenu de ses anciens clients, car, parmi les victimes du 2 décembre, dans Maine-et-Loire, on voit figurer :

Léon Bellanger, pension de 600 francs.

Madelin (Marie-Françoise), veuve Dorgigné, pension de 500 francs.

Préanbert (Marie), veuve Botreau, pension de 400 francs.

Manceau (Marie), veuve Athibert, pension de 300 francs.

Cette dernière victime de *Décembre* est la veuve du chef de la bande. C'est, on le voit, une nouvelle et étrange catégorie de victimes que celle des « condamnés de *la Marianne* ». Pour que Maine-et-Loire pût participer à la distribution, il fallait bien trouver des victimes! Et les condamnations encourues, à quelque titre que ce fût, sous le régime abhorré, sont devenues des titres à la récompense nationale.

Quand les condamnations n'ont pas servi de prétexte à la récompense, elles viennent parfois la justifier ensuite, et l'on pourrait faire d'instructives enquêtes sur la moralité des « victimes ». Dernièrement encore, tous les journaux retentissaient de la triste célébrité d'une victime de Décembre, que la mort vient de dérober à la sentence de la cour d'assises. Le docteur Vigouroux, le « faiseur d'anges » de Langogne, nommé depuis quelques années juge de paix à Langogne (Lozère), recevait en outre une pension comme « victime du 2 décembre ». C'est un exemple frappant du soin scrupuleux avec lequel la République a su choisir ses magistrats et décerner ses récompenses. Depuis longtemps déjà, le docteur Vigouroux vivait maritalement avec sa nièce, et se rendait chaque année coupable d'un nouvel infanticide, qu'il couvrait de son double caractère de médecin et de juge. La cour d'assises du Gard a cru

devoir acquitter sa complice, et c'est peut-être encore une intéressante veuve qui bénéficiera de la pension du malheureux docteur. Est-ce vraiment « un acte de justice trop longtemps attendu », que la récompense qui a été rechercher de semblables victimes?

Nous pouvons ajouter en terminant que la répartition du crédit supplémentaire de 60 000 fr. attribué aux victimes, par la loi du 7 août 1882, s'est faite dans les mêmes conditions. Nous y avons relevé, entre autres singularités, une victime personnelle qui avait seize ans au coup d'État, et bénéficie de 800 francs de pension. On pourrait sans doute y rencontrer aussi de doubles emplois semblables à celui qui s'est produit pour le sieur Friolet, commissaire de police à Orléansville, pensionné de 800 francs comme victime, et de 100 francs comme fils de victime. Un de ses collègues, le sieur Lobis, commissaire à Pau, avait deux ans au moment du coup d'État (pension de 600 fr.).

On voit que l'on ne peut reprocher à la république d'avoir été « rigoureuse envers ses amis », et M. Waldeck-Rousseau en conviendrait lui-même. Le chapitre du budget, affecté aux victimes du coup d'État, peut se résumer en quelques mots : répartition aveugle ou intéressée, cumul éhonté, gaspillage scandaleux, récompense à l'assassinat! Le budget de 1885 accusait déjà un déficit de plus de 300 millions : on est en droit de se demander, devant le gaspillage constaté dans un des plus minimes de ses chapitres, quel est le déficit que nous réserve le budget de 1886 et quel gouffre nouveau va s'ouvrir pour achever d'engloutir cette richesse financière si enviée autrefois, si compromise maintenant.

Baron H. de Larnage.

LE SALON DE 1885

I

Les hommes qui dépassent aujourd'hui la trentaine et qui suivent avec attention, depuis quelques années, le mouvement des arts en France, ont vu s'ébaucher et voient se consommer un fait capital : à savoir, le définitif abandon par nos artistes de la convention plastique issue de la Renaissance italienne et le retour très net de l'École française au principe français par excellence, à l'observation directe de la vie. Une grande évolution s'achève, qui rend à lui-même notre esprit national un temps égaré. Nous avons à parler ici d'un beau Salon, plein de jeunesse et de vaillance, où ce que j'indique d'un trait éclate à la lumière; d'un Salon, où les anciens efforts se décèlent aux résultats heureux et où les peintres, bien autrement avancés que les statuaires, se montrent détachés des traditions vaines, épris des scènes de nos mœurs. Je ne prétends pas que les chefs-d'œuvre y abondent; j'affirme que l'exposition résume, en son ensemble, les hautes tendances du présent, servies par une richesse de talent que notre pays n'avait pas connue encore. De quelque côté que je me tourne, un art vivant frappe mes yeux et cet art est vraiment à nous. Le terrain miné des vieilles écoles s'est affaissé sous les pieds des jeunes hommes déterminés à marcher en avant; ils ont cherché un terrain solide et les voilà poussant à travers la réalité vivante. Sur quoi se fondait cet art italo-romain qui a prévalu, chez nous, durant quatre siècles. au mépris de nos intimes aspirations? Sur une conception abstraite de la beauté. De là nos longs malentendus et l'oubli de nous-mêmes. L'abstraction, s'estimant toujours supérieure à *ce qui est*, engendre fatalement des formules et les perpétue; elle étrécit le point de vue de l'artiste en le voulant élargir; elle paralyse l'art en le réduisant à se répéter sans cesse; pour tout dire, elle subordonne tout essai de portée à un idéal académique, irrationnel et déprimant. Ainsi l'esthétique dérivée du concept d'une beauté essentielle, indépendante de l'expression humaine, est vouée à s'agiter dans le vide. Il s'ensuit que, forte d'une telle expérience, l'école

moderne en a dû, logiquement, venir à une seule méthode : l'honnête et simple méthode de l'observation, qui révèle à qui sait regarder l'inépuisable variété des choses. De même qu'au moyen âge et en tenant compte de la différence des idées et des procédés, nous mettons aujourd'hui la particularité caractéristique bien au-dessus de la pureté plus ou moins convenue des lignes. L'art que nous aimons est, avant tout, un art expressif et naturel. Qu'on nous peigne la rue ou le chantier, le boudoir ou la mansarde, la légende ou l'histoire, nous nous accommodons de tout, pourvu qu'on nous montre des personnages vrais en des actions vraies, dans des milieux vrais, éclairés de la même lumière qui nous enveloppe, respirant le même air que nous respirons. Donnez-nous la vérité, vous nous donnerez à la fois l'émotion et la pensée, si vous êtes un artiste. Un ouvrier au travail nous touche, une femme qui pleure nous émeut, tout ce qui nous entretient de notre humanité nous intéresse au dernier point. Qu'avons-nous à faire du reste? Certes, nous ne saurions proscrire absolument les évocations, lesquelles peuvent être humaines à souhait et nous prendre le cœur, mais le meilleur des peintres, en thèse générale, est celui-là qui rend le mieux ce qu'il a vu, l'homme qui souffre, la femme qui sourit, la maison qu'on élève, la rose qui s'ouvre et le temps qu'il fait. Ce que l'on a tiré de la vie garde la vie éternellement. Ce qui est sorti des vains mirages de l'imagination s'éteint comme feu de paille, noircit comme fumée ce qu'il atteint et s'envole au vent comme cendre.

Dans notre développement historique, deux influences ont agi sur nous tour à tour : l'influence flamande, à laquelle nous devons beaucoup, et l'influence italienne, qui a failli nous perdre. Que si l'on me demande de m'expliquer à ce sujet, je ferai remarquer, d'abord, que nous tenons aux Flamands par la communauté des origines, tandis que nous n'avons, avec les Italiens, presque point d'affinités. Je ne sais pourquoi nous passons pour un peuple de formation latine; nous sommes, en toute vérité, un agglomérat de Celtes autonomes et de peuplades généralement venues du Nord en grandes hordes. La conquête romaine nous a imposé une administration, mais les vainqueurs n'ont pas suffisamment colonisé les Gaules pour modifier notre race et changer notre esprit. Cela est rigoureux à tel degré, que le moyen âge élimine peu à peu les restes de civilisation antique qui nous demeurent ou — ce qui revient au même — les transforme absolument. Nous ne sommes ni des Romains ni des Germains : nous sommes des Gaulois croisés de Francs. Je ne veux pas revenir sur les considérations touchant cette matière qui ont trouvé place ailleurs : toutefois, il me sera

permis de compléter ici la thèse. Si l'action des Italiens nous a été funeste, c'est qu'elle mettait en conflit les tendances opposées de deux races différentes, l'une portée aux étalages plastiques, l'autre ne jouissant guère que de ce qui lui prête à penser. Au contraire, les Flamands, Gaulois comme nous d'origine, mais perfectionnés dans les arts avant nous, nous apportent des enseignements d'autant plus profitables qu'ils répondent mieux à notre tempérament.

On n'ignore pas que nous avons eu, à toute époque, avec les populations flamandes d'étroites relations. Une partie de leur territoire est prédestinée à devenir française et semble française par avance, mais c'est réellement de tous les points de Flandre que l'art flamand prend son essor? Est-il un produit spontané du pays? S'est-il dégagé des leçons des maîtres de Cologne? En tous cas, il a eu tout de suite ses caractères tranchés : l'amour de la vie individuelle; le souci de l'expression par le geste et l'attitude non moins que par la physionomie; le dédain de l'idéal qui ne résulte pas d'une indiscutable et tangible vérité; l'horreur des compositions enchevêtrées; le besoin d'associer à la figure humaine les choses de la nature extérieure, les plantes, le paysage, les animaux; une verve incroyable d'inventions familières, divertissantes, fantasques, satiriques, toujours parfaitement intelligibles... Au surplus, il se lève des décorateurs, des miniaturistes, des tailleurs d'images, non-seulement dans les Flandres, mais aussi dans le Hainaut, dans l'Artois, partout. On les appelle de tous les côtés, on les apprécie universellement; néanmoins ils ne font école qu'en France. A la fin du quatorzième siècle, Beauneveu travaille en Angleterre : ses œuvres y sont grandement admirées et nul Anglais ne marche sur ses traces. Lorsqu'il s'agit de décorer le dôme de Milan, Jacques Cavaël, d'Ypres, est mandé avec quelques Français dans la capitale de la Lombardie, et, malgré son mérite, il ne paraît pas avoir acquis aucun ascendant sur les Italiens. On trouve des Flamands à Naples, sous René d'Anjou : leur influence s'y étend peu et n'y dure point. Un fait plus significatif encore, c'est que l'illustre Antonello de Messine, qui est venu à Bruges demander des conseils à Jean Van Eyck ou à Roger Van der Weiden, ne peut entraîner ses compatriotes dans la voie de minutieuse sincérité qu'il suit avec gloire. En France — et uniquement en France — les artistes flamands rencontrent des élèves et des émules en même temps que des admirateurs. Bœderlam et Claux-Sluter, l'un peintre et l'autre statuaire de Philippe le Hardi, ont fondé cette école de Dijon, qui dote la Bourgogne d'œuvres superbes. Le peintre du roi Charles V, Jean de Bruges, est fort écouté. De même Beauneveu, de même Jacquemart de Hesdin. Si notre Jean Foucquet n'est pas

le disciple des Flamands, il est leur parent si proche, que Pol de Limbourg continue sans disparate une série de ses miniatures, laissée inachevée. Le point de départ de nos Clouet, c'est l'atelier de Memling. Pour abréger, les connaisseurs d'Italie sentent si bien que Flamands et Français sont tourmentés des mêmes visées, possédés du même ardent désir de fixer la réalité vivante et pensante, qu'ils les nomment également : « *Galluci!* — des *Français!* »

Veuillez envisager avec moi deux ou trois miniatures de la Bible de Vandetten : elles sont frappées du sceau d'une observation simple et saine qui ne marquera jamais les compositions des Italiens. Ayant à représenter des scènes historiques, l'auteur les peint au naturel, comme elles pourraient se passer devant lui, sans se mettre en peine d'archéologie le moins du monde. Ici, j'aperçois l'Arche sainte portée, rustiquement, sur un char à bœufs : conception populaire, inspirée de la réalité et d'une poésie d'autant plus pénétrante. Là, c'est le *Jugement de Salomon;* on va baigner l'enfant que les deux femmes se disputent, et la vraie mère plonge sa main dans l'eau pour s'assurer qu'elle n'est point trop chaude : profonde et délicate révélation de l'amour maternel. Ailleurs, dans la *Fuite en Égypte*, des soldats, à la poursuite de la sainte Famille, s'arrêtent à interroger des moissonneurs : imagination neuve et pittoresque à ravir, sortie du vif des choses. Je prie qu'on examine, en second lieu, quelques-unes des peintures exquises exécutées par Pol de Limbourg pour les *Heures du duc de Berry :* par exemple, *la Fenaison* et *les Semailles*. Trois paysans, là-bas, vêtus de braies, coiffés de chapeaux contre les rayons du soleil, rasent, à grands coups de faux, l'herbe du pré; et deux faneuses, près de nous, ramassent le foin, au râteau, et le tassent, à la fourche, par meulettes régulières. Ce n'est pas ici une allégorie d'école; c'est la réalité même de la fenaison, serrée d'aussi près qu'il a été au pouvoir de l'artiste. Chaque mouvement est saisissant de justesse; l'action de la faux sur l'herbe, cherche à s'indiquer; la probité de l'observateur s'atteste, enfin, aux moindres détails rendus par le trait typique. Les *Semailles*, pourtant, ont, à mon avis, un charme bien supérieur. Un paysan suit lentement les sillons, jetant à pleines mains les graines qui remplissent son tablier, imprimant ses pas sur la glèbe fraîche, tandis que son compagnon, à cheval et le fouet en main, laboure des pointes de la herse le sol ensemencé. Est-ce tout? Eh! non! voyez : là où le froment est tombé, les oiseaux accourent voletant, caquetant, becquetant. Ils viennent, les effrontés pillards, en folles bandes, légers et bruissants, et le semeur n'y prend garde. La herse, au demeurant, mord la terre sous le poids d'un gros moellon. On aura de la semence tant qu'il faudra; je vois

le sac aux graines dans un coin, auprès du petit baril où les ouvriers boivent. Tant pis pour qui reste insensible à la belle intimité de cet art sans équivoque, sans déclamation! Il est français autant que flamand, ou plutôt c'est l'art des Gaules affranchies, nourri des mêmes idées que la statuaire du moyen âge, coutumière de tailler dans les pierres vives de nos monuments les humbles et parlantes scènes de nos mœurs. Mais que, sur ces entrefaites, une brise italienne nous souffle au visage, adieu la candeur primitive! Voulez-vous être gracieux, héroïque, sublime, délicat? Nous avons, pour tout cela, des formules à votre service. Remplaçons la naïveté par la science; laissons-nous glisser de la science à la convention : c'est parfait. Le Flamand se pervertit, le Français s'abdique. Il est au-dessous de nous de peindre des laboureurs, des faneuses ou des buveurs. Peignons *Daphné changée en laurier*, puisons nos sujets dans les *Métamorphoses* d'Ovide, multiplions les allégories à tournure académique. Le tour est joué; l'influence italienne, antifrançaise, supplante l'influence gallo-flamande. Notre franche nature s'étouffe, et Dieu sait après combien de temps et par quels efforts elle se ressaisira!

Je ne voudrais pas exagérer des assimilations qu'il serait, d'ailleurs, facile d'accentuer par des rapprochements d'anciennes œuvres littéraires. Il me suffit d'avoir témoigné, en passant, de nos véritables parentés et d'avoir opposé nos primordiales tendances de réalistes logiciens au dilettantisme des méridionaux, amis des lignes combinées, et préférant de beaucoup ce qu'ils jugent élégant à ce qui est vrai. On prête à Raphaël cette maxime singulière : « Il faut rendre la nature non comme on la voit, mais comme elle devrait être. » En vertu d'un tel principe, on n'a le droit de peindre un bossu qu'en le redressant, et un borgne qu'en lui restituant son œil. Que le maître d'Urbin ait prononcé le mot ou non, la formule est à retenir, car elle définit en perfection, l'esthétique idéaliste, italienne, diamétralement contraire à notre rationalisme originel. Par suite, lorsque les théoriciens actuels de l'idéalisme nous viennent soutenir que les jeunes artistes de l'école de l'observation désertent la voie des maîtres, je réponds qu'ils quittent simplement la voie des maîtres de l'Italie pour rentrer dans le libre giron des ancêtres flamands et français. Et certes, ils ont raison.

Bien souvent, au musée du Louvre, il m'arrive de contempler longuement les chefs-d'œuvre aigus des primitifs des Flandres, de dévisager les portraits à vif de l'école de Clouet et de pousser, ensuite, jusqu'à cette salle de dessins français du seizième siècle, presque entièrement tapissée de portraits d'hommes et de femmes, portant sur leur face et dans leurs yeux le reflet de leur

temps, le secret de leur existence. Dès que je m'arrête, ensuite, aux productions des âges suivants, je pense avoir changé de pays encore plus que d'époque. Eh quoi! En un petit nombre d'années, l'immense majorité des artistes gaulois se sont dérobés au génie de leur sang. Un art sans émotion, se faisant gloire de ne rien prendre par les côtés naturels, en contradiction absolue avec leurs tendances, a pu les dominer. Leur talent, si scrupuleusement honnête naguère, se paye à présent de pratiques et d'à-peu-près. Ils consacrent leurs pinceaux à retracer je ne sais quelles aventures antiques, dans lesquelles il ne leur plaît de voir que des prétextes à étaler des membrures, au fond desquelles ils ne daignent même pas chercher un sens humain. Ils traitent les sujets les plus vénérables de la religion comme les sujets les plus frivoles de la mythologie. Ils ne jurent que par l'antique et pastichent assidûment l'italien. Quelle pitié, sinon quelle honte! Flamands et Français qui marchaient unis demeurent unis encore, mais pour mentir ensemble à leurs communes traditions. Franz, Floris et Otto Venius vont de pair à se dénaturer avec Jean Cousin et Martin Freminet. Les combinaisons de lignes adoptées, la convention sacro-sainte fait échec à la réalité, mère de toute vérité d'art. Je rencontre quantité de tableaux d'église, où des martyrs, voués à d'effroyables tortures, sont figurés calmes et parfois souriants; où la prière des saints n'est rien qu'une attitude emphatique; où les courageux confesseurs, les vierges héroïques, les apôtres toujours debout, toute cette humanité glorieuse devant Dieu, est traduite en images théâtrales. Il en va pareillement dans le domaine de l'histoire profane. Je ne parle pas de la vie ordinaire, personne ne s'abaisserait à s'en occuper. De la France, on envoie le plus possible de jeunes gens à Rome, afin qu'ils apprennent à imiter des tableaux, au lieu de s'acharner à manifester l'action humaine, sincèrement étudiée autour d'eux. Il est entendu que le plus grand peintre est celui qui rend le plus fictivement ce qu'il a vu, puis qui s'attache, surtout, à représenter des scènes qu'il ne saurait voir. Et cet enseignement dure quatre siècles, sans discontinuer, et l'on n'y a pas renoncé encore. L'École flamande, moins brisée que la nôtre, se retrouve, bien qu'italianisée, avec le flamboyant Rubens, qui recrute ses modèles indifféremment parmi les gentilshommes et parmi les mariniers du port d'Anvers, avec Jordaëns, dont la grasse peinture déborde d'exubérante bonne humeur, avec Téniers, jovial peintre des villageois; mais l'éblouissante palette anversoise est un soleil trop vite éteint. Le démon italien s'efforce de séduire les Hollandais mêmes, simples et véridiques artistes, qui lui cèdent moins que leurs voisins, et qui, pour cela, ont une production plus

purement nationale et plus soutenue. Chez nous, l'académisme règne et gouverne sans merci. On fait une incroyable dépense de souvenirs grecs et romains, de silhouettes italiennes, de gestes nobles, de pathos pictural. La France de Lebrun, de Le Moyne, de Natoire, de Subleyras a, pour villes principales, Rome, Florence et Bologne. Mais, du milieu des académistes, par intervalles, des artistes se détachent, sérieux, les yeux bien ouverts, ne comprenant pas pourquoi le discrédit pèse sur les épisodes de la vie quotidienne et les peignent à leur gré. C'est Lenain, c'est Chardin, c'est même Watteau. Ces indépendants conservent en eux et transmettent à l'avenir ce trésor des qualités françaises. Voilà qu'aux approches de la Révolution, un peintre, doué magnifiquement, mais tout plein d'inconséquence, Louis David, se posa en réformateur. Au style convenu fluide et mignard du dix-huitème siècle, il substitue un autre style classique rigide et froid, qui ne vaut pas mieux; il exerce une déplorable influence et laisse, à l'encontre de ses théories, quelques tableaux particulièrement admirables sur des sujets modernes. A peu d'années de là, le fiévreux Delacroix emprunte à l'histoire et à la légende des drames véhéments, les revêt de couleurs violentes, fait scandale, gagne du terrain, bouleverse l'art officiel : après quoi, il entre à son tour à l'Institut avec sa convention romantique. Courbet, incomparable manieur de pâte, œil merveilleux de sensibilité, singulier esprit partagé entre l'extrême grossièreté et l'extrême finesse, peint les *Casseurs de pierre*, chef-d'œuvre incontesté, et cet *Enterrement à Ornans*, où la douleur humaine est saisie, dans un groupe de femmes qui pleurent, comme jamais peut-être elle ne l'avait été. Depuis la victoire d'Eugène Delacroix, toute audace est permise, et l'auteur de l'*Enterrement* est le premier à prouver que les scènes modernes se peuvent traiter en de grandes dimensions. Les paysagistes, pendant ce temps, Corot à leur tête, s'en vont conquérir le plein air et la blonde lumière. Millet s'empare du paysan, serf de la glèbe cultivée, et le fait sien à force de génie. Sur ces entrefaites, un jeune homme au ton quelque peu narquois, Édouard Manet, demande pourquoi ses confrères ont des palettes si brouillées d'ombre alors que la lumière du jour est si limpide, et pourquoi l'on a dispense d'envelopper les figures humaines d'air vibrant comme font les paysagistes, les maisons et les arbres. Et, sans tarder, sortant de son atelier, il se met à peindre sincèrement ce qu'il voit devant lui. Ses procédés d'abréviation, ses sujets même, ses *Canotiers*, ses *Déjeuneurs*, font sourire. Et n'importe! On ne rira pas toujours. Bientôt la peinture s'éclaircit; des personnages d'aujourd'hui remplacent les dieux et les nymphes et, comme jadis, l'École française

poursuit le caractère, l'intimité, la vérité. C'est à ce point que nous en sommes. Je vous le dis sans hésiter, il y a lieu de se réjouir. Nous rappelons notre art national à son intégrité, et nous prouvons aux artistes de tous les peuples qu'il n'est que la méthode d'observation pour assurer leurs progrès.

La convention, toutefois, ne se tient pas pour vaincue. Elle se défend par son prix de Rome annuel, institution surannée que maintient encore le préjugé public, mais qui perd constamment de son prestige; elle met en œuvre aussi de nouvelles habiletés. Par exemple, notre état social démocratique ayant grandement introduit le paysan et l'ouvrier dans la peinture, les idéalistes essayent d'accaparer le mouvement et protestent, au nom de la poésie, contre une réalisation sincère. Ils acceptent le type populaire sous la réserve qu'on le « poétisera ». Nous voulons qu'un berger soit un berger; ils veulent qu'on en fasse un pasteur. Le berger, être humain, en chair et en os, se doit étudier de près dans son milieu; le pasteur, être de raison, s'imagine comme l'on veut et se réalise de la même façon que les Achilles et les Patrocles d'antan. Voilà pourquoi, de Salon en Salon, on voit les académistes sacrifier davantage au genre pastoral, ce qui d'ailleurs ne trompe personne. C'est par ce chemin détourné qu'on espère nous ramener à l'Arcadie de Nicolas Poussin et peut-être — qui sait — aux pastorales de l'Albane. « Soyez poètes, s'écriait, il y a quelques mois, un professeur de l'École des Beaux-Arts, s'adressant à ses élèves. » Et, de fait, les demi-artistes trouvant plus commode de s'arrêter à des abstractions peu compromettantes, autorisant toutes les suppositions, que d'incarner des intentions précises et des formes nettement observées et bien agissantes. L'idéalisme académique est à la portée de tout le monde, tandis qu'il est donné seulement aux forts de voir clair dans la réalité et de fixer sur la toile l'impression ressentie.

Je goûte, quant à moi, la poésie autant qu'homme de France, mais pense-t-on que l'on devienne poète à commandement? Un étrange paradoxe consiste à soutenir que la nature est double, poétique à droite, prosaïque à gauche et qu'il appartient à chacun de pousser à gauche ou à droite, selon son caprice de l'heure. Au vrai, la poésie n'est pas dans les choses; elle est en celui qui la conçoit au contact des choses, et non ailleurs. Un grand site vous frappe, un horizon vous charme, un ciel profond vous émeut et vous vous prenez à rêver. Vous interrogez votre voisin, il ne comprend rien à votre enthousiasme. Le site, l'horizon, le ciel, sont devant lui comme devant vous, mais la poésie est en vous, non en lui. Là-dessus passe un théoricien idéaliste qui vous dit : « Ne

vous inquiétez pas du réel ; peignez votre rêve. » Eh! non, peignez tout uniment ce que vous avez sous les yeux avec toute la sincérité possible. Si vous rendez exactement ce qui vous a touché, il y a chance que vous touchiez les autres. L'image de la nature, religieusement transcrite par vous, aura une puissance suggestive. Celui qui aura peint ce qui l'a ému communiquera quelque chose de son émotion. Celui qui n'aura songé qu'à son émotion ne sortira point des formules. Si vous souhaitez que je pleure, ne vous contentez pas de pleurer, selon le précepte d'Horace. Soyez mieux qu'un comédien, montrez-moi d'où naissent vos pleurs.

Ce que je viens de dire s'applique à tout, aux drames comme aux idylles, aux portraits comme aux paysages, c'est une question de mesure et d'appréciation. Je ne crains pas d'avancer que plus un portrait sera matériellement vrai et plus il le sera moralement. Le moral ne se sépare point du physique; il s'imprime en lui et le scelle à sa guise. Sur quelle base s'appuierait donc le peintre pour nous révéler un caractère, si ce n'est sur l'individualité visible de son modèle, sur le visage, sur le corps? C'est la réalité qui parle aux yeux, qui aiguillonne la curiosité, qui prête aux suggestions. Que nous importe un héros vague, une femme sans chair, un paysage incertain? L'idéal, c'est la vérité, puisque, sans la vérité, il n'est rien à quoi l'on se puisse intimement saisir. La fantaisie peut être le jeu d'un instant; la réalité est la grande nourrice du toujours.

Notre époque, étourdie d'événements terribles, prise entre le souvenir du passé et l'anxiété de l'avenir, aspire à se rasséréner dans un équilibre qui le fuit. Elle voudrait tout savoir; elle fait son examen de conscience. Les œuvres de ses artistes sont, pour ainsi parler, sa confession. En un mot comme en cent, c'est au besoin de l'absolue franchise que nous en sommes arrivés. Observer *ce qui est*, nous rendre compte de tout, expliquer les hommes par les milieux, les milieux par les hommes, l'histoire par les mœurs, les mœurs par tout ce qui les engendre, voilà la règle de notre esthétique. Ce qui n'a pas de vivante signification n'est pas digne qu'on le peigne. Nous n'admettons la fantaisie elle-même que si elle a la réalité pour fondement. Il nous déplaît que l'on nous égare. Hélas! on nous a tant égaré!

Mais jamais, du moins, on ne s'est mieux pénétré de la situation et l'on n'a poursuivi le but d'une meilleure foi et d'un meilleur zèle: Le Salon, dont il sied maintenant de qualifier certaines œuvres, va le prouver surabondamment. On est las d'entendre incessamment les impuissants et les oisifs crier à la décadence. De période en période, les manières d'être et les idées se modifient : quelque

chose naît, quelque chose meurt. On prend garde à ce qui meurt, on ne veut pas voir ce qui naît, ou ce qui renaît. Que les gloires des aïeux nous enveloppent et nous protègent. C'est vers l'avenir que nos regards se tendent assidûment. Les morts ont vécu : sachons vivre et réaliser ce qui est en nous.

II

A parcourir ce Salon de 1885, nous aurions presque de quoi nous former une opinion sur la vie actuelle. Tout y figure, les métiers, les passions, les goûts, les excès, les élégances. Tel peintre nous mène aux champs, tel autre nous mène au bal. Que nous faut-il? Un intérieur de famille, un atelier de forgerons, une loge de ballerine? Rien ne manque au palais de l'Industrie. Je vois des travaux champêtres, des scènes de la vie usinière, des cavalcades, des allées, des venues, des mascarades de toutes les espèces, voire — Dieu me pardonne — une ouverture sur l'hôpital des fous. Quelles que soient vos aptitudes et quels que soient vos goûts, vous trouverez là facilement de quoi vous intéresser deux ou trois heures. Presque plus de compositions mythologiques ou héroïques. Bacchus est aussi loin de nous que Spartacus; Prométhée s'est évanoui parmi les nuées du Caucase; les Horaces et les Curiaces se sont embrassés dans la nuit suprême et des lignes de chemins de fer traversent les forêts sacrées. C'est à peine si, de temps en temps, un élève de l'École des Beaux-Arts, jaloux d'utiliser une esquisse récompensée au concours, un vrai peintre amoureux du nu, un rêveur épris du symbole, ressuscite par occasion une figure antique. J'ajoute que les grandes catastrophes flamboyantes du romantisme ne sont guère plus en faveur. Tout veut être clair, tout veut être simple. L'imagination du peintre s'exerce désormais dans le domaine du réel, et ses yeux ont, heureusement, désappris les couleurs jaunâtres, verdâtres, rougeâtres, noirâtres, dont on salissait la blonde nature.

La page capitale de l'Exposition est, sans contredit, la vaste toile de M. Roll : *le Travail au chantier de Suresne* (*Seine*). Je la donne pour une page de puissante peinture, hardiment, sainement pensée, et je n'hésite pas à le dire très haut : l'artiste qui a conçu et exécuté cet immense tableau d'une si tranquille audace, si neuf, si net, si dédaigneux de la bravade, d'une si française bonhomie, cet artiste est un maître appelé à prendre la tête de l'école de son temps.

M. Roll n'a garde d'aller chercher ses sujets bien loin; il peint ce qui est sur son chemin et ce qui l'arrête au passage. Avant-

hier, c'était une grève d'ouvriers mineurs, noire et sourdement tragique; hier, c'était une fête populaire débordante et lumineuse; maintenant, c'est un chantier en activité au bord de la Seine. Jamais il ne se recommence, entraîné qu'il est par son tempérament à toujours tenter du nouveau. Rappelez-vous cette vache paissant dans un coin de ferme normande, morceau admirable qui le représente au musée du Luxembourg; et ce magnifique portrait de femme debout, en pied, vêtue de noir, qui fit si fier visage au Salon de 1883; et certain portrait de garçonnet aux joues roses, attablé comme un homme et qu'une femme de chambre faisait déjeuner; et ces marines aux flots emportés ou dormants, qui ont tant frappé les connaisseurs. Entre temps, M. Roll s'est plu à peindre des morceaux de nu, non pas à la façon des académistes, mais en homme d'action qui sent tressaillir sa propre chair et agir ses muscles! La chair reçoit, conserve et transmet la vie; l'esprit s'accuse en elle; elle est, — je l'ai déjà dit, — la base de toute expression humaine : c'est pourquoi l'artiste la traduit au vif, substantielle, souple, palpitante, et il fait bien. Mais son souci constant, c'est d'exprimer le peuple, et surtout le peuple des villes; le peuple qu'il connaît et qu'il aime, qu'il a vu se réjouir; le peuple anonyme qui pousse à la roue de la civilisation et qui semble une victime éternelle.

Les drames dont s'empare son pinceau viril sont, généralement, des drames collectifs et sans héros : c'est l'inondation, qui noie une contrée; c'est la grève, qui affame une population; c'est la fête nationale, qui met en joie tout un pays. Ce sentiment de la collectivité, très marqué chez lui, lui a inspiré un mode de composition vraiment original. Une idée d'ensemble, parfaitement définie, emplit chacun de ses tableaux, mais on n'y rencontre ni personnage principal ni effet central attirant sur soi l'attention. Au premier coup d'œil, le tableau vous apparaît tout remué, tout grouillant; au second examen, l'ordre logique des divers éléments juxtaposés se révèle et l'unité de l'œuvre s'impose dans l'apparente division. Vous avez ainsi du mouvement et de l'intimité, des observations finement déduites et une conclusion très ferme.

M. Roll trouve moyen tout à la fois de vous plonger dans la foule et de vous isoler, de vous offrir un spectacle précis et large d'un état de la vie sociale, et de vous suggérer encore plus de pensées qu'il ne vous montre de faits. Sa robuste exécution met en relief sa conception issue de la réalité seule. Je ne crois pas qu'aucun peintre se soit encore avancé plus loin dans la route moderne; en tout cas, personne ne s'est plus spontanément et plus noblement affirmé.

De même que la *Fête nationale du 14 juillet* 1880, aujourd'hui à l'Hôtel de Ville de Paris, le *Travail au chantier de Suresne* répond de point en point à ce que je viens d'écrire. On construit un barrage sur la Seine; le chantier est en plein labeur. Voici, au premier plan, les tailleurs de pierre, martelant sans répit les blocs énormes, d'un mouvement rhythmique et machinal; voilà les charpentiers en tricot et les terrassiers s'occupant péniblement à mettre en place des pieux formidables qui vont mordre le sol de leur pointe armée de fer. Là-bas, ce sont les charroyeurs, conduisant des wagonnets de moellons, et toute la légion d'ouvriers au service de l'entrepreneur ou de l'ingénieur, que j'aperçois au second plan le ruban rouge à la boutonnière. Une passerelle, chargée d'un appareil à soulever des matériaux, coupe le tableau en sa largeur et fuit en perspective, laissant voir entre ses ais la berge du fleuve, garnie de travailleurs, et, par-delà la Seine, la banlieue parisienne aux toits rouges émergeant des vertes feuillées. Vous ne sauriez désirer plus de mouvement vrai pour l'ensemble de la composition, plus de division avec plus d'unité dans les groupes, plus d'humanité dans chaque figure isolée, plus de lumière, plus de caractère, plus de rigueur. Si je parle de « mouvement vrai », c'est qu'on est porté à s'étonner de l'allure un peu rassise des ouvriers. On ne fait pas attention à cette vérité que le travail, dans un chantier, étant continu, n'a rien de fiévreux. Tout travailleur embauché doit soutenir sa tâche un nombre d'heures convenues : comment la soutiendrait-il s'il ne régularisait sa dépense de force musculaire? Un barrage ne se construit pas aussi fougueusement qu'on donne l'assaut à une forteresse. M. Roll a été assez maître de lui pour ne rien outrer et par là, justement, son œuvre a pris l'autorité d'un acte.

Il m'est impossible — on le comprendra bien — d'énumérer tous les acteurs d'une scène aussi multiple. Tous les types d'ouvriers sérieux s'y remarquent, depuis le vieil artisan bronzé, rompu à l'existence qu'il mène, besognant par routine et sans plus penser à rien, jusqu'au jeune homme sans barbe au menton, à peine engagé dans l'engrenage de son destin, et qui semble instinctivement prévoir le lent écrasement de sa vie. Une femme en tablier bleu approche, une marmite de fer battu à la main : c'est la *gargotière* du chantier. Elle passe; elle vient de chercher son ustensile. Deci, delà, peut-être on lui jette un mot, mais on ne parle guère. Qui donc a prétendu qu'il régnait dans ces agglomérations laborieuses un courant de gaieté? Celui-là s'est trompé : ce qui règne avant tout, dans ces milieux, c'est la discipline et la résignation imposée. A la première infraction à la règle, l'ouvrier est verte-

ment réprimandé; à la seconde, il est chassé. Que voulez-vous qu'il fasse, et à quoi voulez-vous qu'il pense? Il est fort, mais de quoi lui servirait même la révolte organisée, même la guerre sociale? Il n'a rien à gagner aux bouleversements; il n'est que trop sûr d'être, finalement, toujours vaincu. On a pu proclamer, en grande pompe, la liberté pour tous; il n'est, lui, et il ne sera jamais qu'un esclave. car, plus puissante que tous les codes, la force des choses le veut ainsi. Et nous ne pouvons nous empêcher de l'aimer, ce pauvre innocent qui travaille et qui souffre également, irrémédiablement, sous tous les régimes, jouet des circonstances et dupe des rhéteurs.

Les personnages de M. Roll se modèlent en clair sur des terrains gris, dans une poussière blanche, sous un ciel embrumé taché par places de fumées noires. Ce parti pris de finesse n'enlève rien cependant à l'énergie du modelé, et c'est sur ce point qu'éclate, à mon avis, le talent de l'auteur. Rendre vigoureusement des clairs détachés sur des clairs est un des plus difficiles problèmes de la peinture : on peut se déclarer satisfait de la manière dont l'artiste l'a résolu. Je ne suis tenté de lui reprocher qu'une chose : d'avoir, par je ne sais quelle chimère de délicatesse, proscrit de son tableau toute note un peu brutale, tout accent violent. Pourquoi ajouter aux difficultés d'une telle entreprise en se refusant quelques-unes de ces oppositions fortes qui font rehaut et dont la nature n'a pas horreur?

Mais l'envoi du peintre ne se borne pas à ce *Chantier*, si important qu'il soit. Après la grande pièce, M. Roll nous offre un intermède de son fait, lequel, par la plus heureuse fortune, est un morceau d'exécution pleinement magistral. Cela s'intitule *Étude*, et l'on y voit une femme nue, aux cheveux blonds qui se dorent d'un rayon de soleil, caresser un taureau noir. Vous me demandez quelle anecdote dissimule ce grand cadre. Sommes-nous en présence d'Europe ou de Pasiphaé? Eh! pour Dieu! que nous importe? Je vous le dis en bon français, Europe n'a rien à voir ici et Pasiphaé pas davantage. De même qu'un écrivain, coutumier d'observer de très près les mœurs, a toujours le droit de se débrider par divertissement en une féerie ou un ballet traité de main d'artiste, un peintre a toujours le droit aussi de se divertir à peindre un caprice avec beaucoup de naturel. M. Roll a plus que légitimé sa fantaisie en nous présentant un morceau de modelé d'une séduction et d'une puissance surprenantes. Ne cherchez pas de sujet là où l'auteur n'a voulu mettre que de la peinture. Admirez cette chair nue, si vivante, si saine, si souple, qui resplendit si bien dans la lumière ambiante, et ne prêtez pas à l'auteur mille et mille sornettes auxquelles il n'a jamais dû penser.

M. Léon Lhermitte, grand chercheur de la forme vraie, consacre une toile d'importance à la gloire du vin. On est réuni dans la salle même, ouverte à ses deux extrémités, où tourne la roue du pressoir. Une jeune femme en jupe rouge, en corsage violacé, un enfant sur le bras gauche, un autre enfant à la main, est interpellée par un bonhomme chauve, en tablier de travail, assis et buvant avec ses compagnons. Que lui dit-il? Je n'en sais rien, mais je vois qu'il lui montre, sur la table, du vin versé, et je ne comprends pas du tout pourquoi l'un des buveurs du second plan se penche vers lui d'un air si courroucé. Un jeune homme en pantalon de velours bleu, se plaque là-bas contre la muraille et, de ce côté-ci de la table, un paysan en blouse grise fume sa pipe voluptueusement. Quelle est, à proprement parler, la donnée du tableau? Quel lien unit les personnages? Qu'a voulu dire, enfin, M. Lhermitte? C'est ce qu'on devine malaisément. La scène n'est pas claire parce qu'elle n'est pas prise sur le vif et, tranchons le mot, se laisse dominer plus que de raison par des préoccupations de silhouette sculpturale.

Il y a, ce me semble, une notable différence entre la manière dont l'artiste compose ces scènes, le plus souvent familières, qu'il dessine au fusain, magistralement, sur des feuilles de papier vergé dit « papier Ingres », et la manière dont il compose les scènes de ses tableaux. En ses dessins, il se laisse aller à exprimer simplement ce qu'il a vu : des lavandières qui battent le linge au lavoir, des tisserands à leur ouvrage, des enfants à l'école, un marmouset attendant, chez le savetier, son soulier qui se recoud... Au contraire, dès qu'il rêve d'un tableau, au lieu de s'abandonner au naturel, il médite d'y faire entrer des hautes pensées sans nombre et voilà qu'à poursuivre le style, il perd la juste et claire expression de nature. Ne ferait-il pas mieux de procéder toujours comme pour ses fusains!

Précisément, il en a exposé deux en ce Salon de 1885 que nous prendrons la liberté de rapprocher de sa grande toile : *le Vin*. L'un de ces dessins est un beau croquis d'une fileuse, jeté avec une merveilleuse sûreté, et l'autre, ayant pour titre *la Première Communion au village*, nous montre le défilé des petites filles en blanc, les yeux baissés, les mains jointes, descendant de la sainte table et passant devant l'harmonium, où s'escrime le chantre de la paroisse, en surplis et en chape, comme un officiant. Tout cela est bien vu jusque dans les moindres détails et supérieurement rendu. Chaque figure a la tournure exacte qui convient à son rôle; nous savons immédiatement de quoi il s'agit et notre admiration pour l'œuvre est d'autant plus vive.

Que si nous repassons, à présent, à la grande toile, nous serons frappé du mélange de naturel et de convention qu'elle renferme. Autant l'inspiration des fusains est simple, autant la combinaison du tableau paraît compliquée. La première idée de M. Lhermitte était, si je ne me trompe, de nous faire goûter le vin nouveau en compagnie de trois ou quatre paysans; mais l'intervention d'une figure « à tournure » a tout remis en question. La jeune mère, portant son enfant, est si « noble », si « sculpturale », qu'elle cesse d'être mère. Un raffinement de plus, et l'artiste tombe dans l'académisme. Déjà la composition manque de clarté : elle s'intitule *le Vin*, et l'on n'y boit seulement pas. Tout compte fait, M. Lhermitte demeure un maître, mais il court un danger.

Je n'ai rien à dire de l'exécution : le peintre, sous ce rapport, n'a jamais été plus robuste. Pour la couleur, il l'a voulu rendre aussi claire que possible et il y a réussi presque à l'excès, car on serait tenté de se croire en plein air dans cet intérieur de cave. J'eusse préféré qu'il s'abstînt d'habiller la jeune femme — j'allais écrire son héroïne — d'une jupe rouge, qui, jointe au blanc des chemises et au bleu des blouses et des pantalons, prête à la peinture une tonalité tricolore un peu théâtrale. Mais tout se tient : on ne cherche pas l'idéalisme des lignes sans arriver bientôt à vouloir idéaliser plus ou moins les colorations.

Au cours d'une séance du jury de peinture de l'an passé, M. Henri Gervex eut envie de peindre ses collègues dans l'exercice de leurs fonctions : de là le grand tableau qu'il expose. Les employés, en blouse blanche, posent des toiles sur un appui voilé de lustrine verte, et le président met aux voix l'admission ou le refus de chaque œuvre. Voyez M. Vollon, qui vote en brandissant son parapluie; M. Carolus Duran, qui regarde; M. Rapin, qui lève sa canne; M. Harpignies, qui examine un paysage; M. Cazin, qui parle à M. Roll, à M. Puvis de Chavannes et à M. Gervex lui-même, en dehors de la bagarre du scrutin; M. de Neuville, en paletot gris, qui s'entretient, là-bas, à l'écart avec M. Detaille et tous les autres jurés en troupe, la plupart vus de dos. Le peintre a traité ses personnages par indications sommaires, libres et spirituelles, insistant principalement sur l'effet général. Il a, sans nul doute, atteint le but qu'il s'était proposé. Les murailles du pourtour sont roses, et c'est une lumière argentée qui se tamise dans le velum blanc et remplit la salle. L'aspect du tableau est ainsi le plus agréable du monde et le plus distingué.

M. Henri Lerolle nous transporte dans une tribune d'orgue. L'organiste a préludé; une jeune fille chante, dont le profil se découpe sur les tons froids et blancs de la nef, entrevue de haut en profon-

deur. Deux jeunes filles assises et deux ou trois hommes debout auprès du buffet d'orgue. A ne pas mentir, l'œuvre trahit moins de personnalité que de goût : M. Lerolle est entré, cette fois, dans la chapelle de M. Fantin-Latour, et il n'a pas pensé à se défaire, à la porte, des tons bitumés qu'il avait en réserve. Vous les retrouverez dans le groupe des hommes, mais l'œuvre, au surplus, est mieux qu'honorable : c'est, à mon avis, la meilleure qui soit sortie de l'atelier de l'auteur.

Il convient, à présent que nous avons fait mention des scènes modernes les plus importantes, peintes en de grandes dimensions, d'en signaler au Salon quantité d'autres, peintes en de moindres formats et non pour cela médiocres. Ainsi M. Duez marque au coin de ses qualités les plus charmantes un riche intérieur d'atelier. Le peintre est assis devant son chevalet : il entend un pas de femme dans son escalier et il se détourne pour voir. En effet, dans la lumière fraîche, entre les murailles tendues d'étoffe rouge, une jeune femme s'avance, élégante, ajustée de gris. Gracieuse apparition qui grandit dans le cadre de la porte. Un autre artiste d'un sérieux mérite, M. Émile Friant, expose un petit tableau vraiment exquis, *l'Ébauche*, où l'on voit un peintre composer un ton sous son couteau à palette et une jeune femme en toilette regarder l'ébauche de son portrait. Dans un ordre d'idées différent, nous avons l'*Atelier de brochage*, de M. Joseph Dudicourt, habité de filles du peuple parisien, coquettes, délurées, gaillardes même et de langue salée, observées à merveille. Nous avons encore *les Mouleurs dans une fonderie*, de M. Gueldry, qui n'a que le tort de marcher sur les brisées de M. Édouard Dantan. M. Béraud, d'autre part, mêlant, pour une fois, la comédie et la tragédie, nous ouvre le parc de Bicêtre, où tous les genres de folie nous accueillent. Triste envers de l'humanité ! Voilà le fou philosophe planant au-dessus des choses de la vie. Voici le désespéré qui se roule contre terre, incapable de supporter ses chimériques douleurs. Là-bas, l'enthousiaste chante la *Marseillaise* à pleins poumons : et le visionnaire, adossé à un arbre, la face illuminée, converse avec des êtres invisibles. Le paysage, malheureusement, ne vaut point les figures : il a des duretés métalliques, et manque, non de lumière, mais d'air vibrant. Mais je n'en finirais pas, si je voulais seulement dénombrer les tableaux du Salon qui nous parlent de notre époque. Aussi bien nous avons d'autres sujets à effleurer.

III

Les règles de la décoration monumentale ont fourni matière à tant de discussions, qu'on n'ose presque plus en raisonner sans présenter préalablement au lecteur les plus humbles excuses. Le peintre décorateur doit-il se laisser dominer par l'architecte? L'architecte doit-il se laisser écraser par le peintre décorateur? Voilà de ces problèmes qu'on ne résoudra certainement jamais avant la consommation des siècles. Oserai-je dire à ce propos ce que je pense? Eh! pourquoi pas?

Je pense donc qu'il est ridicule de poser une règle absolue, soit dans un sens, soit dans l'autre, car tout dépend essentiellement des occurrences.

Prenez, pour commencer, le cas d'une église ou d'une vaste salle de palais de justice ou de parlement qu'il s'agit de décorer. Il importe que l'esprit des croyants, des juges ou des législateurs ne soit pas distrait par des lignes d'architecture contournées, par des scènes tumultueuses et d'une couleur violente. L'architecte ici posera ses assises, édifiera ses colonnes, allongera ses frises, arrondira ses voussures en réservant des espaces vides que le décorateur ornera d'images austères. Prenez, au contraire, le cas d'une chapelle obscure et resserrée, d'un théâtre, d'un salon, d'une salle de fête; il sera loisible au peintre de frapper de grands coups, de saisir l'imagination par des spectacles poignants ou joyeux auxquels l'architecture ne servira que de cadre. Une chapelle des morts a le droit d'être solennelle; une salle de réception a le droit d'être éblouissante. La nef d'une basilique, la bibliothèque d'un palais, la salle de délibération d'une assemblée, n'ont que le devoir d'être paisibles et de porter au recueillement.

Partant, selon les convenances du milieu, le décorateur s'accommode à l'architecte ou l'architecte s'accommode au décorateur. On voit par là combien est abusive la théorie, communément acceptée, qui fait de la décoration un art exclusivement architectural. Cette théorie a le tort de ne tenir aucun compte du principe logique de la subordination des effets et des moyens à la destination des locaux, et le vice de condamner l'artiste à répéter indéfiniment les mêmes formules.

Un second malentendu fort commun est le suivant : « Le décorateur évitera les amples perspectives, afin de ne pas renverser les murs. » En vertu de cette maxime, les compositions du premier plan, et détachées sur des fonds de médiocre reculée, sont recommandées particulièrement. Or je vous prie de remarquer que les

compositions disposées de cette sorte sont celles-là, justement, qui renversent les murailles. En fait, une scène peinte sur un fond peu fuyant entraîne des modelés d'une extrême vigueur qui font saillir les personnages et déplacent la paroi réelle, tandis que des figures largement établies dans un fond spacieux et clair se modèlent plus doucement et demeurent sur la muraille non percée ni déplacée, mais éclairée et aérée.

Vous pouvez vérifier l'exactitude de cette observation au Panthéon, en vous arrêtant successivement devant les peintures de M. Puvis de Chavannes et devant celles de M. Jean-Paul Laurens. Celui-ci a représenté la mort de sainte Geneviève. La patronne de Paris gît sur son lit de douleur, moribonde, entourée d'hommes, de femmes et d'enfants, riches ou pauvres, vêtus ou nus. La scène est, si l'on veut, très pathétique, mais ce n'est plus le mur du monument qui est le mur sensible, c'est plutôt le mur de la chambre peinte et, par suite, les acteurs du tableau semblent extérieurs à la surface murale. Au rebours, M. Puvis de Chavannes, peignant la jeunesse de la sainte, au bord de la Seine, en pleine campagne, et environnant ses figures d'air et d'espace, a pu garder à ses groupes un ton plus doux et un aspect plus enveloppé.

A la vérité, les deux systèmes ont leurs avantages, surtout s'ils sont pratiqués opportunément et avec unité. Seulement, puisqu'il est question d'un lieu de paix et de silence, je ne puis m'empêcher de trouver la conception décorative de M. de Chavannes bien mieux appropriée à tous égards. Les larges panneaux de ce maître, d'une harmonie mate et sereine, n'ont rien qui vous accapare au passage. Loin de détourner à leur profit une attention que le croyant ne veut pas leur donner, ils encouragent sa prière et l'enveloppent lui-même, en quelque sorte, d'une atmosphère de recueillement.

Dans une chapelle des morts, je le répète, l'autre système s'accepterait. Là, celui qui s'agenouille vient pour pleurer et pour se se souvenir, et il n'est pas hors de propos de lui secouer le cœur par des visions de réalité douloureuse. Mais à quoi bon insister sur ce point? Il n'y a pas, il ne saurait y avoir en telle matière, de principe rigoureux. Suivant les cas, le réaliste et l'harmoniste, qui ne demandent à la nature que des impressions, feront également œuvre de décoration.

Le genre des exemples que j'ai choisis m'a retenu dans les sanctuaires. Si je considère à présent, au point de vue décoratif, les édifices civils, publics ou privés, j'arriverai, du reste, à des conclusions analogues. J'ai parlé de la salle de délibération d'une assemblée et de la bibliothèque d'un palais : il est évident que ces

locaux n'admettront rien que de large et d'apaisé. Mais, quand nous passerons de ces milieux austères dans une salle de fête, on m'accordera qu'un grand coloriste n'a pas à craindre d'y faire éclater toutes les féeries de sa couleur. A son gré, il peindra sur les quatre murailles des scènes réelles ou de fantaisie, qui fouetteront et sembleront prolonger la joie des conviés, et il enguirlandera les voussures et les plafonds d'autant de fleurs qu'il s'en épanouira sur sa palette. L'architecture, en tout ceci, n'aura point à s'étaler, l'architecte n'y étant appelé à jouer qu'un rôle d'encadreur. Allez voir, si vous en doutez, la galerie d'Apollon, au Louvre, où rayonne l'incandescent plafond de Delacroix. Supprimez la peinture, vous aurez la désagréable sensation d'un cadre sans tableau et rien de plus. Partout où les idées graves le cèdent aux idées riantes, c'est un fait que la peinture prend naturellement le dessus.

Maintenant il faut dénoncer ce préjugé bizarre qui ne reconnaît pour décoratifs que les sujets dits nobles, c'est-à-dire conventionnels. MM. Gervex et Blanchon ont prouvé, dans la salle des mariages de la mairie de la Villette, qu'on peut tirer le meilleur parti des scènes de nos mœurs pour la décoration de nos édifices. Par malheur, on n'a pas plus tôt renoncé au fastidieux « mariage romain » qu'on nous inflige les fiançailles pastorales et tout ce qui s'ensuit. Nous admirons M. Puvis de Chavannes; mais les imitateurs serviles font de ce grand artiste un chef d'académie et le créateur d'une fâcheuse tradition. Le Salon est encombré de compositions à personnages semi-paysans de France, semi-bergers d'Arcadie. Nous refusons énergiquement de nous associer aux éloges décernés à ce genre d'œuvres. Il n'est pas besoin, je suppose, d'emprunter au peintre de sainte Geneviève ses manières de voir et ses manières de rendre pour s'attester décorateur. Il n'est pas besoin davantage de supposer des figures alors que nous avons la nature humaine sous les yeux.

Vous attribuez de la noblesse aux anciens et pas aux modernes. Holà! je voudrais bien qu'on allât dire à l'homme qui se marie que ses ancêtres se mariaient plus noblement et qu'ils épousaient des femmes plus parfaites. Il riposterait que ses ancêtres ont vécu pour leur compte et qu'il vit pour le sien, qu'il a choisi une femme à son gré, qu'il l'aime, qu'il en est aimé, qu'il la trouve belle, qu'il est heureux de son sort, qu'il vaut un homme de jadis et qu'il n'a ni le désir ni le moyen de s'unir au spectre d'une aïeule. De même l'ouvrier poufferait de rire à qui l'on soutiendrait que les charpentiers d'Athènes et les maçons de Thèbes avaient meilleur air à travailler que lui. Nos costumes ne sont pas plus laids que beaucoup

de costume de jadis. La lumière qui nous éclaire a les mêmes jeux que la lumière d'autrefois à travers les branches vertes. Le monde est toujours le même et est toujours de même. Il n'a jamais été, sachez-le bien, ni plus beau ni meilleur.

Qu'y a-t-il de plus décoratif que la donnée de M. Albert Besnard pour son grand panneau : *Paris*. Une barque flotte au fil de la Seine, portant une femme debout, portant dans ses bras des enfants, et une autre jeune femme assise au rebord extérieur. On passe sous un pont : des Amours aériens déploient, parmi des guirlandes, une banderole où se déchiffre la devise parisienne : *Fluctuat nec mergitur;* et, de l'autre côté du fleuve, sillonné de bateaux fleuris et pavoisés, apparaissent les quais en fête, couronnés de toutes les étoiles des feux d'artifice, embrasés d'une fantastique illumination. Mais pourquoi M. Besnard, talent si distingué et qui a fait spontanément appel à l'élément moderne pour l'effet et le paysage, est-il resté dans la convention pour les figures? Qu'est-ce que cette femme vêtue de rouge et qu'est-ce que cette femme vêtue de bleu? Cette barque serait-elle moins la barque de Paris, qu'aucune tempête ne doit submerger, si ces femmes étaient vraiment des Parisiennes? M. Besnard a l'esprit trop haut pour s'attacher à ces confusions.

Je ne sais dans quelle catégorie de peinture faire entrer le *Saint Denis*, de M. Bonnat. Cela n'a pas de rapport avec la décoration murale, bien que cela soit destiné à revêtir un mur du Panthéon. Il ne se peut rien voir de plus désagréable et de moins pictural. Une étoile de feu jaillit du cou sanglant du martyr, qui ramasse sa tête chauve, à l'émerveillement du grand prêtre, à la stupeur du bourreau, tandis qu'un ange descend du ciel, d'un essor furieux, portant la palme et la couronne. La composition n'est qu'insignifiante, l'exécution est d'une insigne grossièreté. On ne trouve en ce tableau ni sentiment humain, ni sentiment religieux, ni vertu de peinture... Mais, d'honneur, s'il en est ainsi, qu'y pourra-t-on trouver, hormis le plus exorbitant martelage de touches dont une toile à peindre ait jamais été meurtrie?

Non, grâce à Dieu, il n'est pas besoin qu'on se tenaille la cervelle, qu'on se tourmente, qu'on cherche midi à quatorze heures, pour émouvoir et pour charmer. Il suffit de se laisser aller à rendre ce qu'on sent. M. Bonnat s'épuise nous brosser, en dépit de son cœur et de sa tête, un *Saint Denis martyr*, et nous demeurons froids. Mais voici M. Uhde, avec son tableau *le Christ et les petits enfants*, et nous ne nous cacherons pas d'avoir les yeux ravis et l'âme toute remuée. C'est que notre nature humaine s'ouvre spontanément à ce qui est à la fois grand et simple.

Le Christ, en robe bleue, dans son voyage à travers la terre est, entré dans une ferme et il a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. » Et les petits enfants sont venus à lui. Une mère lui conduit sa fillette : une troupe d'enfants l'environne et le regarde avec une admiration naïve; des parents se tiennent à distance, attentifs, attendris. La scène est offerte comme de notre temps; elle sera touchante et vraie jusqu'à la fin des siècles. M. Uhde a repris à son compte la conception de peinture religieuse moderne et populaire de Rembrandt, et il doit une part de sa technique à M. Liebermann. Mais qu'importe puisqu'il a fait un chef-d'œuvre tout imprévu? On placera ce tableau dans un musée; à une époque de foi, il eût mérité d'orner une église. Et voilà, certes, de la décoration vivante, suggestive, humaine, qui donne à penser, qui élargit le champ de la vie, et qui nous fait rougir des pastorales à la mode et de ces pastiches innombrables dont nos monuments sont affligés...

IV

Un portrait! Quoi de plus commun? Un bon portrait! Quoi de plus rare? Un bon portrait est ressemblant, intime, fait d'original, sérieusement observé, sévèrement exécuté. Vous vous mettez en face d'un modèle, ce n'est pas seulement son apparence qu'on attend de vous, c'est aussi sa réalité, son rang, son tempérament, sa vie. Êtes-vous un peintre à formule? Vous ne serez jamais que le portraitiste de vos errements. Êtes-vous un peintre d'école, végétant sur le fonds des vieux maîtres? Vous ne peindrez jamais d'original; partant, vous farderez vos personnages. Encore un coup, traduire ce qui est, voilà le difficile, et le traduire tout vibrant, voilà le beau. Le portraitiste digne de ce nom s'adapte à chaque figure, se plie à chaque caractère, varie ses procédés selon ce qu'il observe. Tant pis pour vous si, devant un homme d'aujourd'hui, vous vous souvenez des portraits d'autrefois.

Je reproche à beaucoup de nos portraitistes en vogue de penser bien plus à leur personnalité qu'à celle de leur modèle. Un vrai portrait porte en lui de l'imprévu. Si je peins un militaire, je procède autrement que pour peindre un évêque, et je veux qu'on sente l'évêque ou le militaire avant qu'on définisse ma facture et ma couleur. En termes clairs, l'essentiel du portrait, c'est qu'il soit très spécial à la personne qu'il représente. Éloignez de nous, s'il vous plaît, les portraits généraux, dont le vague laisse flotter ma pensée et ne me dit rien sur l'intimité du modèle.

L'ensemble des figures de contemporains exposés au palais de

l'Industrie nous donne encore la notion d'une société décousue, tiraillée, indécise, en travail. D'un côté, de l'apparat factice; de l'autre, une extrême tendance à la simplicité. Une femme se fait peindre en pied et en grand falbalas, ou renversée dans son fauteuil et sans gêne. Un homme croise les bras et fait le matamore, ou bien croise les bras et continue à fumer sa cigarette. On cherche volontiers la singularité, mais on reste souvent dans la banalité. Quelques-uns se préoccupent vivement des effets de lumière et s'efforcent de bien préciser la qualité de l'atmosphère. D'année en année le nombre des portraits en action tend à s'accroître, et nous suivons ce mouvement avec plaisir.

On fait remarquer que les portraits d'hommes à retenir sont beaucoup plus rares que les portraits de femmes. Simple question de costume et d'inégalité pittoresque. La femme se prévaut, aux yeux du peintre, du scintillement de ses joyaux, de la fantaisie de ses atours, de la fluidité de ses dentelles, du ramage de ses satins, de ses velours, de ses plumes et de ses fleurs. Elle n'a qu'à paraître pour triompher dans la pompe ou la grâce toujours variée de son appareil. Selon qu'elle est tournée, elle s'ajuste et se façonne, et c'est pour l'avantage de son teint qu'elle assortit ses couleurs. A la blonde conviennent spécialement les bleus doux, les roses tendres, les verts changeants, les mauves subtils. La brune arbore plus volontiers les rouges vifs, les jaunes d'or, les tons ardents et réveillants.

Tout est permis à la femme moderne : elle porte des chapeaux empanachés, aux larges bords, qui répandent sur ses traits une ombre légère, ou des chapeaux étroits faits d'un ruban et d'un bouquet; des collerettes démesurées aux tuyaux roides d'où émerge sa tête fine, ou d'imperceptibles bouillonnés de gaze qui s'échappent de son corsage comme une écume d'argent; des gants de toutes les nuances à six boutons, à vingt boutons, et même cent boutons; des corsages décolletés en carré, en rond, en cœur, en triangle, ou coquettement fermés; des jupes à plis tombants, ou retroussées, ou bouffantes, ou collantes au corps; elle s'habille, en un mot, de pied en cap, le plus librement du monde, s'inspirant tour à tour des modes de la Renaissance, du dix-huitième siècle, du Directoire, même de son goût original.

Jeune, la toilette la pare, et vieille elle la répare. Ses attitudes suivent ses ajustements. Qu'elle se tienne debout, la souple élégance de sa taille et la dignité de son port sont mises en relief. Qu'elle demeure assise, son buste s'épanouit adorablement. L'éventail à la main, elle a l'air d'une reine. Les mains abandonnées, elle est, pour ainsi dire, délicieuse de désarmement. Que de ressources

offertes au portraitiste qui la veut peindre! Il est vrai que le portraitiste à la mode en abuse souvent.

Une Parisienne de mes amies, d'une beauté ravissante et du plus charmant esprit, qui posait naguère chez un peintre en grand renom, me racontait, en ces mots, les exigences de l'artiste : « Il m'a d'abord beaucoup regardée de tous les côtés; puis il m'a prié de modifier ma coiffure et de commander une toilette de telle façon et de telle nuance qu'il m'indiquerait le lendemain, *après y avoir réfléchi*. Le lendemain, il m'a, en effet, envoyé un échantillon et un petit croquis. Un peu plus tard, il est allé jusqu'à me désigner expressément les deux bracelets, le collier, les trois bagues et le diadème qu'il lui fallait. Non seulement il a voulu être peintre, mais encore couturier et bijoutier. »

J'ai vu le portrait exécuté avec les raffinements. Les satins y chatoient, les dentelles y font nuage, les ors, les pierreries, y rutilent; la femme ne sert que de mannequin au fastueux accoutrement; son attitude n'a rien de caractéristique; nous n'avons nul renseignement sur ses goûts, ses habitudes, ce que nous appellerons sa familiarité. Or nous ne voyons pas qu'il soit isolé, le cas de ces splendeurs stériles.

M. Carolus Duran, virtuose renommé, reçoit la mission de peindre une riche bourgeoise, laquelle possède un château. Ne s'avise-t-il point de la représenter en pied, en toilette de bal, sous un dais de pompe, avec une chapelle au fond, dans la perspective? Certes, la tête est bien peinte, la robe est touchée habilement; mais quel contre-sens que ce portrait d'*ancien régime* qui nous montre une parvenue!

Je glisse sur ces anomalies et ces excès. J'aime mieux mentionner les quatre ou cinq portraits féminins qui me semblent expressifs et dignes qu'on s'y arrête. C'est, premièrement, le portrait de femme assise, en robe de bal, blanche, une garniture de tulipes frisées au corsage, exposé par M. Émile Friant. Elle est simple, patiente et douce; elle vous regarde de ses yeux tranquilles et mi-clos; elle respire, elle va sourire, mais d'un sourire non exempt de mélancolie. Avec des toiles de cette valeur, si serrées de dessin, si nettes d'intention, d'une exécution si franche, M. Friant s'acheminera bientôt vers une situation de maître. C'est aussi le portrait de Mme V... et c'est le groupe des trois jeunes Anglaises envoyées par M. John Sargent. Une grande femme en pied, une Anglaise très blanche, le cou très long, les yeux très bleus, s'avançant vers nous songeuse, une fleur de magnolia à la main : telle se présente Mme V... Pour les trois jeunes Anglaises, elles se recommandent par la grâce exotique et singulière de leurs allures. Celle-ci, tout

en noir, feuillette un album; celle-là, tout en blanc et bleue, assise auprès de sa sœur, tourne ses regards vers nous comme si nous l'allions interpeller; la troisième, enfin, habillée de soie feuille-morte, est assise derrière, sur un meuble bas et se tourne vers nous elle-même. Ce trio ne va pas sans une nuance d'affectation : gestes allongés et mièvres, facture spirituelle et sommaire. Il n'importe! tout ce que produit M. Sargent sent à la fois la vie et l'art.

On discute à perdre haleine sur M. James Wisthler. Est-il un grand peintre? Non. — Est-il un pur mystificateur? — Pas davantage. — Qu'est-il donc? — Il est, si je ne me trompe, un artiste doué supérieurement, qui ne suit pas d'assez près la nature. Le portrait de lady Archibald Campbell, un camail de fourrure aux épaules, se gantant et se retournant, est, sans contredit, d'une belle silhouette, mais c'est un fantôme noir qui s'évanouit dans un fond sombre. M. Théodore Duret, en habit noir, son chapeau à la main, une sortie de bal rose sur le bras, m'étonne un peu. Un peintre du talent de M. Wisthler ne pourrait-il, ne devrait-il pas suivre la réalité de plus près? On croirait, ma foi, qu'il ne dispose ses peintures que pour les graver à l'eau-forte.

L'homme moderne a pour uniforme la redingote noire ou quelque chose d'approchant. Plus son costume est monotone, plus il est du devoir des peintres de rechercher l'expression du caractère intime, individuel. Mon habit est d'une coupe désagréable, d'une couleur triste : eh bien, saisissez et rendez ma personnalité; faites la synthèse de ma complexion, de ma condition. Ce but semble malaisé à atteindre; vous l'atteindrez néanmoins, en me plaçant dans mon milieu, en me surprenant dans mon action familière. Que fit M. Fantin-Latour, ayant à peindre Edwin Edwards, le célèbre aquafortiste anglais? Il le montre fouillant dans son carton à estampes et vérifiant ses épreuves. Que fit M. Degas, ayant à peindre le critique d'art et romancier Duranty? Il le peignit à sa table de travail, encadré dans le débordement de ses livres. De même, Joseph de Nittis, reproduisant les traits de M. Edmond de Goncourt, l'auteur de *Germinie Lacerteux* et de *Renée Maupérin*, l'a représenté devant ses papiers, entre sa bibliothèque, ses manuscrits et ses objets d'art.

J'ai nommé M. Fantin-Latour. Ce maître nous introduit, cette année, dans un salon aux murailles grises, où l'on fait, entre sept ou huit musiciens, une lecture au piano. Chacune des figures s'offre à nous avec son allure propre, sa physionomie nette, son relief particulier. L'ensemble est d'une impression de réalité admirable. Je regrette pourtant que M. Fantin-Latour n'ait pas cru devoir assurer à sa scène une plus rigoureuse unité. Le pianiste nous

regarde au lieu de regarder sa partition, plusieurs des auditeurs sont distraits, et le peintre a voulu qu'ils le fussent. A dire vrai, je ne m'explique pas ses raisons.

M. Mathey a fait le portrait de son ami M. Georges Clairin, le peintre orientaliste, debout, en veston de molleton blanc, roulant sa cigarette devant une vaste composition ébauchée, et c'est un morceau de peinture enlevé allègrement. Plus audacieux, M. J.-F. Raffaëlli a peint M. Clémenceau, député de Montmartre, rendant compte de son mandat à ses électeurs, au cirque Fernando. L'orateur est debout, au second plan sur l'estrade, la main droite au rebord de la table drapée de rouge, et du bras gauche esquissant un geste impérieux. Derrière lui, les secrétaires de la réunion prennent des notes, et les gradins du cirque débordent de spectateurs. Devant lui des spectateurs encore apparaissent, mais coupés par le cadre. La figure principale est de grandeur naturelle; les figures du premier plan sont, par conséquent, un peu plus grandes. M. Raffaëlli avait à lutter contre des difficultés incroyables, accumulées comme à plaisir. Il y a, autour du portrait de l'orateur, une centaine d'auditeurs, tous étudiés en portraits. L'aspect d'ensemble manque d'agrément, dit-on. Soit! c'est l'aspect d'un grand dessin, mais on est injuste pour l'œuvre. Ne parlez jamais légèrement d'un tableau où la main d'un observateur s'accuse et qui n'a pas, en ses défauts même, une ombre de banalité.

Il me souvient d'un portrait d'homme dans une bibliothèque que M. André Brouillet exposait au Salon de l'an dernier. Cette année, le même artiste expose tout ensemble une scène orientale, un mariage juif, dans lequel il a su réunir en une harmonie délicate des tons rouges, jaunes, roses et violets, et le portrait d'un écrivain, absorbé dans son travail, au milieu de ses objets d'art. Je ne connais pas assez l'Algérie pour juger d'une suffisante autorité la *Noce juive*, mais ce portrait d'un homme de lettres au travail est tout criant d'honnêteté. C'est bien ainsi, dans le déshabillé du chez-soi, dans le souci de la profession, qu'il est bon de surprendre ses contemporains. M. Brouillet, au surplus, donne déjà mieux que des espérances.

V

Les paysagistes que j'aime entre tous font mieux que constater des effets curieux; ils enregistrent des phénomènes et peignent, pour ainsi dire, leur opinion sur les choses. On voit tout de suite pourquoi ils ont fait un tableau : or c'est là justement ce qui attache à leur œuvre. Malheureusement, la plupart de ceux qui se piquent de représenter la campagne ont un défaut déplorable et

qui les paralyse : ils manquent de curiosité. La nature les intéresse, mais ils ne sentent pas l'urgence de la serrer toujours de plus près, d'entrer toujours davantage au profond de ses mystères. Ils la peignent par métier plutôt que par passion; ils pensent trop bien la connaître: l'hommage qu'ils lui rendent consiste, plus ou moins, en pratiques d'atelier, et, finalement, sa psychologie leur échappe. Le manque de curiosité efficace en art conduit vite au manque de sincérité. Dès que l'on cesse d'apprendre, on se répète, et dès qu'on se répète, on méconnaît la réalité qui jamais ne se recommence. Il ne faut pas s'imaginer que le ciel et la terre aient de certains états habituels et moyens. Leur physionomie est d'une mobilité si incessante, que l'œil le plus perçant ne parvient qu'à force d'expériences et de multiples comparaisons à en saisir les nuances.

Corot a le premier éveillé l'attention sur la transparence perpétuellement modifiée et la subtilité éternellement modifiante de l'ambiance aérienne. Par un coup de génie, il a préludé à cette étude des modalités de la lumière, qui sera la gloire de l'école française moderne, et créé la peinture de plein air; mais jusqu'à présent — si je laisse de côté une élite de paysagistes — ses enseignements, dévoloppés par Édouard Manet, ont surtout profité aux peintres de figures. De très grands maîtres qui le secondaient à leur manière, chacun poussant ses recherches dans un sens différent, ont achevé de donner au paysage des bases nouvelles et solides.

Millet, d'abord, sublime esprit, a caractérisé l'intimité robuste et quasi humaine de la terre des paysans, en tenant compte de la saison et de l'heure, autant qu'il était en lui. Daubigny, ensuite, a témoigné des fécondités du sol enveloppé d'air mouvant; Rousseau a été l'anatomiste des arbres; Courbet a mis en relief la construction géologique des terrains. A son tour, M. Jongkind est venu avec sa libre touche, ses libres taches et son vif sentiment des reflets. Par cet effort collectif, la voie a été bientôt frayée : il ne s'agit plus que de marcher en avant.

Lesquels marchent aujourd'hui parmi nos paysagistes? M. Cazin, le psychologue attendri de toutes les heures de la nuit et du jour, disciple de Millet et de Corot, qui est allé devant lui sans jamais regarder en arrière; M. Claude Monet, peintre à l'œil raffiné, parti de Corot, ami d'Édouard Manet, investigateur sagace et obstiné de toutes les décompositions de la couleur dans la nature; M. Damoye, M. Lépine, M. Barau, M. Victor Binet... Mais je coupe court aux digressions.

Les deux toiles de M. Damoye méritent, cette année, d'être tirées à part. Elles sont personnelles, vraies, poétiques, excellemment traitées. Le *Chemin des Dunes* côtoie un champ de blé et s'enfonce

vers l'horizon aux teintes bleuissantes. Un ciel pavoisé de blancs nuages, tout brodé et tout frangé de lumières, sourit sur nos têtes délicieusement. J'aime ce gai paysage : mais je n'aime pas moins le *Marais d'Arleux*, qui nous communique des impressions d'une mélancolie profonde. Pays plat, qui fuit à perte de vue; étang qui s'allonge à l'infini devant nos yeux, reflétant les joncs de ses bords, et les nuées qui courent ; ciel de fluide argent, où le vent léger se joue à tout moment des brumes et les chasse comme un vieux drapeau qu'on déchire; silhouettes d'arbres qui frémissent au loin. Voilà quels éléments M. Damoye a mis dans son œuvre; mais je ne saurais retracer ici le charme de vérité qu'il lui a été donné d'atteindre, et je ne puis que constater le grand pas qu'il a fait en avant.

Un beau et très original morceau, c'est le *Jardinage d'automne*, de M. Émile Barau; le jardin s'étend derrière le village, à l'ombre du vieux clocher blanc. Au premier plan triomphe les choux rouges, superbement rangés en bataille, et le jardinier, au milieu de ses cultures variées, accomplit sa besogne, philosophiquement. M. Barau est fort épris du ciel gris, du jour gris, des valeurs grises : il a une palette fine; il peint très grassement. Son tableau, l'*Été en Champagne*, est l'un des plus colorés que j'ai vu de lui.

Nous suivons attentivement depuis plusieurs années les envois de M. Victor Binet, et nous le voyons avec une extrême sympathie, toujours en recherche, se surpassant toujours. Le voici manifestant sa pleine virilité dans *Une matinée de septembre à Saint-Aubin, près Quillebeuf*. L'herbe drue a recouvert le grand champ moissonné, où les moutons se pressent en bêlant. Des futaies se dessinent, puissantes, dans l'air embrasé. C'est ici l'œuvre d'un artiste avec lequel il faut compter.

On doit compter aussi avec ce maître ignoré de la foule qui a nom M. Lépine, l'auteur de cette *Vue du port de l'Estacade, à Paris*, limpidement ensoleillée. Je voudrais dire tout le mérite de ce peintre voué par libre choix à rendre des impressions parisiennes; je voudrais aussi m'étendre sur tous les efforts sincères, faire toucher du doigt partout l'amour de la vérité qui anime nos artistes; mais le cadre de cette étude ne comporte pas de longs détails. J'ai esquissé à grands traits la marche de la peinture française; j'ai signalé les principaux tableaux qui figurent au Salon. Il nous reste, à présent, à toucher quelques mots des sculpteurs et à conclure.

FOURCAUD.

La fin au prochain numéro.

REVUE CRITIQUE

I. *Œuvres pastorales et oratoires* de Mgr Perraud, évêque d'Autun. — II. *Les Familles bibliques; la Maison de David,* par le R. P. Matignon. — III. *De Sadowa à Sedan; Mémoires d'un ambassadeur secret aux Tuileries,* traduits par M. Victor Tissot. — *L'Allemagne de M. de Bismarck,* par M. Amédée Pigeon. — IV. *Mme de Sévigné historien,* par M. Combes.

I

Quelques évêques, en France et à l'étranger, ont eu, dans ces derniers temps, une pensée qui nous semble heureuse et que nous voudrions voir passer en usage : c'est celle de réunir et de rééditer pour le public, à certains moments, les Mandements, Lettres pastorales et autres instructions adressées à leurs prêtres et aux fidèles de leurs diocèses. Dans les circonstances présentes, il est de l'intérêt de l'Église que ces paternelles communications soient partout connues, car elles l'honorent, non seulement par leur valeur propre, mais par l'affirmation de l'unité d'esprit qui l'inspire et du zèle éclairé qui l'anime. C'est un beau spectacle que celui de cette conformité de vues et de sentiments, de cet accord désintéressé du grand corps des évêques, au milieu des divisions ambitieuses et passionnées des partis politiques. Et avec quelle dignité imposante, quelle supériorité d'intelligence et de talent sont traitées là les questions pénibles dont la persécution ouverte ou dissimulée de la religion provoque l'examen!

On en sera particulièrement frappé en lisant la collection récemment publiée des *Œuvres pastorales et oratoires de Mgr Perraud, évêque d'Autun*[1]. Il n'est aucune des douleurs, aucune des inquiétudes, aucun des besoins actuels de l'Église dont le prélat ne s'y montre ardemment préoccupé, et qu'il ne fasse voir sous le jour où il importe aux catholiques de les envisager. L'intelligence de la situation présente, la sagesse des conseils donnés et des mesures proposées sont, avec le pénétrant accent de la foi aux promesses divines, ce qui distingue particulièrement cette première série d'instructions et d'exhortations épiscopales : l'âge du prélat permet d'en espérer plus d'une autre.

Celle-ci embrasse les dix premières années de l'épiscopat de Mgr Perraud. Quand on songe à tout ce qui s'est passé en France

[1] 3 vol. in-8°. Librairie Oudin.

durant ces dix années, et notamment à ce qu'il y a eu d'iniquités commises envers l'Église catholique, on ne s'étonne pas que les communications orales ou écrites d'un évêque jeune et placé à la tête d'un grand diocèse remplissent trois gros volumes. Combien de fois, au milieu des difficultés, des contrariétés, des persécutions plus ou moins directes qu'éprouve aujourd'hui toute administration épiscopale, et qui n'ont pas été épargnées à celle d'Autun plus qu'à d'autres, Mgr Perraud n'a-t-il pas dû prendre la parole et la plume ! Le recueil qu'il publie aujourd'hui témoigne de l'infatigable ardeur avec laquelle il s'est servi de l'une et de l'autre, et de l'habile et courageux emploi qu'il a fait du talent dont Dieu l'a doué, sous ce double rapport. On l'y voit, dès le début de sa carrière épiscopale, partout où il lui appartenait de paraître ou d'intervenir, se montrant toujours tel qu'on devait l'attendre de sa haute dignité et tel que le demandaient les circonstances et les lieux. C'est partout l'évêque, mais çà et là, avec l'évêque, le professeur et l'érudit : dans ses discours aux distributions de prix, par exemple, où les citations de Tacite se mêlent volontiers à celles de saint Paul, et dans ses allocutions aux sociétés savantes, telles que celle adressée, du sommet du mont Beuvray, vieux sanctuaire druidique, aux membres de l'Institut des provinces, réunis en 1876, pour une exploration archéologique du Morvan. Le moraliste a, là aussi, une place, notamment dans deux grands discours, — deux Mandements, voulons-nous dire, — l'un sur le *Courage*, adressé de Rome et inspiré par l'exemple du Souverain Pontife; l'autre sur la *Justice*, si effrontément violée à l'égard de l'Église. Toutefois c'est surtout le côté actif et militant de son épiscopat que met sous nos yeux le recueil des *Œuvres pastorales et oratoires de Mgr Perraud*. L'académicien s'y efface complètement, le premier pasteur de l'Église d'Autun s'y montre seul, exhortant et enseignant, comme dit l'Apôtre, tantôt directement et de sa parole et tantôt de sa plume; d'un côté, dans des discours généralement sobres mais vifs, prononcés dans les grandes solennités religieuses; de l'autre, dans de fréquentes lettres pastorales adressées à ses prêtres et, par leur intermédiaire, aux fidèles. C'est l'histoire en action de ses dix années d'épiscopat, et, à bien des égards, celle de la pénible mission de tous les évêques de France, pendant la même période. Tous en effet ont eu à lutter d'une main et à conduire de l'autre, à diriger leur troupeau inquiet et à le protéger. Tous l'ont fait prudemment et courageusement; tous ont dû rencontrer des préfets comme le citoyen Hendlé et leur ont écrit aussi comme il convenait, nous n'en doutons pas; mais leurs discours, leurs instructions, leurs lettres, n'ont point eu, ou n'ont pas eu pour la plupart assez d'écho, en dehors des limites de leurs diocèses respectifs. Nous regrettons que, à cet égard, ils n'aient pas tous fait comme Mgr l'évêque d'Autun.

De telles publications auraient, dans la situation actuelle de l'Église, une importance particulière : elles contribueraient à bien dessiner aux yeux du monde, qui ne sait pas l'apprécier toujours, la noble et digne attitude du corps épiscopal.

II

Une chose qui se dissout et s'en va, chez nous du moins, dans la transformation que subit la société, c'est la famille. Les liens du sang se relâchent. Le groupement naturel qui en naissait et maintenait en rapports particuliers et en réciprocité de sentiments les individus de même origine ne se forme plus guère, ou ne crée presque plus les relations sacrées d'autrefois. Il n'y a plus que chez les souverains, de ce que l'on appelait autrefois des « maisons », sorte de dynasties qui se formaient dans toutes les classes de l'État et étaient l'un de ses éléments de stabilité. Rechercher à quoi tient ce changement serait un travail plein d'intérêt historique, mais d'une utilité secondaire. N'y aurait-il pas plus d'avantage à étudier, en elle-même, dans son esprit, ses origines et ses effets, à l'aide des tableaux qui nous en restent, cette antique, noble et touchante constitution de la famille, et à voir ce que nous en pourrions sauver encore.

C'est, il nous semble, la pensée qui a inspiré au R. P. Matignon les conférences qu'il fait, depuis plusieurs années, à la Réunion des pères de famille, et dont il a déjà donné au public deux séries, dont nous avons parlé ici, intitulées : *les Familles patriarcales*, et *la Famille en Israël*. Une troisième série, de huit conférences nouvelles, vient de paraître, ayant pour sujet et pour titre : *la Maison de David* [1]. L'histoire profondément accidentée de cette maison, sur laquelle un immortel reflet de poésie rayonne, présente un très haut intérêt et, plus qu'aucune autre, offre matière à d'opportunes leçons. Nos temps ne sont point sans ressemblance avec ceux que le pieux conférencier a pris, cette fois, pour sujet de ses enseignements; les revers de fortune, les catastrophes, les abaissements, les chutes ne sont pas rares, de nos jours, dans toutes les classes de la société. De la ressemblance des faits n'est-il pas naturel de remonter à celle des causes? L'histoire a, en morale, des applications qui ne se limitent point aux personnages historiques; la justice divine frappe, sans distinction de rang, les mêmes fautes des mêmes châtiments. Voilà pourquoi le tableau des prospérités et des revers, de l'élévation et de la déchéance de la maison de David peut être, aujourd'hui encore, et pour d'autres que des princes et des grands, un sujet de salutaires méditations. C'est dans cette pensée

[1] *Les Familles bibliques; la maison de David,* par le R. P. Matignon. 1 vol. in-12. Librairie catholique.

que le P. Matignon l'a choisi et s'y est plus particulièrement arrêté. « Il n'est pas rare, dit-il, qu'une famille autrefois illustre tombe ensuite dans l'obscurité. Les circonstances qui l'avaient portée au premier rang ont disparu, et, avec elles, sa grandeur, le rôle qu'elle occupait dans la société. Quoi de plus ordinaire que ces changements? Notre siècle si fécond en révolutions l'est aussi, par là même, en catastrophes publiques et privées. Or il est pénible, après avoir été entouré d'honneurs et de considération, de se sentir dans l'isolement d'une condition humiliée. Des enfants souffrent de n'être plus au niveau où leurs ancêtres s'étaient maintenus; un père souffre bien plus encore de ne léguer aux siens qu'une position inférieure à celle qu'il s'était faite ou qu'il avait reçue. Que sera-ce, si, au lieu de l'opulence des anciens jours, c'est une gêne voisine de la pauvreté et que l'on n'ose même pas avouer pour en chercher le soulagement? C'est alors qu'on a besoin de s'élever à des considérations supérieures. »

Rien n'y saurait mieux aider que la lecture des dernières conférences de l'éloquent auteur des *Familles bibliques*.

III

Les publications relatives à la guerre de 1870-71 excitent aujourd'hui, chez nous, beaucoup moins d'intérêt qu'il y a quelque temps. Cela se conçoit; nous n'avons plus grand'chose à apprendre à cet égard, et nous en savons assez, si nous voulons en profiter, sur l'ennemi auquel nous avons eu affaire et sur les fautes que nous avons commises dans nos rapports avec lui. Cependant nous ne croyons pas devoir laisser passer, sans les signaler, deux volumes nouveaux dont la lecture est, par endroits, fort curieuse. Le premier, qui a pour titre : *De Sadowa à Sedan* [1], est la traduction des *Mémoires* d'un Allemand, du nom de Meding, peu connu jusqu'ici, et qui a joué, paraît-il, un rôle assez actif dans la diplomatie occulte auprès de Napoléon III, vers les derniers temps de l'Empire. C'était un de ces ambassadeurs inavoués, comme tous les souverains, petits et grands, en entretenaient autrefois à l'étranger et qui, en France, sous Louis XV, appartenaient à ce *Secret du roi*, dont M. le duc de Broglie nous a donné une si piquante histoire. Le prince dont le baron Meding, — c'est un baron, comme l'est tout honnête Allemand, — était l'émissaire confidentiel du roi de Hanovre, le malheureux aveugle, dont la valeureuse armée avait battu les Prussiens au début de la guerre de 1866, mais qui, trahi le lendemain de sa victoire, fut dépouillé de ses États et réduit à chercher un refuge à la cour d'Au-

[1] *De Sadowa à Sedan; Mémoires d'un ambassadeur secret aux Tuileries*, traduits par Victor Tissot, 1 vol. in-18. Dentu, éditeur,

triche. C'est de là que le prince exilé envoya le baron Meding auprès de Napoléon, qu'il supposait assez naturellement alarmé des succès de la Prusse, pour le pousser à lui déclarer la guerre, l'assurant, en ce cas, d'un concours efficace du Hanovre. Il y a, dans le tableau que l'ambassadeur hanovrien fait de l'entourage de l'empereur et de l'empereur lui-même, des détails peu connus et fort piquants, qui décèlent, chez ce diplomate improvisé, un grand talent d'observation. Le portrait de Napoléon, à ce moment critique, frappera particulièrement : « Le Napoléon de 1868, dit M. Meding, n'était plus le cavalier élégant, d'une remarquable souplesse, de l'époque présidentielle ou des premières années de l'Empire. Comme son oncle Napoléon Ier, il avait engraissé; avec l'âge, l'embonpoint lui était venu; sa démarche était lourde et incertaine, son visage bouffi, et les traits pleins de caractère qui le distinguaient autrefois avaient disparu, comme s'ils eussent été effacés à grands coups d'éponge. Il faisait l'effet d'un vieillard précoce, se tenant debout avec beaucoup de peine et d'efforts. Son attitude et les contractions de son visage, qu'il tâchait de dissimuler sous un sourire mélancolique, trahissaient les souffrances d'une maladie de la vessie, alors à ses débuts, et dont il souffrait plus qu'un autre à cause de la sensibilité de ses nerfs. »

Cette figure altérée va, deux ans plus tard, au moment du départ pour la guerre, nous apparaître navrante. C'est que, depuis lors, rien n'avait réussi à l'homme mystérieux que la fortune avait jusque-là favorisé. Et d'abord cette guerre à la Prusse, à laquelle poussait le roi de Hanovre, qu'aux Tuileries bien des généraux et des diplomates conseillaient et dont le succès, paraît-il, n'eût pas été douteux, Napoléon en était fortement détourné par un homme qui avait pris depuis quelque temps sur son esprit, de plus en plus irrésolu, un empire souverain qu'il conserva jusqu'à la fin. Nous voulons parler de M. Rouher, dont le baron Meding trace, en passant, ce croquis, chargé sans doute par ressentiment : « Cet ex-avocat, natif de l'Auvergne, qui avait la carrure massive et les allures pesantes de ses compatriotes, appelés à des fonctions moins distinguées que celles qu'il remplissait, lui, dans le gouvernement impérial, était partisan du laisser-faire en politique étrangère, et soutenait qu'il fallait reconnaître tout ce qui s'était accompli en Allemagne, et éviter soigneusement toute cause de conflit avec la Prusse. »

A ces renseignements sur la démarche à peu près ignorée faite par le roi de Hanvore auprès de l'empereur des Français, le baron Meding en ajoute de plus étendus et plus importants, notamment sur le projet d'une triple alliance de la France, de l'Autriche et de l'Italie, conçu par Napoléon lui-même et que fit échouer une aventure malheureuse. Un épisode diplomatique moins connu et sur lequel les

Mémoires de M. Meding donnent aussi de curieux détails, c'est la tentative faite par Napoléon III auprès de la reine d'Espagne pour l'amener à prendre, avec lui, la défense du pape contre l'Italie. Il était trop engagé sans doute avec ses anciens amis les carbonari pour oser leur résister directement; le souvenir lui était resté d'ailleurs de la bombe d'Orsini. Il eût été bien aise de faire monter la garde par un autre à la porte de Rome. « Au point de vue international, dit le baron Meding, le projet de Napoléon III était inattaquable, car le pape, souverain indépendant, était libre de faire appel à la protection de telle puissance qu'il jugerait bon, et la présence des troupes espagnoles, dans la ville éternelle, eût été aussi correcte que la présence des troupes françaises. » Tout semblait promettre un complet succès à cette négociation, que facilitaient les bonnes relations de la cour des Tuileries avec celle de la Granja et les rapports d'amitié qui s'étaient ostensiblement établis, depuis quelque temps, entre la reine Isabelle et l'impératrice Eugénie. En effet, les premières ouvertures ayant été bien accueillies, on avait préparé un traité que devaient signer les souverains dans une entrevue projetée entre eux pour le mois de septembre, quand, ce même mois, éclata inopinément la révolution qui renversa le trône d'Isabelle et jeta, pour un temps, l'Espagne aux mains de la révolution.

On peut juger par ces échantillons du genre d'attrait qu'offrent les souvenirs du baron Meding. Est-ce ici la traduction de l'un des trois volumes qu'il a donnés au public, ou leur réduction en un seul fait par le traducteur? Nous ne savons; mais ce dont nous sommes assuré, c'est que celui-ci, tel qu'il est, ne se fera pas moins lire que ceux dont M. V. Tissot a régalé précédemment la curiosité française.

L'Allemagne de M. de Bismarck [1] se recommande par la date plus récente des choses dont parle l'auteur, des faits qu'il signale, des symptômes qu'il constate et des scènes qu'il retrace. L'Allemagne qui se montre ici n'est déjà plus celle qui nous a été décrite au lendemain de la guerre et moins encore celle de la veille, dont on nous a fait également tant de récits. C'est de l'Allemagne d'aujourd'hui qu'il est ici question, de l'Allemagne telle que l'a faite, — d'autres diraient « défaite », — le prince de Bismarck, en disloquant les membres du vieux corps germanique, après l'avoir grisé de haine contre la France, pour qu'il ne sentît pas l'opération. Ce volume est le fruit de quatre années de séjour au-delà du Rhin et le recueil de très sérieuses observations. Ces observations auraient pu, selon nous, être mieux ordonnées et offrir un tableau de plus d'ensemble et, par suite, plus

[1] *L'Allemagne de M. de Bismarck*, par M. Amédée Pigeon. 1 vol. in-8°. Giraud, édit.

frappant. M. Pigeon n'en a pas assez soigné la composition. La première figure qui se montre dans le cadre et qui y occupe le premier rang n'est pas l'empereur Guillaume : c'est l'homme qui l'a fait ce qu'il est, — M. de Bismarck. Un grand tiers du volume est consacré au prince grand chancelier, et c'est justice, puisque la situation présente de l'Allemagne est son œuvre, de l'aveu qu'en fait le souverain dans un manifeste qu'on ne lira pas sans étonnement, et où il se reconnaît lui-même l'obligé de son sujet. Ce n'est pas seulement le roi devenu empereur que M. de Bismarck fascine, c'est M. Pigeon lui-même, qui n'hésite pas à le mettre en parallèle avec Napoléon, et qui le peint sous toutes ses faces, dans sa vie privée et dans sa vie publique... nous allions dire dans son gouvernement. L'empereur ne vient qu'au second rang, et le portrait qu'en fait l'auteur est, comme celui de sa cour, absolument dépourvu de prestige. Il en est de même de sa capitale, malgré les développements et les embellissements qu'elle s'est donnés avec nos milliards. M. Pigeon veut bien ne pas la chicaner sur la haute moralité dont elle se targue au regard de Paris. Il use, en homme d'esprit, de la même modération envers les autres villes. S'il fait parfois sourire à leur endroit, dans la peinture des mœurs, des usages et des habitudes par lesquels elles se distinguent, ce n'est que pour avoir reproduit trop fidèlement le modèle.

IV

Pourquoi lit-on généralement et relit-on toujours les lettres de Mme de Sévigné? Pour l'agrément, pour le plaisir d'entendre causer avec esprit de ce grand siècle, dont l'intérêt semble se raviver à mesure que l'on s'en éloigne. Mais ces lettres charmantes n'ont-elles pas une autre valeur encore; ne sont-elles pas aussi pour l'histoire, prise au sens strict du mot, une source d'informations précieuses? On l'a pensé dans ces derniers temps, et non à tort, selon nous. Avec ses curiosités de femme, sa malignité, son entrain, son apparente mobilité, Mme de Sévigné avait un esprit observateur, une âme droite et un cœur élevé. Le prestige de l'époque, qu'elle subit ainsi que la plupart de ses contemporains, n'alla jamais, chez elle, jusqu'à la fascination. Le vieux fond d'humeur gauloise qu'elle devait au sang des Rabutin et son instinctif et moqueur éloignement pour toute exagération la sauvèrent des engouements ainsi que des aversions vulgaires. Elle voyait juste en toute chose. Et que n'a-t-elle pas vu, soit de ses propres yeux, soit par ceux de ses amis! Sa correspondance est l'appoint obligé de tous les Mémoires du temps; elle fournit matière à des retouches pour la plupart des portraits qu'ils nous offrent — le sien tout le premier. Nous en avions, ici même, la preuve, hier, dans le curieux article où M. de la

Brière, rassemblant quelques détails relatifs à elle-même et perdus dans ses lettres, au milieu de ceux qu'elle donne sur autrui, nous la montrait sous un aspect encore peu observé jusqu'ici, dans les pratiques de sa vie religieuse [1]. Il y a quelques années déjà, dans un travail dont le *Correspondant* eut aussi la primeur et qui a paru depuis en volume, sous ce titre : *Madame de Sévigné en Bretagne* [2], le même écrivain avait donné un échantillon de ce qu'on peut tirer, pour l'étude du temps, de ces lettres célèbres et mille fois relues, mais non encore appréciées à toute leur valeur.

Un jeune professeur de l'Université, connu déjà par une histoire de la princesse des Ursins, dont nous avons parlé, M. Combes, vient de faire, sur ces mêmes lettres, un travail du même genre, mais dans des proportions plus grandes. Ce travail intitulé : *Madame de Sévigné historien* [3], est le relevé de tout ce que la correspondance de la spirituelle marquise contient de renseignements complémentaires pour l'histoire du règne de Louis XIV. C'est un album dont les croquis charmants nous sont tous connus, il est vrai, mais qui gagnent considérablement à être revus dans l'intelligent arrangement qui leur a été donné. Ces croquis sont des portraits, mais ces portraits ne sont pas généralement d'un seul jet; les traits s'en trouvent répandus dans diverses lettres, d'où il a fallu les détacher pour les rapprocher et les coordonner ensemble. N'y eût-il là que ce travail de restitution quasi-archéologique, que cet essai mériterait d'être signalé. Mais ce que le volume de M. Combes offre de remarquable encore, c'est l'encadrement biographique des mille figures qu'il contient et la mise de plusieurs en leur vrai jour; car, il faut le reconnaître, la marquise de Sévigné avait ses préjugés de caste, ses préventions instinctives et ses rancunes, dont plus d'un nom aurait à souffrir, si l'histoire s'en tenait à elle, ceux des Le Tellier et des Colbert notamment. M. Combes s'est inscrit contre plusieurs des jugements qu'elle porte, mais ne s'en croit pas moins autorisé à la maintenir à la place qu'il lui a donnée entre les historiens du règne de Louis XIV.

P. Douhaire.

M. Albert de la Brière porte un nom qu'ont fait connaître à nos lecteurs les travaux littéraires de M. Léon de la Brière. Le nouveau venu vient de publier chez Calmann Lévy un ouvrage qui n'offre

[1] Voy. le *Correspondant*, 25 mars.
[2] 1 vol., Gervais, éditeur.
[3] 1 vol., in-8°. Librairie académique. Em. Perrin, édit.

aucun rapport avec ceux de son parent, mais qui intéressera, dans un genre différent : *le Théâtre des grands et des petits enfants.*

Ce volume sans prétentions, recueil de comédies, de dialogues et de monologues, admet une liberté joviale, une pointe drôle; il côtoie même une certaine gauloiserie bon enfant; mais il se garde des scabreux écarts.

Aussi, ces jeunes fantaisies, lorsqu'elles développent naïvement un conte de fées avec couplets en musique, ou un proverbe mis en action; lors même qu'elles s'inspirent de quiproquo bourgeois, ou de situations empruntées à la vie de bohème, peuvent-elles amuser, sans nuire, et fournir aux théâtres de vacances un programme divertissant varié pour chaque âge.

On pourrait signaler le monologue du célibataire, qui hésite au seuil du mariage, et qui, pesant alternativement le pour avec le contre, finit par préférer les joies saines aux joies folles.

Mais, s'il fallait opter entre ces œuvres diverses, je choisirais un joli dialogue, en vers, qui corrige délicatement les duretés égoïstes d'une fable célèbre.

Ici, comme dans le récit de la Fontaine, la riche et égoïste fourmi tance vertement la cigale imprévoyante, et finit par lui refuser durement l'aumône.

Mais, ici, la pauvre cigale ne se tient pas pour battue; elle reste à la porte, réplique à l'avare fourmi, et lui réplique des choses fort sensées.

On lui reproche d'être dans la nature une chanteuse inutile : c'est Dieu qui l'a fait ainsi :

Allez lui demander à quoi servent les roses,
Le rossignol qui chante, en mai, dans les lilas,
Le papillon soyeux promenant sa parure,
Et tous ces riens charmants qui peuplent la nature.

Le plaidoyer de la cigale en faveur de la chanson est lui-même une charmante chanson; il désarme, il attendrit la fourmi. Celle-ci, repentante, offre sa table à la voyageuse; se donnant à elle-même, ainsi qu'à ses pareilles, cette belle et chrétienne leçon.

Lorsque, sur notre seuil, s'arrête la misère,
Ne lui disons jamais : Ton sort est mérité !
Ne donnons pas un juge à qui demande un frère,
Et ne lui répondons que par la charité.

B.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 mai 1885.

M. Brisson a vu la septième semaine de son règne ministériel commencer sans gloire ni félicité, comme avaient fini les six autres. Point de services méritoires, des intentions obscures, des actes incertains et l'habitude de l'indécision : telle était encore, à la date du 21 mai, toute l'histoire de son gouvernement. Quiétiste ou fataliste républicain, M. Brisson avait depuis longtemps une sorte d'indolence majestueuse et taciturne qui semblait à ses amis pleine de promesses pour le jour où il aurait à exercer tant de vertus mystérieuses, tant de talents secrets. Eh bien! jusqu'à ce moment l'épreuve du pouvoir n'a guère changé M. Brisson : il reste ce qu'il était en apparence, un personnage sombre, un sectaire médiocre; l'homme d'État qui se cachait si complètement en lui sous son air solennel tarde de plus en plus à se montrer. Il gouverne peu; on pourrait presque dire qu'il ne gouverne pas. Il a autour de lui des ministres; il n'y a pas de ministère, tant ces ministres inquiets et méfiants paraissent étrangers l'un à l'autre, incapables d'union et libres d'administrer isolément chacun ses affaires! Même on raconte déjà qu'ils se querellent et que plusieurs ont des intrigues avec tel ou tel des politiciens à qui M. Jules Ferry a laissé le soin de ses intérêts. Bref, le gouvernement de M. Brisson n'a encore su être qu'inertie ou anarchie.

L'opinion que M. Brisson a ainsi donnée de lui-même et de son ministère n'était pas pour intimider ses ennemis, ceux qui regrettent si vivement M. Jules Ferry et qui voudraient au moins remettre en place le courtier principal de leurs candidatures, l'agent favori de leur « syndicat électoral », M. Waldeck-Rousseau. Ils dominent le Sénat. La loi de scrutin de liste devait servir de premier instrument à leur complot. Le 21 mai donc, ils attendaient M. Brisson au palais du Luxembourg avec une véritable impatience, presque sûrs que la discussion de cette loi tournerait à leur avantage. Ce n'est pas qu'ils eussent l'audace de disputer contre lui sur le principe même de la loi. Ce principe, ils l'avaient déclaré sacro-saint, à la Chambre; il fallait bien que, devant le Sénat, ils lui fussent fidèles, malgré eux. Le scrutin de liste! Oh! ils continuaient de le pré-

férer au scrutin d'arrondissement! C'était bien leur doctrine, toujours leur doctrine! Mais quoi! pour déterminer le nombre des électeurs, ils se sentaient maintenant quelque scrupule à compter dans le chiffre de la population celui des habitants qui sont de nationalité étrangère. Et puis, après réflexion, ils se demandaient si le nombre des députés devait s'accroître indéfiniment et s'il ne fallait pas une fraction de 20 000 plutôt que de 10 000, au-delà de 70 000 habitants, pour valoir à un département le droit d'élire un député de plus... Voilà leurs raisons de modifier, au palais du Luxembourg, cette loi électorale qu'ils avaient sanctionnée, au palais Bourbon, avec un empressement si zélé. Ce n'était certes pas la différence des lieux. C'était celle des temps, c'était celle des règnes. On ne s'appellerait pas « opportuniste », si, du jour au lendemain, selon le profit du moment, on ne pouvait varier sa politique et blâmer, siffler chez le sieur Brisson ce qu'on approuvait et applaudissait chez le sieur Ferry...

Le parti « opportuniste » a infligé à M. Brisson, dans cette journée du 21 mai, la défaite qu'il lui avait préparée si hypocritement. M. Brisson, on ne peut le nier, y a aidé ses adversaires par sa propre faiblesse : orateur lourd, traînant, maladroit, embarrassé, il a manqué d'autorité, sinon d'emphase : il n'a pas eu plus d'énergie dans sa parole que de dextérité dans l'argumentation ; il a paru inférieur à M. Jules Ferry lui-même. C'est en vain qu'il a enflé la voix avec son pathétique le plus déclamatoire, quand il a conjuré les républicains du Sénat de ne pas oublier son programme d'apaisement et de concorde. Ils ont été sourds à sa prière, comme s'ils avaient voulu lui signifier qu'ils aimaient mieux avec un autre que lui, sous une autre main que la sienne, « la concentration de toutes les forces républicaines ». Le Sénat a décidé que les étrangers ne seraient pas comptés dans le chiffre de la population, pour la représentation législative du département. Résister à un nouveau ministre, le Sénat n'avait pas encore eu ce courage. L'humiliation de M. Brisson en a été d'autant plus grande que, non-seulement le sénateur qui lui avait victorieusement répliqué, M. Bozérian, était un sénateur jusqu'alors docile au pouvoir par tempérament et par habitude, mais que plus d'un tiers des votants dont il avait eu, lui Brisson, les suffrages très bénévoles, étaient des conservateurs, des monarchistes, qu'un hasard politique lui avait conciliés en cette circonstance. Le Sénat sera-t-il aussi sévère, aussi hostile à M. Brisson, dans le reste du débat? S'obstinera-t-il à régler la quotité des représentants avec une proportion qui n'est admise ni de M. Brisson ni de la Chambre? La Chambre acceptera-t-elle la loi électorale que le Sénat lui aura corrigée plutôt pour affaiblir le ministère que pour améliorer la loi elle-même? Ou bien la Chambre

soutiendra-t-elle le ministère contre le Sénat? Et M. Brisson, plus impétueux et plus hardi, fera-t-il fléchir ce Sénat qui, d'ordinaire, n'a jamais le lendemain sa vigueur de la veille? Nous ne savons. Mais il nous semble qu'au fond la lutte est plus âpre, plus violente qu'on ne le laisse paraître de part et d'autre. Ce premier coup a blessé gravement M. Brisson. Qu'un second l'atteignît, il en serait renversé peut-être, il chancellerait du moins et la commotion nouvelle qu'en ressentirait le gouvernement de la République ne la troublerait pas sans que le spectacle n'en fût singulièrement instructif pour la France...

Pendant que le Sénat s'apprêtait à discuter cette loi électorale qui satisfait moins à des principes qu'à des intérêts, la Chambre bâclait sa loi sur les récidivistes, loi qui devait être purement morale et qui, s'il faut en croire un journal républicain, serait elle-même « une loi électorale ». Pourquoi cette qualification? C'est que la Chambre, pour attester aux électeurs son activité, pour ne pas encourir bientôt le reproche d'avoir plus discouru que légiféré, aime mieux fabriquer une mauvaise loi que de ne pas achever une loi longtemps promise. De plus, elle a cru plaire par l'excessive rigueur de cette loi aux populations que la magistrature de la République ne sait pas rassurer. Le nombre des crimes a été s'accroissant sans cesse depuis plusieurs années, surtout parmi les mineurs de vingt et un ans; la perversité des criminels, leur scélératesse a surtout augmenté. Jamais les jurés n'avaient été plus indulgents pour les crimes commis contre les personnes, tout en devenant impitoyables pour les crimes commis contre la propriété. La société se sent insuffisamment défendue et les républicains s'alarment de l'épouvante qu'elle manifeste de plus en plus, devant ce débordement de mal et de honte. Ils ont beau protester que la République n'en est pas uniquement responsable. Que les philosophes puissent l'en disculper plus ou moins, soit. Mais le jugement des populations se trompe-t-il autant que les philosophes l'imaginent? La République, tout le monde le voit, a un président qui grâcie presque systématiquement les plus féroces criminels. Elle a des tribuns qui prêchent aux malheureux, aux misérables, la haine du riche. Elle a des apôtres qui légitiment toutes les convoitises et qui excusent ou encouragent toutes les passions. Elle a des policiers pour tolérer dans la rue toutes les licences, tous les désordres. Elle refuse à la société pour sa préservation le secours de Dieu; elle le refuse cyniquement, au nom même de la loi. Est-ce que les populations l'ignorent? Et maintenant, après avoir négligé l'application de cette loi de 1875 par laquelle l'Assemblée nationale organisait le régime cellulaire pour les condamnés d'un jour à un an, la République décrète contre les récidivistes la peine de la

déportation, sans discernement et sans mesure. La nouvelle loi méconnaît une obligation qui a toujours paru sacrée à tous les jurisconsultes, celle de la proportionnalité. Elle fait de la peine accessoire un châtiment pire que la peine principale; et cela brusquement, brutalement, sans avoir essayé d'établir parmi les peines cette aggravation progressive qui serait si équitable. Elle n'accorde même pas au magistrat la faculté de juger s'il faut ou non déporter tel mendiant, tel vagabond, qui a été condamné deux fois à quatre mois d'emprisonnement et qui, dix ans auparavant, avait été reclus déjà; le magistrat n'est plus qu'un greffier qui enregistre une sentence dictée inflexiblement par la loi. Loi arbitraire donc, loi injuste, loi incomplète et qui sera vraisemblablement inefficace!

M. Albert de Mun, M. de Soland et Mgr Freppel n'ont pu, malgré les efforts les plus généreux et les plus ingénieux, amender cette loi conçue comme sous l'empire d'un terrorisme aveugle. La Chambre, il est vrai, en veut une autre qui permettrait d'abréger, à titre conditionnel, la durée de la peine encourue et de réhabiliter le coupable libéré qui aurait expié sa faute, sous le patronage de telle ou telle société protectrice, par une vie laborieuse et honnête. Mais ce n'est pas assez. Le législateur qui dénie à la conscience du coupable l'assistance de Dieu, le législateur qui lui voile la vue du ciel et de cet horizon où commence pour l'âme l'éternité avec ses peines, avec ses récompenses, celui-là ne connaît pas plus le cœur humain qu'il ne connaît l'histoire de ce monde; il n'est pas seulement impie, il est cruel et sot. Se passer de la religion dans l'œuvre de la réforme pénitentiaire, le législateur républicain de 1885 ose-t-il sérieusement le croire possible? Oublie-t-il les miracles de pénitence dont le christianisme est capable? Peut-il même oublier que la religion chrétienne a proclamé la première la nécessité sociale aussi bien que la nécessité divine de cette réforme? C'est saint Augustin qui disait, un jour, à un magistrat romain dont il implorait la clémence en faveur d'hérétiques coupables d'avoir tué deux prêtres chrétiens : « Quelque atroces que puissent être les crimes, ne les regardez pas tant comme un objet de colère et de vengeance que comme une plaie que vous devez songer à guérir, » C'est Massillon qui disait, treize siècles plus tard, aux légistes de son temps : « Vous ne devez pas seulement enfermer les criminels, mais aussi, autant que faire se peut, chercher à les améliorer. » Certes, saint Augustin et Massillon, deux évêques catholiques, sont des suspects que les coreligionnaires politiques d'un Paul Bert et d'un Jules Roche n'ont qu'à mépriser. Toute l'éloquence de saint Augustin et de Massillon pourrait-elle persuader au législateur républicain de 1885 que, soit pour agir sur le récidiviste, soit pour prévenir la récidive, la religion a une puissance dont la loi ne doit point se

priver? Mais, pour peu qu'il faille à ce législateur le témoignage d'un protestant, rappelons-lui ces paroles que le pasteur Robin prononçait en 1878 dans le congrès de Stockholm : « Si, par exhortations chrétiennes des aumôniers, des membres des sociétés de patronage, le cœur des prisonniers était touché, et s'il s'opérait en eux ce qu'exprime si bien un mot qui sera compris de tous, une conversion sincère, l'avenir du prisonnier serait désormais assuré et aucune rechute ne serait plus à craindre [1]. » Que si, au contraire, le législateur républicain ne voulait que le témoignage d'un laïque, il pourrait demander à un Carnot, à un Tocqueville, ce qu'ils ont pensé du secours que la religion fournit au magistrat pour « la réforme des criminels. » Carnot, qui fut pourtant un bon républicain, ne reconnaissait-il pas, en 1844, dans les débats parlementaires où était discutée la loi sur le régime des prisons, que la réforme pénitentiaire avait besoin du sentiment religieux pour s'accomplir?

La loi sur les récidivistes sera financièrement, matériellement inapplicable : quelques députés qui ont du bon sens en ont averti la République. Mais la République a-t-elle cure de ces difficultés? N'est-elle pas par excellence le gouvernement des prodigues comme celui des utopistes? Dépenser 40 millions pour les récidivistes, pendant les cinq ou six premières années de la « transportation », est-ce que son imagination ne s'en fait pas un jeu? Et la crainte de ruiner nos finances peut-elle encore retenir les dissipateurs qui gaspillent avec tant de profusion l'argent de la France à des intérêts si faussement démocratiques, si réellement personnels? Les comptes budgétaires de M. Tirard, pour l'année 1884, auraient de quoi effrayer les plus optimistes de ces républicains, s'ils voulaient bien se fier un peu moins à la naïve ignorance de leurs électeurs. En 1884, le chiffre des recettes a été inférieur de 62 millions à la somme supputée par M. Tirard dans ses évaluations. Les crédits supplémentaires ont augmenté de 139 millions le chiffre des dépenses. Il y a eu, au total, une insuffisance de 201 millions dans le budget ordinaire de 1884. Quant au budget extraordinaire, que l'emprunt compose tout entier, il s'est enflé de crédits supplémentaires jusqu'à la somme de 293 millions. En un mot, les dépenses de l'État ont excédé d'une somme de 494 millions les ressources que l'impôt procure au Trésor. M. Sadi-Carnot sera-t-il plus heureux que M. Tirard dans la gestion de nos finances? Économiquement, l'année 1885 sera-t-elle plus propice que l'année

[1] Nous empruntons cette citation à un livre excellent de M. Léon Lefébure et de M. Fernand Desportes, *la Science pénitentiaire au congrès de Stockholm*. C'est un guide dont nos législateurs républicains auraient dû et pu utiliser les sages enseignements.

1884 à la République? On peut en douter. Les recettes continuent de diminuer. On a perçu, dans les quatre premiers mois de 1885, 10 280 400 francs de moins que M. Tirard ne l'avait prévu, espéré. Même à supposer que rien ne vienne nécessiter tel ou tel crédit extraordinaire, on est en droit d'estimer que le déficit du budget ordinaire sera de 65 millions, au minimum. L'état de notre industrie, de notre commerce, est également lamentable. La France devient de plus en plus tributaire de l'étranger : elle lui achète beaucoup et elle lui vend peu; l'excédent menace d'être de deux milliards l'an prochain, si la progression suit son cours actuel. Un économiste aussi sincère que savant, M. Paul Leroy-Beaulieu, qui a consulté scrupuleusement le tableau des successions et donations déclarées à l'enregistrement, constate que la richesse évaluée de la France a diminué de quatre et demi pour cent en quatre années, sous ce régime de la République. Combien donc de leçons faudra-t-il encore, après celles-là, pour désabuser les électeurs à qui la République annonçait pompeusement, en 1878, qu'elle serait « l'ère de la prospérité » ?

Comment et quand elle périra, cette république, Dieu seul le sait. Mais il semble qu'en expirant hier, Victor Hugo ait pu remercier la mort. Assurément, son délire républicain lui laissait trop peu de clairvoyance pour qu'il s'aperçût vraiment que la destinée de la République s'abrégeait en même temps que la sienne; mais, quand on a tant d'orgueil et qu'on a vécu quatre-vingt-trois ans, c'est toujours un bonheur que de mourir avant la fin de son illusion. Avec Victor Hugo vient de s'évanouir la plus éclatante popularité qui fût en France et même en Europe. Nous dirions que la France a perdu hier quelque chose de sa grandeur, si, dans la grandeur même de Victor Hugo, il n'y avait cette part qui ne se perd pas, l'immortalité d'une gloire toujours verte et toujours en fleur pour l'honneur de la patrie. Nous le montrions aux peuples jaloux de la France comme le plus illustre poète qu'on pût aujourd'hui saluer dans le monde entier. Au lendemain de ces calamités où la fortune avait tant déchiré la France et l'avait tant rabaissée, il gardait à notre fierté nationale une consolation : il nous faisait croire encore à la renommée de la France. Non certes que dans l'œuvre de Victor Hugo la critique n'eût beaucoup à reprendre. Il était de la famille, non des poètes qui sont parfaits, mais de ceux qui sont grands. Il n'avait pas tout l'esprit de notre race, cet esprit si net, si sobre, si simple et si naturel de la vieille France; mais il avait davantage aussi. L'amour du gigantesque et du fantastique le possédait; il mêlait, sciemment ou non, le grotesque au sublime; il se trouvait des riens incohérents parmi ses pièces les plus colossales; il n'avait pas le sens de la mesure et de la proportion. Il

abusait des mots; il se contentait trop souvent d'une harmonie bruyante et vide; il forgeait à outrance les antithèses; il accumulait les détails descriptifs; sa phrase était tantôt monotone, tantôt obscure. Sa vanité se plaisait même à étonner, à défier le bon sens et le goût. Il avait son système, il prétendait être le chef d'une école; il n'aurait pas consenti à reconnaître que ses pages les plus belles, c'étaient précisément celles où il avait le plus négligé sa poétique particulière, celles où il avait été le plus fidèle à la tradition classique. Mais, avec tous ses défauts, il n'en était pas moins le premier parmi les poètes lyriques de la France, et, s'il l'avait voulu, il aurait été le poète épique qu'elle n'a pas. Jamais la langue française n'avait été plus sonore, plus vibrante que sur sa lyre. Jamais la poésie française n'avait déployé de plus riches dessins que sur la trame de ses vers. Il avait été un inventeur dont on ne pouvait trop admirer ni la vaste imagination, ni la fécondité prodigieuse, et, par l'immense variété de son génie, il avait comme forcé plus d'un de ses admirateurs à être injuste pour la France elle-même, tant ils se rappelaient peu avec lui combien avait été fertile dans sa diversité le génie de cette France qui a eu un Corneille et un La Fontaine, un Molière et un Racine, un Voltaire et un André Chénier, un Lamartine et un Musset!

Victor Hugo avait été un homme de parti et le plus changeant de tous, avec un orgueil presque monstrueux. Il avait pleuré la mort du duc de Berry, célébré la naissance du duc de Bordeaux, glorifié Napoléon. Louis XVIII l'avait pensionné. Louis-Philippe l'avait créé pair de France. Il était conservateur, « réactionnaire », en 1848; il acceptait du comité de la rue de Poitiers une candidature; la République l'effrayait alors. Il apportait son suffrage à Louis-Napoléon pour la présidence de la République; il l'avait recommandé aux électeurs. Puis il était devenu un démocrate ardent, un républicain enthousiaste, et, comme la République française était trop petite pour sa passion, c'était « la République universelle » qu'il avait tout de suite embrassée de sa nouvelle foi. Chantre de nos princes, adulateur de nos rois, il les avait abandonnés quand il avait eu à courtiser tout un peuple et à en être courtisé lui-même, presque adoré comme une idole. Et, dès lors, il n'avait cessé de rendre pour le parti républicain des oracles, la plupart ridicules. Mais ceux qu'il faisait rire par ces oracles n'avaient qu'à ouvrir ses livres : ils oubliaient aussitôt l'homme de parti pour le poète. Hélas! il n'est pas plus mort du côté de son Dieu que du côté de sa mère, cette Vendéenne qui avait formé en lui le royaliste autant que le catholique. De cette « prière pour tous » qu'il avait apprise en si beaux vers à notre génération, il n'a rien répété pour lui-même, pendant son agonie. Il y avait autour de sa vieil-

lesse un culte tyrannique, la surveillance et la garde d'une secte : il n'était plus libre de ses croyances. La lettre que l'archevêque de Paris lui écrivait avant-hier, pour lui offrir si doucement le secours de l'heure suprême, il ne l'a pas connue : M. Lockroy était là pour refuser à l'agonisant ce secours divin ! Il y a quelques années, Victor Hugo avait osé bégayer, on s'en souvient, des mots qui avaient scandalisé son parti : les mots de « Dieu » et d' « âme immortelle. » S'il les avait bégayés sur son lit de mort, il aurait scandalisé, apparemment, ses petits-enfants, ses amis ! Il a expiré sans dire un seul mot à Dieu, ni de Dieu ; du moins sa bouche, cette bouche qui avait entonné tant d'hymnes en l'honneur de Dieu, est restée muette : silence mystérieux où, sans doute, son « âme immortelle » aura parlé à Dieu avec son accent d'autrefois. Il aura eu de son vivant l'apothéose païenne ; à sa mort, rien de ce qui prépare l'apothéose chrétienne. On n'aura pas montré à son dernier regard un coin de cette voûte éthérée où son esprit était tant de fois monté. Son cercueil ne passera pas par l'une de ces cathédrales, de ces églises, où il avait cherché un sanctuaire pour tant de ses pensées. Pauvre poète ! qui aviez écrit dans votre *Légende des siècles* ce poème terrible intitulé « la Conscience ! » Dieu vous pardonne ! Vous voyez Dieu aujourd'hui. Vous pouvez considérer d'au-delà l'infini ce que sont les choses misérables de notre Paris et de ce monde, et de votre république. Vous ne demandez plus :

Où va, Seigneur, où va la terre dans les cieux ?

Vous savez maintenant où va l'âme dans les espaces où l'emporte le souffle de la mort ; vous le savez et vous devez plaindre l'ignorance des vôtres. Ah ! que n'avez-vous encore votre grande voix d'ici-bas pour crier de là-haut aux sectaires qui vous ont trompé quelles sont leurs fautes et quels seront leurs châtiments ?...

Peu ou point de faits décisifs, à l'étranger. Les nouvelles du Tonkin sont à demi rassurantes, à demi inquiétantes. Du côté de Lang-Son, les troupes chinoises ont repassé la frontière. Mais, du côté de Than-Quan, les Pavillons Noirs ne se retirent que lentement ; Luh-Vinh-Phuoc, leur chef opiniâtre, semble peu décidé à céder le terrain. On peut craindre que le général de Courcy, à peine arrivé, n'ait immédiatement à guerroyer dans cette région. En attendant, M. Patenôtre négocie à Tien-Tsin, avec les délégués du Tsong-li-Yamen, le traité de paix définitif. Au Caire, l'affaire du *Bosphore égyptien* est complètement réglée ; ce journal a même recommencé sa publication, bien que lord Granville eût annoncé au Parlement qu'il ne reparaîtrait pas. Ce n'est pas le seul mécompte de Nubar-Pacha et des protecteurs que l'Angleterre lui a donnés.

Probablement avec la permission du gouvernement anglais, Nubar-Pacha avait ordonné une retenue de 5 pour 100 sur le coupon. Les consuls d'Allemagne, d'Autriche, de Russie et de France ont protesté vivement et Nubar-Pacha s'est hâté d'annuler son décret. Notre politique s'est associée à celle de l'Europe pour cet acte et, antérieurement, pour quelques autres. Il sera sage que la France reste dans ce concert, sans se laisser toutefois attribuer l'initiative d'aucun acte qui puisse provoquer le mécontentement du peuple anglais. L'Angleterre est aujourd'hui dans une situation douloureuse pour ses patriotes. Presque partout, elle capitule ou ramène ses drapeaux. Elle a décidé de ne point résister à la Russie, devant Penjdeh. Elle délimite, presque entièrement au gré de la Russie, l'Afghanistan et les possessions russes. Elle se désintéresse de Hérat à l'avance; elle en livre la route au général Komaroff. Elle se résigne à perdre en Asie « sa position de puissance insulaire », selon le mot de l'éloquent et sagace duc d'Argyll. Elle reporte à la frontière de l'Inde sa défense; elle s'y construira une « grande muraille » au pied de laquelle la Russie arrivera facilement, d'étape en étape, avec cette même constance et cette même habileté, ce même usage de la violence et de la ruse, dont le *Livre Bleu* que lord Granville vient de distribuer nous fournit le péremptoire témoignage. En Afrique, l'Angleterre évacue le Soudan; elle n'y aura vengé ni le désastre de Hicks, ni la défaite de Baker, ni la mort de Gordon. Voilà, en quelques semaines, plus d'humiliations qu'elle n'en avait supporté depuis cinquante ans! Ce n'est pas tout. La majorité qui soutient M. Gladstone va s'affaiblissant, de vote en vote. Bientôt, l'Angleterre expérimentera sa nouvelle loi électorale : deux millions d'électeurs de plus jetteront dans l'urne le poids de leurs suffrages. Ce sera peut-être pour la politique intérieure de l'Angleterre le commencement d'une crise. Mais, quel que soit le dépit dont l'Angleterre ait pu nous armer récemment par tout son mauvais vouloir, gardons-nous bien de triompher, au spectacle de ses difficultés, de ses tracas et de ses périls. Elle a pu constater, après 1871, que la France lui manquait et manquait à l'Europe. Sommes-nous sûrs qu'un jour la France et l'Europe ne pourraient pas constater également que l'Angleterre leur manque, à l'une et à l'autre?

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

UN ÉPISODE DE NOTRE HISTOIRE PARLEMENTAIRE

L'ALLIANCE ET LA BROUILLE

DE M. MOLÉ ET DE M. GUIZOT

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

1836-1837

I

Le vote qui renverse un ministère désigne d'ordinaire ses successeurs, souvent même les impose. Rien de pareil dans la chute de M. Thiers, en septembre 1836; il se retirait pour avoir été, non en minorité devant la Chambre, mais en désaccord avec la Couronne[1]. De là, pour le Roi, plus de latitude dans le choix des nouveaux ministres et aussi une tentation plus grande de suivre ses goûts personnels. Ceux-ci le portèrent tout de suite vers un personnage auquel il s'était déjà souvent adressé dans les crises ministérielles survenues depuis 1832, mais qui ne s'était jamais jugé en mesure de répondre à ces appels. Nous voulons parler du comte Molé.

M. Molé, qui n'avait pas encore eu l'occasion de déployer à la tribune le talent et la puissance dont il fera preuve dans les débats de la coalition, n'était pas alors compté parmi les grands orateurs; sa parole sobre, distinguée, était celle d'un homme de bonne compagnie, habitué à traiter des affaires publiques; mais elle manquait un peu de relief, de chaleur et d'éclat. Il n'était pas non plus un grand chef de parti, traînant derrière soi une nombreuse clien-

[1] Sur la chute du ministère du 22 février, voy. le *Correspondant* du 10 mai.

tèle. Membre de la Chambre des pairs, étranger aux divisions de la Chambre des députés, on eût été embarrassé de le rattacher à un groupe parlementaire. Conservateur sans doute, il s'était rangé du côté de la résistance, dans le ministère de l'avènement; néanmoins, demeuré un peu à l'écart pendant les grandes luttes de 1831 à 1834, il avait paru, une fois ces luttes finies, en coquetterie avec le tiers parti; c'est ainsi qu'on a expliqué les scrupules inattendus qui l'empêchèrent de siéger jusqu'au bout dans le procès des accusés d'avril. En politique étrangère, il avait été le premier, après 1830, à proclamer le principe de non-intervention, si déplaisant aux puissances continentales; et cependant, en 1836, il passait pour vouloir se rapprocher de ces mêmes puissances. En tout, une souplesse d'allure, qui lui avait permis, comme à M. Pasquier et avec la même correction décente, d'être successivement ministre de l'Empire, de la Restauration et de la monarchie de Juillet. Il n'avait trahi ni répudié aucun de ces gouvernements, avait servi chacun d'eux, comme il leur convenait de l'être, mais sans se livrer ni se compromettre, acceptant les rôles nouveaux que lui apportaient les événements, pas autrement embarrassé de leur diversité, et se bornant à dire, avec une mélancolie sans amertume : « Hélas! je n'ai jamais pu choisir ma tâche ni conduire ma destinée. » Tout cela n'était pas pour déplaire à Louis-Philippe. Ne pouvait-on pas penser qu'un tel ministre aurait à compter davantage avec la Couronne, et que celle-ci aurait, avec lui, plus de chances de faire prévaloir son propre système.

Le comte Molé avait d'ailleurs d'autres avantages pour le poste auquel on l'appelait. S'il n'était pas alors au nombre des orateurs illustres et des chefs de parti, il n'en avait pas moins une importance sociale et politique qui le mettait de pair avec eux. De grand nom, de grande fortune, de grande intelligence, c'était l'homme considérable dans la force du terme. Il était arrivé tout jeune, comme de plain-pied, aux plus hautes situations et, depuis lors, n'en était pas descendu. Son expérience déjà longue, bien qu'il n'eût que cinquante-cinq ans, expérience des affaires et surtout des hommes, se trouvait d'autant plus étendue qu'il l'avait acquise à des écoles plus variées. « Personne, disait M. Bertin de Vaux, ne surpasse M. Molé dans la grande intrigue politique. » D'autres ont été plus puissants, comme Casimir Périer; plus profonds, comme M. Guizot; plus brillants, comme M. Thiers; peu d'hommes ont possédé, à un degré aussi haut, la sagacité, la prudence avisée, la justesse, le tact, la mesure, avec je ne sais quoi d'équilibré et d'harmonieux, dons rares qui ne sont pas tout l'esprit de gouver-

nement, mais qui en sont une partie notable [1]. Le tout rehaussé par ce qui était vraiment la qualité maîtresse et distinctive de M. Molé, une politesse de l'esprit et des mœurs qui mettait en valeur ses mérites réels et remplaçait ceux qui pouvaient lui manquer [2].

M. Molé avait en effet des côtés faibles : les doctrinaires, qui ne l'aimaient pas, et dont, pour cette raison, le témoignage est suspect, ont prétendu qu'il avait moins de consistance au fond que de bonne tenue extérieure, le caractère ombrageux et passionné, l'amour-propre facilement souffrant, l'ambition d'un homme avec les nerfs d'un femme [3]. S'il parut tel à quelques-uns de ceux qui furent ses rivaux sous la monarchie de Juillet et sous la Restauration, tout autre fut l'impression des hommes qui ne l'ont connu que plus tard, dans les assemblées de la seconde république, rasséréné et désintéressé par la vieillesse, tout entier au péril de la chose publique, de conseil très sûr et très écouté, rapprochant les hommes naguère ennemis, aidant, sans les jalouser, ceux que leur âge et leur situation portaient à un rôle plus actif, jouissant et se contentant d'une considération qui lui donnait plus d'autorité et plus d'importance qu'en ses jours de pouvoir [4]. Du

[1] M. Sainte-Beuve a écrit de M. Molé et de M. Pasquier : « J'avoue, pour mon compte, avoir ignoré jusque-là, avant de l'avoir considéré dans leur exemple, ce que c'est que la justice d'esprit en elle-même, cette faculté modérée, prudente, vraiment politique, qui ne devance qu'autant qu'il est nécessaire, mais toujours prête à comprendre, à accepter sagement, à aviser, et qui, après tant d'années, se retrouve sans fatigue au pas de tous les événements, si accélérés qu'ils aient pu être. » (*Portraits littéraires,* t. III, p. 324.)

[2] M. de Tocqueville a écrit, le 23 décembre 1855 : « La mort de M. Molé fait disparaître un des derniers modèles de l'ancienne politesse et des grandes manières. Il était également un des derniers représentants de cet ancien goût français des plaisirs de l'esprit, qui semble de plus en plus se perdre parmi nous. »

[3] Les doctrinaires allaient même plus loin ; dans le propos que nous avons déjà cité, M. Bertin, après avoir rappelé que « personne ne surpassait M. Molé dans la grande intrigue politique » : « Il y a plaisir, disait-il, à s'en mêler avec lui » ; mais il ajoutait, en riant malicieusement : « Plus de plaisir que de sûreté ».

[4] M. Vitet, qui avait autrefois partagé les préventions de ses amis doctrinaires contre M. Molé, déclare avoir abjuré ces préventions quand, dans l'Assemblée législative de 1849, il se trouva en rapports plus fréquents avec lui. « A le voir ainsi tous les jours de près, dit-il, dans les incidents les plus divers et les plus imprévus, j'appris non seulement à redoubler d'estime pour cette sagacité, cette élévation d'esprit dont il avait donné de si vaillantes preuves en défendant son drapeau (en 1839), mais à connaître l'homme et sa vraie valeur dans l'intimité de son commerce, si bien qu'à des préventions qui n'étaient pas éteintes ne tarda pas à succéder une

reste, même au temps où certains défauts pouvaient n'être pas encore corrigés ou usés par l'âge, ils se trouvaient couverts comme d'un voile brillant de dignité fine et charmante, d'exquise et noble décence. Dans toute sa personne, dans son maintien, sa démarche, et jusque dans le tour de sa conversation, apparaissait une élégance de nature et de race qui faisait de lui le type accompli de la distinction. D'une amabilité grave, à la fois attrayant et imposant, il avait au besoin la belle humeur familière de M. Thiers, avec une tenue qui manquait à ce dernier; il était grand seigneur comme le duc de Broglie, sans rien de sa raideur un peu gauche. Nul n'a mieux possédé l'art de la flatterie, non de celle des courtisans vulgaires ou des démagogues, mais de la flatterie délicate qui ne coûte rien à la dignité du flatteur; nul n'y a apporté plus d'adresse sérieuse. Il s'appliquait autant à conquérir et à garder le suffrage incertain de tel ou tel député de la Chambre bourgeoise, qu'autrefois à gagner la faveur de Napoléon Ier [1]. Ses moyens de séduction étaient du reste à ce point variés et efficaces, qu'ils s'exercèrent à la fois sur les politiques, les lettrés et les femmes; il sut les modifier avec le temps : jeune, il avait plu aux vieillards par sa « gravité consulaire [2] »; vieux, il plaira aux jeunes par son aimable bonne grâce.

II

A la fin d'août 1836, le comte Molé n'avait aucune raison de ne pas répondre à l'appel que lui adressait le Roi. Seulement il se rendit compte aussitôt que, pour avoir autorité sur la Chambre, le concours d'un des grands orateurs lui était nécessaire. M. Thiers étant hors de cause, il résolut de s'adresser à M. Guizot. Louis-Philippe avait peut-être désiré autre chose; mais il ne fit pas d'objection.

Dans la politique et dans le monde, M. Molé et M. Guizot s'étaient souvent rencontrés; ils avaient même fait partie ensemble du premier ministère de la monarchie de Juillet; mais, entre eux, pas d'intimité; plutôt froideur et défiance. Dans ces derniers temps,

affection respectueuse dont j'aime à produire ici l'expression. » (*Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1861.) — M. de Falloux, dans son discours de réception à l'Académie française, a rendu aussi un magnifique hommage au rôle de M. Molé après 1848.

[1] Peu de causeurs avaient été aussi goûtés de Napoléon. Quand l'Empereur s'éloignait de Paris, le comte Molé avait ordre de prolonger, pour ainsi dire, l'entretien, en lui écrivant tous les jours.

[2] Expression de M. Joubert.

cependant, les relations étaient devenues plus fréquentes. Ce changement avait commencé à se manifester dans la crise qui avait suivi la dissolution du ministère du 11 octobre. « M. Molé s'est conduit très simplement et très dignement dans tout ceci, écrivait, le 7 mars 1836, la duchesse de Broglie; il se trouve naturellement rapproché de ceux dont il n'était qu'accidentellement éloigné [1]. » Mme de Castellane, amie de M. Molé, avait alors attiré M. Guizot dans son salon : les deux hommes d'État, amenés à causer des actes de M. Thiers, s'étaient trouvés « les juger presque toujours de même et former les mêmes conjectures sur l'avenir [2] ». N'y avait-il pas eu tout de suite entre eux des arrangements encore plus précis? M. Bresson écrivait, dès le 7 mars 1836, à M. de Barante : « Je crois (mais je vous demande le plus grand secret) que déjà il existe une entente, sinon expresse, du moins tacite, entre MM. Molé, Guizot, Duchâtel, pour produire un cabinet et le publier, dans le *Moniteur*, le lendemain de la chute du ministère actuel, s'il est dans son sort de choir [3]. » Et M. Bresson ajoutait plus tard qu'il tenait cette confidence de M. Molé. Chose curieuse à noter, un des collègues de M. Thiers, M. de Montalivet, avait paru jouer un rôle actif dans ces pourparlers [4]. Ce n'était sans doute pas à l'insu du Roi.

Plusieurs des lieutenants de M. Guizot, M. Duchâtel en tête, lui conseillaient d'accepter le portefeuille qu'on lui proposait. D'autres, tels que M. Duvergier de Hauranne, l'en détournaient : on était, pensaient-ils, encore trop près de la chute du ministère du 11 octobre; l'opinion n'avait pas eu le temps de revenir aux doctrinaires, et l'intérêt de ces derniers était d'attendre la réaction qui ne manquerait pas de se produire; rentrer sitôt, en l'absence des Chambres, par l'effet d'un acte pur et simple de la volonté royale, ne leur paraissait pas une condition d'autorité suffisante. Tout au moins, si M. Guizot acceptait, l'engageait-on à exiger la présidence du conseil; « le ministère nouveau, lui écrivait le duc de Broglie, doit vous accepter pour chef, non seulement de fait, mais de nom; quoi qu'il en soit, vous en aurez la responsabilité : il faut que vous en ayez la direction. »

L'offre faite par M. Molé avait un autre inconvénient dont M. de Broglie, autant par modestie que par fierté [5], pouvait sem-

[1] Lettre à M. de Barante. (*Documents inédits.*)
[2] *Mémoires de M. Guizot*, t. IV, p. 171.
[3] *Documents inédits.*
[4] *Notes inédites de Duvergier de Hauranne.*
[5] M. Guizot disait du duc de Broglie, en janvier, 1870 : « Le duc de

bler ne pas s'apercevoir, mais que M. Guizot ne devait pas être le dernier à sentir; c'était l'omission faite de ce même M. de Broglie. Le Roi, qui n'avait pas oublié ses divergences avec le ministre des affaires étrangères dans le cabinet du 11 octobre, ne voulait à aucun prix lui laisser reprendre la direction de la politique extérieure, et d'ailleurs M. Molé y prétendait pour son compte. Louis-Philippe aggravait cette exclusion, déjà pénible par elle seule, en ne donnant à M. de Broglie, dans cette crise, aucune marque de souvenir ni de confiance. Il eût été facile cependant de paraître au moins le consulter sur les convenances d'une combinaison où l'on prétendait faire entrer, sans lui, son ami et ancien collègue. Le duc remarqua ce silence; sans aucun regret du pouvoir, il souffrait de ce qu'il jugeait être un manque d'égard et de reconnaissance [1]. Il se garda cependant de gêner en quoi que ce soit la liberté de M. Guizot : « Je vous engage, lui écrivait-il, à ne tenir aucun compte de moi dans les combinaisons que vous pourrez méditer. J'ai fait mon temps. Ma retraite, loin d'être un obstacle de plus à l'arrangement des affaires, le rend au contraire plus facile. C'est une occasion qu'il ne faut pas laisser échapper [2]. » Ce désintéressement très sincère, mais un peu dédaigneux, n'était pas de nature à rendre moins sensible à M. Guizot l'inconvénient d'entrer seul au ministère et de paraître abandonner son ancien collègue [3]. Pouvait-il du reste oublier qu'en 1832, quand on avait voulu l'exclure lui-même du ministère, comme on excluait maintenant M. de Broglie, ce dernier s'y était fermement opposé?

Broglie est peut-être l'homme le plus fier et le plus modeste que j'ai rencontré. »

[1] Le duc de Broglie écrivait à M. Guizot : « Je conçois, sans les approuver, les motifs qui ont déterminé le Roi, en réunissant autour de lui tous les membres du ministère dont j'avais été le chef, à faire exception pour moi seul, à ne pas me demander mon avis sur la formation du cabinet actuel. » M. Guizot lui répondait : « Je comprends votre sentiment à l'égard du Roi et je le trouve fondé. Il y a, si je ne me trompe, dans son silence avec vous, beaucoup d'inadvertance royale, et beaucoup aussi de cet embarras auquel on essaye de se soustraire en détournant la tête. » Un peu plus tard, M. de Broglie demandait à M. Guizot « de ne jamais prononcer son nom » pour « le faire rentrer dans les affaires »; il ajoutait que « la dignité de son caractère personnel y était engagée ». (*Documents inédits.*)

[2] Le duc de Broglie était, du reste, patriotiquement attristé de voir la division s'aggraver entre les anciens alliés du 11 octobre. Il écrivait, vers cette époque, à M. de Sainte-Aulaire, « qu'il ne consentirait pas à rentrer dans les affaires tant qu'il s'agirait de servir de second en duel à un de ses amis contre un autre ». (*Documents inédits.*)

[3] « Il y avait là, a écrit M. Guizot lui-même, une apparence d'abandon et d'infidélité dont j'étais peiné et froissé. »

M. Guizot ne semble pas cependant avoir beaucoup hésité. On fut étonné, autour du Roi, de la facilité avec laquelle il se laissait séparer de son ami [1]. Lui-même a ainsi exposé les raisons qui le déterminèrent : « A ne considérer que les choses, il n'y avait, pour moi, nulle difficulté à rentrer dans les affaires ; c'était sur la question d'Espagne et pour écarter l'intervention que se formait le cabinet, et j'avais été, j'étais opposé à l'intervention. Le Roi réclamait mon concours dans une circonstance grave pour lui-même comme pour le pays, et dans laquelle j'approuvais sa résistance au cabinet précédent... On ne me demandait aucune concession, on ne me faisait aucune objection qui pût être pour moi un motif de refus. » Faut-il ajouter les suggestions d'une ambition qui s'avouait elle-même et qui, pour être restée digne et patriotique, n'en était pas moins parfois impatiente du pouvoir? Faut-il ajouter aussi cette rivalité jalouse qui trouvait plaisir à occuper une place que M. Thiers venait d'être obligé de quitter si vite? Seulement, bien loin de demander la présidence du conseil, comme le lui conseillaient plusieurs de ses amis, M. Guizot déclara vouloir reprendre simplement son ancien portefeuille de l'instruction publique. En refusant ainsi de grandir sa situation personnelle, il espérait qu'on serait moins choqué de le voir rentrer sans le duc de Broglie. Et puis, par un calcul où tout n'était pas humilité, il ne lui déplaisait pas d'étonner le public en acceptant un poste inférieur à son importance, comme son rival venait de l'étonner par une élévation que plusieurs avaient jugée trop hâtive.

Pour compenser l'infériorité de son portefeuille, M. Guizot comptait sur son importance personnelle et sur sa prééminence oratoire ; il comptait aussi sur la précaution qu'il avait prise d'exiger pour des hommes à lui, les postes principaux du cabinet. Ainsi avait-il obtenu le ministère des finances pour son plus fidèle ami, M. Duchâtel, et le ministère de l'intérieur pour M. de Gasparin, qu'il comptait tenir dans sa main. Auprès de ce dernier, il avait fait placer, en qualité de sous-secrétaire d'État, M. de Rémusat, alors doctrinaire. A se rappeler le rang qu'occupait, dix ou quinze ans auparavant, parmi ses contemporains, celui que l'on saluait alors

[1] Peu après, l'un des doctrinaires, M. Duvergier de Hauranne, confessait la faute commise par son parti, en abandonnant trop facilement le duc de Broglie. « Après la chute du 11 octobre, écrivait-il, notre parti ne songeait qu'à remonter promptement au pouvoir. Or M. de Broglie, désagréable au Roi et peu agréable à la Chambre, nous était un obstacle, nous nous en sommes débarrassés... Quand un parti possède un tel diamant, il est inexcusable de le jeter à la mer, parce qu'il y voit quelques taches. » (*Notes inédites.*)

comme le prince de la jeunesse libérale, on peut être étonné qu'il ne fût maintenant question de lui que pour un poste relativement secondaire. Que lui avait-il donc manqué pour jouer, sur la scène parlementaire, un de ces premiers rôles auxquels il semblait, plus que tout autre, destiné par les qualités et la culture de son esprit, comme par sa situation et ses amitiés? Dira-t-on que certains moyens de l'orateur lui manquaient? Dira-t-on que sa délicatesse affinée répugnait aux vulgarités qui abondent dans la politique ou aux lieux communs dont se compose, pour une bonne part, l'éloquence de la tribune? Tout cela peut être vrai, mais ce n'est pas une explication suffisante. La cause principale était dans cette nature d'esprit que nous avons eu déjà occasion d'analyser [1], dans ce mélange de curiosité audacieuse et de volonté nonchalante, dans ce scepticisme souriant et railleur, se prenant à tout et ne s'attachant nulle part, interrogeant sans affirmer, et s'arrêtant à tant d'objections que la conclusion devenait impossible. Un tel homme pouvait être un brillant causeur, non un orateur : pas d'éloquence sans parti pris de conviction ou de passion. Encore moins se le figurait-on homme de pouvoir et d'action [2]. Il assistait à la politique plus qu'il n'y prenait part, devisant agréablement sur les sottises de tous, principalement sur celles de son parti, peu populaire auprès de la foule, qui devinait, dans son sourire, beaucoup de moquerie et de dédain, et n'étant regardé déjà, par ses amis eux-mêmes, que comme un « amateur blasé [3] ».

En somme, le *Moniteur* du 6 septembre put annoncer la composition du ministère : M. Molé était président du conseil, ministre des affaires étrangères; M. Guizot avait le portefeuille de l'instruction publique; M. Persil, de la justice; M. Duchâtel, des finances; M. de Gasparin, de l'intérieur, avec M. de Rémusat comme sous-secrétaire d'État; M. Martin du Nord, celui du commerce et des

[1] Cf. mon livre sur le *Parti libéral sous la Restauration*, p. 246 et suiv.

[2] M. de Rémusat ne prit part que deux fois au gouvernement, sous la monarchie de Juillet : d'abord, du 6 septembre 1836 au 15 avril 1837, comme sous-secrétaire d'État; ensuite, du 1er mars au 29 octobre 1840, comme ministre de l'intérieur. Ministre, il se serait fait volontiers de l'opposition à lui-même. Il dut un jour réprimer des coalitions d'ouvriers : tout en montant à cheval, il disait : « Je ne sais vraiment pas pourquoi nous dissipons ces rassemblements d'ouvriers; je me demande s'ils n'ont pas le droit de se réunir. »

[3] M. Guizot écrivait au duc de Broglie, le 17 septembre 1836, au moment où il faisait nommer M. de Rémusat sous-secrétaire d'État : « J'espère un peu que les affaires et la nécessité le tireront de son état d'amateur blasé. » (*Documents inédits.*) — M. Royer-Collard disait encore de lui : « C'est le premier des amateurs dans tous les genres. »

travaux publics; le général Bernard, de la guerre; l'amiral Rosamel, de la marine. On discernait mal la signification d'un tel cabinet. Était-ce un pas vers la politique de détente que M. Molé avait paru quelquefois vouloir personnifier? Alors pourquoi cette part considérable faite aux doctrinaires? Était-ce au contraire un retour au système du 11 octobre; mais pouvait-on le refaire sans le duc de Broglie et M. Thiers? Le seul caractère, dès à présent visible, était le défaut d'homogénéité. Le ministère se trouvait formé de deux groupes en méfiance l'un de l'autre, et entre lesquels on avait tâché moins d'amener une fusion que d'établir un équilibre de forces. Ajoutez la fausseté de la situation acceptée par M. Guizot. Le duc de Broglie lui écrivait, quelques jours après [1] : « Pour le public et dans son aspect extérieur, ce cabinet a quelque chose de bizarre; les rangs n'y sont point réglés en raison de l'importance des personnes... Pourquoi le personnage principal, celui qui en fait le nœud et la force, se trouverait-il à la dernière place? Quand ce ne serait là qu'une apparence, ce serait déjà un grand mal; mais je crains bien qu'il n'y ait là quelque chose de plus qu'une apparence : je crains bien qu'en vous plaçant, par choix et officiellement, au dernier rang, vous ne vous soyez rendu votre tâche plus rude encore qu'elle ne l'est naturellement. Vous aurez, quoi qu'il arrive, la responsabilité de ce cabinet; il faut que vous en ayez la direction. Mais vous vous êtes imposé la difficulté, avant d'exercer l'ascendant qui vous appartient, de le conquérir chaque jour, en froissant bien des amours-propres. Cela vous sera-t-il possible? Je l'ignore. Le pourrez-vous longtemps? Je voudrais l'espérer. » Il disait encore, un autre jour : « Un ministère qui a deux présidents, l'un de nom, l'autre de fait, n'en a réellement point. C'est là un dissolvant inévitable et prochain. Chacun tire de son côté; personne n'obéit à personne.

Pour prévenir cette dissolution, pour maintenir un accord si difficile, un équilibre si délicat, pouvait-on au moins compter sur l'appui de la Couronne? Louis-Philippe n'était pas pleinement satisfait de la composition du cabinet. Il avait compté, d'accord avec le comte Molé, que le portefeuille de l'intérieur demeurerait aux mains de M. de Montalivet. Cela lui paraissait la récompense naturelle du rôle que ce dernier avait eu dans la préparation du nouveau ministère, en contribuant au rapprochement de M. Molé et de M. Guizot. Aussi fut-il désagréablement surpris de l'opposition faite à son désir par le chef des doctrinaires : celui-ci, sentant sa force et voulant la faire sentir, avait imposé M. de Gasparin et offert à

[1] Lettre du 12 septembre 1836.

M. de Montalivet, qui le refusa, le ministère des travaux publics. Le Roi n'avait pas subi sans déplaisir cette exigence, et autour de lui, il était resté de cet incident, quelque ressentiment contre M. Guizot. Peu de temps après, M. de Montalivet, rencontrant, en Berry, M. Duvergier de Hauranne, lui racontait qu'au moment où M. Guizot n'avait pas voulu de lui, « le Roi avait pensé à faire un ministère de MM. Molé, Barthe et de Montalivet, mais qu'en y regardant de près, on avait reconnu que c'était alors impossible. — Alors et toujours ! » s'écria M. Duvergier de Hauranne. — Je ne suis pas de votre avis, reprit M. de Montalivet. Aujourd'hui, M. Thiers et M. Guizot ne sont pas assez brouillés pour qu'un raccommodement soit impossible. Dès lors le ministère dont je vous parle n'aurait aucune chance de durée. Mais M. Thiers et M. Guizot vont se trouver les chefs de deux camps opposés ; ils se prendront aux cheveux et deviendront irréconciliables. Alors on verra [1]. » C'était annoncer la crise qui devait éclater sept mois plus tard.

III

En prenant le pouvoir, le ministère du 6 septembre trouvait les Chambres en vacances. La session ne devait s'ouvrir qu'à la fin de décembre. Dans le silence de la tribune, la presse seule avait la parole. Les journaux du tiers parti et de la gauche, depuis le *National* jusqu'au *Constitutionnel*, dirigèrent tout de suite contre le cabinet les plus vives attaques. Comme après le 13 mars et le 11 octobre, ils crièrent à la contre-révolution et au ministère Polignac. A les entendre, la nouvelle administration manquait d'« hommes de Juillet [2] » ; c'était « la Restauration au pouvoir [3] ». Contre M. Guizot, ils réveillaient les accusations de « quasi-légitimité », d'aristocratie, de répression impitoyable. M. Molé était accusé de vouloir courtiser la Sainte-Alliance et d'être l'instrument complaisant du Roi. On s'en prenait à son passé, on lui reprochait d'avoir écrit, sous Napoléon, un éloge du despotisme et d'avoir voté, sous les Bourbons, la mort du maréchal Ney.

[1] *Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*

[2] Ces journaux expliquaient que, pour être un « homme de Juillet », il fallait, non seulement ne pas avoir servi la Restauration, mais aussi l'avoir constamment combattue. Le *Temps* ajoutait qu'il fallait s'être rallié, pendant les Cent-jours, à Napoléon.

[3] M. O. Barrot, haranguant ses électeurs de l'Aisne, leur disait : « Voyez les hommes qui ont été successivement investis du pouvoir : Laffitte, Périer, Soult, Thiers, Guizot. C'est une chaîne qui part de la Révolution et va se perdre dans la Restauration. »

Sans autrement se troubler de ce vain tapage, le ministère se mit aussitôt à l'œuvre. M. Gabriel Delessert fut nommé préfet de police à la place de M. Gisquet : celui-ci, choisi autrefois par Casimir Périer, avait rendu de grands services aux époques troublées, mais il venait d'être compromis dans un procès scandaleux, et la dignité de son caractère n'était plus intacte; son successeur, au contraire, jouissait d'une haute considération sociale. M. Guizot reprit, au point où il les avait laissées en février, ses utiles réformes de l'enseignement public à tous les degrés, pendant que M. Duchâtel préparait, avec non moins de compétence et de zèle, des mesures financières ou économiques, et que M. de Gasparin publiait des circulaires étudiées, où il exposait les devoirs de l'administration et annonçait des progrès dans notre régime pénitentiaire. Sur le rapport de M. Persil, garde des sceaux, une ordonnance accorda remise ou commutation de peine à soixante-deux condamnés politiques, républicains ou royalistes. La liberté fut aussi rendue aux quatre ministres de Charles X, encore enfermés au château de Ham, MM. de Peyronnet, de Chantelauze, de Guernon-Ranville et de Polignac, sous la seule condition, pour les trois premiers, de s'établir dans des résidences fixées par eux-mêmes, pour le dernier, de quitter la France pendant vingt ans. « Nous avons pris une bonne mesure, écrivait à ce propos l'un des ministres, M. Duchâtel. Les carlistes modérés saisissent cette occasion de rapprochement [1]. »

C'était surtout à l'extérieur qu'il y avait à faire. « On nous a laissé un rude héritage, l'Espagne, la Suisse, Alger, écrivait M. Molé, le 17 septembre; n'importe, j'ai bon courage et nous irons. » Il s'appliqua, sans tarder, à rétablir avec les puissances continentales les rapports amis qui avaient été un peu altérés à la fin du ministère précédent. Il leur fit annoncer « qu'il ne donnerait aucune suite aux mesures prises par son prédécesseur », relativement à l'Espagne [2]. En effet, le corps auxiliaire, formé au pied des Pyrénées, fut immédiatement dissous ; le gouvernement français se déclarait disposé à prêter encore son appui à la reine Isabelle, à protéger sa personne, mais entendait laisser à la fortune le soin de décider, sans lui, la question militaire. Après tout, l'avenir ne devait pas donner tort à cette conduite que l'opposition critiqua alors si violemment. A Vienne, où l'on était bien aise d'effacer les souvenirs pénibles du mariage manqué [3], à

[1] *Documents inédits.*
[2] *Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire.*
[3] M. de Metternich disait à notre ambassadeur : « Je me sens aujourd'hui plus à mon aise que jamais pour soutenir Louis-Philippe en Suisse, pour

Berlin, et même à Saint-Pétersbourg [1], on fit bon visage au ministère qui débutait en donnant un tel gage.

Par contre, à Londres, lord Palmerston ne dissimulait pas sa méchante humeur. Il écrivait au comte Granville, ambassadeur d'Angleterre à Paris : « Je pense que vous devez le prendre avec Molé sur ce ton, que nous considérons la France comme se retirant de l'alliance aussi vite qu'elle le peut, que nous en sommes fâchés, que nous nous lavons les mains des conséquences, et que la responsabilité des inconvénients qui suivront incombe à ceux qui ont conseillé ou exécuté ce plan; que le gouvernement constitutionnel doit triompher dans la péninsule, et que la France se trouvera dans cette position fâcheuse d'avoir abandonné une cause en souffrance dans le moment, mais destinée à triompher, tandis que nous aurons le mérite et l'honneur de l'avoir soutenue avec persévérance; que la France va perdre, en Europe, son crédit auprès du parti libéral, qu'elle abandonne; que jamais elle n'aura la confiance ou la faveur des hommes de la Sainte-Alliance, à moins qu'elle ne dispose son gouvernement sur leur modèle, ce qui est impossible; qu'en conséquence elle sera détestée par les uns et méprisée par les autres. Tel sera son sort, quant à ses relations extérieures. L'effet sur sa condition intérieure ne sera pas plus heureux. Dans l'opinion de la nation, son gouvernement sera identifié avec le parti despotique en Europe et avec les ennemis des institutions libres. Le mécontentement augmentera; les mécontents entreront en communication avec les ultra-libéraux d'Espagne et de Portugal, et les complots et conspirations éclôront comme des moucherons. [2] » Sans renoncer à se rapprocher des puissances du continent, M. Molé tâchait de calmer les ombrages de l'Angleterre. « Je crois, écrivait-il le 16 novembre, avoir dissipé les préventions du cabinet anglais contre celui dont je suis le chef. Mes rapports avec lord Granville sont ceux de la plus grande confiance [3]. » Peut-être y avait-il là, comme nous le verrons plus tard, un peu d'illusion, voulue ou non.

La question d'Espagne n'était pas la seule que M. Molé trouvât pendante. On se rappelle en quelle déplaisante querelle la France était engagée avec la Suisse, au moment où M. Thiers quittait le

le défendre envers et contre tous, s'il en était besoin. Je serais tout autrement empêché si le mariage avait réussi. » Lettre de M. de Sainte-Aulaire à M. Molé, du 27 novembre 1836. (*Documents inédits.*)

[1] Lettre de M. de Barante à M. de Sainte-Aulaire, du 19 novembre 1836. (*Documents inédits.*)

[2] Bulwer, *The life of Palmerston*, t. II, p. 210 à 217.

[3] Dépêche à M. de Barante. (*Documents inédits.*)

pouvoir[1]. La diète avait nommé une commission chargée de faire une enquête sur l'affaire de l'espion Conseil et sur les dénonciations apportées contre l'ambassadeur et le gouvernement français. Cette commission déposa, le 9 septembre, un long rapport, où après avoir raconté avec complaisance tous les faits d'après les témoignages de Conseil et des réfugiés, elle les qualifiait de « fraude », de « faux », de « crimes tombant dans le domaine du mépris public », et proposait d'informer de ces faits le roi des Français et son gouvernement, afin qu'ils pussent se laver d'imputations compromettant si gravement leur honneur. A la suite d'un débat où Louis-Philippe fut personnellement fort maltraité, il se trouva dans la diète une petite majorité pour adopter les conclusions de ce rapport. Mais M. Molé ne laissa pas au directoire le temps de lui faire l'offensante communication dont la diète l'avait chargé. Loin d'accepter le rôle d'accusé où l'on prétendait réduire le gouvernement français et d'essayer une justification, sur certains points malaisée et en tout cas humiliante, il prit l'offensive, et, dans une note des plus sévères, reprocha aux autorités fédérales leur conduite en cette affaire. « Tout en laissant à la Suisse, dit-il, le temps de se soustraire à de funestes et criminelles influences, la France se doit à elle-même de témoigner, d'une manière éclatante, qu'elle ressent l'injure et qu'elle en attend la prompte satisfaction. » Il annonça que les rapports diplomatiques seraient suspendus jusqu'à ce que cette satisfaction fût donnée; si elle ne l'était pas, la France « saurait, sans compromettre la paix du monde, montrer qu'elle ne laisse jamais un outrage impuni ». Pour appuyer ces menaces, des troupes furent mises en mouvement vers la frontière du Jura. En Suisse, les esprits étaient plus montés que jamais : on ne parlait que de recommencer Granson et Morat. Ces violences trouvaient écho dans la presse radicale de Paris, et il n'était pas jusqu'au *Constitutionnel* qui ne prît sous sa protection les Suisses, oubliant sans doute que l'origine de toute cette querelle remontait au ministère de M. Thiers. Toutefois, dans le gouvernement fédéral, on commençait à se rendre compte du péril auquel on s'était exposé : le langage et les mesures de M. Molé y avaient fait une salutaire impression. Une diète, convoquée extraordinairement à cet effet, adopta, le 5 novembre, une réponse à la note française, où elle rejetait le différend sur un « malentendu » et sur une « erreur », protestait n'avoir pas eu « l'intention d'offenser le gouvernement français », et exprimait l'espoir de voir rétablir les rapports d'amitié entre les deux pays. M. Molé qui ne demandait

[1] Voy. le récit des origines de l'affaire, *Correspondant* du 10 mai.

qu'à sortir le plus vite possible de cette malheureuse querelle, et qui désirait adoucir l'irritation provoquée, dans un pays naguère ami, par les procédés, à son avis, un peu excessifs du ministère précédent, s'empressa de trouver satisfaisantes les explications données, et de clore ainsi l'incident.

IV

Quelques jours avant que ne prît fin le démêlé avec la Suisse, le 31 octobre au soir, le gouvernement recevait de Strasbourg une dépêche télégraphique, datée de la veille, et qui portait : « Ce matin, vers six heures, Louis-Napoléon, fils de la duchesse de Saint-Leu, *qui avait dans sa confidence* le colonel d'artillerie Vaudrey, a parcouru les rues de Strasbourg avec une partie de... » La dépêche s'arrêtait là, et l'administrateur des télégraphes y avait ajouté cette note : « Les mots soulignés laissent des doutes. Le brumaire survenu sur la ligne ne permet ni de recevoir la fin de la dépêche ni d'éclairer le passage douteux. » Les ministres se réunirent aussitôt aux Tuileries, échangeant leurs conjectures, préparant des instructions éventuelles, se disposant à faire partir le duc d'Orléans. « Nous passâmes là, auprès du Roi, raconte l'un des membres du cabinet, presque toute la nuit, attendant des nouvelles qui n'arrivaient pas. La Reine, madame Adélaïde, les princes allaient et venaient, demandant si l'on savait quelque chose de plus. On s'endormait de lassitude : on se réveillait d'impatience. Je fus frappé de la tristesse du Roi; non qu'il parût inquiet ou abattu; mais l'incertitude sur la gravité de l'événement le préoccupait; et ces complots répétés, ces tentatives de guerre civile, républicaines, légitimistes, bonapartistes, cette nécessité continuelle de lutter, de réprimer, de punir, lui pesaient comme un odieux fardeau [1]. » Ce fut seulement le lendemain matin, qu'un aide de camp du général commandant à Strasbourg apporta le récit détaillé et enfin complet de l'entreprise du prince et de son prompt échec.

Qu'était-ce donc que l'auteur de cette tentative si inattendue? Le prince Louis, fils de l'ancien roi de Hollande et d'Hortense de Beauharnais, né en 1808, devenu, par la mort du duc de Reichstadt, en 1832, l'héritier politique de l'Empereur [2], était personnellement

[1] *Mémoires de M. Guizot*, t. IV, p. 199.

[2] On sait en effet que l'Empereur avait indiqué comme ses successeurs, en cas d'extinction de sa descendance directe, les enfants de son frère Louis qui n'était cependant, par rang d'âge, que le troisième de ses frères.

à peu près inconnu en France : ni la foule ni le gouvernement, n'avaient les yeux fixés sur lui. A peine quelques personnes savaient-elles qu'engagé, avec son frère aîné, dans les conspirations des *carbonari*, il avait pris part, en 1831, à l'insurrection de la Romagne ; son frère y succomba ; quant à lui, il s'échappa et arriva à Paris, avec sa mère. En dépit de la loi d'expulsion qui frappait encore la famille Bonaparte, Louis-Philippe les accueillit avec bienveillance. Mais, pendant qu'il donnait audience à la reine Hortense et témoignait de l'intérêt à son fils, ce dernier conspirait avec les républicains : force fut donc de mettre fin à son séjour en France [1]. Après un court passage en Angleterre, le prince Louis revint s'installer auprès de sa mère, dans le riant château d'Arenenberg, sur les bords du lac de Constance. Adonné aux plaisirs où il ne s'épargnait pas, et aux exercices du corps où il excellait, il les entremêlait d'études d'histoire ou de mathématiques et publiait quelques ouvrages politiques, produits d'un esprit vague, incohérent et peu mûri. Le canton de Thurgovie lui avait conféré le droit de bourgeoisie. Par souvenir de l'arme où son oncle avait débuté, il s'était fait nommer capitaine dans l'artillerie du canton de Berne. Tenant maison ouverte pour les visiteurs, trop rares à son gré, qu'attirait la sympathie ou la curiosité, aimable, prompt aux libéralités, fidèle à ses amis, il savait attirer et fixer les dévouements.

En tous ses actes dominait une préoccupation exclusive : le rétablissement de cet empire, auquel personne autre que lui ne pensait alors. Dès 1831, quand il s'était jeté dans l'insurrection de la Romagne, il rêvait de mettre la couronne d'Italie sur la tête de l'ancien roi de Rome, et de lui fournir ainsi un point d'appui pour s'emparer de la France. Plus tard, ses écrits n'avaient eu d'autre objet que de remuer et de flatter, toujours dans le même dessein, les opinions démocratiques, nationales et césariennes qu'il croyait dominantes. Comme tous les exilés, il était plein d'illusion sur ses chances. Les politesses que lui faisaient certains ennemis impatients ou dépités de la monarchie de Juillet, tels que Carrel, la Fayette, Chateaubriand, la part de bonapartisme qui se mêlait à l'opposition de gauche, les honneurs tant de fois rendus par le gouvernement à la mémoire de Napoléon, l'écho que ce nom prestigieux trouvait encore dans l'imagination populaire, tout cela servait à entretenir et à exagérer ses illusions. Rêveur taciturne, utopiste et flegmatique, fataliste en même temps que sceptique

[1] Cet épisode a été vivement raconté par M. le duc d'Aumale, dans sa fameuse *Lettre sur l'Histoire de France.*

téméraire quoique indolent, esprit confus et cependant possédé par une idée fixe, « ce doux entêté », comme l'appelait sa mère, avait, dans son étoile, dans la puissance de son nom, dans la mission de sa race, dans le droit de son héritage, une foi superstitieuse qu'on qualifierait volontiers de folie, si l'événement n'avait fini par lui donner raison. Tempérament de joueur s'il en fût, il était résolu, sans se laisser jamais démonter par aucune perte, à mettre indéfiniment tout son enjeu sur le même numéro jusqu'à ce qu'il sortît. Du reste, sur les moyens d'arriver, sur l'emploi de la fourberie ou de la violence, aucun scrupule. Dès la première heure de sa vie publique, il s'était montré homme de conspiration et d'aventures; tel il devait rester jusque sur le trône.

A force de vivre sous l'empire de ce rêve ambitieux, il avait fini par se persuader qu'il lui suffirait de se montrer aux soldats et au peuple français, pour qu'ils se levassent et marchassent à sa suite, ainsi qu'ils avaient fait, en 1815, derrière son oncle, débarqué au golfe Juan avec quelques grenadiers. Ce souvenir lui tournait la tête. Aidé de quelques amis dévoués corps et âme à sa fortune, entre autres d'un ancien maréchal des logis qui avait ajouté à son nom de Fialin celui de Persigny, et d'une cantatrice de concert, à l'imagination fort exaltée, Mme Gordon, il chercha à se créer quelques affidés dans l'armée. Ses efforts portèrent principalement sur la garnison de Strasbourg, à la tête de laquelle il comptait d'abord se placer pour marcher sur Paris. Il gagna ainsi à sa cause l'un des officiers supérieurs de cette garnison, le colonel Vaudrey, du 4e régiment d'artillerie, le commandant Parquin, chef d'escadron de la garde municipale, alors en congé, et quelques jeunes officiers auxquels il promit honneurs et argent. Des tentatives furent faites sans succès, auprès de certains généraux, notamment du général Excelmans. M. Louis Blanc, bien placé pour connaître les dessous du parti démocratique, rapporte que des « citoyens aimés du peuple » furent aussi mis dans le secret. En même temps, des proclamations étaient préparées, où le futur auteur du 2 Décembre se portait le champion de la « liberté trahie » et de la « révolution reniée » par le gouvernement de Juillet. C'était avec ces seuls moyens qu'un jeune homme de vingt-huit ans, inconnu, sans passé, se flattait de renverser une monarchie en pleine sécurité et prospérité, et de s'emparer de la France qui non seulement ne l'avait pas appelé, mais ne pensait même pas à lui.

Le 28 octobre au soir, le prince arrive secrètement à Strasbourg. Le 30, à cinq heures du matin, le colonel Vaudrey se rend au quartier d'Austerlitz, rassemble ses artilleurs, leur distribue de l'argent, et défend qu'on avertisse les officiers logés en ville. Sur-

vient le prince, revêtu d'un habit d'officier d'artillerie, accompagné du commandant Parquin en uniforme de général, et de quelques jeunes hommes travestis en officiers supérieurs. « Soldats, s'écrie le colonel, une révolution vient d'éclater en France; Louis-Philippe n'est plus sur le trône. Napoléon II, empereur des Français, prend les rênes du gouvernement. Il est devant vous et va se mettre à votre tête. » Le prince prononce à son tour une courte harangue où il prétend avoir été « appelé en France par une députation des villes et des garnisons de l'Est »; suivent des phrases sur « l'aigle d'Austerlitz et de Wagram », sur « la liberté », des imprécations contre « les traîtres et les oppresseurs de la patrie ». Les soldats surpris, trompés, habitués à obéir à leur colonel, répondent en criant : Vive l'Empereur! et se mettent en marche, derrière le prince, à travers les rues encore désertes. Des détachements vont arrêter le préfet et le général commandant le département, se saisissent du télégraphe et des imprimeries. Le lieutenant Laity enlève le bataillon des pontonniers. Les habitants, qui commencent à sortir de leurs maisons, attirés par le bruit, suivent avec étonnement le mouvement des troupes, et quelques-uns, bien que ne sachant guère ce qui se passe, s'associent par esprit d'imitation aux acclamations des conjurés. Le prince, ému, croit toucher au succès. Mais bientôt le vent tourne. Arrivé au quartier général, il essaye vainement de séduire le général Voirol, commandant la division, et se voit réduit à le constituer prisonnier aux mains de quelques soldats. A peine s'est-il éloigné que le général rappelle énergiquement au devoir les hommes chargés de le garder, et sort à leur tête pour aller chercher à la citadelle le 16e régiment de ligne qu'il ramène au cris de : Vive le Roi! Pendant ce temps, la partie se décide au quartier Finckmatt. Le prince y est arrivé à la tête de ses artilleurs, se flattant d'entraîner le 46e de ligne qui y est caserné. Pendant qu'il harangue les soldats descendus dans la cour, le lieutenant-colonel Taillandier accourt avec d'autres officiers, rassemble ses hommes, et, d'une voix brève, énergique, les avertit qu'on les trompe. Sa parole est écoutée, et les fantassins répondent par des cris de : Vive le Roi! aux cris de : Vive l'Empereur! que poussent les artilleurs. Devant un tel accueil, ces derniers se troublent, hésitent. Le lieutenant-colonel poursuit son avantage et donne l'ordre à ses soldats d'arrêter le prince et ses complices. Après un instant de mêlée, l'ordre est exécuté résolument; le prince, son uniforme déchiré, est saisi et emmené avec le colonel Vaudrey et le commandant Parquin. Cela fait, les officiers du 4e régiment d'artillerie n'ont pas de peine à se faire reconnaître de leurs hommes; ils se mettent à leur tête et les ramènent en

bon ordre dans leurs quartiers, criant cette fois : Vive le Roi! Les autres conjurés, dispersés dans la ville, sont aussitôt abandonnés et pourchassés; les uns, comme le lieutenant Laity et Mme Gordon, sont arrêtés; les autres parviennent à s'enfuir, tels que M. de Persigny. L'alerte n'a duré qu'un moment; tout s'est terminé sans effusion de sang, et la ville reprend bientôt sa physionomie accoutumée.

Le même jour, sur un point pourtant fort éloigné, à Vendôme, on découvrait, dans un régiment de hussards, un complot ourdi par un brigadier nommé Bruyant et quelques soldats. Les conjurés prétendaient, la nuit suivante, arrêter leurs officiers, se saisir des autorités de la ville, et proclamer la république. Surpris avec ses complices, Bruyant tua d'un coup de pistolet le maréchal des logis qui voulait empêcher sa fuite, et s'échappa. Mais, après avoir erré tout un jour, il revint lui-même se constituer prisonnier. Bien que l'étiquette du mouvement fût républicaine, on soupçonna que la tentative de Vendôme n'était pas sans lien avec celle de Strasbourg.

La France ne connut la téméraire aventure du prince Louis Bonaparte qu'en apprenant du même coup son avortement misérable. « L'impression qui domine, écrivait un témoin à la date du 2 novembre, est celle d'une profonde surprise. On ne comprend pas qu'il ait pu se rencontrer dix hommes pour tenter une entreprise aussi désespérée [1]. » Chacun s'accordait à déclarer le nouveau prétendant plus insensé que menaçant. Il n'entrait pas dans la pensée du gouvernement ou de ses amis que jamais pût venir, de ce côté, un danger sérieux; la question ne se posait même pas [2]. Le

[1] *Documents inédits*.

[2] Nous lisons dans une dépêche de M. Molé à M. de Barante, en date du 5 novembre 1836 : « Cet acte insensé n'a excité ici d'autre sensation que celle d'un profond étonnement. On a peine à concevoir les illusions qui l'ont produit, et chacun se dit que, de tous les partis opposés au gouvernement du Roi, celui qui vient de signaler son hostilité est certainement le moins en état de lui susciter des dangers ou des embarras sérieux. » (*Documents inédits*) — M. de Sainte-Aulaire constate, dans ses *Mémoires*, une impression analogue : « Ses prétentions, écrit-il en parlant du prince Louis, étaient un sujet de risée; je n'ai jamais rencontré personne qui prît la peine de les discuter. » Il ajoute que le duc d'Orléans, parlant des luttes qu'il aurait à soutenir, ne supposait jamais que le danger pût venir des Bonaparte; le prince royal croyait que les républicains eux-mêmes ne seraient jamais en mesure de disposer des destinées de la France; c'était ailleurs qu'il voyait le péril. « Je l'ai souvent entendu, continue M. de Sainte-Aulaire, prévoir, en la déplorant, la nécessité où il serait un jour de combattre, dans la Vendée, des parents qu'il aimait et respectait. Les serviteurs les plus dévoués de la maison d'Orléans ne voyaient de dangers sérieux que de ce côté. » (*Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire.*)

personnage ne venait-il pas d'ailleurs de se rendre ridicule? Et l'on s'imaginait que, dans la démocratie moderne, le ridicule était aussi mortel qu'aux jours anciens où l'opinion de la bonne compagnie faisait loi. Personne ne paraît s'être douté alors que, de cette folle échauffourée, résultait une sorte de publicité tapageuse et violente, qui faisait connaître à la foule l'existence, jusqu'alors ignorée, d'un héritier de Napoléon, et la résolution où était ce dernier de tout risquer pour s'emparer de la France.

Si peu sérieuse qu'eût paru la tentative de Strasbourg, il y avait là des coupables sur le sort desquels le gouvernement devait statuer. Il n'eut aucune hésitation. Il estima d'abord que le neveu de Napoléon I[er] ne devait, pas plus que la belle-fille de Charles X, être livré aux tribunaux : dans un tel procès, tout lui semblait à redouter, l'humiliation d'un prince comme la mise en scène d'un prétendant, la rigueur d'une condamnation comme le scandale d'un acquittement. Donc pas de poursuite judiciaire. Mais que faire du personnage? Le souvenir de Blaye était trop présent pour qu'on ne sentît pas quel pouvait être l'embarras d'une détention arbitraire. En 1832, Louis-Philippe avait regretté que la volonté contraire de ses ministres et l'excitation de l'opinion ne lui permissent pas de faire simplement reconduire la duchesse de Berry à la frontière. En 1836, il était plus libre de suivre son sentiment. Il fut donc décidé que, sans s'arrêter aux poursuites déjà commencées par les autorités judiciaires, le prince Louis serait embarqué sur un vaisseau français et mis en liberté dans un port des États-Unis. Cette décision, toute clémente, était déjà arrêtée, quand parvinrent aux Tuileries les supplications de la reine Hortense, accourue à Paris, pour implorer l'indulgence du Roi. Celui-ci, d'ailleurs, était confirmé dans son sentiment par d'autres motifs. Craignant, comme beaucoup d'autres alors, que le jeune duc de Bordeaux ne fût tenté un jour d'imiter sa mère et de risquer une descente en Vendée, il était bien aise d'établir ce précédent. « J'ai songé au duc de Bordeaux, en graciant Louis Bonaparte », répéta-t-il aux ambassadeurs étrangers [1]. Et puis il estimait digne de lui et de la race des Bourbons, d'étonner, par cette clémence, le neveu de celui qui avait fait fusiller le descendant des Condés dans les fossés de Vincennes [2]. « Mon cœur, écrivait la Reine, éprouve une douce jouissance en pensant au parallèle qu'on fera, dans l'histoire,

[1] Dépêches de Werther, du 18 novembre 1836 et du 16 février 1837. (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. I, p. 653)

[2] Le Roi raconta alors à M. de Brignoles-Sales, ambassadeur sarde, que le prince Louis avait été étonné de ne pas subir le sort du duc d'Enghien. (Hillebrand, *ibid.*, p. 652.)

entre le malheureux événement du duc d'Enghien et celui-ci[1]. »

Le prince Louis fut donc extrait, le 10 novembre, de la citadelle de Strasbourg, traversa Paris, arriva à Lorient dans la nuit du 13 au 14, et fut embarqué sur la frégate *l'Andromède* qui devait le déposer à New-York. Il parut éprouver et manifesta alors, pour la générosité du gouvernement de Louis-Philippe, des sentiments qu'il eut le tort d'oublier plus tard[2]. Quand la frégate fut sur le point d'appareiller, le sous-préfet de Lorient demanda au prince si, en arrivant aux États-Unis, il y trouverait, pour les premiers moments, les ressources dont il pourrait avoir besoin. — « Aucune, répondit-il. — Eh bien, mon prince, reprit le sous-préfet, le Roi m'a chargé de vous remettre 15 000 francs qui sont en or dans cette petite cassette. » Louis Bonaparte prit la cassette, et la frégate mit à la voile. Restaient les complices du prétendant et notamment les officiers qui avaient donné à leurs soldats l'exemple de la trahison. Il importait à la fidélité de l'armée que de tels faits ne demeurassent pas sans répression. Si des militaires seuls avaient été en cause, nulle difficulté : le conseil de guerre eût statué; mais parmi les conjurés se trouvaient quelques civils; dès lors, il n'y avait choix qu'entre deux partis : ou considérer le fait comme un attentat et le déférer à la cour des pairs, ou saisir le jury. Craignit-on de paraître accorder trop d'importance politique à cette échauffourée, si l'on en renvoyait les auteurs devant la plus haute juridiction du royaume? Ou bien, en présence des critiques élevées contre la libération arbitraire du principal coupable, voulut-on apaiser les mécontents, en choisissant pour les autres accusés la juridiction la plus populaire? Toujours est-il que le gouvernement décida de renvoyer l'affaire devant la cour d'assises du Bas-Rhin. Il ne devait pas tarder à s'apercevoir que c'était une faute.

[1] *Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire.*

[2] Certains partisans du prince ont cherché à nier après coup l'expression de cette reconnaissance. Ils ont démenti l'authenticité d'une lettre au Roi qui fut alors publiée. Mais, dans une autre lettre écrite à son défenseur et terminée à Lorient, le 13 novembre, au moment de s'embarquer, lettre qui n'a pu être contestée, le prince parlait du Roi qui, « dans sa clémence, avait ordonné qu'il fût transporté en Amérique ». Tout en regrettant de ne pas « partager le sort » des amis qu'il avait « entraînés à leur perte », il disait « apprécier, comme il le devait, la bonté du Roi », et ajoutait : « J'étais coupable contre le gouvernement : le gouvernement a été généreux envers moi. » C'est après avoir lu cette lettre devant le jury de Strasbourg, dans le procès des complices du prince, que Me Parquin, défenseur du commandant Parquin, s'écria : « Parmi les défauts de Louis-Napoléon, il ne faut pas du moins compter l'ingratitude. »

V

Presque au même moment où celui qui devait être Napoléon III faisait une si étrange entrée sur la scène politique, la mort en faisait silencieusement sortir celui qui avait été Charles X. Ce prince s'éteignit à Goritz, le 6 novembre 1836; il venait d'entrer dans sa quatre-vingtième année; aucun des rois de sa race n'avait atteint un âge aussi avancé. Depuis 1832, il avait quitté l'Écosse et accepté, à Prague, l'hospitalité de l'empereur François II. Enfermé, en compagnie de quelques anciens serviteurs, dans le sombre château du Hradschin, avec des grenadiers autrichiens montant la garde à la porte de ses appartements, il semblait plus loin que jamais de la France moderne. La triste issue de la tentative de la duchesse de Berry l'avait confirmé dans son parti pris d'inaction. Il tenait rigueur à la princesse, déchue par son second mariage : ce ne fut qu'à grand'peine, et sur les instances des royalistes les plus considérables, qu'il consentit à lui laisser entrevoir ses enfants, le duc de Bordeaux et sa sœur [1]. Il se méfiait de tous les agités de son parti. Bien loin de désirer leurs visites, il les redoutait plutôt, et M. de Metternich était sûr de lui plaire, en refusant des passeports à plusieurs de ces importuns. « Charles X, disait le chancelier d'Autriche à l'ambassadeur de France, ne veut pas être compromis, obsédé, ruiné par une foule de gens qui, plus ou moins zélés ou désintéressés, viennent en foule lui offrir leurs services et lui demander de l'argent [2]. »

Ce vieux roi immobile n'était pas le chef qu'eussent souhaité les royalistes qui rêvaient d'une revanche en Vendée ou d'un coup de main en partie liée avec les sociétés secrètes; il ne convenait guère davantage à ceux qui, dans leurs alliances de tribune, de presse ou d'élection avec les hommes de gauche, en étaient venus à professer; sur la liberté, sur le droit du parlement, et même sur la démocratie, certaines thèses singulièrement différentes des principes qui avaient eu cours aux Tuileries, sous le ministère du prince de Polignac, ou se conservaient au Hradschin avec M. de Blacas. Aussi ces royalistes en voulaient-ils plus que jamais à leur prince, de garder si jalousement, malgré l'abdication de Rambouillet, ce titre de roi dont il ne faisait rien, ou du moins dont il ne se servait que pour imposer à tous les siens sa volonté d'inertie. A leurs yeux, la royauté était passée, depuis le 2 août 1830, sur la tête

[1] Abattue et humiliée, la duchesse de Berry finit, après avoir erré en Italie et en Autriche, par s'installer dans un château voisin de Prague.
[2] *Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire.*

d'Henri V, et, en attendant sa majorité, une régence eût dû être constituée : plusieurs soutenaient même que cette régence appartenait de droit à la duchesse de Berry. De telles prétentions étaient qualifiées de révolutionnaires dans la petite cour de Charles X. On y soutenait volontiers que les abdications étaient nulles, d'abord parce que les conditions n'en avaient pas été remplies, à commencer par la première qui était la reconnaissance et la proclamation d'Henri V, subsidiairement parce qu'elles n'avaient pas été libres. Ni Charles X ni le duc d'Angoulême ne se prononçaient, mais ils laissaient dire. Ces divisions n'embarrassaient pas peu l'action royaliste. Des conférences eurent lieu sous la présidence de M. de Pastoret pour y mettre fin : elles n'aboutirent à aucune décision. On demanda à Charles X de trancher la question; il ne voulut pas faire plus que d'écrire au marquis de Latour-Maubourg une lettre, où il recommandait de travailler dans l'intérêt de son petit-fils [1]. Vers 1833, M. de Blacas envoya un ancien magistrat, M. Billaut, à Paris, pour faire accepter aux fractions divergentes du parti une sorte de transaction. « Les abdications, disait le juriste de la cour, au fond, dans la forme, et par les circonstances qui s'y rattachent, sont un acte sans valeur; mais le Roi sait très bien, ainsi que M. le Dauphin, qu'ils ont voulu transmettre la couronne à M. le duc de Bordeaux : ils persistent dans cette résolution; seulement elle s'accomplira quand le moment sera venu. Jusque-là, il faut que la royauté reste comme dans un nuage, *in nube*. Vous voulez Henri V, vous l'aurez, mais voici de quelle manière : le Roi sera rétabli sur son trône, parce qu'il faut qu'il y remonte; après avoir rétabli la monarchie légitime, il la remettra solennellement, ainsi que M. le Dauphin, à M. le duc de Bordeaux. » Une conférence eut lieu où l'envoyé exposa son système; mais il fut combattu par le général de Clermont-Tonnerre et par M. Berryer. M. Billaut avait insisté sur le caractère vif et emporté du duc de Bordeaux qui s'exalterait, disait-il, et deviendrait indomptable, s'il se croyait véritablement roi. On lui répondit que si tel était le caractère du jeune prince, il y aurait un danger bien plus grand à le dépouiller d'une royauté qu'il devait regarder comme acquise. Cette conférence n'eut donc pas plus de résultat que les précédentes [2].

De telles contestations n'étaient pas faites pour apaiser les royalistes, déjà disposés à blâmer ce qui se faisait et ce qui ne se faisait pas à la cour de Prague. Leurs critiques devenaient de plus en plus

[1] *Un ministre de la Restauration, le marquis de Clermont-Tonnerre,* par M. Camille Rousset, p. 409 à 411.
[2] *Ibid.*, p. 411 et 412.

après. Ils déploraient l'influence dominante du duc de Blacas et la direction donnée par M. de Damas à l'éducation du duc de Bordeaux. Ils témoignaient la crainte que ce jeune prince ne fût élevé dans des idées étroites, vieillies, impopulaires, et ne fût ainsi mal préparé à comprendre la France, comme à s'en faire aimer [1]. L'opposition éclata surtout avec une vivacité qui était un signe du temps, quand, en 1833, Charles X appela deux jésuites, en qualité de précepteurs, auprès de son petit-fils [2]. La *Gazette de France* et la *Quotidienne* attaquèrent ce choix, qui leur paraissait une sorte d'imprudent défi à l'opinion régnante; la clameur fut telle dans le camp des royalistes, que, au bout de cinq mois, Charles X crut devoir congédier les Jésuites et les remplacer par Mgr Frayssinous.

Dans cette même année 1833, à l'occasion du quatorzième anniversaire de la naissance du duc de Bordeaux, les ardents, et parmi eux beaucoup de combattants de la Vendée, résolurent d'organiser, à grand tapage, une sorte de pèlerinage à Prague. On voulait faire une manifestation qui secouât la torpeur de la vieille cour et célébrer en quelque sorte l'émancipation du jeune roi : ne parlait-on pas de proclamer ce dernier majeur; et quelques têtes chaudes ne rêvaient-elles même pas de s'emparer de sa personne? Charles X, fort effarouché de tout ce bruit, s'en plaignit à M. de Metternich, qui fit prier le duc de Broglie de suspendre la délivrance des passeports pour la Bohême. Le ministre français répondit que notre législation ne le lui permettait pas; réponse dont le chancelier conserva quelque humeur. Ne pouvant arrêter l'invasion qui le menaçait, le vieux roi prit le parti étrange de s'évader de Prague, avec son petit-fils. M. de Metternich, causant alors avec M. de Sainte-Aulaire, s'égayait beaucoup du désappointement des légitimistes, « quand, en arrivant à Prague, ils n'y trouveraient plus Henri V, et devraient ainsi jouer la tragédie d'Hamlet sans Hamlet ». Leur mortification fut grande, en effet. Plusieurs pèle-

[1] On trouve dans les *Mémoires d'outre-tombe*, de M. de Chateaubriand, notamment dans le célèbre récit du voyage à Prague, la trace des sentiments alors régnant dans une partie du monde royaliste. Seulement l'illustre écrivain y a ajouté sa note personnelle d'amertume chagrine et dédaigneuse.

[2] Le général des Jésuites, qui craignait, lui aussi, que son ordre ne fût compromis, notamment en France, par une telle désignation, n'avait accédé qu'à regret et sur l'ordre formel du Pape, à la demande de Charles X. Le provincial, en résidence à Paris, eut à cette occasion des conversations avec M. Thiers. Celui-ci le rassura, déclarant qu'il trouvait la conduite des Jésuites toute naturelle et que le gouvernement ne voyait là aucune raison de se départir de sa tolérance à leur égard. (*Histoire de la Compagnie de Jésus*, par M. Crétineau-Joly, t. VI.)

rins parvinrent à rejoindre la petite cour fugitive à Butchirad, où ils présentèrent à la hâte leurs hommages au jeune roi. Mais, à peine étaient-ils arrivés, que, sans attendre l'anniversaire, occasion de la manifestation projetée, Charles X emmena de nouveau son petit-fils; cette fois il s'enfuit jusqu'à Léoben en Styrie. La police autrichienne fit bonne garde autour de cette ville et ne laissa approcher personne [1].

Depuis lors, rien ne vint troubler la monotonie triste et la muette immobilité des dernières années de Charles X. Sans un doute sur la pérennité imprescriptible de son droit, sans un trouble de conscience sur l'usage qu'il en avait fait dans le passé, sans un regret de fautes qu'il ne voyait pas, mais aussi sans espoir humain d'une revanche, l'honnête et aveugle auteur des ordonnances de Juillet demeurait aussi obstinément infatué de ses idées propres, que pieusement résigné à son malheur. Doux d'ailleurs envers les hommes et les événements, ne se laissant ni irriter ni ébranler par aucune contradiction, aimable et bon avec son entourage, il n'avait rien de l'amertume ombrageuse, fréquente chez les vaincus de la vie. Il ne s'inquiétait que de garder la dignité de sa royauté honoraire et d'assurer le salut de son âme. Une telle attitude facilitait singulièrement le rôle du gouvernement français. « Je n'avais point, écrit l'ambassadeur de France près la cour de Vienne, à surveiller ce qui se passait dans la triste et paisible retraite du Hradschin. Le duc de Broglie m'avait dit, en m'envoyant à Vienne, que le nom de Charles X ne se trouverait probablement pas une fois dans ses dépêches, et, pas plus que moi, il n'eût voulu troubler la solitude et ajouter à l'infortune du vieux roi [2]. »

En 1836, Charles X se décida à quitter Prague et à chercher un climat plus doux. Vers la fin d'octobre, après un voyage ralenti par une grave maladie du duc de Bordeaux, il se trouva, avec les siens, dans la petite ville de Goritz, en Styrie. Le 1er novembre, il fut pris d'un léger dérangement d'entrailles. Le 4, le mal s'aggrava subitement, et les médecins constatèrent une violente attaque de

[1] *Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire.*

[2] *Ibid.* — Le gouvernement du roi Louis-Philippe devait du reste persister dans cette conduite, même après la mort de Charles X. On lit, à la date du 26 décembre 1839, dans le journal de la princesse de Metternich : « Clément (M. de Metternich) a reçu hier un courrier de Paris, qui lui annonce que Louis-Philippe est très irrité contre M. de la Tour-Maubourg, son ambassadeur à Rome, parce que celui-ci se plaint de la présence du duc de Bordeaux. Il jouit, dit-il, des privilèges indiscutables d'un prince français, et M. de la Tour-Maubourg est tenu de le traiter avec le plus grand respect. Jamais on ne pourra reprocher à Louis-Philippe de manquer d'esprit. » (*Mémoires de M. de Metternich*, t. VI, p. 347.)

choléra : il apparut aussitôt que la mort était proche. Dans son agonie, le malade n'eut de paroles et de pensées que pour Dieu. Il expira le 6 novembre, à une heure et quart du matin. Peu de jours après, en présence d'étrangers nombreux et de quelques Français, son corps fut inhumé dans le couvent de franciscains où, près d'un demi-siècle plus tard, devait être également portée la dépouille de son petit-fils.

La simplicité douloureuse de cette mort ne fixa pas longtemps l'attention, aussitôt distraite, du public français. On se découvrit un instant devant ce cercueil lointain, puis chacun s'en alla à ses affaires. Le ton de la presse fut du reste généralement convenable, et le principal organe du gouvernement, le *Journal des Débats*, parla avec respect de ce « long exil supporté avec résignation et avec une sorte de grandeur religieuse ». A la différence des autres cours d'Europe, celle de France ne prit pas le deuil. Ainsi statua le conseil des ministres, après en avoir longuement délibéré. On donna pour raison que, selon la loi de l'étiquette, le deuil ne se prenait que sur notification du décès, et que cette notification n'avait pas été reçue. C'était se décider par un petit motif, dans une affaire qui eût dû être regardée de plus haut. Peut-être les ministres avaient-ils craint de fournir un nouveau prétexte aux criailleries de ceux qui leur avaient si violemment reproché de n'être pas des « hommes de Juillet ».

Dans l'intérieur du parti royaliste, la mort de Charles X ne résolvait pas la question d'abdication. L'héritier le plus proche du défunt était son fils, le duc d'Angoulême, alors âgé de soixante et un ans. Le 2 août 1830, en même temps que son père abdiquait, il avait renoncé à ses droits en faveur de son neveu. Sur la valeur et la portée de cette renonciation, même incertitude qu'au sujet de l'abdication de Charles X. Il semblait cependant qu'on n'eût pas à redouter de l'ancien Dauphin des prétentions excessives. Très pieux, brave, instruit, sensé, mais d'une timidité gauche qui allait jusqu'à la sauvagerie, il paraissait moins fait pour commander que pour obéir, et était toujours plus prompt à se cacher qu'à se mettre en avant. On put croire, au premier moment, qu'il allait donner pleine satisfaction aux partisans d'Henri V : « J'ai annoncé à mon neveu, dit-il à M. de Clermont-Tonnerre, que je ne prenais pas le titre de roi et que je me ferais appeler le comte de Marnes. » Mais à peine avait-on eu le temps de le remercier, qu'il laissait M. de Blacas rétablir autour de lui l'étiquette royale, et faire décider, dans un conseil intime, que, devenu Louis XIX, il devait prendre le titre de roi. Toutefois, pour donner satisfaction aux autres royalistes, il fut convenu que, si le fils de Charles X succé-

dait provisoirement à son autorité, notamment à celle que le roi exilé avait exercée comme chef de famille, ce n'était que jusqu'à la fin des malheurs de sa maison; le duc de Bordeaux devait être seul roi, le jour où ce titre cesserait d'être honoraire. Ajoutons que cette royauté ne se manifestait que dans l'intimité de la petite cour; pour tous les actes extérieurs, l'ancien Dauphin n'était que le comte de Marnes. D'ailleurs les cours étrangères, celle de Vienne en tête, se refusèrent à le traiter en roi; elles ne lui reconnurent d'autre qualité que celle de chef de sa famille, et continuèrent à lui donner le titre d'Altesse royale [1]. En somme, la mort de Charles X ne changea à peu près rien à la direction du parti royaliste : cette direction n'en était ni rajeunie ni plus en harmonie avec le mouvement de la France nouvelle.

Paul THUREAU-DANGIN.

La suite prochainement.

[1] M. de Metternich dit alors à l'ambassadeur de France : « Charles X était roi malgré son abdication, la royauté étant indélébile. Nous l'avons dès lors traité et dû traiter de Majesté. La maison de France comptait donc deux rois jusqu'à présent. Aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un pour nous. Le duc d'Angoulême est *Altesse royale.* Personne, parmi nos employés, ne lui reconnaîtra et ne lui donnera par courtoisie un autre titre. C'est cependant à lui que nous reconnaîtrons le droit de décider toute question relative au duc de Bordeaux, mais seulement comme *paterfamilias.* » (Lettre particulière de M. de Sainte-Aulaire à M. Molé) Cf aussi une dépêche du 1er décembre 1836, dans laquelle M. de Barante rapporte un langage analogue de M. de Nesselrode. (*Documents inédits.*)

LE RESPECT DES MORTS

ET LA RÉVOLUTION

Les obsèques « nationales » de Victor Hugo, son entrée au Panthéon, la pompe toute païenne de cette cérémonie funèbre, nous ont reporté aux triomphes que la révolution française décernait à ses grands hommes. On a raconté les apothéoses de Mirabeau, de Marat. Mais il est une page d'histoire moins connue et qu'il est opportun de rappeler à la fin de ces jours de délire, où les ennemis de l'Église semblent vouloir montrer comment ils savent se passer de Dieu pour honorer leurs morts.

I

La Révolution, ayant aboli tout culte, dut se demander comment elle remplacerait la religion dans les obsèques. Les meneurs accusaient le clergé d'apporter des consolations et des espérances à ceux qui étaient dans le deuil pour chercher dans la mort même un nouveau fondement à sa puissance. En 1793, Boissy d'Anglas ne pouvait retenir ses larmes au seul souvenir des habitants des campagnes, de telle âme « sensible et tendre » qui remettait « au prêtre rustique du canton » le fruit de ses sueurs, comptant hâter par ses prières la félicité éternelle d'un fils bien-aimé. La Révolution ne voulut pas se faire complice de ces « superstitions »; mais, comprenant le prestige des cérémonies religieuses autour de la tombe, elle essaya de les remplacer.

Il fallait se hâter, car depuis que les obsèques avaient dépouillé toute forme chrétienne, la décence avait disparu avec le culte lui-même. Le débordement des passions irréligieuses qui avaient jeté à terre les croix et tous les insignes de la foi séculaire avait emporté dans son cours tout respect pour les morts. Sur ce point, des témoignages irrécusables nous révèlent toute la grandeur du mal. Un témoin peu suspect, La Révellière-Lépeaux, nous montre les trépassés livrés à « d'impurs fossoyeurs », les familles s'habituant à « considérer les restes d'un époux, d'un père, d'un enfant, d'un frère, d'une sœur, d'un ami, comme ceux de tout autre animal

dont on se débarrasse ». Le « scandale des inhumations » était à l'ordre du jour. Le 26 prairial an IV, Emmanuel Pastoret fit au conseil des Cinq-Cents un rapport sur *la violation des sépultures et des tombeaux*. En thermidor, Couppé fit paraître une publication sur le même sujet. Le 5 vendémiaire an V, Legouvé lut à l'Institut un discours en vers sur la même question. Nous y recueillons cet aveu :

> De la religion gardez l'humanité,
> Barbares, qui des morts bravez la majesté ;
> Éloignez ces flambeaux, ces ornements, ces prêtres,
> Dont le faste à la tombe escortait nos ancêtres :
> Mais appelez du moins autour de nos débris
> Et la douleur d'un père et les larmes d'un fils.
> C'est le juste tribut où nos mânes prétendent,
> C'est le culte du cœur que surtout ils attendent.

Le culte du cœur, toutes les belles phrases, tous les beaux vers et même le drapeau tricolore dont on enveloppait quelquefois les morts, ne suffisaient pas à leur assurer le respect. Les plaintes redoublent sur « le scandale des inhumations ». Les cadavres humains sont traités comme ceux des « brutes ». Le citoyen Cambry, chargé par l'administration centrale de la Seine de faire un rapport sur l'état des sépultures à Paris, ne crut pouvoir le publier qu'en latin, tant il y avait de honte dans ces funérailles barbares où les corps sans voile, de tout âge et de tout sexe, étaient jetés pêle-mêle, et quelquefois donnés en pâture aux chiens qui servaient d'adjoints aux gardiens des cimetières [1].

Le mal avait pris de telles proportions que l'Institut mit au concours le sujet suivant : « Quelles sont les cérémonies à faire pour les funérailles et le règlement à adopter pour les lieux de la sépulture ? » Rien de plus instructif que de lire les mémoires rédigés à cette occasion. La plupart des écrivains, ne voulant pas demander à l'ancien culte de venir rendre aux cérémonies funèbres leur majesté et leur décence, allèrent chercher leur inspiration dans l'antiquité païenne. Ils ne pouvaient se rappeler les funérailles d'Anchise, les jeux qui suivirent la mort de Patrocle, les hymnes, les chants de douleur qui retentissaient autour de l'urne où étaient déposées les cendres des héros, sans être pris du désir de transporter en pleine France des fêtes qui, à travers deux mille ans, renouvellent, disaient-ils, dans nos âmes la mélancolie des souvenirs, les illusions de la tendresse et toutes les ardeurs du patriotisme. Les imaginations en quête de pompes funéraires enfantaient les plus bizarres systèmes. Certains écrivains ne parlaient de rien

[1] Voy. le texte de ce rapport : *Annales philosophiques*, t. I, p. 402.

moins que de ressusciter « les fastueux monuments de Thèbes, de Memphis et de Rome ».

Avant la Révolution, Bernardin de Saint-Pierre avait déjà tracé le plan d'un élysée qui devait être placé le long de la Seine, près le pont de Neuilly. Là seront réunis, écrivait-il, les arbres du monde entier qui, par leur nature, peuvent s'harmoniser avec le deuil. Là, à côté des ifs, des végétaux toujours verts rappellent les vertus immortelles. Les pâles violettes et les douces primevères fleurissent chaque printemps sur les tertres des enfants qui ont aimé leurs pères. « La pervenche de Jean-Jacques, plus chère aux amants que le myrte amoureux, étale ses fleurs azurées sur le tombeau de la beauté toujours fidèle. » Le lierre embrasse le cyprès sur celui des époux unis jusqu'à la mort. Le laurier y représente les vertus des guerriers, l'olivier celle des négociants. Enfin les inscriptions gravées à la louange de tous ceux qui ont bien mérité des hommes sont ombragées de troënes, de thuya, de buis, de genévriers, de buissons ardents, de houx aux graines sombres, de chèvrefeuilles odorants, de sapins. Là sont apportées les cendres des grands hommes qui ont honoré la patrie. Des obélisques, des urnes, des colonnes, des pyramides, des statues, des bas-reliefs, y prêtent un langage à la douleur et à la reconnaissance publiques. Bernardin de Saint-Pierre, après avoir tracé le plan de son élysée, émet le vœu suprême de pouvoir s'y promener un jour, « éclairé des rayons de l'aurore, ou des feux du soleil couchant, ou des pâles clartés de la lune ».

C'est ce projet de Bernardin de Saint-Pierre, combiné avec les souvenirs de l'antiquité, qui inspire toutes les pompes funèbres de la Révolution. La plupart des auteurs veulent créer une vaste nécropole où le peuple viendra entendre l'oraison funèbre des citoyens qui auront été dignes de lui. Les emblèmes parlant aux yeux y seront multipliés de toutes parts : les papillons, le fluide sablier, les roses effeuillées, un enfant éteignant une torche, un corps étendu sur un lit de pavots, rappelleront la fuite du temps, l'instabilité des choses humaines et les *jucunda oblivia vitæ* que procure la tombe. Tous les regrets, toutes les espérances, s'épancheront librement dans ce champ de la mort. L'époux y viendra verser des pleurs sur les cendres de l'épouse. Le fils, dans l'haleine parfumée des fleurs qu'il aura plantées sur la tombe de son père, respirera pour ainsi dire l'odeur de ses vertus. Les arts seconderont la piété des humains : communiquant au marbre et au bronze la sensibilité des cœurs, ils les animeront par d'heureux emblèmes, leur feront retracer des traits ou des souvenirs chéris, redire les regrets des enfants, des époux et des pères, « répéter les soupirs des amants et les doux accents de la reconnaissance et de l'amitié ».

Mais pourquoi obliger les cœurs sensibles à aller pleurer au champ de la mort un être qui n'est plus? Ne serait-il pas plus simple de faire brûler les corps et, à l'exemple des anciens, de renfermer dans une urne les cendres pieusement recueillies pour les garder près de son cœur? L'auteur d'un projet qui obtint le prix dans le concours sur les sépultures demande ce retour à d'antiques usages. L'époux place l'urne précieuse qui contient les cendres de l'épouse dans le coin le plus poétique du jardin et lui tient ce langage : « C'est sous ce bosquet que tu embellis si souvent par ta présence, c'est sous ce dais de chèvrefeuille et de lilas où j'ai reçu tes serments de l'amour le plus tendre, où tant de fois tu essuyas mes pleurs, ô mon épouse chérie, c'est là que tu reposes. Là, près du gazon qui couvrira légèrement ton corps, je planterai la rose mystérieuse, je sèmerai la violette purpurine et je leur unirai le lis odorant. » On le voit, il ne s'agissait de rien moins que de convertir les jardins en cimetières, de ressusciter les momies de l'Égypte ou les autels des dieux lares, d'apporter en quelque sorte des urnes à l'antique dans les boudoirs, des fioles funéraires parmi les pots de fleurs, des lacrymatoires dans les salles de bal, des lampes sépulcrales pour éclairer les petits soupers.

Entre ces plans extrêmes d'un élysée pour toutes les gloires nationales et de l'urne qu'on peut mettre dans un coin du jardin se placent d'autres systèmes qui méritent d'être rappelés. Un des lauréats du concours (Mulot) trace ce projet de marche funèbre. Au départ de la maison, les assistants reçoivent des fleurs, des branches d'arbres, des violettes, des roses, des immortelles, etc. Un crieur ouvre la marche, la tête couverte d'un chapeau à larges bords rabattus et entouré d'un crêpe; il agite sa sonnette, criant à haute voix, de distance en distance : *Respect aux morts!* Viennent ensuite des musiciens qui font entendre des airs lugubres imitant les tons lydiens des cérémonies funèbres dans la Grèce et à Rome. « L'officier funéraire » porte un chapeau ombragé de plumes noires; il tient dans la main un bâton avec cette inscription : *Nos jours sont mesurés*. Autour de son cou est suspendue une médaille « entourée d'un serpent mordant sa queue, symbole de l'immortalité ». Au cimetière, on fait l'éloge du défunt; on le descend dans « sa dernière demeure », et l'officier public prononce ces paroles : « La mort t'a séparé de nous, bientôt nous te rejoindrons suivant que l'ordonnera *la nature*. Que la paix environne tes cendres. — Adieu! adieu! répéteront les assistants qui jetteront dans la tombe les fleurs qu'ils porteront. »

Boissy d'Anglas, voulant faire oublier l'ancienne solennité célébrée par l'Église sous le nom de *Commémoration des morts*, trace le plan d'une grande fête funèbre qu'il place au mois de brumaire,

époque où la terre voit se flétrir sa parure et se prépare à entrer dans le sommeil de la mort. Tous les habitants de la commune devaient être convoqués au jour fixé, dans l'enceinte destinée aux sépultures. On choisissait un champ spacieux, planté d'arbres, orné des images de la douleur. « La mélancolie se nourrit dans l'ombre et se plaît parmi les tombeaux. » A peine arrivé au cimetière, chacun détourne les ronces, enlève la mousse qui couvre une tombe « vénérée », pour baigner « de ses larmes la pierre modeste mais sacrée », sous laquelle un être chéri goûte « l'éternel repos de la mort et l'oubli de toutes les peines ». Bientôt retentissent des chants lugubres, « tels qu'en invente le génie de Gossec ». On répète des hymnes sacrés en l'honneur de ceux qui ont succombé depuis la dernière solennité. Des inscriptions portées dans « cette marche triomphale de la mort » rappellent à tous les assistants les vertus de ceux qui ne sont plus. Par là s'exerce « la souveraineté de l'opinion », jugement si redouté des Égyptiens et qui inspire au méchant une salutaire terreur. Tous sont égaux devant ce juge qui s'appelle le peuple, et la « démocratie de la mort » est « le complément nécessaire de la démocratie politique [1] ».

La crainte des jugements de Dieu présentée à l'âme par l'ancien culte était peut-être autrement efficace que la crainte de l'opinion ; de même la pensée des immortelles espérances était autrement consolante que la perspective plus ou moins riante d'être réuni par la mort à la nature [2]. Certains auteurs comprenaient que la religion seule pouvait assurer le respect des morts. Duval, dans un mémoire couronné par l'Institut, était obligé d'avouer que « l'homme qui ne croit pas à l'immortalité de l'âme ne peut, sans contredire son système, honorer un cadavre ». Pour les anciens, qui pensaient que les mânes errent autour des tombeaux, que ces ombres légères sont sensibles aux sacrifices offerts; pour les chrétiens, convaincus que l'âme entend les prières des hommes et qu'elle reprendra un jour le corps dont elle a été séparée par la mort, « rien de moins nécessaire, disait Duval, qu'un code funèbre. Tout peuple qui a une religion a, par cela seul, des institutions funéraires [3] ».

C'était entrevoir la vérité en théorie, mais dans la pratique on se passait de Dieu. Aussi pendant que les rêveurs, les poètes, traçaient ces grands projets de cérémonies funèbres, le scandale des inhuma-

[1] Boissy d'Anglas, *Essai sur les fêtes nationales*.

[2] Billaud-Varennes : « Les cérémonies funèbres sont le dernier adieu, non de quelques hommes, mais de *la nature*. » Boissy d'Anglas : « La mort nous paraît un nouveau bienfait de *la nature*. » Mulot : « La mort t'a séparé de nous ; bientôt nous te rejoindrons selon que l'ordonnera *la nature*. »

[3] Duval, *Des sépultures*, p. 64, 65.

tions grandissait chaque jour. On avait beau faire appel aux souvenirs de la Grèce et de Rome, à tous les chants, à toutes les fleurs, à tous les arbres de la création, il se trouva que tous ces décors empruntés ne valaient pas, pour protéger les dépouilles des morts, l'espérance d'une seconde vie et d'une résurrection glorieuse, ni le simple drap mortuaire surmonté de la croix que l'ancien culte déposait sur les cercueils. On assistait chaque jour à ces ignominies sans nom dont nous avons plus loin apporté la preuve. En 1800, Quatremère de Quincy, dans un rapport au conseil général de la Seine, dans lequel il cherchait la cause des abus et des crimes qui avaient désolé la France et amené *la destruction de toutes les moralités*, ajoutait relativement aux funérailles : « Disons-le, si l'homme se croit capable de s'affranchir pendant sa vie de la tutelle de la divinité, l'expérience a appris qu'après sa mort ses restes ne peuvent être en sûreté que sous l'inviolable scellé de la religion. Continuera-t-on à rendre la révolution complice de toutes les erreurs et de tous les crimes des révolutionnaires? Et ne devons-nous pas nous occuper d'effacer au plus tôt toutes les flétrissures de la barbarie, tous ces honteux stigmates des crimes et des malheurs qui accompagnent *ce long interrègne de la divinité en France* [1] *?* »

II

Il est donc vrai que la Révolution, après avoir écarté la religion de la tombe, fut impuissante à assurer la dignité des funérailles. Elle avait beau faire répéter par ses satellites : *Respect aux morts*, nous venons de voir de quelle étrange façon ce respect fut pratiqué.

Le lecteur a peut-être souri, au détail des cérémonies que les faiseurs de projets et les lauréats de l'Institut d'alors voulaient substituer aux pompes de l'Église; mais a-t-on mieux réussi de nos jours à les remplacer. Ce crieur public, avec son chapeau à larges bords, qui agite sa sonnette; cet « officier funéraire », avec sa médaille et son serpent mordant sa queue, nous ont paru ridicules. Mais, dans l'interminable procession qui suivait l'autre jour le corps de Victor Hugo, n'avons-nous pas rencontré les mêmes détails grotesques. N'a-t-on pas vu défiler gravement la Société du Grelot, la Société de l'Aurore, l'Union humanitaire, l'Antireligieuse de Courbevoie, les Indépendants de Chatou, les Cuisiniers réunis, la Fédération des ouvriers de la peau, les Débitants de vin, les Aspirants cordonniers, Bottiers du devoir, les Cœurs unis de Castres, le Midi hivernal, et, pour fermer dignement la marche,

[1] Voy. notre ouvrage : *l'Éducation morale et civique avant et pendant la Révolution*. Oudin, éditeur.

la société des « Beni-Bouffe-Toujours ». Le *Journal officiel*, en consignant dans ses colonnes pour la postérité ces dévouements obscurs, a voulu sans doute léguer aux âges futurs une preuve nouvelle de l'éternelle bêtise humaine.

Au fond, et en laissant de côté ces misères, il s'agit de savoir si on peut se passer de la religion dans ces honneurs rendus aux morts. Certains journaux, encore sous le coup de l'émotion que venait de leur causer l'apothéose du grand poète, se sont empressés de donner à l'Église un congé définitif. Le *XIX*ᵉ *Siècle* trouve que cette grande journée a inauguré le « culte de l'humanité ». La *République française* s'écrie, emportée dans son lyrisme : « Un grand changement est en train de s'opérer dans la conscience populaire : que les prêtres des vieux cultes y regardent de près. Une révolution d'une immense portée s'accomplit sous leurs yeux, sans qu'ils puissent l'empêcher ni même la retarder; un nouvel idéal s'empare des intelligences humaines. » Il y a beaux jours que cet arrêt de mort nous a été signifié. Que de fois, durant la Révolution, précisément à l'occasion de ces apothéoses, n'a-t-on pas chanté l'irrémédiable défaite du vieux culte, et voilà qu'après la tempête l'Église reparaît aussi puissante que jamais.

C'est que, en particulier dans les funérailles, la religion occupe une place qu'elle seule peut remplir. Si, dans ce drame de la mort qui rompt les liens les plus forts et les plus sacrés, je considère ceux qui restent, ceux qui pleurent, je trouve dans leur cœur la douleur, le besoin de retraite, de consolation, de résignation, d'espérance, le désir de communiquer, par-delà la tombe, avec celui qui n'est plus, de lui porter secours en quelque sorte dans l'entrevue redoutable qu'il va avoir avec son Juge. L'Église répond à tous ces cris de l'âme. Comparez ce champ de foire où on a promené la dépouille de Victor Hugo à ces pompes graves, solennelles, où, au milieu du silence, du recueillement général, l'orgue, les chants viennent donner une voix à la douleur. Il semble que l'Église ait trouvé, comme Jérémie, le secret d'égaler « les lamentations aux calamités ». Peut-on entendre le *Dies iræ* ou, à la fin de l'office, le *Non intres in judicium cum servo tuo*, *Domine*, récité par le prêtre, sans que ces supplications adressées à Dieu en faveur de l'âme placée en quelque sorte sous l'étreinte de sa justice, ne remplissent l'assistance d'une émotion profonde. Ici l'espérance vient tempérer la douleur et la crainte. Cet être qui nous a été ravi par la mort, nous avons la certitude de le retrouver un jour. Les flambeaux allumés autour de sa dépouille figurent la flamme d'une vie qui ne s'éteindra jamais, et le dogme de la résurrection des morts me donne l'assurance qu'un jour viendra où je contemplerai à nouveau, dans ce corps transfiguré, un visage aimé. La

croix même dressée sur un cercueil, en m'avertissant d'unir mon sacrifice à celui de Jésus-Christ, tempère l'amertume de la séparation. En quittant cette église, après avoir, comme dit Bossuet, « versé des larmes avec des prières », mon cœur est soulagé; il sent se calmer son angoisse en s'ouvrant à l'espérance.

Mais cette douleur même, qu'est-ce qui la rendra durable? On l'a dit : les absents ont toujours tort. Comme c'est vrai des morts! Les regrets les plus sincères tombent vite. Aux habits de deuil succèdent des habits de fête. Les sanglots sont d'un jour; l'œil de l'homme ne connaît pas les pleurs éternels. Le seul moyen de prolonger le souvenir des morts, c'est de penser à eux devant Dieu, c'est d'avoir la certitude qu'on peut leur faire du bien par-delà la tombe. Victor Hugo n'a-t-il pas proclamé lui-même le besoin de la prière pour le repos des morts. N'a-t-il pas dit en beaux vers :

C'est la plainte des morts! — Les morts pour qui l'on prie
Ont sur leur lit de terre une herbe plus fleurie.
Nul démon ne leur jette un sourire moqueur.
Ceux qu'on oublie, hélas! leur nuit est froide et sombre,
Toujours quelque arbre affreux, qui les tient sous son ombre,
Leur plonge sans pitié des racines au cœur.

Si, après avoir considéré ceux qui restent, je me tourne vers celui qui part, je me demande vraiment ce que ses funérailles peuvent gagner à l'absence de la religion et de Dieu.

Une mort impie est déjà un grand malheur : car enfin il y a le par-delà. Quand Rousseau, au début de ses *Confessions*, proclame qu'il se présentera hardiment au jugement de Dieu avec la vie qu'il va écrire, il montre une absence totale de sens moral, pour ne rien dire de plus. Tous les sophismes ne feront pas que le bien ne soit le bien et que le mal ne soit le mal. Ce n'est pas ici le cas de se livrer à un examen de conscience sur une tombe à peine fermée, mais nous avons lieu de croire que Dieu ne le fait pas comme les hommes et que, quand il a donné le génie à quelqu'un, il ne l'a pas pour cela dispensé de certaines vertus. Cela posé, si vous me vantez la force d'âme de celui qui repousse la religion de son lit de mort, je vous rappellerai le mot de Pascal : « C'est être lâche que de faire le brave contre Dieu. » Là où vous voyez du courage, on trouverait le plus souvent, en cherchant bien, à côté des surprises de la mort, la crainte de l'entourage et du qu'en-dira-t-on, la peur de se déjuger, la pose théâtrale d'un orgueil qui ne veut pas se démentir.

Mais enfin c'est fini. Que faire de ce cadavre qui vient d'être glacé par la mort? Au fond, ce corps nous paraît digne de respect parce qu'il a été habité par une âme immortelle qui l'a

élevé à la dignité de la personne humaine; sans quoi on le jetterait dans un coin du jardin comme la dépouille d'un chien. Mais, si le corps nous paraît grand parce qu'il tient à l'âme, l'âme l'est à son tour parce qu'elle tient à Dieu. On dit d'un défunt, dans le langage chrétien, *qu'il a rendu son âme à Dieu.* Quelle belle expression? Rendre à Dieu cette âme qu'il nous a prêtée durant tant d'années et qu'il rappelle à lui pour la juger selon ses bonnes ou ses mauvaises actions! En réalité, malgré tous les sophismes, le public sent que pour tout homme il y a par-delà la tombe des comptes à rendre. Qu'importent alors les arrêts de l'opinion, s'ils sont cassés par les arrêts de Dieu? Qu'importent les acclamations d'une foule imbécile, toujours prête à diviniser ceux qui la courtisent, — elle, dont les hommages allaient, il y a un siècle, s'égarer sur Marat, et qui demain peut-être iront chercher quelque grand criminel pour l'installer au Panthéon, — si non seulement là-haut, mais ici-bas, les jugements de l'histoire, toujours conformes en définitive aux jugements de Dieu, repoussent ces adulations de la passion et de la haine.

« L'humanité », qui s'est manifestée, nous dit-on, avec toute sa puissance lundi dernier, dans l'apothéose de Victor Hugo, a beau enfler son héros et s'efforcer de monter son arc de triomphe jusqu'au ciel, la distance reste immense entre l'homme et Dieu. Le moyen de combler ce vide n'est pas que l'homme cherche à se hisser jusqu'à Dieu, mais que Dieu se courbe vers l'homme pour l'élever jusqu'à lui.

Qu'on compare, sous ce rapport, l'enterrement de Victor Hugo avec les funérailles de Condé, à Notre-Dame. Je le demande, où est la véritable grandeur, où est l'émotion, où est la beauté du spectacle? Ce qui donne à la cérémonie du dix-septième siècle un éclat incomparable, c'est moins la gloire militaire de Condé, la composition de l'assistance, ou même l'éloquence de Bossuet que l'intervention du Dieu qui remplit le temple et anime tout de sa présence. Bossuet, après avoir chanté les exploits de Condé, a beau montrer ensuite la misère des grandeurs humaines et élever jusqu'au ciel « le magnifique témoignage de notre néant », il trouve moyen de grandir son héros en le courbant aux pieds de l'Éternel, et c'est avec raison que, dans sa péroraison, il nous le montre « sous la main de Dieu, plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroy ». Tant il est vrai que s'approcher de Dieu c'est monter, que s'en éloigner c'est déchoir.

On l'avait cru jusqu'ici : il paraît qu'on s'était trompé. Les entrepreneurs de pompes civiles, enivrés de leur triomphe, signifient aux prêtres des « religions anciennes » qu'on n'a plus que faire de leurs prières. Nous verrons bien. Plus d'un simple mortel

renoncerait peut-être à ce que vous appelez « le goupillon », s'il avait l'espoir de faire quelque tapage avec son cadavre; mais les Victor Hugo sont rares. Comme on l'a dit, le premier sot venu peut être impie et même républicain, mais il n'est donné qu'à quelques élus d'être poètes, et si réellement vous n'avez ouvert le Panthéon qu'aux grands hommes, je crains fort qu'il ne soit fermé pour longtemps.

Que ferez-vous alors pour les morts obscurs? Le programme de l'enterrement civil, quand on supprime les cénotaphes, les torches, les fanfares, les curieux, la foule, est très maigre. C'est bien se dire avec Legouvé :

> Éloignez ces flambeaux, ces ornements, ces prêtres,
> Dont le faste à la tombe escortait nos ancêtres.

Mais par quoi les remplacera-t-on. Je doute que la perspective d'être enfoui dans le pourrissoir commun, sans croix sur sa tombe, sans prières et sans consolations suprêmes, tente la multitude. Voilà pourquoi le spectacle qu'on a offert au peuple de Paris dans cette mascarade irréligieuse de lundi a été une mauvaise action et un grand scandale. On espère familiariser ainsi l'imagination publique avec les enterrements civils par cette espèce de rupture officielle avec le culte séculaire de la France. On espère détourner le flot qui se porte vers l'église en le poussant vers la rue.

Qu'auriez-vous gagné si vous aviez le malheur d'y réussir? Croyez-vous rendre la mort plus douce en lui enlevant toute espérance du côté du ciel, les funérailles plus recueillies en y transportant nos discordes politiques, les tombes plus sacrées en y remplaçant la croix par le drapeau rouge ou même tricolore, les cimetières plus vénérés en allumant des batailles là où la foule venait s'agenouiller pour prier?

On se demande vraiment par quelle aberration les pouvoirs publics se sont mis à la tête de cette manifestation impie où l'apothéose d'un homme n'avait d'autre objet que de dresser sa statue contre Dieu. « Aveugles conducteurs d'aveugles », qui nous poussent gaiement à l'abîme où peut sombrer le génie et le nom de la France. N'est-ce pas le cas de dénoncer à nouveau, avec Quatremère de Quincy, cette « destruction de toutes les moralités ». Veut-on donc rendre la république complice « de tous les crimes des révolutionnaires », et recommencer la barbarie avec un nouvel « interrègne de la divinité en France ».

L'abbé Sicard,
Vicaire de Saint-Philippe du Roule.

UN CHEVALIER ERRANT AU XVIIIe SIÈCLE

LE COMTE ROGER DE DAMAS[1]

II

Nul, mieux que cet émigré avant la lettre, n'a jugé avec une sévérité qui devançait l'expérience le mouvement de l'émigration. Quand il avait quitté la France, le roi était tout-puissant sur son trône; et, à l'inverse de ses amis, il y fùt volontiers rentré pour le défendre. « Depuis le premier instant, dit-il, j'ai regardé l'émigration réduite en système et en principe comme le premier acheminement à la perte du royaume et du roi. » Il convient d'ailleurs que ce mouvement est né de la légèreté, de l'imprévoyance et de la peur, et constate qu'on n'en a fait « un procédé politique que pour remédier au premier pas inconsidérément fait... » Concentrée à l'intérieur, autour du roi, la noblesse eût peut-être sauvé la monarchie; au delà des frontières, il n'y a plus eu que « quelques milliers de braves gens, mauvais soldats, indisciplinés et indisciplinables, et quelques centaines d'oisifs pleins d'honneur et d'inconvénients, souvent à charge et rarement intéressants. » On ne saurait ni mieux penser ni mieux dire. Ce fut pourtant au milieu de cette foule errante qu'il alla se placer, entraîné par le préjugé dominant, qui se confondait chez lui avec la conscience du devoir accompli.

Il était arrivé à Vienne pendant les premiers jours de 1791. Entre les réceptions de l'ambassade française, où le marquis de Noailles ornait jusqu'aux plats de sa table des couleurs nationales, et les fêtes de la cour, où l'empereur et Calonne, cachés sous le masque, discutaient au pied de l'escalier de la Redoute les bases de la déclaration de Pilnitz, Roger de Damas n'hésita pas, et afin de garder la cocarde blanche, il ne quitta plus l'uniforme russe. On le retrouve bientôt près de la frontière française, où son penchant, dit-il, l'a fixé, tant qu'il a dépendu de lui de la franchir encore. Quel que soit le motif qui l'ait retenu ainsi aux portes de sa patrie, il prit bientôt une part active aux menées de l'émigration mili-

[1] Voy. le *Corresvondant* du 25 mai 1885.

tante. Catherine II l'avait autorisé à servir les princes sans qu'aucun préjudice fût porté à ses droits acquis en Russie. Son frère aîné, ce colonel dont le régiment n'avait pu protéger la fuite du roi vers Varennes, était devenu le capitaine des gardes *in partibus* du comte d'Artois, et il fut à son tour attaché à la personne de ce prince. Il vint donc à sa suite à Coblentz, en 1792, et, lors de l'invasion de la Champagne, fut délégué par lui à l'état-major de Brunswick. C'est dire qu'il eut un rôle pénible à remplir, sentant passer à côté de lui des négociations mystérieuses dont il ne pouvait saisir le but, assistant aux mouvements incohérents d'une armée qui ne soutenait qu'en apparence la cause royale, et chargé de pousser en avant un général qui ne voulait pas vaincre. Entraîné dans la retraite de l'armée des princes, il devait reparaître un moment l'année suivante sur le théâtre de sa récente gloire.

On sait que le comte d'Artois, après le premier écroulement de ses espérances, demanda et obtint d'aller solliciter personnellement le concours de Catherine II ; et si l'on en croit Vauban dans ses mémoires, ce voyage n'eut guère d'autres résultats que de discréditer aux yeux de l'impératrice la personne et le caractère du prince. Les *Mémoires* de Roger de Damas servent ici à corriger ceux de Vauban, et à établir nettement les faits à la charge et à la décharge du prince. Catherine II ne désirait point cette entrevue; elle répondit pourtant de son plus beau style à la proposition qui lui en fut faite, et promit de recevoir le prince en fils de France, et sous son nom. Beaucoup d'honneurs et le moins de secours possible, c'était là la mesure de ses sympathies et de son alliance.

En effet, du jour où le comte d'Artois eut mis le pied à Riga jusqu'à son départ de Pétersbourg, l'impératrice, aussi prévoyante dans ses actes qu'exaltée dans sa haine pour la Révolution, sut témoigner beaucoup à son hôte, tout en le maintenant à une distance favorable à ses intérêts. Elle était femme, une question d'amour-propre la préoccupait surtout; il fallait que les pompes du palais d'Hiver fussent au niveau de celles de Versailles, et ce fut une émulation jalouse, autant qu'une sympathie chevaleresque, qui fit les frais de la première réception. Le comte d'Artois dîna deux fois par semaine à l'Ermitage, eut à ses ordres dans son palais la maison impériale, assista à un service solennel en l'honneur de Louis XVI, et reçut des mains de son alliée l'épée qu'il devait tirer en Vendée, à la tête de ses fidèles; mais pas une seule fois Catherine ne le mit à même de l'aborder en particulier et de traiter avec elle, cartes sur table, des affaires de la monarchie française. Elle voulait avoir les honneurs de la protection, et abandonnait au prince émigré, à ses risques et périls, l'initiative. Tout au plus

promettait-elle un corps de troupes pour la Vendée, si l'Angleterre consentait à en fournir la solde. Le comte d'Artois et son entourage, éblouis par ces vaines démonstrations, ne se rendirent compte qu'après leur départ du résultat absolument négatif de leur voyage. C'était au prince à aller de l'avant, comme un zélé partisan, selon l'expression de Catherine, et Roger de Damas essaya inutilement de le lui faire comprendre : « Ce ne sont point, dit-il en quelques mots aussi sévères que respectueux, des déterminations dont un prince eût pu recevoir le germe à Versailles. Il est insensé de regretter une chose qui, dès son principe, montre une impossibilité originelle. Je ne puis savoir mauvais gré de rien à M. le comte d'Artois, et je l'estime et l'aime tel qu'il est ; il a essayé tout ce qu'il a pensé. »

Quant à lui, il ne pensait plus guère à la Russie ; il n'y eut pas trouvé l'occasion de combattre immédiatement pour ses maîtres ; et pendant les années 1793 et 1794, il erra de camp en camp aux frontières de cette France, où tous ses parents étaient voués à la prison ou à la guillotine. On le rencontre d'abord à Bruxelles, au milieu d'une société brillante et étourdie, qui lit entre deux bals les listes toujours plus longues des victimes de la Terreur avec « l'indifférence où l'on est sur un champ de bataille » ; puis il suit, en volontaire et en compagnie de Richelieu et de Langeron, les opérations de l'armée de Cobourg ; il négocie inutilement avec le gouvernement britannique la levée d'un régiment de dragons ; et enfin, l'hiver passé, il retourne s'asseoir aux bivouacs autrichiens, où il dut dire plus d'une fois, comme le grand Condé, égaré dans les rangs espagnols : « Vous allez voir comment on perd une bataille. » Il se souvenait encore, après de longues années, des bévues ridicules, nées de la routine, et des fautes commises dont il avait été témoin, aux affaires sous Maubeuge et à Fleurus, qui coûtèrent les Pays-Bas à l'Autriche.

Impatienté d'être un spectateur impuissant de cette grande lutte, accusé par Cobourg de porter malheur à ses amis, Roger de Damas trouva enfin le moyen de tirer l'épée. La légion émigrée dite de Mirabeau venait de perdre son chef ; il en acquit l'usufruit (la veuve en réservant la propriété pour son jeune fils), et pendant deux ans la conduisit au feu contre les troupes républicaines. Il était le digne successeur d'un type de bravoure étourdie et exaltée, toujours prêt à dégainer, en combat singulier ou dans une mêlée. Comme lui, il se battit en duel avec ses subordonnés et ne s'épargnait point dans ces occasions trop rares à son gré où, selon son expression pittoresque, l'armée émigrée achetait, non au poids de l'or mais des boulets, les faibles secours qu'elle obtenait. Durant

la pénible retraite de 1796, à Oberkamlach et à Schussenried, sa légion fut décimée. Dans la première de ces affaires, il eut son cheval tué sous lui, perdit dix-huit officiers et trois cents hommes.

Entre chaque campagne, il continuait à semer au vent cette « sensibilité » qu'il jugeait inséparable du courage. Reconnaissons toutefois qu'elle commence à se transformer. A côté de l'éternelle Constance, de cette personnification toujours adorée de ses folies de jeunesse, qui fut pour lui ce que Manette était pour Rivarol, surgit une autre femme, d'une physionomie plus sérieuse et plus pure. Il ne nous dit pas son nom, mais je serais porté à croire que c'était la princesse Rasoumofsky, cette amie de son âge mûr trop vite enlevée à son affection, et dont il a fait l'éloge funèbre avec autant de respect que d'attendrissement. Ces deux objets de son culte habitaient l'un et l'autre Constance, non loin de ses cantonnements, et il sacrifiait à tous deux avec une intrépide bonne foi qui narguait la jalousie et ne se défendait pas contre le reproche d'ingratitude. Brave et volage comme lui, le duc d'Enghien le comprenait à merveille : lorsque l'armée de Condé fut subitement forcée de battre en retraite, le prince fit réveiller et mander au milieu de la nuit son lieutenant : « Pouvez-vous dormir, lui dit-il, étant aussi près de deux femmes qui vous intéressent? Courez vite à Constance, faites-leur quitter la ville; vous ne m'auriez point pardonné de vous laisser oublier ce devoir; nous ne tirerons pas, je vous le promets, un coup de fusil jusqu'à votre retour. » Sans perdre une heure, le galant chevalier se jette sur la route de Constance, fait passer l'amie en Suisse, la maîtresse dans son camp, sauf à laisser celle-ci à Ratisbonne, quand il dut s'occuper uniquement de l'ennemi.

A l'armée de Condé, Roger de Damas n'est plus, comme à l'armée russe, une exception. Les émigrés promènent, en dépit du malheur, à travers toute l'Europe, les vices aimables de l'ancienne cour, assaisonnés par la licence des camps. Toutes les relations privées confessent ou trahissent la vérité à cet égard : « A peine les tambours ont-ils battu le rassemblement, écrit un officier d'Hohenlohe, à son départ d'Anspach, que nos rangs se sont trouvés formés des deux sexes; on eut bien de la peine même à séparer quelques couples; nos soldats qui avaient aussi leurs maîtresses les ont vues nous suivre jusqu'à 6 lieues, notre première couchée. Je puis assurer n'avoir jamais vu bacchanal pareil à celui que produisait la réunion de la musique, des tambours, des sanglots et des cris de joie... »

En 1798, l'armée de Condé passe au service russe. Roger de Damas ne pouvait qu'accueillir avec faveur ce changement de

fortune; mais la nouvelle de l'avènement de Paul le trouvait peu empressé de servir un souverain dont il redoutait, comme tant d'autres, les caprices; et au lieu de rentrer en Russie par journées d'étapes, il résolut d'y revenir par mer, c'est-à-dire par la Méditerranée et la mer Noire. Il se mit lentement en route, s'arrêta quinze jours à Milan, autant à Florence, puis vingt jours à Rome; là il fut témoin de l'invasion française et de la chute du gouvernement pontifical. Une nouvelle guerre se préparait au centre de l'Italie, à laquelle il pouvait se mêler immédiatement, au lieu d'attendre en Wolhynie le bon plaisir du tsar. Son parti fut bientôt pris, et descendant du bâtiment qu'il avait frété à Naples et qui devait l'amener à Kherson, il demanda au ministre tout-puissant du roi des Deux-Siciles, à Acton, une place dans l'armée prête à envahir les États romains. On lui répondit en lui offrant du service, c'est-à-dire un engagement qui le liait; sur le conseil du chargé d'affaires russe, il accepta. Encore une fois l'imprévu, ce grand élément de sa vie, changeait sa destinée et lui faisait espérer un meilleur avenir.

C'était une singulière armée que l'armée napolitaine, un peu cosmopolite, au moins dans ses chefs. Le généralissime Mack lui avait été donné par l'empereur; ses lieutenants Micheroux, Bourcard, le chevalier de Saxe, étaient d'origine allemande ou française, et nul ne valait certainement le brillant émigré qui leur fut adjoint comme collègue, en qualité de maréchal de camp. Ils sentaient si bien sa supériorité, que le chevalier de Saxe l'appela sur le terrain, et que Mack l'accueillit avec une froideur non déguisée. Il devait cependant, en face de l'ennemi, sinon réparer leurs fautes, au moins sauver l'honneur de l'armée compromis par leur jactance et leur ineptie.

On sait que les Napolitains, après une offensive hardie qui les amena à Rome, ne surent point se défendre au delà de cette ville et, battus partiellement dans toutes les rencontres, se replièrent en désordre jusqu'à leurs frontières. Roger de Damas, laissé en l'air par suite des mauvaises dispositions prises et de la déroute du chevalier de Saxe, se tira d'affaire à force de sang-froid et de courage. Sa colonne, composée de sept mille hommes, descendait la rive droite du Tibre, lorsqu'il rencontra une avant-garde de cavalerie républicaine, un général en tête. Celui-ci, qui était loin d'avoir tout son monde avec lui, tenait à gagner du temps et s'avança en parlementaire : « Que voulez-vous? — Obtenir passage pour ma division, répondit Damas, ou me l'ouvrir. » Non seulement on lui refusa le bénéfice de la capitulation accordée à ses collègues, mais il fut sommé de mettre bas les armes, et même, dit-on, menacé

d'être entraîné par les dragons français au milieu desquels il s'était aventuré sans défiance. Avec son éloquence naturelle, il sut si bien faire appel aux sentiments chevaleresques de ses adversaires, qu'ils ouvrirent spontanément leurs rangs et le laissèrent passer. Il se retira, n'ayant pu obtenir qu'une heure pour délibérer sur la sommation qui lui était faite; il en profita pour se jeter à droite sur la route d'Orbitello encore ouverte, ce qui lui permettait d'arriver à la mer, et lui donnait une chance de s'échapper. Les républicains, dont il avait, malheureusement pour lui, ignoré la faiblesse, reçurent des renforts, le poursuivirent et, dans un engagement d'arrière-garde, lui enlevèrent une partie de son artillerie. Une dernière affaire eut lieu à Toscanella, où, grièvement atteint à la figure d'un éclat de mitraille, Damas réussit à rallier la majeure partie des siens, et à les conduire derrière les murailles d'Orbitello. Là, sans vaisseaux pour prendre le large, il fut trop heureux d'obtenir une capitulation qui l'autorisait à regagner les États napolitains avec armes et bagages. Lui seul, c'est l'hommage que lui rendent les auteurs de *Victoires et Conquêtes*, avait, dans cette courte et désastreuse campagne, montré des talents et du caractère.

La retraite de la cour et du gouvernement en Sicile y amena aussi le général vaincu : là, son refus de plier devant Acton lui valut plus d'une déception, et ce n'était pas une diversion suffisante à son activité que la réorganisation de l'armée napolitaine, dont il fut chargé avec le chevalier de Saxe, après la restauration de 1799. Il avait vu avec douleur et horreur les excès qui accompagnèrent cette restauration ; il fut dès lors tout entier à sa tâche militaire, traversée d'abord par les distributions de grades faites sans choix ni mesure aux fauteurs de la réaction, puis ralentie par le désordre des finances, les prodigalités de la reine, l'hostilité sourde du favori. Cependant, à la fin de 1800, lorsque la cour de Naples tenta contre les Français en Toscane une dernière prise d'armes, ce fut Roger de Damas qui, cette fois, fut investi du commandement. Cette nouvelle campagne, malgré le concours des Autrichiens, se réduisit à un combat désastreux devant Sienne contre deux divisions cisalpine et française. Damas, à la tête de montagnards sans habitude de la guerre en rase campagne, put à peine tenir quelques instants. Avec une partie de ses escadrons et des batteries habilement placées, il rallia du moins une partie des fuyards, et se replia sur Rome. Bientôt après fut signé l'armistice de Foligno, prélude d'un traité de paix tout au profit de la France.

En rentrant à Naples, notre émigré retrouva devant lui Acton, empressé à le desservir et à faire refuser toute récompense à son

armée. Il donna sa démission, et se trouva libre en juin 1801, avec 3000 ducats de pension. Il erre alors pendant plus de deux ans un peu au hasard en Italie, puis se rend à Vienne, où l'attendait, pour le consoler de ses disgrâces, la princesse Rasoumofsky. « Tout le monde, a-t-il écrit, connaissait et partageait mon amitié pour cette angélique personne. J'étais devenu l'un des siens ; son mari, sa sœur, ses amis, avaient adopté mes sentiments... J'avais par elle et avec elle un intérieur doux et charmant. »

Il le quitta cependant encore une fois, et reparut en Italie à la fin de 1804, lorsque la cour napolitaine méditait son accession à la troisième coalition contre la France. La disgrâce d'Acton lui rendait des droits à la faveur royale, et il en reçut des marques avec le titre d'inspecteur général de toutes les forces du royaume. Alquier, l'envoyé consulaire, lui devint bientôt un adversaire plus dangereux que le favori déchu : sous des dehors froids et polis, il dissimulait à peine les ombrages que lui causait sa venue. Il fit d'abord espionner ses moindres démarches, puis, au bout de quelques mois, demanda officiellement son renvoi. Il fallut trois notes diplomatiques successives, une réplique foudroyante de Bonaparte à la reine, puis une menace d'invasion immédiate pour enlever au roi de Naples celui de ses lieutenants en qui il se confiait davantage.

Éloigné de la cour et retiré à Messine, Roger de Damas se retrouva prêt à servir lors de l'invasion du royaume par les Français, en 1806. On lui donna environ dix mille hommes, à la tête desquels il sauva comme il put l'honneur de cette couronne qui tombait. Il s'aperçut bientôt, et il a constaté que ces populations qu'on disait si dévouées à leurs anciens maîtres ne lui fournissaient pas un soldat, et lui refusaient des vivres, dans l'espoir de se concilier ainsi les envahisseurs. Malgré l'excellente position qu'il avait choisie à Campo-Tanese en Calabre, et les redoutes armées de grosse artillerie dont il avait couvert son front, il ne put empêcher les Français de le tourner sur des points qu'on jugeait inaccessibles ; la panique se mit parmi les siens ; après quelques décharges d'artillerie, ils se retirèrent en désordre à travers des défilés où ils laissèrent leurs canons et plusieurs drapeaux. Roger de Damas put à peine rallier le lendemain un millier d'hommes. Son devoir militaire accompli, il se retira d'une cour où de misérables ambitions continuaient à se disputer l'influence. Le 6 septembre 1806, il s'embarquait à Palerme sur une frégate russe qui le transporta à Trieste ; le 14 octobre, jour de la bataille d'Iéna, il rentrait à Vienne, où il devait demeurer jusqu'à la chute de l'empire français.

A ce moment, comme en 1802, il eût pu rentrer au service russe ; une première fois, il avait été retenu par une maladie de la princesse

Rasoumofsky, et maintenant il se tenait à la disposition de la reine Caroline, prêt à partir au premier signal pour le quartier général du tsar Alexandre. Rien ne vint jusqu'à la paix de Tilsitt, paix qui lui fermait la Russie, puisqu'on y stipulait la reconnaissance de Murat comme roi des Deux-Siciles! En même temps la mort prématurée de sa princesse ouvrait une profonde blessure dans son âme et un grand vide dans son existence. Il vécut désormais dans la capitale de l'Autriche, au jour le jour, et ses mémoires qui, désormais ne se composent plus que de fragments datés, expriment, non sans éloquence et sans esprit, les tourments secrets de cette vie vouée à une inaction douloureuse, à des rêveries sans but, à des regrets stériles.

D'acteur il était devenu bien contre son gré témoin dans la grande épopée militaire qui se déroulait en Europe : « On ne connaît pas, écrit-il, l'effet d'un grand spectacle lorsqu'on est acteur; je me félicite comme tel d'avoir un congé et d'être spectateur aux premières loges... Le prix d'entrée à ce spectacle est exorbitant, mais la curiosité y est amplement satisfaite. »

Bien que troublée de nouveau en 1809, par l'invasion française, Vienne était une des villes où l'émigré déchu pouvait encore trouver le mieux pour son esprit les satisfactions qui lui manquaient à tant d'autres égards, et il y demeura presque sans interruption jusqu'au commencement de 1814. En 1809, il fit pour suivre sur le terrain les opérations de l'armée autrichienne des démarches qui n'aboutirent pas, et crainte de se retrouver en face de ses compatriotes, et surtout de Napoléon, il se retira à Kachau, aux confins de la Pologne et de la Hongrie, puis, après la bataille de Wagram, à Pesth. Cette retraite forcée sans combat, et une excursion, en 1812, à Carlsbad et à Tœplitz, tels furent les seuls voyages de celui qui pouvait se dire vingt ans auparavant le chevalier errant de la gloire. A Vienne, il trouvait quelques salons où il allait plus par habitude que par goût, pour finir sa soirée, et sans y trouver cette fleur d'esprit et ce ton indéfinissable qui n'appartient qu'à la conversation entre Français. Se rendait-il au théâtre? Il assistait à des pièces qu'il jugeait diffuses et lourdes, sans bouquet ni finesse, et les écoutait avec résignation, comme une leçon d'allemand.

A plusieurs reprises, la France se montra à lui sous les traits de quelque personne en réputation; mais il ne reconnaissait plus en elle, lui qui avait appris à lire dans Voltaire et à causer chez la maréchale de Beauvau, ce je ne sais quoi de subtil, d'élégant et d'aisé qui constituait l'esprit de l'ancienne société française. Mme de Staël le déçut; sans doute il était prévenu contre la fille de Necker, et elle lui apparaissait sous l'escorte de Schlegel, qui,

dans un cours public, blasphémait à ses oreilles contre Racine et Molière; aussi, tout en admirant ses livres, il mettait avec plaisir le doigt sur les parties faibles de son génie et de son caractère; il raillait tout bas ce grand écrivain qui aspirait, dans les salons, à des succès de déclamation bons pour M[lle] Georges : « Quand on entend causer cette femme, l'on regrette qu'il y ait de la gaucherie à son esprit et à son talent... Son embonpoint de satisfaction m'amuse et me console. »

Une cour s'étalait sous les yeux de l'exilé, celle dont Marie-Antoinette était sortie; il n'éprouvait pourtant à la voir que des sentiments de tristesse. Aux fêtes du mariage de l'empereur François, en 1808, deux choses seulement le frappèrent, qui éveillaient dans son âme, par le contraste, les plus douloureuses pensées : d'un côté, l'ambassadeur de Napoléon, grave et superbe, au milieu des révérences de ses collègues; de l'autre, le prince de Lorraine, qui avait figuré derrière Louis XVI avec le cordon bleu, s'avançant, la Toison d'or au cou, derrière l'empereur, « meuble de luxe à l'usage de tous les souverains ». Rien ne lui parlait, dans cette Autriche humiliée, d'un passé qui lui était cher, et il s'escrimait de la plume contre elle, aussi bien que jadis de l'épée contre les Turcs : « Pour conserver son âme en paix dans cette capitale, il faudrait ne jamais rencontrer un homme en place. Cette vue attriste pour toute la journée. Ils vous représentent tous la décadence d'un département. Le ministre des affaires étrangères a l'air soumis, le ministre des finances, l'air ruiné; ses généraux ont l'air battus; l'on ne sait comment se secouer des détresses, et l'empereur, dont l'extérieur n'a rien de consolant, semble toujours venir de recevoir le rapport de chacun d'eux. » Cette dédaigneuse pitié qu'il était obligé d'accorder à la plus vieille des monarchies restées debout, il était tenté de l'étendre à toutes, et à la vue du parterre de rois d'Erfurt, il avoue qu'il eût laissé passer sans trop de regrets ce qu'il appelle irrévérencieusement une « épizootie » sur les dynasties régnantes. Seule, la nation espagnole, qui savait tenir tête au vainqueur des rois, lui inspirait quelque estime.

Ce qui restait d'enthousiasme en lui appartenait, plus qu'il n'osait le dire, à ce génie de la guerre qui maîtrisait alors la victoire à son gré et l'Europe avec elle. Roger de Damas était demeuré passionné pour tout ce qui touchait au militaire; sa carrière manquée, perdue au hasard des révolutions, était sans cesse devant ses yeux : que lui restait-il, sinon à étudier, dans ses mornes loisirs, les opérations des armées sur la carte, même celles de Masséna et de Wellington en Portugal? Heureux quand il pouvait s'en aller suivre mélancoliquement, sur les champs de bataille

de 1809, la trace du grand capitaine! Le jour où il vint à l'île Lobau, par un singulier hasard, l'empereur François s'y promenait incognito, entre un chambellan et deux palefreniers. La vue de ce triste souverain, de ce vaincu, qui n'en imposait ni par ses traits ni même par son costume ou son entourage, reporta aussitôt sa pensée vers le César victorieux, vers l'homme qui trônait, entre Austerlitz et Friedland, dans ces Tuileries veuves de leurs anciens maîtres : « Que n'est-il Bourbon! s'écrie-t-il alors. Avec quel enthousiasme n'aurais-je pas consacré ma vie à mériter d'être distingué par lui dans ses armées! La funeste destinée d'être par devoir ennemi de mes compatriotes, en raison du maître que des crimes successifs et même antérieurs à lui leur ont donné, est le sort le plus malheureux qu'un Français puisse subir. C'est par la répugnance d'obéir à un homme qui n'est pas dans la ligne de ceux faits pour me commander, quoiqu'il ait mille fois plus de talents que ceux par qui j'étais gouverné, que je suis privé de sauter au cou de tous les Français qui font tant d'honneur à leurs armes... »

Malgré lui, emporté par son instinct militaire, il avait foi dans la fortune du conquérant; il n'en désespérait encore ni après Moscou, ni même après Leipzig. Si, en 1812, il ne se laissa point aller à reprendre auprès de Kutusof son épée victorieuse des Turcs, c'est qu'il était persuadé de la défaite des Russes; et alors quel asile lui serait resté après la paix sur le continent européen! Les circonstances lui firent connaître au passage Pozzo di Borgo et Jomini, et il ne paraît pas avoir gardé de ces deux adversaires de l'empereur une impression agréable et favorable : « Napoléon, écrit-il encore en janvier 1814, n'a jamais eu de plus grand admirateur de son génie militaire que moi. » C'est le cri du cœur, et combien plus éloquent nous semblera-t-il, si nous y distinguons un autre sentiment, le regret plus vif et plus profond que jamais de la patrie perdue! Quelquefois, sous le poids de cette destinée qui semblait le condamner à un exil sans fin, il essayait d'oublier ce pays où la Révolution avait brisé ses affections les plus chères : « Être né en France, doit-il se dire en 1813, est un immense obstacle pour être regardé comme lui étant étranger. Depuis vingt-sept ans que j'en suis sorti et que je combats de corps, de cœur et d'âme contre son gouvernement, je n'y suis pas parvenu. » Quelquefois aussi sa douleur se trahit par une boutade : « Entre un expatrié et un juif, je ne vois guère que la propreté de différence. »

Deux de ses frères et sa sœur étaient restés en France, et il était privé même du bonheur de les revoir. Si du moins il eût pu les rencontrer en Suisse, puis se créer là, non loin d'eux, quelque asile où vivre en paix, entre les vainqueurs et les vaincus! Revenu

de toutes ses folies juvéniles, il s'ouvrait alors aux sentiments, aux espérances de la vie de famille. Ici plus que jamais il faut l'entendre, s'adressant aux siens : « Vous n'êtes pas étrangers où vous êtes, vous avez un intérieur, vous êtes sur le sol qui vous a vus naître, qui n'a pas changé pour vous, qui n'est qu'envahi par une autorité illégale qu'à peine vous êtes obligés de reconnaître. Vous êtes libres d'ailleurs, tranquilles, chéris, estimés, faisant du bien à ceux à qui vos pères en faisaient avec la fortune qui vous reste; vous méritez des hommages et l'on vient vous les rendre. Moi, loin de là, je suis contraint à compter avec tout le monde, à calculer les caractères, à faire de simples connaissances, sans pouvoir jamais prétendre à l'intimité; rien n'est naturalisé avec moi, rien ne coule de source dans ma vie. Les circonstances éclaircissent ou obscurcissent ma journée; mon voyage commence et continue toujours et ne finit jamais. » Et plus loin : « Il y a vingt-deux ans que je suis hors de France... et je puis jurer qu'à l'exception des heures d'affaires auxquelles ma situation, les circonstances et mes devoirs avaient soumis ma tête et mon cœur, il n'y en a pas un dont mon âme ait disposé qui n'ait concentré tout mon être dans ma patrie. Aucune jouissance ne s'est présentée à moi que formée par les souvenirs et l'espérance, à la veille ou au lendemain de la France, toujours émanant de là ou me reportant là... »

Roger de Damas était resté en correspondance avec la reine Caroline, et il vivait tant bien que mal de la pension qui lui était fort irrégulièrement servie par la cour de Palerme. Plusieurs fois il songea en désespoir de cause à retourner dans ce pays, où du moins l'isolement n'aggraverait plus pour lui l'exil; bien lui en prit de ne pas céder à la tentation, car la reine devait être elle-même obligée de fuir ses États et de revenir mourir dans sa première patrie. A la fin de 1813, Roger de Damas vit enfin l'horizon s'éclaircir pour lui du côté de la France. Pendant l'automne, il osa faire un voyage en Suisse, où son frère et sa sœur l'attendaient; puis les événements se décidant de plus en plus contre Napoléon, il se reprit à espérer dans un avenir prochain, avec son retour en France, la restauration des Bourbons. Aussi, dès qu'il eut appris que le comte d'Artois avait quitté Londres, en route vers la frontière, il demanda, sans perdre une minute, un passeport pour le rejoindre. Il ne prit que le temps d'écrire, d'une main fiévreuse et tremblante de joie, la dernière page de ses tristes *Mémoires*, afin de les fermer sur un cri de joie et d'espérance : « Puissance du ciel, terminez nos malheurs! Après vingt-cinq ans d'exil et d'angoisses, rendez aux Bourbons leur trône, aux Français le repos et à moi ma patrie, Cirey, et les chers intérêts de mon cœur. Sans espérance

depuis tant d'années, je pourrai donc enfin retrouver la France, seul but, seul objet de ma pensée depuis le jour où je l'ai quittée. J'éprouve une agitation qui m'empêche de tenir ma plume. Je pars; un seul moment de retard me paraît un siècle, et un vol fait à la Providence. »

On l'eût bien étonné peut-être vingt ans auparavant, quand il courait, avide de l'imprévu, sur tous les chemins de l'Europe, si on lui eût dit qu'un jour il se reposerait, pour lui et pour la France, dans l'idée de la Providence divine. Et cependant, c'est la même idée qui lui inspire en 1814 sa proclamation aux Lorrains, comme commissaire extraordinaire de Louis XVIII; cette pièce, d'une rédaction noble et habile, où il n'est fait qu'une allusion discrète au souverain tombé, atteste les changements que le temps et le malheur avaient opérés dans son esprit : « Gloire à notre roi! Gloire à Dieu! » Ces deux mots résument sa vie désormais uniforme de serviteur fidèle.

Reconnu dans le grade de lieutenant général qu'il tenait des Bourbons de Naples, il fut investi du commandement de la division militaire de Lyon. Après tant d'aventures, il paraissait enfin à la tête des troupes françaises, et le premier ordre du jour qu'il leur adressa eut les honneurs d'une insertion au *Moniteur :* « Vous êtes accoutumés, leur disait-il, à recevoir des éloges le jour d'une bataille; j'aime à pouvoir vous en donner aussi après une revue simple. Rappelez-vous que l'observation de leurs devoirs, même en temps de paix, est ce qui mène les soldats aux résultats qui vous ont immortalisés. » Cela est rédigé avec tact et esprit; cette prose pouvait être goûtée de l'Académie de Lyon, qui inscrivit bientôt l'auteur parmi ses membres; mais que disait-elle aux oreilles du soldat, encore toutes pleines des fanfares de l'éloquence impériale? On s'en aperçut bien deux mois après, quand les proclamations datées du golfe Jouan éclatèrent sur la France. Roger de Damas, même entre le maréchal Macdonald et le comte d'Artois, ne pouvait rien contre le revenant de l'île d'Elbe; faute de bataillons pour le suivre, il n'eut pas à se mesurer avec le grand homme de guerre dont il prisait si haut le génie. Il quitta Lyon à la dernière heure, au milieu du tumulte de la cité qui changeait de maître; sans escorte, le pistolet au poing, poursuivi par les hussards de l'avant-garde impériale, il leur échappa à grand'peine.

Après avoir suivi le roi à Gand, Roger de Damas fut envoyé par le ministre de la guerre en Suisse. Louis XVIII avait formé le singulier projet de rassembler à Lœrrach, près de Bâle, une armée royaliste destinée à entrer en Franche-Comté et à marcher ensuite sur Lyon. Damas était chargé de réclamer à la Confédé-

ration, comme contingent de cette future armée, les régiments promis par les capitulations, puis d'en diriger les mouvements. Cette mission stérile l'occupa hors de France pendant les Cent-jours [1]. A son retour, après la seconde Restauration, il représenta, à la Chambre introuvable, les départements de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Ces fonctions, si nouvelles pour lui, passagères d'ailleurs (il ne fut pas réélu en 1816), et celles à peu près honorifiques de gouverneur de Lyon, tels furent désormais les seuls gages de sa participation aux affaires publiques.

Depuis longtemps il avait appris à ses dépens qu'il ne faut point considérer la guerre comme le dix-huitième siècle avait considéré l'amour, c'est-à-dire comme une succession de bonnes fortunes de toute origine, se présentant au jour le jour, n'ayant d'autre lien que le bon plaisir du vainqueur. Des réputations militaires avaient surgi en foule, qui avaient masqué et effacé la sienne; il n'avait rapporté de ses aventures aucun de ces titres éclatants, aucune de ces riches dotations dont jouissaient, sous le gouvernement du roi, les lieutenants de l'empereur, et son frivole et brillant passé ne lui apparaissait plus, à travers le grand drame des vingt-cinq dernières années, que comme un beau rêve. Pour plusieurs de ses anciens compagnons d'armes, le rêve s'était continué; pour Richelieu, devenu ministre des Bourbons restaurés, au nom d'Odessa fondé et de la France délivrée; pour Langeron devenu, Dieu sait à quel prix, un grand personnage dans sa patrie d'adoption; mais qui se souvenait de leurs premiers exploits? Lord Byron, alors en passe d'écrire son *Don Juan*, trouvait leurs noms côte à côte de celui de Damas, dans les récits du siège d'Ismaïl; il s'étonnait du bruit qu'avaient pu faire ces illustres inconnus, et jetait au milieu d'une de ses strophes ce vers dédaigneux : « Peut-être vivent-ils encore, je le suppose... » Ce qu'il corrigeait aussitôt par cette pensée mélancolique, digne d'être méditée par l'ancien soldat de Potemkin et de Caroline de Naples : « Il y a, convenons-en, du bonheur même dans la gloire. »

Pour Roger de Damas, la gloire avait, au déclin de la vie, une saveur amère et particulière dont il devait se contenter, faute de mieux. Il lui était facile de compter autour de lui les fragiles souvenirs de la sienne. C'était d'abord la page où le prince de Ligne

[1] « Les régiments suisses sont appelés à former un excellent noyau propre à appuyer, soit du côté de Besançon, soit plus au midi, des mouvements, des rassemblements royalistes. Vous entrerez sur tous ces points en communication avec M. le comte Roger de Damas, qui est plus particulièrement chargé de tout ce qui est opérations et détails militaires. » (Le duc de Feltre au comte de la Rochefoucauld, Gand, 18 mai, dans Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. III, p. 273.)

avait tracé son portrait, et qu'il pouvait relire comme une oraison funèbre anticipée. C'était ensuite une gouache grande comme la main, réduction d'un tableau jadis donné par le roi de Pologne au prince de Nassau, et où on voyait ce dernier recevant de son jeune lieutenant, sur les débris fumants du vaisseau-amiral turc, l'étendard de Mahomet. C'était un portrait qui le représentait lui-même, en uniforme russe, sous sa tente des bords du Danube, écrivant, à la lueur de sa lampe à esprit-de-vin, sa touchante lettre d'adieux à sa sœur. C'était une bague recueillie à Otchakof sur un cadavre turc, et portant je ne sais quel verset amoureux du Koran, qui avait dû être aussi souvent sur ses lèvres. C'était enfin un chapelet donné par le pape au commandant de l'armée napolitaine.

Mieux que ces souvenirs d'un lointain passé, le présent lui souriait. L'ancien chevalier de Mme de Coigny était devenu, en 1814, le mari de Mlle de Chastellux, et sa retraite au château de Cirey, près de la tombe d'un frère chéri, lui valut quelques heures de repos et de vie stable avant sa fin prématurée. Il ne jouit pas longtemps de cette paix domestique, qui était pour lui ce qu'avait été la dévotion pour certaines dames du grand siècle, le dernier des amours. Il fut enlevé à cinquante-huit ans, le 3 septembre 1823.

Roger de Damas a laissé sur lui-même le meilleur jugement, le jour où il s'est plaint, et avec raison, d'avoir toujours servi d'autres causes que la sienne; mais « entraîné, ajoute-t-il, par les différentes situations où les circonstances m'ont placé, par le goût de mon métier et un peu d'amour-propre... j'ai continué à me faire un devoir de ce que personne, dans les lieux que j'habitais, ne jugeait tel et ne pensait nullement à apprécier... » C'était se dire un demeurant de l'ancien régime, né trop tard pour ces champs de bataille où avaient paru Maurice de Saxe et le maréchal de Richelieu, et trop avancé déjà dans la vie, malgré ses vingt-quatre ans, en 1789, pour pouvoir la recommencer. La Révolution brisa sans retour sa carrière, et rendit stérile ou funeste à la patrie tout ce qu'il y avait en lui d'esprit militaire inné, de courage héréditaire et d'expérience promptement acquise. Parmi les victimes qu'elle a faites, je n'en connais pas de plus dignes de pitié; car ce qu'elle leur a pris, c'est mieux que quelques années de vie, c'est la part de renommée à laquelle ils semblaient destinés, la part de services qu'ils étaient appelés à rendre. On a cité les beaux talents qu'elle a étouffés dans leur germe ou tranchés dans leur fleur; il y a eu aussi, on vient de le voir, de vaillantes épées qu'elle a brisées ou faussées dans des luttes fratricides, et qui valaient les têtes qu'elle a fait tomber.

Léonce Pingaud.

MARCELLE DE SAZERAC[1]

DEUXIÈME PARTIE

I

Le mardi est le jour de Mme d'Argonne. Nous sommes au premier mardi de décembre, et elle reprend aujourd'hui même ses réceptions, interrompues depuis six mois. L'appartement occupe tout le premier étage d'une vaste maison neuve, qui fait le coin des boulevards Malesherbes et Haussmann. Dans le large pan coupé de la façade sont pratiquées les trois portes-fenêtres du salon, aux battants formés d'une seule vitre et s'ouvrant de plain-pied sur un balcon garni de plantes grasses, que supportent deux massives cariatides. Un petit lustre, du travail le plus précieux, tombe des hauteurs du plafond, où, dans un ciel d'azur pâle, légèrement teinté de rose, qui semble ouvrir le mur pour laisser fuir le regard, on entrevoit des figures de nymphes à la chair nacrée, aux tuniques de couleurs tendres, pareilles aux rêves d'un beau jour de printemps. Sur les murs, tendus de satins aux panneaux brodés, des tableaux de Jacquet, de Nittis, de Toulmouche, d'A. Stevens, et, de chaque côté de la cheminée, deux aquarelles, rehaussées de gouache, par Vibert et Louis Leloir, répondent harmonieusement au plafond signé Chaplin. Le portrait de la maîtresse de maison, où l'on reconnaît du premier coup d'œil la touche brillante et hardie de Carolus Duran, rayonne au-dessus du piano, qu'embaume un bouquet de Prévost dans un vase cloisonné et sur lequel attend la dernière partition de la Renaissance. Sur une table en marqueterie, que recouvre un tapis brodé de vieil or, coupé ras au bord du meuble, des revues, des magazines illustrés, la brochure courante, des journaux de modes, un album de photographies aux plats d'ivoire qui, dans un écusson délicatement ciselé, portent le chiffre de Berthe d'Argonne, surmonté de la couronne de comtesse, sont étalés devant une jardinière en faïence émaillée, dont les compartiments représentent en camaïeu les *Quatre Saisons*, d'après Prudhon, et dont les anses sont formées

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mai 1885.

par les écharpes flottantes des petits génies qui la supportent. Tout cela est d'un moderne et d'un parisien irréprochables.

Une douce chaleur pénètre le salon, confortable, soyeux, capitonné, où l'on enfonce jusqu'aux chevilles dans un épais tapis de la Savonnerie, et où sont dispersés, dans un savant désordre qui, même lorsqu'il est vide, lui donne l'air vivant, des sièges de tous les genres et de tous les styles, recouverts de soies anciennes, de satins brochés, dont la variété extrême se fond en une harmonie générale et amuse l'œil tout en le caressant. Devant la cheminée, encombrée de bibelots à la mode où, parmi d'affreux poussahs en vieux chine et de grimaçantes idoles mexicaines et indoues, deux ravissantes statuettes de Tanagra jettent une note de la grâce la plus exquise, Berthe rêve, ses petits pieds allongés sur le garde-feu, à la main un écran japonais authentique où le peintre Kiôsaï a représenté dans une aquarelle à rehauts d'or, de la facture la plus légère, la plus fine et la plus subtile, des papillons et des libellules voltigeant autour d'un champ de fleurs, sur le bord d'un étang, par un doux clair de lune. Elle a donné ses derniers ordres. Tout est prêt. Deux heures viennent de sonner à la pendule Louis XVI. Elle se lève, va au piano et, debout, joue distraitement en sourdine, en la fredonnant à mi-voix, la chanson avec laquelle, depuis quinze jours, Jeanne Granier fait courir tout Paris. Puis, haussant les épaules, elle s'approche de la table, feuillette du bout des doigts le dernier numéro d'une Revue, et, après l'avoir parcouru du coin de l'œil, en lit attentivement le sommaire, car il faut pouvoir causer de tout en vrai Parisienne, et en pareil cas les tables de matières sont d'une ressource précieuse.

— Vous êtes encore seule, ma chère? fit M. d'Argonne en passant la tête par la porte du salon.

— Comme vous voyez : il n'est pas deux heures et demie.

— Alors, je puis entrer un moment?

— Sauvez-vous bien vite : vous allez être surpris.

— J'entendrai le timbre. C'est joli, cet air de Granier que vous jouiez tout à l'heure. Les paroles sont drôles.

— Je les trouve d'une sottise navrante et d'une indécence odieuse.

— Naturellement. C'est le genre. Mais drôles.

Il y eut un silence.

— Comme vous voilà délicieusement coiffée! reprit le comte.

— Vous êtes d'une galanterie exceptionnelle aujourd'hui, fit Berthe avec un sourire d'une douceur un peu mélancolique.

D'instinct elle s'était reculée dans l'écartement des grands rideaux en peluche et satin bleu saphir, qui formaient un cadre à souhait à sa beauté blonde. Partout, dans les meubles du salon, revenait

comme une note dominante, mais discrètement indiquée, cette nuance qui s'harmonise à merveille avec les cheveux, le teint, les yeux de Berthe. Mais jamais encore il ne l'avait vue ainsi, son fin profil se détachant à merveille, avec une pureté de camée antique, sur le fond blanc des petits rideaux de guipure, éclairés par un doux rayon du soleil d'hiver qui leur donnait une vague ressemblance avec le fond d'or pâle des peintures byzantines, et s'encadrant dans ces draperies bleues qui semblaient disposées par un peintre vénitien pour en faire admirablement valoir la belle carnation.

Il poussa un léger, très léger soupir, phénomène d'émotion presque extraordinaire de sa part, et l'idée lui vint, comme un éclair, qu'il était peut-être bien sot de chercher à droite et à gauche ce qu'il avait chez lui et à lui... Mais le timbre de la porte retentit tout à coup et cette idée s'envola :

— Voici quelqu'un, dit Berthe. Allez à votre club. Et n'oubliez pas de me recruter des clients pour M. Bernard.

— Plaisantez-vous, ma chère? fit le comte en s'échappant par la chambre à coucher de sa femme. Pas un de ces messieurs n'en voudrait pour ses chevaux.

— Si ce n'est à cause de lui, que ce soit pour Marcelle.

— Ah! c'est différent. Je ferai pour le mieux.

Joseph introduisit la première visite. C'était cette bonne Aline, aussi empressée d'accourir à la réouverture des mardis de son amie que si elle ne l'eût pas vue depuis un an, et d'ailleurs ayant l'habitude un peu provinciale d'arriver presque toujours de trop bonne heure. Elle aperçut la *Revue*, qui était restée ouverte sur la table, et se mit à causer avec abondance d'un article philosophique qu'elle y avait lu la veille avec un plaisir indicible. Comme c'était noblement pensé et gravement écrit! M. de Prébois en était charmé. Entre autres défauts qui faisaient d'elle l'antipode d'une Parisienne, elle avait celui d'être trop instruite et de ne savoir pas s'en cacher. Elle causait un peu comme une conférencière, intarissable et diserte, mais incapable de donner aux choses sérieuses cette tournure alerte et ce vernis mondain qu'elles doivent revêtir pour avoir accès dans les salons.

Un quart d'heure après, elle n'avait pas encore terminé sa dissertation, lorsque Mme de Cazajoux arriva. Aline l'entreprit aussitôt sur l'article en question. Mme de Cazajoux ne l'avait pas lu, et alors elle commença à lui en exposer les principes. Mais une troisième visiteuse fit son entrée. Et maintenant, de cinq en cinq minutes, le timbre résonnait de nouveau. Mme de Prébois avait emporté la *Revue* sur une petite table cachée par un paravent recouvert de soie indienne, et tenait Mme de Cazajoux bloquée dans ce coin pour

lui achever son exposition, tandis qu'à trois pas, d'un *retiro* formé par un autre paravent, — mais chinois, celui-là, à charmer un mandarin de première classe, — partaient les fusées d'éclats de rire de deux jeunes filles, sans souci du trouble qu'elles jetaient dans cette dissertation. Sur le divan bas et large, aux coussins de velours brodés d'application de vieil argent par les doigts de fée de Berthe d'Argonne, Mme Genty écoutait, avec une nonchalance indifférente, les confidences plaintives de Mme André sur sa santé, les coupant vaguement de quelques mots banals, placés d'une voix molle : « Ah ! vraiment ! C'est bien malheureux. Je vous plains bien. »

Le flot des visites monte toujours. Tous les sièges, jusqu'au dernier pouf, sont envahis. Songez donc ! Voilà six grands mois qu'on ne s'est vu. Comme la chrysalide, on sort de sa coque. C'est la vie qui reprend. Que de choses on a à se dire !

— Et vous, chère madame, qu'avez-vous fait cet été?

— Nous sommes allés à Biarritz.

— Ah ! il paraît que c'est charmant.

— Moi, j'ai juré de n'y remettre jamais les pieds à cause de cette pauvre impératrice.

— Oh ! je ne m'occupe pas de politique. Et alors où êtes-vous allée?

— Tout simplement à Dieppe.

— On dit que le casino est charmant?

— Charmant. Et vous, chère madame?

— Moi, j'ai passé août et septembre à Dinard.

— Ah ! vraiment, à Dinard. On en parle beaucoup. Vous allez nous en donner des nouvelles. Est-ce aussi charmant qu'on le dit?

— Tout à fait charmant. Et un monde ! Et des toilettes ! Je me suis bien amusée.

On parle aussi de Trouville, et de Vichy, et de Luchon, et d'Aix-les-Bains, le plus charmant endroit de la terre. La demoiselle d'un certain âge, que sa femme de chambre attend dans le vestibule, a fait en Suisse un voyage rêvé depuis longtemps. Elle est montée en chemin de fer au sommet du Rigi pour assister au lever du soleil; elle a navigué sur le lac des Quatre-Cantons, si romantique, ô Dieu ! Elle a vu le mont Blanc et la Yung-Frau tout couverts de neige, les glaciers de Grindelwald, d'un sauvage !... Et, comme à bout d'épithètes admiratives, elle résume ses impressions en un dernier mot, qu'elle prononce d'une voix vibrante et souligne d'un geste fiévreux : « Oh ! c'est charmant ! »

Et l'on va, l'on vient, on s'assoit, on se lève au bout de quelques minutes, « car, vous savez, j'ai le monde entier à voir aujourd'hui ». On échange des poignées de main à l'anglaise, on s'embrasse

avec des protestations de tendresse et de petits cris de ravissement. La conversation se noue, se dénoue, se renoue comme les figures d'un quadrille, sautant de la Suisse au dernier roman d'Alphonse Daudet et à la nouvelle pièce de Meilhac, — « Comment la trouvez-vous? — Charmante, chère madame », — et de la nouvelle toilette de Blanche Pierson à la dernière réception académique, — « Charmante, n'est-ce pas? — Oh! charmante! » Et ce frivole papotage de caillettes, ce gazouillement de linottes parisiennes, est lui-même tout à fait joli, aimable... et *charmant*.

Le timbre résonne toujours. De loin apparaissent quelques messieurs, vieux ou jeunes, mais toujours corrects et souriants, parfois suaves. Tenez, voici M. Lefaucheur :

— Comment allez-vous, cher monsieur, depuis cette éternité qu'on ne vous a vu?

M. Lefaucheur n'est pas très content de sa santé, ses rhumatismes le font beaucoup souffrir :

— Eh bien, j'ai un excellent médecin à vous indiquer — M. Bernard. Vous l'avez vu chez moi.

— Je ne l'avais pas remarqué, madame.

— C'est justement sa spécialité, les rhumatismes. Je vais vous donner son adresse.

— Mais, madame, j'ai déjà un médecin.

— Oh! il ne vaut rien.

— Pourtant, madame, il me vient de votre main.

— Vous m'étonnez. Qui donc?

— Le docteur Michelet.

— Il y a beau temps que je ne le vois plus. Prenez le docteur Bernard; je suis sûre que vous vous en trouverez bien. N'est-ce pas, Aline?

— Certainement, fit Mme de Prébois, qui sortait du coin où elle venait d'achever son cours. Et d'abord nous le prenons tous. M. de Prébois a déjà congédié le sien. Il ne voulait pas : affaire d'habitude. Mais j'ai tellement confiance en lui! Un homme si généreux, si chevaleresque!

— Il s'agit de rhumatismes, interrompit un jeune sceptique.

— C'est cela, raillez, fit Mme de Prébois avec chaleur. Oh! les jeunes gens! ils ne croient plus à rien.

— Mais je ne le connais pas du tout. Je n'avais jamais entendu parler de lui, disait M. Lefaucheur, essayant de se débattre.

— Comment, vous ne le connaissez pas du tout! Mais le docteur Bernard est le mari de Mlle de Sazerac, ma meilleure amie.

— Notre meilleure amie, ma chère, rectifia Aline. Une personne accomplie, dont le père a eu des revers de fortune, qu'elle a sup-

portés avec un courage admirable, et que j'aime... que nous aimons de tout notre cœur. Heureusement, elle vient de trouver un mari digne d'elle.

— Ne pratique-t-il pas la méthode Raspail? hasarda encore le jeune sceptique.

— Si l'on veut... D'ailleurs, elle a du bon, la méthode Raspail.

Il se trouva justement que M. Lefaucheur était de cet avis. Dans le temps, des frictions à la pommade camphrée avaient calmé les douleurs de ses rhumatismes, et il avait peut-être eu tort de ne pas continuer. Ce détail simplifiait beaucoup la discussion :

— Vous voyez bien, s'écria triomphalement Mme d'Argonne en promenant ses regards sur le cercle. D'ailleurs Mme André, qui était là tout à l'heure, m'a déclaré qu'elle allait le prendre, et vous savez si elle est difficile en fait de médecins.

— Oh ! si Mme André le prend, sa fortune est faite.

— Mais arrivez donc, ma chère ! On ne parle que de vous ici, cria Berthe d'Argonne à Marcelle qui entrait. Voici monsieur, — un vieil ami, — qui était justement en train de me demander l'adresse du docteur.

M. Lefaucheur s'agita sur sa chaise, en s'inclinant, sans oser protester.

— Je vous préviens, ma chère Marcelle, fit à son tour Aline, qui l'embrassait et lui prenait les mains, que nous faisons une propagande effrénée en sa faveur. Comme je le disais l'autre jour à Berthe, nous avons toutes contracté une dette envers lui. Je ne crains pas de l'appeler un grand cœur. A votre place, je serais fière d'une pareille conquête.

— Il est très bon pour moi.

— Ce n'est pas assez dire. Non, vraiment, je vous trouve froide... Un trait à mettre dans la *Morale en action!*... Certainement, j'aime beaucoup M. de Prébois : eh bien, je me demande s'il aurait été capable d'en faire autant pour obtenir ma main.

— J'en suis persuadée, fit Marcelle en souriant.

— Moi, je n'en suis pas si sûre, je vous le dis franchement. Car je lui ai posé la question l'autre jour, à Hector ; il s'est mis à rire et n'a jamais voulu me répondre. J'étais d'une colère !

Mme de Prébois était incapable de s'apercevoir que son bavardage mettait Marcelle au supplice. Heureusement, l'air contraint de celle-ci n'échappa point à Mme d'Argonne, plus perspicace. Ce n'était pas seulement de l'ennui devant des compliments excessifs et maladroits, c'était vraiment de la gêne.

— Aline, dit-elle à mi-voix, abaissant son regard vers Marcelle, et en même temps lui touchant la main d'une manière significative.

— Vous avez raison. Elle est si modeste, la pauvre chère! fit Mme de Prébois, voulant montrer qu'elle comprenait à demi-mot.

Le salon était maintenant presque vide. Quand Marcelle prit congé, Berthe l'accompagna jusqu'à la porte de l'appartement, et dans l'antichambre lui dit à l'oreille :

— Il y a quelque chose!

— Rien, fit Marcelle, après une légère hésitation.

— Je te répète qu'il y a quelque chose. N'as-tu plus confiance en moi? Nous nous disions tous nos secrets au couvent.

Marcelle hésita encore, puis l'embrassant :

— Ma chère Berthe, tu es la plus dévouée des amies. J'aime ton cœur autant que ton esprit. Je t'assure qu'il n'y a rien. Le jour où il y aura quelque chose, — si jamais il y a quelque chose, — tu seras la première avertie.

— J'y compte, reprit Mme d'Argonne en lui serrant la main, le cœur troublé par une vague inquiétude.

II

— Y avait-il *quelque chose?...*

Huit jours après le mariage, Bernard avait quitté le château pour ramener triomphalement sa femme à Paris. Au moment du départ, M. de Sazerac semblait agité, inquiet, fiévreux, visiblement il attendait. Lorsqu'on vint avertir que la voiture était là, il remua les lèvres comme pour parler. Une honte l'arrêta. A la portière, il retint dans sa main celle de son gendre, en tenant ses yeux fixés sur lui. Mais il était trop tard. Le docteur avait parfaitement vu et compris, sans en faire semblant. Il trouvait le beau-père bien pressé. Que diable! on laisse un peu respirer les gens, surtout lorsqu'ils viennent de se ruiner en frais de noces.

Pour ne pas trop s'éloigner de la clientèle première de Bernard, le jeune ménage s'était installé dans un joli appartement du boulevard Clichy, où se sentait, au choix et à l'arrangement des meubles, à ce je ne sais quoi qui se dégage de chaque détail, la main d'une femme, et d'une femme de goût. C'était un rez-de-chaussée, monté sur un perron de six marches, avec remise et petit jardin. Il avait présenté Marcelle partout, s'était montré avec elle au théâtre, sur les boulevards, même au bois, qu'il ne fréquentait guère. Elle se prêtait avec douceur à ces exhibitions, n'opposant aux instincts vaniteux de son mari qu'une force d'inertie qui en calmait peu à peu la fougue, sans jamais aller jusqu'à la résistance. Elle était l'épouse la plus soumise, sans aucun effort apparent. Du reste, Justin, qui se familiarisait si aisément et si vite, gardait à son

égard le même ton de respect un peu embarrassé; il n'osait la tutoyer, quoiqu'il en mourût d'envie, et il avait beau appeler toute sa désinvolture à son aide, il se sentait gêné devant cette sérieuse figure, devant ces manières et ce langage d'une autre race, qui semblaient relever à chaque instant entre eux la barrière abattue par le mariage.

De son côté, malgré sa douceur naturelle, son absence de toute exaltation romanesque, sa gravité mûrie par les difficultés de l'existence et la simplicité résolue avec laquelle elle avait pris son parti, en s'abstenant de tout ce qui eût paru sentir le sacrifice, le regret, ou même la résignation, Marcelle se trouvait à chaque instant choquée, dans sa délicatesse la plus intime, des habitudes, des façons de parler, de toutes les allures physiques ou morales de son mari. Cette vulgarité foncière, maintenant surprise à nu et dans chaque détail de la vie, la froissait parfois jusqu'au fond du cœur, mais sans qu'elle s'abandonnât jamais à ces répugnances, sans même qu'elle se les avouât.

A peine rentré à Paris, le docteur de la Faculté d'Iéna avait pensé à ses cartes. Il les commanda ainsi : J. BERNARD DE SAZERAC, pour commencer, et il songeait à les transformer par la suite, en remplaçant son nom roturier par une simple initiale : J. B. DE SAZERAC. Sans doute, dans son for intérieur, il redoutait les sarcasmes de Florentin, démocrate jovial et ironique, ainsi que les objurgations indignées de Miraval, démocrate amer et bilieux. Il tremblait d'avance du rude assaut qu'il aurait à soutenir; mais sa vanité était la plus forte. Il rejetterait la chose sur le beau-père, entiché de son titre et tenant à le transmettre à sa fille. Mais il fut tout penaud devant le mouvement de surprise de sa femme lorsqu'il lui remit les cartes qu'il avait fait graver pour elle :

— Vous voyez, dit-il, comme s'il n'eût rien remarqué, je n'ai pas voulu vous priver de votre nom, car je sais que vous y teniez, et je le comprends.

— Je l'ai changé contre le vôtre.

— Nous les porterons tous les deux.

— Je vous en prie, mon ami, ne faites pas cela.

— Pourquoi donc?

— Je crains que cela ne déplaise à mon père.

— Est-ce qu'il rougirait de moi, de mon nom?

— Au contraire, puisque c'est le seul, j'en suis certaine, qu'il tienne à me voir porter.

— Cependant...

— Il faudrait au moins le consulter, mon ami.

J. Bernard n'avait garde, car il ne se sentait point la conscience

tranquille à son égard et n'était pas très rassuré sur ses sentiments. A mesure que les jours s'écoulaient, il croyait même discerner dans les paroles de sa femme, lorsqu'il causait avec elle, des arrière-pensées significatives et comme une perpétuelle réticence. Il ne se trompait pas. La pensée de Marcelle demeurait obstinément fixée sur le même point que celle de son père. Elle avait peine à l'en détacher. Peu exigeante en fait de bonheur, elle se fût estimée suffisamment heureuse sans ce sujet d'inquiétude qui la rendait triste, la rongeait, lui traversait par moments le cœur d'une angoisse aiguë, et qu'elle emportait partout avec elle comme une blessure d'autant plus douloureuse qu'elle n'en pouvait parler à personne, pas même à son mari. Vingt fois elle avait ouvert la bouche pour y faire une allusion discrète, et vingt fois elle s'était tue, la gorge serrée par la honte, comme son père, et pâlissant à l'idée de réclamer le prix de sa personne. Elle l'avait donnée, sa personne; elle avait donné sa vie, très simplement, sans se poser en héroïne de drame, pour la libération de l'honneur et du nom paternels. Et ce but sacré, ce but pressant, où il fallait se hâter sans un jour de retard, n'était pas encore atteint au bout d'un mois! Elle en venait à se demander avec terreur, dans le secret le plus intime de ses réflexions solitaires, s'il le serait jamais. Et après avoir vu et pratiqué de près l'homme aux mains duquel était confié ce précieux dépôt, elle n'osait se répondre.

Il ne semblait même plus y songer. Certes, je l'ai déjà dit, il n'était pas de mauvaise foi, ce pauvre Justin, et il n'avait pas eu l'intention de tromper M. de Sazerac. Mais une parole lui coûtait si peu de chose! Il n'y pensait plus, une fois le dos tourné, souvent même avant d'avoir tourné le dos. Si on lui eût dit, au moment où il la prononçait, que ce n'était là qu'un mot en l'air, une bulle de savon sans consistance, il s'en fût indigné comme d'une injustice révoltante. L'habitude de la hâblerie l'avait si bien envahi qu'il mentait comme on respire, mais en croyant à ses mensonges et sans se laisser guérir de sa crédulité par cette contradiction perpétuelle, qui lui échappait, entre ses paroles et ses actes.

Non, assurément, il ne nourrissait pas le dessein de manquer à sa promesse. Au contraire. Mais on avait le temps! Et, en attendant, il jouissait de la générosité déployée par lui dans cette circonstance et de la réputation qu'elle lui avait créée parmi les amis de la famille. Il se sentait grandi, entouré de respect, et se laissait admirer avec une complaisance affable. Que dis-je? Il s'admirait lui-même. Ursule, qui avait passé au service du jeune ménage, le traitait avec une considération marquée. Mme de Prébois parlait de lui comme d'un homme antique, qu'elle citait en exemple à ses

enfants. Il l'aimait beaucoup, Mme de Prébois : une personne si intelligente, si *comme il faut*, et qui le comprenait si bien!

Et les semaines succédaient aux semaines, les mois aux mois. Septembre était fini. Octobre avait passé. Novembre était sur son déclin. Le temps fuyait, morne, implacable, silencieux, stérile. Qui ne l'a connue, cette torture de l'attente que rien ne ranime et ne console, et du temps stérile qui s'écoule, comme une eau lourde et grise, muette, opaque, lugubre?

Un matin, Marcelle entendit la voix de son mari, qui s'élevait, avec des notes aiguës et perçantes. Il se disputait avec son domestique et semblait très animé :

— Je viens de lui flanquer ses huit jours, dit-il à sa femme. C'est un fainéant et un ivrogne. Il mange le foin et il boit l'avoine de mon pauvre cheval. Et insolent avec cela! Il voulait répliquer; mais je lui ai rivé son clou. Maintenant il faut que j'en cherche un autre.

— Ce ne doit pas être bien difficile à trouver.

— Plus que vous ne croyez. Tout ce monde-là ne vaut pas la corde pour le pendre... Savez-vous ce qu'il nous faudrait, reprit-il après un moment de réflexion? Il nous faudrait Onésime.

— Et mon père? dit-elle, surprise de cette naïveté d'égoïsme.

— Dame! c'est lui-même qui me l'a offert, là-bas, avant notre départ. Il n'y tient pas, vous savez, et la mère Gillon ne demande pas mieux que de venir tant qu'il en aura besoin. Ce sera toujours une dépense de moins.

— Mais le parc?

— Eh! la mère Gillon s'en tirera parfaitement, pour l'usage que votre père en fait. D'ailleurs papa Bernard m'écrit qu'il veut prendre sa retraite, et ça l'amusera de s'occuper de notre parc. Il aime le jardinage, et il s'y connaît. Si nous avions Onésime, il soignerait le cheval et les fleurs; il ouvrirait la porte pendant la consultation. Et on serait sûr de lui. Ça ferait bien mon affaire.

Il aurait pu ajouter, mais il n'eut garde, qu'il n'était pas fâché d'avoir un compatriote, un ancien condisciple de l'école primaire, pour témoin de ses splendeurs et pour domestique. Quelle jouissance d'amour-propre! Marcelle transmit la demande à M. de Sazerac, qui l'accueillit aussitôt, poussé par je ne sais quel vague désir d'introduire un allié dans la place, et espérant peut-être que cet acte de complaisance envers son gendre serait un rappel muet à l'engagement qu'il avait pris et qu'il semblait oublier. Ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à vaincre les répugnances de Philosophe, qui méprisait Paris et les Parisiens, sans parler de Justin, qu'il ne pouvait sentir.

— Allez-y, mon garçon, lui dit-il. Moi, je n'ai plus besoin de vous, et je vais me retirer au moulin. Le château ne m'appartient plus; il est à mon gendre. Je serai content de vous savoir auprès de ma fille.

Philosophe avait donc fini par se décider, car il avait un culte pour celle qu'il appelait toujours M[lle] Marcelle, et il aimait bien Ursule aussi, quoiqu'ils fussent toujours en guerre.

M. de Sazerac lui confia une lettre pour sa fille, où il s'était épanché avec une liberté qu'il n'eût jamais osé se permettre par la poste. La mère Bernard lui remit également pour le ménage un pot de beurre, « comme on n'en fait pas à Paris, » une bouteille de cassis, qu'elle avait pu préparer elle-même de ses mains encore vivantes dans la paralysie générale de son corps, et un jambon du porc qu'on venait de tuer. Il emportait aussi son propre cadeau : deux pots contenant, le premier, un superbe géranium, l'autre, un camélia rose, qu'il avait surveillés avec amour et qui ne quittèrent pas ses genoux durant tout le voyage.

C'était la première fois qu'il montait en chemin de fer et qu'il venait à Paris. Le chemin de fer le laissa froid. Comme il avait pris un train omnibus, il trouva que ça ne marchait pas déjà si vite et que ça faisait bien du bruit pour assez peu de chose. D'ailleurs, on était encaqué là-dedans comme des harengs dans une tonne, sans pouvoir seulement descendre pour se dégourdir les jambes en montant la côte. A l'entrée de Paris, les gens de l'octroi bousculèrent sa malle et lui firent payer 3 fr. 75 pour son jambon, son beurre et son cassis. Philosophe la jugea raide, lui qui pourtant ne s'étonnait de rien. Et Paris le trouva dédaigneux. Toujours des rues, toujours des pierres. Le jardinet de la maison lui fit hausser les épaules :

— Ça, un jardin ! Une jardinière tout au plus.

Dès le premier jour, la tristesse l'envahit. Non, ça ne lui allait pas : il y mourrait. Il expliquerait cela à M[lle] Marcelle, et il en écrirait aussi à monsieur, pour lui demander de revenir. Monsieur, c'était M. de Sazerac. Il n'appelait le docteur que Justin, et il sentait bien qu'il ne pourrait jamais prendre sur lui d'obéir à un homme qui était de son village et qu'il avait si souvent calotté à l'école. Il n'aimait pas cet oiseau-là, décidément :

— Et pourquoi, tête de mulet? lui demandait Ursule, qui recevait ses confidences à la cuisine. Qu'avez-vous à lui reprocher?

— Il marque mal.

— Qu'est-ce que cela veut dire?

— Je m'entends.

— A quoi sert-il que vous vous entendiez, si les autres ne vous

entendent pas? Quand on parle, c'est pour se faire comprendre des autres.

— Ça, c'est une grande vérité, mademoiselle Ursule. Vous êtes tout de même une femme de bon sens.

— Eh bien alors, expliquez-vous.

— Eh bien, comme je vous disais, il marque mal.

Elle ne put jamais le tirer de là. Pour lui, le mot disait tout. Elle tourna alors la conversation sur le château et sur M. de Sazerac. Ah! misère! Il se rongeait le sang, M. de Sazerac. Du matin au soir, il se promenait dans sa chambre et ne descendait jamais au jardin. C'était un meurtre de laisser perdre tant de belles fleurs sans seulement les regarder.

Et pendant ce temps, Marcelle lisait et relisait, avec une douleur poignante, la lettre paternelle. Non, il n'y pouvait tenir plus longtemps. Depuis le mariage de sa fille, le bruit avait transpiré dans le pays, il ne savait comment, que le docteur devait payer les dettes de son beau-père; seulement sur ce fond vrai l'imagination et la crédulité populaires, comme il arrive presque toujours, avaient brodé de baroques arabesques. On disait qu'il avait fait un héritage, qu'il avait découvert un secret pour guérir la fièvre typhoïde ou le choléra, qu'un malade reconnaissant, — un Anglais, — lui avait légué 100 000 francs, — 100 000 écus, — 1 million. Les pauvres gens se rappelaient de toutes parts au souvenir de M. de Sazerac. Leur espoir rallumé devenait impatient. Et le gentilhomme écrivait à sa fille : « A-t-il donc oublié? La fièvre me dévore et mon honneur souffre le supplice de Tantale. »

— Voilà monsieur qui rentre, dit Ursule.

On entendait, en effet, dans le corridor le pas pressé de Justin, qui revenait dîner. Si peu observateur qu'il fût, la préoccupation de sa femme ne pouvait lui échapper; mais il se tenait sur ses gardes et ne parut pas s'en apercevoir. Tout en se hâtant, il parlait de ses affaires, avec une loquacité prolixe qui ne laissait pas à sa femme le moindre interstice pour y glisser un autre sujet de conversation. Les malades l'accablaient. Il n'aurait bientôt plus le temps de manger. Et tout en lui prêtant une oreille distraite, Marcelle s'exhortait au courage, se répétant tout bas : « Il le faut! il le faut! »

A peine le dîner fini, le docteur se leva d'un air affairé. Déjà il avait pris son chapeau :

— Vous sortez tout de suite, mon ami? fit-elle d'une voix mal affermie.

— Oui, il faut que j'aille voir un cas très pressant : une bronchite qui m'inquiète.

— Ah! murmura-t-elle, déjà découragée.

— Vous n'aviez rien à me dire, n'est-ce pas?

— Je voulais seulement... oui, je tenais à vous dire qu'Onésime m'a apporté une lettre de mon père.

— Ah! fit-il à son tour, en mettant la main sur le bouton de la porte.

Elle eut peur qu'il ne s'échappât, et reprit d'une voix haletante :

— Vous me comprenez, n'est-ce pas?

— Oui, oui, dit-il en tournant le bouton. N'ayez pas peur; je ne suis pas un menteur, moi, vous le savez bien.

— Vous êtes un homme d'honneur, mon ami; je le crois, je le sais. Mais excusez-moi, ajouta-t-elle; et sa voix se dérobait. Mon père se torture; il ne vit plus.

— Bah! ce sont des exagérations.

— Oh! non, non, ne pensez pas cela. Je le connais. En lisant sa lettre, j'ai compris tout ce qu'il me dit et tout ce qu'il ne me dit pas. D'ailleurs, j'ai causé avec Onésime.

— De quoi se mêle-t-il, celui-là?

— Il ne se mêle de rien. C'est moi qui l'ai interrogé, sans lui dire, vous comprenez...

— Mais, il n'y a pas encore de temps perdu! On ne met pas le couteau sur la gorge aux gens. Il est bon là, votre père! Croit-il que 100 000 francs se trouvent dans le pas d'un cheval?

Le cœur de Marcelle se serra violemment à ce dicton vulgaire, où se traduisait la vulgarité du sentiment. Il continuait d'une voix traînante et plaintive :

— Les malades ne payent pas. Je ne peux pourtant pas leur envoyer l'huissier. Et notre installation nous a coûté gros.

— Trop, oui. Si vous m'aviez écoutée...

— Enfin ce qui est fait est fait. Et je suis à sec pour le moment.

Le cœur lui faillit. Elle resta quelques secondes silencieuse. Puis, ramassant son courage, comme il ouvrait la porte :

— Ne pourrions-nous prendre une installation plus modeste? Qu'avons-nous besoin d'un si grand appartement? Ursule nous suffirait très bien pour tout domestique. Et même, mon ami, pensez-vous qu'une voiture nous soit bien nécessaire?

— Indispensable, dit vivement Justin. Je ne pourrais pas voir la moitié de mes malades. Et l'effet serait désastreux... On croirait que je ne fais plus mes affaires.

— Si je reprenais mes leçons!... Ne croyez pas qu'il m'en coûterait; au contraire : cela m'occuperait.

— Oui, mais moi j'aurais encore l'air de ne pas gagner d'argent. Vous ne voulez pas me faire de tort, n'est-ce pas? Eh bien, ne vous préoccupez de rien. Nous recauserons de tout cela. Adieu, il faut que j'aille voir mon malade.

Et, avec un dandinement excessif, il se hâta d'aller rejoindre Florentin et Miraval, qui l'attendaient au café du XIX[e] Siècle, tandis que de la fenêtre Philosophe le regardait s'éloigner et disait à Ursule en haussant les épaules :

— Regardez-moi ça, comme il *marque!*

Prise d'un immense découragement, Marcelle resta quelques minutes immobile et l'esprit perdu. Puis, elle mit son chapeau et s'achemina chez M[me] Le Bargy.

Elle avait baissé, depuis son mariage, dans l'estime de la terrible vieille. Sans doute, le motif qui l'avait décidée la désarmait un peu; mais elle ne pouvait s'empêcher de lui en vouloir quand même : c'était plus fort qu'elle. Après le départ de sa nièce, elle était devenue plus maigre encore; on eût dit que chaque jour son visage s'effilait en lame de couteau. Elle se dédommageait en *tannant*, en vannant, en faisant tourbillonner comme un toton, comme un pauvre petit fétu de paille emporté par le vent, la malheureuse qui était à son service :

— Il n'y a rien à faire chez moi, expliquait-elle à ses intimes, ni cuisine ni lit, puisque je ne mange ni ne dors. Cette petite misérable est ici dans un paradis.

Elle ne semblait pas précisément de cet avis, la petite misérable, à en juger par sa mine hâve et son air inquiet. C'est que, si M[me] Le Bargy ne mangeait pas et ne dormait pas, elle ne la laissait guère ni manger ni dormir davantage.

— Marraine y est-elle?

— Oh! oui, qu'elle y est, fit Thérèse d'un ton qui trahissait un récent orage.

— Eh bien, lambine, cria une voix perçante du fond de l'appartement, qui est là?

— C'est moi, marraine.

— Ah! c'est toi. Cette petite fainéante me fera mourir avec ses lenteurs. Tu vas bien? Et monsieur ton mari aussi? Allons, tant mieux; tous mes vœux sont comblés.

— J'ai des nouvelles de mon père.

— Ah! ah! il te favorise. Et il est toujours heureux et fier de t'avoir si bien mariée? J'en suis fort aise, comme dit la chanson.

— Mais écoutez-moi donc, marraine... Non, il n'est pas heureux.

— Tu dis? fit M[me] Le Bargy, dressant les oreilles aux paroles de Marcelle et frappée de la tristesse de sa voix.

Cela commençait à l'intéresser. Marcelle lui montra la lettre qu'elle venait de recevoir et lui rapporta sa conversation avec son mari. Naïvement, sa tante triomphait :

— Eh bien, ma fille, eh bien, les voilà, les maris! Qu'en dis-tu?

Avais-je raison? Après cela, il faut ajouter aussi que, même dans cette vilaine race, il n'y encore guère d'ostrogoth pareil au tien.

— Voyons, marraine...

— Oh! je l'avais dit dès le premier jour : un ostrogoth. Avertis-le de ma part, en rentrant, qu'il se dépêche, et plus vite que ça; autrement il aura affaire à moi.

— Non, marraine, je ne lui en parlerai plus; c'est trop pénible et j'en ai trop souffert.

— Et, après tout, on lui a donné le château et le moulin, sans parler de toi, pour ses 100 000 francs; ça les vaut. Dis-lui cela.

— J'aimerais mieux mourir. Mais il lui suffira de me regarder pour voir que j'y pense toujours.

— Qu'est-ce que tu veux que ça lui fasse? Non, vois-tu, il faudra que je m'en mêle.

— Je vous en prie, marraine...

— Alors, pourquoi es-tu venue me raconter ton histoire?

— Pour me soulager, et puis pour vous demander conseil.

— Tu ne veux pas les suivre, mes conseils.

— Si, marraine, mais pas ceux-là. Il y a encore une chose que je voudrais bien vous demander.

— C'est?

— D'écrire vous-même à mon père.

— Je m'en charge.

— Oh! merci! Il m'en coûtait tant!... Mais doucement, n'est-ce pas? Ménagez-le. Il ne faut point brusquer son rêve. Laissez-lui de l'espoir... Pauvre père!

— Sois tranquille... Thérèse, petite sotte, n'entendez-vous pas sonner?

— Madame voit bien que j'y vas.

— Vous devriez déjà être revenue.

C'était Mme de Cazajoux, remorquant son mari, qui semblait de plus en plus humilié et confus de n'avoir pas donné d'enfant à une éducatrice si remarquable. A peine entrée, Mme de Cazajoux se pencha d'un air mystérieux à l'oreille de Marcelle, pour lui demander, sur un ton auquel on ne pouvait se méprendre, s'il y avait quelque chose de nouveau. Elle sembla consternée de la réponse négative. Peut-être attendait-elle la naissance des enfants de Marcelle pour en faire, par l'application de sa méthode, des êtres extraordinaires. Mme de Cazajoux admirait l'esprit lucide et les idées nettes de Mme Le Bargy, ainsi que l'étendue de son instruction, tout en la trouvant trop absolue, et elle aimait à discuter éducation avec elle, au risque de se faire désarçonner de temps à autre par l'impérieuse

vieille, impatientée de ses bavardages et crevant ses plus belles phrases de quelque coup de boutoir.

— Amable, soyez galant, fit M[me] de Cazajoux. Reconduisez M[me] Bernard. Vous viendrez me reprendre.

Docilement, M. de Cazajoux offrit son bras, heureux de se rendre utile.

— Compte sur moi, répéta M[me] Le Bargy à Marcelle en l'embrassant.

III

Si peu de goût qu'il eût pour Paris, Philosophe ne voulait cependant pas le quitter sans avoir vu les trois grandes curiosités que le nouvel Opéra n'a pas détrônées dans l'esprit des provinciaux, et dont il avait entendu parler si souvent dans son enfance aux veillées de Blainville : le Palais-Royal, le Jardin des Plantes et le Panthéon.

Le Jardin des Plantes faillit le raccommoder avec Paris, moins encore par ses animaux, qui l'intéressèrent cependant beaucoup, que pour ses beaux arbres, ses robiniers, ses tuyas de la Chine, son cèdre du Liban, ses massifs et ses carrés de fleurs, ses collections de plantes alimentaires, industrielles, médicinales. Il avait le vertige, il se sentait à moitié fou. Jamais il ne s'était douté qu'il y eût un jardin semblable à Paris. Ursule eut peine à l'en arracher; enfin, le soir venant, elle l'entraîna. Comme ils passaient devant les cages des oiseaux de proie, ils heurtèrent légèrement un jeune homme qui, son album à le main, prenait un croquis. Il se retourna et se mit à rougir, comme surpris en faute, tandis qu'Ursule s'exclamait :

— Comment, monsieur Robert, c'est vous!

— Vous voyez, mademoiselle.

— Ah! bien, voilà une rencontre à laquelle je ne m'attendais pas. Et par quel hasard?

— Ce n'est point par hasard. Mon père a consenti à me laisser venir à Paris pour mes études artistiques. Onésime le savait bien et il aurait pu vous le dire. C'est lui plutôt qu'on ne s'attendait guère à voir ici, dit le jeune homme en essayant une diversion.

— Vrai, Onésime, vous saviez que M. Robert était ici, et vous ne nous en disiez rien!

— Pas pensé.

— Ah! fi, le vilain homme que vous êtes. Madame va être bien contente. Pourquoi n'êtes-vous pas encore venu la voir? Venez donc jeudi, c'est son jour.

— Jeudi!... Non, je crains de ne pas pouvoir.

— Eh bien, le jeudi suivant. Comme elle sera étonnée d'apprendre que vous êtes à Paris!

— Mon Dieu, ma bonne Ursule, fit Robert dont la figure était devenue cramoisie, est-ce bien la peine de le lui dire? Non, ne lui dites rien, je vous en prie, j'aime mieux çà. C'est bien simple. Je vous expliquerai pourquoi. Adieu. A bientôt.

Il s'éloigna rapidement, en mettant son doigt sur ses lèvres de l'air le plus dégagé qu'il put prendre, de manière à signifier, avec toute la clarté permise à la pantomime, que la chose au fond n'avait aucune importance, mais que cependant il y tenait beaucoup. M[lle] Ursule était tout interdite et n'y comprenait rien.

— En voilà une sévère! fit-elle... Mais nous n'avons plus que le temps si nous voulons voir le Panthéon.

— Allons.

Ils y allèrent. Ils descendirent dans les caveaux, où le gardien leur nomma une ribambelle de grands hommes dont ils n'avaient jamais entendu parler. Mais Onésime eut un moment d'émotion lorsqu'il annonça les tombeaux des deux célèbres philosophes, Voltaire et Jean-Jacques Rousseau, et Ursule lui donna un coup de coude, pour lui faire remarquer l'allusion. Son imagination fut vivement frappée par le bras du *Philosophe* de Genève, « sortant du cercueil avec le flambeau de la vérité pour éclairer le monde », comme disait le gardien en style solennel : elle se demandait, avec un certain respect mêlé d'une vague terreur à l'adresse de son compagnon, si le bras de Philosophe sortirait comme cela de sa tombe avec un flambeau, et si vraiment il était destiné à éclairer le monde.

Puis ils montèrent sur le dôme, pour faire les choses en conscience et jusqu'au bout. Ce fut alors qu'Onésime étonna véritablement M[lle] Ursule, qui se demanda si elle n'avait pas méconnu un pareil homme, en le prenant pour un être du niveau ordinaire et en le traitant même avec familiarité. Comme il regardait de tous les côtés, et qu'elle le croyait ébloui :

— Hein! avait-elle fait à mi-voix, est-ce grand! est-ce grand!

— Un beau tas de pierres, dit Philosophe dédaigneux.

— Oui, mais y en a-t-il!

— Il y en a plus encore sur les routes.

On revint en silence. Ursule n'osait plus donner le bras à un être qui venait de lui ouvrir de telles perspectives sur les profondeurs de sa personnalité. Elle était subjuguée et conquise. Elle méditait de lui donner des marques de respect. Puis le souvenir de la rencontre de Robert Duplessy rentra dans son esprit et s'en empara. Etait-ce drôle que M. Robert fût à Paris sans qu'on en sût

rien, et qu'il ne voulût pas qu'on le dît à madame! Pourquoi cela?... Vraiment on croirait... Allons donc!... Ma foi, pourtant!...

— Qu'est-ce que vous dites de çà? fit-elle tout à coup, traduisant par cette question, le secret de son monologue.

Philosophe fit claquer sa langue, en clignant l'œil gauche.

— Eh bien, vous me croirez si vous voulez, dit Ursule ravie, c'est justement ce que je pensais.

Diable de Philosophe! Il comprenait tout. Il avait réponse à tout, même sans parler. Quel homme! La nuit, elle rêva qu'il parcourait le monde, le bras tendu et tenant un flambeau qui éclairait comme un phare, secouant une crinière lumineuse qui laissait un sillon pareil à celui d'une comète. Ah! elle serait heureuse, la femme qui aurait un tel mari!... Que n'avait-elle seulement dix ans de moins!... Et puis elle se reprocha cette pensée comme une trahison envers la famille de Sazerac. Mais la pensée revenait toujours, comme une mouche qu'on chasse et qui s'obstine... Ah! elle serait bien heureuse!...

Le lendemain matin, Onésime ouvrit de grands yeux en s'asseyant à la table de l'office, devant un bol de café au lait. On ne mangeait habituellement, au premier déjeuner, que de la soupe à la cuisine, et Ursule était restée personnellement fidèle à cette habitude économique.

— Je sais que les hommes n'aiment pas beaucoup la soupe », dit-elle en guise d'explication.

Cependant, malgré les séductions du café au lait, il parlait de partir le lendemain. Mais Ursule n'eut pas trop de peine à lui démontrer que, pour une fois qu'il venait à Paris, il ne pouvait s'en aller sans avoir vu aussi les boulevards, la colonne Vendôme et les Invalides. D'ailleurs, ce serait faire affront à M. de Sazerac, qui ne s'attendait pas à le revoir, et il fallait au moins le prévenir.

IV

Comment Robert Duplessy se trouvait-il à Paris? Moins discret que lui, il nous faut maintenant l'expliquer au lecteur. Peu de jours après la conversation avec son père, que nous avons rapportée plus haut, Robert s'était absenté pendant quarante-huit heures, sous un prétexte quelconque, pour faire un voyage à Langres. Il avait appris, par une feuille locale, l'arrivée dans cette ville du célèbre peintre Canteclair, qui en est natif. Tout le monde connaît Charles Canteclair, l'un des plus jeunes membres de l'Académie des beaux-arts, dessinateur élégant et précis, coloriste brillant et vigoureux, qui, avant d'avoir quitté l'école de Rome, s'était déjà fait un nom par

ses envois au Salon. Canteclair n'a pas suivi la mode, mais il en a créé une, et à quarante-deux ans, il traînait déjà à sa suite tout un troupeau d'imitateurs. Les grandes dames se disputent ses portraits, où il joint à un sentiment exquis de la grâce féminine une sincérité qui leur donne l'accent même de la vie. Ils ont toute la saveur d'une étude en ayant toute la ressemblance d'un portrait, et la femme la plus frivole, devant une de ses toiles, comprend aussitôt la distance qui sépare une de ces figures d'un modelé ressenti, d'une carnation souple et chaude, où la nature respire, des poupées à la poudre de riz, veules, mignardes et fausses, qu'elle avait admirées jusque-là. Dans ses tableaux de genre et d'histoire, Canteclair sait élever l'anecdote jusqu'au style, et donner au style le piquant de quelque particularité archaïque, de quelque détail pittoresque heureusement trouvé.

Robert emportait dans une malle ses meilleurs dessins, une quantité d'esquisses, des ébauches de compositions, et quelques toiles roulées, en particulier le portrait de Philosophe. Il alla droit chez l'illustre artiste. Son cœur battait, mais un secret ressort lui donnait une audace qu'il ne se connaissait pas. Après l'avoir accueilli d'abord avec une réserve et une méfiance assez naturelles, Canteclair examina ses ouvrages, et fut frappé du sentiment personnel qui se dégageait de ces consciencieuses études de la nature. Il restait des timidités, des ignorances, des gaucheries, tout ce dont l'école débarrasse; mais il y avait ce que l'école ne donne pas : une manière propre de voir les choses, l'originalité mal débrouillée encore, mais incontestable, jointe à l'exactitude de l'observation. Robert avait depuis longtemps dépassé Barbedieu, et après en avoir appris tout ce qu'il en pouvait apprendre, il avait deviné beaucoup d'autres choses. Canteclair l'interrogea; il fut frappé de la fraîcheur et de la naïveté d'une imagination que beaucoup de lectures et de méditations solitaires avaient enrichie, mais qui ne s'était point blasée dans l'atmosphère parisienne. Avec la cordialité sans façon de l'artiste, quand le jeune homme le quitta au bout d'une heure, il l'invita à venir déjeuner le lendemain avec lui. La conclusion de ces deux entretiens fut que Robert devait sans retard aller suivre à Paris les cours de l'École des beaux-arts, qu'il lui donnerait des leçons lui-même et qu'il lui en procurerait pour l'aider à vivre.

Robert revint chez lui avec des transports de joie qui le firent regarder par ses voisins de chemin de fer, car de temps à autre il parlait tout seul et se trémoussait, comme un fou. Maintenant il s'agissait de convertir le père à son idée, d'obtenir son consentement du moins, et ce n'était pas une petite affaire. La pensée de l'assaut qu'il aurait à livrer tomba tout à coup sur son allégresse

comme une douche d'eau froide. Il se donna jusqu'au lendemain soir pour entamer l'action, et jusque-là ne répondit que par des phrases évasives, mais qui laissaient entrevoir quelque chose et qui préparaient le grand entretien décisif, aux questions paternelles.

Après le dîner, les portes closes, la servante enfermée dans sa cuisine, devant la table essuyée et desservie sur laquelle il ne restait plus qu'une bouteille de brou de noix, dont un petit verre facilitait la digestion du vieillard, il aborda son thème de biais. Un mot de son père sur un bail à préparer lui fournit son point de départ. Encore un bail! C'était le dixième au moins depuis quinze jours. Ah! les travaux du notariat ne fournissent pas un aliment varié à l'esprit. Il passerait là-dessus pourtant, bien que son imagination en souffrît et que sa nature d'esprit ne fût guère faite pour des occupations de ce genre, si seulement sa position offrait quelques chances d'avenir. Mais elle n'en offrait aucune, puisqu'il ne pouvait songer à acheter une étude. Comment se résigner à rester clerc de notaire toute sa vie? Il se lassait de végéter ainsi, dans la fleur et la force de l'âge. A quoi M. Duplessy, un peu étonné de cette sortie, répondit par une grande abondance d'aphorismes où se trahissait la prudence d'un homme qui a toujours marché pas à pas, en suivant les routes battues, et ne croit point qu'il soit possible de marcher autrement, sous peine de s'exposer à se casser le cou. Assurément, clerc de notaire, ce n'était pas un idéal, mais c'était une position sérieuse et sûre, attendu qu'il faudra toujours des notaires, et qu'à ces notaires il faudra toujours des clercs. On n'a pas le choix dans la vie. Qui est-ce qui fait ce qu'il veut ici-bas? Comme dit un refrain plein de sens, quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a. Et d'ailleurs il ne trouvait pas, lui, que les travaux du notariat fussent si peu variés : il y a des contrats de vente, des testaments, des inventaires, des certificats de propriété et des certificats de vie, des comptes, partages et liquidations, des transactions, des actes respectueux, des contrats de mariage, mille autres choses encore qui ont de quoi occuper, de quoi remplir l'imagination d'un homme raisonnable. Et comme Robert ne se laissait pas convaincre, en père pratique, il lui posa la question qui venait d'elle-même :

— Enfin, as-tu autre chose?

Robert l'attendait là, et sur cette phrase il opéra sa seconde évolution stratégique, la plus difficile.

— Eh bien, oui, dit-il, j'ai un projet, et un projet très sérieux, mon père, je vous prie tout d'abord de le croire.

— Voyons, dit le vieillard avec méfiance.

— Je voudrais me faire peintre.

M. Duplessy demeura une minute interloqué, se demandant s'il avait bien entendu, les yeux dilatés par une sorte d'horreur.

— Peintre! cria-t-il enfin. Comme Oscar Barbedieu!

— Non, mon père, fit Robert en souriant; pas comme M. Barbedieu, qui est plus un grotesque qu'un peintre, mais comme M. Canteclair, la gloire de notre département, que je viens de voir à Langres, et qui m'y engage de toutes ses forces.

— M. Canteclair s'est moqué de toi. Ces artistes couvrent toujours de louanges banales, afin de s'en débarrasser, les débutants qui s'adressent à eux et qui sont assez nigauds pour les prendre au mot.

Robert répondit par le récit détaillé de ses deux entrevues avec l'artiste; il répéta mot pour mot toutes ses phrases, les encouragements qu'il lui avait donnés, les promesses qu'il lui avait faites. Il finit par tirer de son portefeuille quelques lignes que celui-ci lui avait remises pour son père, afin de le décider :

— Qu'il s'occupe de ses affaires! s'écria le vieillard avec dépit. Peintre, c'est un métier de gueux, un métier sans considération.

Sa pensée revenait toujours à Barbedieu, comme au type du genre, et il se sentait vaguement effrayé à la façon d'une poule paisible qui a couvé un œuf de cane et qui voit son petit se jeter à l'eau.

— Un métier sans considération, mon père! Est-ce que vous ne vous rappelez pas Horace Vernet, qui est venu aux forges, tout couvert de décorations, membre de l'Institut, ami du czar, de l'empereur, de la reine d'Angleterre, à qui les rois faisaient la cour et qui ne la faisait à personne?

— Tu vas peut-être te comparer à Horace Vernét!

— Je ne me compare pas, je vous réponds. Et si vous voyiez comme M. Canteclair est traité dans sa ville natale! On parle de donner son nom à une rue, et le conseil municipal vient de lui voter une adresse. Vous dites : un métier de gueux... Autrefois peut-être, mais aujourd'hui c'est bien changé. Vous ne savez donc pas à quel point la mode est à la peinture?

— Les modes passent.

— Lorsqu'elles durent depuis vingt-cinq ans, il y a chance pour qu'elles ne passent pas de sitôt. N'avez-vous pas lu dernièrement dans le journal que l'*Angelus* de Millet a été acheté 180 000 francs.

— C'est qu'il est mort.

— Et les tableaux de Meissonnier? Il est vivant, celui-là.

— Mais tu n'es ni Messonnier ni Millet.

— Parbleu! pas encore.

— Oserais-tu prétendre que tu deviendras jamais leur égal?

— Je n'ai pas cette outrecuidance. Mais on dit ces choses-là à tout le monde. On les leur a dites à eux-mêmes lorsqu'ils n'étaient pas encore connus. D'ailleurs, il n'est pas nécessaire de devenir leur égal. M. Canteclair m'a parlé d'une foule de peintres de deuxième et de troisième ordre qui gagnent 40 à 50 000 francs par an. Et lui-même, qui n'a guère que quarante ans, il est décoré depuis plus de dix ans et membre de l'Institut depuis trois ou quatre. Il paraît qu'il a un petit hôtel et des chevaux. Il me garantit que dès maintenant je pourrai vivre à Paris sans dépenser un sou, avec mes leçons, et que, dans deux ans au plus tard, je commencerai à gagner de l'argent.

Au milieu de toutes ces raisons, Robert ne disait pas la vraie. Peut-être ne se la disait-il pas à lui-même. Il voulait être là où *elle* était. Pourquoi? Ce n'était pas pour la voir, puisqu'il se cachait d'elle. L'aimait-il encore? Il ne se le fût pas permis, maintenant qu'elle était mariée. Son respect pour elle lui eût fait considérer cet amour comme un abus de confiance, comme une sorte d'outrage. Mais quelque chose lui disait sourdement qu'elle ne devait pas être heureuse, qu'elle pouvait avoir besoin d'une protection. Un sentiment instinctif, confus, le poussait à se tenir dans son voisinage et comme à portée.

Voyant son impuissance, M. Duplessy appela M[e] Tanton à la rescousse. M[e] Tanton leva d'abord les bras au ciel. Était-il possible? Un si bon clerc! Et de si bonne famille! Cette idée sentait la bohème : comment avait-elle pu se loger dans la tête d'un garçon sérieux? Il manda Robert dans son cabinet, et se mit à le sermonner avec bienveillance. Il lui parla de la vie désordonnée des artistes, qui brûlent la chandelle par les deux bouts; des périls de cette mer fertile en naufrages, où il est si difficile de trouver le port. Robert s'attendait à « la Babylone moderne », mais il faut rendre justice à M[e] Tanton : il tourna autour de cette fleur de rhétorique sans la cueillir, la trouvant sans doute un peu fanée. En revanche, il pria son jeune clerc de ne pas le prendre pour le dragon du jardin des Hespérides; il lui cita le proverbe : *Chi va piano va sano, chi va sano va lontano*, et il lui rappela que *du Capitole à la roche Tarpéienne il n'y a qu'un pas*. Mais Robert, plus libre avec lui qu'avec son père, se défendit vigoureusement : il avait eu tout le temps de préparer ses armes, et il cita des noms, des chiffres, avec une telle abondance et une telle précision; il fit si bien valoir les paroles très nettes de M. Canteclair, il déploya tant de conviction et d'éloquence que M[e] Tanton, sans être absolument convaincu, fut du moins fortement ébranlé. M[e] Tanton était un excellent homme, et point sot du tout, malgré sa manie de citations faciles :

— Eh bien, cher monsieur, que voulez-vous? dit-il à M. Duplessy après sa conversation. Laissons-le faire. Qui sait? *Audentes fortuna juvat.*

Et voilà comme Robert était venu s'établir à Paris. Il demeurait quai de la Tournelle, dans un petit logement mansardé où la chambre qui lui servait d'atelier recevait largement la lumière et ouvrait sur un vaste horizon. Il travaillait avec acharnement, menant la vie d'anachorète de ceux qui ont le feu sacré et qui veulent parvenir. Il était entré à l'École des beaux-arts, et tous les deux jours il portait ses esquisses à Canteclair, qui s'était pris d'une affection véritable pour lui et ne lui ménageait pas les conseils. Il avait 450 francs de loyer, dépensait 50 sous par jour dans un petit restaurant du voisinage, était toujours proprement vêtu et pouvait passer pour un nabab en comparaison de tant d'autres qui, comme David d'Angers, comme H. Flandrin, comme Millet, comme Perraud, comme Carpeaux, vivaient d'eau claire, de pain sec et d'espérance. Deux ou trois leçons de dessin, de pastel et d'aquarelle chez des bourgeois suffisaient largement à couvrir les frais de ce train modeste. Il n'en avait pas voulu accepter davantage, pour ne point diminuer ses heures de travail. Le matin, dès l'aube, il prenait le crayon ou s'asseyait devant son chevalet. En sortant de l'École, il allait achever sa journée au Louvre. Le soir, il passait quatre heures à la bibliothèque Sainte-Geneviève, lisant tous les historiens de l'art, tous les grands poètes, tous les grands écrivains de la France et de l'étranger, s'emplissant l'esprit, se meublant l'imagination, se composant un arsenal où il trouverait, le jour venu, les armes dont il aurait besoin. Il ne sortait jamais sans emporter un album sur lequel il pouvait prendre à la hâte le croquis de tout ce qui le frappait, et il l'oubliait moins que jamais lorsque, par un dimanche d'été, il allait faire quelque excursion dans les bois de Clamart ou la vallée de Chevreuse.

Voilà comment il était venu à Paris, et telle était la vie qu'il y menait.

V

Quatre jours après la visite que nous avons racontée, Marcelle était allée revoir sa tante. Celle-ci avait écrit à son frère et, après avoir causé de cette lettre avec elle, sa nièce se repentait bien de lui avoir confié une pareille commission. Son caractère impétueux était incapable de ménagements et finissait toujours par emporter le morceau. Elle avait commencé sa lettre avec l'intention d'expliquer adroitement et doucement les choses. Puis, son naturel prenant le dessus, elle avait lâché tout, en exprimant sans ambages son opi-

nion sur le docteur Bernard, à qui il avait eu la candeur par trop juvénile de se confier.

Dans l'omnibus qui la ramenait vers son quartier, Marcelle frissonnait en songeant à cette lettre et à l'effet qu'elle avait dû produire. Ensuite elle se disait que peut-être, après tout, valait-il mieux que les choses fussent ainsi brusquées, plutôt que de traîner en longueur, car une telle situation ne pouvait vraiment durer, avec ses incertitudes, ses angoisses et ses tortures. Jamais elle n'aurait eu le courage de dire assez nettement les choses; seule l'intrépide Mme Le Bargy pouvait, d'une main qui ne tremblait pas, porter le fer sur la plaie. Seulement ces mains si fermes sont presque toujours un peu brutales.

En descendant d'omnibus, elle vit de loin, dans le crépuscule qui commençait à tomber, un fiacre débouchant par la rue Fontaine sur la place Blanche. Un pressentiment la prit. Elle hâta le pas, et n'eut pas grand'peine à rattraper le fiacre. A dix pas, elle le vit s'arrêter devant sa maison, et un vieillard en descendit. Le cœur sautant dans la poitrine, elle reconnut son père. Suivant la phrase banale, il avait vieilli de dix ans dans le cours de ces quatre à cinq mois : le dos s'était arrondi, les tempes s'étaient creusées; je ne sais quel air de stupeur s'était répandu sur sa figure, d'une pâleur de cire. Marcelle le rejoignit au moment où il payait le cocher. Il lui serra la main en silence, et tous deux montèrent sans se dire un mot. Dans l'escalier, Marcelle remarqua que sa respiration était courte et précipitée. Elle ouvrit la porte de l'appartement avec sa clef et s'effaça pour laisser entrer son père. Ce fut alors seulement qu'elle s'aperçut qu'il n'avait pas même de valise. Il se laissa tomber sur une chaise, et elle l'embrassa, la gorge trop serrée pour pouvoir prononcer un mot :

— Oui, fit-il comme machinalement, c'est moi. Je suis venu... je suis venu...

Il semblait arracher chaque parole de son gosier, et il articulait péniblement. Parfois il portait les deux mains à sa poitrine. Puis, tout à coup, se redressant, et comme dans un effort où il reprenait possession de lui :

— J'ai reçu la lettre de ma sœur. Il faut en finir. Où est-il ?

Le son de sa voix, qui s'était subitement raffermie, effraya Marcelle.

— Je ne sais, fit-elle doucement. Sans doute en tournée chez ses malades.

— Ou au café. N'est-ce pas l'heure de l'absinthe?

Il eut un sourire amer, — oh ! quel sourire ! Ses quatre mois d'attente fiévreuse et vaine, les longues tortures de ses espérances

sans cesse découragées, des craintes, des anxiétés, des angoisses qui le rongeaient, et l'horreur du coup final y apparurent soudain comme dans un éclair sombre.

— Vous souffrez, mon père? dit Marcelle, essayant de lui saisir les mains.

— Je ne souffre qu'à l'honneur, ma fille, dit-il en se dégageant.

Il sembla à Marcelle qu'elle venait d'entendre un vers du *Cid :*

— Ah! pauvre père! fit-elle, en un cri où éclataient son amour et sa douleur, si longtemps comprimés. Et penchant sa tête sur la poitrine du vieillard, elle pleura. Les paupières du gentilhomme battirent; sa respiration devint plus précipitée encore, mais il ne dit rien.

Un pas fit crier l'escalier. Tous deux se redressèrent vivement. Marcelle essuya ses yeux. Elle observa que son père venait de porter encore la main à son cœur, avec une expression de souffrance aiguë. Il régnait entre eux un grand silence, comme à l'approche de quelque chose de solennel. Dans ce silence profond, ils entendirent la porte du palier qui s'ouvrait brusquement, puis la voix d'Ursule, qui parlait tout bas. Presque aussitôt le docteur Bernard parut à l'entrée du salon, les deux mains tendues :

— Eh! c'est ce cher monsieur de Sazerac! Enchanté de vous voir. Par quel heureux hasard? Que je suis donc fâché de n'avoir pas été là! Mais vous savez, les affaires...

Sa main avait saisi la main rigide et glacée de son beau-père. Et il bredouillait, déconcerté.

M. de Sazerac coupa court à ce flux de paroles oiseuses :

— Passons dans votre cabinet. J'ai à causer avec vous.

— Volontiers, beau-père. Comment donc!

Et il s'empressait. Mais, troublé par l'émotion, il se heurtait aux meubles et prit d'abord la porte de l'antichambre pour celle de son cabinet. Lorsqu'ils furent seuls, il voulut absolument débarrasser M. de Sazerac de sa canne et de son chapeau, et toujours loquace, avançant un fauteuil, il multipliait les mots sans signification, comme pour l'étourdir, en s'étourdissant lui-même. Puis, rencontrant le regard du gentilhomme fixé sur lui, avec une expression qui ressemblait à de la pitié méprisante, il s'arrêta court :

— Monsieur Bernard, dit celui-ci d'une voix lente, dont la douceur même indiquait le terrible combat qui se livrait en lui, vous m'attendiez sans doute.

— Mais... non..., j'avoue...

— C'est bien vous qui m'avez forcé de venir, pourtant. Et il eût été généreux à vous d'épargner à un vieillard malade une pareille démarche. Qui m'eût jamais dit que j'en serais réduit à la faire?

Non, je ne m'en fusse pas cru capable. Elle me coûte plus à elle seule, oh! beaucoup plus, que ces dix années de torture. Enfin... Mon honneur aura payé sa dure rançon jusqu'au bout.

— Je ne vous comprends pas.

— Vraiment! Vous avez l'intelligence lente en certaines matières, monsieur Bernard. Vous m'aviez compris cependant, et du premier coup, lorsque vous êtes venu me demander ma fille... Eh bien donc, écoutez-moi, fit M. de Sazerac; et pour se donner du courage, de sa main crispée il serrait, sous sa redingote, le portefeuille qui contenait son bilan et les lettres de ses pauvres créanciers. Vous êtes le gendre d'un homme qui n'est point réhabilité.

— Ce n'est que cela! interrompit le médecin d'un air épanoui et bon enfant. Vous avez bien tort de vous en tant tourmenter. Moi, ça ne me fait rien du tout!

Devant cet aveu d'une naïveté cynique, où se dévoilait inconsciemment la nature basse et flasque de celui qu'il avait pris pour un homme de cœur, le gentilhomme eut comme une nausée de dégoût dans un horrible désespoir. Il lui sembla tout à coup qu'une pointe aiguë traversait son âme. Il se leva et marcha sur le docteur; des plaques rouges brillaient à ses joues :

— Cela ne vous fait rien, malheureux! Mais, à moi, monsieur, à ma fille, cela fait quelque chose, cela fait beaucoup! C'est une maladie de famille. Vous n'en souffrez pas, vous. Oh! nous ne sommes pas constitués de même, je m'en aperçois trop tard. Écoutez-moi, monsieur. Quand vous vîntes me voir à Sazerac il y a cinq mois, j'avais un Shakespeare ouvert sur ma table, et savez-vous ce que j'y lisais? J'étais en train d'y lire une pièce intitulée : *le Marchand de Venise*, où l'on voit un homme tout prêt à donner une livre de sa chair, coupée près du cœur, pour payer sa dette à un usurier juif. Cette livre de chair, coupée dans le cœur même, Dieu m'est témoin que je l'aurais donnée avec joie pour libérer mon honneur. J'ai fait plus : j'ai donné ma fille, tout mon sang. Ou plutôt, c'est elle qui s'est donnée, sans regret, la noble enfant, pour sauver le nom paternel.

— Mais, à vous entendre, on dirait que c'était un grand sacrifice de m'épouser.

— Elle vous eût aimé, monsieur, si vous aviez tenu votre parole.

— Eh! je ne demande pas mieux que de la tenir, ma parole; seulement laissez-moi le temps.

— Le temps! combien de temps? demanda-t-il avec une affreuse angoisse.

— Est-ce que je sais au juste? Ils ont attendu dix ans, vos créanciers; ils peuvent bien attendre un ou deux ans encore.

M. de Sazerac pâlit, et d'une voix étranglée :

— Quoi! balbutia-t-il, un ou deux ans! un ou deux ans! mon Dieu!

— Mais, pour donner 100 000 francs, encore faut-il les avoir!

— Il ne les avait pas, et il les a promis!

— Je les avais, je ne les ai plus. J'ai même des dettes!

— Malheureux!

— Tiens, vous en avez bien, vous!

Frappé droit au cœur, M. de Sazerac ouvrit la bouche comme pour respirer. Ses lèvres remuèrent sans proférer aucun son. Sa main droite s'abattit convulsivement sur sa poitrine. Puis tout à coup, étendant les bras, il tomba lourdement sur le parquet.

Marcelle, qui s'était réfugiée dans sa chambre, entendit le bruit de la chute. Saisie d'un pressentiment sinistre, elle accourut. Le docteur était penché sur le corps du gentilhomme; entendant la porte s'ouvrir, il leva les yeux vers elle d'un air bouleversé. Elle jeta un grand cri, et tandis que son mari, perdant la tête, saisissait sa trousse et cherchait sa lancette, elle avait ouvert le gilet et posé la main sur le cœur.

Le cœur ne battait plus.

Pendant une minute d'épouvantable anxiété, elle attendit, le doigt, puis l'oreille appliquée sur la poitrine. Rien. Elle se releva, jetant sur le malheureux qui tenait sa lancette un regard chargé d'une telle indignation qu'il recula éperdu :

— Vous l'avez tué! fit-elle d'une voix sourde et frémissante.

— Moi, moi! bégayait-il.

La porte était restée ouverte. Ursule et Onésime se tenaient maintenant sur le seuil, pétrifiés d'horreur. Ils s'approchèrent de celui qui avait été leur maître, — le maître généreux, le maître respecté, le maître si cruellement éprouvé par Dieu, — et le prirent l'un par la tête, l'autre par les pieds. Le docteur voulait se joindre à eux :

— Non, pas lui! s'écria Marcelle. Et Philosophe, sans respect et sans façon, l'écarta rudement du coude.

On porta M. de Sazerac sur un lit. Une dernière fois, avec cet espoir obstiné qui résiste à l'évidence, Marcelle colla longuement son oreille sur le cœur. Hélas! tout était bien fini. Autour du cadavre, Justin Bernard s'agitait convulsivement, commençant vingt phrases entrecoupées qu'il n'achevait pas, prodiguant les exclamations, faisant mine de s'arracher les cheveux, vulgaire, écœurant, troublant du tapage odieux de ses plates doléances le silence redoutable de cette mort. Ce fut encore Philosophe qui le poussa hors de la chambre. Il n'avait plus pour lui que le dédain

du villageois robuste et intelligent pour le paysan qui a voulu se faire Parisien, pour l'ignorant qui a voulu se faire savant, et qui n'a su être ni l'un ni l'autre, pour le gamin qu'il a connu jadis et qui a grandi sans devenir un homme. Il reprit d'un seul coup toute sa supériorité sur lui, et le mépris lui montant aux lèvres, avec le tutoiement de l'école primaire.

— Va-t'en, Justin, lui cria-t-il. Va-t'en dîner.

Il se récria, mais il alla dîner. Depuis le potage jusqu'au dessert, il ne cessa de se lamenter, prenant pour confidente Ursule, qui le servait sans lui répondre un mot. Qui est-ce qui aurait cru ça? Comment un pareil malheur avait-il pu arriver! Il ne lui avait pourtant rien dit du tout. Mais cet homme-là avait une maladie de cœur. Si ça n'était pas arrivé aujourd'hui, ce serait arrivé demain.

Après avoir dîné solidement, il prit un verre de chartreuse en fumant un cigare, pour se consoler, car tout cela lui avait barbouillé l'estomac.

— J'avais beaucoup de considération pour lui, conclut-il en humant la dernière goutte de liqueur. Je le regretterai toujours.

— Monsieur a fini? répondit Ursule d'un ton glacial, en emportant le verre et en essuyant la table. Elle avait maintenant pour son maître les sentiments d'Onésime.

A ce moment, Mme Le Bargy, avisée par le télégraphe, en même temps que Mme d'Argonne, entrait comme une trombe et se précipita vers le fond de l'appartement.

Agenouillée au chevet du lit, Marcelle tenait la main de son père qu'elle sentait avec terreur se glacer entre ses mains brûlantes, et qu'elle échauffait de ses baisers et de ses larmes. Dans le paroxysme de sa douleur, elle lui parlait comme s'il eût été vivant :

— Oui, mon père, disait-elle, étouffée par ses sanglots, je veux avoir, comme vous, la maladie de la famille. Je ne l'ai pas eue assez jusqu'à ce jour. Vous en êtes mort, cher père; moi, j'en vivrai. Soyez tranquille, je délivrerai votre âme. Ma vie n'aura plus d'autre but que d'accomplir votre rachat; recevez-en le serment, ô grand cœur que je n'ai pas assez aimé, pas assez vénéré, mais pourtant qui n'avez pas su et à qui je n'ai pas osé dire combien je l'aimais, combien je le vénérais. Ce que vous n'avez pu faire, je le ferai, moi, votre fille.

— Nous le ferons ensemble, cria impétueusement Mme Le Bargy. Ah! mon pauvre frère, j'ai été une affreuse égoïste. Oui, ma nièce, une égoïste. Tu ne l'aurais pas cru, n'est-ce pas? J'ai mis tout ce que j'avais en viager. Il est vrai que je n'avais pas grand'chose. Mais c'est égal, j'aurais pu payer au moins la moitié de ces dettes, quitte à devenir après ce que j'aurais pu. Je fais le même serment

que toi, et je veux avoir, moi aussi, la maladie de la famille.

Et de ces yeux, jusque-là toujours secs, des larmes jaillirent. Marcelle, attendrie, se jeta dans ses bras :

— Voilà les comptes, marraine, dit-elle lui glissant dans la main le petit portefeuille qu'elle venait de trouver sur lui — sur son père — juste en face du cœur, comme pour rendre mortel le coup dont l'avait frappé la réponse de son gendre. Serrez-les bien.

Elle retombait à genoux, quand elle sentit un bras qui passait autour de son cou et deux lèvres tremblantes qui l'embrassaient. Elle n'eut pas besoin de se retourner pour reconnaître Berthe d'Argonne, et se laissant aller sur son épaule, elle sanglota longtemps. Berthe la tenait serrée sans rien dire. Aussitôt que les sanglots commencèrent à se calmer, elle l'entraîna doucement vers le canapé et l'assit près d'elle, comme un enfant, en lui disant à voix basse, comme on parle aux malades : « Chère, chère Marcelle, pleure à ton aise ; pleure ton admirable père ! » Et elle recommença à pleurer, mais cette fois des larmes qui lui firent du bien.

VI

M. Spéry Bigault de Sazerac dort son dernier sommeil, étendu sur le lit dont un drap dessine ses formes rigides. Un crucifix repose sur sa poitrine. Sur une petite table un buis bénit trempe dans un vase entre deux flambeaux. Au pied du lit funèbre, une religieuse du Bon-Secours, immobile dans sa robe noire et dont le pâle visage disparaît sous sa coiffe, lit dans son livre les prières des morts.

Que de fois elle les a récitées déjà, elle qui ne vit qu'au chevet des agonisants ou des trépassés, elle pour qui la vie n'est que la préparation à la mort, et la mort que l'entrée dans la vie ! Pour la millième fois peut-être elle relit l'admirable préface que l'Eglise chante devant les cercueils :

« Dieu éternel, par le Christ notre Seigneur, tu nous as donné l'espoir d'une résurrection bienheureuse, afin que, si la certitude de mourir contriste la nature, la promesse de la future immortalité console notre foi. Car à tes fidèles, ô Dieu, la vie est transformée, elle n'est point enlevée, et cette maison terrestre étant dissoute, une habitation éternelle leur est préparée dans les cieux. »

Et elle envie celui-là dont l'argile va être rendue à la terre, tandis que l'âme, échappée de la prison de boue qui la retenait captive, entre dans la demeure éblouissante que rien ne peut plus détruire. Doucement, maternellement, avec le respect qu'on doit avoir pour un bienheureux, elle asperge d'eau bénite ce corps brusquement figé par la mort, et dispose sur le lit les bouquets dont le parfum

la pénètre et la fait prier avec plus de ferveur encore, comme celui de l'encens. Un léger soupir s'est échappé de ses lèvres; au fond de la chambre un sanglot comprimé y répond. Dans la disposition d'esprit où se trouve la religieuse, elle en est d'abord toute scandalisée. Puis elle réfléchit que c'est la fille de celui qui est là, sous le linceul. Ah! la pauvre enfant, qu'elle pleure! Oui, fût-on une sainte, la nature se contriste. Elle-même, quoiqu'elle eût déjà revêtu le voile, en apprenant la mort de sa mère, elle a pleuré une nuit et un jour tout entiers, et elle est tout à coup près de pleurer encore maintenant, tant son cœur est resté faible, malgré le secours de la grâce.

Et elle se sent prise de tendresse pour cette jeune femme, dont l'air de dignité dans sa douleur profonde et muette l'a frappée. Elle voudrait lui porter une consolation, mais il lui semble qu'elle troublerait le calme auguste de la mort, et elle prie du moins avec plus de ferveur pour que Dieu ait pitié de celui qui est parti et de celle qui reste.

C'est la nuit. Aucun bruit ne monte de la rue, sinon parfois le roulement lointain d'une voiture, assourdi par la distance. On n'entend pas même la respiration de Paris endormi. Dans ce silence qui enveloppe la chambre funèbre d'une atmosphère religieuse, le tic-tac d'un cartel suspendu au mur prend lui-même quelque chose de solennel. Trois heures sonnent là-bas, et le son de l'horloge revêt dans la nuit l'accent mélancolique et doux de l'*Angelus* qu'on entend tinter, dans la campagne envahie par les ombres du soir, au clocher de quelque village voisin.

Dors, pauvre grand martyr inconnu! Le jour du repos est enfin venu pour toi, noble cœur blessé dans tes fibres les plus intimes et les plus délicates par toutes les rigueurs de la fortune, frappé dans ton amour conjugal, dans ton amour paternel, dans ton honneur, dans ta fierté, dans tous tes espoirs et dans tous tes rêves et qui souffris stoïquement, taciturne héroïque, rongé par d'indicibles tortures, comme le jeune Spartiate par le renard qu'il cachait sous sa toge. Depuis dix ans, sans un mot de plainte, tu laissais saigner ta plaie goutte à goutte en dedans. Et sous un dernier coup, ta dernière goutte de sang t'est retombée sur le cœur et t'a étouffé. Pourquoi donc la vie est-elle si impitoyable pour des êtres tels que toi? et comme nous avons besoin de croire devant ton cadavre que la tombe n'est que le vestibule obscur d'un monde éclatant où règne l'éternelle justice!

Dors!... « il y a encore un bon Dieu pour les braves gens. »

BERNADILLE.

La suite prochainement.

LE VOLTAIRIANISME

OU

LA PHILOSOPHIE DE VOLTAIRE [1]

IX

Plus on avance dans l'étude de la philosophie de Voltaire, plus on se trouve choqué par toute espèce de contradictions. Après avoir si bien démontré l'existence de son Dieu rémunérateur et vengeur, Voltaire est naturellement conduit à définir les rapports que nous soutenons avec ce Dieu, c'est-à-dire à rechercher quelles sont les règles de la moralité. « Après nous être traînés de doute en doute et de conclusion en conclusion, jusqu'à pouvoir regarder cette proposition : il y a un Dieu, comme la chose la plus vraisemblable que les hommes puissent penser, et après avoir vu que la proposition contraire est une des plus absurdes, il semble naturel de chercher quelle relation il y a entre Dieu et nous; de voir si Dieu a établi des lois pour les êtres pensants, comme il y a des lois mécaniques pour les êtres matériels; d'examiner s'il y a une morale et ce qu'elle peut être, s'il y a une religion établie par Dieu même. »

A lire de telles paroles et qu'il débite d'un ton grave, on est porté à croire que plaçant en Dieu le principe de toute loi, Voltaire rattache, comme effectivement elle doit l'être, la morale à la métaphysique. Néanmoins, par une volte-face inattendue, ou plutôt, une minute après l'avoir écrit, oubliant une fois de plus ce qu'il a pensé, Voltaire déclare, avec la suffisance railleuse qui lui est propre, que la métaphysique n'a rien à voir avec la morale. « Heureusement, quelque système qu'on embrasse, aucun ne nuit à la morale; car qu'importe que la matière soit faite ou arrangée? Dieu est également notre maître absolu. Nous devons être également vertueux sur un chaos débrouillé ou sur un chaos tiré de rien;

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 avril, et 10 mai 1885.

presque aucune de ces questions métaphysiques n'influe sur la conduite de la vie; il en est des disputes comme des vains discours qu'on tient à table; chacun oublie après dîner ce qu'il a dit et va où son intérêt et son goût l'appellent. »

Ce n'est donc pas la morale que Voltaire rattache à la métaphysique, mais, au contraire, la métaphysique qu'il rattache à la morale. « Je ramène toujours, autant que je peux, ma métaphysique à ma morale. »

Or en quoi consiste cette morale? « Il y a une loi naturelle indépendante de toutes les conventions humaines. »

La loi dans tout état doit être universelle,
Les mortels, quels qu'ils soient, sont égaux devant elle.

D'autre part, « les idées du juste et de l'injuste sont aussi claires, aussi universelles que les idées de santé et de maladie, de vérité et de fausseté, de convenance et de disconvenance ».

Ainsi, universalité, évidence de la loi morale, ce sont là d'essentiels caractères que Voltaire, sauf à se démentir presque immédiatement lui-même, reconnaît et a raison de reconnaître à la loi morale. Mais si cette loi est indépendante des conventions humaines, comme elle l'est réellement, où en découvrir le support, et d'où lui vient son autorité? Ce n'est pas nous qui faisons cette loi, puisque c'est à nous que cette loi s'impose. Après avoir ramené la métaphysique à la morale, ramenant de nouveau la morale à la métaphysique, c'est à Dieu que Voltaire attribue l'origine de la règle de nos actions.

La morale uniforme en tout temps, en tout lieu,
A des siècles sans fin parle au nom de ce Dieu.

La morale, en effet, n'est pas le résultat de l'éducation.

On insiste, on me dit : l'enfant dans son berceau
N'est point illuminé par ce divin flambeau;
C'est l'éducation qui forme ses pensées,
Par l'exemple d'autrui ses mœurs lui sont tracées...
Oui, de l'exemple en nous je vois quel est l'empire.
Il est des sentiments que l'habitude inspire,
Mais les premiers ressorts sont faits d'une autre main,
Leur pouvoir est constant, leur principe est divin.

Et en prose : « Qui nous a donné le sentiment du juste et de l'injuste? Dieu, qui nous a donné un cerveau et un cœur. Mais quand notre raison nous apprend-elle qu'il y a vice et vertu? Quand elle nous apprend que deux et deux font quatre. Il n'y a point de

connaissance innée... mais Dieu nous fait naître avec des organes qui, à mesure qu'ils croissent, nous font sentir tout ce que notre espèce doit sentir pour la conservation de cette espèce. Socrate et Épicure, Confutzée et Cicéron, Marc-Antoine et Amurath II ont eu la même morale... La morale est une, elle vient de Dieu; les dogmes sont indifférents, ils viennent de nous. »

Cette loi qui vient de Dieu n'est pas pour cela innée; car il n'y a point de connaissance innée; elle est suggestion organique. Cependant, si la loi naturelle n'est pas innée, comment expliquer qu'elle soit universelle et la même chez tous les hommes? « Locke était théiste, écrit Voltaire; j'ai été étonné de trouver dans le chapitre des idées innées de ce grand philosophe que les hommes ont tous des idées différentes de la justice. Si cela était, la morale ne serait plus la même, la voix de Dieu ne se ferait plus entendre aux hommes; il n'y a plus de religion naturelle. » C'est que Locke était conséquent, et Voltaire ne l'est point. Il l'est si peu, qu'à chaque pas, pour ainsi dire, il trébuche d'inconséquence en inconséquence.

Ainsi, après avoir posé que la loi morale est immuable sans qu'elle soit innée, qu'elle vient de Dieu comme une suggestion organique de Dieu et non parce que Dieu l'a gravée dans les âmes, Voltaire ne craint pas d'affirmer « que l'homme n'est né avec aucun principe, mais avec la faculté de les recevoir tous ». Sauf explication nécessaire et que Voltaire ne donne pas, c'est là professer, en morale, la doctrine de la table rase. Par conséquent, d'où l'homme, en définitive, tient-il ses principes? Est-ce de Dieu? Évidemment, puisque tout vient de Dieu, et nous savons ce que pour Voltaire est Dieu. Mais, avant tout et prochainement, c'est des circonstances et des impressions faites sur ses organes que l'homme reçoit ses principes. Et ici, s'oubliant de nouveau lui-même, Voltaire affirme ce qu'il vient de nier, à savoir que la morale est un produit de l'éducation.

Que parle-t-on, en effet de conscience et de caractère? « Nous n'avons point d'autre conscience que celle qui nous est inspirée par le temps, par l'exemple, par notre tempérament, par nos réflexions. Le caractère est formé de nos idées et de nos sentiments : or il est prouvé qu'on ne se donne ni sentiments ni idées; donc notre caractère ne peut dépendre de nous. »

Que parle-t-on aussi du bonheur, qui serait le produit de la vertu? « Dût notre vie et notre existence ne durer qu'un seul jour, il est sûr que, pour passer ce jour heureusement, il faudrait être vertueux, et il est sûr qu'en tous pays et en tous temps, pour passer ce jour heureusement, il faudrait être vertueux. » C'est là le lieu commun. La vérité est « que ce n'est pas notre condition,

mais la trempe de notre âme qui nous rend heureux. Cette disposition de notre âme dépend de nos organes, et nos organes ont été arrangés sans que nous y ayons la moindre part ».

Le tempérament, les organes, voilà donc les facteurs de la morale et du bonheur, et ainsi combien ne sommes-nous pas loin d'une loi évidente, universelle, dictée par Dieu lui-même! « Plût au ciel qu'un Être suprême nous eût donné des lois et nous eût proposé des peines et des récompenses! Qu'il nous eût dit : ceci est vice en soi, ceci est vertu en soi! » Malheureusement, à entendre Voltaire, il n'en va pas de la sorte. C'est pourquoi, après sa théorie de l'âme qui nie la spiritualité de l'âme, après sa théorie de la liberté qui nie la liberté, après sa théorie de Dieu qui nie la personnalité de Dieu, Voltaire propose une théorie de la morale qui nie la moralité. Suivant lui, en effet, il n'y a pas de bien en soi et indépendant de l'homme, il n'y a pas de bien en soi et indépendant du physique. « Si un mouton allait dire à un loup : tu manques au bien moral et Dieu te punira; le loup répondrait : je fais mon bien physique, et il y a apparence que Dieu ne se soucie pas trop que je te mange ou non. Tout ce que le mouton avait de mieux à faire, c'était de ne pas s'écarter du berger et du chien qui le pouvaient défendre. » C'est l'image de la condition humaine. « Malheur aux mouches qui tombent dans le filet de l'araignée! »

Mais quoi! le monde pourrait-il subsister au milieu d'une guerre sans trêve ni merci et parmi les épouvantes d'un brigandage universel, où les faibles seraient toujours exposés aux violences des forts, destinés inévitablement à devenir faibles à leur tour? Pressé par la nécessité même des choses, Voltaire ne se tire de difficulté qu'au moyen de nouvelles contradictions. Il ne se contente pas, en effet, de constater « qu'il y a un sentiment universel, qu'on appelle honneur, dont les plus corrompus ne peuvent se défaire, et qui est le pivot de la société ». Il lui paraît certain « qu'il y a des lois naturelles dont les hommes sont obligés de convenir par tout l'univers, malgré qu'ils en aient ». Il estime « que tout ce qui nous fait plaisir sans faire tort à personne est très bon et très juste; que ce qui fait tort aux hommes sans nous faire plaisir est abominable; et que ce qui nous fait plaisir en faisant du tort aux autres est bon pour nous dans le moment, très dangereux pour nous-mêmes et très mauvais pour autrui... La vertu et le vice, le bien et le mal est donc en tout pays ce qui est utile ou nuisible à la société. Qu'est-ce que vertu cardinale? L'autre répond : C'est force, prudence, tempérance, justice. Et les théologales, qui sont-elles? Foi, espérance, charité. Qu'est-ce que vertu? Bienfaisance envers le prochain. Puis-je appeler vertu autre chose que ce qui me fait du

bien?... Que deviendront les vertus cardinales et théologales? Quelques-unes resteront dans les écoles ».

L'utilité, telle est la base instable, sur laquelle finalement Voltaire fonde, avec toute vertu, toute moralité. Au lieu de constater que l'honnête est l'utile, c'est à l'utile, variable par essence et qui s'adresse uniquement à la sensibilité, qu'il ramène l'honnête. Lui-même avait pourtant paru, quoique d'une manière embarrassée, reconnaître quelle est la nature de la vertu. « La vertu n'est pas un bien, c'est un devoir; elle est d'un genre différent, d'un ordre supérieur. Elle n'a rien à voir aux sensations douloureuses ou agréables. Avouez que le sage dans les fers enrage. Si le sage n'en convient pas, il vous trompe, c'est un charlatan. »

Mais de ce que la vertu n'est pas le bonheur, s'ensuit-il que la vertu ne soit pas un bien et que l'acquisition du bonheur par la vertu ne constitue pas le souverain bien? « Le bonheur est une idée abstraite, composée de quelques sensations de plaisir. Le souverain bien n'existe pas plus que le souverain carré ou le souverain cramoisi. Le souverain bien! quel mot! autant aurait-il valu demander ce que c'est que le souverain bleu, ou le souverain ragoût, le souverain marcher, le souverain lire, etc. »

On comprend malaisément, après tout cela, que Voltaire s'avise encore de parler de la paix du cœur ou du remords. « Il y a une punition plus vraie, plus inévitable dans ce monde pour les scélérats. Et quelle est-elle? c'est le remords, qui ne manque jamais, et la vengeance humaine, qui manque rarement... Sentiment intérieur d'avoir fait son devoir, paix du cœur, applaudissement des peuples, amitié des gens de bien. »

Manifestement, dans la pensée de Voltaire, ce ne sont là que des mots et qui n'ont qu'un sens de pure convention. Il est vrai qu'il n'entend guère non plus, si on excepte les plaisirs des sens, en quoi consiste le bonheur. Car

> ... Ce fantôme ailé qu'on nomme le bonheur
> N'habite ni les champs, ni la cour, ni la ville;
> Il faudrait, nous dit-on, le trouver dans son cœur,
> C'est un fort beau secret qu'on chercha d'âge en âge.

Enfin, si le bien n'est que l'utile, que signifie ce que Voltaire appelle un homme de bien, et comment peut-il assurer à cet homme de bien l'entière sécurité qu'il lui promet? « Ce qui est sûr, c'est que l'homme de bien n'a rien à craindre. Le pis qui puisse lui arriver, c'est de n'être point; et, s'il existe, il sera heureux. Avec ce seul principe, on peut marcher en sûreté et laisser dire tous les théologiens, qui n'ont jamais dit que des

sottises. Il faut des lois aux hommes, et non pas de la théologie. »

Au reste, l'alternative qu'énonce ici Voltaire est purement verbale. En réalité, le seul terme qu'il assigne à l'homme, c'est l'anéantissement. Aussi n'hésite-t-il point, si le suicide semble utile, à amnistier le suicide. « Qu'on se garde bien d'étaler ces lieux communs fastidieux, par lesquels on essaye de prouver qu'il n'est pas permis d'user de sa liberté pour cesser d'être quand on est horriblement mal, qu'il ne faut pas sortir de sa maison quand on ne peut plus y demeurer, que l'homme est sur la terre comme un soldat à son poste : comme s'il importait à l'Être des êtres que l'assemblage de quelques parties de matière fût dans un lieu ou dans un autre : raisons impuissantes qu'un désespoir ferme et réfléchi dédaigne d'écouter, et auxquelles Caton ne répondit que par un coup de poignard... Quand Caton voit qu'il ne lui reste plus aucune espérance de sauver sa patrie, et que sa vie est inutile, il sort de la vie sans écouter un moment l'instinct qui nous attache à elle; il se rejoint à l'Être des êtres, loin de la tyrannie. »

Cependant quelles peuvent être les raisons de ceux qui se donnent la mort? « Ceux qui sortent ainsi de la vie peuvent-ils avoir une âme immortelle? Espèrent-ils que cette âme sera plus heureuse dans une autre vie? Croient-ils que notre entendement se réunit après notre mort à l'âme générale du monde? Imaginent-ils que l'entendement est une faculté, un résultat des organes, qui périt avec les organes mêmes, comme la végétation dans les plantes est détruite quand les plantes sont arrachées, comme la sensibilité dans les animaux, lorsqu'ils ne respirent plus; comme la force, cet être métaphysique, cesse d'exister dans un ressort qui a perdu son élasticité? » Les motifs du suicide peuvent être divers; en soi le suicide est indifférent. Peu importe même qu'on le considère comme une folie; car cette folie n'engage que ceux qui s'y livrent, et Voltaire se persuade, quoique bien à tort, qu'elle ne saurait guère être contagieuse. « Tout ce que j'ose dire avec assurance, c'est qu'il ne sera jamais à craindre que cette folie de se tuer devienne épidémique, la nature y a trop bien pourvu; l'espérance, la crainte, sont des ressorts puissants dont elle se sert pour arrêter presque toujours la main des malheureux prêts à se frapper... Les apôtres du suicide nous disent qu'il est très permis de quitter sa maison, quand on en est las. D'accord; mais la plupart des hommes aiment mieux coucher dans une vilaine maison que de coucher à la belle étoile. »

Quoi qu'il en soit, laissons venir la mort, ne la provoquons pas, ou même n'y pensons jamais. « Je crois, toutes réflexions faites, qu'il ne faut jamais penser à la mort; cette pensée n'est bonne

qu'à empoisonner la vie. La grande affaire est de ne point souffrir; car, pour la mort, on ne sent pas plus cet instant que celui du sommeil. Les gens qui l'annoncent en cérémonie sont les ennemis du genre humain. La mort n'est rien du tout; l'idée seule en est triste. »

Objectera-t-on à Voltaire que si la mort n'est rien du tout, la mort n'en décide pas moins, pour celui qui meurt, la solution des problèmes qui lui importent le plus? « Je vous dirai, réplique Voltaire, je vous dirai ce que répondit Saint-Évremond à Waller, lorsqu'il mourait et que Waller lui demandait ce qu'il pensait sur les vérités éternelles et sur les mensonges éternels : « Monsieur « Waller, vous me prenez trop à votre avantage »... Que je traite de choses où Aristote, Platon, saint Thomas et saint Bonaventure se sont cassé le nez, continue Voltaire, c'est ce qu'assurément je ne ferai pas. »

En somme, le bien c'est l'utile, et l'utile c'est la jouissance; notre fin consiste uniquement à chercher le plaisir et à fuir la douleur; être vertueux c'est être heureux, et être heureux c'est satisfaire ses cinq sens, telle est, noyée dans un spirituel verbiage, la morale de Voltaire. « Je suis au désespoir de ne point passer quelques jours avec vous, avant de rendre ma chétive machine aux quatre éléments, écrivait-il en 1766 à Mme Du Deffand. Vous ne m'avez point mandé si vous digérez. Tout le reste, en vérité, est bien peu de chose. » A la lettre, Voltaire moraliste se résume tout entier dans ces paroles.

X

Les idées de bien et de mal se réduiraient aux idées de plaisir physique et de douleur physique, si, l'homme étant fait pour vivre en société, des lois ne devaient point intervenir qui, en réglant les rapports des hommes entre eux, garantissent leur sécurité. L'homme est en effet naturellement sociable. « L'homme n'est pas certainement poussé par son instinct à former une société policée telle que les fourmis et les abeilles; mais, à considérer ses besoins, ses passions et sa raison, on voit bien qu'il n'a pas dû rester longtemps dans un état entièrement sauvage... L'homme n'est pas comme les autres animaux qui n'ont que l'instinct de l'amour-propre et celui de l'accouplement; non seulement il a cet amour-propre nécessaire pour sa conservation, mais il a aussi, pour son espèce, une bienveillance naturelle qui ne se remarque point dans les bêtes. » A cette bienveillance, il faut d'ailleurs ajouter les passions. Car « cette bienveillance n'aurait jamais pu servir à fonder de grands empires et des villes florissantes, si nous n'avions eu de grandes passions... Les passions seules réunirent les hommes et

tirèrent du sein de la terre tous les arts et tous les plaisirs... les passions sont les roues qui font aller toutes ces machines... L'amour-propre notamment et toutes ses branches sont aussi nécessaires à l'homme que le sang qui coule dans ses veines; et ceux qui veulent lui ôter ses passions, parce qu'elles sont dangereuses, ressemblent à celui qui voudrait ôter à un homme tout son sang, parce qu'il peut tomber en apoplexie ». En tout cas, le bon sens de Voltaire se révolte contre ce qu'on se plaisait à prôner de son temps sous l'appellation d'état sauvage. « Vous n'êtes donc pas sauvage? Je ne sais ce que vous entendez par ce mot. En vérité, ni moi non plus; il faut que j'y rêve; nous appelons sauvage un homme de mauvaise humeur qui fait le cynique. » Prétendre que l'homme n'est pas fait pour la société, c'est avancer un paradoxe insoutenable. « Quelques mauvais plaisants ont abusé de leur esprit jusqu'au point de hasarder le paradoxe étonnant que l'homme est originairement fait pour vivre seul comme un loup-cervier, et que c'est la société qui a dépravé la nature. » Oui, « il s'est trouvé des esprits assez aveugles pour saper tous les fondements de la société en croyant la réformer. On a été assez fou pour soutenir que le tien et le mien sont des crimes, et qu'on ne doit point jouir de son travail; que non seulement tous les hommes sont égaux, mais qu'ils ont perverti l'ordre de la nature en se rassemblant; que l'homme est né pour être isolé comme une bête farouche; que les castors, les abeilles et les fourmis dérangent les lois éternelles en vivant en république. Ces impertinences, dignes de l'hôpital des fous, ont été quelque temps à la mode, comme les singes qu'on fait danser dans les foires. Elles ont été poussées à un point incroyable par je ne sais quel charlatan sauvage ».

Le cynique, le fou, le charlatan sauvage, c'est nommément Rousseau.

> Un autre fou paraît suivi de sa sorcière;
> Il veut réduire au gland l'Académie entière.
> Renoncez aux cités, venez au fond des bois;
> Mortels, vivez contents sans secours et sans lois;
> Ou, si vous persistez dans l'abus effroyable
> De goûter les plaisirs d'un être sociable,
> A mes soins vigilants osez vous confier :
> Je fais d'un gentilhomme un garçon menuisier.
> . . . .
> . . . .
> Rien n'est mal, rien n'est bien; je mets tout de niveau;
> Je marie au dauphin la fille du bourreau.

Voltaire croit du reste que ce ne sont là que des aberrations

passagères de quelques esprits gâtés, et ne prévoit aucunement qu'elles puissent influer en rien sur la marche des choses et modifier les destinées d'un peuple.

Cependant, si Voltaire est convaincu que l'homme est un être essentiellement sociable et que la société comporte d'invariables lois, il n'est pas moins persuadé que sans un gouvernement il n'y a pas de société possible. S'abstiendra-t-il donc d'entrer en discussion sur la forme des gouvernements en général et sur la valeur du gouvernement de son pays en particulier? Pour un simple homme de lettres, étranger au maniement des affaires publiques et, par dessus tout, amoureux du théâtre, ce serait assurément le parti le plus sage, et Voltaire semble par instant s'y ranger. Il lui arrive même de « déclarer que les polissons qui, de leur grenier, gouvernent le monde avec leur écritoire sont la plus sotte espèce; ce sont les dindons de la basse-cour qui se rengorgent ». Mais, au fond, tant de circonspection raisonnable convenait mal à son inquiète et ambitieuse humeur. Aussi, loin de renoncer, par un juste sentiment de son incompétence, aux dissertations qui ont la politique pour objet, le voit-on s'efforcer, au contraire, de faire la leçon aux lettrés qui, sous le nom de philosophes, n'aspirent à rien moins qu'à opérer le redressement total de l'État. Le plus souvent, d'après lui, les gouvernements ne subsistent que par les abus. « Quand une vieille erreur est établie, la politique s'en sert comme d'un mors que le vulgaire s'est mis lui-même dans la bouche, jusqu'à ce qu'une autre superstition vienne la détruire, et que la politique profite de cette seconde erreur, comme elle a profité de la première. »

Et certes, à l'époque où vit Voltaire, les abus se sont accumulés. Conséquemment, et quoiqu'il mette, quand ils lui sont avantageux, un empressement avide à en profiter, il s'en montre, en théorie du moins, avec les plus notables de ses contemporains, l'adversaire ardent et surtout bruyant. Assiette de l'impôt mieux établie, réorganisation de la justice, adoucissement et graduation de la pénalité, abolition du servage, de la torture et de la confiscation, suppression de la vénalité des charges et redressement de l'administration des finances, il n'y a pas de sujet de réformes sur lequel il n'entreprenne de disserter à tort et à travers, haussant tour à tour, suivant les circonstances, ou baissant la voix. Quelquefois pourtant son bon sens ou sa passion lui fait toucher juste. C'est ainsi, par exemple, que, résistant à l'engouement qui possède alors les économistes, il raille agréablement, dans l'*Homme aux quarante écus*, la doctrine de l'impôt foncier unique. C'est ainsi encore qu'il réclame à bon droit la participation régulière du clergé aux charges de l'État. « Il est juste que ceux qui jouissent des avantages de

l'État en supportent les charges. Les ecclésiastiques et les moines qui possèdent de grands biens devraient, par cette raison, contribuer aux impôts en tout pays comme les autres citoyens... Le clergé paye, à la vérité, une taxe sous le nom de don gratuit, et, comme l'on sait, c'est principalement la partie la plus morale et la plus pauvre de l'Église, les curés, qui payent cette taxe. Ceux qui ont le tiers du revenu de l'État doivent au moins le tiers en contribution. »

Mais comment couper court aux abus, si on ne les atteint dans leur racine même? Et toutes les imperfections que présente l'administration d'un État ne tiennent-elles point étroitement à la constitution même de l'État? De là, au dix-huitième siècle, les réclamations et les déclamations si fréquentes contre le despotisme. Voltaire ne pouvait manquer de s'en faire l'écho retentissant. « Combien, s'écriait-il, dans l'avant-propos de l'*Anti-Machiavel*, combien n'est point déplorable la situation des peuples, lorsqu'ils ont tout à craindre de l'abus du pouvoir souverain, lorsque leurs biens sont en proie à l'avarice du prince, leur liberté à ses caprices, leur repos à son ambition, leur sûreté à sa perfidie, et leur vie à ses cruautés. C'est là le tableau tragique d'un État où régnerait un prince comme Machiavel prétend le former. » Et ailleurs : « Une société d'hommes gouvernés arbitrairement ressemble parfaitement à un troupeau de bœufs mis au joug pour le service du maître. Il ne les nourrit qu'afin qu'ils soient en état de servir; il ne les panse dans leurs maladies qu'afin qu'ils lui soient utiles en santé; il les engraisse pour se nourrir de leur substance, et il se sert de la peau des uns pour attacher les autres à la charrue... Un citoyen d'Amsterdam est un homme; un citoyen, à quelques degrés de longitude au delà, est un animal de service. »

Il n'y a pas néanmoins de forme de gouvernement qui, par elle-même et par elle seule, mette une nation à l'abri du despotisme. « On demande toujours quel gouvernement est préférable. Si on fait cette question à un ministre ou à son commis, ils seront sans doute pour le pouvoir absolu; si c'est à un baron, il voudra que le baronnage partage le pouvoir législatif. Les évêques en diront autant; le citoyen voudra, comme de raison, être consulté, et le cultivateur ne voudra pas être oublié. Le meilleur gouvernement semble être celui où toutes les conditions sont également protégées par les lois. » « La liberté consiste à ne dépendre que des lois. »

Ce meilleur gouvernement ne serait-il pas excellemment la république? A de certains moments, Voltaire semble se l'imaginer. « Un républicain est toujours plus attaché à sa patrie qu'un sujet à la sienne, par la raison qu'on aime mieux son bien que celui de son

maître. » Toutefois, il le reconnaît, « quelle erreur ne serait-ce pas de dire avec un moderne qu'il y a plus de vertu dans les républiques et plus d'honneur dans les monarchies! » « Une république n'est point fondée sur la vertu; elle l'est sur l'ambition de chaque citoyen qui contient l'ambition des autres, sur l'orgueil qui réprime l'orgueil, sur le désir de dominer qui ne souffre pas qu'un autre domine. » C'est pourquoi, comment se le dissimuler? le despotisme peut naître de la république, non moins que de la monarchie. Car « si le despotisme est l'abus de la royauté, l'anarchie est l'abus de la république, et l'anarchie est le pire des despotismes ».

Est-il donc si difficile de se préserver du despotisme? « Le pur despotisme, remarquait judicieusement Voltaire, est le châtiment de la mauvaise conduite des hommes. Si une communauté d'hommes est maîtrisée par un seul ou par quelques-uns, c'est visiblement parce qu'elle n'a eu ni le courage ni l'habileté de se gouverner elle-même. »

Or qu'est-ce qu'une communauté d'hommes qui se gouverne elle-même? Voltaire en avait eu, plusieurs années, en Angleterre, l'admirable spectacle sous les yeux. Aussi, à l'exemple de Montesquieu, est-ce la constitution anglaise que d'ordinaire il propose pour modèle. « La nation anglaise est la seule sur la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant, et qui, d'efforts en efforts, ait enfin établi ce gouvernement sage où le prince, tout-puissant pour faire le bien, a les mains liées pour faire le mal; où les seigneurs sont grands sans insolence et sans vassaux, et où le peuple partage le gouvernement sans confusion. Il en a coûté sans doute pour établir la liberté en Angleterre; c'est dans des mers de sang qu'on a noyé l'idole du pouvoir despotique; mais les Anglais ne croient pas avoir acheté trop cher leurs lois. Les autres nations n'ont pas eu moins de trouble, n'ont pas versé moins de sang qu'eux; mais ce sang qu'elles ont répandu pour la cause de leur liberté n'a fait que cimenter leur servitude. » La constitution anglaise est à la fois un monument et un gage de liberté. « Il est donc à croire qu'une constitution qui a réglé les droits des rois, des nobles et du peuple, et dans laquelle chacun trouve sa sûreté, durera autant que les choses humaines peuvent durer. Il est à croire aussi que tous les États qui ne sont pas fondés sur de tels principes éprouveront des révolutions. Voici à quoi la législation anglaise est enfin parvenue : à remettre chaque homme dans tous les droits de la nature dont ils sont dépouillés dans presque toutes les monarchies. » Et encore : « *Liberty and property!* c'est le cri anglais. Il vaut mieux que *Saint Georges et mon droit*, *Saint Denis et Montjoie!* c'est le cri de la nature. »

Une politique vraiment humaine n'est point en effet la négation des droits que nous tenons de la nature; elle en est, au contraire, la consécration. Le droit politique n'abolit pas le droit naturel; il le suppose et ne le limite que pour le préserver. Ce n'est point la société qui confère aux hommes des droits, non plus que ce n'est pas à la condition de se dépouiller de leurs droits qu'ils entrent en société. Naturellement sociables, ils ne renoncent à une partie de leurs droits que pour conserver intact le fond même de ces droits, et le gouvernement qui résulte et subsiste de la mise en commun fondée par une renonciation commune, loin de créer le droit n'a d'autre raison d'être que la protection même du droit pour laquelle il a lui-même été créé.

Cette théorie est aussi simple qu'irréfragable. Mais à peine Voltaire l'a-t-il adoptée qu'il l'abandonne presque aussitôt pour reproduire la fausse théorie, accréditée par Rousseau, laquelle considère le droit social comme une abolition forcée du droit naturel, et le pouvoir de l'État comme l'unique source de tout droit, même du droit de propriété. « Dans l'état de société, nous ne tenons aucun bien, aucune possession de la seule nature, puisque nous avons renoncé aux droits naturels pour nous soumettre à l'ordre civil qui nous garantit et nous protège; c'est de la loi que nous tenons toutes nos possessions. »

Voltaire ira même jusqu'à faire sienne en quelque façon la doctrine du *Contrat social* dans son entier et, après avoir dérivé de la loi civile les droits des citoyens, ne verra d'autre origine à la loi civile elle-même que la souveraineté collective des citoyens. Ainsi les citoyens n'ont de droits que parce qu'il y a une loi, et il n'y a une loi que parce que les citoyens l'ont voulue et l'ont voulue telle. A la bonne heure. Cependant, quelle autorité autre que celle de la force peut avoir une loi qui, avant de commander à des volontés, procède de ces volontés? N'est-ce pas là une convention essentiellement fragile, que la passion peut, à chaque moment, détruire ou changer? Et la loi, en dernière analyse, ne cesse-t-elle pas d'être la loi, lorsqu'au lieu de s'imposer par sa nature même à la volonté, c'est à la volonté qu'elle se subordonne et par la volonté qu'elle s'impose? De même, toute idée de souveraineté n'est-elle pas compromise, et la souveraineté ne risque-t-elle point de dégénérer en tyrannie, lorsqu'elle a, non dans la raison mais dans le nombre, son unique principe? La politique de Rousseau demeure, celle des purs révolutionnaires, et c'est sans avoir aucunement réfléchi aux périls qu'elle recèle, que Voltaire y donne adhésion.

Toutefois, il y a lieu de le remarquer. Les socialistes de toute

nuance seraient mal venus à invoquer en leur faveur le témoignage de Voltaire. Personne ne leur est plus opposé. « Il est certain, écrit-il, que le possesseur d'un terrain cultivera beaucoup mieux son héritage que celui d'autrui. L'esprit de propriété double la force de l'homme. On travaille pour soi et pour sa famille avec plus de vigueur et de plaisir que pour un maître. » Ce ne sont même pas tous les citoyens indifféremment que Voltaire admet au partage de la souveraineté, mais uniquement ceux qui possèdent, comme lui, des champs et des maisons. Cette restriction ne laisse pas que d'être de grande conséquence. C'est qu'en effet Voltaire ne peut s'empêcher de reconnaître « que l'égalité est à la fois la chose la plus naturelle, et en même temps la plus chimérique ». Sans doute

> Les mortels sont égaux; ce n'est point la naissance,
> C'est la seule vertu qui fait leur différence.

Mais il n'en reste pas moins que l'égalité dans un État implique l'inégalité, et que si les hommes sont naturellement égaux, entre les citoyens une subordination demeure nécessaire. « Le genre humain, tel qu'il est, ne peut subsister, à moins qu'il n'y ait une infinité d'hommes utiles qui ne possèdent rien du tout; car, certainement, un homme à son aise ne quittera pas sa terre pour venir labourer la vôtre; et si vous avez besoin d'une paire de souliers, ce ne sera pas un maître des requêtes qui vous la fera. » « Tous les hommes sont nés égaux; mais un bourgeois du Maroc ne soupçonne pas que cette vérité existe. Cette égalité n'est pas l'anéantissement de la subordination; nous sommes tous également hommes, mais non membres égaux de la société. Tous les droits naturels appartiennent également au sultan et au bostangi; l'un et l'autre doivent disposer avec le même pouvoir de leurs personnes, de leurs familles, de leurs biens. Les hommes sont donc égaux dans l'essentiel, quoiqu'ils jouent sur la scène des rôles différents. »

Il est vrai qu'après avoir constaté que l'inégalité est une condition vitale des sociétés et fort exactement distingué des droits naturels qui appartiennent à tous les hommes, par cela même qu'ils sont hommes, les droits politiques dont l'exercice même emporte pour les citoyens inégalité, Voltaire semble enclin à nier que la subordination soit légitime. Quoi! reconnaître des supérieurs?

> Pourquoi cela? Sommes-nous pas pétris
> D'un seul limon, d'un lait comme eux nourris?
> N'avons-nous pas, comme eux, des bras, des jambes,
> Et mieux tournés, et plus forts, plus ingambes,

Une cervelle avec quoi nous pensons
Beaucoup mieux qu'eux, car nous les attrapons.
Sommes-nous pas cent contre un?

Mais admettons que ce ne soit là qu'une saillie de comédie : *le Droit du Seigneur*. En somme, on n'en peut guère douter : c'est le règne de la loi que réclame Voltaire, à condition néanmoins que la loi lui profite. « Je trouve mon gouvernement le meilleur de la terre, parce que chacun y sait ce qu'il a, ce qu'il doit, ce qu'il peut. Tout est soumis à la loi, à commencer par la royauté et la religion. » Or, encore un coup, pour Voltaire, qu'est-ce que la loi? Et très particulièrement qu'est-ce que la loi à laquelle doit être soumise, en même temps que la royauté, la religion? Voltaire a toujours négligé d'expliquer aux autres ou de se définir à lui-même ce qu'il faut entendre par cette loi? Se pourrait-il donc que Voltaire se fût jamais déclaré partisan d'une religion d'État?

Quand on se rappelle avec quel fracas Voltaire a, dans tous ses ouvrages, revendiqué la tolérance, confondant d'ailleurs sans cesse la tolérance civile qui est un droit avec la tolérance religieuse qui, par l'amalgame de toutes les religions, devient un non-sens, on est, au premier abord, porté à croire qu'il serait absurde de se poser à l'endroit de Voltaire une pareille question. Et pourtant comme il n'est presque pas d'opinion dont Voltaire ne se soit passé la fantaisie, il se trouve que, lui aussi, à ses heures, a soutenu que si une religion est nécessaire à un peuple, ce qui ne l'est pas moins, c'est que cette religion soit régie par le prince. « La raison nous enseigne, écrira-t-il, que le prince doit être maître absolu de toute puissance ecclésiastique, sans aucune restriction, puisque cette police ecclésiastique est une partie du gouvernement; et de même que le père de famille prescrit au précepteur de ses enfants les heures de travail, le genre des études, etc., de même le prince peut prescrire à tous les ecclésiastiques, sans exception, tout ce qui a le moindre rapport à l'ordre public. Le prince philosophe encouragera la religion qui enseigne une morale pure et très utile aux hommes; il empêchera qu'on ne dispute sur le dogme, parce que ces idées n'ont jamais produit que du mal. »

Toutefois, ce ne sont là que des traits jetés comme en passant. La thèse que Voltaire s'opiniâtre à soutenir et qu'il met honneur à faire prévaloir, c'est la thèse toujours équivoque et obscure de la tolérance. Qu'est-ce effectivement pour Voltaire que la tolérance? A coup sûr ce n'est pas le calomnier que de dire que la tolérance qu'il prêche n'est guère qu'intolérance, et lorsqu'il écrit par exemple :

« Répétons donc mille fois avec un Dauphin tant regretté : ne persécutons personne », ces paroles, pour quiconque le connaît, ne signifient autre chose sinon qu'il lui agréerait infiniment de passer du rang des persécutés au rang des persécuteurs. D'autre part, comment contester que ses prédications souvent furibondes en faveur de la tolérance ne concluent qu'à cette tolérance qui se résout en une complète et niaise indifférence des religions?

J'ai désiré cent fois, dans ma verte jeunesse,
De voir notre Saint-Père, au sortir de la messe,
Avec le grand Lama dansant un cotillon,
Bossuet le funèbre embrassant Fénelon.

Il suit de là que ce n'est pas seulement la distinction de l'Église et de l'Etat que Voltaire désirerait voir s'établir, mais la séparation de toute espèce de religion et de toute espèce de gouvernement. « Il faut séparer toute espèce de religion de toute espèce de gouvernement; le religion ne doit pas plus être une affaire d'État, que la manière de faire la cuisine; il doit être permis de prier Dieu à sa mode, comme de manger suivant son goût, et pourvu qu'on soit soumis aux lois, l'estomac et la conscience doivent avoir une liberté entière. » Soit, et à le bien entendre, Voltaire ici parle d'or.

Mais quoi! cette indifférence des religions ne conduira-t-elle pas nécessairement à l'abolition de toute religion, et si dans un État il n'y a plus je ne dirai pas de religion d'État, mais s'il n'y a plus de religion d'aucune sorte, devra-t-on se sentir fort rassuré sur les destinées d'un tel État? C'est ici que naissent chez Voltaire des scrupules assez vifs et qu'il lui est impossible de dissimuler. A son sens, un auteur « qui ne serait pas absolument fou (ce qu'on ne peut supposer de Salluste) n'introduirait pas dans un livre sérieux un roi d'Angleterre avançant en plein parlement qu'il n'y a rien après la mort, comme une opinion toute simple et qui ne doit scandaliser personne ».

Ah! sans doute, si un État ne comprenait que des philosophes, Voltaire n'hésiterait point à croire qu'un État peut complètement se passer de religion. Mais le moyen de ne pas compter, dans un État, avec le peuple, c'est-à-dire, comme s'exprime Voltaire, « avec la canaille! » « Philosophez tant qu'il vous plaira entre vous. Je crois entendre des amateurs qui se donnent un concert d'une musique savante et raffinée; mais gardez-vous d'exécuter ce concert devant le vulgaire ignorant et brutal; il pourrait vous casser vos instruments sur la tête. Si vous avez une bourgade à gouverner, il faut

qu'elle ait une religion. » Il faut par conséquent au peuple une religion, c'est-à-dire « à la canaille », et, de la sorte, si Voltaire proscrit toute religion d'État, il estime néanmoins nécessaire qu'il y ait dans l'État une religion. Or quelle sera cette religion?

Encore que Voltaire, dans son présomptueux dédain, exige pour le peuple ce qu'il déclare être parfaitement superflu pour lui-même et pour les délicats comme lui, Voltaire proteste ne pas vouloir tromper le peuple. « Nous savons que nos ennemis crient depuis des siècles qu'il faut tromper le peuple; mais nous croyons que le plus bas peuple est capable de connaître la vérité. Serait-il difficile d'accoutumer les bachas et les charbonniers, les sultans et les fendeurs de bois, qui sont tous également hommes, à se contenter de croire un Dieu éternel, juste, miséricordieux, récompensant au-delà du mérite, et punissant sévèrement le vice sans colère et sans tyrannie? »

La religion naturelle, voilà finalement la religion, dont Voltaire propose d'inculquer au peuple les indispensables maximes. « Tous les philosophes de la terre, qui ont une religion, dirent dans tous les temps : il y a un Dieu et il faut être juste. Voilà donc la religion universelle établie dans tous les temps et chez tous les hommes. La vraie religion ne serait-ce point celle qui nous proposerait l'adoration de l'Être suprême, unique, infini, éternel, formateur du monde, qui le meut et le vivifie, *cui nec simile*, *nec secundum*; celle qui nous réunirait à cet Être des êtres pour prix de nos vertus, et qui nous en séparerait pour le châtiment de nos crimes? » D'un autre côté, Voltaire déclare entendre par religion naturelle l'ensemble des principes de morale communs au genre humain, c'est-à-dire les principes mêmes qu'il avait célébrés dans son *Poème de la loi naturelle*, sans s'inquiéter plus tard des contradictions auxquelles il se condamnait, en rapportant tous les droits des citoyens à la loi positive comme à leur première et unique origine.

Cependant n'est-ce point se faire une illusion singulière que de croire à l'empire absolu de la religion naturelle? Et Condorcet n'avait-il pas cent fois raison d'observer, à l'encontre de Voltaire, « qu'il ne peut exister de religion naturelle? » Qu'est-ce en effet qu'une religion sans prêtres, sans autels, en un mot sans culte, et Voltaire, s'il eût assez vécu pour être témoin « du beau tapage » qu'il se plaisait à prédire, Voltaire eût-il jugé bien efficace sur l'esprit des foules la seule organisation qu'ait jamais eue parmi les modernes la religion naturelle, à savoir : le culte de la Raison, le culte de l'Être suprême, le culte des théophilanthropes?

En définitive, quelque affectation qu'il mette à le prononcer, le

mot de religion n'est dans la bouche de Voltaire qu'un vain son dont il étourdit les autres et lui-même.

Sunt verba et voces prætereaque nihil.

Aussi ne doit-on point s'étonner que, d'une rare faiblesse lorsqu'il s'agit des éléments supérieurs de la politique, Voltaire, parce qu'il se montre en métaphysique d'une légèreté inqualifiable, soit resté comme étranger aux grandes questions qui passionnaient ses contemporains, ou qu'il n'ait résolu que par des pasquinades ces problèmes ardus.

Assurément il a raison de tenir pour impraticable la paix de l'abbé de Saint-Pierre. « L'idée d'une paix perpétuelle entre tous les hommes est plus chimérique sans doute que le projet d'une langue universelle. Il est trop vrai que la guerre est un fléau contradictoire avec la nature humaine et avec presque toutes les religions, et cependant un fléau aussi ancien que cette nature humaine et antérieur à toute religion. Il est aussi difficile d'empêcher les hommes de se faire la guerre que d'empêcher les loups de manger des moutons. » Toutefois, s'il n'est que trop vrai que les semences de guerre soient aussi indestructibles que les passions mauvaises qui nous travaillent, convient-il d'abandonner les hommes à leur férocité naturelle? N'y a-t-il pas lieu, au contraire, de chercher à développer en eux, avec l'idée du juste, dont la guerre n'est le plus souvent qu'une négation violente, ces sentiments de charité,

. . . . . Qui de la terre écartant les misères,
Des humains attendris ne feraient que des frères.

Voltaire n'y a pas un instant songé.

Ce n'est pas que Voltaire ignore la puissance de l'émulation sur l'esprit des hommes. « Laisser aller le monde comme il va, faire son devoir tellement quellement et dire toujours du bien de monsieur le Prieur; cette maxime peut laisser le couvent dans la médiocrité, dans le relâchement et dans le mépris. Quand l'émulation n'excite pas les hommes, ce sont des ânes qui vont leur chemin lentement, qui s'arrêtent au premier obstacle et qui mangent tranquillement leurs chardons à la vue des difficultés qui les rebutent; mais aux cris d'une voix qui les encourage, aux piqûres d'un aiguillon qui les réveille, ce sont des coursiers qui volent et qui sautent au-delà de la barrière. » Ne demandez pas cependant à Voltaire une philosophie de l'histoire, et ne lui parlez pas non plus de progrès. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs des nations* est un pur empirique qui ne voit dans la science de l'histoire « que celle de l'incons-

tance », « qu'un ramassis d'erreurs, de folies et de malheurs », que « la peinture des misères, des sottises et des atrocités humaines »; qui, enfin, dans la succession des siècles, ne parvient à constater que des vicissitudes, lesquelles lui semblent presque sans lois comme elles lui paraissent sans objet. « Tous les siècles se ressemblent-ils? Non, pas plus que les différents âges de l'homme. Il y a des siècles de santé et de maladie. » Quant au progrès, ce n'est, à vrai dire, en toutes choses, aux yeux de Voltaire, qu'une lente juxtaposition, d'où résulte ce tout assez mal façonné, assez mal agencé qu'on appelle l'univers, ce milieu tumultueux et troublé où chacun un moment s'agite et d'où chacun se démêle comme il peut. « Je suis assez de l'avis d'un Anglais qui disait que toutes les origines, tous les droits, tous les établissements ressemblent au *plum-pudding;* le premier n'y mit que de la farine, un second y ajouta des œufs, un troisième du sucre, un quatrième des raisins, et ainsi se forma le *plum-pudding*. Tout l'univers est fait de pièces et de morceaux. La société humaine me paraît ressembler à un grand naufrage : *Sauve qui peut!* est la devise des pauvres diables comme moi. »

Sauve qui peut! voilà, en réalité, le dernier mot de la politique de Voltaire et de sa philosophie de l'histoire; politique et philosophie de l'histoire, non d'un homme d'État ni d'un penseur, mais effectivement « d'un pauvre diable comme lui ».

XI

Un des adversaires les plus redoutés de Voltaire, l'auteur des *Lettres de quelques Juifs portugais*, Guénée, adressait au célèbre polygraphe les paroles suivantes, en manière de conclusion : « Du reste, monsieur, nous nous faisons un devoir de le publier en finissant : cette multitude de méprises, de contradictions, d'inconséquences, etc., que nous avons relevées dans vos écrits, et tant d'autres qu'on y pourrait relever encore, ne diminuent ni notre estime pour vos qualités personnelles, ni notre admiration pour vos talents... Nous le disons avec satisfaction : de tous les écrivains de ce siècle, nul n'a paru avec autant d'éclat dans la carrière. Jouissez de votre gloire; régnez dans l'empire des lettres par les talents, dans vos campagnes par les bienfaits. Que vos terres soient un asile ouvert aux malheureux; appelez-y l'industrie mécontente; encouragez la population, animez l'agriculture... élevez des statues à votre roi, des temples à l'Éternel. Et, puisque, par un bonheur que peu d'écrivains ont eu, les glaces de l'âge n'ont point éteint

en vous le feu du génie, consacrez utilement et glorieusement vos derniers travaux, à renverser les pernicieux et insensés systèmes de nos sophistes... Établissez contre ces écrivains téméraires l'existence d'un Dieu, sa justice, sa providence, etc., vérités gravées dans tous les cœurs, chères à tous les peuples, seul fondement solide des sociétés, que leur impudente et sacrilège audace ose ébranler. Enseignez aux citoyens l'obéissance aux lois, aux législateurs l'humanité, aux souverains une tolérance sage. Mais, en la prêchant, n'excluez point des hommes, adorateurs comme vous d'un seul Dieu, vos frères par la nature, vos pères dans la foi, un peuple digne de pitié par ses malheurs, et si nous l'osons dire, de respect pour son antiquité, sa religion et ses lois. »

Ces paroles, qui sont exemptes d'amertume mais non point d'ironie, ont été bien souvent, dans ce qu'elles contiennent d'élogieux, reproduites ou même amplifiées sur les tons les plus divers. On n'a cessé de louer chez Voltaire les idées utiles qu'il avait propagées en matière de littérature, d'éducation, de législation, de jurisprudence, de gouvernement, et qui, hardies de son temps, seraient devenues depuis lui, grâce à son initiative puissante, des lieux communs surannés. On lui a fait gloire d'avoir contribué à l'adoucissement des mœurs. Ses convictions « ardentes, généreuses [1] », ses efforts passionnés pour amener le triomphe définitif de la tolérance, ont été l'objet d'enthousiastes applaudissements. On s'est plu en conséquence à répéter qu'il fallait, pour ne pas lui être reconnaissant, manquer ou d'intelligence ou de cœur, et il a semblé même, de nos jours, sans qu'on ait reculé devant le ridicule d'une pareille imputation, il a semblé que c'était se montrer infidèle aux principes de 89, que de ne point saluer Voltaire comme l'écrivain qui en fut, au dix-huitième siècle, le plus illustre représentant et le plus sympathique promoteur. Une étude sincère, attentive, ne permet guère pourtant d'accepter cette appréciation légendaire du rôle qu'aurait joué l'auteur de la *Pucelle*, de même qu'elle réduit à une bien étroite mesure la magnanimité de ses intentions [2]. Égoïste raffiné autant que calculateur habile, adulateur infatigable des puissants quels qu'ils fussent, et courtisan effronté du succès, jamais homme ne s'oublia moins lui-même pour s'occuper du bonheur de ses semblables, se dévouer à l'humanité ou se souvenir de sa patrie. Sa vie privée, en soi peu honorable, vie parasite,

[1] Strauss.

[2] Peut-être nos conclusions paraîtraient-elles encore mieux justifiées, si les lecteurs pouvaient avoir connaissance ou souvenir d'autres articles antérieurement publiés par nous sur la vie de Voltaire, et dont ceux-ci sont la suite et le complément.

turbulente, agitée trop souvent par des passions basses, domina toujours sa vie publique, qui ne lui fut, après tout, qu'une manifestation théâtrale ou un moyen de parvenir. Sans doute son vif esprit fut prompt à signaler les abus, et son incisif langage devint un instrument redoutable d'attaque et de destruction. Fondées ou non, il donna un cri à toutes les plaintes, rendit retentissantes toutes les réclamations, et de son rire strident, on dirait bien de son ricanement, remplit le dix-huitième siècle tout entier. Toutefois il appartient à son époque bien plus que son époque ne lui appartient. L'histoire du dix-huitième siècle serait assurément incomplète, si l'on n'y tenait compte de sa bruyante individualité. Mais il y aurait une méprise historique encore plus grave à dénommer le dix-huitième siècle, le siècle de Voltaire. Pour qu'un homme impose son nom à l'époque où il a vécu, il ne suffit pas en effet qu'il en ait plus ou moins réfléchi dans sa personne les traits essentiels. Il faut surtout que par son influence il en ait déterminé la direction et décidé le caractère. C'est pourquoi il faut aussi que, au moins sous quelques rapports, cet homme se soit montré grand. Or, chez Voltaire, il n'y a rien de grand. Par ses actes, il se montre un coureur de fortune bien plus qu'un bon Français; par ses vues sur les choses de son pays et de son temps, un révolutionnaire étourdi; et si les prestiges de son style le placent au premier rang dans la région moyenne des écrivains, ses pensées, pour être fréquemment fines, ingénieuses, saisissantes et séduisantes, n'en demeurent pas moins toujours dépourvues de profondeur, de même que ses sentiments, quoiqu'ils s'élèvent parfois sous l'effort d'une imagination surexcitée, ne font d'ordinaire que ramper ou raser timidement la terre. C'est pourquoi les oreilles ne seraient pas moins choquées que l'esprit, si on s'avisait de dire : le grand Voltaire, et c'est là, aussi bien, un titre que jamais ses plus fanatiques admirateurs n'ont osé hautement lui décerner. Non, jamais on n'a dit ni on ne dira : le grand Voltaire, non pas même comme on dit couramment : le grand Corneille!

Cependant, il se peut, si prodigieuse est l'infirmité humaine! il se peut qu'un homme dont l'existence n'a pas été exempte de souillures ou dont la frivolité et l'insuffisance notoires ont mal servi les ambitieuses visées, il se peut qu'un tel homme ne s'en soit pas moins distingué dans la spéculation, et qu'ainsi, sans avoir aucunement été un sage, il doive être compté parmi les représentants de l'étude de la sagesse ou de la philosophie. L'histoire offre de ce fait des exemples mémorables autant que nombreux. Faut-il y ajouter celui de Voltaire, et ne saurait-on, sans injustice, refuser au vieillard de Ferney la qualification de philosophe?

Quiconque n'est pas étranger à la connaissance de l'histoire de la philosophie l'aura remarqué. Voltaire n'y a pas de place en quelque sorte, et ce n'est que très incidemment qu'on y mentionne son nom. Fort supérieur, presque en tout le reste, à Diderot, à d'Alembert, à Helvétius, à d'Holbach, à Saint-Lambert, à Lamettrie, c'est à peine, lorsqu'il s'agit de philosophie, s'il atteint leur niveau, et, en tout cas, ses écrits philosophiques n'offrent certes point, à beaucoup près, au dix-huitième siècle, l'importance qu'on y accorde par exemple, à ceux de Condillac. C'est qu'effectivement, d'une part, Voltaire, non plus que Rousseau, n'a point de doctrine originale et qui lui soit propre, et que, d'un autre côté, soit qu'il critique, soit qu'il dogmatise, on éprouve une hésitation comme insurmontable à prendre au sérieux ce perpétuel et superficiel railleur. Car quelle est la question, à propos de laquelle il n'ait pas tour à tour soutenu le pour et le contre? Quel est le problème qui l'ait vraiment saisi à la gorge et qu'il n'ait point fini par transformer en un thème de plaisanteries ou bouffonnes ou obscènes? Non, il n'y a rien de ce que l'humanité révère que Voltaire ne le tourne en ridicule, rien de ce qu'elle chérit qu'il ne cherche à lui en inspirer indifférence ou aversion, et c'est avec un acharnement odieux qu'il se rue sur tout ce qui est pur, afin de le déflorer ou de le déchirer. Un poète écrivait d'un personnage de la Fable, que tout ce qu'il touchait il le changeait en or,

Quidquid tangit inaurat [1].

En philosophie particulièrement, tout ce que touche Voltaire, il le fane ou le profane. S'il nous apparaît doué, quand il est question d'intérêts palpables, d'un solide bon sens, on s'étonne de le voir, en métaphysique, totalement dépourvu de génie. Inaccessible aux chimères, les sublimités le dépassent. Quelque subtile et agile que soit sa pensée, il ne parvient point à franchir le cercle des considérations banales, et dans les sujets mêmes qui exigeraient le plus de gravité, ne cesse de se laisser emporter à sa déplorable manie de persiflage. Aussi est-on, ce semble, en droit d'affirmer, en s'adressant aux ennemis de Voltaire, que la philosophie n'est pas le voltairianisme, et en s'adressant aux amis de Voltaire, que le voltairianisme n'est pas la philosophie. D'un seul mot, Voltaire est un plaisant, et la plupart du temps un mauvais plaisant; ce n'est pas un philosophe.

Ce langage serait-il donc trop sévère? Et mériterions-nous qu'à nous aussi on pût dire : « En qualifiant ainsi Voltaire on blesse un

[1] Ovide.

certain instinct français, instinct tout national qui s'attache à Voltaire, comme à un des génies les plus nationaux, les plus caractéristiques de la France. Il faut prendre garde à cet instinct, et il faut songer aussi que Voltaire, si on savait s'en servir, est le plus puissant des auxiliaires contre le véritable ennemi du jour, le matérialisme grossier de l'époque. C'est là l'ennemi le plus redoutable, et il y a dans le *Dictionnaire philosophique* des pages admirables de bon sens, de philosophie véritable qui, citées à propos, embarrasseraient bien nos stupides panthéistes. Il serait bon de combattre le matérialisme avec les armes des génies qu'il aime à invoquer, lorsque ce sont des génies nationaux. Dans chaque homme, il faut prendre le bon, et toute bonne cause a le droit de dire : je prends mon bien où je le trouve. Or il y a, dans Voltaire, du parfait. Par des critiques acerbes de Voltaire, des gens excellents dont le concours est indispensable à la cause indissoluble de la liberté et de l'ordre, et qui répondent à la moyenne de tous les temps, de tous les pays, de tous les cultes, se trouvent froissés[1]. »

De pareilles objurgations demandent assurément qu'on s'y arrête.

Et d'abord, écartons toute pensée de blesser l'instinct français et national, ce qui serait, du premier coup et du même coup, nous blesser grièvement nous-même. Loin de nous également l'intention de froisser des gens excellents qui, tout indispensables qu'ils puissent être à la cause indissoluble de l'ordre et de la liberté, ne sont pas néanmoins plus attachés que nous à cette patriotique et sainte cause. Mais quoi! le désir de ménager d'ombrageux et susceptibles esprits serait-il pour la critique une règle souveraine, et n'est-ce plus dans la distinction impartiale du vrai et du faux qu'on la doit chercher, mais dans je ne sais quelle prudence d'accommodement aux jugements et peut-être aux préventions d'autrui ? Ou la critique est indépendante, ou elle n'est pas. Non plus qu'une diatribe contre Voltaire, une apologie de Voltaire ne serait point une appréciation de Voltaire, ce serait une apologie. En outre, qui ne comprend que, pour agréer aux adeptes de Voltaire, on froisserait, en exaltant leur héros ou en l'amnistiant, les adversaires de Voltaire, gens, de leur côté, excellents, mais qui considèrent nombre de choses qu'a bafouées Voltaire comme la sauvegarde des mœurs et la plus sûre garantie du bien public? D'ailleurs, encore une fois, il ne s'agit ni de plaire ni de déplaire. La critique digne de ce nom n'entre point dans la chaleur des partis, et quelque réserve qu'elle garde, quelque courtoisie qu'elle s'impose, ne connaît d'autres tempéraments que ceux

[1] *L'évêque d'Orléans*, par M. de Falloux. Paris, 1879, 2e édition, p. 177 et suiv. *Lettre de M. Thiers à M. de Falloux.*

que lui commande la vérité. Elle procède sans préférence ni colère, *sine studio nec ira;* elle a ses devoirs comme elle a ses droits, et résolument, malgré les clameurs contraires,

Appelle un chat un chat, et Rollet un fripon[1].

Ce qui est vrai, c'est que, à certains égards, Voltaire est « un des génies les plus nationaux, les plus caractéristiques de la France ». S'ensuit-il cependant qu'il en représente les parties hautes et qu'on ait à admirer en lui une de ces manifestations supérieures de l'esprit français, sur lesquelles, pour s'en rapprocher même de loin, il importe d'avoir constamment les yeux fixés? Ne serait-il pas plus exact d'affirmer qu'il en rappelle surtout, avec la vivacité charmante, les faiblesses regrettables, et, avec l'élan vainqueur, l'incurable légèreté? Oui, il en est du voltairianisme en France comme du machiavélisme en Italie; c'est une disposition, une qualité de race, et, en quelque sorte, une production de terroir. Qu'on étudie de près Machiavel, et on se convaincra qu'il n'a fait que donner son nom aux aptitudes d'astuce politique et d'hypocrisie raffinée qui sont particulières aux Italiens et notamment aux Italiens de son temps [2]. Il en est de même de Voltaire. En réalité, Voltaire a beaucoup moins créé le voltairianisme par son influence qu'il n'a réussi par ses ouvrages à accréditer une appellation qui comprend des mérites et des défauts essentiels aux Français de toutes les époques, mais qui le distinguent expressément lui-même et distinguèrent ses contemporains. Comment encore ne pas l'observer? Si les partisans de Voltaire « répondent à la moyenne de tous les temps, de tous les pays » (est-il permis d'ajouter « de tous les cultes? »), c'est également et uniquement à la moyenne des Français qu'à son tour répond Voltaire.

Qu'est-ce en effet qu'un voltairien? C'est un homme d'esprit et de bon sens, mais d'un bon sens qui n'exclut point la frivolité et d'un esprit auquel manque l'élévation. Habile à saisir les ridicules, ce n'est qu'avec contrainte et déplaisir qu'il s'arrête à ce qui est sérieux. Il glisse alors comme à la surface. Au lieu de le remplir d'une joie sereine, tout ce qui est beau, tout ce qui est vrai, tout ce qui est bon, lui devient un objet de sarcasmes et de contradictions. Enclin et prompt à nier, et de plus de curiosité que de savoir, il pousse la défiance jusqu'au pédantisme. Proposez-lui

[1] Boileau.
[2] Qu'on nous permette de renvoyer à notre ouvrage intitulé *Machiavel*, nouvelle édition, augmentée d'un appendice sur *Machiavel et les classiques anciens*. Paris, 1883, in-12.

d'autres vérités que celles qui consistent, par exemple, à soutenir que le jour n'est pas la nuit et que deux et deux ne font pas cinq, il doute de tout et par-dessus tout craint d'être dupe. Il n'y a pas de doctrine si solidement établie qu'il ne la suppose bâtie sur le sable; il n'y a pas d'action si désintéressée qu'il ne lui attribue ou ne lui soupçonne des motifs avilissants. Ses principes sont ses préjugés. Personnel et vain, frondeur et décisif, avide de réformes et fanfaron de liberté, ne lui parlez ni d'autorité ni de tradition. Afin de redresser l'édifice social, il n'hésitera point à l'ébranler jusque dans ses fondements, sauf à déplorer ensuite les ruines au milieu desquelles il aura couru risque lui-même de s'ensevelir. Sa morale, d'un épicurisme vulgaire, repose uniquement sur l'intérêt ou ne va guère au-delà du point d'honneur, et, partagé entre les affaires et le plaisir, il n'a garde de croire à cette chimère qui s'appelle le sacrifice, ni même à ce fantôme qui se nomme la vertu. Toute religion n'est, à ses yeux, que superstition, tout temple qu'un lieu d'idolâtrie, tout prêtre qu'un imposteur, et s'il consent parfois à s'incliner devant un Dieu, c'est « le Dieu des bonnes gens » qu'il adore, mais auquel il se vante, « libre et content, de ne demander rien ». Son culte consiste, finalement, à n'en point avoir. L'âme et la vie future lui sont des contes de nourrice, et, comme il a vécu sans amour, il se résigne à mourir sans espérance. Or, si cette peinture n'a rien de forcé, si ce sont bien là les traits fidèles du voltairien, comment reconnaître en lui autre chose qu'une moyenne assez faible du peuple et de l'esprit français? Et dès lors, puisque Voltaire est apparemment le premier des voltairiens, comment honorer en lui, en tous sens, un de nos génies les plus nationaux?

Allons plus loin. Convient-il même davantage de considérer Voltaire « comme le plus puissant auxiliaire contre le véritable ennemi du jour, le matérialisme grossier de l'époque »?

Certainement, on rencontre dans les œuvres volumineuses de Voltaire des pages « admirables de bon sens, de philosophie véritable, qui, citées à propos, embarrasseraient bien nos stupides panthéistes ». Mais quelle valeur peuvent avoir ces brillants morceaux, *purpurei panni*, si d'autres passages et plus nombreux les contredisent? Et de quelle autorité Voltaire peut-il être contre le panthéisme en particulier, s'il résulte surabondamment du contexte de ses écrits qu'une sorte de spinozisme demeure sa théorie favorite, sa pensée « de derrière la tête », et qu'en dépit de déclamations sonores sur le Dieu architecte, sur le Dieu rémunérateur et vengeur, Voltaire lui-même est panthéiste à sa manière? Ou encore, comment Voltaire serait-il « le plus puissant auxiliaire

contre le véritable ennemi du jour, le matérialisme grossier de l'époque », alors qu'il n'admet entre l'esprit et la matière aucune différence assignable, et qu'on l'entend professer tantôt qu'il ne sait rien de l'âme et qu'il ne l'a jamais vue, tantôt et en termes cyniques que l'âme humaine est comparable à la languette ou soupape d'un soufflet, dont les servantes disent, quand cette soupape est dérangée, que l'âme du soufflet est crevée? Évidemment, ce n'est point d'après des *excerpta* ou morceaux choisis qu'il faut apprécier Voltaire; c'est sur l'ensemble et le fond de sa doctrine que Voltaire doit être jugé. Eh bien, à y réfléchir, on en conviendra. Quelles que soient les finesses de son ironie et les effusions de sa rhétorique, au milieu des sinueux détours où sans cesse il s'évade et des contradictions innombrables où sa légèreté l'empêche seule de sombrer, il est impossible de ne pas constater la pauvreté et, en dernière analyse, le vide de ses idées. Dédaigneux de tous les systèmes, qu'il dénigre d'autant plus qu'il les connaît moins, c'est à peine si, parmi tous les philosophes, tant anciens que modernes, on en citerait un autre que Locke, auquel il ait épargné ses outrages et dont il ne se soit point efforcé de discréditer par des railleries les enseignements. Ami fantasque de la raison, il la répudie en quelque façon au moment même où il l'invoque, et entame les recherches de la science en protestant qu'on ne peut rien savoir. En dehors de l'arithmétique et de la géométrie, toute affirmation en effet lui reste suspecte. Ainsi il aura beau d'abord défendre avec énergie le libre arbitre, il finit par réduire la liberté au pouvoir toujours précaire de se mouvoir. Persuadé que toute métaphysique est folie, c'est au physique qu'il ramène tout. L'esprit ne lui est, à la lettre, « qu'un feu qu'il faut nourrir », et l'âme qu'un souffle qui se dissipe dans un dernier battement de l'air. Vainement s'avouera-t-il frappé de l'ordre qui régit les mondes. Au demeurant, parce qu'il ne découvre dans cet ordre même que le résultat fatal d'une mécanique intérieure, il ne parle d'un Dieu créateur et providence que par habitude ou par précaution, et de peines ou de récompenses futures qu'afin d'effrayer les sots et de contenir les méchants. Son Dieu, c'est, quoi qu'il dise, la nature. Sa religion n'est qu'un artifice politique, et sa politique elle-même, nonobstant ses admirations affectées pour la constitution anglaise, n'a d'autre support que l'utilité personnelle et non le juste. Sa morale, par conséquent, se réduit à cette loi suprême, que chacun doit, sans souci d'autrui, chercher le plaisir et fuir la douleur. En résumé, sur ce globe de boue et où le mal abonde, formés nous-mêmes de cette boue et prêts à nous dissoudre en cette boue, autant que possible rire de tout et nous

tenir le ventre libre, voilà, d'après Voltaire, le secret de notre destinée, l'alpha et l'oméga de la sagesse humaine.

Toutefois, ce serait se méprendre et manquer envers Voltaire d'équité, que de le rendre seul responsable de cette dégradante philosophie. De son temps, il ne faut pas l'oublier, c'était la philosophie en faveur, et si Voltaire a beaucoup contribué à entretenir et à grossir un tel courant d'idées, du moins il ne l'a pas établi. Effectivement, Diderot et d'Holbach, Helvétius et Saint-Lambert, d'Argens et Lamettrie ne se sont point, que je sache, inspirés de Voltaire. Leurs ouvrages ont paru simultanément avec les siens, ou même, en partie, les ont précédés. Cependant Diderot et d'Holbach, Helvétius et Saint-Lambert, d'Argens et Lamettrie ne parlent pas de l'homme et de Dieu autrement que Voltaire, et plus que lui encore nourrissent l'étrange illusion de croire que le matérialisme et l'athéisme non seulement suffisent, mais sont nécessaires pour assurer le bonheur des individus et fonder la prospérité des États. Dans cette communauté de doctrines décevantes autant qu'abjectes, Voltaire a même sur ses émules un double avantage. D'un côté, ce qui d'ailleurs ne le rend que plus pernicieux, ce n'est point, comme trop souvent il arrive au dix-huitième siècle, dans un brutal et épais langage, mais « avec toutes les délicatesses, avec toutes les ressources de l'ancien bon ton français [1] », qu'il exprime les pensées les plus repoussantes. D'autre part, au lieu de théories exclusives et pédantesques, c'est chez lui, à propos de toutes choses, un scepticisme railleur, qui, du moins, laisse place à la contradiction, et dont le léger badinage recèle assez souvent, à qui se rend attentif, une profonde et instructive mélancolie. Voltaire, en apparence le plus gai des hommes, en devient aussi, par moments, le plus désespéré comme il en est le plus désespérant.

Ce n'est donc point tant par la substance de ses doctrines que par la façon dont il les expose que Voltaire se distingue de ceux de ses contemporains que l'on désigne sous le nom de libres penseurs ou de philosophes. A la vérité, Condorcet, dans sa *Vie de Voltaire*, n'a pas remarqué sans raison, « que les libres penseurs qui n'existaient auparavant que dans quelques villes où les sciences étaient cultivées, et parmi les littérateurs, les savants, les grands, les gens en place, se multiplièrent à la voix de Voltaire dans toutes les classes de la société comme dans tous les pays, et que bientôt, connaissant leur nombre et leur force, ils osèrent se montrer, de telle sorte que l'Europe fut étonnée de se trouver incrédule ». Mais comment nier que cette incrédulité, qui venait de loin, ne fût

[1] G. Schlegel.

déjà répandue dans l'air que, dès sa première enfance, Voltaire avait lui-même respiré, et qu'elle n'eût rencontré avant lui, ou en même temps que lui, des partisans déclarés et de zélés fauteurs?

Aussi n'est-ce pas à Voltaire non plus qu'il convient d'attribuer l'initiative de la guerre que fit à l'Église et au clergé ce groupe des encyclopédistes, qui s'appelait légion. Miné par le désordre des mœurs, trop souvent mal défendu ou compromis par ceux-là même qui avaient charge de le représenter, il serait infini d'énumérer tous les écrits dans lesquels, au dix-huitième siècle, le christianisme se trouve violemment combattu. Et ce ne sont pas uniquement ses dogmes qu'on attaque; c'est aussi et surtout l'organisation politique à laquelle la religion chrétienne paraît inséparablement unie et dont elle est réputée le plus ferme soutien.

Nul ne distingua moins que Voltaire, de ce que le christianisme doit être et de ce qu'il est par essence, le christianisme tel que l'avaient fait les préjugés et les passions de son temps. C'est pourquoi, s'il ne fut ni le premier ni le seul à déclarer la guerre à la religion chrétienne, nul aussi, trouvant cette guerre ouverte, ne s'y engagea avec plus de furie et ne la poursuivit avec un plus implacable acharnement. Il se posa bientôt en chef incontesté de la lutte, ou pour mieux dire, ce fut en lui que la lutte tout entière se personnifia. « M. de Voltaire, écrivait Bachaumont en 1769, M. de Voltaire, qui s'attribue avec raison l'étonnante révolution arrivée depuis trente ans dans les esprits en général et même dans les conseils des princes, sur la manière d'y traiter la religion, de la dégager de tout ce qui lui est étranger, de la rendre subordonnée, du moins en la personne de ses ministres, à la raison d'État, et détruire, en un mot, cette distinction barbare et fanatique des deux puissances, continue et renouvelle ses efforts pour maintenir et étendre ce changement. »

Bachaumont, manifestement, ne s'était point rendu compte du dessein, pourtant publiquement et très anciennement déclaré, de Voltaire. Ce n'était pas en effet assez pour l'auteur de la *Henriade* que de chercher à dégager des liens ecclésiastiques le pouvoir civil, ou, réciproquement, d'enlever à l'Église le secours redoutable du bras séculier. Aveuglé par son outrecuidance et emporté par sa haine, Voltaire ne se proposait rien moins que d'abolir la religion chrétienne. De là, et c'est son tort impardonnable, une polémique sans mesure, sans loyauté, sans pudeur. Incapable de se sentir étonné, comme Rousseau, par la majesté des Écritures, il les soumet à toutes les ignorances coupables « d'une exégèse de polissonnerie[1] ».

[1] M. Renan.

Éternel persifleur des croyances chrétiennes, il ne se contente point d'aller jusqu'au sacrilège, afin de les tourner publiquement en dérision. Car c'est là le but qu'il poursuit, bien plus que, sous l'empire d'une religion d'État, il ne se préoccupe, par une déférence hypocrite, de pourvoir à sa sûreté. Il se constitue, en outre, le diffamateur attitré et, autant qu'il est en lui, le persécuteur de quiconque condamne son fanatisme ou refuse d'y prêter les mains. Sous prétexte d'affranchir les consciences, il travaille à les rendre esclaves, et, pour assurer le triomphe de la tolérance, prêche l'extermination. D'ailleurs, toutes les armes lui sont bonnes et rien ne lui coûte, pourvu qu'il parvienne à écraser *l'infâme*, c'est-à-dire à *déchristianiser*, sinon l'univers civilisé, du moins la France. C'est pourquoi, M. Royer-Collard l'observait gravement, « si le christianisme, disait-il, a été une dégradation, une corruption, s'il a fait l'homme pire qu'il n'était, Voltaire, en l'attaquant, a été un bienfaiteur du genre humain ; mais si c'est le contraire qui est le vrai, le passage de Voltaire sur la terre chrétienne a été une grande calamité. »

Ne prenons pas, je le veux, les choses si fort au tragique. Constatons qu'en réalité Voltaire « ne blessa que l'enveloppe mortelle du christianisme, et non pas son essence intérieure; qu'il ne put atteindre ni les profondeurs de son génie ni son âme immortelle[1] ». Accordons même, j'y consens, que sous quelques rapports « Voltaire, qui a combattu à outrance le christianisme, a contribué à propager les conquêtes du christianisme, en attaquant la ligue formidable des préjugés religieux et civils, des intérêts cléricaux et nobiliaires, des folies et des passions sanguinaires de la multitude[2]. » Néanmoins, c'était, on l'avouera, un étrange moyen « de propager les conquêtes du christianisme », que d'entreprendre de l'avilir afin de l'abolir. Aussi bien, qu'on y réfléchisse! si les nations cessaient d'être chrétiennes, quelle serait donc désormais la religion de l'humanité? En vain Cordorcet, félicitant Voltaire d'avoir délivré du christianisme l'esprit humain, s'étonnait-il « qu'on pût demander ce qui viendra à sa place ». Cette question ne saurait s'esquiver, et Voltaire lui-même, tout en la déclarant impertinente, voulait pourtant se donner l'air d'y avoir répondu. « Que mettrons-nous à la place du christianisme? dites-vous. Quoi! un animal féroce a sucé le sang de mes proches ; je vous dis de vous défaire de cette bête, et vous me demandez ce qu'on mettra à sa place? Vous me le demandez, vous, cent fois plus odieux que les pontifes païens, qui se contentaient tranquillement de leurs cérémonies et de

[1] Henri Heine.
[2] Bordas-Dumoulin.

leurs sacrifices, qui ne prétendaient point enchaîner les esprits par des dogmes, qui ne disputaient jamais aux magistrats leur puissance, qui n'introduisaient point la discorde chez les hommes. Vous avez le front de demander ce qu'il faut mettre à la place de vos fables. Je vous réponds : Dieu, la vérité, la vertu, des lois, des peines et des récompenses. Prêchez la probité et non le dogme. Soyez les prêtres de Dieu, non d'un homme. » Cela est bientôt dit. Cependant, il est impossible de ne le pas constater. L'histoire justifiât-elle cette opinion vraiment surprenante, que le christianisme n'est qu'un animal féroce dont il y a urgence à se défaire; comme l'homme est un être essentiellement religieux de même qu'essentiellement aussi il est un être politique, une alternative indéclinable s'impose, dont les termes sont clairs. Ou il faut inventer quelque religion nouvelle, ou il faut en revenir à la religion naturelle et s'y tenir. Or Voltaire est trop avisé et d'un bon sens trop net pour songer un seul instant qu'il y ait lieu d'inaugurer une religion nouvelle. C'est par conséquent la religion naturelle que partout et sans cesse il préconise.

Mais quoi ! s'il était avéré que la religion naturelle, en admettant qu'elle satisfasse des individus, n'a jamais, dans le long cours des âges, suffi à aucun peuple ; si, après examen, on demeurait convaincu que, à supposer qu'elle comporte un culte privé, la religion naturelle n'a jamais eu, à dire vrai, et ne saurait avoir de culte public organisé; si encore, à consulter l'histoire de la pensée humaine, il se trouvait hors de conteste que d'ordinaire c'est la nature même ou l'univers qui finit par être le Dieu de la religion naturelle, ne serait-on pas rigoureusement obligé de conclure que, laissée à elle-même, la religion naturelle équivaut trop souvent à l'absence de religion. Voyez Rousseau ! La *Profession de foi du Vicaire savoyard* ne l'empêche pas de s'abîmer, « de se jeter tête baissée dans le vaste océan de la nature [1] ». Il en est de même et à plus forte raison de Voltaire. A travers mille tirades en prose et en vers, son Dieu c'est également, en fin de compte, la nature, et de la sorte s'oblitère chez lui, avec l'idée de Dieu, « toute idée de vérité, de vertu, de lois, de peines et de récompenses ». Aussi Linguet pouvait-il justement s'écrier : « Dans la réforme de M. de Voltaire, que reste-t-il pour servir d'encouragement aux faibles, de consolation aux malheureux, de frein aux méchants, de signe d'union à tous les hommes? » C'est qu'effectivement, en travaillant à ruiner le christianisme, c'est, en réalité, la ruine de toute religion que Voltaire poursuit.

[1] *Rêveries d'un promeneur solitaire.*

Relligionum animos nodis exsolvere pergit [1]

Hypocrisie pure ou folie, toute religion, à l'en croire, n'a été pour le genre humaine qu'un fléau.

Tantum relligio potuit suadere malorum [2].

En résumé, après avoir fait de l'âme une métaphore, de la liberté un rêve, de la vertu un non sens, Voltaire fait de Dieu une conception monstrueuse, et par le scepticisme aboutit à une espèce de nihilisme. La plupart de ses contemporains professaient la philosophie de la sensation; il mit, quant à lui, sa gloire à être, suivant l'expression d'Alfieri, l'inventeur de la philosophie du rien,

Inventore o desinventore del nulla;

et si cette triste philosophie n'a point réussi à exterminer le christianisme du milieu de nous, elle a eu du moins ce résultat funeste, qu'elle y a compromis en tout et affaibli ce sentiment viril à la fois et délicat, humain et divin, qu'on nomme le respect, et sans lequel, pour les nations non plus que pour les individus, il ne saurait y avoir ni force, ni grandeur, ni durée. Prise dans son ensemble et dans son fond, la philosophie de Voltaire ou le voltairianisme n'est, en définitive, qu'une doctrine de matérialisme, d'égoïsme et de dérision.

NOURRISSON.

[1] Lucrèce.
[2] *Ibid.*

LE SALON DE 1885[1]

VI

En mes promenades quotidiennes autour du Salon, il est rare que je descende à la sculpture sans avoir donné un coup d'œil aux dessins, aux aquarelles, aux pastels. Mes lecteurs me permettront de les entretenir, en passant, de cette station intermédiaire. Je trouve là une façon de raccourci de tout ce que j'ai vu et, sans rien apprendre de nouveau, j'y achève de débrouiller mes idées tout à mon aise. La salle des dessins est lointaine; on n'y parvient qu'au prix d'une marche forcée, mais on y rencontre peu d'importuns, même les jours de foule, et c'est l'endroit de l'exposition où l'art de convention a le plus honte de lui-même. Les rhétoriciens de l'école du non-sens, qui peignent l'*Adoration des bergers* sans bergers et des *Nymphes* incorporelles, incolores, aux contours stéréotypés, les académistes de cette école appelée naguère par un humoriste « l'école des bonnets à poil sans poil », MM. Bouguereau, Cabanel, Jules Lefebvre et consorts, s'y sentent dans un milieu railleur et n'y exposent rien. On n'y remarque non plus aucun envoi des mamelucks de l'orientalisme à tapage, du genre de M. Benjamin-Constant, peintre assermenté des harems où nul ne pénètre — lui compris. Que dis-je? Les allégories civiques, politiques, laïques, humanitaires, que beaucoup de jeunes impuissants tirent de leur cerveau, vaille que vaille, pour complaire à l'administration et aux municipalités, n'ont pas ici le moindre écho. On est parfaitement, presque délicieusement tranquille. Nous avons dit un mot des superbes fusains de M. Lhermitte : la *Première communion à Mont-Saint-Père* et la *Fileuse :* les voici devant nous. La *Première communion* est, principalement, une œuvre de maître, une scène de mœurs villageoises attendrissante de vérité sans phrase. Le magister, penché sur l'harmonium, prolonge à pleines mains les accords sonores, avec une conviction que rien n'égale;

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mai 1885.

les chantres, en surplis et en chape bariolée, sont tout au sérieux de leur rôle; les fillettes en blanc, hâlées de teint, mal dégrossies de taille, vraies filles de paysans, rayonnantes de joie pieuse, regagnent leur place, mains jointes, paupières baissées, sous le regard de leurs parents endimanchés, émus au fond du cœur. Telle a été la scène, telle l'artiste l'a rendue. Ce qu'il y eût ajouté pour la grandir n'eût fait que la diminuer. Non loin du chef-d'œuvre de M. Lhermitte, je vois deux pastels exquis de M. Henry Laurent, la *Toilette de la communiante* et les *Religieuses en prière.* Auprès d'une fenêtre, une religieuse habille une petite fille pour la première communion : elle en est aux derniers soins, ajustant le voile de mousseline et lui donnant du jeu, et l'enfant se laisse *faire belle* avec recueillement, songeant au grand mystère qui va s'accomplir en elle. Dans un coin de claire chapelle, M. Laurent nous montre aussi des religieuses en oraison, agenouillées ou prosternées la face contre terre, anéanties devant le Seigneur. Ce jeune peintre a un vif sentiment de l'atmosphère intérieure; il fait preuve d'un sincère amour de la vie intime; il traite le pastel largement, légèrement lui conservant ce frais aspect, cette fleur du crayonnage que d'autres ont la folie de lui vouloir enlever. Ne me parlez pas du pastel ou de l'aquarelle qui ressemble à la peinture à l'huile. Je suis, sous ce rapport, de l'avis du Grec Lysandre à qui l'on présentait un joueur de flûte unique à imiter le rossignol et qui s'écria : « Passez votre chemin, j'aime mieux le rossignol. »

On aura beau dire et beau tenter, rien ne vaudra jamais, à vous communiquer un frisson d'art, une scène vraie, saisie par son trait essentiel, exécutée fidèlement selon les ressources du procédé auquel on s'adresse. Faites du pastel, si bon vous semble; faites de l'aquarelle, si vous aimez mieux; employez la cire si cela vous convient; mais, pour Dieu, n'ayez pas l'air de peindre à l'huile ou de copier des tableaux peints à l'huile. Au besoin, il ne tient qu'à vous de mélanger les procédés, en vue d'obtenir certains effets : seulement, tâchez, en ce cas, que votre combinaison ait un accent propre, une singularité qui la justifie. Le double emploi, en art, a quelque chose d'irritant ou de fastidieux.

Deux sociétés ont été fondées, l'une il y a trois ou quatre ans, l'autre il y a trois ou quatre mois. La société des aquarellistes est composée de peintres, qui, voyant dans l'aquarelle une veine commerciale à exploiter, usent souvent des couleurs à l'eau pour répéter leurs tableaux à l'huile ou leurs études. Je me suis vingt fois assuré du fait et j'en ai conclu légitimement que l'association dont il s'agit est purement commerciale. Tout récemment, pour profiter d'une certaine faveur que reprend le pastel, on a institué la société

des pastellistes et nous avons vu se reproduire le même abus commercial. Cela est déplorable. Je comprends qu'un peintre curieux de tout traduire ait recours, suivant ses impressions, aux couleurs à l'huile, aux couleurs à l'eau ou aux crayons de couleur; je ne puis admettre qu'il se serve indifféremment de tous les moyens pour rendre tous les spectacles et de la même façon.

Un peintre danois, d'une science et d'une sensibilité d'observation extrêmes, M. Peter-Sevérin Kroyer, nous offrit, l'an passé, une peinture pleine d'esprit, de mouvement et de lumière épandue : le *Déjeuner des artistes à Skagen* (Danemark). Cette fois, il a croqué au pastel le *Déjeuner des artistes à Grez-sur-Loing* (Seine-et-Marne). Grez est une petite ville des environs de Fontainebleau où, par je ne sais quel hasard, une colonie de peintres étrangers, la plupart Anglais ou Américains, a jugé bon de planter son drapeau. Il n'est pas surprenant que les convives dessinés par M. Kroyer, à la fin de leurs repas, dans une salle à manger d'hôtel, aient tous, plus ou moins, la mine étrangère. Hommes et femmes vivent là fort librement, en garçons. On est parmi des gens du Nord; le blond domine dans leur cercle et je n'ai qu'à voir leur allure, leurs yeux, leur bouche pour me rendre compte qu'ils ne parlent pas français. Il fait beau dehors, et il fait bon vivre pour tout le monde. Grez est un village charmant. Qui l'a traversé une fois et l'a regardé, se mirant dans sa dormante et enchanteresse rivière, ne l'oublie plus. Tous ces peintres attablés sont joyeux : ils allument leur pipe ou leur cigarette, causant fort, riant même d'un rire un peu gros, ce qui n'offusque pas les dames. Dans un quart d'heure la compagnie va se disperser : chacun attend l'heure de son effet choisi pour aller peindre au bord du Loing, au soleil ou à l'ombre. M. Kroyer a indiqué on ne peut mieux le mouvement de la causerie, la mobilité des lèvres, le gai pétillement des prunelles. Son dessin est d'une sûreté flagrante et il excelle à tout envelopper d'air respirable et lumineux. Il peint à peu près constamment les hommes et les choses de la patrie danoise, le cabaret villageois doublé d'une boutique où les gens du pays s'approvisionnent de tout, l'usine où l'on travaille sans relâche dans la vapeur et la fumée, la mer qui semble bouillonner au soleil, l'horizon qui se voile des brumes crépusculaires, les pêcheurs qui labourent les flots, leur vivant et révolté domaine. Quand il manie les crayons, son art est vraiment d'un pastelliste et, s'il fait de l'aquarelle, c'est en aquarelliste, car jamais il ne travaille de même. J'ai la plus haute estime pour cet amoureux de la nature dont la main s'abandonne toujours aux impressions immédiates de son œil. D'ores et déjà son talent s'impose et l'avenir lui sourit.

Il y aurait un joli chapitre d'esthétique à écrire sur ce sujet : la peinture française actuelle dans ses rapports avec la peinture des autres nations. Ce titre vous paraît-il pédant? Remplacez-le par tout autre à votre convenance, mais retenez la chose. La France occupe aujourd'hui la situation prépondérante au point de vue des arts. On va visiter l'Italie, la Hollande, l'Espagne, l'Allemagne, l'Autriche; on ne vient réellement travailler que chez nous. Débarrassés de l'obsession des formules, nous enseignons aux peintres de tous les pays la méthode de l'observation. Notre seule influence a éclairci la palette, et presque tous les hommes de mérite dont s'honorent nos rivaux nous doivent une part de leur initiation nouvelle. Beaucoup de maîtres, de naissance étrangère, ont attesté le fait en se fixant à Paris, témoin ce pauvre Joseph de Nittis, qui était né Italien, M. John Sargent, qui est né Américain, M. Heilbuth, qui est né Allemand, M. Alfred Stevens, qui est né Belge. D'autres, après un séjour de quelques années en France, rentrent dans leur giron natal et s'y développent en vertu du principe de sincérité dont ils se sont pénétrés à notre école. En somme, il serait curieux d'établir de quoi nous sommes redevables aux étrangers et de quoi les étrangers nous sont redevables. J'essayerai, quelque jour, de tirer ce compte au clair. On verra que l'Angleterre, en laquelle le sentiment d'intimité à toujours eu de la force, nous a aidé à nous reconnaître en pleine convention académique; que nous avons, ensuite, éveillé les peintres du Nord, Hollandais, Danois, Suédois, Norwégiens; que les écoles allemandes, possédées encore de l'idéal italo-romain, sont demeurées stationnaires, et que la grande peinture des peuples du Midi, Italiens et Espagnols, n'est plus qu'un souvenir. Il découlera de là, si je ne me trompe, une confirmation suprême de notre thèse *nationaliste* et une condamnation définitive de l'enseignement officiel, de sa théorie vaine de l'*art abstrait supérieur à la vie*, de ses prix de Rome et tout ce qui s'ensuit. Mais ce n'est pas l'heure de pousser notre discussion dans ce sens.

Fermons cette parenthèse et revenons aux dessins. M. Jean-François Rafaëlli est le peintre de la banlieue parisienne. Une brochure de sa façon nous a défini, l'an passé, sa manière de comprendre l'art. Comme d'autres s'intitulent idéalistes et d'autres réalistes, il s'intitule : *caractériste*. Cela signifie, en bon français, qu'il entend peindre exclusivement non pas — ainsi qu'on le lui a fait dire — le *caractère des choses*, mais *ce qui est caractéristique à ses yeux*. Rendre le caractère de ce qu'il voit est le but naturel de tout peintre, mais il n'appartient qu'à un artiste essentiellement sagace de démêler et de rendre avec intensité ce qui est particulier

à un milieu, à une profession, à un quartier, à une contrée. Le *caractérisme* de M. Raffaëlli n'est donc pas, à proprement parler, une doctrine nouvelle : c'est une définition neuve et remarquablement judicieuse de la méthode observatrice. Abstraction faite de la personnalité des divers talents, tous les bons peintres modernes, tous ceux qui se respectent, tendent au caractérisme. Quiconque s'attache à traduire nettement ce qu'il connaît et ce qu'il aime, quiconque peint son pays natal ou son pays d'adoption avec tendresse et avec conscience, est caractériste, même sans le savoir. Courbet, à Ornans, était éminemment caractériste; Millet l'était à Gréville et à Barbizon; Corot, à Ville-d'Avray; Manet, Daumier, à Paris; Daubigny sur les bords de l'Oise; Bastien-Lepage, à Damviller; Ulysse Butin, à Villerville. Et, parmi les vivants, que fait M. Degas, sinon du caractérisme, quand il dessine ses *Danseuses*, ses *Blanchisseuses*, ses *Mouvements de conversation*, etc., etc.? Qu'est M. Fantin-Latour, le grand et sincère portraitiste de la bourgeoisie, sinon un caractériste? Et M. Roll, le peintre des ouvriers parisiens, ne l'est-il pas aussi? Et M. Cazin, qui rêve ce qu'il peint bien plus qu'il ne peint ce qu'il rêve, M. Cazin, si préoccupé de rendre naturellement des pensées jaillies pour lui des choses naturelles, n'a-t-il pas également son mode de caractérisme? Et ces paysagistes dévoués à leur terre d'élection qui nous font aimer, celui-ci la Champagne, comme le Champenois Émile Barau, celui-là la Lorraine, comme le Lorrain Edmond Petitjean, ces autres la Normandie, comme le Normand Victor Binet, les bords de la Seine à Saint-Denis et à Saint-Ouen, comme le Parisien Emmanuel Damoye, les quais de Paris comme Stanislas Lépine, les fera-t-on passer pour des marchands d'orviétan? Notez, s'il vous plaît, que je m'en tiens aux dernières générations d'artistes et que je n'invoque ni Chardin, ni les Lenain, ni les « gothiques », desquels nous nous sommes éloignés en dégénérant, vers lesquels nous revenons en nous régénérant. C'est que, manifestement, le caractérisme est le fond même des tendances françaises. Notre esprit positif et raisonneur demande impérieusement le pourquoi et le comment des choses et ne s'arrête pas à un morceau, si savamment exécuté qu'il soit, d'où aucun sens ne se dégage. Vous m'apportez un tableau : que me dit-il? que me veut-il? quelle raison avez-vous eu de le faire? quel plaisir vous a-t-il procuré? que recèle-t-il de vous-même? où l'avez-vous peint? qu'a-t-il à m'apprendre sur une région, sur un objet? Je veux voir ce que vous avez mis sur la toile et, en même temps, sentir l'opinion que vous avez de ce quelque chose. L'art pour l'art est vide et m'ennuie. Parlez clairement à mon intelligence, à mes souvenirs, à ma raison sollicitée par

mes yeux. Point de formules apprises : des faits observés. Peindre pour peindre est aussi misérable que raconter pour raconter : il faut toujours avoir un but, le poursuivre sans ostentation, puis amener votre client à déduire spontanément la conclusion de vos prémisses. C'est là le *caractérisme*, ou ce mot est vain.

Mais M. Raffaëlli n'est pas un simple théoricien à cheval sur un vocable : c'est un artiste indépendant, intuitif, au cerveau très éveillé, foncièrement ami du réel et, cependant, plein de fantaisie, subtil et caustique, visant haut et se plaisant à railler, nourri de pitié pour les pauvres et versant volontiers un peu de vinaigre dans le vin des petits bourgeois satisfaits, entrecoupant à l'occasion des traits sérieux de quelques traits légèrement poussés à la charge. M. Raffaëlli est-il d'origine italienne? Son nom le laisse croire, mais son talent précis et sobre est tout français. Tout au plus serait-il permis de voir des vestiges de transmission atavique en ses accès de gaîté où il jongle avec les ridicules humains, comme Pulcinella, mais en riant d'un rire autrement aigu. Il ne peint absolument que les scènes qui lui sont familières. Enfant et jeune homme, il a vécu parmi les besogneux du faubourg et de la banlieue, et les chiffonniers, les charbonniers, les ouvriers, les mendiants, les philosophes de la borne, les habitants des terrains vagues, toute cette population de traînards, d'irréguliers, de braves gens exerçant des métiers excentriques, s'est installée dans son œuvre. Personne n'a mieux caractérisé les abords minables de la grande ville, les chemins à travers champs pavés d'écailles d'huîtres, la plaine d'un vert maigre, semée de maisonnettes blanches au toit rouge, les laiteries, les maraîcheries où un vieux cheval aveugle tourne incessamment autour du puits pour faire monter l'eau d'arrosage, les horizons gris rayés des noirs tuyaux des usines, ce paysage malingreux et pelé d'apparence, où il ne semble pas qu'on travaille, bien que le travail y fasse rage et où, constamment, nos yeux tombent sur un chien qui court, un âne qui attend, un enfant qu'on croirait perdu, un ramasseur de débris fumant sa pipe. La banlieue n'est pas le faubourg. Au faubourg s'étouffent les agglomérations ouvrières : on vit mal ; on parle trop ; on s'échauffe aux discours des démagogues, empressés à tout promettre. A la banlieue, les gens sont dispersés, plus avides de petits lucres que tourmentés du désir des bouleversements. D'ailleurs que leur importe la politique, la démocratie, le socialisme et le reste? Pourvu que la grande ville continue à leur envoyer ce tas de déblais mobiliers, de reliques sans nom qu'ils exploitent et pourvu que les égouts leur apportent régulièrement de quoi féconder leurs jardinages, tout va bien. Il règne de la passion au faubourg, et à la banlieue, de l'indifférence. M. Raffaëlli a retracé la banlieue de

main de maître, avec netteté, avec finesse et même, parfois, avec émotion. Je me rappelle un vieil homme endormi sur un banc, attendrissant de fatigue ; j'ai dans les yeux une bonne femme apportant à manger à son mari, d'une simplicité si exacte, qu'on en était touché, et je ne saurais oublier, non plus, un petit âne qui employait ses loisirs à paître dans un terrain vague, en attendant mieux, avec une philosophie supérieure.

En second lieu, le peintre, ayant fait la connaissance du petit bourgeois, a peint le petit bourgeois comme il l'a vu. Ici son humeur satirique s'est débridée : il nous découvre l'égoïsme, l'endurcissement routinier, l'incurable étroitesse de cœur et d'esprit, voire le tréfonds vicieux de son modèle. Dans le *Ménage sans enfant*, un vieux mari traîne après soi sa vieille femme, par les rues, telle qu'un fardeau. C'est peut-être le plus amer tableau de l'artiste. D'ordinaire, le petit bourgeois de M. Raffaëlli est un Joseph Prudhomme, méticuleux, ami de son bien-être, indulgent à soi-même et sévère aux autres avec des airs bienveillants. Il boit et mange, il fait la sieste, il lit son journal, il prend sa canne et son chapeau, il se promène, il jardine, il hume le frais dans son enclos, sans jamais se sentir positivement vivre. Il se soigne beaucoup, ayant une peur atroce des maladies et de la mort et il est malade imaginaire pour un rien. Les révolutions l'épouvantent : si l'on allait mettre la main sur son capital! cela dérange sa quiétude. La haute et la moyenne bourgeoisie lui sont en horreur; il rit de la noblesse, mais il méprise le peuple radicalement. En fait d'opinion, il a les phrases du *Petit Journal* où d'une autre gazette : néanmoins, pour peu qu'on veuille discuter, il bat en retraite, il devient prudent, il craint qu'on lui tende des pièges, il confesse que tout cela l'intéresse peu et il se moque de « ces fainéants de journalistes qui ne savent plus qu'inventer ». Dans son intérieur, il pose pour l'homme profond : il pérore devant sa bonne à tout faire, qu'il a prise à 25 francs par mois « pour commencer » et qu'il prétend bien laisser indéfiniment à ce chiffre de gages. Il n'aime pas à recevoir des politesses, parce qu'il faut les rendre; il préfère les *connaissances* aux *amitiés*, parce que les amitiés entraînent toujours quelque dépense; il ne donne à dîner à ses proches et aux intimes de la famille qu'à la dernière extrémité ou par vanité pure. Au dessert, la question religieuse est abordée : l'existence de Dieu ne lui est point du tout prouvée, mais il croit à l'immortalité de l'âme. Il convient qu'il faut une religion pour le peuple, mais les prêtres ne sont bons à rien. Son « épouse » le gêne : elle est un peu dévote et il n'ose pas trop faire le parpaillot devant elle. D'ailleurs, il serait désolé de mourir sans confession. Les désirs libertins ne lui manquent pas : madame

est déjà vieille. Fi donc! une femme qui se respecte ne devrait pas vieillir. Dans la rue, il lance des œillades assassines à droite et à gauche; à la maison, il prend sournoisement le menton de la bonne, qui s'enfuit en lui riant au nez... Tel est le type curieux réalisé par M. Raffaëlli, le maître d'Asnières, en une série de petites toiles divertissantes et mordantes.

Je glisse sur quantités d'épisodes se raccordant à cet ordre d'idées : *conversations de rentiers*, la *politique des officiers en retraite* et autres sujets analogues. Cette année, nous avons vu le peintre aux prises avec le portrait en pied et de grandeur naturelle de M. Clémenceau parlant dans une réunion publique, au milieu d'une centaine d'auditeurs. M. Raffaëlli répugne, d'ordinaire, à ces grandes dimensions qui ne lui permettent ni de pousser ses figures à un rendu minutieux ni de les laisser à l'état d'esquisse, selon ses deux procédés coutumiers. Il a voulu rendre, visiblement, un de ces clubs farouches, qui se tiennent en des salles noires et où se développent les thèses d'une politique pessimiste et fataliste. J'ai dit ce que je pensais de ce tableau noirâtre, mais d'une donnée et d'un effort intéressants. Le peintre nous offre encore deux dessins « rehaussés à l'huile », un *Chiffonnier* et *Deux forgerons*, en tablier, les bras nus, debout au coin d'une table et qui trinquent avant d'aller reprendre leur travail. Ces *Deux forgerons* sont, sans contredit, une œuvre de choix par la vérité instantanée du mouvement, le ton harmonieux et juste, et le jet de l'exécution. Mais M. Raffaëlli n'a pas encore parcouru tout son cycle. Des basses couches de la société, il doit s'élever aux autres et nous développer, suivant son œil et la tournure de son esprit, la complète image de notre vie en cette fin d'un siècle malade.

Nous allons retrouver à la sculpture la grande artiste qui a nom Mme Marie Cazin : je remets ce que j'ai à dire de son beau dessin, la *Vie obscure*, composition disposée à souhait pour un bas-relief. Maintenant, que mentionnerai-je? L'aimable portrait d'une jeune femme en robe rose, à petits volants, les cheveux frisés sur le front, un bouquet de violette sur les genoux, assise, les jambes croisées à la cavalière et tournant le dos à son piano : M. Thévenot est l'auteur de ce séduisant pastel. M. Helleu, délié pastelliste, fait passer, dans le ciel du soir, à gros tourbillons blancs, toutes les fumées des locomotives de la gare Saint-Lazare et luire d'un vague reflet, sur le sol gris, les rails d'acier entrecroisés. Les œillets de Mlle Ruth Mercier émergent triomphalement d'une cruche verte à la panse vernie, et c'est une aquarelle enlevée à grande eau, d'une main experte. Nous pourrions nous plaire encore devant cette autre aquarelle excellente, les *Fleurs d'Automne*, de M. Schuller. Mais il est temps de clore cet

intermède à propos de dessins. J'ai pensé qu'on me saurait gré, avant de m'occuper de la sculpture, d'éclairer encore et de souligner autant qu'il serait en moi les vraies tendances de la peinture française. Il me semble, à présent, que la démonstration est faite. On a pu reconnaître partout l'influence gallo-flamande supplantant le goût italo-romain. Nos aspirations sont simples et droites. Que si l'on vous signale, à l'Exposition, des tableaux de *Nymphes* et de *Satyres* soigneusement blaireautés, répondez hardiment que ces fadaises du style international sont destinées aux Américains. Si l'on vous montre des pastorales pompeuses et des allégories du genre de ce *Printemps sacré*, où se meuvent, au centre d'une composition inspirée de M. Baudry et de Véronèse, un élève de l'École polytechnique, un élève de l'École de Saint-Cyr et un blanc-bec d'un bataillon scolaire, haussez tranquillement les épaules. A se moquer de ces niaiseries solennelles, on perdrait son ironie. Il y a, de nos jours, autant de médiocrités que jamais, habiles à traiter les lieux communs en faveur ; c'est l'histoire éternelle et banale. L'administration des beaux-arts et les conseils municipaux apprécient, à l'heure qu'il est, ces emphatiques mariages de figures allégoriques et de figures contemporaines, signifiant la *Légalité*, le *Droit moderne* et tout ce qu'on voudra et ils sont près de s'évanouir de joie quand on flatte leur manie de paysanneries symboliques dites « de style ». Inutile de s'attarder plus longtemps à ces niaiseries. Les sympathies officielles se déplaceront et, comme de raison, ne feront, en changeant d'objet, que changer d'erreur. En quoi cela nous peut-il inquiéter? Le noble et vivant art de France n'a rien à démêler avec nulle rhétorique officielle.

VII

Ce qui frappe, au premier abord, dès qu'on arrive à la sculpture, c'est qu'elle est beaucoup moins sûre de son but que la peinture, et beaucoup moins décidée à marcher. Nos peintres savent ce qu'ils veulent et où ils vont ; nos sculpteurs demeurent indécis. Leur école fourmille d'hommes instruits et laborieux, mais la plupart ont l'air de travailler à l'aventure, et l'art statuaire est en crise. Cette exposition de statues me produit l'effet d'un chaos. De bonnes intentions s'y accusent; rien n'y aboutit, car il n'y a que des efforts de détail et sans cohésion. Les vieux moules sont usés, c'est indéniable : mais comment les remplacer? et par quoi? Je me heurte à des figures à costumes pittoresques, danseuses d'opéra aux jupes ballonnées, pifferari les joues gonflées, soufflant dans leur musette, écoliers

des bataillons scolaires, en vareuse gros bleu, en petit bonnet marin surmonté d'une houppe de laine et portant leur fusil, des bouquetières d'opéra-comique, des soldats à tournure convenue : toute cette modernité n'a pas le sens commun. Parlerai-je des paysans et des ouvriers académisés, des forgerons nus, des faucheurs nus? C'est d'une indicible mesquinerie, et j'aime autant les franches figures académiques d'autrefois. D'autre part, les dieux étant morts — ou à peu près — vive l'allégorie patriotique! Vive la convention populaire! Les architectes sont complices de ce désarroi. On les prend pour des artistes, ils ne sont qu'archéologues ou entrepreneurs. Habiles hommes pour la plupart, ils font des plans fort bien rehaussés d'aquarelle, avec le seul souci de plaire aux yeux, et ils n'admettent pas, chez les sculpteurs chargés d'orner leurs édifices, le moindre esprit de nouveauté sincère. L'amour du passé les empêche de penser au présent. Rien de vivant ne leur agrée : ils ramènent tout aux types de la Renaissance comme Girodet-Trioson ramenait une tête de nègre au type de l'Antinoüs. Les architectes ont été jusqu'ici le grand obstacle à l'émancipation de la sculpture française, j'en sais de fort éclairés qui essayent de protester contre les partis-pris traditionnels de leurs confrères, mais tant qu'on n'aura pas établi sur d'autres bases l'enseignement de l'architecture, leur protestation ne servira de rien. L'art statuaire est lié étroitement à l'art monumental. Si ce dernier reste en lisière, l'autre est tout paralysé. Et, pendant qu'on sursoit à tout réformer, les plus fiers talents se dépensent à l'aventure, indécis et se faussant à plaisir.

J'avoue que la statuaire n'offre pas, à beaucoup près, les mêmes facilités d'expression que la peinture. Le peintre, disposant de la couleur et fixant l'atmosphère, crée une illusion de vie d'ensemble : il rend le mouvement d'une scène, l'intensité de la lumière, la transparence de l'air, les aspects variés de la réalité. Le sculpteur, au contraire, tenu par les trois dimensions, privé de la couleur, ne pouvant s'assimiler l'ambiance lumineuse, ne rend aucunement les rapports des choses, c'est-à-dire la vie générale. Il y a cette différence capitale entre la peinture et la sculpture, que, celle-ci, présentant des épaisseurs et des formes aussi naturelles que possibles, ne peut cependant donner que des impressions de synthèse et d'essence, et que celle-là, ne couvrant que des surfaces, arrive néanmoins à communiquer le frisson de la vie réelle et des corrélations. Ces faits semblent contradictoires, mais, pour peu qu'on y réfléchisse, on m'accordera qu'ils découlent normalement des conditions même des deux arts.

On m'objecte qu'il ne tiendrait qu'au statuaire de recourir à la

polychromie. A cela je répondrai que deux empêchements formels s'opposeront toujours, en sculpture, à l'emploi de la polychromie imitant les couleurs de la réalité, au moins sur une grande échelle : à savoir, l'impossibilité absolue de s'emparer de l'atmosphère et l'inertie des matières saillantes qui simulent des corps en mouvement. Si le geste d'une figure de marbre n'est pas *essentiel*, sa stagnante perpétuité deviendra bientôt exaspérante. Vous pensez remédier à ce défaut par la couleur ; vous coloriez votre statue, vous la faites si humaine, qu'elle paraît vivante. Qu'arrive-t-il ? La morne immobilité du bronze, du marbre ou de la terre, jure avec l'air de vie du personnage, et il se trouve, en fin de compte, que vous n'avez pas reproduit la nature, mais que vous l'avez pastichée.

Autre remarque, dérivée de la précédente : un tableau est un tableau, il traduit son sujet, mais il reste rigoureusement distinct de ce qui l'entoure. Au rebours, une statue coloriée tend à se confondre avec les spectateurs, et c'est alors, surtout, que sa *stagnation* est choquante. Observez, s'il vous plaît, que les artistes du moyen âge ont souvent polychromé des bas-reliefs encastrés dans des murailles ou dans des meubles, ou des figurines à destination mobilière, mais que, lorsqu'ils ont peint des statues, ils ont toujours pris un soin visible de les isoler de l'approche des vivants. La polychromie réaliste fige plutôt le mouvement qu'elle ne l'accuse. L'intérêt qu'elle offre est incontestable pour le portrait, mais il se borne, en somme, pour l'art statuaire, à certaines curiosités, et je ne crois pas qu'il faille beaucoup l'encourager.

Mais quel sera le programme moderne des modeleurs et des tailleurs d'images ? C'est un problème moins malaisé à résoudre qu'on ne prétend. La sculpture est le plus intellectuel des arts plastiques ; elle résume tout un monde de pensées humaines dans une manière d'être du corps humain. Toute modernité viendra donc au sculpteur de l'observation plus stricte des types, du naturel plus caractérisé des attitudes, de la précision de plus en plus franche de l'exécution. Représentez votre modèle dans une action simple, parfaitement claire et, s'il se peut, au moment le plus significatif de cette action. Une statue qui s'explique par elle-même est une bonne statue, si ce n'est une statue belle. Le pire défaut est de forfaire à la simplicité. Qui veut trop dire complique son œuvre et ne dit rien. N'exprimez des idées que par des faits, afin d'être compris de tout le monde. Le plus moderne — et je dis le plus moderne à jamais — est celui qui se fait comprendre avec le plus d'évidence, le plus fortement et le plus naturellement.

Vous me demanderez s'il vaut mieux sculpter du nu ou de l'habillé ? Mon avis est que le nu constitue le grand fonds sculptural ;

seulement il est louable, en mainte occasion, de s'accommoder au vêtement, et nos aïeux d'avant la Renaissance, l'ont amplement prouvé pour leur époque. L'habit se façonne au corps qu'il enveloppe, en trahit par ses plis les formes et les habitudes. Ce n'est pas l'habit qu'il sied de montrer sur le corps; c'est le corps qu'il s'agit de révéler sous l'habit. Si la redingote et le pantalon des hommes vous chagrinent, si l'étroit corsage et le falbalas des femmes vous déroutent, consolez-vous en sculptant vos modèles dans leurs ajustements les plus familiers, les mieux faits à leur être et tâchez de mettre à profit tous les indices de leur complexion. Les trois quarts du temps, les statues habillées à la moderne ne sont dénuées d'intérêt que parce que le sculpteur n'a pas daigné ou n'a pas su tirer parti de l'intime caractère du vêtement. Rappelez-vous l'incomparable statuette du peintre Meissonnier, par le statuaire napolitain M. Gemito. La personnalité du modèle y éclate jusque dans le veston et le pantalon, et l'on pourrait quintupler les proportions de ce précieux chef-d'œuvre qu'il ne perdrait rien au grandissement.

Nos sculpteurs, sous le rapport de la facture, sont les plus adroits qui soient. Quelques-uns — et ce reproche s'adresse en particulier aux élèves de M. Falguières — tendent à se satisfaire d'un modelé abrégé, pauvre de plans et grumelé de boulettes de glaise inégalement écrasées. Cet artifice, destiné à imiter à peu de frais la vibration de la chair, est éminemment regrettable. Heureusement, nous avons des artistes honnêtes et persévérants pour s'élever contre ces pratiques mieux que par des mots. C'est une justice à rendre notre école statuaire que jamais elle n'a autant brillé par sa technique. Le jour où elle renoncera aux lieux communs académiques et néo-académiques, elle sera, sans conteste, au niveau des plus glorieuses écoles qui aient jamais été. Or, cela posé, j'ai hâte de faire le tour de la nef des statues et de souligner d'un trait les œuvres où s'atteste le désir des artistes de rompre avec la froide tradition.

VII

On trouve de tout au Salon : des monuments funèbres, des morceaux d'exposition, des monuments de place publique, des portraits, des animaux. Partout se dénotent l'extrême incertitude et le besoin, plus ou moins avoué, de sortir des ornières. Je ne puis, bien entendu, m'arrêter qu'aux œuvres de portée.

Commençons par le tombeau de Blanqui, par M. Jules Dalou. Un sarcophage de granit gris supporte le cadavre du fameux révo-

lutionnaire étendu sous son linceul. La tête émerge du suaire, maigre, amère, les yeux bombés, les paupières abaissées, la bouche serrée, ironique et violente, et le bras droit, nu et décharné, retombe. On a jeté le suaire à larges plis et il déborde aux pieds du corps. Je vois, enfin, sur le cadavre, une couronne étrange, une énorme couronne d'épines, plus grande que nature, symbolisant les souffrances du légendaire « martyr de la démocratie ». Ce Blanqui, mort depuis peu d'années, a été, parmi les révoltés de ce siècle, un type bizarre et mystérieux. Fils d'un conventionnel, il reçoit une éducation assez complète, donne des leçons à titre de précepteur, traverse la faculté de droit et la faculté de médecine, puis, de bonne heure, se lance dans la politique insurrectionnelle et dans la polémique électorale. Dès 1827, son rôle se dessine : c'est l'homme d'action du parti démagogique. Les idéologues s'imaginent que leur idée porte en soi son triomphe et qu'il ne s'agit que d'attendre : Blanqui ne croit au triomphe de la révolution que par l'emploi de la force. On l'emprisonne : il subit la prison avec stoïcisme. Dès qu'il est rendu à la liberté, il reprend ses agissements. Rien ne l'abat, même le soupçon qu'on fait peser sur lui d'être un agent provocateur. Voilà le « pauvre Job républicain », l'être fantastique, solitaire, sobre, nerveux, impérieux, fanatique, dont M. Dalou a sculpté le tombeau.

Cette figure devait tenter l'artiste, et je ne m'étonne pas qu'il ait cédé à la tentation, M. Dalou aime les excessifs : il y a en lui du tribun. Des influences diverses ont remué son talent. De l'Ecole des beaux-arts il a bondi chez Carpeaux, la peinture de Rubens et de Jordaëns l'a rempli d'enthousiasme, l'architecture et la sculpture ronflantes du règne de Louis XIII l'ont passionné, il s'est épris des ordonnances décoratives, aux détails tourmentés dans des cadres rectilignes du règne de Louis XIV, et toutes ces impressions successives ont laissé en lui des traces et du tumulte. Son goût est toujours combattu entre l'attirance du réel et la séduction de l'allégorie boursouflée. Au Salon de 1883, il exposait tout ensemble *Mirabeau répondant à M. de Dreux-Brézé*, bas-relief admirable de concentration et de vie frémissante, et le *Triomphe de la République*, autre bas-relief directement inspiré de Rubens et d'une emphase extrême. Cette année, ne rapproche-t-il pas de même, au palais de l'Industrie, son *Blanqui*, simple et franc, d'une *Marche de Silène* redondante et pompeuse, qui évoque à la fois les souvenirs de Jordaëns, de Boucher et de Carpeaux. Je ne conçois pas qu'un homme de valeur mette sur le même pied et, pour ainsi parler, par système, la rhétorique enflée et le style net de la vérité. Je reconnais que son groupe de *Silène*, amas d'hommes et de femmes,

debout ou roulant les uns sur les autres, entassement de graisse humaine, secouée, ballottée, torturée de toutes les manières, annonce, en dépit de tout, de l'exubérance et du savoir, mais qu'est-ce que cela me fait? M. Dalou veut m'imposer d'une égale violence deux points de vue contradictoires : il me veut soutenir, d'un grand ton impérieux, qu'il est bon de réunir en soi Claux-Sluter et le cavalier Bernin. Eh bien, non je ne me range pas à son paradoxe. Claux-Sluter doit jeter le cavalier Bernin à la porte, sinon le cavalier Bernin aura raison de Claux-Sluter, et M. Dalou n'aura pas ajouté au livre de la statuaire française le chapitre inédit que nous sommes en droit de lui demander.

Sur une espèce de tertre ou de tronc d'arbre coupé presque au ras du sol et couvert de rejetons, M[me] Marie Cazin accroupit une femme de la campagne, en grand manteau, la tète encapuchonnée, absorbée devant une tombe. Elle est venue s'agenouiller et l'apaisement s'est fait dans son cœur. Elle a prié, elle ne prie plus. Elle a pleuré, elle ne pleure plus. Elle a pensé, elle ne pense plus. Sa main gauche s'appuie sur sa poitrine; sa main droite, machinale, erre sur sa joue, cherche sa lèvre. Il n'est rien de si vraiment touchant. L'aspect même, un peu fruste, de cette image en bronze vert ajoute à l'impression attendrie, Cette femme vit en communion avec les morts bien-aimés. C'est là, selon moi, une œuvre supérieure.

Nous connaissons de longue date l'artiste aux visées simples et profondes de qui nous vient cette statue. Il sort de tout ce qu'elle produit une émotion douce, singulièrement personnelle, intimement pénétrante. Comment n'être pas frappé de ses dessins, ces têtes pensives, ces physionomies intérieures, ces activités qui se dépensent sans mot dire dans la concentration de leur rêve, dans le silence de leur travail? En même temps que sa statue, M[me] Cazin a envoyé au Salon un grand dessin typique, la *Vie obscure*, semblable au carton d'un bas-relief en préparation. Imaginez une cour de ferme et, là, une assemblée rustique : un jeune enfant tenant un coq, un garçonnet de quelques mois s'essayant à marcher dans une sorte de cage qui le soutient, des femmes qui filent et qui dévident, un terrassier qui joue de la pelle au fond. Je ne sais quel mystère me sollicite au fond de cette composition extraordinairement interrogante et toutefois élémentaire; je sais seulement qu'un charme s'en exhale et que ce charme est tout humain. Ce que fait M[me] Cazin, elle ne pourrait ni s'épargner de le faire ni le faire autrement. Elle est la digne femme de ce maître à l'âme religieuse, de cet amoureux de la lune et du crépuscule qui s'en va cherchant la vérité dans la nature et qui rencontre sur son chemin la poésie. Et quand je m'arrête à considérer leurs œuvres à tous deux, recon-

naissables et diverses, où rien de banal n'apparaît jamais, je me demande, à leur mutuel honneur, s'ils n'exercent pas l'un sur l'autre, une mutuelle action.

La statue de Mme la duchesse d'Orléans, taillée dans le marbre blanc, par M. Chapu, doit orner, en la chapelle du château de Dreux, le tombeau de cette princesse. Il faut savoir, avant tout, la particularité de ce tombeau. La duchesse d'Orléans, n'appartenant pas à la religion catholique, n'a pu partager la couche funèbre de son mari. On a donc construit, pour son cadavre, une petite chapelle en dehors du périmètre de la grande, mais attenante à la tombe du duc d'Orléans; et c'est de cette circonstance que le délicat statuaire s'est inspiré. Couchée en sa robe de cour, la jeune femme s'éveille à demi et, se déjetant vers la droite, tend son bras nu du côté de celui qu'elle aime. Des fleurs de lis et des roses s'effeuillent dans les plis de son linceul. Je louerai grandement l'ingénieuse disposition imaginée par M. Chapu; je louerai aussi l'exécution précieuse et raffinée du bras nu, mais, pour être franc, j'aimerais mieux que la princesse ne s'éveillât point de son sommeil éternel et je voudrais au modelé de la tête un peu plus d'accent.

Avec M. Antonin Mercié nous rentrons, malheureusement, dans le domaine du connu. Son œuvre s'intitule : *Le Souvenir*, *tombeau de Mme C. F.* Au soubassement d'une pyramide tronquée, une femme est assise, un voile sur les traits, la tête penchée, un bras nu, tenant sur ses genoux des fleurs fraîches. Des oiseaux volent, apportant des fleurs aussi, indiqués en léger relief sur le marbre blanc de la pyramide. Il n'est hors de doute que le morceau est exécuté de bonne main; mais a-t-il l'intimité nécessaire? A-t-il de quoi nous ravir le cœur. Je ne le crois pas.

Un peintre d'une originalité incisive, M. Degas, avait conçu naguère un projet de tombeau fort curieux pour une petite fille. On eût vu la fillette elle-même, espiègle comme en son vivant, manger une poire, son chapeau de jardin à ses pieds et, devant le monument, une place eût été ménagée pour que les parents pussent venir parfois se recueillir en songeant au passé. C'était faire briller la vie jusque dans la mort. Je comprendrais qu'on trouvât de la délicatesse à une idée pareille, qu'on tirât même une ombre de consolation de l'image et du sourire de la petite envolée. Mais, pour Dieu! laissez-nous tranquilles avec vos lieux communs de poésie académique!

A mon sentiment, ce qui va le mieux sur une tombe, c'est une simple croix. La croix est le plus beau symbole que je sache des souffrances et des espérances. Cependant j'admets qu'en dehors du signe religieux, on décore une sépulture de signes humains.

J'admets et j'admire le *Regret* de Mme Cazin auprès de la sépulture d'une famille honorée de tout un pays. J'admets que vous placiez une figure de l'Histoire sur la tombe d'un grand historien, de la Poésie sur la tombe d'un grand poète. Je ne puis souffrir là où reposent ceux que j'aimais, les thèmes glacés et glaçants des rhéteurs.

En le Salon de 1885, les monuments funéraires sont nombreux. Après les artistes dont je viens de parler, M. Raoul-Charles Verlet en a inventé un d'un genre bizarre. Partant de cette interjection de Victor Hugo, laquelle n'a rien de bien saisissant : « Oh! être couchés côte à côte, dans le même tombeau, la main dans la main!... » M. Verlet s'est avisé de montrer deux jeunes époux endormis dans leur lit. Le lit est large, bas, commode, orné à la gothique. La jeune femme sommeille entre les bras de son mari, la main gauche sur son propre cœur, la droite étendue, allant rejoindre celle du jeune homme, la jambe un peu repliée. Pour le mari, sa tête domine, sur l'oreiller, la tête de sa femme, et son corps s'allonge dans un bon repos. Çà et là des roses semées. Par-dessus le lit, les dormeurs ont rejeté une couverture : vous voyez que le statuaire n'a rien oublié. Au premier abord, on est surpris : tout cela est assez vrai, assez neuf, assez vivant, sans être bien vigoureusement traité. Puis, on se demande à quelle destination peut raisonnablement convenir ce groupe, fait en pierre blanche? En plein air, dans un cimetière, il sera déplacé, car on ne se met pas au lit en plein air et surtout au cimetière. Dans une église, il sera plus déplacé encore, car nous avons là plus de volupté que de majesté. Bientôt les idées équivoques se présentent à nous en foule. C'est tout au plus dans un musée, en somme, qu'on pourra installer sans indécence ce soi-disant tombeau.

VIII

Je ménagerais, si l'on veut, une transition entre les monuments funèbres et les morceaux d'exposition en touchant quelques mots de la *Mort de Molière*, exécutée en marbre par M. Allouard. La mort du glorieux poète fut, certes, un lamentable évènement, mais elle arriva d'une façon qui fournirait plus aisément matière expressive à un peintre qu'à un sculpteur. Molière venait de jouer le *Malade imaginaire*; un hoquet le prit à la cérémonie finale, il s'obstina et joua son rôle jusqu'au bout, cracha le sang dans les coulisses et fut transporté chez lui pour y expirer. Le peintre se ménagerait d'éloquents contrastes en faisant voir le maître moribond soigné par des comédiens en costume comique et le visage désolé, mais le sculpteur n'a pas la ressource de ces oppositions et, pour lui, l'agonie de l'auteur du

Misanthrope ressemble à une agonie quelconque. M. Allouard n'a pu échapper à cette fatalité. Son Molière allongé dans un fauteuil carré, la tête sur un coussin, la chemise ouverte, la jambe droite étendue et la gauche repliée n'a rien d'essentiel au grand homme. Si l'on ignorait sa figure et la fin de sa vie on le prendrait pour n'importe quel agonisant. Plus je vais, plus je m'aperçois que la statuaire n'a rien à gagner aux épisodes. Molière fut un génie sain, de belle et profonde humeur, joyeux à la fois et mélancolique. Ce n'est pas sur son lit de douleur qu'il convient de le prendre pour faire transparaître en lui ces caractères.

J'ai vu, dernièrement, une statue de Spinoza, due au sculpteur russe Antokolsky. Spinoza eut une existence douloureuse : une jeune fille qu'il aimait le dédaigna, ses contemporains furent longtemps ses ennemis, il vécut, pauvre et fier, du travail de ses mains, non de ses travaux de philosophe, dévoré de phthisie, faisant, le jour, des verres de lunettes et, la nuit, des livres; il mourut, enfin, dans la solitude la plus austère. M. Antokolsky l'a représenté comme M. Allouard représente son Molière : assis dans un fauteuil, les jambes cachées sous une couverture; mais combien sa vie est intimement exprimée par cette disposition! Il penche en avant sa tête rêveuse et souffrante, il joint ses deux mains amaigries sur sa poitrine aplatie de phthisique. Ses épaules tombantes ont l'air d'avoir peine à supporter le poids de son front. Sur ses genoux, un manuscrit est déplié; sa plume tombe, son papier roule à terre. Il pense, il rêve, il souffre et il se tait : n'est-ce point là Spinoza tout entier? Mais Spinoza n'est pas Molière...

Me voici en présence d'une œuvre magistrale, de l'œuvre la plus robuste qu'il y ait au Salon : *Combat d'un homme et d'un ours durant l'âge de la pierre*, de M. Frémiet. J'ai pour le vigoureux auteur de l'*Homme à l'âge de la pierre* du Jardin des plantes, de la *Jeanne d'Arc à cheval* de la place des Pyramides et du *Porte-falot* de l'Hôtel de Ville une vive admiration. Le *Combat d'un homme et d'un ours* qu'il expose aujourd'hui est une scène hardie et saisissante, en tout point digne de lui. Ce duel affreux entre un ours et un homme a-t-il lieu, positivement, au cours de l'âge de la pierre? Je n'en sais rien et je n'ai cure de le savoir, mais je sais que les adversaires se battent terriblement, et cela me suffit. Voyez! l'homme a planté son couteau de silex dans la poitrine de l'animal qui l'étreint et lui imprime ses griffes dans la chair. D'où est venu ce combat de brute humaine à fauve? La brute humaine a pris un ourson et l'a suspendu à sa ceinture par une corde à nœud coulant; et le fauve s'est rué sur la brute; et l'ourson étouffé bat les talons du chasseur. Ils halètent, les deux furieux : ils s'arcboutent sur leurs

jambes, ils entrelacent leurs membres, ils vont également mourir. Effroyable dépense de forces! L'homme se renverse, à bout de résistance : l'ours va s'abattre sur lui et les deux cadavres ainsi s'étreindront encore. Cette sculpture est violente et sauvage : elle nous apporte comme une féroce vision des drames primitifs.

Un sculpteur consciencieux, M. Baffier, qui a le tort de consacrer trop volontiers son talent de statuaire à la politique, expose un vieil homme nu, appuyé sur une hache, qu'il appelle *Jacques Bonhomme*. Ce vieil homme nu, les lèvres serrées, la face taillée à coups de serpe, le visage encadré d'un épais collier de barbe très emmêlée, marche un peu courbé, le corps pesant. De quel droit se nomme-t-il *Jacques Bonhomme?* Du seul droit de la hache qu'il tient. A-t-il le caractère populaire? Non, il a surtout un caractère d'animalité très prononcé. M. Baffier a une certaine carrure dans le talent. Il a donc mieux à faire qu'à chercher des succès de coterie en attachant à ses études le rouge grelot d'un titre révolutionnaire. Je dois convenir, au surplus, que sa manie d'art politique n'est point hélas! un cas isolé.

J'ai remarqué un assez bon groupe en pierre de M. Édouard Lormier : *la Charité secourant l'orphelin*, commandé pour emplir une niche à l'hospice communal de Boulogne-sur-Mer. La Charité c'est une femme du pays de Boulogne, en grande mante et en petit bonnet. L'orphelin, c'est un petit vagabond en culottes déchirées retenues par des bretelles, qui saisit sa protectrice par sa robe. Ce genre de groupe est moins familier, d'ordinaire, et moins naturel; mais il est inutile d'insister.

Dieu me garde, à présent, de vous décrire, même succinctement les ouvriers, les forgerons, les paysans et les paysannes d'à-peu près qui foisonnent. Je me demande si la modernité conventionnelle n'est pas plus odieuse encore que la convention d'école toute pure. Vous n'exigerez pas de moi que je m'attarde aux figures pastichées de Michel-Ange ou de Donatello ou aux allégories patriotiques telles que la *Sagesse guidant l'Avenir* sous les espèces et apparences d'une République conduisant par la main un enfant des bataillons scolaires. L'habileté de main ne fait pas défaut en tout cela : c'est ce que j'en puis dire de plus favorable.

Que si l'on tient à savoir de moi ce que je pense des statues de places publiques exposées au Salon, j'en qualifierai quelques-unes brièvement et je n'en vanterai aucune.

Le *Quinet* de M. Aimé Millet, érigé à Bourg, est une statue froide et laide à voir. Le philosophe, assis dans un pseudo-fauteuil à l'antique, rasé, compassé, ennuyé, ennuyeux, a passé un doigt de sa

main gauche entre les pages d'un livre, sur le bras de son fauteuil, et de l'autre main, il gesticule en parfait conférencier. Il y avait, au fond, quelque chose à faire du personnage de Quinet. Cet homme d'un esprit tout à la fois brillant et vague, poète en prose, symboliste nébuleux, supposant des mythes jusque dans l'histoire de la révolution, a écrit la devise qui lui convient lorsqu'il a dit : « Le dix-neuvième siècle descend processionnellement dans la science et scientifiquement dans le néant. » Sa parole avait quelquefois des coup d'éclat, des violences. Il n'avait pas, alors, cet air bénin, béat et confit que lui a prêté M. Millet.

M. Urbain Basset a modelé une statue de Berlioz. J'ignore où elle doit être érigée : en tout cas, elle ne me plaît guère. Debout, la tête inclinée, sa plume d'oie dans la main droite qui pend le long du corps, la main gauche levée vers son front comme pour fixer une pensée : Est-ce bien lui? J'ai regardé ce personnage niais, guindé; j'ai pensé à l'auteur de la *Damnation de Faust*, de *Roméo et Juliette*, de la *Symphonie funèbre et triomphale*, à ce chercheur enfiévré, à ce révolté qui a rouvert la voie à la musique française et je n'ai pu m'empêcher de rire de bon cœur.

La municipalité d'Annonay a demandé à M. H. Cordier un groupe en bronze des deux frères Montgolfier, inventeurs des aérostats, et M. Cordier a fait ce qu'on voulait de lui. L'un des deux frères, à genoux, tient en main son petit ballon qu'il gonfle; l'autre, debout, dans une attitude bénissante, le maintient comme il peut. Quel souvenir garder d'une œuvre semblable?

Et que dire de la statue de Francis Garnier, l'explorateur vaillant qui remonta le cours du Cambodge et décrivit les féeriques ruines d'Angor, modelée par M. Tony Noël pour la ville de Saïgon? Le héros pose sa main droite sur une carte et, de la gauche, tient son sabre au fourreau. Qu'y a-t-il là de caractéristique? Je passe.

M. Croisy, toutefois, est représenté au milieu de ces platitudes par une œuvre non vulgaire : le piédestal du monument à Chanzy et à l'armée de la Loire que la ville du Mans s'apprête à ériger. Autour de ce piédestal, des soldats, en haut relief, groupés, l'éclair aux yeux, font le coup de fusil contre les Prussiens. L'idée est, assurément, très ingénieuse et si la réalisation en est plus théâtrale qu'on ne voudrait, il faut convenir que l'effet obtenu ne manque pas d'énergie.

Au demeurant, de tous les sculpteurs qui attirent l'attention, celui que je place de beaucoup au-dessus des autres est M. Auguste Rodin. Allez voir au Luxembourg son *Saint Jean le Précurseur*, vieux, maigre, volontaire, nerveux, d'une vie si intense! Revoyez

ces bustes de M. Legros, de M. J.-P. Laurens, de M. Dalou et cette superbe tête de Victor Hugo, comme engagée dans un bloc de rocher, qu'il nous a montrés tour à tour? Voyez, enfin, ce buste si vivant, si accentué, de M. Antonin Proust, qu'il envoie cette année au palais de l'Industrie. J'ai le respect et la religion de cet art intègre, puissamment et profondément humain. Je sais que Michel-Ange tient au cœur de M. Rodin plus que de raison, mais j'ai confiance que, par la suite, il s'arrachera cette idole du souvenir et qu'il ne prendra conseil que de lui-même. J'attends de lui des chefs-d'œuvre qui feront éclater aux yeux de tous sa robuste individualité. C'est à lui, pour abréger, qu'il incombe de nous démontrer par des actes qu'il n'y a pas de modernité, en sculpture, en dehors de l'intime expression humaine, du geste typique et de l'observation obstinée du corps vivant.

IX

Nous nous sommes occupés de la peinture et de la sculpture françaises, à propos du Salon de 1885. Résumons-nous, en terminant, et concluons sans phrase.

La peinture en est exactement à ce point où est notre société française en cette fin du dix-neuvième siècle et où en sont tous les arts. La même confusion s'y remarque qu'on observe partout et le même désir de s'élever au-dessus du trouble présent s'y affirme de tous côtés.

La société actuelle, mal pondérée encore, est en travail d'un équilibre nouveau. La démocratie a déjà établi son règne; elle n'a pas réglé sa vie. De là nos incertitudes qui, parfois, sont des angoisses. Nous sommes affamés de logique et ne pouvons nous rendre compte de tous les entraînements. Obscurité dans les consciences, tiraillements dans les mœurs et confusion dans les arts, c'est tout un.

Que se passe-t-il dans l'ordre littéraire? Le naturalisme s'avance à droite, avec ses exagérations de combat, et l'académisme s'enfuit à gauche, non sans résister toujours. Pour mieux donner le change, la vieille règle académique s'élargit et feint de se rendre aimable. On est grossier à l'excès dans un camp parce qu'on est gracieux à l'excès dans l'autre. Tout n'est qu'action et réaction, et la division qui est dans les lettres provient de la division qui est dans les mœurs.

Que se passe-t-il dans l'ordre musical? La lutte y est pareille. La jeune école poursuit à tout prix la logique, et la vieille soutient,

malgré tout, les *conventions agréables.* « Je ne ferai pas chanter un héros qui doit crier, » disent les novateurs. — « Je veux que tout soit arrangé en périodes, » répliquent les académistes. — « Je donnerai à l'orchestre le rôle du chœur antique qui commente les faits, interrompent les novateurs, et je ferai mouvoir mes personnages dans la symphonie comme je me meus dans l'atmosphère. » — « Je persisterai à ne pas tirer des instruments autre chose qu'un accompagnement pour les voix, insistent les académistes, et je modulerai des chansons en l'air, quoiqu'on en ait. » C'est toujours le même débat de la logique et des formules, et l'académisme tente ici, comme en littérature et en peinture, d'opposer à la vérité virile la sensiblerie des romances.

En sculpture, nous avons indiqué la situation. Partant, de quelque côté que nous tournions les yeux, nous constatons les mêmes inquiétudes, les mêmes passions et les mêmes états d'esprit. Nous n'aurons des arts homogènes que lorsque nous aurons une société unifiée. Malheureusement, le moment si désiré de l'unification semble reculer sans cesse.

Que l'artiste, cependant, s'adonne à ce qu'il voudra, aux ouvriers, aux bourgeois, aux femmes, aux soldats, aux prêtres, aux paysages, aux marines : l'essentiel est qu'il sache bien ce qu'il veut rendre, qu'il se définisse clairement son but à soi-même et qu'il y coure bravement.

Qu'il s'acharne par une observation contenue, par une patience forte et sereine, par un implacable et tranquille effort, à faire entrer dans ses œuvres la réalité naturelle des choses, la vie humaine et la physionomie de son temps.

Qu'il se persuade, enfin et par-dessus tout, que la vérité et la vie méritent seules de le passionner; qu'elles sont l'unique idéal à poursuivre, l'unique poésie à réaliser et qu'il est puéril, dangereux ou coupable de chercher autre chose.

Le passé a pu être grand, mais il est le passé. Nous avons à marcher devant nous, non pas à nous réfugier dans nos souvenirs. Le présent se tourmente et s'interroge : il ne sera fécond que s'il chemine librement dans sa route, s'il s'accepte lui-même et s'il ose vivre suivant ses aspirations.

FOURCAUD.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Toujours les expositions. Exposition des indépendants. Exposition internationale. Exposition au profit des orphelins d'Alsace-Lorraine. Le Diorama de *Paris à travers les âges*. André Gill, Alfred de Neuville, etc. — Théâtres : *Une nuit de Cléopâtre*, par MM. J. Barbier et Victor Massé. Reprise de *le Roi l'a dit*, à l'Opéra-Comique ; de l'*Arlésienne*, à l'Odéon. Parade. Mme Cabel. Régnier. Retraite de Mme Miolan-Carvalho. M. le duc de Noailles. — Victor Hugo : sa vie, ses œuvres, son influence. Les funérailles. L'apothéose. Le Panthéon.

I

Je me plaignais déjà, dans ma dernière causerie, de la surabondance des expositions : ces doléances, d'ailleurs résignées, contre un mal qui finira par périr de ses propres excès, eussent été mieux encore à leur place aujourd'hui. Il semble que l'ouverture du grand salon des Champs-Élysées devrait avoir pour résultat naturel de fermer tous ces petits salons qui en étaient comme le prélude, le hors-d'œuvre, l'apéritif, mais qui n'avaient plus de raison d'être devant lui :

Le soleil est levé : disparaissez, étoiles !

Mais non, on pourrait croire qu'il les multiplie, au contraire. Ils espèrent profiter du courant et ramasser les miettes tombées de cette table opulente. Ce ne sont plus les préfaces du Salon, ce sont ses annexes et ses refuges. Loin de craindre cette concurrence qui devrait les écraser, ils lui font eux-mêmes concurrence, et il leur arrive de détourner au passage, comme de recueillir au retour, bien des clients las des fatigues au prix desquelles il faut acheter, dans les interminables galeries de l'exposition officielle,

la vue d'une douzaine de toiles et d'une demi-douzaine de statues dignes d'attention.

Je ne dis pas cela pour le Salon des indépendants, c'est-à-dire, en langue vulgaire, des refusés. Les meilleures plaisanteries, et celle-là n'est vraiment pas bonne, perdent de leur sel à être renouvelées trop souvent. *Refusé* ne saurait plus être maintenant une position sociale, comme du temps où régnait l'Académie des beaux-arts : c'est un titre qui n'offre en soi rien de recommandable ni d'attrayant, surtout lorsqu'on a vu les centaines et les centaines de choses, aussi dépourvues de mérite que de séduction, admise, par un jury qu'on ne peut plus suspecter que de faiblesse et non de parti pris. Les organisateurs du Salon indépendant n'auraient qu'une ressource pour affriander le public, qui est décidément en défiance. Le premier qui se soit ouvert, il y a une vingtaine d'années, était franchement drôle; on y riait, et la vue n'en coûtait rien : cela était donné aux visiteurs du Salon par-dessus le marché. Aujourd'hui il faut payer 1 franc, et on ne s'amuse pas: c'est pourquoi l'exposition des indépendants est dans le marasme.

Le *Gaulois* a donné asile à une *Expulsion des Capucins*, tableau d'une composition très simple et d'un sentiment vrai, expulsé lui-même pour cause religieuse; et le *Figaro*, à l'*Apothéose* de M. Boutet de Monvel, allégorie réaliste, où l'on voit sur une barricade, aux acclamations d'une populace en délire et avec accompagnement de grosse caisse par l'ami Bertrand, Robert Macaire bénir solennellement le Peuple souverain, personnifié sous les traits d'un ivrogne en manches de chemise, drapé de pourpre, coiffé d'une couronne, bouteille en main, — expulsé pour cause d'irrévérence envers la Commune. Une autre toile, écartée pour cause de pornographie trop flagrante, est exposée aussi je ne sais où par un artiste à qui pareille aventure était déjà arrivée l'an dernier, et qui semble vouloir choisir cette spécialité, en se faisant une réclame du tapage de ses protestations.

A l'heure où nous écrivons, l'exposition Menzel dure toujours, et aussi celle des *Portraits du siècle*, dont l'intérêt s'est encore accru par le portrait de Victor Hugo sur son lit de mort, dû au pinceau de M. Bonnat, et par l'original du *Marat dans sa baignoire*, de David, exposé en face de celui que le petit-fils du peintre prétend n'être qu'une copie exécutée par l'un de ses élèves, peut-être par Gérard. Après avoir comparé les deux toiles, on demeure hésitant et perplexe : lorsqu'on se retourne, la première impression est qu'on se trouve en face d'un miroir où se reflète celle qu'on vient de regarder. Si c'est une copie, il faut avouer qu'elle est merveilleuse d'exactitude et qu'elle équivaut à une

répétition. Comme il arrive presque toujours, quelques rectifications d'état civil se sont faites à cette occasion : le nom du général Hugo a été substitué à celui de Moncey pour un portrait de Gros, et une réclamation très autorisée a enlevé à un autre portrait du même peintre l'honneur qu'on lui avait témérairement attribué de représenter Mme Récamier.

Les pastellistes ont fait place à l'exposition internationale dans la galerie de la rue de Sèze. Exposition *internationale* est un gros mot dont il faut rabattre. Il y a là quinze à vingt peintres appartenant pour moitié environ aux pays étrangers et pour l'autre moitié à la France. Le roi incontestable de cette exposition est M. Bonnat, dont nous avons revu avec le plus grand plaisir des toiles déjà âgées de vingt ans, exécutées d'une main plus légère que son *Job* et sa scène orientale. Après lui, on y rencontre volontiers MM. J. Béraud, Cazin, Gervex, Raffaëlli, Alfred Stevens et quelques autres encore. C'est une exposition bonne pour occuper l'intervalle entre deux visites, ou pour arrêter au passage les belles promeneuses qui s'en vont au bois, et dont la voiture n'a qu'un léger détour à faire. Je ne réponds pas que ces dames soient charmées de M. Cl. Monet, ni même de tous les paysages de M. Cazin, ni surtout du *Job* de M. Bonnat, qui semble sculpté dans l'ivoire avec sa peau parcheminée, ses veines pareilles à des cordes et ses rides creusées à la pointe du couteau; mais elles se dédommageront avec M. J. Van Beers et M. Egusquiza.

De toutes ces expositions, la plus importante de beaucoup est celle qui s'est ouverte dans la salle des États, au profit de l'œuvre des orphelins d'Alsace-Lorraine. Elle se dérobe, malheureusement, à une appréciation détaillée, car les cinq cents tableaux et plus qu'elle réunit appartiennent à tous les genres, à toutes les écoles, à tous les pays et à tous les siècles : pour les juger ou les décrire, il faudrait aller des mystiques primitifs aux naturalistes contemporains; de Van Eyck, de Lucas Cranach, de Holbein, de Memling et de Sandro Botticelli, à Chaplin, Meissonnier et Carolus Duran. Ces musées provisoires, qui se forment et se déforment sans cesse, font passer successivement sous nos yeux toutes les richesses des collections particulières de Paris. Plus de quatre-vingts amateurs ont contribué par leurs prêts gracieux à former, au profit de l'art non moins que de la charité, l'exposition de la salle des États, et l'on a suivi, pour le classement, un ordre chronologique qui permet au spectateur de s'avancer pas à pas depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours.

Nous avons fait connaissance avec quelques peintres dont on n'est pas habitué à rencontrer les œuvres en France, notamment

avec Lambert Lombard, ce pseudo-italien de Liège, élève de Mabuse et d'André del Sarto, de l'école d'Anvers et de l'école florentine, architecte, antiquaire, érudit et poète, et avec les Allemands de la collection Dollfus : Mathias Grünewald, Barthélemy Beham, l'élève d'Albert Dürer, Kaltenhof, de l'école d'Ulm, dont le nom n'a pas même été recueilli par Ad. Siret, et surtout Balding Grün, le peintre souabe, qui, si je ne me trompe, manque complètement à notre Louvre.

Outre ceux que nous venons de citer, les primitifs, en prenant le mot dans son sens le plus large, comptent au moins une trentaine de peintres dont les œuvres remplissent tout le premier compartiment de la salle, et où brillent les noms de Giotto, de Frà Angelico, de Filippo et de Filippino Lippi, de Gentile da Fabriano, représenté surtout par une *Adoration des Mages* hors ligne, où l'on retrouve ce mélange de gravité dans l'expression et de richesse dans la décoration qui le caractérisent; de Rogier van der Weyden, de Pietro della Francesca, de Masaccio, de Quentin Metzys, de Martin Schœn, d'Antonio del Rincon, à peu près inconnu en France, de Ghirlandajo et du Pérugin, qui a là deux œuvres charmantes. Notre vieille école fait quelque figure avec une *Sainte Véronique* de Simon Marmion, le peintre de Valenciennes, célébré par Jean Molinet et Jean Lemaire, qui l'appelle *prince d'enluminure*, — celui qui décora de ses miniatures le bréviaire de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire. N'oublions pas les *devants de coffres de mariage* qui proviennent tous de la collection de sir William Abdy : ces panneaux détachés forment des tableaux en longueur, où des peintres italiens du quinzième siècle ont représenté des scènes intimes, des fêtes et des triomphes allégoriques.

L'une des curiosités de l'exposition est le *Pastorcito* de Murillo, donné à M. Guizot par la reine Isabelle, au moment des mariages espagnols et qui, malgré ses petites dimensions et quoique ce ne soit point une œuvre de premier ordre, ne s'est pas vendu moins de 120 000 francs, lorsque l'illustre auteur de la *Civilisation en France* dut prendre le parti de s'en séparer. Mais, encore une fois, il est absolument impossible de songer même à une simple énumération des principales œuvres — que dis-je? des principaux artistes. Tout au plus pouvons-nous la hasarder en ce qui concerne la France. Il y a là une très intéressante suite de tableaux, où le dix-septième siècle figure avec une *Bacchanale* et une *Fuite en Égypte* du Poussin, une esquisse de Lebrun, de beaux portraits de Mignard, notamment celui de M[lle] de la Vallière en Madeleine, de Philippe de Champagne (celui de la mère Angélique Arnaud), de Largillière, de Rigaud, qui n'a jamais déployé plus d'énergie

vivante et d'ampleur que dans le portrait présumé du célèbre collectionneur Jabach, le riche banquier de la rue Neuve-Saint-Merry, dont la galerie, enrichie des chefs-d'œuvre qu'avait amassés Charles Ier, enrichit à son tour notre *cabinet du roi;* enfin l'*Aurore* de Le Sueur, l'une des peintures qu'il avait exécutées pour la décoration de l'hôtel Lambert. Le dix-huitième est brillamment représenté par Chardin, les Vernet, un portrait de Mme Favart et des allégories de Boucher, plusieurs Greuze remarquables, un charmant petit Watteau, des fêtes galantes de Pater et de Lancret, une quinzaine de Fragonard, qui ne sont parfois que des esquisses, mais toujours enlevées avec la touche légère et spirituelle qu'on reconnaît au premier coup d'œil, un curieux Debucourt qui nous montre une *Fête à Tivoli* et une série de tableaux anecdotiques brossés par Boilly avec son agréable et spirituelle facilité. La peinture du premier empire est absente : point de David, ni de Gros, ni de Gérard, ni de Guérin, ni de Girodet; mais, depuis la fin de la Restauration jusqu'à nous, il n'y a pas de lacune grave, car voici Géricault avec quelques études précieuses, Ingres et Delacroix, Th. Rousseau et Jules Dupré, quelques Decamps et des Diaz de la plus belle eau; des aquarelles et des tableaux de Daumier qui sont, comme on peut croire, des curiosités plutôt que des œuvres de grand art, un paysage de Courbet, onze de Corot, tous fournis par la même collection, des Troyon d'une qualité excellente, une *Halte de militaires* et la *Mort du colonel Oudinot*, par Horace Vernet, une vignette pieuse de Paul Delaroche et son petit tableau du *Prétendant*, plusieurs toiles de chevalet de Couture, qui ne figuraient pas toutes à son exposition posthume. De même, pour ne citer qu'un vivant, le *Dimanche à Poissy* de M. Meissonnier, une petite merveille, datée de 1868, qui joint la précision à la souplesse et à la liberté de la touche, ne figurait pas non plus à la grande exposition de l'an dernier où le maître s'était efforcé de réunir toutes ses œuvres, et ce bijou vaudrait à lui seul le voyage de la salle des États.

Nous nous reprocherions de négliger une autre exposition d'un genre particulier : le diorama de *Paris à travers les âges*, par M. Hoffbauer, au carré Marigny. Il y a là huit vues reconstituées par l'artiste avec une exactitude admirable, et qui sont aussi intéressantes au point de vue archéologique qu'au point de vue pittoresque. La série s'ouvre par *Lutèce au quatrième siècle.* Mais du quatrième siècle on saute immédiatement au seizième. Pourquoi cette lacune, qui laisse de côté tout le Paris du moyen âge? Nous espérons que M. Hoffbauer tiendra à honneur de la combler plus tard. Si les plans de Paris font défaut, les autres documents,

miniatures, vues partielles, descriptions, ne sont-ils donc pas suffisants pour faire revivre tout au moins telle rue, tel monument, tel quartier où l'on aurait une idée de l'ensemble? L'enjambée est vraiment énorme pour arriver à l'*Hôtel et Tour de Nesle en* 1543, et l'on eût voulu s'arrêter auparavant à quelque point intermédiaire. Il est vrai que l'hôtel datait des dernières années du treizième siècle, et que la tour était contemporaine de l'enceinte de Philippe-Auguste. Nous avons encore le Louvre et ses environs le jour de la Saint-Barthélemy, avec divers épisodes du massacre; l'Hôtel de Ville et la place de Grève en 1574, pendant l'exécution de La Mole et de Coconas; les Tuileries et leurs environs le jour de l'entrée de Henri IV; une vue d'ensemble de Paris en 1588; le cimetière des Innocents, avec son église, son prêchoir, ses charniers, sa logette de la Recluse, le jour de l'assassinat d'Henri IV, dont le meurtrier est entraîné à travers le cimetière même, que longe la rue de la Ferronnerie; enfin l'incendie du Pont-au-Change en 1621, véritable tableau, très animé, très dramatique, et dont chaque détail est d'une fidélité scrupuleuse. C'est tout un cours d'histoire, et quiconque aura fait ce voyage vivant à travers le passé en saura plus qu'après avoir lu Gilles Corrozet et le P. Dubreul, Malingre et Sauval, l'abbé Lebeuf après Félibien, Jaillot sur Piganiol de la Force, et toute l'innombrable légion des historiens de Paris.

La mode est aux dioramas ou aux panoramas. Le caricaturiste André Gill, qui vient de mourir à Charenton de la folie des grandeurs, en avait rêvé un : celui des célébrités contemporaines, où il ne se fût sans doute pas oublié lui-même. Ses charges de la *Lune* et de l'*Eclipse*, d'une verve un peu grosse, mais vigoureuse et servie par un réel talent de dessinateur, lui avaient valu, vers la fin de l'empire, une sorte de popularité. Il manquait d'atticisme et de finesse et maniait le crayon comme un gourdin, mais n'en avait que plus de prise sur la masse. Il a fait toute une série de caricatures contre M. Thiers, d'un comique irrésistible. Ses dessins, toujours coloriés, se sentaient fortement des opinions du librepenseur et du révolutionnaire. N'y cherchez généralement aucune invention piquante, aucune idée ingénieuse, aucune légende spirituelle, rien qui rappelle Cham ou Gavarni : ce sont des articles de polémique radicale. Gill s'était rallié à la Commune, qui en avait fait un directeur du Luxembourg. Il avait dès lors en germe, grisé par ces succès rapides et démesurés que Paris improvise pour ses favoris, le délire ambitieux dont il devait mourir. Les camaraderies de boulevard et de café avaient exalté sa vanité naïve. Non content de dessiner et d'envoyer de temps à autre au

Salon quelque toile sans talent, mais qui trouvait néanmoins de complaisants prôneurs, il maniait la plume, écrivait des vers, collaborait à des pièces de théâtre; il avait ses clients et tenait table ouverte pour la bohème, qui le traitait en génie universel, payant son écot en flagorneries qu'il prenait au sérieux. Ces rêves ardents de fortune et de grandeur ont fini par détraquer son cerveau. Il se figurait tantôt qu'il était député ou sénateur inamovible, tantôt qu'il était président de conseil. Et pourquoi pas? D'autres l'étaient bien, qu'il avait coudoyés longtemps à l'estaminet, qui lui avaient fait la cour et qu'il dépassait de la tête. Tout n'est qu'heur et malheur en ce monde, et Gill fût devenu ambassadeur de la République quelque part, qu'on eût fini par s'y habituer.

L'une des œuvres les plus populaires de M. Alphonse de Neuville est également un panorama, exécuté en collaboration avec M. Detaille. L'art français a fait une perte douloureuse en la personne de cet artiste mort dans toute la force de l'âge. Non pas, sans doute, que M. A. de Neuville fût un peintre à la hauteur des maîtres. On a pu lui reprocher des négligences de dessin, et il était plus fort par le sentiment original, sincère et dramatique qu'il portait dans ses œuvres que par ses qualités techniques. Mais il est un de ceux qui ont renouvelé la peinture militaire en y mettant un accent personnel et en changeant de fond en comble la façon de la concevoir. Soldat lui-même en 1870, ce fut la guerre vue de près dans toutes ses émotions et toutes ses horreurs qui dégagea son talent jusqu'alors incertain. Au lieu de peindre les batailles suivant l'ancienne formule, d'une manière pour ainsi dire abstraite et décorative, il choisit un épisode caractéristique où peut se résumer la lutte avec une précision et un pathétique qu'elle n'aurait point dans une vue d'ensemble. Qui ne se rappelle l'*Église du Bourget*, le *Cimetière de Saint-Privat*, le *Combat sur la voie ferrée*, l'*Attaque d'une maison crénelée à Villersexel*, surtout les *Dernières cartouches*, ce drame poignant, qui sent l'ardeur furieuse d'un combat suprême et la rage de la défaite; où l'exactitude minutieuse de chaque détail, la vérité criante des gestes, des expressions, des attitudes, au lieu de disperser l'attention, concourt à la puissante unité de l'effet? Cela est peint par un soldat, en même temps que par un artiste. Les *Dernières cartouches*, reproduites sous toutes les formes, ont rendu le nom d'A. de Neuville populaire, et des innombrables tableaux inspirés par la malheureuse guerre de 1870, il n'en est pas un où le deuil patriotique de la France se soit mieux reconnu.

Nous aurions aimé à en dire davantage, et à ne point laisser partir non plus sans un dernier adieu M. Steinheil, peintre, archi-

tecte et archéologue; M. Arnaud Leleux, dont les tableaux de genre, les intérieurs, les scènes espagnoles ont eu leur célébrité; l'éminent architecte Th. Ballu, auquel on doit la restauration de la tour Saint-Jacques et celle de Saint-Germain l'Auxerrois, avec la mairie correspondante et le beffroi intermédiaire, construction hybride dont j'aime à le croire irresponsable; l'achèvement de Sainte-Clotilde, la Trinité et Saint-Ambroise, où il s'est montré aussi expert dans le style roman que dans le style de la Renaissance. Mais nous sommes contraint d'abréger, pour laisser la place libre au mort encombrant dont la grande ombre plane sur ces pages, en nous avertissant qu'il faut nous hâter d'arriver à lui.

II

Le jour même où paraissait notre dernière causerie, l'Opéra-Comique donnait l'œuvre posthume de Victor Massé : *Une Nuit de Cléopâtre*. A ce propos, il serait curieux, mais bien long, de reconstituer l'histoire artistique et littéraire de la sirène du Nil. Après dix-huit siècles, elle exerce encore une sorte d'irrésistible fascination sur tous ceux qui l'approchent, et la postérité a pour elle les yeux de César et de Marc-Antoine. Elle a commencé par séduire le bon Plutarque. Elle a inspiré à la Calprenède un roman en vingt-trois volumes, qui ravissait Mme de Sévigné et qui aujourd'hui fait peur aux plus intrépides; des tragédies à Jodelle, à Belliard, à Nicolas Montreux, à Benserade, à La Thorillière, à Chapelle, à Marmontel, enfin à Alexandre Soumet et à Mme de Girardin. Théophile Gautier lui a consacré une nouvelle dont M. Jules Barbier a tiré directement le livret de l'opéra-comique de Massé; Victor Hugo l'a chantée; Shakespeare l'a mise en scène. L'iconographie antique et surtout moderne de Cléopâtre serait interminable. Du Guerchin, du Guide et du Dominiquin à Clésinger et à M. Gérôme, c'est par centaines que l'on compterait les peintres ou les sculpteurs de la fille de Ptolémée Aulète. L'Opéra seul manquait jusqu'alors à la liste; il n'y manquera plus désormais.

Nous n'analyserons point le livret; si vous voulez le connaître, lisez la nouvelle de Th. Gautier. Malgré un dénouement d'un caractère tragique, elle est à peu près entièrement descriptive, et à son image, le livret de M. J. Barbier n'est guère qu'un tableau sans action, ce qui peut passer dans un livre, surtout avec la plume éblouissante de Th. Gautier, mais ce qui est un grave défaut sur la scène. Ce défaut n'eût pu être racheté jusqu'à un certain point que par des qualités musicales analogues aux qualités de style de Gautier, par un éclat et un coloris qui eussent fait songer

à l'Orient, par l'emploi de cette couleur locale dont, à des points de vue divers, les auteurs du *Désert*, d'*Aïda* et du *Roi de Lahore* ont su imprégner leur partition. Mais M. Victor Massé n'était pas l'homme de la couleur locale; il ne l'a pas été dans *Une Nuit de Cléopâtre*, qui, sauf les costumes et les décors, pourrait aussi bien se passer sur les bords de la Seine que sur les bords du Nil. Sans doute on a beaucoup abusé de ce mot de couleur locale. A combien de peintures artificielles et superficielles, faites au pointillé par de petites touches ajoutées après coup, n'a-t-il pas servi de prétexte! Combien de fois n'a-t-il pas dispensé d'étudier la vraie nature humaine! Le cœur de l'homme ne varie guère; les caractères et les passions sont à peu près partout les mêmes. Admettons donc que M. Massé ait développé ses personnages principaux en dehors de toute préoccupation de couleur locale. Il pouvait, du moins, sans se livrer à un travail de marqueterie, y songer plus qu'il ne l'a fait dans les chœurs et l'orchestration; il pouvait aussi, comme Meyerbeer dans le bramine de l'*Africaine*, choisir un personnage épisodique, soit l'intendant du palais, Bocchoris, soit l'esclave favorite de Cléopâtre, Charmion, soit même sa mère Namounha, en développant un peu plus son rôle, pour y incarner le caractère du pays.

Ce n'est pas seulement la couleur locale qui manque à cet ouvrage, c'est aussi l'originalité et la force. M. Victor Massé avait l'ambition bien naturelle d'arriver au grand opéra; on dit même qu'il y destinait la *Nuit de Cléopâtre*, persuadé qu'il avait élevé et élargi son style. Mais il faut reconnaître que la musique de cette œuvre posthume, d'ailleurs très agréable et parfois charmante, est loin d'avoir la franchise de dessin, le caractère et le relief de celle de *Galatée*. M. Massé n'a complètement réussi que dans les morceaux de demi-caractère, dans les airs de langueur et de rêverie, de mélancolie et de tendresse; lorsqu'il veut monter jusqu'à la passion et, à plus forte raison, jusqu'au drame, ou bien il manque de vigueur et de souffle, ou bien il n'atteint qu'une vigueur factice, qui se traduit par des procédés bruyants et ampoulés. Presque tous les morceaux que nous aurions à citer sont des cantilènes, des ballades, des barcarolles; il y en a de fort jolies, par exemple, au premier acte, l'air de Charmion : *Salut, ô riantes campagnes*, qui a de l'expression et de la couleur; et celui de Manassès : *Sur les flots bleus*, ingénieusement bercé par le rhythme de l'orchestre; au deuxième acte, le chœur *Reine vénérée*, puis le *lamento* de Charmion : *Les heureux accusent la vie*, d'une mélancolie pénétrante; au dernier, le duo d'amour de Manassès et de Cléopâtre, dont le sentiment pourrait être plus profond, mais où le compositeur a

eu du moins le bon esprit de ne pas se laisser aller aux cris que ses confrères, sous prétexte d'exprimer les ardeurs de la passion, aiment à mettre en pareil cas dans la bouche du ténor et du soprano.

M. Massé sera resté fidèle jusqu'au bout à la musique française, il est un des rares qui n'auront jamais sacrifié à Wagner. La *Nuit de Cléopâtre*, où l'on sent, çà et là, notamment dans le quatuor du deuxième acte, l'influence de Verdi, est entièrement pure de tout germanisme. Chaque personnage a pour fonction de chanter sa part de morceaux. Le compositeur garde les anciennes coupes, cherche toujours la mélodie, demeure clair et relativement simple, malgré les ambitions qui se trahissent en plusieurs pages de la partition. Le défaut général est une certaine monotonie résultant des effets du même ordre trop souvent répétés, — défaut en partie imputable au sujet et au livret.

Une Nuit de Cléopâtre a été accueillie avec la sympathie attachée au nom de l'auteur. On a fermé les yeux sur les défauts. La beauté de la mise en scène a aidé au succès, ainsi que le talent des artistes : M[lle] Heilbronn, qui, dans le rôle de Cléopâtre, manie avec art un organe plus vibrant que vigoureux; M[lle] Reggiani, une débutante dont le contralto, large et bien posé, grandira certainement encore avec l'âge et par l'exercice; enfin Talazac, dont la voix chaude et généreuse a enlevé le public, d'abord dans sa barcarolle, puis à la fin du long et inégal monologue lyrique qui s'entrelace au chœur féminin et à la cantilène de Cléopâtre, pour terminer le premier acte.

Nous ne dirons qu'un mot de la reprise d'une pièce, — *le Roi l'a dit*, — dont les événements du 24 mai 1873 ont jadis contrarié le succès. Avec quel plaisir on a retrouvé la tradition trop oubliée du vieil opéra comique français dans l'aimable et spirituel *libretto* de M. Gondinet, comme dans la musique piquante, pimpante et pétillante de M. Léo Delibes, où la grâce s'allie à la verve! Les quelques morceaux dont le compositeur a enrichi la partition primitive, — le joli chœur, en style fugué, du premier acte, le petit ballet, avec chœur du troisième, — ne pouvaient qu'ajouter au renouveau d'un succès contre lequel il n'y a à redouter que la persistance des chaleurs.

L'Odéon semble décidément adopter ce rôle de cour d'appel ou, mieux encore, de cour de cassation dramatique qui lui avait déjà si bien réussi avec *Henriette Maréchal*. L'*Arlésienne* de M. Alphonse Daudet, donnée au Vaudeville en 1872, n'avait pas été sifflée comme le drame des frères de Goncourt; mais elle n'avait obtenu qu'un faible succès d'estime et disparut de l'affiche, si je ne me trompe, au bout de quinze représentations. En ce temps-là la répu-

tation de M. Alphonse Daudet, sans être aussi éclatante qu'aujourd'hui, était déjà faite; celle de Bizet ne l'était pas encore; elle ne devait même pas l'être avec *Carmen :* c'est la mort seule qui l'a dégagée de toute contestation et mise en pleine lumière. La partition brodée par G. Bizet sur l'œuvre de son ami, les entr'actes, les chœurs, les *mélodrames* survécurent à la chute de la pièce : ils firent leur chemin par eux seuls dans les concerts, et on peut dire que ce sont eux qui ont ramené sur la scène la tragique pastorale sous le couvert de laquelle ils se présentaient jadis au public. L'*Arlésienne* a bénéficié de la popularité conquise par ces morceaux charmants où le soleil de la Provence a mis quelque chose de sa lumière et de sa couleur.

L'*Arlésienne* est l'une des premières pièces dont j'aie rendu compte dans cette causerie périodique sur les *Œuvres et les Hommes*. Je n'en reprendrai point l'analyse aujourd'hui. Je suis resté sensible, comme en 1872, à l'art délicat de l'auteur et à l'intensité puissante et sobre avec laquelle il a su mettre en scène l'obsession, sous un ciel brûlant, d'un amour indigne dans un cœur vierge qui veut en vain l'arracher. Je crois même que M. Alphonse Daudet n'a pas fait beaucoup d'œuvres plus vivantes et plus saisissantes. Autour des deux physionomies principales, du fils et de la mère, toutes deux fortement tracées, il a disposé quelques figures secondaires, l'une douce et touchante, celle de Vivette; l'autre qui, malgré des parties de convention, ne manque pas dans son ensemble d'une certaine grandeur simple et primitive, celle du berger, et enfin la Renaude, qui donne lieu à une très belle et très noble scène épisodique.

Mais, malgré l'attrait sévère de l'œuvre d'art et l'attrait plus séduisant de la musique, malgré le talent des interprètes et un succès actuel qui semble nous donner un démenti, puisqu'il a décidé le directeur de l'Odéon à retarder la fermeture de son théâtre jusqu'au 15 juin, nous ne croyons pas que jamais l'*Arlésienne* puisse s'implanter définitivement sur la scène. Pourquoi? On en a donné des raisons diverses. Les uns ont parlé de la déception du spectateur, qui attend toujours l'entrée en scène de cette Dalila de la Camargue et qui ne la voit point paraître. Nous ne contestons pas cette déception : elle existe, mais nous croyons qu'elle n'a pu influer sérieusement sur le sort de la pièce, et nous nous expliquons parfaitement le parti que l'auteur a pris de ne pas la montrer, de n'en pas même dire le nom : elle garde ainsi le caractère d'une puissance mystérieuse et fatale, tandis qu'en se précisant sous les traits d'une actrice, elle courait risque de ne point répondre suffisamment à l'*idéal* qu'on s'en fait, de déranger ou de rapetisser

l'image diabolique que chacun peut se figurer à sa guise. En restant dans la coulisse, elle produit une impression de terreur vague et presque surnaturelle que rien ne vient affaiblir; elle laisse le champ plus libre à l'imagination du spectateur, complice du drame. Une observation, que je crois plus fondée, est celle qui allègue le vide relatif d'une action monotone, tournant perpétuellement sur elle-même et tout à fait insuffisante à remplir cinq actes, car la division en trois actes est une pure fiction et les cinq tableaux sont des actes véritables. Mais la vraie et concluante raison, c'est que cette lugubre idylle nous laisse sur une sensation trop poignante, sans contre-poids et sans consolation. Au théâtre on veut bien pleurer sans doute, et l'on y va même souvent pour pleurer, mais les larmes peuvent avoir leur douceur; on veut bien assister aux angoisses d'une mère, au supplice d'une femme, aux souffrances de la vertu innocente, méconnue et persécutée, pourvu que le dénouement nous ménage une compensation répondant au besoin de justice qui est en nous. Ici le dénouement, plus cruel encore que tout le reste, est comme le dernier coup de vis donné à l'écrou qui nous tord et nous broie le cœur. Il n'y a pas d'art qui tienne, et c'est plus que le commun des spectateurs n'en peut aisément supporter. Un homme de métier se fût plié avec plus de souplesse aux nécessités de la scène. M. Daudet n'a pas voulu faire cette concession : il a suivi impitoyablement la logique de son idée jusqu'au bout; l'obsession malsaine qui a mis sa griffe sur Frédéri et dont il nous fait suivre les progrès avec un art admirable ne lâche point sa proie, ou ne fait semblant de la lâcher une minute que pour la ressaisir avec plus de violence; finalement, elle l'accule à la folie, puis le jette au vertige du suicide.

Le théâtre a fait bien des pertes dans ces dernières semaines. L'acteur qui avait joué à l'origine le berger de l'*Arlésienne* au Vaudeville est mort à l'âge de cinquante-neuf ans, si usé déjà, qu'on lui en aurait donné dix de plus : comédien original, ayant sa physionomie à lui, Parade était inoubliable pour qui l'avait vu dans l'un de ces rôles de bourgeois hagard, balbutiant, cherchant ses mots, atteint d'un ramollissement partiel et d'un commencement de *déliquescence*, si naturel enfin dans ce personnage toujours le même et joué toujours de la même façon, qu'il semblait donner sur la scène la répétition de la maladie dont il est mort et qu'on se demandait s'il n'était pas vraiment sous le coup d'une attaque, s'il n'exhibait pas sous nos yeux un commencement de paralysie de la langue et du cerveau, dominée à demi par la volonté et les habitudes du comédien.

Quoique Mme Cabel n'eût plus paru sur une scène parisienne

depuis une quinzaine d'années, son nom n'était pas effacé encore de la mémoire publique. La brillante cantatrice avait surtout conquis sa popularité au vieux Théâtre-Lyrique du boulevard du Temple, dans des ouvrages écrits spécialement pour elle par Adolphe Adam et Clapisson. Elle avait passé aussi, et même à trois ou quatre reprises différentes, par l'Opéra-Comique, où elle fit des créations plus ou moins importantes dans la *Manon Lescaut* d'Auber, le *Carnaval de Venise* d'Ambroise Thomas, le *Pardon de Ploërmel* de Meyerbeer, la *Chatte merveilleuse* de son compatriote Grisar. Néanmoins son souvenir est resté spécialement attaché à la *Promise* de Clapisson et au *Bijou perdu* d'Adam, où elle chantait, avec un point d'orgue qui eut en son genre la réputation de l'*ut* de poitrine de Duprez, cet air des *Fraises* qu'on fredonne encore quelquefois, après trente-deux ans écoulés.

Un autre rossignol, Mme Miolan-Carvalho, dont la voix, légère et souple à miracle, nous a si longtemps charmés, vient de donner sa représentation de retraite, reculée par la mort et les funérailles de Victor Hugo. Mais Mme Carvalho était autre chose et mieux que la reine de la vocalise et de la roulade ; elle fut incontestablement, par sa méthode, sa diction et son style, la première cantatrice de notre école. La Comédie-Française a perdu l'aimable et spirituelle marquise du *Monde où l'on s'ennuie*, arrivée à la pleine maturité de son talent, Mme Madeleine Brohan, qui a pris sa retraite. Elle a perdu surtout le plus illustre survivant de son ancienne troupe, Régnier, qui tint si longtemps sa place dans le mémorable triumvirat comique où Provost et Samson étaient ses partenaires.

Régnier fut un de ces comédiens hors ligne dont le talent s'appuie sur une intelligence, des études et un savoir exceptionnels, et dont les enseignements, aussi bien que les créations, ont laissé dans leur art une trace profonde. Il avait fait d'excellentes études à Juilly et était resté toujours en bonnes relations avec ses anciens maîtres. Le 17 mai dernier, le vieux collège des Oratoriens célébrait sa fête annuelle, et au dessert du banquet on a rappelé son souvenir en même temps que celui d'un autre élève dont il est beaucoup question depuis quelques mois : le général Brière de l'Isle. La dernière fois que Régnier est monté sur la scène, ce ne fut pas rue Richelieu, mais sur le théâtre de Juilly, pour charmer les successeurs de ses maîtres et de ses condisciples d'autrefois.

Au sortir du collège, le jeune Régnier étudia la peinture et l'architecture, et ce fut ainsi, initié aux lettres et aux arts, qu'il aborda le théâtre. Il y entra par la petite porte et ne débuta à la Comédie-Française, en 1831, qu'après avoir joué d'abord dans la banlieue, puis en province et enfin au Palais-Royal. Il devait y

rester plus d'un demi-siècle et y créer une multitude de rôles, qu'il a tous marqués à l'empreinte d'un talent très fin et très étudié. Si beaucoup de ses camarades l'emportaient sur lui par le masque mobile, le physique avantageux, la voix éclatante et souple qui lui manquaient, aucun n'avait plus d'intelligence, d'ardeur et de conscience artistiques. Régnier ne négligeait rien dans l'étude de ses rôles : il s'occupait des costumes et des accessoires avec autant de zèle que des moindres gestes et des moindres pas; tout était pesé et calculé; il poussait même le soin du détail jusqu'à la minutie. Mais il jouait large tout en jouant serré, et ses artifices même donnaient presque toujours l'impression de la nature.

Rien de plus divers que les personnages créés par Régnier. Il était aussi expert à exciter le rire qu'à faire couler les larmes, parfois dans le même rôle, comme dans cet admirable Noël de la *Joie fait peur*, où il atteignait la perfection avec un mélange exquis de bonhomie, de finesse, de comique et d'émotion. Il pouvait même jouer avec sa supériorité habituelle des rôles entièrement en dehors de ses *moyens*, par exemple l'Annibal de l'*Aventurière*, figure de sacripant à laquelle il donnait tant d'ampleur, de fantaisie et de caractère, malgré sa voix un peu nasillarde et sa nature étriquée. Molière était son homme, et c'est à Régnier qu'il doit en grande partie son monument; il en savait le théâtre par cœur, il l'avait étudié sans relâche; il avait tous les souvenirs classiques et toutes les traditions de la Comédie dans la tête. Aucun de ceux qui l'ont vu jouer les pédants et les cuistres, le Pancrace du *Mariage forcé* et le Lycidas de la *Critique*, Vadius ou Trissotin, les paysans à la fois naïfs et madrés, Lubin et Pierrot, ne saurait l'avoir oublié; mais il ne montrait pas moins de verve étourdissante dans Scapin ou dans Figaro, et il ne réussissait pas moins dans le répertoire de Scribe que dans celui de Molière. Comment songer à rappeler ici l'innombrable variété des types qu'il a fait vivre sur la scène, avec plus ou moins de bonheur sans doute, néanmoins avec un talent toujours égal et toujours sûr?

Ce comédien lettré et érudit savait aussi manier la plume à ses heures. Que de fois il a mis son expérience au service des auteurs : Mme de Girardin, Octave Feuillet à ses débuts, Jules Sandeau, Alexandre Dumas lui-même. Il a signé quelques pièces en collaboration et écrit à diverses reprises, avec une incontestable autorité, sur son art et sur son théâtre. C'est à lui qu'on doit le premier classement des archives de la Comédie, jusqu'alors négligées comme des paperasses encombrantes et inutiles et dont il fit sentir l'importance aux sociétaires. Un seul détail donnera l'idée de cet abandon : Lemazurier, l'auteur de la *Galerie du Théâtre-Français*,

avait emporté chez lui, à Versailles, depuis nombre d'années, le registre de La Grange, ce manuscrit d'une valeur inappréciable que la Comédie a fait éditer à ses frais en 1876, et il était mort avant de l'avoir rendu. Sans les démarches de Régnier, ce qu'il eût pu arriver de mieux à ce livre d'or de notre vieux théâtre ce serait d'orner aujourd'hui la collection de quelque amateur qui le garderait avec un soin jaloux, et ne permettrait peut-être à personne de le consulter.

Il est presque superflu d'ajouter que le comédien intelligent, lettré, amoureux de son métier, studieux et zélé dont nous venons d'esquisser la physionomie fut également un professeur de premier ordre et un incomparable metteur en scène. Toute son expérience, toutes les ressources de son esprit et de son art, tout ce qu'il avait acquis à force d'étude, de pratique et de méditation, il le prodiguait à ses élèves sans compter, et l'un d'eux, le plus brillant, M. Coquelin, lui a rendu à ce sujet un hommage touchant et ému. Régnier avait d'autres vertus, plus rares dans sa profession : il était sincèrement modeste, il fuyait le bruit et la réclame. Il montrait son talent et cachait sa vie. Il n'a point voulu de discours sur sa tombe. C'est pourquoi il méritait doublement de n'être point oublié.

Nous nous arrêterions volontiers, dans cette revue des ombres, à Alphonse Toussenel, le spirituel historiographe du *Monde des oiseaux* et de l'*Ornithologie passionnelle*, l'humouristique commentateur de l'*Esprit des bêtes*. Du moins, malgré le nom de Victor Hugo qui nous attend, ne pouvons-nous passer aussi vite devant M. le duc de Noailles, doyen de l'Académie française, qui a survécu de quelques jours au poète dont il était l'aîné de quelques semaines. M. Paul de Noailles, digne chef d'une illustre maison dont les origines se perdent dans la nuit du moyen âge et qui s'est également distinguée dans la diplomatie, dans la guerre et dans l'Église, pair de France jusqu'en 1848, avait renoncé alors à la politique active pour se consacrer aux lettres. A ce moment, il n'avait encore donné qu'une *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, qui n'avait pas été mise dans le commerce et qu'il devait reprendre plus tard sur de plus larges bases. Mais il avait déjà préparé son *Histoire de Mme de Maintenon*, dont le premier volume parut en cette même année, et qui lui valut l'honneur de succéder à Chateaubriand en 1849. Il en avait même publié divers fragments dans cette Revue, dès 1845 et 1847. Ce grand ouvrage, qui a été l'objet d'attaques passionnées, où l'on accusait le noble auteur d'avoir mis trop à contribution les travaux d'un de ses devanciers, a obtenu en revanche les suffrages des critiques les plus autorisés. Il y a élargi la biogra-

phie jusqu'à l'histoire, en replaçant dans le cadre où s'écoulèrent plus de qnarante années de sa vie la femme dont le maréchal-duc Adrien-Maurice de Noailles, lorsqu'il n'était encore que le comte d'Ayen, avait épousé la nièce. La réhabilitation, ou plutôt la mise en lumière sous son vrai jour de la célèbre marquise si longtemps défigurée par d'opiniâtres préventions, était donc en quelque sorte pour lui une œuvre de piété filiale, et il y trouvait en même temps l'occasion naturelle et directe de venger ses aïeux des dangereuses attaques de Saint-Simon. Dans cet important ouvrage, ou le nom de l'auteur se trouvait si bien en harmonie avec le sujet, M. le duc de Noailles s'était créé un assez beau titre pour justifier largement son élection à l'Académie, qui, même sous la république, n'a jamais perdu la tradition d'appeler à elle les grands seigneurs connus par leur culte pour les lettres.

III

Notre dernière causerie n'était attristée par aucun bulletin funèbre : la mort s'est dédommagée cette fois, et au milieu de tant de coups, elle en a frappé un plus retentissant que les autres. Victor Hugo, né avec le siècle, meurt à son déclin. Il en aura rempli toute la partie centrale, si je puis ainsi dire. Il en aura suivi et incarné toutes les fluctuations, toutes les vicissitudes, toutes les déviations, en les revêtant d'une forme admirable. Jamais il n'a résisté au courant. Lui qui aurait pu être le guide de son époque, il n'en a été que le flatteur couronné et porté en triomphe; au lieu d'en être l'âme, il n'en a été que la voix; il s'est borné à le refléter avec éclat, à le traduire dans sa langue magnifique qui renvoyait au siècle l'écho de ses propres paroles grossi par une bouche d'airain. Et s'il a été si cher à ce siècle, c'est parce que celui-ci se reconnaît en lui dans ses erreurs et dans ses faiblesses, non moins que dans ses grandeurs. A ce point de vue, on peut dire que Victor Hugo est à la fois le poète le plus personnel et le plus impersonnel de notre époque : il se met sans cesse en scène et son *moi* reparaît à chaque page, mais ce *moi* est le clavier qu'ébranlent tous les doigts, la trompette où vibrent tous les souffles, la cloche qui rend tous les sons, suivant les chocs qu'elle reçoit.

Les flatteurs de Victor Hugo, ceux qui auraient dit volontiers devant lui, comme le prédicateur de la légende devant Louis XIV : « Sire, nous sommes tous mortels, — ou du moins presque tous », lui prédisaient souvent qu'il inaugurerait le vingtième siècle. Il

paraissait taillé, en effet, pour devenir centenaire. L'enfant « sans couleur, sans regard et sans voix » avait pris en grandissant l'apparence robuste d'un chêne; la chevelure et la barbe du vieillard, blanches comme la neige, étaient restées drues et vigoureuses. Beaucoup, sans trop s'en rendre compte, en étaient venus à croire l'homme immortel comme son œuvre, et il leur semblait impossible qu'il disparût. On parlait bien quelquefois de sa mort possible, mais en termes vagues et à demi incrédules, comme s'il n'eût pas été de la même essence et n'eût pas dû mourir de la même façon que nous. On aurait compris Victor Hugo enlevé sur un char de feu comme le prophète Élie, ou sur les ailes d'un aigle dans son vol vers le soleil; on se fût refusé à admettre Victor Hugo mourant vulgairement d'une congestion pulmonaire, comme l'épicier du coin. Il eût pu répéter à son lit de mort le mot du Roi-Soleil : « M'aviez-vous donc cru immortel? »

La vie littéraire de Victor Hugo embrasse plus de soixante ans d'une activité prodigieuse qui ne s'est jamais ralentie. C'est en 1822 que parut le premier volume des *Odes*, et en 1883 son dernier volume de la *Légende des siècles*. Encore avait-il commencé bien avant 1822 à écrire dans la *Muse française* et le *Conservateur*, à concourir à l'Académie, à se faire couronner aux Jeux-Floraux, et laisse-t-il, dit-on, des coffres entiers pleins d'œuvres posthumes, parmi lesquelles on signale plusieurs poèmes et une demi-douzaine de drames. Un pareil monument étonne et déconcerte par ses proportions colossales; on se sent découragé d'avance à l'idée de l'analyser ou de le décrire. Par où aborder la montagne? Dans la préface de *Ruy-Blas*, Victor Hugo a évoqué l'idée du Mont-Blanc, tout en s'excusant, avec l'orgueilleuse humilité propre à toutes ses préfaces, de cette « comparaison infiniment trop ambitieuse ». Mais il faut reconnaître qu'elle ne manque point de justesse. Si nous voulions étudier complètement sa vie et son œuvre, il nous faudrait la diviser en trois ou quatre grandes étapes, ainsi qu'on fait pour l'ascension du Mont-Blanc, où l'on va le premier jour jusqu'aux Grands-Mulets, le second jusqu'aux Grands-Plateaux, puis au Corridor, et enfin au sommet. Par une affinité naturelle, Victor Hugo aimait la montagne, comme tout ce qui est énorme et escarpé; il l'a chantée souvent; il a plus d'une fois, et dès ses premiers recueils, provoqué ce rapprochement. Rappelez-vous, dans les *Feuilles d'automne*, les trois pièces qui se touchent : *Ce qu'on entend sur la montagne*, *Dicté en présence du glacier du Rhône*, et l'apologue où les collines jalouses interrogent le mont Atlas. Victor Hugo, c'est la montagne, en effet, avec ses forêts et ses gouffres, ses oasis et ses glaciers, ses précipices et ses torrents,

ses grottes et ses avalanches. Cela est superbe et biscornu, majestueux et glacial, imposant et démesuré. Le gracieux s'y mêle au farouche et l'attrait à l'effroi. Tous les climats y règnent, et le soleil ne parvient pas toujours à y percer le brouillard. Pour atteindre à la cime, qui se perd dans la nue, il faut laborieusement se frayer un chemin à travers les broussailles, les rocs et les abîmes. A mesure qu'on monte, le plaisir se mêle d'angoisse, l'air se raréfie et la respiration devient oppressée. Le chamois y bondit, l'ours et le loup y rôdent, l'aigle y plane, l'écureuil s'y joue, le merle y chante, des fourmillements d'insectes rampent sous vos pieds; à des gorges abruptes succèdent de frais pâturages, un rayon de lumière se joue à la surface d'un lac; parfois, dans un site désolé, au bord d'une crevasse d'où jaillit un chêne qui semble en granit comme elle, entre les débris de la moraine, pareils au bouleversement produit par une convulsion volcanique, s'épanouit délicatement la petite fleur bleue du myosotis, — et le sommet de la montagne demeure couronné d'une neige éternelle.

La seule nomenclature complète des œuvres de Victor Hugo, accompagnée pour chacune de quelques lignes de commentaires, déborderait le cadre de cette chronique. A quoi bon répéter ce que tout le monde sait, ce que tout le monde a dit, et recopier Vapereau après tant d'autres? Nous-même, depuis treize ans, nous avons eu vingt fois ici l'occasion de jeter un coup d'œil sur les diverses faces de ce vaste génie et de contempler le Mont-Blanc tantôt de Sallanche et tantôt de la Croix-de-Fléchères, à mesure que la reprise de quelque drame ou la publication de quelque livre de sa vieillesse nous y conviait. D'ailleurs, aucun de nos lecteurs n'a oublié la longue et précieuse série d'articles publiée dans ce recueil, il y a deux ou trois ans à peine, par M. Edmond Biré, sur *Victor Hugo avant* 1830, — un livre que tous les idolâtres du Maître peuvent bien feindre d'ignorer, mais qui a porté coup et auquel on n'essayera pas de répondre. On dit parfois que la légende n'est plus possible à une époque de journaux, de critique et de science comme la nôtre. Nous avons pourtant assisté à la formation d'une légende autour du nom de Victor Hugo. Commencée depuis longtemps dans l'ombre religieuse et le mystérieux sanctuaire du Cénacle, accrue par l'exil, puis par la vigoureuse et féconde vieillesse du poète, seul survivant des temps héroïques du romantisme, propagé par un cercle d'initiés et d'apôtres, le Maître lui-même n'a pas dédaigné d'y concourir par les deux volumes dictés au *témoin de sa vie*. Tous les lecteurs de bonne volonté, tous ceux que la vérité n'effraye pas savent aujourd'hui à quoi s'en tenir sur ce point. L'œuvre de Victor Hugo a sa légende aussi. On entreprendra

quelque jour, et plus rudement peut-être, le même travail pour elle; mais le moment n'est pas encore venu. On s'apercevra alors qu'il y a un milieu entre le dénigrement et l'adoration, et que l'aveuglement d'une idolâtrie servile n'est pas le meilleur tribut qu'on puisse payer à l'admiration légitime méritée par le grand poète.

Cette admiration, j'ai d'autant moins envie de la lui contester que je viens de relire presque toute son œuvre poétique, sans en excepter les *Odes et Ballades*. Dans les *Odes*, Victor Hugo n'a pas encore rompu avec la poésie classique; il en a même, surtout dans les pièces qui composent le premier livre et qui forment comme un bouquet royaliste aux couleurs éclatantes et aux parfums pénétrants, gardé les procédés, les formules, la phraséologie : les lyres et les luths, les Muses, Apollon, Python, les Euménides, les lauriers et les cyprès, les guerriers, les phalanges, les sacrés parvis. En 1822, Victor Hugo en est toujours au *trépas* et aux *esquifs;* il ne dit pas encore *Naples*, il dit *Parthénope*. Telle pièce, comme les *Vierges de Verdun* et la *Mort du duc de Berry*, rappellent par leur allure générale, leur série d'interrogations, d'apostrophes, de prosopopées sans cesse renaissantes, la manière de Casimir Delavigne, et particulièrement de la *Mort de Jeanne d'Arc*. Oui, il y a eu un moment où Victor Hugo a imité Casimir Delavigne, qui était alors, ne l'oublions pas, notre grand poète national. Le romantisme, ainsi que cet amour caractéristique du *monstre* qui ne devait jamais le quitter, s'était déjà montré en prose, avec une violence mêlée de gaucherie, dans *Han d'Islande*. En vers, il ne fait nettement son apparition que dans les *Ballades*, avec les fées et les sylphes, les cors et les paladins, les archers et les timbaliers, les burgraves, les nains, les chauves-souris, le sabbat, toute la défroque, tout le décor, j'allais dire tout le bric-à-brac d'un moyen âge de convention, où l'âme d'une époque disparaît sous l'oripeau. Ce qui était plus sérieux dans les *Ballades*, et ce qui peut excuser à nos yeux des tours de force puérils en eux-mêmes, tels que la *Chasse du burgrave* et le *Pas d'armes du roi Jean*, c'était la recherche d'une langue, ou du moins d'une forme, d'un rhythme qui pût s'adapter à tous les besoins; c'était la préoccupation d'une nouvelle technique adaptée au nouvel art.

Ces débuts de Victor Hugo, quel que fût leur éclat et malgré la légende de l'*enfant sublime*, étaient loin d'avoir eu l'éblouissement du début de Lamartine. Le poète de la *Vendée*, de la *Statue de Henri IV* et du *Duc de Bordeaux* avait été plus précoce, mais il n'était pas entré dans la gloire, il n'avait pas pénétré à fond dans l'azur d'un coup d'aile aussi large et aussi puissant dans sa séré-

nité que le poète immortel des *Méditations*. Lamartine s'était emparé des âmes en même temps que des esprits, et je ne sache pas que Victor Hugo ait renouvelé pour son compte l'histoire de cette jeune femme qui s'évanouit d'émotion en entendant nommer inopinément devant elle le chantre d'Elvire. Certes, les belles odes, d'un jet et d'un souffle soutenus, d'une langue à la fois pure, colorée et vivante, où l'idée se marque dans le relief du vers et l'éclat de l'image, abondent en ce recueil trop délaissé. Mais le jeune émule qui voulait combattre en frère à côté de Lamartine, « pour les mêmes autels et les mêmes foyers », était plus fait pour conquérir les intelligences que les cœurs. Le poète des *Méditations* et des *Harmonies* avait pris du premier coup pleine possession de son génie et de sa renommée; le poète des *Odes*, des *Voix intérieures*, de la *Légende des siècles* était de ceux qui vont toujours en s'accroissant, je ne dis pas en se perfectionnant.

L'année 1827 marque l'hégire de Victor Hugo. C'est cette année-là qu'il escalade la citadelle classique et y plante résolument son drapeau, dans la préface-manifeste de *Cromwell*. Dans les *Odes*, il ne songeait qu'à rendre de la chair et du sang à la poésie classique mourant d'anémie; les *Ballades* pouvaient n'être considérées que comme un caprice et un jeu : *Cromwell* et surtout sa préface étaient une rupture, une déclaration de guerre. Il s'y posait officiellement en chef d'école, à vingt-cinq ans. Quoique Victor Hugo ne fût pas précisément un théoricien, la préface de *Cromwell* n'est pas aussi méprisable au point de vue critique qu'on l'a quelquefois dit. La synthèse qu'il y présente de l'histoire poétique de l'humanité n'a d'autre tort que d'être trop absolue; ses vues et ses aperçus, parfois nouveaux, souvent ingénieux et justes à la fois, seraient presque toujours acceptables s'ils ne prenaient une forme outrée et systématique où se sent une arrière-pensée personnelle. La grande division de la poésie en ces trois phases successives : la poésie lyrique, propre aux temps primitifs; la poésie épique, qui est celle des époques intermédiaires; la poésie dramatique, expression naturelle des temps modernes, est généralement acceptée dans ses grandes lignes et même devenue banale; mais à combien de subtilités paradoxales n'est-il point entraîné par les besoins de sa thèse? Pour qu'elle soit juste, il faut que la *Genèse* soit une *ode*, c'est ainsi qu'il l'appelle, — et la Bible un « divin monument lyrique » ; — il faut que Pindare ait écrit des épopées, et il ne recule pas devant ce mot : « Pindare est plus sacerdotal que patriarcal, plus épique que lyrique » ; il faut que les tragédies de Sophocle soient des épopées elles aussi, et elles en sont : « Ce que les rhapsodes chantaient, les acteurs le déclament, voilà tout » ; il

faut que les poèmes de Dante et Milton soient des drames, et en effet, le premier a donné à son œuvre le nom de *Divina Commedia*, et le second avait d'abord fait une œuvre dramatique de son *Paradis perdu*. Voilà à quelles puériles subtilités d'avocat il se condamne. De même, si cette théorie est juste dans sa rigueur, lui qui est par excellence le poète moderne devrait être par excellence aussi le poète dramatique, et s'il n'a pas écrit ces pages pour le démontrer, il ne serait pas fâché sans doute qu'on le crût, au moment où il présente *Cromwell* au public, porte déjà *Marion Delorme* dans sa tête et médite peut-être *Hernani*. Mais il ne nous est pas possible de le croire et, par un fâcheux démenti à sa théorie, le don principal de ce poète, essentiellement moderne, comme de Lamartine et d'une grande partie des romantiques, c'est précisément la poésie lyrique, attribut des temps primitifs. Je sais bien qu'on peut raffiner, distinguer, expliquer les discordances par des infiltrations et des pénétrations, avancer que ce qui est dramatique est par là même éminemment lyrique, attendu que la vieillesse retourne à l'enfance; mais ces explications subtiles aboutissent simplement à prouver que tout est dans tout, et que tout peut se soutenir pourvu qu'on ait suffisamment de ressources dans l'esprit.

Le premier article du nouveau code littéraire, le grand principe que promulgue cette déclaration des droits du poète, le voici : « Tout ce qui est dans la nature est dans l'art. » Après avoir posé ce principe, il n'a pas laissé d'en apercevoir le péril, et il a cru y obvier en distinguant entre la vérité littéraire et la vérité absolue. Cet aphorisme fondamental n'en laisse pas moins apercevoir la fissure par où l'école naturaliste, cette fille bâtarde du romantisme, devait s'introduire dans la place. Le second article, qui découle du premier, est que le grotesque, le laid, le difforme, non seulement ne sauraient être exclus de l'art, mais qu'ils en font partie essentielle. Il pousse ce nouveau principe à outrance. Le grotesque est « une des suprêmes beautés du drame ». Comme contraste, comme temps d'arrêt, terme de comparaison, point de départ d'où l'on s'élève vers le beau, « le grotesque est la plus riche source que la nature puisse ouvrir à l'art; c'est de l'union intime, de la féconde union du grotesque au sublime, — union qui a ses racines dans le christianisme, — que naît le génie moderne, si complexe, si varié dans ses formes, si inépuisable dans ses créations ».

Cependant, même en cette préface révolutionnaire de *Cromwell*, il admire encore Racine, qu'il n'admirera pas toujours; il l'excepte de ses anathèmes contre l'art classique; il parle avec admiration de sa « ravissante élégie » d'*Esther*, de sa « magnifique épopée d'*Athalie* », qu'il qualifie de *prodigieuse*, qu'il proclame « si haute

et si simplement sublime, que le siècle royal ne l'a pu comprendre. » Ne l'a-t-il pas appelé ailleurs un divin poète? Hugo était allé plus loin. Dans une étude sur Voltaire, écrite quelques années auparavant pour une édition choisie, et qui n'est qu'un virulent réquisitoire contre le philosophe, recueilli d'ailleurs, mais avec quelques atténuations, dans *Littérature et philosophie mêlées*, il avait fait le plus vif éloge des tragédies du philosophe, « où il se montre réellement grand poète, où il trouve souvent le trait du caractère, le mot du cœur, » où il a « tant d'admirables scènes », et il ne craignait pas d'ajouter qu'un examen approfondi de l'œuvre dramatique de Voltaire l'avait convaincu de sa haute supériorité au théâtre et que, si « au lieu de disperser les forces colossales de sa pensée sur vingt points différents, il les eût toutes réunies vers un même but, la tragédie, il eût surpassé Racine et peut-être égalé Corneille. » Notons aussi l'hommage qu'il rend, dans la préface de *Cromwell*, à l'Évangile, d'où date la « pleine, lumineuse et large révélation » des vérités soupçonnées en partie par quelques sages de l'antiquité, et à la religion chrétienne, qui « est complète parce qu'elle est vraie ».

L'œuvre à laquelle ce manifeste servait d'introduction n'était pas faite pour être transportée sur la scène, non pas seulement à cause de sa prodigieuse longueur, car elle n'a pas moins de sept mille vers, mais encore parce qu'elle manque des conditions nécessaires de concentration et de progression dramatiques, et qu'elle fait plutôt songer à un assemblage de scènes historiques comme les *Barricades* de M. Vitet qu'à une pièce de Shakespeare. Mais Victor Hugo était entraîné vers le théâtre par la nature même de son talent comme par ses instincts de lutte et ses ambitions de gloire. Pouvait-il, d'ailleurs, ne pas entreprendre de justifier directement par son exemple ses théories sur le caractère essentiellement dramatique du génie moderne? Son début fut d'une humilité extrême : une pièce en collaboration avec M. Paul Foucher, et une chute si complète, qu'il n'en a même pas voulu recueillir les épaves dans son œuvre. C'est un début à la façon de Scribe plutôt que de Victor Hugo. Mais il allait bientôt prendre bruyamment sa revanche avec *Hernani*, ce *Cid* romantique, qui fut un triomphe de haute lutte, où la bataille poétique se doubla d'un combat à coups de canne et à coups de poing. En dehors d'*Amy Robsart*, qu'il a lui-même effacé, et de la *Esmeralda*, qui n'est qu'un libretto, le théâtre de Victor Hugo comprend huit pièces, qui vont du mélodrame à l'épopée scénique, en passant par l'opéra : *Hernani*, le bandit gentilhomme, type de l'honneur castillan; *Marion Delorme*, la courtisane à qui l'amour refait une virginité; *le Roi s'amuse*, le

bouffon difforme, obscène et cynique, que la paternité élève au-dessus du souverain; *Lucrèce Borgia*, le monstre rendu sacré par l'amour maternel; *Marie Tudor*, la reine terrible et sanglante qui a toutes les faiblesses et les lâchetés de la femme amoureuse; *Angelo*, le ressentiment de la femme vaincu par la piété de la fille, l'amour de l'amant par l'amour de la mère, la haine par le dévouement, la passion par le devoir, pour prendre le résumé qu'il a donné lui-même de ce mélodrame compliqué et machiné comme une pièce de Bouchardy; *Ruy Blas*, le laquais idéal et *génial*, le ver de terre amoureux d'une étoile, l'étoile amoureuse du ver de terre; *les Burgraves* enfin, la lutte de la fatalité représentée par l'esclave Guanhumara et de la Providence personnifiée par l'empereur Frédéric Barberousse, dans un burg féodal, à la fois forteresse, palais, caverne, habité par quatre générations de Titans.

L'antithèse n'était pas seulement chez Victor Hugo un procédé littéraire, c'était la forme et le moule même de son esprit, et l'on ne pourrait expliquer autrement l'emploi continu qu'il en a fait jusqu'à son dernier jour. Tout apparaissait à son intelligence et à ses yeux comme un champ de bataille entre l'ombre et la lumière; ses idées et ses conceptions se formulent toujours dans une antithèse, comme, pour ainsi dire, tous ses vers; il voit les deux principes en lutte perpétuelle et il les peint avec un relief vigoureux, à la façon d'un Caravage, d'un Ribera, d'un Rembrandt. Le clair-obscur, qui est la loi nouvelle de la littérature romantique, est l'essence même du génie de V. Hugo, dont l'œil de visionnaire aperçoit les choses avec d'énormes saillies et des oppositions tranchées. C'est là une tournure d'esprit tout à fait dramatique, et pourtant les drames de Victor Hugo, dont les succès furent très divers, représentent, j'en suis convaincu, bien que *Ruy Blas*, *Hernani*, *Marion Delorme*, paraissent entrés dans le répertoire, une des parties déjà les plus caduques de son œuvre. Si le drame consistait uniquement en contrastes violents et heurtés, en *effets* puissants, en coups de théâtre, V. Hugo y tiendrait l'un des premiers rangs, mais il faut aussi la connaissance sérieuse de la nature, des passions, du cœur humain, la vérité jointe à la profondeur dans l'observation, l'art de peindre les caractères et d'en constituer des types généraux, en un mot tout ce qu'a Shakespeare à un si haut point et tout ce qui manque à Victor Hugo. Hugo cherche l'exception et ne peint que les dehors. Relisez ses pièces, vous y trouverez un brillant cliquetis, des tirades superbes, de très beaux passages lyriques ou épiques, des soli et des duos entraînants, un mélange de fantaisie parfois éblouissante, des situations, des chocs électriques, si je puis ainsi dire, un grand

art dans le maniement du décor, du costume, de tout le magasin d'accessoires, mais pas un atome de psychologie dramatique. Il y a plus de vrai drame dans une scène d'*Andromaque* que dans tout le théâtre de Victor Hugo.

L'enchaînement des œuvres nous a entraîné. Revenons sur nos pas. A la suite de *Cromwell*, le poète avait publié les *Orientales*, qu'il a caractérisées lui-même dans une pièce des *Feuilles d'automne :*

> L'orientale d'or plus riche épanouit
> Ses fleurs peintes et ciselées.

C'est un chatoiement de perles et de rubis dans un riche écrin, sur un tapis de Perse, entre des murs tendus d'étoffes de Smyrne, où pendent des armes rares, finement damasquinées. Les *Orientales* sont bien une suite des *Ballades :* le virtuose seul y apparaît; il y poursuit, il y achève la conquête de son instrument poétique, aux timbres et aux rhythmes variés. Mais quel contraste dans les *Feuilles d'automne!* Là nous n'avons plus l'artiste uniquement enivré de lumière et de couleur, mais le poète du sentiment, le poète intime, dans la forme et dans la proportion où Victor Hugo peut l'être. Son esprit, « riche en métamorphoses », a voulu déconcerter la critique et mêler le charme à l'admiration; il y a réussi. Il garde son éclat et il parle toujours aux yeux, mais il parle également à l'âme. C'est là que vous verrez les *Soleils couchants*, mais c'est là aussi que vous lirez la *Prière pour tous*, où Victor Hugo apprend à sa fille.

> Que poursuivre l'empire, et la fortune, et l'art
> C'est folie et néant.....
> Et que l'on perd son âme à ce jeu de hasard.

C'est là que se révèle, dans sa grâce et sa tendresse exquises, ce délicieux poète des enfants, qui se retrouvera quarante-six ans plus tard, mais avec moins de pureté et de fraîcheur, avec un mélange déplaisant de puérilité et d'hyperbole, dans l'*Art d'être grand-père*. C'est là enfin que le poète visionnaire a peint, mieux peut-être que partout ailleurs, dans la *Pente de la rêverie*, dans la première ode à ses amis L. B. et S. B. et dans quelques vers de la pièce de début, la genèse, les transformations, les développements de l'idée poétique et de l'image en son cerveau, « fournaise où son esprit s'allume », et en son « âme de cristal », son « âme aux mille voix », que Dieu « mit au centre de tout comme un écho sonore ». Une des visions qui se gravèrent en traits indélébiles dans cette imagination pareille à un verre grossissant, ce fut celle de

l'Espagne, où il était allé rejoindre son père à dix ans. Quel témoignage significatif que celui des *Feuilles d'automne* :

> Beau pays, *dont la langue est faite pour ma voix*,
> Dont mes yeux aimaient les campagnes,
> Bords où mes pas enfants suivaient Napoléon,
> Fortes villes du Cid, ô Valence, ô Léon,
> Castille, Aragon, *mes* Espagnes !

Déjà l'Espagne mauresque tenait une large place dans les *Orientales*. Le génie de Victor Hugo s'était trempé de bonne heure, à l'âge où aucune impression ne s'efface, dans cette langue, dans ces mœurs, dans ces sites aux vives arêtes, aux couleurs crues, à la lumière violente, aux reliefs saisissants. Avec une nature comme la sienne, si propre à recevoir toutes les impulsions et toutes les empreintes, pour les rendre avec une force décuplée, ce souvenir n'est pas à négliger dans l'explication d'un génie qui semble plus castillan que français. En parcourant l'Europe « avant la vie » et dans sa première enfance, il s'était trempé inconsciemment dans bien des sources. Mais le seul élément qui soit venu s'adjoindre à celui-ci d'une façon nette et précise, ce fut plus tard, dans la forte maturité de l'âge, ce voyage à travers l'Allemagne gothique dont il rapporta le *Rhin* et les *Burgraves*[1].

Le poète royaliste des *Odes et Ballades* est déjà bien changé dans les *Feuilles d'automne*. Buonaparte, contre qui il avait écrit sa magnifique invective datée de mars 1828, est devenu, en novembre 1830, la vision surhumaine du *Souvenir d'enfance*, et le dieu dont il sera le prêtre. La révolution de Juillet a éclairé cette âme docile à tous les événements, et qui croit ainsi suivre tous les progrès. Il fait la leçon aux rois dans la *Rêverie d'un passant*. La dernière pièce surtout est caractéristique; elle donne une note à part, la note sombre et violente du Hugo futur. Dans les *Chants du crépuscule*, les *Voix intérieures*, les *Rayons et les ombres* (un titre fait pour son œuvre entière), l'esprit nouveau s'accentue; le poète fait à chaque fois un pas de plus en avant, mais sans rompre avec le passé : lisez ici les strophes sur *l'Église de* ***, *Espoir en Dieu*, etc.; là le *Regard jeté dans une mansarde*, *On croyait dans ces temps*, etc. Hugo n'est pas encore fermement converti au progrès; il interpelle les « doctrines aux fruits d'or, espoir des

[1] On lit dans la préface du *Rhin* : « Quant à l'Allemagne, qui est à ses yeux la collaboratrice naturelle de la France... il ne le cache pas, c'est une des terres qu'il aime et une des nations qu'il admire. Il a presque un sentiment filial pour cette noble et sainte patrie de tous les penseurs. S'il n'était pas Français, il voudrait être Allemand. »

nations, » pour leur demander ce qu'elles ont tenu de tant de promesses faites par les révolutions ; il constate, mais en le déplorant, le doute qui est en nous,

Près du besoin de croire un désir de nier,
Et l'esprit qui ricane auprès du cœur qui pleure ;

il flétrit l'impiété, « ce chaume sans épi », il compare son âme à la cloche bénite et consacrée, fondue pour appeler à la prière, mais que des passants font parfois sonner pour d'autres que pour Dieu et que des visiteurs anonymes ont profanée d'inscriptions impies et obscènes :

Où le prêtre dit oui, l'autre avait écrit non :
Lâche insulte ! affront vil, vain outrage d'une heure
Que fait tout ce qui passe à tout ce qui demeure !

Ah ! quoique Victor Hugo eût déjà montré dans le *Roi s'amuse*, même dans *Lucrèce Borgia* et *Marie Tudor*, jusqu'où il pouvait se laisser entraîner par le besoin de l'effet à outrance, la soif de l'applaudissement et peut-être aussi par le secret instinct de faire passer ses hardiesses littéraires sous le couvert de ses concessions politiques, religieuses et morales, il était encore loin du terme où nous l'avons vu arriver.

Avec la poésie lyrique et le théâtre, il menait de front le roman. Après *Han d'Islande*, où l'on trouve une première ébauche, presque informe, tant elle est outrée, de Quasimodo, il avait donné *Bug-Jargal*, où Habibrah est comme l'esquisse de Triboulet. Après *Bug-Jargal* vint le *Dernier jour d'un condamné*, complété cinq ans après par *Claude Gueux*, qui a la prétention d'être un récit historique et qui n'est qu'un pur roman se retournant contre sa thèse, tant il a eu besoin de dénaturer les faits pour en tirer parti ! Ces deux plaidoyers contre la peine de mort sont les premiers pas du poète dans cette voie de la philanthropie à rebours où il devait s'égarer jusqu'à la folie. Là se rencontre le germe, et plus que le germe, de l'utopie qui, sous la plume des logiciens athées et radicaux, devait aboutir à la justification du crime et à la condamnation du juge comme plus coupable que l'assassin qu'il frappe. « On regardera le crime comme une maladie, et cette maladie aura ses médecins qui remplaceront vos juges, ses hôpitaux qui remplaceront vos bagnes. La liberté et la santé se ressembleront. On versera le baume et l'huile où l'on appliquait le fer et le feu. On traitera par la charité ce mal qu'on traitait par la colère. Ce sera simple et sublime. » En prenant certains passages à la lettre, il en résulterait qu'il ne faut même plus de prison. Sous le voile d'une fiction

impossible, puisque le condamné dont il ne nous dit pas le crime et en faveur duquel il accumule à plaisir toutes les considérations d'éducation et de famille, toutes les circonstances matérielles et morales qui peuvent plaider en sa faveur, est censé écrire son journal avec la tranquillité d'esprit d'un homme de lettres jusqu'au pied de l'échafaud, et même dans la chambre de l'Hôtel de Ville où il s'est fait déposer au moment suprême, en alléguant une dernière déclaration à faire, il a accumulé tout ce qui peut agir sur les nerfs du lecteur, sans porter la conviction dans son esprit. Non seulement les arguments sérieux, mais l'analyse psychologique elle-même disparaissent devant les tableaux émouvants.

Notre-Dame de Paris est resté le chef-d'œuvre de Victor Hugo dans le roman. Quelques figures, Quasimodo, Gringoire, la Esmeralda, la Sachette se sont vivement incrustées dans l'imagination de tous les lecteurs et ont acquis une sorte de popularité littéraire. Quelques peintures, comme celles de la place de Grève, de la basilique, de Paris à vol d'oiseau, de la Cour des Miracles, de la grand'-salle du Palais le jour de la fête des Fous, comptent parmi les plus pittoresques et les plus vivantes qu'il ait tracées. C'est une reconstitution, ou plutôt une résurrection merveilleuse du Paris de Louis XI, où l'archéologue et le peintre brillent encore d'un plus vif éclat et n'encourent pas les mêmes reproches que le romancier.

Vers la fin du règne de Louis-Philippe, V. Hugo s'était laissé tenter, comme Lamartine, par l'ambition de jouer un rôle politique; après février, cette ambition fut poussée à son paroxysme par la vue de la popularité prodigieuse dont jouit pendant quelques mois son rival de poésie et de gloire. M. le vicomte Hugo, ex-pair de France, porté à la députation par le comité de la rue de Poitiers, après une profession de foi où il faisait en magnifiques antithèses le parallèle des deux républiques et des deux drapeaux, en prenant pour devise : *Haine vigoureuse à l'anarchie. Tendre et profond amour du peuple*, débuta dans les rangs du parti de l'ordre. On sait comment s'opéra son évolution et celle de son journal *l'Événement* et comment, à l'Assemblée législative, il devint l'orateur de la gauche avancée, heureuse du prestige inattendu que lui prêtait ce grand nom. Comme tous les transfuges, il crut justifier sa conversion en l'accentuant. Ses anciens amis de la droite la lui firent chèrement expier : ils n'avaient qu'à puiser à pleines mains dans ses œuvres pour opposer à ses paroles présentes ses paroles passées. Qui ne se rappelle ses grandes batailles oratoires avec Montalembert, où à l'intérêt des questions en jeu, à l'éloquence et à la passion des deux orateurs, se joignait, pour ainsi dire, l'émotion d'un duel. V. Hugo a recueilli dans *Actes et paroles* ces discours laborieux,

forgés et martelés par un puissant ouvrier, solennels, épiques, visant toujours à l'effet et l'atteignant souvent, par des moyens analogues à ceux de sa poésie, mais où le procédé se sent beaucoup plus encore.

Le coup d'État l'exila, et en l'isolant, en l'éloignant de France, en lui donnant l'auréole du martyr, l'exil le grandit. Sa voix solitaire résonna de plus loin et de plus haut. Dans son long tête-à-tête avec l'Océan, à Jersey d'abord, puis à Guernesey, il ne tarda par à prendre, aux yeux de beaucoup, la physionomie auguste d'un saint Jean laïque de Pathmos. Sa silhouette gigantesque se dessinait à l'horizon, projetant par-dessus la mer une ombre démesurée. On organisait des pèlerinages aux îles de la Manche. Il apparaissait sous les traits d'un prophète, nourri par les aigles, vivant face à face avec Dieu, dans son désert, causant familièrement avec les génies de la nature et des flots, illuminé par les éclairs de l'infini. Chaque parole sortie de sa bouche prenait des allures d'oracle. Hauteville-House était un Sinaï. Il ne publiait pas ses livres, il les promulguait, et la foule des fidèles tombait à genoux, le front dans la poussière. C'est l'exil, forcé d'abord, volontaire ensuite, qui a commencé l'apothéose de Victor Hugo.

Dès 1852, il avait publié *Napoléon le Petit*, et en 1877 il a publié l'*Histoire d'un crime*, estimant que la vengeance est un mets toujours savoureux, même lorsqu'il se mange froid. Mais des trois livres que lui inspira l'attentat du 2 décembre, le chef-d'œuvre est l'immortelle invective des *Châtiments*, où sa Muse, échauffée par l'indignation, la fureur et la haine, a trouvé des accents jusqu'alors inouïs dans la poésie française et qui laissent Juvénal bien loin en arrière; où la satire revêt toutes les formes, de l'ironie à l'éloquence, du grotesque au sublime, de l'ode à l'épopée, dans des vers d'une beauté saisissante, même lorsqu'elle est effroyable, malheureusement déshonorés par des rancunes particulières, de violentes et cruelles injustices.

La solitude et l'Océan exercèrent sur l'esprit de Victor Hugo une influence plus profonde encore que jadis l'Espagne et les bords du Rhin. Son génie castillan et germanique acheva d'y grandir, mais en y perdant de plus en plus, avec l'absence de tout contrôle et dans ce long monologue devant l'infini, le sens de la proportion et de la mesure. Cette tendance est déjà visible dans quelques pièces des *Contemplations*, dont toutefois plus de la moitié date d'avant l'exil et où l'on admira surtout les plaintives élégies du père en deuil de son enfant. Elle éclata dans la *Légende des siècles*, et, en sens inverse, dans les *Chansons des rues et des bois*, qui en sont pour ainsi dire la contre-partie, et où le poète, après avoir roulé

ses tonnerres, s'amusait à revenir aux *juvenilia* des *Ballades* et des *Orientales* en jonglant avec les rhythmes, aussi amoureux du tour de force, aussi excessif et démesuré dans le concetti, le précieux, le mignard que dans le solennel; dans le *marinisme* que dans le *gongorisme*. Quel contraste, mais aussi quelle chute que cette virtuosité fatigante, ces énormes enfantillages de géant en récréation, après les grandes pages où l'âme du poète « chantait dans les clairons d'airain » sans même craindre d'affronter la lutte avec la trompette du jugement dernier! Des poèmes comme *Eviradnus*, *Aymerillot* et presque tous ceux dont se compose son cycle héroïque chrétien ont vraiment le souffle et le vol épiques. Ils sont bien faits pour consoler la France de n'avoir jamais eu sa *Chanson de Roland* dans une langue formée et par un homme de génie. Mais comment Victor Hugo, avec son immense envergure, n'a-t-il pas senti l'ambition de donner à la France l'épopée qui lui manque, au risque de démentir une fois de plus les théories de la préface de *Cromwell*, car les théories ordinaires ne sont pas faites pour les hommes exceptionnels?

La prose de V. Hugo trahit alors, bien plus encore que ses vers, la rupture de tout équilibre entre ses facultés puissantes. Déjà visible dans les longues et innombrables digressions des *Misérables*, qui compte d'ailleurs tant de pages saisissantes, elle se manifeste bien plus encore dans les interminables longueurs et dans les hyperboliques peintures des *Travailleurs de la mer*, surtout dans les bizarreries ténébreuses et rebutantes de *l'Homme qui rit*, où il a réussi à se rendre illisible. A moins de l'admirer de la façon dont il déclarait alors, dans un volume de critique aussi étrange que ses romans, admirer Shakespeare, — « comme une bête », —dans ses défauts aussi bien que dans ses qualités, ce qui était une manière ingénieuse et délicate d'indiquer à tout bon entendeur comment il fallait l'admirer lui-même, on doit laisser à l'oubli, qui les a déjà saisis à moitié, les *Travailleurs de la mer*, après en avoir coupé la description vertigineuse de la pieuvre, *l'Homme qui rit*, *William Shakespeare*, et ces pages sur *Paris*, dithyrambe apocalyptique, glorification, déification de la Ville-Monde, de la Ville-Pensée, de la Ville-Progrès, de la Ville-Lumière.

La chute de l'empire rouvrit à Victor Hugo les portes de la France. Dans les quinze années que comprend cette dernière phase de sa vie, sa fécondité dépasse encore celle de l'exil, car il n'a pas publié moins de seize ouvrages, la plupart en vers, et on assure qu'il en laisse autant. Il est vrai qu'il écoulait peu à peu, mêlées aux productions nouvelles de son cerveau toujours en travail, toutes celles qui s'étaient accumulées pendant les longs loisirs de

l'exil. Je n'ai point à y revenir en détail après avoir eu l'occasion de présenter les principales aux lecteurs du *Correspondant*. On sait avec quelle rapidité la décadence s'accentua dans les dernières œuvres. Il faut s'entendre pourtant : cette décadence n'est pas uniquement sénile ; elle se traduit moins par l'affaiblissement des facultés que par l'énorme exagération des défauts. Tout sentiment de la mesure et du goût s'est oblitéré ; le chêne est tombé du côté où il penchait, car, à défaut de l'isolement de l'exil, il a maintenant l'isolement d'un culte idolâtrique qui le séquestre de tout contact avec l'opinion sincère, avec l'admiration libre et indépendante, considère toute critique comme un crime de lèse-majesté et ne lui permet que de se mirer lui-même en tous ceux dont il est entouré. Il faut chaque jour un effort plus considérable pour le comprendre et même pour le lire. La prolixité s'accroît ; le procédé s'accuse de plus en plus, appelant et facilitant la parodie. Le rhythme est brisé jusqu'à la désarticulation. L'antithèse se fait obstinée, acharnée, puérile. L'abus du remplissage et de la *cheville*, de l'érudition, des accumulations de mots bizarres et de noms inconnus, des complications pittoresques, des répétitions où la même pensée est retournée sous toutes ses faces, où le poète insiste sur l'idée et sur l'image jusqu'à ce qu'il en ait tiré la somme d'effets possibles, l'élargissement de la *bouche d'ombre*, tous les rêves de la palingénésie débités sur un ton d'hiérophante, une sorte de panthéisme obscur et sibyllin, la fréquentation assidue des spectres, des hydres, des clairons, des tonnerres, de l'informe se mouvant dans le noir, et le retour perpétuel des mêmes épithètes expressives : *lugubre*, *hagard*, *morne*, *pensif*, *effaré*, *hideux*, *livide*, *formidable*, *farouche*, *énorme*, *éperdu* ; enfin, la manie, l'obsession anticléricale qui redouble dans sa vieillesse comme dans celle de Voltaire, tels sont, de *l'Année terrible* à *l'Ane* et aux *Quatre vents de l'esprit*, les caractères qui vont s'accusant de plus en plus dans son œuvre. Et sur tout cela, par échappées, non plus des pages, mais des vers, quelquefois des strophes superbes, qui vous donnent encore le frisson du beau.

Au résumé, Victor Hugo a accompli dans la littérature et dans la langue une révolution qui, comme toutes les révolutions, ne s'est pas arrêtée à 89 et a eu son 93 ; il a affranchi et ranimé la poésie qui avait les pâles couleurs, relevé l'importance de la prosodie, en apprenant la variété des rhythmes, en brisant et en assouplissant le vers, en y donnant droit de cité aux mots qui en étaient exclus, à la rime une richesse et une sonorité qu'elle ne connaissait pas. Il a mis à son service toutes les ressources d'une technique admirable et tous les artifices d'une savante rhétorique.

Il a pour ainsi dire repétri la langue et le style. Le nombre et le relief de la versification, l'abondance, la force et l'éclat des images; le don de matérialiser le rêve, de faire apparaître l'invisible et toucher l'impalpable du doigt, tout cela est à lui seul sans doute, mais il est bon nombre de ses conquêtes qui sont restées acquises à la poésie, non sans avoir leur revers et leur cahier des charges. Il a élargi le cercle de son inspiration et de son expression. Si le dictionnaire de Racine ne comprend pas plus de douze cents mots, comme on l'a dit, il semble, à première vue, que celui de Victor Hugo doive en comprendre au moins douze mille, ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, d'avoir ses termes de prédilection auxquels il revient sans cesse. Qu'importe le nombre des mots, pourrait-on dire, s'ils suffisent à bien rendre et à bien peindre l'idée? Ce n'est pas le nombre des violons de l'orchestre qui fait la beauté d'une partition. Mais les douze cents mots qui ont suffi à Racine pour dire admirablement tout ce qu'il avait à dire ne suffiraient plus aujourd'hui, où, à défaut de sentiments plus nobles et de plus fortes pensées, on a à rendre des impressions et des sensations infiniment plus complexes. La révolution littéraire commencée avant lui, mais dont il a été l'ouvrier le plus actif, le plus hardi et le plus éclatant, coïncidait avec une révolution intellectuelle et morale à laquelle elle est venue fournir l'instrument nouveau dont celle-ci avait besoin.

Aussi, après une longue résistance, Victor Hugo a-t-il fini par exercer une domination universelle dont bien peu de vaillants ont pu secouer le joug. Sans doute la différence était grande entre ce qui se disait et ce qui s'imprimait sur son compte. Il était rare que, dans le tête-à-tête, ses partisans les plus déterminés ne fussent pas des premiers à convenir de sa décadence, à sourire de ses procédés, à constater le vide que recouvraient les amples draperies de son style. Une jeune école s'était levée en ces derniers temps qui se dérobait à son influence, en l'accusant d'être un poète verbeux et pompeux, artificiel et décoratif, tout en dehors, sans vérité, n'ayant jamais connu ni su faire parler la vraie nature humaine. Mais ces exceptions entamaient à peine l'unanimité apparente des diverses écoles qui aimaient à le vénérer comme l'ancêtre. Sa gloire, son exil, sa longue vie, lui avaient créé une situation à part, à laquelle on pourrait tout au plus comparer celle de Goethe, qui a vécu juste le même nombre d'années, mais sans avoir eu le prestige de l'exil, et où il a déployé une science d'attitude digne de Goethe lui-même. Depuis quinze ans, il était placé en dehors de la critique. Plus il baissait, plus l'admiration de commande croissait autour de lui. On ne le jugeait plus, on

l'adorait. Sa popularité n'était pas moins grande parmi ceux qui n'en avaient jamais lu une ligne, et qui n'auraient pas été capables de le comprendre, car il était resté le plus aristocrate des écrivains par le style, malgré les idées qu'il soutenait et quoiqu'il se vantât d'avoir mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire et d'avoir émancipé la populace des mots roturiers. Ils lui savaient gré de ses complaisances et de ses flatteries; ils étaient fiers de l'avoir avec eux, ils se miraient en lui comme en leur plus glorieux représentant. Le siècle reconnaissait en Victor Hugo son porte-voix sonore, l'homme qui avait paré de pourpre et d'or toutes ses variations, toutes ses défaillances et toutes ses erreurs.

Hélas! que de sacrifices il a faits à cette popularité si au-dessous de sa gloire, idole qui abaisse forcément tous ses adorateurs, en les condamnant, si grands qu'ils puissent être, à des platitudes et à pis encore! Le dernier et le plus triste de tous a été son enterrement civil. Les amis qui veillaient autour de son agonie et le *protégeaient* avec un soin jaloux, suivant leur expression, car il ne fallait point laisser échapper cette proie magnifique, ont eu l'affreux courage de ne pas même lire au poète mourant, qui avait gardé toute sa connaissance, la lettre touchante où le cardinal-archevêque de Paris se mettait à sa disposition. Malgré l'immense orgueil du poète et ses engagements impies, qui sait ce qu'un tel appel eût pu produire dans une âme illuminée par les clartés de la mort, que la pensée de Dieu occupait et qui relisait peut-être en lettres de flammes dans sa mémoire la *Prière pour tous* et les vers écrits sur un crucifix. On comptait sur ces funérailles pour apprendre à la foule, par l'exemple le plus retentissant, comment on se passe de l'Église, même lorsqu'on croit en Dieu. Cette croyance en Dieu, à laquelle il est resté fidèle jusqu'au bout, on la lui pardonnait parce que, dans ces conditions, elle ne tire pas à conséquence et ne gêne en rien les athées. Victor Hugo conservait Dieu pour traiter de puissance à puissance avec lui; ceux de ses adorateurs qui n'étaient pas athées le mettaient sur le même rang; le mot a été prononcé cent fois dans les adresses arrivées de tous les points du monde après sa mort, et le gouvernement, cédant aux injonctions radicales, s'est empressé d'enlever Sainte-Geneviève au culte catholique par un simple décret, pour le consacrer au culte de Victor Hugo. Dieu en était expulsé, mais le poète y entrait à sa place : c'était une compensation suffisante. Même après sa mort, il aidait encore au triomphe de la révolution, comme ce Du Guesclin sur le cercueil duquel l'ennemi venait déposer les clefs de la place assiégée.

Maintenant V. Hugo repose sous ce dôme qu'il trouvait ridicule et qu'il a comparé à un gâteau de Savoie, entre Rousseau dont il

avait horreur pour sa conduite envers ses enfants, et Voltaire, pour lequel il a témoigné de tout son mépris; à côté du cardinal Caprara, qui n'est point suffisamment laïque pour lui; non loin des fonctionnaires inconnus du premier empire, préfets et chambellans, dont les cendres disent assez que les honneurs du Panthéon ne sont pas toujours à haut prix et qu'il y a beaucoup de petits hommes parmi ses grands hommes; sous les voûtes à jamais souillées par les restes immondes de Marat et d'où fut chassé honteusement Mirabeau. Que de leçons d'histoire et quel dommage que son ombre ne puisse plus écrire de vers! On a voulu faire une apothéose de ces funérailles qui partaient de l'Arc de triomphe pour aboutir au Panthéon, entraînant des montagnes de couronnes et un cortège de cent cinquante mille hommes; on en a fait un festival monstre, une exhibition, une parade, un grand défilé d'opéra, où manquaient toute émotion et tout sentiment religieux; où les spectateurs, entassés jusque sur les toits, applaudissaient comme au spectacle et où ce qui a passé le plus inaperçu, c'est le corbillard et le cercueil du poète. Par une dernière antithèse, V. Hugo, en rejetant l'oraison de tous les cultes, avait réclamé les prières de toutes les âmes. Qui a prié pour lui dans cet immense cortège où la bannière des *Beni-Bouffe-Toujours* figurait après les innombrables étendards de la franc-maçonnerie et de la libre pensée, pseudonyme de l'athéisme, et n'était ni la plus ridicule ni la plus déplacée, aux obsèques du malheureux grand homme? Dans cette pompe entièrement païenne, ce n'étaient pas seulement les prêtres qui manquaient, c'était Dieu lui-même — ce Dieu que le poète avait confessé en mourant, mais dont presque tous les orateurs des funérailles ont soigneusement évité le nom, comme ils ont tous écarté celui de Lamartine, de peur de détourner au profit d'un rival une part de son apothéose.

Victor Fournel.

UN MINISTRE RÉPUBLICAIN AU XVII[e] SIÈCLE [1]

On a souvent reproché aux Français de n'être occupés que d'eux-mêmes, d'ignorer les peuples étrangers, leur histoire, leurs institutions, leur génie, leurs grands hommes. Ce reproche n'a pas toujours été mérité : depuis Montesquieu, découvrant en quelque sorte, la constitution anglaise, jusqu'à Tocqueville, étudiant la démocratie aux États-Unis, une partie de notre gloire littéraire, et non la moins brillante, a été acquise par des écrivains qui ont fait connaître à l'Europe, quelquefois à elles-mêmes, d'autres nations que la nôtre. L'accusation a pu être fondée, malgré l'incontestable mérite de quelques ouvrages, durant l'époque d'engourdissement qui a précédé nos désastres; en tout cas, elle ne l'est plus aujourd'hui; on ne saurait compter les auteurs qui, soit dans le passé, soit dans le présent, nous font voyager hors de nos frontières.

Parmi les livres qu'a couronnés l'année dernière l'Académie française, en voici un, par exemple, honnête et savant entre tous, consacré à un peuple fort mêlé à nos affaires, mais très différent de nous par la langue, les lois, les mœurs. C'est l'histoire de *Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande*, par M. Antonin Lefèvre-Pontalis. Comme la Hollande s'est trouvée, à cette époque, aux prises avec la France, les archives de nos affaires étrangères et les archives de Chantilly, libéralement ouvertes à l'auteur, lui ont offert des sources d'information aussi nouvelles que précieuses. Il les a soigneusement explorées. S'en est-il donc contenté? loin de là, il a porté ailleurs son regard et sa main. Est-ce durant sa jeunesse? est-ce depuis qu'il est écarté de la vie publique? je ne sais trop; mais il paraît en vérité, s'être fait pour quelque temps Hollandais. La Hollande est devenue le centre de ses investigations, étendues de là aux divers pays en relations avec la Hollande. Qu'il s'agisse soit de pièces manuscrites, soit d'ouvrages imprimés, rien de ce qui touche à la vie publique, ou même à la vie privée de son héros, n'a échappé à ses recherches, et tous ces trésors d'information, si patiemment recueillis, gardez-vous de croire que M. Lefèvre-Pontalis, selon un procédé assez à la mode aujourd'hui, les jette pêle-mêle au lecteur, satisfait d'éveiller la curiosité, sans se soucier d'ouvrir sur les événements des vues d'ensemble. Il

[1] *Vingt années de république parlementaire au dix-septième siècle. Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande,* par M. Antonin Lefèvre-Pontalis. Paris, Plon.

est d'une autre d'école. Pour lui, un livre d'histoire est une composition, l'ordre et la méthode n'y sont point inutiles; il appartient à l'historien de mettre chaque trait à sa place, d'en proportionner le relief à l'effet général du tableau, et de maintenir entre toutes les parties du récit un lien qui ne se brise pas. Notre auteur n'a guère eu besoin d'insérer des documents à la suite de son œuvre; les textes originaux, les paroles authentiques qu'il juge dignes d'intérêt, il les a fait entrer dans le tissu serré de ses pages bien ordonnées et bien remplies.

Me demanderez-vous maintenant quelles conclusions ressortent d'un pareil livre? Je répondrai tout d'abord qu'il n'est à aucun degré un plaidoyer, un pamphlet, une œuvre de polémique, mais un livre d'histoire; qu'entre les personnages, les partis, les États ennemis ou rivaux, M. Lefèvre-Pontalis, a su, non seulement rester juste, mais paraître impartial.

S'il était remonté plus haut dans les annales de Hollande, il aurait rencontré étroitement mêlée à la résistance nationale de ce peuple, à ses revendications d'indépendance, la grande révolte religieuse du seizième siècle; il aurait vu le calvinisme faisant prévaloir parmi ses sectateurs un sombre et orgueilleux fanatisme, traquant les catholiques, proscrivant leur culte, les persécutant même jusqu'au sang, se déchirant ensuite à travers d'intestines et implacables discordes, et cette révolte, avec ses excès et ses violences, il n'aurait assurément pas manqué de la réprouver. C'eût été justice, mais cette justice aurait peut-être paru partiale aux héritiers des premiers réformateurs. Il n'a pas eu une telle difficulté à affronter : à l'époque de Jean de Witt, les divisions religieuses n'agitaient plus la Hollande. Il est échappé à notre auteur, remontant en arrière, de dire que Guillaume Ier « fit respecter les droits des catholiques et ne laissa pas inquiéter les croyances de ses anciens coreligionnaires », ce qui n'est pas exact. Guillaume Ier souhaitait sans doute agir ainsi, mais ses lieutenants saccagèrent les églises, chassèrent de chez eux prêtres et moines, firent des martyrs, et la constitution que les États obligèrent Guillaume lui-même à jurer, en lui déférant le pouvoir, lui imposa l'intolérance. Si, plus tard, les catholiques, résignés, silencieux, bannis de toute fonction publique, purent jouir d'un précaire repos et parvinrent à exercer leur culte dans l'intérieur de leurs maisons, ce n'est pas que les lois rendues contre eux fussent formellement abrogées, seulement elles sommeillaient : ils n'étaient pas libres, ils étaient oubliés et inaperçus. Jusqu'à notre siècle, la liberté de religion n'a été reconnue dans aucun État protestant. Que M. Lefèvre-Pontalis me pardonne cette rectification sur un point qui s'éloigne de ses études et qui touche aux miennes : les questions de cultes et d'églises n'ont pas de place dans la carrière de son héros Jean de Witt.

Il n'en est pas de même de la querelle nationale des Provinces-Unies avec la France. Cette querelle forme, au contraire, le nœud des événements qui remplissent la vie du grand pensionnaire. C'est ici que l'auteur a dû faire paraître et a montré en effet l'indépendance, la droiture, la sûreté de son sens historique. Il se sent assez sûr de

l'amour qu'il porte à la France, du respect que lui inspire dans tous les siècles notre grandeur nationale, pour confesser des fautes, qui d'ailleurs ont été promptement et chèrement payées. Je ne crois pas que nulle part l'expédition de Louis XIV contre la Hollande soit condamnée plus sévèrement que par cette plume française. Nulle part n'est mieux marquée la distance qui sépare les desseins de Henri IV et de Richelieu des entreprises de Louis XIV. Henri IV et même Richelieu prétendaient pour la France, en Europe, plutôt à la primauté qu'à la domination : ils faisaient profession de se conformer aux sentiments et de servir les intérêts des peuples voisins, de protéger les faibles et de s'appuyer sur eux en les soutenant. Louis XIV, au contraire, ne se proposa guère autre chose que de s'assujettir tout ce qu'il estimait à sa portée, se souciant peu de s'aliéner les nations étrangères pourvu qu'il agrandît son propre royaume, jaloux de faire partout prévaloir son royal bon plaisir. Les Provinces-Unies sont comme la pierre de touche de ces deux politiques. L'indépendance de l'Europe semble tenir à l'indépendance de ce petit et vaillant pays ; aussi, lorsque, après avoir assuré son affranchissement sous Henri IV, nous prétendons l'envahir avec Louis XIV, la bonne cause cesse d'être celle de la France, le salut de l'Europe paraît attaché au triomphe de nos ennemis et de nos rivaux. Le jour où l'ambassadeur des Provinces-Unies, Pierre de Grost, fils de l'illustre Grotius, vint prendre congé du roi à Versailles, la guerre était déjà résolue et même commencée par la France : on raconte qu'au moment où il entrait dans la chambre du roi, au milieu de la foule pressée et curieuse des courtisans, il parut trébucher : « Prenez garde, monsieur l'ambassadeur, lui dit le roi, le pas est glissant. » Hélas ! c'est pour ce prince lui-même que le pas allait devenir glissant. Des ressources qui semblaient intarissables, la vaillance, l'habileté, la confiance en nous-mêmes, s'épuisèrent enfin, après s'être prodiguées dans cette funeste lutte, et c'est précisément de la Hollande que sortit l'homme destiné à nous faire échec. La France ne s'écarte jamais impunément de la bonne voie, nous succombons tôt ou tard quand nous avons tort.

Si M. Lefèvre-Pontalis a su s'affranchir des préjugés du patriotisme, à plus forte raison, s'est-il placé en dehors de l'esprit de parti. On voit dans son livre durer et tomber une république, commencer une monarchie, et je ne crois pas, à vrai dire, que ni républicains ni royalistes puissent, parmi nous, invoquer ses récits en faveur de leurs préférences.

Entre la république des Provinces-Unies et la nôtre, en effet, il serait plus facile de marquer des contrastes, que de saisir quelque ressemblance. D'abord cette vieille république n'était point fondée sur le suffrage universel ; elle était formée par une aristocratie marchande et bourgeoise, sans faste et sans éclat, trop étroite sans doute, mais ferme et sensée, capable de réfléchir, de prévoir, de se contenir, de choisir ses chefs et de démêler ses intérêts. Aussi, par quels hommes elle était servie et gouvernée ! Demandez à M. Lefèvre-Pontalis ce qu'était son premier ministre ; ne vous contentez pas de le voir dans son rôle officiel ; à la suite du guide fidèle qui s'offre à vous, appro-

chez-le de plus près, entrez dans sa demeure, pénétrez dans l'intérieur de sa famille. Jean de Witt menait une vie privée irréprochable, jamais fils ne fut plus respectueux, mari plus affectueux et plus fidèle, jamais père ne témoigna plus de sollicitude à ses enfants. Il croyait en Dieu et en la Providence, et cette foi, attestée par ses lettres intimes, il la professait dans ses actes publics. Content de son patrimoine, il aurait rougi de s'enrichir en servant l'État; l'exercice du pouvoir ne changeait rien à la digne et grave simplicité de ses habitudes domestiques et en même temps, dans un siècle qui était celui du grand roi, la cour la plus brillante et la plus policée de l'Europe admirait l'habile convenance de son langage, la noblesse et la bonne grâce de ses procédés et de ses manières. Il connaissait à fond les affaires qu'il avait à traiter, il ne s'engageait dans aucune démarche sans en avoir calculé les conséquences. Porté à la tête du gouvernement par un parti dont il était l'honneur, il n'oublia jamais à quelles conditions il avait reçu l'autorité, prêt à tomber et même à mourir, plutôt que de laisser entamer les lois et les institutions dont il avait la garde; néanmoins il ne réservait pas les fonctions publiques à son seul parti, il accueillait, il employait quiconque était capable de servir l'État; pour conjurer un péril public, il ne reculait pas, au besoin, devant une mesure impopulaire. En un mot, il préféra toujours son parti à lui-même et sa patrie à son parti, et enfin, quand cette patrie fut menacée, quand il envoya la flotte hollandaise combattre un ennemi redoutable, il y monta en personne, tout homme de plume qu'il était, et ne laissa aucun homme de guerre s'exposer plus que lui. En vérité, pour dépeindre un ministre républicain de cette sorte à des Français, vivant en l'an de grâce 1885, et ne pas craindre que le portrait, si ressemblant qu'il puisse être, ne paraisse invraisemblable, il faut que M. Lefèvre-Pontalis ait beaucoup compté sur la confiance qu'il inspire à ses lecteurs.

Et pourtant, le gouvernement républicain auquel présidait Jean de Witt a succombé. Les classes populaires, laissées trop à l'écart, se sont ralliées contre ce gouvernement autour d'un grand nom porté par un grand homme. La Hollande, menacée par Louis XIV, s'est donnée à Guillaume d'Orange, pour se préserver de la conquête, et Jean de Witt, avec son frère constamment associé à ses desseins et à sa fortune, Jean de Witt est mort, victime de la fureur et de l'égarement populaires.

Que l'on tire de là cette conclusion, qu'un peuple menacé dans son existence, sent instinctivement le besoin d'un chef unique pour le défendre et le sauver, rien de mieux. Mais assurément, aucun royaliste français ne cherchera, pour le succès de sa cause, des précédents et des exemples dans les moyens, tour à tour hypocrites, ingrats et violents, que Guillaume III a employés pour conquérir le rang suprême. C'est qu'à y regarder de près, il n'était pas l'héritier d'une dynastie ancienne, reconnue, incontestée. Il ressemblait plutôt à ces enfants des Césars de Rome, fatalement destinés à convoiter l'empire, sans que l'empire leur appartînt. Sa naissance lui donnait des titres et des

chances pour gouverner la Hollande, lui en suggérait l'ambition, mais ne lui en conférait pas le droit. Son grand ancêtre, le Taciturne, avait cherché, plus ou moins sincèrement à travers l'Europe, quelque rejeton de race royale à placer à la tête du pays qu'il affranchissait, et, après en avoir essayé plusieurs, qui ne réussirent pas, il n'avait accepté pour lui-même qu'une autorité viagère. Aussi, lorsque le fils du Taciturne, Maurice, voulut reprendre le pouvoir qu'avait eu son père, il tint, vis-à-vis de Barneveld, précisément la même conduite que Guillaume devait tenir plus tard vis-à-vis de Jean de Witt. Chez l'un et l'autre même ambition, souillée d'abord par des menées malhonnêtes et des iniquités cruelles, consacrée ensuite par d'éclatants services, même appel aux mauvais instincts de la multitude contre les traditions et les lois. A Guillaume III, comme à Maurice, est offert en holocauste le meilleur, le plus illustre et le plus irréprochable citoyen qui s'élevât en face d'eux dans la république; le chemin qui les conduit tous deux au rang suprême est rougi d'un sang innocent et généreux. Jamais histoire ne s'est plus exactement répétée, et certes rien ne ressemble moins à cette double histoire que les restaurations qui, plusieurs fois déjà, dans le cours des siècles, ont été le salut de la France. Ce n'est pas ainsi que ni Charles VII, ni Henri IV, ni Louis XVIII sont rentrés dans Paris.

Comment nommer le Taciturne, Maurice de Nassau, Barneveld, sans se souvenir de l'historien qui les a fait revivre sous nos yeux, et comment ne pas rapprocher maintenant de lui le peintre de Jean de Witt? La Hollande a eu, de nos jours, une singulière fortune : deux étrangers, un Américain et un Français, sont devenus pour elle comme des historiens nationaux. Le ministre des États-Unis, M. Lothrope Motley, a raconté, dans trois ouvrages successifs, la fondation de la vieille république protestante et ses premières vicissitudes, et il l'a fait avec les passions d'un huguenot du seizième siècle et les préjugés d'un démocrate du dix-neuvième. Mais, en revanche, quelle verve et quelle vie, quel mouvement dans les récits et quel relief dans les personnages, avec quelle impétuosité il se précipite dans la mêlée des partis contraires et des peuples ennemis et nous y entraîne à sa suite!

J'imagine volontiers que les Hollandais, flegmatiques et désormais paisibles, qui lisent les deux écrivains, se reconnaissent plus aisément et se trouvent mieux chez eux à travers les pages de M. Lefèvre-Pontalis; son coloris moins brillant et moins chaud doit leur paraître plus fidèle, c'est une toile de Van der Meulen à côté d'un tableau de Rubens. Sans doute l'œuvre de l'historien américain est plus vaste que celle de l'historien français; l'une embrasse trois quarts de siècle, l'autre seulement vingt années, mais dans le cadre plus restreint qu'il s'est fixé, l'historien français égale l'historien américain par l'abondance et la variété des recherches, et s'il lui est inférieur par l'éclat et la vivacité du récit, il le surpasse par l'équité des jugements.

C. de Meaux.

REVUE DES SCIENCES

Hygiène publique. La phthisie se transmet de l'homme aux volailles. — Un poulailler aux environs d'Alfort. — Poules tuberculeuses. — Le laboratoire municipal de Paris. — Son but. — Résultats obtenus. — La guerre aux falsifications. — Les poisons en parfumerie. — Indiscrétions sur les eaux de toilette — Teintures progressives et instantanées. — Composition. — Les eaux magiques aux sucs bienfaisants. — Fards, poudres épilatoires. — Révélations de la chimie. — Les cheveux blancs. — La canitie. — Composition des cheveux. — Influence du système nerveux sur la coloration des cheveux. — Une invention utile. — La couveuse pour enfants. — Son succès. — Propagation à Paris et en province. — Technologie : Durcissement du plâtre. — Pierres en plâtre; planchers en plâtre imitant le chêne. — Nouvelles briques en sable aggloméré. — Légèreté et résistance à l'écrasement. — Vernis préservatif de l'oxydation des objets en fer et en acier. — Moyen d'accroître la résistance du papier filtre. — Encre rouge ineffaçable. — Dessins argentés sur soie. — Arabesques et fleurs d'argent. — Géologie : Le tremblement de terre de la vallée de Cachemire.

M. Nocard, professeur à l'Ecole d'Alfort, vient de communiquer à la Société de médecine publique et d'hygiène professionelle une observation qu'il ne faut pas laisser passer inaperçue. En effet, elle démontre que la phthisie est transmissible de l'homme aux volailles de basse-cour. Il va donc falloir se défier des poules de ferme.

Il est démontré aujourd'hui que la phthisie est contagieuse dans certaines conditions. On connaît le microbe. La maladie peut être transmise par différentes voies; on sait notamment qu'elle peut se transmettre par le lait et la viande d'animaux tuberculeux. Mais, après avoir mis à l'index les vaches phthisiques, il ne faudra sans doute pas s'arrêter là. Voici brièvement les faits signalés par M. Nocard.

Dans une ferme des environs de Paris, près d'Alfort, un assez grand nombre de poules moururent à la fin de l'année dernière. Après celle-là, celle-ci, et les ravages continuèrent. On aurait dit d'une épidémie sévissant sur le poulailler, si la mort avait frappé plus vite, mais elle mesurait ses coups et n'enlevait la victime qu'après de longues semaines de maladie. M. Nocard, averti par le fermier, fit l'autopsie des poules. Il trouva des lésions formidables de tuberculose abdominale. Le bacille de Koch y pullulait. Comment ces poules étaient-elles devenues phthisiques?

L'enquête à laquelle se livra M. Nocard lui apprit que, parmi les ouvriers de la ferme, il s'en trouvait un qui présentait depuis longtemps des signes manifestes de tuberculose. Or cet ouvrier tousse et

expectore toute la journée. Les poules sont voraces... On connaît maintenant la cause de l'infection.

Cette observation est significative et commande la prudence. La viande de boucherie est soumise à l'inspection; mais la volaille? Plus que jamais il conviendra de prendre garde aux poules à mauvaise apparence. Et c'est une raison nouvelle pour recommander de manger les viandes bien cuites.

Il existe à Paris, comme on sait, depuis 1881 un grand laboratoire municipal relevant de la préfecture de police et destiné à l'analyse et au contrôle des substances alimentaires et autres. Ce laboratoire a fait déjà beaucoup de bruit, parce qu'il gêne naturellement les falsificateurs. On a essayé de renverser cette fondation utile, et par extraordinaire, on n'y a pas réussi et nous espérons bien qu'on n'y parviendra pas. A l'étranger et en province, on s'est déjà assez préoccupé des excellents résultats qu'il a donnés, pour qu'on ait demandé des renseignements sur son organisation; on voudrait un peu partout créer des laboratoires analogues au grand laboratoire de Paris. C'est, en effet, une véritable sauvegarde pour la santé publique.

A Paris, tout le monde a le droit de faire contrôler une denrée quelconque, viande, lait, vin, etc. Les analyses qualitatives sont gratuites; les analyses quantitatives seules sont payées. Pour éviter au public une perte de temps, les échantillons à analyser peuvent être remis au poste de police le plus voisin. En dehors des dépôts effectués par le public et des prélèvements opérés par les inspecteurs, le laboratoire a encore à examiner les échantillons qui lui sont remis par la préfecture de la Seine, par l'octroi, les administrations des prisons et des hospices, les collèges, l'armée, les communes suburbaines, etc. Trente chimistes sont à la besogne du matin au soir et rivalisent d'activité; tous les jours, sans interruption, les feux brillent dans les fourneaux et les machines ronflent. C'est une véritable usine chimique qui fonctionne.

Le chef de ce laboratoire gigantesque, M. Ch. Girard, vient de publier un volumineux mémoire sur les travaux exécutés depuis deux ans. Les recherches portent sur toutes les substances ou à peu près : produits de parfumerie, étamage, boues, terres de cimetière, eaux, conserves alimentaires, vins, bières, lait, air, nourriture des bestiaux, viandes, etc.

En 1883, le nombre des visites des inspecteurs a été de 5340 pour les marchés, de 22 312 pour les restaurants, de 1488 pour les charcutiers, de 4574 pour les boulangers, de 7433 pour les épiciers et les fruitiers, de 2065 pour les brasseries et cafés. Le service d'inspection a détruit 13[illegible]8 denrées avariées, fait modifier 1200 pompes à bière, fait étamer 2534 ustensiles et dressé 688 contraventions.

Les inspections sont efficaces, car on constate une amélioration de 8 pour 100 sur les vins examinés et de 20 pour 100 sur les laits qu'on mouille moins. Il est certain que la création du laboratoire a fait rétrograder cette industrie falsificative qui ne laissait arriver au consommateur, sous le nom de produits naturels, que des imitations mensongères, des mixtures impuissantes à entretenir la santé, quand elles ne sont pas de nature à la compromettre. Le public a recours de plus en plus au laboratoire pour l'examen des substances alimentaires douteuses.

Les analyses payantes et les frais de vacations judiciaires qui donnaient en 1881 la somme de 19 045 francs, ont rapporté, en 1882, la somme de 34 429 francs et en 1883 la somme de 382 620 francs. En tenant compte de ces recettes, la somme réellement dépensée par la ville de Paris pour l'analyse d'un échantillon a été de 71 fr. 64 cent. en 1881 et elle s'est abaissée en 1883 à 54 fr. 35, prix de revient extrêmement bas, si l'on considère que plus des deux tiers des analyses sont faites gratuitement.

Nous avons déjà insisté l'année dernière sur les falsifications éhontées que l'on tentait de plus en plus à faire subir aux substances alimentaires ; nous n'y reviendrons pas, mais peut-être ne prendra-t-on pas connaissance sans un certain intérêt des analyses qui concernent certains produits que l'on vend partout sous les noms d'eaux diverses pour la toilette ou la teinture des cheveux. Déjà ces eaux généralement toxiques avaient été signalées au comité consultatif d'hygiène par M. Dubrisoy, et au conseil d'hygiène par M. Chatin. Nous donnerons la composition des principales, d'après les recherches de ces éminents chimistes.

Les teintures pour les cheveux, qui se vendent généralement comme des produits innocents de plantes exotiques, renferment des poisons violents. Les teintures, dites *progressives*, sont des solutions ammoniacales de nitrate d'argent dont le moindre danger est de provoquer souvent des ophthalmies. Les teintures *instantanées* se composent d'une solution de litharge dans de l'eau de chaux. La litharge est un oxyde de plomb ; or les sels de plomb sont des poisons ; on ne se doute pas assez des ravages que fait le plomb dans l'économie ; c'est le plus traître de tous les métaux.

L'*Eau des Fées* est une solution de sulfate de plomb dans l'hyposulfite de soude. Cela teint, mais cela plombe.

L'*Eau Figaro* se vend en trois flacons : 1° solution de nitrate d'argent et de sulfate de cuivre ; 2° solution de sulfure de sodium ; 3° solution de cyanure de potassium, qui jouit de la propriété, comme le savent les photographes, d'enlever les taches de sel d'argent qui noircissent la peau. Le sulfate de cuivre, le sel d'argent et surtout le cyanure de potassium sont des substances toxiques.

L'*Eau de la Floride* est, selon le prospectus, uniquement composée

de sucs de plantes exotiques bienfaisantes. Voici le nom de ces plantes bienfaisantes : fleur de soufre, acétate de plomb. Le soufre agit sur l'acétate plombique et il se forme un sulfure noir de plomb. On ajoute, il est vrai, un peu d'essence de rose.

Autres eaux à pouvoir magique! Le *Lait antéphélique* possède, grâce aux annonces des journaux, une réputation qui remonte à plus de trente ans. Il enlève les taches de rousseur, etc. Or il se compose de sublimé corrosif 1,7; oxyde de plomb hydraté 4; eau 122; acide sulfurique et camphre, traces. Du sublimé corrosif, de l'oxyde de plomb!

Le *Lait Mamilla*, aux propriétés exubérantes, n'est pas bien méchant. Il est formé de bichlorate de soude, de cuivre, d'alcoolature de benjoin et d'essence d'amandes amères. On aurait pu imaginer une composition plus efficace.

Le *Lait de Ninon*, c'est du bismuth et du zinc! Il n'est pas non plus beaucoup à redouter.

L'*Eau Magique*, dangereuse : de l'oxyde de plomb et de l'hyposulfite de soude, formation d'un sulfure de plomb noir.

L'*Eau de Lys*. Elle a pour base le protochlorure de mercure.

L'*Eau royale de Windsor* : de la glycérine et de l'oxyde de plomb!

L'*Eau de Castille* : acétate de plomb, hyposulfite de soude; toujours du plomb.

Et les épilatoires, et les fards? La célèbre *Poudre épilatoire Leforest*, renferme : mercure, 60 grammes; sulfure d'arsenic, 30 grammes; litharge, 30 grammes; amidon, 30 grammes. Si l'on veut absolument s'en servir, ne le faire que lorsque la peau ne transpire pas.

L'*Epiléine* se prépare avec du sulfure de sodium; l'*Anti-bolbos*, pour enlever les points noirs du nez et de la peau, avec de l'hyposulfite de soude. On vend des pommades contre la calvitie qui renferment de la cantharide et de la poudre de croton.

Dans les poudres et cosmétiques, on a dosé jusqu'à 300, 400 et même 900 grammes de céruse (carbonate de plomb) pour 1000 grammes de poudre. Les poudres d'amidon, de riz, de talc, d'albâtre ou de bismuth, en termes de métier ne couvrent pas assez. La céruse seule résiste à la chaleur de la transpiration; aussi, en général, le plomb pénètre lentement mais certainement dans l'économie. Le blanc de bismuth serait bon, mais il a des reflets grisâtres qui nuisent à l'éclat du teint, puis il est très cher, aussi y ajoute-t-on du plomb et plus il y a du plomb et plus on trouve le fard excellent. O sainte ignorance!

N'insistons pas davantage. Nous avons cru cependant ces petites indiscrétions utiles. Il est indispensable que chacun sache à quoi s'en tenir en face de produits assurément tentants, mais qui peuvent nuire souvent à la santé générale.

Des teintures aux cheveux blancs, la transition est facile. Peut-on

faire passer des cheveux « poivre et sel », nous demande-t-on, au blanc d'argent? Je suis bien obligé, à mon grand regret, de répondre par la négative. On n'a jamais pu que je sache y réussir jusqu'à présent. On fait assez facilement passer les cheveux châtain au blond en les imbibant avec de l'eau oxygénée, mais du blond, on ne passe pas au blanc. On peut blanchir les cheveux coupés en les traitant chimiquement par des acides minéraux forts, mais on ne pourrait sans danger adopter le même procédé pour les cheveux vivants. Celui qui trouvera le moyen de blanchir sans inconvénient pour la santé les cheveux grisonnants, aura trouvé une véritable mine d'or.

Le problème est d'autant plus difficile à résoudre que, à vrai dire, nous ignorons à peu près par quelle transformation exacte les cheveux blanchissent; on en est encore aux hypothèses.

Les cheveux deviennent blancs avec l'âge, mais on observe cependant des cheveux blancs même chez les tout jeunes gens; la plus belle chevelure noire peut passer au blanc en une nuit. Le phénomène paraît tenir à un défaut de nutrition du cheveu. Les poils noirs sont colorés par une graisse gris verdâtre, les rouges par une huile rouge, les blancs par une huile incolore. Les matières minérales contenues dans les cheveux sont les oxydes de fer et de manganèse, le phosphate et le carbonate de chaux, beaucoup de silice. Les cheveux blancs renferment en outre du phosphate de magnésie.

Selon M. Lehmann, la couleur blanche aurait surtout pour cause l'envahissement du cheveu par de l'air; il paraît probable, en effet, que la teinte est bien due au pigment coloré et à la présence de gaz dans les cellules imbriquées du cheveu. Si, pour un motif ou pour un autre, le liquide huileux qui pénètre les cellules cesse de s'élever jusqu'à l'extrémité du cheveu, l'air prend sa place et le cheveu tourne au blanc; il y a toujours avantage à empêcher l'évaporation du liquide et à maintenir le cheveu légèrement gras ; de là l'utilité des pommades à la graisse et à la vaseline. Plus on avance en âge et plus les cellules extrêmes perdent de leur vitalité et se dessèchent; aussi plus vite grisonne-t-on. Mais cette transformation peut se faire pendant la jeunesse et même brusquement à toute époque de l'existence. On connaît le cas de Marie-Antoinette qui devint blanche en une nuit.

D'après M. Topinard, il s'agirait ici d'une véritable névrose des fibres musculaires du derme qui entourent la bulbe du poil, sinon de l'appareil vasculaire lui-même, qui fournit à la fois les jeunes cellules de la base et les liquides qui vont entretenir la vie chancelante des cellules séniles les plus élevées. Une violente émotion peut suffire pour fermer par le système nerveux toute porte d'entrée aux liquides nourriciers. Le cheveu se dessèche avec rapidité et l'air prend la place du liquide, le cheveu passe au blanc. L'effet de la névrose dure plus ou moins et peut devenir permanent.

On peut citer pour prouver la nature névropathique du phénomène, une curieuse observation publiée par le docteur Reinhard dans les *Archives de Virchow*. Le sujet, une jeune épileptique, idiote de treize ans, a été étudiée à l'asile de Dalfort-Berlin pendant deux années consécutives.

Peu de temps après l'entrée de cet enfant à l'Asile, on remarqua que sa chevelure, très épaisse du reste, passait du jaune clair au rouge foncé et au noir. Le changement de teinte débutait par l'extrémité des cheveux et s'effectuait en deux ou trois jours. Chaque coloration persistait au moins une semaine. Les variations se produisaient au moment des attaques épileptiques. La coloration foncée apparaissait pendant la période d'excitation et la coloration claire pendant la période de stupeur. Le cuir chevelu était plus sec pendant les moments de stupeur que pendant les instants d'excitation. Il est donc évident que le système nerveux joue un grand rôle sur la décoloration précoce des cheveux. C'est du reste par un mécanisme analogue que le caméléon change de couleur. Sous l'action du système nerveux, la matière pigmentaire vient à la surface ou rentre dans les profondeurs.

On voit, d'après ce qui précède, qu'il est difficile de réagir sur les altérations de la nutrition du cheveu. On aurait beau choisir une alimentation spéciale, comme on l'a recommandé, manger des œufs, beaucoup de fer, etc., on n'atteindra pas la cause du mal, c'est-à-dire le système nerveux. Il ne paraît donc pas possible d'empêcher les cheveux de blanchir.

En 1881, à l'Exposition agricole de Paris, les visiteurs s'arrêtaient intrigués devant un singulier petit appareil surmonté de cet écriteau non moins singulier : *Couveuse pour enfants!* On crut alors à une mystification et l'on se contenta de rire. L'invention, depuis 1881, a fait son chemin, et il est bon aujourd'hui de lui consacrer quelques lignes.

M. le docteur Tarnier, chirurgien de la Maternité, en visitant les couveuses du Jardin d'acclimatation, eut l'idée d'appliquer la méthode à l'espèce humaine. Il fit exécuter par M. Odile Martin une première couveuse pour enfants. Depuis on a légèrement modifié le type primitif, mais, au fond, la couveuse consiste tout bonnement en une large boîte en bois, divisée en deux compartiments, l'un inférieur qui renferme un réservoir à eau chaude, l'autre supérieur où repose l'enfant. Ce dernier compartiment est enfermé par deux glaces de verre mobiles et superposées, à travers lesquelles on peut surveiller l'enfant et vérifier si la température indiquée par un thermomètre reste convenable.

Une petite porte est ménagée latéralement pour qu'on puisse retirer le berceau et allaiter le nourrisson. L'air arrive par des trous ménagés dans le compartiment inférieur, s'échauffe et pénètre dans le compartiment supérieur d'où il s'échappe par des orifices ménagés le long

des glaces. La température est maintenue constante entre 30 et 32 degrés. L'enfant est placé tout habillé dans l'appareil; on ne l'en retire que toutes les deux heures pour l'allaiter et le changer.

Les résultats obtenus par la couveuse sont très dignes de fixer l'attention. D'après M. Auvart, interne de M. V. Tarnier, de novembre 1881 à juillet 1883, on a traité, à la Maternité, 151 enfants dont 93 sont nés avant terme et les autres très chétifs. Un enfant bien portant, né à terme, pèse en moyenne 3500 grammes. L'enfant chétif ou venu avant l'heure pèse à peine la moitié de ce chiffre. Les chances de mort dépassent les chances de vie quand l'enfant pèse à sa naissance moins de 2000 grammes. La mortalité est dans ce cas, d'après toutes les statistiques, de 65 pour 100 environ. Or, avec la couveuse, les proportions sont renversées; sur 93 enfants nés avant terme, 31 sont morts, et 62 sont sortis vivants. Mêmes résultats favorables dans le traitement de l'œdème des nouveau-nés. La mortalité est dans ce cas très élevée, 16 morts sur 20 enfants. Avec la couveuse, 4 morts, 21 guérisons.

Le séjour dans la couveuse varie de un jour à six semaines. Un enfant né à six mois et six jours y est resté quarante jours et a vécu.

Un grand nombre d'enfants voués à une mort certaine se portent aujourd'hui fort bien. Aussi les couveuses commencent à pénétrer dans la clientèle civile à Paris et en province. L'invention a donc son importance, surtout dans un pays comme la France où la natalité est très faible et où l'on ne doit par conséquent négliger aucun moyen de diminuer la mortalité des nouveau-nés.

Technologie : Signalons aux propriétaires et aux architectes un procédé communiqué à l'Académie des sciences par M. Julhe, pour donner au plâtre un degré de résistance remarquable. Le plâtre est la seule substance employée dans les constructions qui augmente de volume après son application; aussi ne se fendille-t-il jamais. Malheureusement il s'écrase et s'émiette sous l'influence de l'humidité. Il est facile, selon M. Julhe, de lui enlever ce défaut; il suffirait de mélanger entièrement 6 parties de bon plâtre avec 1 partie de chaux éteinte et finement tamisée. On emploie ensuite le mélange comme du plâtre ordinaire. Puis quand il est bien desséché, on imbibe la couche avec une solution de sulfate de fer ou de sulfate de zinc.

Avec le sulfate de zinc, la matière reste blanche; avec le fer, elle a le ton de la rouille. La résistance à l'écrasement de la pierre ainsi préparée est environ vingt fois plus grande que celle du plâtre qu'elle a pour base. Si l'on passe à la surface de ce plâtre ferrique de l'huile de lin lithargyrée, un peu brunie par la chauffe, il prend l'aspect de l'acajou. Si l'on y ajoute ensuite une couche de vernis copal dur, la teinte devient très belle. En étalant dans un appartement une couche de

plâtre chaulé de $0^m,06$ à $0^m,07$ d'épaisseur, qu'on passe ensuite à l'huile et au vernis, on obtient un parquet uni comme une glace, remplissant dans la plupart des cas l'office du parquet de chêne, mais avec l'avantage d'être quatre fois moins coûteux; il ne faut que 30 centimes de sulfate de fer par mètre carré.

Le plâtre ainsi durci est indifférent aux influences atmosphériques; il pourra donc remplacer souvent la pierre.

De son côté, M. Hignette a fait connaître à la Société des ingénieurs civils un nouveau genre de brique et de pierre artificielles dû à M. Motte. L'inventeur utilise les amas de grès fins et de sable aquatique qui, dans les fabriques de glace, ont servi à polir et à dresser les surfaces de verre. Ces amas renferment environ 15 pour 100 de verre impalpable et 2 pour 100 de fonte de fer provenant des plateaux garnis de fonte dont on se sert pour dresser les glaces. La matière renferme environ 30 pour 100 d'eau. M. Motte la calcine, la broie, la malaxe et la comprime dans des moules à une pression de 300 kilogrammes au centimètre carré. Les pièces, ainsi moulées, sont cuites dans des fours à environ 1500 degrés. Le verre interposé dans la masse fond, fait ciment; le fer est réduit et l'on obtient un beau produit très blanc. D'après les essais du Conservatoire des arts et métiers, les briques ou les pierres ainsi fabriquées résistent à des charges de 380 kilogrammes au centimètre carré, qu'elles soient sèches ou qu'elles aient été immergées pendant quarante jours dans l'eau.

Bref, en utilisant de simples déchets, on fabrique aujourd'hui des matériaux d'une grande ténacité, inaltérables aux gelées, légers, puisque leur densité est seulement 1,50 quand celle des briques d'argile est de 1,85 et enfin plus économique que la pierre blanche.

Nouveau moyen de préserver l'acier et le fer de la rouille. Il reste à savoir s'il sera plus efficace que tous ceux qu'on nous a fait connaître jusqu'ici. En tout cas, il est bien facile à mettre à l'essai. Il suffit d'étendre sur les pièces à préserver, au pinceau de blaireau, une solution à chaud de soufre dans l'essence de térébenthine. Lorsque l'essence s'est évaporée, il reste sur les pièces une couche mince de soufre qui s'unit intimement au métal dès qu'on l'expose à la flamme d'une lampe à alcool. Ce vernis, solide et d'un beau noir brillant, formerait une patine excellente pour protéger les clefs, les armes, les articles de carrosserie, coutellerie, etc.

Procédé simple aussi pour donner de la résistance au papier à filtrer. Le papier à filtrer est généralement mou et se déchire très facilement. On peut le rendre solide et résistant sans lui enlever ses qualités de perméabilité. Il suffit, selon M. E.-E.-H. Francis, de le plonger dans de l'acide nitrique à 1,42 de densité et de le laver ensuite à grande

eau. Le papier ainsi préparé différerait beaucoup du papier parchemin obtenu au moyen de l'acide sulfurique; on peut le laver et le frotter comme un linge. On a constaté qu'une bande de papier de 25 millimètres de largeur qui, repliée en forme de boucle, se rompait avant la préparation sous une charge de 100 à 125 grammes pouvait supporter après le traitement à l'acide nitrique jusqu'à 1500 et 1600 grammes.

Voici une recette d'encre rouge résistant aux agents chimiques les plus énergiques. On triture du carmin dans un mortier de porcelaine avec un peu de silicate de potasse en solution jusqu'à ce que le mélange soit arrivé à la consistance d'une encre bien coulante. Les traits tracés avec cette encre sèchent vite et deviennent très brillants. L'encre ainsi obtenue est à peu près indestructible. Il faut conserver cette encre à l'abri du contact de l'air et la tenir enfermée dans un flacon de verre hermétiquement clos au moyen d'un bouchon huilé.

Enfin signalons un moyen assez simple d'orner richement les étoffes ou les rubans de soie. On dessine les ornements sur la soie avec un pinceau ou une plume neuve, en se servant d'une dissolution de nitrate d'argent dans laquelle on a mis un peu de gomme pour l'empêcher d'être trop coulante. On laisse sécher quelques instants et on place ensuite la partie dessinée au-dessus d'un vase dans lequel on a placé un peu de zinc, de l'eau et un peu d'acide sulfurique. Il se forme de l'hydrogène qui réduit l'azotate d'argent. L'argent reste adhérent fortement à l'étoffe. On peut faire ainsi des arabesques, des guirlandes d'un très joli effet.

Nous traversons décidément une période de tremblements de terre. Après les mouvements du sud-est de la France, les catastrophes d'Espagne, les commotions de la Grèce, de l'Italie, de la Suisse, on annonce un tremblement de terre violent dans la vallée de Cachemire. Il a commencé à se manifester le samedi 30 mai. Des chocs effrayants se sont fait sentir de dix minutes en dix minutes pendant plusieurs heures. A Frinugar, les baraquements de la cavalerie ont été renversés pendant la nuit, ensevelissant plus de 100 soldats dont plus de la moitié sont morts. La ville elle-même a beaucoup souffert; un grand nombre de maisons se sont écroulées; la population, frappée de terreur, s'est sauvée dans les champs. Le phénomène a persisté plusieurs jours.

Nous mentionnons ce nouveau tremblement de terre, d'abord parce qu'il s'est produit exactement au lunistice austral et qu'il est toujours utile de noter des coïncidences de cette nature; ensuite parce que la vallée de Cachemire se trouve à très peu près dans le prolongement de l'axe volcanique de la Méditerranée : c'est sur la même ligne que la terre ne cesse de trembler depuis des mois.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

9 juin 1885.

Paris a pu avoir, du 24 mai au 1er juin, comme une vision des temps où la licence révolutionnaire et irréligieuse d'une autre république lui donnait ses spectacles les plus émouvants. Une journée sanglante; le drapeau rouge se redressant sur les tombes du Père-Lachaise; la Commune poussant son cri de revanche, non plus seulement dans les cimetières, mais dans la rue; puis, les funérailles d'un grand poète changées en une sorte de fête païenne et populaire; son cercueil servant d'autel à l'athéisme; le clergé frappé lâchement d'un coup nouveau par les charlatans pusillanimes qui président à ce « deuil national »; l'église de Sainte-Geneviève reprise au culte catholique; le Panthéon érigé en nécropole laïque des hommes illustres; enfin, pour compléter ces scènes terrifiantes ou pompeuses, un simulacre de jugement contre les ministres qui ont follement aventuré, gaspillé, dans la guerre du Tonkin, l'honneur, la force et l'argent de la France : voilà, certes, de quoi captiver un instant la curiosité de Paris et lui rappeler même certains souvenirs tragiques de notre histoire contemporaine. Il est vrai qu'en tout cela le ridicule se mêlait si bien à l'odieux que, pour plus d'un observateur jaloux de se rassurer, l'odieux en a semblé moindre. Il faut prendre garde à cette illusion : la comédie a ses heures pour devenir un drame, dans toute son atrocité; la France ne le sait que trop...

Le 24 mai, les communards se rassemblaient dans le cimetière du Père-Lachaise, pour y célébrer l'anniversaire de la « Semaine sanglante ». Ils y viennent étaler au soleil leur drapeau rouge, cet emblème de leurs anciennes fureurs et de leurs menaces. La police a l'ordre de ne le laisser déployer que sur les tombes des fédérés, devant le mur où les couronnes de leurs « martyrs » sont accrochées, dans un coin du cimetière. Eh bien, les communards bravent la police. On lutte deux heures. Plus de quarante blessés tombent ou s'enfuient. Les communards ont cédé le terrain. Mais, le 25 mai, ils triomphent. C'est à l'enterrement de Cournet, un de leurs héros. Ils entourent et couvrent son cercueil des plis du drapeau rouge, au sortir de sa maison. La police a un ordre nouveau, nous voulons dire une casuistique nouvelle : elle respectera le drapeau rouge; elle ne lui demande, pour le respecter, qu'une étiquette quelconque, une inscription minuscule, et, dès lors, il n'aura plus

rien d'un signe séditieux; on l'appellera « bannière ». C'est le commissaire Honorat qui a le mandat d'établir la doctrine nouvelle. Il suit en voiture le convoi; la police forme la haie : sous cette protection, les bannières, ces déguisements du drapeau rouge, s'en vont librement au cimetière, par les rues de tout Paris, tandis que la foule salue et crie : « Vive la Commune! » Mais il ne suffit pas aux amis de la Commune que le gouvernement ait capitulé par ce désaveu de soi-même, par cet illogisme. Le soir, dans les clubs, les tribuns du parti démagogique ont fulminé; ils ont dénoncé la férocité de la police; ils ont crié vengeance contre Brisson et Allain-Targé, « ces fusilleurs » : il faut assassiner « les sergots »; il faut incendier Paris; il faut traduire les ministres à la barre du Parlement, en attendant qu'on puisse les livrer à la colère du peuple! Et, le 26, pendant qu'on enterre un autre chef de la Commune, le député Amouroux, M. Sigismond Lacroix interpelle à la Chambre le ministère. Comment M. Allain-Targé répond-il? En justifiant l'ordre du 25 et en justifiant celui du 26. Cette justification subtile et sophistique, dans sa duplicité, contente mal les républicains honnêtes, sans contenter mieux les républicains qui regrettent M. Jules Ferry. Heureusement que, pour la sauvegarde du ministère, M. Goblet parle du drapeau rouge avec un sentiment de réprobation un peu énergique. Et la Chambre se déclare « confiante dans la fermeté du gouvernement à faire respecter le drapeau tricolore ». Seulement, le Conseil municipal de Paris aura émis un vote contraire. « Considérant qu'aucune loi n'interdit l'exhibition des drapeaux et des emblèmes, et blâmant les violences des fonctionnaires et des agents de la police », il « constate que, si la ville de Paris était maîtresse de Paris, la tranquillité publique ne serait pas troublée »; conséquemment, il revendique « pour les élus de Paris la direction de la police municipale ». Moralité bien propre à calmer les alarmes de Paris et de la France!

L'un des quatre ou cinq journaux qui nous annoncent quotidiennement un second règne de la Commune, le *Cri du Peuple*, proclamait ainsi, le 26 mai, une vérité désormais historique : « Le drapeau rouge a pris hier sa revanche. » Il est certain que, sous sa forme de « bannière, » le drapeau rouge avait reconquis son droit de cité. Il est du moins certain que le drapeau rouge redevient peu à peu un étendard républicain auquel la République ne saurait plus refuser l'honneur de la légalité. Rien de plus naturel. On a commencé par amnistier la Commune. On a laissé dresser des arcs de triomphe aux amnistiés. On les a même laissés proférer impunément ce mot qui a, en réalité, une signification autrement nette que la couleur de leur drapeau : « Vive la Commune! » On a toléré que les communards promenassent le dra-

peau rouge à travers Paris, derrière le cercueil de la mère de Louise Michel, derrière celui de Jules Vallès : c'est M. Waldeck-Rousseau lui-même qui l'a permis. Après cela, faut-il s'étonner que la Commune ait osé déployer dans le cimetière du Père-Lachaise ce drapeau rouge qu'elle avait si hardiment déployé dans la rue? Les ordres contradictoires de M. Allain-Targé n'ont pas été pour intimider cette audace. Que si, aux funérailles de Victor Hugo, les communards ont été prudents; si la police a pu sans peine les parquer dans une avenue et leur arracher dix-sept de leurs drapeaux, avant la cérémonie, ce n'est pas seulement parce qu'ils ont vu massée derrière la police, ce jour-là, une armée de dix mille hommes; ce n'est pas non plus seulement parce qu'ils ont senti, à certains frémissements de la foule impatiente, qu'elle voulait, avec une âpreté farouche, n'être pas troublée dans la jouissance de son plaisir; c'est qu'ils ont une politique; c'est que leurs chefs ne veulent rien précipiter; c'est que la Commune, satisfaite de ses victoires partielles, attend la victoire décisive, en la préparant avec une vigilance qui sait ménager les occasions. Pourquoi se presser? La République ne favorise-t-elle pas la Commune par des fautes de jour en jour plus grandes? Est-ce que, de jour en jour, la République n'est pas plus radicale? Est-ce que, de jour en jour, ceux qui la gouvernent ne montrent pas plus cyniquement leur impuissance? Est-ce que, de jour en jour, l'anarchie ne se développe pas davantage? A quoi bon la témérité, quand on n'a qu'à se confier au temps et que le temps lui-même active son œuvre, avec cette rapidité fatale qu'il met à tout travail de perdition et de destruction, dans une dernière période?...

Ces républicains, qui, entre tous, se targuaient d'être les amis préférés de Victor Hugo et qui accaparaient si bien sa gloire comme le bien propre de leur faction, ont eu une étrange manière de l'honorer sur son cercueil, lui l'apôtre de la fraternité républicaine. Ils n'ont pas même accordé à ses mânes la vieille trêve de Dieu, celle que nos pères ont connue. Vingt-quatre heures après sa mort, ils livraient une bataille et répandaient le sang dans ce cimetière du Père-Lachaise où il aurait dû être enterré, auprès des siens. Eh quoi! serait-ce pour comprimer leur juste rage, pour retenir les vengeurs de la Commune, qu'il aurait jadis proféré devant Dieu cette prière, un jour qu'il voyait notre patrie cruellement blessée par ses enfants :

> O Dieu! si vous avez la France sous vos ailes,
> Ne souffrez pas, Seigneur, ces luttes éternelles.
> . . . .
> Ces flux et ces reflux de l'onde contre l'onde;
> Cette guerre toujours plus sombre et plus profonde

Des partis au pouvoir, du pouvoir aux partis;
L'aversion des grands qui ronge les petits;
Et toutes ces rumeurs, ces chocs, ces cris sans nombre.

Mais, comme si ce n'était pas assez de cet acte de guerre civile devant le cercueil de Victor Hugo, il a fallu encore un acte d'impiété publique : on a « désaffecté » l'église de Sainte-Geneviève; on en a refait, comme en 1791 et en 1830, le Panthéon, pour servir de lieu de sépulture « aux grands hommes » de la République; et, bien que des ministres républicains eussent eux-mêmes jugé nécessaire, il y a quatre ans, le commandement d'une loi, on s'est contenté d'un décret, comme si la mort de Victor Hugo avait pu changer le droit public : la spoliation, grâce à ce décret, s'est opérée plus facilement et plus vite. C'est toujours l'arbitraire de la dictature! D'abord, M. Allain-Targé avait refusé de commettre cette violence sacrilège; il n'avait pas voulu s'associer à M. Anatole de la Forge qui la proposait; il lui avait répugné d'offenser les catholiques et de persécuter le clergé pour mieux offrir à l'ombre de Victor Hugo l'hommage du « deuil national ». Mais, ce sentiment honnête et sage, il n'y persévère pas. Les communards l'effrayent : ils ont le dessein, lui raconte-t-on, de saisir le cadavre de Victor Hugo, sur la route du cimetière, et de le mener au Panthéon triomphalement. Eh bien! le gouvernement alarmé préviendra cette émeute funèbre des révolutionnaires. Comment? En leur livrant l'église de Sainte-Geneviève. On y supprimera le culte de Dieu. On enlèvera pendant la nuit la croix qui surmonte le fronton du temple. Les communards n'auront dès lors aucune raison d'y venir arborer leur drapeau rouge. On n'aura pas à les disperser sur ces degrés du Panthéon, le long de ces murs contre lesquels il fallut fusiller Millière. Allons! qu'on chasse des autels les prêtres de Sainte-Geneviève; qu'on emporte les reliques de l'héroïne et de la sainte qui sauvegarda Paris aussi patriotiquement que pieusement contre les barbares du cinquième siècle... Et la journée du 1er juin, sous les auspices de ce décret, sera certainement pacifique : c'est le gouvernement lui-même qui aura forcé les portes de l'église pour déposer les restes de Victor Hugo entre les murailles du Panthéon...

A la Chambre, M. Albert de Mun a exprimé avec la véhémence d'un grand orateur l'indignation que cet acte brutal et lâche de l'irréligion républicaine suscitait dans tous les cœurs catholiques. Au Sénat, M. de Ravignan en a dénoncé, dans un discours précis et vif, l'illégalité honteuse. Puis, devant le clergé de Paris et de France, le vénérable archevêque a éloquemment, simplement, fermement protesté, en invoquant l'histoire, le droit public, le Concordat, « la conscience chrétienne » et jusque le souvenir de

l'homme que la République a voulu honorer par cette profanation. Grands et vains arguments! A la lettre si noble et si juste de Mgr Guibert, M. Goblet, le libéral Goblet, a répondu par une lettre insolente. Sans doute, ce petit ministre s'est irrité particulièrement de la prédiction par laquelle finit la protestation de Mgr Guibert. « Il n'est pas difficile de prévoir les conséquences de cette politique qui livre une à une les institutions les plus respectables, pour donner satisfaction aux exigences toujours croissantes de l'esprit de désordre. Tout sera emporté, la fortune publique et privée, l'ordre de la rue, la sécurité des personnes. On aura sacrifié gratuitement ce qu'il fallait défendre; on ne sauvera pas ce qu'on voulait conserver. Ce Panthéon, d'où l'on exclut Dieu et les saints pour y enterrer les grands hommes, verra d'autres obsèques encore et de telle nature peut-être que les familles des futurs grands hommes voudront décliner l'honneur d'une pareille sépulture. Ce régime politique, qui promettait la liberté pour tous, verra de tels excès que son nom seul deviendra synonyme de tyrannie et de licence. » Oui, nous le reconnaissons, cette prédiction, déjà réalisée plus d'à demi dans le temps présent, doit troubler la confiance de M. Goblet, sinon celle qu'il a en lui-même, du moins celle qu'il a encore dans la République et qu'il n'a pas toujours eue. Que ses amis n'allèguent pas l'ordonnance du 26 août 1830, qui « désaffecta », elle aussi, l'église Sainte-Geneviève. Si la République ne prend dans les exemples de la Monarchie que ceux de ses fautes, elle perd non seulement son droit de la blâmer, mais son droit de la remplacer. Or, cette ordonnance du 26 août 1830 fut une faute que M. Guizot a regrettée. Et M. Goblet aurait pu méditer la page où M. Guizot l'a confessée; elle contient des paroles bien instructives pour les philosophes de la troisième république. « On n'honore pas dignement les morts, a dit M. Guizot, si la religion n'est pas là pour accueillir et consacrer les hommages qu'on leur rend; c'est à elle qu'il appartient de perpétuer les souvenirs et de prendre sous sa garde les tombeaux. Les morts les plus illustres ont besoin de reposer dans les temples où l'immortalité est tous les jours proclamée et leur culte est bien froid et bien précaire quand on le sépare du culte de Dieu. » Et puis, ce temple même que M. Goblet ouvre au cercueil de Victor Hugo comme un temple de gloire que la République peuplera de ses immortels, quel asile incertain pour les morts! Il est si peu inviolable, ce Panthéon envahi tour à tour par les haines des partis comme par leurs amours populaires! Mirabeau y reposa quatre ans; Marat, deux ans. Où sont aujourd'hui leurs cendres?.....

Voici le jour où la République va conduire de l'Arc de Triomphe au Panthéon les funérailles de Victor Hugo. On a élevé sous la

voûte de l'Arc de Triomphe son catafalque : il remplit presque l'espace; il est gigantesque, avec des ornements inutiles ou faux, sans mesure et sans goût : on dirait une image de l'œuvre elle-même de Victor Hugo. Il ne suffit pas des ombres des héros qui l'habitent, cet Arc de Triomphe, et qui doivent se demander où s'élèvera le catafalque du vainqueur dont l'épée nous aura rendu l'Alsace-Lorraine. Des enfants, soldats des bataillons scolaires, montent gravement la garde, ô dérision! autour de son cercueil. Et la foule défile, se ruant comme à un spectacle. Nul respect; pas d'attendrissement; pas même le recueillement banal. A quelques pas, on boit, on chante, on joue; mille ébats, mille plaisanteries. C'est une kermesse. C'est aussi un champ de foire où les « camelots » débitent leurs marchandises. Mais le canon tonne. La cérémonie commence. Après des discours hyperboliques, la procession funéraire et triomphale se met en marche. Rien d'un deuil national : c'est un parti qui en a usurpé l'office tout entier. Rien de ce qui force la foule à s'incliner devant un cercueil : la croix manque; il n'y a pas de ciel pour éclairer d'un peu d'azur divin ces obsèques! Rien de ce qui donne à la mort sa majesté. Ou plutôt on oublie que c'est un mort qui passe. On ne songe à le saluer que çà et là, sur son passage. On regarde à peine ce corbillard du pauvre qui l'emporte, dans un cercueil doublé de satin et tout orné d'argent. Que regarde-t-elle donc, la foule, dans l'éclat de cette fête à la fois lugubre et joyeuse? La parade et la mascarade... Oh! il a dû s'en réjouir au fond de son cercueil, ce poète amoureux des antithèses : le contraste était bien tel qu'il l'aurait pu rêver; le laid et le grotesque dans une apothéose où le théâtral et le clinquant dominent! On se croirait sur la voie publique de Rome ou de Byzance, au temps de la décadence. On gouaille et on admire. On bat des mains à un chien qui court effaré, entre ces deux murailles vivantes des spectateurs. « Où est ton crêpe? Fais voir ta bannière! » lui crient les gavroches. On applaudit aux chars, aux couronnes, à la robe bleue d'un nègre, à la robe blanche d'un Arabe, ou à la robe verte et dorée d'un Persan. On applaudit aux gymnastes et aux canotiers, dans leurs costumes d'opéra-comique. On applaudit aux pompiers et aux musiciens des communes suburbaines. On applaudit à tout ce qui est superbe et à tout ce qui est plaisant, dans ce cortège bizarre où les ministres, les sénateurs et les députés, les académiciens précèdent des corporations dignes de figurer dans la vieille Fête des Fous : la « Fédération des ouvriers de la peau », la « Société du grelot », les « Cuisiniers réunis », les « Bottiers du devoir », la « Bohême littéraire de Montmartre », les gens de l'Eden-Théâtre, les « Limonadiers du quartier latin, » et cette société des « Beni-Bouffe-Toujours », qui a derrière elle l'armée... escorte formidable de ces funérailles

pour lesquelles le gouvernement tremblait! Et c'est avec cet étrange apparat, parmi ces témoignages badins de la curiosité parisienne, que le cercueil de Victor Hugo est arrivé au Panthéon. Pauvre poète! On a prétendu inaugurer sur son tombeau « le culte des grands hommes »; et c'est le culte des morts qu'on a profané, qu'on a prostitué!...

Nos républicains ont moins glorifié le génie du poète que celui du sectaire qui déclamait avec eux et que son amour de la popularité avait fini par rendre si complaisant aux plus délirants caprices de la populace. Non certes, s'il n'avait pas été républicain, ils ne lui auraient pas fait ces funérailles solennelles; encore moins, s'il était mort chrétiennement, s'il avait reçu les suprêmes consolations de l'archevêque de Paris et si seulement, avant de rendre le dernier soupir, il avait murmuré ces mêmes mots qu'il prononçait jadis en pleurant sur le cercueil de sa fille :

> Je viens à vous, Seigneur, père auquel il faut croire;
> Je vous porte, apaisé,
> Les morceaux de ce cœur tout plein de votre gloire,
> Que vous avez brisé!
> Je viens à vous, Seigneur, confessant que vous êtes
> Bon, clément, indulgent et doux, ô Dieu vivant!
> Je conviens que vous seul savez ce que vous faites,
> Et que l'homme n'est rien qu'un jonc qui tremble au vent.

Eh bien! la postérité ne conservera de Victor Hugo que les belles pages du poète, et principalement, parmi ces pages, plus d'une de celles que les tristes admirateurs dont son républicanisme insensé l'avait entouré, dans sa vieillesse, voudraient bien arracher de ses livres et brûler sur sa tombe. Quant à cette cérémonie amphigourique, c'est une vaine apothéose qui ne changera rien aux jugements de l'histoire. L'histoire ne citera ni comme un apôtre ni comme un prophète, ce politique qui a tout adoré, tout oublié ou conspué; qui a étonné le monde par la violence de ses contradictions, ou qui l'a égayé par la niaiserie de ses oracles. On pourra toujours l'invoquer contre lui-même, et peut-être ne sera-ce pas pour l'honneur des opinions auxquelles il a voué, depuis 1850, les restes de la foi et de l'amour qu'il avait si longtemps consacrés aux grandes causes de la religion et de la royauté. La République a voulu tourner à son unique profit la mémoire de Victor Hugo. Elle s'est trompée : c'est une mémoire que tous les partis pourront lui disputer. Mais qu'importe! La France n'ira pas consulter dans ses périls l'ombre de Victor Hugo, et, s'il n'avait que son républicanisme pour éterniser son nom, s'il n'avait que la République pour protéger son immortalité, il faudrait le plaindre. Le silence

se fera bientôt sur cette tombe si bruyante. Plaise à Dieu du moins que les mânes de Victor Hugo demeurent en paix dans ce temple dont les communards faillirent lancer les débris jusqu'au ciel, en 1871! Non seulement nous aurions mieux aimé pour Victor Hugo la fin de Lamartine mort en pressant sur ses lèvres la petite croix de bois noir que sa main défaillante n'abandonnait plus; nous aurions mieux aimé pour Victor Hugo le coin d'un cimetière comme celui où Lamartine repose, fidèle au cri qu'il avait poussé vers Dieu tant d'années auparavant :

O Dieu de mon berceau! sois le Dieu de ma tombe!

Mais nous aimerions mieux pour Victor Hugo, pour la garde de sa tombe, l'ombrage de l'humble saule dont le « feuillage éploré » couvre la terre où dort Alfred de Musset!...

Trois jours après ces funérailles, la Chambre reprenait l'une de ses plus graves querelles. Elle jugeait les coupables ministres qui ont mené l'expédition du Tonkin : elle devait décider si elle mettrait en accusation M. Jules Ferry et ses collègues, selon la demande de M. Laisant et de M. Delafosse. A supposer que ce fût seulement la sentence de l'histoire qu'on avait à enregistrer, le jugement était simple, tout le monde le connaissait d'avance. Car, que la guerre du Tonkin eût été pour la France une guerre fallacieuse et mensongère, une longue suite de duperies et d'erreurs; que M. Jules Ferry eût fait la guerre à la Chine sans déclaration préalable, au mépris de la loi constitutionnelle, malgré ses propres promesses et contrairement même à la tradition du parti, personne ne le pouvait nier sérieusement. Mais, si c'était la sentence du Parlement qu'on attendait, rien de plus illusoire ni de plus inutile. Vouloir de la Chambre qu'elle condamnât M. Jules Ferry, c'était vouloir que la majorité se condamnât elle-même. Sept fois, en deux ans, elle avait non seulement donné à M. Jules Ferry son approbation servile, mais la permission d'agir à son gré. Elle ne pouvait renier les sept ordres du jour par lesquels sa complaisance avait sanctionné dans cette expédition du Tonkin, avant comme après l'événement, la politique tout entière de M. Jules Ferry; elle ne pouvait retirer du gouffre les 331 millions de crédits qu'elle y avait jetées par la main de M. Jules Ferry. M. Journault, qui a été, dans ce procès parlementaire si différent du procès historique, l'avocat plus ou moins habile de M. Jules Ferry, l'a très nettement affirmé : « Il y a entre le cabinet tombé le 30 mars et la majorité qui le soutenait de ses votes, à raison du constant accord avec lequel ils ont marché dans toute cette affaire du Tonkin, une solidarité dont on ne saurait les dégager et dont ils n'entendent pas se dégager ». M. Develle l'a dit également : « Il ne s'agit plus de savoir si le cabinet précédent a violé la Constitu-

tion, s'il a trompé la Chambre, s'il a compromis les intérêts du pays : c'est la majorité qui l'a soutenu que l'on met elle-même en cause ». Naturellement, la question étant ainsi posée, la majorité n'a pu et voulu répondre que par un vote qui la disculpât. M. Rivière et M. Delafosse ont eu beau lui démontrer, avec un véritable luxe de preuves, que M. Jules Ferry l'avait abusée; qu'il avait follement déchiré le traité préparé par M. Bourée; que sa jactance et son impéritie avaient prolongé neuf mois la guerre, après le combat de Bac-Lé, sans autre profit qu'une perte de plusieurs milliers de soldats et de 259 millions; que sa présomption impérieuse et brouillonne avait conduit nos généraux à Langson, etc. La majorité a repoussé la demande de M. Laisant et de M. Delafosse. C'était, au surplus, le conseil même de M. Brisson. On sait que M. Brisson n'a qu'un souci, « la concentration des forces républicaines » ; quelle que soit la discussion, il ne parle plus que pour exhorter d'un ton paterne les groupes divers de la gauche à s'apaiser, à s'unir, à fraterniser, à ne pas oublier surtout l'intérêt électoral de leur accord. Voilà tout son fond d'éloquence et il en use avec une médiocrité qui s'accroît de discours en discours. Il avait peur de s'aliéner une partie de la majorité, en se montrant trop sévère à M. Jules Ferry ; il n'était pas libre non plus, puisqu'il compte parmi ses collaborateurs des ministres et des sous-secrétaires d'État qui ont favorisé l'aventureuse entreprise de M. Jules Ferry au Tonkin. C'est pourquoi M. Brisson a protégé M. Jules Ferry et ses collègues contre leurs accusateurs, sans crainte de se rendre lui-même tant soit peu solidaire de la politique coloniale dont son prédécesseur expie les fautes. La nation sera moins indulgente que M. Brisson à ceux qu'on appelle si justement « les hommes du Tonkin ». M. Brisson le constatera dans ces élections législatives dont il ne reste plus qu'à fixer la date, maintenant que la Chambre accepte la loi électorale telle que le Sénat l'a corrigée.

Les élections ! elles sont toujours virtuellement, dans une république et surtout dans la nôtre, l'exercice d'une souveraineté qui peut changer elle-même sa forme. Si graves que soient les changements qu'elles opèrent dans une monarchie, elles n'y modifient pas la condition suprême du pouvoir, sa stabilité fondamentale. L'Autriche nous en offre un témoignage égal à celui que l'Angleterre nous a fourni jusqu'à ce jour. La royauté domine, intacte et respectée, par-dessus tout le mouvement et tout le bruit de ces élections. Rien n'est plus multiple que le droit électoral en Autriche, avec les catégories d'électeurs qui choisissent, directement ou indirectement, celles-ci avec un genre de scrutin, celles-là avec un autre, les députés du Reichsrath. Sans négliger les nécessités de notre unité nationale, nous pourrions, nous Français qui avons en

politique la passion de l'uniformité jusqu'à la tyrannie, nous pourrions envier à l'Autriche quelque chose de cette représentation dont la variété concorde, classe par classe, avec celle des besoins et des libertés mêmes qu'il faut assortir dans le gouvernement général. Ces élections sont encore incomplètes. Mais, à en croire les renseignements qu'on nous communique de Vienne, le ministère conservateur du comte Taaffe n'aurait qu'à se féliciter des votes connus : les libéraux allemands ont perdu un grand nombre de sièges. M. Gladstone peut-il espérer tant de bonheur pour son ministère et son parti, dans les élections qui recomposeront la Chambre des Communes, cet automne, sous l'empire de la loi nouvelle? Non, ce semble. Le Soudan évacué honteusement; puis, sous le patronage de M. de Bismarck, l'Europe disputant au gouvernement anglais l'administration financière de l'Égypte et la surveillance de l'isthme de Suez; l'Angleterre isolée dans toutes les conférences internationales, fût-ce même pour un règlement sanitaire; l'Afghanistan à demi abandonné; les diplomates et les généraux russes victorieux des Anglais sur la ligne de Penjdeh à Maruchak et à Zulfikar; Hérat sacrifié d'avance; l'Inde ramenant à sa frontière sa défense, après l'avoir portée si orgueilleusement au loin dans l'Asie centrale; la mission malheureuse du marquis de Rosebery, que M. de Bismarck a si froidement accueilli à Berlin : voilà des souvenirs qui seront pénibles aux électeurs anglais, quand ils auront à juger M. Gladstone. Les dissentiments intimes de son ministère, les prétentions radicales de sir Charles Dilke et de M. Chamberlain qui ne veulent plus maintenir le *Crime's Act* en Irlande, aggravent encore les périlleuses difficultés où M. Gladstone se débat actuellement. Mais ce n'est pas à nous qu'il siérait de répéter, comme en jouissant de ce spectacle, le « *Suave mari magno* » du poète latin. La France ne peut oublier que, si l'Angleterre est un voisin égoïste, un ami désagréable, un âpre concurrent, un rival entêté, l'ennemi est ailleurs, là où la France a été déchirée, où sa vieille nationalité souffre d'une blessure toujours saignante et où la paix n'a d'autre garantie peut-être que la volonté d'un vieillard presque mourant.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA MAJORITÉ DU TONKIN

Avant de dresser, au point de vue de la politique coloniale, le bilan de la Chambre élue le 21 août 1881, il est bon de jeter un coup d'œil rapide sur la politique suivie par la France depuis les événements de 1870.

Au lendemain du traité de Versailles, alors que l'alliance des trois empereurs, d'abord secrète, bientôt publique, réduisait notre pays à l'isolement et à l'impuissance, la règle de conduite qui s'imposait à lui était celle que la Russie avait observée après la guerre de Crimée : se recueillir, réparer ses forces et conserver une stricte neutralité en vue des éventualités de l'avenir. Telle fut, en effet, la politique inaugurée par M. Thiers et continuée par les hommes d'État éminents appelés successivement à diriger notre diplomatie depuis le 24 mai 1873 jusqu'au mois de novembre 1877, M. le duc de Broglie et M. le duc Decazes. Cette politique fut couronnée de succès, et lorsqu'en 1875 la Prusse, que notre relèvement moral et la reconstitution de nos forces militaires commençaient à inquiéter, tenta de nous entraîner dans une nouvelle guerre, la correction de notre attitude et l'appui qu'elle nous valut tant de la part de l'Angleterre que de celle de la Russie l'obligea à renoncer à ses desseins.

Il semblait donc que tous les partis dussent être d'accord pour poursuivre, dans un intérêt national, la politique de recueillement; il n'en fut pas ainsi, et l'arrivée au pouvoir du parti républicain, coïncidant avec la fin de la guerre d'Orient et précédant de peu la réunion du congrès de Berlin, vint offrir à M. de Bismarck l'occasion qu'il cherchait, depuis sa déconvenue de 1875, de nous compromettre et de nous affaiblir sans tirer l'épée.

Nulle part le triomphe des candidats républicains, au mois d'octobre 1877, ne fut salué avec plus d'enthousiasme qu'en Allemagne; tous les journaux y commentèrent à l'envi le mot célèbre du chancelier : « La république est le gouvernement qui convient le mieux à la France... au point de vue allemand. » Les républicains s'enorgueillirent de cette approbation; et, au moment de la

vérification des pouvoirs, M. le duc de Broglie, dans un beau mouvement d'éloquence, évoquait le souvenir de ces « nonces polonais qui se retournaient dans leurs diètes pour voir ce que désiraient les ambassadeurs de Catherine ». Ce n'était pas là seulement une figure oratoire, mais l'expression de la stricte vérité; désormais, en effet, la politique de la Prusse vis-à-vis de la république française allait être calquée sur celle qu'elle avait suivie au siècle dernier, de concert avec la Russie, vis-à-vis de l'anarchie polonaise : entretenir soigneusement chez nous les éléments révolutionnaires afin de nous affaiblir en nous divisant, endormir par ses éloges le parti radical, si peu difficile sur la qualité et la provenance de l'encens, puis, après nous avoir déconsidérés, opérer au moment opportun une volte-face subite, nous désigner comme un foyer de désordre menaçant pour les pays monarchiques, et les inviter à éteindre avec elle ou plutôt à la laisser éteindre en leur nom ce foyer de désordre si soigneusement alimenté.

La réunion du cong ès de Berlin n'était pas de nature à exciter la joie des patriotes éclairés; il devait, en effet, aboutir par la force des choses à la consécration par l'Europe assemblée des faits accomplis depuis 1870; et si nous étions appelés à y siéger, ce ne pouvait plus être, hélas! qu'à titre de grande puissance honoraire. Nous pouvions toutefois y jouer un rôle sinon glorieux, du moins honorable, si nos plénipotentiaires savaient s'inspirer des principes suivis par leurs prédécesseurs. Malheureusement l'attitude de réserve digne et prudente, naturelle aux ministres élevés dans les traditions de l'ancienne diplomatie, ne convenait pas à ceux de la nouvelle école, dont un des adeptes disait dans son langage prétentieux : « Il faut que la république pénètre au bras de l'Angleterre dans ce salon de bonne compagnie qu'on appelle l'Europe. » On n'osait pas encore dire : « Au bras de l'Allemagne! »

Dès le premier jour, M. Waddington prit part inconsidérément à tous les remaniements de territoire, compromettant notre neutralité, acceptant le sourire aux lèvres les éloges ironiques que le président du Congrès et les plénipotentiaires anglais ne lui ménageaient pas, soulevant avec une déplorable légèreté la question grecque et celle des Juifs de Roumanie. Lorsque M. de Bismarck, feignant de jouer le rôle d'arbitre, ou plutôt de « courtier honnête », pour nous servir de ses propres expressions, faisait reconnaître par l'Europe les nouveaux États nés du démembrement de l'empire ottoman, et qu'il appelait lui-même « des tonneaux roulés sur le Danube et où bien des gens trébucheraient », M. Waddington applaudissait; lorsque, désireux d'opposer les unes aux autres en Orient les puissances qui avaient en Occident des intérêts identiques, contraires à

ceux de l'Allemagne, il s'ingéniait à semer des pommes de discorde, en Europe entre la Russie et l'Autriche, en Asie entre la Russie et l'Angleterre, M. Waddington se déclarait satisfait.

Le ministre des affaires étrangères de la république était donc tout disposé à se laisser éblouir quand le chancelier allemand, semblable au tentateur, lui montra par-delà les mers, en Afrique, en Asie, de nouvelles provinces à conquérir en échange de celles que nous avions perdues en Europe; il n'ajoutait pas que, dans sa pensée, nous étions peut-être destinés à en perdre d'autres si, détournant notre attention de la frontière des Vosges, nous consumions nos forces dans des expéditions lointaines. Cette fois l'enthousiasme de M. Waddington ne connut plus de bornes, et tel fut le point de départ de la politique coloniale inaugurée peu de temps après.

Quelque suspecte que parût celle-ci, placée sous un semblable patronage, il n'en est pas moins certain qu'un gouvernement ferme et avisé eût pu déjouer les espérances de l'Allemagne, en agissant en temps opportun, avec des forces suffisantes, sur les points qu'il prétendait occuper. Malheureusement les différents départements ministériels, de plus en plus désorganisés, allaient ressembler bientôt à ces « magasins généraux » que certaine école socialiste voudrait substituer aux administrations des États réguliers; encore, à certain moment, ne devrait-on pas trouver de « magasinier général ». La politique coloniale des ministères républicains qui se sont succédé au pouvoir depuis cinq ans présente de telles alternatives de témérité et de faiblesse, d'audace et de pusillanimité, qu'elle ne saurait mieux être caractérisée que par cette parole souvent citée : « Ils ne savent pas ce qu'ils veulent, mais ils y tiennent. »

*
* *

La question du Tonkin est celle qui a mis le plus complètement en lumière la légèreté et l'imprévoyance de la politique suivie par le parti républicain.

En 1879 et en 1880, plusieurs occasions favorables s'étaient offertes à nous de substituer au traité de 1874, qui nous donnait implicitement le protectorat du royaume d'Annam, mais que le gouvernement annamite se refusait à observer, une occupation pure et simple du Tonkin. La Chine avait alors des démêlés avec la Russie et le Japon, elle était incapable d'intervenir, et trois ou quatre mille hommes auraient eu aisément raison des Pavillons Noirs, débris des insurrections qui ont ensanglanté durant trente ans le sud de la Chine. Mais, au moment de l'ouverture de la législature

de 1881, la situation s'était complètement modifiée : le gouvernement chinois avait reconquis toute sa liberté d'action, et nous pouvions être assurés que son amour-propre et son intérêt le porteraient également à entraver notre établissement dans un pays dont, à tort ou à raison, il revendiquait la suzeraineté.

Après bien des hésitations et des tâtonnements, le cabinet du 30 janvier 1882, présidé par M. de Freycinet, se décida à envoyer au Tonkin le commandant Rivière, chargé d'assurer, de concert avec les mandarins annamites, l'exécution du traité de 1874. Les négociations ayant échoué, le commandant Rivière se vit contraint de recourir à la force; à la tête de quelques centaines d'hommes, il attaqua la citadelle d'Hanoï, s'en rendit maître, mais s'y trouva bientôt bloqué par les Pavillons Noirs, tandis que les troupes chinoises, cantonnées dans les provinces du Yunnan et du Kouang-si, franchissaient peu à peu la frontière et se répandaient dans le Tonkin.

Dans ces conditions deux partis s'offraient à nous : prendre le traité de 1874 comme point de départ, en le précisant et en le développant par un accord avec la Chine, ou bien substituer à ce traité une occupation pure et simple malgré la Chine, mais nous décider alors à envoyer au Tonkin un corps d'armée de vingt-cinq mille hommes afin d'intimider le gouvernement chinois et de maintenir intact notre prestige militaire. Le premier parti semblait le plus sage; c'était d'ailleurs le seul praticable en présence de l'attitude de M. Grévy qui, sortant de son impassibilité habituelle, avait refusé à l'amiral Jauréguiberry l'autorisation de faire partir quelques troupes pour dégager le commandant Rivière.

M. Bourée, ministre en Chine, proposa à son gouvernement d'entrer dans cette voie, et négocia, de concert avec Ly-hong-tchang, vice-roi du Tchély, délégué par le Tsong-ly-yamen au Conseil des affaires étrangères, un projet de convention qu'il soumit télégraphiquement à l'approbation de M. Duclerc, successeur de M. de Freycinet à la présidence du Conseil et au ministère des affaires étrangères, et qui renfermait trois points principaux :

1° Le Yunnan devait être ouvert au commerce français.

2° La protection française était reconnue au Tonkin, sauf une zone à déterminer suivant la frontière chinoise.

3° Les deux puissances garantissaient cet état de choses contre toute entreprise extérieure.

M. Duclerc répondit aussitôt que le projet de traité annoncé se présentait dans des conditions acceptables, invitant notre représentant à donner au gouvernement chinois l'assurance positive que nous avions « le sincère désir et la conviction d'arriver à un

arrangement amiable qui conciliât les intérêts communs des deux pays ».

M. Bourée rattachait notre établissement du Tonkin à une politique d'ensemble destinée à consolider notre situation coloniale, tout en développant notre influence dans l'extrême Orient. Ses vues patriotiques, qui ont reçu des événements une si éclatante confirmation, se trouvent consignées dans une série de dépêches, insérées au Livre Jaune, et dont il est utile de reproduire les extraits principaux.

M. Bourée commence par appeler l'attention du gouvernement sur la situation véritable de cet empire de 400 millions d'habitants, que M. Challemel-Lacour devait traiter plus tard de « quantité négligeable », et dont les progrès militaires avaient été considérables depuis la campagne de 1860.

« Il y a ici, dit-il dans sa dépêche du 30 décembre, près de 12 000 fantassins armés, équipés et instruits, et, parmi les 60 000 hommes dont se compose l'armée de Ly-hong-tchang, il s'en trouve un nombre assez considérable ayant passé par les mêmes cadres, ayant acquis une instruction égale ou à peu près, et qui fournissent des éléments de combat presque aussi sérieux. Je crois savoir qu'un corps de 4000 hommes, ayant fait partie de l'expédition de Corée, et précédemment façonnés aux manœuvres européennes, est, d'autre part, déjà rendu au Tonkin. Je sais aussi que les troupes envoyées du Kouang-si dans la même direction sont pourvues d'une bonne artillerie de campagne. Quant aux canonniers qui pourraient être expédiés de Tien-sin, ils ne le cèdent en rien comme adresse à manier un matériel excellent, à ceux des meilleures armées européennes. » Tout en exposant les dangers d'une lutte contre la Chine, M. Bourée insistait sur les avantages d'un accord (dépêche du 27 décembre). « Je crois, dit-il, que nous serions fondés à attendre les meilleurs effets de l'espèce de solidarité qui se serait établie sur un point aussi important pour notre politique dans l'extrême Orient, entre la Chine et nous. Il en découlerait, par une pente naturelle, un rapprochement plus amical dans nos rapports avec le Céleste-Empire, qui serait conduit par là à se dépouiller à notre égard d'une partie des préventions dont s'inspire habituellement sa conduite envers les puissances occidentales. Quand on se rendra compte que nous n'entretenons aucun dessein dont on puisse prendre ombrage à Pékin; que notre action est naturellement appelée à se limiter dans les bornes de l'ancien royaume d'Annam; que nous sommes, après tout, de bons voisins, désireux de tirer pacifiquement le meilleur parti possible d'une situation qui aura fait mettre en valeur, au profit

de la Chine elle-même, les richesses de ses provinces inexplorées et perdues au centre du continent asiatique, on comprendra aussi que notre amitié est utile, que notre alliance serait naturellement indiquée dans bien des cas contre des adversaires ou des compétiteurs dont les visées dans ces mers sont également inquiétantes pour les deux pays. Et qui sait? l'accord cimenté au Tonkin par les garanties ainsi données à des intérêts communs pourrait avec le temps se transformer peut-être en une intimité plus étroite et plus féconde. Je crois que, dans cette voie, nous avons plus de résultats utiles à attendre que dans celle des redoutables conflits qui mettraient aux prises la France et la Chine. »

Malgré l'opposition du parti de la guerre, M. Bourée était parvenu, de concert avec Ly-hong-tchang, à faire triompher à Pékin son projet de convention, lorsque la crise ministérielle provoquée par les mesures de rigueur adoptées contre les princes d'Orléans vint tout remettre en question.

En effet le premier soin de M. Challemel-Lacour, successeur de M. Duclerc, fut de rejeter sans examen le projet de M. Bourée et de rappeler cet agent dont on devait regretter amèrement plus tard d'avoir méconnu les services. Avant de quitter son poste, il put signaler à son gouvernement les effets désastreux de la résolution qui venait d'être prise. « J'ai la crainte, dit-il dans sa dépêche du 16 avril 1883, que la gravité de la situation ne soit pas comprise à Paris... Le retrait des troupes n'avait eu lieu que difficilement. Le gouvernement de l'empereur croyait à la possibilité d'un arrangement; mais maintenant que nous refusons de traiter, les troupes repassent la frontière... plus de 10 000 hommes du Yunnan, comprenant le détachement des troupes de Ly-hong-tchang, sont déjà rentrés au Tonkin. C'est l'avant-garde d'une autre armée d'invasion, et nous aurons bientôt devant nous des masses considérables avec un fort appoint de soldats exercés, bien armés et d'officiers étrangers. On assure que la mise sur pied de guerre de toutes les forces de l'empire vient d'être ordonnée par la cour. Si vous persistez dans la ligne adoptée, préparez-vous à une lutte des plus sérieuses qu'aucune assurance amicale ne saurait plus conjurer. Je serais un agent déloyal si je ne vous tenais ce langage. » Dans une dépêche en date du 17 mars, on lit ces lignes véritablement prophétiques : « En admettant que les opérations se localisent dans les districts septentrionaux de l'Annam, il faut s'attendre à avoir de ce côté sur les bras des masses considérables que nous pénétrerons facilement, mais qui tiendront tout le pays, enveloppant nos colonnes et entravant leurs mouvements. Il est permis de compter tout d'abord sur de faciles succès; mais la lutte prendra un carac-

tère plus sérieux à mesure que des contingents exercés arriveront du Nord, pourvus d'armes à tir rapide et d'une excellente artillerie. » Enfin, peu de jours avant son départ, M. Bourée lançait ce suprême avertissement (dépêche du 17 mai) : « Je persiste à croire qu'un déplacement dans l'axe de notre politique du Tonkin présenterait bien moins d'inconvénients et de dangers qu'une persévérance inflexible dans une voie devenue dangereuse à suivre, car elle nous conduit à des obstacles formidables qui n'existaient pas autrefois et contre lesquels nous pourrions bien nous briser. Ces obstacles, comme je l'ai expliqué déjà, il est cependant bien facile de les tourner, et avec du manège, du savoir-faire, alliés à de la fermeté et de la prudence, je continue à croire que nous obtiendrions ici, par les voies pacifiques, bien plus que ne nous donneront jamais les plus coûteuses expéditions et les plus décisives victoires. »

M. Challemel-Lacour, ce singulier ministre des affaires étrangères que son tempérament bilieux rendait également incapable de traiter avec les agents diplomatiques accrédités à Paris et de comprendre les explications de nos représentants à l'étranger, répondit à ces sages conseils par un télégramme invitant M. Bourée à revenir en France (16 mai).

Quelques jours après, une nouvelle tragique se répandait dans Paris : le commandant Rivière, menacé d'être étouffé dans Hanoï par les forces chaque jour plus nombreuses qui s'accumulaient autour de cette place, avait tenté une sortie, et, après une lutte désespérée, il avait péri avec un grand nombre d'officiers et de soldats. Tel était le résultat de la politique « nette, ferme et résolue » que le ministère présidé par M. Ferry s'était déclaré décidé à suivre, amenant ainsi M. Blancsubé, député de la Cochinchine, à retirer la demande d'interpellation déposée par lui au mois de décembre 1882. Le président du Conseil s'empressa du reste de rejeter tous les torts sur le commandant Rivière qui, selon lui, avait été victime de son imprudence; mais il résulte de pièces officielles insérées dans une brochure publiée par M Baude de Maurcelay, que cet officier n'avait fait que se conformer aux instructions reçues de Paris. En effet, on « l'autorisait » à s'emparer de Bac-Ninh et de Sontay, et, comme si cette « autorisation » dérisoire ne suffisait pas, on lui recommandait « de ne pas manquer non plus d'occuper Binh-Ninh ». On chercherait vainement, il est vrai, ces pièces dans le Livre Jaune, mais, tout en s'indignant de les voir publier, les journaux officieux n'osèrent pas en démentir l'authenticité. Si nos gouvernants n'ont pas l'esprit de Voltaire, en revanche, ils pratiquent largement sa maxime : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose. »

Le gouvernement, qui était parvenu, le 15 mars, à écarter la demande d'interpellation de M. Blancsubé, s'était bientôt vu forcé de provoquer lui-même une discussion publique sur les affaires du Tonkin, en demandant à la Chambre de voter les crédits rendus nécessaires par sa politique aventureuse. En conséquence, dans la séance du 26 avril, M. Charles Brun, ministre de la marine, déposa sur le bureau un projet de loi portant ouverture, sur l'exercice 1883, d'un crédit supplémentaire de 5 500 000 francs pour le service du Tonkin.

La discussion publique eut lieu le 15 mai, et elle fournit aux députés de la droite l'occasion de faire entendre au pays le langage de la raison et du patriotisme, en le prémunissant contre les aventures dans lesquelles on voulait l'entraîner. M. Delafosse prit le premier la parole et, dans un langage clair, élevé et incisif, il combattit les illusions du gouvernement et signala les dangers d'une politique qui s'engageait dans des expéditions lointaines sans faire la balance des avantages à obtenir et des obstacles à vaincre, et sans tenir compte de notre situation en Europe.

Le député du Calvados commença par déclarer qu'il n'était pas en principe hostile à une action de la France au Tonkin, mais qu'il demandait au gouvernement de la définir, de la limiter et surtout de fournir contre les accidents prévus et les conséquences aventureuses des garanties qui ne se trouvaient ni dans l'exposé des motifs du projet, ni dans le rapport ridiculement optimiste de la commission; selon l'orateur, la Chambre était d'autant plus en droit d'exiger cette précision et cette netteté que, lors de l'expédition tunisienne, le ministère, présidé alors par M. Ferry, en avait plus complètement manqué. Analysant ensuite l'exposé des motifs du projet de loi du gouvernement et le rapport de la commission rédigé par M. Blancsubé, M. Delafosse reconnaît qu'en présence de la mauvaise foi de l'Annam, le traité de 1874, par lequel nous nous engagions à protéger son indépendance en retour de l'engagement pris par lui de conformer sa politique à la nôtre, doit être considéré comme lettre morte, et qu'une démonstration vigoureuse est nécessaire si nous voulons non pas seulement assurer notre situation au Tonkin, mais encore maintenir l'influence française dans l'extrême Orient. Mais il insiste sur la nécessité d'avoir un plan de conduite et met en relief les inconséquences du rapport de la commission qui, plus indiscrète que le gouvernement, conclut à l'établissement du protectorat de la France au Tonkin. Qui dit protectorat dit en effet accord conclu entre deux pays amis, et le protectorat s'exerce nécessairement sur toute l'étendue du territoire de l'État protégé et non pas seulement sur

une partie. Or le Tonkin ne forme que la partie septentrionale du royaume d'Annam, et, de l'aveu du rapporteur, celui-ci s'est fait un tel jeu de ses engagements envers la France et nous témoigne aujourd'hui même une hostilité telle, qu'on ne voit pas trop comment il pourrait être amené de son plein gré à contracter des obligations plus étroites. Du reste, le but réel auquel tend la Commission se trouve clairement révélé par l'article 2 ajouté par elle au projet du gouvernement et qui, antérieurement à tout accord avec le gouvernement annamite, confie à un commissaire général civil de la république le soin d'organiser le protectorat. Le protectorat n'est qu'un mot : au Tonkin comme en Tunisie, il s'agit en réalité d'une prise de possession.

Après avoir ainsi dégagé la question des nuages dont le gouvernement l'enveloppait à dessein, l'orateur passe en revue les sacrifices certains que la France devra s'imposer pour occuper le Tonkin et les bénéfices problématiques qu'elle retirera de cette occupation. « Le Tonkin, dit-il, est depuis de longues années la proie et en quelque sorte le champ d'exploitation de bandes de pillards qui font obstacle à tout travail et à tout commerce. Est-ce par l'occupation partielle du delta ou de quelques points choisis autour du delta que vous prétendez purger le pays de ces bandes? Non, l'occupation partielle les fera reculer, elle ne les détruira pas; ce n'est qu'en élargissant incessamment le cercle de votre occupation que vous parviendrez à faire place nette; et, de même que vous avez été forcés d'aller en Tunisie jusqu'à Kairouan pour débarrasser la Régence des tribus révoltées ou armées contre nous, de même vous serez obligés d'aller jusqu'aux frontières de la Chine, de la Birmanie et de l'Annam pour assurer la sécurité du Tonkin. Et si vous acceptez cette tâche telle qu'elle est indiquée par le rapport, ce n'est pas 5 millions qu'il fallait nous demander, c'est 15 ou 20 millions. »

Après avoir justement qualifié de déloyale la politique qui dissimule au pays l'étendue des sacrifices qu'on sera appelé à lui imposer successivement, M. Delafosse se demande si du moins les avantages que nous sommes appelés à retirer de la possession de notre nouvelle colonie seront tels que l'on puisse aller au-devant de ces sacrifices d'un cœur léger. A cet effet, il rappelle qu'il existe deux sortes de colonies : celles qui, résultant de l'initiative individuelle, servie par l'esprit d'entreprise, sont peuplées assez promptement pour pouvoir dans un temps prochain se suffire à elles-mêmes et trouvent dans leur propre sein la plupart de leurs éléments d'organisation et de défense, sans avoir besoin de recourir au trésor français; celles auxquelles il faut fournir de toutes pièces un cadre

de soldats, de fonctionnaires, de magistrats et qui sont fort coûteuses pour la mère patrie avant même que l'on soit certain qu'elles auront des colons. L'orateur craint que le Tonkin ne rentre dans cette seconde catégorie. Il commence par faire justice de la somme de 80 à 100 millions, à laquelle l'imagination tout orientale de M. Blancsubé élevait le produit de l'impôt et des douanes : celles-ci ne produisent annuellement que 1 million, et les revenus de l'impôt ne peuvent pas être évalués à plus de 10 ou 15 millions. Alors même qu'on arriverait à doubler cette somme à la suite de l'occupation et des réformes qu'on a l'intention d'opérer, il faudra la distribuer en trois parts et le déficit est certain.

Le commerce français profitera-t-il du moins d'une occupation si onéreuse ? « Il m'en coûte, dit M. Delafosse, de détruire peut-être quelques illusions ; mais on a présenté le Tonkin comme un Eldorado promis à l'exploitation française. On a dit que le Song-koï était une artère magnifique qui nous permettait d'exploiter tous les trésors de la Chine. Le Song-koï n'a qu'un inconvénient, c'est qu'il n'est pas navigable. Il y a deux ans, l'honorable M. Périn vous a démontré que la navigation était à peu près impossible. Si les assertions de notre honorable collègue ne suffisaient pas, vous pouviez vous faire renseigner par M. Kergaradec, qui fut chargé en 1877, par l'amiral Duperré, de remonter et de reconnaître le fleuve. Il remonta, le premier jour avec une canonnière, les deux jours suivants avec des jonques, et dut achever le reste du voyage sur des coquilles de noix. Il ne faut donc pas compter sur la navigation du fleuve Rouge.

« On a parlé des richesses minières du Yunnan. Je n'ai pas à vous apprendre que le Yunnan est en Chine. Or, en vertu du traité de Tien-sin, il n'y a que quelques points du territoire chinois qui soient ouverts au commerce européen ; le reste nous est fermé, et, par conséquent, nous n'avons pas accès au Yunnan. Le Song-koï fût-il aussi navigable que la Seine, il ne nous conduirait jamais qu'à une muraille infranchissable. Quant à la production agricole, elle consiste presque exclusivement en riz, et j'imagine que ce n'est pas sur la production du riz que vous pouvez établir des évaluations comme celles de M. Blancsubé. »

M. Delafosse fait observer ensuite qu'en supposant même que les prévisions les plus optimistes se réalisent, il ne faut pas oublier que le gouvernement est disposé à ouvrir libéralement le Tonkin à tous les Européens indistinctement, de sorte qu'il est à craindre que, tandis que les expéditions lointaines rendront plus redoutable notre isolement en Europe, notre politique coloniale profite surtout aux Anglais et aux Allemands, chez lesquels l'esprit d'entreprise,

la tendance à s'expatrier, sont plus développés que chez nous[1].

L'éloquent orateur aborde en terminant le côté le plus grave de la question; l'attitude de la Chine, M. Blancsubé s'était contenté, dans son rapport, de donner à cette puissance quelques conseils amicaux. « La Chine, disait-il, n'a pas à intervenir dans les affaires qui ne la regardent pas. Elle ferait mieux de maintenir l'ordre sur ses propres frontières. Malheureusement comme il était à craindre — la suite ne l'a que trop prouvé — que le gouvernement de cet empire de 400 millions d'habitants fût peu disposé à se conformer aux avis paternels du député de Saïgon, M. Delafosse remplissait un devoir en attirant l'attention de la Chambre sur les progrès militaires de la Chine et sur son attitude hostile dans la question du Tonkin. Il terminait en demandant des explications au gouvernement sur le traité de M. Bourée et sur les motifs qui avaient fait écarter une solution capable de conjurer de redoutables éventualités.

M. Challemel-Lacour répondit à M. Delafosse et tout d'abord, refusant de suivre le précédent orateur sur le terrain pratique où celui-ci s'était placé, il se lança dans des considérations philosophiques dont son incontestable talent de parole ne parvenait pas à voiler la fausseté ou la puérilité. Il commençait par déclarer imperturbablement que, en raison même de son caractère national, la Chine « ne serait jamais une puissance militaire »; et comme si les remarquables dépêches de M. Bourée devaient être considérées comme non avenues, il s'empressait d'ajouter : « Nous ne pensons pas que les prétentions qu'elle a élevées et qui vous sont connues, prennent jamais un autre caractère *qu'un caractère purement platonique.* » Ayant posé de semblables prémisses, le ministre des affaires étrangères n'avait pas de peine à conclure à la nécessité de rejeter le projet de traité de M. Bourée. En effet, du moment où la Chine était un fantôme, il était inutile de se préoccuper de ses droits, de ses prétentions, de ses intérêts; on ne discute pas avec un fantôme. Puis tout à coup, il partait lui-même en guerre contre ce fantôme et se livrait à de longues digressions sur les prétentions du Fils du Ciel à la suzeraineté de tous les peuples en général et des peuples de race jaune en particulier. Lorsqu'on compare cette creuse rhétorique aux dépêches si nourries et si substantielles de M. Bourée, on s'explique sans peine que des hommes d'une tour-

[1] Au projet du gouvernement, M. Delafosse en oppose un qui lui semble beaucoup plus pratique et que le ministère précédent se montrait d'ailleurs disposé à accepter : ce serait de donner au Tonkin son autonomie en replaçant sur le trône, sous nos auspices, la dynastie nationale des Lé, renversée au commencement de ce siècle. Mais la réalisation de ce plan ne serait possible qu'à la suite d'un accord pacifique avec la Chine.

nure d'esprit si différente ne fussent pas faits pour se comprendre. Toutefois M. Challemel-Lacour daigna descendre un instant des hautes régions de la théorie pour articuler, à l'égard de l'agent qu'il avait désavoué, un reproche pratique dans lequel il faut chercher sans doute le véritable motif de ce désaveu si brutalement infligé : à l'entendre, la détermination de la zone frontière plaçait sous la domination de la Chine la région des mines! Hélas! ces mines étaient beaucoup plus imaginaires que la puissance chinoise, mais déjà sans doute une société s'était formée, sous les auspices du gouvernement, en vue de leur exploitation, et c'était là une considération devant laquelle toutes les autres devaient céder.

M. Périn, député de l'extrême gauche, prit ensuite la parole; il développa des idées analogues à celles de M. Delafosse, et conclut en disant qu'il suffisait d'occuper le port de Haïphong, et qu'il fallait bien se garder de s'aventurer dans l'intérieur d'un pays où nous devions rencontrer bien des obstacles et bien des déboires. La situation des députés de l'opposition républicaine était fort délicate : d'une part, en effet, ils répudiaient, comme leurs coreligionnaires, les traditions de l'ancienne politique française et avaient renversé du pouvoir les hommes qui les représentaient; mais, d'autre part, ils craignaient de voir la république sombrer dans les aventures et prétendaient obtenir de ministres improvisés, manquant d'expérience et sans éducation politique, un plan de conduite logique et raisonné. C'était vouloir jouer juste sur un instrument faux. Sans doute ils pouvaient, à l'exemple de Jules Favre, demander pardon à Dieu et aux hommes, mais si leurs raisonnements ne manquaient pas de justesse, l'autorité morale leur faisait quelque peu défaut.

Le discours de M. Périn ramena à la tribune M. Challemel-Lacour qui, du reste, n'y présenta pas d'arguments nouveaux, mais, faisant plus que jamais abstraction de la Chine, persista à affirmer que l'occupation du Tonkin serait aussi aisée que favorable à notre influence. Le ministre se mettait peu en peine des contradictions qui émaillaient son discours; ainsi il déclarait que la population du Tonkin était disposée à nous accueillir avec enthousiasme, tout en ajoutant que les mandarins, qui y étaient tout-puissants, détestaient notre domination, et bientôt après il ajoutait que le haut commissaire civil, dont la nomination était proposée, organiserait notre nouvelle colonie avec le concours de ces mêmes mandarins! M. Delafosse n'eut pas de peine à faire ressortir ces inconséquences, mais déjà le siège de la majorité était fait, et, sans souci de la responsabilité qu'elle allait assumer devant le pays, elle était impatiente de procéder au vote.

La clôture de la discussion générale ayant été prononcée, la Cham-

bre vota l'*article premier* ainsi conçu : « Il est ouvert au ministre de la marine et des colonies, au titre du budget ordinaire de l'exercice 1883, un crédit supplémentaire de 5 300 000 francs. Il sera pourvu au crédit ci-dessus au moyen des ressources générales du budget ordinaire de 1883. »

L'*article second* établissait le protectorat de la France au Tonkin, en confiant l'organisation de ce protectorat à un haut commissaire civil ayant autorité sur les forces de terre et de mer. M. Desson de Saint-Aignan, député de la Seine-Inférieure, demanda la parole sur le troisième paragraphe de l'article, donnant autorité au commissaire civil sur les forces militaires et maritimes, et fit observer que le projet du gouvernement faisait descendre notre pays au-dessous de la Chine, qui, au dire de M. Challemel-Lacour, méprisait toutes les choses militaires. Il déposa, de concert avec plusieurs de ses collègues de la droite, une demande de scrutin public; le paragraphe fut adopté par 355 voix contre 77.

Enfin l'ensemble de la loi fut voté par 351 voix contre 48; tous les députés de la droite votèrent contre, pour marquer qu'ils refusaient de s'associer à une aventure dont l'issue devait dépasser les prévisions des plus pessimistes.

Quelques jours après, le projet de loi revenait du Sénat devant la Chambre dans de bien tristes circonstances. M. Brun, ministre de la marine, montait à la tribune pour annoncer la sortie malheureuse et la mort du commandant Rivière. La situation s'était singulièrement modifiée : le sang de nos soldats avait coulé et l'honneur de notre drapeau était compromis. Aussi la droite, plaçant les inspirations du patriotisme au-dessus des questions de parti, s'associa cette fois au vote des crédits, mais M. Delafosse montra à la Chambre, dans les tristes événements qui venaient de s'accomplir, la première conséquence de la faute que le gouvernement avait commise en refusant de ratifier le traité Bourée.

Après le rappel de notre ministre à Pékin, M. Tricou, ministre au Japon, avait été chargé d'une mission temporaire en Chine. Si l'on en juge par les instructions que lui faisait parvenir M. Challemel-Lacour (Livre Jaune, dépêche du 18 mai 1883), le ministre des affaires étrangères était beaucoup moins rassuré sur les intentions de la Chine qu'il ne le disait à la tribune de la Chambre; faisant appel à la perspicacité et à la vigilance de son agent, il l'invite à contrôler les assertions de M. Bourée et à se rendre compte de l'importance des forces impériales que nous sommes exposés à rencontrer, en face de nous, dans le cas où le Céleste-Empire songerait réellement à s'opposer par la force à l'établissement définitif de notre protectorat au Tonkin.

M. Tricou arrivait à son poste dans les circonstances les plus défavorables : d'une part, l'échec et la mort du commandant Rivière avaient fait évanouir notre prestige militaire; d'autre part, le vice-roi Ly-hong-tchang, l'homme le plus considérable de la Chine contemporaine, nous était devenu d'autant plus hostile qu'il avait à se faire pardonner, par le parti de la guerre, la condescendance inutile dont il avait fait preuve dans ses négociations avec M. Bourée. Le Livre Jaune nous permet de suivre la lamentable odyssée de ce ministre plénipotentiaire *in partibus*, naviguant entre Shang-haï et Tien-sin, chevauchant entre Tien-sin et Pékin, et rencontrant auprès des membres du Tsong-ly-yamen, aussi bien qu'auprès de Ly-hong-tchang, la plus incurable méfiance et la plus complète hostilité. Enfin, pour « sauver sa face », suivant l'expression chinoise, il en fut réduit à se retirer dans une maison de campagne des environs de Pékin; on affirme qu'il tua beaucoup de bécassines aux environs.

M. Challemel-Lacour n'était pas plus heureux dans les entretiens que, à grand'peine, il s'était décidé à avoir avec le marquis Tseng, ministre de Chine, à Paris. Celui-ci, tout en faisant parade de sa bonne volonté, déclarait que son gouvernement ne pouvait se désintéresser des entreprises de la France au Tonkin, en raison de la suzeraineté séculaire que l'empire du Milieu exerçait sur l'Annam, et manifestait la crainte que le rejet de l'arrangement Bourée ne cachât des projets plus étendus, tels que l'annexion de tout le royaume d'Annam. Il insistait sur la nécessité d'envoyer aux commandants français l'ordre de ne pas se lancer à la poursuite des Pavillons Noirs au risque de rencontrer les troupes chinoises. Ces conversations durent faire perdre à M. Challemel-Lacour ses dernières illusions, en supposant qu'il les ait jamais eues sérieusement; il était de plus en plus évident qu'ayant refusé de conclure un arrangement pacifique avec la Chine, nous allions nous trouver entraînés dans une lutte contre cet immense empire.

Telle était la situation lorsque, le 30 juin, une demande d'interpellation fut déposée à la Chambre par MM. Delafosse, Murat, Chevreau, Lanjuinais, baron Reille, Paul de Cassagnac, d'Aillères, Durfort de Civrac, de la Rochefoucauld duc de Bisaccia, députés de la droite. Elle était ainsi conçue : « Nous demandons à interpeller le gouvernement sur sa politique au Tonkin. » Une autre demande d'interpellation était en même temps déposée par M. Granet, député de l'extrême gauche. La discussion fut fixée au 10 juillet.

Les considérations développées dans le discours de M. Granet ont été elles-mêmes réduites par leur auteur aux termes suivants :

l'opposition est d'accord avec le gouvernement sur la nécessité de venger l'honneur national, mais on doit à cet effet se borner à occuper certains points, et non entreprendre une expédition aventureuse dans un pays inconnu, sans prévoir les obstacles contre lesquels on se heurtera; il est bon d'obtenir la révision du traité de 1874 et la police du fleuve Rouge, mais la nomination, en qualité de commissaire général civil, de M. Harmand, partisan de l'annexion du Tonkin et de l'Annam, et l'organisation *à priori* de toute une administration destinée à être placée sous ses ordres laissent entrevoir de la part du gouvernement des projets plus vastes, auxquels la Chambre ne saurait s'associer parce qu'ils aboutiront à de cruelles déceptions; enfin le gouvernement est tenu de faire connaître le véritable état de nos relations avec la Chine.

M. Challamel-Lacour fit preuve, dans sa réponse, de l'assurance imperturbable qui ne l'abandonnait jamais. Après avoir rappelé en quelques mots l'issue de l'expédition du commandant Rivière, il n'hésita pas à déclarer que les forces envoyées à la suite du vote des crédits par le Parlement « étaient suffisantes, qu'elles étaient même très considérables en proportion des difficultés que nous aurions très probablement à surmonter », et qu' « un succès peut-être rapide couronnerait nos efforts ». D'autre part, il est vrai, il était obligé d'avouer que le gouvernement de l'Annam nous était résolument hostile, que notre ministre à Hué, M. Rheinart, avait été rappelé et que « c'était la guerre ». Puis il retomba dans ses contradictions habituelles, en résumant les instructions données à M. Harmand : tandis qu'il déclarait avoir renoncé au plan d'administration auquel M. Granet avait fait allusion, il avouait avoir prescrit au haut commissaire civil d'établir des perceptions dans les différentes villes au fur et à mesure que nous les occuperions. La direction des opérations devait appartenir au commandant militaire, mais celui-ci devait se concerter avec le commissaire civil (on sait ce que cela veut dire dans le langage jacobin). Ces instructions se terminaient par la déclaration que nous ne voulions conquérir les États du roi Tu-Duc ni totalement ni partiellement, et par l'affirmation que notre occupation ne dépasserait pas le delta du Song-koï. En ce qui concerne le point capital de l'interpellation, l'état de nos relations avec la Chine, M. Challamel-Lacour ne se départissait pas de son optimisme : « A l'heure qu'il est, disait-il, nous avons la plus entière confiance dans le maintien des relations pacifiques de la France avec la Chine. » Puis, faisant allusion aux tentatives de négociation de M. Tricou, dont la confiance était sans doute moins imperturbable, il déclarait qu'il en attendait sans crainte le résultat.

Le ministre des affaires étrangères avait, en somme, pratiqué avec son talent habituel l'art de parler pour ne rien dire; aussi M. Delafosse dut-il monter à la tribune pour lui demander d'être un peu moins discret, les contradictions entre le langage qu'il tenait au mois de mai et celui que la Chambre venait d'entendre indiquant bien clairement que « le gouvernement ne savait ni ce qu'il voulait ni ce qu'il faisait ». Au mois de mai, nous devions être accueillis en amis, et maintenant il ne s'agissait de rien moins que d'une déclaration de guerre. L'orateur rappela alors le ministre au respect de la Constitution qui réservait au Parlement le droit de déclarer la guerre. « Ce n'est ni une approbation ni un blanc-seing que vous avez à nous demander, la Constitution vous fait un devoir de nous demander une déclaration de guerre. » Passan tà la question de ses rapports avec la Chine, et commentant la déclaration de M. Challemel-Lacour que notre occupation ne devait pas s'étendre au-delà du delta du Song-koï, M. Delafosse lui demande pourquoi il a rejeté le traité Bourée, qui nous accordait plus que cela et nous donnait la sécurité du côté de la Chine. Par une dernière contradiction, le ministre exprime l'espoir que nos rapports avec la Chine ne seront pas troublés, et en même temps il reconnaît que nous sommes en désaccord avec elle sur une question capitale, celle de la suzeraineté que nous lui dénions sur l'Annam, à laquelle elle a déclaré formellement à plusieurs reprises ne pas vouloir renoncer, et que la Chambre a elle-même reconnue dans un rapport rédigé en 1879 par M. Bouchet, sur la pétition de M. Dupuis, rapport dans lequel il insiste avec une remarquable énergie sur cette suzeraineté, en fortifiant sa thèse des témoignages de l'amiral Duperré, ancien gouverneur de la Cochinchine, et de M. de Chappedelaine, ancien consul de France à Canton.

M. Challemel-Lacour prit une seconde fois la parole, et, si l'on songe aux événements qui se sont écoulés depuis, on trouve dans les propres paroles du ministre la condamnation la plus éclatante de la politique républicaine. Renchérissant en effet sur les paroles de M. Delafosse, il déclare que « ce n'est pas légèrement, mais bien de propos délibéré, qu'il a rejeté le projet de traité de M. Bourée, parce que le partage du protectorat avec la Chine lui semblait impossible, la présence de troupes chinoises au Tonkin étant la cause de tous nos embarras ». C'était prendre l'effet pour la cause, puisque la rentrée de ces troupes, niée d'ailleurs à plusieurs reprises par le gouvernement, était précisément la conséquence de la rupture des négociations; mais M. Challemel-Lacour n'en était pas à une contradiction près et persistait à considérer la Chine comme une quantité négligeable.

Après un discours de M. Paul de Cassagnac, qui encourut la censure pour avoir flétri les tripotages financiers qui lui paraissaient se dissimuler sous les grands mots de patriotisme et d'honneur national, la majorité accorda au ministère un vote de confiance auquel soixante-dix-huit députés indépendants refusèrent de s'associer, estimant, suivant les termes de l'ordre du jour de M. Delafosse, que les déclarations du gouvernement n'étaient de nature ni à les éclairer ni à les rassurer sur les conséquences de la politique suivie au Tonkin, et que d'ailleurs, aux termes de la Constitution, la guerre ne pouvait être engagée sans la sanction préalable du Parlement.

*
* *

Au moment de la rentrée des Chambres, le gouvernement fit distribuer aux députés, en guise de Livre Jaune, un « exposé de la situation ». Cet exposé était divisé en deux parties : la première traitait de la situation militaire au Tonkin; la seconde, des négociations avec la Chine.

La situation militaire paraissait satisfaisante au ministère; mais il est inutile de faire observer que son optimisme était devenu beaucoup plus accommodant qu'au mois de mars, alors qu'il estimait que nous serions accueillis en libérateurs par les Tonkinois, et que les troupes chinoises nous présenteraient les armes à la frontière.

Après la mort du malheureux commandant Rivière, des renforts avaient été expédiés sous les ordres du général Bouet; celui-ci, indépendant en principe dans sa sphère militaire, était subordonné moralement au commissaire civil, M. Harmand, simple médecin de deuxième classe : en effet il ne devait tenter aucune opération sans s'être concerté avec lui, et, dans le cas de dissentiment, M. Harmand devait consulter le gouvernement, sauf, s'il y avait urgence, à notifier par écrit au général Bouet qu'il lui abandonnait la responsabilité des mesures militaires. Ces instructions contenaient le germe des conflits qui n'allaient pas tarder à éclater entre l'autorité civile et l'autorité militaire.

Dans un Conseil de guerre tenu à Haïphong entre M. Harmand, le général Bouet et l'amiral Courbet, il fut décidé d'abord que l'effort principal se porterait du côté d'Hanoï, sur Phuaï, entre le Day et le fleuve Rouge, où des bandes de Pavillons Noirs, d'Annamites et de Chinois occupaient de fortes positions. Mais, sur ces entrefaites, la nouvelle de la mort du roi Tu-Duc parvint à Haïphong, et le Conseil, estimant que la question du Tonkin ne se réglerait pas sans une intervention à Hué, fit savoir à Paris que

l'occasion était favorable pour la tenter. L'entreprise, conduite avec décision par les chefs militaires, fut couronnée de succès et fit honneur à nos soldats et à nos marins : le 18 août, la flotte paraissait à l'entrée de la rivière de Hué et commençait le bombardement; le 21, les forts de Thuan-an tombaient entre nos mains, et les Annamites demandaient une suspension d'armes. M. Harmand se rendit à Hué, et conclut un nouveau traité qui établissait le protectorat de la France sur l'Annam.

Un pareil coup de force, loin de résoudre le problème de notre établissement au Tonkin, comme M. Challemel-Lacour se l'était imaginé, ne faisait au contraire que le compliquer. La résistance de l'Annam ne pouvait en effet présenter de caractère sérieux qu'autant qu'elle était appuyée par la Chine, et cette dernière puissance allait se montrer d'autant plus hostile que nous venions de nouveau de montrer combien nous faisions peu de cas de ses prétentions. Aussi le général Bouet qui, après l'occupation de Haï-dzuong et de Quang-yen, s'était efforcé d'enlever les lignes de Phuaï, ne tardait-il pas à trouver en face de lui, selon les expressions mêmes de « l'exposé », « des adversaires nombreux, bien armés et appuyés sur de solides travaux de défense ». Placé à la tête de forces insuffisantes, il ne put mettre à exécution le plan adopté dans le Conseil de guerre de Haïphong; contrarié d'ailleurs dans ses projets par M. Harmand, il demanda son rappel, après avoir insisté à plusieurs reprises sur la nécessité d'envoyer des renforts. Les opérations furent suspendues [1].

Nous n'étions pas plus heureux dans nos négociations avec le gouvernement chinois. Tandis que M. Tricou cherchait vainement à ouvrir des conférences, soit avec Ly-hong-tchang, soit avec le Tsong-ly-yamen, M. Challemel-Lacour et le marquis de Tseng ne parvenaient pas davantage à s'entendre à Paris. Ce dernier ne cessait d'insister sur l'intérêt qu'il y avait, pour la consolidation des arrangements à intervenir, à ce que la Chine, qui se considérait

[1] Cependant, comme s'il prenait plaisir à multiplier les difficultés, le gouvernement fit un coup d'État dans le royaume de Cambodge, placé depuis vingt ans sous notre protectorat. M. Thompson, gouverneur de la Cochinchine, fit cerner pendant la nuit le palais du roi et lui imposa un traité, en vertu duquel il renonçait à la demi-souveraineté qu'il avait conservée. Cet acte de violence, contre lequel le roi Norodom ne tarda pas à protester, produisit une vive agitation parmi les populations cambodgiennes : des bandes armées parcoururent la partie septentrionale du pays, massacrant nos partisans et pillant leurs propriétés; on put craindre que le mouvement ne s'étendît à la Cochinchine. C'est ainsi que l'incapacité de nos gouvernants compromettait le sort de nos anciennes colonies, au moment même où ils prétendaient en acquérir de nouvelles.

comme suzeraine de l'Annam, n'y restât pas étrangère. La situation même de l'empire et le sort de ses nombreux sujets établis en Annam l'obligeaient, au dire du marquis de Tseng, à se préoccuper de nos desseins au Tonkin. Après bien des échanges de notes et de nombreux entretiens, le ministre de Chine résuma, comme il suit, les bases sur lesquelles son gouvernement était disposé à traiter. Tout arrangement qui ne laisserait pas au gouvernement impérial le droit entier et exclusif d'agir sur le fleuve Rouge lui paraissait inadmissible; si la Chine se trouvait obligée, contrairement à son désir, d'occuper une partie du territoire de son vassal, elle consentirait à discuter la proposition du gouvernement français concernant l'établissement d'une zone neutre, mais celle-ci devrait être située entre la frontière méridionale du Tonkin et le 20° degré de latitude. « Cette fois, ajoute naïvement l'exposé, aucune incertitude n'était plus possible. »

La situation était grave; aussi, dans la séance du 30 octobre, M. Granet crut-il devoir adresser une interpellation au ministre des affaires étrangères. Il rappela au gouvernement ses assurances réitérées que nos succès seraient faciles et que la Chine n'interviendrait pas, et, le plaçant en face des faits, il lui reprocha d'avoir manqué de loyauté vis-à-vis de la Chambre, en ne lui demandant pas les sacrifices nécessaires, ou d'avoir fait preuve d'un aveuglement injustifiable en présence des avertissements qui lui étaient prodigués. Il flétrit ce système, cette politique, qui consiste à engager le pays sur des équivoques, sur des malentendus, pour lui demander ensuite la ratification des faits accomplis et à envoyer « une poignée de braves au-devant de forces dont ils ne sont pas en état de subir l'assaut ». Il montra nos troupes enveloppées dans le Delta, ne possédant que les villes ouvertes, réduites à la situation du commandant Rivière, et le drapeau français abaissé pour la première fois dans ces parages. Les craintes exprimées par l'opposition ne s'étaient que trop réalisées : la Chine était intervenue, et le Parlement n'avait pas été saisi de la question chinoise. Rappelant le traité Bourée si légèrement rejeté, M. Granet déclara qu'il ne s'agissait plus maintenant d'envoyer trois ou quatre mille hommes, mais bien dix ou quinze mille; il adjura la Chambre de ne pas se rendre solidaire d'une politique ruineuse, et invita le gouvernement à faire connaître comment il entendait sortir de l'impasse dans laquelle il s'était si follement engagé.

M. Challemel-Lacour lui succéda à la tribune et commença par risquer quelques plaisanteries d'un goût douteux sur la facilité avec laquelle on pouvait choisir comme thème d'opposition une expédition entreprise à 3000 lieues, puis il déclara que la peur

aveugle des aventures nous perdrait (!) et se plaignit des critiques adressées au gouvernement au sujet des mesures prises par lui en l'absence des Chambres. Sans relever l'interruption de M. Tony-Révillon : « Il fallait les convoquer », il consent à reconnaître que la résistance rencontrée par nos troupes est plus considérable et « d'une autre nature » qu'il ne s'y attendait; mais, comme s'il regrettait cet aveu, il s'empresse d'ajouter qu'il avait prévu l'entrée des bandes chinoises soudoyées peut-être (!) par les gouverneurs des provinces méridionales. Il relate l'expédition contre Hué, entreprise en dehors des Chambres dont la convocation, au dire de cet ancien libéral, eût troublé le pays, prétend qu'elle rentrait dans le cadre des opérations antérieurement autorisées, que la seule question à examiner est de savoir si elle a été utile, et qu'elle a eu du moins cet avantage qu'après le traité signé par M. Harmand, il est bien évident que si les Annamites continuent à nous résister au Tonkin, ce ne sera pas de l'aveu du roi d'Annam.

Cette compensation ayant paru insuffisante à la Chambre, M. Challemel-Lacour reconnaît que l'entreprise est sérieuse, bien que la situation ne soit pas grave, et, anticipant sur le jugement des députés, il se félicite lui-même d'avoir conduit les négociations avec la Chine, avec la sincérité et le sérieux qui convenaient à la grandeur des intérêts dont la défense lui était confiée. Il critique de nouveau l'arrangement Bourée en termes assez confus, et aboutit à cette conclusion diamétralement opposée aux assertions qu'il lançait avec tant d'assurance trois mois auparavant : « Ce que la Chine cherche, ce n'est pas à nous faire une place ou à se faire une place au Tonkin, c'est à nous en évincer »; puis le même homme, qui a rejeté le traité Bourée comme dangereux, déclare que, dans les négociations récemment engagées, il admettait une zone neutre maintenue sous l'administration annamite, mais dans laquelle les troupes françaises et chinoises pourraient pénétrer temporairement après entente préalable. Il repousse le reproche d'avoir supprimé une partie du document contenant la réponse de la Chine à nos propositions, en disant que la partie supprimée ne présentait qu'un intérêt médiocre (?), affirme que tout espoir d'arriver à une entente ne lui semblait pas perdu, mais que, s'il en était ainsi, notre flotte nous permettrait d'intimider le gouvernement chinois, et monte au Capitole en déclarant que la France et l'Europe sont contentes de lui, et qu'il appartient à la Chambre de déclarer si elle a confiance en elle-même.

M. Périn vint rappeler le ministre à la modestie et à la véritable notion de la responsabilité ministérielle, en lui reprochant de n'avoir su ni négocier ni agir en temps opportun. Il montra que faire la

guerre à la Chine, pourvue par nous-mêmes d'armes et d'instructeurs, était une solution extrême, que le gouvenerment était coupable de n'avoir su ni prévenir ni même prévoir, malgré les avis qu'il recevait de toute part. En ce qui concerne le droit de suzeraineté vrai ou supposé de la Chine, il était d'autant moins permis de nourrir des illusions à cet égard, que, non contente de le maintenir verbalement, elle l'avait exercé en 1878 et 1879 sur la demande du roi Tu-Duc.

M. Clémenceau prit la parole dans la séance du 1er novembre; son discours, souvent interrompu par les exclamations de la majorité, fut un long et vigoureux réquisitoire contre la politique du ministère auquel il reprocha d'avoir repoussé le traité Bourée pour chercher ensuite, inopportunément cette fois et par conséquent inutilement, à renouer les négociations à peu près sur les mêmes bases. Il montra combien une politique coloniale aussi déplorablement décousue était de nature à nuire à notre considération dans le monde et à compromettre notre situation européenne et déclara, en terminant, qu'on ne devait pas confondre les intérêts de la patrie avec ceux des hommes qui compromettaient ses destinées.

M. Ferry, président du Conseil, refit, avec un talent moindre, le discours de M. Challemel-Lacour, puis, après une réplique de M. Clémenceau, la Chambre vota, à la majorité de 325 voix contre 155, l'ordre du jour de M. Paul Bert, ainsi conçu : « La Chambre approuvant les mesures prises par le gouvernement pour sauvegarder au Tonkin les intérêts, les droits et l'honneur de la France, et confiante dans sa fermeté et sa prudence pour faire exécuter les traités existants, passe à l'ordre du jour. » Nous verrons bientôt combien cette confiance devait être justifiée, et quels singuliers traités allait élaborer la diplomatie secrète de la république!

***.

La fin prochainement.

UN ÉPISODE DE NOTRE HISTOIRE PARLEMENTAIRE

L'ALLIANCE ET LA RUPTURE

DE M. MOLÉ ET DE M. GUIZOT

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

1836-1837[1]

VI

L'année 1836 touchait à sa fin et l'on approchait du jour où devait s'ouvrir la session de 1837. Chacun se préparait au combat qui allait s'engager. Louis-Philippe, qui se sentait personnellement en cause, à raison de l'initiative qu'il avait prise dans le renvoi de M. Thiers, ne restait pas inactif. « Le Roi, écrivait, en décembre 1836, un ami du cabinet, commence à donner des dîners et à prêcher les députés. » Il disait à l'un de ces derniers : « Je suis très content de mon ministère, et ceux qui ne veulent pas m'être désagréables ne lui font pas d'opposition[2]. » D'autre part, la presse de gauche redoublait de violence, exploitant, dénaturant tous les événements qui se produisaient, et faisant porter le principal effort de son attaque sur la politique étrangère.

Toutefois, cette violence n'était pas un présage bien alarmant pour la lutte parlementaire, si l'opposition de gauche devait s'y trouver réduite à ses anciennes forces. La question délicate était de savoir ce que ferait M. Thiers, et tous les yeux se tournaient alors vers lui, avec une curiosité anxieuse. Depuis 1831, il avait combattu avec les conservateurs; même pendant le ministère du 22 février, il s'était défendu d'avoir quitté les rangs de l'ancienne majorité du 13 mars et du 11 octobre. Voudrait-il, cette fois, par dépit, rompre ouvertement des liens de cinq années? Il avait tout

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juin 1885.
[2] *Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*

d'abord éludé cette sorte d'interrogation muette, en partant pour l'Italie, immédiatement après sa sortie du ministère. Mais son court voyage de dilettante terminé, il était revenu à Paris, en novembre : dans quelles dispositions?

Dès son retour, les journaux de gauche lui firent mille avances; ils lui donnaient à entendre que ses antécédents révolutionnaires n'étaient pas oubliés, et qu'il dépendait de lui de reconquérir les suffrages des hommes de Juillet, en attaquant franchement ses anciens alliés, les doctrinaires. On put aussitôt se rendre compte que M. Thiers accueillait favorablement ces avances. Il avait, dans le salon de M. Mathieu de la Redorte, des pourparlers avec M. Odilon Barrot, parlait mal de M. Guizot et de ses amis, déblatérait contre « le système antinational » que l'on inaugurait, disait-il, dans la politique extérieure, et dont l'affaire d'Espagne n'était qu'un incident. En même temps, il tâchait de renouer des relations avec ses anciens amis du parti révolutionnaire, forcément négligés pendant sa phase conservatrice, entre autres avec Béranger qui écrivait à ce propos : « Thiers est un très bon enfant, que son peu de tenue a fait calomnier au-delà de ses mérites. » Il devint donc manifeste pour tous que le dernier président du Conseil prenait, à l'égard de ses successeurs, l'attitude d'un opposant déclaré [1]. Il s'apprêtait à jouer ce nouveau rôle avec son entrain habituel. « M. Thiers, écrivait la duchesse de Broglie, le 12 novembre 1836, est fort animé, plein d'espérances et de projets [2]. » Sans doute, s'il se séparait ainsi des conservateurs, l'ancien lieutenant de Casimir Périer, l'ancien collègue du duc de Broglie et de M. Guizot, n'allait pas du coup jusqu'en pleine gauche; sa prétention était d'agglomérer et de fixer, pour ainsi parler, les éléments, jusqu'alors flottants et inconsistants, du tiers parti, d'y ajouter les conservateurs qu'il avait pu entraîner dans sa défection, ou les libéraux qu'il espérait détacher de la gauche, et de constituer par là un groupe nouveau, militant, qu'il devait commander, et auquel il donna un nom, à peu près délaissé depuis la révolution de Juillet, celui de centre gauche [3].

[1] M. Molé écrivait à M. de Barante, le 18 décembre 1836 : « S'il faut juger du rôle que M. Thiers jouera dans la session, par sa conduite et son langage, ce rôle sera actif et celui d'une opposition à outrance. » (*Documents inédits.*) — Le vicomte de Launay (Mme de Girardin), disait dans sa « lettre parisienne » du 30 novembre 1836 : « On parle de la guerre que l'ancien président du Conseil va déclarer au ministère d'aujourd'hui. Les grands exploiteurs de petites haines font leurs préparatifs. Déjà les hostilités commencent, grâce à leurs soins. »

[2] *Documents inédits.*

[3] Cette conduite n'était pas faite, d'ailleurs, pour surprendre ceux qui

Tout en rompant avec ses anciens compagnons d'armes du parti de la résistance, M. Thiers tâchait de conjurer la déconsidération qui en résultait pour lui, et, dans ce dessein, entretenait très ostensiblement de bonnes relations avec le duc de Broglie. Il continuait à le voir, alors qu'il ne voyait plus M. Guizot, et se montrait tout heureux et flatté quand ce noble visiteur apparaissait dans son salon [1]. Quelle couverture morale n'eût-ce pas été pour lui, s'il avait donné à entendre au public qu'il était approuvé par l'ancien chef, si universellement respecté, du cabinet du 11 octobre! Depuis longtemps déjà, il y avait, chez lui, tendance visible à se faire honneur de cette aristocratique amitié. Dans les incidents qui avaient marqué la formation du ministère du 6 septembre, il tâchait de faire voir une séparation définitive entre M. Guizot et le duc de Broglie. Mais celui-ci n'était pas homme à permettre qu'on disposât de lui : aussi incapable de se laisser détourner de sa voie par un froissement personnel que de se laisser gagner par une cajolerie. Sans doute, il n'augurait pas très favorablement du cabinet; son origine et sa composition ne lui paraissaient pas assez parlementaires; la direction donnée à sa diplomatie lui plaisait peu; il avait loyalement prévenu M. Guizot, dès le début, qu'il « réservait son libre arbitre et son franc parler [2]. » Sans doute aussi, n'ayant à l'égard de M. Thiers, rien du sentiment de rivalité un peu jalouse auquel M. Guizot cédait trop souvent, il était plus préoccupé que les autres doctrinaires de retenir dans les rangs conservateurs, fût-ce en fermant les yeux sur certains torts, un homme qui avait

avaient pu pénétrer les sentiments de M. Thiers dans la crise qui avait mis fin à son ministère. On avait pu alors l'entendre dire « qu'il attendait le nouveau ministère à la prochaine session; qu'il ne ferait pas une opposition de salon, mais de tribune; qu'il formerait un parti nouveau dans la gauche, et le renforcerait par le tiers parti; que, dans six mois, il serait de nouveau ministre et qu'alors il conduirait la révolution de Juillet à ses fins. » (*Mémoires de M. de Metternich*, t. VI, p. 155.)

[1] Nous lisons, à la date du 8 décembre 1836, dans le journal intime d'un ami du duc de Broglie : « On parle beaucoup d'une apparition que M. de Broglie a faite, ces jours derniers, à une soirée de M. Thiers, à la suite d'une visite semblable qu'il avait reçue de ce dernier. Il est évident que M. Thiers voudrait établir, entre lui et son prédécesseur dans la présidence du Conseil, une solidarité apparente qui lui donne l'espèce de force morale qui lui manque. » (*Documents inédits.*)

[2] « Autre chose est pour moi, vous le comprenez, un cabinet formé par vous, dirigé par vous, autre un cabinet formé par M. Molé et dans lequel vous acceptez un poste à telles ou telles conditions; je ne puis être pour ce dernier ce que j'aurais vraisemblablement été pour l'autre; je ne puis placer dans ce dernier la confiance que l'autre m'avait inspirée. La position que je prendrai sera tout amicale, mais je suis forcé de réserver mon libre arbitre et mon franc parler. »

été un allié si précieux et qui pouvait devenir un ennemi si nuisible; il eût dit volontiers de lui, comme le comte de Sainte-Aulaire : « Je suis persuadé qu'il nous fera une fois beaucoup de mal, si on ne lui arrange pas l'occasion de nous faire beaucoup de bien [1]. » Mais, de là, à suivre ou à patronner dans son opposition le chef du nouveau centre gauche, la distance était grande. S'il n'avait pas rompu avec ce dernier, il entretenait avec M. Guizot et ses collègues des relations encore plus suivies, mettant même une sorte de coquetterie fière à en conserver toutes les formes amicales et à ne rien laisser paraître au dehors de sa blessure intime.

A l'heure où les partis faisaient ainsi leurs derniers préparatifs pour la lutte parlementaire qui allait s'engager dans quelques jours, une nouvelle douloureuse, arrivée à l'improviste d'Algérie, vint attrister tous les patriotes en même temps que fournir une arme nouvelle aux opposants. On apprit à Paris, vers le milieu de décembre, qu'une expédition dirigée contre Constantine, commandée par le maréchal Clauzel, gouverneur d'Algérie, avait abouti à un désastre tel, que nos armes n'en avaient pas encore subi en Afrique. Après avoir échoué dans une attaque de vive force contre la ville, la petite armée française avait dû battre en retraite, semant dans la boue et la neige les cadavres des soldats épuisés de froid, de faim ou de maladie, ou frappés par l'ennemi qui les harcelait sans cesse. « Le désastre de Constantine, écrivait un observateur à la date du 14 décembre, est devenu pour l'opposition le texte de la polémique la plus violente contre le ministère. On m'assure que, dès hier soir, il y avait une joie féroce dans le salon de M. Thiers. On espère avoir trouvé le terrain favorable pour abattre les doctrinaires [2]. » En effet les journaux de gauche essayèrent tout de suite de tourner en soulèvement contre le ministère, l'étonnement douloureux du public. A les entendre, le désastre venait de ce que les renforts nécessaires avaient été refusés au maréchal Clauzel, par des ministres dont l'arrière-pensée était d'abandonner l'Algérie : marque nouvelle de cette indifférence pour la grandeur nationale que l'on re rochait partout au nouveau cabinet. Le gouvernement faisait répondre à ces attaques que l'expédition avait été décidée et préparée par le ministère précédent, qu'elle était, comme la querelle avec la Suisse, un legs du 22 février. Elle faisait en effet partie d'un vaste plan d'occupation de toute la Régence, plan peu réfléchi

[1] *Documents inédits.* — La duchesse de Broglie écrivait de son mari, le 12 novembre 1836 : « Victor n'offusque personne et ne se mêle à aucune malveillance, en évitant toute solidarité. Je suis heureuse de le voir ainsi et très serein. »

[2] *Journal inédit de M. de Viel-Castel.*

auquel le maréchal Clauzel avait conquis l'imagination parfois aventureuse de M. Thiers. Le nouveau ministère, qui se méfiait du maréchal et songeait même à lui retirer le gouvernement de l'Algérie, lui avait signifié expressément que son plan était désapprouvé; que, si on lui permettait de faire l'expédition déjà annoncée et préparée contre Constantine, c'était à regret et sous la condition que le maréchal jugerait possible de la mener à fin avec les forces dont il disposait; que s'il estimait ces forces insuffisantes et des renforts nécessaires, il n'avait qu'à s'abstenir. Les avocats du cabinet concluaient donc que la faute incombait surtout au maréchal qui, par légèreté, présomption et impatience d'un succès personnel, s'était lancé en avant dans des conditions mal étudiées et à une époque défavorable; qu'elle incombait aussi au ministère précédent qui avait encouragé ce commandant téméraire; mais qu'on ne pouvait s'en prendre au ministère actuel qui avait tout fait pour le mettre en garde et le contenir. En dépit cependant de ces justifications, la nouvelle d'un tel échec, sans précédent depuis 1815, survenant moins de deux semaines avant la rentrée des Chambres, laissait une impression de tristesse, d'humiliation, de méfiance; état d'esprit dont le gouvernement, même innocent, pouvait avoir à souffrir plus que l'opposition.

VII

L'ouverture de la session était fixée au 27 décembre. Ce jour même, le Roi, en voiture avec trois de ses fils, se rendait au Palais Bourbon pour présider à cette cérémonie, quand, sur le quai des Tuileries un coup de pistolet fut tiré sur lui. La balle effleura sa poitrine et brisa une glace dont les éclats blessèrent légèrement deux des jeunes princes. L'assassin fut arrêté aussitôt, et le Roi continua sa route, saluant de la main la foule qui l'acclamait. A la Chambre, où la rumeur de l'attentat avait précédé l'arrivée du cortège royal, l'émotion était extrême : « Les regards inquiets, rapporte un témoin, se tournaient en hésitant vers la Reine; on restait immobile, on se taisait, comme pour ne pas susciter, par un trouble visible, ses premières terreurs. » A l'entrée de Louis-Philippe et des princes dont quelques gouttes de sang tachaient les habits, des vivats enthousiastes s'élevèrent et se prolongèrent pendant plusieurs minutes. D'une voix ferme, le Roi lut un discours plein de confiance dans l'avenir de la France. Puis il rentra aux Tuileries, à travers les rangs serrés de la population accourue pour témoigner de sa sympathie et de son indignation.

L'auteur de ce nouveau crime, nommé Meunier, était un jeune homme de vingt-deux ans, grossier, obstiné, dont la vie avait été jusqu'alors perdue dans la paresse et la débauche. Interrogé sur les motifs de son crime : « Les lectures, répondit-il, m'ont appris que les d'Orléans avaient toujours fait le malheur de la France. » Avait-il eu des complices proprement dits? L'instruction laissa des doutes sur ce point. La Chambre des pairs le condamna à mort; mais la bonté excessive du Roi commua la peine en un exil perpétuel; elle pourvut même à ce que ce misérable n'arrivât pas dénué de toute ressource aux États-Unis où il fut conduit. Peu après cet attentat, la police découvrait chez un mécanicien nommé Champion, une machine infernale, déjà presque complètement construite. Conduit aussitôt en prison, Champion s'y étrangla. Cette persistance du régicide éveillait dans le public un sentiment mêlé de peur et de honte. On ne voyait aucun moyen d'arrêter cette monstrueuse épidémie. Par un renversement singulier, les sujets en étaient venus à prendre compassion de leur souverain. « Ah! écrivait alors Mme de Girardin, c'est un triste pays que celui où la royauté a toute la pitié du peuple [1]. »

Pendant ce temps, que devenait la session ouverte sous de si lugubres auspices? Le ministère y trouvait-il une majorité? La discussion de l'Adresse commença le 12 janvier 1837. Les événements de Strasbourg ne donnèrent lieu qu'à une escarmouche sans conséquence, malgré l'intervention de M. Dupin qui descendit du fauteuil présidentiel pour critiquer, plus en légiste qu'en homme d'État, la mise en liberté du prince Louis. Sur le désastre de Constantine, le débat fut renvoyé d'un commun accord au retour du maréchal Clauzel et au dépôt d'une demande de crédits spéciaux à l'Algérie. L'opposition s'était réservée de faire porter le principal effort de son attaque sur les affaires d'Espagne. Un tel choix peut étonner de la part de M. Thiers; la thèse de l'intervention n'était pas populaire à la Chambre, et son échec y était certain. Mais la passion et le ressentiment ne raisonnent pas. Peut-être, d'ailleurs, sans avoir d'illusion sur le résultat parlementaire immédiat, le ministre d'hier trouvait-il que le plus important, en vue du rôle qu'il voulait jouer à l'avenir, était de faire oublier, fût-ce par une discussion imprudente et en apparence maladroite, la diplomatie quelque peu réactionnaire des premiers mois de son administration. Le débat sur l'Espagne ne dura pas moins de trois jours [2]. Secondé par ses anciens collègues du 22 février, appuyé par la gauche,

[1] *Lettres parisiennes du vicomte de Launay*, 29 décembre 1836, t. I, p. 45.
[2] 14, 16 et 17 janvier, 1837.

M. Thiers s'engagea à fond, attaqua, sans ménagement aucun, la politique d'abstention que chacun savait être celle du Roi, et y opposa une politique d'intervention, en faveur de laquelle il évoquait le souvenir d'Ancône et d'Anvers [1]; politique en tous cas fort différente de celle dont il avait tracé le programme, quand, quelques mois auparavant, il écrivait à ses ambassadeurs : « Il faut faire du cardinal Fleury [2]. » La thèse contraire fut soutenue, avec la faveur manifeste de l'Assemblée, par les ministres et leurs amis; M. Molé prononça un discours étudié et considérable par lequel il voulut sans doute prouver, dès le premier jour, qu'il était un vrai chef de cabinet, de force à se mesurer avec les plus redoutables orateurs; et M. Guizot monta deux fois à la tribune, pour bien marquer de son côté qu'il était autre chose qu'un simple ministre de l'instruction publique. Le vote qui suivit fut le vote décisif de l'Adresse; le paragraphe approuvant de la façon la plus explicite la politique que le Roi avait fait prévaloir fut adopté à une majorité de soixante et onze voix.

Sur la question espagnole, il y avait eu du moins une politique à débattre; au sujet des affaires de Suisse, il n'y eut qu'un scandale à remuer; mais l'opposition ne s'en fit pas faute. M. O. Barrot vint demander s'il était vrai que Conseil eût été attaché à la police française. Le ministère, au lieu de refuser un tel débat par des raisons supérieures de gouvernement, se contenta de dégager sa responsabilité de faits antérieurs à son entrée au pouvoir et renvoya la question au cabinet précédent. Mis en cause, M. Thiers fit cette déclaration : « Vous l'avez dit, et vous avez raison : j'étais président du Conseil; je suis responsable de ce fait... Voici ma réponse : Oui, comme président, j'aurais dû tout savoir; mais je n'ai pas tout su. On aurait dû tout me dire, on ne m'a pas tout dit... Je vous le dis et pour moi et pour le pays; le ministre des affaires étrangères n'a pas été informé des faits; je ne sus pas ce qu'était Conseil, je ne le sais pas encore... Maintenant, ce n'est pas moi qui dois trouver à la Chambre un coupable... Vous comprenez ma situation; je manquerais à mes devoirs, aux convenances, si je trouvais un coupable; mais ce qu'il m'importe de prouver, c'est

[1] « Je l'ai voulue, disait M. Thiers, cette politique du juste milieu, modérée, mais ferme, comme le jour où elle est allée à Ancône et à Anvers... C'est pourquoi j'attaque la politique du jour, parce que ce n'est pas celle qui serait allée à Anvers. Non, Messieurs, si Anvers n'était pas pris, ce n'est pas vous qui le prendriez. »

[2] Par une coïncidence piquante, dans cette même discussion, M. O. Barrot, voulant flétrir la politique de non-intervention, s'écriait : « Une telle politique d'égoïsme et d'indifférence conduirait la France là où elle était sous le cardinal Fleury... »

que le cabinet ne l'était pas... » M. Thiers ne pouvait ignorer quelle interprétation l'opposition donnerait à ses assertions et surtout à ses réticences; il ne pouvait ignorer que dans cet *on* qui « aurait dû tout dire », et qui « n'avait pas tout dit », dans le « coupable » mystérieux dont il dénonçait l'existence, mais qu'il se disait empêché de nommer, cette opposition verrait et tâcherait surtout de faire voir à tous le Roi. Dès le début de cette malheureuse affaire, la presse de gauche avait cherché à donner cette direction aux soupçons du public, et c'est même uniquement pour ce motif qu'on avait fait si gros tapage de ce vulgaire accident. Le ministre congédié en était-il donc arrivé, dans l'emportement de sa rancune, à vouloir fournir de telles armes aux ennemis de Louis-Philippe? Et que penser de M. Dufaure qui, dans ces conditions, vint, après la déclaration de M. Thiers, demander la nomination d'une commission d'enquête, chargée de découvrir le « coupable »? Pour couper court à une délibération qui prenait une tournure si fâcheuse, il fallut la lecture d'une lettre par laquelle l'ancien ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, assumait toute la responsabilité du fait incriminé. Dès lors le débat tomba de lui-même; du moment qu'il n'avait pas chance d'aboutir au Roi, il n'intéressait plus ceux qui s'y étaient jetés naguère avec tant d'ardeur.

Somme toute, en dépit de ce regrettable épisode, la discussion de l'Adresse fut un succès pour le ministère. Son plus redoutable adversaire, M. Thiers, en sortait fort compromis et diminué. Il s'était laissé trop dériver à gauche. On était généralement choqué de son manque de mesure et de tenue. « Il n'a pas su se renfermer, écrivait alors un témoin impartial, dans la circonspection et la modération au moins apparentes que l'opinion exige d'un ministre sorti[1]. Peu à peu, tous ceux des membres du juste milieu, avec lesquels il était resté en relations, s'éloignent de lui, fatigués de ses incartades. On se répète qu'il a rendu son pouvoir impossible. C'est trop dire dans nos temps de brusques changements; il n'y a rien d'impossible; mais il l'a rendu très difficile[2] ». Et le même témoin ajoutait : « M. Thiers s'est fait révolutionnaire. » C'est également le mot dont s'était servi M. Berryer, dans cette discussion de l'Adresse, lorsqu'il avait dit, sans soulever de contradiction : « Le dernier chef du cabinet est rentré sous les drapeaux de l'opposition; il y est bien, il est dans la vérité : car il est révolutionnaire. »

[1] La même idée se retrouve dans une lettre de M. de Barante, à la date du 3 février 1837 : « J'aurais voulu plus de gravité et de tenue à M. Thiers. Il a trop perdu le caractère ministériel, en quittant le ministère. » (*Documents inédits.*)

[2] *Documents inédits.*

VIII

L'ambition du ministère était de reconstituer la vieille majorité du 13 mars et du 11 octobre. Succédant à un cabinet qui n'était que trop parvenu à déclasser, à décomposer et à désorienter les anciens partis, il voulait rétablir cette division simple en deux camps, celui de la résistance et celui du laisser-aller : condition la meilleure pour le fonctionnement du régime parlementaire [1]. Pouvait-on conclure du vote émis sur les affaires d'Espagne que ce but avait été atteint? C'eût été se faire illusion. Le gros chiffre de voix obtenu, en cette occasion, par le cabinet, tenait beaucoup à la question même sur laquelle l'opposition avait porté l'attaque. Mais, à regarder de près cette majorité, que d'incertitudes dans les vues et dans les convictions, que de divisions et de subdivisions, sinon définitivement consommées, du moins ébauchées, que de jalousies ou de ressentiments entre les personnes, quel entrecroisement d'intrigues, et par-dessus tout quelle lassitude? Les ministres eux-mêmes ne se trompaient pas sur cet état d'esprit. Dans la discussion de l'Adresse, M. Guizot avait été amené à constater publiquement à la tribune la « fatigue, cause du désabusement et du scepticisme général [2]. » Et peu de semaines après, s'épanchant plus librement, dans une lettre intime : « Je suis mécontent, écrivait-il, rien ne va, les amis languissent, les ennemis agissent beaucoup. Nous sommes entourés de faiblesses, de réticences, de trahisons, d'insuffisances. Je me sens moi-même quelquefois sur le point d'être gagné et surmonté par le flot... Si je m'écoutais, si je me permettais de lire ou de faire lire jusqu'au fond de mon

[1] Dans la discussion même de l'Adresse, l'un des amis du cabinet. M. Duvergier de Hauranne, faisant, sous forme d'hypothèse, le tableau d'un mal qui n'était que trop présent et réel, disait : « Supposez qu'au lieu de deux armées rangées sous deux drapeaux, il y ait une multitude de petits corps indépendants et ennemis l'un de l'autre; supposez qu'au lieu de deux volontés clairement formulées, il se trouve une foule de demi-volontés fugitives ou opiniâtres, mais, dans tous les cas, aussi difficiles à saisir qu'à concilier; supposez même, pour épuiser toutes les hypothèses, que, chez quelques-uns, l'amour-propre blessé, ou l'ambition déçue, fasse oublier l'intéret d'une cause commune et que, par degrés, l'esprit de coterie se substitue à l'esprit d'association... alors le gouvernement représentatif est faussé dans son principe, paralysé dans son action. » Il ajoutait : « Il n'y a que deux opinions sérieuses et puissantes », deux opinions qui ont lutté l'une contre l'autre depuis six ans : d'une part celle qui « voulait s'abandonner au courant populaire »; d'autre part celle « qui sait que les révolutions, pour être sauvées, ont besoin d'être contenues. »

[2] Discours du 16 janvier 1837.

âme, je dirais que je suis fatigué, que j'ai besoin de reprendre haleine, de me rafraîchir dans le repos[1]. »

Et cependant, si malade que fût la majorité, le ministère l'était plus encore. A peine était-il entré en fonctions, qu'avaient apparu, entre M. Guizot et M. Molé, les premiers symptômes d'un antagonisme que le seul vice de la situation eût peut-être suffi à produire, mais qu'aggravait encore le caractère des deux hommes en présence, la hauteur dédaigneuse de l'un, l'ombrageuse susceptibilité de l'autre. Force est bien de s'arrêter à cette nouvelle division, venant si malheureusement s'ajouter à celle qui avait déjà éclaté entre M. Guizot et M. Thiers; elle n'exercera que trop d'influence sur les destinées du pays, dans les années qui vont suivre.

Convaincu de sa supériorité, M. Guizot n'avait pas un moment songé à se contenter du rôle subordonné d'un simple ministre de l'instruction publique, ni à reconnaître à M. Molé la suprématie d'un véritable président du Conseil. Il croyait faire acte de condescendance en traitant avec lui de puissance à puissance, comptant bien, du reste, grâce aux opinions plus fi es et plus fermes des doctrinaires, en imposer la marque exclusive au nouveau cabinet. Cette prétention apparaissait parfois, non sans quelque arrogance de ton, dans les journaux qui passaient pour être inspirés par lui et par M. de Rémusat, dans la *Charte de* 1830 et la *Paix*. On présentait le ministère comme le continuateur pur et simple de l'administration du 11 octobre, sans s'inquiéter de M. Molé, qui n'avait pas fait partie de ce dernier cabinet, et qui, parfois même, avait tenu à s'en séparer. Du reste, dans le monde de la doctrine, on croyait et on disait volontiers que le président du Conseil n'avait ni la force physique, ni la force morale de garder longtemps son poste, qu'il se rebuterait bientôt, et l'on disposait déjà de sa succession. Ces propos, rapportés à M. Molé, le blessaient, l'irritaient, et ranimaient en lui des ressentiments qui, pour être de très ancienne date, n'en demeuraient malheureusement pas moins vivaces; il était en effet persuadé que, depuis 1818, époque où il s'était une première fois heurté aux doctrinaires, ceux-ci avaient formé une sorte de cabale, à l'effet de le faire passer pour un homme sans consistance, ne sachant ni parler ni écrire[2]. Sous l'impression de ces griefs anciens

[1] Lettre du 19 mars 1837.

[2] M. Molé revient constamment, dans sa correspondance, sur ce vieux grief qui lui tenait évidemment très à cœur. « J'avais beaucoup à faire, écrit-il, le 20 août 1837, à M. de Barante, pour qu'on revînt de l'idée que les doctrinaires, depuis 1818, avaient donnée de moi. » Et plus tard, le 25 avril 1840 : « Vos anciens amis (les doctrinaires) avaient si bien établi que je ne savais ni parler ni écrire, que je leur dois quelquefois des louanges où il entre un peu de surprise. » (*Documents inédits.*)

et nouveaux, il se montra d'autant plus jaloux d'affirmer sa volonté de durer, qu'on lui en refusait la puissance; de manifester sa suprématie, qu'il voyait sa supériorité contestée; de faire sentir, jusque dans les détails et d'une façon presque tâtillonne, son autorité de président, qu'il entendait traiter de « nominale ». M. Guizot nous l'a dépeint « livré tantôt à des inquiétudes, tantôt à des prétentions mal fondées et incommodes »; prenant « toute démarche inattendue, la moindre négligence de ses collègues, comme un acte de malveillance secrète ou d'hostilité préméditée »; ressentant « une amère blessure des plus légers déplaisirs d'amour-propre ». De son côté, M. Molé ne tarissait pas en plaintes sur le caractère déplaisant, impérieux, et sur « l'égoïsme politique » de ses collègues doctrinaires. Les lettres qu'il adressait alors à son ami, M. de Barante, révèlent bien son état d'esprit et aussi la situation intérieure du cabinet. Il écrivait, dès le 2 octobre 1836, c'est-à-dire moins d'un mois après la formation du ministère : « Vous connaissez l'orgueil et le caractère de chacun. Heureusement ils m'étaient connus aussi d'avance. C'est en pleine clairvoyance et prévoyance que je me suis engagé. Cette fois, je devais entrer et durer. Je suis entré et je durerai, j'en ai la ferme conviction.... Il restait deux routes ouvertes devant le même personnage (M. Guizot) : celle de l'union la plus franche avec moi, celle de la tactique d'une rivalité constamment couverte d'apparences qu'on croit habiles. C'est cette dernière qui a été préférée... On se croit *tout* et *le seul* parce qu'on est plus attaqué. N'allez pas croire, en lisant tout ceci, qu'il y ait non seulement division, mais germe de division parmi nous. Non, j'avais pris d'avance ma résolution et rien ne m'y fera manquer... Je sens ma position considérable, le devenant chaque jour davantage et je sens mon avenir plus indépendant et plus étendu que celui d'autrui. » Le 16 novembre : « Depuis deux mois, notre intérieur ministériel s'est réglé. Chacun a pesé son poids et la présidence *nominale* a pris quelque réalité. » Et le 18 décembre : « M. G. prétendait que si je m'appelais le *président*, c'est qu'il l'avait bien voulu. J'ai *pris* la première place, et je puis vous affirmer que nul n'a été, depuis six ans, le premier, au point où je le suis maintenant[2]. »

Extérieurement, sans doute, pas de querelle, et même une sorte d'affectation de courtoisie; mais, dans la réalité, « ni confiance ni intimité[3] » : c'est M. Molé qui le disait, et M. Guizot ajoutait de son côté : « Nous nous observions mutuellement et sans nous

[1] Lettres de M. Molé à M. de Barante. (*Documents inédits.*)

[2] Lettre de M. Molé à M. de Barante, du 2 octobre 1836. (*Documents inédits.*)

croire, l'un envers l'autre, en parfaite sécurité [1]. » Du reste, aucun d'eux ne se gênait, dans la conversation intime, pour mal parler de l'autre. M. Duvergier de Hauranne alla les voir tous deux, en arrivant à Paris, vers la fin de 1836. « Dès ma première visite à M. Molé, raconte-t-il, je fus frappé du sentiment constamment jaloux et malveillant qu'il portait à M. Guizot. M. Guizot, de son côté, parlait de M. Molé avec peu d'estime et comme s'il lui eût fait beaucoup d'honneur en s'alliant à lui [2]. » Un incident qui se produisit peu après, à propos du portefeuille de l'intérieur, fait bien comprendre les caractères des deux personnages et les difficultés qui en résultaient. Le titulaire de ce portefeuille, M. de Gasparin, était un administrateur appliqué, laborieux, plutôt qu'un homme politique : il avait l'esprit lent, la parole difficile; dès les premiers débats de la session, son insuffisance apparut à tous et à lui-même tout le premier. Un soir, qu'il avait ainsi fait triste figure à la tribune, M. Molé, se trouvant chez Mme de Boigne, déclara bien haut que « cela ne pouvait durer », qu'il fallait remplacer au plus vite ce collègue compromettant par M. de Montalivet ou par M. Guizot. Le lendemain matin, il se rendit chez ce dernier qui, au premier mot, l'interrompit et lui dit de son ton d'autorité : « Gasparin ne peut rester et, quant à sa place, cela ne fait pas difficulté, *je la prends.* » Tout interloqué et froissé de ce ton, M. Molé sortit de cet entretien, résolu à insister auprès de M. de Gasparin pour qu'il restât à son poste : il y réussit au moins provisoirement. Il avait voulu le changement, avait accepté que M. Guizot passât à l'intérieur, mais à condition que tout se fît par son autorité de président du Conseil. Du moment où M. Guizot « prenait » ainsi ce portefeuille, M. Molé ne se souciait plus de le lui laisser [3].

Bien que toutes ces difficultés n'eussent encore abouti à aucun éclat, elles n'échappaient pas aux observateurs clairvoyants, même les plus éloignés, entre autres à M. de Metternich qui, cependant, goûtait fort ce cabinet [4]. Elles n'échappaient pas davantage à la vigilance intéressée de l'opposition. Au début, ses journaux avaient attaqué pêle-mêle M. Molé et M. Guizot : le passé du premier

[1] *Mémoires de M. Guizot,* t. IV, p. 223.

[2] *Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*

[3] *Ibid.*

[4] M. de Metternich écrivait au comte Apponyi, le 17 février 1837 : « J'ai peur que Sa Majesté Louis-Philippe ne se livre à des illusions, ou ne fasse semblant de s'y livrer à l'égard de l'existence solide du ministère, assurément le meilleur qu'il ait encore eu. Je regarde comme possible qu'il puisse résister aux attaques de l'opposition dans la Chambre; ce que je regarde comme moins probable, ce serait qu'il pût résister au manque d'homogénéité qui caractérise le cabinet. (*Mémoires de Metternich,* t. VI, p. 195.)

n'avait pas été jugé par eux moins compromettant que celui du second. Mais bientôt ils comprirent l'avantage de distinguer. On les vit se souvenir tout à coup que M. Molé manifestait, sous le ministère du 11 octobre, quelques velléités de tiers parti, et même que, sous la Restauration, il avait siégé au centre gauche de la Chambre des pairs. Ils affectèrent de le considérer comme le personnage relativement libéral du cabinet, le plaignirent d'être compromis par l'impopularité de M. Guizot, opprimé par ses exigences impérieuses, effacé par son encombrante importance. Sans accepter ces avances, le président du Conseil n'y était pas entièrement insensible. Il n'avait aucune intention de satisfaire la gauche, mais était heureux qu'elle le distinguât de son collègue. Aussi bien, en dehors même de ce calcul, n'eût-il jamais approuvé ce qu'il y avait parfois de provocant et d'exclusif dans les polémiques de certaines feuilles doctrinaires. Il eût été plutôt porté, par nature, à adoucir la forme de la résistance, sans en trop abandonner le fond, à se poser en homme de modération et de rapprochement. Au commencement de 1837, quelques libéralités et faveurs personnelles avaient acquis au gouvernement le concours de la *Revue des Deux Mondes*, jusqu'alors opposante [1]. Il fut très remarqué que les premiers articles politiques de la revue, après sa conversion, ne firent l'éloge de M. Molé qu'au détriment de M. Guizot; ils s'attachaient à montrer deux influences rivales dans le ministère : l'une, celle du président du Conseil, modératrice et conciliante; l'autre, celle du ministre de l'instruction publique, arrogante et implacable. L'irritation fut grande, à ce sujet, parmi les doctrinaires.

Quelles que fussent ces divisions, elles étaient contenues tant que les affaires du cabinet marchaient bien au parlement. Ce n'est pas dans la victoire que les armées se débandent. Après le succès de l'Adresse, le gouvernement et la Chambre avaient été heureusement occupés par la discussion de quelques lois utiles, entre autres d'une loi considérable sur les attributions des maires et des conseils municipaux qui venait compléter celle du 31 mars 1831 sur l'organisation municipale, et remplir l'une des promesses de la Charte [2]. Le meilleur éloge à faire de cette loi est de rappeler qu'elle demeura longtemps la loi organique en cette importante matière, et qu'aujourd'hui beaucoup des principes qu'elle a posés, sont restés debout. Mais cette bonne fortune parlementaire ne

[1] Entre autres la nomination, qui fit alors scandale, de M. Lœwe Weimar, le chroniqueur politique de la *Revue*, écrivain peu considéré, à un poste diplomatique.

[2] Cette discussion se prolongea à la Chambre des députés, du 26 janvier au 11 février 1837.

pouvait toujours durer. Des accidents étaient inévitables, et, avec ces accidents, il fallait s'attendre à voir éclater, au dehors, le mal jusqu'alors interne du cabinet.

IX

La discussion de l'Adresse venait de finir, et le ministère avait joui pendant quelques heures à peine de son succès, qu'il apprenait l'acquittement, par le jury du Bas-Rhin de tous les accusés militaires et civils, poursuivis à raison de l'attentat de Strasbourg[1]. C'était le résultat de la campagne entreprise par l'opposition, aussitôt après la libération du prince Louis-Napoléon. Comment, avait-on alors répété sur tous les tons, frapper les complices quand le principal coupable a été arbitrairement soustrait à la justice! Le motif principal d'une telle attitude était sans doute le désir de faire pièce au gouvernement; mais on y discernait aussi cette sympathie bonapartiste, tant de fois notée chez ceux qui se disaient alors « libéraux ». Au jour où l'on croyait que le prince serait judiciairement poursuivi, M. Odilon Barrot n'avait-il pas accepté de le défendre, et n'avait-il pas désigné son frère, M. Ferdinand Barrot, pour être l'avocat du colonel Vaudrey? La plupart des autres défenseurs étaient aussi des notoriétés « libérales ». Dans tous les rangs de la gauche, depuis les dynastiques jusqu'aux républicains, on semblait s'être donné pour mot d'ordre de « protéger la défaite » du prétendant impérial : c'était l'expression même de M. Louis Blanc[2]. Pendant le procès, du 6 au 18 janvier, tout avait été employé par l'opposition pour échauffer l'opinion locale, pour entraîner ou intimider les jurés. Le dernier jour, quand ceux-ci s'étaient retirés pour délibérer, un cri passionné et impérieux avait éclaté dans la salle : « Acquittez-les, acquittez-les! » Le verdict prononcé, la foule avait applaudi. On eût dit la ville en fête. Un banquet avait été offert aux accusés, et pour comble de désordre, les jurés y avaient pris part.

Ainsi, de par cette décision souveraine et aux applaudissements de la partie la plus bruyante de l'opinion, il était établi que des colonels pouvaient impunément trahir leur serment et tenter d'entraîner leurs soldats dans un *pronunciamiento*. De tous les

[1] Le verdict était du 18 janvier 1837.

[2] *Histoire de Dix ans*, t. V, p. 124. — La façon dont cette histoire, publiée en 1840, raconte et l'échaffourée de Strasbourg et le procès qui suivit, les couleurs flatteuses sous lesquelles elle s'efforce de peindre le prince et ses complices, font bien connaître les sentiments du parti radical à cette époque.

scandales du jury — et on ne les comptait plus depuis 1830 — ce n'était certes pas le moindre. Il retentit jusqu'à l'étranger et fut une occasion pour les cours du continent de prendre en méprisante pitié cette monarchie impuissante à faire punir la trahison de ses propres officiers[1]. Ceux qui représentaient la France au dehors souffraient du tort qui lui était ainsi fait. M. de Barante écrivait, à cette occasion, de Saint-Pétersbourg, à M. Molé : « L'aspect que nous présentons à l'Europe est devenu triste. Il semble aux étrangers que la France soit un pays où sont brisés les liens moraux de la société. Nous sommes un objet de scandale et de commisération. C'est dommage : car, au fond, la disposition est infiniment meilleure pour nous. Sans avoir un besoin actuel de se rapprocher de nous, on suppose pourtant que telles circonstances pourraient se présenter où cela serait à propos. On irait même un peu en avant sur cette voie, et j'ai vu parfois des instants de confiance commençante. Mais nous ne donnons pas assez de sécurité pour qu'on reste trois jours de suite dans cette velléité. M. de Nesselrode me répète sans cesse : « Vous avez un ministère en qui l'on doit « avoir toute confiance. Jamais aucun n'a convenu autant à tout « ce qui est raisonnable en Europe. Mais peut-il durer? » Puis, il me parle avec inquiétude de vos divisions intérieures, dont il semble craindre l'effet plus que le manque de majorité[2]. »

Fort ému et de l'acquittement en lui-même et de l'effet qu'il produisait, le ministère ne crut pas possible, comme le disait l'un des siens, « d'accepter, dans une scandaleuse inertie, cette victoire des passions de parti sur les devoirs publics, ces mensonges légaux, cette faiblesse des mœurs où les factions ennemies ne pouvaient manquer de puiser un redoublement de confiance et d'audace. » Mais que faire? Aucun moyen de ressaisir par quelque côté les accusés acquittés. Fallait-il donc s'en prendre à la législation elle-même et en proposer la modification? Bien que ce soit toujours chose délicate que ces lois pénales de circonstance, improvisées *ab irato*, avec le souci du péril du moment plus que des principes permanents, les précédents de ce genre étaient nombreux dans l'histoire même de la politique de résistance, depuis 1830. Que de fois, par exemple, après les défaillances du jury, n'avait-on pas cherché à restreindre, par quelque expédient législatif, cette juridiction à laquelle la Charte ne permettait pas de toucher ouvertement? Il suffit de rappeler la loi sur les crieurs et celle sur les

[1] Cf. dépêche de M. de Metternich au comte Apponyi, en date du 28 janvier 1837 (*Mémoires de M. de Metternich*, t. VI, p. 193) et dépêche de M. de Barante à M. Molé, en date du 3 février. (*Documents inédits.*)

[2] Lettre particulière du 14 mars 1837. (*Documents inédits.*)

associations en 1834, la loi sur la presse en 1835. Après tout, si faute il y avait, c'était celle d'un gouvernement qui, dans les grands périls, n'avait jamais eu l'idée d'agir en dehors des lois.

Le ministère chercha donc par quelle modification du code pénal il pourrait prévenir le retour du désordre qui venait de se produire. Il s'arrêta à une loi dite de disjonction, d'après laquelle, en cas de participation de militaires et de civils à certains crimes ou délits, les poursuites seraient disjointes, et les militaires renvoyés devant les conseils de guerre, tandis que les civils seraient déférés aux tribunaux ordinaires. Il y joignit deux autres projets; l'un avait pour objet de rendre la peine de la déportation efficace en la rendant réelle, et fixait, dans un district de l'île Bourbon, le lieu où cette peine devait être subie; l'autre, rétablissant trois articles du code pénal de 1810, supprimés dans la réforme de 1832, punissait de la réclusion la non-révélation des complots formés ou des crimes projetés contre la vie ou la personne du roi. Ce ne fut pas tout : par un rapprochement dont le péril était plus visible que le motif, le ministère résolut de présenter en même temps deux projets relatifs aux dotations des membres de la famille royale; l'un portait allocation d'un million pour le paiement de la dot promise par traité, en 1832, à la reine des Belges; l'autre assignait, à titre d'apanage, à M. le duc de Nemours, devenu majeur l'année précédente, le domaine de Rambouillet et certaines portions des forêts de l'État. Certes, rien de plus conforme aux traditions monarchiques, et aussi à la législation particulière de la monarchie de Juillet [1]. Mais on avait déjà vu, lors de la discussion de la loi sur la liste civile, quelles étaient, en ces matières, les préventions de la bourgeoisie de 1830, préventions demeurées si vivaces et jugées si redoutables que, depuis 1832, aucun cabinet n'avait osé demander de régler l'affaire, pourtant si simple, de la dot due à la reine des Belges. Quelle inspiration avait donc fait choisir, pour poser de telles questions, l'instant précis où l'on croyait nécessaire de demander une aggravation des lois répressives? Nul ne pouvait s'imaginer que cette coïncidence serait favorable à l'une ou à l'autre des propositions. Les membres du cabinet avaient probablement cédé aux instances de Louis-Philippe qui, comme prince et surtout

[1] La loi de 1832, sur la liste civile, avait stipulé qu'en cas d'insuffisance du domaine privé, il serait pourvu, par des lois spéciales, à la dotation des princes et princesses de la famille royale. Le revenu net de ce domaine ne s'élevait qu'à 1 006 490 francs, et les dépenses des princes et princesses dépassaient cette somme de plus de 2 millions de francs. De plus, au 31 décembre 1836, le domaine privé était endetté de 6 523 558 francs, et la liste civile de 11 534 870 francs.

comme père de famille, avait fort à cœur, trop à cœur parfois, la solution de ces questions de dotation. Le Roi pouvait être dans son droit en pressant les ministres de réclamer ce qui lui était dû d'après les convenances et les lois monarchiques; mais c'était affaire à ces ministres de lui présenter les objections fondées sur l'opportunité politique. Faut-il croire que M. Molé et M. Guizot en furent cette fois détournés par l'effet même de leur défiance réciproque, et que chacun d'eux craignit, s'il résistait, de laisser prendre à son rival une avance dans la faveur royale [1]. Quoi qu'il en soit, décision fut prise de faire une sorte de paquet de ces cinq projets : le 24 et le 25 janvier, moins d'une semaine après le verdict de Strasbourg, ils furent tous déposés sur le bureau du parlement, offrant aux regards étonnés ce que M. Dupin appela « une constellation de lois impopulaires. »

L'opposition, qui venait d'être battue si complètement sur la politique extérieure, entrevit là une occasion de revanche qu'elle se garda de laisser échapper. Elle eut d'abord cette chance que les réformes pénales éveillèrent des scrupules, soulevèrent des objections dans le monde juridique. On y faisait observer que la disjonction dérogeait à l'une des maximes de la jurisprudence française, celle de l'indivisibilité de la procédure, et qu'en fait, elle risquait d'aboutir à des résultats choquants : les auteurs du même crime pourraient être traités différemment suivant qu'ils appartiendraient à la juridiction civile ou à la militaire, les uns acquittés, tandis que les autres seraient sévèrement punis. Quant à la loi de non-révélation, les jurisconsultes lui reprochaient d'être cruelle et immorale; elle leur semblait d'ailleurs un retour en arrière, le désaveu d'une réforme généreuse qu'on s'était tout récemment fait honneur d'accomplir. Les journaux de gauche et du tiers parti s'emparèrent de ces critiques, et accusèrent le gouvernement de violer les principes mêmes du droit et de la moralité, pour se venger des mésaventures méritées de sa politique. Ils n'oubliaient pas non plus les lois de dotation, ravivant à ce propos tous les préjugés

[1] De loin, M. de Metternich voyait clairement la faute commise en joignant les lois de dotation aux lois répressives. Il écrivait à ce propos, le 7 février, en parlant de Louis-Philippe : « Comment un homme de la portée indubitable de son esprit peut-il se faire, sur sa position gouvernementale, une illusion assez grande pour engager à la fois, dans les Chambres, un combat sur des lois qui décideront de la vie ou de la mort de l'ordre de choses existant, et sur de misérables questions d'argent pour ses enfants? Louis-Philippe cherche des ministres qui sachent lui obéir, et en cela il a parfaitement raison; je sais obéir, et cependant, si j'étais ministre français, j'aurais mille fois préféré me retirer plutôt que de présenter la demande des dotations. » (*Mémoires de M. de Metternich*, t. VI, p. 194.)

mesquins, envieux, de la démocratie bourgeoise, et exploitant avec perfidie la coïncidence qui faisait demander de l'argent pour la famille royale, en même temps que l'on prétendait enlever des garanties aux citoyens : thème facile et redoutable, que la presse développait avec une violence chaque jour croissante. Les ennemis étaient surexcités, les indifférents entraînés ou troublés, les amis inquiets, intimidés, refroidis. Parmi ceux mêmes qui estimaient qu'il y avait quelque chose à faire, beaucoup regrettaient tout haut qu'on n'eût pas mieux trouvé. Cet état des esprits avait son contre-coup au parlement. On racontait que M. Dupin se prononçait très vivement contre la loi de disjonction, et la déclarait subversive des notions fondamentales de la justice criminelle [1]. M. Royer-Collard, qui s'était tu depuis les lois de septembre, annonçait l'intention de combattre comme « immoral » le projet sur la non-révélation. Il n'était pas jusqu'à M. de Montalivet, qui ne parlât mal de ces lois, dans le salon de M. Pasquier [2]. Surpris d'un soulèvement qui dépassait toutes ses prévisions, le ministère cependant ne se décourageait pas. Le Roi manifestait, avec une vivacité particulière, l'intérêt qu'il prenait à ces projets, et chapitrait tous les députés qu'il pouvait saisir, trop prompt à prendre pour des convertis ceux qui ne le contredisaient pas. A la veille du débat, le gouvernement se croyait assuré d'une majorité d'une quarantaine de voix.

La Chambre commença par la loi de disjonction. La discussion, qui se prolongea du 28 février au 7 mars, fut principalement juridique. C'était à l'avantage de l'opposition qui eut soin de laisser la parole à ses légistes, à M. Dupin, à M. Nicod, tandis que ses chefs politiques, M. Thiers et M. Odilon Barrot, gardaient le silence. Les défenseurs les plus en vue du projet furent M. Persil, garde des sceaux, M. Martin du Nord, ministre du commerce, M. de Salvandy, rapporteur, et M. de Lamartine qui insista sur le danger des insurrections militaires et présenta la loi comme une sorte de coup d'État législatif, nécessaire pour réparer le mal du verdict de Strasbourg. M. Guizot désirait prendre la parole et s'y était préparé ; au dernier moment, ses amis l'en détournèrent. « Il suscite-

[1] M. Dupin était, dans ses conversations et même dans les boutades de ses harangues officielles, plus âpre que jamais contre les doctrinaires. Il est vrai que le président, si prompt à porter des coups, ne supportait pas d'en recevoir. Malmené par une partie de la presse conservatrice, notamment par M. Henri Fonfrède, dans le *Mémorial Bordelais*, il écrivit une longue lettre à Madame Adélaïde pour se plaindre. (*Mémoires de M. Dupin*, t. III, p. 256 et suiv.)

[2] *Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*

rait, lui disait-on, des passions plus vives, attirerait dans l'arène des adversaires jusque-là restés en dehors et ajouterait aux périls de la question. » Il céda à ces observations. Le gouvernement se croyait d'ailleurs toujours assuré de la majorité. En effet, les deux articles du projet furent votés par assis et levé. La bataille semblait donc gagnée, quand le dépouillement du scrutin secret sur l'ensemble donna 211 voix contre, et seulement 209 pour. Vingt-cinq ou trente députés avaient, au scrutin secret, démenti leur vote public. A la proclamation d'un résultat si inattendu, la gauche éclata en applaudissements, des députés s'embrassèrent, et la salle retentit des cris triomphants de : Vive la Charte! Vive la liberté!

X

Le rejet de la loi de disjonction aurait suffi à ébranler un ministère qui n'eût pas déjà eu les causes de faiblesse intérieure dont souffrait le cabinet du 6 septembre. Celui-ci, cependant, essaya tout d'abord de se raidir et fit aussitôt déclarer par ses journaux qu'il ne se retirerait pas devant un vote émis à une si petite majorité. Mais il avait beau dire, cette affirmation n'en imposait pas. On sentait que sa blessure était profonde, qu'il était atteint aux parties vitales, et chacun ne fut plus préoccupé que des combinaisons par lesquelles il y avait chance de le voir remplacer. Vainement s'efforçait-on de remettre en mouvement les rouages parlementaires, continuait-on la délibération des lois à l'ordre du jour, on ne parvenait à retrouver, dans ces débats, ni l'attention sérieuse des députés, ni surtout l'autorité nécessaire du gouvernement. « Un sentiment d'inquiétude et de découragement, écrivait un témoin, se répand de plus en plus parmi les amis du pouvoir. Il est évident, pour tout le monde, que la machine gouvernementale ne marche plus, que le ministère, placé dans une situation fausse, n'a plus ni ensemble ni action, et laisse tout aller au hasard [1]. »

Pendant ce temps, que devenaient les autres projets, présentés en même temps que la loi de disjonction? Loin de désarmer après sa première victoire, l'opposition se sentait excitée à la compléter. Aussi menait-elle plus vivement que jamais sa campagne dans la presse. Son principal effort était dirigé contre la loi d'apanage. Elle y avait saisi l'occasion de réveiller les tristes préjugés auxquels s'était heurtée déjà, cinq ans auparavant, la loi de la liste civile. Une fois de plus, on assista donc à ce spectacle, mortel à toute

[1] 16 mars 1837. *Journal inédit de M. de Viel-Castel.*

idée monarchique, d'un roi présenté plus ou moins ouvertement à ses sujets, sous la figure d'un comptable suspect, d'un thésauriseur cupide et parcimonieux, prompt à quêter ou à escamoter sans vergogne l'argent du pauvre peuple [1]. M. de Cormenin se retrouvait là sur son terrain. On n'est donc pas surpris de le voir rentrer en ligne avec un nouveau pamphlet [2], de fond misérable, mais perfidement approprié à l'œuvre mesquine et méchante qu'il s'agissait d'accomplir. Le retentissement en fut immense. Vingt-quatre éditions, publiées coup sur coup, le firent pénétrer, sous des formats divers, dans toutes les couches du pays et jusqu'au fond des campagnes. « La question d'apanage, » lisons-nous, à cette date, dans les notes d'un ami de la monarchie de Juillet, « fait des ravages réels dans les provinces; le livre de M. de Cormenin, répandu à profusion, a soulevé partout une sorte d'émeute morale [3]. » Comme en 1831, une bonne partie de la bourgeoisie faisait à ces polémiques un succès de mauvaise curiosité, plus flattée dans ses mauvais instincts qu'effrayée dans ses intérêts, par l'outrage fait ainsi à la monarchie de son choix. On eût dit même que les conservateurs, d'ordinaire les plus résolus, éprouvaient une sorte d'embarras à affronter ces préventions, à réfuter ces calomnies. Leur défense était trop souvent molle, froide, timide, et semblait presque faite à voix basse quand on la comparait à l'éclat tapageur de l'attaque.

[1] On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur la légende, autrefois si généralement acceptée, du Louis-Philippe avare et thésauriseur. Les hommes du parti républicain qui avaient le plus contribué à la répandre en ont fait eux-mêmes éclatante quoique tardive justice, en ordonnant, après 1848, la liquidation et l'examen publics des comptes de la liste civile et du domaine privé. Il en est résulté, en effet, que l'administration du Roi, bien loin d'avoir été parcimonieuse, avait été au contraire largement et généreusement dépensière. Il fut établi notamment que les revenus des châteaux, terres, forêts du domaine de la Couronne avaient été, pendant la durée du règne, inférieurs de plus de 55 millions aux dépenses de conservation, d'entretien et d'amélioration faites par Louis-Philippe, et que ces 55 millions avaient été payés sur la dotation pourtant si réduite de sa liste civile. Aussi le liquidateur général, nommé par le gouvernement provisoire de 1848, disait-il dans son rapport : « Louis-Philippe jouissait de sa liste civile en prince éclairé, protecteur des arts, propice aux classes ouvrières, bienfaisant pour les malheureux. La nation avait voulu que, sur le trône, il fût grand, digne et généreux; il fit ce que la nation attendait de lui, peut-être même un peu plus encore et un peu mieux... Il faut donc repousser le reproche de parcimonie qui lui fut adressé; il faut regretter ces accusations injustes qui furent élevées contre lui et que démentent aujourd'hui, que démentiront dans la postérité le souvenir de ses actes et de ses œuvres, dont quelques-unes seront debout longtemps encore. »

[2] *Lettre sur la liste civile et l'apanage.*

[3] 2 avril 1837. *Journal inédit de M. de Viel-Castel.*

Du reste, en ces questions d'argent, c'est toujours une situation fausse que d'avoir à se justifier, et il est autrement commode d'avancer impudemment des chiffres diffamatoires que d'en démontrer honnêtement le mensonge.

Pour résister à une telle poussée d'opposition, il eût fallu beaucoup de résolution et surtout d'union. Or les revers n'avaient fait qu'augmenter les divisions intestines du ministère. On en pouvait juger par l'aigreur croissante des propos que tenaient les amis respectifs du président du Conseil et du ministre de l'instruction publique. M. Molé lui-même ne se gênait pas pour attribuer les échecs subis à « l'impopularité » de M. Guizot. Celui-ci, de son côté, déplorait la « pusillanimité » de M. Molé. A l'antipathie des personnes tendait à s'ajouter une divergence sur la politique à suivre. Sans doute, en dépit des insinuations contraires de certaines feuilles opposantes, M. Molé avait, autant et plus que tout autre de ses collègues, la responsabilité des lois attaquées. Il les avait toutes acceptées, voulues. Il avait même consenti à y adjoindre une loi autorisant la déportation arbitraire hors de Paris; ce projet n'avait été écarté que sur les objections faites par les doctrinaires [1]. Seulement, en voyant la violence de l'opposition, en voyant surtout la tiédeur et l'incertitude de l'ancienne majorité, le président du Conseil finissait par se demander si le vieux système de la résistance militante, tel que l'avait créé Casimir Périer, tel surtout que l'avaient formulé après lui les doctrinaires, n'était pas un peu usé. Pourquoi s'y obstiner? Ne serait-il pas plus adroit de le laisser au compte de ces doctrinaires qui s'y attachaient par point d'honneur, de s'en dégager soi-même par une évolution que la presse opposante semblait disposée à faciliter, et de se montrer peu à peu comme l'homme de la conciliation et de la détente? Ce fut sans doute pour produire une impression de ce genre que, deux jours après le rejet de la loi de disjonction, M. Molé fit à M. Dupin, le principal adversaire de cette loi, une visite, aussitôt remarquée et commentée, et qu'il allait jusqu'à laisser prononcer autour de lui le mot d'amnistie. M. Guizot, au contraire, estimait que la dignité du cabinet comme l'intérêt de la monarchie ne permettait pas d'abandonner la politique de résistance; après une victoire, on eût pu désarmer; après une défaite, il y aurait honte et péril à le faire; pour raffermir la majorité ébranlée, le ministre doctrinaire estimait indispensable de lui bien prouver que le gouvernement ne faiblirait pas.

Entre ces deux politiques, on pouvait choisir; mais il devenait

[1] *Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*

impossible de les concilier, et de faire marcher plus longtemps ensemble les deux hommes qui les personnifiaient. La question se posa de nouveau à propos du remplacement de M. de Gasparin : M. Guizot réclama cette succession pour lui, avec l'intention avouée de marquer ainsi plus nettement la volonté de résistance du cabinet; M. Molé opposa un refus formel. Cette fois, la rupture était consommée. Bien que les démissions ne fussent pas officiellement données, le ministère était virtuellement dissous et la crise ouverte.

XI

Faut-il raconter par le menu la monotone et triste histoire des tentatives infructueuses qui remplirent la fin du mois de mars et le commencement du mois d'avril 1837 : M. Molé cherchant vainement à reconstituer son ministère soit avec le maréchal Soult et M. de Montalivet, soit même en descendant jusqu'au centre gauche; le maréchal Soult essayant, sans plus de succès, une combinaison également de centre gauche; M. Thiers appelé à son tour, et proposant un programme de politique extérieure qu'il savait inacceptable pour le Roi et la majorité? De toutes ces démarches faites au début de la crise, une seule offre un véritable intérêt, celle que tenta M. Guizot pour rétablir le ministère du 11 octobre. L'idée paraît lui en avoir été suggérée par le duc de Broglie : « Mon cher ami, — lui avait écrit ce dernier, dès le 29 mars, avant toute ouverture du Roi, — comme il y va de votre avenir, du mien, et peut-être de celui du pays, dans les déterminations que nous pourrions être appelés à prendre d'ici peu de jours, il importe qu'aucune méprise, aucune incertitude ne se glisse dans le résultat de l'entretien que nous avons eu ce matin. » Le duc commençait par stipuler que son nom ne serait pas prononcé au Roi, « de telle sorte, disait-il, que si, ce qu'à Dieu ne plaise, Sa Majesté me faisait demander, je compte que ce serait spontanément. » Puis il ajoutait : « Dans ce cas, je ne pourrais, en mon âme et conscience, donner au Roi qu'un conseil : ce serait qu'il tentât un ministère fondé sur le principe d'une conciliation entre les hommes qui ont concouru, depuis dix ans, à défendre le gouvernement actuel, sauf à discuter les conditions de la réconciliation et les diverses applications du principe. » Ce n'est pas que M. de Broglie comptât beaucoup sur le succès de cette tentative; il en regardait au contraire l'échec « comme très vraisemblable », mais il ne voyait pas de salut ailleurs, et c'était la condition expresse de son concours. Tout d'abord, cependant, cette idée ne rencontra pas, de la part du

Roi, l'opposition que le passé eût pu faire craindre. L'année qui venait de s'écouler avait-elle mieux fait comprendre à Louis-Philippe que la dissolution du grand ministère avait été un malheur? Toujours est-il qu'en se retournant vers M. Guizot, après les premiers échecs de M. Molé, et en lui demandant de former un cabinet, il ajouta : « Ah! si j'avais mon ministère du 11 octobre, tous mes embarras cesseraient. Est-ce qu'il est impossible de le reconstituer? Vous me rendriez service [1]. » M. Guizot n'hésita pas : il agit promptement et grandement. Sans s'arrêter un instant à tous les petits sentiments d'amour-propre, de jalousie et de rancune, il se rendit de sa personne chez M. Thiers, et lui offrit de refaire le ministère du 11 octobre, sous la présidence du duc de Broglie : celui-ci prendrait les affaires étrangères, M. Thiers l'intérieur, M. Duchâtel les finances; un portefeuille serait offert à M. de Montalivet; quant à M. Guizot, il se contenterait de son ministère de l'instruction publique. M. Thiers reçut courtoisement ce visiteur inattendu, et eut avec lui une conversation « longue, ouverte, sans souvenir amer comme sans détour [2] ». Il déclina l'offre qui lui était faite; il objecta la question de l'intervention en Espagne, sur laquelle il serait toujours en désaccord avec le Roi : toutefois le principal motif de son refus parut être dans les liens qu'il avait formés, depuis un an, avec les partis de gauche. « Ne croyez pas, disait-il peu après à un doctrinaire, que j'aie la moindre répugnance à être ministre avec Guizot. Nous sommes brouillés depuis un an, mais, pendant quatre ans, nous avons vécu en bonne intelligence, et nous pourrions recommencer. Entre ses idées et les miennes, d'ailleurs, je ne vois aucune différence notable. Je crois qu'il se trompe un peu sur la situation du pays, et il me fait le même compliment. Mais il y a là plus de mots que de choses. Mes raisons pour refuser *aujourd'hui* l'alliance qu'il me propose, sont, d'abord, ma dignité personnelle qui, lorsqu'il est vainqueur et moi vaincu, ne me permet pas d'accepter sa protection et de me laisser relever par lui; ensuite, l'opinion de mes amis qui lui sont très contraires, et qui me reprocheraient cette réconciliation comme une trahison. Quand nous aurons été un an ensemble sur le pavé, la situation sera différente, et nous verrons [3]. » Si cette dernière phrase était sincère, elle témoignait d'une illusion que l'événement devait se charger de dissiper : le temps ne travaillait pas à rapprocher les anciens alliés du 11 octobre; il les séparait au contraire chaque jour plus irrémédiablement. M. Guizot ne put que

[1] *Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*
[2] Expressions de M. Guizot dans ses *Mémoires.*
[3] *Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*

rapporter au Roi la réponse qui lui avait été faite, et le prier de recourir à d'autres pour former un cabinet.

Cependant les jours, les semaines, s'écoulaient, et l'on n'aboutissait à rien. Des tentatives faites, il ne résultait qu'un éveil plus vif de toutes les grandes ambitions et de toutes les petites intrigues, une division plus profonde et plus irritée entre les hommes qui s'étaient trouvés en compétition, ou même entre ceux qui avaient cherché à se concerter et s'imputaient l'un à l'autre de ne pas y être parvenus. Plusieurs de ceux qui eussent dû le mieux comprendre qu'il n'y avait pas de monarchie sans respect s'en prenaient amèrement au Roi de leur échec, et l'accusaient presque tout haut, dans leurs conversations, de les avoir joués [1]. Encore si ces misères fussent demeurées enfermées dans les couloirs du Palais Bourbon et dans les antichambres des Tuileries! Mais la presse racontait tout, parfois ce qui n'était pas, souvent ce qu'il eût été convenable de taire, et s'appliquait en outre à tout envenimer. Ainsi appelé à assister à ce spectacle qu'il commençait à trop connaître, le public le trouvait laid. « Ce que demande le pays, écrivait le duc de Broglie à M. Guizot, c'est qu'on en finisse et qu'on ne le tracasse plus... Il y a quelque chose de vrai et de judicieux au fond de ce dégoût. Tout s'use à ce jeu-là, les hommes et le pouvoir [2]. » Devant cette impuissance, trop de gens oubliaient que la décomposition des partis, bien loin d'être l'application régulière des institutions parlementaires, en était pour ainsi dire le contre-pied, et se prenaient à douter de ces institutions. « On entend, écrivait un ami de la monarchie de 1830, bien des paroles de désenchantement sur le régime représentatif, sur les conséquences de la révolution de Juillet [3] ». A mesure que la crise se prolongeait, ce sentiment devenait plus vif, et il s'y mêlait davantage d'inquiétude. C'était une « angoisse universelle », au dire du même témoin. Dans les provinces, se manifestaient plus d'un symptôme d'agitation et de malaise; des bruits sinistres circulaient et trouvaient aussitôt créance. Les préfets déclaraient qu'il fallait en finir. Les gouvernements étrangers nous croyaient à la veille d'une catastrophe [4]. A la Chambre, l'opposition annonçait l'intention de proposer une adresse au Roi, pour le prier de hâter la solution de la crise.

Ainsi pressé, Louis-Philippe prit le parti de s'adresser en même temps à M. Molé et à M. Guizot, demandant à chacun s'il pouvait

[1] C'était surtout autour de M. Thiers et parmi les doctrinaires que ces ressentiments se manifestaient. (*Documents inédits.*)
[2] *Documents inédits.*
[3] 11 avril 1837. *Documents inédits.*
[4] *Mémoires de Metternich*, t. VI, p. 172, 174.

former un cabinet avec ses amis propres. Dans cette sorte d'enchère, M. Guizot se flattait de l'emporter. « A l'heure qu'il est, disait-il à ses intimes, je suis l'homme d'Etat que le Roi aime le mieux ». N'avait-il pas sur son rival l'avantage d'être le seul qui se montrât résolu à soutenir les lois de répression et de dotation, si chères à la Couronne? Sans doute, il ne se dissimulait pas l'impopularité d'un ministère exclusivement doctrinaire; mais la violence de l'opposition contre laquelle il lui faudrait lutter, l'incertitude même de la majorité qu'il devrait conquérir et dominer, loin de le faire reculer, intéressaient son courage, et l'œuvre ne lui paraissait pas au-dessus des forces de son éloquence. Dès le premier jour, il avait entrevu, comme l'issue probable de la crise, une combinaison où il serait seul maître, où il pourrait appliquer complètement, avec de grandes batailles dans la Chambre, mais sans embarras dans l'intérieur du cabinet, sa politique de résistance et de reconstitution sociale : cette perspective lui plaisait; elle lui avait fait voir sans regret la rupture avec M. Molé, et l'avait consolé assez vite de n'être pas parvenu à rétablir le ministère du 11 octobre. Si cependant il eût voulu prêter l'oreille autour de lui, il se fût aperçu que, parmi ses partisans, plusieurs redoutaient de le voir arriver au pouvoir dans de telles conditions : il leur paraissait téméraire, en l'état de la Chambre et particulièrement du parti conservateur, de braver la lutte terrible dont cet avènement serait le signal; aussi tâchaient-ils de faire entendre à leur chef que son heure n'était pas venue [1]. Ce n'était pas seulement l'avis de quelques esprits peut-être timides et courts; dans la lettre qu'il écrivait à M. Guizot, le 29 mars, et que nous avons déjà eu occasion de citer, le duc de Broglie, après avoir déclaré qu'il ne donnerait son concours qu'à une reconstitution du ministère du 11 octobre, ajoutait : « Si cette indication n'était pas accueillie, ou si, ce que je regarde comme très vraisemblable, elle échouait à l'épreuve, je ne conseillerais pas au Roi de former un ministère pris exclusivement ou à peu près dans la nuance d'opinion que vous représentez à la Chambre des députés, mon sentiment étant qu'un nouveau ministère du 22 février 1836 serait moins périlleux pour la monarchie et lui laisserait plus de chances à venir. »

Quand on pensait ainsi, même autour de M. Guizot, fallait-il s'étonner que le Roi éprouvât, de son côté, quelque hésitation à prendre un ministère dont l'avènement eût été le signal d'un combat si violent et si incertain? Sans doute, il lui en coûtait de renoncer au seul homme d'État résolu à défendre des lois qui lui

[1] *Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*

tenaient fort à cœur, notamment celle sur l'apanage [1]; mais il était accoutumé à faire plier ses préférences devant ce qui lui apparaissait comme une nécessité politique. Plein d'estime pour le talent et le caractère de M. Guizot, au fond aussi convaincu que lui de la nécessité de résister à la révolution, il ne goûtait pas toujours la solennité un peu provocante de certaines de ces formules. Il avait une nature d'esprit fort différente de celle du ministre doctrinaire, croyait moins que lui, en politique, aux principes, plus que lui aux expédients, et était porté à tourner les obstacles au lieu de les aborder de front. Tout en regrettant l'impopularité d'un aussi éminent serviteur, il la trouvait gênante, compromettante, à ce point qu'en octobre 1832, cette seule raison le lui avait d'abord fait écarter du cabinet alors en formation. D'ailleurs si, avec un ministère Molé, il lui fallait abandonner les projets de lois, ce sacrifice n'était pas sans compensation. En face d'un cabinet où ne siégerait plus aucun des « grands vassaux du gouvernement représentatif [2] », et qui aurait sa principale raison de naître et de durer dans l'initiative royale, ne serait-il pas assuré de ne plus voir son action personnelle entravée et éclipsée, comme il se plaignait qu'elle l'eût trop souvent été depuis 1830?

Un incident permit bientôt d'augurer de quel côté se porterait le choix du roi. M. Guizot et M. Molé désiraient tous deux avoir M. de Montalivet dans leur combinaison : non que la clientèle parlementaire de l'honorable intendant de la liste civile fût considérable; mais sa présence leur paraissait une garantie réelle et un signe public de la préférence royale. Ainsi sollicité par les deux concurrents, M. de Montalivet leur opposait un double refus : d'une part, il n'aimait guère les doctrinaires, ne croyait pas la majorité disposée en ce moment à les suivre, et se souvenait que M. Guizot n'avait pas voulu de lui naguère comme ministre de l'intérieur;

[1] Lorsque M. Dupin, qui, par haine des doctrinaires, s'employait à faire réussir la combinaison Molé, vint plaider, auprès du Roi, l'abandon de la loi d'apanage, il se heurta tout d'abord à une vive résistance. Louis-Philippe lui dit ne pas attacher d'importance à ce que sa famille eût plus ou moins de biens et de revenus, mais tenir, comme père et comme souverain, au principe que l'État devait doter et apanager ses enfants. Il permit toutefois à M. Dupin de voir le duc de Nemours; celui-ci, avec la promptitude fière de son désintéressement, déclara aussitôt que personnellement il « désirait » le retrait de la loi. Alors seulement le Roi céda. (*Mémoires de M. Dupin*, t. III, p. 279 à 281.)

[2] C'est M. de Sainte-Aulaire qui a parlé, à ce propos, de « ces princes de la tribune, de ces grands vassaux du gouvernement représentatif, qui se croient un droit acquis à diriger les affaires du pays et s'indignent qu'on ose contester leur légitimité. » (*Mémoires inédits.*)

d'autre part, il ne croyait pas à la force et à la durée d'un ministère qui laisserait dans l'opposition les deux grands orateurs de la Chambre. Le Roi se chargea de lever ce dernier scrupule; il eut recours à M. Thiers qui, par désir de faire échec à M. Guizot, consentit à assurer M. de Montalivet qu'il n'avait nulle intention de refuser son appui à un cabinet présidé par M. Molé. Aussi, quand M. Guizot vint apporter une liste ministérielle composée uniquement de ses amis, et où figuraient, entre autres, MM. Duchâtel, de Rémusat, le général Bugeaud, le Roi l'arrêta à ce dernier nom : « C'est trop hasardeux, je ne peux pas, je n'ose pas. — Je le comprends, sire, répondit M. Guizot; le Roi trouvera des moyens moins compromettants. » Tout en laissant voir sa perplexité et ses répugnances, Louis-Philippe s'appliqua à se montrer très bienveillant. « Assurément, mon cher Guizot, dit-il, vous êtes mon homme de prédilection, et je donnerais tout au monde pour vous voir à la tête de mon gouvernement. Mais vous êtes malheureusement si impopulaire, que votre présence au pouvoir serait le signal d'une crise. Mieux vaut laisser passer la bourasque et vous réserver pour un temps meilleur. Il est bien clair que le ministère que je forme ne pourra pas durer longtemps. Nous nous retrouverons après [1]. » Deux jours plus tard, le 15 avril, le *Moniteur* faisait connaître la composition du ministère que M. Molé avait fait accepter au Roi. MM. Barthe, de Montalivet, Lacave-Laplagne et de Salvandy, remplaçaient aux départements de la justice, de l'intérieur, des finances et de l'instruction publique, MM. Persil, de Gasparin, Duchâtel et Guizot. M. de Rémusat, sous-secrétaire d'Etat, suivait aussi son ministre dans sa retraite. Le général Bernard, l'amiral de Rosamel et M. Martin du Nord gardaient leurs portefeuilles. Par une dérogation remarquée au commun usage, les ordonnances contresignées par M. Molé, ne faisaient pas mention de la démission des ministres remplacés; ceux-ci étaient traités comme des fonctionnaires révoqués. Faut-il voir là un signe de l'animosité à laquelle en étaient venues les deux fractions de l'ancien ministère?

Quel que fût le mérite des personnages auxquels M. Molé avait fait appel, on ne pouvait se flatter d'y trouver la compensation de la perte d'hommes tels que M. de Rémusat, M. Duchâtel et surtout M. Guizot. Il y avait une diminution évidente de talent, d'autorité et d'éclat. Quant à la signification politique du changement opéré, il eût été difficile de le deviner à la seule inspection des noms conservés ou ajoutés, et de préciser en quoi le ministère

[1] *Notes inédites de M. Duvergier de Hauranne.*

transformé allait différer du précédent; on y eût plutôt vu toutes les raisons qu'il avait de lui ressembler : d'abord, quatre des anciens ministres étaient demeurés, dont le président du Conseil; ensuite, parmi les nouveaux, M. de Salvandy venait d'être le rapporteur et le défenseur ardent du projet sur la disjonction; M. Lacave-Laplagne passait pour avoir été jusqu'alors l'ami des doctrinaires; M. Barthe avait été collègue de Casimir Périer et membre du cabinet du 11 octobre; quant à M. de Montalivet, on le regardait avant tout comme l'homme du Roi. Prétendait-on du moins que les nouveaux venus dans le cabinet étaient, nous ne dirons pas les chefs, mais les représentants, les hommes de confiance d'une majorité? Personne n'eût su dire où et quand cette majorité s'était manifestée. On était donc hors des règles habituelles du gouvernement représentatif. Il ne pouvait y avoir qu'une explication et qu'une excuse à la nouvelle combinaison, c'était que tout autre ministère plus fort, plus éclatant et plus parlementaire, se fût trouvé impossible.

Les faits que nous avons rapportés semblent établir qu'il en était ainsi. Mais, à entendre certaines gens, de ceux surtout qui voudront plus tard justifier la coalition, cette impossibilité aurait été l'œuvre préméditée et machiavélique du Roi; par préoccupation de son pouvoir personnel, Louis-Philippe aurait voulu dès le premier jour et persévéramment préparé le résultat auquel il avait abouti après tant de détours; c'est lui qui, pour exclure toute autre combinaison, aurait soufflé la division entre les hommes considérables du parlement, entre MM. de Broglie, Guizot, Thiers, Molé; c'est lui qui aurait fait durer la dernière crise, pour que la lassitude, le dégoût et la nécessité d'en finir amenassent le public à subir une solution contre laquelle il eût protesté au début. Ce reproche est injuste. Que, par des raisons déjà dites, les secrètes complaisances du Roi l'aient, dès l'abord, incliné vers la combinaison à laquelle il s'est arrêté le 15 avril; que la perspective de ce dénouement l'ait consolé de l'échec des autres démarches; que même, dans cet imbroglio confus où tout le monde semblait tâtonner à l'aveugle, il ait seul prévu, et prévu sans déplaisir, que les divisions et l'impuissance des partis auraient, à la longue, pour effet d'imposer ou du moins de permettre un tel ministère : nous l'admettons volontiers [1]. Mais il n'en résulte

[1] C'est dans ce sens que M. de Metternich écrivait alors à M. de Sainte-Aulaire : « Je suis à la lettre au bout de mon latin, et s'il m'en reste un souvenir, il me conduit à la supposition que le Roi pourrait bien ne pas être fâché de voir les *notabilités* fournir à la France la preuve qu'elles ne savent pas se former en un corps suffisamment compacte pour représenter

pas que le Roi ait été l'auteur de ces divisions et de cette impuissance : il n'avait eu qu'à les constater; elles ne s'étaient, hélas! que trop manifestées d'elles-mêmes. Avant de recourir à la solution qu'il préférait, Louis-Philippe n'avait-il pas loyalement mis en demeure tous les hommes importants de lui présenter un cabinet en possession d'une majorité? Bien plus, ne les avait-il pas poussés à s'unir pour refaire celui du 11 octobre? Si toutes ces tentatives ont échoué, si, par l'effet de ces échecs, le Roi s'est trouvé, en fin de compte, acculé entre un cabinet purement doctrinaire, que des amis de M. Guizot eux-mêmes jugeaient périlleux, et le ministère en effet peu parlementaire de M. Molé, la faute en était donc surtout à la Chambre et à ses meneurs. Seulement, ce ministère rendu possible, nécessaire peut-être, par l'inconsistance et la dislocation des partis, par la discorde jalouse de leurs chefs naturels, ne se croira-t-il pas intéressé à les faire durer? L'avenir montrera que là était le danger de cette combinaison.

Paul THUREAU-DANGIN.

La fin prochainement.

un cabinet et bien moins encore pour en être un. Le Roi finira par nommer son monde. » (*Mémoires de M. de Metternich*, t. VI, p. 197.)

L'ANGLETERRE

SE CONVERTIRA-T-ELLE AU CATHOLICISME ?[1]

L'Angleterre occupe une si grande place dans le monde, elle y joue un si grand rôle, et ce rôle semble devoir demeurer, quoi qu'il arrive, si considérable, que la question placée en tête de cet article ne peut manquer d'exciter l'attention de ceux qui s'intéressent au progrès des idées religieuses. Les croyants de tous les pays, et les catholiques en particulier, ne sauraient demeurer indifférents au spectacle d'une grande nation en voie de se rapprocher de l'Église catholique. Les politiques et les philosophes ne peuvent pas non plus se désintéresser tout à fait en cette circonstance, car le retour de l'Angleterre au catholicisme apporterait de telles modifications dans les relations sociales actuelles, l'équilibre des pouvoirs existants serait tellement transformé par un fait de ce genre, que les princes eux-mêmes auraient leur mot à dire ou leurs précautions à prendre, si la conversion de l'Angleterre se présentait déjà à nous comme un fait d'une éventualité prochaine. Il n'est donc pas sans importance de se demander où en est l'Angleterre au point de vue religieux et de savoir si son retour au catholicisme, tant de fois annoncé et tant de fois démenti, se réalisera dans un prochain avenir.

La question que nous allons examiner a un intérêt tout particulier, cela se conçoit, pour les Anglais, surtout pour les catholiques, et elle a été, en effet, débattue parmi eux, avec une certaine chaleur, durant ces derniers temps.

Étant en Angleterre, il a quelque cinq ou six ans, nous fûmes invité un jour à une séance de l'*Académie de la Religion catholique*, qui avait lieu au palais archiépiscopal, et qui réunissait, alors comme aujourd'hui, l'élite des catholiques anglais, laïques et membres du clergé. Parmi les assistants se trouvaient un grand nombre d'éminents convertis. Le sujet qu'on devait discuter était précisément celui-là même que nous nous proposons d'étudier en ce moment : *L'Angleterre redeviendra-t-elle catholique?*

Dans la séance antérieure à celle à laquelle nous avions l'honneur

[1] W. Gordon-Gorman, *Conversions au catholicisme, ou liste de plus de trois mille protestants qui se sont faits catholiques depuis le commencement du dix-neuvième siècle.* Londres, W. Swan Sonnenschein and C°. — Paternoster Square, 1884, in-8° de 80 pages.

d'assister, un membre de l'Académie avait soutenu une opinion un peu décourageante, car il ne semblait pas augurer favorablement de la conversion de l'Angleterre, en tant que nation. Lorsqu'il eut lu son travail, plusieurs de ses collègues ayant fait des observations en sens contraire, l'Académie pria un de ses membres de développer l'opinion contradictoire dans la séance suivante. C'est précisément cette *Lecture* que nous avons eu le plaisir d'entendre : elle était faite par Mgr James Laird Patterson, évêque d'Emmaüs; et elle a paru depuis dans la *Revue de Dublin*. L'auteur donnait seize raisons qui permettaient d'augurer favorablement, suivant lui, du retour de l'Angleterre au catholicisme.

Ainsi soulevée au sein de l'*Académie de la Religion catholique*, la question de la conversion de l'Angleterre n'a pas cessé de préoccuper les esprits depuis cinq ou six ans, et la *Revue de Dublin* a publié là-dessus, en 1884, plusieurs articles dus à des écrivains très connus. Le sujet ne manque donc pas d'une certaine actualité et mérite d'intéresser vivement les catholiques de tous les pays.

Nous nous proposons précisément de dégager les conclusions qui semblent découler de ces divers travaux et de résumer, pour les lecteurs français, les raisons qui permettent d'espérer, sinon le retour *prochain*, du moins le retour *final* de l'Angleterre au catholicisme.

I

Il fut une époque où l'on parlait beaucoup de conversions en masses et de réunion en corps, un temps où l'on entrevoyait le retour de la nation anglaise au catholicisme, comme un événement presque immédiat. Il semblait, à entendre certains journaux, que le dix-neuvième siècle ne dût pas se terminer sans que le grand événement ne fût venu consoler les âmes croyantes et relever, dans le monde, la grande cause de la religion et du spiritualisme. Les hommes de savoir et de distinction qui rentraient alors en grand nombre dans le sein de l'Église, en désertant l'anglicanisme, semblaient donner quelque consistance à ce rêve des âmes pieuses, et fournissaient une apparence de raison aux penseurs superficiels qui se donnent volontiers la mission de débiter des prophéties et de promulguer des oracles. Il semblait que le départ d'hommes éminents, comme les Manning, les Newman, les Oakley, les Wilberfoce, les Faber, les Ward, ne pût avoir lieu sans entraîner, du même coup, la chute de l'Église anglicane, et le retour au catholicisme de la nation anglaise. On parlait de tout cela, il y a trente ou trente-cinq ans, et ces événements, entrevus au moins comme possibles,

revenaient souvent dans les conversations ou les écrits périodiques. Il s'était formé, nous l'avons dit, une espèce d'opinion courante, et certaines personnes s'attendaient à contempler, de leur vivant, l'accomplissement de ces prédictions ou à du moins assister au prélude du dénouement final.

Trente ou trente-cinq ans se sont passés, et l'Angleterre n'est pas devenue catholique; elle ne semble même pas à la veille de le devenir. Quelques personnes, au contraire, croient reconnaître qu'elle est plus loin du catholicisme qu'il y a trente ou trente-cinq ans, et calculent qu'il faudra encore de longues années avant qu'elle y revienne, si elle y revient jamais. L'Église anglicane est toujours debout; elle a résisté aux désertions nombreuses qui l'ont paralysée, et certains observateurs croient qu'elle est plus forte maintenant qu'elle n'était au moment où les théologiens d'Oxford inauguraient leur mouvement. A quelques points de vue, nous sommes de leur avis : l'Église anglicane, comme société religieuse et chrétienne, est certainement plus forte qu'elle n'était, il y a trente ans. Par conséquent, adieu les rêves d'antan et les prédictions qu'on faisait vers 1845 et 1850!

Il s'est, par suite, produit dans quelques esprits ce qui arrive quand on a conçu de grandes espérances et que ces espérances ne se réalisent point. On éprouve une déception, vive, amère, poignante, accompagnée d'une grande douleur; et le désespoir ou l'abattement qui surviennent sont quelquefois aussi outrés que les espérances étaient déraisonnables ou exagérées. Quelque chose de ce genre s'est passé en Angleterre, chez quelques catholiques; et nous avons trouvé, plus d'une fois, durant ces dernières années, l'expression de ce sentiment de déception, soit dans les conversations de quelques amis, soit quelquefois même dans des écrits rendus publics, par exemple, dans l'article de M. Mivart, paru dans la *Dublin Review* de juillet 1884.

Il semble, à entendre quelques catholiques, que le catholicisme n'est pas en progrès en Angleterre, ou du moins qu'il ne progresse pas, en tout cas, comme on l'avait espéré. Après avoir vu tout en beau, on est disposé à voir tout en noir; et de même qu'on avait donné libre cours à des espérances déplacées, on donne aussi libre cours à la manifestation d'un découragement ridicule. Il va sans dire que les adversaires des catholiques ne se font pas faute de profiter de ces déceptions et de ces plaintes, quelque mal fondées qu'elles soient!

Que le catholicisme n'ait point progressé *autant qu'on l'avait espéré*, cela est possible, et cela est même certain, si par cet *on*, on entend les hommes ordinaires, le commun du public, le vulgaire et la foule. Il s'agit de savoir, en effet, quels étaient ceux

qui espéraient, en 1845 ou 1850, la conversion de l'Angleterre à courte échéance. Étaient-ce les penseurs, les politiques, les hommes à grandes vues, les personnes qui connaissent exactement et dans ses moindres détails l'histoire du passé et du présent, ceux qui, par suite, sont en état de deviner l'avenir à l'aide du passé ou du présent? Certainement non. Ceux qui connaissaient exactement l'Angleterre, en 1850, n'ont jamais espéré qu'elle serait redevenue catholique avant la fin du siècle. Il eût fallu pour cela qu'il se passât de graves événements, et, donnés l'état des esprits, la constitution politique et morale du peuple anglais, la conversion de l'Angleterre opérée en cinquante ans eût été la plus grande des merveilles de notre temps, un vrai miracle et un miracle de premier ordre.

Nous ne sommes plus à l'époque où les peuples changent en masse, d'un instant à l'autre, de convictions politiques ou religieuses, même lorsque les exemples partent d'en haut. Chacun aime à juger et à agir par soi-même, et cette tendance ira se développant au fur et à mesure que nous avancerons dans l'avenir. Rois et peuples, aristocraties et masses populaires, ne sont plus liés les uns aux autres, de manière à se tenir pour solidaires de leurs actes. Notre époque est une époque d'individualisme, et cet individualisme tend à se développer à outrance, un peu partout. Croyez et faites ce que vous voulez, disons-nous à nos voisins, mais ne nous refusez pas, de grâce, la permission de faire et de croire ce que nous voudrons. Constantin et Clovis, s'ils revenaient en ce monde, trouveraient l'influence des pasteurs des peuples bien amoindrie. Par conséquent, la conversion du souverain de l'Angleterre n'entraînerait certainement pas la conversion de la nation entière. Cette conversion serait, d'ailleurs, *inconstitutionnelle*, et, même encore aujourd'hui, le souverain qui oserait se faire catholique payerait probablement de sa couronne la gloire d'avoir suivi les exigences de sa conscience. La nation anglaise ne tolérerait pas un souverain catholique sur le trône; et il s'écoulera vraisemblablement encore bien des années avant que l'état des esprits permette un tel changement. C'est pour cela que la conversion de l'Angleterre à courte échéance et en masse n'a jamais été qu'une utopie et n'a jamais hanté que des imaginations mal pondérées. Il n'est donc pas étonnant que le catholicisme n'ait pas progressé autant qu'*on* l'avait espéré, si, par cet *on*, on entend ceux qui n'ont pas de titres sérieux à imposer au public leurs espérances comme de futures et prochaines réalités.

II

Mais le catholicisme a-t-il au moins progressé autant qu'on *devait l'espérer?*

On n'est pas d'accord sur ce point, et cela vient, en grande partie, de ce qu'on ne peut pas définir exactement ce qu'il faut entendre par ces mots : *qu'on devait l'espérer*. Il s'agit, en effet, de savoir ce qu'en 1845 ou 1850, on *devait espérer*, en tenant compte du milieu où on vivait, des idées, des tendances, des préoccupations du temps et des événements qui sont survenus. Il y a place ici pour une multitude de variations et de nuances, mais ces nuances et ces variations influent considérablement sur les espérances que chacun conçoit et manifeste. Il est donc possible qu'on ait pu *trop espérer* et que les résultats n'aient pas répondu *exactement aux espérances*.

Il est fréquent de trouver dans les journaux protestants des allusions à l'accroissement des catholiques. On affirme assez souvent que le nombre des catholiques ne croît pas proportionnellement à celui du reste de la nation, autant du moins qu'on peut en juger par les chiffres des mariages et par ceux des décès, et il y a peut-être quelque chose de fondé dans ces assertions. Plus communément les catholiques reconnaissent qu'ils perdent souvent de leurs coreligionnaires, parce que ces derniers tombent, d'abord, dans l'indifférence, et que de l'indifférence, ils passent facilement aux dissidents ou aux anglicans. C'est là un fait douloureux, mais qui s'explique à merveille.

En effet, une grande partie de la population catholique appartient aux classes ouvrières et besoigneuses. On comprend par suite que, dans les grandes cités ouvrières, comme Londres, Liverpool, Manchester et Birmingham, il doit se produire ce qui arrive partout ailleurs, sur le continent, dans les mêmes conditions. Une grande partie de ces classes pauvres, par misère et par détresse, tombe dans la négligence et l'indifférence religieuse; elle perd toute pratique des devoirs chrétiens, descend à un degré extrême d'ignorance et se trouve alors à la merci des premiers venus qui veulent exploiter ses besoins. Placée dans une population protestante ou sectaire, elle descend ou s'élève au niveau de ce qui l'environne et, par nécessité plus que par inclination, finit par s'identifier avec l'un ou avec l'autre des systèmes religieux qui l'avoisinent. Les parents, quand ils ont été élevés dans des pays où la foi catholique est vigoureuse, résistent encore; mais les enfants n'ayant sucé qu'un

lait religieusement très appauvri, élevés d'ailleurs comme ils le sont au workhouse ou dans des écoles *neutres* sinon ouvertement antireligieuses, ont bientôt oublié que leurs pères ou leurs aïeux étaient catholiques. Telle est, pensons-nous, une des causes principales qui donnent un certain air d'infériorité à l'accroissement de la population catholique, relativement au reste de la population anglaise. De diminution et d'amoindrissement par désertion de catholiques aisés et instruits, on n'en a pas plus observé en Angleterre que partout ailleurs. En Angleterre comme sur le continent, les catholiques qui perdent, en partie ou en tout, la foi, vont grossir les rangs des incrédules, mais non ceux des anglicans ou des sectes dissidentes. Grâce à Dieu, d'ailleurs, les désertions catholiques sont beaucoup plus rares en Angleterre que sur le continent.

Il est encore une autre cause qui a influé considérablement, durant ces dernières années, sur le mouvement de la population catholique en Angleterre. Les catholiques établis en Angleterre ne sont pas tous Anglais; une grande partie est formée d'Irlandais émigrés dans l'île sœur. Or, à la suite des événements politiques qui se sont accomplis depuis dix ans, le courant d'émigration qui poussait les Irlandais vers l'Angleterre s'est considérablement ralenti. Il s'est même établi un courant en sens opposé; beaucoup d'Irlandais ont quitté l'Angleterre et sont allés chercher de l'emploi, ou dans la mère patrie ou ailleurs. On comprend sans peine que les troubles politiques ont dû vivement surexciter les classes ouvrières et rallumer ces haines de races qui vont quelquefois jusqu'à la férocité. A cette heure, les catholiques irlandais ne passent pas volontiers en Angleterre. On nous a raconté, plus d'une fois, que les religieux anglais avaient de la peine à décider leurs novices irlandais à venir faire chez eux leur noviciat. Cela montre jusqu'où vont quelquefois les passions, lorsqu'elles sont surexcitées, et cela explique par suite le peu de progrès que fait, en apparence, la population catholique anglaise.

Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter outre mesure de cette lenteur relative du progrès des catholiques en Angleterre. Au fur et à mesure que les catholiques augmenteront en nombre, à mesure surtout que leur organisation se complétera; quand ils auront fondé partout des écoles et des maisons de secours pour leurs classes ouvrières, cette déperdition en quantité ira s'atténuant et finira peut-être un jour par être nulle. Nous ne voyons là rien qui doive préoccuper ou décourager; la plupart des catholiques anglais ne se découragent pas. Il nous semble qu'ils ont, au contraire, raison et grandement raison de remercier la Providence des progrès accomplis seulement depuis trente-cinq ans. Non pas que nous

prétendions qu'on n'aurait pu faire davantage. Qui oserait, en effet, ici-bas dire qu'il ne peut jamais faire davantage? Mais nous voyons de nombreux motifs pour les catholiques de se féliciter et de prendre courage. S'ils continuent à marcher comme ils l'ont fait pendant quarante ans encore, ils peuvent être bien sûrs qu'ils exerceront quelque influence sur les destinées de leur pays. A cette heure, bien qu'ils soient incapables de faire passer un député à la Chambre des communes, ils pèsent cependant sur plus d'une élection, et, au point de vue social, ils jouissent d'une considération qui est bien au-dessus de ce que semble comporter leur nombre. On ne traite plus les catholiques comme on le faisait autrefois : journaux, revues, romans, sociétés, salons, tout a changé de ton à leur égard. On est juste, équitable, généralement bienveillant, quelquefois élogieux [1]. Nous ne voulons pas dire que l'esprit sectaire et protestant ne se manifeste pas souvent et ne se donne pas libre carrière à leur égard; mais toutes ces tracasseries sont l'effet des rancunes particulières et n'obtiendraient pas aujourd'hui, comme elles le faisaient jadis, l'appui de l'opinion publique. Qu'un catholique soit lésé dans ses droits et qu'il fasse appel à l'opinion : s'il a raison clairement, indubitablement, l'opinion ne manquera pas de se déclarer en sa faveur.

Il y a donc là un symptôme public et incontestable du progrès qu'a fait le catholicisme; mais il est possible de rendre ce progrès beaucoup plus sensible, à l'aide de quelques faits précis et importants.

III

Nous trouvant, un jour, avec un de nos amis, sur une des plus belles pelouses du Sussex, au milieu de campagnes d'une richesse et d'une magnificence vraiment enchanteresses pendant les mois d'été, nous causions avec lui de ce sujet et nous cherchions à tirer au clair quelques doutes que des conversations antérieures avaient éveillés dans notre esprit.

— Comment, dit-il, on prétend que le chiffre des catholiques demeure stationnaire, mais c'est ce que je ne comprends pas ni ne puis comprendre. Il y a vingt ans, c'est à peine s'il y avait ici quel-

[1] Pour montrer le changement qui s'est opéré dans les mœurs anglaises, nous pouvons observer qu'il n'est pas rare de voir des parents protestants confier leurs enfants à des catholiques et demander eux-mêmes qu'on les élève dans la religion catholique. Le dévouement et l'esprit de sacrifice, qui sont si visibles dans toutes les œuvres de l'Église, touchent les cœurs et éclairent les esprits. On reconnaît là la marque de la vérité. Nous avons vu plus d'une fois des enfants protestants qui étaient ainsi élevés dans la religion catholique, du consentement et à la demande de leurs parents.

ques catholiques, avec une ou deux mauvaises chapelles. En ce moment, ils sont plusieurs milliers, et on bâtit, tous les jours, de nouvelles églises; on dédouble les paroisses, et les paroisses nouvelles comptent toujours un nombre de fidèles qui va grandissant, ce que je vois ici, je le constate partout, dans les régions que je connais; j'entends parler partout d'érections de chapelles nouvelles, et ces chapelles deviennent toujours des centres ou des foyers de population catholique. Dans une circonscription où il n'y avait autrefois qu'une église, il y a maintenant douze églises ou chapelles. Dans une paroisse où je n'ai pas trouvé vingt-cinq paroissiens, j'en compte aujourd'hui plus de trois cents. Par conséquent, concluait-il, les faits sur lesquels on s'appuie ne prouvent rien et s'expliquent aisément.

Nous sommes de l'avis de cet ami, nous croyons que si le nombre de la population catholique n'a pas augmenté d'une façon extrêmement sensible, proportionnellement parlant, la valeur de cette population est bien supérieure à ce qu'elle était, il y a trente ans. Et comme rien n'est aussi éloquent que des chiffres, nous allons fournir des chiffres sur divers points de statistique religieuse et sociale.

Le tableau suivant donnera une idée du progrès immense accompli dans le domaine purement religieux. Il présente un recensement, basé sur des documents officiels, des églises ou chapelles, de la population et du clergé à diverses époques. Nous devons observer qu'il est difficile de savoir quelle est au juste la population catholique de l'Angleterre. Par conséquent les chiffres ne sont qu'approximatifs. Dans les campagnes, on peut faire des recensements exacts, mais dans les villes, on est forcé de se contenter d'évaluations approximatives. On n'a aucun moyen de compter les personnes qui appartiennent à la religion catholique, ou ces moyens sont très imparfaits. Il faut donc se contenter forcément d'un à peu près [1]. Les chiffres ci-dessous sont pris, ceux de la population, dans les *Reports of the Catholic poorschool committee* pour 1879 et 1882, page 36. Les chiffres relatifs au clergé sont pris dans une statistique qui fut présentée au pape en 1875, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du réta-

[1] On pourrait évaluer approximativement le chiffre de la population catholique résidant en Angleterre, à l'aide de la population scolaire; mais il faudrait tenir compte de ce fait, que beaucoup d'enfants catholiques vont aux écoles *neutres* et même *dénominationalistes*, en particulier dans les grandes villes. De plus, le fond de la population catholique étant pauvre, les enfants quittent l'école aussitôt que la loi le leur permet. Il y a là deux causes qui diminuent le chiffre de la population scolaire, et on ne doit pas les négliger. Il est donc difficile, on le voit, de donner des chiffres précis.

blissement de la hiérarchie, et dans le *Catholic Directory* pour 1885. C'est tout ce qui existe de plus officiel.

	POPULATION		CLERGÉ		
	1879	1882	1851	1875	1884
Westminster	160 600	160 000	113	283	334
Birmingham	85 000	85 000	121	180	197
Clifton	15 789	15 789	49	71	97
Hexham	167 000	176 983	70	128	167
Leeds	96 000	97 643	»	»	110
Liverpool	332 595	332 595	113	233	315
Middlesborough	26 584	34 068	»	»	67
Newport	34 896	40 000	22	55	68
Northampton	6 026	6 026	27	37	50
Nottingham	19 118	25 000	53	71	112
Plymouth	13 000	13 000	25	36	86
Portsmouth [1]	»	»	»	»	84
Salford	209 484	204 864	61	155	213
Shrewsbury	47 651	46 537	33	98	102
Southwark	80 450	80 845	67	227	196
Pour l'Angleterre	1 294 193	1 312 350	754	1364	2198
				1879	
Saint-Andrews	97 692 (Saint-Andrews, Dunkeld, Galloway, Argyll)	52 030	»	43	54
Dunkeld		29 478	»	33	33
Galloway		[2]	»	120	25
Argyll		11 000	»	18	23
Aberdeen	12 000	12 000	»	47	48
Glasgow	199 738	199 738	»	121	141
Pour l'Écosse	390 430	304 246	»	282	324
Totaux	1 603 623	1 616 596	754	1646	2522

Ces chiffres sont significatifs et contiennent la plus belle réponse qu'on puisse faire à toutes les plaintes et à toutes les accusations dirigées contre l'infériorité du progrès accompli par les catholiques anglais. Lorsqu'on songe qu'il leur a fallu tout créer, tout organiser, et cela au milieu d'une société indifférente quand elle n'était pas hostile, on ne saurait assez bénir la Providence de ce qui a été fait en trente-cinq ans. En 1850, les catholiques anglais

[1] Portsmouth est généralement réuni à l'évêché de Southwark, mais le *Catholic Directory* donne, à part, les chiffres du clergé.

[2] Le chiffre de la population de Galloway nous manque pour 1882, ce qui fait une diminution sur le total général, 304 000 au lieu de 309 000.

n'avaient pas de hiérarchie ; ils étaient administrés par des vicaires apostoliques, au nombre de huit, et encore même il n'y avait pas longtemps que le chiffre des vicaires avait été porté à ce chiffre par Grégoire XVI. A cette heure, l'Angleterre catholique compte quinze diocèses, et l'Écosse en a cinq depuis 1878. L'Angleterre et l'Écosse possèdent 22 évêques et 2 cardinaux ; le clergé, qui en 1851 ne dépassait pas le chiffre de 754 prêtres, est arrivé en moins de quarante ans à celui de 2522. On voit donc que le temps a été loin d'être perdu et que la situation conquise par les catholiques au sein de la nation anglaise est loin d'être décourageante. Afin de compléter les détails contenus dans le tableau précédent, nous présentons, dans le suivant, l'état comparé des églises ou chapelles, des ordres religieux et des écoles à diverses dates.

	ÉGLISES OU CHAPELLES.			ORDRES RELIGIEUX.		ÉCOLES			
						1879		1882	
	1851	1875	1885	1851	1875	Divisions.	Élèves.	Divisions.	Élèves.
Westminster. .	46	101	115	11	69	188	23 178	201	23 136
Birmingham .	84	119	118	19	31	150	17 544	162	19 908
Clifton. . . .	23	44	44	7	18	41	3 065	43	3 021
Hexham. . .	51	101	108	2	16	144	23 277	164	29 928
Leeds. . . .	»	»	83	»	»	109	19 092	184	49 697
Liverpool. . .	79	129	145	3	38	394	52 594	381	56 711
Middlesboroug	»	»	52	»	»	32	5 382	39	5 551
Newport. . .	21	56	67	»	13	62	»	71	9 302
Northampton .	26	40	51	1	7	32	2 211	32	2 766
Nottingham. .	42	58	91	7	11	60	6 712	72	7 722
Plymouth. . .	28	44	45	5	11	32	»	32	2 187
Portsmouth. .	»	»	58	»	»	»	»	»	»
Salford . . .	35	83	108	1	19	182	31 850	230	36 423
Shrewsbury. .	30	70	74	2	12	89	8 986	78	10 372
Southwark. .	57	134	100	10	47	155	13 511	173	14 351
Pr l'Angleterre	522	874	1259	48	282	1761			
St-Andrews. .	»	»	62	»	»		»	36	3 987
Dunkeld. . .	»	»	29	»	»	51	»	20	1 560
Galloway. . .	»	»	88	»	»		»	14	»
Argyll. . . .	»	»	39	»	»		»	»	»
Aberdeen. . .	»	»	52	»	»	22	»	»	»
Glasgow. . .	»	»	85	»	»	123	»	22	»
Pour l'Écosse.	»	»	305	»	»	196	33 100	177	29 990
Totaux. . .	522	874	1564	48	282	1957	240 402	2131	267 613

Nous n'avons pas le chiffre des écoles et des maîtres, aux trois dates de 1851, 1875, 1885, le nombre officiel des maisons religieuses nous fait également défaut pour 1885; il faudrait le dresser à l'aide des renseignements contenus dans le *Catholic Directory*, et nous craindrions, en le relevant nous-même, de ne pas le dresser sur le plan qui a présidé aux chiffres publiés officiellement par l'autorité ecclésiastique, pour les années 1851 et 1875. Mais, sans parler de l'émigration forcée des religieux français en Angleterre, il n'y a pas de doute que le dernier *Decennium* n'ait été marqué par un progrès notable dans le développement des ordres religieux.

Quant à ce qui regarde les écoles et l'enseignement primaire, on a lu ici même [1], il y a quelques années, un exposé succinct des merveilleuses choses accomplies par les catholiques anglais sur le terrain de l'*instruction primaire*. Ils ont soutenu vaillamment la lutte avec leurs rivaux beaucoup plus fortunés qu'eux, et se sont élevés rapidement au niveau des dénominations religieuses les mieux partagées. Quelquefois même ils les ont dépassées. Sous ce rapport, les catholiques anglais nous ont donné un exemple que nous ferons bien de suivre. Les chiffres manquent pour faire la comparaison des écoles, diocèse par diocèse, mais nous avons ceux du diocèse de Westminster pour les derniers vingt-cinq ans. La population scolaire a plus que doublé de 1854 à 1884. En 1857, elle ne s'élevait qu'à 8333 élèves; en 1883-1884, elle atteint le chiffre de 19 677 enfants [2]. Le diocèse de Westminster, qui n'a guère plus de 160 000 âmes, possède 204 écoles destinées aux enfants des classes ouvrières, 183 écoles paroissiales, 10 *poor Law schools*, 4 écoles industrielles, une maison de correction et 9 orphelinats. Des 183 écoles paroissiales, il n'y en a eu que 8, qui aient obtenu en 1884 une note inférieure à la note assez bien! N'est-ce pas un beau succès [3]?

Mais ce n'est pas tout : le succès des catholiques dans l'enseignement secondaire a été peut-être, à quelques points de vue, plus

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 novembre 1880.

[2] Le chiffre est celui de la *moyenne des présences*, ce qui suppose 5 à 6000 enfants inscrits en plus. En 1882, la *moyenne* des présences était de 17 573, le chiffre des inscrits s'élevait à 23 136.

[3] A cette heure, les catholiques anglais ont plus de places qu'il n'en faut dans leurs écoles pour contenir toute leur population scolaire. Le nombre des places qui, en 1870, était de 119 156, était, en 1882, de 314 599. La moyenne des présences, en 1882, ne dépassait pas 190 505, ce qui donne un excédent de 124 059 places. Les écoles catholiques étant bâties et administrées avec la plus rigoureuse économie, on peut dire que l'enseignement primaire est, chez les catholiques anglais, pourvu de tout ce dont il a rigoureusement besoin.

remarquable que celui qu'ils ont obtenu dans l'enseignement primaire. Leurs rivaux ou leurs adversaires le reconnaissent. Nous avons sous les yeux, en écrivant ces lignes, un article publié dans le *Macmillan's Magazine* [1], qui débute ainsi : « On ne saurait présenter un meilleur exemple de ce que peuvent faire des hommes de cœur coopérant ensemble, sur le principe du *voluntary system* et sans aucun secours du gouvernement, que l'histoire de l'enseignement chez les catholiques en Angleterre. Il n'y a pas encore quatre-vingt-dix ans que les membres de cette dénomination ne possédaient dans ce pays qu'une petite pension et pas un collège. » Après avoir rappelé la législation pénale qui, il y a cent ans à peine, interdisait aux catholiques tout enseignement, l'auteur de cet article ajoute : « Si on ne fait attention qu'au petit nombre des catholiques, ils possèdent, proportionnellement parlant, plus de grands établissements d'éducation qu'aucune autre dénomination religieuse du royaume. » Puis, parcourant la plupart de ces maisons d'éducation une à une, l'auteur fait leur éloge, expose leur système d'étude et signale leurs succès. La plupart de ces collèges sont affiliés à l'université de Londres, et plusieurs ont compté quelques-uns de leurs étudiants parmi les lauréats. Les éloges décernés par cet écrivain ne dépassent pas la réalité; parmi les trente-cinq ou quarante collèges fondés et soutenus par les catholiques anglais, quelques-uns ressemblent presque à de petites universités. On n'y donne pas, en effet, seulement l'enseignement secondaire, on y distribue aussi une partie de l'enseignement supérieur. Plusieurs de ces collèges se sont déjà fait une réputation sur le continent. Stonyhurst, Beaumont Lodge, Saint-Edmund, Ushaw, Oscott, Radcliffe, Saint-Bede, etc., sont plus ou moins connus de ce côté du détroit. Stonyhurst et Beaumont Lodge, situés, tous les deux, dans des sites ravissants, l'un dans les montagnes du Lancashire, au nord-est de Blackburn, l'autre au nord-ouest de Windsor, ressemblent presque à des universités, surtout le premier. L'aristocratie de tous les pays catholiques s'y donne rendez-vous. Quant à Edgbaston, près de Birmingham, le cardinal Newman lui donne un éclat et un lustre particulier, et y reproduit quelques-unes de ces merveilles littéraires avec lesquelles Mgr Dupanloup avait familiarisé les amis des petits séminaires de Notre-Dame des Champs et de la Chapelle-Saint-Mesmin. On joue quelquefois à Edgbaston des pièces de Plaute ou de Térence, tandis que, sur le théâtre de Beaumont Lodge, on ne recule pas devant les difficultés que pré-

[1] *Macmillan's Magazine* de mars 1881, page 417. L'auteur, M. Laing Meason, est un officier converti.

sente l'interprétation de Shakespeare. Les connaisseurs attestent que ces représentations scéniques réussissent avec éclat.

Si on songe à la grande place que l'éducation de la jeunesse, sous ses diverses formes et dans ses diverses branches, a toujours occupée et occupe en particulier de notre temps dans les préoccupations de l'Église, on ne peut que remercier la Providence des progrès faits par les catholiques en Angleterre, et il faut leur souhaiter de continuer à marcher du même pas dans l'avenir. Il y a beaucoup de motifs de se féliciter du terrain qu'on a conquis, et il y a beaucoup moins de motifs de s'inquiéter des conquêtes qu'on n'a pas faites. Parmi ces dernières, il y en a beaucoup qui n'ont jamais été et pu être autre chose que des rêves ou des utopies. Si quelques-unes de celles qu'on aurait pu faire n'ont pas été faites, il faut se rappeler que la perfection n'est pas de ce monde et ne pas oublier qu'on atteint rarement le but qu'on a visé, surtout lorsqu'on l'a choisi bien haut.

Donc, à ne considérer qu'en elle-même la partie catholique de la nation anglaise, il n'y a pas lieu de se décourager. Tout au contraire. On trouverait difficilement, dans le monde, une dénomination religieuse qui ait fait autant en si peu d'années, avec aussi peu de moyens et au milieu de tant de difficultés. L'Église catholique a prouvé, une fois de plus, en Angleterre, ce dont elle est capable, grâce à l'esprit de dévouement, d'association et d'entreprise qui anime ses enfants, aussitôt qu'on lui accorde un peu de liberté et qu'on ne lui mesure pas l'air et la lumière.

IV

« Mais les paroisses ne se convertissent pas, les villes ne s'ébranlent pas et la nation a l'air de demeurer assez indifférente à ce qui se passe dans son sein. Par conséquent le catholicisme ne fait pas grande impression sur le peuple de la Grande-Bretagne. Ce n'est pas là ce qu'on avait espéré, au moment où commencèrent les grandes conversions d'Oxford! On est donc loin, très loin du retour final de l'Angleterre. »

Ainsi raisonnent peut-être certaines personnes dont l'œil superficiel a besoin, pour être frappé, de ces événements qui agitent et remuent extérieurement les nations; mais que ce raisonnement est imparfait et incorrect! Ce ne sont pas toujours les événements qui font en apparence le plus de bruit ou le plus d'effet à la surface qui exercent le plus d'influence sur un peuple. Il se passe quel-

quefois des événements qui font peu ou pas de bruit et qui cependant modifient profondément les destinées d'une nation. Or c'est précisément ce qui a lieu en Angleterre en ce moment.

D'abord, il est certain que les conversions isolées n'ont jamais cessé et ne cessent pas. Elles continuent toujours; on peut même dire qu'elles augmentent considérablement en nombre. Il est vrai que toutes n'ont pas l'éclat qu'eurent les premières; mais il est certain aussi qu'il est rare de rencontrer réunie une pléiade d'hommes comme en a possédé l'Angleterre, de 1825 à 1850. Par conséquent, on ne peut pas s'attendre à avoir tous les jours à signaler la conversion d'un Manning ou d'un Newman, pour ne nommer que deux des plus justement célèbres parmi les convertis d'Oxford ou de Cambridge. Mais qu'on fasse abstraction de ce point de vue, et on verra que chaque année et presque chaque mois fournit son appoint de conversions notables. On a publié, il y a quelques années, sous le titre de *Recrues de Rome*, un article de revue qui a fait et méritait de faire sensation. On y donnait la liste de plus de quinze cents personnages de marque qui, depuis le commencement du siècle, s'étaient faits catholiques en Angleterre. Qu'on y fasse bien attention, il ne s'agit pas de quinze cents conversions, mais de quinze cents convertis ayant un rang social distingué, ce qui est bien différent. Il ne faut pas, en effet, compter, mais peser les convertis, surtout lorsqu'il s'agit d'un pays comme l'Angleterre, d'un pays où le rang et la naissance exercent tant d'empire. Même dans un pays comme la France, dans un pays en train de se démocratiser à l'extrême, l'intelligence, le savoir et le talent, pour ne rien dire de la position sociale, exercent encore quelque influence; et ce ne serait pas la même chose que de convertir quinze cents calfats du port de Marseille ou quinze cents membres de l'Institut. Supposons que les mille ou huit cents Paul Bert et Jules Roche, qui peuplent nos deux Chambres, soient un jour touchés de la grâce divine et se répandent ensuite dans toute la France pour prêcher l'ordre, la paix, le respect des lois et de la religion, croit-on qu'on n'aurait pas fait un peu plus que si on avait converti mille ou douze cents électeurs de Belleville?...

Or les quinze cents convertis, dont la *Rome's Recruits* contenait les noms, sont bien d'autres hommes que nos Paul Bert et nos Jules Roche. Nous avons sous les yeux, en écrivant ces lignes, la cinquième édition de ce pamphlet. Le titre en a été un peu modifié, il est ainsi conçu : *Conversions au catholicisme. Liste de plus de trois mille protestants qui se sont faits catholiques romains depuis le commencement du dix-neuvième siècle.* Qu'on n'oublie pas, nous le répétons encore une fois, qu'il s'agit là de personnages de

marque, de personnages occupant une position sociale distinguée, et on se fera quelque idée du mouvement puissant qui reporte invinciblement les âmes vers le catholicisme en Angleterre. Il n'y a pas un grand corps de l'État, pas une famille considérable qui n'ait fourni son appoint à la liste des convertis. Toutes les classes sociales élevées y sont représentées, la noblesse, la bourgeoisie, l'armée, la marine, la médecine, le barreau, la littérature, le clergé, les universités, et chacune de ces classes a fourni des hommes distingués, qui aujourd'hui servent l'Église dans le monde ou dans le cloître. A cette heure, les catholiques comptent dans la Chambre haute une quarantaine de pairs, dont la plupart sont des convertis. Quelques-uns sont très connus hors de l'Angleterre. Le marquis du Bute (1869), par exemple, et le marquis de Ripon (1874), tout récemment vice-roi des Indes, sous le ministère de M. Gladstone. L'armée fournit à la liste près de cent cinquante noms, parmi lesquels on compte douze généraux et une vingtaine de colonels. On ne descend pas au-dessous du grade de lieutenant. Il va sans dire que le clergé et les universités anglaises ont apporté un large contingent aux recrues du catholicisme. Les dames figurent également en très grand nombre, et on peut bien affirmer qu'à cette heure il n'y a pas une grande famille anglaise qui ne tienne, par quelqu'un de ses membres, au catholicisme. Des évêques anglicans y ont des frères, des sœurs, des cousins, quelquefois même des enfants, et il n'y a pas encore de longs mois qu'une conversion de ce genre a fait quelque bruit. Or le retour de tant d'hommes distingués, de tant d'hommes ayant la fortune, l'autorité, la science, le talent, est certainement, et un grand fait acquis, et un grand symptôme. On peut juger par là du travail profond qui s'opère dans les esprits et prévoir que si rien ne vient entraver le mouvement, il se passera un jour de grandes choses, lorsque le temps aura fait lever et mûrir la moisson. Les trois mille cinq ou six cents convertis, consignés dans la *Rome's Recruits*, font passer sous nos yeux tous les grands noms de l'Angleterre contemporaine. Le comte de Granville a donné plusieurs sœurs à l'Église; Nelson a donné deux ou trois de ses petits-fils; le dernier archevêque de Cantorbéry et l'évêque actuel d'Oxford sont représentés par deux de leurs beaux-frères; plusieurs évêques y figurent à cause de leurs enfants ou de leurs filles. Lord Byron y a sa petite-fille, la célèbre et infatigable voyageuse. Quant à M. Gladstone, il a un de ses cousins qui étudie actuellement au séminaire pour devenir prêtre. Quelle curieuse histoire que celle de ces noms qui sont groupés ainsi les uns à côté des autres, uniquement parce que ceux qui les portent ont eu une même

pensée, une même passion et un même amour pour la vérité! Oui, c'est une curieuse et passionnante histoire que celle de ces noms, et ils pourraient nous en dire long sur les sacrifices que l'amour de la vérité et de l'Église peuvent faire accomplir à des âmes! Beaucoup de conversions ont été aisées et faciles, mais que d'autres ont brisé les liens les plus tendres et les plus forts, parmi ceux que peut former la nature! Que de conversions ont, en outre, fait passer, en un instant, leurs héros des splendeurs de l'opulence aux dernières rigueurs de la pauvreté!

Peu de livres contemporains offrent plus d'intérêt que cette simple liste de noms, à qui sait l'étudier et la comprendre. Il n'y a que l'Église catholique qui inspire de tels héroïsmes, et, parmi toutes les nations contemporaines, il n'y a que l'Angleterre qui ait offert en grand de pareils exemples. La liste de ces trois mille noms constitue le livre d'or des catholiques anglais.

Il est vrai, sans doute, que jusqu'ici ces conversions ne sont le plus souvent que des faits isolés, quoique, de temps à autre, on ait vu des groupes plus ou moins nombreux se détacher de l'Église anglicane pour se réunir au catholicisme. Il n'y a pas longues années que la conversion de deux vicaires de la paroisse Saint-Barthélemy, de Brigthon, entraîna celle de plus de trois cents paroissiens. L'auteur des *Convertis au catholicisme*, dit également dans la préface de la cinquième édition de son livre : « J'ai été considérablement surpris de recevoir des preuves qui démontrent si clairement les progrès du catholicisme dans les pays protestants. C'est ainsi que, dans une lettre que j'aie reçue dernièrement, un prélat du plus haut rang m'affirmait qu'un nombre considérable de Suédois distingués s'étaient réunis ou allaient se réunir à l'Église romaine. On n'a pas publié leurs noms par crainte d'allumer contre eux la *persécution*. Un des derniers convertis, qui fut autrefois chapelain anglais dans une des îles américaines, m'a également raconté que trois cents protestants s'étaient convertis au catholicisme, à la Jamaïque, en 1880... On me dit que dans plusieurs églises de Londres le nombre des convertis dépasse annuellement celui de six cents [1]. »

Les conversions, qui s'étaient peut-être ralenties à cause de quelques circonstances particulières, ont repris leur train et suivent leur cours régulier. Elles vont se multipliant et prennent une marche ascensionnelle. Il est vrai qu'on n'en est pas encore aux conversions en masse; mais, en dehors de cas très exceptionnels, les conversions en masse sont toujours précédées et préparées par

[1] W. Gordon Gonman, *Converts to Rome*, préface.

les conversions isolées ou individuelles. Peut-être, même, n'est-il pas à désirer qu'il en soit autrement à l'heure présente. Les temps ne sont pas encore mûrs pour des conversions en masse. C'est au moins ce que pensent des hommes très au courant du mouvement des esprits en Angleterre, et nous voyons plus d'une raison qui milite en faveur de leur opinion.

Les trente-cinq dernières ont donc été bien loin d'être stériles : le rétablissement de la hiérarchie, le développement de l'organisme ecclésiastique, la création des œuvres et des institutions très utiles quand elles ne sont pas essentielles à l'Église, la fondation des écoles et des collèges, l'érection des églises, des cathédrales et des chapitres, l'établissement sur des bases solides de tout le système religieux, l'accroissement en considération et en influence sociale qui en a été la conséquence, tout cela n'est pas la besogne d'un jour. Ç'a été l'œuvre de ces trente-quatre dernières années. L'Église catholique d'Angleterre a tout lieu de se féliciter de ce qu'elle a fait.

Il n'y a, du reste, qu'à voir ce que pensent et ce que disent les adversaires des catholiques, pour comprendre que le catholicisme n'est pas demeuré et ne demeure pas stationnaire en Angleterre. « C'est un fait incontestable, dit un auteur peu favorable aux catholiques, c'est un fait incontestable que dans des contrées où les catholiques étaient, au commencement du siècle, aussi rares que le verglas au mois de juillet, et où on aurait traité la pensée de revenir au papisme de folie, le papisme reparaît avec une force et une rapidité telles, qu'elles excitent l'attention et appellent une explication. La réaction est d'autant plus forte que le mouvement a été plus violent en sens contraire [1]. » L'auteur est un Anglais et vise évidemment son propre pays; c'est le célèbre J.-A. Froude, le frère de Hunell Froude, un des initiateurs de la crise d'Oxford, mais qui mourut presque au début du mouvement.

Nous étions en Angleterre au moment où parut la cinquième édition de la *Rome's Recruits*, en août 1884. Le *Times* ne dédaigna pas de consacrer quelques lignes à cette *liste de noms;* on sentait que le rédacteur n'était guère favorable au catholicisme, mais il ne pouvait pas s'empêcher de reconnaître que le petit volume avait une singulière signification. C'est le cas de se souvenir du principe : *Fas est ab hoste doceri.* Si le catholicisme n'avançait pas, ses adversaires ne seraient pas aussi mécontents et aussi malveillants. On accorde volontiers de bonnes paroles à ceux qu'on dédaigne ou qu'on ne redoute pas.

[1] *Dublin Review* d'octobre 1884, p. 359.

V

En n'étudiant que la partie catholique de la nation anglaise, on voit que le catholicisme avance d'un pas mesuré peut-être, mais sûr, vers les destinées plus hautes que la Providence pourra lui faire. Toutefois, ce n'est pas assez que d'étudier les catholiques pour se rendre compte du mouvement des esprits de l'autre côté du détroit et des chances plus ou moins grandes qu'a l'Église catholique de reconquérir un jour la majeure partie de la nation anglaise. Il faut encore étudier le reste de la nation pour comprendre les transformations qui se sont faites et celles qui se préparent.

A côté et en dehors du catholicisme, il s'est fait en Angleterre un immense travail religieux qui a atteint plus ou moins toutes les couches sociales et donné une physionomie assez nouvelle à la société anglaise. L'esprit religieux s'est réveillé et tellement bien réveillé que tout a été renouvelé au loin et au large, dans le dogme et les croyances, dans le culte et les pratiques de piété. Après tant d'autres spectacles étranges que nous a présentés l'Angleterre, elle nous a donné celui d'un peuple qui rebâtit de toutes pièces le catholicisme, sans vouloir être catholique, ou qui du moins ne veut pas être catholique comme on l'entend généralement partout et comme on l'avait entendu jusqu'à ce jour. Nous avons eu occasion de parler ici-même plus d'une fois de ce singulier phénomène et d'en décrire les phases. Les choses sont allées si loin qu'à tenir compte uniquement des pratiques extérieures, des catholiques s'y tromperaient. Nous nous y sommes trompé une fois nous-même, au moins pendant quelques instants. Toute la littérature pieuse des catholiques, sous une forme ou sous une autre, est passée entre les mains des anglicans, et les personnes qui lisent les ouvrages ascétiques se comptent par milliers ou par millions. C'est un fait très habituel que de voir des *clergymen*, des laïques, des hommes, même des femmes, traduire, composer, arranger les Vies des saints catholiques, ou des traités de spiritualité. Les femmes, filles, cousines, nièces, etc., de clergymen exploitent ce champ avec beaucoup de zèle, souvent même avec succès. Nous avons eu entre les mains des Vies de saint Charles Borromée, de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul, écrites par des femmes qui n'avaient aucune intention de devenir catholiques. Pendant que chez nous les sinistres politiciens dont le piteux effondrement vient de consoler tous les gens de bien persécutaient tous nos ordres religieux, une femme écrivait en Angleterre la vie du bienheureux La Salle,

faisait connaître son œuvre à la nation anglaise, la signalait à son admiration et écrivait des pages vengeresses contre nos persécuteurs. Elle n'était pas catholique ni, croyons-nous, près de le devenir. Afin de faire son œuvre plus consciencieusement, elle traversait le détroit avant de publier son livre, et visitait un à un tous les endroits par où était passé le fondateur des Frères des Écoles chrétiennes, s'initiait à l'organisation de l'institut et examinait en détail quelques-uns des principaux établissements tenus par les Chers Frères, par exemple l'école Saint-Nicolas de Paris. Que d'exemples de ce genre ne pourrions-nous pas rapporter?

Une personne nous demandait un jour par lettre quelques renseignements littéraires et bibliographiques. Nous n'avions pas l'honneur de la connaître, et sa lettre nous laissait incertain : Avions-nous affaire à une catholique ou bien à une anglicane? Nous ne pouvions le distinguer clairement. Cependant nous supposions que la seconde alternative était la vraie. Dans notre réponse, nous eûmes occasion de faire, en passant, mention d'un clergyman célèbre qui a laissé son empreinte sur la nation anglaise au point de vue religieux, bien qu'il soit à peu près inconnu de ce côté du détroit. La lettre suivante de notre correspondante manifestait la joie qu'elle avait éprouvée de voir que nous connaissions le révérend K.; et, comme preuve de relations suivies, notre correspondante ajoutait que le digne clergyman avait été son confesseur et son directeur pendant dix-huit ans! Feu le docteur Pusey confessait beaucoup de son vivant, et il y a aujourd'hui beaucoup de clergymen qui ont un ministère extrêmement laborieux au confessionnal, souvent même très fructueux. Je récite mon chapelet depuis neuf ans, nous disait une autre personne, le jour où elle se convertissait au catholicisme!

Il s'est donc opéré au sein de la nation anglaise et, en particulier, au sein de l'anglicanisme une vaste et profonde révolution religieuse, avec laquelle on a vu reparaître des sentiments religieux tels qu'on les trouve généralement en pleine terre catholique, et qui cependant ne semblent pas avoir été inspirés par le catholicisme. Un jour, apprenant par les journaux qu'un de nos amis, jeune encore, et cependant placé à la tête d'une grande paroisse, allait renoncer au monde pour prendre l'habit monastique, nous lui écrivions pour lui demander si la nouvelle était vraie. « Les journaux ne vous ont pas trompé, nous répondit-il, j'entrerai bientôt comme postulant au couvent de C***. Je me sens très indigne d'être appelé à l'état religieux, et les terribles paroles de saint Augustin résonnent très souvent à mon oreille : *Difficile sum expertus meliores quam qui in monasterio profecerunt; ita non*

sum expertus pejores quam qui in monasterio ceciderunt... » La dernière partie de cette phrase est soulignée dans la lettre de notre ami. Il ajoutait ensuite : « Malgré tout, je ressens une grande joie d'être appelé de cette manière. Je ne demande qu'une chose, la grâce de persévérer. J'espère, mon cher abbé, que vous voudrez bien quelquefois vous souvenir de moi dans vos prières et vos sacrifices, et je vous prie de demander pour moi la persévérance. Puissé-je croître dans l'humilité et l'abnégation de moi-même! » Nos novices et nos jeunes lévites ne parleraient pas mieux et ne trouveraient pas un autre langage pour exprimer leurs sentiments.

Un ou deux ans plus tard, nous eûmes occasion de revoir cet ami. Il avait quitté généreusement la grande situation qu'il occupait et s'était enfermé dans son couvent. Il portait encore très humblement l'habit du novice, et quoique la règle fût austère, il paraissait content. Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous évoquons le souvenir de cette âme généreuse, et nous espérons bien que Dieu saura un jour distinguer ceux qui, tout en se trompant en fait, l'ont servi avec amour et cherché avec droiture! Nous avons connu rarement une plus belle âme que ne l'était celle-là. Elle avait vu de près les catholiques et le catholicisme, et cependant, elle nous a dit et écrit maintes fois : « Je me considérerais comme un schismatique si je désertais l'Église anglicane... pour passer à celle de Rome. Je n'ai jamais été tenté de le faire, et je le serais encore moins depuis le concile du Vatican. »

IV

Il y a donc eu rapprochement entre les catholiques et les anglicans, sous le rapport du niveau moral : les idées, les sentiments et les pratiques sont souvent les mêmes; et s'il y a entre les uns et les autres des différences profondes et même radicales, pour un observateur éclairé, ces différences échappent à l'observateur superficiel. En tout cas, elles paraissent beaucoup moindres qu'elles ne le sont en réalité.

Il y a donc là un développement catholique extrêmement considérable, développement qui n'est pas dû aux catholiques, qui est même dirigé contre les catholiques, mais qui, nous en sommes sûr, profitera un jour aux catholiques.

Nous n'ignorons pas qu'à cette heure, il n'en est pas toujours ainsi. Le vrai catholicisme n'est pas toujours flatté du voisinage de ces anglo-catholiques, et il aimerait savoir fort loin cette parodie

de ses rites ou de ses croyances, qui le choque, le scandalise et l'irrite, d'autant plus que certaines âmes se laissent arrêter par cette espèce de contrefaçon. Le catholicisme greffé sur l'anglicanisme n'est pas, non plus, fort sympathique pour le vrai catholicisme, qu'il considère volontiers comme un intrus et comme un schismatique. Souvent les deux formes religieuses se rencontrent, et en général elles se choquent plutôt qu'elles ne s'embrassent. Les anglo-catholiques, comme s'appellent les néo-anglicans, distribuent fréquemment de violents horions aux catholiques [1], mais ceux-ci se payent aussi quelquefois le plaisir de les leur rendre. De là il résulte, entre deux partis qui devraient, semble-t-il, s'entendre, des dispositions qui n'ont rien d'amical ou de fraternel.

Il semble donc qu'à cette heure l'anglo-catholicisme entrave plutôt qu'il ne favorise les progrès de l'Église romaine en Angleterre. Certains catholiques le pensent et le disent hautement; c'est même pour cela qu'ils en veulent tant aux ritualistes, comme leurs adversaires appellent les néo-anglicans. Mais nous ne sommes pas convaincu que les catholiques aient raison, même dans le moment présent, et nous sommes sûr que finalement ils auront tort. Sans doute, les ritualistes peuvent bien arrêter quelques âmes qui arriveraient sans cela au catholicisme, mais aussi ils y conduisent beaucoup d'âmes qui, sans eux, n'y seraient jamais parvenues. A force, en effet, d'être familiarisés avec les pratiques catholiques, des esprits se demandent pourquoi deux partis qui se ressemblent tant ne s'entendent pas; ils réfléchissent, examinent et, s'aidant de quelques connaissances en histoire, ils finissent par découvrir qu'il y a un catholicisme authentique et un autre qui ne l'est pas, un catholicisme de bon aloi et un autre qui n'est qu'une contrefaçon. Lorsque des esprits sont arrivés à voir cela clairement, leur parti doit être bientôt pris, pour peu qu'ils aient de générosité et de caractère. Le choix ne peut pas être douteux.

Mais il faut ajouter, de plus, que les hommes éclairés et instruits ne peuvent pas rester longtemps en paix dans le ritualisme ou néo-catholicisme. Ils sont contraints d'examiner la légitimité de la position adoptée par eux, car ils sont mitraillés de toutes parts. Les catholiques leur tirent par devant, tandis que les fractions hostiles de l'anglicanisme les sabrent par derrière ou couvrent leurs flancs de boulets. Il n'y a donc pas trop à s'effrayer du

[1] Un journal très avancé dans le ritualisme, mais en même temps très hostile aux catholiques, s'est fait une spécialité de ces attaques violentes. Il est rare de trouver un numéro où les catholiques et le catholicisme ne soient pas un peu maltraités. La *Church Quarterly* publie souvent des articles savants, que le *Church Times* se charge, ensuite, de débiter à ses clients.

développement considérable que prend ce faux catholicisme au sein de l'anglicanisme. Au contraire, nous pensons qu'il faut remercier vivement la Providence de ces transformations qui s'accomplissent chez nos voisins. Et voici pourquoi.

Il est incontestable que si l'ancien esprit protestant persévérait toujours en Angleterre, le catholicisme ne pourrait faire jamais autre chose que des conquêtes individuelles. Encore même ces conquêtes seraient-elles restreintes en nombre. Et la raison en est bien simple. L'esprit protestant qui a dominé en Angleterre pendant longtemps était un esprit de haine, doublé de mépris, pour tout ce qui tenait de près ou de loin à l'Église romaine : croyances, pratiques, cultes, personnes, tout a été enveloppé pendant des siècles, non pas seulement de haine et de colère, mais de mépris et de sarcasme, d'un sarcasme et d'un mépris outrageant. Or, espérer que des âmes imprégnées et saturées de pareils sentiments à l'égard du catholicisme puissent jamais songer à l'embrasser, c'est rêver l'impossible. La restauration du culte et des pratiques catholiques au sein de l'anglicanisme prépare donc les voies au vrai catholicisme ou diminue, en tout cas, les distances qui séparent la nation anglaise du catholicisme. On reconnaît en fait qu'il y a du bon dans ces pratiques et dans ce culte catholique qu'on a si longtemps condamnés, puisqu'on les reprend après les avoir abandonnés. On condamne par suite ce qui a été fait dans le passé par les chefs de la Réforme. Mais, quand on s'est engagé dans cette voie, on est porté à aller plus loin : on ne peut pas s'arrêter à mi-chemin. Du moins les personnes qui ont quelque logique se sentent invinciblement obligées d'aller plus loin. Elles se demandent, en effet, si les chefs de la Réforme ne se sont pas trompés encore dans les autres points qui séparent l'Église catholique de l'Église anglicane, et si la Réforme prise en bloc n'a pas été un immense et lamentable malheur. Or, des esprits droits et des âmes honnêtes ne peuvent pas examiner à fond de pareils sujets, sans qu'il en résulte de nombreux retours au catholicisme. Sans doute, tant que les préjugés d'éducation sont vivaces, beaucoup de personnes s'arrêtent à moitié chemin. Cela se conçoit sans peine. Mais que les préjugés continuent à diminuer comme ils l'ont fait pendant ces derniers trente ans, et les retours deviendront nombreux. On passera d'un catholicisme à l'autre, du catholicisme d'imitation au catholicisme vrai, naturellement, logiquement, forcément, sans peine et sans effort. L'un sera la conséquence de l'autre.

A ce point de vue, les divers partis religieux qui se partagent l'anglicanisme nous semblent plus clairvoyants que ne le sont

beaucoup de catholiques. Ils sentent très bien que cette large infusion de croyances et de pratiques catholiques qui s'opère parmi les anglicans prépare insensiblement de nombreux retours au catholicisme. Et c'est pourquoi la basse église et l'église large, même la portion modérée de la haute église, sont si hostiles aux ritualistes et au ritualisme. Néanmoins, en dépit de toutes les attaques et de toutes les persécutions, le mouvement s'étend, progresse et gagne tous les jours du terrain. Tout se transforme et tout se rapproche du catholicisme. C'est une grande marée qui monte et que rien ne peut arrêter. Les catholiques ne sont pour rien ou pour presque rien dans ce mouvement. Cela se fait en dehors d'eux, souvent même contre eux. Preuve évidente que la Providence a de grands desseins et que de grandes choses se préparent pour l'avenir.

Que la constitution politique et sociale de l'Angleterre vienne à se modifier, que l'Église anglicane en particulier soit désétablie, c'est-à-dire qu'elle cesse d'être l'Église officielle et nationale, et l'Église catholique trouvera, si le mouvement continue, une ample moisson toute préparée. C'est alors qu'au milieu de cet effondrement des croyances que le rationalisme amène partout, elle deviendra le refuge suprême de toutes les consciences élevées, de toutes les âmes qui conservent, avec le culte des grandes choses, les vérités fondamentales du christianisme. L'Église catholique deviendra, pour l'Angleterre, ce qu'elle est déjà pour le continent, l'arche de Noé, qui sauvera les croyances positives du genre humain et les arrachera au déluge de l'incrédulité ou de l'agnosticisme. Déjà le travail se fait au milieu des sociétés européennes en dissolution; mais il se prépare aussi pour l'Angleterre. De plus en plus l'Église catholique nous apparaît dans l'avenir comme la seule forme que prendront les croyances positives de l'humanité chrétienne. Tout le reste sombrera dans l'incrédulité.

Or, que la constitution politique et sociale de l'Angleterre soit à la veille de subir de grandes transformations, c'est ce qui frappe tout observateur sérieux. Les idées modernes envahissent le sol de la vieille nation et sapent vigoureusement l'arbre de l'aristocratie. Il se passe, chez nos voisins, quelque chose d'analogue à ce qu'on vit en France au dix-huitième siècle. Les lettrés poursuivent avec succès une campagne énergique contre le vieil ordre de choses, et, à moins de graves circonstances, le dénouement de la lutte ne semble pas devoir être douteux. C'est l'affaire de deux générations, peut-être même de beaucoup moins.

Quant à l'Église anglicane, elle paraît condamnée à périr, et, déjà, le progrès des idées est tel, que son *désétablissement* peut

entrer, d'un jour à l'autre, dans le domaine des questions à résoudre et des solutions nécessaires[1]. Il y a près de dix ans que M. Gladstone a posé la question : *Is the Church of England worth presewing?* « L'Église anglicane vaut-elle la peine d'être maintenue? » et beaucoup de personnes se préoccupent déjà des formes que pourra prendre le désétablissement.

Les temps mûrissent donc pour le catholicisme, là comme partout ailleurs.

Il n'y a rien comme les grands événements pour éclairer les esprits et pour mettre en lumière des vérités qu'on aurait autrement de la peine à apercevoir! Que de grands événements viennent modifier la constitution politique et sociale de l'Angleterre, que son Église officielle descende au niveau des autres dénominations, et les préjugés auxquels le catholicisme s'est vu en butte jusqu'à ce jour recevront une telle secousse qu'ils ne s'en relèveront plus. La mission, le rôle, les prérogatives, les droits et les devoirs de l'Église catholique paraîtront alors tout autres qu'ils ne semblent être aujourd'hui. Ce sera l'heure des grands événements, l'heure où le Pasteur suprême trouvera moyen d'imposer à tous ces sacrifices qui ramènent au bercail les brebis errantes et qui des troupeaux dispersés ne font qu'un seul troupeau.

VII

A cette heure, bien des âmes étrangères au catholicisme, et quelquefois même très hostiles au catholicisme, soupirent après la réunion des Églises chrétiennes en une seule. Elles espèrent que l'avenir verra se réaliser leurs rêves, elles demandent à la Providence de préparer les voies à l'accomplissement de l'union qu'elles désirent. On trouve beaucoup de gens en Angleterre, qui raisonnent ainsi : « Nous reconnaissons qu'on s'est trompé à l'époque de la Réforme; on a dépassé le but et on a employé de très mauvais moyens. Quant aux instruments dont on s'est servi, ils étaient déplorables, cela est certain. Nous désirons de tout cœur et de tout âme, disent quelquefois les anglicans, nous désirons nous réunir à l'Église romaine, dont nous reconnaissons très loyalement la primauté; nous espérons même que cette réunion se fera un

[1] Un journal très bien informé, que nous recevons au moment où nous relisons ces lignes, croit que le *désétablissement* de l'Église d'Ecosse et du pays de Galles, sinon le désétablissement de l'Église d'Angleterre, formera le programme du parti libéral aux prochaines élections. (Voy. le *Guardian* du 1er avril 1885, page 481, col. 1-2.)

jour; mais nous ne voyons pas qu'il y ait pour nous d'obligation de quitter individuellement la communauté chrétienne où nous sommes nés, pour passer isolément à l'Église romaine. Nous déplorons le schisme et nous sommes disposés à faire de grands sacrifices pour y mettre fin. Quant à opérer individuellement notre soumission, c'est pour nous une obligation au moins douteuse, tandis que les sacrifices qui accompagnent cette soumission sont, et très certains, et très douloureux. Nous ne voyons pas que l'Église romaine ait un droit clair et incontestable à notre soumission, et tant que la lumière ne sera pas faite là-dessus, nous restons là où nous sommes. L'Église peut n'être, après tout, qu'une fédération, et dès lors, il n'y a pas pour nous d'obligation de quitter celle où nous vivons. » « Je n'ai pas le moindre désir, nous écrivait un jour un de nos amis, je n'ai pas le moindre désir de me faire illusion. Je sais parfaitement tout ce qu'on peut reprocher de défauts et d'imperfections à l'Église anglicane, mais je crois honnêtement qu'elle possède, malgré cela, tout ce qui est nécessaire pour avoir droit à être considérée comme un rameau vivant ou comme une province de l'Église une, sainte et catholique. »

Que de fois n'avons-nous pas retrouvé les mêmes espérances dans les conversations, ou reçu les mêmes confidences dans notre correspondance avec des hommes distingués appartenant aux divers partis de l'Église anglicane. Il n'y a pas longtemps encore que conversant avec un de nos amis très avancé dans le mouvement religieux, admettant la présence réelle, récitant son chapelet, son bréviaire, lisant force livres catholiques, nous lui entendions exprimer l'espoir que l'Église romaine finirait un jour par reconnaître la validité des ordres anglicans, et il comptait là-dessus pour opérer la réunion! Nous eûmes beaucoup de peine à lui faire comprendre qu'il était dans l'erreur; que la validité des ordres anglicans était une question *pratiquement* tranchée, une question sur laquelle l'Église ne pouvait revenir et ne reviendrait jamais.

Un autre, partant pour Rome et désireux de voir le pape, nous écrivait, un jour : « Si le pape voulait reconnaître la validité des ordres anglicans, je m'engagerais à travailler de toutes mes forces à la réunion des deux Églises. » Nous eûmes encore la douleur de devoir lui dire, avec autant de ménagements que nous le pûmes, que c'était un rêve impossible, et que le pape ne ferait jamais une pareille promesse. Cet ami partit pour Rome, un peu attristé; il vit le pape, qui ne lui tint pas un langage différent du nôtre. Depuis il a paru devant Dieu. Puissent ses désirs, ses espérances et sa bonne foi, lui avoir obtenu miséricorde, au tribunal de Celui qui rend à chacun suivant ses œuvres!

Il y a pour nous catholiques, pour nous qui avons reçu au baptême le don de la foi et qui avons vécu dans une atmosphère catholique, quelque chose de singulièrement étrange dans cette situation. Elle nous paraît illogique, inconséquente, entachée de bêtise ou de lâcheté. Nous ne comprenons pas, ou nous comprenons mal qu'on condamne la Réforme et qu'on ne renoue pas les liens qui, avant la Réforme, unissaient l'Eglise d'Angleterre à l'Église romaine. Mais il ne faut pas oublier que les anglicans n'ont pas reçu comme nous le don de la foi, qu'ils ont vécu dès leur jeunesse dans un milieu bien différent du nôtre. Il est certain, en tout cas, qu'il n'y a chez eux ni bêtise ni lâcheté, et que beaucoup, sinon la plupart, s'ils voyaient aussi clairement que nous leur devoir, n'hésiteraient pas à le remplir. On voit souvent des nuages obscurcir la clarté du soleil; à certains moments, la lumière de cet astre brille dans tout son éclat, tandis qu'à d'autres elle est plus ou moins voilée. Ce qui a lieu pour le soleil a lieu aussi pour l'Église catholique. L'Église catholique a parfois des clartés qui saisissent, subjuguent, éblouissent; à d'autres, elle paraît voilée, enveloppée de ténèbres ou de nuages. Pour la reconnaître telle qu'elle est, il faut, outre la grâce, une certaine force dans le regard, ou être placé au vrai point de vue.

Les catholiques anglais ne s'expliquent pas toujours cette situation, et ils sont quelquefois sévères à l'égard de ces anglicans qui flottent ainsi dans une situation mal définie, entre le catholicisme et l'anglicanisme; mais il n'est pas moins vrai que l'état d'esprit et d'âme décrit dans les pages qui précèdent existe. C'est un fait, et il n'y a rien de têtu comme les faits; il faut nécessairement compter avec eux.

Or cet état d'esprit et d'âme ne peut pas durer toujours. Il se modifiera une fois ou l'autre. De graves événements, apportant avec eux de grandes leçons, y mettraient aisément un terme. Par conséquent, il y a toute espèce de raisons d'espérer dans l'avenir.

VIII

Pour comprendre, d'ailleurs, de quelle manière les événements peuvent influer sur les prog ès du catholicisme au sein de la nation anglaise, il suffit de voir à quoi est due cette expansion singulière du catholicisme au sein de l'Église anglicane.

Cette reconstruction du catholicisme pièce à pièce, qui s'est faite en Angleterre pendant les derniers cinquante ans, est un des faits les plus singuliers dont l'histoire fasse mention. Elle n'est pas l'œuvre du catholicisme agissant à l'extérieur par voie de propa-

gande; les catholiques n'y sont pour rien ou y sont pour peu de chose. C'est une révolution qui n'a guère d'analogue que les grandes réformes entreprises périodiquement, au sein de l'Église catholique, par les grands saints, en particulier, par les fondateurs des ordres monastiques. Le mouvement est né dans l'anglicanisme même et n'a subi que fort peu l'influence des causes extérieures. Comme cause, il a été amené par voie de réaction; le marasme religieux qui caractérisait l'anglicanisme du dernier siècle a allumé le zèle des âmes d'élite et produit une salutaire révolution qui a pris successivement deux formes, d'abord la forme évangélicale, plus tard la forme catholique. La forme évangélicale, basée sur une appréciation inexacte de la nature humaine et de nos besoins religieux, n'a abouti à rien de sérieux. La forme catholique a persévéré et persévère encore; elle a produit les résultats constants que nous venons d'exposer et en prépare encore d'autres pour l'avenir. Cette forme a trouvé sa règle et sa direction dans l'étude jointe à l'observation. On s'est remis à étudier l'ancienne Église et à observer plus exactement les Églises voisines, pour profiter de leur expérience et leur emprunter ce qu'elles avaient de bon. L'Église catholique de France a été, en particulier, l'objet d'observations répétées et prolongées, faites de loin et poursuivies même sur place. Peu sympathique à cause de la nation qu'elle représente, — les mœurs de cette nation étant l'antipode de celles de l'Angleterre, — cette Église a cependant excité l'admiration par sa prodigieuse vitalité : détruite à la fin du dernier siècle, presque exterminée par les plus cruelles persécutions dont l'histoire fasse mention, cette Église est renée de ses cendres en quelques années et a repris le cours de sa mission prosélytique avec une ardeur et un succès sans précédent, malgré même l'état précaire de ses ressources et malgré les entraves dont l'accablait le pouvoir séculier. Voyant d'un côté tant de vie et de l'autre tant d'énervement, les anglicans ont cherché à se rendre compte du singulier phénomène qu'ils avaient sous les yeux des deux côtés du détroit, et ils n'ont pas tardé à découvrir que la vie religieuse est liée aux œuvres de zèle. C'est à partir de ce moment qu'on a vu reparaître chez eux toutes les pratiques catholiques, par voie de copie ou d'imitation. On a cherché à faire aussi bien que l'Église gallicane, mais on n'a pas désespéré de faire mieux.

Mais, chose singulière! L'Église de France, qui a ainsi exercé une certaine influence sur le progrès des idées catholiques au sein de l'anglicanisme, est devenue, à cette heure, une cause d'arrêt et une pierre d'achoppement. Pour le faire bien comprendre quelques développements sont nécessaires.

Il est rare que les situations intellectuelles et morales ne présentent pas quelque complication. Elles sont rarement simples; presque toujours elles offrent un mélange plus ou moins profond d'idées et de faits, dans lequel il est difficile de démêler la part qui revient à chaque chose. Les hommes se conduisent rarement par les idées seules sans tenir compte des faits, et lorsqu'ils font place aux faits, ils n'écartent pas complètement les idées. Le propre de nous, Français, est de tenir plus de compte des idées que des faits; pour les Anglais, c'est le contraire qui a lieu, et voilà pourquoi ils paraissent souvent manquer de logique; ils semblent ne pas oser tirer les conséquences des prémisses qu'ils ont posées; ils louvoient, s'arrêtent à moitié chemin, pendant que nous, Français, nous allons jusqu'à l'absurde.

Le caractère des deux nations se manifeste très nettement dans le domaine de la religion, en particulier dans les événements qui se sont accomplis durant les derniers trente ans. L'Église de France frappe les anglicans par sa vitalité puissante et expansive durant la première moitié de ce siècle; mais plus tard, lorsqu'ils se sont pris à l'examiner de près, ils ont cru remarquer qu'elle était asservie, d'une part, au pouvoir civil et, de l'autre, à Rome; livrée, pieds et poings liés, à la merci de l'épiscopat, lui-même très peu indépendant. En poussant plus loin leur examen et comparant la nation française tout entière à la nation anglaise, les anglicans ont découvert de profondes différences et les ont tournées à leur avantage. La puissance expansive de la nation anglaise, son talent colonisateur, sa prospérité commerciale, la supériorité de ses classes, le ton de moralité de l'opinion publique, tout a fourni matière à rapprochements aussi favorables aux Anglais que défavorables aux Français. La gravité, le sérieux, la tenue correcte des premiers forme un contraste éloquent avec la légèreté, la frivolité et le débraillement des seconds. Aucune classe sociale n'a trouvé grâce parmi nous; la distinction du clergyman, sa haute culture intellectuelle, ses manières correctes et courtoises, son ton de *gentleman*, ne rencontrent pas ou rencontrent rarement leur équivalent dans les allures plus que modestes des curés de nos villages et même souvent des curés de nos villes. La nation française, prise dans son ensemble, a fini par produire sur le caractère anglais l'effet d'un repoussoir, et tandis qu'on a rapporté à l'anglicanisme la supériorité de l'Angleterre, on a rendu le catholicisme responsable de l'infériorité de la France. On sait jusqu'à quel point sont montés les dithyrambes en l'honneur de la supériorité des nations protestantes sur les races latines. C'est par tout un ensemble de considérations plus politiques ou sociales que religieuses, que le

catholicisme anglican a pris ou conservé un caractère tout national et tout insulaire. C'est un catholicisme moulé sur la nation, en ayant toutes les qualités, mais en ayant aussi tous les défauts. « Vous voulez faire de nous des catholiques, diraient volontiers les anglicans, vous voulez que nous devenions semblables aux Français, aux Italiens et aux Espagnols. Ce n'est vraiment pas la peine de nous déranger. Ce serait descendre et déchoir. Merci du cadeau que vous voulez nous faire; nous n'en voulons pas. »

Pour un peuple bâti, de haut en bas de l'échelle sociale, sur un plan aristocratique, on comprend l'influence que de semblables considérations doivent exercer sur ses sympathies et sur ses préférences. Ce ne sont pas, sans doute, des raisons; ce ne sont que des impressions ou des sentiments; mais que de fois, dans la vie, nous nous décidons plutôt par des impressions ou des sentiments que par des raisons.

Il est certain que, à cette heure, la France ne fait pas une grande figure parmi les aristocraties encore debout; elle ne fait pas grande figure, puisque la démocratie y coule à pleins bords, sans aucun de ces correctifs qui en pallient les défauts. En outre, l'émiettement de l'aristocratie française, ses divisions et son impuissance à rien constituer, ne présentent aucun contrepoids et n'adoucissent pas les tons crus du tableau.

Le catholicisme est donc victime, en Angleterre, de tout un ensemble de choses, plus ou moins regrettables, dont il est fort innocent. L'indifférence de nos villes, le radicalisme de nos cités ouvrières, la mort de nos campagnes, le ton irréligieux de nos Chambres, l'absence complète d'influence exercée, au moins en apparence, par le catholicisme sur la politique de la France, etc., voilà tout autant de causes qui font que les esprits hésitent, doutent, s'arrêtent et reculent autant qu'ils avancent. La question religieuse se complique de questions politiques et sociales qui font l'obscurité, soulèvent des nuages de poussière et empêchent de voir clairement ce qu'il faut faire.

Si on ajoute à toutes ces causes le manque d'enseignement technique en théologie, en histoire et en droit canon, qui est le trait saillant du clergé anglican, même vivant dans le ministère, on comprendra aisément l'influence considérable que les impressions et les sentiments exercent sur les tendances religieuses de la nation anglaise. Les discussions amères qui ont eu lieu sur le continent entre ultramontains et libéraux, les désastres de la France dans la guerre franco-allemande, les insanités persécutrices de la troisième république, tout cela a contribué à diminuer le prestige que le catholicisme exerçait sur les anglicans. Mais ce sont là des

causes accidentelles, elles disparaîtront un jour ou se transformeront, de même que l'Angleterre se transformera à son tour; et alors il ne restera plus, en face des mille sectes en voie de dissolution, que la grande Église catholique toujours semblable à elle-même, parce qu'elle porte en elle ou le principe d'une éternelle jeunesse ou la force d'un perpétuel renouveau. Et cette Église apparaîtra aux anglicans avec l'auréole de l'infaillibilité doctrinale, qui est la première de ses prérogatives. Le concile du Vatican lui-même, qui a été pour quelques anglicans une pierre de scandale, contribuera plus tard à ramener les esprits vers l'étude du véritable problème qu'ils ont à résoudre, et fixera leur attention sur le point qu'ils doivent examiner, en montrant à tous qu'on doit croire les dogmes ou accepter les pratiques, non seulement parce qu'ils nous plaisent ou nous paraissent vrais, mais parce que l'Église nous les impose. Il n'y a qu'une adhésion de ce genre qui mérite le nom de foi.

IX

Que les catholiques anglais ne se découragent donc pas! qu'ils continuent à asseoir fortement leur organisation religieuse, à développer leurs œuvres et leurs institutions; qu'ils couronnent insensiblement leur enseignement et apportent leur contingent à la vie sociale, intellectuelle et politique de la nation; qu'ils demeurent inébranlablement fidèles aux grands principes qui gouvernent l'Église catholique, unité dans la foi, fermeté dans la discipline, soumission filiale et empressée aux décisions de l'Église, dévouement et esprit de sacrifice dans les œuvres, et qu'ils se reposent sur la Providence! Eux ou leurs descendants verront de grandes choses! Les nations ne se convertissent pas en un jour, et des nations comme l'Angleterre, moins encore que les autres; mais elles peuvent se convertir; et, si on ne tient compte que des probabilités humaines, il est permis de prévoir que dans cent ans d'ici l'Église catholique aura, en Angleterre, une situation glorieuse, peut-être même prépondérante. Cent ans, c'est beaucoup pour les hommes; mais cent ans, c'est peu dans la vie d'une nation, et ce n'est rien dans les œuvres de Dieu.

Abbé Martin,
Professeur à l'École supérieure de théologie de Paris.

LES CINQ BANQUEROUTES

DE LA RÉVOLUTION[1]

L'une des plus tenaces parmi les légendes révolutionnaires est celle de notre Assemblée constituante se livrant à la rédaction savante de toutes nos lois fondamentales. Des critiques solennels ont reproché à M. Taine de n'avoir pas tenu compte du travail des comités de cette première Assemblée, ni des réformes introduites dans l'administration et les finances. On croirait que la Constituante a trouvé un terrain nu et qu'elle y a construit l'édifice sous lequel nous sommes abrités. Les esprits satisfaits, ceux qui aiment à trouver une explication pour tous les travers et une justification pour toutes les erreurs, se plaisent à rejeter sur l'ancien régime les fautes de la Constituante; si les malheureux députés se sont montrés si malhabiles, nous dit-on, c'est qu'ils avaient été privés d'expérience, leur vanité n'était que la suffisance de tout novice, leur frénésie le vice de tout naïf.

Les membres de la Constituante n'ont droit ni à ces hommages ni à cette indulgence. Déjà M. Louis Passy[2] avait expliqué comment leur système administratif n'était point viable avec son échelle d'assemblées issues d'élections populaires, qui délibéraient sans cesse et étaient incapables d'exécution; comment ils avaient cru créer des départements et des arrondissements sans y établir d'autorité ni de responsabilité, et avaient ainsi supprimé tout pouvoir. En multipliant les frais, les dépenses inutiles, les rouages et les retards, ils avaient livré l'administration aux vicissitudes des passions.

Aujourd'hui M. Stourm montre que les lois de finance sont

[1] *Les Finances de l'ancien régime et de la révolution,* par René Stourm, ancien inspecteur des finances.

[2] *Le Comte Frochot*, p. 213. — C'était déjà, sous la révolution, l'opinion de Mirabeau (*Corr. avec La Marck,* t. II, p. 417) et de Saint-Just (*Moniteur,* 23 vendémiaire an II).

empruntées à l'ancien régime pour la plupart de leurs dispositions qui sont encore en vigueur; il fait revivre, pendant les sept années qui ont précédé la Constituante, les assemblées provinciales avec leurs discussions éclairées, leurs projets savants, leurs réformes pratiques [1]. On a cherché à jeter l'oubli sur ces travaux féconds, afin de mieux grandir les membres de la Constituante qui les ont copiés. Parmi ces membres pour lesquels on plaide l'inexpérience, plusieurs avaient figuré dans les assemblées provinciales, ils étaient instruits et modérés; mais, à peine entourés de leurs nouveaux collègues, ils ont été attaqués par tous les violents, écrasés entre tous les fanatismes. M. Stourm nous fait entrer dans ces études financières avec une sorte de candeur d'administrateur : il approuve les sages mesures, même si elles sont dictées par des fous; il a la passion du bon ordre dans les finances, et il salue tous les efforts faits pour l'établir. Ce souci professionnel de l'administrateur est la première des qualités pour l'historien.

I

On nous a caché jusqu'à ces derniers temps que le règne de Louis XVI avait été pour la France une époque de prospérité industrielle, de réformes fondamentales, de diffusion dans le bien-être.

« La prospérité, dit Dupont (de Nemours), s'accroissait tous les ans; en vingt-sept ans la population avait augmenté de 4 millions d'âmes. » Marseille, qui recevait 3000 navires chaque année, de 1780 à 1788, perdit tout son commerce du Levant, et ne vit plus en ses ports, durant les six premiers mois de 1800, « un mouvement égal à celui qu'offraient autrefois quinze jours [2] ». Les métiers pour la soie à Lyon et pour la mousseline à Tarare avaient diminué de moitié en 1801 [3], et au lieu des 8000 ouvriers employés dans la chapellerie, Lyon n'en avait plus que 1500. Même diminution entre les années 1788 et 1801 dans les manufactures d'indiennes de Mulhouse [4], dans les fabriques de basins de Rouen, qui avaient dépassé, sous le règne de Louis XVI, pour la puissance de production et la qualité des produits, l'ensemble des manufac-

[1] Voy. dans le même sens l'important ouvrage de M. le vicomte de Luçay, *les Assemblées provinciales sous Louis XVI*, ainsi que les travaux de Léonce de Lavergne.

[2] Rapport de Français (de Nantes), publié par M. Rocquain, *la France au 18 brumaire*.

[3] Rapport de Najac, publié par M. Rocquain. Voy. aussi *la France industrielle en* 1789, par Levasseur. Paris, 1865.

[4] Rapport du général Sainte-Suzanne.

tures anglaises [1]. Les environs de Paris avaient atteint la plus haute prospérité et furent entièrement ravagés par la révolution; un rapport de Lacuée [2] constate que, dans les six départements qui entourent Paris, il y avait, avant la Révolution, 25 raffineries de sucre de cannes, 5 filatures de coton, 6 manufactures de toiles peintes, 1 de tapisseries, 3 de faïences; le coup d'État du 18 fructidor avait « achevé de les détruire ». La Bretagne envoyait depuis le seizième siècle ses toiles en Espagne et en Portugal, cette industrie disparut avec la Révolution; Lorient, « cette ville qu'enrichissaient l'Amérique et l'Asie, est aujourd'hui ruinée », dit Barbé-Marbois en 1801. Ruinées également, c'est Fourcroy qui le constate, les fabriques de faïences et de porcelaines de Valogne et de Carentan, celles du fil à dentelle de Valenciennes, celles de dentelles d'Alençon et d'Argentan, ruinées pour toujours : « Les femmes et leurs familles que cette fabrication faisait vivre sont presque sans occupation. »

Louis XVI avait supprimé, par son édit de février 1776, les jurandes, les corporations, les privilèges des corps de métiers, on voudrait faire honneur de cette mesure à la Révolution; d'ailleurs, les industries qu'alimentaient le lin et le chanvre avaient toujours été affranchies de ces règlements surannés [3], et elles fournissaient du travail aux habitants des campagnes : Saint-Quentin occupait pour ses toiles 60 000 fileuses et 6000 tisserands; Sedan, 10 000 ouvriers et 713 métiers; Réthel commandait les étamines; Troyes, les ratines; Semur, les droguets; Reims et Rouen, les flanelles; Beauvais, les molletons; Amiens, les baracans; Louviers, les casimirs; Lisieux, les tiretaines. Ce travail disséminé assurait le bien-être dans la vie des champs et évitait l'entassement de la population dans les villes. Les machines n'étaient pas négligées néanmoins : Oberkampf avait installé les siennes à Jouy, dès 1770; Martin apporte à Amiens le métier Arkwright, en 1784. On comptait en 1788, plus de 240 hauts-fourneaux et 315 feux d'affinage. Toute cette prospérité s'effondra à la chute de Louis XVI : on ne citait plus comme prospères en 1801 que les 211 scieries du département de l'Ain, parce qu'elles étaient « le réceptacle de tous les arbres volés dans les forêts nationales, leur activité faisant disparaître les traces du délit aussitôt qu'il est consommé [4] ».

La liberté de l'industrie n'était pas la seule conquête du règne de Louis XVI; la liberté du commerce des grains existait depuis

[1] Anna Plumptre, *Résidence in France*, t. I, p. 190.
[2] Rapport de Lacuée, p. 239.
[3] Levasseur, *la France industrielle en* 1789, p. 14.
[4] Rapport de Thibaudeau, an IX, recueil de M. Rocquain, p. 337.

1774; la liberté de conscience était également assurée par l'édit de novembre 1787; les règlements vexatoires sur la vente de la viande, sur les biens des étrangers, sur la question et la torture étaient abolis par Louis XVI; le mont-de-piété et la caisse d'amortissement étaient créés. Mais c'est surtout dans le régime financier que les réformes sont fécondes, M. Stourm le démontre, et on doit entrer avec lui dans quelques détails pour bien reconnaître comment étaient posés les principes de bonne administration, et comment l'Assemblée constituante s'en est écartée pour mener à la banqueroute.

Necker est à la tête du système des réformes financières. L'impôt du timbre est créé par lui tel qu'il existe dans notre législation actuelle; les bases de notre impôt foncier sont établies avec une telle précision, que nos avertissements aux contribuables portent encore sous nos yeux la formule même d'un des articles de la déclaration royale du 23 avril 1778. C'est à Necker qu'est due notre théorie actuelle de la répartition des impôts directs, qu'il a confiée, comme nous, à des assemblées électives; il a combiné les garanties du contribuable pour les réclamations, les poursuites, l'immutabilité du contingent foncier, l'assiette sur le revenu net.

Les abus dans le système financier étaient scandaleux avant l'avènement de Louis XVI, mais on doit savoir qu'ils disparaissaient, il ne faudrait ni cacher les réformes ni oublier qu'elles ont traversé la Révolution; nous avons vécu, durant notre siècle, de la législation de Louis XVI. On ne peut suivre M. Stourm dans tous les exemples qu'il cite sur cette remarquable période d'activité administrative. Rappelons cependant avec lui que les édits sur les pensions ont été copiés par toutes nos lois de pensions jusqu'à celle de 1853; même l'article qui fait régler par la Chambre des comptes le maximum des pensions à proposer avait été oublié dans la loi de 1790, et n'a reparu que dans la loi de 1853, avec la substitution du Conseil d'État à la Chambre des comptes. L'usage des certificats de vie est également réglé par l'édit d'août 1779. Les impôts indirects ont une législation identique à la nôtre. La corvée est remplacée en 1787 par les prestations; la corvée, il faut le répéter, est abolie par Louis XVI. Mais on a tellement faussé les idées sur la Révolution, qu'il est nécessaire de pénétrer dans les procès-verbaux des assemblées provinciales, si l'on veut connaître l'esprit libéral qui semblait ouvrir une ère de prospérité pour ce malheureux pays. L'assemblée de l'Orléanais dit, en 1787 : « Un des plus grands bienfaits que Sa Majesté ait procurés à l'agriculture est l'abolition de la corvée. » — « La corvée vient enfin d'être supprimée par une loi qui illustrera le règne de Louis XVI »,

répète l'assembée de Normandie. Celle du Berry avait déjà dit : « Depuix six ans les travaux sont exécutés à prix d'argent dans la province. » Le Poitou remarque de même que « depuis l'abolition de la corvée en nature, on fait plus d'ouvrage ». Dans la haute Guyenne, la corvée était supprimée depuis 1770; elle était remplacée dans le Languedoc par des souscriptions volontaires; notre mot de *prestations* était déjà acquis à la langue fiscale, la déclaration royale du 27 juin 1787 substitue à la corvée en nature « une simple *prestation* ou contribution pécuniaire ».

La force de Necker était de ne pas brusquement soumettre à ses réformes des esprits mal préparés, comme avait fait Turgot, mais de mûrir les esprits, de les accoutumer à la vie civile et aux discussions des assemblées provinciales, pendant que la couronne profitait des observations faites sur place et recevait avis des abus. L'unanimité était remarquable, l'amour du bien public était extraordinaire dans ces petites assemblées; tous les ordres étaient d'accord pour faire accepter autour d'eux les changements qui se préparaient; les privilégiés y montraient le plus d'ardeur pour abolir les privilèges; là, se formaient à l'éducation politique les hommes qui vont être écartés, dès la première année, par les brouillons de la Révolution.

Necker savait aussi utiliser, pour étudier ses réformes et les faire accepter, le réseau de ses intendants de province; il recevait d'eux des rapports bien étudiés sur toutes les questions d'administration et de finances. Parmi ces intendants, il en est un dont M. Stourm nous révèle le grand mérite et les importants services, c'est Berthier, l'intendant de l'Ile-de-France; les philosophes le vantaient comme un adepte, l'*Encyclopédie* le proclamait un bienfaiteur de l'humanité, Montyon s'écriait que son administration était « un objet d'éloge et d'admiration »; le peuple, en 1789, le prend, le déchire, le suspend à une lanterne, le dépend, scie la tête, arrache le cœur, traîne les débris dans les cafés.

II

Les « grands travaux » de l'Assemblée constituante consistèrent surtout à résumer en lois organiques les édits et les déclarations royales de l'ancien régime, ainsi que les projets des assemblées provinciales de Louis XVI. Utiliser de la sorte la législation antérieure, c'était une opération sage, mais la Constituante chercha à la dissimuler sous le fracas de ses grands mots; elle n'aperçut pas les omissions qui devaient être réparées, elle se livra à des innovations maladroites.

Ainsi pour les droits d'enregistrement la Constituante maintient les règlements, change les noms des taxes et veut persuader non seulement à la nation, mais aux agents mêmes du recouvrement, qu'elle a supprimé un mauvais impôt et qu'elle en a créé un qui est vraiment scientifique. La loi du 19 décembre 1790 change cependant si peu les taxes d'enregistrement, que les vieux registres continuent à se remplir : « Le législateur, dit un traité technique [1], n'a guère fait que transcrire l'œuvre de ses prédécesseurs. » Les textes sont copiés quelquefois sans être compris : par exemple, dans l'ancien régime, la fraude sur les déclarations des prix de vente était à peu près impossible, à cause des lois qui permettaient aux parents du vendeur et au domaine de racheter les immeubles pour le prix déclaré ; ces lois de *retrait lignager* et *retrait féodal* furent abolies sans qu'on songeât à prendre des précautions contre la fraude, et immédiatement tous les prix de ventes d'immeubles devinrent fictifs, les produits de l'impôt furent anéantis : « Tout le monde sait, dit un rapport aux Cinq-Cents, avec quelle impudence les prix sont déguisés dans la plupart des contrats, depuis qu'on peut le faire impunément. »

La plupart des innovations dues à l'initiative de la Constituante sont destinées à disparaître après avoir amené des catastrophes. Ainsi la loi du 1er décembre 1790 sur l'impôt foncier décide que la perception sera confiée par voie d'adjudication à des soumissionnaires, et que les rôles seront dressés par les municipalités, en même temps elle oublie de frapper d'un privilège les biens des comptables. Il en résulte que l'État est privé à la fois de percepteurs et de rôles, l'impôt foncier s'effondre comme le droit de mutation. On voulait « garantir au peuple l'intégrité de ses droits », et on s'obstina durant toute la Révolution à attendre que les commissions municipales voulussent bien frapper leurs électeurs dans chaque commune. « Aujourd'hui, dit M. Stourm, nous voyons dès le début de l'année les rôles publiés et mis en recouvrement, nous n'imaginons pas qu'il ait pu en être autrement et nous reportons l'honneur de cette exactitude à la loi du 1er décembre 1790 ; au contraire, cette loi avait posé le principe que développe la constitution du 14 septembre 1791 : « Tous les citoyens « ont le droit de concourir à l'établissement des contributions, d'en « surveiller l'emploi et de s'en faire rendre compte. » La conséquence est logique. Ni rôle ni recouvrement ; ni contrôle ni argent. La loi était rendue caduque par l'ignorance du législateur. Les départements ne daignent même pas répondre au gouverne-

[1] Championnière et Rigaud, *Traité des droits d'enregistrement*. Paris 1839.

ment : en 1792, il existe 2500 rôles au lieu de 41 000; en 1797, il y a 5000 rôles au lieu de 41 000 : « On a voulu, dit Bernard aux Cinq-Cents, s'habituer à ne plus payer d'impôt. »

Tarir les revenus par culte pour des utopies mal digérées, c'est proprement la politique financière de l'Assemblée constituante. Elle méprise l'expérience, elle sème la banqueroute, elle vole aux catastrophes. La légende lui attribue la création de l'impôt personnel-mobilier par la loi du 18 février 1791, en oubliant que pour cet impôt il n'y a jamais eu un rôle rédigé, jamais un centime recouvré : cette loi impraticable imaginait la superposition de deux taxes compliquées d'une proportion et d'une progression, et multipliées par divers coefficients. « Elle n'était intelligible, dit le ministre des finances du Directoire, que pour ceux qui l'avaient étudiée longtemps. » Sa loi de patentes du 2 mars 1791 était aussi rudimentaire et n'a pas eu davantage existence. Toujours emportée par les rêveurs, l'Assemblée constituante décide la suppression de tous les impôts indirects, sauf l'enregistrement et la douane. « La France, dit l'économiste Blanqui, se vit privée d'un trait de plume des ressources qu'elle aurait pu retirer des contributions imposées à tous les producteurs. » La Constituante essaye de maintenir les octrois, plusieurs villes refusent obéissance, elle s'humilie, elle supprime les octrois. Elle ne peut davantage maintenir les droits sur le tabac, parce que Rœderer trouve « une grande injustice à grever d'une charge inégale les citoyens qui consomment du tabac et ceux qui n'en consomment pas, à soumettre les premiers à une sorte de peine pécuniaire, comme si la société avait le droit de défendre ou de gêner telles jouissances plutôt que d'autres, à mettre au-dessus de la portée du pauvre le seul plaisir que la modicité de ses ressources lui permette, à lui faire acquitter par un vain déguisement une capitation égale à celle du riche pour qui le tabac n'est pas même compté entre ses innombrables jouissances; enfin à inviter le misérable à la contrebande par l'appât du gain, et ensuite à lui infliger des peines pour les délits dont la richesse est préservée comme de mille autres malheurs ».

Le tabac n'est plus taxé qu'à la douane. Mais la contrebande et la fraude rencontrent des facilités merveilleuses dans la désorganisation des services. Les fonctionnaires sont livrés à l'épuration. « La mesure salutaire des certificats de civisme a fait révoquer plusieurs agents de la Régie; quelques-uns ont été destitués par les représentants du peuple envoyés dans les départements; d'autres ont perdu leur place comme ex-nobles. » Les fonctions sont remplies par des moines apostats et des meneurs électoraux; les produits s'abaissent subitement, et l'on voit les chefs de la Régie écrire

qu'ils « ne doivent pas laisser ignorer que, dans les nominations faites par les représentants du peuple en mission, à la place des préposés de la Régie qu'ils ont destitués, ils ont choisi des employés qui n'avaient pas toujours les qualités requises... Des sociétés populaires ont cru pouvoir imiter cet exemple ». A Strasbourg, le surnuméraire de l'enregistrement est nommé directeur.

Pendant ce temps les dépenses suivent une progression constante. Ceux qui n'ont pas d'emploi veulent des salaires, et à défaut de salaires on exige des distributions de vivres; les ateliers nationaux sont organisés, en 1789, ainsi que les achats de blé par l'État. C'est le 8 août 1789, que Lameth vient dire à la tribune : « Je demande qu'on donne aux créanciers de l'État les biens ecclésiastiques. »

Ainsi moins d'un mois après la prise de la Bastille, on parle déjà de confisquer les propriétés. C'est le 26 septembre 1789, dans cette période que l'on nous a dépeinte comme si poétique, que Mirabeau vient dire : « Les revenus de l'État sont anéantis, la force publique est sans ressort! » Et la Constituante, toujours plongée dans l'extase, imagine, au milieu de cette crise, la contribution patriotique. Alors défilent à sa barre les enthousiastes et les plaisants : un collégien donne une boîte de médailles, un juge offre de juger pour rien, un marchand propose une participation dans ses bénéfices. « Il y eut, écrit Louis Blanc, dans son langage, un de ces élans qui sont votre force et votre gloire, ô mon pays, les femmes offrirent leurs anneaux, les enfants, leurs jouets; et vous, créatures vénales que le plaisir souille et qu'écrase le mépris, infortunées Chananéennes, vous aussi vous fûtes émues à ce spectacle, l'une de vous écrivait : « J'ai gagné quelque chose en « aimant, j'en fais hommage à la patrie! » Cette comédie avait produit au bout de six mois, quand il fallait plusieurs millions par jour, en totalité, un peu plus d'un million, exactement 1 042 170 livres. La légende peut ajouter les boucles de soulier et les anneaux de mariage qu'on portait sur l'autel de la patrie, mais elle doit remarquer que les généreux donateurs se croyaient dispensés dans cet élan de payer leurs contributions légales. Aussi on en vient à la ressource suprême, à la confiscation. Le 2 novembre 1789, Necker veut charger la caisse d'escompte de vendre les biens du clergé et d'en avancer le montant à l'État. Ne pouvons-nous pas, dit Pétion, fabriquer nous-mêmes ce numéraire fictif?

Ainsi éclosent les assignats dans cette année légendaire de 1789. A partir de ce moment, l'histoire de la révolution n'est plus que l'histoire des assignats, de la famine et de la banqueroute.

III

Du moins les ressources sont immenses, le danger semble nul à ces sages : « La France devient, dit Anson, une grande famille où les créanciers et les débiteurs négocient et se donnent des contrats sur des immeubles. » Les planches des assignats sont gravées par Saint-Aubin. Un tel enthousiasme accueille cette invention, que les villes et les particuliers se hâtent de battre monnaie sur du papier, à l'exemple de l'État; dans le seul département de l'Orne, près de cent communes émettent chacune leurs assignats; le café de Chartres à Paris a ses assignats [1]. Déjà, en juillet 1790, la Constituante en a émis 1200 millions : « C'est le seul parti, crie Mirabeau, oui, le seul qui soit prompt, facile, énergique »; puis 100 millions le 6 mai 1791, puis 600 millions en juin, c'est une marée montante, c'est un délire. Que la Convention, dit M. Stourm, qui va être en guerre avec la moitié de la France et l'Europe entière cherche son salut dans les assignats, c'est sa ressource unique; mais quelle excuse pour la Constituante qui, froidement, sans guerre prévue, par simple flatterie pour les passions populaires, par peur devant la haine de la démocratie contre l'impôt, prépare la banqueroute avec réflexion?

L'Assemblée législative, qui la remplace, émet pour 900 millions d'assignats; la Convention va en distribuer pour plus de 7 milliards, car, avec la Convention, le rôle prépondérant en finances est joué par le financier de la banqueroute, Cambon.

Cambon était un marchand de Montpellier, plein de jactance, complètement étranger à l'organisation financière et à toute notion d'économie politique. Il ignorait [2] jusqu'à la différence entre les receveurs généraux de l'impôt direct et les fermiers généraux de l'impôt indirect; il n'avait aucune notion de ce qu'étaient la Bourse et les sociétés de crédit, et il demandait la suppression de toutes les banques, « ces associations destructives du crédit public », et de la Bourse : « Faites fermer la Bourse, la négociation des effets publics se fera comme celle des lettres de change; le calme du cabinet écartera les surprises. » La lettre de change même lui devient suspecte, il veut lui substituer « des contrats cédés par ministère de courtiers, cela nous fournira le taux des fortunes en portefeuille ». Voilà sa science. Ce qui est en portefeuille est à prendre, il ne connaît de valeur que ce qui est confiscable, il le dit

[1] Levasseur, *les Assignats* (*Revue européenne,* t. V et VI).
[2] Gaudin, *Mémoires,* t. I, p. 17.

en propres termes : « Tout ce qui sera confiscable sera sujet à déclaration, et faute de déclaration, l'objet sera réputé caché, et par conséquent confisqué. » Les comptables ne l'inquiètent guère, il n'exige d'eux « que le cautionnement des vertus et des talents ». Les prêtres pas davantage : « Qu'on leur donne des vivres, des femmes même, mais qu'on s'en débarrasse » ; il ne fait exception que pour les apostats; et quand Pontard, évêque de la Dordogne, présente sa femme à l'Assemblée législative, Cambon, qui préside la séance, embrasse la citoyenne pour donner « le spectacle du pouvoir suprême honorant la beauté et la vertu ». Si on lui parle de rectifier les erreurs des financiers de la Constituante, il s'écrie, au milieu des applaudissements des tribunes : « On rétablirait le fisc! » Mais quand on discute les assignats, il rêve une abondance inépuisable : « Il faut avoir recours à cette terre en friche, il faut avoir recours à nos assignats, et toujours à nos assignats! » Il fait travailler les ouvriers occupés à la fabrication des assignats de six heures du matin à huit heures du soir, et stimule leur zèle par la distribution d'une livre de pain chaque jour.

Les confiscations, si gigantesques qu'on les suppose, n'ont été une ressource pour aucun despotisme. La richesse s'aplatit sous la main qui la viole. L'idée de faire vivre les Français sans travailler, aux dépens des confiscations, donna subitement l'essor à toutes les convoitises et favorisa tous les gaspillages. Les biens du clergé étaient évalués à 4 milliards, ceux des émigrés à 3 milliards, ceux des hôpitaux, de l'ordre de Malte, des suspects, et les métaux précieux élevaient le total à près de 11 milliards, d'après Cambon. C'était à peu près le double de la valeur exacte telle que la calcule M. Stourm, d'après des données fort précises. Mais il aurait fallu déduire les dettes des victimes; il aurait aussi fallu calculer les frais occasionnés par la brutalité et la maladresse. Par exemple, la fonte des cloches des églises, qui aurait dû rapporter plusieurs millions, « en a coûté, dit Cambon, plus de cinq ou six ». En outre, il faut tenir compte des vols : « Le gaspillage, selon Cambon, a détourné beaucoup de matières précieuses. » Le mobilier des châteaux a été enlevé par les habitants de chaque village, et aujourd'hui encore les amateurs d'objets d'art retrouvent dans les chaumières les débris de ces larcins. Enfin les dépenses folles se multiplient outre mesure : la destruction des statues qui entouraient le dôme des Invalides [1] coûte 1 500 000 francs ; les ateliers nationaux de Montmartre exigent 31 000 francs par jour; les boulangers de Paris, 75 000 francs. Les missions patriotiques emploient

[1] Taine, *Origines de la société moderne*, t. IV, p. 396.

62 millions, sans compter les dons en nature comme celui-ci [1] : « Une berline bien conditionnée pour le citoyen Carnot, rue Saint-Florentin, nº 2. » Ysabeau et Tallien reçoivent un million pour leur mission de Toulouse. Quelques-uns de ces émissaires disparaissent dès qu'ils ont reçu les fonds, sans qu'on ait jamais pu les retrouver; d'autres s'acquittent sérieusement de leur tâche de « fortifier l'esprit public... éclairer les habitants sur les avantages de la révolution... réchauffer l'esprit public ». Mais outre ces 62 millions, c'est par centaines de millions qu'il faut compter les dilapidations des conventionnels en mission, des sociétés patriotiques et de la commune de Paris.

Fouché [2], dans sa mission à Lyon, reconnaît « qu'on ne savait pas quelles avaient été les dilapidations », il amassa pour son compte plusieurs millions, il en avait encore dix en 1815 ; son collègue Javogue déclare que les conventionnels Maignet et Châteauneuf-Randon ont ravagé le département de Rhône-et-Loire : « Il a été fait des dilapidations si considérables, que les habitants n'ont plus de ressource... il n'existe dans les maisons que la plus grande nudité; le nécessaire le plus obscur de l'humble chaumière n'a pas été épargné. » Le conventionnel Rovère achète pour 80 000 fr. en assignats une terre de 250 000 fr.; André Dumont se donne, avec ses rapines d'Abbeville, l'hôtel de Plouy et une terre de 400 000 fr.; Merlin (de Thionville) acquiert de même le mont Valérien, et Barras, la terre de Grosbois. Il y a 21 000 comités qui coûtent 300 millions par an en journées, et ceux de Paris touchent, outre les journées, plusieurs centaines de mille francs par mois « pour défrayer la surveillance des manœuvres contre-révolutionnaires », ou « pour déjouer les complots » ; Pache, Henriot, Bourbotte, puisent dans les caisses, sous des prétextes que nous verrons invoquer encore : « On a bien le droit de boire à la république quand on a coopéré à la conservation de la Commune... Ceux qui n'aiment pas la Révolution doivent payer ceux qui la font... Tout appartient de droit aux patriotes. »

Attendre des ressources de l'impôt, il n'y faut plus songer : « Les impôts, déclare Cambon, n'arrivent plus au Trésor public, parce qu'ils sont employés en achats de grains. » La Convention tente de demander l'impôt en nature, sur la motion d'un mousquetaire brouillon, Dubois de Crancé; elle décrète un cadastre. M. Stourm sourit avec raison de la naïveté des historiens qui prennent pour une fondation glorieuse ces sortes de décrets improvisés et qui ignorent les efforts et la patience exigés par les

[1] Stourm, t. II, p. 469.
[2] Comte de Martel, *Fouché,* p. 457.

grandes créations; la Convention décrète le cadastre par une motion brusque, puis elle répète de temps en temps sa formule avec pompe, mais en sachant fort bien qu'aucune application ne sera tentée.

Pendant ce temps les assignats baissent de valeur, la loi est impuissante à les protéger, la loi s'irrite dans la main de Cambon : six ans de fers pour qui refuse un assignat à sa valeur nominale; puisque six ans ne suffisent pas, ce sera vingt ans; vingt ans n'effrayent pas, ce sera la mort; la mort même pour une simple parole contre les assignats. La mort ne peut rien contre l'écu de 6 livres. Il faut chercher autre chose. Cambon et Danton, consternés de cette impuissance de leur guillotine, proposent la première des banqueroutes de la Révolution.

IV

La première banqueroute de la Révolution est celle du 30 juillet 1793 : la Convention annule par fraude une partie de la monnaie de papier qu'on a dû accepter et conserver jusqu'alors sous peine de mort. La première banqueroute est justifiée par un prétexte hypocrite : la Convention annule les assignats *à face royale*, parce qu'ils sont de plus de 100 livres : « Quels sont ceux qui supportent la misère publique? Ce sont ceux qui n'ont pas en leur pouvoir un assignat de 100 livres. » L'idée est de Danton. Mais, dit Bazire, un des complices de Danton aux massacres de Septembre, « c'est une banqueroute partielle. » Bazire avait raison, l'acte de la Convention est identique à celui que commettrait aujourd'hui la banque de France, si elle cessait de rembourser ses billets de 1000 francs. C'est un commerçant qui ferme sa caisse devant ses lettres de change. Cependant tout le monde n'y perdit point. Il y eut des accommodements pour les amis. Si le décret du 30 juillet 1793 dit : A partir de ce jour les assignats à face royale n'auront plus cours forcé de monnaie, sauf pour le payement de l'impôt pendant cinq mois, les favoris des patriotes obtiennent sous main, aux caisses du Trésor, l'échange de leurs assignats à face royale contre les assignats conservés : ainsi Carnot autorise le citoyen Piout à échanger 1000 livres d'assignats à face royale [1]. En réalité, sur les 558 millions démonétisés, les patriotes s'en font rembourser 354, la banqueroute n'est que de 204 millions.

Ce chiffre des annulations ne relève pas les cours. Cambon, étourdi par sa première banqueroute, rêve à la seconde en se

[1] Stourm, t. II, p. 324.

tournant vers les rentiers. Il imagine l'annulation de toutes les rentes, pensions et dettes de l'État qui ne seront pas soumises à une vérification, appuyées d'un certificat de civisme, et inscrites à nouveau. Il a soin dans cette inscription nouvelle de réduire d'un cinquième toutes les créances conservées, et il nomme cela le grand-livre de la dette publique; c'est la seconde banqueroute de la Révolution, celle du 24 août 1793, banqueroute totale pour les incapables, les absents, les timides, les suspects, les étrangers, banqueroute d'un cinquième pour les autres. Ce grand-livre est la gloire de Cambon, comme si, dit M. Stourm, le grand-livre d'un failli pouvait être un titre d'honneur, parce qu'il a le même nom que celui d'un négociant honnête.

Mais voici le Directoire. Le Directoire se plaint que « la fabrication des assignats soit moins rapide que la dépense »; il fonde une papeterie, il convertit les vieux bulletins de vote en pâte à papier, il embauche 800 ouvriers, il fait des réquisitions d'ouvriers dans toutes les imprimeries, il répand 35 milliards et 500 millions d'assignats en deux ans. En tenant compte du total des émissions, des retraits et des échanges de coupures, le chiffre des assignats est de 47 milliards et 500 millions. Au milieu de cette démence, l'assignat de 100 livres tombe à 6 sols, en février 1796, c'est le moment de la troisième banqueroute de la Révolution, celle du 18 mars 1796.

Par la troisième banqueroute, la Révolution décide que ses assignats n'auront plus cours que pour 1 pour 100 de leur valeur nominale. C'est le négociant qui offre 1 pour 100 de ses billets à ordre. Mais ce que le négociant le plus naïf n'oserait tenter, la Révolution l'exécute, elle émet un nouveau papier, en s'imaginant qu'elle le fera accepter au pair sans autre formalité que celle de nommer ce papier non plus *assignats*, mais *mandats territoriaux*. Nécessairement les mandats territoriaux tombent au cours de 1 pour 100, que la banqueroute a fixé pour les assignats, ce qui fait de nouveau jeter les yeux sur les rentiers pour les soumettre à une nouvelle opération.

Par une mutilation du 21 septembre 1796, les rentiers perdent le droit d'être payés en argent : la Révolution vante son humanité, en prenant l'engagement de payer en argent une partie des rentes, c'est-à-dire que les rentiers réduits aux quatre cinquièmes ne toucheront désormais, on le leur promet du moins, qu'un seul de ces cinquièmes en numéraire. Le tout se passa en paroles et en articles de loi; les rentiers, spoliés par la seconde banqueroute d'un cinquième, avaient touché le reste en papier depuis le règne des assignats, et ils continuèrent à être soumis au même régime :

seulement on appela *bons des trois quarts* les mandats qui payaient les trois cinquièmes à toucher en papier, et *bons du quart* ceux qui payaient le cinquième promis en argent; rien de changé, seulement deux papiers de plus; le tout, bons des trois quarts, bons du quart, mandats territoriaux, assignats, avait la même valeur, 1 pour 100 du chiffre nominal. Il fallut donc se décider à la quatrième banqueroute, celle du 4 février 1797.

Par cette quatrième banqueroute, la Révolution supprime tous les papiers émis : « Considérant que la faible valeur des mandats les rend inutiles aux transactions. » Ici, le négociant profite de ce que les créanciers ont du doute sur ses lettres de change et déclare qu'il les tient toutes pour nulles afin de simplifier sa situation; ce sont les termes impudents qu'emploie le rapporteur de la loi au conseil des Cinq-Cents : « Il est temps de nous débarrasser de toutes ces broussailles de papier-monnaie qui embarrassent encore le terrain. » Le Trésor, en effet, voyait rentrer au lieu d'impôts dix-sept sortes de papiers dans ses caisses, on appelait cela les *valeurs mortes;* mais plus il en supprimait par les séries de ses banqueroutes, plus il en émettait avec de nouvelles planches et sous des titres nouveaux. Il fallut donc bien arriver enfin à la cinquième banqueroute, celle du 30 septembre 1797, que l'on a nommée le *tiers consolidé*, et qui doit être considérée comme le complément du coup d'État jacobin du 18 fructidor (4 septembre 1797). Dès qu'ils viennent de s'assurer de nouveau la toute-puissance par la violation des lois, les jacobins du Directoire se hâtent de s'occuper de la banqueroute.

La Constituante, qui en pleine paix avait préparé les catastrophes par crainte de l'impopularité et par impatience des mesures réfléchies, proclamait naguère avec pompe : « La dette publique ayant été mise sous la garde de l'honneur et de la loyauté française, nul pouvoir n'a le droit de prononcer l'infâme mot banqueroute. » Et voilà qu'apparaissent maintenant, pour récolter ce qu'a semé la Constituante, les futurs sénateurs de l'Empire : Crétet, qui trouve que l'État « a le droit de retrancher de sa dette la portion qu'il ne peut plus acquitter »; Régnier, qui n'accorde aux créanciers que le droit d'être payés « par le moyen d'impôts modérés »; dans la situation actuelle, dit-il, la prétention d'être payé « est contraire à la justice ». D'ailleurs, reprend Crétet, « les promesses ne sont qu'un acte moral qui n'engage jamais les citoyens ». « L'Assemblée constituante, ajoute Villers [1], n'a-t-elle pas payé l'ancienne dette en assignats? »

[1] Villers ne devint point sénateur sous l'Empire, pas même comte. De ce

Ainsi trois semaines après le 18 fructidor, sous la Terreur renaissante, le Directoire fait rayer les deux tiers des rentes, il les rembourse en papier dont le cours est de 1 pour 100, comme celui de tous les papiers. En 1801, on donna 5 francs de rente pour 2000 fr. de ces bons. Le rentier qui avait 500 francs de rente au début de la Révolution en perd 100 à la seconde banqueroute, en perd 260 à la cinquième; il n'a plus en 1801 que 140 francs de rente, après avoir perdu à peu près tous les revenus pendant dix ans. Les rentes viagères et les pensions furent réduites d'après les mêmes formules.

Il est difficile de récapituler les papiers émis puis annulés par les divers gouvernements de la Révolution, car aux 47 milliards et demi d'assignats, il faudrait ajouter 2 milliards et demi de mandats territoriaux, 3 de bons de dépenses arriérées, et les ordonnances de payement et les bons de réquisition, et ces amoncellements de milliards qui jettent enfin le Directoire dans la mesure suprême des révolutions, l'emprunt forcé sur les riches. Alors se redressent les sophismes que l'on avait déjà entendus sous la Convention, que l'on entendra toutes les fois que l'on se livrera encore aux ennemis de la civilisation : « Tu es riche, disait hier Cambon, tu as une opinion qui nous occasionne des dépenses, je veux que tu prêtes ta fortune à la république. » « Cette éponge va être pressée », grondait la voix de Danton, toujours entendue quand il s'agissait de confiscation ou de banqueroute; alors aussi se levait l'homme de Robespierre, le confident futur de Bonaparte et son instrument pour les besognes mystérieuses, Réal, et il criait : « Le superflu est requis en entier pour l'emprunt. » Même concert à ce déclin du Directoire, on va répéter ce qu'avait dit Cambon, que les dépenses publiques doivent être « supportées par les personnes aisées et égoïstes », et ces mille maximes que nous entendrons souvent encore : « La classe aisée des citoyens sera seule appelée à remplir cet emprunt. » Le Directoire dit à ce moment « la classe aisée », parce qu'il n'y a plus de riches, il le sait trop; mais ce que cette classe aisée doit fournir est fixé par un jury composé « de citoyens pris parmi les contribuables de l'arrondissement non atteints par l'impôt ». C'est la formule de demain. Celui qui ne paye pas taxe celui qui paye; non seulement il le taxe, mais il a le droit par la loi de prendre les trois quarts de son revenu; il peut même saisir la totalité du revenu sur les anciens nobles. Non seulement il prend tout, mais il est payé pour cette fatigue; le prodigue, l'imprévoyant et le vicieux

capucin marié et régicide, Napoléon ne put faire qu'un directeur des domaines à Nantes.

touchent des salaires pour ronger l'épargne ; c'est la loi du 28 juin 1799, digne épilogue des gouvernements de la république, devant laquelle doit se creuser le fond du gouffre.

Le gouffre de la misère est toujours ouvert depuis bien des années; il se creuse. La misère et la faim se retrouvent constamment sous les yeux, à toutes les époques de notre Révolution, quelle que soit la face que l'on examine. L'homme ne mange plus. Quelle place était laissée à la production commerciale ou industrielle quand l'intérêt de l'argent était de 24 pour 100 avec des gages [1], et quand les droits de douane étaient acquittés en un papier sans valeur, ce qui livrait les fabricants à un libre-échange involontaire et imprévu? Les rentiers étaient plus misérables encore que les marchands : le rentier, disent les rapports de police [2], « ayant vendu ses hardes, vendant ses meubles et étant pour ainsi dire à sa dernière pièce... ne peut atteindre le prix des subsistances ». Quelques-uns tombent morts dans les rues; « beaucoup de rentiers ont péri de misère et de désespoir [3] ». Les retraités souffrent encore davantage, car ils ne reçoivent leurs assignats que s'ils présentent une dizaine de certificats pour constater tout d'abord le versement de la contribution patriotique, le civisme, la non-émigration, la résidence, la non-détention, le serment de fidélité à la nation, et quantité d'autres, à peine de déchéance. Le gouvernement fut obligé de leur faire des distributions de vivres en février 1796.

Si l'État ne paye personne, il ne touche rien lui-même : les agents municipaux interceptent les produits de l'impôt, se font exempter eux et leurs amis [4], en sorte que Cambon peut dire, le 26 frimaire an II : « Pas un sou n'est encore parvenu à la Trésorerie », et répéter un an plus tard : « Le recouvrement est inconnu, la Trésorerie n'a reçu aucune somme provenant des taxes. » Si les membres de la municipalité permettent des recouvrements sur les biens de leurs ennemis [5], le produit est ou gaspillé par les autorités locales ou détourné par les comptables. Dans le premier cas, on peut citer le témoignage de Barbé-Marbois, qui cite le général Tilly dépensant dans l'Ouest, en neuf mois, 175 000 francs pour frais secrets. « L'économie, ajoute avec désespoir Barbé-Marbois, est devenue ridicule, et celui qui en fait profession est un personnage à vues étroites et bornées... Beaucoup de personnes attachées à la Révolution se persuadent qu'elle n'est qu'un déplacement des

[1] Rapport de Lacuée, publié par M. Rocquain, p. 239.
[2] Schmidt, *Tableaux de la Révolution*, 2 et 9 frimaire an IV.
[3] Rapport de Colchen, préfet de la Moselle.
[4] Rapport de Français (de Nantes), p. 58 et suiv.
[5] *Ibid.*

fortunes et du pouvoir; c'était à qui obtiendrait ou ferait obtenir des places; tous ceux qui ont été membres des Assemblées croient qu'ils doivent être indemnisés par des places; les officiers subalternes, bien instruits que leurs supérieurs puisent dans le Trésor public, leur font la loi pour avoir part au butin. » Sur 40 milliards de pièces de dépenses, déclare Parisot, aux Cinq-Cents (22 nivôse an V), il n'y a de quittances que pour la moitié; quelquefois le comptable inscrit sur ces pièces : *Dilapidé par le comité de surveillance.*

Quant au comptable, il imite souvent ceux qui le surveillent. Lacuée trouve que les agents de payement et de recouvrement ne rendent pas de comptes, faussent leurs rôles par des ratures et des surcharges, couvrent les obligations d'un exercice avec les fonds d'un autre, ne tiennent parfois point d'écritures; cela, c'est dans les départements voisins de Paris; dans ceux de la Bretagne, Barbé-Marbois déclare que pas un comptable n'est en règle, « le moins répréhensible est un payeur qui omet d'inscrire ses dépenses jour par jour ». Les receveurs généraux sont les plus livrés au désordre, ils « négligent de tenir ou suppriment à dessein les registres propres à établir leur situation, plusieurs ne la connaissent pas eux-mêmes; les autorités civiles, à l'exemple des militaires, ont exercé des violations de caisses; ce n'est ni pour des sommes médiocres, ni pour des causes passagères que l'ordre des services a été troublé », car pendant l'an VIII l'administration du Morbihan tire des caisses 822 000 francs; si un agent du Trésor veut résister, il est « menacé de prison et exposé à toutes sortes de violences ».

M. Stourm vient, avec la précision du financier, la logique de l'économiste et le sang-froid de l'historien, jeter à son tour la lumière sur cette révolution qu'on nous a travestie si souvent et comme cerclée de légendes. Ceux qui écrivent l'histoire demandent à être affranchis de ces faux géants de la Révolution. On nous a rompus à leur admiration, on nous les a rangés en une avenue de sphinx entre lesquels il n'est permis de se hasarder qu'en rampant. Mais, comme dit Chateaubriand, « si le succès débauchait jusqu'à la postérité; si, esclave future engendrée d'un passé esclave, cette postérité subornée devenait le complice de quiconque aurait triomphé, où serait le droit? »

H. FORNERON.

MARCELLE DE SAZERAC[1]

VII

A l'autre bout de l'appartement, le docteur Bernard était plongé dans le sommeil du juste. La veille au soir, il avait rôdé un instant autour de la chambre mortuaire, mais sans oser en franchir le seuil.

Il se dédommagea le jour des obsèques. Il avait invité sa clientèle populaire, saisissant l'occasion de lui apprendre que, tout médecin démocrate qu'il fût, il n'en était pas moins le gendre de M. Bigault de Sazerac. Il avait commandé six voitures de deuil, pour bien faire les choses, et les chevaux du corbillard portaient des panaches. Le cortège défila le long du boulevard Clichy, au milieu de la curiosité des indigènes, et lorsqu'il passa sous les fenêtres de son rival, le docteur Roberjot, Justin Bernard se dit intérieurement : « Hein! doit-il faire une tête! »

Mais rien dans son attitude ne trahit cette réflexion triviale. Il conduisait le deuil, soutenu avec ostentation, à droite et à gauche, par Florentin et par Miraval. Ces deux parfaits amis déployaient une sollicitude à la fois austère et touchante pour le protéger contre les défaillances que l'excès de la douleur aurait pu faire subir à sa démarche. Beaucoup des clients de Justin restèrent à la porte de l'église, retenus par leurs convictions de libres penseurs, qui ne leur permettaient pas de pénétrer dans cet asile de la superstition. Mais eux, magnanimes et poussant le dévouement jusqu'à l'abnégation, ils ne voulurent point l'abandonner, et ne craignirent pas de se compromettre aux yeux des purs de Montmartre, quittes à leur expliquer plus tard les motifs d'humanité qui avaient dicté leur conduite en cette circonstance. Le docteur, en effet, suffisamment pâle et l'air accablé semblait avoir peine à se tenir sur ses jambes. Avec sa perspicacité habituelle, Mme de Prébois en fut émue, et pendant le défilé derrière le cercueil pour l'aspersion de l'eau bénite, elle se pencha à l'oreille de Mme d'Argonne et lui dit d'une voix pénétrée :

— Le pauvre garçon fait peine à voir.

Quand, au bord du caveau où l'on venait de descendre le cer-

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mai, et 10 juin 1885.

cueil, on vit Bernard s'avancer en chancelant et faire de la main un geste navré, en répétant, d'une voix brisée par la douleur : « Adieu! adieu! » tandis que Miraval et Florentin cherchaient doucement à l'entraîner, quelques bonnes âmes dans l'assistance sentirent leurs yeux se mouiller de larmes.

Les deux amis reconduisirent le docteur jusque chez lui, et il voulut absolument les faire entrer. Ils ne trouvèrent dans l'appartement qu'Ursule, en train de ficeler quelques paquets.

— Où est madame? demanda Justin, sur un ton encore dolent.

— Elle est partie, répondit froidement Ursule.

— Partie! fit-il d'une voix subitement changée. Où cela? Pourquoi? Quand? Comment?

— Mme Le Bargy l'a emmenée.

— Reviendra-t-elle pour déjeuner?

— Elle ne reviendra pas.

— Elle ne reviendra pas! Ah! elle est forte, celle-là!... Mais, c'est un enlèvement. Je vais lui envoyer l'huissier, à cette vieille enragée. Et vous, que faites-vous là?

— Je vais rejoindre ma maîtresse. Je ne l'ai pas quittée depuis qu'elle est au monde, et je ne commencerai pas aujourd'hui.

Aux exclamations de Justin, le duo s'approcha. On tint rapidement conseil. Poussé par ses amis, le docteur rédigea une lettre *à cheval* où il sommait Mme Le Bargy de lui renvoyer immédiatement sa femme et qu'il confia à Ursule. Deux heures après, le facteur du télégraphe apportait cette réponse laconique, renouvelée de Léonidas :

« Venez donc la prendre! »

Mais il connaissait suffisamment la redoutable tante pour n'avoir aucune envie de répondre à cette invitation belliqueuse.

Florentin et Miraval étaient restés auprès de leur ami, afin de lui prodiguer, dans cette grave conjoncture, leurs consolations et leurs conseils. Au reçu de l'impertinent télégramme, il y eut une explosion indignée. Les projets les plus virils furent mis en avant. Puis l'exaltation de Justin tomba peu à peu et fut remplacée par l'abattement. Ses amis s'appliquèrent alors à le remonter. Une demi-heure plus tard, ils démontraient au docteur rasséréné que tout était pour le mieux.

— Ecoute, disait Florentin, veux-tu avoir mon opinion bien sincère?

— C'est un homme, faisait Miraval; on peut lui parler franc.

— Eh bien, ces gens-là t'exploitaient.

— Oh! dit Justin, un peu scandalisé.

— Parfaitement. Un beau-père qui voulait te mettre ses vieilles fredaines sur le dos, te faire payer ses dettes!

— Toujours le rôle historique de la noblesse, dit Miraval avec amertume : l'exploitation du peuple. Ma parole, ils se croient encore au temps de la féodalité.

— Ah! mais non, fit le docteur d'un air résolu.

— Bravo! Il faut se défendre.

— Aussi, je l'ai envoyé promener quand il est venu me demander ses 100 000 francs.

— Et comme tu as eu raison!

— 100 000 francs! De quoi monter deux ou trois grandes pharmacies à Montmartre. Excusez du peu!

— Voilà une nouvelle manière de marier ses filles : recevoir une dot au lieu d'en donner une.

— Il faut dire, fit Bernard, pris d'un léger scrupule et peut-être aussi de la crainte de passer pour une dupe trop naïve, qu'il m'avait transmis en échange la propriété du château, du parc et du moulin.

— Ah! oui! essaye donc de les vendre! C'est une dérision.

— Enfin, tu es débarrassé d'eux, par bonheur.

— C'est ma femme que je regrette dans tout cela.

— Laisse donc : elle ne valait pas mieux que lui.

— Ne dites pas de mal de ma femme. Je suis sûr qu'elle m'aimait, au fond. Elle ne serait jamais partie sans sa tante.

Sa voix avait pris un accent plaintif; il semblait sur le point de pleurer.

— Non, dit Florentin d'un ton conciliant, en faisant un signe d'intelligence à Miraval, on ne dit pas de mal d'elle : si elle n'avait pas été gâtée par la caste...

— Et remarque quelle funeste influence ils exerçaient sur toi. Ils auraient fini par t'enlever à la démocratie pour t'enrôler sous les drapeaux de la réaction.

— Pour qui me prends-tu? J'ai toujours gardé mes principes.

— Et pourtant tu as voulu t'appeler Bernard de Sazerac.

— Une minute de vertige.

— C'est ce que je dis. Voilà le danger. Il suffit d'une minute de vertige pour faire la culbute, et lorsqu'on se réveille, il est trop tard. N'est-il pas vrai, Florentin?

— C'est la vérité pure.

Bernard parut atteré à la pensée des périls qu'il avait courus et auxquels il venait d'échapper si miraculeusement. Ses amis l'emmenèrent dîner à la Boule-Noire pour le distraire, et il se coucha dans un état d'esprit tout à fait satisfaisant.

VIII

Aussitôt après l'envoi de son télégramme, Mme Le Bargy avait pris toutes ses mesures pour soutenir cette fière riposte. Elle s'était mise sur le pied de guerre, organisant chez elle un système défensif, comme dans une place qui s'attend à un assaut. Il n'y avait que des femmes dans la forteresse, mais la générale valait quatre hommes à elle seule. Une chaîne de sûreté fut adaptée à la porte et Thérèse reçut l'ordre, avec les imprécations les plus terribles, de n'ouvrir qu'à bon escient. Au cas où un visiteur inconnu voudrait forcer la barrière, elle devait repousser vigoureusement la porte au nez du personnage suspect et sonner la cloche d'alarme installée dans l'antichambre. Au premier signal, Mme Le Bargy se fut précipitée elle-même en avant, brandissant une broche installée à demeure dans sa chambre à coucher.

Chaque fois qu'elle sortait avec sa nièce, Thérèse ou Ursule était chargée de s'avancer en éclaireuse et de fouiller du regard tous les alentours. Mais elle comptait avant tout sur sa vue perçante comme celle d'un oiseau de proie. Elle explorait en marchant toutes les rues transversales, toutes les allées et les portes cochères. Mais lorsque quinze jours, puis un mois se furent passés sans que l'ennemi donnât signe de vie, on commença à respirer, sans toutefois se relâcher des précautions essentielles.

Mme Le Bargy finit même par prendre de l'humeur en voyant l'inutilité de ses précautions, comme un chef habile et vaillant qui a trop compté sur le courage de l'ennemi et qui s'irrite de ce qu'il ne lui fournit pas l'occasion de le battre. Ah! comme il aurait été reçu, et quel dommage qu'il ne vînt pas s'y frotter! Décidément, ce garçon n'était qu'une poule mouillée, aussi incapable de reconquérir sa femme qu'il était indigne de la posséder. Penser qu'on avait donné sa Marcelle à un être aussi flasque et qui se résignaît si aisément à la perdre!

Au bout du mois, elle se hasarda à laisser sortir sa nièce seule. Il le fallait bien, car elle avait repris ses leçons, et Ursule ne pouvait l'attendre pendant des heures dans les antichambres.

Ce fut avec une joie délirante que Jeanne André retrouva son institutrice. Durant toute la première leçon, elle ne put tenir en place. Tous les nerfs de cette étonnante petite créature étaient en vibration; tout son être frémissant jouait un *allegro;* sa voix chantait et sonnait tumultueusement comme le carillon d'une église flamande. La grosse et flegmatique Alice Genty elle-même donna des signes non équivoques de joie en revoyant sa maîtresse, et

pendant toute une semaine, elle fit l'effort héroïque d'écrire ses devoirs jusqu'au bout.

Les amies se concertèrent pour trouver des leçons nouvelles. Aline de Prébois n'en revenait pas de s'être ainsi trompée sur le compte du docteur Bernard, et au fond, sans en rien dire, elle gardait l'arrière-pensée qu'on n'était pas juste pour lui, qu'il devait y avoir un malentendu là-dessous, que tout cela se raccommoderait. Quant à M. Lefaucheur, pendant une de ses visites à Mme d'Argonne, comme on l'interrogeait sur ses rhumatismes, et qu'il répondait :

— Je souffre toujours beaucoup, et je vais me décider à consulter votre médecin », il fut tout saisi de s'entendre répliquer :

— Gardez-vous-en bien.

— Comment! fit-il, en interrogeant du regard le visage de la maîtresse de la maison. Vous me l'aviez si chaudement recommandé, madame!

— Oui, mais c'est changé. Nous avons découvert quelque chose. D'ailleurs il pratique le système Raspail, un pur charlatanisme.

— Cependant, vous disiez...

— Nous vous expliquerons cela plus tard. Maintenant ce qu'il nous faut, ce sont des leçons pour Mme Bernard. Vous êtes professeur; voilà justement votre affaire.

Et le bon M. Lefaucheur, tout abasourdi, dut se mettre à la recherche de leçons.

Marcelle ne pensait plus qu'à une chose : libérer la mémoire chère et sacrée de son père. Cette pensée ne la quittait plus une minute; elle était passée à l'état d'idée fixe, d'obsession. Le *memento* qu'elle avait recueilli sur le cadavre paternel encore chaud, elle le lisait et relisait sans cesse; elle savait par cœur les noms de tous les créanciers et le chiffre de ce qui était dû à chacun. Jamais elle n'avait été bien gaie. Sans aller jusqu'à la tristesse, son caractère était sérieux, et elle avait le sourire assez rare des enfants qui n'ont pas connu leur mère. Sa gravité habituelle s'accrut encore, quoiqu'on y sentît toujours un grand fond de douceur et de bienveillance. Elle faisait des économies invraisemblables, refusait de renouveler ses robes, veillait sur ses chapeaux et ses bottines avec un soin méticuleux, ne prenait l'omnibus qu'à la dernière extrémité. Dans l'intervalle de ses leçons, elle composait des dessins de tapisserie sur canevas pour les magasins de nouveautés, et sur papier pour un grand journal de modes. Ursule brodait, faisait des travaux au crochet ou à l'aiguille et pouvait gagner, à force de travail, jusqu'à 30 et 40 sous par jour, laissant la besogne du ménage à la hagarde Thérèse, qui ne s'en plaignait pas, car dans les passes difficiles elle lui donnait un de

ces coups de main décisifs qui sauvent les situations, et la douceur de la nièce la reposait des bourrasques de la tante. Celle-ci tendait désormais toutes ses facultés vers un seul but : économiser quelques centaines de francs sur sa pension viagère pour concourir à l'œuvre commune. Elle imaginait des combinaisons extraordinaires de cuisine économique, reprochant à Thérèse son appétit sauvage et sa consommation effrénée de beurre et de charbon; rêvant de se mettre, avec toute la maison, au régime végétarien, grâce auquel, à en croire une brochure qu'elle avait lue, on peut très bien vivre pour 10 sous par jour. Aussi en venait-elle à n'avoir pas plus de chair qu'une momie :

— J'étais persuadée qu'elle n'avait que le strict nécessaire en fait de corps, dit un jour M[me] d'Argonne à son mari, en revenant de chez elle; mais il paraît qu'elle s'est trouvée encore du superflu. Je l'ai vue en fourreau ; elle ressemble à une canne à tête de bois et aux yeux mobiles. Cette femme-là est un phénomène. Je suis sûre qu'elle est montée sur ressorts d'acier.

Sa vitalité prodigieuse semblait redoubler en proportion de son amaigrissement, comme si elle se fût débarrassée de tout ce qui l'alourdissait. Son indignation fut grande, un jour que Thérèse, harassée, ne put descendre de sa mansarde. Elle voulait monter pour jeter cette fainéante à bas de son lit :

— Mais, marraine, lui dit Marcelle en la retenant, je vous assure qu'elle est malade.

— Malade? dit-elle étonnée. Et pourquoi?

— De fatigue.

— Allons donc! Il n'y a rien à faire ici.

— Enfin, marraine, tout le monde peut être malade. Ne l'avez-vous jamais été?

— Moi! est-ce que tu plaisantes? Je le serai certainement un jour, mais quand je mourrai, — et je te prie de croire que ce ne sera pas long. Vous n'aurez pas le temps de vous en apercevoir. *Presto! presto!* Je n'aime pas les choses qui traînent.

IX

Il n'était pas jusqu'à Philosophe qui ne se rendît utile à sa manière et n'apportât son obole à la rançon du nom des Sazerac. On l'avait laissé à Montmartre, avec la mission tacite de surveiller les manœuvres de l'ennemi. Logé dans un galetas misérable, dont la fenêtre en tabatière s'ouvrait sur un océan de toits et de cheminées, le pauvre garçon se sentait envahi par une mélancolie croissante. Il vivait d'un peu de pain et de fromage et cherchait à se placer

chez un pépiniériste de la banlieue. Mais, un jour qu'il traversait La Chapelle, dans l'idée d'aller conclure avec un patron qu'il avait vu la veille, il fit une découverte qui changea brusquement le cours de ses projets.

Cette découverte n'était ni plus ni moins que celle d'un jardin sur un toit, bordé d'une barrière à claire-voie sur la rue, — un vrai jardin, mais dans un état d'abandon qui faisait pitié. Le toit recouvrait un grand hangar, qui formait le premier plan d'une maison dont l'arrière s'élevait d'un étage au-dessus, et cet étage, indépendamment des communications intérieures, s'ouvrait sur le parterre aérien par une porte-fenêtre tapissée de lierre et reposant sur quelques marches, à peu près comme la salle à manger du château sur le parc qu'il revoyait chaque nuit dans ses rêves. A cet aspect, Philosophe tomba en extase. S'il eût connu l'histoire ancienne, il eût songé aux jardins suspendus de Sémiramis, mais il n'avait pas besoin de cette réminiscence babylonienne pour être séduit. Il ne s'arrêta pas à l'idée qu'un pareil logement était peut-être un peu humide. Philosophe avait couché bien des fois à la belle étoile, dans le grand jardin de Sazerac, pour étudier les mœurs des plantes pendant la nuit, et il ne craignait pas les rhumatismes. Poussé par un désir irrésistible, il entra. Le marchand de vin qui faisait les fonctions de concierge lui apprit que le précédent locataire venait de déménager pour aller s'établir maraîcher à Plaisance. Par malheur, le logement avec le jardin coûtait 400 francs par an, — beaucoup plus d'argent, hélas! que n'en possédait le pauvre garçon.

Il se retira l'oreille basse. A sa première visite, Ursule s'aperçut de sa tristesse, et le confessa. La description de sa trouvaille et de ce qu'il aurait pu en faire fut si débordante d'enthousiasme en son laconisme, que le lendemain Ursule passait à la caisse d'épargne, et qu'en venant dîner le dimanche avec elle à la cuisine, il trouva un beau billet de 500 francs sous son assiette. Philosophe en devint tout pâle. Il essaya de se défendre, mais mollement et sans conviction. La tentation était trop forte :

— Vous me le rendrez quand vous pourrez, répondit Ursule. J'ai confiance en vous autant que dans la caisse d'épargne.

Philosophe se laissa convaincre. Son remerciement fut d'une rare éloquence : il prit la tête d'Ursule entre ses deux larges mains et lui appliqua un baiser retentissant sur l'une et l'autre joue. Les joues de la chaste Ursule s'empourprèrent, comme si elle eût été embrassée par son amoureux.

En s'endormant, elle pensa à lui avec une douceur mêlée de quelque remords. Elle se sentait de plus en plus sur la pente de la trahison envers la famille. Et à quel moment! Au moment où il

fallait se dévouer à elle plus que jamais. Quoi ! l'affection de sa *petite* Marcelle ne lui suffisait-elle plus?... Ce billet de 500 francs, presque toute sa fortune, ne devait-elle pas plutôt le joindre à la rançon si vaillamment amassée par Marcelle et sa tante? Mais elles n'en auraient pas voulu. Après tout, Philosophe était au service de la maison, comme elle, et entre ses mains cet argent ne pouvait manquer de fructifier pour le but commun.

Le lendemain matin, le jardin et le logement furent loués par Philosophe, qui commença aussitôt son installation. Pendant la nuit, une idée nouvelle lui était venue. Sur les fonds qui lui restaient, il acheta une chèvre et une demi-douzaine d'oiseaux assortis : mésange, fauvette, rouge-gorge, canari, bouvreuil et sansonnet, en attendant que le retour de la belle saison lui permît de compléter sa collection à bon compte, grâce à quelques tournées dans les environs de Paris, car il n'avait pas son pareil pour dénicher merles et pinsons. Une volière fut pratiquée dans le coin d'une de ses deux chambres, et il se mit sans retard à l'éducation de ce petit peuple ailé.

Pour sa chèvre, il fabriqua un abri dans le coin du jardin. Biquette était là dans un paradis, attachée de long en plein air, broutant à l'aise autant d'herbe et de feuillage qu'en pouvaient souhaiter ses caprices gourmands. Le matin, il faisait sa tournée avec elle dans La Chapelle et Montmartre, annonçant son passage au son d'une cliquette. Il avait des maisons où il s'arrêtait chaque jour pour servir une tasse de lait tiède, qu'il trayait sous leurs yeux, à quelque femme délicate, à quelque enfant malade et à des clients de passage, qui cédaient à un désir subit, provoqué par la vue de Biquette. La provision quotidienne était bien vite, trop vite épuisée. Une fois la tournée finie, il conduisait sa chèvre sur les talus des fortifications, où elle se régalait à loisir, puis rentrait avec elle, rapportant une large provende.

Grâce à la clémence exceptionnelle de la température, trois ou quatre plantes d'hiver, abritées par des châssis, ne tardèrent pas à s'épanouir dans un angle du jardin : des tussilages odorants, des véroniques agrestes, des lopézies du Mexique, aux petites fleurs d'un rouge purpurin. Peu de semaines après son installation, il récoltait des violettes, du réséda, même quelques primevères, et il pouvait descendre jusqu'au marché aux fleurs du Château-d'Eau. Il se hâta de piquer en terre des oignons de tulipes, de jacinthes et de narcisses, des anémones, des renoncules, de semer des graines de jasmin et de rosier. Il veillait sur ses plantations et ses semailles avec un soin maternel, les protégeant contre le froid, écartant leurs couvertures au moindre rayon de soleil, se relevant la nuit pour voir

si elles ne souffraient pas, comme une mère qui va reborder son enfant dans son berceau, de peur qu'il ne s'enrhume. Parfois, au clair de la lune, quelque passant attardé voyait errer sur le toit du hangar une espèce de fantôme, qu'il prenait pour un voleur ou un somnambule. Il fallait toute la sauvagerie d'une rue à demi campagnarde, pour que la vue de ce jardin et de ce jardinier aérien ne produisît pas d'attroupements. Mais là personne n'y prenait garde. Seulement les boutiquiers d'en face et les buveurs, groupés devant le comptoir du marchand de vin, se disaient de temps à autre avec bienveillance : « Ah ! voilà M. Onésime qui arrose ses œillets. »

Les premières violettes qu'il récolta furent pour M. de Sazerac. Un dimanche, Marcelle, en allant prier sur la tombe de son père, y trouva un beau bouquet de violettes et de réséda. Qui pouvait l'y avoir déposé? Ce n'était pas sa marraine, qui ne se rendait jamais sans elle au cimetière. Elle pensa qu'un visiteur s'était trompé. Mais, huit jours après, elle en retrouva un autre. Cette fois l'intention n'était plus douteuse. Un gardien, qui se promenait tout près de là, répondit à ses questions que ce bouquet, autant qu'il pouvait s'en souvenir, avait été déposé un quart d'heure auparavant par deux hommes. L'un devait être évidemment Onésime, qui avait un culte pour son père. Mais quel pouvait être l'autre?

Le dimanche suivant, elle arriva une demi-heure plus tôt et se dissimula derrière une tombe voisine. Elle y était depuis quelques minutes à peine, lorsqu'elle vit deux personnes s'approcher. La première portait un pot de fleurs; c'était bien Philosophe. Mais il lui cachait à demi l'autre, qui d'ailleurs lui tournait le dos. En se penchant elle se démasqua et fit un léger bruit. L'homme se retourna; ils se reconnurent et rougirent tous deux. Aussitôt, elle fut honteuse d'avoir rougi, et s'approchant vivement :

— Vous, monsieur Robert! dit-elle. Quelle rencontre inattendue! Et devant la tombe de mon père!

Il s'inclina, trop ému pour répondre.

— C'était donc vous, reprit-elle en montrant le bouquet fané et le pot de fleurs, vous avec ce brave Onésime! Je l'aurais deviné si j'avais su que vous fussiez à Paris, mais je l'ignorais.

— Madame, je n'ai pas voulu vous troubler dans votre douleur.

— Me troubler! vous qui l'avez aimé et qui saviez, n'est-ce pas? tout ce qu'il méritait de respect et d'admiration.

— Je le savais, madame, dit-il d'une voix grave qui la pénétra.

Elle sentit ses yeux se mouiller et, faisant effort pour secouer son émotion :

— Êtes-vous donc établi à Paris, ou seulement de passage?

— J'y suis établi.

— Depuis quand?

— Depuis quelque temps, répondit-il en termes évasifs.

Elle lui jeta un regard clair et étonné et retint une nouvelle question, pressentant un mystère, désirant l'approfondir et craignant d'appuyer. Un silence embarrassé suivit :

— Prions pour lui, dit-elle. Il vous aimait comme vous l'aimiez.

Il s'agenouilla derrière elle, — et ils sortirent ensemble. Philosophe marchait quelques pas en arrière. C'était une belle journée de la fin de mars : on entendait chanter les oiseaux; des papillons voltigeaient dans un rayon de soleil et se jouaient parmi les fleurs des tombeaux. Il perdait un peu de ses préventions contre ce grand cimetière, qui lui avait tant déplu d'abord, et commençait à trouver que M. de Sazerac n'y serait peut-être pas trop mal. « Il faudra, se disait-il, que je plante un vrai jardin sur sa fosse; cela fera plaisir à mademoiselle (il ne pouvait se résoudre à l'appeler madame). Et puis il aimait tant les fleurs avant ses malheurs! » Pendant ce temps, Marcelle et Robert faisaient effort pour échanger quelques phrases. Elle lui demanda des nouvelles de son père, et s'enhardit ensuite jusqu'à le questionner sur ce qu'il faisait à Paris. Pas la moindre allusion ne fut faite à son mariage, ni à sa séparation. A la porte du cimetière, elle lui tendit la main. Déjà elle ouvrait la bouche pour lui dire : « Venez nous voir; » mais elle se retint, et si on lui eût demandé à quel propos, elle n'aurait su que répondre.

« Pourquoi m'avait-il caché sa présence à Paris? se disait-elle en s'endormant. Et Onésime aussi? Il faudra que je l'interroge, Onésime; oui, je l'interrogerai. »

Mais elle ne l'interrogea pas.

X

Un matin, Marcelle, qui était allée à sa tâche ordinaire, rentra en retard. Le déjeuner attendait depuis un grand quart d'heure, et Mme Le Bargy bouillait d'impatience. Au bruit de la sonnette, elle s'élança pour faire des reproches à sa nièce :

— A quoi penses-tu! Il est midi vingt. Et tu sais que j'ai besoin de sortir! Je serais déjà revenue.

— Ce n'est pas ma faute, marraine. Il ne fallait pas m'attendre. Je n'ai pas faim.

La tante allait répliquer. Elle s'arrêta, frappée de l'altération de sa voix, et leva vivement les yeux sur elle. Son visage était décomposé :

— Qu'y a-t-il? Tu l'as rencontré, le misérable?

— De qui parlez-vous?

— Eh! de qui veux-tu que ce soit? De ton mari, parbleu!

— Ah! mon mari... Non, marraine.

— Alors, quoi donc?

— Rien.

— Dis cela à ta poupée, ma fille. Tu me crois retombée en enfance! Pas encore. Assieds-toi là et conte-moi la chose en déjeunant.

Deux larmes coulèrent silencieusement sur les joues de Marcelle :

— Tu pleures! C'est donc grave! Raison de plus. Dépêche-toi, je le veux.

— Non, laissez-moi; je vous le dirai demain : c'est trop pénible.

— Je vais me fâcher. D'où sors-tu?

— Je sors de chez M. d'Argonne.

— M. d'Argonne... Est-ce que?

Marcelle fit un signe de tête affirmatif.

— Jour de Dieu! t'aurait-il manqué de respect?

— Il a *voulu* me manquer de respect, rectifia la jeune femme d'une voix vibrante, en relevant la tête.

Mme Le Bargy sauta en l'air, et si brusquement, que toute la vaisselle s'entrechoqua sur la table.

— Ne vous emportez pas, marraine, autrement je n'oserai vous raconter tout. Je me suis peut-être exagéré les choses, dans mon trouble.

— Parle, nous verrons bien.

— J'avais déjà cru remarquer, depuis longtemps, qu'il était trop aimable avec moi; mais je ne disais rien, je me bornais à l'éviter. A mon âge et dans ma position, il eût été ridicule de montrer la susceptibilité d'une jeune pensionnaire farouche ou d'une vieille fille. Seulement, cette fois, il a voulu être plus... aimable encore, et vraiment il n'y avait plus moyen de s'y méprendre, acheva-t-elle en essayant un triste sourire.

Mme Le Bargy ne lui permit point d'en rester là et ne consentit à lâcher prise qu'après lui avoir arraché, lambeau par lambeau, tout le récit de la scène, et voici ce qu'elle apprit.

Après sa dernière leçon, Marcelle, se trouvant dans le quartier de son amie Berthe, était passée chez elle pour lui emprunter la partition d'*Yedda*. Elle était sortie, mais M. d'Argonne, reconnaissant de son cabinet la voix de la visiteuse, s'était montré, en affirmant qu'elle serait de retour dans quelques minutes. Au lieu de l'introduire dans le salon, il la conduisit dans le délicieux petit boudoir Pompadour et rococo que Marcelle connaissait bien, et il engagea la causerie par le témoignage chaleureux de la part qu'il avait prise à tous ses chagrins. Il s'animait peu à peu dans l'expression de ses condoléances, et son regard était fixé sur elle avec une persistance caressante qui la gênait. Il se penchait vers la jeune

femme, pour lui exprimer plus vivement combien il était touché de tant d'épreuves imposées coup sur coup à une personne si digne de toutes les faveurs et de tous les sourires de la fortune, — si intéressante, — si recommandable, — si charmante, — et envers qui, ajouta-t-il lentement, on serait heureux de pouvoir réparer les injustices du sort. Marcelle voulut se lever, mais d'un geste affectueux et respectueux à la fois, il la contraignit à se rasseoir, en profitant de la circonstance pour lui saisir doucement la main.

Marcelle se sentait de plus en plus inquiète et mal à l'aise. Elle avait l'âme trop pure et trop haute pour avoir bien compris l'outrage qui se cachait à peine sous l'élégante périphrase de son interlocuteur. Mais ces paroles sonnaient faux, surtout dans la bouche d'un homme habituellement si froid et si compassé; ces gestes étaient louches. La soudaineté avec laquelle il avait pris ce rôle si nouveau pour lui et la chaleur qu'il mettait à le jouer le rendaient fort suspect. Toutefois elle hésitait encore à croire le mari de sa meilleure amie capable d'une action si lâche, et se sentait partagée entre la résolution de ne point laisser porter la plus légère atteinte à sa dignité et la crainte de se montrer susceptible hors de propos ou de trahir un soupçon avilissant pour lui.

M. d'Argonne, encouragé par ce silence et interprétant son attitude comme une de ces protestations anodines et de pure forme qu'elle devait au respect humain, devint plus pressant et plus clair. Mais aussitôt Marcelle se dégagea d'un mouvement brusque et se trouva debout :

— Vous partez! dit-il un peu déconfit.

— Excusez-moi, monsieur. Je vois que Berthe ne rentre pas, et ma tante serait inquiète.

— Encore un moment, chère Marcelle! et de ses deux mains tendues pour la retenir il effleura sa taille. Elle se retourna, frémissante, comme si elle eût été touchée par un fer rouge, et lui montra un visage où la pudeur outragée d'une honnête femme, où le mépris, la douleur et la fierté blessée avaient mis une telle flamme, qu'il recula d'un pas. Cette fois encore, comme sous l'insulte de l'officier prussien, M. de Sazerac eût reconnu le sang de la mère. Comme si l'éclair jailli de ces yeux profonds l'eût illuminé tout à coup, la honte de sa tentative lui sauta pour ainsi dire à l'âme :

— Pardon! oh, pardon! murmura-t-il en s'inclinant avec humilité.

Sans répondre un mot, elle avait déjà disparu, le laissant écrasé.

Pendant ce récit, Mme Le Bargy s'agitait de telle façon sur sa chaise, qu'elle l'eût certainement cassée, si le corps de l'impétueuse vieille n'eût été réduit à sa plus simple expression. Elle voulait aller

souffleter le Lovelace, et Marcelle eut grand peine à la retenir, par considération pour Berthe,

Comment le diplomatique M. d'Argonne avait-il pu manquer si complètement, si maladroitement aux principes de prudence et de réserve qui réglaient d'ordinaire sa stratégie galante? C'est qu'il éprouvait pour Marcelle plus de passion qu'il n'en avait jamais ressenti pour personne, et ce sentiment avait dérangé l'équilibre de son sang-froid. Il avait perdu cette possession de soi qui lui permettait de ne songer qu'aux conquêtes peu compromettantes et de ne les poursuivre que par des chemins couverts. Si bien que c'était la sincérité relative de sa passion qui, n'étant arrêtée par aucun scrupule, l'avait aveuglément entraîné à l'outrage. Cette aventure lui fut une leçon salutaire autant que rude. Sa faute lui révéla son crime. Le sentiment d'humiliation qui le saisit lui laissa voir, sous l'imprudente maladresse de sa tentative, l'infamie de son projet. Il se trouva si abaissé à ses propres yeux, que du coup il jugea comme elle le méritait le ridicule et l'odieux de sa conduite envers sa propre femme. La honte, c'était peut-être le seul point par où sa cure fût possible, et elle était accomplie, — jusqu'à la prochaine rechute.

Une semaine s'était écoulée sans que Marcelle retournât chez son amie. Elle ne l'osait ni ne le pouvait, malgré la crainte d'éveiller ses soupçons. Un matin elle reçut le billet suivant, et son cœur battit en reconnaissant sur l'adresse l'écriture de Berthe :

« — On ne te voit plus, ma chère Marcelle. Joseph me dit que tu es venue il y a huit jours. Je regrette bien de ne m'être pas trouvée chez moi. J'étais allée à Versailles passer la journée avec ma mère : on a dû, ou on aurait dû te le dire. Je ne suppose pas que tu m'en veuilles pour cela. Mais, en dépit de toutes tes protestations, je croirai que tu me boudes, si tu ne viens pas ce soir dîner avec nous. J'y tiens d'autant plus que je suis heureuse et que tu y es pour quelque chose, pour beaucoup même, à ce qu'il paraît. A ce soir donc; nous bavarderons comme deux pensionnaires. »

Son premier mouvement fut d'effroi et de refus. Mais elle se dit que ce refus serait une révélation pour Berthe, que d'ailleurs elle ne risquait rien en sa présence, et, malgré une répugnance violente, malgré les protestations indignées de Mme Le Bargy, pressée d'ailleurs par la nécessité de donner une réponse à la femme de chambre de Berthe et par l'embarras de trouver une excuse, elle répondit qu'elle irait. S'il faut tout dire aussi, elle était fille d'Ève, et la dernière phrase du billet ne laissait pas de l'intriguer un peu.

M. d'Argonne se tenait à côté de sa femme lorsqu'on introduisit Marcelle. Il lui adressa un salut qui répétait clairement le mot sur

lequel ils s'étaient séparés : « Pardon ! oh ! pardon ! » Et pendant tout le repas, sa réserve et sa déférence ne furent pas moins significatives et disaient avec une muette éloquence : « Ne craignez plus rien de moi désormais. J'ai été un fou ; mais je n'étais pas encore incurable, et vous m'avez guéri. »

Après le dîner, il laissa les deux amies l'une à l'autre, et prit congé de Marcelle en la priant d'agréer l'hommage de son plus profond respect, phrase banale à laquelle il sut, sans affectation aucune, donner une expression très significative. Malgré les efforts de Berthe, la conversation avait été contrainte pendant le dîner. Marcelle avait senti d'abord un violent afflux de sang au cœur, en se retrouvant en présence de M. d'Argonne. Peu à peu rassurée par ses manières et par la présence de son amie, elle n'en avait pas moins éprouvé jusqu'au bout une gêne et une oppression telles que, sans s'en apercevoir, elle eut, au moment de son départ, un léger soupir de délivrance.

— Ma chérie, fit gaiement Berthe, employant le petit mot câlin du couvent, on dirait que tu es contente de le voir partir. Tu es une ingrate, car il t'adore, tu sais.

L'entrée en matière était malheureuse, et Marcelle ne put cacher suffisamment son embarras :

— Oh ! en tout bien, tout honneur, reprit Mme d'Argonne. Honni soit qui mal y pense ! Il t'adore comme moi, car tu sais que je t'adore, ma bonne Marcelle. Enfin, dis-moi ce que tu lui as fait...

— Je ne te comprends pas.

— Figure-toi, depuis cinq ou six jours, je remarquais un changement si extraordinaire dans sa conduite à mon égard, que j'ai fini par m'en étonner, et comme hier soir, pendant qu'il me tenait compagnie au coin du feu, je lui demandais en le raillant, — car j'avoue que je ne croyais pas beaucoup à la profondeur et à la durée de sa conversion, — à qui ou à quoi j'étais redevable de cet heureux changement, il a fini par me répondre : Que diriez-vous si c'était à votre amie Mme Bernard ? — Je dirais que cela ne m'étonne pas, mais je vous demanderais comment. — Interrogez-la, et si elle veut bien vous répondre, je ne m'y oppose pas. » Eh bien, je t'interroge.

— Quel enfantillage !

— Alors, tu ne veux pas m'expliquer cette énigme ?

— Berthe, je t'en prie...

— Tu m'aurais fait plaisir.

— N'insiste pas.

Au ton de cette réponse, Mme d'Argonne s'aperçut qu'il ne fallait point insister, en effet. A travers ses cils elle coula un regard furtif sur son amie, et la vit si troublée, qu'elle discerna la vérité :

— Pauvre chère Marcelle! fit-elle en l'embrassant.

Mme Le Bargy avait attendu sa nièce en tricotant un fichu de laine. Elle était curieuse de savoir ce qui s'était passé. Lorsqu'elle l'eût appris, elle enfonça brusquement sa grande aiguille dans sa maigre chevelure, et d'un ton ironique, mordant, gonflé de rancune :

— Ah! vraiment! ce monsieur a daigné être convenable et te saluer poliment! Tu juges qu'il a beaucoup de regrets, et il lui a suffi, pour se faire pardonner, de t'offrir, devant sa femme, l'hommage de sa considération respectueuse! La pénitence est douce, et elle ne lui coûte pas cher.

Elle devenait de plus en plus amère et sarcastique :

— Voyez-vous cela : il a été poli! Quelle magnanimité! quelle grandeur d'âme! Je comprends que tu sois désarmée devant une preuve si héroïque de repentir, et que vous vous soyez attendries toutes les deux. S'il avait eu l'esprit de rentrer à ce moment, avoue que vous l'auriez traité comme la fleur de la chevalerie.

Marcelle eut un léger sourire de protestation.

— Ne ris pas, s'écria Mme Le Bargy, braquant sur elle son nez despotique, et brandissant l'aiguille qu'elle avait retirée de ses cheveux. Je te dis que vous êtes toutes des poules mouillées, incapables de vous faire respecter par les hommes. Ma parole d'honneur, je crois qu'il n'y a qu'une vraie femme au monde, et c'est moi. Je n'ai pas d'épée, moi, comme ces messieurs, mais que ton M. d'Argonne, si humble et si repentant, ne passe jamais à portée de mon aiguille. Je ne lui dis que ça!

XI

Florentin et Miraval avaient tout à fait reconquis Bernard, et les trois amis se retrouvaient régulièrement une ou deux fois par jour, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, plus souvent encore au café du XIXe Siècle. La plus parfaite harmonie régnait maintenant entre leurs opinions politiques. Le dentiste et le pharmacien avaient persuadé au docteur qu'il devait une réparation d'honneur à la démocratie et qu'il avait une revanche à prendre contre la noblesse. Lui-même, instinctivement, cherchait une diversion pour s'étourdir, et l'ardeur de son zèle s'échauffait chaque jour. C'était entre eux une lutte d'émulation à qui extirperait le plus d'abus et réformerait le plus à fond cette vieille société pourrie, sur laquelle il n'y avait qu'à souffler pour la jeter bas, et Bernard, surtout, ne se montrait pas le moins carré des trois dans sa haine contre les vestiges de l'ancien régime et de la féodalité.

Un certain soir, chez le docteur, on décida, dans une discussion

animée, en vue des prochaines élections et pour réchauffer la tiédeur de Montmartre, qu'il était indispensable de fonder un comité révolutionnaire radical. Séance tenante, le comité fut constitué et l'on jeta les bases des statuts. Bernard reçut, par acclamation, le titre de président; il en fut flatté jusqu'au fond de l'âme et serra longtemps avec effusion les mains de ses amis. Ceux-ci savaient bien ce qu'ils faisaient. Par sa position, sinon par son intelligence, le docteur était le principal personnage et le président-né du comité, mais ce président ne verrait que par leurs yeux et n'agirait que par leurs mains. Cachés au besoin derrière lui, ils le pousseraient en avant et le feraient manœuvrer à leur gré.

Dès que la fondation en fut connue, le comité révolutionnaire radical recueillit force adhésions dans le quartier. Le docteur reçut la visite d'une foule de citoyens qui se montraient tous convaincus qu'il fallait réchauffer la tiédeur de Montmartre et faire circuler à travers la république bourgeoise les grandes traditions des géants de 93. A quoi Bernard répondait que la France en général et Montmartre en particulier ne reprendraient leur rang dans le monde que lorsqu'on en aurait extirpé les restes de la féodalité, ce dont les citoyens visiteurs tombaient aussitôt d'accord. Ce rôle le gonflait d'un immense orgueil, et il pensait avec une pitié douloureuse qu'un homme tel que lui avait pu être méconnu par son beau-père et par sa femme. Ah! on ne l'avait pas pris au sérieux! Eh bien, on allait voir!

Seulement, au milieu de tout ce manège, la clientèle périclitait. Il délaissait les malades pour les réunions du comité. Il faisait ses visites à la hâte, d'un air distrait, laissant voir que ses préoccupations étaient ailleurs, causant politique avec les gens qu'il soignait, mêlant à ses consultations des tirades de réunions publiques, séduit par l'idée d'être à la fois un homme de science et un chef de parti, comme ce Raspail dont il appliquait la méthode. Avec une rouerie faubourienne, ses clients se posaient en adeptes, flattaient sa manie, lui demandaient son avis sur les questions du jour, écoutaient sa réponse avec admiration, lui promettaient leur concours et partaient sans le payer. Comment eût-il pu demander de l'argent à des coréligionnaires, à des collaborateurs, à des soldats de la grande cause, qui venaient prendre le mot d'ordre auprès de lui?

L'âme véritable du comité était le pharmacien Miraval, et c'était une vilaine âme. Il y avait l'étoffe d'un petit Saint-Just dans ce bilieux apothicaire, échauffé de haines ardentes et de violents appétits. Si le nombre des médecins enrôlés dans les rangs de la politique radicale a de quoi étonner, celui des pharmaciens a de quoi confondre. La nature et la raison de cette harmonie imprévue entre une profession

aussi anodine et la sauvage exaltation des théories politiques nous échappent complètement. Quel lien mystérieux rattache l'un à l'autre les deux termes d'une telle antithèse? Comment la fabrication des sirops, des onguents et des tisanes développe-t-elle l'instinct de révolte contre l'ordre établi? Pourquoi tant de fiel entre-t-il dans l'âme de ces industriels lénitifs, détersifs et émollients? Cette férocité de la pharmacie contemporaine est un phénomène digne de toutes les méditations du philosophe, et la question mériterait d'être mise au concours par une société savante.

Sur ces entrefaites, le conseiller municipal du quartier vint à mourir. Il s'agissait de remplacer cet homme éminent, dont j'ai oublié le nom, et toutes les ambitions locales étaient en éveil. Après un conciliabule animé, Florentin et Miraval décidèrent que le comité révolutionnaire radical devait offrir la candidature au docteur Justin Bernard. Personnellement ils n'avaient pas assez d'assiette pour se présenter avec des chances sérieuses, tandis que la clientèle de leur président lui assurait un grand nombre de voix. C'était leur homme; ils entreraient au conseil dans sa personne, et qui sait? peut-être leur frayerait-il le chemin.

Bernard, crevant d'orgueil, hésita néanmoins devant la perspective enivrante qu'on lui ouvrait. Non qu'il fut effrayé par son ignorance absolue des questions municipales, auxquelles il était aussi complètement étranger qu'à la question de l'Herzégovine ou de la Bessarabie. Mais il fallait formuler, développer et soutenir son programme, répondre aux objections, repousser les attaques, et la seule pensée de monter à la tribune, d'y faire un discours devant douze cents personnes qui le regarderaient en face et de tenir tête aux interrupteurs, lui donnait des sueurs froides. On le prêcha, on le poussa, on l'endoctrina. Il finit par se laisser convaincre, ou plutôt il était tout convaincu d'avance; il ne s'agissait que de l'*entraîner*. Tout le monde s'y employait, même ses clients, les ouvriers et les petits bourgeois qui l'arrêtaient dans la rue ou venaient le travailler chez lui, en répétant sous toutes les formes : « Monsieur Bernard, vous vous devez à vos concitoyens. Il n'y a que vous à Montmartre, il n'y a que vous! » Après quoi ils lui soutiraient une consultation gratuite, et ils s'en allaient sur une vigoureuse poignée de main : « Nous allons faire une fameuse propagande pour vous. N'ayez pas peur, vous passerez comme une lettre à la poste. »

Il finit donc par dire oui, comme il en mourait d'envie. Deux jours après, le quartier des Grandes-Carrières s'éveillait tout bariolé d'immenses affiches rouges où le comité radical révolutionnaire du XVIIIe arrondissement, appuyé d'une liste d'électeurs influents, parmi lesquels on comptait des bouchers, des épiciers, des fruitiers,

des comptables, des zingueurs, un huissier, deux publicistes et quatre pharmaciens, portait la candidature du citoyen J. Bernard, un homme nouveau, pur de toute compromission politique, mais dont les convictions robustes répondaient de tous points aux aspirations et à l'idéal de Montmartre. A l'appui de cette déclaration, le citoyen Bernard développait carrément son programme : il voulait la séparation de l'Église et de l'État, la réforme de la magistrature, l'abolition des armées permanentes, l'amnistie, etc. Sur le terrain municipal, la laïcisation absolue des écoles et des hôpitaux, l'abolition de l'octroi, la mairie centrale, la subordination de la police au conseil, une Bourse du travail, la multiplication des lignes d'omnibus, la création de nouveaux tramways, sans oublier l'abaissement du prix du gaz.

Le populaire s'attroupait devant les affiches. Ce matin-là, on discuta vivement sa candidature devant le zinc. Il avait de nombreux partisans, mais il avait aussi des adversaires décidés, qui le trouvaient mou et lui reprochaient de n'avoir rien dit de la cherté des loyers ni de la question des salaires. Le lendemain, les comités intransigeant, socialiste, évolutionniste et collectiviste révolutionnaire lancèrent leurs candidats, dont les revendications laissaient bien loin en arrière celles du docteur. Puis vinrent les représentants du parti blanquiste et de l'anarchisme, qui dépassèrent tous les autres. Chaque affiche nouvelle semblait arborer la devise de Nicolet : De plus fort en plus fort. C'était une mêlée où les concurrents échangeaient les allusions, les accusations et les récriminations. J. Bernard, venu le premier, eut par là même le privilège de réunir tous les autres contre lui. Ils le traitaient à mots peu couverts de bourgeois égoïste et corrompu, de jouisseur, d'exploiteur du peuple ; quelques-uns même assuraient que ce n'était qu'un vil opportuniste. Déjà Florentin et Miraval se sentaient personnellement atteints par ces insinuations ; leur agitation redoubla quand ils virent le candidat du comité blanquiste, un plombier qui avait été vidangeur, prendre une telle avance dans la faveur populaire que la situation leur parut clairement menacée. Miraval surtout entrait dans des accès de fureur froide et sombre en pensant qu'on avait osé qualifier son candidat de représentant de la république bourgeoise et d'opportuniste. Un si sanglant outrage criait vengeance et il fallait se hâter de le renvoyer à l'ennemi. Il n'y avait pas une minute à perdre pour organiser une réunion publique.

Lorsque cette décision fut signifiée au docteur Bernard, il en frémit d'épouvante et d'angoisse. Ses amis le rassurèrent. On lui ferait une bonne salle, on le soutiendrait énergiquement. Le bureau serait formé de ses plus chauds partisans. Si l'un de ses adver-

saires osait seulement lever la tête, on l'écraserait. D'ailleurs, il n'y avait plus à reculer : il fallait en passer par là. Le soir même, les trois amis élaborèrent le discours. Peu à peu, J. Bernard, qui s'était montré d'abord inquiet, fiévreux, d'une stérilité déplorable et alarmante, s'échauffa et se monta la tête. Tous les lieux communs de la rhétorique révolutionnaire lui revinrent en mémoire. Il trouva des phrases ronflantes qui rendirent Florentin jaloux et firent vibrer l'âme de Miraval lui-même.

XII

Le lundi avait été choisi pour le jour de la réunion. Elle avait lieu, en haut de la rue des Martyrs, dans une salle dépendant de la boutique d'un marchand de vins traiteur, et qui servait habituellement pour banquets, repas de corps, noces et bals. On y accédait par un long, étroit et obscur couloir; mais une porte mettait la salle en communication avec la boutique, de sorte qu'on pouvait aisément aller de la tribune au comptoir et panacher d'une boisson plus tonique les flots d'éloquence prodigués par les orateurs.

L'assistance était houleuse. Les citoyens, qui avaient probablement passé par la boutique au lieu d'entrer par le couloir, menaient grand tapage en attendant la levée du rideau. Pas un coin de la vaste salle ne restait inoccupé. Une affreuse odeur composite flottait lourdement sous le plafond bas. De temps à autre, des disputes s'élevaient; on entendait le bruit d'une rixe, des jurons, des cris aigus de femmes.

Au milieu du tapage, le bureau fut constitué tant bien que mal, avec Miraval pour président, Florentin et le chapelier du docteur Bernard pour assesseurs. Après quoi, Miraval, se levant avec une dignité sévère, donna la parole au candidat du comité radical révolutionnaire pour développer son programme, et celui-ci, en proie à l'une de ces peurs qui saisissent les comédiens à la gorge lorsqu'ils paraissent pour la première fois sur la scène, monta sur l'estrade au bruit des bravos, mêlés de quelques sifflets.

Il ne payait pas de mine à la tribune, le candidat! Là aussi, suivant l'expression de Philosophe, il ne marquait pas bien. L'attitude était molle, le port de tête manquait de prestige; il n'avait rien de cet air dominateur et souverain qui en impose aux assemblées; l'organe, trop perçant, tournait vite au fausset. Mais, se voyant soutenu avec chaleur par ses partisans, dont les battements de main redoublés avaient vite eu raison des rares sifflets, il commença avec assez d'aplomb un discours bourré de tous les mots magiques qui ont le privilège d'exciter l'enthousiasme d'un auditoire populaire. A plu-

sieurs reprises il faillit bien être démonté par des interruptions dépourvues de tout atticisme, mais deux cents voix lui criaient aussitôt : « Ne répondez pas, » et les coups de sonnette prolongés du président, les encouragements que Florentin lui prodiguait tout bas, soutenaient son courage et lui permettaient de reprendre pied.

Tant bien que mal, la harangue, soigneusement apprise par cœur, eût peut-être marché sans encombre jusqu'au bout; mais tout à coup, au moment où il levait la main pour jurer solennellement qu'il acceptait le mandat impératif avec toutes ses conséquences et qu'il rendrait compte chaque mois de ses votes au peuple réuni dans ses assises, ses yeux tombèrent sur une figure qui le regardait avec une expression singulière et une attention intense. C'était notre ami Philosophe, placé au premier rang, juste en face de l'orateur, et qu'il n'avait pas vu encore, parce que jusqu'alors il regardait au loin, dans le vague. Philosophe n'en revenait pas d'entendre Justin débiter tant de belles phrases; il ressentait, en l'écoutant, cette stupéfaction mêlée de mépris qu'éprouve le paysan simple et taciturne devant le marchand d'orviétan qui, vêtu de rouge, tout couvert de plaques et de plumets, chamarré, exubérant, effronté, lui vante son élixir en l'étourdissant de coups de grosse caisse et de grands mots. Il en avait vu un à la dernière foire de Blainville, et à la minute précise où il y pensait, Justin, en se frappant la poitrine avec emphase, reproduisit si exactement l'un des gestes favoris du charlatan que le visage de Philosophe s'empreignit de la plus sarcastique ironie. Déconcerté, l'orateur perdit le fil de son discours; il se mit à ânonner, à patauger, ne trouvant plus ses mots et ne parvenant plus à achever sa phrase.

Une voix sonore jeta à toute volée du fond de la salle :

— Comment le candidat veut-il que nous croyions à ses promesses puisqu'il manque déjà de parole.

Un immense éclat de rire salua cette vieille plaisanterie, qui parut neuve aux gens de Montmartre. Bernard se sentit perdu. La sonnette avait beau s'agiter éperduement, l'ouragan d'hilarité ne s'apaisait point. Il n'avait pas quitté la tribune; fiévreusement il croisait et décroisait ses bras, puis se cramponnait au rebord et le pétrissait de ses doigts crispés. La figure de Philosophe se faisait de plus en plus goguenarde, et cette physionomie narquoise semblait le poursuivre : il la retrouvait toujours devant lui; elle avait l'air de lui sauter aux yeux. A deux ou trois reprises, pendant une éclaircie, il essaya de reprendre la parole, mais il ne savait plus que répéter comme des refrains tous les grands mots qu'il s'était mis en tête : autonomie municipale, laïcisation, caisse des travailleurs, intérêts sacrés de la démocratie, peuple souverain, vestiges hideux

de la féodalité. Pourtant, telle est la puissance des mots consacrés, que, chaque fois qu'ils revenaient dans cette bouillabaisse oratoire, ils provoquaient des bravos. A force de s'escrimer, il avait même fini par trouver une phrase nouvelle, pas très compliquée, mais de nature à produire un excellent effet : « Je suis du peuple, moi », et encouragé par la bonne impression qu'elle avait produite, il la répétait : « Oui, moi je suis du peuple », lorsqu'on entendit retentir, par-dessus les applaudissements de la claque, le mot : *Farceur!*

— A la porte! A la tribune! crièrent avec fureur les partisans du candidat.

— Eh bien, ne braillez pas si fort : on y va à la tribune.

Un gaillard résolu, à la moustache en croc, vint se planter à côté de Bernard ahuri, et lui braquant bien en face son regard dans les deux yeux :

— J'ai dit : *Farceur*, et je le prouve. Que ce grand démocrate, qui se vante d'être du peuple et qui veut représenter les travailleurs de Montmartre, réponde seulement à cette question : est-il vrai qu'il ait épousé une fille de la noblesse (mouvement dans l'assemblée, commencement de huées d'une part et de protestations de l'autre). Attendez!... et qu'il ait voulu joindre le nom aristocratique de son beau-père à son nom roturier?

Une immense clameur s'éleva de l'auditoire. On vit J. Bernard s'agiter, tout pâle, en remuant violemment les lèvres et en gesticulant. La voix de l'interrupteur perça le bruit :

— Et s'il le nie, regardez tous.

De la main gauche, il brandissait, toute déployée, la lettre de faire part envoyée pour la mort de M. de Sazerac, et de la droite une des cartes que le docteur avait commandées aussitôt après son mariage et qu'il croyait toutes détruites. On se poussait, on s'écrasait devant l'estrade, pour lire sur cette carte : LE DOCTEUR J. BERNARD DE SAZERAC. Cette maudite carte, le gredin de blanquiste, d'évolutionniste ou d'anarchiste qui la tenait, — un ouvrier de l'imprimerie lithographique à laquelle s'était adressé le docteur, — la levait et la tournait de tous les côtés, comme une pièce de conviction irrésistible. Et à mesure qu'un groupe de spectateurs l'avait vue, les épithètes de *vendu*, *traître*, *jésuite*, *opportuniste*, *tête d'otage* voltigeaient dans l'air. On montrait le poing au candidat; on menaçait d'escalader la tribune et de le prendre par les pieds pour le jeter par-dessus bord. La plupart de ses partisans eux-mêmes le lâchaient; Miraval, consterné, cassait la sonnette; Florentin sentait sa popularité crouler sous lui. Jamais charivari plus discordant n'ébranla les voûtes d'une réunion publique. Il ne restait qu'à lever la séance en toute hâte. Le bureau s'effondra

comme un seul homme par la porte du fond, poussant devant lui Bernard avachi et chancelant. A peine dans la coulisse, Miraval éclata en récriminations amères. Le chapelier non plus n'était pas content; il geignait que cela allait faire du tort à son commerce. Florentin lui-même n'épargna pas les reproches à l'infortuné candidat, mais il ne pouvait l'abandonner dans l'état où il était, et il le reconduisit jusque chez lui, en prenant des rues détournées.

Là Bernard retrouva la parole pour se répandre en imprécations verbeuses : on avait travesti ses intentions; on avait abusé d'une minute de faiblesse, d'un mouvement de complaisance pour sa nouvelle famille, auquel il n'avait même pas succombé; on l'avait calomnié lâchement; il prendrait sa revanche.

Mais ce n'en était pas moins un désastre. Il ne fallait plus penser à la candidature. Sa position même de médecin populaire s'en trouva sérieusement compromise. Un pur ne pouvait plus décemment aller consulter pour ses rhumatismes un homme qui avait trahi le peuple. Dès le lendemain on savait d'un bout à l'autre de Montmartre que le fameux docteur Bernard était un capucin, un faux frère, un orléaniste, un Judas. Ses anciens partisans se montraient furieux de s'être compromis pour lui. La moitié des électeurs influents qui avaient recommandé sa candidature parlaient de le désavouer dans une nouvelle affiche. Le comptable et l'un des quatre pharmaciens écrivirent aux journaux que leur signature avait été surprise. On arrachait ses affiches, ou bien on les couvrait de boue et l'on écrivait sous son nom une épithète injurieuse. On ne le saluait plus dans les rues. On lui adressait des cartes postales anonymes, qui se terminaient invariablement par la promesse de le *coller au mur*, à la prochaine. Bernard s'efforçait de répondre à ces outrages par la dignité de son attitude, mais il était navré. L'austère Miraval le lâcha sèchement : il ne connaissait que les principes, et il ne voulait plus rien avoir de commun avec le malheureux qui l'avait trompé. Florentin, ayant l'âme moins romaine, continua à le voir, mais en cachette, car il avait sa position dans la démocratie à sauvegarder.

Le jour des élections, Bernard arriva le dernier, avec 85 voix. Certes, il ne s'attendait plus à la victoire, mais il ne s'attendait pas non plus à un échec aussi ridicule. Ce fut Florentin qui vint lui apprendre le résultat en lui donnant une poignée de main où s'étalait tant de commisération qu'elle le blessa.

Les malheurs vont en troupe, dit le proverbe. Le lendemain même de l'échec de Bernard, le bruit se répandit dans tout Montmartre que son diplôme médical était de contrebande, et qu'il l'avait acheté à beaux deniers comptants; on ajoutait même que c'était en Prusse : de là à le traiter de Prussien il n'y avait qu'un pas, et il entendit

plus d'une fois murmurer cette épithète à son oreille. Le docteur Roberjot triomphait, et il affectait de le regarder, en le croisant dans la rue, avec un respect narquois qui lui faisait bouillir le sang dans les veines. Sa clientèle baissait chaque jour; il fallut vendre le cheval et la voiture; il songeait à quitter Montmartre en secouant la poussière de ses pieds, pour se transporter à Charonne et y reconstruire sa fortune. Puis on lui parla d'un vieux médecin de Nogent-sur-Marne qui voulait prendre sa retraite et dont il pourrait recueillir la succession. Dans l'état de désarroi où il se trouvait, Bernard se raccrochait à toutes les branches.

XIII

Philosophe était sorti de la réunion publique heureux comme un roi, — du temps que les rois étaient heureux. Dans la rue, il riait tout seul d'un rire silencieux, en se frottant les mains à s'arracher la peau. Après sa tournée du lendemain, n'osant aller conter la chose à Mlle Ursule, qui, toute guérie qu'elle fût de ses illusions sur le compte de Monsieur, n'aimait ni à en parler ni à en entendre parler et réprouvait encore les sentiments impitoyables de Philosophe à son égard, il alla faire son rapport à M. Robert.

C'était la seconde fois seulement que Philosophe pénétrait dans l'atelier du quai de la Tournelle. Cet homme de la nature ne se trouvait pas à l'aise dans ce laboratoire artistique, et sa première visite lui avait laissé un long sentiment de gêne indéfinissable. Il aimait mieux rencontrer Robert au cimetière, ou prendre rendez-vous avec lui au Jardin des Plantes. Avec ses centaines d'esquisses et d'ébauches traînant sur toutes les tables, ses portefeuilles béants, ses châssis, ses toiles sans cadres et ses cadres sans toiles, ses vessies, ses tubes et ses godets, ses têtes de plâtre coiffées d'un feutre mou, d'une toque, d'un chapeau de soie, ses mains et ses pieds coupés suspendus au mur, son squelette dans un coin, ses mannequins recouverts de loques, l'atelier lui produisait l'effet d'un grenier servant de débarras, où l'on aurait entassé pêle-mêle un tas de bibelots et de chiffons. Il y avait surtout un gros torse tout écorché et un buste de femme à la tête trépanée qui lui donnaient des cauchemars.

Robert travaillait sans perdre une minute, et ses journées pouvaient compter double, comme les campagnes pour les soldats. Aussi faisait-il d'énormes progrès, dont son professeur de l'École des beaux-arts se montrait surpris et enchanté. Il le poussait à concourir pour le prix de Rome, mais Robert s'y refusait, en donnant pour prétexte qu'il n'était plus assez jeune. M. Canteclair

avait voulu venir dans son atelier, voir ses esquisses et ses travaux en préparation; il y avait passé deux heures, retournant toutes les toiles, visitant tous les cartons, fouillant jusque dans les tiroirs, et après avoir tout vu, il avait témoigné une satisfaction sérieuse, le jugeant mûr pour le prochain Salon. Deux études qu'il venait d'envoyer à l'exposition du Cercle des arts avaient été remarquées, et plusieurs critiques les avaient même signalées à l'attention. Aussi Robert était-il gai comme un pinson. Le soleil et les oiseaux de ce beau jour de printemps lui chantaient dans le cœur. Il ne songeait guère à la politique et les élections de Montmartre lui étaient aussi parfaitement indifférentes que les révolutions ministérielles de la Sublime-Porte. Néanmoins le récit des tribulations du docteur Bernard l'égaya d'abord. Mais la pensée que Marcelle portait le nom de cet être grotesque et bafoué, et qu'un peu du ridicule dont il se couvrait pouvait rejaillir en éclaboussure jusqu'à elle, le rendit triste tout à coup. Il haïssait Bernard personnellement, il le trouvait odieux, mais il éprouvait une indignation amère en songeant que le nom de Sazerac avait été compromis dans cette bagarre, et il lui en voulait beaucoup plus de cela que de la vilenie qui avait amené la séparation du mari et de la femme. Ce point de vue avait échappé au brave Onésime, qui fut consterné lorsque Robert le lui montra et se reprocha comme un crime la satisfaction égoïste qu'il en avait éprouvée.

Les affaires de Philosophe prenaient bonne tournure et s'annonçaient sous les plus brillants auspices. Ses fleurs poussaient à merveille; il variait ses semis suivant la saison, ne laissant pas perdre un pouce de terreau, utilisant tous les coins, faisant courir toutes les espèces de plantes grimpantes le long des murs et sous la voûte du berceau, suspendant des pots au treillage et métamorphosant l'une de ses chambres en une espèce de serre, sans crainte de l'asphyxie. Au mois de juin, le toit du hangar était un parterre éblouissant de couleurs, enivrant de parfums, encadré de trois côtés par de hautes murailles et vers la rue par une claire-voie que tapissaient également, sur un vigoureux fond de lierre, des réseaux de liserons, de clématites, de volubilis, de glycines, de chèvrefeuilles, d'aristoloches, de capucines, de cobéas, pareils aux entrelacs d'une guipure de fleurs, ou à ces arabesques délicates et compliquées, à ces prodigieuses broderies de stuc que les décorateurs arabes ont multipliées, avec une prodigalité inouïe, sur les murailles de l'Alhambra. On le connaissait maintenant au marché du Château-d'Eau, et il méditait de se transporter, pour ses fleurs de luxe, jusqu'au marché de la Madeleine. Il avait adjoint une seconde chèvre à la première, Criquette à Biquette, et son imagi-

nation en travail nourrissait des projets grandioses. Des pourparlers étaient même entamés avec le propriétaire pour la location du hangar, où il voulait loger une vache, des poules, des lapins, que sais-je encore?

Mlle Ursule était la confidente naturelle de ces desseins ambitieux, qui lui faisaient admirer de plus en plus la tête puissante de Philosophe, non sans l'inquiéter un peu par leur audace. Pendant ces beaux jours d'été, elle venait habituellement passer la soirée du dimanche « à la campagne », dans le jardin d'Onésime. Elle donnait du pain à Biquette et à Criquette, assistait aux exercices des canaris, nettoyait la volière, renouvelait les provisions, puis revenait au jardin, s'extasiant de plus en plus devant la merveilleuse floraison de ce « petit paradis terrestre », admirant chaque invention nouvelle, et se retournant vers lui avec un sourire abandonné qui lui enlevait les dix ans qu'elle avait de trop. Maintenant elle ne le taquinait jamais et ne l'appelait plus son amoureux. Parfois ils s'oubliaient jusque fort avant dans la nuit, sur le banc scellé au mur et recouvert de mousse.

— Tenez, lui dit un soir Ursule, il me semble que je suis encore dans notre parc de là-bas.

Onésime se mit à rire en silence, doucement chatouillé, sentant son cœur s'amollir et s'ouvrir à des idées tendres.

Un soir du mois d'août il présenta avec une certaine fierté, deux billets de 100 francs à Mlle Ursule : son commerce avait tellement prospéré qu'il espérait être en mesure, d'ici à quelques mois, de lui rembourser le reste de ses avances. Mais elle se récria, prétextant qu'elle ne saurait que faire de cet argent et qu'il serait bien mieux entre ses mains : « Gardez-le ; vous me le ferez valoir. » Philosophe fut énormément flatté; qui lui eût dit qu'il serait jamais un capitaliste, un homme d'affaires, faisant valoir l'argent des autres. Le lendemain il avait six chèvres. C'était maintenant tout un troupeau. On s'arrêtait sur les trottoirs pour le voir passer. Il devenait peu à peu l'une des célébrités de la rue. Robert lui montra un jour une vignette du *Monde illustré* qui représentait l'*Homme aux chèvres*, et il se reconnut. Mais ce commencement de gloire le laissa parfaitement froid et beaucoup plus insensible que les douces paroles de Mlle Ursule. Il prit la chose tout à fait en philosophe, et dit seulement, après s'être regardé sans qu'une fibre de son visage ne bougeât : « Faut-il qu'ils aient du temps à perdre! »

Quelques semaines après, parcourant avec son escouade les boulevards de Rochechouart et de Clichy, il passa devant la maison du docteur Bernard et remarqua que les volets en étaient hermétiquement clos, quoi qu'il fût dix heures. Intrigué, il s'informa auprès

des voisins, et ce qu'on lui répondit le décida à s'adresser au concierge, qui l'instruisit plus en détail.

En ce temps-là, un homme s'était rencontré qui avait eu l'idée bien simple, mais ingénieuse pourtant, de mettre en vente, par lots, une île de la Polynésie, marécageuse, malsaine, d'un sol ingrat, d'un climat meurtrier, peuplée d'anthropophages et inhabitable pour des Européens, qu'il présentait dans ses prospectus comme un Eldorado. La Nouvelle-Provence était, à l'en croire, un pays admirable, fertile, boisé, abondant en vivres, tout couvert de cocotiers, de bananiers et de cannes à sucre, avec des sources innombrables et de gras pâturages où paissaient des troupeaux pareils à ceux des patriarches, sans compter les mines vierges qui ne demandaient qu'à livrer leurs trésors. Il ne parlait que pour mémoire des chasses homériques et des pêches miraculeuses qu'on y pourrait faire en se jouant. Le terrain donnait deux récoltes par année, et un seul hectare, acheté au prix de 5 francs, pas un sou de plus, devait en rapporter 1000 chaque année. Si vertigineuses que fussent de telles promesses, comment ne pas l'en croire? Il n'avait nullement la mine d'un chevalier d'industrie. Il portait le titre de vicomte, il était décoré de plusieurs ordres, les noms les plus honorables se rencontraient dans son conseil d'administration; il présentait son entreprise comme une œuvre patriotique et chrétienne en même temps qu'humanitaire. C'était la conquête pacifique d'un nouveau Pérou par un Pizarre en chambre, et, sous une allure aventureuse faite pour séduire les imaginations ardentes, tout y semblait d'une *respectabilité* absolue. D'ailleurs, ses annonces et son journal, car il avait un journal, publiaient des plans magnifiques de la colonie, avec les détails les plus précis, les routes, les bois, les prairies, les villes et les villages, les fermes, les églises, les écoles, les usines, et chaque souscripteur pouvait vérifier sur la carte l'emplacement exact de sa concession.

L'œuvre sans doute avait ses ennemis. Quelle grande œuvre n'en a pas? On peut même dire que la grandeur d'une entreprise se mesure à l'intensité des clameurs hostiles qu'elle soulève autour d'elle. L'impuissance se coalise avec la jalousie, la sottise contracte alliance avec la haine. Est-ce qu'on n'a pas déclaré que le percement du canal de Suez était une extravagance? Est-ce qu'on n'a pas enfermé Salomon de Caus comme un fou, insulté Denis Papin, réduit le marquis de Jouffroy et Frédéric Sauvage au désespoir! N'a-t-on pas méconnu et persécuté Christophe Colomb? De misérables folliculaires insinuaient que M. le vicomte n'avait jamais vu l'île dont il donnait dans son journal de si minutieuses descriptions et qu'il mettait en vente ce qui ne lui appartenait point. Mais

s'il ne l'avait pas visitée lui-même, il publiait à l'appui de ses dires force attestations et certificats qui ne laissaient rien à désirer, et son représentant avait conclu avec le grand chef de l'île un traité par lequel ce potentat, lui avait vendu tous les terrains.

Les agents du vicomte étaient venus racoler des adhérents aux Batignolles, à Montmartre, à la Villette. Il fallait un médecin pour accompagner le premier convoi de colons. Bernard en entendit parler, et aussitôt son imagination s'enflamma. Perdu dans sa considération politique, abandonné par sa clientèle, humilié dans son amour-propre, resté seul, découragé, presque ruiné, que pouvait-il espérer de mieux? C'était une occasion à souhait pour se dérober à la mauvaise chance et sortir de l'impasse où les circonstances l'avaient acculé. En trois ou quatre ans au plus, il ferait là-bas une fortune colossale et reviendrait triomphant. Il s'offrit donc et fut accepté aussitôt, moyennant une souscription à un certain nombre d'hectares, dont le prix venait d'être porté à 20 francs depuis la veille, à cause de la multitude des demandes. Le médecin était assorti à l'entreprise. Bref, il y avait quarante huit heures que Bernard était parti, laissant à l'ami Florentin le soin de vendre ses meubles.

L'histoire était si extraordinaire et de telle importance que Philosophe crut devoir aller la transmettre sans une minute de retard à la rue des Saints-Pères. Il s'achemina donc vers la rive gauche, avec son troupeau de chèvres, cabriolant et tintinnabulant. Par la rue des Martyrs et le faubourg Montmartre, il arriva au boulevard, où son passage fit sensation. Chemin faisant, il eût pu vendre le lait de cinq ou six douzaines de chèvres; mais sa provision avait été vite épuisée, et aux appels qui partaient de tous les côtés, il répondait par des signes négatifs, sans s'arrêter et poussant son escadron devant lui.

Enfin il arriva rue des Saints-Pères et fit retentir sa cliquette. La tête de M[lle] Ursule se pencha à la fenêtre de sa cuisine, avec les marques de la plus vive surprise. Elle descendit aussitôt et poussa des exclamations en apprenant la nouvelle. Marcelle était partie depuis près de deux heures pour donner ses leçons; mais M[me] Le Bargy se trouvait là et, avertie par Ursule, elle voulut interroger elle-même Philosophe. On ferma la cour, devant laquelle les passants s'attroupaient déjà, et les chèvres furent confiées à la garde du concierge intrigué, tandis qu'Onésime montait au quatrième.

— Bon voyage! dit-elle joyeusement, après avoir entendu son récit. Mais, vous savez, pas un mot à ma nièce.

Et elle ajouta, comme se parlant à elle-même :

— Nous voilà tranquilles! S'il pouvait seulement n'en jamais revenir...

XIV

En ce temps-là, le cercle des leçons de Marcelle s'élargit par suite d'un événement, d'ailleurs peu considérable, et qui ne fit aucun bruit dans le monde. L'oncle que Mme de Prébois avait recueilli chez elle mourut. C'était le premier signe de vie qu'il donnât. Un matin il ne descendit pas déjeuner. Il tenait si peu de place qu'on n'y songea pas d'abord. Cependant, vers dix heures, un domestique frappa à sa porte et, ne recevant pas de réponse, entra dans sa chambre. Il le vit étendu sur son lit, comme à l'ordinaire, et crut qu'il dormait, car son sommeil était aussi paisible que sa mort. Il le toucha pour le réveiller, et le trouva froid. L'oncle de madame avait glissé dans la tombe comme une lettre dans la boîte; entre sa mort et sa vie, il n'y avait, pour ainsi dire, point de différence sensible à l'œil nu. Il avait rendu le dernier soupir comme il faisait toutes choses, discrètement, sans occuper personne de lui. Il eût été contraire à son caractère de jeter le trouble dans les cœurs et le dérangement dans les habitudes.

— A la bonne heure! dit Mme Le Bargy en apprenant la nouvelle. Il a disparu à l'anglaise. C'est la manière que j'aime.

— Pourtant, marraine, il est bien terrible de s'en aller ainsi sans avoir le temps de se reconnaître, de mettre ordre à sa conscience.

— Lui! oh! le pauvre homme était innocent comme l'enfant qui vient de naître. Il n'a jamais fait plus de mal que d'embarras.

La lettre de faire-part apprit aux amis que l'oncle de Mme de Prébois s'appelait Napoléon Verneuil, et ce prénom belliqueux, donné à l'enfant parce qu'il était né le jour où l'on avait appris la victoire d'Austerlitz, formait un si plaisant contraste avec son caractère et toute sa manière d'être, que la révélation fit sourire tous ceux qui la reçurent.

Les amis de la famille vinrent à son enterrement avec une sérénité parfaite. Cependant l'oncle de madame, si étroite que fût la place qu'il tenait ici-bas, ne partit point sans laisser un certain vide. Son emploi dans la maison ne se bornait pas à jouer aux échecs avec M. de Prébois : il apprenait à lire et à écrire aux deux fils aînés. Il n'était complètement à son aise qu'avec les enfants, et les enfants l'aimaient aussi parce qu'il ne les grondait jamais. Aline voulut absolument lui donner pour successeur son amie Marcelle, qui reculait devant la tâche, mais dut enfin céder aux adjurations solennelles et pathétiques de l'excellente femme. Et ce ne fut pas la partie la moins ardue de sa corvée quotidienne.

Du moins cette corvée, qui avait d'ailleurs ses heures aimables et

souriantes, commençait à grossir notablement le trésor amassé de concert par les trois vaillantes femmes pour la rançon du cher mort. Mme Le Bargy s'était mise à peindre des éventails; elle avait toujours l'œil vif et la main sûre. Le soir, dans le rond lumineux de la lampe, rien n'était plus étrange que de voir cette figure macabre dérouler avec application sur les feuilles de soie des pastorales où Florian se mêlait à Watteau et où des bergères en satin se promenaient dans des paysages d'Arcadie, tandis que Marcelle corrigeait des devoirs ou combinait de nouveaux dessins de tapisserie, et qu'Ursule, leur alliée dans la tâche commune, coupait, cousait ou tricotait d'une main infatigable. C'était le bon temps pour la pauvre Thérèse, qui pouvait enfin respirer, oubliée dans sa cuisine. La tante s'occupait aussi des leçons de Marcelle, l'aidant à les préparer, lui enseignant les éléments de la géométrie et de l'algèbre, où elle se mouvait avec une aisance qui confondait sa nièce, lui traçant des tableaux synoptiques pour l'histoire, lui enseignant des moyens mnémotechniques pour retenir les dates, allant jusqu'à inventer une méthode nouvelle pour apprendre à lire le plus rapidement possible aux jeunes de Prébois, dont l'indocilité et l'inapplication rebutaient un peu leur patiente institutrice, car cette femme étonnante avait véritablement toutes les aptitudes. D'ailleurs, on ne sait comment, elle maigrissait encore, elle maigrissait toujours; debout et immobile, avec son teint jaune et la flamme de ses yeux, elle ressemblait vaguement à un cierge allumé. Mais plus se creusaient ses rides et blanchissaient ses cheveux, plus sa démarche devenait vive et alerte, son caractère impétueux et sa résolution prompte.

Un soir, en rentrant, Marcelle s'aperçut que le grand portrait de sa tante par Gérard avait disparu. Elle lui en demanda des nouvelles :

— Bah! fit-elle, il m'agaçait. N'était-ce pas ridicule, ce portrait de jeune femme avec une rose au corsage, vis-à-vis d'une vieille momie comme moi! On a l'air d'accrocher ça dans son salon pour dire à ses visiteurs : Regardez, voilà comme j'étais à vingt ans, — et ils n'en voient que mieux comment vous êtes aujourd'hui.

Et son œil perçant furetait à droite et à gauche comme pour voir ce qu'elle pourrait bien faire disparaître encore. Puis elle s'engouffra dans la cuisine comme un ouragan, et l'on entendit aussitôt le bruit d'une discussion avec l'infortunée Thérèse, qu'elle accusait de gaspillage et qui se défendait avec l'énergie du désespoir.

Le sacrifice de ce portrait toucha profondément Marcelle et lui enfonça plus avant au cœur l'affection et la reconnaissance que ne l'avaient pu faire de longues années d'une vie en commun. Il y avait autour d'elles une conspiration dont Berthe d'Argonne était

l'âme, pour les aider dans la grande œuvre qu'elles avaient entreprise. Berthe avait acheté le premier éventail de Mme Le Bargy et l'étalait aux jours de réception, pour faire de la propagande. Elle commandait à Ursule des brassières, de petits chaussons et de petits manteaux pour l'œuvre de la Sainte-Enfance, dont elle était membre. M. d'Argonne s'était employé activement de son côté : il avait chaudement recommandé Marcelle à un grand éditeur, qui publiait le journal de modes le plus répandu, et dont il était l'ami, mais en se dissimulant derrière sa femme dans cette conjoncture, afin de ne point effaroucher celle qu'il avait si cruellement offensée. Depuis cette scène à laquelle il ne pouvait penser sans un sentiment de honte inexprimable, il avait tellement changé, que sa femme n'était plus seule à s'en apercevoir. Il semblait que, comme dans les légendes, une vertu se fût dégagée de Marcelle. Berthe jouissait de cette tranformation sans oser croire encore qu'elle serait durable. Il rencontrait assez souvent Mme Bernard dans le monde et se bornait à la saluer très respectueusement. Une fois qu'il se trouvait seul un moment avec elle, il avait ouvert la bouche pour lui dire : « Je ne me pardonnerai que le jour où vous m'aurez pardonné. » Mais il se tut, de peur de la blesser en lui rappelant un souvenir odieux et de peur aussi d'apprendre par un signe, par un geste involontaire, qu'il était toujours suspect, qu'elle se défiait et avait peur de lui. Qu'aurait-il pu dire, d'ailleurs, qui eût valu l'éloquence muette d'une attitude où tout proclamait son repentir?

D'un commun accord, on n'avait soufflé mot à Marcelle du départ de son mari. Le secret avait été surtout recommandé à Mme de Prébois. Mais celle-ci, dans l'excès de son zèle, dissimula avec tant d'habileté, fit si adroitement semblant de rien, prit de si grands airs de mystère et multiplia tellement les réticences, que son amie fut au courant après une ou deux conversations. Elle devina que le docteur Bernard était parti à l'improviste pour une expédition aventureuse dans un pays lointain, sans connaître les particularités de cette aventure. Elle ne s'en informa point. Jamais elle ne posait une question, jamais elle ne disait un mot qui eût trait à son mariage. Il semblait qu'elle l'eût oublié, quoiqu'elle y pensât sans cesse. Elle aurait cruellement souffert d'en parler, et toute consolation même lui eût été pénible.

Jeanne André, en qui la jeune fille commençait à se dessiner sous la fillette, avait failli suffoquer de joie en apprenant l'exode de son grand ennemi. Elle était fière de l'avoir deviné et, pour ainsi dire, démasqué d'avance dans son antipathie instinctive. Sa pensée n'admettait pas qu'il revînt jamais de ce voyage. Pour elle, son départ équivalait à la mort. Elle fut prise tout à coup d'un violent

amour pour la géographie et, en particulier, d'un grand désir de connaître à fond les terres australiennes. Elle s'impatientait de ne pas trouver la Nouvelle-Provence sur la carte. Il fallut lui acheter un atlas complet. Elle garda religieusement le secret avec Marcelle, mais cette curiosité soudaine et bizarre pour l'Australie, dont elle n'avait pu se cacher et qu'elle trahissait à son insu par des questions détournées, faites du ton le plus indifférent qu'elle pouvait, acheva ce qu'avaient commencé les réticences et les points suspensifs d'Aline de Prébois : un mois après l'événement, Mme Bernard savait, sans que personne l'en eût informée, que son mari était parti pour une île lointaine de l'Océanie.

L'affection de Jeanne André pour sa maîtresse avait encore redoublé depuis lors d'ardeur et d'exaltation. Le temps des leçons ne lui suffisait plus pour l'épancher. Elle l'accompagnait maintenant presque tous les dimanches à la tombe de M. de Sazerac. Marcelle avait pris l'habitude d'y rencontrer Robert. Ordinairement, il était arrivé avant elle et il l'attendait. Ils se saluaient silencieusement, en se donnant la main, et priaient l'un à côté de l'autre, puis marchaient côte à côte jusqu'à la porte du cimetière, où ils se séparaient. Ces rendez-vous de prière sur un tombeau étaient si chastes que la conscience la plus délicate n'eût pu s'en alarmer. La première fois que la petite Jeanne accompagna Marcelle, Robert éprouva d'abord un mouvement de contrariété et de gêne, mais qui ne dura pas. Marcelle les présenta l'un à l'autre :

— Jeanne, c'est M. Robert Duplessy, qui aimait beaucoup mon père et que mon père aimait beaucoup. — Monsieur Robert, c'est Mlle Jeanne André, dont je vous ai parlé plusieurs fois.

— Mademoiselle Jeanne, dit Robert, je sais que vous êtes une amie de Mme Bernard. Voulez-vous que nous soyions amis aussi?

Ils se serrèrent la main comme deux camarades. Jeanne le regardait curieusement de ses grands yeux; son air franc et ouvert lui plut tout de suite :

— Celui-là, je l'aime bien; ce n'est pas comme l'*autre*, dit-elle avec sa naïveté d'enfant terrible, lorsqu'il les eut quittées.

BERNADILLE.

La suite prochainement.

LE CANAL DE PANAMA

La première terre américaine touchée par Christophe Colomb fut l'isthme de Panama; le but de son voyage était de faire le tour de la terre, il dut bien maudire cette barrière si étroite, mais infranchissable, qui l'empêchait d'accomplir son projet. La découverte du nouveau monde était une compensation qui a suffi à sa gloire, mais on peut affirmer que le premier Européen qui vit l'isthme eut tout aussitôt le désir de le franchir avec son vaisseau, et que l'entreprise de M. Ferdinand de Lesseps est une idée vieille comme le nouveau monde.

Dès les premiers temps de la conquête espagnole, un passage fut cherché aux endroits les plus rétrécis. Fernand Cortez, à peine maître de l'empire de Montézuma, songea à établir un canal à travers les Andes de Téhuantépec. L'affaire n'eut pas de suite, l'actionnaire n'étant pas précisément un animal antédiluvien.

Il serait sans intérêt de rendre compte des études constantes ordonnées par le gouvernement espagnol pendant toute la durée de sa domination. Ce n'est qu'après 1840 que la question reprit un nouvel intérêt, à cause du flot de chercheurs d'or que la renommée des mines de Californie attirait vers le Pacifique.

A cette époque, treize projets de percements différents virent le jour : trois par le Darien, deux par l'isthme de Panama, un par le Chiriqui, cinq par le Nicaragua, un par le Honduras, un par le Téhuantépec.

Les deux derniers furent tout de suite éliminés. Ceux du Nicaragua furent l'objet d'une attention plus sérieuse. L'un d'eux avait été patronné par l'empereur Napoléon III, dans sa jeunesse. Le commandant Bedford Pym, dans un ouvrage intitulé : *les Portes du Pacifique*, s'était également montré favorable à cette idée. En 1860, deux ingénieurs français, MM. Thomé de Gamond et Belly, ont aussi publié une étude complète de ce projet; c'est ce tracé qui semble devoir être utilisé par les États-Unis pour faire concurrence au canal français.

En 1876, une Société d'études, présidée par le général Turr, fut fondée à Paris, et envoya sur les lieux une commission composée de MM. les lieutenants de vaisseau Lucien Bonaparte-Wyse et Reclus, accompagnés des ingénieurs Sosa et Musso. Cette commission, après avoir exploré les isthmes de Panama et de Darien, ainsi que toute la contrée arrosée par l'Atrato, put présenter son rapport à la Société en 1878; mais cette exploration fut très superficielle, et les études souterraines sont encore en cours d'exécution et ont déjà causé bien des surprises.

Une élimination nouvelle eut lieu, qui ne laissa subsister que le tracé par l'isthme de Panama. Il avait l'avantage d'être le plus court et de suivre la ligne du chemin de fer déjà établi par les Américains, ce qui semblait devoir singulièrement faciliter les travaux. Cette simplification n'est pourtant qu'apparente, car le chemin de fer coupant deux fois le tracé du canal et s'élevant à 100 mètres de hauteur, devait être presque entièrement refait, abaissé, déplacé, et ces travaux obligatoires compensent l'avantage apparent dont on espérait profiter. Présenté au comte Ferdinand de Lesseps, ce projet fut assuré du concours de l'homme éminent auquel le succès merveilleux de Suez donnait auprès du public français un prestige de bon augure.

Le public accueillit cependant assez froidement une première émission de titres, elle échoua même complètement aux États-Unis, qui se réservent encore. Mais bientôt, grâce au concours d'un puissant syndicat parisien, une seconde tentative fut couronnée d'un succès complet.

Il est certain qu'en cette circonstance, les actionnaires se laissèrent plutôt guider par les souvenirs de Suez que par l'étude approfondie des chances de réussite de l'affaire elle-même. Ce sentiment fut manifesté par l'éparpillement immédiat des titres. Ce classement hors ligne donna même à la Compagnie une force de résistance incroyable. Une foule de familles ont une seule action, ou une seule par enfant. Elles restent ainsi presque indifférentes au danger de manquer le but. Beaucoup n'envisagent leurs titres que comme un billet de loterie. Suez soutient leur foi, que jusqu'à présent rien n'a pu ébranler.

Cependant de telles sommes ont déjà été consacrées à cette œuvre, l'épargne française sera encore sollicitée tant de fois avant qu'elle soit complétée, si elle doit l'être, que les lecteurs du *Correspondant* trouveront peut-être quelque intérêt à savoir ce qui se passe là-bas et à connaître les impressions toutes récentes d'un témoin oculaire de l'entreprise.

Le choix du tracé par Panama une fois décidé, il fut résolu aussi que le canal serait fait à niveau, c'est-à-dire sans écluses, et à ciel

ouvert, c'est-à-dire sans tunnel. C'était le seul tracé qui semblait permettre de satisfaire à ces deux conditions. Dans un pays aussi sujet aux tremblements de terre, les écluses et les tunnels sont exposés à des désastres. Il nous reste à voir comment cet immense travail a été conduit jusqu'à présent et quelles chances de succès l'accompagnent.

L'État souverain de Panama fait partie des neufs États qui composent les États-Unis de Colombie. La population, mêlée des races blanche, indienne et nègre, est extrêmement variée comme type; elle est peu nombreuse et, dans l'État de Panama en particulier, elle ne dépasse pas aujourd'hui 150 000 habitants, y compris les travailleurs attirés par l'entreprise du canal. Étant donnée la superficie de l'État de Panama, environ 10 millions d'hectares, il n'y a donc pas plus d'un habitant et demi par kilomètre carré; c'est le désert ou à peu près.

Les provinces environnantes ont en moyenne une population double, ce qui est encore très médiocre. L'esclavage, puis les guerres civiles, et enfin le paludisme, ont appauvri les races pour longtemps. L'ouverture du canal, et même simplement l'essai d'ouverture, augmentera sans doute le danger climatérique pendant la durée des travaux; mais il est possible que, lorsqu'ils seront terminés, le canal de navigation, ou mieux encore les contrecanaux destinés à recevoir à sa place les eaux de la contrée, contribuent à l'assèchement des marais. Le canal est donc favorable à la salubrité du pays.

C'est par le gouvernement central de la Colombie, à Bogotà, que la concession du canal de Panama a été accordée, le 18 mai 1878, à M. le lieutenant de vaisseau Lucien N. B. Wyse.

Le gouvernement de l'Etat souverain de Panama est indépendant du gouvernement central pour tout ce qui ne concerne pas les intérêts généraux de la république fédérative. Il a son président de l'État, sa Chambre des députés, son budget particulier, et aussi ses insurrections particulières. La population de la ville de Panama peut être arrivée à 20 000 habitants depuis que les travaux du canal sont entrepris. Panama est une ville moderne, admirablement située, et qui, bien tenue et pourvue d'eau, pourrait devenir parfaitement saine et agréable à habiter.

La ville de Colon, à l'extrémité atlantique du chemin de fer, est encore à l'état de formation. C'est un chantier plutôt qu'une ville, et sa situation, sur un récif madréporique au raz de la mer et entouré de marais immenses, en fait un séjour funeste pour les Européens. C'est à Colon-Aspinwall que l'on met pied à terre en arrivant d'Europe. La côte, pour ainsi dire noyée sous la mer, n'est indiquée aux navigateurs que par les constructions de la ville et les collines

lointaines. L'isthme a l'air très bas, et la dépression des Andes semble s'abaisser bien au-dessous des 200 mètres d'altitude auxquels s'élèvent en réalité les montagnes à travers lesquelles le canal doit passer un jour.

La première expédition était conduite par le comte Ferdinand de Lesseps en personne. Ce fut une visite de politesse à l'État souverain et, à vrai dire, un triomphe. L'illustre Français fut accueilli dans l'isthme comme un nouveau Messie. La Colombie saluait en lui sa victoire sur les Etats concurrents et, nouvelle Danaé, recevait dans ses bras ce Jupiter moderne, qui précipite les montagnes au fond des vallées et s'annonce à la contrée de son choix par la pluie d'or légendaire.

Les lieutenants de vaisseau Wyse, Reclus, Bionne, de Saleta, et enfin le capitaine de vaisseau Richier, tinrent en mains les rênes du pouvoir pendant les trois premières années, de 1881 à la fin de 1883.

Dès le début, les entrepreneurs célèbres, MM. Hersent et Couvreux, eurent la charge de l'entreprise des travaux. Les chantiers furent créés sur la ligne du canal futur, dont les études furent complétées, et le plan général fixé. Mais, ces préparatifs terminés, ils n'acceptèrent point de continuer l'entreprise générale et, vers la fin de 1882, ils renoncèrent à donner leur concours à l'œuvre par une lettre qui contient cette phrase curieuse : « Nous sommes prêts à vous continuer notre concours, mais nous avons le devoir de vous faire remarquer qu'il serait plus onéreux pour la Compagnie que celui de divers entrepreneurs européens et américains, et nous préférons y renoncer. » La Compagnie dut être un peu embarrassée de la retraite si précipitée des premiers de nos entrepreneurs. Elle y répondit par une indemnité de 1 200 000 francs, et pria ces messieurs de rester au conseil de la Compagnie. Le nom de MM. Couvreux et Hersent avait considérablement prêté secours à la confiance craintive des actionnaires, et l'indemnité fut une juste rémunération de ce service.

L'affaire était sur pied, mais un ingénieur manquait pour en diriger la partie technique. Les ingénieurs des ponts et chaussées, qui ont acquis en France une si haute renommée, ne s'étaient pas montrés très favorables en général au percement de l'isthme. La Compagnie chercha en province et rencontra M. Dingler, qui s'était fait remarquer précédemment par une réfutation établie avec succès du projet de M. Duclerc, relatif au canal des deux mers, de Cette à Bordeaux.

On peut regretter qu'il n'ait pas, au contraire, mis au service d'une œuvre si française et si importante la grande énergie qu'il dépense à Panama, et que les amateurs d'isthmes aux quatre coins

du monde, à Suez, à Sumatra, à Corinthe et à Panama, n'aient pas alors répandu leurs milliards sur notre pays, *sic fata non voluere!* L'avenir peut, du reste, reprendre ce projet à son profit, malgré ce rapport défavorable; le canal de Panama en a subi bien d'autres, et cela ne l'empêche pas d'éclore.

L'entreprise que MM. Couvreux et Hersent venaient d'abandonner, M. l'ingénieur des ponts et chaussées Dingler acceptait donc de la diriger, et consentait à lui consacrer le reste de sa carrière.

Il partit avec M. Charles de Lesseps, vice-président de la Compagnie, et fit, au commencement de 1883, une étude personnelle du terrain. Tenté par cette œuvre gigantesque, il lui a consacré depuis toute son activité et, hélas! presque sa vie, puisqu'il y a trouvé déjà l'immense douleur d'y perdre sa femme et ses deux enfants!

Les deux dernières émissions d'obligations ont été faites avec l'aide de son nom et de ses rapports. Il est désormais inféodé à la Compagnie du canal interocéanique, et rien ne peut séparer leurs personnalités. Comme les maréchaux des Napoléons, il doit triompher à Austerlitz ou succomber à Sedan, partageant avec M. de Lesseps l'heur et le malheur d'une commune fortune. Du reste, toutes les raisons morales découlant de l'opportunité, du besoin des nations, de leur sympathie pour l'œuvre, et surtout des temps audacieux où nous sommes, plaident la cause de l'entreprise, et Dieu lui-même semble approuver l'immense effort de l'humanité en prolongeant les jours du grand maître de ces œuvres gigantesques, forcé de vivre et de maintenir, par le charme de sa volonté, le concours de la foule jusqu'à l'accomplissement de ce nouveau prodige.

Pendant cette période qui sépare l'entreprise abandonnée et le concours de M. Dingler, la Compagnie avait repris ses travaux en régie. M. le capitaine de vaisseau Richier fut alors l'agent supérieur de la Compagnie et son plénipotentiaire, et remplit à Panama le rôle d'administrateur délégué. Il y organisa tous les services comme ceux d'un port militaire, sépara les attributions des chefs et retint à l'agence supérieure le contrôle des dépenses et la comptabilité générale. Jusque-là, la Compagnie du canal commençait à peine les travaux proprement dits, c'est-à-dire l'enlèvement des terres sur le tracé. Elle entre alors dans la période Dingler, après la période Hersent et la période des marins, qui sauva certainement l'entreprise naissante. Tout nouveau changement risquerait de lui être fatal.

Avant d'aborder les détails de la construction du canal et les difficultés qu'elle présente, examinons le chemin de fer qui joint Colon et Panama, et sert actuellement à réunir ainsi les deux mers. C'est la présence du chemin de fer qui a dicté le choix du tracé du canal par l'isthme de Panama; l'établissement des divers

chantiers en était tout d'abord simplifié, et si les Américains se décident à percer le Nicaragua, c'est par la construction d'un chemin de fer qu'ils débuteront. C'est un outil indispensable à l'ouvrier terrassier, et la confection du canal est par-dessus tout œuvre de terrassier, toute proportion réservée.

Le chemin de fer a été entrepris par trois Américains, hommes d'affaires et capitalistes, sans l'appui d'aucun gouvernement, le principe même du *self-acting* écartant, du reste, toute idée de subvention accordée à l'entreprise. Le *chacun pour soi* de notre pays n'exclut pas cette espérance de l'esprit des actionnaires, mais ce serait un leurre que d'y compter le moins du monde, le canal devra se faire par lui-même, et aucun gouvernement américain ne lui viendra en aide comme le khédive vint en aide au canal de Suez! Si le canal de Panama vient à crier misère, il est perdu.

Nos trois Américains, Stephen, Chaunay et Aspinwall, confièrent les travaux au colonel Totten. L'œuvre dura cinq ans. Les notes du colonel Totten racontent les difficultés qui l'arrêtèrent presqu'à chaque pas. L'insalubrité du climat, la difficulté de recruter des travailleurs, fournis par la Chine elle-même et mourant par centaines de la fièvre jaune et de la nostalgie que le climat énervant rend promptement fatale; l'une des stations se nomme Matachino, *Tue-Chinois*, en souvenir des grappes de suicidés que l'on cueillait chaque matin pendus sous les arbres du chantier. La longueur du chemin de fer est de 75 kilomètres. Il traverse 30 milles de marais fangeux et pestilentiels, passe un pont de 200 mètres sur le Chagres, s'élève ensuite à la Culebra, à 80 mètres au-dessus de la mer, ne traverse aucun tunnel et redescend rapidement vers Panama. Il a coûté 300 000 francs par kilomètres : environ 40 millions. En France, il eût coûté un quart moins cher, 30 millions.

Cette opération financière eut un succès de premier ordre. Les actions ont toujours reçu plus de 15 pour 100 de revenu; et en février 1884, par exemple, le chemin de fer a fait 78 000 francs de bénéfices par kilomètre, tandis que notre chemin du Nord, le plus productif de France, n'a fait, lui, que 75 000 francs d'affaires par kilomètre. La Compagnie du canal a fait une émission d'obligations pour acheter les actions qu'elle possède presque entièrement pour la somme de 90 millions. C'est une bonne affaire qu'elle a faite là, sans aucun doute.

Comparons maintenant l'entreprise du chemin de fer à celle du canal.

Le résumé de l'entreprise du chemin de fer est comme il suit :

1° 75 kilomètres de voie unique au niveau du sol;

2° Un seul pont;

3° 40 millions dépensés;

4° Cinq ans de travail.

Pour le canal nous trouvons :

1° 75 kilomètres de canal à percer à 8 mètres de profondeur sur une largeur qui varie suivant la hauteur des berges de 30 mètres à 300 mètres, soit 120 millions de mètres cubes de terre à déplacer;

2° Un bassin à flot de 1500 mètres de long sur 100 mètres de large à créer à Panama, avec une porte de marée la plus grande qui ait été faite encore, même à Amsterdam;

3° Création de vastes ports à Colon et à Panama;

4° Creusement d'une gare de 5000 mètres au milieu du canal pour le croisement des convois;

5° Et enfin, le barrage du Chagres à Gamboa, avec dérivation de ses eaux sur les deux mers : rappelez-vous le lac Mœris!

6° 600 millions de dépenses prévues;

7° De 1884 à 1888, quatre ans de travaux jusqu'au terme annoncé pour l'ouverture du canal au transit universel.

Il y a dans la comparaison de ces deux tableaux, à première vue, des disproportions qui sautent aux yeux : disproportion entre les travaux et leur prix de revient; disproportion plus grande encore si l'on considère ensuite les durées de ces travaux. En effet, 120 millions de mètres cubes à déplacer sont à 75 kilomètres de voie à poser par terre, environ comme 100 est à 1. 600 millions de dépenses dans le premier cas sont à 40 millions dans le second, comme 15 est à 1. Enfin, admettons que la durée des travaux soit de cinq ans de part et d'autre. Donc cent fois plus de travail promis dans le même temps et payé seulement quinze fois plus cher! Y croirez-vous?

Au premier abord cela paraît audacieux, mais Suez a donné, dit-on, de bien autres inquiétudes. Que n'a-t-on pas prédit pour effrayer les actionnaires? Et Suez a été percé quand même. Suez a coûté le double de l'évaluation prévue, les cubes sont les mêmes, et si l'évaluation de Panama paraît plus considérable, c'est en raison des difficultés résultant de la configuration du pays, de ses hautes montagnes et de ses fleuves torrentueux. Voilà ce que répond la Compagnie. En somme, la comparaison technique avec Suez n'est donc pas très favorable à Panama. D'autres seront faites aussi qui paraîtront moins encourageantes encore. Voulez-vous les continuer sans vous laisser impressionner davantage? Juste au moment où nous parlons, un exemple plus frappant vient de se produire. Je veux parler du canal maritime, de Cronstadt à Saint-Pétersbourg, que le gouvernement russe vient d'ouvrir à la navigation.

En voici les chiffres principaux :

Longueur, 30 kilomètres;

Cube enlevé, 1 800 000 mètres cubes;
Dépense, 60 millions;
Durée des travaux, 10 ans.

Appliquez la règle de trois, en prenant pour inconnues la durée des travaux et le prix du canal de Panama, et vous arrivez, pour 75 kilomètres de canal et 140 *millions* de mètres cubes, à un prix de 5 milliards, et à une durée qui passe toute imagination. C'est là cependant la réponse, l'affirmation du fait accompli. Le prix pourrait bien être exact; quant à la durée, elle dépendra de la puissance des moyens accumulés sur le canal dans un même espace de temps et de la densité de la population rassemblée pour les travaux. Les 20 000 travailleurs actuels ne sont qu'une avant-garde.

Laissons encore parler le fait accompli.

Dans la Néva, 9 dragues enlevaient 2000 mètres cubes par jour, soit 60 000 par mois, et 6000 par mois et par drague. Or le bulletin de la compagnie de Panama du 15 décembre, je prends les derniers renseignements offerts aux actionnaires, annonce des dragues, au nombre de 22, en construction, et qui donnent 200 mètres cubes par heure! c'est-à-dire 72 000 mètres cubes par mois, soit douze fois plus de travail à Panama que dans la Néva.

Ils vont bien les pays américains! Y croyez-vous? Il y a évidemment là une petite exagération échappée au rédacteur du bulletin. Du reste, les raisonnements précédents ont déjà été faits *de visu* par beaucoup de personnes désintéressées dans l'affaire, et toutes sont d'accord à penser que le prix des travaux dépassera 4 milliards, sans qu'il soit possible de prévoir pour leur terminaison une époque plus rapprochée que la fin du siècle où nous sommes.

M. le lieutenant Brown, de la marine américaine, a fait publier dernièrement une opinion analogue. Je ne l'ai point lue, mais j'ai suivi les protestations de la Compagnie, appelant notre patriotisme lui-même à la rescousse contre les assertions de l'étranger.

Un autre lieutenant de vaisseau américain, M. Rodgers, avait fait quelque temps auparavant un rapport sur la situation des travaux, terminé par une appréciation moins sévère, qui fut admise avec précaution dans les colonnes de la presse associée à la Compagnie. Il écrivait que l'enlèvement seul de la montagne de la Culebra durerait au moins sept ans, si l'on disposait de l'argent nécessaire.

Le rapport du lieutenant Brown ne fut demandé par les États-Unis que parce que celui du lieutenant Rodgers avait paru d'une bienveillance qui tenait sans doute à la distinction parfaite de l'auteur.

Je ne citerai pas d'autres rapports, qui furent encore moins aimables, et qui ne permettraient plus à la Compagnie d'affirmer

que la condamnation du canal d'eau douce par le Nicaragua a été prononcée à New-York.

L'importance immense pour les États-Unis d'avoir un passage quelconque pour les navires à travers l'isthme se comprend dès que l'on considère que chaque année le commerce de ce grand pays subit, faute de ce moyen de communication, une perte de plus d'un demi-milliard, chiffre évalué au *Board of trade*. Les États-Unis cherchent donc avec impatience un passage. Le bill du Sénat, du 10 décembre 1883, a, non pas constitué secrètement, comme on l'a fait dire en France, mais publié *urbi et orbi* la constitution de la Société du canal de Nicaragua, dont le traité est maintenant un fait accompli. En présence des pertes à supporter pendant vingt années encore qu'ils pensent devoir attendre l'ouverture de Panama, que devient à leurs yeux la dépense, comparativement médiocre, d'un pareil travail? L'attente doit coûter 10 milliards : 3 milliards immédiatement dépensés sont une économie certaine. Ils songent même encore à une voie ferrée pour les navires, espérant ainsi éviter la question si redoutable des écluses qui sont indispensables au Nicaragua, mais dont le lac intérieur assure au moins le fonctionnement.

Quoi qu'il en soit, l'initiative américaine nous prépare à toutes les surprises. Deux associés lancent en ce moment, à leurs frais, un câble à travers l'Atlantique, et n'est-il pas question d'éclairer les routes de l'Océan comme des boulevards?

La Compagnie de Panama pourrait donc être menacée d'avoir un concurrent, quand même les difficultés de l'entreprise ne l'obligeraient pas à quitter la place, soit par suite d'embarras d'argent, soit que la nature elle-même causât des retards inattendus. Mais l'entreprise commence à peine depuis quatre ans, et la période d'installation n'est pas même achevée. 6 millions de cubes de terre sont seulement enlevés, sur plus de 120 millions! c'est à peine la vingtième partie du travail, et 400 millions sont dépensés, disent les rapports!

Ne nous effrayons pas. Un ingénieur américain, M. Mackay, vient de visiter le canal et a déclaré que la moitié de l'effort nécessaire au percement est produit à l'heure qu'il est. C'est un avis qui peut en valoir un autre : c'est peut-être ainsi qu'il faut compter pour avoir des données d'évaluation acceptables. Les chiffres parlent aussi, mais déraisonnent quelquefois. Laissons-les parler encore.

On dit que la durée inattendue des travaux peut causer à la Compagnie de graves embarras d'argent. Le canal de Corinthe se trouve actuellement dans cette dure situation, le terme demandé pour la fin des travaux est arrivé, et les travaux ne sont pas finis. Examinons cela, et considérons les intérêts qu'elle paye et devra

payer chaque année aux porteurs de titres. La Compagnie a reçu environ la moitié du prix des actions, la Compagnie paye pour cet argent et pour celui des obligations déjà émises un intérêt de 23 millions par an. La récente émission augmente cette rente de 8 millions, et l'appel du reste des actions, annoncé, à partir de la fin de l'année 1885, ajoutera encore à cette dette 8 nouveaux millions, ce qui fait qu'en 1888, que le canal soit fait ou non, le canal aura à payer 40 millions de rente. La Compagnie aura alors reçu et dépensé la somme ronde de 700 millions. Si le canal est ouvert alors, les recettes sont évaluées d'avance par la Compagnie à 50 millions. Admettons ce chiffre et supposons même que tous les travaux accessoires soient terminés, ports, quais, etc., il sera possible de distribuer quelques revenus aux porteurs de titres, qui cependant ne recevront probablement pas tout d'abord les 40 millions de rente actuels, en raison des frais d'exploitation. Si au contraire le canal n'est pas ouvert, toutes les personnes qui ne font partie ni des actionnaires ni des conseils de la Compagnie auront prédit dès à présent la vérité. Les travaux devront continuer à coups d'emprunts nouveaux, traînant cette charge énorme de 40 millions de rente à payer, augmentée de jour en jour, et pendant combien de temps : mettons cinq ans encore au bas mot. C'est au bout du compte un demi-milliard de rente à ajouter aux frais matériels de l'entreprise, évalués d'abord à 600 millions! Cette issue intéresse donc surtout les actionnaires en particulier, et la France en général, puisque, après tout, c'est son épargne qui s'en va là-bas, et que selon son habitude, elle travaille encore pour les autres. Il faut donc à tout prix, sous peine de mort sans phrase, en finir avant la fin de 1888, la parole de M. de Lesseps y est engagée, l'intérêt des porteurs de titres l'exige, leur patriotisme même est un stimulant dans cette œuvre cependant proclamée internationale, aucun sacrifice d'argent ne doit leur coûter pour atteindre le but.

Suez a vu les mêmes épreuves, essuyé les mêmes prédictions. Suez est un abri pour la raison en présence de telles inconnues et un encouragement pour ceux qui ont mis leur confiance et leur argent dans la Compagnie de Panama. Suez aussi aura manqué d'argent, aura payé péniblement de faibles revenus à ses actionnaires. Mais la foi les soutenait et les a bien servis. Mais Suez a trouvé à sa disposition toutes les ressources d'un grand État, riche et peuplé, soumis à l'autorité absolue de son souverain, entièrement acquis à l'entreprise, autant par les trésors qu'il y avait engagés que par la gloire qu'elle assurait à son règne. Suez avait une armée de fellahs sous sa domination, Suez leur commandait et ne les achetait pas. Panama n'a rien de semblable à offrir à l'entreprise, son auto-

cratie est une bande d'insurgés noirs, son trésor est vide et endetté de 100 millions, sa population est insignifiante. On comprend que l'auteur immortel du canal de Suez soit transporté, par l'élan même de son premier triomphe, au-dessus de ces considérations terre à terre. Sa noble ambition l'entraîne, et, quelle que soit l'issue de son nouvel effort, la postérité l'ajoutera à sa gloire : mais les actionnaires doivent-ils raisonner ainsi?

Les concessions de terres cultivables promises à la Compagnie par le gouvernement de Colombie ont déjà reçu un commencement d'exécution, 150 000 hectares ont été livrés au commencement de 1884. Ce fait peut n'avoir pas de conséquence matérielle actuelle, mais ses conséquences financières sont d'une grande importance pour la Compagnie, qui a pu s'en servir pour aider à la dernière émission des obligations.

Une étude absolument technique de toutes les conditions d'accomplissement de l'œuvre n'entre pas dans le cadre de cette discussion. Du reste, on fait parler les nombres aussi bien que les mots, à sa guise. J'expliquais plus haut comment les travaux abandonnés par MM. Hersent et Couvreux, dont l'expérience est la plus éclairée qui soit au monde, ne sont pas sortis encore de la période d'organisation. Les machines de toute sorte dont la commande a été faite en 1882 et les années suivantes, et qui sont absolument indispensables au creusement du canal, dragues, excavateurs, porteurs Decauville, chemins de fer, wagons et locomotives, chalands, remorqueurs, dont l'énumération serait trop longue, ces machines, dis-je, ne sont pas encore arrivées dans l'isthme en quantité suffisante pour qu'on puisse dépasser un cube de travail relativement minime. Car en admettant l'exactitude du chiffre de 600 000 mètres cubes par mois, publié par la Compagnie, qu'est-ce que ce chiffre comparé aux 120 ou 140 millions de mètres cubes à déplacer en quatre ans. Il n'existe donc à l'heure qu'il est que des moyens de travail insuffisants. De plus, ceux qui arrivent ne sont pas toujours aptes à fonctionner convenablement. D'autres sont incomplets, et le désordre et l'encombrement de Colon, dont l'établissement si récent ne suffit plus à un aussi grand trafic, augmentent quelquefois les embarras de la Compagnie.

Les entrepreneurs se plaignent des retards qui leur sont ainsi causés. Celui-ci a reçu les wagons de son chemin Decauville, mais pas les rails pour s'en servir. Les rails sont arrivés à un autre qui trouve que c'est toujours cela de pris et ne veut plus s'en dessaisir. Celui-là vient de briser un rouage de son excavateur. On se dispose à pouvoir le réparer dans l'isthme, mais en attendant c'est un instrument perdu, et le chômage qu'il impose peut durer des mois. Les

plaintes arrivent à l'ingénieur, qui s'agite dans l'impuissance de ses moyens actuels.

Le travail est distribué par portions très inégales, à partir de quelques centaines de mètres cubes; les Américains ont pris des travaux à Colon et à Panama, aux deux extrémités du canal, qu'ils entament à l'aide de dragues de la plus grande dimension, mais trop rares, les Hollandais attaquent les pleines terres des premières montagnes qui constituent le massif du milieu de l'isthme. Mais ces entreprises elles-mêmes ne marchent qu'avec une extrême lenteur et à travers quelles difficultés !

Il a encore pour ennemie cette terrible saison des pluies, avec son cortège de chômages forcés sous les trombes diluviennes, de maladies aussi terribles pour les noirs que pour les Européens, d'éboulements dans les remblais ravinés, entraînés par eaux, renversant les voies ferrées, retardant toute installation. La chaleur écrasante laisse à peine profiter de l'intervalle des averses, et quelles averses, il faut avoir vu cette région torride que les marins nomment le Pot au noir, pour s'en faire une idée. Les travaux cessent alors forcément, et le plus habile ingénieur n'y pourrait rien. Ce n'est plus là le ciel toujours pur de l'Égypte. Les beaux jours durent quatre mois, pendant lesquels la fièvre jaune cause encore bien des ravages.

Les seules joies de l'isthme sont celles des entrepreneurs qui, sans être à l'abri des accidents qui menacent indifféremment tous les étrangers, trouvent quand même un profit tellement considérable qu'il compense largement leurs périls et leurs peines. Mais leurs joies n'ont rien de commun avec celles des actionnaires, elles sont même entre elles d'ordre inverse.

Le première drague de Colon, appartenant à l'entreprise Huerne et Slaven de New-York, est à peine rendue à quelque cent mètres de la mer, dans un marais fangeux, dont elle rejette en vain la vase, de part et d'autre, de son chenal, sans parvenir à former un talus, tant la matière remuée est dépourvue de consistance. Aussi dit-on la drague emprisonnée par derrière, par les déblais vaseux redescendus sur ses traces. Quel travail de maçonnerie ne faudra-t-il pas créer là pour assurer le passage des convois, et quelle dépense d'hommes et d'argent peut faire prévoir un pareil travail !

A Panama, la drague de la Compagnie franco-américaine de New-York rencontre l'autre genre de difficultés, les roches porphyriques, dans lesquelles un chenal de plusieurs kilomètres doit être tracé sous la vase et sous la mer. Ces roches sont fréquentes dans l'isthme, elles arrêtent partout les entrepreneurs, dont elles font la fortune au détriment de la Compagnie, et voici comment. Ceux d'en-

tre eux qui ont obtenu des traités à prix moyen ne se montrent pas curieux d'arriver jusqu'au bout de leur tâche. En effet, le prix moyen paye largement le déblai des terres meubles, et lorsque l'entreprise a réalisé sur elles un bénéfice qui s'élève à quelques centaines de mille francs, elle abandonne à la Compagnie sans regret son dédit de 1 pour 100 et laisse un terrain rongé comme un os nu, et sur lequel reposent encore pour longtemps des rognons porphyriques gros comme des maisons, et que la Compagnie ne peut plus offrir à personne qu'à des prix exorbitants. Aussi le prix du mètre cube exécuté s'élève-t-il là à plus de 2 louis, quelquefois 3. La plus grande partie du canal est composée de terres aisées à déplacer, mais ce sont les terres basses du côté de Colon, et dès que l'on s'élève dans les hauteurs, le pays change bientôt d'aspect, et les mornes de la Culebra ébranlent les convictions les plus résolues.

Cette montagne continue les Andes et fait partie de cette chaîne immense qui traverse les deux Amériques, comme si quelque taupe antédiluvienne s'était promenée là d'un pôle à l'autre; son sommet paraît comme un chaos de roches basaltiques mêlées par le soulèvement des volcans. Sur une longueur de 2 kilomètres, c'est un cube de 20 millions de mètres qu'il faut extraire et porter au loin. Les berges du canal à cet endroit, ouvertes de 300 mètres, descendront à 45 degrés. Les sondages ont rapporté partout des couches d'argile glissante qui ne promettent pas des talus bien solides. Fera-t-on des murs de 300 mètres pour les soutenir? Qui oserait les entreprendre, et du reste qui oserait aussi prédire qu'ils empêcheraient le glissement d'une montagne, le moindre tremblement de terre, et il y en a eu un très grave en 1883 qui a jeté bas la façade de la cathédrale de Panama, la moindre secousse volcanique déterminerait une catastrophe incalculable. A quel degré faudra-t-il abaisser l'inclinaison des talus pour éviter toute chance de glissement? Mais alors le cube de déblai s'accroît dans des proportions folles, puisque les branches du V que forme la coupe des talus se prolongent à travers de véritables montagnes dont la Culebra n'offre qu'une dépression minimum.

C'est évidemment là le nœud de la question. C'est ce qui tout d'abord avait fait penser à créer un tunnel de 40 mètres de hauteur et de 7 kilomètres de long sous la montagne. Mais qu'importe, tunnel ou ciel ouvert, l'argile présente dans les deux cas son infranchissable barrière, si quelque inventeur ne vient présenter une solution que rien ne fait présager jusqu'à ce jour. Et voilà peut-être pourquoi MM. Hersent et Couvreux se sont retirés, pourquoi les Américains pensent au Nicaragua, et pourquoi l'entreprise de l'enlèvement de la Culebra n'a pas encore trouvé preneur,

quand la fin des travaux est formellement annoncée pour 1888.

C'est effrayant, n'est-ce pas? Eh bien, la question a encore un autre nœud, gordien celui-là, et digne d'un autre Alexandre, mais qu'un coup de sabre ne suffirait pas à trancher. Je veux parler du barrage du Chagres. Nous voici en présence d'un fleuve qui ressemble, de Colon jusqu'à Gamboa, à notre large, vaseuse et rapide Gironde. Cet aspect rassurant est celui de la saison sèche, quand les eaux sont réglées par l'écoulement ralenti des sources qui descendent des montagnes par une douzaine de torrents, dont quatre fort importants. Mais voici la saison des pluies et le fleuve se gonfle sous ce ciel diluvien. Les crues sont si rapides, que quelques heures suffisent pour que le fleuve s'élève de 8 mètres, on a vu 11 mètres, et pour que son débit passe subitement à 1500 mètres cubes d'eau par seconde. A ce moment-là, la Gironde n'est plus un portrait suffisant, même pendant les crues de 1875, où la Garonne, qui n'est montée que de 5 mètres, a renversé les ponts et les villes sur son passage. On a donc pensé à supprimer le Chagres et l'on a bien fait, le lit du canal se serait fort mal trouvé de sa présence. On va également créer, de part et d'autre du canal, deux autres canaux que la Compagnie appelle d'un petit nom, les Rigoles, pour recevoir non seulement les eaux du Chagres, mais celles du Rio Grande sur le versant du Pacifique, ainsi que les eaux de cette douzaine de torrents qui les enflent si démesurément. Rigoles, soit, mais elles n'empêcheront pas de pleuvoir, et tout fait penser qu'il y aura bien des surprises.

Cela fait toujours trois canaux, au lieu d'un, d'une mer à l'autre, un canal maritime et deux canaux d'eau douce. Puis il faudra descendre le chemin de fer à leur niveau, car il ne peut pas passer à 100 mètres au-dessus des gares, et voici qu'il est nécessaire de le refaire presque entièrement. Prenez un bloc de terre à modeler, donnez-lui la forme en relief de l'isthme et sculptez-y ces quatre voies liquides et ferrée, et vous verrez si le problème est compliqué!

Mais revenons au Chagres. On a résolu d'établir au-dessus de Gamboa, où le Chagres descend entre deux montagnes, un vaste lac capable de retenir les crues du Chagres et de permettre leur écoulement mesuré à droite et à gauche. Ce lac inondera une vallée supérieure dont les terrains seront achetés aux habitants de deux villes destinées à devenir cités lacustres, et dans lesquelles les pêcheurs du trentième siècle retrouveront avec surprise les monnaies frappées à l'effigie de la Compagnie et les vieilles bouteilles de Saint-Galmier de l'expédition. L'idée est simple, voyons comment on espère l'exécuter.

Le travail doit être nécessairement entrepris et terminé pendant une seule saison sèche, afin qu'une crue du Chagres ne vienne pas dépasser le barrage commencé et l'entraîner avec elle dans les

chantiers inférieurs. On compte écrêter les montagnes environnantes et précipiter leur déblai du haut de ces deux collines qui sont comme les deux côtés de la porte par où passe le Chagres. En un mot, faire marcher ces deux collines à la rencontre l'une de l'autre et barrer ainsi le passage au monstre endormi, avant qu'il ne puisse montrer les dents. S'il a eu le temps de se réveiller, tout est emporté, et c'est à recommencer l'année suivante, jusqu'à ce que les montagnes à la ronde n'aient plus de crête du tout. Voyez-vous, à Trouville, ces enfants qui élèvent des monticules de sable et attendent la marée pour les voir s'effondrer d'un seul coup. La lame retirée, il n'en reste plus trace. C'est un jeu d'enfants, le jeu du barrage du Chagres sera peut-être un jeu d'actionnaires! Hercule fut autrefois un grand ingénieur. Certes, l'assainissement des marais de Lerne n'a pas été fait à coups de massue, mais je crains bien qu'au barrage du Chagres, Hercule eût risqué sa réputation. Enfin le projet est loin d'être entrepris de sitôt, on a le temps de trouver mieux, mais c'est évidemment un aléa de premier ordre pour le canal.

Les anciens projets, ceux de l'ingénieur des ponts et chaussées, Garella, de 1840, avaient seulement proposé un canal à écluses, que le Chagres alimenterait. Il attelait le monstre à la besogne, au lieu de chercher à l'enchaîner. Il avait reculé devant le canal à niveau avec ses talus de 200 mètres, et devant ce tunnel sous des voûtes de boue. Mais alors, direz-vous, le canal est impossible. Il n'y a rien d'impossible, mais il faut. pour vaincre, le temps et l'argent, et je pense que la Compagnie doit faire toute la diligence possible pour que le premier facteur ne finisse pas par manger l'autre.

Les derniers rapports de la Compagnie ont été commentés par tous les journaux associés ou désintéressés. Il y a même des descriptions du mode d'élimination de la Culebra, qui font penser à la distribution de la galette du Gymnase. Coupez et emportez. C'est très simple à dire; on prend une montagne entre deux phrases comme avec une pincette, et on la projette d'un mot au fond de la vallée voisine, en accompagnant sa chute d'un petit air de victoire.

Les terrassiers ne sont pas des rhétoriciens. Ils suent sang et eau dans ces ravins torrides pour enlever dans leur journée quelques brouettes de terre. Les bras manquent dans ce pays inhabité. On n'est plus dans cette Égypte dix fois plus peuplée, soumise à l'autocratie du khédive. A Panama, le citoyen électeur trouve sans travail tout ce qui sert à sa subsistance. Celui qui sait écrire ne prend plus la peine de se baisser pour creuser la terre. Il entre dans les bureaux de la Compagnie, avec des appointements qui en attirent un plus grand nombre, mais c'est tout ce qu'elle peut attendre du pays qu'elle enrichit.

Les travailleurs viennent surtout de la Jamaïque. Ce sont des nègres émancipés, qu'un système de racolement fort onéreux entraîne pour quelques mois dans l'isthme; le climat leur est particulièrement fatal, et s'ils ne meurent pas, ils rentrent chez eux goûter le repos que leur assurent désormais les petits bénéfices d'un séjour de quelques mois dans l'isthme. Ce va-et-vient des travailleurs ne les rend pas plus faciles à diriger dans leurs travaux. Les chefs de chantiers obtiennent peu de résultats d'une masse d'hommes relativement considérable et qui s'est élevée à près de douze mille hommes, et que la Compagnie traite avec la plus grande et la plus louable humanité. L'ingénieur de la reine à la Jamaïque, venu pour visiter l'isthme, n'a pas publié de rapport. Très discret et fort gracieux pour les agents français qui l'avaient accueilli de leur mieux, il disait avec franchise : « Les Anglais n'eussent pas fait tant de frais pour l'organisation du personnel, mais ils auraient fait plus de besogne effective. » C'est bien possible, mais cependant il est possible aussi que moins de précautions sanitaires eût été fatal à l'hygiène des chantiers, et que les pertes en hommes eussent causé des dépenses plus considérables que celles de campements relativement salubres. Et l'humanité donc, vous n'y pensez pas ! Le colonel Totten a fait un cimetière sous son chemin de fer, la légende dit qu'un mort repose sous chaque traverse !

On ne dira jamais cela du canal. L'état sanitaire y est, en effet, aussi satisfaisant que possible sous un climat aussi dangereux. Les hôpitaux admirables, établis à Colon et surtout à Panama, et dans lesquels nos sœurs de Saint-Vincent de Paul glorifient si haut la France, reçoivent une moyenne de 2 ou 300 malades, sur lesquels 1 pour 100 meurt chaque jour. Ce n'est certes pas une mortalité bien considérable pendant la saison sèche. Quand la saison des pluies, de mai à novembre, vient à changer le régime des vents et l'hygrométrie de l'air, les marais empoisonnent bientôt toute la région, et la mort fauche dans les rangs des travailleurs et des agents, comme dans les rangs d'une armée en campagne. Les conquérants poussés à travers le monde par l'avidité de la gloire des armes n'ont pas fait plus de victimes ni versé plus de sang que ces industriels, conquérants d'un nouveau genre; mais derrière ceux-ci s'élèvent des monuments du génie humain, tandis que des ruines seules restent debout sur le passage de ceux-là. Les générations maudissent les premiers, tandis qu'elles bénissent les seconds, que la civilisation suit et justifie !

Quel que soit du reste le jugement de l'avenir, c'est ce mépris du danger qui seul ennoblit toutes les actions de l'homme. Qu'il faille exposer à une mort certaine mille vies par année, et que dans une

durée de douze années de travaux la moyenne des douze mille travailleurs ait disparu, qu'importe à l'entreprise? Les survivants retirent peu à peu leur vie qui sert d'enjeu à cette partie enragée, et l'on peut dire que là-bas le défilé des agents ressemble à celui d'une lanterne magique dont la mort se jouerait à casser la moitié des verres. Ces faits sont connus en France, mais n'empêcheront pas le recrutement. Ils ne peuvent pas plus nuire à l'entreprise que les pertes innombrables d'hommes ne peuvent empêcher la guerre, cette autre entreprise périodique de l'humanité contre elle-même.

Je me résume : à Panama, il faudrait employer beaucoup d'argent et le moins de temps possible. A la fin de cette année, les machines de travail devraient former une force accumulée inconnue jusqu'à ce jour. Elles sont à la population des travailleurs ce que l'artillerie et le train sont aux armées, qui ne peuvent avancer sans cela. Les dragues dévorent les kilomètres sous-marins, les hautes terres s'effondrent sous les chocs de la dynamite ou des excavateurs. Plus on aura dépensé d'argent pour augmenter ces forces machinées, plus leur énergie économise le temps, ce temps qui est de l'argent, disent les Anglais, ce temps qui dévore l'argent. Car c'est un nœud serré que forment ces deux facteurs, avec plus d'argent on gagne beaucoup de temps. Il faut un peuple de travailleurs autour de ces puissances, en un mot, il faut que le *potentiel* des forces soit porté à son maximum. A Panama même, ce *potentiel* n'existe pas et ne peut être créé que par des moyens extérieurs. Ces moyens sont minimes encore, et l'œuvre arrive à sa période décisive. On ne peut démontrer, mais on peut faire sentir que le moment d'un coup de force colossal, où l'humanité entière semble appelée à prêter son bras, est nécessaire pour ouvrir en deux cette portion de notre machine ronde. Il s'agit de surprendre la nature elle-même avant le réveil de ses forces éternelles. Le barrage du Chagres serait un des grands faits matériels de l'humanité, un second lac Mœris, inoubliable comme lui. Mais il faudrait amener un peuple pour travailler à cette grande œuvre ; il faudrait encombrer de populations et de machines ces solitudes impénétrables que le déboisement entrepris par la Compagnie découvre à nos yeux et montre plus désertes encore.

La Compagnie peut-elle remplir ce programme? Cela ne semble pas possible, il faudrait donc continuer les travaux à petites journées, lentement, avec peu de forces et peu de travailleurs. Attendre les arrivages lents des machines de toute sorte, attendre l'argent des émissions prochaines, et cela tandis que l'insurrection bouleverse l'isthme, détruit la confiance des travailleurs, en entraîne la plupart dans son mouvement, livre le sol aux États-Unis et l'entreprise à tous les événements d'une guerre civile.

La France a pour le chef de cette grande entreprise la plus profonde admiration, elle a vu son œuvre de Suez et n'a semblé avoir rien à refuser à ce favori de la fortune. Elle l'a suivi à Panama, quand les États-Unis s'en détournaient, l'a vengé de leur dédain; elle le suivrait peut-être au Sahara, elle a suivi un de ses émules à Corinthe, ce qui n'est pas donné à tout le monde, dit un vieil adage latin. Elle n'a plus beaucoup de gloire à offrir, elle en a trouvé pour lui! Il ne s'agit point ici d'atteindre cette gloire, incontestable dès à présent, que l'échec de l'entreprise Panaménienne ne saurait détruire dans l'avenir. Il s'agit seulement de voir, après ce trop court exposé, si la France a véritablement un intérêt personnel à l'œuvre, si sa marine marchande, si ses revenus en profiteront, si, en un mot, elle ne travaille pas pour ses concurrents.

L'intérêt des Etats-Unis, de tout le nouveau monde lui-même, est évident; celui de l'Angleterre, moindre, quoique évident aussi; le nôtre, presque nul. Les rares Français des deux Amériques font en général un petit commerce local qui ne contribue en rien à la gloire ni à la fortune de la patrie, et encore moins au développement de sa marine marchande; le percement de Panama n'y changera rien. Et cependant un milliard de notre épargne est déjà englouti là-bas, et le jour est proche où un nouvel appel sera nécessaire pour la continuation des travaux. Ni le patriotisme, ni l'intérêt bien compris de la France, ni l'intérêt particulier des actionnaires ne paraissent commander un pareil sacrifice, et c'est avec conviction que nous osons le dire ici gravement, patriotiquement, consciencieusement!

Ces conclusions peuvent détruire des illusions et blesser des intérêts. L'intérêt national domine toutes les questions secondaires, et c'est au nom de l'intérêt de la France que nous défendons nos épargnes, nos ressources, nos forces, trop jetées à tous les vents du globe. Notre gloire nationale n'a rien à gagner à cette entreprise, dédaignée des Américains, qui ont leurs projets particuliers, et ne toléreront jamais sur le sol du nouveau monde l'intronisation d'une influence quelconque des anciens continents.

La doctrine Monroë s'est infiltrée dans la moelle des hommes d'État du Nord, elle éclate à tout événement dès qu'elle semble menacée. Le président Hayes déclare en 1880 que le contrôle du canal ne pourra être cédé à aucune puissance ou combinaison européenne. Cette déclaration a été maintes fois renouvelée, elle découle directement de la doctrine. Plus encore, elle comporte aussi l'ingérence des États-Unis du Nord dans toutes les affaires des États voisins. La doctrine vit, comme on le voit, de l'esprit de confédération et de protection qui caractérise l'esprit allemand, envahisseur des petits États.

Les derniers troubles des républiques de Guatémala et de Nicaragua en sont la preuve. Le Guatémala était gouverné par le président Barrios, le Néron américain. Quel qu'il fût, il avait en somme la passion patriotique et conquérante. En attaquant le Nicaragua, qui a-t-il trouvé derrière? Les États-Unis, qui ont brisé ses efforts et sa vie.

En janvier dernier, l'insurrection périodique éclate dans les États de Panama et d'alentour : Colon-Aspinwal est brûlé, le chemin de fer interrompu, les travaux stupéfiés sur toute la ligne du canal projeté, Panama mis à sac par les insurgés : qui apparaît tout à coup pour rétablir l'ordre? L'oncle Sam en personne; à mille lieues de chez lui, il débarque ses troupes, compose avec qui lui plaît, donne tort à l'autre et se fait le gendarme du nouveau monde. Il couche encore sur ses positions, et ne pense peut-être pas à les abandonner. Mais alors chez qui et pour qui travaillons-nous donc à Panama, pourquoi dépensons-nous donc ce premier milliard qui peut à peine suffire à l'installation des travaux projetés? Nous sommes bien naïfs et bien riches, sans doute, et si c'est la gloire seule que nous recherchons ainsi, nous nous en faisons une singulière idée.

Il est temps encore de jeter le cri d'alarme aux souscripteurs français, de leur montrer le péril que court leur épargne, compromise pour le seul profit de l'étranger; et de quel étranger? de l'ennemi de l'Europe, de cet ennemi secouru naguère par la France et qui n'a plus gardé un seul sentiment politique qui ne lui soit hostile.

Sans doute les grands noms qui brillent au dessus de tout cela, Suez et Lesseps, jettent assez d'éclat pour éblouir le présent; mais défions-nous du lendemain, et prenons garde d'ajouter une page nouvelle à la douloureuse histoire de nos déceptions et de nos ruines!

***.

NOTRE FRONTIÈRE DES ALPES

ÉTUDES MILITAIRES

CATINAT — BERWICK — VAUBAN — BUGEAUD

Il est presque impossible de parcourir notre frontière des Alpes, sans que l'esprit soit hanté par tous les souvenirs militaires qui s'y rattachent.

Tout contribue à les réveiller, depuis ces anciens ouvrages, petits et démodés pour nos visées modernes, mais perchés si ingénieusement sur des rocs isolés, sortes de nids d'aigle, toujours jetés au bon endroit pour garder la France de toute insulte, jusqu'à ces forts nouveaux, si imposants avec leurs batteries étagées, et obligés pour se soustraire aux atteintes de l'artillerie actuelle, d'adopter la devise : *Quò non ascendam?* Entre ces vallées et ces sommets, l'esprit ne cherche-t-il pas les traces du passage d'Annibal et de Napoléon? N'y croit-on pas entendre l'écho lointain des anciens combats? Ne sent-on pas des bouffées de conquête, en atteignant certains cols historiques? L'air même si vivifiant de ces âpres montagnes ne nous souffle-t-il pas, avec une vigueur inconnue, des aspirations de soldat.

Briançon surtout domine et dominera toujours l'histoire militaire de cette région : l'action de la grande place de guerre rayonne sur toutes les Alpes françaises; c'est bien la clef de cette frontière. Vauban disait des Alpes : « Il est bien vrai que les Alpes ne sont pas des barrières suffisantes, mais quand les passages en sont bien reconnus, c'est beaucoup de n'y point trouver des portes cochères, mais seulement des guichets qu'on peut aisément fermer. »

Briançon est un de ces guichets qu'il faudrait être bien fort pour ouvrir, quand une fois nous l'aurons fermé.

Dans les temps et les circonstances où nous sommes, il est intéressant d'examiner la géographie militaire de cette région et de rappeler quelques traits de l'illustration qu'elle doit aux Catinat et aux Berwick.

Le théâtre d'opérations correspondant à notre frontière des Alpes s'étend du lac de Genève à la Méditerranée, mais il se subdivise en trois fronts secondaires : au nord, le front de la Savoie; au centre, le front du Dauphiné englobant la Maurienne et la haute Durance; au sud, le front de la Provence ou des Alpes-Maritimes.

De ces trois régions, la plus intéressante est sans contredit celle du centre. C'est elle qui a le plus souvent tenté l'envahisseur et le tenterait encore le cas échéant; c'est elle qui servirait de base à notre défense, comme elle pourrait servir de base à notre attaque, si une agression italienne nous y contraignait. Cette région, qui comprend la Maurienne et le Briançonnais, est la plus largement percée de routes s'ouvrant à l'invasion; c'est aussi la mieux gardée. Ces routes sont : celle du mont Cenis, doublée d'une voie ferrée continue depuis le percement du tunnel; et celle du mont Genèvre, à laquelle il ne manque, pour être également en possession d'un chemin de fer, que l'exécution du tronçon projeté de Briançon à Bardonnèche par le col de l'échelle de Plampinet. Ces deux voies offrent l'incomparable avantage de se compléter l'une l'autre, de permettre aux troupes qui les suivent de rester en communication constante, de se prêter réciproquement un appui permanent et immédiat, et, à rapidité de marche égale, d'atteindre, dans un temps donné, un objectif commun; enfin elles sont les plus courtes.

Il y en a deux autres, tout à fait excentriques celles-là, et qui sont loin de valoir les premières. L'une, qui pénètre en Savoie et descend le Rhône pour gagner Lyon, ne peut être suivie sans qu'on viole la neutralité suisse, elle oblige avant tout celui qui veut l'utiliser à occuper Genève. Or si, de part et d'autre, l'esprit d'initiative et de décision est égal chez les belligérants, si tout se réduit à une simple question de proximité, n'avons-nous pas sur l'ennemi, quel qu'il soit, bien des chances d'être le premier occupant?

La dernière route, celle de la Corniche, n'est utilisable que pour qui tient la mer; elle est donc mieux gardée qu'une autre, puisque, jusqu'ici, notre flotte peut encore défier la plupart des marines étrangères; elle traverse en outre une contrée sans ressources, se heurte à la place de Toulon, et ne tend qu'à un objectif secondaire, Marseille. Il serait même regrettable, au point de vue militaire, de modifier une pareille situation. La création, dans l'intérieur des

terres, d'une seconde voie ferrée, reliant le Rhône à Nice et doublant celle qui longe la côte, aurait le résultat stratégique le plus fâcheux, qui serait de fournir à l'ennemi des armes contre nous-mêmes. Gardons-nous, au contraire, d'enlever à la Provence ce cachet de stérilité, ce défaut de viabilité, qui ont au moins l'avantage d'y avoir toujours fait avorter les invasions, et, lorsque nous avons la rare fortune, grâce à la puissance de nos escadres, d'utiliser ou de paralyser à volonté une voie ferrée, gardons-nous d'ouvrir un nouveau débouché presque inutile pour nous et d'un profit incalculable pour une armée ennemie.

Sans préjuger l'avenir et les considérations multiples qui pourraient imposer à l'ennemi une de ces routes plutôt qu'une autre, il doit être admis que les débouchés de la Maurienne et de la haute Durance restent les plus naturels.

La route du mont Cenis est gardée près de la frontière par le petit fort de Lesseillon. Construit par les Italiens, il nous a été cédé en 1859. Destiné à arrêter une attaque de l'ouest, il suffisait très bien autrefois pour le rôle qui était alors le sien; il n'en est plus de même aujourd'hui, et on doit le remplacer par un ouvrage à Modane. Cet ouvrage ne commandera pas seulement le tunnel de Fréjus; il couvrira encore efficacement la route parallèle à la frontière et si importante du col du Galibier.

L'on s'est contenté jusqu'ici de reporter la défense de la Maurienne comme celle de la Tarentaise à son extrémité, en organisant au confluent de l'Arc et de l'Isère la forte position de Chamousset, dont on aperçoit du chemin de fer l'ouvrage principal, le fort de Montperché.

La haute Durance peut être abordée par les cols de l'Échelle, du mont Genèvre et de Bousson. Briançon les maîtrise tous. Si l'ennemi, pour tourner un obstacle aussi sérieux, inclinait vers le sud, il aurait à sa disposition les cols d'Abriès, de la Croix, d'Agnello, du Longet et de l'Argentière. Les trois premiers donnent accès dans la vallée du Guil, les deux autres dans celle de l'Ubaye. Barré d'abord par le fort Queyras, simple poste incapable de résister au canon, le Guil n'est sérieusement défendu qu'à son confluent par Mont-Dauphin, fort admirablement situé, mais auquel les portées actuelles ont enlevé beaucoup de sa valeur passée. L'Ubaye est défendue par les forts Tournoux et Saint-Vincent, ouvrages médiocres. L'ennemi, en pénétrant dans cette vallée, craindrait certainement moins de les affronter que d'imprimer une direction beaucoup trop excentrique à sa marche et d'exposer sa droite aux entreprises que la garnison de Mont-Dauphin pourrait tenter contre elle par le col de Vars.

Pour toute la région que nous venons de décrire, le foyer de la défense est Briançon.

Trois torrents s'y réunissent pour former la Durance : la Durance proprement dite vient du mont Genèvre, est longée par la route carrossable de ce nom; la Clarée descend du mont Thabor, est suivie par le chemin du pas de l'Échelle débouchant de Bardonnèche; la Guisanne prend naissance dans le massif des Trois-Ellions et ouvre la route du Lautaret, de Briançon à Grenoble, par la vallée de la Romanche. Cette situation unique fait de Briançon le centre de nombreuses voies de communication qui rayonnent vers tous les points du théâtre d'opérations. Le col du mont Genèvre offre à notre offensive une route bien souvent suivie et toujours tentante.

La belle route du Lautaret mène à Lyon par Grenoble. L'importante route du Galibier se greffe sur elle entre la Madeleine et le col de Lautaret, relie Briançon à la Maurienne, où elle débouche près de Saint-Michel et se continue par le col des Encombres, à travers le massif de la Vannoise, jusque dans la Tarentaise. La Durance permet d'atteindre Marseille en évitant Toulon. Enfin la Cerveyrette, petit affluent dont se grossit la Durance un peu en aval de Briançon, offre une voie assez bonne vers le fort Queyras par le col d'Hyzoard, voie naturelle continuée de la vallée du Guil dans celle de l'Ubaye par le col de Vars.

L'on voit déjà, par ce simple exposé, quel rôle prépondérant peuvent jouer dans la défense de notre frontière les cols du Galibier, d'Hyzoard et de Vars, et combien l'amélioration de leur viabilité s'impose à nos efforts.

La route carrossable qui les réunirait permettrait à un corps d'armée, échelonné de Briançon à Embrun, de se porter rapidement sur Tournoux, Saint-Michel ou la Tarentaise, c'est-à-dire de tendre la main à nos troupes de Savoie ou de Provence. Le maréchal de Berwick avait découvert le secret d'une pareille communication; elle fit partie de la ligne intérieure qui donna lieu à ses fameuses navettes, et lui permit de prévenir l'ennemi sur tous les points et dans tous ses desseins.

Nommé au commandement de l'armée des Alpes en 1709, il visita la frontière, en commençant par le haut Dauphiné, d'où il se rendit en Provence pour revenir en Savoie, puis en Tarentaise, et retourner par la Maurienne à Briançon. Cette inspection lui démontra la nécessité de défendre la frontière, d'Antibes au lac de Genève. La défensive était difficile sur une ligne de 60 lieues à travers un pays de montagnes ! Il fallait trouver un emplacement qui permît d'être à portée de tout événement, et en état d'arriver partout, sinon avec toute l'armée, du moins avec des forces suffi-

santes pour barrer le passage à l'ennemi. C'est alors qu'il eut cette idée de génie d'une ligne dont le centre avançait tandis que la droite et la gauche étaient reculées, en sorte que ses troupes faisaient toujours la corde et les troupes adverses toujours l'arc. Briançon fut le point fixe de ce centre, où devait se tenir le gros des troupes pour filer sur la droite ou la gauche, suivant les mouvements ennemis. La droite de la ligne passait par Barcelonnette et le Var, depuis sa source jusqu'à son embouchure. Tournoux, avec un camp retranché, en était le magasin et le point d'appui. La ligne à gauche passait par le col de Galibier, tombait à Valoire, Saint-Jean-de-Maurienne, puis, couverte par l'Arc jusqu'à son confluent avec l'Isère, atteignait Montmélian et Fort-Barraux. Ainsi, de propos délibéré, la Tarentaise et une partie de la Savoie étaient sacrifiées, parce que leur défense n'eût pas permis d'infléchir suffisamment la ligne à gauche. Dans ce plan, Briançon devait jouer un rôle capital, puisque de la conservation du point milieu de la ligne dépendait l'excellence du système. C'était alors une très mauvaise place commandée de partout. Berwick créa un camp retranché sur les hauteurs des Têtes, ce fut l'origine du fort qui y existe aujourd'hui. Il fit également occuper le Randouillet, hauteur qui commandait les Têtes de trop près pour qu'il fût permis de la négliger. C'est donc au maréchal de Berwick que Briançon doit ses premiers ouvrages extérieurs. Quelques années avant lui, Vauban avait visité cette petite ville du haut Dauphiné; il avait été frappé de sa situation exceptionnelle à la tête de trois grandes vallées, mais il la dépeignait « comme fort resserrée, n'ayant aucun vide dans son enceinte quoique contenant à peine deux cent soixante feux, d'une assiette fort inégale et sur deux grandes pentes, des rues très étroites, des entrées difficiles, la ville si mal bâtie et si inégale qu'il n'y entrait point de charroi ».

La ville actuelle n'est pas faite pour démentir une telle peinture, elle est restée aussi inégale, aussi resserrée, immuable comme le rocher qui la porte; elle n'a développé que la couronne de ses forts, comme si l'auréole guerrière qui plane sur son nom devait à jamais lui suffire! Aujourd'hui, outre les forts anciens du Randouillet, des Trois-Têtes et Dauphin, Briançon possède, depuis 1870, trois grands ouvrages nouveaux, l'Infernet, à 2380 mètres d'altitude, tenant sous son feu le confluent de la Durance et de la Clarée, les batteries du Gondran dominant l'Infernet et barrant les cols du mont Genèvre et de Bousson, et la Croix de Bretagne, dont le rôle est de commander la Cerveyrette et la route du col d'Hyzoard. Là ne doivent pas s'arrêter les travaux. L'on a construit une batterie vers le col de l'Échelle; d'autres ouvrages sont en projet, et la

place elle-même, celle qu'a connue Berwick, ne sera plus dans quelque temps que le simple réduit d'un vaste camp retranché. Ainsi l'instrument défensif aura été mis à la hauteur de toutes les exigences des progrès modernes, au camp retranché des Têtes aura succédé celui de Briançon. Dieu veuille toutefois que celui qui aura dorénavant l'honneur de s'en servir n'oublie pas les magnifiques leçons du maître qui en fut l'inventeur! Aujourd'hui, comme au temps de Berwick, la défense de la frontière des Alpes consistera à posséder quelques points d'appui solides et à faire mouvoir rapidement ses troupes sur une ligne intérieure. Les points d'appui anciens ont été réorganisés; on en a créé de nouveaux à Chamousset et à Albertville; il ne reste donc plus qu'à rendre praticable cette ligne intérieure si nécessaire. Il est à souhaiter qu'on s'en occupe avec activité et persévérance.

On a commencé par la route du Galibier, n'est-il pas temps de songer aux chemins des cols de Vars, d'Hyzoard et des Encombres? Ce sera le chemin de ronde qui réunira les différents secteurs de notre frontière.

II

Le front du Dauphiné était un théâtre de guerre tout naturellement désigné; bien des campagnes s'y sont déroulées. L'on comprend qu'il serait long et fastidieux de les reprendre chacune successivement. Catinat et Berwick ont marqué toutes les leurs du même cachet; en citer une, c'est rappeler les autres. Plus tard, sous la République et l'Empire, les opérations prennent un tel développement, qu'elles submergent les anciens théâtres de guerre. Nous trouverons néanmoins encore, au moment où l'Empire va sombrer sous la coalition de l'Europe, alors que la France est réduite à se battre pour ses anciennes limites, une série de faits glorieux, dignes d'être remis en mémoire, autant pour l'honneur de notre drapeau que pour l'illustration de la région qui nous occupe.

En 1692, le maréchal de Catinat commandait l'armée du roi sous Pignerol, et avait établi son camp sur le plateau de la Roche-Cotel. La guerre se poursuivait avec des fortunes diverses contre le duc de Savoie, depuis le commencement de l'année 1690, époque à laquelle ce prince, échappant au vasselage où le tenait Louis XIV, avait adhéré à la seconde coalition, appelé dans ses États les Barbets[1] fugitifs, et accepté le secours de plusieurs régiments de protestants français. Les événements militaires de 1690

[1] Les Vaudois, ainsi nommés à cause de leurs prêtres appelés barbes.

et 1691 eurent le Piémont pour théâtre; la campagne de 1692, au contraire, n'eut d'autre cadre que le Dauphiné.

L'armée de Catinat, forte de vingt-sept bataillons et trente-trois escadrons, à peine vingt mille hommes, avait été très sacrifiée à l'armée de Flandre qui, commandée par le roi en personne, venait d'investir Namur. Elle était donc condamnée à garder la défensive, d'autant que l'armée du duc de Savoie, forte de plus du double, menaçait à la fois, de Turin où elle s'était formée, nos postes de Pignerol et de Suze. Les nouvelles reçues montraient l'ennemi décidé, tantôt à se porter vers nos places de la haute Durance, tantôt à descendre dans le comté de Nice; mais Catinat y donnait peu d'attention. Dans sa pensée, le duc de Savoie n'en voulait qu'à Pignerol, et toute autre tentative de sa part ne devait avoir d'autre but que d'égarer l'armée française sur une fausse piste, la battre facilement une fois privée de l'appui de la place, et amener rapidement celle-ci à composition, lorsqu'elle serait réduite à sa seule garnison.

Telles furent les prévisions qu'il essaya, dans toutes ses lettres, de faire partager au roi, et le motif de son inaction apparente durant cette campagne, qui n'allait offrir à l'envahisseur que l'obstacle de quelques forteresses plus que médiocres, sans que jamais notre armée mobile intervînt directement pour lui barrer le chemin. — Bientôt les intentions du duc de Savoie ne furent plus douteuses, il allait se porter sur Embrun.

Quittant aussitôt son armée, Catinat courut visiter cette place, accompagné du marquis de Larray, qu'il destinait à la défendre. Rien n'y avait été préparé en vue d'un siège prochain; les ouvrages eux-mêmes étaient couverts de jardins et de vergers. Il mit bon ordre à cette situation, reconnut les avenues de la place, en fixa la garnison et rejoignit son camp. Il n'y était pas arrivé que l'armée sarde commençait son mouvement. L'avant-garde, sous le marquis de la Parelle, avait atteint la vallée de Barcelonnette [1] et se dirigeait sur Guillestre par le col de Vars [2]. Le gros entrait à Demonte le 26 juillet, passait les Alpes au col de l'Argentière et suivait son avant-garde, tandis qu'un corps détaché de quatre mille hommes sous les ordres de Schomberg, et en partie composé de réfugiés français, pénétrait dans le Queyras par le col de la Croix [3].

La mauvaise place de Guillestre, investie le 28, tombait le 30. Un

[1] La vallée de Barcelonnette appartenait alors tout entière au duc de Savoie.

[2] Col de Vars, 2115 mètres, reste longtemps obstrué par les neiges.

[3] Col de la Croix, 2300 mètres, traversé par la route muletière d'Abriès à Bobbio.

convoi de munitions expédié de Briançon à Embrun s'était heurté contre les troupes d'investissement et avait eu de la peine à s'échapper en se jetant dans la Vallouise. Une reconnaissance, envoyée d'Embrun à la rencontre de ce convoi et commandée par M. de Bachevilliers, avait été ramenée par l'avant-garde du duc de Savoie, et le cercle de l'investissement ne tardait pas à se fermer sur cette place et les renforts que M. de Larray y avait fait entrer. La garnison comptait deux mille hommes, mais les munitions et l'artillerie manquaient. Désireux d'observer les événements, Catinat s'était rapproché et campait au mont Genèvre. Cela lui permit d'intervenir à temps pour sauver Château-Queyras. Schomberg venait de faire sommer le fort; son commandant, M. de Lescle, avait repoussé la sommation, mais la résistance ne pouvait être longue. Catinat, sans perdre un instant, fit occuper le col d'Hyzoard par le marquis de Liancourt, marcha avec trois mille hommes par la vallée de la Cerveyrette, et allait déboucher devant Château-Queyras, quand Schomberg, se sentant menacé, rallia le duc de Savoie devant Embrun.

Le siège de cette ville avançait. La tranchée avait été ouverte dans la nuit du 6 au 7 août. Malgré la faiblesse de ses murs, la situation désavantageuse de ses ouvrages détachés enfilés de toute part, grâce à l'énergie de la garnison et des habitants, aux sorties vigoureuses et quotidiennes dirigées par M. de Larray, Embrun subit dix jours de tranchée avant d'ouvrir ses portes. La résistance eût été plus longue encore, si les munitions n'eussent pas manqué dès le premier jour. On fit des balles avec tout l'étain et tout le plomb qu'on put trouver en ville. Sur neuf canons envoyés de Grenoble sans affûts, on parvint à en mettre trois en batterie, mais on les tirait rarement faute de projectiles, réduit qu'on était à ramasser ceux de l'ennemi pour les lui renvoyer. Larray obtint pour ses troupes les honneurs de la guerre, avec la permission de se retirer à Grenoble, sous la condition qu'elles ne serviraient pas pendant le reste de la campagne. Personnellement il restait, ainsi que ses aides de camp, libre de tout engagement.

Pendant toute la durée du siège, M. de Bachevilliers, commandant la cavalerie française, avait pris position tantôt à Savines, tantôt à Chorges, masquant Gap et Grenoble et inquiétant l'ennemi par des pointes hardies. Catinat, de son côté, cherchait à couvrir Briançon sans se compromettre. Son plan consistait à rejeter le duc de Savoie dans les parties arides de la Provence, où sa cavalerie ne trouverait pas à subsister, et à couper la ligne d'opérations de l'ennemi dès qu'elle serait trop étendue. Cependant les intentions du duc de Savoie restaient incertaines, puisqu'il se dirigeait

sur Gap, ce qui menait à Grenoble aussi bien qu'à Sisteron. Dans le doute, il fallait pourvoir Grenoble. La défense en fut également confiée à M. de Larray.

Le 29 août, l'armée du duc de Savoie entrait dans Gap; la ville était déserte, les troupes françaises, n'ayant pu la défendre, s'étaient retirées au camp d'Aspres. Le prince Eugène, qui commandait en l'absence du duc de Savoie retenu à Embrun par une fièvre violente, lança des partis dans toutes les directions. Les villages furent rançonnés, le Champsaur dévasté, Sisteron sommé de se rendre; mais l'attitude du gouverneur suffit pour décourager l'ennemi; une pointe parvint même en vue de Grenoble.

Catinat pressentait que ces ravages dissimulaient la décision arrêtée, chez l'ennemi, de borner là sa campagne; il avait fait occuper solidement le col de la Croix-Haute et attendait le dénouement. Il vint sans tarder. La fièvre du duc avait dégénéré en petite vérole; la duchesse, qui l'avait rejoint à Embrun, n'eut pas de peine à lui persuader de revenir à Turin. Victor-Amédée n'avait d'ailleurs jamais été grand partisan de cette invasion; il n'avait fait que céder aux instances du prince Eugène et à l'appât d'un butin qu'il avait cru plus riche. Les obstacles rencontrés, les manœuvres incessantes de Catinat, l'inconnu du pays, les bruits habilement exagérés de renforts importants envoyés aux Français, et surtout la maladie, avaient achevé de le dégoûter. Le 12 septembre, l'ordre de la retraite était donné. Elle s'effectuait par Embrun et le col de Vars sans que Catinat l'incommodât.

C'est à la suite de cette campagne que Vauban fut chargé du soin de fortifier notre frontière du sud-est. Il est curieux de le suivre pas à pas durant les différentes reconnaissances qu'il fit de cette frontière; nul n'en a mieux décrit la topographie; rien n'échappe à son investigation, et l'on reste pénétré d'admiration en voyant comment un homme d'une telle valeur descendait jusqu'aux plus minutieux détails.

Arrivé en septembre 1692 et impressionné par les événements de la campagne qui vient de finir, il commence par réclamer une bonne redoute à Saint-Vincent pour barrer la vallée de Barcelonnette, car c'est « l'une des entrées les plus considérables du Dauphiné et de la Provence ». Il inspecte Veynes, Sisteron et Gap, et établit pour chacune de ces places un projet de défense. Il s'avise à Gap et à Embrun « que les étapes ruinent le pays et toutes les villes de la route de Pignerol, dont les peuples désertent à cause des incommodités qu'ils en souffrent », ce qui le fait penser

« à quelques bâtiments propres à cela, qu'ils fussent hors des villes à l'imitation des caravansérails des Turcs; trois ou quatre sur cette route feraient des merveilles, et au lieu que les étapes dépeuplent le pays, ces bâtiments le feraient repeupler par les débits qui s'y feraient ». Exemple rare d'un homme de guerre qui se préoccupe d'améliorer les conditions d'existence des pays qu'il traverse.

L'admirable conduite des habitants d'Embrun durant le siège l'a frappé, il ne veut pas que le roi en ignore.

« Avant de quitter le Dauphiné, je vous dois dire encore quelque chose de ce que j'ai appris. Le prévôt de l'église cathédrale d'Embrun, homme de qualité, a parfaitement fait son devoir avant le siège, pendant le siège et après le siège. Avant le siège, en excitant les bourgeois de faits et de paroles à brûler les maisons qu'ils avaient hors la ville, à raser les murailles de leurs jardins, commençant par mettre lui-même le feu à la sienne qu'il avait fait faire depuis peu et fort bien accommoder, et faisant abattre ses murailles et couper son jardin, ce qui fut imité par toute la bourgeoisie. Pendant le siège, c'était lui qui quêtait le plomb et l'étain, le faisait mettre en balles, faisait boire son vin aux officiers et les régalait, faisait porter tout ce qu'il pouvait aux attaques, donnait courage aux bourgeois, les excitait à leur devoir; après le siège il sut, par son adresse et ses manières respectueuses, sauver bien des maisons du feu et arrêter une foule de pilleries. »

Plus loin il montre les bourgeois d'Embrun « non contents d'avoir brûlé les bâtiments de leurs campagnes, défaisant eux-mêmes les planchers de leurs maisons dans leur ville, et en arrachant les poutres et solives pour en faire des palissades. »

Les rois qui ont de pareils *missi dominici* sont bien servis.

Les places du Briançonnais et du Queyras reviennent souvent dans les écrits de Vauban, mais c'est Mont-Dauphin qui lui tient le plus à cœur, Mont-Dauphin qu'il a baptisé et dont il a fortifié l'admirable position :

« Sur la jonction de la Durance et du Guil, près d'Eygliers et justement dans la fourche de ces deux rivières, il y a une hauteur supérieure à tout ce qui l'environne, à une bonne portée de canon, inégalement plate par le dessus et escarpée presque à plomb aux trois quarts de son circuit de 25, 26 à 30 toises de haut; la gorge de laquelle peut se fermer par un b stion et deux demis de médiocre étendue. Ce lieu me paraît excellent, et fait exprès pour la place du monde qui serait la mieux située par rapport à la frontière et à nos principales communications, puisqu'elle se trouverait justement dans la rencontre de quatre grandes vallées où débouchent et tom-

bent la plus grande partie des petites du haut Dauphiné et du Piémont. »

Et plus loin :

« Ce poste aurait une telle correspondance avec Embrun et Briançon, qu'aucune troupe ennemie n'oserait plus s'engager entre eux ; ainsi on n'aurait plus que faire du château de Queyras, ni de Guillestre, fort peu de la fortification d'Embrun et encore moins de celle de Gap. »

La conclusion est celle-ci :

« Je ne sais point de poste en Dauphiné, ni même en France, qui puisse lui être comparé pour l'utilité, ni qui favorise plus nos entrées dans le pays ennemi et défende mieux toutes les siennes dans le nôtre, et quand Dieu l'aurait fait exprès, il ne pourrait pas être mieux. M. de Catinat me l'avait indiqué, et prié de l'examiner ; je l'ai fait et voilà ce que j'ai trouvé. Cette montagne est sans nom ; elle en mérite un des plus beaux. Comme nous avons des Mont-Louis, Mont-Royal, Fort-Louis, etc., je ne sais plus où en prendre un qui soit digne d'elle, à moins de l'appeler Mont-Dauphin, nom qui conviendrait fort à Monseigneur et à la province dont il porte le nom. C'est pourquoi il est nécessaire que le roi ait la bonté de s'expliquer, de peur que le bruit commun ne lui en donne un qu'on ne puisse plus lui ôter. »

Reconnaître le Dauphiné et la Provence à la suite de Vauban serait une étude militaire du plus saisissant intérêt. Ces étranges pays, comme il les appelle, « où la cavalerie est bien inutile, mais qui sont merveilleux pour l'infanterie menée par de bons officiers qui sauraient bien les chemins et les avantages de ce pays-ci ». Dans ses nombreux mémoires, les aperçus tactiques abondent ; tout s'y trouve, jusqu'à l'idée des compagnies alpines.

« Je voudrais avoir quelques compagnies franches composées des gens dudit pays, qui en savent bien mieux les chemins et sont plus propres à guerroyer dans le pays de montagnes que ceux qui n'y sont pas accoutumés. »

Mais l'espace nous est compté et il faut résister à cette séduction. Nous devions bien, toutefois, cette page de souvenir au créateur de notre défense des Alpes ; l'histoire militaire du Dauphiné se place de droit sous le patronage du grand nom de Vauban.

Vers la fin de 1711, l'armée française des Alpes, sous le maréchal de Berwick, appuyait sa gauche en Maurienne et en Tarentaise, tenait fortement son centre à Briançon et dans le Queyras, puis étendait sa droite le long du Var depuis Saint-Martin-d'Entraumes jusqu'à Saint-Laurent. L'ennemi se rassemblant vers Coni semblait menacer le col de l'Argentière, pourtant il sillonnait également de

nombreux partis la vallée de la Doria, et une complète incertitude planait encore sur ses desseins. Se sentant menacé sur toute la frontière des Alpes, le maréchal de Berwick avait choisi le seul plan qui lui permît de se présenter en force sur quelque point que se portât l'attaque. Gardant dans sa main presque toutes ses troupes (40 bataillons et autant d'escadrons) entre Briançon et Guillestre, il se contentait de faire observer ses ailes. Il savait que, grâce à sa connaissance du pays, aux chemins qu'il avait fait percer et qu'il faisait soigneusement entretenir, il était en mesure, avec la presque totalité de son armée, soit d'atteindre le Var en cinq jours, soit de devancer par le col du Galibier l'ennemi en Maurienne, quel que fût le chemin qu'il plût à celui-ci de choisir. Dans les premiers jours de juillet, l'armée sarde fit un mouvement vers la Doria. Le duc de Savoie portait son quartier général à Suze, lançait toute sa cavalerie dans le val d'Aoste et, démasquant enfin ses projets, franchissait le mont Cenis le 6 juillet. Après s'être campé entre Lans-le-Bourg et Termignon, il détachait quatre mille hommes par le col de la Vannoise, afin de tendre la main à la diversion du Petit Saint-Bernard, et d'obliger nos troupes à abandonner la Tarentaise. Berwick, resserrant sa ligne sur sa gauche, marcha sur Valoire, poussa plusieurs bataillons à Saint-Jean-de-Maurienne, Aiguebelle, Montmélian, tendant à renouveler la manœuvre qui lui avait si bien réussi en 1709. Devant ces dispositions, le duc de Savoie ne crut pas pouvoir forcer le passage par la Maurienne; il se déroba par le col de la Vannoise, atteignit l'Arly, le passa auprès de Conflans et redescendit l'Isère. Mais Berwick l'avait déjà prévenu; il venait de reprendre son camp de Montmélian, après avoir détaché six bataillons dans les Bauges pour bien assurer sa gauche. Les deux armées restaient en présence. L'armée sarde, quoique très supérieure en nombre et après le succès de sa cavalerie qui venait d'obliger la nôtre à se réfugier dans le camp retranché, ne voulait pas risquer l'attaque avant de s'être préalablement emparée des Bauges. Un coup de main fut décidé et tenté contre le Chastelard; il réussit. M. de Maulevrier, qui défendait les Bauges, ne crut pas pouvoir s'y maintenir et se hâta de rallier le camp du maréchal; dès lors la position de Montmélian était perdue, il fallait l'évacuer sans retard, avant que l'ennemi, parvenant au village de Thuile, fût maître des hauteurs. Berwick en prit une autre à une lieue et demie de Montmélian et en avant de Barraux. Elle couvrait complètement le fort Barraux et Grenoble; sa gauche était appuyée à des montagnes très escarpées, où un poste d'observation s'était établi d'une façon inexpugnable; le front était couvert de travaux de campagne, la droite restait en

communication avec la Maurienne et Briançon, grâce au pont qu'on venait de construire à Pontcharra. Cette communication était en outre sérieusement assurée par deux régiments placés de l'autre côté de l'Isère, vis-à-vis de Montmélian, avec mission d'observer l'ennemi et de l'empêcher à tout prix de rétablir le pont que nos troupes avaient détruit en se retirant. Trois bataillons à Aiguebelle gardaient l'extrémité de la Maurienne et, comme l'Arc n'était pas encore guéable, trois autres suffisaient pour occuper Saint-Jean et Valoire. Les troupes couvertes par l'Isère et l'Arc avaient ordre de tenir continuellement des partis sur les hauteurs; elles devaient marcher, sans nouvel avis, par leur droite ou par leur gauche suivant ce qu'elles verraient faire à l'ennemi, afin de le devancer en force de quelque côté qu'il tentât de percer notre ligne.

Quoique rejeté à l'extrémité de son front d'opérations, Berwick conservait donc pleine liberté de manœuvre. Devant l'inaction de l'ennemi, qui s'était contenté d'occuper Chambéry, il lui avait été facile d'accumuler les travaux de défense au camp de Barraux, ce qui avait permis de détacher une dizaine de bataillons pour fortifier les postes de la Maurienne. Le maréchal préparait déjà un mouvement offensif qui devait hâter la retraite de l'armée sarde. Celle-ci commença le 8 septembre vers le Piémont, par Saint-Pierre d'Albigny, Conflans et le chemin précédemment suivi. Berwick saisit le moment. Il avait calculé, d'après les positions respectives des deux armées, qu'en marchant sur Exiles, il pourrait gagner l'ennemi de vitesse et enlever la place avant qu'elle ne fût secourue. Elle n'avait en effet d'autre protection que le corps piémontais du comte de la Roque, au camp de Saint-Colomban. M. d'Asfeld reçoit l'ordre de marcher de Briançon, le 13 septembre, avec treize bataillons et de se trouver le 16 devant Saint-Colomban; d'autre part, le marquis de Broglie doit quitter la Maurienne en même temps, couronner également le 16 avec toutes ses troupes les hauteurs de la Touille, qui dominent le camp de M. de la Roque. L'effet de cette double attaque ne peut être douteux. L'esprit d'indépendance et d'envie de Broglie devait néanmoins la faire échouer. Jaloux d'avoir seul part aux succès, il attaqua dès le 15, puis trouvant chez l'ennemi une résistance inattendue, il ordonna la retraite. S'il l'eût différée au lendemain, malgré son échec, tout pouvait encore se réparer. Le 16, en effet, les Piémontais furent débusqués de leurs retranchements par les manœuvres de M. d'Asfeld et se retirèrent vers Suze, découvrant Exiles. Quoique vainqueur, M. d'Asfeld n'osa pas pourtant s'aventurer à en faire le siège; privé du concours sur lequel il comptait et craignant un retour offensif de la part de l'ennemi, il se replia dans la vallée de Pragelas.

Ainsi finit cette campagne, dans laquelle Berwick à une défensive pleine de ressources sut joindre une offensive hardie; la conception lumineuse du général en chef plane tellement sur son ensemble, que les fautes des lieutenants ne peuvent l'obscurcir. Il va être intéressant de retrouver sur le même terrain quelques régiments des dernières troupes de Napoléon et de voir le parti qu'a su en tirer un homme de guerre de la trempe de Berwick, celui qui devait s'appeler le maréchal Bugeaud.

Le 18 avril 1815, notre frontière du sud-est était gardée par trois corps d'observation : celui du Jura (général Lecourbe), celui des Alpes (général de Grouchy) et celui des Alpes-Maritimes (maréchal Brune). Le second, le seul qui doit nous occuper, comptait à cette date deux divisions, plus ou moins tronquées, la vingt-deuxième et la vingt-troisième. Leur artillerie était en voie de formation à Grenoble, leur infanterie diminuée d'un tiers, leur cavalerie insuffisante; il n'était pas de jour qu'on ne leur fît un emprunt pour l'armée du nord-est. Elles avaient à faire face à l'armée piémontaise, aux Autrichiens réunis aux Piémontais et aux Suisses qui prenaient déjà parti pour la coalition. La garde nationale et les corps francs devaient, il est vrai, dans la pensée de l'empereur, prendre une part importante aux opérations, se substituer, pour la garde des places fortes et des positions en arrière, à l'armée active, et rendre à celle-ci toute sa mobilité. Malheureusement, du projet à la réalité il y avait loin. Le projet, c'était quarante-deux bataillons répartis entre Briançon, Grenoble et Colmar. Avec les arsenaux vides, les magasins épuisés, la réalité donna quelques milliers de gardes nationaux, qu'on se résolut à envoyer au feu, encore vêtus de leurs blouses de paysans, sans se soucier de les exposer à être passés par les armes s'ils tombaient entre les mains de l'ennemi, faute d'un uniforme qui prouvât leur qualité de belligérants.

Le 27 avril, le général de Grouchy porta son quartier général à Chambéry : la vingt-deuxième division (général Desaix) occupait Frangy, Saint-Julien et Annecy; la vingt-troisième (général Girard) gardait Chambéry, les Bauges et la vallée du Grésivaudan. Deux attaques étaient à craindre, l'une par la Suisse, l'autre par le Briançonnais. Il importait toutefois qu'elles ne fussent pas simultanées, car, malgré le développement excessif de sa ligne, le général de Grouchy n'atteignait pas jusqu'à Briançon et le sort de cette place le préoccupait vivement. Dans toute sa correspondance perce l'idée fixe d'en augmenter les fortifications et la garnison; il comprenait, à l'exemple de Berwick et de Catinat, le rôle prépondé-

rant de cette forteresse, au point de vue de la défense des Alpes françaises. Il écrivait encore le 5 mai, quelques jours avant d'être remplacé par le maréchal Suchet :

« Il est d'autant plus nécessaire qu'on se trouve en mesure de défendre Briançon, que les nouvelles qui me parviennent du Piémont confirment la formation d'un camp sous Pignerol. Ayez donc l'œil constamment ouvert sur Queyras, Mont-Dauphin et Briançon; pressez par tous les moyens possibles l'approvisionnement et la mise en état de défendre de ces places. »

Lorsque le maréchal Suchet prit le commandement le 11 mai, son prédécesseur lui laissait quinze bataillons, huit cents chevaux, vingt-quatre pièces et assez de fusils pour armer douze ou quinze bataillons de garde nationale. L'insuffisance des forces françaises était telle, que l'ennemi eut toute liberté de mouvement; les débouchés des Alpes lui étaient ouverts, il se rapprocha peu à peu de nos troupes, jusqu'à ce que les avant-postes eussent pris le contact. Les Piémontais étaient entrés par la Maurienne, les Autrichiens arrivèrent par le Simplon et le Saint-Bernard.

La ligne française avait une étendue bien peu en rapport avec l'effectif des troupes qui l'occupaient, mais on ne pouvait la diminuer sous peine d'être tourné sans remède. Elle barrait à la fois les routes de la Suisse, de la Tarentaise et de la Maurienne, partait de Montmélian, s'appuyait à Allevard et à Pontcharra sur la rive gauche de l'Isère, passait au col de Tamié, Faverges, Annecy et se prolongeait par le Fier jusqu'à Seyssel.

L'armée française avait reçu l'ordre d'attaquer sur tous les points le 15 juin 1815. Dans la nuit du 14 au 15, le général Mesclop, avec le 24e de ligne, un bataillon du 7e et un escadron du 10e chasseurs, remonta la rive gauche de l'Isère. Il avait mission de tourner les positions de l'ennemi et de prévenir la destruction des ponts, tandis que les deux autres bataillons du 7e opéraient par la grande route. Vers une heure du matin, nos troupes enlevaient Montmélian. A Maltaverne la résistance fut plus vive; les chasseurs chargèrent et sabrèrent deux compagnies qui furent prises en entier. Le régiment de Savoie cherchait à arrêter nos troupes au pont de l'Arc; malgré son feu très vif, il était culbuté et cerné.

Dans le même temps le colonel Bugeaud, avec le 14e régiment, descendait des Bauges, s'emparait après une légère résistance des postes de Saint-Pierre-d'Albigny et de Grésy-sur-Isère, enveloppait le bataillon d'avant-poste d'une brigade piémontaise, lui faisait mettre bas les armes sans coup férir, puis, se portant résolument à la rencontre de la brigade elle-même, la mettait en complète

déroute, la poursuivait l'épée dans les reins et entrait à sa suite dans Conflans et l'Hôpital. A la suite de cette affaire, les Piémontais évacuèrent Saint-Jean-de-Maurienne et Moutiers. Cette action n'était que le prélude d'un combat où, malgré la disproportion des forces, le colonel du 14e et son héroïque régiment devaient encore se couvrir de gloire. Le 27 juin, le 14e, renforcé d'un bataillon du 20e, était établi à Conflans et l'Hôpital, sur les deux rives de l'Arly. Par quelques prisonniers autrichiens, on apprit que le général Trenk, à la tête de 10 000 hommes, s'avançait par la Tarentaise, tandis que le général Bubna, descendant avec 20 000 hommes par le mont Cenis, avait envahi la Maurienne. Le colonel Bugeaud informa sur-le-champ le maréchal Suchet de la situation. Il lui demandait que les troupes de la Maurienne fussent réunies dans la nuit à celles de la Tarentaise, afin d'écraser le général Trenk, faisant valoir qu'il n'y avait pas d'inconvénient à dégarnir momentanément la Maurienne, puisque l'offensive du général Bubna viendrait inévitablement se briser contre la tête de pont de Montmélian. Au lieu du général Mesclop et du secours des troupes de la Maurienne, ce fut le bulletin de la bataille de Waterloo qui arriva au point du jour. Cette accablante nouvelle, au moment d'engager une lutte disproportionnée, un contre dix, était faite pour abattre le moral des troupes les plus éprouvées. Le colonel le comprit aussitôt, et voulant devancer à tout prix la rumeur publique et paralyser son action, il fit former le carré, lut la fatale proclamation, puis, dans une chaleureuse improvisation, il monta les courages au point où il les souhaitait pour la grande tâche qui s'apprêtait.

Les avant-postes de cavalerie ne tardèrent pas à signaler l'ennemi. Le plan du colonel Bugeaud était de se maintenir derrière la rive droite de l'Arly, et, pour empêcher l'ennemi de le franchir en amont et hors de sa vue, il avait fait occuper la rive gauche par un corps d'observation. Ce détachement, auquel il était enjoint de ne pas s'engager à fond, était l'amorce qui devait amener les Autrichiens à notre portée. Une fois en face de nous, s'ils risquaient le passage de l'Arly, on leur laisserait prononcer en partie leur mouvement, et les surprenant en plein délit de manœuvre, on se jetterait sur la fraction qui aurait passé, sans que le reste du corps ennemi, encore sur l'autre rive, pût lui porter secours. Grâce à cette adroite tactique, l'infériorité du nombre pouvait être momentanément compensée. Le pont ne fut pas coupé afin de tenter davantage l'ennemi. Ainsi que le commandant des troupes françaises l'avait prévu, deux colonnes autrichiennes, l'une venant de Beaufort, l'autre de Moutiers, se réunirent devant le camp de la

rive gauche, qui servait de masque à la véritable position. L'attaque suivit de près et fut impétueuse. Le colonel, après avoir repoussé plusieurs fois les tirailleurs, voyant les soutiens se rapprocher, se retirait sur un gué au-dessous de l'Hôpital, lorsqu'il aperçut les Autrichiens s'engageant au pas de course sur le pont de l'Arly. Celui-ci ne devait pourtant pas leur être abandonné avant que les derniers défenseurs fussent à l'abri sur la rive droite. Une pareille faute compromettait la journée. Jetant alors dans une usine au confluent de l'Arly et de l'Isère les soldats qu'il ramenait sur l'autre rive, le colonel franchit l'Isère de sa personne, court au reste de ses troupes déjà en retraite sur Chambéry, les arrête, les remet face à l'ennemi, puis tirant de cette masse en désordre les trois compagnies de grenadiers, il leur demande s'ils consentiraient à abandonner trois compagnies de leurs camarades au pouvoir de l'ennemi? « Non », fut-il répondu sur toute la ligne. Alors, dans un langage digne de la Rochejacquelein, le colonel Bugeaud s'adressant à un de ses chefs de bataillon : « Commandant Seyès, dit-il, marchez à mon appui ; les grenadiers sont incapables de reculer, mais s'ils avaient ce malheur, faites feu sur eux et sur moi. » Un régiment hongrois accueille nos grenadiers par une fusillade terrible, ils ne répondent pas, continuent à se porter en avant, puis arrivés à quarante pas, font une décharge générale qui fauche toute la tête de colonne. Un instant ils hésitent à se jeter dans cette forêt de baïonnettes, puis entraînés par l'exemple du capitaine Parlier du 14e, ils se précipitent tête baissée dans cette masse d'hommes et y font un carnage considérable. En peu d'instants les rues de la petite ville de l'Hôpital sont encombrées de morts, quatre cents prisonniers tombent aux mains des grenadiers, le reste est rejeté sur la rive gauche.

S'entêtant dans leur faute, les Autrichiens essayent à diverses reprises de reprendre l'Hôpital, chaque fois ils éprouvent le même sort, avec cette différence que leurs attaques devenant de moins en moins hardies, leurs pertes sont de moins en moins sérieuses. Changeant alors de tactique, ils forment une colonne profonde, passent l'Arly à son embouchure et se prolongent sur la route de Chambéry. Pour parer à ce nouvel orage, le colonel Bugeaud n'a sous la main que six compagnies, celles de la garde du drapeau. Il les enlève à sa suite, mais au lieu de chercher à gagner de vitesse la route de Chambéry et d'attaquer en tête la colonne qui voulait nous en couper la retraite, il se dirige vers le gué qu'elle vient précisément de franchir. C'était frapper au moral d'une manière décisive. Ce mouvement commence à étonner l'ennemi ; il se trouble, il se croit tourné et il s'empresse de rétrograder, d'abord

en assez bon ordre, mais bientôt la confusion gagne et ce n'est plus qu'un troupeau lorsqu'il aborde la rivière. Le feu des six compagnies de fusiliers complète le désastre. L'on voit que ce combat se composait de coups de main vigoureux, séparés par d'assez longs intervalles pendant lesquels les Autrichiens faisaient un feu d'artillerie et de mousqueterie auquel les Français ne répondaient pas, se préparant seulement à recevoir de nouvelles attaques. Toutefois, quelque ménager qu'on en eût été de notre côté, les cartouches manquaient. Une réserve portée par vingt mulets avait été égarée loin du champ de bataille par l'inintelligence ou la faiblesse de l'adjudant qui en avait la direction. Cette circonstance eût déterminé le colonel Bugeaud à se retirer définitivement, si par cette retraite il n'eût découvert et livré aux coups de l'ennemi un bataillon du 67ᵉ qu'il attendait. Le 14ᵉ de ligne prit donc en arrière une position défensive, qui, le rendant maître du col de Tamié, lui permettait, soit d'éviter le combat, soit de reprendre l'Hôpital dès que le 67ᵉ serait signalé. Ce bataillon ne tarda pas, en effet, de déboucher de la vallée d'Ugine, et c'est dans le bourg de l'Hôpital, repris d'assaut, qu'il fit sa jonction avec les grenadiers et voltigeurs du 14ᵉ. En même temps un bataillon du 20ᵉ arrivait de Montmélian. Avec ces renforts, le colonel Bugeaud allait prendre, à son tour, l'offensive, lorsqu'il reçut l'ordre de suspendre les hostilités, un armistice venant d'être conclu entre le maréchal Suchet et le général Bubna. Toute effusion de sang devenait inutile depuis que le sort de l'armée française s'était décidé dans les plaines de Waterloo.

Ainsi finit ce combat dans lequel 1750 Français luttèrent pendant dix heures contre les attaques répétées de 9 ou 10 000 Autrichiens. L'ennemi laissa 2000 hommes sur le terrain et entre nos mains 960 prisonniers. Notre perte fut de 130 blessés et 20 tués. Ces résultats extraordinaires sont dus aux heureuses dispositions de la défense, et à la manière de combattre des Français, qui, masqués jusqu'au moment décisif, sortaient ensuite brusquement, brûlaient peu de poudre et seulement de très près et abordaient vigoureusement l'ennemi à la baïonnette.

Il y a quelques années encore, cette campagne de 1815, à l'égal de celles de Catinat ou de Berwick, avait pour nous tout l'étonnement d'un souvenir lointain. Il n'en va plus de même, hélas! aujourd'hui que notre génération vient de se familiariser si tristement avec la violation des frontières et les angoisses de la patrie. Ce passé est devenu vivant, il se dresse devant nous avec toute l'autorité de ses cruelles leçons; gardons-nous bien de le repousser, interrogeons-le avec soin et sachons profiter de ses enseignements.

L'histoire de nos succès nous rendra confiance dans notre force, celle de nos désastres restera le gage certain de notre relèvement. Dans le recueillement qui a suivi 1870, nous n'avons songé qu'à nous défendre et à nous enfermer chez nous. Au nord-est, notre frontière naturelle était perdue, on l'a remplacée par un mur de fer. Les Alpes heureusement restaient intactes, mais avec des fortifications vieillies et insuffisantes. Désormais nous pouvons être sans crainte, leurs moyens de défense sont à la hauteur des progrès modernes. Si l'outil est bon, nous avons lieu d'espérer aussi qu'il sera bien manié. La guerre de montagnes est une guerre spéciale, on a compris de nos jours qu'il y fallait des troupes spéciales. L'Italie a ouvert la voie par la création des compagnies alpines. Ces compagnies, au nombre de soixante-douze et à l'effectif de paix de cent vingt-cinq hommes, sont groupées en vingt bataillons et six régiments. Dans un remarquable travail sur l'infanterie italienne, la *Revue militaire de l'étranger* nous donne d'intéressants détails sur leur recrutement et leurs exercices.

« Le recrutement des troupes alpines est régional; chaque compagnie tire ses hommes de la vallée même où elle est stationnée. Une partie du contingent alpin provient toutefois de quelques districts montagneux des Apennins; cet appoint est nécessaire pour suppléer à l'insuffisance du recrutement dans certaines vallées. Outre les exercices ordinaires des troupes d'infanterie, les Alpins font pendant les bonnes saisons de l'année de longues excursions destinées à les habituer aux marches pénibles de la montagne et à leur faire étudier topographiquement et tactiquement les vallées dont ils ont la garde. Ils reconnaissent toutes les positions, les attaquent et les défendent, déterminent les travaux de fortification passagère qui en augmenteraient la valeur, manient souvent la pioche, la pelle et le pic. Dans ces courses qui durent ordinairement du lever du soleil jusqu'à quatre et cinq heures du soir, ils quittent la vallée pour atteindre les sommets les plus élevés, traversent même les glaciers et campent où ils peuvent. »

En France, tout en comprenant l'avantage des troupes alpines, nous n'avons pas cru devoir les faire entrer dans notre organisation militaire. Nous nous sommes bornés à en attribuer le rôle aux cinq bataillons de chasseurs et à plusieurs bataillons d'infanterie des deux corps d'armée de notre frontière du sud-est. Depuis mai jusqu'en octobre, ces troupes reçoivent l'éducation de la montagne, comme les Alpins d'Italie; leur équipage a été adapté au terrain où elles opèrent, les mulets de bât ont remplacé les voitures régimentaires; accompagnées de batteries de montagne, elles évoluent dans la zone qu'elles couvriraient en temps de guerre. Elles ont

déjà rendu de grands services, leurs travaux de reconnaissance achèvent peu à peu de faire la lumière sur tous les passages si nombreux et si peu connus des Alpes. Bien que d'une création plus récente, nos Alpins, comme instruction, n'auront bientôt plus rien à envier à leurs voisins. Comme aptitude physique, il n'en sera malheureusement jamais de même, tant que les recrutements ne seront pas similaires. Pour ne pas déroger à la loi que nous nous sommes tracée, d'éloigner l'homme de son foyer durant son temps de service, nos bataillons alpins reçoivent des soldats de partout, excepté des régions où ils sont appelés à manœuvrer. C'est justement leur enlever la ressource la plus précieuse de toute troupe de montagne, c'est les priver de leurs guides naturels et les mettre à la merci des gens du pays. Et puis, vouloir transformer par le fait seul de l'incorporation l'homme de la plaine en montagnard, n'est-ce pas poursuivre une chimère? La montagne passionne celui qui l'aime, ces courses de sommets ont leur ivresse, elles exaltent chez l'homme le sentiment de sa force par la difficulté vaincue, elles l'endurcissent, le bronzent, lui enseignent à se jouer du danger. Mais la montagne n'appartient qu'aux forts, et par-dessus tout aux siens. Aux autres elle n'apporte que découragement, déception, obstacles insurmontables, épuisement physique. N'est-ce pas d'après cette loi de nature que devraient être recrutées nos troupes alpines, plutôt que d'après la règle trop inflexible que nous énoncions tout à l'heure? Elles le seront, on y viendra; une pareille modification n'est rien, il suffit de la vouloir et on la voudra. Nous faisons seulement des vœux pour que ce soit bientôt.

Aujourd'hui nous sommes à la paix, toute l'Europe, armée jusqu'aux dents, proteste bien haut de ses intentions pacifiques, les hommes d'État en sont garants, les généraux eux-mêmes ne se montrent plus en public sans la branche d'olivier, mais enfin il suffit d'une étincelle, et il y a toujours tant de poudre dans l'air, qu'un pays, jaloux de son indépendance, doit compter sans cesse sur un appel aux armes. S'il venait jamais à retentir pour la France, nos Alpes, hérissées de forts et sillonnées par nos détachements alpins, deviendraient, avec l'aide de Dieu, le plus sûr rempart de l'honneur du drapeau et de l'intégrité de la patrie.

Commandant DE VILLEBOIS-MAREUIL.

REVUE CRITIQUE

I. *Histoires d'hiver*, par M. le vicomte de Vogüé. — II. *Un problème moral dans l'antiquité*, étude sur la casuistique stoïcienne, par M. Thamin. — III. *Louise de Lorraine, reine de France*, par M. le comte de Baillon. — IV. *Henri IV en Gascogne*, par M. de Batz-Tranquelléon. — *Henri IV, roi de France et de Navarre*, par M. Ed. de La Barre du Parcq. — *François Miron et l'administration municipale de Paris, de* 1604 *à* 1606, par M. Miron de l'Espinay. — V. *Bussy d'Amboise, un des mignons de Henri III*, par M. André Joubert. — VI. *Au Cercle*, par M. de La Brière.

I

Il n'a guère paru, dans ces derniers temps, sur la Russie, de livre plus curieux, plus neuf et qui en accuse une connaissance plus intime, que le petit volume récemment publié par M. le vicomte de Vogüé sous le titre d'*Histoires d'hiver* [1]. Ces « histoires », exclusivement russes par le sujet, sont d'abord, en elle-mêmes et comme fictions, d'une distinction rare; le style en est sobre, net et d'un relief vigoureux; mais, avec cette valeur littéraire, elles en ont une autre non moins grande, à nos yeux; c'est d'être des études de mœurs faites de près, sur les réalités du moment, et qui en éclairent d'un jour très pénétrant les sinistres étrangetés. Il y en a une, entre autres, qui nous semble particulièrement saisissante, et dont nous recommandons la lecture aux promoteurs des lycées de filles. C'est celle de Varvara Afanasiévna, une *étudiante* en médecine de la faculté de Saint-Pétersbourg. La pauvre créature reste honnête, malgré les contacts du milieu où elle vit; mais, atteinte de la contagion du nihilisme, comme ses condisciples des deux sexes, elle ne peut supporter les désillusions de la carrière où elle s'était jetée d'entrain et finit par le suicide.

Ce nihilisme, ce choléra du Nord, endémique en Russie, d'où vient-il? De quel vice originel ou de quelle lésion organique du corps social est-il né? Un gentilhomme campagnard, prématurément retiré du

[1] 1 vol. petit in-8°, Calmann Lévy, éditeur.

monde et qui s'occupe à la fois de jardinage et de philosophie, va nous l'expliquer : c'est, selon lui, le résultat d'une greffe intellectuelle mal faite, le produit fatal d'une civilisation mûre entée, sans préparation, sur une verte et naïve barbarie. « Vous avez vu ce matin, dit-il à un visiteur étranger que l'auteur met en scène, et vous avez bien voulu admirer, pour flatter ma vanité de propriétaire, l'unique arbre fruitier de ma serre, le merisier des steppes, sur lequel j'ai greffé des prunes; vous m'avez cru sur parole quand je vous ai dit que ce sauvageon, couvert d'épines et de baies amères, avait poussé, au printemps, une branche miraculeuse, chargée de reines-claudes, grosses comme des œufs. Cet arbre est l'image de mon pays; je n'en connais pas de plus exacte. Sur le jeune tronc sauvage nous avons greffé, çà et là vos idées d'Occident; longtemps encore l'arbre continue à porter ses fruits naturels; mais quelques rameaux, contraints de se soumettre à l'expérience, donnent le fruit nouveau; nourri d'une sève trop violente, ce fruit apparaît transformé, monstrueux parfois. La plupart des gens qui le contemplent ne comprennent rien à cette végétation hybride; beaucoup, trop pressés pour faire le tour du phénomène, n'en voient qu'un côté, et ceux-là de disputer : c'est un mûrier, crient les uns; c'est un prunier, répliquent les autres! Nous voici ramenés à cette fameuse question du nihilisme, sur laquelle on a tant déraisonné. Le nihilisme, c'est cela, et rien que cela : le produit des idées modernes greffées sur le tronc russe. »

En conséquence de sa théorie, plus pittoresque que neuve, soit dit en passant, le philosophe rural, tout en avouant la « monstruosité » des fruits que donne, pour le moment, la sève de l'arbre russe mêlée à celle de la greffe occidentale, n'en conçoit pas autrement d'inquiétude pour l'avenir. L'amélioration est, dans sa pensée, une affaire de temps. Les deux courants qui luttent de vitalité dans les fibres de l'arbre, finiront par s'équilibrer; la reine-claude absorbera finalement la merise des steppes, et, tout en se régénérant, reprendra ses dimensions normales.

Cela pourrait en effet arriver, peut-être, si la branche greffée et la greffe étaient bien saines l'une et l'autre. Mais en est-il ainsi? Le peuple russe d'abord n'est point aussi primitif qu'on le fait ici; il a, avec d'aimables qualités et d'admirables dons de nature, des défauts d'origine et de culture contre lesquels le christianisme atrophié qu'il professe n'a jamais réagi et n'est point capable de réagir. Quant à la civilisation de l'Occident, ce que les Russes en ont reçu par la France et par l'Allemagne est, pour le moins, très mêlé de bien et de mal; et ceux qui, comme notre gentilhomme campagnard, comptent exclusivement sur le temps pour faire prévaloir l'une sur l'autre s'exposent à de singulières déceptions. Le nihilisme, en particulier, n'est pas

un mal à s'éteindre de lui-même et par sa durée. Comme le disait ici même, il y a quelques mois, un écrivain, qui a vu de près aussi le pays dont il s'agit : « Aux masses populaires, sur le point de passer là de l'enfance à la jeunesse, de la vie d'instinct à la vie de raison, il faudrait un éducateur capable de leur donner des idées élevées et pratiques sur Dieu et la patrie, la loi, l'autorité et la liberté. Malheureusement il suffit de jeter un coup d'œil sur la société russe pour se rendre compte que ceux-là même auxquels ce rôle serait naturellement dévolu ne possèdent pas les vertus, l'autorité et la culture morale nécessaires pour le remplir. » (*Correspondant*, 25 mars 1885). Michaël Dmitrich (c'est le nom du penseur rural que fait parler M. de Vogüé), n'a pas l'idée d'un tel besoin. Croit-il pourtant bien fermement à sa théorie; est-il bien convaincu que le temps tout seul suffira pour mener à bonne fin la civilisation « hybride » de son pays? Il a bien jeté en avant, d'un air de conviction parfaite, son idée sur ce point, comme nous l'avons vu; mais, remarquons-le bien, il évite d'y appuyer. — « Ce qui sortira, » s'écrie-t-il en brusquant la fin de sa métaphore du combat des deux sèves dans le merisier sauvage, « ce qui sortira de ce conflit, le diable seul le sait; mille folies, mille formes du désespoir... Mais ne nous égarons pas dans la métaphysique. »

C'est là une chute assez inattendue. Mais ce doute amer après ce chaleureux acte de foi au progrès, n'est-ce pas aussi un trait du caractère russe bien saisi par l'auteur des *Histoires d'hiver*? Tout en peignant les étudiantes nihilistes et les paysans à l'humeur nomade, Michaël Dmitrich ne montre-t-il pas, en sa propre personne, une autre maladie morale de sa nation, un prodrome de cet engourdissement dont il dit que l'homme russe est souvent saisi vers le milieu de la vie : « torpeur critique faite pour moitié de paresse et pour moitié de nihilisme philosophique... rupture de la volonté, auxquels les plus intelligents sont le plus sujets, et chez qui, par suite, l'intelligence se plaît dans une vapeur de pensée, comme le corps dans la vapeur du bain russe. » Ce peintre brillant de tant de types singuliers est un type, lui aussi, et non des moins dignes de figurer dans les incisives études que nous offrent les *Histoires d'hiver*.

II

Malgré les distances de temps et de lieux où nous les voyons se produire, certains faits de l'histoire ont, entre eux, des ressemblances si singulières, qu'on dirait vraiment que le monde ne fait que se répéter. *Nil sub sole novi*, disaient déjà les anciens, que le même fait avait frappés. Chaque jour confirme cet adage, et parfois de la façon la plus inattendue et la plus piquante.

Aurait-on imaginé, par exemple, que ces bons casuistes du dix-septième siècle, dont Pascal s'est tant moqué, avaient eu des aïeux chez les Grecs et chez les Romains, et que, bien avant les Jésuites, il y avait eu des philosophes qui prêchaient contre le rigorisme de certaines doctrines et professaient aussi qu'il y a avec le devoir « des accommodements? » Ce fait, signalé par les savants, vient d'être mis en pleine évidence par un jeune professeur de l'Université, M. R. Thamin, dans un mémoire couronné par l'Institut et que l'auteur vient de mettre au jour [1]. Ce mémoire, hâtons-nous de le dire, ne rappelle en rien, si ce n'est par le fond du sujet, les *Lettres provinciales;* ce n'est pas une moqueuse satire des casuistes anciens et moins encore de la casuistique en elle-même. Les casuistes, M. Thamin les proclame des sages, et, quant à la casuistique, il réclame énergiquement contre la réprobation dont elle est l'objet depuis Pascal. « Qui dit casuistique semble dire, en effet, relâchement, concession faite à nos faiblesses morales à l'usage de ceux qui ne veulent pas être gênés par la morale. » Or, selon le jeune et grave professeur, il y aurait injustice à la considérer ainsi et à s'en faire une pareille idée. Dans sa conception véritable, la casuistique est l'application des principes à l'action, dit M. Thamin. Aussi, est-ce à la réhabiliter en elle-même, autant qu'à en dresser la théorie et à en faire l'histoire dans l'antiquité qu'est consacré son livre. La casuistique a été, selon lui, en effet, de tous les temps et de toutes les morales; et à ceux qui lui reprochent Escobar et Caramouel, elle peut victorieusement répondre en opposant à ces noms compromis ceux de Sénèque et Cicéron. Elle serait ainsi purement et simplement la morale pratique, et le casuiste, lui, serait « le praticien de la morale. »

Dans l'antiquité comme dans les temps modernes, la casuistique a eu, il faut le reconnaître, ses faiblesses et ses défaillances, et là, comme ici, pour les mêmes causes : le rigorisme, l'exagération des principes. Le stoïcisme amena, chez les anciens, par réaction, les mêmes défections de conscience que, chez nous, le jansénisme. Ainsi que les abîmes, les excès appellent les excès. Ce serait pourtant se tromper que de croire, comme on le fait trop généralement, que la casuistique est née, jadis et aujourd'hui, de ces deux doctrines extrêmes. « Il n'y aurait eu ni stoïciens dans l'antiquité, ni théologiens dans les temps modernes, que la casuistique n'en eût pas moins existé, dit M. Thamin. Elle tient aux choses et à l'esprit. Elle naît où la clarté cesse. Elle est la science des devoirs qui se cachent, mais qui veulent être cherchés. »

[1] *Un Problème moral dans l'antiquité, étude sur la casuistique stoïcienne.* 1 vol. in-12. Librairie Hachette.

« Science », est un terme un peu fort peut-être pour désigner, en morale, ce chapitre des cas perplexes qui a fourni, chez nous, au théologien Pontas, la matière de si gros et si indigestes volumes. En tout cas, et qu'elles méritent ou non ce titre, les *Directions de conscience* de la philosophie stoïcienne, telles que nous les expose ici M. Thamin, offrent de curieuses ressemblances avec celles des moralistes chrétiens. L'auteur, dont le livre en tire un piquant intérêt, ne les a-t-il pas un peu exagérées pourtant? Il y a du moins entre les « directions » stoïciennes et les directions chrétiennes une différence qu'il eût convenu de signaler et qui assure aux dernières une immense supériorité sur les autres : la prière, l'imploration de l'aide divine partout recommandée, et dont la pratique, même au point de vue purement philosophique, centuple la force morale chez l'homme qui s'y livre avec foi.

III

A côté des femmes de réputation légère dont Brantôme a laissé la biographie, sous le titre que l'on sait, il y en avait, à la cour de France, dans la seconde moitié du seizième siècle, d'aussi belles que celles dont l'indiscret et médisant chroniqueur nous a raconté la vie peu édifiante, et qui, au milieu d'une époque corrompue, donnèrent l'exemple des plus courageuses et des plus aimables vertus. Celles-là ont trouvé des historiens empressés; celles-ci n'ont guère obtenu des écrivains, pourtant assez nombreux, qui se sont occupés de leur temps, que d'obscures et rares mentions. Depuis le chanoine Mallet, qui donna au public, quelque temps après la mort de Henri IV : *L'économie spirituelle et temporelle de la vie des nobles et grands du monde, dressée sur la vie, piété et sage œconomie de Louyse de Lorraine, royne de France et de Pologne*, nous ne sachions pas qu'il ait été rien publié de spécial sur cette ravissante et sainte femme, pour ne parler que d'elle en ce moment. On n'avait pas tiré de l'arrière-plan du tableau de son temps, où elle avait été refoulée par de plus empressées à se produire, cette figure charmante et sympathique de Louise de Lorraine-Vaudemont, quand M. de Baillon, le consciencieux historien d'Henriette de France, entreprit, ici même, de la mettre dans le plein jour dont elle méritait si bien d'être éclairée. Nous nous rappelons avec quel charme nous en voyions apparaître successivement tous les traits, comme il il arrive des vieux tableaux dont un lavage habile enlève la poussière séculaire. Le travail préparatoire qu'avait demandé cette restauration avait dû être long et laborieux; car il avait fallu explorer de près les innombrables documents de l'époque pour reconstituer, dans toute sa

vérité, ce portrait attrayant et d'une physionomie si délicate; mais ce travail ne se sentait point; le labeur de l'érudition s'effaçait sous une narration, un peu pâle peut-être, mais facile et doucement animée.

Ces qualités aimables de l'étude de M. de Baillon se retrouvent, plus sensibles encore aujourd'hui, dans l'élégant volume de la collection Téchener où l'auteur vient de la publier [1]. Il y a fait des additions et des retouches heureuses. Sans sortir du cadre et du ton d'une large biographie, certaines pages de ce livre approchent de l'histoire; quelques autres offrent, entre les événements du temps où vécut la reine Louise et ceux du temps où nous vivons, des rapports et des différences qui seront remarquées, nous n'en doutons point, et qui méritent de l'être à l'un et à l'autre titre. Telle est particulièrement celle où M. de Baillon raconte le dernier acte d'autorité royale de Henri III. Frappé d'un coup mortel, ce prince, chez qui le désordre de la vie privée n'avait pas éteint le sentiment du devoir public, avait tenu à faire cesser, autant qu'il était en lui, les discordes civiles, et à proclamer Henri de Bourbon pour son légitime successeur : « Quelques heures avant sa mort, dit M. de Baillon, il avait fait ouvrir les portes de sa chambre, et, devant les principaux seigneurs catholiques, il avait dit que Henri IV avait droit au trône; qu'il ne fallait pas s'arrêter à la religion, et que ce prince franc et sincère reviendrait tôt ou tard à l'Église : « Je vous « prie, avait-il ajouté, comme mes amis, et vous ordonne comme vostre « roy, que vous recognoissiez après ma mort mon frère que voilà; que « vous ayez la mesme affection et fidélité pour lui que vous avez tou- « jours eues pour moy et que, pour ma satisfaction et vostre propre « devoir, vous lui prêtiez le serment en ma présence. » Le roi de Navarre, suffoqué par l'émotion et les yeux pleins de larmes, s'était mis à genoux et baisait les mains du roi. Le mourant, qui le voyait hors d'état de proférer une parole, lui prit la tête, l'embrassa et lui donna sa bénédiction. »

L'auteur ajoute — sans autre allusion d'ailleurs — que cette reconnaissance des droits du premier des Bourbons par le dernier des Valois fut, pour la veuve de Henri III, la bonne reine Louise, une consolation profonde, « la seule qui pût encore la toucher. »

IV

Il vient de paraître de Henri IV deux histoires partielles, — ne pas lire *partiales*, bien qu'il y eût lieu peut-être à certains égards, — l'une

[1] *Louise de Lorraine, reine de France* (1553-1601), par le comte de Baillon. 1 vol. in-12 avec portrait. Téchener, édit.

qui nous le peint dans sa vie aventureuse, avant son avènement au trône; l'autre qui nous le montre régnant sur la France

Et par droit de conquête et par droit de naissance.

La première a pour titre : *Henri IV en Gascogne* [1], titre assez étrange et qui implique contradiction, comme, du reste, l'auteur en convient lui-même, car, à l'époque où il guerroyait en Gascogne, le « Béarnais » ne s'appelait pas et ne pouvait pas s'appeler Henri IV. La vie du *Béharnais*, à cette époque, n'est pas très connue, ou du moins ne l'est pas bien à fond. Les faits dont elle est remplie se perdent un peu dans la masse confuse des événements auxquels il fut mêlé; la part qu'il prit à ces événements, et qui fut si particulière, si caractéristique pourtant, ne se détache pas suffisamment par elle-même de l'ensemble des faits et ne dessine pas assez sa physionomie. Nous avons aujourd'hui de Henri IV, *roi de France*, un portrait qui laisse peu à désirer; mais il n'en est pas ainsi de Henri, *roi de Navarre*. « Nous sommes condamnés à le chercher, dit M. Ch. de Batz, parmi d'épais in-folio, non lisibles pour tous, d'énormes compilations où se perdent parfois ses traces, des Mémoires qui souvent racontent et jugent en sens divers, des lettres caractéristiques et précieuses, mais dont le commentaire est un travail et la seule lecture une étude. »

C'est à le poursuivre sur ce terrain difficile, à faire le jour autour de lui, à dégager sa vivante et sympathique figure que s'est attaché l'auteur, regrettant que personne, avant lui, ne se soit imposé cette tâche. Il s'y était à peine mis de sa personne, dit-il, que, à travers les plans encore confus de son travail, il eut tout à coup « la claire vision d'un fait considérable, peut-être soupçonné auparavant, non indiqué toutefois, et que certainement aucun des biographes de Henri IV n'a mis en lumière. »

Ce fait est la découverte, faite, chez le « roi de Navarre », de toutes les qualités supérieures constatées chez le « roi de France »; c'est l'existence, dans le petit souverain gascon, des vertus politiques du grand roi français; c'est, en un mot, un vieux compte de gloire retrouvé dans le passé du « roi de Navarre » et dont le « roi de France » a droit de toucher l'arriéré. « Quelque digne de l'admiration universelle que soit Henri IV, depuis 1589 jusqu'à sa mort, dit M. de Batz, il n'en est presque rien de grand, presque rien d'heureux pour la France, que le roi de Navarre n'eût déjà manifestement voulu, projeté et entrepris. Avant de succéder à Henri III, il avait donné la mesure de son génie et laissé lire jusqu'au fond de son cœur. Capitaine, il portait en

[1] *Henri IV en Gascogne* (1553-1589). Essai historique, par de Batz-Tranquelléon. 1 vol. in-8° avec portrait. Librairie Oudin.

lui les secrets de la victoire, depuis Cahors et Coutras ; politique, il arrivait au trône avec la connaissance approfondie des hommes, des idées et des besoins de son temps ; pasteur des peuples, il avait fait entendre, le premier, au milieu des guerres civiles, ces mots sacrés de paix, de tolérance, de pitié, oubliés dans la fièvre des compétitions et la barbarie des luttes. Henri de Bourbon était « Henri IV » avant que le flot des événements l'eût transporté de « Gascogne » en « France », comme on disait au seizième siècle. Quand il y fut, l'homme et l'œuvre s'accomplirent. »

C'est à mettre cet aperçu historique en lumière qu'est consacré le livre que nous signalons. Ce livre, qui témoigne d'une étude attentive, sinon précisément nouvelle, des événements, est donc, en réalité, une thèse historique. Il n'est que juste de dire ici, en faisant allusion au mot de Quintilien, que l'auteur a moins écrit pour raconter que pour prouver. Il raconte sans doute et raconte bien, tantôt avec une gracieuse simplicité, comme dans le récit de la naissance et de l'éducation première de son héros ; tantôt avec animation, comme dans celui de la prise de Cahors et de la bataille de Coutras, mais il le fait toujours en vue d'arriver à la démonstration de l'idée qu'il a énoncée au début. Partout il aide avec sollicitude aux réflexions que les circonstances sont de nature à inspirer au lecteur et les appuie de ses propres observations. Ainsi il aura bien soin de faire remarquer, après avoir raconté la prise de Cahors, que « le roi ne perdit pas un instant pour faire fructifier sa victoire... que, chez lui, la politique donnait toujours la main au capitaine... et que, à partir de ce jour, amis et ennemis durent comprendre que le parti calviniste aurait à sa tête un chef doué de toutes les aptitudes qui domptent les événements et font, en quelque sorte, violence à la destinée. » Ainsi encore, après Coutras, se hâte-t-il de prendre la défense du vainqueur contre les historiens qui l'ont accusé de n'avoir pas su tirer profit de sa victoire, et de montrer le travail politique et patriotique qui se fit, dès lors, dans l'esprit du Béarnais et qui amena son habile alliance avec Henri III.

M. de Batz ne le dissimule pas d'ailleurs, ce sont moins les faits eux-mêmes qu'il a en vue, que les révélations qu'ils contiennent. Une chose, selon lui, en ressort clairement pour qui les étudie de près : c'est que Henri IV, roi de France, était déjà tout entier dans Henri de Bourbon, roi de Navarre. Cette découverte, moins nouvelle et moins complète peut-être qu'il le croit, lui inspire, en sa qualité de Béarnais et de descendant d'une famille dont quelques membres furent honorés de l'amitié du roi de Navarre, une satisfaction rayonnante qu'il ne dissimule pas davantage et dont l'aveu est trop naïf pour ne pas être cité : « L'œuvre de Henri IV est le patrimoine de la France et de la civilisation elle-même, s'écrie solennellement, en terminant, M. de Batz-

Tranquelléon. Et, ajoute-t-il, à Dieu ne plaise que pour flatter l'orgueil des pays nourriciers désignés sous le nom collectif de Gascogne, nous les invitions à revendiquer un injuste privilège de gloire! Mais qu'elle sache bien, cette première patrie du fils de Jeanne d'Albret, depuis les frontières du Béarn jusqu'aux plaines de la Dordogne, depuis les plages de la Rochelle jusqu'aux portes de Toulouse, qu'elle sache bien que ce n'est pas seulement l'enfant roi qui est sorti de son sein, mais le roi tout entier. »

Le second Henri, celui qui date de 1589 et qui existait déjà tout entier dans le premier, selon M. de Batz, est le sujet spécial de l'autre ouvrage dont nous avons parlé en commençant. Celui-ci est intitulé simplement, *Henri IV, roi de France et de Navarre* [1]. C'est, paraît-il, la suite d'une série de monographies royales que nous ne connaissons pas et qui embrasse les derniers Valois : François II, Charles IX et Henri III. Il faut y voir, à juger par celle-ci, des essais de caractérisation politique et morale, plutôt que des biographies. Faire ressortir la physionomie du prince est, ici du moins, ce que paraît s'être, avant tout, proposé l'auteur. « Je voudrais présenter, dit-il dans sa courte préface, un Henri IV vrai, simple, héros de l'histoire et non du roman, guerrier habile quoique téméraire par tradition paternelle, esprit sérieux malgré son amour exagéré pour le beau sexe, avant tout économe, malgré ses trois goûts dispendieux : la guerre, les femmes, la bâtisse, roi sensé, patriote, monarque moderne surtout, qui a contribué à fonder l'équilibre européen, et dont plus d'une idée politique mérite encore d'être méditée. »

Envisagée de ce point de vue, l'étude de Henri IV écartait les recherches documentaires où l'on se plaît tant aujourd'hui et dont on fait quelque peu abus, ce nous semble. M. du Parcq est bien près de croire, avec M. de Batz, qu'il n'y a plus guère de renseignements nouveaux et vraiment importants à demander à l'érudition sur ce prince; ce qu'il a cherché, quant à lui, c'est à tirer de ceux que nous possédons les traits qui constituent sa véritable figure. Il faut, pour cela, les comparer sans opinion préconçue, les contrôler l'un par l'autre et en tirer la résultante. Tel est le travail auquel s'est livré M. du Parcq avec une sagacité historique remarquable et un manifeste esprit d'équité. Nous en avons la preuve à un chapitre délicat, sur lequel une opinion très générale prête au roi des sentiments qui ne seraient pas pour lui faire beaucoup d'honneur auprès des honnêtes gens, s'ils étaient vrais. Nous voulons parler de sa conversion. Elle n'a pas été aux yeux de M. du Parcq, le parti pris d'un sceptique

[1] *Henri IV, roi de France et de Navarre,* par Ed. de la Barre du Parcq. 1 vol. in-8° avec portrait. Librairie académique. Perrin, éditeur.

ambitieux et jovial. L'auteur n'affirme pas assurément que ce changement fut, chez Henri IV, le résultat d'une reconnaissance bien claire et bien explicite de l'erreur dans laquelle il avait vécu; mais ce qui ressort de son récit, c'est que la détermination du roi n'eut rien de la légèreté qu'on lui attribue. « On voit, dit M. du Parcq, après avoir raconté les discussions très longues, très vives et très émues que le roi eut avec les prélats et les docteurs catholiques, on voit qu'il y a loin de là à une abjuration banale, et surtout que l'indifférence religieuse, telle que nous la comprenons aujourd'hui, n'entre pour rien dans les pourparlers de cette grande affaire. » De leur côté, les catholiques ne furent point, avec lui, les « latitudinaires » qu'on a dit; sans doute les termes de la déclaration que le royal néophyte dut signer et à laquelle il résistait furent adoucis, au dernier moment, mais, comme le fait remarquer expressément l'auteur, « sans altérer en rien la foi ». Tout fut donc, de part et d'autre, grave, digne et correct dans cette solennelle négociation.

On peut juger, par cette appréciation de l'un des actes les plus considérables de la vie de Henri IV, de l'esprit dans lequel le récit en est ici repris. Sans y rien changer dans les traits fondamentaux, les retouches faites au portrait du « bon Henri » ont pour effet, en le mettant plus à notre jour, d'en faire mieux saisir la physionomie sympathique et, nonobstant certaines ombres qui n'ont pu en être enlevées, de le faire, en définitive, plus estimer et plus aimer.

Henri IV a eu, entre autres fortunes, celle d'avoir été bien servi, d'avoir rencontré et de s'être attaché des hommes intelligents, intègres et dévoués à son œuvre réparatrice. Tout le monde a nommé d'abord Sully. C'est justice; mais, à côté du sien, il y a d'autres noms qui auraient droit à figurer, plus qu'ils ne font, dans l'histoire de cette restauration de la France par le premier des Bourbons. Parmi les premiers, il conviendrait de placer François Miron, le lieutenant civil et prévôt des marchands de Paris, dont le rôle administratif a un côté politique qui n'a pas été jusqu'ici assez remarqué, selon nous. Henri IV avait fait la conquête de Paris, mais ce fut Miron qui la lui assura. — Et avoir Paris, c'était déjà avoir la France. Or Miron gagna Paris à Henri IV, à qui, lorsqu'il y entra, il n'était pas aussi gagné qu'on le croit généralement, et le prévôt des marchands le fit par les moyens qui ont toujours réussi aux gouvernements bien avisés : la bonne administration, les diversions extérieures et les embellissements. C'est par là que se distingua François Miron, dans ses fonctions de lieutenant civil et de prévôt des marchands, dont les attributions participaient de celles du préfet de la Seine et de celles du préfet

de police d'aujourd'hui. Il fut, sous ce rapport et par ce côté, un auxiliaire considérable du gouvernement de Henri IV.

Telle est l'idée que nous nous en faisons d'après l'étude que vient de publier de sa vie et de son administration un de ses descendants directs, M. A. Miron de l'Espinay [1], dont le travail très développé est le fruit de recherches fort intéressantes et très neuves. Quoique l'auteur n'en fasse pas étalage en tête de son ouvrage, comme c'est aujourd'hui de mode, et qu'il décline même la qualité d'érudit, c'est bien d'après des documents inédits qu'il a presque toujours écrit. L'histoire de la municipalité de Paris, qui tient, dans son ouvrage une place considérable, n'a pas été faite encore, au moins d'une manière spéciale et elle dort, sur presque tous les points dans les archives de la ville et les registres de la Cour des comptes et du Parlement. C'est là que M. Miron de l'Espinay est allé la chercher, et ce qu'il nous en apprend est très curieux. Nombreuses et piquantes sont les ressemblances entre la physionomie de Paris, à l'époque de François Miron et à la nôtre; mêmes en étaient les besoins, mêmes aussi les difficultés d'y satisfaire. Les conflits d'autorité n'étaient pas moins fréquents non plus, et Miron l'éprouva dès le lendemain de son entrée en charge : « A peine installé à la maison municipale, dit son historien, il adressait au Conseil privé une plainte violente contre des prétentions ruineuses pour le budget de la ville. » Ce budget, Miron en était l'économe vigilant, car il avait besoin de beaucoup d'argent pour les établissements de bienfaisance, dont l'entretien lui incombait et dont le nombre était grand, malgré celui des institutions de la charité privée, qui préludait, dès cette époque, à plusieurs de ceux dont nous croyons être aujourd'hui les inventeurs, en particulier l'*Hospitalité de nuit*, qui passe auprès de bien des gens pour une nouveauté. Où nous étions devancés aussi, d'autre part, c'est dans les rivalités de la classe industrielle, dans la lutte entre patrons et ouvriers, dans le règlement du salaire et des heures de travail. Nos grèves ne sont pas une nouveauté non plus : le Paris de Henri IV les connut aussi bien que celui de la troisième république. Paris sortait aussi alors d'une crise politique, et même un peu sociale, qui avait fort compromis sa constitution municipale. Seulement il commençait à se remettre, et nous n'en sommes pas là ! Rien ne saurait donc plus nous intéresser dans la situation où nous nous trouvons, que le tableau de ce que fit Miron par ses règlements, ses réformes, ses créations, pour ramener à Paris l'ordre, le travail, la salubrité, et pour alimenter l'esprit de la population de ces perspectives dont on ne la prive pas sans danger.

[1] *François Miron et l'administration municipale de Paris,* de 1604 à 1606, par A. Miron de l'Espinay, 1 vol. in-8° avec portrait, E. Plon, édit,

Ses réfections de ports et de ponts, ses ouvertures de rues, ses constructions de quais, ses érections de fontaines artistiquement décorées, son magnifique achèvement de l'Hôtel de Ville surtout, furent du meilleur et plus salutaire effet. Qui aurait osé penser, en voyant avec quel orgueil la populace saluait cet édifice, que deux cent cinquante ans après, la populace le brûlerait, et que la statue du magistrat qui l'avait élevé serait réduite en cendres avec celle du roi près de laquelle elle avait été placée aux applaudissements de toute la cité! Car chacun savait que, quoique souvent en dissidence entre eux, Henri IV et François Miron étaient bons amis. Les fameuses lettres où le roi traite son prévôt des marchands de « compère », sont peut-être apocryphes; mais, comme toutes les légendes, elles témoignent de la réalité du fond historique sur lequel elles ont fleuri. Les rapprochements de toute sorte que ce livre suggère font de l'histoire de François Miron une lecture très piquante, malgré la multitude des notes et citations qui s'y accrochent à chaque phrase, — non sans distractions parfois, soit dit en passant, comme à la page 82, où le troisième fils du roi Jean est pris pour l'aîné. — Et M. Miron de l'Espinay se défend d'être un érudit. Que serait-ce donc, s'il en était un!

V

Combien de gens ne connaissent que par ses romans les personnages de notre histoire qu'Alexandre Dumas a mis en scène et popularisés. Faut-il traiter d'ignorants tous ceux qui en sont là? Non; ce n'est pas leur faute souvent s'ils n'en savent pas davantage. L'histoire de beaucoup des héros du fécond romancier n'est pas faite encore. Telle est, entre autres, celle du fameux Bussy d'Amboise, dont les prodigieuses et tragiques aventures remplissent les quatre volumes de la *Dame de Montsoreau*. On n'avait jusqu'ici rien de bien complet ni de rien authentique sur ce grand séducteur, cet intrépide duelliste à qui nul homme ne fit jamais peur et nulle femme ne résista, dit-on. Il était assez curieux de rechercher, en dehors de la légende, ce qu'il a bien pu être dans la réalité. Non certes que de sa personne il inspire autrement d'intérêt; mais il fut évidemment l'expression la plus complète de la noblesse de cour à l'époque des Valois, le type de cette aristocratie dégénérée et corrompue qui se tuait elle-même par ses excès et n'avait plus deux siècles à vivre. C'est à ce titre que Bussy d'Amboise méritait d'être étudié sérieusement.

D'heureuses circonstances ont permis à un érudit de la province d'Anjou, dont Bussy d'Amboise fut gouverneur, de le montrer, pièces en mains, tel qu'il fut exactement dans sa courte et dramatique exis-

tence. Nos lecteurs, qui connaissent tout ce que M. André Joubert a déjà fait de découvertes curieuses et piquantes sur le passé du pays angevin, ont deviné sans doute que le travail dont nous voulons parler est de lui. C'est lui en effet qui a apporté cette nouvelle pierre au chantier historique de sa province. Il l'a fait avec le plus entier désintéressement, se bornant à livrer au public, le plus souvent dans la forme où ils se sont rencontrés sous sa main les documents qui éclairent la vie de son héros. Son livre, qui a pour titre : *Louis de Clermont, sieur de Bussy d'Amboise, gouverneur d'Anjou*[1] est moins une biographie qu'un inventaire de pièces reliées entre elles par un léger fil narratif. L'auteur a moins cherché à donner un portrait en pied du personnage, qu'à en fournir exactement les traits. Comme le dit lui-même M. Joubert, « ce volume mentionne successivement les amours de Bussy, ses relations avec la reine Marguerite de Navarre, dont le galant capitaine a célébré dans des stances passionnées les grâces enchanteresses, ses démêlés et ses duels avec les mignons de l'entourage de Henri III, ses exploits militaires, ses divers séjours à Angers, ses brigandages, ses exactions et ses dilapidations, son expédition dans les Pays-Bas en compagnie de son maître, son intervention en faveur des catholiques de l'Anjou contre les huguenots de la province, enfin son assassinat, à la Coutancière, par le comte de Montsoreau, époux de la belle Françoise de Maridat. »

Cette catastrophe est à peu près la seule chose que l'on sache généralement de sa vie, mais rien que par l'énumération que l'on vient de lire, on voit que Bussy joua, dans les affaires de son temps, un rôle assez considérable pour qu'il convînt de le mettre plus en lumière qu'il ne l'était jusqu'ici; non qu'il le méritât pour beaucoup de ses actions, qui sont la plupart odieuses, mais, nous l'avons dit, parce que sa vie, telle que M. Joubert nous la montre par les documents nouveaux, authentiques et précis qu'il a recueillis sur lui, ajoute largement à la lumière qui se fait sur cette triste fin de la dynastie des Valois et sur la crise effrayante que traversait alors la France. Volontairement renfermé dans son rôle d'érudit, M. Joubert s'abstient presque partout des réflexions que la nature des événements et le caractère des personnages du temps suggère naturellement; toutefois, il ne sait pas se défendre (pas plus du reste que plusieurs graves contemporains de Bussy) d'une certaine admiration pour l'éclatante bravoure de Bussy. Nous ne partageons point sa faiblesse à cet endroit, mais nous lui accordons volontiers que le personnage « saisit vivement, que le simple exposé des faits de sa vie, dans le cadre où elle s'est déroulée, suffit

[1] Un vol. in-8° avec trois eaux-fortes de Pierre Vidal. Librairie Lechevalier.

pour captiver l'attention, sans qu'il soit besoin de grossir les événements, de travestir et de dénaturer la réalité, d'inventer des intrigues compliquées et de multiplier les épisodes dramatiques »; qu'efin Bussy était, au point de vue littéraire, un sujet assez romanesque, pour n'avoir pas besoin d'être transformé en roman. Ceux qui liront le livre de M. Joubert en resteront convaincus, comme nous.

VI

L'importation anglaise des *clubs*, plus généralement appelés aujourd'hui du nom de *Cercles*, a fait, chez nous, dans ces derniers temps, de rapides progrès. Le nombre en est considérable à Paris, et il n'y a pas, en province, de ville se respectant un peu qui n'en compte deux ou trois. Il s'en est suivi, dans nos habitudes sociales, une révolution à laquelle tout le monde n'est point fait encore, mais contre laquelle il ne semble pas que rien doive réagir. Cette révolution, le roi Charles X la pressentait, lorsque, répondant en 1828 à M. Bocher qui lui demandait son agrément pour l'établissement du premier cercle fondé à Paris, — celui de l'*Union*, croyons-nous, — il lui dit avec tristesse : « Les lois et règlements ne s'y opposent pas; mais on va tuer, en France, la bonne société. »

Ce n'est pas ici qu'il convient d'examiner si les appréhensions du vieux roi, à cet égard, ne sont point déjà trop justifiées, et s'il n'y a pas lieu même à s'alarmer de l'extension que prend, chez les hommes, cette mode de se réunir isolément entre eux. M. de Pontmartin vient de le faire et avec esprit, comme toujours, dans la préface qu'il a mise en tête des études de M. de la Brière sur les cercles de Paris [1]. Sans montrer autrement de goût pour cet usage d'origine exotique, le célèbre critique ne partage pas cependant contre les cercles la haine persistante de certains salons. A leurs inconvénients et à leurs dangers, il voit, en effet, des compensations. « Le cercle, de provenance démocratique, se sert de correctif à lui-même, dit-il. Fils de la démocratie, il ennoblit sa mère. En outre, il se prête excellemment à tout ce qui protège encore cette pauvre société, si bien attaquée par ses agresseurs et si mal conservée par ses conservateurs : la réconciliation de la classe haute avec la classe moyenne, l'annexion de la bourgeoisie riche et intelligente aux confins du nobiliaire; l'égalité devant le scrutin... de liste? non, d'admission ou d'ajournement; la division et subdivision des fortunes; l'alliance de la petite propriété avec la grande; la communauté d'intérêt contre le communisme et l'anarchie. »

Ce point de vue social qu'entr'ouvre M. de Pontmartin n'est pas celui

[1] *Au Cercle*, par M. de la Brière. 1 vol. Calmann-Lévy, éditeur.

où s'est placé M. de la Brière; ce qu'il nous montre, lui, des cercles parisiens, les seuls dont il s'occupe, c'est leur origine, leur organisation, leur physionomie, la façon dont ils se sont établis, dont ils se recrutent et dont l'on s'y tient. C'est une suite de croquis rapidement mais finement esquissés, un album où passent bien caractérisées, — mais du beau côté plus que de l'autre, il faut en convenir — toutes les figures du jour, dans leurs relations d'affinité mondaines : ici, à l'*Union*, les sommités du monde aristocratique et de la diplomatie; là, au *Jockey-club*, l'affluence des inoccupés riches et aventureux; ailleurs, au *Cercle agricole*, goguenardement appelé le *Cercle des pommes de terre*, le groupe des propriétaires aux allures graves, gens qui ne jouent pas ou jouent peu, ayant maison bien tenue, mais « dont le luminaire ne flamboie pas quand il n'y a personne », dit malignement M. de la Brière; plus loin, au *Cercle des Champs-Élysées*, les débris de la société du second empire; puis les membres de l'*Union artistique*, à jamais affectés du sobriquet de *Mirlitons*, puis ceux de la société historique autrement dite de *Saint-Simon*, puis... mais c'est tout, car, sauf un mot sur la *Société bibliographique*, M. de la Brière n'a pas remonté plus loin le boulevard Saint-Germain, n'a pas poussé plus haut ses investigations, vers les ombrages du Luxembourg, par exemple, où existe un cercle du nom de ce quartier auquel se joint la qualification de catholique, qui n'était pas pour lui déplaire, et dans les salles duquel se réunissent, avec des savants en renom, des avocats de mérite, des professeurs qui ont fait leurs preuves, nombre d'élèves studieux des grandes écoles de la rive gauche. Plus haut encore, sur la rampe abrupte de la montagne Sainte-Geneviève, s'il avait quitté la région des riches demeures, M. de la Brière, aurait trouvé encore, sous cette dénomination de *cercle*, des réunions d'artisans honorables, attirés les uns vers les autres par la communauté des convictions et des sentiments catholiques, par une réciproque estime et par le désir de s'entendre et de s'éclairer sur le bien à se faire à eux-mêmes et à faire à autrui. Ces cercles-là sont aussi, dans leur humble sphère, une manifestation du travail qui s'opère plus ou moins visiblement à tous les degrés de la société, en France, et dont M. de la Brière a signalé les symptômes dans les hautes régions. Nous comprenons qu'ils aient échappé à son regard, mais nous osons prétendre qu'ils ne sont pas moins dignes de ses sympathies que ceux dont il a tracé le brillant tableau.

P. Douhaire.

CHRONIQUE POLITIQUE

24 juin 1885.

La mort, par tant de coups retentissants, semble avoir détourné de presque tous les événements qui s'accomplissaient l'inquiète attention du public, pendant ces dernières semaines. C'est qu'elle n'a plus seulement frappé des poètes qui, même en chantant pour l'humanité, n'étaient jamais que des chanteurs dont le génie ne changeait rien aux choses de ce monde. Elle a frappé des hommes d'épée, qui étaient la force ou l'espérance de leur patrie, et elle a comme pris plaisir à les abattre devant les deux drapeaux qui s'étaient le plus défiés, le plus ensanglantés depuis quinze ans. Le prince Frédéric-Charles, qui avait conquis Metz et occupé Orléans! Manteuffel, qui avait achevé nos désastres et qui gardait Strasbourg! Et là-bas, dans l'Extrême-Orient, Courbet, le héros de Sontay et de Fou-Tcheou, qui rapprenait à la France le secret de vaincre et qui lui donnait après tant d'infortune cette radieuse consolation qu'on appelle la gloire!... Mais si l'Allemagne, sur le cercueil de son « Prince rouge » et de Manteuffel, pleure deux des capitaines qui l'ont le plus vaillamment aidée à fonder sa puissance, elle a du moins cette puissance orgueilleuse et ses trophées pour se consoler. Nous qui savons si particulièrement par notre histoire tout ce que la mort peut faire dans la destinée des empires, nous qui sommes un peuple si sensible au besoin d'avoir des chefs, nous perdons ceux dont les talents rassuraient le mieux la France : après Chanzy, Courbet. Dès que, parmi nous, quelqu'un se lève, qui pourrait redresser avec soi la grandeur de la France, la mort arrive, elle met la main sur lui, elle le terrasse. Et voilà pourquoi il s'est mêlé une sorte de stupeur à la tristesse de la France, quand il lui a été annoncé que Courbet n'était plus...

Nous avions la veille conduit à son tombeau un vieux soldat, le général de Chabaud-Latour, qui avait, lui aussi, servi bien utilement, bien noblement la France. Il avait eu surtout cet honneur spécial de la servir trois fois sur les murs de Paris : il en avait

construit les fortifications, il les avait défendues contre l'ennemi et, après les avoir préservées, il les avait refaites. Certes, si la popularité, chez notre race légère et oublieuse, se mesurait toujours aux titres réels, c'est toute une multitude qui eût suivi patriotiquement, à travers Paris, le cercueil du général de Chabaud-Latour, avec cette armée dont les officiers l'accompagnaient en foule. Il était digne de tous les hommages civiques aussi bien que militaires. Ses vertus avaient égalé tous ses autres mérites. Profondément chrétien et humain, bon, aimable, juste, loyal, scrupuleux de tous ses devoirs, fidèle à toutes les grandes causes dont il avait le culte, le général de Chabaud-Latour est mort non seulement entouré d'amour, non seulement d'estime, mais de vénération. Député, ministre, sénateur, il n'avait jamais été d'un autre parti que de celui auquel ses opinions l'avaient rangé dès le premier jour de sa vie politique : il était passionnément monarchiste et le roi Louis-Philippe, les princes d'Orléans, comptaient peu d'amis aussi dévoués, peu de conseillers aussi sensés et clairvoyants. En 1848, à une heure solennelle, il avait porté dans ses bras, auprès de la courageuse duchesse d'Orléans, le jeune comte de Paris, pour le montrer au peuple. Un autre jour, en 1870, c'est lui qui recevait et qui transmettait au général Trochu la lettre par laquelle M. le comte de Paris réclamait généreusement le droit de venir se battre sur ces remparts que son aïeul avait fait élever pour la protection même de la France [1]. Le général de Chabaud-Latour est mort sans avoir pu saluer sous sa couronne nouvelle cette monarchie qui a vraiment créé la nationalité française et qui peut seule la reconstituer avec tout son éclat. Mais il avait foi dans l'idée monarchique, il avait foi au prince qui représente la Maison de France, et du moins,

[1] Ce droit lui ayant été refusé, M. le comte de Paris sollicita l'autorisation de servir, sous un nom inconnu, parmi l'une ou l'autre des armées qui s'organisaient en province. Il disait, dans une lettre où il se plaignait de « rester spectateur inactif de la lutte héroïque » de ses compatriotes : « Je me suis adressé directement au général Trochu, lui demandant de vouloir bien, en sa qualité de président du gouvernement de la Défense nationale, faire cesser l'interdit qui m'empêche, jusqu'à présent, de porter les armes pour la France. Je n'ai pas encore sa réponse. Si elle était favorable, je serais prêt à servir sous un nom d'emprunt, de manière à ménager les susceptibilités les plus extrêmes. Tout ce que je demande, c'est une recommandation d'un membre du gouvernement permettant à M. X de se présenter à cette armée active qui lui sera désignée, pour y obtenir l'emploi qu'il pourra. Le gouvernement, ou son président, saurait seul que M. X, c'est moi... Vous devez comprendre combien l'inaction me ronge en ce moment... » Cette seconde demande de M. le comte de Paris ne fut pas mieux accueillie que la première.

avant de mourir, a-t-il pu reconnaître à plus d'un signe certain que son espérance ne le trompait pas...

Courbet n'a pas eu la longue existence du général de Chabaud-Latour : il est mort dans sa cinquante-septième année. Il avait servi la France trente-huit ans. Et combien d'années à la mer, sur tous les flots de ce monde? Trente-deux. Que de promesses le génie de ce marin intrépide et savant offrait à la France! Elle n'aura ni trop de larmes pour déplorer sa perte, ni trop de fleurs pour orner son cercueil. C'était un homme dans toute l'excellence du mot; un homme comme il en fallait à la fortune de sa patrie, le lendemain de tant de malheurs principalement dus à tant de fautes. Il avait une âme ardente, un cœur vif; il le laissait difficilement soupçonner, il est vrai, sous son visage calme et son air impassible; il se possédait, il était bien son propre maître, celui de soi-même, et volontiers il s'enveloppait d'une sorte de sérénité dédaigneuse. Il était doué d'une intelligence puissante et souple; laborieux, presque à l'excès; amoureux de l'ordre, studieux de la méthode; moins jaloux encore de ne rien ignorer que de tout connaître à fond. Il ne s'était pas seulement instruit de tout ce que son métier de marin voulait de lui pour la conduite d'un vaisseau; il s'était fait astronome, mécanicien, artilleur, et il l'avait été tour à tour avec une supériorité incontestable. Modeste et simple, dans la pratique du devoir; actif, infatigable, sévère pour les autres et pour lui-même, stoïque parfois, il avait le don du commandement, ses ordres étaient précis, sa parole était nette, et, si sa vigueur n'avait rien de rude, son urbanité pourtant n'affaiblissait pas son autorité. Il inspirait une telle confiance qu'on lui obéissait comme aveuglément. C'est qu'aux yeux de chacun, il était aussi prudent que brave; il joignait la justesse du coup d'œil à la hardiesse; il affrontait le danger, après avoir tout disposé pour l'entreprise; il avait cette qualité si rare chez les meilleurs de notre race : il était prévoyant. Et quelle carrière rapide, quand il trouve enfin l'occasion de la gloire! Il n'avait pas eu de bonheur, avant 1883 : il avait été retenu au loin, dans un poste obscur, pendant toutes les guerres de l'Empire; son navire était aux Antilles, en 1870. Il n'avait une réputation que parmi l'élite : on l'estimait comme un chef d'état-major habile, comme un organisateur sagace; il avait gouverné la Nouvelle-Calédonie avec autant de fermeté que de bon sens. Son nom, c'est le bruit du canon qui va l'apprendre à la foule. Vous souvenez-vous des exploits de Courbet, de ces opérations qu'il a si bien réglées et qu'il mène avec une si froide impétuosité? Il prend les forts de Hué; trois jours après, l'empereur d'Annam traite avec nos plénipotentiaires. Il s'empare héroïquement de Sontay; il a préparé là

pour le général Millot la prise de Bac-Ninh. Il bombarde Kelung. Il vient s'établir dans la rivière Min; il s'enferme, avec sept navires en bois et un cuirassé, entre l'arsenal de Fou-Tcheou et les batteries qui en défendent l'approche : en cinq jours, comme il l'avait calculé, il a détruit la flotte chinoise, l'arsenal, les forts qui couvrent d'un bord à l'autre la rivière et il regagne triomphant la haute mer. Il bloque Formose. Il n'en quitte la côte meurtrière que pour une course, à la recherche de cinq vaisseaux chinois qui se sont aventurés hors de leur refuge; il en atteint et en coule deux dans la baie de Sheipoo. Il conquiert enfin, après un combat brillant, les îles Pescadores, et c'est là qu'il meurt, épuisé par la fièvre, brisé par la fatigue et le chagrin, au moment même où le nouveau traité de Tien-Tsin restitue à la Chine sa conquête...

Le chagrin, non moins douloureusement que la maladie, avait travaillé l'amiral Courbet. Il lui avait fallu subir l'impéritie arrogante de M. Jules Ferry, tantôt au détriment de l'intérêt ou de l'honneur national, tantôt au détriment de sa dignité personnelle. S'il avait eu à supporter pour lui-même bien des affronts, il avait eu aussi à supporter pour la France bien des épreuves vaines et à imposer à ses pauvres troupes bien des souffrances inutiles. Forcé de faire, selon l'hypocrite dessein de M. Jules Ferry, une guerre qui n'était pas une guerre, il gémissait de la faire sans suite, par des moyens insuffisants, avec des ménagements et des précautions qui annulaient l'efficacité même de ses actes les plus heureux. Il voyait, dans toute cette expédition, la politique d'un homme et d'un groupe qui leurraient le Parlement et qui dupaient la France prévaloir sur le bien de la patrie : on lui commandait non pas tant ce qui était nécessaire pour vaincre la résistance de la Chine que ce qui était nécessaire pour amuser la patience du Parlement ou se jouer de celle de la nation. Ce n'étaient que délais pernicieux; ce n'étaient que contre-ordres dérisoires. Sa victoire de Sontay, on lui en dérobait le glorieux bénéfice, on le récompensait par une disgrâce : sans même attendre qu'il achevât sa marche sur Bac-Ninh, on lui substituait ce général Millot dont on voulait illustrer le républicanisme. Eh bien! Millot portera notre drapeau à Bac-Ninh trois semaines plus tard que Courbet ne l'aurait pu. Après l'échec de Bac-Lé, on laisse Courbet quarante jours dans la rivière Min, devant un ennemi qui l'insulte, qui le brave et qui se fortifie matin et soir. M. Jules Ferry temporise, au mieux de ses affaires ministérielles! Mais Courbet, par la faute de M. Jules Ferry, ne profitera pas même de sa victoire de Fou-Tcheou. Pendant que la terreur règne sur le littoral de la Chine, Courbet voudrait frapper un coup que la Chine sentît plus vivement encore : libre, il irait attaquer

Port-Arthur. Mais M. Jules Ferry, qui a ses plans et qui exerce là-bas sa stratégie par d'impérieux télégrammes, envoie l'amiral Courbet bloquer Formose. Courbet, malgré ses conseils pressants, n'aura pu l'en dissuader : il reste pendant des mois, au milieu de tempêtes continuelles, devant ce rivage où marins et soldats périssent par centaines, sans profit pour la France. Courbet frémit de colère; mais il obéit : il exécute avec une virile résignation tout ce qu'on lui ordonne et qu'il blâme secrètement; au-dessus de M. Jules Ferry et de la République, c'est la patrie qu'il sert, heureux d'atténuer pour elle, par toutes les ressources de son dévouement, le mal qu'elle aurait à souffrir de leurs erreurs!

Il est tombé, victime de ce gouvernement qui gaspille les hommes aussi bien que nos deniers. Mais, s'il n'a pas poussé sur son vaisseau son cri de réprobation, s'il a fermement observé lui-même la discipline dont il était le gardien, s'il est toujours demeuré ce qu'il devait être à son banc de quart, s'il n'a pas plus trahi devant ses matelots son indignation que devant l'ennemi son inquiétude, l'amiral Courbet a laissé ses jugements dans les lettres intimes qu'il écrivait à ses parents, à ses amis, et qu'une indiscrétion vengeresse vient de livrer au public. Ce sont autant de jugements pour l'histoire. Écoutez-le. Il atteste, le 9 novembre 1883, que « la Chine nous fait ouvertement la guerre », pendant qu'à la tribune de la Chambre, nos ministres le nient. Il déclare que « les incertitudes du gouvernement, ses hésitations, ruinent notre prestige et doublent l'outrecuidance de nos ennemis ». Il impute à l'équivoque diplomatie de M. Challemel-Lacour et de M. Jules Ferry tout le tort de cette guerre qui dure et qui nous coûte si cher. Il le redit, le 24 avril 1884 : il fallait franchement déclarer la guerre à la Chine, « brûler ses ports », détruire sa marine; « en quinze jours, tout était fini, la paix était immédiate, et nous obtenions toutes les indemnités désirables ». Le 8 août 1884, alors qu'il est déjà depuis vingt jours dans la rivière Min et que M. Jules Ferry l'oblige à y rester inactif sous la gueule même des canons chinois, il exhale avec plus de vivacité sa tristesse : il est « navré »; il accuse M. Jules Ferry de porter « une grave atteinte à l'honneur du pavillon »; mais, sans doute, « on s'en moque là-haut », dans la région éthérée d'où M. Jules Ferry domine de sa volonté la République et la France! Sorti de la rivière Min, il dénonce encore, le 15 septembre, « la politique cauteleuse du cabinet Ferry », « les défaillances de nos hommes d'Etat »; il leur jette cette méprisante exclamation : « En quelles mains sont nos intérêts et notre honneur! » Puis, le 22 novembre, après que la casuistique de M. Jules Ferry a imaginé « l'état de représailles » pour dissimuler la guerre : « A

cet état déjà si déplorable sans perfectionnement, Jupiter-Ferry ajoute chaque matin quelque nouvelle entrave. Le maître de nos maîtres paraît n'avoir qu'un souci : ménager les neutres, ménager la Chine, dussent nos marins et nos soldats s'escrimer en pure perte. Il est évidemment atteint de cette démence qui précipite la chute des gouvernements par l'abaissement de la dignité nationale ». Enfin, le 15 mars 1885, toute la sévérité de Courbet éclate dans cette sentence : « Quels misérables que nos ministres! Quelle bande de complices la majorité de la Chambre leur offre de gaieté de cœur, de propos délibéré, et cela en perspective du prochain scrutin!... Nous sommes décidément en pleine décadence... » Mais, quinze jours après que l'amiral Courbet la laissait échapper de son cœur aussi alarmé qu'irrité, cette sentence si juste, M. Jules Ferry, flétri et abandonné par quelques-uns mêmes de ses « complices », était renversé du pouvoir. Il partait pour l'Italie; il y allait respirer, sous le beau ciel de Rome, parmi les roses de Sorrente, l'oubli de sa criminelle politique. Pendant ce temps-là, Courbet, sur son vaisseau le *Bayard*, au milieu de ses compagnons d'armes tout en pleurs, Courbet mourait...

Il aura sa sépulture, non dans les caveaux du Panthéon, mais au cimetière d'Abbeville : il y reposera plus sûrement, plus doucement. Quand M. de Baudry-d'Asson a demandé qu'on lui fît des funérailles nationales, les ministres, leur parti et celui de M. Jules Ferry ont, sous de fallacieux prétextes, refusé de reconnaître à cette proposition le caractère de l'urgence; leur peu d'empressement et de zèle avait sa raison occulte, on le sait bien : c'est que l'amiral Courbet, catholique et monarchiste au fond de l'âme, n'avait porté l'épée que pour la France! Qu'ils gardent ou non leurs honneurs, qu'ils les marchandent ou qu'ils les prodiguent à cette ombre trop fière pour recevoir sans un ironique dédain leurs faux hommages, Courbet n'en aura pas moins été pour la France un grand serviteur qu'elle n'oubliera pas. M. Ferry et les siens ont beau menacer sa mémoire, en annonçant qu'ils publieront des lettres qui les absolvent, qui les justifient. On n'en croit rien. D'ailleurs, l'histoire de cette guerre du Tonkin, qu'ils ont maintenant une telle hâte de clore devant leurs électeurs, rien ne l'abrègera selon leur souhait : même après les funérailles de Courbet, après la signature du traité nouveau de Tien-Tsin, après le jugement du colonel Herbinger qu'on a rappelé en France et aussitôt renvoyé au Tonkin, le souvenir de cette expédition funeste ne s'effacera pas de l'esprit des électeurs. Les Pavillons-Noirs pourront se retirer docilement dans le Yunnan, et Liu-Vinh-Phuoc, dompté, apaisé, s'en aller finir sa vie aventureuse au sein d'une opulente retraite, dans

quelque ville lointaine du Céleste-Empire; Négrier pourra occuper sans peine Lao-Kaï; on pourra tôt ou tard délivrer le Tonkin de la piraterie qui le dévaste. Mais, ce qu'on ne pourra pas, c'est restituer au Trésor les 7 ou 800 millions que les frais de cette guerre, en argent ou en matériel, auront coûté à la France; ce qu'on ne pourra pas, c'est rayer des comptes du budget les 30 ou 40 millions que l'entretien d'une armée y coûtera encore tous les ans; ce qu'on ne pourra pas, c'est ressusciter et ramener aux Vosges, si la guerre y sonne demain, les 6000 soldats qui ont péri de Formose à Lang-son; et souhaitons qu'ayant expié suffisamment par toutes ces pertes les fautes de la République, notre patrie ne s'entende pas dire cruellement par la fortune, dans un jour de péril suprême, le mot fameux de M. Jules Ferry : « Ces choses-là se paient!... »

En attendant le verdict des électeurs, on applique tout aux élections; tout se tourne à la besogne électorale : c'est le vice du principe électif, dans une république particulièrement. M. Brisson, si pur républicain qu'il soit, dissimule à son peuple la date des élections; il a l'espoir frivole de surprendre, sinon tous les électeurs, du moins ceux qui sont hostiles à son gouvernement, ces conservateurs toujours si timides et si lents à commencer la lutte! Les ministres du Commerce et de l'Agriculture, voire même celui de l'Instruction publique, s'en vont répandant de province en province leurs promesses dorées, leurs dons prochains ou plutôt leurs cadeaux fictifs. Quant aux législateurs de cette république que le suffrage universel gouverne absolument et si capricieusement, ils s'évertuent à se faire de toutes les lois qu'ils votent autant d'appas et de gages électoraux. Faut-il modifier, améliorer la loi de recrutement, elle devient entre leurs mains une œuvre de captation démocratique. Ils n'ignorent pas que la loi nouvelle sera singulièrement onéreuse à la France, qu'elle l'affaiblira en abâtardissant sa force, qu'elle diminuera dans la population la vieille notion du sacrifice patriotique. Peu importe! On aura paru alléger la charge en réduisant la durée du service militaire et en le répartissant avec une jalousie égalitaire qui ne respecte plus rien dans la vie morale et intellectuelle de la France. Et puis, on calcule que, cette loi, le Sénat n'aura pas même le temps d'en délibérer, avant les élections. S'agit-il, au contraire, des finances, de l'état misérable où ce gouvernement dissipateur met de jour en jour la fortune publique, on repousse fiévreusement la proposition de M. d'Aillières qui demande qu'une enquête consciencieuse établisse, avant la période électorale, le bilan financier de la République. Et si, pendant qu'on discute la loi qui doit fournir 320 millions à la caisse des chemins vicinaux et des lycées, M. Daynaud et M. Amagat dévoilent la situation

effrayante de nos finances, on interrompt avec fureur leurs discours, on couvre leurs voix. Il ne faut pas que les électeurs connaissent des vérités fatales à la république, à leurs mandataires républicains! Vains efforts. Les électeurs ont pour s'instruire les maux de la république; ils les sentent de plus en plus et ils abandonnent les candidats de l'illusion républicaine, comme en témoignait dimanche encore l'élection sénatoriale d'Ille-et-Vilaine, où ils ont choisi l'amiral Véron de préférence à un favori du parti « opportuniste ». Dans une exhortation que M. Lambert de Sainte-Croix adressait, avec une éloquence qui a autant de charme que d'esprit, aux jeunes gens monarchistes de la conférence Molé, nous avons, il y a quelques jours, recueilli ces paroles comme une prophétie : « Oui, tout ce que nous avons entrevu, désiré, regretté, cet idéal d'un gouvernement fort et stable dans une démocratie libre et respectueuse de tous les droits, j'ai la ferme confiance que vous l'atteindrez; oui, vous verrez l'heure de la paix sociale et religieuse, l'heure de la réconciliation entre les honnêtes gens de tous les partis; car vous pourrez donner à l'œuvre de demain la plus large, la plus solide des assises, celle du droit historique qui a fait notre France, et, comme les peuples heureux, placer nos libertés sous l'égide des traditions nationales, en confondant le souci de tous les progrès modernes avec le respect de toutes les gloires passées. » Et c'est une prophétie dont la réalisation se prépare, s'il faut en juger par les signes de ces élections et par d'autres...

Sur trois de nos frontières, il y a eu, durant ces dernières semaines, des commotions ministérielles. M. Gladstone a perdu le pouvoir dans une querelle budgétaire presque futile, alors qu'il pensait avoir réglé tous les différends de sa politique extérieure et qu'il semblait avoir épuisé paisiblement ses hontes. En réalité, il avait trop humilié l'honneur de l'Angleterre. Les patriotes ont saisi la première occasion de lui montrer leur ressentiment et plus d'un des libéraux qu'alarment les complaisances de M. Gladstone pour le parti radical, s'est joint à eux. Sur la prière de la Reine, lord Salisbury, après une longue hésitation, a formé un ministère. Mais, la majorité ne lui appartenant pas dans la Chambre des Communes, il a voulu s'assurer provisoirement, jusqu'à la date des élections, la possession du gouvernement, un règne plus ou moins tranquille; il a négocié, pour cause d'utilité publique, avec M. Gladstone qui ne souhaite temporairement, lui, que de laisser à ses adversaires de la veille le soin difficile de liquider les affaires où il a engagé et compromis les intérêts du peuple anglais. La Reine a dû s'interposer entre l'un et l'autre. On affirme qu'elle aurait obtenu de M. Gladstone, sinon un pacte qui aliènerait

la liberté de son parti, du moins la promesse de s'abstenir de toute opposition systématique. Nous verrons quel sera pour le ministère nouveau le profit de cette convention. A Madrid et à Rome, la crise ministérielle aura été plus légère, ce semble. Le choléra qui sévit dans le sud de l'Espagne a singulièrement servi les ennemis de M. Canovas. D'une part, le gouvernement de Madrid avait mécontenté, grâce à ses précautions, une foule de commerçants et une populace qui ne veulent pas qu'on les effraye : la ville a été un instant troublée par une sorte d'émeute. D'autre part, M. Canovas et ses collègues déconseillaient au Roi d'aller visiter Murcie, que le choléra désole. Le Roi leur résistant, ils ont offert leur démission. Mais déjà on annonce que M. Canovas reconstitue son ministère et, en vérité, c'est à la vive satisfaction de quiconque, en Europe, soutient de ses vœux la monarchie espagnole. Quant au ministère italien, il a expié, lui aussi, sa « politique coloniale ». Un vote de défiance a indirectement frappé le personnage qui a inauguré dans le golfe d'Aden cette politique que déjà l'Italie trouve aussi stérile que dispendieuse. Toutefois, en atteignant M. Mancini, ce vote prétendait épargner M. Depretis. Pourquoi M. Depretis s'est-il déclaré solidaire de M. Mancini? Pourquoi s'obstine-t-il à se retirer? Veut-il simplement lasser les intrigants et les ambitieux qui essaient de recomposer un ministère avec lui? Est-il lui-même fatigué de gouverner ce Parlement si peu sérieux, si mobile? Le Roi finira-t-il de consulter, de méditer, d'atermoyer, au milieu de tant d'incertitudes? Pour le moment, ce sont des mystères.

A Dieu ne plaise que nous comparions le gouvernement de l'Italie et celui de l'Église! Même quand l'ordre règne au Quirinal, ce n'est certes ni par les vertus ni avec la majesté qu'il a au Vatcian ; on en connaît toutes les raisons. Mais, si haut que l'autorité du Pape prenne ses titres, il n'en faut pas moins admirer la sollicitude vigilante aussi bien que la douce fermeté avec lesquelles Léon XIII l'exerce. Sollicitude et fermeté dont il vient de nous donner encore un mémorable exemple, en réprimant une faute dont le scandale était d'autant plus grave que le coupable était un grand dignitaire de l'Église, le cardinal Pitra. De quel droit le cardinal Pitra avait osé blâmer, dans une lettre adressée à un journal catholique d'Amsterdam, la juste sévérité dont le Saint-Père avait récemment usé contre certains journaux catholiques de Rome et de Madrid, on ne saurait le dire : il y avait là un acte d'indiscipline, presque de révolte. Et le cardinal Pitra n'avait pas été mieux inspiré en osant attaquer, avec une violence si peu chrétienne, des évêques, des religieux, des orateurs et des écrivains, qui furent,

pendant une moitié de ce siècle, les défenseurs les plus éloquents de l'Église et de ses libertés, parmi tous les changements de notre pays et tous les troubles de notre société : il les avait outragés jusqu'au fond de la tombe où ils dorment. Ce n'était pas tout. Le cardinal Pitra n'avait pas craint de juger Léon XIII au nom de Pie IX, en opposant la politique de l'un à celle de l'autre. Le vénérable archevêque de Paris, ému du mal que cette diatribe du cardinal Pitra pouvait faire à l'Église, a cru devoir en avertir par des allusions discrètes le Souverain Pontife, dans une lettre où il lui « en exprime tout son chagrin ». Il faudrait citer phrase par phrase la réponse de Léon XIII, tant la condamnation qu'il y prononce contre le cardinal Pitra et les audacieux journalistes qui l'ont loué a bien toute la force des principes éternels qui président au gouvernement même de l'Église. Le cardinal Pitra s'est incliné, en rétractant sa lettre : « Je déplore, a-t-il écrit au Pape, ce que Votre Sainteté déplore, je désire ce qu'Elle désire, je condamne ce qu'Elle condamne. » Après avoir regretté pour lui-même l'acte dont il se repent, on ne peut que le féliciter de sa soumission. Jamais l'union que Léon XIII leur prêche n'a dû être plus désirable et plus chère aux catholiques. Jamais ils n'ont eu davantage le besoin de se préserver de la discorde et de prémunir l'Église contre l'anarchie. Espérons donc que, tous et d'un même cœur, ils entendront la voix de Léon XIII.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT TRENTE-NEUVIÈME

(CENT TROISIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article ; — C. R., compte rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 juin 1885.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT TRENTE-NEUVIÈME


GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 7581